
UNIV.OF
TORONTO
LIBRARY

HISTOIRE
DE
MADAME DE MONTBRILLANT

* * *

LES PSEUDO-MÉMOIRES DE MADAME D'ÉPINAY

HISTOIRE
DE
MADAME
DE MONTBRILLANT

TEXTE INTÉGRAL

publié pour la première fois avec une introduction, des variantes, des notes et des compléments par

GEORGES ROTH



nrf

GALLIMARD

HISTOIRE DE MADAME DE MONTBRILLANT

SUITE DU JOURNAL[1].

J'ai vu René. J'ai tâché de lui persuader que ses principes, qui seraient très estimables s'il était libre, devenaient très condamnables dans sa situation, puisqu'il ne pouvait pas se permettre d'exposer à la misère deux femmes qui l'en avaient tiré et qui avaient tout sacrifié pour lui[2].

« Cette considération, lui ai-je dit, doit vous rendre moins difficile, et doit vous engager à ne pas rejeter les secours que l'amitié vous offre, et est même bien digne de changer votre répugnance en un consentement respectable à vos yeux, comme à tous ceux qui pourraient en avoir connaissance. » J'ai peu gagné sur son esprit.

Cette vue l'a révolté : « Je suis donc esclave, m'a-t-il répondu;

---

1 Publiée, avec des altérations au début, dans *Mém.* II, p. 121-123.

2. *Mém.* II, p. 121, omettent : « qui l'en avaient tiré ». L'éditeur PARISON estima impossible de mettre cet exploit au crédit des femmes Levasseur. C'est déjà aller un peu loin de soutenir qu'elles ont « tout sacrifié pour lui ». « Pour une laveuse de vaisselle d'un petit hôtel de la triste rue des Cordiers, observe P. BOITEAU (*Mém.* II, p. 121, n. 2), il n'y avait pas grand sacrifice à devenir ménagère, ou plutôt la servante d'un homme qui ne devait pas la laisser manquer de pain, et dont les amis devaient souvent la couvrir de cadeaux. » Le texte cherche à insinuer que René a les mêmes obligations aux deux femmes Éloy qu'avait Diderot à l'égard de Mme Champion et de sa fille Annette, qui devinrent sa belle-mère et sa femme. Celles-ci, avant le mariage, avaient effectivement recueilli, nourri et soigné chez elle le jeune auteur famélique, sans ressource, et gravement malade.

et, parce qu'il a plu à deux femmes que je ne connaissais pas de me conserver une vie dont je ne fais nul cas[1], il faudra que j'assujettisse mon sort ?... Non, non ! cela ne me va pas. Je ne les prie pas de rester avec moi; je n'ai besoin de personne; je le leur ai dit vingt fois; je ne puis rien pour elles; elles sont libres et je prétends l'être aussi; je ne les prie ni de rester ni de me suivre[2]. »

Ce sophisme ne m'a pas édifiée. Je le lui ai dit. Il ne m'a rien répondu; mais, à la manière dont il m'a écoutée, je le soupçonne de ne pas aimer de certaines vérités. « Je suis étonnée, lui disais-je, qu'avec de l'esprit, de l'expérience et de la philosophie, vous mettiez tant d'importance à mille misères qui souvent ne valent pas la peine d'en parler, ni même d'être remarquées. — Comment, mordieu ! me répondit-il, vous appellez misères les injustices, les ingratitudes journalières, la causticité de mes soi-disans amis ? — Allons donc, lui dis-je; je ne puis répondre à cela que par ce mauvais dictum : *On rit avec toi, et tu te fâches.* Mais vous ne pouvez pas croire un instant qu'on ait projet de vous blesser. — Projet ou non, que m'importe ! Mais ne croyez pas, Madame, que ce soit pour moi seul que je suis révolté. Ce que je vous ai vue éprouver vingt fois de vos meilleurs amis... — Faites comme moi, mon ami; s'ils sont faux, méchans, et injustes, je les laisse, je les plains, et je m'enveloppe de mon manteau; en voulez-vous la moitié ? »

Il se mit à rire, et me dit ensuite : « Je ne sais encore quel parti je prendrai, mais, si j'accepte l'habitation des Roches, je refuse encore plus que jamais les fonds que vous voulez me prêter. Je n'aurai besoin là de rien pour vivre; une vache, un cochon et votre potager pourvoiront suffisamment à notre nourriture. »

Je ne l'ai pas voulu contrarier davantage, et nous nous sommes quittés, moitié gaiement, moitié mal à notre aise.

M. de Montbrillant a consenti à me laisser arranger les Roches. Comme il ne lui en coûtera rien et qu'il compte néanmoins se parer de son consentement, il n'a point été difficile à obtenir. En attendant la détermination de René[3], j'ai mis des ouvriers aux Roches; la maison est toute arrangée, et dès que je saurai son intention, je la ferai meubler. J'ai fait changer les cheminées; j'ai fait placer celle de la grande salle de manière que, par le moyen de plaques et tuyaux de chaleur, elle échauffe trois pièces à la fois.

◇

---

1. *Mém.* II, p. 121, omettent la phrase : « parce qu'il a plu... nul cas ».
2. *Ibid.*, atténuent la véhémence du passage.
3. *Mém.* II, p. 122, omettent ce début de phrase.

M. Volx a été aussi furieux que ma mère et moi en apprenant la bassesse avec laquelle M. de Montbrillant s'est hâté de souscrire, sans notre participation, aux derniers ordres qu'il a reçus du ministre[1]. « Me voilà guéri pour la vie, nous a-t-il dit, de conseiller des gens faibles et sans caractère ! C'est une folie de vouloir les guider. » Ce qui m'étonna, c'est la sécurité avec laquelle M. de Montbrillant reparaît à présent au milieu de nous; et ce qui augmente la colère et l'indignation de M. Volx, c'est le désouci qu'a mon mari du tort qu'il m'a fait en abandonnant son ressentiment.

J'avoue que j'ai été vivement affectée, dans le premier moment, de l'impression que j'ai vue répandue contre moi dans le public. Mais je suis si fondée dans mon ressentiment contre le comte de Grangé, je suis si convaincue que je ne pouvais me conduire autrement que je ne l'ai fait sans me manquer à moi-même, que j'ai du regret de m'être laissée abattre un moment par l'injustice des jugemens du public.

[2] Pour achever de me nettoyer la tête sur toutes ces fâcheuses discussions, je veux m'amuser à transcrire ici une folie de Barsin d'un genre bien étrange. M. Volx m'a confié hier au soir cette aventure, qu'il n'a apprise lui-même que depuis deux jours, quoiqu'il en soit le principal acteur.

Il y a près d'un mois que Barsin vint plusieurs fois de suite chez moi. Le hasard a fait qu'il s'est présenté presque toujours dans des momens où j'étais occupée avec M. Volx, soit à rédiger quelque mémoire[3] ou quelque lettre relatifs à l'affaire de M. de Grangé, ou à causer des démarches qu'il convenait de faire et des moyens d'y amener M. de Montbrillant[4]. Enfin il nous gênait; il s'en est aperçu, mais il s'est trompé sur le motif de cette gêne. Il s'est permis de plaisanter quelquefois, chez Milord Wils, sur la peine que nous ressentions à l'arrivée d'un tiers. Milord Wils, qui aime Volx très cordialement et très bonnement, a cru qu'il jouait chez moi le rôle d'un freluquet. Disposé peu favorablement pour moi, vraisemblablement par les propos de cet indigne Desbarres, qui ne m'épargne pas dans le monde, à ce que j'ai appris à cette occasion, il a cru devoir chapitrer sérieusement son ami Volx. Il lui a d'abord répondu en plaisantant; mais la remontrance est devenue trop forte. Après

---

1. Cf. la Note du ˙ ol. B 139 (verso): *Lorsqu'il apprend la détermination de Montbrillant, il entre dans une colère affreuse.* »

2. Le récit des *Mémoires* reprend à cet endroit. Le texte qui suit s'y trouve (t. II, p. 124-127) assez fortement remanié. — Cf. sur le fond, la Note du fol. B 140: « *Filer la querelle de Barsin et Volx.* »

3. Cf. la Note du fol. B 139 (verso) : « *Faire faire à M. Volx toutes les lettres.* »

4. *Mém.* II, p. 124, tronquent ainsi cette phrase : « ... dans des moments où M. Grimm s'y trouvait. » — Celle qui suit est ainsi transformée : « Il faut, ou que ma physionomie lui ait laissé entrevoir qu'il pouvait me gêner, ou bien qu'il 'ait imaginé; car il s'est permis quelques plaisanteries...

avoir remercié Milord du motif qui le faisait parler, il lui a imposé silence si sérieusement, une fois pour toutes, que Milord ni les autres n'ont pas été depuis tentés d'y revenir.

Cette expédition faite, M. Volx n'y a plus pensé. Quant à Barsin, soit qu'il se soit repenti d'avoir été le premier à fixer ses regards sur nous, soit qu'il lui soit revenu que Volx n'avait pas trouvé ses plaisanteries bonnes, quoiqu'il ne lui en ait rien témoigné, soit enfin qu'il soit naturellement défiant, il s'est persuadé que M. Volx lui en voulait et cherchait à le lui témoigner. Un jour, à dîner chez Milord Wils, il prit pour lui un propos que M. Volx tint en général, et auquel il attachait si peu d'intention qu'il ne s'en est pas même souvenu. M. Barsin, s'en trouvant offensé, tâcha de le faire sentir à mots couverts à M. Volx, qui ne le sentit point. Il l'examina avec soin et ne le quitta point. Lorsqu'il sortit, il le suivit, ne doutant nullement qu'il ne lui parlât plus clairement dans la rue. Il fut très étonné de voir M. Volx causer plus paisiblement avec lui, et prendre congé de lui au détour de la première rue. Barsin se crut obligé de l'instruire de sa marche du jour et du lendemain. M. Volx, qui ne comprit pas trop pourquoi cette confidence, lui souhaita du plaisir; et ce n'est que depuis peu de jours que Volx a appris par M. de Beauval, un de leurs amis communs[1], tout ce qui s'était passé dans la tête de Barsin. Il assura M. de Beauval qu'il n'avait jamais eu aucun grief, et par conséquent aucun ressentiment contre lui; qu'il ne croyait pas que Barsin fût capable de tenir aucun propos dont je pusse m'offenser, parce que je ne les méritais pas; parce qu'il était trop bien reçu chez moi pour se le permettre; et que, quant aux plaisanteries, je savais les apprécier, en rire, quand elles étaient bonnes, et les oublier promptement quand elles ne l'étaient pas, parce que ce que je redoutais le plus était l'ennui. Apparemment qu'il a jugé les siennes mauvaises, car je ne l'ai pas vu depuis. J'en suis fâchée; il est d'une conversation et d'une société très agréables, et c'est une perte dans la nôtre.

◇

1. « M. de Beauval » est le masque de M. de Margency : Adrien Quiret (ou Cuyret) né en 1727, d'un greffier en chef du Châtelet qui, le 1er février 1731, acquit la terre de Margency, près de Montmorency. Adrien en devint le seigneur et syndic; il était gentilhomme de la Chambre du Roi. Grand ami de Grimm, familier du cercle d'Holbach, M. de Margency était dans ses loisirs un poète léger, facile et médiocre, dont la *Correspondance littéraire* publia quelques pièces. Il était, bien que marié, l'amant déclaré de Mme de Verdelin, dont il est question dans les *Confessions*. Il se détacha d'elle en 1760, à la suite de la mort de sa femme, pour tomber dans une extrême dévotion.

Je viens d'apprendre un trait de Formeuse dont je suis bien touchée. Il faut qu'il ait ici quelqu'un chargé de le tenir au courant de tout ce qui me concerne, car je n'ai point entendu parler de lui depuis son départ. Je ne lui ai point écrit, suivant nos conventions; et malgré cela il a su nos discussions avec le comte de Grangé; il a eu connaissance de toutes nos démarches, et lui, de son côté, sans m'en rien dire, sans se faire valoir, a fait agir tous ses amis. Il a remué toutes les cordes qu'il prévoyait devoir nous être favorables, et enfin il n'a rien épargné pour nous être utile et pour nous servir. C'est par un très grand hasard que Saint-Urbain a découvert ce procédé généreux. Je n'ai pu me refuser au plaisir de lui marquer ma profonde reconnaissance et mon estime. Ma mère a ajouté deux mots dans ma lettre, et M. Volx ne s'est dispensé de lui donner des marques de l'estime et de l'attachement qu'il se sent pour lui, que par égard pour sa douleur[1].

Mme de Montbrillant fut près d'un mois[2] dans un état de langueur et de faiblesse qui lui ôta totalement la possibilité de s'appliquer. Sa famille et ses amis étaient menacés de la perdre et ne s'occupaient qu'à la dissiper et à détourner ses idées d'un événement qu'elle prévoyait comme eux, mais qu'elle envisageait avec beaucoup plus de sens froid. Les soins de M. Volx la soutenaient, et les conversations qu'ils avaient fréquemment lui inspiraient une fermeté et un courage plus qu'humains [3].

Pendant cet intervalle, elle n'a presque jamais cessé de faire prendre à ses enfans leurs leçons en sa présence. Comme la douleur et l'abattement de Mme de Gondrecourt ne lui échappaient pas, malgré les efforts qu'elle faisait pour se contraindre, Mme de Montbrillant redoublait de sérénité, et je pourrais dire de gaieté, en sa présence. René était aussi un des plus assidus auprès d'elle. Le marquis Du Laurier était absent, et la comtesse de Lange, obligée par le despotisme de son mari de vivre dans le grand monde, donnait à sa belle-sœur tous les momens qui étaient à sa disposition. Saint-Urbain et moi la voyions presque tous les jours.

M. de Ménil, qui allait tous les jours à la Cour, y apprit qu'elle avait sollicité pour lui. Il vint un jour l'en remercier, et dès lors il fut assez assidu auprès d'elle. Mais au bout de six semaines il fit une absence de quelques mois, chargé d'une commission particulière à la Cour de Berlin, dont il s'acquitta comme on aurait dû s'y attendre d'un homme faible et peu instruit. Comme il est très honnête, et que sa médiocrité ne le met dans le chemin de

---

1. Cf. Note du fol. B 139 (verso) : « *Formeuse, dans sa retraite, apprend la discussion. On découvre que, sans en rien dire, il a remué tous ses amis. On lui écrit pour remercier.* »
2. Var. A (biffé et corrigé) : « *de trois* mois ».
3. Cf. Note du fol. B 139 (recto) : « *Il faut que le tuteur paraisse pendant la maladie de Mme de Montbrillant et que ce soit lui qui la raconte.* »

personne, il n'essuya aucun désagrément à son retour. Il continua de marquer un très grand intérêt à Mme de Montbrillant.

M. de Montbrillant fut presque le seul qui ne changea rien à sa manière de vivre par l'état de sa femme. Cet homme insatiable de folies établit dans la maison des demoiselles Rose une école de théâtre et crut faire un acte de citoyen de ruiner ses enfans pour former à ses frais des sujets pour l'Opéra et pour la Comédie. Chaque jour était marqué par quelque nouvelle extravagance, dont il croyait très sincèrement devoir tirer une grande considération[1].

Mme de Montbrillant reçut une réponse honnête de sa lettre à M. de Formeuse, mais il était aisé d'y lire le trouble et l'inconséquence de ses sentimens. Elle en fut très affectée et ne lui écrivit plus. Elle eut aussi plusieurs lettres du chevalier Le Maire qui se félicitait du bonheur que lui procuraient le calme et la tranquillité de sa solitude[2]. *La société de sa nièce y contribuait beaucoup. « Elle a, disait-il, une tournure d'esprit moitié sacré, moitié profane, qui met une variété douce et agréable dans tout ce qu'elle fait*[3]. »

◇

Suite du Journal[4].

J'ai vu hier un homme qui vient de passer huit jours chez M. de Formeuse. A en juger par les détails qu'il nous a faits de sa gaieté, de la vie dissipée qu'il mène, il n'est rien moins que malheureux. Cette découverte m'a mise à mon aise; je vois que l'amour-propre, bien plus que le sentiment, a causé son dépit, a dicté même ses bons procédés et sa réponse à mes remerciemens[5].

Je crois M. de Montbrillant au moment de faire une sottise qui peut avoir des suites fâcheuses[6]. Il y a environ deux mois qu'une

---

1. Ce paragraphe, remanié, est utilisé un peu plus bas dans les *Mémoires*.

2. Cf. Note marginale du fol. B 139 (verso) : « *Le chevr fait un voyage. Réflexion sur son caractère. Il est plus gai, plus facile, plus indulgent.* »

3. Cf. Note du fol. B 139 (recto) : « *Peindre Mlle Le Maire, moitié sacrée, moitié profane, se moquant d'elle-même...* »

4. Publié, jusqu'à « causé mon dépit », dans *Mém.* II, p. 127.

5. Cf. Note du fol. B 140 : « *Dire à Formeuse que ce n'est qu'amour-propre et vanité.* » — Dans le ms. A, cet alinéa se lisait beaucoup plus haut dans le récit (voir t. II, p. 628, n. 5).

6. Cf. la Note du fol. B 19 (verso) : « *Mettre beaucoup avant* [le retour du tuteur] *l'histoire de la Saint-Étienne chez moi. Tout ce qu'elle y fait. Répandre* [?] *les tracasseries et la peine qu'on a de la faire déguerpir.* » — Toute la fin de cette « Suite du Journal » relative à l'aventurière Saint-Étienne, est remplacée dans les *Mémoires* (t. II, p. 127) par un paragraphe de six lignes concernant l' « école de théâtre établie chez les filles Rose », emprunté au narré du tuteur.

femme nommée Saint-Étienne vint trouver ma mère et se recommander à elle. Ma mère m'en parla. « C'est, me dit-elle, une femme que j'ai vue à Phalsbourg. Elle était gouvernante du major de la ville, et elle passait même pour sa femme. Elle est très entendue, très économe, à ce que m'a dit le major; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle était détestée de tous les domestiques. Elle est du Languedoc; elle a des correspondances dans tous les pays; elle m'a souvent rendu service à Phalsbourg en me faisant venir des provisions de son pays à un prix plus modique qu'on n'aurait pu les avoir par toute autre voie. Dans les derniers temps que je l'ai vue, elle s'était donnée à l'agriculture; elle a des connaissances; elle avait fait des entreprises qui, me semble, réussissaient assez bien.

J'avais perdu tout cela de vue. Mais il y a quelques années qu'elle m'écrivit que le major était mort subitement, et qu'il mourait insolvable. Elle et lui s'étaient engagés solidairement pour leurs entreprises, de sorte qu'elle se trouvait absolument ruinée. Elle implorait ma protection pour obtenir une pension de la Cour. Elle se disait femme de condition. Lorsqu'elle fit connaissance avec le Major, elle se prétendait veuve d'un officier de marine. Je lui ai répondu que je n'étais point à portée de lui rendre le service qu'elle me demandait. J'écrivis d'elle, cependant, à M. de Sainte-Hermine, qui lui donna de quoi retirer ses effets qui étaient en gage. Je n'en avais point entendu parler depuis. « Apparemment, me dit encore ma mère, que M. de Sainte-Hermine lui a dit que c'était à ma considération qu'il lui rendait ce service, car elle a débuté par m'en remercier même avec exagération. En tout je la soupçonne d'être très souple, très adroite, et peut-être même une aventurière. Je crois que quelqu'un plus fin qu'elle en pourrait tirer grand parti; mais elle peut être aussi dangereuse. »

Je demandai à ma mère quelle espèce de service on pouvait lui rendre, puisqu'elle était dans le besoin, et qu'elle se croyait d'un état à se rendre difficile sur les secours. Elle me dit que son projet était de chercher une place de concierge dans une terre.

Les affaires importantes que j'avais alors m'avaient empêchée de m'occuper de la Saint-Étienne. Elle est venue plusieurs fois fois pour me voir, le matin. Je ne l'ai reçue que deux fois, mais les projets dont cette femme a la tête remplie, la plupart extravagans, les aventures bizarres qu'elle prétend lui être arrivées, m'ont déterminée à ne m'en point mêler, et même à lui fermer ma porte, persuadée que ma mère l'a jugée trop favorablement encore.

Mais cette intrigante créature a trouvé le moyen de s'insinuer chez M. de Montbrillant. Je m'étais bien gardée de lui en parler, car je la jugeais très faite pour lui plaire et pour le séduire; et lui, très fait pour être sa dupe. Elle lui a montré les revenus de sa terre doublés, si l'on voulait s'en rapporter à elle. C'était bien là la corde

sensible. Il a conçu aussitôt le projet de l'établir à Montbrillant, et il est venu la semaine passée consulter ma mère sur ce projet.

Ma mère l'en a fort détourné par toutes les raisons qu'elle a de la suspecter, mais aussi par une raison de délicatesse très placée. « Cette femme, lui a-t-elle dit, sera très embarrassante dans votre maison ; c'est une espèce d'être amphibie qui n'aura de place assignée nulle part. Elle a vécu avec nous dans la province par considération pour le major, sur un ton qu'il ne conviendrait pas de lui conserver et dont le changement l'humilierait trop. Nous aurions l'air d'abuser de son infortune, si elle est réelle. Cela ne nous va pas. » M. de Montbrillant lui répondit qu'on pourrait lui donner un titre qui remédierait à tout. Je lui demandai lequel. « Mais, me dit-il, au lieu de la faire concierge, je la ferai garde des archives de ma terre. » Je partis d'un éclat de rire à ce titre fastueux, et je l'assurai qu'il allait trouver le secret de réunir tous les inconvéniens possibles dans un même projet, sans en excepter le ridicule. Depuis il ne nous avait plus parlé de la Saint-Étienne, et j'ai appris qu'il avait été avec elle à Montbrillant, deux jours de suite, visiter sa terre.

J'ignore sa détermination, mais je suis très décidée à ne jamais manger avec la Saint-Étienne, et à ne lui laisser prendre aucune autorité dans ma maison.

◇

M. René a Madame de Montbrillant[1].

Enfin, Madame, j'ai pris mon parti, et vous vous doutez bien que vous l'emportez. J'irai donc passer la Saint-Louis[2] aux Roches, et j'y resterai tant que je m'y trouverai bien et que vous voudrez bien m'y souffrir. Mes projets ne vont pas plus loin que cela. Je vous irai voir demain et nous en causerons; mais le secret, je vous en prie. Je veux partir et m'établir sans qu'on en sache un mot[3]. Voilà

---

1. Publiée, d'après le texte authentique (leçon connue dès 1818) dans *Mém.* II, p. 128, sous la date « mars 1756 »; et, texte apocryphe ci-dessus, sans date, dans *Jeun.*, p. 428-429. — L'original (coll. Rochambeau), transcrit dans la *Corresp. gén.*, II, p. 267, est daté « Ce mardi » (probablement le 23 mars 1756). — Le ms. A porte, biffée, la date « Le 7 février ».

2. Texte authentique : « *les fêtes de Pâques* ». Elles tombèrent, en 1756, le 18 avril. — La Saint-Louis étant le 25 août, René serait allé aux Roches en plein été. — Le ms. A porte, biffé et corrigé, « les Jours gras »; soit, en 1756, les 1er, 2 et 3 mars; d'où l'antidatation correspondante de la lettre (le 7 février).

3. Cette phrase ne se trouve pas dans le texte authentique. Elle accuse le côté ombrageux du caractère de René.

maintenant un déménagement et des embarras qui me font trembler. Oh ! qu'on est malheureux d'être si riche ! Il faudra que je laisse la moitié de moi-même à Paris, même quand vous n'y serez plus. Cette moitié sera des chaises, des tables, des armoires, et tout ce qu'il ne faudra pas ajouter à ce que vous aurez mis à mon château[1]. Ensuite, vous aurez l'embarras de me faire de l'argent de toutes ces guenilles, pour aider à vivre cette autre guenille que j'appelle mon corps. Si votre santé vous le permettait, je vous proposerais de me mener dimanche aux Roches pour reconnaître les lieux[2].
Mais nous causerons de tout cela demain. Adieu.

◇

Suite du Journal[3].

René m'a mandé hier qu'il était décidé à accepter l'habitation des Roches. Il me recommande le secret sur cette détermination; je le lui avais gardé avant qu'il l'eût exigé. Mais, dans la joie que m'a faite sa lettre, je n'ai pu en faire mystère à M. Volx, qui était présente lorsque je l'ai reçue[4]. J'ai été très étonnée de le voir désapprouver le service que je rendais à René, et le désapprouver d'une manière qui m'a paru d'abord très dure. J'ai voulu combattre son opinion; je lui ai montré les lettres que nous nous sommes écrites. « Je n'y vois, m'a-t-il dit, de la part de René que de l'orgueil caché partout. Vous lui rendez un fort mauvais service de lui donner l'habitation des Roches; mais vous vous en rendez un bien plus mauvais encore. La solitude achèvera de noircir son imagination. Il verra tous ses amis injustes, ingrats, et vous toute la première si vous refusez une seule fois d'être à ses ordres. Il vous accusera de l'avoir sollicité de vivre auprès de vous et de l'avoir empêché de se rendre aux vœux de sa patrie. Je vois déjà le germe de ses accusations dans la tournure des trois lettres que vous m'avez montrées. Elles ne seront pas vraies, ces accusations; mais elles ne seront pas absolument dénuées de fausseté, et cela suffira pour vous faire blâmer et pour vous donner encore l'apparence d'un tort que vous

1. La fin de cette lettre est postiche. Omise des *Mém.*, elle est publiée dans *Jeun.* — La lettre authentique se termine ici par : « A demain. »
2. Nous savons qu'en réalité Rousseau connaissait le site et les lieux mêmes.
3. Publiée, avec un début remanié, et seulement jusqu'à « ... dimanche aux Roches [à l'Ermitage] », dans *Mém.* II, p. 128-130.
4. Cf. les Notes du fol. B 139 (verso) : « *Il faut que Volx ignore la proposition des Roches* »; et, en marge : « ... *On en fait mystère à Volx.* »

n'aurez pas plus que tous ceux qu'on vous a jusqu'à présent supposés[1].

« Ah ! mon ami, me suis-je écriée, ne me dites pas cela deux fois, car je me suis toujours si mal trouvée, en effet, de faire le bien, qu'il me prendrait peut-être envie de faire le mal, pour voir si je m'en trouverais mieux[2].

« — Non, répondit M. Volx; cette envie ne vous prendra pas; mais, en continuant à faire pour vous et pour les vôtres le mieux qu'il vous est possible, renoncez à vous mêler des autres; le public est trop injuste envers vous; je vous jure que ce qui peut vous arriver de moins fâcheux dans tout ceci, c'est de vous donner un ridicule. On croira que c'est par air et pour faire parler de vous que vous avez logé René...

« — Ah ! garantissez-moi, ai-je répondu, qu'il n'en résultera rien de plus fâcheux que cette fausse interprétation, et j'aurai bientôt pris mon parti.

« — Et moi aussi[3], répondit M. Volx; mais si cette interprétation venait à la suite d'une rupture avec René, cela aurait plus de suite que vous ne pensez.

« — Voilà, lui dis-je, ce qui n'arrivera point. Mon amitié n'exige aucune reconnaissance. Il m'est démontré que cet homme serait malheureux partout, par l'habitude qu'il a d'être gâté. Chez moi, il ne trouvera que l'indulgence. Nous nous ferons tous un devoir et un plaisir de lui rendre la vie douce.

« — Voilà qui est à merveille, me dit encore M. Volx; mais on se repent toujours de céder à la déraison. Cet homme en est plein, et plus on la tolère, plus elle augmente. Au reste, le mal est fait. Vous ne pouvez plus vous dédire; faites en sorte à présent de vous conduire avec prudence. Mais comment vivra-t-il, et que faites-vous pour lui ?

---

1. C'est la première fois, mais ce ne sera pas la seule, que Volx se montre aussi catégoriquement prophétique.

2. Cf. la Note du fol. B 129 (verso) : « *Quand il apprend celle-ci* [l'offre des Roches]. — *Mon ami, répond-elle, ne me dites pas cela deux fois ; car je me suis toujours si mal trouvée de faire le bien qu'il me prendrait peut-être envie de faire le mal, pour voir si je m'en trouverais mieux.* »

3. La fin de ce fragment ne se lit pas dans les *Mémoires*. — Il est intéressant de connaître la version de Grimm lui-même. Il la donna, le 15 juin 1762, aux abonnés de sa *Correspondance littéraire* (éd. Tourneux, V, p. 104) :

« Mme d'Épinay, ayant dans la forêt de Montmorency une petite maison dépendante de sa terre, Rousseau la persécuta longtemps pour se la faire prêter, disant qu'il ne lui était plus possible de vivre dans cet horrible Paris, et qu'il ne pouvait désormais avoir d'autre asile contre les hommes que les bois et la solitude. Elle ne convenait à personne moins qu'à une tête aussi chaude et à un tempérament aussi mélancolique et aussi impétueux que le sien. Il y devint absolument sauvage : la solitude échauffa sa tête davantage, et roidit son caractère contre lui-même et contre ses amis. Il sortit de sa forêt au bout de dix-huit mois, brouillé avec tout le genre humain.

« — C'est un secret, mon ami, ai-je répondu à M. Volx. Il me coûtera peu; il sera bien, et il ignorera ce que je ferai; il ne s'en doutera même pas. »

J'ai répondu à René que je le mènerai dimanche aux Roches; et, comme j'étais à lui écrire, M. de Montbrillant est venu m'annoncer l'installation de la Saint-Étienne à Montbrillant, comme pure et simple domestique. Il est dans l'admiration de la générosité de cette femme, qui lui a persuadé que c'était par attachement pour lui et pour moi qu'elle ne prenait pas garde au titre, et qu'elle se contenterait de six cents livres d'appointemens et sa nourriture. Elle demande pour toute grâce de manger avec mes enfans et leur gouvernante, lorsque nous serons à Montbrillant. Mon mari trouvait cet arrangement tout simple, mais je lui ai déclaré que je ne le souffrirais pas.

M. Volx lui a parlé assez fortement sur le danger de donner sa confiance à une créature qu'il ne connaissait pas, et qui s'annonçait aussi mal. Il l'a écouté avec égard, mais il a combattu son avis de manière à nous prouver qu'elle s'est déjà emparée de son esprit.

◇

M. René a Madame de Montbrillant[1].

Voici encore, Madame, un fagot de musique[2] que j'ai retrouvé. Ne vous fatiguez pas, cependant[3], pour chercher à me défaire de tout cela, car je trouverai à débiter de mon côté tout ce qui vous sera resté, et je suis de ces gens qui trouvent que tout se fait, pourvu qu'on ne s'en mêle pas[4].

Faites-moi dire comment vous vous trouvez de vos fatigues d'hier. Je sais que l'amitié vous les rendait douces; mais je crains bien que le corps ne paye un peu les plaisirs du cœur, et que l'un ne fasse quelquefois souffrir l'autre.

Pour moi, je suis déjà par la pensée établi dans mon château, pour n'en plus sortir que quand vous habiterez le vôtre. Bonjour, ma bonne amie. Ne croyez pas pourtant que je veuille employer ce mot en formule; il ne faut pas qu'il soit écrit, mais gravé, et vous

1. Publiée, d'après le texte authentique, dans *Mém.* II, p. 130-131; et, d'après l'original (coll. Rochambeau), dans la *Corresp. gén.* II, p. 272. — Cette lettre peut être du lundi 29 mars, ou du vendredi 2 avril [1756].
2. Texte authentique : « Voici *de la* musique ».
3. Id. : « fatiguez *point* ».
4. Id. : « ...sera resté *en livres et en musique que j'enverrai chercher pour cela dans une huitaine de jours.* »

y donnez tous les jours quelque coup de burin qui rendra bientôt la plume inutile, ou plutôt superflue.

[1]*M. René*[2] *fut si enchanté de l'habitation des Roches, et avait un si grand désir de s'y voir établi, que Mme de Montbrillant se fit un plaisir d'aller elle-même l'y installer. Le jour fut pris aussitôt que tout fut prêt à le recevoir. Mme de Montbrillant se trouva très incommodée, mais elle n'eut garde de le dire.*

Le matin, elle envoya une charrette à la porte de René prendre les effets qu'il voulait emporter ; un de ses gens l'accompagnait. Balbi et moi nous montâmes à cheval dès le matin pour faire tout ranger, et pour que Mme de Montbrillant ne revînt pas seule. A dix heures elle fut prendre René dans son carrosse, lui et ses deux gouvernantes. La mère Éloy était une femme de soixante-dix ans[3]*, lourde, épaisse, et presque impotente. Elle la fit mettre près d'elle, dans le fond de sa voiture. Le chemin, dès l'entrée de la forêt, est impraticable pour une berline. Mme de Montbrillant n'avait pas prévu que la bonne vieille serait embarrassante à transporter, et qu'il lui serait impossible de faire le reste de la route à pied, qui est d'un bon quart d'heure de chemin. J'en fis la réflexion ; je fis préparer un bon fauteuil, auquel je fis clouer de chaque côté de gros bâtons. M. Balbi et moi, nous nous trouvâmes à l'entrée de la forêt à leur rencontre, et alternativement Balbi et moi, avec les gens de Mme de Montbrillant, nous portâmes la bonne mère Éloy jusques aux Roches*[4]*. Cette pauvre femme pleurait de joie et de reconnaissance ; mais, René, après le premier moment de surprise et d'attendrissement passé, marcha en silence, la tête baissée, sans avoir l'air d'avoir la moindre part à ce qui se passait. Nous dînâmes avec lui. Après le dîner, Mme de Montbrillant était si épuisée qu'elle pensa se trouver mal. Elle fit ce qu'elle put pour le cacher à René, qui s'en douta, mais qui n'en voulut point avoir l'air. Nous nous en revînmes doucement, et, chemin faisant, je dis à Mme de Montbrillant que je craignais fort qu'elle ne fût pas longtemps à se repentir de sa complaisance*[5].

◇

---

1. Publié, avec des altérations et des omissions, dans *Mém.* II, p. 131-132.
2. *Mém.* ajoutent : « *qui avait été passer les fêtes de Pâques...* ». Or Rousseau s'installa à l'Ermitage dès le 9 avril; et Pâques ne fut, en 1756, que le 18.
3. Mme Levasseur, née en 1673, avait quatre-vingt-trois ans.
4. Cf. Note du fol. B 139 (verso) : « *Faire l'installation de René aux Roches. Porter la vieille.* »
5. Cette dernière phrase est omise des *Mém.* II, p. 132.

M. René a Madame de Montbrillant[1].

Quoique le temps me contrarie depuis mon arrivée ici, je viens de passer les trois jours les plus tranquilles et les plus doux de ma vie[2]. Ils le seront encore plus, quand les ouvriers qu'occupe mon luxe[3] seront partis. Ainsi, je ne serai proprement dans ma solitude que d'ici à deux ou trois jours. En attendant je m'arrange, non selon la morale turque qui veut qu'on ne s'établisse ici-bas aucun domicile durable, mais selon la mienne, qui me porte à ne jamais quitter celui que j'occupe. Vous me trouverez rangé délicieusement, à la magnificence près, que vous y avez mise, et qui, toutes les fois que j'entre dans ma chambre, me fait chercher respectueusement l'habitant d'un lieu si bien meublé. Au surplus, Madame, je ne vous conseille pas beaucoup de compter sur des complimens à notre première entrevue. Je vous réserve au contraire une censure griève d'être venue malade et souffrante m'installer ici, sans égard pour vous ni pour moi. Hâtez-vous de me rassurer sur les suites de cette indiscrétion, et souvenez-vous une fois pour toutes que je ne vous pardonnerai jamais d'oublier ainsi mes intérêts en songeant aux vôtres.

J'ai trouvé deux erreurs dans le compte joint à l'argent que vous m'avez remis, toutes les deux à votre préjudice. Elles me font soupçonner que vous pourriez en avoir fait d'autres de même nature, ce qui ne vous réussirait pas longtemps. L'une est de quatorze livres sur la vente de la musique[4]; l'autre est de six sur celle des livres[5]. Ce sont donc vingt francs dont je vous suis redevable[6]. Soit dit sur l'argent et revenons à nous.

Je n'ai songé qu'à moi ces jours-ci. Je savourais les beautés de mon habitation et les charmes d'une entière liberté. Mais en me promenant ce matin dans un lieu délicieux mon imagination a placé mon ami Garnier[7] à côté de moi; en lui faisant remarquer les agrémens de la promenade, je me suis aperçu qu'ils s'augmentaient pour moi-même. Je ne sais si je pourrai jamais jouir de ce surcroît de

---

1. Publiée (d'après le texte authentique) dans *Mém.* II, p. 133-134; et, d'après l'original (collection Rochambeau), dans *Corresp. gén.*, II, p. 278-279.
2. La lettre serait du 12 ou 13 avril (1756), puisque Rousseau emménagea le 9.
3. Texte authentique ajoute : « *ou votre sollicitude* ».
4. Id. : « *en ce que vous payez sept mains de papier de Hollande à 5 livres 5 sols, au lieu de 3 livres 5 sols qu'il m'a coûté et que je vous ai marquées ;* »
5. Id. : « *pour un Racine que je n'ai jamais eu, et que par conséquent vous ne pouvez avoir vendu à mon profit* ».
6. Id. : « dont *vous êtes créditée sur ma caisse* ».
7. Texte authentique : « *j'y ai mis* mon *ancien* ami *Diderot...* »

satisfaction[1]. Si cela arrive[2] ce ne sera guère que par le crédit de mon ancien ami Volx. Peut-être pourra-t-il et voudra-t-il bien me procurer une visite de l'ami que je lui ai donné, et partager avec moi le plaisir que j'aurai de le recevoir.

Ce n'est pas encore le temps d'arranger tout cela; mais vous, quand vous verra-t-on, vous en santé, et Volx et M. de Lisieux[3] sans affaire ? Ils m'ont promis de venir, ils viendront sans doute[4]. Quant à vous, ma bonne amie, quelque envie que j'aie de vous voir, si vous venez sans eux[5], ne venez pas du moins sans leur[6] permission.

Bonjour. Malgré la barbe de l'hermite[7], trouvez bon que je vous embrasse, et portez aux pieds du seigneur des Roches[8] les hommages de son très dévoué sujet[9].

Mlles Éloy[10] veulent que je vous supplie d'agréer leurs très humbles respects. Elles s'accoutument ici presque aussi bien que moi, et beaucoup mieux que mon chat, qui est plus ébouriffé que jamais[11].

◇

Madame de Montbrillant a M. René[12].

Je profite du retour de mon jardinier pour vous remercier, mon cher hermite, de m'avoir donné de vos nouvelles. Celles que je puis vous donner de ma santé ne sont pas si mauvaises; voilà deux nuits que je dors passablement. Laissez-les dire; je vous assure que votre installation m'a fait grand bien.

Je me suis déjà acquittée d'une partie de vos commissions. Votre ami Garnier, que je ne vois point, comme vous savez, parce qu'il redoute les nouvelles connaissances, projette de vous aller voir incessamment. Vous savez qu'il n'est pas maître de son temps[13],

---

1. Texte authentique : « jouir *réellement de cette augmentation* ».
2. Id. : « Si cela *peut se faire un jour* ».
3. Texte authentique : « *et votre sauveur* », c'est-à-dire le docteur Tronchin. Il était encore à Paris à ce moment.
4. Id. : « *Il* m'*a* promis..., *et le fera* sans doute.»
5. Id. : « sans *lui* ».
6. Id. : « sans *sa*... ».
7. Id. ajoute : « *et la fourrure de l'ours* ».
8. Id. : « *seigneur de la case* ».
9. Id. ajoutent : « *et fontenier honoraire* ».
10. Id. : « *Les gouverneuses*... »
11. Id. : les six derniers mots n'y figurent pas.
12. Publiée, avec des retouches, dans *Mém.* II, 135 ; et réimpr. dans *Corresp. gén.*, II, p. 341. — Original inconnu; authenticité douteuse.
13. Diderot était fort occupé par la publication de l'*Encyclopédie*. Le cinquième volume avait paru en septembre 1755 ; le sixième paraîtra en juillet 1756.

ainsi, mettez sur le compte de ses affaires le retard que votre amitié vous rendrait peut-être insupportable. Croyez, mon bon ami, que les vôtres sont occupés de vous et vous regrettent; ne vous occupez que de la satisfaction que vous aurez à les retrouver quand leurs affaires et le temps le leur permettront.

J'envoie à Mlles Éloy de petites bagatelles qui pourront leur être utiles, en attendant qu'elles aient mis de l'ordre dans leurs nippes. Bonjour, mon hermite, je vous souhaite bien de la santé, du beau temps, et toute la satisfaction que vous méritez.

◇

M. René a Madame de Montbrillant[1].

Vous serez bien aise, Madame, d'apprendre que mon séjour me charme de plus en plus. Vous ou moi nous changerons beaucoup, ou je n'en sortirai jamais. Vous goûterez conjointement avec M. de Montbrillant le plaisir d'avoir fait un homme heureux; c'est de quoi n'avoir pas regret à l'échange[2] du manteau dont vous m'offriez un jour la moitié[3].

Il faudra, Madame[4], que vous vous chargiez, s'il vous plaît, de me tirer des embarras qui me restent. Pour cela je voudrais... Mais allons un peu par ordre; car je voudrais tant de choses qu'il me faut des primo et des secundo.

1° Payer mon loyer et ma capitation, suivant la note que j'en ai faite sur le petit livre ci-joint.

2° Recevoir quittance de l'un et de l'autre sur le dit livre.

3° Donner congé pour la fin de ce terme.

4° Reprendre tous les meubles restans de mon ancien logement, et charger le tout sur la voiture du jardinier avec les précautions nécessaires, pour que rien ne soit gâté.

Il faudra, s'il vous plaît, ajouter à cela la petite précaution de

1. Publiée, d'après le texte authentique, dans *Mém.* II, p. 136 à 140; — et, d'après l'original (Collect. Rochambeau), dans *Corresp. gén.*, II, p. 280 à 282. Les *Mémoires* proposent la date : « *mai* 1756 ». L'original porte : « A l'Hermitage, ce lundi 19 ». Il faut compléter par « avril 1756 »; et c'était le lundi de Pâques.

2. Var. *Mém.* portent bien « l'échange », mais la *Corresp. gén.* porte : « l'échancrure ».

3. Voir plus haut, p. 8, et *Mém.* II, p. 122. — Cf. la Note du fol. B, 139 (verso): *Voir dans une lettre de René ce que c'est que l'échange du manteau. L'éclaircir ou l'ôter.* »

4. Le texte ci-dessus diffère de l'original par des retouches et des omissions, sans rien modifier d'important dans l'énumération des commissions à faire.

commencer par payer le loyer, afin que la propriétaire ne s'effarouche pas de voir enlever mes meubles sans faire mention du terme commencé, par conséquent dû[1].

Au surplus ma grande prudence, qui a fait tous ces arrangemens avec beaucoup d'efforts, ne laisse pas de s'en remettre à la vôtre sur ce qu'elle jugera à propos de faire.

Recevez les très humbles remerciemens de Mlle Éloy. Vous aviez donc deviné que la bouteille à l'encre avait été très exactement répandue sur tout son linge et celui de sa mère[2] ? Il semble que vous ayez, ainsi que les Dieux, une providence prévoyante et bienfaisante; c'est à peu près ce qui a été dit en recevant votre présent.

Votre conseil est bon et j'en userai désormais. J'aimerai mes amis sans inquiétude, mais sans froideur. Je les verrai avec transport, et je saurai me passer d'eux. Je sens qu'ils ne cesseront jamais de m'être également chers. Je n'ai perdu pour eux que cette délicatesse excessive qui me rendait quelquefois incommode, et presque toujours mécontent. Au surplus, je n'ai jamais douté des bonnes résolutions de Garnier; mais il y a loin de sa porte à la mienne. Je suis perdu s'il s'arrange pour me venir voir. Cent fois il en fera le projet, et je ne le verrai pas une. C'est un homme qu'il faudrait enlever de chez lui et prendre par force pour lui faire faire ce qu'il veut.

Bonjour, Madame[3].

◇

Suite du Journal[4].

Je vais incessamment être témoin du bonheur de René, et en jouir. J'espère, avant la fin de la semaine, aller au Petit-Montbrillant avec ma mère, mes enfans et mes amis[5], pour passer le reste de l'automne.

---

1. Le texte authentique comporte ici une phrase relative à un déménagement en cours de Mme d'Esclavelles.

2. Texte authentique : « répandue *de la Chevrette ici sur tout le linge des bonnes gens, dont à peine une seule pièce est restée intacte.* »

3. Texte authentique : « *Bonjour, ma bonne Amie et non pas Madame, quoique je l'aie mis deux fois par inadvertance au commencement de ce griffonnage. Mais pourquoi ce correctif, et que fait la différence des mots quand le cœur leur donne à tous le même sens ?* » — L'éditeur Parison a interpolé à cet endroit trois lettres authentiques (éd. Boiteau, II, p. 140-143). La première, de Rousseau, débutant par : « Je commence à être bien inquiet... » (v. plus bas, p.36); l'autre de Mme d'Épinay à Rousseau : « Je n'ai point été vous voir... » (*Corr. gén.*, t. II, p. 299); la troisième de Rousseau : « Je voulais vous aller voir... » (*ibid.*, t. II, et t. III, p. 12).

4. Publié, jusqu'à « en présence de mes enfants », avec diverses omissions, dans *Jeun.*, p. 432-433.

5. Var. La fin de la phrase est ajoutée en interligne dans A. — Elle correspond à « la Saint-Louis » substituée à Pâques, dans la lettre de René.

M. de Montbrillant a impatience d'y être, parce qu'il est dans l'engouement des projets de la Saint-Étienne. Je me meurs de peur que cette femme ne fasse à sa terre un mal peut-être irréparable. Je m'étais proposé de déclarer de nouveau à M. de Montbrillant la résolution où j'étais de ne pas faire manger la Saint-Étienne avec mes enfans, ni avec Mlle Durand; mais j'ai réfléchi que cette opposition ne servirait qu'à le butter davantage à ce ridicule arrangement, et qu'en parlant ferme et net à la Saint-Étienne, j'arrêterais une fois pour toutes ses prétentions, d'autant que je la soupçonne d'envier la place de Mlle Durand, et de l'avoir déjà desservie dans l'esprit de mon mari.

En effet, j'ai été il y a deux jours à Montbrillant pour terminer quelques affaires. Je lui ai fait dire, aussitôt mon arrivée, de me venir parler. Elle était à la chasse. Je la vis revenir de loin. Elle avait l'air d'une vraie bohémienne. Cette femme a cinq pieds et demi de haut. Son teint est d'un brun jaune. Ses longs cheveux d'un noir huileux étaient tournés comme un mouchoir autour de sa tête; un grand chapeau de paille les couvrait. Elle avait un cotillon rouge très court, une veste blanche, des souliers d'hommes et des guêtres.

Pauline, que j'avais menée avec moi, en eut une frayeur mortelle. Elle lui présenta, un genou en terre, un lapin qu'elle venait de tuer dans le bois. Cet hommage ne la rassura pas. Je la fis relever, j'envoyai Pauline et Mlle Durand faire un tour de promenade, et je défendis sèchement à Mme Saint-Étienne de faire de semblables simagrées à l'avenir en présence de mes enfans[1].

« Je veux, lui dis-je, qu'ils n'apprennent que par ce que je leur en dirai, ce que c'est qu'honneur, hommage et bassesse ». Elle me répondit un *oui* si soumis, suivi d'un « cela suffit pour la vie; Madame ne me dira pas deux fois la même chose », qui me fit voir que je n'avais rien dit de trop, et que je pouvais continuer ma leçon. « Je compte, Madame, lui dis-je, que vous mangerez seule dans votre chambre. — Madame, Monsieur m'avait fait espérer que j'aurais l'honneur d'être admise à la table de mes petits maîtres... — Non, Madame, cela ne me convient pas. D'ailleurs, mes enfans et Mlle Durand mangeront à l'avenir avec moi, excepté quelques jours où je jugerai à propos de les tenir en retraite. — J'ai vu le temps, me dit-elle en pleurant, où Madame toute petite me traitait autrement... Mais... la fortune change... on le voit bien. — N'attribuez point à votre mauvaise fortune ce qui vous arrive aujourd'hui. Nous savons, vous et moi, à quoi nous en tenir au fond de l'âme; croyez que je le sais aussi bien que vous, et assez pour être sûre

---

1. La citation est coupée sur ces mots. La suite est résumée (*Jeun.*, p. 433) dans cette phrase postiche : « *et je lui fis comprendre que, si elle ne savait pas se tenir à sa place, elle ne resterait pas longtemps chez moi.* »

que vous ne me résisterez sur aucun point que je vous prescrirai..., sans quoi... nous ne resterions pas longtemps ensemble, et il y a quelquefois des suites fâcheuses à de certaines ruptures. »

Elle me regardait en silence, d'un air étonné et curieux, moitié soumis, moitié insolent. Sans paraître le remarquer, je continuai : « Je disais donc que vous mangerez seule dans votre chambre; que je ne veux aucune communication avec mes domestiques, et qu'en un mot vous ne vous mêliez d'autre chose que de ce que M. de Montbrilllant et moi nous jugerons à propos de vous charger; et que vous attendrez nos ordres pour nous rendre compte de votre district. »

Elle fit un soupir qu'elle préparait depuis que je parlais, et me répondit avec hauteur qu'elle saurait se comporter comme il le fallait et comme elle le devait. « Une femme de mon rang ! » dit-elle en s'en allant. « Une femme du rang que vous annoncez, lui dis-je, Madame, ne doit être ni insolente, ni basse. Elle ne se met point à genoux devant un enfant, et elle ne prétend point se mêler des affaires des autres. — Que voulez-vous dire, Madame ? — Que vous avez déjà voulu rendre suspecte Mlle Durand à mon mari; que vos vues me déplaisent; et qu'encore une fois, je vous conseille de vous tenir tranquille. — Moi, Madame ? J'ai dit bonnement par intérêt que je la trouvais trop sérieuse pour être auprès d'un enfant... Je ne crois pas... — Encore une fois, Madame, modérez votre zèle, et laissez-moi ! »

L'après-dîner, j'ai été voir René. Il est certain qu'il a besoin[1] de ma présence. La solitude a déjà fait fermenter[2] sa bile. Il se plaint de tout le monde : Garnier n'est point encore venu[3] le voir; Volx le néglige; Milord Wils l'oublie; Saint-Urbain seulement, M. de Lisieux[4] et moi, avons encore des égards pour lui, dit-il. J'ai voulu les justifier; cela ne m'a pas réussi. J'espère qu'il sera beaucoup plus à Montbrillant qu'aux Roches. Je suis persuadée qu'il n'y a qu'une façon de prendre cet homme pour le rendre heureux : feindre de ne pas prendre garde à lui, et s'en occuper sans cesse[5], et avoir l'art cependant d'éviter comme pour soi-même les

1. Var. *Mém.* II, p. 143 : « J'ai été *il y a deux jours à la Chevrette, pour terminer quelques affaires avant de m'y établir avec mes enfants. J'avais fait prévenir* Rousseau *de mon voyage : il est venu me voir. Je crois qu'*il a besoin, etc. »

Ce qui suit a été publié (*Mém.* II, p. 143-144) jusqu'à « s'en occuper sans cesse », avec des altérations.

2. Var. *Mém.* II, p. 143 : « a déjà *agité* ».

3. Id. : « Diderot *doit toujours aller, et ne va jamais* ».

4. Id., p. 144, omettent ce nom.

5. Les *Mémoires* falsifient gravement le texte, de la façon suivante :

1° Ils ramènent ici, et en le truquant, le paragraphe relatif aux occupations de René que l'on trouvera p. 26 : « [sans cesse]; c'est pour cela que je n'insistai point pour le retenir, lorsqu'il m'eut dit qu'il voulait s'en retourner à l'Hermitage, quoiqu'il fût tard et malgré le mauvais temps. Je lui ai demandé quelles

choses qui lui déplaisent. Car enfin, le but de notre propre bonheur est de rendre nos amis heureux.

[1]Je détaillais hier ce plan à M. Volx et à M. de Lisieux[2], en les priant de me seconder dans l'exécution. Ils se mirent[3] à rire. « Que vous connaissez mal votre René, me dit Volx. Retournez toutes ses propositions si vous voulez lui plaire. Ne vous occupez guère de lui si vous voulez; mais ayez l'air de vous en occuper beaucoup[4]. Parlez de lui sans cesse aux autres, même en sa présence, et ne soyez point la dupe de l'humeur qu'il vous en marquera. » Je ne pus m'empêcher d'être un peu choquée de voir M. Volx se livrer à la satire sur le compte de son ami malheureux. Voilà la première fois que je le vois injuste. Il ajouta : « Au reste, je vous conseille très fort, Madame, de travailler de loin à le détourner de passer l'hiver prochain aux Roches. Je vous jure qu'il y deviendra fou. Mais, cette considération à part, qui ne laisse pas d'être forte, il serait en vérité barbare d'exposer la vieille Éloy à passer six mois sans secours, dans un lieu inabordable par le mauvais temps, sans société, sans distraction, sans ressource; cela serait inhumain. — J'espère qu'il suffira, leur dis-je[5], de lui faire faire cette réflexion pour le déterminer à passer son hiver avec les humains. — Je le souhaite, » me répondit mon tuteur[6].

Comme nous en étions là, on m'annonça un exprès de René. Il s'étoit plaint, la dernière fois que j'avais été le voir, de l'insolence du jardinier, et même il le soupçonnait de friponnerie. Je lui

---

seraient ses occupations. Il me dit qu'il comptait se remettre à copier de la musique; que cela lui procurerait du pain gaiement en l'amusant. « J'espère que vous me donnerez votre pratique et celle de vos amis, ajouta-t-il. Mais avec moi, il ne faut pas être pressé, car je prétends ne copier qu'à mon aise, et quand je n'aurai pas l'esprit de faire autre chose. » Pour commencer, nous lui avons demandé, M. d'Épinay et moi, une douzaine de copies. Dès le lendemain matin, j'envoyai quelqu'un pour avoir de ses nouvelles. Voici la lettre qu'il remit à mon exprès. »

2° L'éditeur des *Mém.* interpole ici une lettre authentique : « Je suis arrivé saucé et à une heure de la nuit... ». BOITEAU la date « août 1756 » (*Mém.* II, p. 144); et P.-P. PLAN (*Corresp. gén.*, II, p. 344) : « De l'Ermitage, fin septembre 1756. » L'original ne porte aucune indication. — Cette lettre est suivie d'une réponse de Mme d'Épinay (*Mém.* II, p. 146 ; réimp. dans *Corresp. gén.*, II, p. 345), dont l'original est inconnu et l'authenticité, douteuse.

1. Le fragment qui suit a été publié, jusqu'à « avec les humains », avec des altérations, dans *Mém.* II, p. 146-147.

2. Les *Mém.* ne mentionnent que « M. Grimm ».

3. *Mém.* II, p. 146 : « Il se mit ».

4. Mme de Montbrillant a déjà dit cela quelques lignes plus haut.

5. *Mém.* II, p. 147 : « répondis-je ».

6. Cf. J.-J. ROUSSEAU : « La coterie holbachique, qui ne me voyait faire aucun voyage à Paris, commençait à craindre tout de bon que je me plusse en campagne, et que je ne fusse assez bon pour y demeurer. Là commencèrent les tracasseries par lesquelles on cherchait à me rappeler indirectement à la ville. » — Les propos que Mme d'Épinay attribue à « Volx » prouvent que, sur ce point du moins, Rousseau ne délirait pas !

avais dit de le mettre à la porte, et je lui avais remis l'argent nécessaire pour le payer. Sa lettre, en me demandant de mes nouvelles, m'annonçait le congé de cet homme donné[1].

Voici ce qu'il me mandait[2] :

« J'ai mieux aimé donner congé à votre jardinier que de vous en laisser le tracas. Cependant, cela ne vous l'évite pas. Il prétend avoir un autre compte avec vous. Je n'ignore pas ce que vous faites pour moi sans m'en rien dire, et je vous laisse faire, parce que je vous aime et qu'il ne m'en coûte pas de vous devoir[3], au moins quant à présent. »

Je lus sa lettre haut. « Eh bien ! Messieurs, leur dis-je, est-ce là le style d'un orgueilleux, d'un ingrat ?... Non, non ! René est singulier; mais c'est un homme droit et bon... — Pas tant que vous, » reprit mon tuteur, en riant. Je vis que leur parti était pris d'exercer ma patience, et je ne dis mot.

En causant avec René la semaine dernière[4], je lui demandai quelles seraient ses occupations. Il me dit qu'il comptait se remettre à dessiner et à peindre à gouache; que cette occupation lui procurerait du pain gaiement en l'amusant. « Si on me fâche, disait-il, j'irai jusqu'à peindre des dessus de porte en camaïeux. Donnez-moi votre pratique pour des papiers d'éventails, me disait-il; M. de Montbrillant pour des écrans, et recommandez-moi à vos amis; mais donnez-moi des pratiques qui ne soient pas pressées, car je prétends ne peindre qu'à mon aise, et quand je n'aurai pas l'esprit de faire autre chose. »

Je lui ai commandé six papiers d'éventails et autant d'écrans. M. de Montbrillant en a demandé aussi quelques-uns.

◇

---

1. Ce paragraphe utilise les indications de la lettre : « Je suis arrivé saucé... » (v. note, p. 25) et des faits connus de la biographie de Rousseau.

2. Le texte de ce billet est le second paragraphe d'une lettre authentique, datée « Ce lundi » [20 septembre 1756], que les *Mémoires* ont reproduite en entier (t. II, p. 147-148); elle est réimprimée d'après l'original dans *Corresp. gén.*, II, p. 342-343.

3. Texte authentique ajoute : « *ce que je ne peux tenir de moi-même* ».

4. La fin du fragment a été utilisée dans *Mém.* II, p. 144, modifiée et « rectifiée » comme il a été dit (v. p.24 , n. 5).

Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux[1].

Me voici établie à Montbrillant, mon cher tuteur, et très en état de vous y recevoir. Si vous êtes homme de parole, je vous attends la semaine prochaine. Vous savez que le séjour de la campagne ajoute toujours à mon bien-être. J'y jouis plus de mes amis, de mes enfans et de moi-même; mais j'ai plusieurs motifs qui m'engageaient à désirer d'y venir goûter quelques momens de repos avant l'hiver[2].

Ma mère devient infirme et se transporte difficilement d'un lieu à un autre. Ici, je puis lui rendre des soins à chaque instant du jour. Il me semble, mon cher tuteur, que je deviens avare de ses jours. Je me reproche les momens où je m'éloigne d'elle; et quand je la retrouve, je la regarde ! je la regarde !... Je la dévore des yeux, je ne puis me rassasier de la voir. Pauline s'avisa de me dire hier qu'elle la trouvait changée. Je m'en étais aperçue, mais je ne voulais point me l'avouer. Le propos de cette enfant me frappa comme une découverte.

A propos d'elle, mon cher tuteur, vous verrez quelques idées que j'ai jetées sur le papier pour servir à Mlle Durand dans l'éducation de Pauline. Je crois que vous les approuverez, parce qu'elles sont prises d'après le caractère de l'enfant et le talent de sa gouvernante. Si j'avais à conseiller Balbi, je me garderais bien de lui parler ce langage[3], ni de donner carrière à ses plates combinaisons. Premièrement, je ne le conseille ni ne le conseillerai jamais, parce qu'on ne fait rien à une bête. Mais Mlle Durand est une tête bien faite, pensante et réfléchissante. Vous ne me croiriez pas si je vous disais que le pauvre Balbi est encore plus plat qu'il l'était il y a huit jours. Ma mère prétend que je me trompe, et qu'il n'a rien acquis. « Mais, dit-elle, la bêtise a ses saillies comme l'esprit, et il est dans un moment saillant. » Quoi qu'il en soit, si ma santé peut être un peu passable cette année, je m'occuperai beaucoup de mon fils. Je lirai et causerai avec lui tant qu'il sera possible.

M. Volx m'a promis de me seconder. Il étudie aussi soigneusement que moi le caractère de mes enfans; nous nous communiquons nos remarques et, d'après nos réflexions, et surtout d'après son avis, je décide la conduite qu'il convient de tenir avec eux. Il ne me reste aucun doute lorsque M. Volx a prononcé. Nous sommes convenus plus d'une fois, vous et moi, mon cher tuteur, que per-

1. Publiée, avec des retouches et des omissions, dans *Mém.* II, p. 149 à 152.
2. Var. A porte (biffé et corrigé) : « venir *m'y fixer de bonne heure* ».
3. Var. *Mém.* II, p. 150, omettent la suite, jusqu'à « sera possible ».

sonne n'avoit l'esprit plus juste, ni le tact plus fin. Entre toutes les obligations que je vous ai à tous deux, je compte pour beaucoup celle de m'avoir appris à me passer des autres, à m'occuper de mes détails domestiques, et à gouverner mes affaires. Il est certain qu'on ne peut vivre longtemps de suite auprès de M. Volx sans sentir accroître en soi l'amour de la vertu.

Je croyais être seule à contribuer au bien-être de René, mais j'ai appris par Mlle Éloy que M. Volx et M. Garnier font à elle et à sa mère quatre cents livres de rente[1]. Concevez-vous l'honnêteté de ce procédé ? Deux hommes qui ont à peine le nécessaire. Volx ne m'en avait jamais rien dit. Chaque jour je découvre quelque nouveau sujet de l'estimer.

Il s'est élevé hier à la promenade une discussion entre lui et René, qui n'était au fond qu'une plaisanterie, René a eu l'air de s'y prêter de bonne grâce; mais il en souffrait intérieurement, ou je suis bien trompée. Il a rapporté à M. de Montbrillant quelques papiers d'éventails et quelques écrans[2]. M. de Montbrillant lui demanda s'il était homme à entreprendre douze dessus de porte en camaïeux, et à les livrer dans deux mois[3]. Il répondit : « Peut-être que oui, peut-être que non; c'est suivant le génie[4], l'humeur et la santé. — En ce cas, dit M. de Montbrillant, je ne vous en donnerai que six à faire, parce qu'il me faut la certitude de les avoir. — Eh bien ! répondit M. René, vous aurez la satisfaction[5] d'en avoir six qui dépareront les six autres, car je défie que ceux que vous ferez faire approchent de l'exactitude et de la perfection des miens. — Voyez-vous, reprit Volx en riant, cette prétention de peintre[6] qui le saisit[7] ? Si vous disiez qu'il ne manque pas une virgule à vos écrits, tout le monde

---

1. Cf. Note du fol. B 18 (verso) : « *Dire que Garnier payait les entretiens des Éloy...* ». Si la mère Levasseur recevait quelque argent de Grimm et de Diderot, Jean-Jacques ne l'a jamais su : « Cette femme, écrit-il, possédait au suprême degré l'art de tirer d'un sac dix moutures, de cacher à l'un ce qu'elle recevait de l'autre, et à moi ce qù'elle recevait de tous. » Que Grimm et Diderot aient parfois versé quelques gratifications aux femmes Levasseur, c'est vraisemblable. Ce qui ne l'est pas, c'est qu'ils lui aient servi ùne rente régulière. — L'extrait suivant d'une lettre du 5 février 1812 de Mme de Vandeul à Meister (*Corresp. inédite de Diderot*, t. II, p. 14, note) peut-il être tenu pour preuve du contraire ? « J'ai vu dans mon enfance cette mère et cette fille [Levasseur] venir tout bonnement dire à mon père qu'elles mouraient de faim, et *mon père leur donnait chaque mois, et encore souvent quand elles venaient demander. Le baron d'Holbach en faisait autant, aussi M. Grimm ;* et en vérité sûrement, c'était bien dans l'intention de faire plaisir à cet animal sauvage [Rousseau]. »
2. *Mém.* II, p. 151 : « *les copies qu'il avait faites pour lui* ».
3. Ibid. : « *à lui en livrer encore autant dans quinze jours* ».
4. Ibid. : « la *disposition* ».
5. Var. A : « la *certitude* » (biffé et corrigé).
6. *Mém.* II, p. 151 : « de *copiste* ».
7. Ibid. ajoute : « *déjà ?* ».

en serait d'accord, mais je parie qu'il y a bien quelques feuilles ou quelques queues de travers dans vos écrans[1]. » Tout en riant et en parlant, René rougit, et rougit plus fortement encore quand, à l'examen, il se trouva une rose éclairée à contre-jour[2]. Il resta pensif et triste le reste de la soirée, et il est retourné ce matin aux Roches, sans mot dire, par une pluie effroyable[3].

[4]M. de Ménil et la comtesse de Lange sont venus hier souper avec nous. Elle a eu presque une scène avec M. de Montbrillant au sujet de la Saint-Étienne. Cette créature s'est avisée, de son autorité, d'empêcher le cocher de ma belle-sœur de mettre ses chevaux dans l'écurie, sous prétexte qu'ils ont peut-être quelque maladie inconnue, et qu'il ne faut pas non plus que d'autres cochers que ceux de la maison aient leurs entrées dans l'écurie.

Il eut beau lui représenter que c'était son usage d'après notre consentement; elle n'en voulut pas démordre. Il lui dit qu'il allait venir me demander mes ordres; elle eut l'insolence de lui répondre que ce district ne me regardait pas. Cette discussion arriva jusqu'à nous, et mon mari eut la platitude de donner raison à la Saint-Étienne et d'envoyer les chevaux de sa sœur au cabaret. Mme de Lange fut très piquée dans le premier moment; mais, plus sensée et plus honnête que son frère, elle se vengea en le persiflant. « Enfin, lui dit-elle, comme il faut rendre le bien pour le mal, mon frère, la première fois que vous viendrez me voir, je vous promets, si vos chevaux veulent se donner la peine de monter, de leur offrir ma chambre pour se reposer. — J'approuve cet arrangement, répondit M. de Ménil, à condition que vous enverrez leur maître à l'écurie. »

M. de Montbrillant, pour s'excuser, essaya de faire sentir l'importance de ne pas compromettre l'autorité qu'il voulait qu'eût la Saint-Étienne sur tous ses gens. Nous prîmes la liberté de combattre ce projet, et nous lui prédîmes qu'il ne garderait pas un domestique, et qu'il n'en trouverait même pas de bons sous cette condition. Son engouement l'aveugle; il faut que l'expérience le détrompe.

Mandez-moi, mon cher tuteur, si nous aurons bientôt le plaisir de vous voir.

◇

---

1. *Mém.* II, p. 151 : « quelques *notes de transposées dans vos copies* ».
2. Ibid. : « que *M. Grimm avait raison* ».
3. Ibid., p. 152, omettent les quatre derniers mots. — Parison, dans sa prétendue restitution, a été logiquement amené à « rectifier » les détails pour conserver au récit « un air de vérité historique ». (Cf. Frederika Macdonald, *La Légende de J.-J. Rousseau*, p. 140-141).
4. La fin de cette lettre est omise des *Mémoires*.

Suite du Journal[1].

Comme je n'ai point entendu parler de René depuis deux jours, j'ai envoyé savoir de ses nouvelles. Il s'est contenté de me faire dire qu'il avait une besogne en tête, qui l'empêchait de me répondre. Pas un mot de sa santé; d'où je conclus qu'elle est bonne.

Pendant que j'envoyais aux Roches, la petite Éloy est venue m'apporter trois écrans. Elle prétend que René a l'âme malade, et que sa santé s'en ressent. Elle me paraît redouter, autant pour sa mère que pour René, le séjour des Roches pour l'hiver. Elle prétend qu'on ne le déterminera jamais à retourner à Paris, mais qu'il consentirait plutôt à passer les mois les plus durs au Petit-Montbrillant[2]. « Au moins, dit-elle, nous serions tous plus à portée des secours, et nous serions moins exposés à la rigueur de la saison. »

M. Volx, Saint-Urbain et moi, nous sommes convenus de tout employer pour engager René à quitter les Roches cet hiver.

Le soir.

Est-ce imprudence, sottise ou légèreté, qui a porté M. de Montbrillant à nous confier l'impertinence que René lui a faite, le soir, et à ses maîtresses ? « Cela est inouï ! J'ai été me promener aux Roches, nous a-t-il dit; rien n'est comparable à la folie de votre hermite. Cela va jusqu'à l'impertinence. Imaginez que je lui ai mené deux dames pour qui je l'ai fait travailler. Elles étaient curieuses de voir cet homme bizarre. Il se promenait devant sa porte. Il m'aperçoit le premier; il vient à moi, le bonnet à la main; il voit ces dames; il nous salue, remet son bonnet, tourne le dos, s'en va, et court encore. Y a-t-il rien de plus fou ? — Pourquoi ? lui répondit Ménil; il y a tant de gens qui craignent les *roses*, il est peut-être du nombre ? — Ah ! je comprends, dis-je alors, que, s'il est fou, sa folie est celle d'un honnête homme[3]. »

Je reçois votre petit billet, mon cher tuteur. Puisque vous ne

1. Publiée, avec les rectifications nécessaires, dans *Mém.* II, p. 152-153.

2. Le « Petit-Montbrillant », c'est le château de la Briche. — Les *Mém.* ont néanmoins transposé par « La Chevrette » :

3. Cf. la Note 135 du folio B 18 (verso) : « *M. de Montbrillant va aux Roches avec les Farcy. René le salue, remet son bonnet, tourne le dos, et s'en va. C'est M. de Montbrillant* [qui] *le raconte. — C'est, lui répond Mme de Montbrillant, la folie d'un honnête homme.* » (Farcy fut un des noms de galanterie de l'une des demoiselles Verrières).

venez pas, je vous envoye ma lettre à Mlle Durand, et j'attends votre réponse[1].

◇

MADAME DE MONTBRILLANT A MADEMOISELLE DURAND[2].

Les réflexions que vous faites, Mademoiselle, sur le caractère de ma fille sont très judicieuses et me confirment dans l'opinion que j'avais prise de vous lorsque je vous l'ai confiée. Les avis que j'aurais à vous donner sur son éducation ne sauraient être l'affaire d'une lettre; mais, puisque ma mauvaise santé m'interdit de m'occuper sans cesse de mes enfans, je me bornerai du moins[3] à quelques règles générales que je vous prie de bien observer, me réservant de décider[4] sur les cas particuliers, à mesure qu'ils se présenteront.

Je veux que ma fille se lève toujours de bonne heure; qu'une courte prière, aussitôt son lever, soit sa première occupation[5]. Faites-lui envisager sa toilette comme une sujétion nécessaire, dont on ne saurait se débarrasser trop promptement, et faites en sorte que ce ne soit pas pour elle le temps le plus agréable de sa journée, ce qui vous sera facile en y mettant un peu de sérieux et ne lui permettant point de s'en distraire par rien qui puisse l'amuser[6].

Dès qu'elle sera habillée, employez une demi-heure à lui faire lire son catéchisme[7], ou l'explication de l'Épitre et de l'Évangile,

---

1. Les *Mémoires* omettent cette dernière phrase.

2. Cette lettre ne figure pas dans les *Mémoires*, d'où la phrase qui l'annonce (v. note 1 ci-dessus) a été omise. C'est la « Lettre à la Gouvernante de ma fille » datée de 1756, que Mme d'Épinay avait publiée dès 1758 dans *Mes Moments heureux* (Éd. CHALLEMEL-LACOUR, 1869, p. 35 à 49).

Cf. la Note marginale du folio B 18 (verso) : « *Mettre partout quelque chose des enfans, de leur éducation*, etc. »

Le ms. des Archives présente une lacune s'étendant depuis le début de cette lettre jusqu'à la fin du fragment de Journal qui se termine par « je suis [honteuse] d'avoir ajouté foi à ses visions » (v. plus loin, p. 42).

Comme le 131e cahier, qui s'achève par l'annonce de la lettre à Mlle Durand, est composé de plusieurs cahiers réunis, il est possible qu'un autre cahier, leur faisant suite, ait été perdu dans le groupage.

3. VAR. (*Mes Moments heureux*, 1758) : « Les avis que j'ai à vous donner sur l'éducation *de ma fille, d'après une longue étude de son caractère, ne sont pas, Mademoiselle*, l'affaire d'une lettre *ni d'une conversation*. Je me bornerai *donc*, etc. »

4. VAR. (1758) : « de *causer avec vous* ».

5. ID. « tous les jours *à huit heures, qu'elle fasse aussitôt ses prières ordinaires du matin, auxquelles vous joindrez celles que je vous donnerai pour elle.* »

6. ID. : « *Elle déjeunera ensuite et fera* sa toilette. *Le tout doit être fini au plus tard à dix heures.* »

7. ID. : « *elle lira pendant* une demi-heure, ... ».

ou[1] quelqu'autre morceau de morale chrétienne. Vous lui permettrez de l'interrompre tant qu'elle voudra, surtout si c'est par des questions ou des observations relatives à la lecture. Si, au contraire, elle s'interrompt par l'ennui que lui cause cette occupation, il faudra tâcher de la ramener avec beaucoup d'amitié. Faites-lui sentir que chaque chose doit avoir son temps; que, comme elle trouverait fort déplacé, quand elle est occupée de sa poupée, qu'on l'interrompît par des questions sérieuses, de même elle serait très répréhensible de chercher des amusemens lorsqu'elle est occupée de ses devoirs. Si vous ne pouvez la fixer par ce raisonnement, il ne faut point lui faire quitter le livre; cela doit être regardé comme une punition, et réservé pour la dernière extrémité. Ayez plutôt soin, sans qu'elle s'en aperçoive, de vous prêter à ses distractions, soit par quelques questions sur la lecture même, soit en lui contant quelques faits qui y aient rapport, afin de lui ôter l'ennui et l'uniformité de ses leçons, et surtout l'occasion de se livrer à l'entêtement et à l'humeur. Si aucun de ces moyens ne réussit, gardez-vous de la gronder; car, sans compter que cela aurait un effet tout à fait contraire à nos vues, c'est que cela n'en vaut pas la peine, et qu'une fille a du temps de reste pour apprendre.

Il faudra consacrer une ou deux heures de la matinée à la promenade, quand le temps le permet[2]. Là, tout en causant, tâchez d'exciter et d'entretenir en elle cette curiosité qui est si naturelle aux enfans, et qui leur apprend plus, si on sait la mettre à profit, que tous les maîtres ensemble. Pour cela, il faut lui faire des questions à propos, et lui donner occasion d'en faire à son tour. Il ne faut pas la blâmer quand elle dit une chose fausse; mais, sans pédanterie, la convaincre du contraire par le raisonnement, par l'évidence, et non par les préceptes et les maximes. C'est surtout aux yeux des enfans qu'il faut parler, encore plus qu'à leur esprit.

Apprenez-lui à admirer les beautés de la nature; à voir travailler les insectes, par exemple. Les petites choses sont plus à la portée des enfans[3], et, insensiblement, par ces moyens on leur apprend à connaître tout ce qu'il y a de grand et de profond dans l'ordre établi dans la nature. Qu'elle s'accoutume à être attentive à ces objets[4], si dignes d'être admirés et si négligés dans l'éducation ordinaire. Qu'elle soit sensible au plaisir de secourir un animal qui souffre. Ce sera en la rapprochant d'elle-même par les réflexions, en lui fai-

1. VAR. (1758) : « *soit...*, *soit...* ».
2. ID. : « *A cette lecture d'une demi-heure*, il faudra consacrer *une heure entière, tant pour les interruptions que pour la laisser reposer et la mettre en état de commencer à écrire une ou deux pages de suite, suivant la grandeur du papier.*
« *Dans l'intervalle qui peut rester jusqu'au dîner, il faudra la promener*, quand, etc. »
3. ID. : La suite de la phrase manque dans le texte imprimé.
4. ID. : « *à ces sortes* d'objets ».

sant sentir la joie qu'elle aurait d'être soulagée dans sa peine, qu'on pourra lui faire connaître le bonheur d'être sensible et compatissante. C'est le chemin à la vertu et à l'humanité.

Je vous demande en grâce, Mademoiselle[1], qu'une bonne action ne soit jamais pour elle sans récompense; mais il faut lui faire sentir que la plus agréable et la plus douce de toutes, est la satisfaction qu'on éprouve d'avoir bien fait. C'est en conséquence de ce principe qu'il faut partir quand elle a donné quelque preuve de sensibilité ou de générosité, ou d'autres vertus qui partent du cœur; lui montrer, par toutes vos manières, le plus grand contentement; lui passer dix fautes pour un seul de ces mouvemens, et nous l'amener comme en triomphe.

Le contraire, mot pour mot, quand elle aura marqué de la cruauté, ou de l'insensibilité, ou quelque penchant qui, à la longue, pourrait dégénérer en vice. Si le temps ne permet pas la promenade du matin, il faut l'occuper[2] à quelque ouvrage convenable à son sexe : broderie, linge[3], etc. Il faut en avoir toujours plusieurs[4] à choisir, afin qu'elle s'accoutume à ces occupations sans ennui. Rien ne détruit tant les fantaisies, que de savoir les prévenir dans les choses indifférentes.

Depuis le dîner jusqu'à quatre ou cinq heures[5], vous la tiendrez auprès de ma mère et de moi[6] et vous aurez soin, dès le matin, de lui faire une fête des soins et des devoirs qu'elle nous rendra. Tous les enfans sont accoutumés à être amusés par leurs parens; et de cet abus naît, selon moi, l'indifférence qu'ils ont pour eux dans leur vieillesse. Ce n'est pas par les paroles qu'il faut leur apprendre ce qu'ils leur doivent, c'est par leurs actions, et elles doivent être conséquentes au respect qu'on leur prêche et qu'on ne saurait trop tôt leur inspirer[7].

Dans l'après-dîner, vous l'occuperez à l'étude de l'histoire et de la géographie, sans lui rien faire apprendre par cœur. Vous lui expliquerez les principaux événemens d'un règne[8]. Le lendemain, à pareille heure, vous la prierez de vous conter à son tour ce que

---

1. VAR. (1758) : « *Il faut aussi lui faire sentir* qu'une...
2. ID. : « *la faire travailler jusqu'au dîner à...* ».
3. Ce mot fait défaut dans le texte imprimé.
4. ID. : « *cinq ou six* ».
5. ID. : « quatre *heures du soir* ».
6. ID. : « *je la garderai auprès de moi* »
7. ID. : « *Depuis quatre jusqu'à cinq, vous choisirez un chapitre ou deux de son catéchisme pour lui conter, en causant et sans livre, ce qu'il contient. Faites-la cesser dès aujourd'hui de l'apprendre par cœur...* [...] *Cette heure sera partagée également entre le catéchisme historique et dogmatique.*
8. ID. : « *Depuis cinq heures et demie jusqu'à six heures et demie, vous causerez avec elle sur l'histoire. Pendant une demi-heure vous lui expliquerez à peu près les principaux événements d'un règne ; l'autre sera employée à la géographie, dont il faudra lui donner une idée sans lui faire rien apprendre par cœur.* »

vous lui aurez dit la veille. Si elle n'en a rien retenu, il faut recommencer les mêmes choses, et les lui faire répéter sur-le-champ.

En général, Mademoiselle, il faut que vous conceviez bien ce que vous voulez qu'elle sache; à force d'en causer et de la questionner sur ce que vous lui aurez dit, elle le retiendra à la fin bien mieux, et d'une manière moins ennuyeuse. Durant ces conversations, faites-lui prendre[1] son ouvrage pour la fixer machinalement auprès de vous.

Mais comme il faut lui exercer sa mémoire, vous lui apprendrez quelques morceaux de poésie ou de prose agréables, qui soient à sa portée. Je ne veux point de contes de fées, parce qu'il ne faut point lui mettre d'absurdités dans la tête; et, par une raison toute contraire, j'exclus les *Fables* de la Fontaine, parce qu'elle est trop jeune pour les entendre. M. Volx et moi nous pourrons vous aider dans le choix des morceaux que vous lui ferez apprendre[2].

Mais ce que je vous recommande très particulièrement, Mademoiselle, c'est de lui faire faire tous les soirs un examen[3] moral et exact de tout ce qu'elle aura fait dans la journée et, pour qu'elle s'y accoutume et qu'elle en tire quelque fruit, vous le ferez avec elle. Surtout ayez soin de rapporter adroitement les momens de peine qu'elle aura pu avoir aux fautes qu'elle aura pu faire[4]. Il faut qu'elle soit couchée, au plus tard, à dix heures[5].

Toutes les heures de ses occupations doivent être fixes et réglées, avec l'attention seulement de destiner à chaque chose le double temps qu'il y faudrait, afin de bannir toute gêne, comme je l'ai déjà dit. L'écriture ne doit point être oubliée dans le nombre de ses occupations[6].

En général, sur tout ce que la raison, l'usage du monde et l'envie de plaire corrigent avec le temps, je ne veux point de punition; pas même de réprimande[7], mais de simples avertissemens donnés avec le ton de l'intérêt et de l'amitié. Ne lui dites rien, ou parlez-lui du moins légèrement sur sa contenance, sur sa mauvaise grâce[8], etc.,

---

1. Var. 1758 : « *vous pouvez lui faire* ».
2. Id. : « vous lui apprendrez] *depuis cinq heures jusqu'à cinq heures et demie des scènes de comédie, des fables ou autres morceaux que je choisirai. Si elle a, le matin, quelques moments de reste et de la bonne volonté, on pourra aussi les employer à cette étude, qui deviendra une récréation pour elle, si vous voulez vous donner la peine d'apprendre avec elle comme à l'envi. Rien n'est si aisé que d'exciter son émulation.* » — [Cet alinéa précède, en 1758, le texte reproduit dans la note 8 de la p. 33.]
3. Id. « *A neuf heures précises, elle soupera après avoir fait ses prières ordinaires ; ensuite de quoi* [un examen ...] ».
4. Cette phrase est omise du texte imprimé.
5. Var. (1758) : « dix heures *et demie* ».
6. Id. Paragraphe omis du texte imprimé.
7. Id. La fin de la phrase est supprimée.
8. Id. ajoute : « *sur son étourderie* ».

et ne lui en parlez jamais devant le monde[1]. Quand elle aura quinze ans, elle saura se tenir et marcher de reste. Enfin, ne lui parlez des choses d'usage que par manière de conversation[2].

Quant aux défauts essentiels, qui pourraient faire craindre pour son caractère et pour son bonheur, vous savez comme il faut s'y prendre. Si vous êtes seule avec elle, lorsqu'il lui arrive de tomber dans une faute grave, faites-lui sentir par tous les raisonnemens que vous pourrez rapprocher de son âge[3], combien il est humiliant et dangereux pour une fille bien née de se trouver dans une telle[4] situation. Malgré ses réflexions, elle y retombera. Si cela lui arrive en présence des autres, contentez-vous d'un coup d'œil. Ensuite, quand vous vous retrouverez seules, soyez sérieuse, mais ne la soyez que dans ce cas. Montrez-lui tout l'extérieur de quelqu'un qui a du chagrin; ne lui dites d'ailleurs mot, et voyez-la venir. Prenez garde surtout de ne pas mettre de la sécheresse à la place du sérieux. Elle est sensible, et elle vous aime. Elle finira par demander[5] ce que vous avez. Sans la gronder, dites-lui qu'en effet vous avez de la peine; laissez-lui en demander le sujet plus d'une fois, et avouez-lui enfin qu'elle seule en est la cause. Elle voudra savoir comment; alors vous lui direz que vous n'avez pu voir sans la plus vive douleur l'impression qu'a faite sur tout le monde le défaut dont vous aurez à la reprendre. Dites-lui que la crainte de le faire remarquer à ceux à qui, par bonheur pour elle, il pouvait être échappé, avait à peine suffi pour vous empêcher de lui répéter tout haut ce que vous lui avez déjà dit sur ce sujet; que ce défaut est capable de lui corrompre le cœur, d'effacer ce qu'il peut y avoir de bon en elle, et de la perdre dans le monde; que votre tendre attachement pour elle[6], et le peu de cas qu'elle fait de vos représentations, vous pénètrent d'affliction; qu'elle laisse sans fruit les germes de vertu qui sont en elle[7], tandis que vous et moi nous lui donnons inutilement les moyens de les cultiver, etc. Si enfin une troisième récidive vous force à employer les punitions, qu'elles portent toujours sur ce que vous voulez qu'elle chérisse le plus[8].

En général, pour les choses essentielles, mais qui sont purement extérieures et de convention dans le monde, inspirez-lui l'amour de sa réputation et la crainte du public; mais ne lui inspirez jamais

---

1. Var. (1758) ajoute : « *pas même devant moi* ».
2. Id. Cette dernière phrase fait défaut au texte imprimé.
3. Angélique d'Épinay étant née le 1er août 1749, la jeune personne au profit de laquelle sont édictés les avis ci-dessus était âgée de sept ans.
4. Var. (1758) : « *pareille* ».
5. Id. : « Elle *vous demandera* ».
6. Id. Le passage « et de la perdre... pour elle » fait défaut.
7. Le *ms.* porte : « elles laissent... en elles ». C'est une étourderie de copiste.
8. Var. (1758) : la dernière phrase fait défaut.

ni crainte ni envie de plaire ou de déplaire par ses démarches[1] à une telle personne en particulier.

Sur les vices, ne lui apprenez à redouter que sa propre conscience, et à ne désirer pour récompense de ses vertus, que la douceur inexprimable d'être sans reproche à ses propres yeux[2].

Voilà, Mademoiselle, quelques principes que je vous prie de suivre. Vous voyez que le but de mon éducation est d'élever l'âme de mon enfant[3]. Nous entrerons en explication sur les détails suivant l'occurrence. Souvenez-vous qu'il est à désirer que vous n'ayez jamais tort avec elle, mais que je ne veux pas cependant qu'on la trompe[4].

Quant à l'instruction, je conviens[5] que, pour alléger le travail de ma fille, j'en exige beaucoup de vous. Il faut causer continuellement et tirer parti de tout pour lui former le cœur.

Voilà l'essentiel. L'esprit ira tout seul; ou, si les progrès en sont lents, ils seront du moins sûrs et solides. Les sots entêtés de leurs vieux préjugés diront peut-être que nous n'y entendons rien. Laissez-les dire; un jour à venir[6], elle et son mari nous remercieront.



M. René a Madame de Montbrillant[7].

Je commence à être bien inquiet de vous, Madame. Voici la troisième[8] fois de suite que je vous écris sans réponse[9]. Je ne mérite ni cette négligence de votre part, ni le reproche que vous m'avez

1. Var. (1758). Ces trois derniers mots sont manquants.
2. Id. Ici se lit la phrase : « Ne lui parlez des choses d'usage que par manière de conversation. »
3. Id. Cette phrase fait défaut.
4. Id. Cette phrase fait défaut.
5. Id. : « *vous voyez* ».
6. Id. Ces quatre mots font défaut.
7. Ce texte factice est composé de fragments empruntés à une lettre authentique où Rousseau mentionne un message reçu de Tronchin et déclare « n'être pas non plus décidé sur le voyage de Genève ». En considération de quoi, Parison, qui reproduit le texte authentique, l'a replacé beaucoup plus haut (voir *supra*, p. 22, n. 3), à sa place chronologique dans la série des événements des prétendus *Mém.* — L'original (coll. Rochambeau) a été publié dans la *Corresp. gén.*, t. II, p. 261-262, sous la date : « Ce mercredi 16 » [*mars* 1756]. — Selon H. Guillemin (*Annales*, XXIX, p. 148), cette lettre serait en réalité du 16 février 1757.
8. Texte authentique : « *la quatrième* ».
9. Id. : « *et moi qui n'ai jamais manqué de vous répondre depuis votre retour à Paris*, je ne mérite... ».

fait de la mienne, le surlendemain de mon retour[1]. Faites-moi dire au moins que vous vous portez bien, afin que je ne sois plus alarmé et que je me contente d'être en colère...

Je réouvre ma lettre[2] en recevant la vôtre[3]. Vous m'apaisez aux dépens de ma tranquillité. J'aurais bien des choses à vous dire[4], mais Dieu sait quand... Vos exprès sont toujours pressés, et il est difficile d'avoir des conversations tranquilles dans les courts intervalles que j'ai à passer près de vous. Je vous jure que je vous ferais volontiers mettre à la Bastille pour assurer votre tranquillité[5], si j'étais sûr d'y pouvoir passer six mois avec vous tête-à-tête. Je suis persuadé que nous en sortirions tous deux plus vertueux et plus heureux[6].

Au reste, ne vous tracassez point l'esprit de chimères[7] et perdez celle de remédier à des malheurs auxquels vous ne pouvez rien. Livrez-vous aux sentimens honnêtes de votre bon cœur, et en dépit de vos systèmes, vous serez heureuse. Les maladies même ne vous en empêcheront pas.

Ne soyez point inquiète de ma santé; j'ai cru avoir répondu à votre premier billet que j'étais arrivé saucé, mais sans accident. Je vous remercie de votre inquiétude[8].

◇

La lettre qui suit était partie tandis que René écrivait la sienne.

MADAME DE MONTBRILLANT A M. RENÉ[9].

Je n'ai point été vous voir, mon hermite. Je ne vous ai point écrit, parce que j'ai eu des affaires par-dessus la tête, des tracasseries

1. VAR. Les cinq derniers mots sont postiches. Par contre, le texte authentique ajoute : « *Tranquillisez-moi, je vous en prie*, et... ».
2. TEXTE AUTHENTIQUE ajoute : « *écrite et cachetée* ».
3. ID. ajoute : « *et le moulin* ».
4. ID. poursuit : « mais vos exprès *m'obligent de renvoyer tout cela à un autre temps*. Je vous jure... »
5. VAR. Ces quatre derniers mots sont postiches.
6. Suivent, dans l'original, deux paragraphes (omis ci-dessus) concernant un dîner pour le mardi suivant, une visite promise par Diderot; une lettre reçue de Tronchin et sa transmission à Deleyre.
7. VAR. La fin de la phrase est postiche.
8. Cet alinéa apocryphe répond à l'ajouté : « ... par une pluie effroyable » de la p. 29 (note 3). — Cf. la Note du folio B 18 (verso) : « *Expliquer le sujet de a lettre de René :* je commence à être inquiet. »
9. Publié dans *Mém.* II, p. 142-143, moins une longue omission; et réimprimé

domestiques, des misères insupportables[1]. La Saint-Étienne bouleverse toute la maison; trois domestiques sont déjà sortis depuis huit jours, par rapport à elle. J'ai eu bien de la peine à soustraire les miens de sa tyrannique domination. N'est-il pas bien cruel qu'une pareille espèce vienne mettre le trouble chez moi, et nous ôte la tranquillité domestique ? M. de Montbrillant n'entend point raison sur cet article. Je ne comprends rien à cet aveuglement. Jusqu'à présent, elle n'a fait que du bruit et nul profit; je vois beaucoup de projets, et nulle exécution. Vous me direz ce que je me suis dit vingt fois : « Laissez-la faire, et ne vous en mêlez pas ! » Mais je ne saurais laisser faire des injustices sous mes yeux sans m'y opposer. Le bonhomme Le Bel gémit et craint de se trouver aussi la victime de cette créature. Jusqu'à présent, cependant, elle n'a encore osé s'adresser à lui.

J'ai vraiment bien un autre tourment : c'est que ma mère se met à gâter mes enfans plus que jamais, de sorte que je me trouve forcée de jouer avec eux un rôle plus sévère que je ne le voudrais. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que mon fils pressent le goût de dissipation et de frivolité qui domine son père; cet instinct est bien singulier et m'alarme. Nous causerons un peu sur ces objets la première fois que nous nous verrons. Vous ne voulez pas absolument me dire comment va votre santé, ni si vous ne vous êtes pas trouvé incommodé de votre fatigue de l'autre jour.

Bonjour, l'hermite. Vous verra-t-on bientôt ?

[2] *Je ne répondis point à Mme de Montbrillant sur l'avis qu'elle m'avait demandé en m'envoyant sa lettre à Mlle Durand, parce que j'allai passer huit jours au Petit-Montbrillant. Cette lettre me parut charmante, et je ne jugeai pas qu'il y eût une syllabe à y changer*[3].

Tandis que j'étais à Montbrillant, M. Garnier écrivit à M. Volx pour le prier de venir passer huit jours avec lui[4] *à Paris pour revoir ensemble un ouvrage qu'il venait de finir*[5] *et qu'il ne voulait pas livrer à l'impression sans son avis et celui de René. M. Volx, qui s'était promis de jouir paisiblement du reste de l'automne, proposa à M. Garnier, sous le bon plaisir*

(original inconnu) dans la *Corresp. gén.*, II, p. 299-300, sous la date présumée « Été 1756 ». — Ad. Legros, dans l'une de ses études inédites, propose de dater cette lettre : « 16 septembre 1756 ».

1. *Mém.* et *Corresp. gén.* omettent la suite, jusqu'à « un autre tourment », pour reprendre : « *Mais la chose qui me* tourmente *le plus*, c'est que ma mère se met à gâter... »

2. Publié, avec des altérations et des omissions, dans *Mém.* II, p. 153-154.

3. Ce paragraphe est omis des *Mém.* II, p. 153.

4. Var. *Mém.* II, p. 153 : « pour lui demander s'il ne pourrait pas faire un voyage à Paris. »

5. *Le Fils naturel*, qui sera joué et publié l'année suivante.

de Mme de Montbrillant, de venir passer chez elle les huit jours qu'il lui demandait. René s'y serait rendu. L'ouvrage aurait été revu gaiement, et Mme de Montbrillant aurait fait connaissance avec un homme qu'elle regardait avec raison[1] *comme le génie le plus profond du siècle*[2].

M. Garnier se défendit de cette proposition, je pourrais dire avec effroi. M. Volx en fut piqué et affligé, parce qu'il sentit que les impressions que lui avait données Desbarres n'étaient point du tout effacées. Il soupçonna même René de les entretenir. Il m'en parla ; mais j'étais alors si éloigné de croire René coupable de fausseté, que je fis mes efforts pour détruire ce soupçon dans l'esprit de M. Volx. J'y réussis d'autant plus aisément qu'il n'est point défiant, et que je n'ai jamais connu d'homme qui fût plus malheureux des torts des autres. Il dissimula à Mme de Montbrillant le motif du refus de Garnier, et il fut convenu que ces messieurs feraient un dîner chez René, que l'ouvrage y serait porté, que Volx l'emporterait à Montbrillant et le lirait à tête reposée, et qu'on ferait ensuite un second dîner aux Roches pour résumer les avis. Garnier demanda que M. Barsin fût admis à ces séances. Il vint en conséquence passer quelques jours au Petit-Montbrillant.

[3]*A peu près vers le même temps, M. Volx se trouva obligé par un arrangement de sa famille à sacrifier pour une année le peu de revenus que son patrimoine lui procurait. M. Garnier se chargea pour cette année de la pension entière qu'ils payaient entre eux deux à Mme Éloy à l'insu de René, ce qui le força à une plus grande économie et à faire souvent les voyages de Paris aux Roches à pied*[4]. *Mme de Montbrillant, qui le sut, prit souvent prétexte d'avoir à envoyer sa voiture à Paris à vuide, ou à la faire revenir à Montbrillant afin que Garnier*[5] *pût en profiter sans lui en avoir obligation.*

◇

Suite du Journal[6].

Ce qui vient de m'arriver est si singulier et si complètement ridi-

---

1. *Mém.* omettent ces deux mots.
2. Ainsi, en automne 1756 Mme d'Épinay n'a pas encore rencontré Diderot.
3. Ce dernier paragraphe est omis des *Mém.* II, p. 154.
4. Cf. la Note du fol. B 18 (verso) : « *Dire que Garnier payait les entretiens des Éloy, ce qui fait qu'il n'avait plus de quoi aller voir René.* » — Cf. une lettre de Diderot à Rousseau, écrite à cette époque (*Corresp. gén.*, III, p. 24) : « ... Je partirai pour l'Hermitage. Je partirai à pied... Ma fortune ne me permet pas d'y aller autrement. »
5. Le nom est resté en blanc sur le ms. C. — Le ms. A présente ici une lacune (v. plus bas, p. 43, note 1) qui interdit le contrôle par recoupement.
6. Publié, avec des retouches, dans *Mém.* II, p. 154 à 158, sous la date : « Automne de 1756 ».

cule, que j'aurais plus d'envie de l'oublier que d'en constater ici le souvenir; au moins vais-je sacrifier mon amour-propre à votre amusement, mon cher tuteur.

Barsin était à Montbrillant lorsque vous en êtes parti, comme vous savez, et faisait, conjointement avec M. Volx, la révision de l'ouvrage de Garnier. Ils n'étaient pas toujours du même avis; comme leurs discussions se passaient souvent en ma présence, je puis répondre de la douceur et de l'honnêteté avec laquelle Volx défendait son avis; mais il ne cédait point[1]. Il est certain que presque toutes les objections de Barsin étaient petites et puériles. Il y a quatre jours que, nous promenant seuls, il me demande si je savais ce que M. Volx avait contre lui. Je lui dis que je ne m'étais pas aperçue qu'il eût rien ni contre lui, ni contre personne, et je lui disais vrai. Il m'assura qu'il le voyait depuis quelque temps de mauvais œil ; qu'il jetait[2] des propos de temps en temps, indiscrets à la vérité, mais fort durs; et que, s'il continuait, il s'en expliquerait avec lui. Il ajouta qu'il me les ferait remarquer avant de lui en parler. Je crus que leurs différentes opinions sur la besogne dont ils étaient chargés étaient peut-être la cause de cette petite aigreur qui m'avait échappé. Comme elle était[2] terminée, que M. Volx était allé la reporter, et que je savais qu'il avait de l'amitié pour M. Barsin, je crus que tout serait dit; je me mis peu en peine des suites; je le rassurai cependant de mon mieux, et je n'y pensai plus.

M. Volx revint le soir, fort tard. Il était las; il faisait mauvais temps; il avait eu froid en route; au moyen de quoi il fut assez silencieux. D'ailleurs, voulant causer avec moi, qu'il n'avait pas vue depuis deux jours, il m'engagea à nous retirer de bonne heure, pour passer une heure[3] dans mon appartement avant de rentrer dans le sien. Cela me parut tout aussi simple que cela l'était en effet; mais Barsin s'attribua son silence, son malaise, et même je crois le froid qu'il avait ressenti en route.

Le lendemain, qui était hier, Barsin ne vint point au déjeuner et fit dire qu'il était malade. Nous allâmes le voir; il nous dit qu'il n'avait pas dormi de la nuit, qu'il avait mal aux nerfs, et ne s'était pas senti assez bien pour paraître de si bonne heure. M. Volx était fort gai; il le plaisanta sur sa mélancolie, ce qui était le ton ordinaire lorsque nous le voyions malade. La gaieté de M. Volx le remit un peu.

Nous sortîmes pour le laisser habiller; il nous promit de nous rejoindre dans le salon, à l'heure ordinaire. En effet, à midi il descendit. M. Volx jouait aux échecs avec Saint-Urbain; je travaillais

1. Var. *Mém.* II, p. 154 : « sans cependant y renoncer ».
2. Id. : « qu'il laissait échapper ».
3. Id., p. 155 : « cette revision ».
4. Id. : « quelques instants ».

auprès d'eux. M. Barsin, au bout d'une demi-heure, me proposa de faire aussi une partie. J'y consentis, et il plaça la table à l'autre bout du salon. Dès que j'y fus établie : « Avez-vous entendu, me dit-il, comme M. Volx me traite ? — Moi ? lui dis-je, je n'ai rien entendu du tout. — Ah ! certainement, reprit-il, c'est que vous n'y avez pas fait d'attention... M. de Saint-Urbain l'a même remarqué, car il m'a regardé et en a rougi pour moi. Écoutez... Tenez ! voyez-vous comme il regarde en-dessous de ce côté-ci ? — Mais, repris-je, un peu inquiète cependant de l'autorité de Saint-Urbain qu'il me citait, il a la vue basse, et voilà ce qui lui donne cet air auquel il n'ajoute sûrement aucune intention. »

Dans le moment, M. Volx nous dit : « Vous vous mettez bien loin; vous ne voulez pas apparemment que nous jugions des coups. — C'est par modestie, lui dis-je en riant. — Oui, oui, voilà comme on dit ! reprit-il; mais les gens qui se cachent ont peur. — En ce cas, reprit vivement Barsin, nous allons nous montrer. — Messieurs, Messieurs, ajouta encore M. Volx, gare le mat ! » Ce raisonnement[1] était très simple, d'autant que notre plaisanterie de fondation est que ce que Barsin craint le plus, est d'essuyer un mat. La partie fut longue, et par conséquent le déraisonnement se perpétua d'autant plus que Barsin, qui se l'attribuait, ne manquait pas de le relever. Je conviens que plusieurs des propos de M. Volx avaient l'air de lui être adressés. Soit l'interprétation que Barsin leur donnait, soit qu'en effet ils fussent équivoques, ils m'alarmèrent d'autant plus que je vis Barsin déterminé à lui en demander raison. Le dîner interrompit les parties. Je cherchai le moment de parler à M. Volx, mais cela fut impossible. M. Barsin se mit à côté de lui; le hasard fit qu'en se rangeant l'un et l'autre, M. Volx donna un coup de coude à Barsin, qui crut que c'était un signal. L'excuse qu'il lui en demanda ne le désabusa pas.

Je ne perdais aucun de leurs mouvemens. Je fus dans l'état le plus violent tout le repas. M. Barsin devait partir le soir. M. Volx lui demanda à quelle heure. « Ce ne sera qu'après la promenade, lui répondit Barsin. — C'est, reprit M. Volx, que j'ai envie de vous conduire jusqu'à moitié chemin. — Volontiers, lui dit Barsin; j'y compte même ! » Il me regarda après cette réponse. J'avoue qu'alors la tête me tourna d'inquiétude. Je ne pouvais penser sérieusement que M. Volx cherchât, à propos de rien, à se battre; mais l'envie décidée qu'en avait Barsin pouvait y forcer Volx, si, en effet, il eût eu la moindre prévention contre lui. Il pouvait prendre de travers l'explication que l'autre se proposait de lui demander.[2]

---

1. VAR. *Mém.* II, p. 157 : « ce propos».
2. ID. 4, p. 158 : « ... *se formaliser de la demande d'une explication que l'autre se proposait de lui faire.* »

Au sortir de table, je le pris à part, malgré tout ce que fit Barsin pour m'en empêcher. Je lui demandai compte du travers qu'il avait pris contre Barsin[1]. L'air d'effroi et de gravité que je mis à cette question le pétrifia; il me jura qu'il ne savait ce que je voulais dire. Quand je lui eus bien fait donner sa parole qu'il ne me trompait pas, et qu'il était envers lui comme à son ordinaire : « Eh bien ! lui dis-je, allez donc l'en assurer, car il est résolu à se battre avec vous, et très persuadé que c'est votre intention. » M. Volx partit d'un éclat de rire et me demanda si nous étions tous devenus fous. « Quoi ! me dit-il, voilà la cause de ce grand ahurissement où je vous ai vue pendant tout le dîner ? » Il se moqua tant de ma simplicité, et me fit tant de mauvaises plaisanteries sur ma mauvaise tête[2] qu'après en avoir ri, j'en suis vraiment honteuse.

J'allai retrouver Barsin, à qui je ne pus jamais persuader sa folie. Je le menai à M. Volx, et je les laissai s'expliquer ensemble. Ils sortirent très bons amis de cette conférence. Barsin partit un peu honteux, et je comprends qu'il doit l'être, puisque je la suis d'avoir ajouté foi à ses visions.

◇

Novembre.

[3]Depuis deux jours que René est ici, nous n'avons cessé de le détourner de passer l'hiver aux Roches. Il en a d'abord plaisanté; ensuite il s'est fâché. Hier, il nous a écoutés en silence, et il a fini par me dire qu'il nous donnerait aujourd'hui sa réponse.

Ce matin il est parti avant que personne fût levé, et il m'a écrit en arrivant chez lui. Il redoute apparemment notre éloquence. Nous ne nous tiendrons pas pour battus, et nous irons le voir et lui parler encore.

◇

---

1. Var., *Mém.* II, p. 158 : « [je lui demandai] *ce que signifiaient toutes ces démonstrations contre son ami.* »
2. Id. : « *sur ma promptitude à me mettre des chimères dans la tête* ».
3. Publié littéralement dans *Mém.* II, p. 159.

M. René a Madame de Montbrillant[1].

Novembre.

Je commence par vous dire, Madame, que je suis résolu, déterminé, quoiqu'il arrive, à passer l'hiver aux Roches; que rien ne me fera changer de résolution, et que vous n'en avez pas le droit vous-même, parce que telles ont été nos conventions quand je suis venu. Ainsi n'en parlons plus, que pour vous dire en deux mots mes raisons.

Il m'est essentiel d'avoir du loisir, de la tranquillité, et toutes mes commodités pour achever, cet hiver, mon grand ouvrage[2]. Il s'agit peut-être de deux mille écus de profit, songez-vous à cela[3] ? Il y a cinq mois que je travaille à pourvoir à tout, afin que nul soin ne vienne me détourner[4]. J'ai fait toutes mes provisions, j'ai rassemblé mes livres, rangé mes papiers pour trouver tout[5] sous ma main. J'ai pourvu de loin à mes aises en cas de maladie; je ne puis avoir de loisir qu'en suivant ce projet, et il faudrait nécessairement que je donnasse[6] à m'arranger le temps que je ne puis me dispenser de donner à mon travail. Un déménagement, je le sais par expérience, ne peut se faire malgré vous-même sans perte, dégâts, et frais de ma part, que je ne puis supporter une seconde fois. Si j'emporte tout, voilà des embarras terribles, et ce que je laisserais me ferait faute[7]. Enfin, dans la position où je suis, mon temps et mes commodités me sont plus précieux que ma vie.

Mais ne vous imaginez pas que je coure ici aucun risque; je me défendrai toujours aisément de l'ennemi du dehors; c'est au-dedans qu'il était dangereux[8].

Ne m'en parlez donc plus, ma bonne amie; vous ne feriez que me désoler, et n'obtiendriez rien; car la contradiction m'est mortelle et je suis entêté avec raison.

---

1. Ici reprend le texte du ms. A, où la présente lettre constitue le début du 132e cahier. — Publiée, d'après la leçon authentique, dans *Mém.* II, p. 159-161; — d'après l'original (coll. Rochambeau) dans *Corresp. gén.*, II, p. 346-347, sous la date hypothétique : « Octobre 1756 ». — H. Guillemin démontre (*Annales J.-J. R.*, t. XXIX, p. 149) que cette lettre est du vendredi 17 septembre 1756.
2. Texte authentique : « pour *travailler* cet hiver. »
3. Id. : « il s'agit *en cela de tout pour moi*, et il y a, etc... ».
4. Id. ajoute : « *Je me suis pourvu de bois.* »
5. Id. : « J'ai *rassemblé*, *rangé des papiers et des livres*, pour *être commodément* ».
6. Id. : « Il *faudra*... que je *donne*... ».
7. Id. ajoute : « *ou l'on viendra le voler ici cet hiver* ».
8. Id. La leçon authentique (*Mém.* II, p. 160) ajoute plusieurs lignes concernant les mesures que Rousseau compte prendre pour l'hiver. — Le ms. A en reproduit la première : « *Je vous promets de ne jamais m'éloigner sans précaution.* »

Au reste, si Mlles Éloy ne se croient pas en sûreté, elles sont libres de s'en aller, mais je doute qu'elles soient nulle part aussi bien qu'ici, ni qu'elles trouvent personne qui consacre comme moi le fruit de mon travail à leur subsistance[1].

Je suis touché de vos alarmes et des inquiétudes que je vous donne; mais comme elles ne sont pas raisonnables, je vous prie de les calmer. Aimez-moi toujours, et tout ira bien.

S'il fait beau demain[2] je tâcherai de vous aller voir.

◇

Suite du Journal[3].

Novembre.

Je n'ai pu gagner René pour l'engager à quitter les Roches cet hiver. Mlles Éloy n'osent lui marquer leurs craintes, parce qu'il leur a fait entendre que, si on le contrariait davantage, il s'en irait sans mot dire et les laisseraient maîtresses de leur sort. M. Volx et Saint-Urbain ont en vain, comme moi, épuisé leur éloquence. Il est certain que son humeur gagne de jour en jour, et je redoute pour lui l'effet de cette solitude profonde durant six mois. Il n'a pas pardonné au fond de son âme à M. Volx d'avoir découvert des fautes dans ses écrans. Il n'ose me le marquer; cependant, il a dit à la comtesse de Lange qu'il ignorait ce qu'il avait fait à Volx, mais qu'il voyait bien qu'il le desservait auprès de nous. Il se plaint aussi de ce que Milord Wils n'est pas venu le voir une seule fois depuis qu'il est aux Roches. Peut-être incessamment se plaindra-t-il aussi de moi.

La comtesse de Lange nous a quittés, il y a déjà huit jours, pour aller recevoir une sœur de son mari qui devait, dès l'année dernière, venir[4] à Paris pour l'éducation de son fils. Elle arrive. C'est une grosse petite femme, bien haute, bien sotte, bien complaisante pour sa belle-sœur, bien exigeante envers les autres et qui se nomme par-dessus tout cela, la baronne du Bousquet[5]. J'aime la comtesse

---

1. Tout cet alinéa est postiche. La leçon authentique (*Mém.* II, p. 160-161 contient une phrase sur Gauffecourt, et un paragraphe sur le congé notifié au jardinier.

2. La leçon authentique ajoute : « *Samedi* ».

3. Publié littéralement dans *Mém.* II, p. 161-163.

4. Var. A : « *qui vient passer un an* ».

5. Il s'agit de la marquise de Blainville; Anne-Charlotte-Simonette de Houdetot, née à Paris le 31 août 1722, qui avait épousé, le 1er février 1740, Nicolas

de tout mon cœur; mais, lorsqu'elle est entourée de ses chiens et de sa baronne du Bousquet, j'en aime mieux une autre qu'elle.

Je vais incessamment retourner à Paris, où j'espère mener cet hiver une vie heureuse et[1] plus tranquille que celle de cet été.

◇

M. René a Madame de Montbrillant[2].

Le 13 décembre.

Ma chère amie, il faudra que j'étouffe si je ne verse pas mes peines dans le sein de l'amitié. Garnier m'a écrit une lettre qui me perce l'âme. Il me fait entendre que c'est par grâce qu'il ne me regarde pas comme un scélérat, et, dit-il, *il y aurait bien à dire là-dessus*, ce sont ses termes; et cela, savez-vous pourquoi ? Parce que Mme Éloy est avec moi. Eh ! bon Dieu, que dirait-il de plus si elle n'y était pas ? Je les ai recueillis dans la rue, elle et son mari, dans un âge où ils n'étaient plus en état de gagner leur vie. Elle ne m'a jamais rendu que trois mois de service. Depuis dix ans je m'ôte pour elle le pain de la bouche; je la mène dans un bon air, dans un lieu où rien ne lui manque; je renonce pour elle au séjour de ma patrie. Elle est sa maîtresse absolue, va, vient sans en rendre compte; j'en ai autant de soin que de ma propre mère; tout cela n'est rien, et je ne suis qu'un scélérat si je ne lui sacrifie encore mon bonheur et ma vie, et si je ne vais mourir de désespoir à Paris pour son amusement.

Hélas ! la pauvre femme ne le désire point; elle ne se plaint point; elle est très contente. Mais je vois ce que c'est; M. Volx ne sera pas content lui-même, qu'il ne m'ait ôté tous les amis que je lui ai donnés. Philosophes des villes, si ce sont là vos vertus, vous me consolez bien de n'être qu'un méchant ! J'étais heureux dans ma retraite;

Charles Dubuisson, marquis de Blainville, gentilhomme du Perche, lieutenant-colonel d'Infanterie. — Rousseau parle de cette femme comme d' « une mégère » dont il redoutait les « malins sarcasmes ». — Le patronyme Dubuisson a évidemment suggéré : Du Bousquet.

1. Var. *Mém.* II, p. 163 : « et *surtout* »; — ms. A : « *aussi* heureuse et *aussi* tranquille ».

2. Publiée, d'après la leçon authentique, dans *Mém.* II, p. 163-164; — Streckeisen-Moultou, *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, I, p. 172; — et, d'après l'original (collection Rochambeau) dans *Corresp. gén.*, III, p. 20 à 22. — Cette lettre est datée, dans Streckeisen-Moultou : « Jeudi 10 mars 1757 », et dans la *Corresp. gén.* : « A l'hermitage, le 13 mars » [1757], d'après l'autographe de Rousseau.

la solitude ne m'est point à charge; je crains peu la misère; l'oubli du monde m'est indifférent; je porte mes maux avec patience. Mais aimer, et ne trouver que des cœurs ingrats, ah ! voilà le seul qui me soit insupportable !

Pardon, ma chère amie; j'ai le cœur surchargé d'ennuis et les yeux gonflés de larmes qui ne peuvent sortir. Si je pouvais vous voir un moment et pleurer, que je serais soulagé ! Mais je ne remettrai de ma vie les pieds à Paris; pour le coup, je l'ai juré.

J'oubliais de vous dire qu'il y a même de la plaisanterie dans la lettre de Garnier[1]. Il devient barbare avec légèreté : on voit qu'il se civilise.

◇

Madame de Montbrillant a M. René[2].

Paris.

Si les plaintes que vous faites contre M. Garnier, mon ami, n'ont pas plus de fondement que vos soupçons[3] sur M. Volx, je vous plains; car vous auriez bien des reproches à vous faire. Ou soyez plus juste envers ce dernier, ou cessez de prétendre que j'écoute des plaintes qui outragent un homme qui mérite fort au delà de votre estime, et qui a toute la mienne.

Si je n'étais retenue ici par un fort gros rhume, j'irais sur-le-champ vous trouver et vous porter toutes les consolations qu'avec raison vous attendez de mon amitié. Je ne puis croire que M. Garnier vous ait mandé de but en blanc qu'il vous croyait un scélérat. Il y a certainement du malentendu à cela. Mon ami, soyez en garde contre la fermentation qu'occasionne souvent un mot fâcheux, entendu dans la solitude et reçu dans une mauvaise disposition. Croyez-moi : craignez d'être injuste; que fait même souvent l'expression, quand le motif est cher à notre cœur ? Un ami peut-il jamais nous offenser ? N'est-ce pas toujours notre intérêt, notre bonheur, notre gloire qu'il a en vue ? Peut-être même aurez-vous occasionné par quelque vivacité un propos qui ne signifie ce que vous supposez, que parce qu'il est isolé de celui auquel il répond. Que sais-je ?

---

1. Texte authentique : « du Philosophe ».
2. Publiée littéralement dans *Mém.* II, p. 164-165; et dans *Corresp. gén.* III, p. 22-23. Répondant à la précédente, cette lettre serait du 14 mars. C'est, en réalité, un texte apocryphe, transposition d'une lettre authentique du « jeudi matin 17 mars 1757 » publiée par Streckeisen-Moultou, *op. cit.*, I, p. 335, et reproduite dans la *Corresp. gén.*, III, p. 30-31.
3. Var. A : « que *celles que vous portez* » (biffé et corrigé).

N'ayant point vu vos lettres, ni celles de M. Garnier, je ne puis décider, ni raisonner conséquemment. Tout ce que je sais, c'est que M. Garnier a pour vous la plus sincère amitié, vous me l'avez dit cent fois. Je suis désolée de ne pouvoir aller vous trouver, je vous attendrirais peut-être[1] moins encore par ma présence que par la nécessité et la douceur de confier vos peines à quelqu'un qui les ressent aussi vivement que vous-même. Si ma lettre pouvait donner cours à vos larmes et vous procurer un peu de tranquillité, je suis persuadée que les choses prendraient une tout autre couleur.

Bonjour. Envoyez-moi vos lettres, et voyez toujours à la tête de celles de Garnier ce titre important : *par l'amitié*. Voilà le vrai secret d'apprécier ses prétendues injures à leur juste valeur.

◇

M. René a Madame de Montbrillant[2].

Tenez[3], Madame, voilà les lettres de Garnier et ma dernière réponse. Lisez et jugez-nous, car pour moi je suis[4] trop violemment indigné pour avoir de la raison.

Je viens de déclarer à Mme Éloy que, quelque plaisir que nous eussions tous deux à vivre ensemble, mes amis jugeaient qu'elle était trop mal ici pour une femme de son âge; qu'il fallait qu'elle allât à Paris vivre avec ses enfans, et que je leur donnerais tout ce que j'avais au monde à elle et à sa fille. Là-dessus, la fille s'est mise à pleurer et, malgré la douleur de se séparer de sa mère, elle a protesté qu'elle ne me quitterait point; et en vérité les philosophes auront beau dire, je ne l'y contraindrai pas. Il faut donc que je me réserve quelque chose pour la nourrir aussi bien que moi. J'ai donc dit à Mme Éloy que je lui ferais une pension qui lui serait payée aussi longtemps que je vivrais, et c'est ce qui sera exécuté. Je lui ai dit encore que je vous prierais d'en régler la somme, et je vous en prie; ne craignez pas de la faire trop forte; j'y gagnerai toujours[5], ne fût-ce que ma liberté personnelle.

---

1. Var. *Mém.* II, 165, et *Corr. gén.*, III, p. 23, omettent « peut-être ».
2. Publiée, d'après le texte authentique, dans *Mém.* II, p. 166 à 172; — et, d'après l'original (Collection Rochambeau), dans *Corresp. gén.*, III, p. 25 à 27.
3. L'original porte en tête, de la main de Mme d'Épinay, la date : « 14 *mars* 1757 ». Il convient de la rectifier (v. ci-après, p. 48, n. 9) en : 16 *mars* 1757. — Parison (II, 320) ne donne aucune indication; P. Boiteau date (arbitrairement) : « Janvier 1757 ».
4. Texte authentique ajoute : « *trop aigri.* »
5. Id. ajoute : « *beaucoup* ».

Ce qu'il y a de plus affreux pour moi, c'est que la bonne femme s'est mis en tête que tout ceci[1] est un jeu joué entre Garnier, moi et sa fille, et que c'est un moyen que j'ai imaginé pour me défaire d'elle. Elle m'a représenté là-dessus une chose très juste : c'est qu'elle ne peut trouver à s'arranger nulle part au milieu de l'hiver[2]. Je lui ai dit qu'elle avait raison, mais que, s'il venait à lui arriver ici le moindre malheur[3], on ne manquerait pas de m'en rendre responsable. Ce ne sera pas le public qui le dira[4]. Ce seront mes amis, et je n'ai pas le courage de m'exposer à passer à leurs yeux[5] pour un assassin. Il y a quinze jours que nous vivions paisiblement ici, et dans une union[6] parfaite. Maintenant, nous voilà tous alarmés, agités, pleurans, forcés de nous séparer. Je vous assure que cet exemple m'apprendra à ne me mêler jamais qu'avec connaissance de cause et beaucoup de circonspection des affaires domestiques de mes amis[7].

Comme Garnier me marque qu'il viendra samedi[8], il est important de lui envoyer sur-le-champ sa lettre. S'il vient, il sera reçu avec honnêteté; mais mon cœur se fermera devant lui, et je sens que nous ne nous reverrons jamais. Peu lui importe; ce ne sera pour lui qu'un ami de moins. Mais moi, je perdrai tout, je serai tourmenté le reste de ma vie. Un autre exemple m'a trop appris que je n'ai point un cœur qui sache oublier ce qui lui fut cher. Evitons s'il se peut une rupture irréconciliable.

Je suis si cruellement tourmenté, que j'ai jugé à propos de vous envoyer cet exprès afin d'avoir réponse à point nommé. Servez-vous-en pour l'envoyer porter la lettre à Garnier, et me répondez sur-le-champ si vous avez quelque pitié de moi[9].

---

1. Texte authentique : « *cela* ».
2. Id. *Mém.* II, p. 170 : « *savoir : qu'ayant passé une partie de l'hiver ici, il lui est bien dur d'en partir à l'approche du printemps* »; — *Corresp. gén.*, III, p. 26; rectifié : ... d'en partir *au* printemps ».
4. Texte authentique, ajoute : « *durant l'été* ».
3. Id. : « public], *ai-je ajouté*, qui dira *cela* ».
5. Id. : « *chez eux* ».
6. Id. « une *concorde* ».
7. Le texte authentique poursuit : « *et je suis très incertain même si je dois écrire à M. d'Épinay en faveur de ce pauvre Cahouët* », [alias : Bellefontaine].
8. En effet, Diderot avait écrit à Jean-Jacques, le 14 mars : « ... Vous ne voulez pas venir à Paris. Eh bien ! samedi matin, quelque temps qu'il fasse, je partirai pour l'Hermitage... » (*Corresp. gén.*, III, p. 24).
9. C'est ici qu'est datée la lettre : « *Ce mercredi au soir* ». — P.-P. Plan, dans une note (III, p. 27), commente cette indication : « Mme d'Épinay a écrit en tête de cette lettre la date : « 14 mars 1757 ». Le 14 mars était un lundi. Or Rousseau a daté, avant le post-scriptum : « Ce mercredi au soir », et c'était le 16 mars. Il a envoyé à Mme d'Épinay la présente lettre, avec celles de Diderot des 10 et 14 mars, et celle à Diderot..., datée également « Ce mercredi soir », par exprès le lendemain, jeudi 17. Une heure après, il a reçu la réponse de Mme d'Épinay.

P. S. — Il faut que j'ajoute[1] que Mme Éloy me fait à présent de violens reproches; elle me les fait durement, avec hauteur, et du ton de quelqu'un qui se sent bien appuyé. Je ne réponds rien, non plus que sa fille; nous nous contentons de gémir en silence. Je vois que les vieillards sont durs, sans pitié, sans entrailles, et n'aiment plus rien qu'eux-mêmes. Vous voyez que je ne peux plus éviter d'être un monstre. J'en suis un aux yeux de M. Garnier si Mme Éloy reste ici; j'en suis un aux siens[2] si elle n'y reste pas. Quelque parti que je prenne, me voilà méchant malgré moi[3].

◇

M. René a Madame de Montbrillant[4].

Je reçois votre lettre, ma bonne amie, une heure après que je vous ai envoyé un exprès avec celles que vous me demandez. Je ne suis pas homme à précautions, surtout avec mes amis, et je n'ai gardé aucune copie de mes lettres. Vous avez bien prévu que la vôtre m'attendrirait. Je vous jure, ma bonne amie, que votre amitié m'est plus chère que la vie, et qu'elle me console de tout.

Je n'ai qu'une seule chose à répondre à ce que vous me marquez des bonnes intentions de Garnier[5]; mais pesez-la bien. Il connaît mon caractère emporté et la sensibilité de mon âme. Prenez[6] que j'aie eu tort; certainement il était l'agresseur; c'était donc à lui à me ramener par les voies qu'il y savait propres. Un mot, un seul mot, de douceur, me faisait tomber la plume des mains,

---

1. Texte authentique : « que je *vous* ajoute ».
2. Id. : « *à ses yeux* ».
3. Cette phrase paraît un écho du malencontreux axiome introduit par Diderot dans *Le Fils naturel* (acte IV, sc. iii), publié en janvier 1757, qui fut à l'origine de la première querelle entre Jean-Jacques et lui. « On ne peut douter, écrit P. Boiteau (*Mém.* II, p. 166, n. 1) que Diderot n'ait eu des torts. Avec sa nature de prédicateur, il a mis plus que de l'importunité dans la façon dont il a voulu persuader à Rousseau de réformer sa manière de vivre, et il n'aurait pas dû, dans son *Fils naturel*, placer à un endroit très apparent la fausse maxime : « Il n'y a que le « méchant qui soit seul. » On a beau dire que c'est Rousseau qui, lui, n'aurait pas dû prendre cette phrase pour une satire dirigée contre lui; le fait est que le moment et le lieu où Diderot l'a mise devaient faire croire à Rousseau ce qu'il a cru. »
4. Publiée, d'après le texte authentique, dans *Mém.* II, p. 172-173; et d'après l'original (Collection Rochambeau) dans *Corresp. gén.*, III, p. 31-32. — L'original ne porte aucune date; il est du 16 ou 17 mars 1757 au matin. V. ci-dessus, la note 9, p. 48.
5. Texte authentique : « je n'ai *rien* à répondre... qu'une seule chose : ».
6. Id. : « *Posons* ».

les larmes des yeux, et j'étais aux pieds de mon ami. Au lieu de cela, voyez le ton de sa seconde lettre; voyez comme il raccommode la dureté de la première. S'il avait formé le projet de rompre avec moi, comment s'y serait-il pris autrement ? Croyez-moi, ma bonne amie, Garnier est maintenant un homme du monde. Il fut un temps où nous étions tous deux pauvres et ignorés, et nous étions amis. J'en puis dire autant de Volx. Alors, il ne me préférait pas le premier venu et ne cherchait pas à m'humilier[1]. Mais ils sont devenus tous deux des gens importans... J'ai continué d'être ce que j'étais, et nous ne nous convenons plus.

Au reste, je suis porté à croire que j'ai fait injustice à ce dernier, et même que ce n'est pas la seule. Mais, si vous voulez connaître quelles sont mes dispositions intérieures, je vous renvoie à un mot du billet que vous avez dû recevoir aujourd'hui, et qui ne vous aura pas échappé. Mais tous ces gens-là sont si hauts, si maniérés, si secs, le moyen d'oser les aimer encore ? Non, ma bonne amie, mon temps est passé. Hélas ! je suis réduit à désirer pour eux que nous ne redevenions jamais amis; il n'y a plus que l'adversité qui puisse leur rendre la tendresse qu'ils ont eue pour moi ! Jugez si votre amitié m'est chère, à vous qui n'avez pas eu besoin de ce moyen cruel d'en connaître le prix.

Surtout que Garnier ne vienne pas. Mais je devrais me rassurer; il a promis de venir.[2]

◇

Suite du Journal[3].

Sa lettre à M. Garnier est remplie d'invectives et de mauvaises chicanes, tandis qu'il aurait eu beau jeu avec de la modération; car, en effet, celles qu'on lui écrit sont un peu dures. Il faut pourtant convenir qu'avec de la bonne foi, il n'y aurait jamais eu un instant de tracasserie à tout cela. Garnier, pour toucher son ami sur le sort de sa vieille gouvernante, a voulu sans doute lui mettre sous les yeux les reproches qu'il aurait à se faire, s'il lui arrivait le plus léger accident; reproches d'autant plus grands que la pauvre Éloy en avait le pressentiment, et qu'un pressentiment est d'un grand poids chez cette classe de gens et chez les vieillards[4].

---

1. Cette dernière phrase n'est pas dans le texte authentique.
2. Cp. Mme d'Épinay à l'abbé Galiani (lettre du 5 novembre 1770) : « Diderot est au Granval...; parce qu'il avait promis d'être ici, il fallait bien qu'il fût ailleurs. »
3. Publiée dans *Mém.* II, p. 173 à 175.
4. Var. A : « chez cette *sorte* de gens ».

L'imagination de Garnier lui a fait voir la bonne Éloy malade, au lit de mort, lui faisant le discours le plus pathétique; il n'a à opposer à ce tragique tableau que des raisons faibles et puériles, mises en comparaison de cette situation, dont René a appuyé jusqu'à présent son refus de quitter les Roches. Dès lors, il ne le voit plus que comme un ingrat, un assassin; il n'est plus digne de son estime; il se persuade que tout ce qui peut arriver, l'est; et il lui dit sans façon qu'il est un barbare. C'est un fort beau morceau de poésie que ces deux lettres de Garnier, mais à cela près qu'il est réellement mal à René de laisser dans l'inquiétude une femme de soixante-quinze ans[1] à qui il doit beaucoup, quoiqu'il en dise, il n'y a que de l'exagération poétique; aussi je viens de mander à René que je lui conseille de ne point envoyer sa lettre[2], à moins qu'il ne veuille avoir réellement tort; qu'au contraire, il invite sincèrement Garnier à venir chez lui, et que là ils s'expliquent avec franchise et avec toute l'amitié qui est certainement au fond de leur cœur. J'ajoute même que, s'il ne peut pas aller aux Roches, il faut que René vienne le trouver à Paris; je l'en presse, étant sûre de l'amener à un accommodement avec Garnier, qui se plaint avec plus de raison encore que lui de la première réponse.

Ma mère est malade depuis deux jours, sans quoi j'aurais été le trouver. Voilà à peu près le précis d'une très longue lettre que je viens de lui écrire[3].

◇

M. René a Madame de Montbrillant[4].

Mme Éloy doit vous écrire, ma bonne amie. Je l'ai priée de vous dire sincèrement ce qu'elle pense. Pour la mettre bien à son aise, je lui ai déclaré que je ne voulais pas voir sa lettre, et je vous prie de ne me rien dire de ce qu'elle contient.

Je n'envoie point ma lettre[5] à Garnier, puisque vous vous y opposez. Mais, me sentant très grièvement offensé, il y aurait, à convenir d'un tort que je n'ai pas, une bassesse et une fausseté que je ne saurais

---

1. La mère Levasseur en avait quatre-vingt-trois ou quatre.
2. Lettre du mercredi 16 mars (1757), débutant par : « Quand vous prenez des engagements... » (*Corresp. générale*, t. III, p. 27 à 30).
3. Cette lettre de Mme d'Épinay à Jean-Jacques, moitié conforme, moitié contraire à la vérité, a été publiée par Streckeisen-Moultou, *op. cit.*, I, p. 337.
4. Publiée, d'après une leçon authentique, dans *Mém.* II, p. 175-176; et, d'après l'original (collection Rochambeau), dans *Corresp. gén.*, III, p. 35-36, sous la date : « Ce jeudi » [17 mars 1757].
5. Texte authentique : « je n'*enverrai pas la mienne* ».

me permettre et que vous blâmeriez vous-même sur ce qui se passe au fond de mon cœur[1]. Vous rappelez-vous cet homme de la comédie qui crie au meurtre en donnant des coups de bâton[2] ? Voilà le rôle du philosophe Garnier[3].

Je n'espère pas[4] l'empêcher de venir par le temps qu'il fait; il serait très fâché qu'il fît[5] plus beau. Vous serez contente[6]; la colère lui donnera le loisir et les forces que l'amitié lui refuse. Il s'excèdera pour venir à pied me répéter les injures qu'il me dit dans ses lettres. Je ne les endurerai rien moins que patiemment; il s'en retournera être malade à Paris, et moi je paraîtrai à tout le monde un homme odieux[7]. Patience ! il faut souffrir. N'admirez-vous pas la raison de cet homme qui voulait, lorsque je m'établis ici[8], me donner rendez-vous à moitié chemin toutes les semaines[9], dîner au cabaret, afin qu'il ne m'en coûtât rien et qu'il eût l'air généreux, ensuite me ramener aux Roches en fiacre, et à qui, trois mois[10] après, sa fortune ne permet plus d'aller aux Roches autrement qu'à pied[11] ? Il n'est pas absolument impossible que ce soit là le ton de la bonne foi, pour parler son langage; mais dans ce cas, il faut qu'il soit arrivé[12] d'étranges révolutions dans sa fortune. O la philosophie !*

*N. B. — M. René ignorait, ou feignait d'ignorer, que la pension que M. Garnier faisait à Mme Éloy le mettait dans le cas de regarder de très près à sa dépense. Il ignorait aussi les plaintes amères que la vieille femme lui avait faites de l'humeur de René et l'effroi que lui causait, l'hiver, l'habitation des Roches[13].

---

1. Texte authentique ajoute : « *L'Évangile ordonne bien à celui qui reçoit un soufflet d'offrir l'autre joue, mais non de demander pardon.* »
2. Allusion à Molière, *les Fourberies de Scapin*, acte III, scène II.
3. Le texte ne précise pas de nom; mais il est bien connu que Diderot était désigné entre amis sous l'appellation du « Philosophe ».
4. Texte authentique : « *N'espérez* pas ».
5. Id. : « qu'il *fût* ».
6. Id. Ces trois mots y font défaut.
7. Id. : « *fort* odieux ».
8. Le passage : « lorsque... ici » n'existe pas dans le texte authentique. C'est une surcharge interlinéaire dans A.
9. Même remarque pour les trois mots « toutes les semaines ».
10. Var. A : « *huit jours* » (biffé et corrigé).
11. Texte authentique : « qui me voulait *venir prendre à Saint-Denis en fiacre, y dîner et me ramener en fiacre, et à qui, huit jours après, sa fortune ne permet plus d'aller à l'Hermitage autrement qu'à pied ? Pour parler son langage*, il n'est pas... ». — Les deux versions font allusion, l'une précisément, l'autre vaguement et avec de l'exagération, à une proposition faite par Diderot dans sa lettre du 10 mars 1757 : « Savez-vous ce que vous devriez faire ? Ce serait d'arriver ici [à Paris] et d'y demeurer deux jours. J'irais samedi vous prendre à Saint-Denis, où nous dînerions; et de là nous nous rendrions à Paris dans le fiacre qui m'aurait amené. »
12. Var. A : « qu'*en huit jours* il *se* soit... « (biffé et corrigé).
13. Cette note postiche ne figure pas sur la lettre originale. Les premiers éditeurs des pseudo-*Mémoires* l'ont reproduite (éd. 1818; t. II, p. 328), en la transférant du texte apocryphe à la leçon authentique. Elle y paraît si évidemment

Je prends part au chagrin que vous donne la maladie de Madame votre mère; mais croyez que votre peine ne saurait approcher de la mienne. On souffre moins encore de voir malades les personnes qu'on aime, que de les voir[1] injustes et cruelles[2].

Vous me parlez d'aller à Paris avec un sens froid qui me réjouirait dans tout[3] autre temps. Je me tiens pour bien dites toutes les choses qu'il y aurait à dire là-dessus; mais avec tout cela, je n'irai de ma vie à Paris, et je bénis le ciel de m'avoir fait ours, hermite, et têtu, plutôt que philosophe.

Bonjour, ma bonne amie, je suis touché de vos soins pour me rendre le repos. Le malheur est que personne n'en dira autant à Garnier que vous m'en dites, et qu'en vérité il est bien dur de porter, en toute occasion, les torts de nos amis et les nôtres[4].

◇

Madame de Montbrillant a M. René[5].

Et vous prétendez que ma lettre vous a fait du bien ? Celle que vous venez de m'écrire est plus injuste et plus remplie d'animosité que les premières. Mon ami, vous n'êtes point en état de vous juger; votre tête fermente, la solitude vous tue, et je commence à me repentir de vous avoir donné la facilité de vous y renfermer. Vous croyez avoir à vous plaindre aujourd'hui de Garnier[6], qui n'a cependant d'autre tort que d'avoir outré les expressions de la chaleur qu'il met à tout, et qui n'a d'autre but que de vous ramener au milieu de vos amis. Il a épuisé en vain toutes les raisons relatives à votre

---

comme une note éditoriale que Boiteau ne l'a pas reproduite sans avoir cru devoir s'en excuser.

1. Texte authentique omet : « de les voir ».
2. Id. ajoute : « *Adieu ma bonne amie ; voici la dernière fois que je vous parlerai de cette malheureuse affaire.* »
3. Id. : « dans *un* autre ».
4. Ce dernier paragraphe est entièrement postiche.
5. Publiée, avec des altérations, dans *Mém.* II, p. 176-177; — réimprimée (original inconnu) dans *Corresp. gén.*, III, p. 39-40, sous la date hypothétique : « vers le 20 mars 1757 ». — Cette lettre étant apocryphe, ses premiers éditeurs ne se sont pas fait scrupule de l'altérer selon les besoins de la cause. La véritable réponse de Mme d'Épinay à Rousseau paraît être la lettre débutant par : « Me voilà plus en état de juger... » (date vraisemblable : jeudi 17 mars 1757), publiée par Streckeisen-Moultou, *op. cit.*, I, p. 337, et reproduite dans la *Corresp. gén.*, t. III, p. 33 à 35.
6. Cf. la Note 136 du fol. B 18 (verso) : « *Préparer les plaintes de René sur Garnier.* »

santé, à votre sûreté[1], à votre bien-être, il a frappé une corde qui, dans tout autre temps, était faite pour vous toucher : le repos d'une femme de soixante-quinze ans, qui a eu la condescendance de s'isoler à son âge pour vous suivre pendant la belle saison[2]; il a peut-être supposé qu'elle gémissait en secret à l'approche de l'hiver, de prévoir qu'elle le passerait[3] éloignée de tout secours; cela était naturel à penser[4], et vous lui en faites un crime ! Mon ami, vous m'affligez; votre état me pénètre de douleur, car si vous m'eussiez dit de sens froid tout ce qui se trouve dans vos trois lettres !... Non, vous êtes malade; certainement vous l'êtes !... Eh ! qui m'assurera qu'il ne m'en arrivera pas au premier jour autant qu'à M. Garnier ? On doit la vérité à ses amis dans tous les cas; malheur à ceux qui n'oseraient l'entendre. Vous n'êtes point fait pour cela[5], et vous n'en méritez point[6] qui puissent vous blesser lorsque vous êtes dans votre état naturel. Remettez-vous-y donc promptement, et préparez-vous à ouvrir les bras à votre ami, qui ne doit pas tarder à s'y jeter, suivant ce que j'entends dire.

Vous rappelleriez-vous par hasard le mot du Tasse[7] à Charles Ier : « Sire, je viens supplier Votre Majesté de laisser périr par les lois un malheureux qui a fait voir avec scandale que la faiblesse humaine vient quelquefois à bout de toutes les forces de la philosophie. » Mais savez-vous ce que fit le monarque ? Il sentit qu'il était homme, et fit grâce.

Bonsoir, mon ami[8].

◇

M. René a Madame de Montbrillant[9].

Garnier m'a écrit une troisième lettre en me renvoyant des papiers

---

1. Var. *Mém.* II, p. 177 : « *sécurité* ».
2. Id. omettent les quatre derniers mots.
3. Id. : « gémissait en secret de *passer l'hiver...* ».
4. Id. omettent : « à penser ».
5. Id. : « pour *méconnaître son langage* ».
6. Id. : « ne méritez point d'*amis* ».
7. Var. A : « *Il ne me reste plus qu'à vous dire ce que* Le Tasse... ».
8. *Mém.* II, p. 177, et *Corresp. gén.*, III, p. 40, remplacent le dernier paragraphe par cette seule phrase : « *En attendant, Grimm me charge de vous faire passer ce paquet de la part du Philosophe. Bonsoir, mon pauvre ours.* »
9. Publiée, d'après la leçon authentique, dans *Mém.* II, p. 178 à 183; — et, d'après l'original (collection Rochambeau) dans *Corresp. gén.*, III, p. 42 à 49. — Cette lettre est datée : « Ce samedi 26 » [mars 1757]. Il en existe une première rédaction (*Corresp. gén.*, *loc. cit.*), notablement différente, datée : « A l'Hermitage, ce jeudi » [24 mars].

que je lui avais redemandés[1]. Il commence à changer de ton; c'était le vrai moyen de me désarmer[2]. Vous devez être aussi ennuyée que moi de cette longue tracasserie[3]; ainsi n'en parlons plus, je vous en supplie.

Mais où avez-vous pris que je me plaindrai de vous aussi ? Si j'avais à m'en plaindre, ce serait parce que vous usez de trop de ménagement avec moi, et me traitez trop doucement. J'ai souvent besoin d'être plus gourmandé que cela; un ton de gronderie me plaît fort quand je le mérite; je crois que je serais homme à le regarder quelquefois comme une sorte de cajolerie de l'amitié. Mais on querelle son ami sans le mépriser; on lui dira fort bien qu'il est une bête; on ne lui dira pas qu'il est un coquin. Vous ne me ferez jamais entendre *que vous me croyez faire grâce en pensant bien de moi.* Vous ne m'insinuerez jamais *qu'en y regardant de près, il y aurait beaucoup d'estime à rabattre.* Vous n'ajouterez[4] pas : « *Encore y aurait-il bien à dire là-dessus ?* » Ce ne serait pas seulement m'offenser; ce serait vous offenser vous-même, car il ne convient pas à d'honnêtes gens d'avoir des amis dont ils pensent mal. S'il m'était arrivé de mal interpréter sur ce point un discours de votre part, vous vous hâteriez assurément de m'expliquer votre idée, et vous vous garderiez de soutenir durement et sèchement ce même propos dans le mauvais sens où je l'aurais entendu. Comment, Madame, vous appelez[5] cela une forme, un extérieur, une exagération[6] ?

J'ai envie, puisque nous traitons ce sujet, de vous faire ma déclaration sur ce que j'exige de l'amitié, et sur ce que j'y veux mettre à mon tour. Reprenez librement ce que vous trouverez à blâmer dans mon code[7], mais attendez-vous à ne m'en pas voir départir aisément, car il est tiré[8] de mon caractère, que je ne puis changer.

Premièrement : je veux que mes amis soient mes amis et non pas mes maîtres; qu'ils me conseillent sans prétendre me gouverner; qu'ils aient toutes sortes de droits sur mon cœur, aucun sur ma liberté. Je trouve très singulier les gens qui, sous ce nom, prétendent toujours se mêler de mes affaires sans me rien dire des leurs.

Qu'ils me parlent toujours librement et franchement[9]. Je leur

---

1. Texte authentique : « *mes papiers* ». — Il s'agit sans doute des cahiers de *Julie*, à quoi Rousseau travaillait.
2. Id. : « *Quoique vous me marquiez par la vôtre que vous m'envoyez ce paquet, elle m'est parvenue plus tard et par une autre voie, de sorte que, quand je l'ai reçue, ma réponse à Diderot était déjà faite.* »
3. Id. : « que *j'en suis excédé* ».
4. Id. : « vous *ne me diriez* pas... ».
5. Id. : « *appelez*-vous ».
6. Id. : les mots « une exagération » y font défaut.
7. Id. : « *mes règles* ».
8. Id. : « *elles sont tirées* ».
9. Id. ajoute : « *ils peuvent me tout dire* ».

permets tout, hors le mépris[1]. Le mépris d'un indifférent m'est indifférent; mais si je le souffrais d'un ami, j'en serais digne. S'il a le malheur de me mépriser, qu'il ne me le dise pas, qu'il me quitte. C'est son devoir envers lui-même. A cela près, quand il me fait ses représentations, de quelque ton qu'il me[2] les fasse, il use de son droit. Et quand, après l'avoir écouté, je fais ma volonté, j'use du mien; et je trouve mauvais qu'on[3] rabâche éternellement sur une chose faite.

Leurs grands empressemens à me rendre des[4] services dont je ne me soucie point me sont à charge; j'y trouve un certain air de supériorité qui me déplaît. D'ailleurs, tout le monde en peut faire autant; j'aime mieux qu'ils m'aiment et se laissent aimer; voilà ce que les amis seuls peuvent faire. Je m'indigne surtout quand le premier venu les dédommage de moi, tandis que je ne puis souffrir qu'eux seuls au monde. Il n'y a que leurs caresses qui puissent me faire supporter leurs bienfaits : mais, quand je fais tant que d'en recevoir d'eux, je veux qu'ils consultent mon goût et non pas le leur, car nous pensons si différemment sur tant de choses, que souvent ce qu'ils estiment bon me paraît mauvais.

S'il survient une querelle, je dirais bien que c'est à celui qui a tort de revenir le premier; mais c'est ne rien dire, car chacun croit toujours avoir raison. Tort ou raison, c'est à celui qui a commencé la querelle à la finir. Si je reçois mal sa censure, si je m'aigris sans sujet, si je me mets en colère mal à propos, il ne doit pas s'y mettre à mon exemple, ou bien il ne m'aime pas. Au contraire, je veux qu'il me caresse bien, qu'il me baise bien... Entendez-vous, Madame? En un mot, qu'il commence par m'apaiser, ce qui sûrement ne sera pas long; car il n'y eut jamais d'incendie au fond de mon cœur, qu'une larme ne pût éteindre. Alors, quand je serai attendri, honteux, confus, qu'il me gourmande bien, qu'il me dise bien mon fait, et il sera sûrement content de moi. S'il est question d'une minutie qui ne vaille pas l'éclaircissement, qu'on la laisse tomber; que l'agresseur se taise le premier et ne se fasse pas un sot point d'honneur d'avoir toujours l'avantage. Voilà ce que je veux que mon ami fasse envers moi, et que je suis toujours prêt à faire pour[5] lui dans le même cas.

Je pourrais vous citer là-dessus un petit[6] exemple dont vous ne vous doutez pas, quoiqu'il vous regarde. C'est au sujet d'un billet que je reçus de vous, il y a quelque temps, en réponse à un autre

1. Texte authentique inverse les deux membres de la phrase.
2. Id. omet « me ».
3. Id. ajoute « me ».
4. Id. : « *mille* ».
5. Id. : « *envers.* »
6. Id. : « *une espèce* de petit... ».

dont je vis que vous n'étiez pas contente, et où vous n'aviez pas, ce me semble, bien entendu ma pensée[1]. Je fis une réplique assez bonne, ou du moins elle me parut telle; elle avait sûrement le ton de la véritable amitié, mais en même temps une certaine vivacité dont je ne puis me défendre. Je craignais, en le relisant, que vous n'en fussiez pas plus contente que de la première; à l'instant je jetai ma lettre au feu; je ne puis vous dire avec quel contentement[2] je vis brûler mon éloquence. Je ne vous en ai plus parlé, et je crois avoir acquis l'honneur d'être battu[3]. Ma chère et bonne amie, Pythagore disait qu'on ne devait jamais attiser le feu avec une épée; cette sentence me paraît la plus importante et la plus sacrée des lois de l'amitié.

J'exige d'un ami bien plus encore que tout ce que je viens de vous dire; plus même qu'il ne doit exiger de moi, et que je n'exigerais de lui s'il était à ma place et que je fusse à la sienne. Vous l'avez dit vous-même, ma bonne amie[4] : en qualité de solitaire, je suis plus sensible qu'un autre; si j'ai quelque tort avec un ami qui vive dans le monde, il y songe un moment et mille distractions le lui font oublier le reste de la journée; mais rien ne me distrait sur les siens; privé du sommeil, je m'en occupe durant la nuit entière; seul à la promenade, j'y rêve[5] depuis le lever du soleil jusqu'à ce qu'il se couche; mon cœur n'a pas un instant de relâche, et les duretés d'un ami me donnent dans un seul jour des années de douleur. En qualité de malade, j'ai droit aux ménagemens que l'humanité doit à la faiblesse et à l'humeur d'un homme qui souffre. Quel est l'ami, quel est l'honnête homme qui ne doit pas craindre d'affliger un malheureux tourmenté d'une maladie incurable et douloureuse ? Je suis pauvre, et il me semble que cet état mérite encore des égards. Tous ces ménagemens que j'exige, vous les avez eus sans que je vous en parlasse, et sûrement jamais un véritable ami n'aura besoin que je les lui demande. Mais, ma chère amie, parlons sincèrement : me connaissez-vous des amis ? Ma foi, bien m'en a pris d'apprendre à m'en passer. Je connais force gens qui ne seraient pas fâchés que je leur eusse obligation, et beaucoup à qui j'en ai en effet; mais des cœurs dignes de répondre au mien, ah ! c'est bien assez d'en connaître un.

---

1. Cf. le début du billet publié dans la *Corresp. gén.*, t. III, p. 2 et 3 : « Si vous connaissiez l'état de mon âme, vous verriez que vous n'êtes pas, de nous deux, celle qui a le plus besoin de voir l'autre. Ne prenez pas encore ceci pour une déclaration, mais bien pour le sentiment tendre et douloureux d'un cœur flétri qui a besoin de trouver dans celui d'un ami des consolations à l'amitié perdue. »
2. Texte authentique ajoute : « *de cœur* ».
3. Id. ajoute : « *Il ne faut quelquefois qu'une étincelle pour allumer un incendie.*
4. Id. omet ce début de phrase.
5. Id. : « je *m'en occupe* ».

Ne vous étonnez donc pas si je prends Paris toujours plus en haine. Hormis vos lettres, il ne m'en vient rien que de chagrinant[1]. On ne m'y reverra jamais. Si vous voulez me faire vos représentations là-dessus, et même aussi vivement qu'il vous plaira, vous en avez le droit. Elles seront bien reçues et inutiles; après cela vous n'en ferez plus[2].

Pardonnez si je ne vous ennuye pas plus longtemps[3]. Je vous écris au coin de mon feu où nous sommes tous rassemblés. Mlles Éloy[4] épuisent avec le jardinier les histoires de tous les pendus du pays, et la gazette d'aujourd'hui est si abondante que je ne sais plus du tout ce que je dis. Bonjour, Madame[5].

◇

M. René a Madame de Montbrillant[6].

Il y a si longtemps que je n'ai reçu de vos nouvelles par vous-même, que je serais fort inquiet de votre santé si je ne savais d'ailleurs qu'[7]elle a été passable; je n'ai jamais aimé entre amis la règle de s'écrire exactement, car l'amitié elle-même est ennemie des petites formules; mais la circonstance de ma dernière lettre me donne quelque inquiétude sur l'effet qu'elle aura produit sur vous, et, si je n'étais rassuré par mes intentions, je craindrais qu'elle ne vous eût déplu en quelque chose. Soyez bien sûre qu'en pareil cas, j'aurais mal expliqué, ou vous auriez mal interprété mes sentimens; voulant être estimé de vous, je n'ai prétendu y faire que mon apologie vis-à-vis mon ami Garnier et des autres personnes qui ont autrefois porté ce nom. Hors[8] les témoignages de mon attachement pour vous, il n'y avait rien dans cette lettre dont j'aie prétendu vous faire la moindre application. Ce qui me rassure aussi bien que mon cœur, c'est le vôtre qui n'est rien moins que défiant; et je ne puis m'empêcher de croire que, si vous eussiez été mécontente de moi, vous me l'auriez dit,

---

1. Texte authentique. Les deux membres de la phrase y sont intervertis.
2. Id. offre deux paragraphes en plus. L'un concernant l'édition d'un livre de M. d'Holbach; l'autre pour remercier d'un prêt du *Voyage d'Anson*.
3. Id. : « Pardonnez *les ratures*. »
4. Id. : « Les *Gouverneuses* ».
5. Id. : « *ma bonne Amie* ».
6. Publiée, avec des altérations, dans *Mém.* II, p. 183-184; et réimprimée (original inconnu) dans *Corresp. gén.*, III, p. 58-59. — Eug. Ritter, *Annales J.-J. R.*, t. II, p. 27, date cette lettre, d'authenticité fort douteuse : « 4 avril 1757 ».
7. *Mém.* II, p. 183 ajoutent : « à votre fluxion près ».
8. Id. : « *et que*, hors... ».

mais je vous en prie, pour me tranquilliser tout à fait, dites-moi que vous ne l'êtes pas. Bonjour, ma bonne amie.

Vous aviez bien raison de vouloir que je visse Garnier. Il a passé la journée hier ici[1]. Il y a longtems que je n'en ai passé d'aussi délicieuse. Il n'y a point de dépit qui tienne contre la présence d'un ami.

◇

Madame de Montbrillant a M. René[2].

Non, assurément, mon ami, votre lettre ne m'a ni déplu ni fâchée; le preuve en est que je ne vous ai point écrit; mais elle n'était pas faite d'ailleurs pour me faire éprouver aucun sentiment désagréable. Je voulais vous répondre un peu en détail, et je n'en ai pas eu le loisir. Voilà la cause de mon silence.

Je crois, mon ami, qu'il est fort difficile de prescrire des règles sur l'amitié, car chacun les fait, comme de raison, suivant sa façon de penser. Vous m'annoncez vos prétentions envers vos amis; il en viendra ensuite un autre des miens qui en aura de toutes opposées; de sorte que moi, qui aurai aussi un caractère tout divers, je trouverai dix fois par jour le secret de me faire maudire de mes amis, et de mon côté je les enverrai nécessairement au diable.

Il y a deux points généraux, essentiels et indispensables dans l'amitié, auxquels tout le monde est forcé de se réunir : l'indulgence et la liberté; sans cela il n'est point de liens qui ne se brisent. C'est à peu près à quoi se réduit mon code. Je ne saurais exiger que mon ami m'aime avec chaleur, avec délicatesse, avec réflexion[3], effusion de cœur, etc., etc., mais seulement qu'il m'aime le mieux qu'il pourra, comme le comporte sa manière d'être; car tout mon désir ne le réformera pas s'il est renfermé[4], ou léger, ou sérieux, ou gai; et ma réflexion se portant sans cesse sur cette qualité qui lui manque

---

1. « Hier » serait le 3 avril.

2. Publiée, avec des retouches, dans *Mém.* II, p. 184-186; et réimprimée (original inconnu) dans *Corresp. gén.*, p. 59-60, sous date : « 5 avril 1757 ». Cette lettre répond à la fois à la précédente et à celle du 26 mars : « Diderot m'a écrit une troisième lettre ». — Comme le démontre H. Guillemin (*Annales J.-J. R.*, t. XXIX, p. 138 et 153), cette lettre est postiche. L'auteur y utilise des phrases entières d'une lettre du 26 septembre 1757 écrite au sujet, non de « Garnier- » Diderot, mais de Grimm. Elle figure dans la *Corresp. gen.*, t. III, p. 61-66, sous la date inexacte : « avril 1757 ».

3. *Mém.* II, p. 184, ajoute : « *ou avec* », et supprime : *etc.*, *etc.*, *etc.*

4. Id. : « *concentré* ».

et que je m'obstine à lui vouloir trouver, va incessamment[1] me le rendre insupportable. Tenez, il faut aimer ses amis comme les vrais amateurs aiment les tableaux. Ils ont les yeux perpétuellement attachés sur les beaux endroits, et ne voient pas les autres.

S'il s'élève une querelle, dites-vous ? Si mon ami a des torts, etc. etc. Eh ! mais je ne sais ce qu'on veut dire quand on s'écrie : Mon ami a des torts avec moi. En amitié je n'en connais que d'une espèce : c'est la méfiance. Mais lorsque je vous entends dire : « Un tel jour il m'a fait un mystère; un autre, il a préféré telle chose au plaisir d'être avec moi, ou à une attention qu'il me devait; ou bien, il aurait dû me faire tel sacrifice... » Et puis vient une bouderie. Eh ! laissez, laissez ce commerce de misère et d'ergoterie à ces cœurs vides et à ces têtes sans idées. Cela ne va qu'à ces sots petits amans vulgaires qui, au lieu de cette confiante sécurité, de ces délicieux épanchemens qui, dans les âmes honnêtes et fortes, augmentent le sentiment par l'exercice de la philosophie et de la vertu, mettent à la place de petites querelles fausses ou basses qui rétrécissent l'esprit, aigrissent le cœur et rendent les mœurs plates, quand elles ne les rendent pas vicieuses. Est-ce à un philosophe, est-ce à un ami de la sagesse à courir la même carrière que ces dévots faibles[2] et bornés qui mettent de petites pratiques faibles et superstitieuses à la place du véritable amour de Dieu ? Croyez-moi, celui qui connaît bien l'homme lui pardonne aisément les faiblesses dans lesquelles il tombe, et lui sait un gré infini du bien qu'il fait et qui lui coûte tant à faire.

Je trouve que votre code de l'amitié, à la suite de votre querelle avec Garnier, ne ressemble pas mal au règlement que ne manque pas de faire la nation anglaise lorsqu'il est survenu quelque inconvénient dérivé des lois[3], qui bouleverse tout l'état et auquel on ne peut remédier pour le présent, faute d'avoir été prévu.

Quant à moi, mon ami, lorsque j'ai établi pour premier principe la liberté et l'indulgence au commencement de ma lettre, je ne prévoyais pas faire autant d'usage de l'un, et avoir autant besoin de l'autre. Passez-moi mon impertinence en faveur de ma franchise. Mon Dieu ! que j'aurais de bonnes choses à vous dire encore; mais on vient m'interrompre à toutes minutes; je n'ai que le temps de vous confier en secret que je vous défie, malgré mes mauvaises plaisanteries, de vous fâcher contre moi; car, malgré vos défauts, je vous aime de tout mon cœur. Je savais bien que vous seriez content dès que vous auriez vu M. Garnier. Je ne sais pourquoi vous n'avez pas commencé votre lettre par cet article; cela me fâche un peu.

◇

1. *Mém.* II, p. 185 : « nécessairement ».
2. Id. : « *pusillanimes* ».
3. Id. : « lorsque *quelque crise lui fait apercevoir dans ses lois un vice* ».

Suite du Journal[1].

Voilà enfin la querelle de Garnier et de René terminée. Si ce premier avait mis moins d'imagination dans l'intérêt qu'il prend à l'autre, il l'aurait fort embarrassé; mais il l'a mis dans le cas de se plaindre avec une sorte de raison. Je ne puis en disconvenir, malgré tout le soin que j'ai pris de persuader à René le contraire. Il faut convenir que je mène une singulière vie, je suis si occupée tout le jour des querelles, des affaires, des occupations que me suggèrent mes amis, qu'il ne me reste presque[2] que la nuit pour vaquer aux miennes[3].

Pendant tout le temps qu'a duré cette discussion, M. Garnier a fait paraître son ouvrage[4], qui a eu le plus grand succès. Son ami Volx en est plus content mille fois que lui-même. L'intérêt qu'il y prend a passé jusqu'à moi; je me sens heureuse de ce succès. J'ai débité pour ma part plus de trois cens[5] exemplaires en deux jours.

◇

Je ne puis tenir à l'insolence de la Saint-Étienne, et j'y vais mettre ordre. Je ne comprenais rien à l'ascendant qu'elle avait pris sur mon mari; mais j'ai découvert qu'elle se mêle de plus d'un métier. Elle a voulu expulser le jardinier de Montbrillant, parce qu'elle a su qu'il m'avait avertie d'une coupe de bois qu'elle a fait faire à l'insu du tuteur de la substitution. J'ai fait sur cet objet ce que je devais, mais ce n'a pas été sans peine que je me suis procuré les preuves qui étaient nécessaires pour faire rendre à M. de Montbrillant l'argent qu'il avait reçu.

Nous avons eu ce matin une scène si vive à ce sujet, M. de Montbrillant et moi, que j'en suis malade. Je lui ai déclaré que je sortirais de sa maison et que je n'y rentrerais de ma vie, s'il ne renvoyait pas la Saint-Étienne. Je ne sais ce qu'il fera, mais je suis résolue à

---

1. Publiée, avec une retouche, dans *Mém.* II, p. 186-187.
2. *Mém.* II, p. 187 : « *pour ainsi dire* ».
3. Cf. la Note du fol. B 18 (verso) : « *Je mène une singulière vie ; je suis si occupée le jour de toutes les affaires, querelles, etc., que me suggère*[nt] *mes amis, qu'il ne me reste que la nuit pour vaquer aux miennes.* »
4. *Le Fils naturel*, publié en février 1757.
5. *Mém.* II, p. 187, réduisent à : « plus de *cent* ».

lui tenir parole; je ne lui ai donné que vingt-quatre heures pour se décider. Cette créature lui coûte un argent immense, ne lui fait aucun profit et, pour mettre le comble au malheur qui m'a poursuivie en l'envoyant chez moi, je vois qu'elle entend et qu'elle aime la chicane; elle a fait entreprendre trois procès à M. de Montbrillant avec ses paysans, pour des misères qu'on rougirait de gagner et qui peuvent lui en occasionner vingt autres s'il les perd.

◇

M. de Montbrillant eut toutes les peines du monde à se résoudre à se défaire de la Saint-Étienne ; mais sa femme y mit une volonté décidée, et le menaça de porter des plaintes en règle contre elle à toute sa famille, et même au lieutenant-civil, relativement aux intérêts de la substitution. Il en eut peur et céda. Mme de Montbrillant fut malade alors du chagrin et de la fatigue que lui occasionnaient ses affaires. Une légère cause suffisait pour l'abattre, dans le mauvais état presque habituel où était sa santé. Les symptômes en étaient d'autant plus inquiétans qu'on ne voyait aucun mal décidé. C'était de la langueur, de l'épuisement, une souffrance générale et des faiblesses continuelles.

◇

Suite du Journal[1].

J'ai passé mon après-dîner seule avec M. Volx. Il m'a paru si touché et si inquiet de mon état, que j'ai enfin cédé par complaisance au désir qu'ils ont tous que je consulte un nouveau médecin qui a beaucoup de réputation. Je n'espère rien de ses avis. J'espérerais bien plus de trois mois de tranquillité et de solitude[2] entre ma mère, mon tendre ami Volx et mon tuteur[3]. S'il y a un remède à mon état, c'est celui-là, mais...

Quelque amour que j'aie pour mes enfans, je sens qu'il faut que je sois quelque temps sans m'occuper d'eux. J'en fais le sacrifice avec moins de peine, par l'heureux succès des avis que j'ai donnés à Mlle Durand. Elle a saisi parfaitement bien mes idées; j'en étais presque sûre. Quant à mon fils, il suit le cours ordinaire des plates

1. Publiée, avec des retouches et des altérations, dans *Mém.* II, p. 187 à 189.
2. *Mém.* II, p. 188, ajoute : « *passés* ».
3. Id. supprime « et mon tuteur ».

études de collège, et je cause quelquefois avec lui pour contrebalancer autant que je puis la sottise de son pédant Balbi.

Nous avons causé, M. Volx et moi, de René. Il prétend qu'il n'a pas mis autant d'importance[1] dans son explication avec Garnier qu'il en a mis dans les lettres qu'il m'a écrites à ce sujet[2]. Cette conversation nous a amenés à différentes réflexions; il m'a fait une réponse qui m'a frappée par sa justesse. « Je m'étonne, lui disais-je, que les hommes soient en général si peu indulgens. — Mais non, reprit-il, le manque d'indulgence vient de l'erreur où l'on est de se croire libre. C'est que la morale établie est mauvaise et fausse, en ce qu'elle part de ce faux principe de liberté. — Je comprends cela, lui dis-je; mais le contraire, en rendant plus indulgent, dérange l'ordre. — Le contraire ne dérange rien. Si l'homme ne se change point, il se modifie, on peut l'amender; il n'est donc pas inutile de le punir. Le jardinier ne coupe pas l'arbre qui vient de travers; il lie la branche et la contraint; c'est là l'effet des punitions publiques. »

Voilà quel a été le texte de notre conversation; la vérité et la bonté de cette morale m'ont persuadée sans retour.

◇

Suite du Journal[3].

J'aurais été bien aise que l'occasion que j'ai eue de rendre service à M. Garnier m'eût fait connaître un homme d'un si rare mérite; mais il ne s'en est pas soucié. Il faut que j'aie l'esprit bien fait, car j'en ai été plus affligée que piquée.

M. Volx lui a dit qu'il me devait un remerciement, ainsi qu'à Mme ***, qui a aussi contribué à la distribution de son ouvrage. Il l'a prié de s'en charger. Volx lui a représenté qu'il pourrait bien prendre cette peine lui-même. Après s'être fait beaucoup presser, il a avoué les raisons de la répugnance qu'il avait à me voir; il a consenti à remercier Mme ***; mais quant à moi, l'opinion qu'il en a conçue, dit-il, d'après Desbarres, qu'il estime, et d'après d'autres encore, fait qu'il ne peut s'y résoudre. M. Volx lui a répondu

1. *Mém.* II, p. 188 : « de *chaleur* ».
2. Cf. la Note du folio B 18 (verso) : « *On apprend par Volx que René ne met de l'importance à cette querelle que vis-à-vis de Mme de Montbrillant et point avec Garnier ou moins.* »
3. Publiée avec des retouches, dans *Mém.* II, p. 189 à 191.

que son opinion devrait bien avoir auprès de lui autant de poids que celle d'un coquin[1], et que, lorsqu'il plaçait en quelqu'un sa confiance et son estime, il pouvait en croire l'objet assez digne pour ne pas lui refuser les égards les plus ordinaires. Ils ont eu une scène fort vive à ce sujet, qui a fini de la part de M. Volx[2] en l'assurant que c'était tant pis pour ceux qui ne me rendaient pas justice; que j'étais peu curieuse d'extorquer un suffrage dont je me passerais à merveille. Depuis ce temps, ils sont en froid. J'ai su ce détail par M. Barsin, qui est venu me voir une ou deux fois depuis mon retour de la campagne. M. Volx ne m'en a rien dit. Je l'ai bien remarqué[3] un peu soucieux; je lui en ai en vain demandé la cause; et, n'ayant pu la démêler, j'avais cru que c'était le mauvais état de ma santé qui l'affectait.

Il faut que Desbarres ait furieusement prévenu M. Garnier contre moi. Cette circonstance m'a fait découvrir que Mlle Darcy et lui, qui ne se pouvaient souffrir lorsqu'ils étaient mes amis, continuent à être[4] étroitement liés depuis qu'ils ne me voyent plus. C'est à qui me nuira le plus[5].

Mlle Darcy passe sa vie dans une maison où Desbarres va souvent, et où se rencontre quelquefois Garnier[6]. Il est certain que, si tout ce qu'on m'a rendu est vrai, l'on me peint là sous d'étranges couleurs. Quel plaisir trouve-t-on à me nuire ? Et que leur ai-je fait à tous ? Jamais de mal, et souvent du bien. Cela m'afflige et m'affecte si vivement que, sans mon tendre ami[7] qui me dédommage de tout, je sens que je prendrais ce pays en grippe[8]. Comment se fait-il que, n'ayant nul reproche à me faire, n'ayant jamais dit ni fait de mal à personne, j'aie des ennemis, et ma réputation[9] détruite ? M. Volx et mon tuteur disent[10] toujours que c'est par trop[11] de bontés et de bon[12] cœur que j'encourage les méchans à me nuire; qu'en me faisant connaître telle que je suis, je détruirai ces faux bruits. Ils me blâment[13] d'en perdre le repos; ils m'estiment; ils m'aiment,

---

1. *Mém.* II, p. 189 : « de *Duclos* ».
2. Id. : « *à laquelle M. Grimm a mis fin* .»
3. Id. : « *trouvé* ».
4. Id. : « *se sont* ». (Cette leçon implique un changement notable dans le fait de la liaison).
5. Id. : « *davantage* ».
6. Cette « maison » est soit le château du Grandval, appartenant à Mme d'Aine, belle-mère du baron d'Holbach, soit l'hôtel de cette dame à Paris.
7. *Mém.* II, p. 190 : « sans l'*ami* ».
8. Id. : « *en aversion* ».
9. Id. : « *que* ma réputation *soit* ».
10. Id. : « *M. Grimm dit* ».
11. Id. : « par *excès* ».
12. Id. : « *un trop* bon... ».
13. Id. : « Il me blâme, etc. ».

j'ai l'aveu de ma conscience pour moi; j'ai donc tort en effet d'être malheureuse de ceux des autres[1].

Barsin m'a paru tout honteux et tout embarrassé dans la première visite qu'il m'a faite. Il était plus à son aise à la deuxième; mais la présence de Volx le gêne. Il m'a dit qu'il avait de fortes raisons de soupçonner René de ne m'avoir pas mieux servie que les autres auprès de Garnier. Je ne peux supporter ces accusations vagues; je le lui ai dit, et j'espère qu'il n'y reviendra pas.

◇[2]

Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux.

Ah ! mon tuteur, le pauvre Saint-Urbain !... Il est tombé en apoplexie. J'y cours; je vais m'établir chez lui; je n'en sortirai pas. Ne soyez point en peine pour ma santé. Je me porte fort bien. Oui, fort bien, je vous assure. Vous me trouverez chez lui. Bonjour.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx.

Ne me grondez pas, mon bon ami, si, à votre retour de Versailles, vous apprenez que je suis auprès du pauvre Saint-Urbain. La lettre de son valet de chambre vous apprendra son état.

J'aurai bien soin de moi, je vous le promets; mais laissez-moi auprès de lui; songez ce que c'est qu'un homme de son âge, abandonné à ses domestiques... Je vous y attends. Promettez-moi que vous ne m'engagerez pas à le quitter.

◇

1. *Mém.* II, p. 191 : « Pourquoi donc me rendrais-je malheureuse des torts des autres ? »
2. Ici les *Mém.* intercalent (II, p. 191), sous la forme d'un billet de Mme d'Épinay à René, le paragraphe final : « J'envoie de petites provisions, etc... » d'une lettre qu'on lira plus loin (p. 74-75).

Suite du Journal[1].

15 janvier.

Depuis cinq à six jours nous n'avons presque pas quitté notre pauvre ami Saint-Urbain, qui a eu une attaque d'apoplexie[2]. Cette nouvelle m'a causé un si grand saisissement que j'en suis malade; j'ai caché à mon ami Volx la révolution que cet événement a faite[3] à ma santé; c'est le seul mystère que je puisse prendre sur moi de lui faire; mais son inquiétude l'aurait sûrement porté à m'empêcher de rendre des soins à M. de Saint-Urbain, et je ne veux pas le quitter, qu'il ne soit hors de danger et même sans souffrance.

J'ai appris le soir le retour de Formeuse, par M. de Montbrillant. On dit qu'il se porte à merveille; j'avoue que, si j'ai été sincèrement contente de le savoir en bonne santé, ce qui suppose qu'il est heureux, je n'ai pu me défendre d'un peu de peine de l'oubli total qu'il semble faire de moi.

[4]Depuis quelque temps j'ai ouï dire plusieurs fois que nous étions menacés de guerre avec l'Angleterre et la Prusse. Comme les nouvelles politiques me touchent peu en général, je n'avais pas fait grande attention à ce bruit vague, que beaucoup de gens regardaient comme sans fondement. Mais aujourd'hui tout le monde s'accorde à le croire véritable, et je commence à en être alarmée, car certainement on exigera de M. le Marquis de Lisieux qu'il aille s'enfermer à l'île de Retz[5]. On prétend que nos ports sont menacés. Il est certain qu'on y envoie des troupes; on assure aussi qu'on enverra une armée en Allemagne. Que je suis heureuse que M. Volx ait renoncé à son premier état !

◇

1. Publiée, avec des retouches, dans *Mém.* II, p. 194. — Au lieu des deux courts billets apocryphes qui précèdent, *Mém.* donnent trois missives authentiques : 1° un billet de Mme d'Épinay à Rousseau, de décembre 1756 : « J'envoie, mon hermite, etc... » (*Corresp. gén.*, II, p. 358); 2° une lettre de Rousseau, de la fin décembre : « Les chemins sont si mauvais... » (*loc. cit.*, p. 363); et 3° la suite de cette même lettre (*loc. cit.*, p. 364-365).

2. M. de Gauffecourt subit cette attaque à la fin de décembre 1756. — Nous faisons donc ici un bond en arrière de plusieurs jours.

3. *Mém.* II, p. 194 : « ... a *occasionnée dans*... ».

4. *Id.* omet ce dernier paragraphe. Il constitue cependant une préparation naturelle et utile à l'intelligence des faits qui vont suivre.

5. Cf. la Note du folio B 48 : « *Le tuteur à l'île de Retz* ».

MADAME DE MONTBRILLANT A M. RENÉ[1].

Vous savez, mon bon ami, l'accident arrivé à notre ami Saint-Urbain. Depuis douze jours il m'a donné les plus vives inquiétudes; depuis trois semaines la connaissance et la parole lui sont revenues, et depuis cet instant[2] il ne fait qu'un cri après vous. Il a encore des momens d'absence; cependant, il semble plutôt que c'est la mémoire que la présence d'esprit qui lui manque; il cherche ses mots et s'afflige de ne les pas trouver. Il me disait hier qu'il avait perdu son dictionnaire. Je suis parvenue à le deviner par signes; aussi il voulait que je ne le quittasse pas. Jusqu'à présent, j'y ai été très assidue, même aux dépens de ma santé; actuellement que le danger est passé, je dois penser à moi et je sens que j'ai besoin de repos; mais il m'en coûte de le laisser dans cet état, abandonné à des domestiques et à des médecins qui l'auraient, en vérité, assassiné si je les eusse laissés faire. Ce détail vous déchirerait l'âme si j'avais le temps de vous le raconter[3].

[4]Il me disait hier que, s'il ne craignait d'abuser de votre amitié, il vous prierait de venir passer quelques jours avec lui. Je soupçonne qu'il a quelque affaire à arranger, qu'il ne voudrait peut-être confier qu'à vous[5]. Si vous voulez, mon ami, lui rendre, ainsi qu'à moi, ce service pour trois ou quatre jours, vous logeriez chez moi ou chez M. Garnier, et je prendrais ce temps pour me reposer.

Je vous enverrai vendredi mon carrosse, qui vous attendra à neuf heures du matin à la grille de Montbrillant[6], si vous acceptez ma proposition. Il me semble que si vous pouviez voir, d'où vous êtes, notre pauvre Saint-Urbain, vous ne pourriez vous refuser au plaisir qu'il vous demande.

Bonjour, mon ami.

◇

1. Publiée (comme ci-dessus) dans *Jeun.*, p. 442 et 443, sous la date : « Janvier 1757 ». Les éditeurs de 1818 ont scindé le texte et l'ont publié en deux fragments séparés, remplaçant ici le second par un autre, de provenance différente; — le tout est réimprimé dans *Corresp. gén.*, t. II, p. 359. — Le début, jusqu'à « laissés faire » en constitue la première partie (*Mém.* II, p. 195).
2. *Mém.* omettent le passage : « depuis trois semaines... cet instant ».
3. Id. omettent cette dernière phrase.
4. Le second alinéa constitue le billet publié dans *Mém.* II, p. 198; et réimprimé dans *Corresp. gén.*, II, p. 366-367. — Le texte des *Mém.* est complété par un fragment tiré d'une autre lettre (*infra*, p. 74, n. 1).
5. *Mém.* II, p. 198, intervertissent l'ordre de ces deux phrases.
6. Id. : « Vendredi *matin*... à la grille *de M. de Luxembourg*. » Le château de Luxembourg était situé dans la partie basse du village de Montmorency.

M. René a Madame de Montbrillant[1].

Nous sommes ici trois malades, dont je ne suis pas celui qui aurait le moins besoin d'être gardé. Je laisse en plein hiver, au milieu des bois, les personnes que j'y ai amenées sous promesse de ne les y point abandonner. Les chemins sont affreux et l'on enfonce de toutes parts jusqu'aux jarrets. De plus de deux cents amis qu'avait à Paris M. de Saint-Urbain, il est bien étrange qu'un pauvre infirme accablé de ses propres maux soit le seul dont il ait besoin. Je vous laisse réfléchir sur tout cela. Je vais donner encore trois jours à laisser raffermir les chemins et ma santé[2].

Je compte partir vendredi[3], s'il ne pleut ni ne neige; mais je suis tout à fait hors d'état d'aller à pied jusqu'à Paris[4] et le carrosse ne peut manquer de me faire beaucoup de mal[5]. Cependant si le vôtre se trouve vendredi[6] à onze heures précises, devant la grille du Petit-Montbrillant[7], j'en profiterai. Sinon, en cas de temps passable[8], je continuerai ma route comme je pourrai, et j'arriverai quand il plaira à Dieu[9].

Je choisis d'aller dîner avec vous, Madame, et coucher chez Garnier. Je sens aussi, parmi tous mes chagrins, une certaine consolation à passer encore quelques soirées paisibles avec notre pauvre Saint-Urbain. Quant aux affaires, je n'y entends du tout rien, et je n'en veux entendre parler d'aucune espèce, à quelque prix que ce soit. Arrangez-vous là-dessus. Voilà un paquet et une lettre que je vous prie de faire porter chez Garnier.

Bonjour, ma bonne amie; tout en vous querellant, je vous plains, vous estime, et ne songe point sans attendrissement au zèle et à la

---

1. Publiée, d'après la leçon authentique, dans *Mém.* II, p. 199-200, et dans *Jeun.*, p. 444-445; — d'après l'original (collection Rochambeau) dans *Corresp. gén.*, t. II, p. 367-368. — Datée : « Ce lundi, janvier 1757 » de la main même de Mme d'Épinay. — H. Guillemin propose (*op. cit.*, p. 152) : lundi 17 janvier.

2. Texte authentique : « *ces deux jours* à ma santé et aux chemins pour raffermir ».

3. Ce vendredi a dû être le 21 janvier 1757.

4. Texte authentique ajoute : « *ni même jusqu'à Saint-Denis, et le pis est que* »

5. Id. : « *dans l'état où je suis* » (Rousseau souffrait de ses rétentions).

6. Id. ajoute : «, *en cas de temps passable,* ».

7. Id. : « de *M. de Luxembourg* ».

8. Id. : supprime les quatre derniers mots.

9. Le texte authentique poursuit : « *Au reste, je veux que mon voyage me soit payé ; je demande une épingle pour ma récompense ; si vous ne me la faites pas avoir, vous qui pouvez tout, je ne vous le pardonnerai jamais.* »

constance dont vous avez besoin, toujours environnée d'amis malades ou chagrins, qui ne tirent leur courage et leur consolation que de vous.

◇

Suite du Journal[1].

Le 22.

René n'a pu résister au désir qu'a eu Saint-Urbain de le voir. Il est arrivé hier, et je vais profiter de son séjour pour prendre du repos, dont[2] j'ai grand besoin. Il y a près de huit jours que je n'ai pu voir M. Volx à mon aise, ni causer de suite avec lui. Il était temps que cette contrainte finît.

J'ai vu presque tous les jours chez Saint-Urbain Milord Wils. Je me suis trouvée plus à mon aise avec lui que je ne l'aurais cru, et que je ne la suis ordinairement avec ceux que je sais être prévenus contre moi, car je ne puis me flatter que Desbarres m'ait mieux traitée auprès de Milord Wils qu'auprès de M. Garnier et de tant d'autres[3]. Milord m'a marqué beaucoup d'égards; il m'a même envoyé un panier de vingt-cinq bouteilles de vin de Bordeaux, ayant appris qu'il m'était ordonné et que je n'en aurais pu trouver de bon. A tout autre qu'à lui j'aurais écrit un remerciement; mais M. Volx m'a conseillé de ne rien faire qui marquât le désir de me lier avec Milord, au moyen de quoi je l'ai chargé de tourner comme il l'entendrait les assurances de ma reconnaissance[4]. Il prétend que Milord, avec d'excellentes qualités, a le défaut d'être fort inconstant dans ses goûts, et est en même temps sujet à l'humeur[5]. M. Volx veut qu'il fasse les avances les plus décidées avant que je me prête à faire connaissance avec sa femme et lui, pour éviter par la suite ce qu'il appelle ses *turlus*. Milord lui a demandé s'il n'était pas conve-

1. Publiée avec des retouches, dans *Mém.* II, p. 200 à 202, où la date n'est pas reproduite. — Le début, jusqu'à « je ne l'aurai cru », est cité dans *Jeun.*, p. 445.

2. *Mém.* II, 200 : « *: j'en* ».

3. Id., p. 201 : « m'ait mieux traitée auprès de *celui-ci que de tant d'autres* ».

4. Id. : « et *il s'est* chargé de lui témoigner comme il l'entendrait ma gratitude ».

5. « Tout le temps que Rousseau vécut dans la société, d'Holbach le traita du haut en bas et n'en parlait qu'en l'appelant « ce petit cuistre ». Pour consoler Rousseau, Diderot lui disait que d'Holbach était comme cela avec tout le monde, et qu'on devait lui pardonner ses défauts en faveur de ses qualités. » [Note de P. Boiteau]. — Mme Geoffrin définit d'Holbach : « L'homme le plus simplement simple », et Morellet assure de même qu'il avait « une grande politesse, une égale simplicité, un commerce facile, et une bonté visible au premier abord ».

nable qu'il vînt savoir si j'avais trouvé son vin bon. « Rien n'est moins nécessaire, lui a répondu Volx. D'ailleurs vous la voyez tous les jours chez Saint-Urbain; vous pouvez lui demander lorsque vous la rencontrerez. — Ah ! lui dit encore Milord, c'est que je ne serais pas fâché que ma femme fît connaissance avec elle, et c'est une occasion d'avoir accès auprès d'elle[1]. — Je n'ai rien à vous dire là-dessus », lui répondit Volx, et la conversation changea d'objet. Je n'ai pas vu Milord depuis ce temps-là, ni n'en ai entendu parler.

M. de Formeuse, qui est arrivé depuis cinq à six jours, est venu hier un moment chez moi. J'avais du monde, mais j'ai été très contente de son ton et de sa contenance. Je n'ai pu me défendre d'être fort émue en le voyant. J'éprouvais un plaisir mêlé de crainte, et ce dernier sentiment fut un moment le plus fort, mais j'ai été promptement rassurée en le trouvant tel que je désirais qu'il fût.

◇

Suite du Journal[2].

René[3] n'a pu tenir longtemps à tous ceux qui entourent Saint-Urbain depuis qu'il est en convalescence. Si c'est là ce que les médecins appellent une convalescence, elle me paraît aussi cruelle que la maladie.

[4]Je ne comprends rien à son état, il est alternativement en danger et sauvé, déraisonnant et de sens froid. Cet état dure depuis près de quinze jours; il n'a pas l'ombre de fièvre. Le grand docteur qu'il a aussi consulté[5], est persuadé que la goutte est seule la cause de son accident, et qu'on le tue par des remèdes contraires à son état, qui finiront par le rendre hydropique et sans ressource. J'ai fait ce que j'ai pu pour engager M. de Saint-Urbain à congédier tous ces assassins, et à s'en tenir à celui qu'il m'a conseillé, comme les autres, de préférer. Il me répond qu'il faut laisser achever ceux qui ont commencé. « Laissez, laissez, dit-il, ils auront bientôt fait à présent. » Ce sens froid me déchira l'âme; je m'éloignai, les larmes

1. *Mém.* II, p. 202 : « *dans sa société* ».
2. Publiée, avec des retouches et de larges coupures dans *Mém.* II, p. 202-203.
3. *Mém.* II, p. 202 : « *Il paraît que* Rousseau... ».
4. *Id.* omettent la suite, jusqu'à « René a quitté ce matin... ».
5. Le « grand docteur », c'est Tronchin (1709-1781), le célèbre médecin genevois. Il avait été présenté à Mme d'Épinay par Jean-Jacques, lors de son séjour à Paris, en mars-avril 1756, pour l'inoculation du duc de Chartres et de Mademoiselle. — Il était rentré à Genève, et les consultations dont il s'agit ici ont dû être prises par correspondance.

aux yeux; il me rappela l'instant d'après pour me demander si cet homme n'avait point répondu à ma consultation. « Pardonnez-moi, lui dis-je, il m'a remis ma réponse en même temps que la vôtre. — Eh bien? — Eh bien! il change mon régime du blanc au noir et ne me prescrit aucun remède. Seulement, il me conjure par tous mes amis, qu'il a, dit-il, l'honneur de connaître, de n'en faire aucun de tous ceux que je faisais, et de me bien garder d'y en substituer d'autres[1]. »

Le pauvre Saint-Urbain s'est réjoui de cette réponse, parce qu'il en conclut que je n'ai aucune maladie grave, puisque le régime seul peut me rétablir. Je lui ai épargné le reste de la réponse de M***, pour ne pas l'inquiéter. Il ajoute que mon état est si délicat qu'il n'ose entreprendre de me rien ordonner avant de m'avoir bien examinée, et, tout en disant cela, il me conseille de prendre le lait. Mais, comme il ne m'a jamais réussi, je suis décidée à ne rien faire qu'à essayer doucement de son nouveau régime. Je ne veux pas arrêter ma réflexion sur l'arrêt que cet avis semble prononcer. Ce qui néanmoins me rassure, c'est que cet homme me paraît être tout aussi plein de contradictions que ses confrères[2].

René a quitté ce matin[3] Saint-Urbain sans rien dire, et s'en est retourné à pied aux Roches. Il m'a écrit quatre mots en partant, pour me prier de lui donner des nouvelles du malade et des miennes[4].

J'ai vu Milord chez M. de Saint-Urbain[5] je l'ai remercié de son vin; il m'a demandé la permission de venir s'informer chez moi quand je n'en aurais plus. Je lui ai répondu que je serais très flattée de le voir, et j'ai parlé d'autre chose[6]. En arrivant, j'y ai trouvé M. Garnier qui s'est levé et s'est enfui dès qu'on m'a annoncée. Je lui ai dit que j'étais bien fâchée d'être arrivée, puisque je privais M. de Saint-Urbain de sa conversation qui, sûrement, valait beaucoup mieux que la mienne. Il m'a répondu qu'il s'en allait et que, si une

1. Tronchin faisait de l'exercice physique la base de sa thérapeutique. Cf. E. et J. de Goncourt, *la Femme au XVIIIe siècle*, p. 422-423 : « Il donne de plaisants remèdes : aux uns de se frotter le ventre avec de la serge; aux autres, de cirer leurs appartements ou de scier une voie de bois », note Barbier dans son *Journal*. Et Collé, dans le sien, s'indigne de ces « ordonnances qui ne pourraient faire ni bien ni mal. » (*Journal*, juillet 1756; éd. H. Bonhomme, t. II, p. 48.)

2. Ce qui précède, depuis « Je ne comprends rien... », a été omis des *Mémoires*.

3. Nous devons être à peu près dans la dernière semaine de janvier.

4. Un billet de Rousseau (*Corr. gén.*, III, p. 4) débute ainsi : « Faites-moi dire, je vous prie, des nouvelles du pauvre Gauffecourt et des vôtres. » Mais il poursuit : « Nous sommes tous malades ici de rhume et de fièvre. Recevez les très humbles remerciements du Lieutenant-Criminel [Thérèse] et les miens de vos étrennes. » Ces lignes ont donc été écrites à l'Hermitage dans les premiers jours de l'année, et le billet est antérieur au séjour de Rousseau à Paris.

5. *Mém.* II, p. 202 : « Dans une de mes visites à Gauffecourt, j'ai rencontré le baron. »

6. La fin du fragment est omise des *Mémoires*.

affaire ne le commandait pas, il n'aurait eu garde de prendre ce moment pour quitter M. de Saint-Urbain.

◇

Suite du Journal[1].

Le 24.

Comme j'étais à écrire, j'ai eu hier la visite de Milord Wils. Il est resté une heure chez moi et m'a demandé permission de m'amener sa femme. M. Volx est arrivé pendant qu'il y était, et j'ai vu dans ses yeux[2] la satisfaction qu'il goûtait à voir Milord chez moi de son propre mouvement et avec l'air de s'y plaire[3]. Ce précieux ami est mille fois plus affecté que moi de ce qui me regarde !

[4]Nous n'avons pu causer, n'ayant pas été un moment seuls. Le pauvre Saint-Urbain n'est pas bien aujourd'hui. Je vais le mander à René, et puis m'y établir pour le reste du jour.

M. Volx vient de me mander qu'il partait pour Versailles. Le Dauphin l'a mandé par un exprès. Que lui veut-il ?

◇

Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux.

Mon cher tuteur, venez me voir, je vous prie; je suis dans une inquiétude dont je ne saurais me rendre raison. Je ne puis même vous dire précisément sur quoi elle porte.

Vous deviez aller hier à Versailles pour savoir votre sort; est-il décidé ? Est-il vrai que nous devons vous perdre encore ? Avez-vous vu M. Volx ? Il a aussi été hier à Versailles. M. le Dauphin l'a mandé, mais il devait revenir et il n'est point revenu. Il m'a écrit un billet, par lequel il ne me marque rien, sinon qu'il se porte bien,

---

1. Publiée, remaniée et altérée, sans indication de date, et comme suite immédiate du texte précédent, dans *Mém.* II, p. 203.

2. *Mém.* II, p. 203 : « Cependant, dès le lendemain, il me rendit visite, et M. Grimm, qui est entré un peu après lui, l'a trouvé auprès de moi avec l'air de s'y plaire. J'ai remarqué alors [dans ses yeux]... ».

3. Id. : « assez détrompé sur mon compte pour être venu chez moi de son propre mouvement. »

4. La fin du fragment est omise des *Mémoires*.

qu'il ne sait encore quand il reviendra, et il me prie de ne pas être inquiète. Pourquoi dit-il qu'il se porte bien ? Comment se peut-il que le Dauphin ait affaire de lui ? Ne savez-vous rien ? N'avez-vous rien ouï dire ? Ah ! je vous en prie, ayez pitié de moi !

◇

J'étais encore à Versailles lorsque ce billet arriva chez moi. Je courus chez Mme de Montbrillant à neuf heures du soir. En arrivant, je la calmai en lui disant que j'avais aperçu M. Volx un moment dans la galerie. Il ne m'avait paru ni inquiet, ni chagrin ; il ne m'avait rien dit, sinon qu'il comptait être de retour le lendemain pour dîner.

Je ne pus lui en apprendre davantage, et je lui cachai même que mon départ pour l'isle de Retz était arrêté. Je le lui dis le lendemain.

◇

M. René a Madame de Montbrillant[1].

Vous ne m'avez pas marqué si l'on avait congédié les médecins. Qui pourrait tenir au supplice de voir assassiner chaque jour son ami sans y pouvoir porter remède ? Eh ! pour l'amour de Dieu, balayez-moi tout cela, et les Comtes[2], et les Abbés, et les belles Dames, et le Diable qui les emporte tous... Alors, écrivez-moi, et s'il est nécessaire, je m'offre de ne le plus quitter. Mais ne me faites pas venir inutilement. Je veux bien donner ma vie et ma santé; mais je voudrais au moins que ce sacrifice fût bon à quelque chose; car, quant à moi, je suis persuadé que si je retourne à Paris, ce sera pour y mourir[3].

Adieu, ma bonne et respectable amie[4].

◇

1. Publiée, selon le texte authentique, dans *Mém.* II, p. 203, et *Jeun.*, p. 446; et, d'après l'original (collection Rochambeau), dans la *Corresp. gén.*, II, p. 366. Datée, de la main de Mme d'Épinay (?) : « Ce 2 janvier 1757 ». — H. Guillemin conteste cette date (*op. cit.*, p. 151) et replace le billet au milieu de décembre 1756.
2. Texte authentique : ajoute : « *et les chevaliers* ».
3. Id. : « *je ne retournerai jamais à Paris que pour y mourir* ».
4. Id. : « *Bonjour, ma bonne amie.* »

Madame de Montbrillant a M. René[1].

Enfin j'ai vu M. Garnier, et, si je n'étais pas une imbécile, il aurait certainement dîné chez moi; mais je crois que le pauvre Saint-Urbain m'avait inoculé sa goutte ou son rhumatisme sur l'esprit; et puis, je ne sais point tirailler ni violenter les gens; au moyen de quoi je suis très persuadée que je ne le reverrai pas, malgré toutes les assurances qu'il m'a données de venir me voir[2].

Mais encore faut-il vous dire comment cette entrevue s'est passée. J'étais en peine de notre ami, que j'avais laissé en mauvais état hier au soir; je me levai ce matin de bonne heure, et je me rendis chez lui avant neuf heures. Milord Wils et M. Garnier y étaient. Celui-ci voulut sortir dès qu'il me vit; je l'arrêtai par le bras : « Ah ! lui dis-je, Monsieur, le hasard ne me servira pas deux fois[3] aussi bien sans que j'en profite. » Il rentra, et je puis assurer que je n'ai de ma vie eu deux heures plus agréables[4] que celles que j'ai passées à l'entendre et à causer avec lui. Voilà ce que j'appelle de l'esprit et du génie. Le pauvre Saint-Urbain était enchanté; il nous proposa de dîner près de lui. Je le refusai; j'avais indispensablement affaire avec mes enfants, et j'attendais M. Volx à dîner. Je sortis; M. Garnier m'offrit le bras et me demanda permission de venir me voir. Je lui répondis que, puisqu'il se le proposait, il devait bien venir surprendre M. Volx, et dîner tout de suite chez moi. Il me refusa sous prétexte qu'il était attendu chez lui[5]. J'insistai, il continua à me refuser, et je me le suis tenu pour dit.

Qu'en pensez-vous ? Ai-je bien ou mal fait ? et croyez-vous que je le revoie ? Au reste, notre ami était mieux aujourd'hui que je ne l'ai vu depuis longtemps.

[6]J'envoie de petites provisions à Mlle Éloy, et comme c'est un

---

1. Publiée dans *Mém.* II, p. 195-196, comme seconde moitié d'une lettre postiche et composite (cf. *supra*, p. 67, n. 4), transcrite dans *Corresp. gén.*, II, p. 359-360, sous la date « Décembre 1756 » assignée à l'ensemble ; — publiée, conforme au ms., dans *Jeun.*, p. 447-448.

2. Sur ce point, cf. la *Corresp. inédite de Diderot*, éd. Babelon, t. I, p. 11 et 12. Les premières lettres de Diderot à Mme d'Épinay sont de 1759.

3. Var. Toutes les leçons antérieures omettent : « deux fois ».

4. *Mém.* II, p. 196, et *Corresp. gén.*, II, p. 360, tronquent ici le texte et donnent le paragraphe suivant : « *Il y a sans doute dans ce billet bien des fautes d'orthographe, mais vous en trouverez davantage encore dans les plans que je vous fais passer.* » — *Jeun.*, p. 447, poursuit la citation, mais avec des négligences de copie.

5. *Jeun.*, p. 447, omet cette dernière phrase.

6. Les *Mémoires* font de ce dernier paragraphe un billet indépendant, qu'ils utilisent beaucoup plus haut dans le récit (éd. Brunet-Parison, t. II, p. 347;

commissionnaire nouveau dont je me sers, voici le détail de ce dont il est chargé : un petit baril de sel, un rideau pour la chambre de Mme Éloy, et un cotillon tout neuf à moi (que je n'ai pas porté au moins) d'une flanelle de soie très propre à lui en faire un, ou à vous-même un bon gilet. Bonjour, le roi des Ours. Un peu de vos nouvelles ?

◇

M. René a Madame de Montbrillant[1].

Passe pour le cotillon, mais le sel ? Jamais femme donna-t-elle à la fois de la chaleur et de la prudence ? A la fin, vous me feriez mettre mon bonnet de travers[2]. N'avez-vous pas assez fait pour vous ? Faites maintenant quelque chose pour moi, et laissez-vous aimer à ma guise[3].

Enfin, vous avez vu l'homme ! C'est toujours cela[4] de pris, car je suis de votre avis et je crois que c'est tout ce que vous en aurez. Je me doute pourtant bien de ce qu'un ours musqué devrait vous dire sur l'effet de ce premier entretien; mais[5] je pense que le Garnier du matin voudra toujours vous aller voir, et que le Garnier du soir ne vous aura jamais vue. Vous savez bien que le rhumatisme le tient aussi quelquefois, et que, quand il ne plane pas sur ses deux

éd. P. Boiteau, t. II, p. 191). V. *supra*, p. 65. — Le texte de ce prétendu billet est transcrit dans la *Corresp. gén.*, t. II, p. 358. — Dans ses *Confessions*, livre IX, Rousseau fait allusion à sa teneur :

« Un jour qu'il gelait très fort, en ouvrant un paquet qu'elle m'envoyait..., j'y trouvai un petit jupon de dessous de flanelle d'Angleterre, qu'elle me marquait avoir porté, et dont elle voulait que je me fisse un gilet. Le tour de son billet était charmant, plein de caresse et de naïveté... J'ai longtemps conservé son petit billet, et je l'aurais encore s'il n'eût eu le sort de mes autres lettres du même temps. » — « Il est difficile, observe P.-P. Plan (*Corresp. gén.*, II, 358), de reconnaître, dans le texte donné par Mme d'Épinay, celui du billet dont parle Rousseau; l'envoi du cotillon est présenté tout autrement. »

1. Texte composite et factice dont la première partie a été publiée, remaniée, d'après la leçon authentique, dans *Mém.* II, p. 196 à 198, et *Jeun.*, p. 450-451; et transcrite, d'après l'original (collection Rochambeau) dans *Corresp. gén.*, II, p. 360-362. — Lettre datée sur l'autographe : « *Ce mercredi, etc.* (sic) ». H. Guillemin la situe en novembre ou au 1er décembre 1756 (Mme Levasseur est de retour après le mariage de sa petite-fille).

2. Texte authentique : « et *je ne le redresserais plus...* ».

3. Id. présente un paragraphe supplémentaire : « *Oh ! que vous êtes bonne avec vos explications ! Ah ! ce cher rhumatisme ! Maintenant que vous m'avez expliqué votre billet, expliquez-moi le commentaire ; car cette glacière où je ne comprends rien y revient encore, et pour moi, je ne vous connais pas d'autre glacière qu'un recueil de musique française.* »

4. Id. : « *autant* ».

5. Id. ajoute : « *quant à moi* ».

grandes ailes auprès du soleil, on le trouve sur un tas d'herbes, perclus de ses quatre pattes. Croyez-moi, si vous avez encore un cotillon de reste, vous ferez bien de le lui envoyer.

[1]Je suis bien aise que le papa Saint-Urbain soit mieux, car il me coûte beaucoup de le savoir malade et de ne pouvoir lui être bon à rien[2].

Garnier sort d'ici, je lui ai montré votre lettre et la mienne. Je vous l'ai dit : il a conçu une grande estime pour vous et ne vous verra pas. Vous en avez assez fait. Croyez-moi, laissez-le aller.

Adieu, ma bonne amie du temps présent et, sûrement plus encore, du temps à venir. Je vous aime dans ma solitude où je n'ai que cela à faire, et où tout m'avertit que cela est bien fait; mais vous, au milieu de tant de distractions, songez-vous un peu à moi ?

◇

J'ai eu occasion de découvrir par la suite, d'une manière très avérée, que René fut le seul qui détournât Garnier d'aller chez Mme de Montbrillant. Il le confirma au contraire dans l'opinion qu'on lui avait donnée que rien

---

1. La fin, partiellement apocryphe, est parsemée de phrases empruntées au texte authentique et remaniées.

2. Cette phrase nous situe en janvier 1757. — TEXTE AUTHENTIQUE : « Je ne savais pas que le papa Gauffecourt fût malade, et l'on m'a même flatté de le voir aujourd'hui. Ce que vous m'avez marqué fera que, s'il ne vient pas, j'en serai fort en peine.

« Encore de nouveaux plans ? Diable soit fait des plans, et plan plan relantanplan. C'est sans doute une fort belle chose qu'un plan; mais faites des détails et des scènes théâtrales; il ne faut que cela pour le succès d'une pièce à la lecture, et même quelquefois à la représentation. Que Dieu vous préserve d'en faire une assez bonne pour cela !

« J'ai relu votre lettre pour y chercher des fautes d'orthographe, et n'y en ai pas su trouver une, quoique je ne doute pas qu'elles n'y soient. Je ne vous sais pas mauvais gré de les avoir faites, mais bien de les avoir remarquées. Moi, j'en voulais faire exprès pour vous faire honte et n'y ai plus songé en vous écrivant.

« *Bonjour, mon amie du temps présent, et plus encore, du temps à venir.* Vous ne me dites rien de votre santé, ce qui me fait augurer qu'elle est bonne.

« A propos de santé, je ne sais s'il y a de l'orthographe dans ce chiffon; mais je trouve qu'il n'y a pas grand sens; ce qui me fait croire que je n'aurais pas mal fait de me faire de votre cotillon une bonne culotte bien épaisse au lieu d'un gilet; car je sens que le rhumatisme ne me tient pas au cœur, mais à la cervelle.

« Je vous prie de vouloir bien demander au Tyran ce que signifie un paquet qu'il m'a fait adresser, contenant deux écus de six francs. Cela me paraît un acompte un peu fort sur les parties d'échecs qu'il doit perdre avec moi.

« *Diderot sort d'ici ; je lui ai montré votre lettre et la mienne. Je vous l'ai dit ; il a conçu une grande estime pour vous, et ne vous verra point. Vous en avez assez fait,* même pour lui. *Croyez-moi, laissez-le aller.* La maman Le Vasseur est de retour et se porte un peu mieux. »

n'était si dangereux que sa société. Son motif n'est point aisé à deviner, si ce n'est qu'il craignait peut-être qu'elle ne prît plus d'ascendant que lui sur Garnier ? C'est le premier homme que j'aie vu se détacher, même involontairement, de ses amis, aussitôt qu'ils acquéraient quelque célébrité, ou quelque supériorité[1].

◇

Suite du Journal[2].

J'ai dîné aujourd'hui pour la première fois chez Milord Wils. Le ton et la conversation de cette maison me plaisent infiniment[3]. Sa femme est douce et honnête; je lui crois même beaucoup de finesse. L'on m'a présenté M. de Beauval, qui est un homme âgé de trente ans, d'une santé faible, qui passe sa vie chez Milord Wils[4]. Il est ami de M. Volx, et dans la plus grande intimité avec M. Barsin. Tout ce qui est ami de M. Volx, tous ceux qui s'intéressent à lui me deviennent nécessaires à connaître.

◇

Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux[5].

Oh ! mon bon ami, mon tuteur, mon père ! venez me soutenir. Encouragez-moi; ne me laissez pas à moi-même. Je me crains; je veux être généreuse, et je ne le puis. La satisfaction que je ressens de la faveur où est M. Volx suffit à peine pour calmer ma douleur et ne peut me faire détourner les yeux sur les dangers attachés à la

---

1. Cf. la Note du fol. B 18 (verso) : « *Faire narrer par le tuteur le dessous de René dans le soin qu'il prenait pour éloigner Garnier d'Émilie* »; et, en marge : « *Il se détachait de ses amis, même involontairement, lorsqu'ils acquéraient quelque supériorité.* »
2. Publiée dans *Mém.* II, p. 203-204.
3. « Le baron d'Holbach avait environ 60.000 livres de rente, fortune que personne n'a employée plus noblement que lui, ni surtout plus utilement pour le bien des sciences et des lettres. Sa maison rassemblait les plus marquants des hommes de lettres français. » (Morellet). — « C'est là que se rassemble tout ce que la capitale renferme d'honnêtes et d'habiles gens. » (Diderot). — « Sa maison est d'abord le refuge des malheureux. » (Garat). — Les d'Holbach habitaient rue Royale; ils donnaient à dîner aux gens de lettres le jeudi et le dimanche.
4. Né en 1727, M. de Margency (*alias* Beauval) avait en effet une trentaine d'années à cette époque.
5. Publiée, avec des retouches et des altérations, dans *Mém.* II, p. 204-205.

distinction qu'on lui marque[1]. Quoi ! vous ne saviez rien avant hier ? Le secret m'est imposé; mais nous n'en avons point pour vous. Je vous le demande cependant pour l'aveu que je vous fais de ma faiblesse; elle est injuste, elle est déraisonnable. Mais, mon tuteur, je n'ai que trois amis au monde : Volx, Saint-Urbain, et vous[2]. Oui, mon tuteur, il part. Je dois l'y encourager; je dois en être bien aise; je dois... Je dois penser, agir, sentir contre nature. Non, je ne le puis... Tenez, il m'est impossible d'écrire, je suis désolée.

[3]*M. le Dauphin, à qui M. Volx avait fait assidûment sa cour depuis la mort du comte de Sceiran, avait redoublé d'estime et d'intérêt pour lui. Il pensa que la guerre qui allait se faire sur terre*[4] *serait un moyen plus sûr pour son avancement et pour sa fortune que toutes les vues et les réflexions philosophiques qu'il pourrait donner au public. Ce fut la raison qui le fit mander de se rendre auprès de lui.*

Il le prit dans son cabinet et lui demanda s'il ne pensait pas à rentrer au service. M. Volx lui répondit que, s'il croyait que ses services pussent être agréables au Roy, il n'hésiterait pas à les offrir. « Mais, Monseigneur, ajouta-t-il, je me rends justice ; je ne puis me flatter d'obtenir un grade supérieur à celui que j'occupais lorsque j'ai été réformé, et j'avoue qu'à mon âge, d'une santé faible, et étranger, simple lieutenant d'infanterie est un parti que je ne pourrais me déterminer à prendre que d'après un ordre exprès de vous, Monseigneur, à qui je dois de plus grands sacrifices. — Je ne l'entends pas ainsi, répondit le Dauphin. Dites-moi seulement si vous n'avez pas d'autres vues pour votre fortune que vos rêveries métaphysiques ; et, si vous avez envie de rentrer au service, c'est mon affaire de vous y faire rentrer convenablement. C'est ma femme qu'on va venger[5] *; nous devons avoir quelque crédit. »*

M. Volx ne put résister à son bienfaiteur, et lui dit qu'il occuperait avec ardeur le poste qu'il lui assignerait. Le Dauphin lui ordonna de rester jusqu'au lendemain, et de le venir trouver après le conseil.

Dès qu'il aperçut M. Volx, il l'appela et, tirant de sa poche un paquet : « Tenez, lui dit-il, j'ai rencontré un de vos amis qui m'a chargé de vous

---

1. *Mém.* II, p. 204 : « qu'*il a reçue* ». — La suite fait défaut jusqu'à « Ma faiblesse est injuste ».

2. Id. ajoute : « Mais *perd-on ses amis de sang-froid ?* »

3. Publié, avec des remaniements et des altérations, dans *Mém.* II, p. 206-207.

4. Elle devait prendre dans l'histoire le nom de Guerre de Sept Ans.

5. De fait, Grimm fut en cette circonstance le protégé, non pas du Dauphin, mais du duc d'Orléans. — Né le 4 septembre 1729, le dauphin Louis, veuf (depuis juillet 1746) de la seconde infante Marie-Thérèse d'Espagne, qu'il avait épousée en premières noces en février 1745, s'était remarié (février 1747) avec Marie-Joséphine de Saxe (née à Dresde, le 4 novembre 1731), fille d'Auguste III, Électeur de Saxe et roi de Pologne. Ce prince, ayant perdu son électorat avec son armée (bataille de Lobositz, octobre 1756), était retourné seul en Pologne, laissant la reine à Dresde, où elle mourut peu de temps après.

remettre cela. » *C'était un brevet de capitaine de cavalerie. M. Volx se confondit en actions de grâces.* « *Attendez donc, lui dit le Dauphin, j'ai pensé à ce que vous m'avez dit de votre santé. Essayez si cette campagne ne la fortifiera pas. Servez volontaire*[1]. *J'ai demandé au Maréchal d'Estrées, qui commande l'armée, de vous prendre comme aide de camp*[2] *; vous savez plusieurs langues, vous lui serez utile. Après cette campagne, si le jeu vous plaît, nous ferons mieux pour vous. Si vous en avez assez, vous vous reposerez sur vos lauriers*[3]. *Passez, en vous retournant, chez le trésorier de Mme la Dauphine ; il a un mot à vous dire de notre part.* »

Mme de Montbrillant, en apprenant ces détails, passait alternativement de la joie à la douleur la plus vive. L'excès de sa douleur se calma cependant par l'espérance que nous lui fîmes concevoir que M. Volx en serait quitte pour une campagne, et que peut-être même M. le Dauphin songerait ensuite à le fixer sérieusement auprès de lui[4].

Cette époque rapprocha Mme de Montbrillant encore plus de ses enfans et de Madame sa mère. Elle semblait s'étayer de la tendresse qu'ils avaient pour elle. Elle ne pouvait plus les quitter. Son mari s'absenta dans ce même

---

1. *Mém.* II, p. 206, présentent une version plus concise du narré : « Lorsqu'il [M. Grimm] eut été introduit dans le cabinet du prince [le duc d'Orléans], celui-ci lui demanda s'il n'avait pas d'autres vues pour sa fortune que les réflexions philosophiques dont il pourrait faire part au public ? Puis il ajouta : « Toutes les rêveries métaphysiques du monde ne vaudront pas pour vous, croyez-moi, l'emploi que je veux vous faire avoir dans l'armée. C'est mon affaire de vous y attacher convenablement. J'ai demandé, etc. »

2. *Mém.* II, 206 : « *d'abord* comme *secrétaire* ».

3. Id. « Si, au contraire, vous trouvez que le mouvement d'une armée ne concorde pas avec le calme nécessaire à vos méditations, vous reviendrez ici rêver tout à votre aise à l'ombre de vos lauriers. » — Et la phrase suivante est omise.

4. *Mém.* coupent leur publication sur ces mots. — Le folio volant 82 du ms. B donne une version toute différente de ce même épisode. La voici :

« Suite du Journal. — *La guerre est décidée sur mer et sur terre. M. Volx sort d'ici* « *et m'a appris cette fâcheuse nouvelle. Mon premier mouvement a été de dire à M. Volx :* « *Mon ami, il faut profiter du bien que vous veut M. le Dauphin. Il faut demander à être* « *remplacé et à servir. — Je voulais vous en parler, m'a-t-il dit ; mais il ne faut pas* « *prendre cette résolution légèrement. La guerre, suivant toute apparence, sera longue,* « *quelque issue qu'ait la campagne. — Eh bien ? — Eh bien ! aurai-je le courage de* « *vous quitter pour des années peut-être ? — Mon ami, je sens tout le prix de cette incer-* « *titude ; peut-être en aurais-je plus que vous et me trouveriez-vous sans générosité dans* « *toute autre circonstance. Mais nous aurions si peu de temps à jouir du sacrifice que vous* « *me feriez... — Comment ? — Il serait suivi d'un avenir si funeste ! Tant de remords* « *l'accompagneraient !... Suivez votre projet. N'y réfléchissons même pas. Nous nous* « *trouverons encouragés à soutenir cette dure nécessité par la certitude d'avoir fait ce qu'il* « *nous convenait de faire. — C'est aussi mon avis, m'a répondu M. Volx. Mais je voulais* « *être sûr de votre façon de penser. Si elle n'eût pas été aussi ferme que je la vois, ç'aurait* « *été un tourment mille fois plus cruel, s'il est possible, que notre séparation.* »

« *Il m'a quittée pour écrire au Dauphin.*

« *Que je suis combattue ! que dois-je désirer ? que dois-je craindre ? Aurai-je bien le courage de soutenir cette séparation ?... Hélas ! s'il part, il ne me retrouvera peut-être plus...* »

temps, et dut voyager pendant près de deux mois avec Mlles Rose. Il ne donna pas signe de vie pendant son voyage. On aurait peut-être ignoré son départ, s'il n'enjoignît à Mme de Montbrillant de suspendre les emmeublemens qu'il l'avait chargée de faire faire au Grand-Montbrillant.

J'appris à Versailles que le comte de Grangé y était. Il acheta la charge de maréchal des logis de l'Armée[1] *et ne vit personne de la famille de sa femme, que M. de Ménil, qui se servit en vain de son crédit pour obtenir quelque poste considérable dans une cour étrangère. On lui offrit la première résidence vacante ; celle de Hambourg était au moment de l'être ; le pays lui déplut, il la refusa*[2].

Je partis presque en même temps que M. Volx, avec une peine extrême de laisser Mme de Montbrillant seule, affligée, et dans un état de santé inquiétant. Elle m'envoya son journal assez exactement ; mais, comme il ne contient presque rien qui ne se trouve dans ses lettres à M. Volx, j'ai supprimé tout ce qui pourrait faire répétition.

J'oubliais de dire que le trésorier de Mme la Dauphine remit deux cents louis à M. Volx, de la part de M. le Dauphin, pour faire sa campagne[3].

◇

Suite du Journal.

C'en est fait. On prépare tout, le Maréchal va partir. Quels combats mon âme éprouve ! L'avantage de M. Volx, les dangers de toute espèce que cet avantage entraîne, les jalousies, les cabales toujours à craindre avec un prince faible, les craintes perpétuelles où me tiendront les événemens de la campagne, le manque de conseil dans les embarras sans nombre que me suscite sans cesse la conduite de M. de Montbrillant, tout m'effraye et me désole !

Le lendemain[4].

J'ai été interrompue hier par Milord qui m'a amené M. de Beauval. Saint-Urbain l'a surnommé le syndic des Galantins, et cela me paraît merveilleusement trouvé. Milord est resté peu de temps; mais

---

1. M. de Lucé partit en réalité comme Intendant des armées en campagne.
2. Cf. la Note du folio B 48 : « *On n'offre à M. de Ménil qu'une résidence* ».
3. Cf. Note, *ibid.* : « *De l'instant que Volx doit partir, il ne doit pas être question d'autre chose. Reporter dans ses lettres pendant la campagne tout ce qui précède, et où il est question de la société.* »
4. Publié, avec des remaniements, dans *Mém.* II, p. 207.

M. de Beauval m'ayant entendu dire que M. Volx allait arriver, m'a demandé permission de l'attendre. Il voulait lui parler de Barsin, qui est plus tourmenté que jamais de l'idée que M. Volx lui en veut. Il lui faisait demander encore une explication. Mais, loin de la lui accorder, il a chargé M. de Beauval de lui dire qu'ayant employé en vain tous les moyens qui étaient en son pouvoir pour calmer ses craintes, il ne lui reste plus qu'à renoncer à son amitié. Nous sommes convenus que c'était, en effet, le seul moyen de finir des discussions aussi ennuyeuses qu'absurdes et chimériques. J'ai passé le reste de la soirée avec mon bon ami, ma mère et mes enfans.

Le pauvre Saint-Urbain est fort mal ce soir; on exige de moi que je ne le voie pas de quelques jours. Hélas ! Tout contribue à me désespérer.

◇

[1]*M. de Saint-Urbain mourut le lendemain. On cacha sa mort à Mme de Montbrillant pendant vingt-quatre heures ; il fallut enfin la lui apprendre. Elle en fut touchée, mais les efforts qu'elle faisait pour se soumettre à la nécessité de se séparer de M. Volx l'avait rendue presque indifférente à tout autre événement*[2]*. Elle avait l'air plus étonnée, plus effarouchée qu'affligée. J'employai en vain plus d'une fois la raison pour la sortir de l'espèce de stupidité où elle paraissait être, la présence de sa mère et de ses enfans en avait seule le pouvoir. Mme de Gondrecourt partageait sa peine ; la grande confiance et la profonde estime qu'elles avaient l'une et l'autre pour M. Volx les mettaient à portée de se consoler mutuellement. Mme de Gondrecourt savait si bien faire valoir les côtés avantageux de la faveur où était M. Volx, et elle en était si persuadée, qu'elle finissait presque toujours par en enivrer sa fille, ou du moins par l'étourdir sur les inconvéniens qu'elle en redoutait.*

◇

1. Le paragraphe final est omis des *Mémoires*.

2. Voilà donc mort « M. de Saint-Urbain ». En réalité, Gauffecourt survécut pendant près de dix ans. Il correspondait encore avec Rousseau au moment des persécutions de Motiers, et mourut à La Mothe, près de Lyon, en mars 1766. Perey et Maugras, sur la foi du ms. de Mme « de Montbrillant », écrivent hardiment (*Jeun.*, p. 452) : « Le pauvre Gauffecourt mourut le lendemain de la nomination de Grimm. » — Parison, mieux renseigné, a prudemment supprimé cette précision compromettante. Mais il y a substitué effrontément quelques lignes de son propre cru (édition 1818, t. II, p. 365) : « Grâces au ciel, — fait-il écrire par la mémorialiste —, les médecins ont déclaré que notre cher Gauffecourt était tout à fait hors de danger. Pour moi, je crains bien qu'il ne se ressente de cette attaque le reste de ses jours : au moins, nous le conserverons. » — Toujours est-il que « Saint-Urbain » ne reparaîtra plus, et pour cause, dans le roman.

SUITE DU JOURNAL[1].

Huit jours de distance.

J'ai donc aussi perdu mon ami Saint-Urbain ! Cette perte m'a été aussi sensible que si je n'eusse pas dû m'y attendre. Il a tourné à la mort tout d'un coup, au moment où les médecins s'y attendaient le moins... Hélas !... n'est-il pas plus heureux que moi ?

C'était aujourd'hui le jour de la semaine où je rassemble mes amis. Ils étaient tous gais; le moyen d'y tenir ? Que leur conversation m'a révoltée. Il y a huit jours, ils pleuraient comme moi Saint-Urbain; aujourd'hui, il semblait qu'il n'y eût que Volx et moi qui s'en souvinssent. Quelle diversité d'opinions, de sentimens, d'expressions dans une société d'hommes qui font tous profession d'une même morale, et d'avoir un cœur honnête et sensible[2] !

On a beaucoup parlé de M. Volx, de la bonté que lui marque le Dauphin et des espérances qu'il en peut concevoir. « Tout cela est bel et bon, Messieurs, s'est écrié Milord; mais, ma foi ! je trouve que Volx est bien fou de partir ainsi sur un *peut-être*[3]. Quelle diable de simagrée que tout cela ! Mon ami, à votre place, je ne partirais pas sans être capitaine en pied[4]. Un brevet, un brevet, de quoi cela vous avance-t-il ? La compagnie; sans quoi, point de départ. Ils la donneront, ou ils ne la donneront pas; s'ils la donnent, à la bonne heure; s'ils ne la donnent pas[5], alors c'est un prétexte fort honnête pour refuser de marcher. — Refuser de marcher ? s'est écrié M. Volx. Ce n'est pas mon projet. Non, Milord, dussé-je me retrouver comme je suis, et pire encore s'il est possible, je ferai la campagne[6]. »

Chacun a blâmé l'opinion de Milord avec raison, mais aucun n'a senti le côté malhonnête de cet avis. Je n'ai pu m'empêcher de leur montrer que M. Volx n'avait pas le choix sur le parti qu'il convenait de prendre. Aucun n'a vu encore qu'une compagnie en pied le liait au service pour sa vie[7], et tous se sont récriés sur

---

1. Publiée — hormis le paragraphe initial — avec des altérations et des omissions, dans *Mém.* II, p. 208-209.
2. Le passage, depuis « Ils étaient tous gais », est omis des *Mémoires.*
3. VAR. *Mém.* II, p. 208 : « de partir *sous un titre aussi léger que celui de secrétaire* ». L'exclamation qui suit est supprimée.
4. ID. : « sans être assuré d'un poste plus important à mon retour ».
5. VAR. A (biffé et corrigé) : « *Ils ne vous la donneront peut-être pas.* » Les *Mém.* omettent depuis : « Un brevet... » jusqu'à « mon projet ».
6. VAR. *Mém.* II, p. 208 : « *j'accompagnerai le Maréchal* ».
7. ID. omettent cette phrase.

le bonheur[1], sur l'agrément que lui promettait cette campagne. « Il faudrait être fou, disait l'un, pour n'en être pas enchanté[2]. — Il serait bien fâcheux, disait un autre, que votre santé ne vous permît pas de continuer[3]. » Il est même échappé à M. Volx de souhaiter de le pouvoir. Ce souhait était-il sincère ?

O hommes, que vous mettez peu d'importance à nos craintes et à notre douleur !... Je vais finir ma journée seule, en pleurant sur mon sort. Il me semble que je n'ai plus que cela à faire. M. Volx est allé ce soir à Versailles. En me quittant, il a versé quelques larmes; elles m'ont plus consolée que tous les raisonnemens que je puis me faire[4].

◇

Suite du Journal[5].

Le Maréchal[6] a répété à M. Volx ce mot fatal pour moi : « Je vous emmène. » Il a ajouté en riant : « Je vous dérange un peu de vos occupations et de vos sociétés. » Avec quelle légèreté les grands se jouent du bonheur des particuliers ! Pourquoi lui dire cela en riant ? Ces gens-là ne sentent-ils rien ? ou ne sont-ils affectés seulement que de ce qui les touche ?

M. Volx m'avait promis de revenir de bonne heure aujourd'hui; mais il était neuf heures passées lorsqu'il est arrivé. Un homme, dit-il, à qui il avait à parler, l'a entraîné par l'agrément de sa conversation et l'a retenu. S'il se trouvait dans tout l'univers un homme qui eût le pouvoir de me faire rester lorsqu'il m'attend, ah ! s'il existait, je le ferais noyer, car il m'aurait privé du bonheur de ma vie !

J'ai passé ma journée en famille, pour terminer une négociation importante pour la comtesse de Lange. Son mari sert en qualité

---

1. Var. *Mém.* II, p. 208 : « sur *la justesse de mon observation* ».
2. Les *Mém.* suppriment cette réflexion.
3. Id. : « que M. Grimm *n'en pût supporter les fatigues* ».
4. Cf. Note du fol. B 48 : « *Les différentes opinions sur le départ. Celle de Milord, qui ne veut pas qu'on parte sans être en pied. Il ne voit pas que c'est le moyen d'aller tous les ans sans la mauvaise grâce... Et puis la sortie sur l'ambition. Ceux qui sentent le plus pour eux, déraisonnent pour les autres. Sentent-ils ou non ?* »
5. Publiée littéralement dans *Mém.* II, p. 209-210.
6. Né en 1695, Louis-Charles Le Tellier, alors comte d'Estrées, était le petit-fils de Louvois. Mestre de camp (1716), capitaine des Cent-Suisses (1722), brigadier à l'armée du Rhin (1734), maréchal de camp (1738), lieutenant-général (1744), maréchal de France le 24 février 1757, il fut désigné peu après pour commander l'armée du Bas-Rhin, dont les premières colonnes arrivèrent à Nuys et à Dusseldorf à la fin de mars et au début d'avril.

de maréchal de camp[1]. Il voulait que sa femme allât, selon l'usage, s'enfermer dans sa terre[2] pendant la guerre. Nous nous y sommes tous opposés, et sa mauvaise santé a été un prétexte très valable pour autoriser son refus; mais l'éloignement de sa terre étant la seule cause de sa répugnance à habiter, nous avons obtenu du comte qu'il lui louerait une petite maison de campagne proche de Paris. Il en a préféré une qui est située entre les Roches et Montbrillant[3]. Elle ne lui coûte que cinq cents livres de loyer, et, toute vilaine qu'elle est, la comtesse est heureuse de cette possession et a le bon esprit de s'en contenter. Il est si aisé de faire son bonheur, qu'il faut être bien dur et bien injuste pour s'y refuser[4].

◇

Suite du Journal[5].

J'ai vu aujourd'hui chez Lady Wils un Écossais qui a un certain air mélancolique, et même taciturne, qui me plaît tout à fait[6]. Je lui trouve la physionomie de tout ce que je pense... Que j'ai de peine à me résigner[7] ! Que je me trouve petite et faible ! Je suis, sur le départ de M. Volx, comme on est à l'égard d'un ami dangereusement malade. Le médecin arrive : « Ne vous flattez pas, dit-il;

---

1. En 1757, le comte d'Houdetot n'était encore que capitaine-lieutenant des gendarmes du Berry. Il sera promu brigadier le 1er mai 1758, et maréchal de camp le 20 février 1761 seulement. Mme « de Montbrillant » anticipe.

2. Non plus à La Meilleraye, revendue dès le 13 février 1754 au duc de Chaulnes; mais vraisemblablement à Saint-Germain-des-Nouards (arrondissement de Pont-Audemer).

3. Cette maison, fort petite et peu confortable, était située à Eaubonne. C'était alors le « petit château de Meaux ». « Il y a près d'une lieue de l'Ermitage à Eaubonne », écrit l'auteur des *Confessions*, qui a immortalisé le souvenir de la comtesse et du jardin. Construite par l'architecte Ledoux pour le financier de Mézières, cette maison a été démolie en 1867. Quelques vergers la séparaient de la propriété de Saint-Lambert. C'est cette proximité qui devait en faire le charme, « toute vilaine qu'elle était », aux yeux de Mme d'Houdetot.

4. « Mme d'Houdetot n'était pas si reléguée à l'écart que le dit Mme d'Épinay, ni son mari si chiche. Ils avaient à Paris une assez belle maison, et Mme d'Houdetot allait à la Cour, où la reine faisait grand cas d'elle. » (Note de P. Boiteau). L'hôtel d'Houdetot, à Paris, était situé rue de l'Université.

5. Publiée avec des omissions, à partir de « Que j'ai de peine... », dans *Mém.* II, p. 211-212; et dans *Jeun.*, p. 453-454.

6. Il s'agit sans doute de « M. Hoop, chirurgien », dont Diderot fait fréquemment mention dans ses lettres à Sophie. Ce personnage a été identifié avec un certain docteur John Hope, d'Edimbourg, par R. L. Graeme Ritchie, dans les *Kastner Miscellanies* (1932).

7. Var. A : « *prendre mon parti* » (biffé et corrigé).

votre ami est sans ressource, à moins d'un miracle dont nous ne connaissons point d'exemple. » On se désole, mais on attend le miracle, et l'on espère encore. Hélas ! dans huit ou dix jours, je ne le reverrai plus[1].

M. Garnier était chez Milord[2]. Il m'a fait tant de complimens, m'a dit tant de fadeurs sur l'empire que je prenais sur mes amis, que je sens à merveille qu'il me juge tout au contraire de ce que je suis. L'envie de subjuguer est bien loin de moi, et je n'en ambitionne point la gloire. C'est ce que j'ai tâché adroitement de lui faire sentir, peut-être n'y aura-t-il vu qu'une finesse de plus ?

En rentrant chez moi, j'ai trouvé une lettre de René. Je lui avais annoncé le départ de mon tuteur et de M. Volx[3]. « Je fais mon compliment, me dit-il, à mon ancien ami Volx; mais la faveur des grands entraîne toujours des inconvéniens. Apparemment qu'il a bien combiné ce qui lui convient. Je le plains plus que vous, Madame[4]; mais je vous plains aussi du départ de M. de Lisieux. »

[5]M. de Ménil est venu hier passer la soirée entre ma mère, mes enfans, mon tuteur et moi. Il nous a appris l'arrivée du comte et de la comtesse de Grangé. Après avoir tourné, hésité, balbutié, il nous a proposé de nous raccommoder avec eux et de les revoir. Ma mère a reçu cette proposition avec hauteur, ainsi que moi. Il n'a pas été aisé de lui faire entendre qu'il ne fallait jamais revoir ceux qui nous ont donné sujet de les mépriser, et qui ont feint de nous le rendre. Il mêlait de la charité chrétienne à tout cela. Il n'a tenu qu'à lui de conclure que, si nous ne le blâmions pas de l'avoir revu[6] à la mort de Mme de Ménil, nous désapprouvions fort qu'il se fût lié plus intimement que jamais avec lui...

Ah ! mon tuteur, vous êtes parti ! C'est votre billet qui me l'apprend. Vous m'avez trompée en me promettant de venir me voir demain... J'avais encore mille choses à vous dire. Hélas !... Volx part aussi demain. Vous m'abandonnez tous !...

◇

---

1. *Mém.* II, p. 211 : « *il ne sera plus ici* ».
2. Id. : « J'ai vu *aujourd'hui...* »; — *Jeun.*, p. 453 : « J'ai vu *aussi...* ».
3. Id. omettent : « *de mon tuteur et* ».
4. Id. omettent la fin de ce texte. — Ce billet, certainement apocryphe, a été transcrit dans la *Corresp. gén.*, III, p. 72, où il est daté : « avril 1757 (?) ».
5. Les *Mémoires* omettent tout ce qui suit. *Jeun.*, p. 454 en publie quelques phrases, élaguées et réduites.
6. Var. A : « *de s'être raccommodé avec lui* » (biffé et corrigé).

Madame de Montbrillant a M. Volx.

A 11 heures du matin, e jour de son départ[1].

J'ai déjà passé une heure avec vous, et dans deux d'ici je ne vous verrai plus. Vous m'avez promis de me voir encore, mon ami. Quel triste déjeuner nous venons de faire ! Ma mère est retournée chez elle, le cœur serré; mes enfans sont désolés de perdre leur bon ami[2]... J'ai, en vérité, nombre de choses essentielles à vous dire, à vous demander. Je voudrais vous parler, vous écrire... Les expressions me manquent.

Mon ami, ayez soin de vous[3]; c'est tout ce que je puis vous dire. C'est mon bien que je vous confie; oui, mon bien, mon unique bien. Soyez tranquille pour moi; j'apporterai à ma santé tous les soins que vous méritez que j'en prenne. Je n'ai pu m'empêcher de vous écrire ce billet pendant votre toilette, et je ne puis m'empêcher de vous l'envoyer, ne fût-ce que pour vous dire encore que je vous attends.

Vous ne ferez pas comme mon tuteur; vous ne pouvez me tromper; vous ne vous le pardonneriez pas[4].

◇

Suite du Journal.

M. Volx est parti. Cela est-il bien vrai ? Il est parti ! Hélas ! oui, il est parti. Je l'ai vu monter en chaise. Il m'a remis la clef de son appartement[5]. Il m'a recommandé de n'y laisser entrer personne jusqu'à ce que j'aie mis en ordre ses papiers et mille choses qu'il n'a pas eu le temps de ranger... Je ne puis écrire. Je le vois là, près de moi... Je regarde et je ne vois plus rien. Oh ! mon ami ! qui sait où vous courez ?[6]

◇

---

1. Publiée, avec deux omissions et une retouche, dans *Mém.* II, p. 212.
2. *Mém.* omettent le passage : « Quel triste déjeuner... leur bon ami ».
3. Var. *Mém. : « ménagez-vous »*.
4. *Mém.* omettent l'alinéa final.
5. Grimm, en 1757, avait son appartement (c'est-à-dire sa chambre) dans la maison de Mme d'Épinay.
6. C'est le samedi 23 avril que Grimm se mit en route, avec l'état-major du maréchal d'Estrées. (Cf. *Journal du* Duc de Luynes, t. XVI, p. 261).

MADAME DE MONTBRILLANT A M. VOLX[1].

O les cruels amis ! Quelle satisfaction ils ont pensé retarder d'un jour ! Milord, M. de Beauval, le marquis Du Laurier, la comtesse de Lange, ils sont tous accourus. « Quoi ! il est parti ? — Eh ! mais, sans doute, il est parti... » Et puis des regrets, des éloges... Que tous ces gens-là sont froids et s'expriment faiblement auprès de ce que mon cœur sent ? Ils se sont installés; ils voulaient me consoler, m'être utiles; mais je ne leur ai rendu justice qu'après qu'ils ont été partis. Comme nous allons dans quelques jours à Montbrillant, je me suis mise à faire des paquets de mes papiers et de mes livres. Ils m'ont aidée; cela m'a amusée un moment, en me faisant accroire que j'allais partir aussi, et que je vous retrouverais quelque part.

Dès que j'ai été seule, j'ai couru chez vous. J'avais un pressentiment que je ne me trouverais bien que là. Croiriez-vous que ce n'a été qu'au bout d'une demi-heure que j'ai enfin aperçu cette lettre à mon adresse que vous y aviez laissée ? Voilà donc pourquoi il ne fallait pas laisser entrer chez vous[2] ? Que je vous remercie, mon ami ! Qu'elle est douce, qu'elle est consolante, cette lettre ! Oui, je porterai sur mon cœur pendant tout le temps de votre absence ce précieux gage de votre tendresse et de vos attentions pour moi, aussi délicates qu'inépuisables. Après l'avoir relue dix fois, j'ai fini de ranger votre secrétaire et votre bureau. J'ai été dire un petit bonsoir à ma mère, et je vais finir ma journée avec Mlle Durand et mes enfans.[3]

Balbi soupe en ville, j'en suis comblée. Adieu, mon ami.

◇

---

1. Publiée, avec des retouches, dans *Mém.* II, p. 212-213.
2. Cf. Note du fol. B 18 (recto) : « *Lorsque Mme de Montbrillant va s'enfermer chez Volx, elle y trouve sur sa table une lettre pour elle. Il aura recommandé de n'y laisser entrer personne.* »
3. *Mém.* II, p. 213, abrègent : « ... finir la journée avec mes enfants ».

M. Volx a Madame de Montbrillant[1].

En partant.

Je serai déjà loin de vous, ma précieuse amie, lorsque ce billet vous rappellera combien mon cœur en est occupé. C'est avec le plus mortel regret que je vous quitte et que je renonce pour un temps à la douceur de vivre auprès de vous. Mais, mon amie, nous ne saurions être tout à fait malheureux d'un événement qui est dans l'ordre et que le devoir de tout homme exige. Puisque j'ai adopté la France pour patrie, je dois la servir. Que vous êtes injuste si vous m'accusez encore d'ambition ! Rapportez-vous en à moi pour ne faire que ce dont je ne puis me dispenser sans me manquer à moi-même. Je vous remercie du billet que vous venez de m'envoyer; je sens trop par expérience, ma tendre amie, qu'il faut nous pardonner mutuellement la faiblesse du premier moment; la sensibilité a des droits dont il faut chérir les effets. Celle que vous me marquez m'est bien précieuse; mais il ne faut pas en étendre les bornes jusqu'à s'exagérer son malheur, et en devenir incapable de subir la loi de sa vocation. La vôtre est de vous conserver pour Madame votre mère, pour vos enfans, pour l'ami le plus tendre. Songez que son bonheur est attaché à votre conservation et à votre bien-être. Rappelez-vous souvent, je vous en conjure, le sujet et le résultat de nos dernières conversations. Voyez combien vous avez besoin de courage, de fermeté, et d'élévation pour parer à tous les inconvéniens de votre situation. Mon amie, ce ne sera pas dans les larmes que vous acquerrez l'énergie qui vous est nécessaire. Ne souffrez pas que votre mari fasse aucune injustice à vos enfans ni à vos domestiques; soumettez-vous plutôt à celles qu'il pourrait vous faire, si elles n'ont pas de suites trop importantes et si elles peuvent vous procurer du repos. Voilà, en général, le rôle qu'il vous convient de jouer.

Je vous laisse d'ailleurs bien entourée. Il ne tient qu'à vous de mener une vie fort douce et fort agréable. La société de Milord est bien composée; vous y êtes recherchée, et, puisqu'on sait vous y apprécier, je ne vois nul inconvénient pour vous à en jouir.

---

1. Publiée, avec quelques retouches, dans *Mém.* II, p. 213 à 215. — Cf. la Note du fol. B 18 (recto) : « *Le départ de Volx, ses adieux* »; ainsi que celle du folio B 48 : « *En partant, Volx lui en écrit une* [lettre]. *Je vous laisse dans telle et telle position. Prenez garde à ceci ; mandez-moi votre idée sur cela. On vous a présenté le marquis de Saint-Olive. Qu'en pensez-vous ? Le tout, mêlé d'amitié, de confiance. Répondre à tout, de part et d'autre.* »

Vous ne pouvez tous qu'y gagner à vous connaître davantage, surtout si ma tendre amie veut bien se dire qu'une confiance sans bornes n'est pas due à tous les amis. Un peu de prudence sur ce point peut être recommandée à une âme aussi droite, aussi franche que la vôtre sans la blesser. Vous pouvez tirer un très bon parti de Beauval; il est aimable et amusant.

Je suis étonné que vous n'ayez pas répondu avec plus d'empressement aux prévenances du marquis de Saint-Abre[1], et que vous l'ayez reçu si froidement quand on vous l'a amené[2]; c'est un homme d'un mérite distingué, et qui mérite de l'être. Je serais très aise de le voir établi dans votre société. Ne me direz-vous pas[3], dans vos momens perdus, votre opinion sur eux tous ? Oubliez[4] ce que nous en avons dit, et jugez-en par vous-même; point de paresse d'esprit, s'il vous plaît !

Adieu, adieu donc, mon amie, que ce mot était doux à prononcer tous les soirs, mais qu'il me coûte à présent[5] ! Donnez-moi de vos nouvelles autant que vous le pourrez sans vous fatiguer. Écrivez sans hâte, et seulement lorsque vous serez en train de causer. A propos, il me semble qu'il y a longtemps qu'on ne vous a rendu compte de l'état de vos fermes et des bois de Montbrillant. C'est une visite qui vous amuserait à faire, et qui prouverait à qui il appartient que vous ne vous lassez point de vous en occuper. Je vais donc vous embrasser pour la dernière fois d'ici à six mois !

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx.[6]

Je ne m'y fais point; je crois même que je ne m'y ferai jamais. Dix fois ce matin j'ai pensé envoyer chez vous. Je vous plains, mon ami, presque autant que moi. Vous allez être entouré de gens qui n'auront nul égard pour votre tristesse. Quant à moi, je suis un peu dédommagée par l'approbation générale que j'entends donner de toutes parts aux bontés que le Dauphin a pour vous; mais aussi, plus je vous vois aimé, plus je redoute les envieux.

---

1. « Saint-Abre » est le masque de M. de Croismare. Son portrait sera donné un peu plus loin. (Voir p. 90, note 3, et p. 91.)
2. Les mots : « et que vous l'ayez... vous l'a amené » sont un ajouté interlinéaire en A.
3. Var. A : « *Vous me direz un peu...* » (biffé et corrigé).
4. Var. A : « *Permettez-moi encore de vous prier, ma chère amie*, d'oublier ce que... ».
5. Tout ce qui suit est omis des *Mémoires*.
6. Publiée, avec d'insignifiantes retouches, dans *Mém.* II, p. 216 à 219.

Eh bien ! mon ami, vous voulez donc que je me dise : « Il remplit sa vocation; nous subissons notre sort. » Que ces raisons sont faibles, et ont encore peu de pouvoir sur moi ! Vous êtes si raisonnable, si austère, qu'il faut que j'aie un grand fond de confiance en vous et une grande habitude de vous tout dire pour oser vous montrer toute la folie de mon cœur. Comme vous me le disiez un jour, je crois que je serai enfant jusqu'à l'âge où l'on retombe en enfance; mon ami, je le suis au point d'en faire gloire.

J'ai bien de la peine à vous pardonner le refus de ce certain portrait relégué dans votre antichambre. Il est vrai qu'il fait un peu la grimace; mais j'en aurais tiré un grand parti, de cette grimace, j'aurais regardé sans cesse autour de moi, pour voir si je n'avais pas agi ou parlé de travers... Mais laissons votre portrait, mon cœur et ma folie. Je veux vous tenir si bien au courant de tout ce qui nous intéresse, que vous puissiez croire quelquefois ne nous avoir pas quittés.

J'ai reçu ce matin un billet de M. de Montbrillant, sans date ni lieu, qui me mande de faire reprendre les ouvrages qu'il avait donné ordre d'interrompre au grand château, mais de ne faire finir que huit appartements. Il désire que j'aille m'y établir à la Saint-Jean, et que je mette à louer le Petit-Montbrillant pour ce terme[1]. Cela me déplaît fort et me mettra dans le cas de n'être pas un instant tranquille, tandis que le repos est le seul bien que j'ambitionne. Milord, qui était chez moi lorsque j'ai reçu cet ordre, a grande envie de louer le Petit-Montbrillant. Si sa femme n'y met pas d'opposition, je crois que c'est une affaire faite[2].

Je me propose bien de faire une revue exacte de la terre cet été. J'ai même prévenu le tuteur de mes enfans pour qu'il vienne passer huit ou dix jours chez moi. Je l'ai vu hier; il croit que tout est en assez bon état.

Vous voulez donc savoir mon idée sur la société de Milord ? Jusqu'à présent, elle me paraît fort agréable. Mais, mon ami, je n'aurai pas grande peine à la juger par moi-même, et ce que vous m'en avez dit n'aidera pas beaucoup à ma sagacité, car, excepté le marquis de Saint-Abre, je ne crois pas que vous m'ayez parlé d'aucun d'eux en particulier. Si cela est, je ne me le rappelle pas; cependant il ne m'arrive guère d'oublier ce que vous me dites.

Pardonnez-moi : vraiment, j'ai très bien distingué le marquis de Saint-Abre[3]. C'est même celui de toute cette société qui me plaît

---

1. Cf. la Note du folio B 48 : « *On se prépare à habiter le Grand-Montbrillant à la Saint-Jean* » [le 24 juin].

2. Cf. la Note du folio B 48 : « *On est en marché pour louer le petit à Milord.* »

3. Marc-Antoine-Nicolas, marquis de Croismare, né en mai 1694, capitaine dans le régiment du Roi-Infanterie, était veuf de Suzanne Davy de la Pailleterie, épousée le 8 août 1735, dont il avait eu trois enfants. Esprit original, vif et char-

le plus. Il est vrai que, m'ayant demandé plusieurs fois la permission de venir chez moi, je lui ai peut-être donné lieu de penser que je n'y mettais pas un grand empressement; mais cela tenait à l'espèce d'indifférence où je suis depuis quelque temps sur tout ce qui n'est pas vous. J'ai bien réparé ce tort, et, depuis votre départ il est venu chez moi tous les jours. Son caractère est si ouvert, qu'il n'est pas nécessaire de le voir longtemps pour le connaître. Il allie, ce me semble, beaucoup de finesse à beaucoup de franchise. Voici le portrait que j'en ai fait hier à mon tuteur, à qui j'ai écrit. C'est autant sur votre parole que sur ce que j'en ai vu.

◇

PORTRAIT DE M. LE MARQUIS DE SAINT-ABRE.

« Je lui crois bien soixante ans, lui disais-je. Il ne les paraît pourtant pas. Il est d'une taille médiocre, sa figure a dû être très agréable. Elle se distingue encore par un air de noblesse et d'aisance qui répand de la grâce sur toute sa personne. Sa physionomie a de la finesse. Ses gestes, ses attitudes ne sont jamais recherchés; mais ils sont si bien d'accord avec la tournure de son esprit, qu'ils semblent ajouter à son originalité. Il parle des choses les plus sérieuses et les plus importantes d'un ton si gai, qu'on est souvent tenté de ne rien croire de ce qu'il dit[1]. On n'a presque jamais rien à citer de ce qu'on lui entend dire; mais, lorsqu'il parle, on ne veut rien perdre de ce qu'il dit; et, s'il se tait, on désire qu'il parle encore. Sa prodigieuse vivacité, et une singulière aptitude à toutes sortes

---

mant, le marquis était la grâce et la bonté mêmes. Amateur de musique, de poésie et de peinture, il avait, en 1756, commandé à Raphaël Mengs des tableaux dont Grimm a laissé la description. Il figure sous le nom de Roquelaure dans les *Dialogues sur le Blé* de l'abbé Galiani. C'est pour lui que Grimm et Diderot imagineront le conte de *la Religieuse*. Dévot en Normandie pour plaire à son curé, esprit fort à Paris pour être agréable aux habitués du salon d'Holbach, M. de Croismare avait le goût d'explorer les bas-fonds de la capitale pour y découvrir des types pittoresques dont il ne dédaignait pas de se faire des amis. Gastronome réputé, notamment en matière d'omelette et de chocolat, il était laid « d'une laideur spirituelle et plaisante, dont le masque et la pantomime du visage était la caractéristique ». Dans la société on l'appelait « le charmant marquis ». Il mourut le 3 août 1772. Grimm, son ami depuis vingt-deux ans, lui consacra un élogieux article dans sa *Correspondance littéraire* (1er septembre 1772; éd. TOURNEUX, t. X, p. 47-50).

1. Cf. la Note du folio B 18 (recto) : « *Le marquis parle des choses les plus sérieuses d'un ton qu'on est tenté de n'en rien croire.* »

de talens et de connaissances, l'ont porté à tout voir et à tout connaître; au moyen de quoi vous comprenez qu'il est fort instruit. Il a bien lu, bien vu, et n'a retenu que ce qui valait la peine de l'être. Son esprit annonce d'abord plus d'agrément que de solidité, mais je crois que quiconque le jugerait frivole lui ferait tort. Je le soupçonne de renfermer dans son cabinet les épines des roses qu'il distribue dans la société; assez constamment gai dans le monde, seul, je le crois mélancolique. On dit qu'il a l'âme aussi tendre qu'honnête, qu'il sent vivement, et qu'il se livre avec impétuosité à ce qui trouve le chemin de son cœur. Tout le monde ne lui plaît pas; il faut pour cela de l'originalité ou des vertus distinguées, ou de certains vices qu'il appelle passions[1]; néanmoins[2] dans le courant de la vie, il s'accommode de tout. Beaucoup de curiosité, de la facilité dans le caractère (qui va jusqu'à la faiblesse[3]) l'entraînent souvent à négliger ses meilleurs amis et à les perdre de vue, pour se livrer à des goûts factices et passagers. Il en rit avec eux; mais on voit si clairement qu'il en rougit avec lui-même, qu'on ne peut lui savoir mauvais gré de ses disparates. »

C'est à vous, présentement, mon ami, à qui je demande si ce n'est pas là le marquis de Saint-Abre ? Voilà du moins mon opinion sur lui; à la fin de la campagne, je vous dirai si je n'ai pas changé d'avis. Je l'ai fort prié d'y venir[4], et il me l'a promis. M. de Beauval, à qui j'ai fait la même proposition, m'a prise au mot et compte même faire un établissement chez moi. Je crois deviner son motif, mais nous parlerons de lui une autre fois. J'ai des complimens, des amitiés sans nombre à vous faire; chacun voudrait être nommé, que cela soit dit une fois pour toutes.

Adieu, mon bon ami; je vais dîner chez Milord et[5] souper chez ma mère. Nous partons après-demain pour le Petit-Montbrillant. Si je peux, je vous écrirai demain[6].

◇

1. Var. A : « qu'il appelle *intéressans* ».
2. Id. « *malgré cela* ».
3. *Mém.* II, p. 219 : « à la *folie* » (probablement erreur de lecture).
4. Id. : « de venir *ici* ».
5. Var. A. Les mots « dîner chez Milord et » y sont en interligne.
6. Cf. la Note du fol. B 18 (recto) : « *Dans les lettres d'Émilie à Volx, un peu le ton de la pupille et cette confiance illimitée qui fait tout dire, bien, mal, intéressant, ou indifférent.* »

MADAME DE MONTBRILLANT A M. VOLX[1].

Comme je pars demain pour le Petit-Montbrillant, j'ai pris congé de mes amis hier. Je me suis renfermée aujourd'hui pour vaquer à mes affaires et pour causer à mon aise avec vous, mon tendre ami. Je fais partir tout mon monde ce soir, j'irai avec mes enfans souper chez ma mère; et demain, de bon matin, je pars. Ils viendront l'après-dîner me retrouver avec elle. Vous n'avez pas d'idée de la joie qu'ont mes marmots d'aller souper en ville; cela est tout simple à leur âge; mais vous n'avez pas d'idée de la satisfaction que cette joie me cause. Je ne donnerais pas cette soirée pour beaucoup d'autres, qui paraîtraient plus saillantes. On est entouré d'une source perpétuelle de bonheur dont on ne sait pas assez jouir. Je vous dois un grand nombre de découvertes en ce genre, mon ami, qui me sont bien précieuses[2]. Si je ne puis présentement en jouir sans mélange, elles m'aideront du moins à supporter une privation nécessaire, mais cependant bien cruelle.

J'ai vu hier, chez Milord, M. de S***, qui part aujourd'hui pour votre armée. Je lui ai remis ma lettre, que vous aurez plus promptement que par la poste, parce qu'il va directement où vous êtes. Le marquis de Saint-Abre lui a remis de l'argent pour son frère, qui vous arrive aussi incessamment[3].

Le marché du Petit-Montbrillant se conclura, je crois, avec Milord. Sa femme me paraît sur tout cela d'une si parfaite indifférence, qu'elle ne mettra pas d'obstacle à ce projet. Beauval en est enchanté. La terre de Mme de Marcieux[4] est à deux lieues des miennes; cela

---

1. Publiée, avec des retouches et des omissions, dans *Mém.* II, p. 219-224.
2. Cf. la Note du fol. B 18 (verso) : « *Quelque conversation avec Volx sur le bonheur: le vrai moyen d'y parvenir, etc...* »
3. Louis-Eugène, alors comte de Croismare, lieutenant-colonel du régiment du Roi-infanterie, avait épousé (1756) Mlle de Morvilliers, fille du président de la Chambre des Comptes de Nancy. Il sera promu maréchal de camp en 1758, et mourra après 1789.
4. « Mme de Marcieux », c'est Mme de Verdelin. Née le 2 avril 1728, Marie-Madeleine de Brémond d'Ars était l'aînée de huit enfants. Le 21 avril 1750, à Ars (en Saintonge), elle épousa — fort à contre-cœur — le marquis Bernard de Verdelin (né en 1686), alors colonel d'infanterie et maréchal-des-logis des camps et armées du Roi. Veuf en premières noces, pourvu de 15.000 livres de rente, M. de Verdelin était « vieux, laid, sourd, dur, brutal, jaloux, balafré, borgne. Au demeurant bon homme, quand on savait le prendre. » (*Confessions*, livre X). Il avait soixante-quatre ans, et sa femme vingt-deux.

Les Verdelin habitaient à Paris rue Vivienne, et à la campagne, chez M. de Margency dont ils avaient loué le château. En 1758, M. de Verdelin (qui ne mourra que le 28 décembre 1763) achètera une maison à Soisy. La marquise avait beaucoup

lui serait très commode. Par exemple, si je ne vous voyais tous d'accord à croire Beauval aussi honnête, aussi bon qu'il est aimable, je l'aurois cru méchant et fat. Au moins est-il léger et indiscret. Je l'avais souvent entendu parler des petites Marcieux[1]; je lui avais entendu lire dans notre société des fragmens de lettres de l'aînée, très bien écrites, mais très passionnées. J'en avais conclu que cette Mme de Marcieux était une fille qu'il entretenait; et, comme je ne me mêle guère des affaires des autres, j'étais restée dans mon opinion[2], sans chercher à m'y confirmer ni à la détruire.

J'ai été très étonnée d'apprendre par hasard que c'était une femme de condition, très jolie, très aimable, très raisonnable, qui n'a contre elle que le malheur d'avoir pris une violente passion pour M. de Beauval, à laquelle elle sacrifie tout. Eh bien ! voilà une femme compromise, perdue même, par un mauvais choix. On dit qu'elle lui a résisté longtemps; car on n'ignore rien de ce qui les concerne. Je ne sais si vous avez ouï conter cette anecdote de leur roman, qui est singulière. Un jour que Beauval la pressait sans succès et qu'elle le refusait avec la plus grande fermeté, il eut recours à ce dépit simulé dont on ne craint les effets que lorsqu'il n'est pas fondé. « J'entends, Madame, lui dit-il; vous ne m'aimez pas ? » Elle se mit à rire de ce propos comme d'une absurdité. Il le répéta du même ton, et avec plus de violence encore. Elle le regarde avec étonnement, lui rappelle les dangers auxquels elle s'exposerait, la jalousie de son mari, le mépris que ses parents, tous livrés à la dévotion, auraient pour elle; la dépendance où la tiendrait le besoin qu'ils auraient de leurs valets[3]. Rien ne put calmer Beauval. Elle se lève avec sens froid[4], le prend par la main, le mène dans son cabinet. « Eh bien ! Monsieur, dit-elle, soyez heureux ! » Il le fut, ou crut l'être; et voilà les hommes[5] ! Non, ils ne sont pas tous ainsi. Il en serait[6] de plus généreux.

---

d'esprit. « Les épigrammes partaient chez elle avec simplicité », écrit Rousseau. Elle mérite d'être distinguée entre les diverses dames, amies de ce dernier « en ce qu'elle n'était nullement bel esprit, ni bas-bleu, ni rien qui en approche. » (Sainte-Beuve).

1. Mme de Verdelin avait trois filles. L'aînée, infirme (et qui mourra en 1770) « a l'humeur aigre et difficile et me donne de la peine à tous égards », écrit d'elle sa mère. La seconde, Léontine-Marie, est « douce, sensée, laborieuse... Elle fait ma joie et ma consolation ». La dernière, Henriette-Charlotte, « toujours gaie et prête à nous amuser..., est folle et adroite comme un singe, et aussi bonne enfant qu'elle est laide ».

2. VAR. *Mém.* II, p. 221, omettent la fin de cette phrase.

3. VAR. A : « *le besoin qu'ils auraient de leur valet et la dépendance où elle allait être* » (biffé et corrigé).

4. VAR. *Mém.*, p. 222 : « *avec le plus grand* sang-froid ».

5. Cf. la Note 140 du fol. B 18 (verso) : « *Ne pas oublier le Beauval lorsqu'il presse sa maîtresse.* « *Vous ne m'aimez pas ! — Eh bien ! soyez heureux !* » — La même anecdote est contée par Diderot à Sophie Volland, *Lettre* du 6 novembre 1760 (éd. BABELON, t. I, p. 191). — Le texte des *Mém.* a été reproduit dans *Jeun.*, p. 466-467.

6. VAR. *Mém.* II, p. 222 : « il en *existe* ».

On a tenté plusieurs fois, dit-on, de faire entendre à Mme de Marcieux que Beauval la compromettait. Elle ne s'est jamais permis d'écouter la moindre plainte contre lui. Cela est fort beau, mais bien fou ! Sa sœur est sa confidente. Avec tout cela, cette femme est malheureuse. Elle a beau avoir fait son idole de Beauval, lui offrir toutes ses peines comme à son dieu, car son mari est un vieux borgne, infirme, vilain, dans toute l'étendue du terme, jaloux et tyrannique, elle n'en est pas dédommagée. On prétend que Beauval, en rendant justice au mérite de Mme de Marcieux, n'en est cependant que faiblement épris. Néanmoins, elle en paraît contente; elle dit qu'elle l'aime pour lui et que, pourvu qu'il soit heureux, elle ne désire rien. Ce sentiment est-il bien juste ?

Je suis loin de cette perfection, car je ne la crois pas dans la nature; sûrement cette femme est romanesque[1]. Le bonheur de deux personnes qui s'aiment est si étroitement lié qu'il ne fait qu'un. On peut faire réciproquement des sacrifices à la raison, à la fortune, à l'honneur; mais la douleur est la même. Sans doute on veut pardessus tout le bonheur de l'objet que l'on chérit, mais on veut qu'il soit heureux par nous; c'est un droit dont [on] est jaloux à proportion qu'on est heureux par lui; et quand l'un des deux y a renoncé, il n'est plus de bonheur, ni de repos; l'espèce de tranquillité qu'il acquiert avec le temps est un néant mille fois plus à craindre que la mort. O mon ami ! ô vous, chargé sans doute par le ciel de répandre la lumière dans mon âme et le charme sur ma vie, nous n'avons point de semblables révolutions à craindre ! Vous tiendrez à votre ouvrage; j'adorerai, je révérerai toujours la source de mon bonheur et de mes progrès, et rien dans l'univers ne peut altérer ni rompre le lien qui nous unit.

Ma mère, toute occupée de me dissiper, a, je crois, engagé Milord et sa femme à me proposer de faire un voyage à Chantilly. Je présume que c'est elle, par l'empressement qu'elle a eu à me faire accepter cette partie; ils doivent donc me mener à Chantilly à la fin de l'autre semaine, avec le marquis de Saint-Abre. Beauval a dit qu'il voulait en être. « A la bonne heure, a répondu Milord d'un air de mauvaise humeur; mais n'allez pas bavarder de ce projet chez votre vieux borgne Marcieux. Nous voulons être seuls, nous voulons être libres et en petite société; ainsi, mon ami, une fois en votre vie, mettez, je vous prie, votre langue dans votre poche. » Tout en riant de la harangue de Milord, M. de Beauval a promis si doucement de se taire, que je présume qu'il est accoutumé aux sorties de Milord et qu'il les mérite.

---

1. Var. A porte, biffée, la phrase suivante : « *Il me paraît faux de dire qu'un sentiment bien délicat serait préféré.* »

La petite comtesse de Lange est venue hier me dire adieu. Que c'est une jolie âme, naïve, sensible et honnête ! Elle est ivre de joie du départ de son mari; elle est si intéressante que tout le monde en est heureux pour elle. Elle était folle hier comme un jeune chien[1]. Le marquis Du Laurier était avec elle. Il vous fait mille et mille complimens. Il m'a conté un propos très plaisant qu'il a tenu à René dans son dernier voyage à Paris : « Voulez-vous savoir, lui dit le marquis, la différence du sentiment d'amitié qui nous unit l'un à l'autre ? C'est que je chéris le besoin que mon cœur a de vous, et que vous êtes quelquefois embarrassé du besoin que vous auriez de moi. » Cela a dû le piquer, car cela est vrai[2].

Voilà le temps que je vous destinais écoulé, et il me semble que je ne vous ai presque rien dit. Adieu donc, mon bon ami; je compte les jours de votre absence et j'attends impatiemment celui qui doit m'apporter de vos nouvelles.



Madame de Montbrillant a M. Volx[3].

Du Petit-Montbrillant.

Nous avons trouvé René en arrivant ici avant-hier, mon ami, qui nous attendait. Il était serein[4] et de la meilleure humeur du monde. Il m'a apporté à lire deux cahiers[5] d'un roman qu'il a commencé cet hiver. Il me les laisse pour quelques jours, car je ne

---

1. Cf. ce que dit Jean-Jacques de Mme d'Houdetot, dans les *Confessions :* « Elle avait l'esprit très naturel et très agréable : la gaieté, l'étourderie et la naïveté s'y mariaient heureusement; elle abondait en saillies charmantes qu'elle ne recherchait point et qui partaient quelquefois malgré elle. »

Dans ses *Lettres à Sophie*, Diderot nous a rapporté plusieurs des spirituelles saillies de la comtesse d'Houdetot. Miss Edgeworth, romancière irlandaise, qui la vit en 1803, raconte qu'elle paraissait « aussi gaie et primesautière qu'une jeune fille de quinze ans ».

2. Ce paragraphe est réimprimé dans *Jeun.*, p. 456.

3. Publiée, avec quelques retouches, sous l'indication « *De la Chevrette* », dans *Mém.* II, p. 224 à 227.

4. *Mém.* II, p. 224 : « *calme* ».

5. Var. ancien ms. (de l'Arsenal) « *un nouveau cayer* ». D'où la Note du fol. B 18 (recto) : « « *J'ai reçu un nouveau cayer, etc. ; et il n'est pas question du premier.* » — « Il s'agit des premiers chapitres de la *Julie*, « que je fis et mis au net durant cet hiver avec un plaisir inexprimable, employant pour cela le plus beau papier doré, de la poudre d'azur et d'argent pour sécher l'écriture, de la non pareille bleue pour coudre mes cahiers. » (*Confessions*, livre IX). — Cf. Note du fol. B 48 : « *René donne son roman à lire* ».

puis encore ni lire, ni juger. Il est retourné aux Roches hier au soir, afin de continuer cet ouvrage qui fait, dit-il, le bonheur de sa vie. Vous croyez[1] bien d'après cet avertissement que, quelque jugement que j'en porte, je me garderai bien de détruire une chimère qui fait le bonheur de sa vie[2].

Notre déjeuner ce matin a été assez silencieux; nous sentions tous qu'il y manquait quelqu'un. Pauline l'a dit la première. Elle trouve déjà votre voyage bien long; aucun de nous n'est accoutumé à être trois jours sans vous voir. Maman nous a fait un petit sermon sur la destinée et sur la bizarrerie du sort, qui se joue à son gré de nos projets et de notre bonheur. Pauline lui a demandé ce que c'était que le sort. Elle lui a répondu : « Mon enfant, c'est pour chacun le résultat des événemens qu'il plaît à Dieu d'enchaîner suivant l'ordre qu'il prescrit. » Vous croyez bien qu'elle n'a rien compris à cette définition. Cela l'a fait rêver. Elle a demandé à son frère s'il l'entendait. Mon fils a répondu hardiment[3] que oui. « Eh bien ! lui a-t-elle dit, expliquez-le moi, cat j'ai beau rêver, je n'y entends goutte. » Cette naïveté nous a divertis. Mon fils a toussé, craché, a rougi, et a fini par dire qu'il entendait bien ce que ma mère avait dit, mais qu'il ne savait comment s'y prendre pour l'expliquer. « En ce cas, lui a dit Pauline, vous ne l'entendez pas. — Ce n'est pas une raison, a répondu ma mère. Est-ce que vous pourriez expliquer toutes les choses que vous croyez savoir, assez bien pour les faire entendre à quelqu'un qui n'en aurait nulle idée ? — Je crois que oui, Maman, a-t-elle répondu, si je les entends bien. — Eh bien ! ma sœur, a repris mon fils, dites-moi ce que c'est que d'avoir de l'esprit ? — Je ne vous ai point dit, mon frère, que j'entendisse bien ce terme, d'abord; mais je crois que c'est de bien comprendre ce que disent les autres, et de ne pas rendre de travers ce que l'on pense. »

Elle se mit à rire d'un air malin après cette réponse. « Ma fille, lui dis-je, cette définition n'est pas fausse, mais elle n'est pas absolument exacte. Mes enfants, il ne faut pas vous creuser la tête pour chercher à entendre des choses au-dessus de vos âges et de votre portée; vous courriez le risque de prendre des idées fausses ou imparfaites. Il y a tant de connaissances préliminaires à acquérir avant d'en venir à ces sortes de questions, que je vous conseille de renoncer pour quelque temps encore à approfondir celle-ci. Questionnez toujours, cela est très bien fait et très nécessaire; mais ne vous fixez à croire que ce que vous comprendrez sans peine dans les explications que nous vous donnerons. Sur le reste, suspendez votre

1. *Mém.* II, p. 225 : « Vous *voyez* bien ».
2. Id. : « qui *lui est si chère* ».
3. Id. omet : « hardiment ».

opinion et votre jugement. — Ce que je vous ai dit, reprit ma mère, se réduit à vous faire voir qu'il faut prier Dieu sans cesse qu'il nous garantisse des événements fâcheux. — Et comme il y aurait un très sot orgueil, ai-je ajouté bien vite, à croire que Dieu changerait l'ordre de ses décrets sur la supplication d'un atome comme l'homme, il faut le prier de nous donner le courage et la fermeté nécessaires pour nous soumettre aux événemens qu'on ne peut empêcher. » Ma mère n'avait pas l'air fort édifiée de cette addition; mais heureusement Pauline, par d'autres questions, détourna l'attention de ma mère. « Qu'est-ce qu'un atome ? » demanda-t-elle. Mon fils lui en montra à la lueur du soleil; et ma mère ne manqua pas d'ajouter : « Et nous sommes tous des atomes aux yeux de Dieu. »

Il était aisé de prouver la contradiction de cette opinion avec la première[1], mais je m'en serais bien gardée; cette respectable mère ne mérite pas qu'on l'humilie. Il faut que j'achève mon radotage et que je vous dise l'épigramme de Pauline : « Quoi ! mon frère, s'écria-t-elle, vous seriez un atome ? — Oui, ma sœur. — Il y a donc de bien gros atomes ! »

Ainsi s'est passée notre matinée, mon ami. M. de Beauval, qui nous est arrivé hier au soir, n'a point assisté au déjeuner. Il est descendu plus tard pour me lire des vers qu'il a faits pour la fête de Mme de Marcieux[2]. Ils sont jolis, mais quoique son jaloux n'ait qu'un œil[3], il y verra clair.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[4].

Le soir.

Milord est un des grands[5] originaux que je connaisse. Il est venu dîner ici pour me dire qu'il renonçait à louer ma maison pour des

1. *Mém.* II, p. 277 : « *qu'offrait cette explication avec la première proposition* ».

2. Mme de Verdelin était née le 2 avril; nous sommes à peu près à cette date, selon la chronologie donnée par les départs pour l'armée. — La *Correspondance littéraire* contient, par M. de Margency, des « *Vers à la Marquise de **** » (t. III, p. 9) et une « *Épître à Mme la Marquise de P**** (publiée le 15 septembre 1758; t. IV, p. 34) qui contient ce vers :

« *Vous qui m'aimez enfin autant que je vous aime* »,

et qui s'achève sur une allusion aux commensaux de la Chevrette.

3. Le marquis de Verdelin avait perdu un œil d'un coup d'épée.

4. Publiée, avec des retouches, dans *Mém.* II, p. 227 à 230.

5. Var. *Mém.* II, p. 227 : « des *plus* grands ».

raisons impossibles à changer, et deux heures après il m'a persécutée pour signer le bail. Voici comment cela s'est passé.

Il m'avait promis sa décision sous peu de jours lorsque je suis partie de Paris. Ce matin il arrive, il ne me parle point de maison. Je lui vois l'air embarrassé; à la fin je romps le silence et je lui demande ce qu'il veut faire. « Hélas, dit-il, d'un air tout décontenancé, il m'est impossible de prendre une maison de campagne. — Pourquoi donc cela ? — Eh ! c'est que je n'en ai jamais eu; cela dérouterait mes amis. Moi, je veux vivre à ma fantaisie; je ne veux pas venir ici pour avoir une maison ouverte, et je courrais le risque d'être seul l'hiver. — Quelle folie ! Est-ce que vous comptez y vivre absolument en hermite, et pas même voir vos amis ? — Non, mais... Tenez, j'y renonce avec bien du regret; mais... mais il le faut. »

Et puis il fait une moue d'une aulne. « Allons, lui dis-je, un peu fâchée, n'y pensons plus, et sur toute chose, n'en parlons plus[1]. — C'est le meilleur parti, dit-il, puisqu'il y faut renoncer; car je ne connais pas une maison plus séduisante. Quelle vue ! Quels jardins ! Quel aspect ! Et de l'eau, et des plaines d'une richesse !... Avec cela, la plus jolie distance... Le grand chemin à quatre pas. Un voisinage charmant. On est ici au courant de tout; la maison assez isolée pour vivre seul si l'on veut. Voilà un point de vue là-bas... Mais savez-vous que cela ressemble tout à fait à nos jardins d'Angleterre[2] ? »

Je ne répondis rien et me mis à mon ouvrage. Il s'approcha de la fenêtre et, s'appuyant sur le balcon : « Voilà, dit-il, une roche comme le lord Cobdham en a fait une[3]. » Il rêva un bon quart d'heure, sa lorgnette à la main; puis il s'approcha[4] en disant : « Eh bien ! vous ne voulez me rien dire ?... J'ai bien envie de louer, mais ils me feront damner ma vie. — Qui ? — Eh bien ! mordieu, il faut vous dire vrai; je sais de reste le fond de tout cela, moi; il y a des gens à qui notre liaison déplaît. Qui diable ! vous êtes fâchée, je le vois bien; mais je ne pouvais pas vous dire cela tout de suite. — Et pourquoi pas, Milord ? Si ce n'est ni à Milady, ni à vous, peu importe, ce me semble. — Cela est vrai; mais ce seront des trains, des clabauderies ! — Comment, Milord, vous ne savez pas avoir une volonté ? — Mais, j'entends bien; mais... je ne veux me brouiller avec personne, moi; qui diable ! ce sont mes amis, je ne veux pas me brouiller avec mes amis. Si je prends cette maison, ils n'y veulent pas venir. — Milord, arrangez-vous avec votre femme, avec vos amis, et soyez sûr que si vous ne louez pas ma maison, je ne vous en saurai pas mauvais gré. »

---

1. VAR. *Mém.* II, p. 228 : « *pas davantage* ».
2. ID. : « à *un* jardin *anglais* ».
3. ID. supprime cette réflexion.
4. ID. : « il *s'avança vers moi* ».

Je n'ai pas cru devoir rien ajouter. Je sens[1] à merveille que c'est M. Garnier qui mettait obstacle à cet arrangement.

Après le dîner, Milord tout à coup s'approcha de moi et me dit : « Mon parti est pris, Madame; écrivons les articles et signons. » J'ai voulu lui donner encore vingt-quatre heures. Il n'y a pas eu moyen de reculer. Nous avons signé les conventions, et il m'a fait promettre d'aller lundi à Paris pour passer bail.

Après le dîner, nous avons lu les cahiers de René. Je ne sais si je suis mal disposée, mais je n'en suis pas contente. Cela est écrit à merveille, mais cela est trop fait et me paraît être sans vérité et sans chaleur. Les personnages ne disent pas un mot de ce qu'ils doivent dire; c'est toujours l'auteur qui parle. Je ne sais comment m'en tirer; je ne voudrais pas tromper René, et je ne puis me résoudre à le chagriner[2].

Notre voyage de Chantilly est rompu, mon ami. La comtesse de Lange en a appris le projet et a voulu tout de suite en être, ce qui a déterminé Milord à y renoncer. Je n'en suis pas trop fâchée.

Bonsoir, mon ami, je veux encore écrire ce soir à mon tuteur; je n'ai point de ses nouvelles; j'en suis en peine. Cet air de l'isle de Retz est malsain. Il faut être plus jeune qu'il ne l'est pour se faire ainsi à toutes sortes de climats. Je n'ai rien reçu non plus de vous[3]. Hélas ! il viendra des momens plus inquiétans et plus durs à supporter.



M. Volx a Madame de Montbrillant[4].

De R...

Je salue ma tendre amie, et je pars. Mon cœur ne vous a pas quittée.

---

1. *Mém.* II, p. 228 : « je *sentis* ».

2. Sur le premier volume de *la Nouvelle Héloïse*, Mme du Deffand pensera à peu près comme Mme « de Montbrillant »; Mme de Choiseul aussi... Le premier tiers de l'ouvrage est de beaucoup le moins intéressant. Et pourtant, dit J. Lemaitre (*J.-J. Rousseau*, p. 187), c'est probablement la partie de son livre que Rousseau a écrite avec le plus de fièvre. — Notons encore que, dans l'opinion qu'elle exprime ici, Mme d'Épinay se trouve pleinement d'accord avec Diderot. Sans doute convient-il d'ajouter : non sans cause.

3. *Mém.* II, p. 230, abrège : « Bonsoir, mon ami. Je n'ai point de *vos* nouvelles. Hélas ! *etc.* »

4. Publiée avec une retouche dans *Mém.* II, p. 230, sous l'indication : « *Route de Metz* ».

Ayez soin de votre santé; c'est, de toutes les marques de tendresse que vous puissiez me donner, la plus douce pour moi[1].

Nous continuons tout de suite[2] notre route... Qu'il y a longtemps que je ne vous ai vue ! J'espère que vous êtes occupée de vous; cela me console un peu.

Je ne sais si ce billet vous parviendra. Adieu.

◇

M. Volx a Madame de Montbrillant[3].

De M...

Me voici à M.... En vérité, j'ai fait tout le trajet sans savoir où j'étais et où l'on me conduisait. Ma chère amie, vous regrettez sans doute l'homme du monde qui vous est le plus attaché; mais vous ne le plaignez pas assez, j'en suis sûr. Vous ne pouvez concevoir à quel point je souffre d'être privé de la douce habitude de vous voir. Je passerai des mois entiers sans jouir de cette satisfaction ! Pour surcroît de malheur, je prévois que je n'aurai pas un seul instant de liberté; je serai peu avec vous, jamais avec moi[4], et je n'ai jamais désiré que ces deux choses.

Consolez-moi, ô ma tendre amie, par tout ce que vous connaissez de plus essentiel à ma tranquillité. Que vos lettres me parlent sans cesse de vous, de votre famille, de vos intérêts, de vos soins pour votre santé, et de leur succès. Vous m'êtes toujours présente; je tremble pour vous et je ne réussis pas toujours à me rassurer.

Vous ne savez pas, mon amie, que je suis parti de Paris bien malade. Avant d'aller chez vous la deuxième fois, je me suis trouvé si mal que je ne savais si je serais en état de me mettre en route. Tout cela s'est dissipé et n'a pas eu plus de suite que mes maux ordinaires. Qu'il me tarde d'apprendre de vos nouvelles ! Je ne sais pas un mot de ce que vous ferez demain, par exemple. Depuis que je vous connais, cela ne m'est point arrivé.

Nous allons continuer notre route. Adieu, ma tendre amie, pensez à tout ce que vous m'avez promis et, puisque mon bonheur est

---

1. Var. A : « ... que vous *pouvez* me donner, *celle qui m'est la plus précieuse.* » (biffé et corrigé).
2. *Mém.* p. 230 : « sans nous arrêter ».
3. Publiée, avec une omission, dans *Mém.* II, p. 230-231, sous l'indication « De *Metz* ».
4. *Mém.* II, p. 230, omettent la fin de cette phrase.

si essentiellement attaché à vos jours, songez à les conserver. Mes respects et mes complimens, etc.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[1].

Tenez, mon ami, ces trois mots écrits de R...[2] me font plus de plaisir, me sont plus précieux, que même la lettre datée de M...[3] que j'ai reçue en même temps. Si vous saviez combien je suis sensible à tout ce que vous faites pour moi ! Je crois que je serais morte d'inquiétude, si je vous avais su malade en partant. Mon ami, vous m'assurez bien que votre indisposition n'a eu aucune suite ? Je vous crois, mais j'ai besoin que vous me le disiez encore.

J'arrive de Paris; le bail est signé. J'ai beaucoup de choses à vous dire; mais pour vous prouver combien j'ai soin de moi, je remets à demain à vous écrire.

Je vais retrouver ma mère et mes enfans, faire savoir mon retour à René, et me reposer le reste du jour. J'avais besoin de vous dire ce petit mot, sans quoi j'aurais été mal à mon aise.

◇

Suite de la même lettre[4].

Le lendemain, à 6 heures du matin.

J'existe plus aujourd'hui que je n'ai fait depuis deux mois. Il fait le plus beau temps du monde. Le ciel est pur, la campagne est si belle ! Son calme et son silence sont si bien au ton de mon âme !... Je me sens enlevée au-dessus de moi-même. Ah ! certainement j'aurai encore une lettre de vous aujourd'hui; je me livre à toute la douceur de cette attente.

O mon unique ami, c'est en m'éveillant que je vous écris. Je ne revois le jour que pour vous regretter. C'est le premier mouvement de mon âme et la première pensée de mon esprit. La solitude et la

---

1. Publiée, avec des retouches, dans *Mém.* II, p. 231-232.
2. *Mém.* II, p. 231 : « *en route* ».
3. Id. « de Metz ».
4. Publiée, avec des retouches, dans *Mém.* II, p. 232 à 234.

tranquillité sont des ressources qui me restent et dont vous êtes privé. Vous n'aurez donc de consolation qu'en recevant souvent de mes nouvelles. Si je m'en croyais, je vous écrirais sans cesse; mais vous prescrivez des bornes à mon zèle, et vous êtes l'arbitre absolu de ma volonté.

J'ai donc à vous raconter mon voyage de Paris. Lorsque je suis arrivée chez Milord, il était enrhumé, avait eu de la fièvre, et venait d'être saigné. Sa femme était avec lui. Je lui fis un petit compliment sur le plaisir que j'aurais à l'avoir dans mon voisinage; elle me répondit froidement, comme elle répond, mais honnêtement. Milord l'envoya faire sa toilette. Nous lûmes le bail; je le signai pour mon mari, suivant l'ordre[1] que j'en avais de lui par écrit. Ensuite il confirma mon soupçon, et[2] me dit que c'était Garnier qui s'était opposé à ce qu'il louât ma maison; ayant appris que l'affaire était terminée, il était venu la veille lui dire tout ce qu'il avait dans l'âme contre moi. Milord m'a fait grâce de ce détail; mais il a fait[3] une sortie si vive sur mes anciens alentours, qu'il me donne de violens soupçons que Desbarres travaille toujours[4] sourdement contre moi. Il prétend que Barsin, et même Beauval, n'ont pas de meilleures langues; qu'ils n'ont peut-être pas le but de nuire, mais qu'ils ont tous la rage de commenter ce qu'ils voient et ce qu'ils entendent.

Je me suis contentée de remercier Milord de l'intérêt qu'il me marquait, en ajoutant qu'heureusement je n'étais pas dans le cas d'avoir à cacher ni mes démarches, ni ma façon de penser; tant pire, d'ailleurs, pour ceux qui abuseraient de ma franchise. « Je m'étais bien doutée, lui ai-je dit encore, que M. Garnier avait quelque raison pour me fuir avec tant d'affectation. Il est fort malheureux, sans doute, qu'on m'ait mise aussi mal dans l'esprit d'un homme que j'estime et que je considère à tant d'égards; mais je n'y peux rien. Il faut espérer que le temps effacera ces mauvaises impressions. »

Je vois de reste, par tout ce qui est échappé à Milord, que je passe dans la tête de Garnier pour coquette, fausse et intrigante. S'il me croit ainsi, il est très conséquent à lui de ne pas me voir. A la bonne heure; mais comment se permet-on de peindre de couleurs aussi noires quelqu'un qu'on ne connaît pas, et sur de simples ouï-dire ? Malgré le bien que l'on m'en a dit, je serais fondée, d'après sa conduite avec moi, de le croire méchant, tracassier, et je ne sais quoi encore. Il vous a dit du mal de moi; je le sais, quoique vous ne m'en ayez jamais parlé. Il en a dit à Milord, et peut-être à bien

1. *Mém.* II, p. 232 : « *l'autorisation* ».
2. VAR. A. Les quatre derniers mots sont ajoutés en interligne.
3. *Mém.* II, p. 233 : « il *s'est permis* ».
4. ID. : « que *je soupçonne Duclos de continuer à travailler* ».

d'autres; mais je me garderai bien de le juger, ni lui ni personne[1] que je ne connaisse personnellement.

Cette nouvelle tracasserie m'a fait faire quelques retours fâcheux sur moi-même, mon ami; je ne puis vous les cacher. Il me paraît difficile que Garnier soit le seul qui ait une opinion si défavorable sur mon compte. D'après l'idée que vous m'avez donnée de lui, il faut même qu'elle soit assez généralement établie pour qu'il se soit permis d'en parler. Mon ami, pardonnez mes craintes; je m'estime assez pour ne pas douter que je ne conserve votre estime; mais le désagrément d'être si intimement lié à quelqu'un qui a un si mauvais coup d'œil[2] !... Si c'était là la cause de cette réserve que je vous ai reprochée quelquefois ?... Je n'ose m'arrêter à cette idée; elle serait trop accablante.

Un mot encore : quelque sentiment que ma réputation vous fasse éprouver, vous m'en devez l'aveu. Je ne crois pas, au reste, avoir rien à ajouter sur cette matière. Bonjour, mon tendre ami. Vous ai-je dit que j'avais ramené le marquis de Saintabre ? Il est avec nous jusqu'à demain. On m'attend pour le déjeuner. Adieu.

A propos, j'ai reçu des nouvelles de mon tuteur; il se porte bien, il ne m'écrit que quatre mots; il est accablé d'affaires. Il me mande qu'il a reçu mes papiers, mes envois, et me charge de vous parler de lui[3].

◇

[4]*Ce fut en effet Desbarres qui, ayant appris que Milord Wils avait fait connaissance avec Mme de Montbrillant, tenta d'engager Garnier à faire rompre cette liaison. Il connaissait Milord très susceptible d'engouement ; il craignait que Mme de Montbrillant ne cherchât à lui faire perdre la maison de Milord, qui était presque la seule qui lui restât. Il fut*[5] *trouver Garnier. « Voilà donc, lui dit-il, Milord qui va se lier avec Mme de Montbrillant ? — Oui, répondit Garnier. — Elle y a déjà dîné ? — Oui, plus d'une fois. — Et vous l'y avez vue ? — Oui. — Avez-vous perdu le sens, Garnier ? Comment, mordieu ! vous laissez établir une femme perdue auprès de la femme de votre ami ? — Que puis-je à cela, s'il vous plaît ? Ce ne sont pas mes affaires. Je hais les tracasseries, les caquetages. Desbarres, laissez-moi ; je ne veux point entendre parler de tout cela. — Eh ! que ne disiez-vous ? Mme de Montbrillant vous a séduit ; je n'en suis pas étonné. Vous*

1. *Mém.*, II, p. 234 : « ni *aucun autre, à moins que...* ».
2. Id. : « d'être si *intimement à* quelqu'un qui a un si mauvais *renom.* »
3. Ce paragraphe est omis des *Mémoires.*
4. Publié dans *Mém.* II, p. 234 à 237, avec des retouches et des remaniements.
5. *Mém.* II, p. 234 : « *Dans cette conjoncture, il alla.* »

ajouterez à ses triomphes, mais il en coûte cher. Avant peu, mon ami, vous m'en direz des nouvelles. — Mordieu ! Desbarres... laissez-moi, vous dis-je ! Ne me faites pas dire ce que je ne veux pas dire, et croyez, une fois pour toutes, que lorsqu'on me suppose dupe, ce n'est pas toujours moi qui le suis. — Si vous ne l'êtes pas, que ne parlez-vous à Milord ? C'est un devoir de l'amitié. — En ce cas, Desbarres, que ne lui parlez-vous vous-même ? — Je ne suis pas son ami ; je ne le connais même pas assez[1]*... D'ailleurs, je suis brouillé avec Mme de Montbrillant*[2]*. Ce qui est un devoir pour vous aurait de ma part un coup d'œil*[3] *malhonnête, qu'il ne me convient pas de me donner*[4]*. Mme de Montbrillant est si généralement décriée, qu'à moins d'avoir comme moi une raison de délicatesse pour garder le silence, il n'est*[5] *pas excusable de se taire. Ses aventures avec moi ne sont pas connues ; elle peut les taire, les nier, les avouer, tout comme elle voudra. Mais tant d'autres sont si publiques qu'elle n'en serait pas moins perdue, quand elle pourrait se disculper des miennes.* »

Garnier, que cette conversation gênait, déclara à Desbarres qu'il ne serait point délateur d'une femme qu'il ne connaissait pas personnellement. Desbarres avait beau lui être suspect, sa dernière réflexion l'avait frappé. Desbarres eut l'adresse de laisser de côté Mme de Montbrillant et de se jeter sur les inconvéniens du caractère de Milord, son engouement, ses inconséquences. Il montra Milord abandonnant ses anciens amis[6]*, sa femme délaissée et jalouse mourant de chagrin ; Volx trahi et brouillé avec Milord, etc. Il finit ce tableau en disant à Garnier :* « *Peut-être, d'un mot, auriez-vous pu éviter et prévenir tous ces malheurs. Vous croyez ne le pas devoir ; tout est dit. Il n'y a que vous qui puissiez juger ce qu'il vous convient de faire. Adieu, mon ami ; vous voyez au moins que mon motif était honnête et valait bien la peine que je m'expliquasse avec vous.* »

Il laissa Garnier dans la plus cruelle perplexité. Le résultat de ses réflexions fut qu'il devait se taire, et qu'il se tairait jusqu'à nouvel ordre. Mais, en arrivant le même soir chez Milord, il le trouva si enchanté de Mme de Montbrillant, si ivre[7] *du plaisir qu'il avait eu à causer avec*

---

1. Cf. Note du fol. B 18 (recto) : « *Lorsque Desbarres sut qu'Émilie allait chez Milord, où trouver Garnier : Voilà W. qui va se lier ? — Oui. — Mais avez-vous perdu le sens ? Vous laissez s'établir une femme perdue ! Que ne le dites-vous ? — Je ne le connais pas assez...* »
2. *Mém.* II, p. 235, ajoute : « *Et alors vous sentez bien que...* ».
3. Id. : « un *air* ».
4. Id. : « *d'avoir* ».
5. Id. ajoute : « *ma foi !* ».
6. *Mém.* II, p. 236, ajoute : « *il peignit même...* ». — Le caractère attribué à à Milord Wils ne semble guère convenir au baron d'Holbach, que les contemporains peignent sous d'autres couleurs. Il est évident que si sa première femme, « délaissée, était morte de chagrin », Mme d'Aine ne lui aurait pas accordé sa seconde fille en remariage. — C'est peut-être pourquoi « Milord », dans le roman, s'est remarié avec une étrangère ?
7. Id. : « *enivré* ».

elle, si décidé à louer sa maison et à s'y établir tout de suite, quoique sa femme fût au moment d'accoucher[1], *qu'il oublia toutes ses réflexions et ne vit plus qu'un abîme ouvert sous les pas de Milord.*

Il voulut néanmoins tâcher de pénétrer les sentimens de Milady. Elle n'avait point sur cela de volonté, et il entrait dans son plan de conduite avec son mari de n'en point montrer. Garnier prit son silence pour une marque certaine de son déplaisir. Les prédictions de Desbarres se retracèrent à son esprit; il crut qu'il allait être dans la nécessité de voir souvent Mme de Montbrillant. Il se vit bientôt dans la nécessité plus cruelle encore ou de partager ses torts, ou de plonger le poignard dans le cœur de Volx[2]. *Sa tête échauffa son cœur et le détermina à prendre Milord à part pour lui jurer qu'il ne mettrait de sa vie les pieds à sa campagne. Milord, ne comprenant rien à ce caprice, le força à lui en dire les raisons. Il*[3] *fut obligé de lui décliner*[4] *toutes les chimères sur lesquelles il était fondé.*

On a vu et l'on verra ce qui résulta de ces tracasseries, par la suite des lettres de Mme de Montbrillant et de M. Volx. On ne découvrit que fort longtemps après que René pouvait y avoir eu quelque part. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il employa sourdement tous les moyens qu'il put imaginer pour empêcher M. Garnier de se lier avec Mme de Montbrillant. J'ai déjà dit que je supprimais mes lettres et les réponses pour éviter les répétitions[5].



M. René a Madame de Montbrillant[6].

Grand merci, ma souveraine, de la bonne nouvelle de votre retour. Je ne vous verrai pourtant pas encore aujourd'hui[7]. Quoique je ne craigne pas la chaleur, elle est si terrible[8] que je ne me sens pas le courage d'entreprendre le voyage au fort du soleil. Je

1. Nous serions donc vers la mi-août 1757, puisque Mme d'Holbach accouchera le 21.
2. *Mém.* II, p. 237 : « *L'idée qu'il serait obligé de* partager, etc..., *s'offrit à son imagination* ».
3. Id. : « *Alors Diderot...* ».
4. Id. : « *avouer* ».
5. Id. omettent cette phrase. — Le paragraphe final tout entier donne l'impression, par sa perfidie, d'être un ajouté « inspiré » à la rédaction primitive.
6. Publiée, d'après un texte authentique, dans *Mém.* II, p. 237; — transcrit de l'original (collection Rochambeau), dans *Corresp. gén.*, III, p. 107, sous la date « Ce mercredi [août 1757]. »
7. Texte authentique. — Les deux premières phrases y font défaut.
8. Id. ajoute « *aujourd'hui* ».

ne me suis promené[1] qu'à l'ombre autour de la maison, et je suis en nage[2]. Je vous prie d'accepter mes regrets, ainsi que[3] mes prétendus confrères; et comme, depuis qu'ils se prétendent hermites[4] je me suis fait galant, trouvez bon que je vous baise très respectueusement les mains.

S'il fait beau, j'irai vous voir vendredi[5] et je partirai de bonne heure[6], car j'ai beaucoup de choses à vous dire et un grand besoin de causer avec vous[7].

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[8].

Nous avons passé notre journée d'hier, mon tendre ami, à parler de vous et à vous regretter. Il faut que je vous confie qu'après avoir reconduit, le soir, le marquis de Saintabre, je me suis promenée seule et n'ai pu retenir mes larmes en pensant à la vie que vous allez mener, et combien vous êtes encore plus à plaindre que moi. J'en ai versé aussi en pensant que je ne vous verrais pas de l'année. Ne me le reprochez pas, mon aimable ami; il faut passer quelques faiblesses de plus à mon pauvre cœur qu'au vôtre. Au milieu du tourment qu'il éprouve, il est fier de la justice que le Dauphin vous rend. Il est capable de se réjouir de votre faveur[9]. Ne courez, s'il se peut, aucun danger, et je serai fort raisonnable.

Je vous envoie un billet que j'avais reçu, il y a deux jours, de René. Il ne signifie rien, mais c'est pour vous tenir au courant de tout. Il est venu hier[10] dans l'intention de passer quatre jours. Le soir nous nous sommes trouvés seuls. Voyant qu'il gardait le silence, je lui ai demandé ce qu'il avait à me dire. « Rien, m'a-t-il dit; le besoin de vous voir, voilà tout. — Avez-vous revu Garnier[11] ? ai-je

---

1. Id. : « Je n'*ai fait que* me promener ».
2. Id. : « *tout* en nage ».
3. Id. : « *Ainsi*, je vous prie *de témoigner mon* regret à mes... ».
4. Id. : « qu'ils *sont ours* ».
5. Id. : « *Puisqu'on ne peut vous voir demain, ce sera pour* vendredi, *s'il fait beau.* »
6. Id. La fin de la phrase ne s'y trouve pas.
7. A la suite de ce billet, le texte A présente un bref fragment : « *J'ai été trompée dans mon attente. Je n'ai pas eu de lettre* », qui semble être l'amorce d'une « Suite du Journal » restée interrompue.
8. Publiée, avec des remaniements, dans *Mém.* II, p. 238 à 240.
9. *Mém.* II, p. 238, omettent les deux phrases précédentes.
10. Id. omettent la fin de cette phrase.
11. Id. réduit le passage à : « ... hier. *Lorsque* nous nous sommes trouvés seuls, je lui ai demandé *s'il avait revu* Diderot. »

dit. — Non, m'a-t-il répondu; il en a fait le projet : il ne viendra pas. D'ailleurs, il a bien mieux à faire : il faut qu'il soit à tout le monde, excepté à moi. — Comment ! ai-je repris, qu'y a-t-il de nouveau ? Ses momens, vous le savez, ne sont pas toujours à sa disposition[1], et il n'a pas les facilités nécessaires. — Ah ! reprit-il tendrement et d'un air pénétré, qu'il vienne, qu'il ne vienne pas, nous nous aimons également. Nous sommes si sûrs l'un de l'autre, notre amitié est si solidement établie qu'elle est à l'abri de tout événement. »

Je suis restée pétrifiée de cette tendre déclaration. « Je le crois, lui dis-je, et je désire pour vous que vous en soyez toujours persuadé. »

Ce matin[2], je lui ai remis les cahiers qu'il m'avait confiés. Je lui ai fait entendre mon opinion avec le plus de ménagement qu'il m'a été possible. Il ne m'en a pas paru blessé; mais cependant, au lieu de rester quatre jours[3], il est parti au sortir du dîner en exagérant de beaucoup la peine qu'il avait de nous quitter. Ma mère ne l'a jamais beaucoup aimé, comme vous savez; mais je me meurs de peur qu'incessamment elle ne le prenne en grippe[4]. Pour Beauval, il rit de tout; ma mère et lui étaient fort drôles à entendre sur son chapitre; la fin de leur conversation nous a ramenés à celui qui réunit tous nos suffrages.

La comtesse de Lange est venue souper hier avec nous et nous a amené sa grosse baronne Du Bousquet. La première est entrée comme une folle, et l'autre comme une sotte. Le marquis Du Laurier était avec elles; il venait m'apprendre son départ pour l'armée d'Alsace[5]. Mme de Lange en est désespérée; elle ne s'attendait [pas] à cette séparation. Nous avons eu beau l'assurer qu'il n'y a pas de grands événemens à craindre de ce côté-là[6], la vivacité de son imagination et la sensibilté de son âme lui font tout mettre au pire. Elle n'est pas à elle[7]; elle laisse voir sa douleur avec une franchise au fond très estimable, mais cependant embarrassante pour ceux qui s'intéressent à elle. J'ai cru voir entre elle et la grosse baronne un plan formé pour me faire faire connaissance avec Mme de Marcieux. J'ai répondu de manière à y faire renoncer. Peut-être même fait-on agir la comtesse sans qu'elle s'en doute elle-même. Je serais assez portée à le croire, car elle est loin de l'intrigue et du tripotage. Mon Dieu, que j'ai impatience de voir dix ans de plus sur la tête de cette femme ! Si elle pouvait acquérir un peu de modération,

---

1. Diderot préparait la publication du septième volume de l'*Encyclopédie*, qui parut en novembre 1757.
2. *Mém.* II, p. 238, omettent : « ce matin ».
3. Id. p. 239 : « *plusieurs* jours *avec nous* ».
4. Id. : « elle ne *se* prenne de grippe *contre lui* ».
5. Id. omettent : « d'Alsace ».
6. Id. : « du côté *où va Saint-Lambert* ».
7. Id. : « Elle *ne se possède pas* ».

ce serait un ange. Mais si son mari continue à la contrarier, elle n'en sera que[1] plus longtemps ivre.

Il faut que je vous avoue en attendant, mon ami, que toutes ces belles dames et ce gentil Beauval me déplaisent; le Syndic cependant me fait rire; mais qu'est-ce que c'est que rire, quand l'âme est triste ? Elle n'en est que plus mal à son aise après cette convulsion.

J'ai bien remarqué dans Beauval une de ces vérités communes qui me frappent toujours comme si elles étaient neuves. C'est que l'esprit et le caractère se peignent dans les choses les plus indifférentes. M. de Beauval n'est que l'ébauche ou l'extrait de tout ce qui est agréable; c'est un groupe de très bonnes petites choses. J'admirais tantôt le spectacle de la nature; je l'admirais en grand; les masses seules m'avaient frappée; il ne s'arrêtait qu'[2] aux détails. Je considérais la majesté du bois de Montbrillant; il aurait volontiers compté les feuilles; il les examinait chacune en particulier. Si quelqu'une avait[3] une forme un peu bizarre, elle n'avait aucun droit à son admiration. Voilà pourquoi il préfère sans balancer Racine à Corneille, l'opéra à la tragédie et *Grandisson* à *Clarisse*[4].

Traitons un peu[5] le chapitre de ma santé; car vous ne me pardonneriez pas de le passer sous silence. J'ai commencé hier le lait d'ânesse; il a très bien passé. Je suis si sévère sur mon régime, que vous-même ne le seriez pas tant. Je dors passablement bien; je ne m'expose ni au soleil, ni au serein; je ne marche point sans faire suivre ma voiture. Voilà bien tout ce que vous m'avez recommandé, et ce que les médecins exigent de moi. J'y suis exacte, vous y pouvez compter. Soyez-le aussi, je vous en prie, à me parler de vous; ne m'écrivez pas une seule lettre sans me dire comme vous vous portez[6]. Pour cette fois, Maman et les enfans veulent être nommés; ils vous font mille et mille complimens. Ma mère y ajoute autant d'amitiés.

A propos, j'ai reçu une lettre du chevalier Le Maire, remplie de choses honnêtes pour vous. J'y répondrai sur le même ton.

◇

---

1. Var. A : « elle *sera* plus longtemps ».
2. Id. : « ne *voyait* que ».
3. *Mém.* II, p. 240 : « *présentait* ».
4. *Clarisse Harlowe* (1748) et *Le Chevalier Grandisson* (1753-54) sont les titres et les héros de deux romans de Richardson, traduits ou imités par l'abbé Prévost dès 1751 et 1755.
5. Var. A : « *Passons... au* ».
6. *Mém.* omettent la fin de la lettre.

M. Volx a Madame de Montbrillant[1].

A 11 heures du soir.

J'arrive, Madame, et quoique j'aie grand besoin de repos, je ne puis me résoudre d'en prendre sans vous avoir donné de mes nouvelles. J'ai reçu par M. de S... deux lettres de vous qui me rendent la vie. J'ignore encore l'ordre des courriers. On dit que M. le Maréchal en fait partir un demain. S'il est expédié ce soir, il vous portera ce billet; s'il ne l'est que demain, il vous portera un volume, à ce que j'espère. Je tremble pour la vie agitée que je vais mener. Oh ! que je suis à plaindre !

Adieu, Madame. Je n'écris à personne; je me porte à merveille, mais je suis rendu. Mes respects à Madame votre mère[2].

◇

M. Volx a Madame de Montbrillant[3].

Que j'ai hâte de vous remercier de vos lettres, ma chère amie ! Elles m'ont fait un plaisir bien vif. J'aurais volontiers versé un torrent de larmes en les lisant; mais je suis si malheureux que je ne puis pleurer ni de douleur ni de joie. Votre pauvre ami, toujours entouré de témoins, ne peut se livrer à ce qu'il sent; il est dans une contrainte perpétuelle. Vous savez comme cela me va. Jugez donc de mes ennuis, et n'attribuez qu'à eux seuls les faibles expressions de ma reconnaissance et de ma tendresse. Je n'aurais pas besoin de m'éloigner de vous pour sentir que mon cœur est uni au vôtre par les liens les plus forts et les plus indissolubles; mais je sens plus que jamais que vous me tiendriez lieu de tout, s'il m'était permis de vivre à ma fantaisie.

Vous vous réjouissez de la faveur où je suis. Eh ! ne voyez-vous pas combien elle m'éloigne de vous ? Il faudra toute mon habileté pour me garantir de tout le bien qu'on me veut. Si je ne me flattais

---

1. Publiée littéralement dans *Mém.* II, p. 241. — Le premier éditeur a ajouté une précision de lieu : « *Wesel* », qu'il a trouvée plus loin.

2. Sur ce billet prend fin le deuxième volume de l'édition originale des pseudo-*Mémoires*, chez Brunet, 1818.

3. Publiée, avec des omissions, dans *Mém.* II, p. 241-242.

pas d'y réussir, je ne vous en parlerais pas si tranquillement. J'admire la destinée, et à quoi tient l'état et le sort d'un homme ! Combien envient le mien, qui sont peut-être beaucoup plus dignes de la protection dont M. le Dauphin m'honore[1]. Qu'ai-je fait pour la mériter ? Et que ne feront pas nombre de gens sans pouvoir obtenir d'y réussir[2] ? Ils seraient heureux; cependant je ne le suis pas.

Ma chère amie, j'attends vos lettres avec une impatience que vous ne concevrez jamais. Votre santé m'inquiète; je ne sais pourquoi, je ne saurais me persuader qu'elle est bonne. Le lait doit être commencé avec toutes les précautions imaginables, à ce que j'espère. Je voudrais répondre à tout à la fois; je ne sais par où commencer[3]. Je ne serais pas trop fâché que votre voyage de Chantilly n'eût pas lieu; je crains qu'il ne dérange votre régime. Ne pourriez-vous pas y suppléer quelque autre dissipation moins fatigante ? Amusez-vous sans nuire à votre santé, et alors je jouirai de tout ce qui vous arrivera d'agréable. Le récit de votre déjeuner et la dissertation avec les enfans m'a fait un plaisir inexprimable[4]. Mais, ma chère amie, il m'est impossible de causer encore avec vous comme je le voudrais; nous sommes trop en l'air.

J'ai vu ce matin, chez notre général, votre ami le comte de Grangé. Il n'a l'air ni à son aise, ni de bonne humeur. Je crois sa besogne au-dessus de ses forces[5].

On m'avertit que le courrier va partir; on me presse de fermer mon paquet. Si je n'avais pas de lettres demain, ma chère amie, je serais bien à plaindre. Mes respects, etc.

◇

M. Volx a Madame de Montbrillant[6].

Vous ne m'apprenez rien de nouveau, ma chère amie[7], au sujet

---

1. *Mém.* II, p. 242, omettent la phrase qui précède. Celle qui suit y devient : « ... pour mériter *le mien*, ».
2. Id. : « *en* obtenir *un semblable ?* ».
3. *Mém.* omettent ce qui suit jusqu'à « Amusez-vous... ».
4. Phrase omise des *Mémoires*.
5. Paragraphe omis des *Mémoires*.
6. Publiée avec des retouches, dans *Mém.* II, p. 242 à 245. Cette lettre, et les fragments suivants, subsistent à l'état primitif dans le vieux cahier 142 (série de l'Arsenal). Le texte y présente, sous les corrections rectificatrices, plusieurs leçons anciennes d'un haut intérêt.
7. Var. B (cah. 142), fol. 169 : « *Émilie* ».

de Garnier[1]. J'avais deviné qu'il retarderait[2] le marché de Montbrillant. Sans qu'il m'ait jamais rien dit de bien net, j'ai présumé que cela devait être[3]. Vous voyez, ma tendre amie, combien il est difficile de détruire les préventions. Cela arrivera pourtant, si vous pouvez prendre sur vous de n'y rien faire. Laissez, laissez; le temps vient à bout de tout. Si cette bonne tête, qui a de si beaux yeux, ne se met plus à la torture pour se laver des torts qu'elle n'a point, elle confondra ses ennemis[4] insensiblement[5].

Tout ce que Wils vous a dit ne doit rien changer à votre façon de vivre, ni à la manière dont vous traitez chacun de ceux dont on vous a parlé. Que peuvent-ils dire ? Voici, ce me semble, ce qu'il faut penser à cet égard : Desbarres est un maraud; vous l'avez chassé pour cela. Barsin est un fou; ce n'est pas à vous à le guérir. Beauval peut bavarder, mais qu'est-ce que cela nous fait ? Que peut-il dire ? Plus il vous voit de près, et plus il en doit penser du bien; c'est un homme de fort bonne compagnie; vous ne devez être ni mieux ni plus mal avec lui. Je vous conseille de répondre toujours à Milord fort légèrement sur cette matière, et de couper le fil du bavardage. Il l'aime assez; tout cela ne fait que des tracasseries. Quelque raison que vous ayez pour désirer que Garnier vous estime, s'il ne le fait pas, tant pis pour lui. Vous vous en passerez à merveille et vous n'en vaudrez pas moins. Cherchez vos ressources en vous-même, ma chère[6] amie. Qui en eut jamais autant que vous ? Chaque regard que vous portez sur vous doit embellir votre existence et vous la rendre précieuse. En traitant vos amis avec droiture et avec confiance, vous aurez une société douce et honnête, et vous recueillerez de l'amitié le seul avantage qu'on en doive attendre.

L'avis[7] que je ne puis, par exemple, me dispenser de vous donner, c'est d'agir avec une extrême prudence avec René. Il y a longtemps que sa conduite avec vous ne me paraît pas nette. Il n'ose parler mal de vous, mais il souffre qu'on n'en dise pas de bien en sa présence, et il est même très loin de vous défendre. Cela me déplaît[8].

Ma tendre amie[9] a donc toujours dans la tête que j'ai manqué

---

1. Var. B, fol. 169. Ce nom remplace un mot plus long, raturé. (*Du philosophe ?*)
2. Id. d'abord : « *Sans doute c'est lui qui a retardé* » (biffé).
3. Id. d'abord : « *je savais tout cela* » (biffé).
4. Id. d'abord : « *nous* confondr*ons nos*... » (corrigé).
5. Id. poursuit « *et quand Dieu* » (biffé).
6. Id., fol. 170 : « *tendre* ».
7. Id. « *Le seul* avis » (biffé).
8. Ce paragraphe perfide est un ajouté marginal en B fol. 170. La réplique de la destinataire se lira plus loin, p. 135 : « J'ai été hier deux heures seule, etc. » *Mém.* II, p. 275.
9. Var. B, fol. 170; d'abord : « *Mon aimable Émilie* » (biffé).

de confiance en elle[1] ? Quels soupçons[2] ! Vous me connaissez bien mal si vous croyez que je puisse prendre les impressions des autres, quand je suis à portée de voir par moi-même. Reconnaissez votre injustice[3], mon amie, et croyez que, si je ne dis pas souvent ce qui m'occupe, ce n'est pas le manque de confiance qui me fait taire. C'est que je n'aime ni les raisonnemens, ni les combinaisons inutiles. Il n'y a souvent pas un mot de vrai aux conjectures que l'espérance ou la crainte indique[4]. Pourquoi se flatter ou s'alarmer avant le temps ? J'ai plus d'une idée dans la tête, par exemple, pour me fixer à l'avenir auprès de vous; mais mes vues tiennent à tant de *si*, de *mais*, que je ne pourrais rien vous dire de raisonnable. Il faut laisser au temps à placer chaque circonstance, et, lorsqu'il sera temps[5], je parlerai. Rapportez-vous-en à moi; vous savez si vous m'êtes chère. Le sort peut nous contrarier beaucoup, mais il ne dépend que de vous que je sois toujours[6] heureux.

Le fils de M. de Saint-Abre a eu la rougeole[7]. Il est resté à Cambrai[8] en attendant qu'il soit parfaitement rétabli. Dites au marquis que M. de S*** a remis à son frère l'argent dont il l'avait chargé. Parlez-lui aussi de mes sentimens pour lui, qui doivent lui être connus.

Il fait ici un froid[9] exécrable; toujours de la pluie, tout est sous l'eau. On dit que c'est là le temps ordinaire de ce pays. Je n'aurais pas besoin de cette circonstance de plus pour le trouver maussade.

Adieu, ma chère et incomparable amie[10]. Je vous porte dans mon cœur. Puissiez-vous être aussi heureuse que je le désire[11] ! Vous ne savez pas à quel point vous m'êtes chère, puisque vous concevez des soupçons sur ma confiance.

Adieu[12]. Faites ma cour, je vous supplie, à Madame votre mère,

---

1. Var. B, fol. 170 ajoute : « *cet hiver* » (biffé).
2. Id. : « *Oh !* quels *indignes* soupçons ! » (rectifié).
3. Id. Ces trois mots en surcharge remplacent : « *Tombez à mes genoux, injuste Émilie et demandez pardon à votre ami, mais après vous avoir grondée.* » — Le passage « mon amie, et croyez que... rapportez-vous-en à moi » est un ajouté marginal en B 170.
4. *Mém.* II, p. 224 : « ... *fait former. Et d'ailleurs*, pourquoi... ».
5. Id. « ... il sera *venu*, ».
6. Cet adverbe est en surcharge dans B 170.
7. Le marquis de Croismare avait deux fils, qui tous deux mourront avant lui : François-Nicolas (en mai 1765), et Pierre-Antoine (en novembre 1767). Il eut également une fille.
8. Var. B, fol. 170 : d'abord « *à Clèves* » (biffé).
9. *Mém.* II, p. 244 : « un temps ».
10. Var. B, fol. 170, ajoute : « *je vous serre dans mes bras* » (biffé).
11. Id., fol. 172, poursuit : « ... *Je reviens à Mylord. Je ne vous conseille pas d'aller à ses dîners ; du moins à ceux des mardis. Adieu encore une fois, mon adorable amie* » (biffé).
12. Id. Toute la fin, en surcharge, remplace cette phrase biffée : « *Je baise ces yeux qui sont à mon âme comme les rayons du soleil sont aux plantes.* »

et embrassez les chers enfans, si la dignité de Mlle Pauline ne s'en trouve point offensée.

Je bénis la comtesse d'avoir fait manquer le voyage de Chantilly.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[1].

Je suis furieuse. M. de Montbrillant en partant m'avait dit que, si j'avais besoin d'argent, je n'avais qu'à toucher sur le receveur de sa terre, jusqu'à concurrence de deux mille livres. J'ai malheureusement attendu à la dernière extrémité. Le receveur m'a mandé qu'il n'avait que treize cents francs en caisse, et qu'il n'en pouvait même disposer, parce qu'il y avait pour plus de douze mille francs de saisies entre ses mains. J'ai voulu cacher cette nouvelle aventure à ma mère, et j'ai envoyé un exprès à Bellefontaine pour lui exposer la détresse où je suis, en le priant de m'envoyer quelque argent. Il m'a répondu qu'il ne pouvait m'envoyer d'argent ni pour le ménage, ni pour ma pension, ni pour les intérêts échus de mes rentes, ni de celles de ma mère, parce que les revenus de M. de Montbrillant étaient également saisis à Paris comme dans sa terre, et que, ne pouvant l'en avertir, ignorant où il était, il allait être vraisemblablement ruiné en frais.

Qu'allons-nous devenir ? Je ne sais où donner de la tête; si M. de Montbrillant n'arrive pas sous huit jours, je serai dans la situation la plus cruelle[2]...

Le ton et le style de cette correspondance ont été révisés, apaisés, refroidis, comme en témoignent ces corrections, conformément à certaines indications des Notes telles que celles du fol. B 138 (verso) : « *Rejeter toutes les lettres d'amour folle dans la 1re passion. Celles-ci doivent avoir le ton de l'expérience, l'estime et la confiance* »; et B 18 (recto) : « *Oter les mots de* plaisir, *d'*amour, *etc...* »

1. Publiée, à partir du troisième paragraphe, et avec des altérations et des omissions, dans *Mém.* II, p. 245-250. — Le début a été publié dans *Jeun.*, p. 460.

2. Le premier paragraphe a été ajouté sur papillon (fol. 171) épinglé au fol. 172. Il remplace le texte suivant, daté en marge « *le* 27 » et biffé après corrections : « *Je reviens causer avec vous,* [*mon tendre ami, ta* (biffé)], *mon ami. Votre position* [*ne me sort pas un instant de la tête* (biffé)] *me tourmente. Oh ! mon ami, que je vous plains ! Vous ne soutiendrez jamais toutes vos peines. Laissez-les-moi toutes. Que ne puis-je m'en charger ! Grand Dieu, si j'en étais la maîtresse, vous n'auriez que des plaisirs et vous seriez toujours heureux. Je commencerais par vous ramener auprès de moi. Mais regardez-moi d'où vous êtes. Vous verrez que votre Émilie n'est ni triste ni gaie avec*

Le lendemain.

J'ai été obligée hier de vous quitter par l'arrivée de M. de Ménil et[1] de la comtesse de Lange[2]. Elle avait l'air plus gai, plus fou que jamais[3]. Son compagnon en était sourd, et moi excédée[4], car je suis bien loin de ce ton. Elle nous a fait espérer de la voir passer[5] ici quelques jours avec la Du Bousquet. Je ferai bien tout ce que je pourrai pour l'éviter[6], si je le puis, sans la blesser; car[7] sa belle-sœur est d'une bonté pesante et insupportable.

La comtesse veut faire connaissance avec Milord Wils et sa femme. Je ne m'en mêlerai pas. Milady, qui l'a peu vue, ne l'aime point. Au contraire, si Milord m'en parle, je le prierai très fort de ne mettre à sa volonté sur cet article ni complaisance, ni égard pour moi. En faisant d'ailleurs l'éloge du cœur et de l'âme de la comtesse, je me tairai sur le peu de convenance de cette liaison[8].

[9]J'ai confié à M. de Ménil la cruelle perplexité où je suis[10]. Il m'a prêté soixante louis de la meilleure grâce du monde, sans me laisser le temps de les lui demander, et m'a fort priée, si son frère tardait à revenir, de m'adresser à lui et de ne me laisser manquer de rien. Nous sommes convenus que, si ma mère témoignait quelque inquiétude sur ce qu'on ne lui envoie pas son argent, il le lui donnerait, et qu'il feindrait d'en avoir été chargé par son frère, afin de lui éviter de tristes réflexions et des alarmes qui pourraient altérer sa santé et son repos.

La petite Éloy vient de me venir voir. Elle m'a conté que René

---

ses amis : un peu distraite seulement. Si tu la vois seule, tu la verras dans une profonde rêverie, les yeux humides, la bouche souriante, soupirant quelquefois et t'appelant tout haut comme si tu pouvais l'entendre. Oui, mon ami, la solitude, tes lettres et ton image, voilà tout ce qui peut me sauver. Je me plais dans ma mélancolie. Tout ce qui m'en distrait me gêne et m'importune... »

1. Ces cinq mots sont une surcharge interlinéaire en B, fol. 172.

2. *Mém.* II, p. 245, débutent par une phrase postiche : « *Comme j'allais hier me mettre à écrire à mon tendre ami, j'ai eu la visite de la comtesse d'Houdetot.* »

3. Var. B, fol. 172; d'abord : « ... l'air *plus échauffé, plus hagard, criant comme une aveugle. En vérité, je crois qu'elle devient folle.* » Est-ce bien sur le compte de Mme d'Houdetot que Mme d'Épinay pouvait s'exprimer de la sorte ? — L'invraisemblance était éclatante; et la ligne a été biffée.

4. *Mém.* II, p. 245, réduisent le tout à : « J'en étais excédée ». — La fin de cette phrase est une surcharge interlinéaire en B, fol. 172.

5. Var. B, fol. 173 : « nous a *menacés d'un voyage de...* » (biffé).

6. La fin du paragraphe est un ajouté marginal en B, fol. 173.

7. Var. B, fol. 173 porte en surcharge : « *non pour elle, mais pour* sa belle-sœur, *qui* est... ».

8. Id. « sur *son insupportabilité* » (biffé et remplacé).

9. Le présent paragraphe est un ajouté marginal en B, fol. 173. — Omis des *Mém.* II, p. 246; il a été publié dans *Jeun.*, p. 461.

10. Un appel en B, fol. 173 (marge) ajoute encore ici : « *me trouvant sans un sol, mon mari absent et* moi] *ne sachant où le prendre.* » (Omis lors de la mise au net.)

a eu, il y a peu de jours, une querelle épouvantable avec M. de L***[1]. Il l'a presque chassé de chez lui. Son humeur devient de jour en jour plus intraitable, et elle prétend que, depuis son dernier voyage ici, il passe les jours et les nuits à pleurer. Sa mère et elle n'en peuvent pénétrer le motif. Il parle tout seul la nuit. Il s'écriait l'autre jour : « Pauvre Mme de Montbrillant, si vous saviez cela !... » Et l'on ne sait ce qu'il veut dire. Il dit qu'il viendra passer ici quinze jours de suite; qu'il a nombre de choses à me confier, et qu'il s'est toujours bien trouvé de mes conseils. Mais ce qui me paraît incroyable, c'est que Mlle Éloy prétend que la comtesse de Lange va voir l'hermite[2] presque tous les jours, et qu'ils ont défendu à ses femmes de me le dire. Elle laisse ses gens dans la forêt; elle vient seule, et s'en va de même. La petite Éloy est jalouse; moi je crois qu'elle ment, ou que la tête leur tourne à tous[3].

Milord est venu dîner et passer la journée ici. Il faisait un temps exécrable, et nous n'avons point quitté le coin du feu. Il doit revenir passer les fêtes[4] avec sa femme, et je crois que voilà tout ce que je les verrai. Ils annoncent déjà qu'ils ne peuvent guère quitter Paris. Je fais bien de n'avoir pas besoin d'eux, mon ami. Vous voyez

---

1. VAR. B, fol. 173 : « *encore* une querelle... avec le *petit* de L... » (biffé). — Les premiers éditeurs des *Mémoires* ont hardiment suppléé : « *Deleyre* ». Cette identification paraît fort improbable, car l'initiale a dû être prise arbitrairement, et la désignation « le petit... » ne semble guère avoir pu convenir à ce personnage. Alexandre Deleyre était né aux Portets, près de Bordeaux, le 6 janvier 1726. Élève des Jésuites, il entra dans leur Compagnie, où il manifesta une dévotion outrée, puis fit brusquement volte-face. Venu sans ressources à Paris, il fut, par Montesquieu, présenté à d'Alembert et Duclos, par lequel il connut Jean-Jacques. Deleyre se lia avec les Encyclopédistes et se jeta dans l'incrédulité des plus hardis amis de Diderot. En 1754, il collaborait au *Journal de Trévoux ;* en 1755, il publia une *Analyse de la philosophie de Bacon*. Il prit ensuite (1756) la direction du *Journal étranger* (fondé en 1753, par l'abbé Prévost et Fréron). Au moment où nous sommes parvenus, il travaillait à son *Génie de Montesquieu*, qui paraîtra l'année suivante.

Marmontel présente Deleyre comme un « très honnête homme, d'un caractère solide et sûr, et d'une grande sévérité de mœurs ». C'est là ce qui dut plaire à Rousseau qui, malgré leur différence d âges, se lia intimement avec lui. Leur correspondance ne porte aucune trace de brouillerie aux environs de 1757. Notons pourtant une assez longue interruption (mais que vaut une constatation négative ?) après la lettre du 31 mars 1757, par laquelle Deleyre s'efforça de faire la paix entre Jean-Jacques et Diderot.

2. VAR. B, fol. 173, d'abord : « Mais *ce que m'a dit encore* Mlle Éloy, *et qui* me paraît incroyable, c'est que la comtesse... va *le* voir... » (corrigé).

3. VAR. B, fol. 173; d'abord : « Je crois que la tête *a tourné à tout le monde.* » Cf. ce commentaire de P. BOITEAU : « L'amour de Jean-Jacques pour Mme d'Houdetot venait de le saisir au cœur. Il résistait et s'indignait de sa faiblesse, lui qui, depuis cinq ans, s'était juré d'être digne de prêcher la réformation des mœurs et, déjà tout honteux du crime de l'abandon de ses enfants, rougissait de vouloir tant aimer la vertu et de l'avoir si peu pratiquée. »

4. Sans doute celles de la Pentecôte, les 29 et 30 mai (1757). Peut-être aussi la fête patronale du village d'Épinay, le 10 juin ?

comme ils[1] sont de ressource ! Quant au marquis de Saintabre, il est amoureux de Mlle de La Grive, qui lui a vendu à bon marché des cartes de géographie la semaine dernière. Elle et son enchaînement de riens ordinaires l'empêcheront, m'a-t-il fait dire, de venir de quelque temps.

Oh ! mon ami, que vous m'avez[2] rendue difficile ! Je l'éprouve tous les jours. J'aimais fort la société de M. de Beauval lorsque je le voyais de temps en temps à Paris; mais, du matin au soir et tête-à-tête, je crois qu'il n'y a que vous au monde qui puissiez soutenir cette épreuve. Mon compagnon est d'une paresse qui engourdit à voir. Il n'a jamais un quart d'heure de suite la même volonté. Veut-on causer ? on ne trouve pas une idée dans cette tête; ou, dans d'autres momens, on en découvre une foule de si petites, si petites, qu'elles se perdent en l'air avant que d'arriver à votre oreille. Il tient comme un diable à l'opinion du moment, qu'on est tout étonné de le voir abandonner le quart d'heure d'après sans qu'on l'en prie. Il commence trente choses à la fois, et n'en suit aucune. Il est toujours enchanté de ce qu'il va faire, et ennuyé de ce qu'il fait. Le morceau le plus sublime ne lui inspire que du dédain, s'il s'y trouve par malheur une expression qui blesse son oreille. Je suis sûre qu'il ne pardonnerait pas à la plus belle femme d'être coiffée de travers. Aussi a-t-il en aversion tout ce qui sent la province. Il ne manque ni de pénétration, ni de finesse; mais je ne lui ai jamais vu saisir une chose fortement ni extraordinairement pensée... Ouf ! j'avais besoin de vous dire tout cela. Je l'aime fort, mais je voudrais ou être seule, ou avoir quelqu'un qui liât et amalgamât ses manies et les miennes, car j'en ai bien aussi. Vraiment, sans cette réflexion, je l'aurais peut-être déjà pris en grippe[3].

Je vous remercie de l'explication que vous me donnez de cet air de réserve qui, je l'avoue, m'avait un peu tourmentée. Je tombe à vos pieds et je rends justice à votre sublime prudence. Ce que vous me dites à ce sujet m'a fait rire. Cela est si vrai et si bien dans votre caractère, que l'on ne peut s'empêcher de s'y rendre. Oui, mon ami, ce n'est pas d'aujourd'hui que je sens qu'avec vous on peut se laisser conduire sans y regarder; vous m'inspirez tous les jours davantage cette espèce de sécurité qu'a l'enfant qui dort sur les genoux de sa mère[4].

J'ai commencé d'hier[5] à prendre le lait le soir. Il passe à merveille, et je ne me suis jamais si bien portée. Ne soyez point inquiet de moi.

---

1. VAR. B, fol. 174 : « *car tu vois* comme *tous ces gens-là...* » (corrigé).
2. Le texte primitif comporte partout le tutoiement.
3. *Mém.* II, p. 249 : « Je me serais peut-être déjà *prise de grippe contre* lui. (C'est la seconde fois que Parison impose cette tournure à l'auteur).
4. Tout ce paragraphe est un ajouté marginal en B, fol. 175.
5. VAR. B, fol. 175 : « *d'aujourd'hui* » (biffé et corrigé).

Toutes mes privations et mes attentions pour ma santé sont devenues mes plus doux plaisirs après celui de vous écrire. Mais celui-ci n'est que momentané, et l'autre est continuel. Au reste, je ne suis ni triste, ni gaie; un peu distraite, un peu mélancolique. Cet état a sa douceur et je pardonne difficilement à ceux qui s'efforcent de m'en tirer[1]. Le tableau que vous m'avez crayonné de la vie que vous menez[2] ne me sort pas de la tête. C'est bien à moi à me croire malheureuse ! Je puis me livrer à mon abattement et à ma mélancolie, tandis que vous êtes toujours contrarié[3]; à peine avez-vous le temps de m'écrire ! Il ne vous manquait plus que ce supplice, et à moi cette privation. Je vais tâcher de me faire quelque occupation utile et agréable[4].

J'ai lu à Pauline l'article de votre lettre où vous parlez d'elle et de son frère, et où vous demandez permission de l'embrasser. Elle a regardé maman et lui a dit : « Je crois que nous pouvons le lui permettre. — Oui, a dit ma mère en riant, jusqu'à son retour seulement. — A la bonne heure, a répondu Pauline; et puis nous verrons[5]. »

◇

M. Volx a Madame de Montbrillant[6],

Du camp de ***[7].

Après trois jours de marche, nous faisons ici un séjour pour

1. Var. B, fol. 175. — Cette dernière phrase remplace, en surcharge, les suivantes (biffées) : « *Que je te conserve mon cœur, dis-tu ? O, mon adorable ami, comment ne te le conserverais-je pas ? Est-il à moi ? Et s'il y était, n'en disposerais-je pas pour te le donner ? Il t'attendait pour aimer, pour aimer uniquement, pour aimer toujours.* »
2. Id. : « la vie *humaine* » (corrigé). Peut-être « ... que *tu mènes* », mal entendu ?
3. Id. ajoute (biffé) : « *toutefois avec des gens avec qui tu ne voudrais pas être...* ».
4. Id. — Cette phrase, insérée en surcharge, s'y poursuit ainsi : « ... *qui fixe la vague de ma tête sans me fatiguer. Je ne sais trop quoi encore, mais j'y rêverai. L'ouvrage de René me donnerait presque envie d'écrire un roman en lettres. Il me semble qu'il ne faut que du naturel et du goût pour faire un joli ouvrage en ce genre.* » — Ce passage est important, en ce qu'il nous livre le mobile littéraire qui incita Mme d'Épinay à entreprendre son ouvrage. Il a été raturé en même temps que le passage déjà biffé antérieurement, qu'il était destiné à remplacer, et que voici : « *Je vais employer tous les momens que je ne donnerai pas à ma santé, soit à t'écrire, soit à te faire des choses qui puissent te distraire et t'amuser. Tu es sûr au moins que toutes mes pensées, toutes mes actions, toutes mes occupations ont et auront toujours le seul but de te plaire.* »
5. Ce paragraphe est ajouté au bas du fol. B, 175. Il remplace les deux textes éliminés reproduits dans la note ci-dessus. — Notons par ailleurs qu'en mai 1757, la jeune « Pauline » était âgée de sept ans et neuf mois.
6. Publiée, avec une omission, dans *Mém.* II, p. 250 à 252.
7. Var. B, fol. 176, remplace les *** par « *Dulmen* », puis le biffe.

continuer notre route pour ***[1], où nous arriverons le trente[2]. J'attends de vos nouvelles, ma tendre amie, et je me porte bien. Voilà tout ce que je puis vous dire dans le désordre où je suis, étant entouré de gens qui ne s'intéressent ni à vous ni à moi, et qui ont bien autre chose à penser. Écrivez-moi le plus que vous pourrez; ma confiance est en vous. Il faudra passer toute la campagne. comme je l'avais prévu, sans être bon à rien et sans être avec moi. J'avais écrit à la comtesse de C*** une lettre à ce sujet en partant de Paris. Elle l'a montrée à M. le Dauphin[3]. Elle m'en écrit une, d'après sa réponse[4], qui m'a tiré des larmes de reconnaissance.

Nous avançons, et l'ennemi ne se retire pas. Malgré cela, j'ai peine à croire qu'il y ait une bataille. On parle beaucoup de paix. Je saisis cette nouvelle avec bien de l'avidité. Rendez-moi, je vous prie, le service de m'envoyer exactement les gazettes.

Tenez, ma chère amie[5], quelque désir que j'aie de causer avec vous, cela m'est impossible au milieu de quinze personnes qui font un sabbat affreux. Je vous écrirai cependant le plus qu'il me sera possible; mais, lorsque vous n'aurez pas de mes nouvelles, n'en soyez point inquiète et croyez qu'il y aura impossibilité.

Le soir.

Je reçois votre lettre. Que la situation où vous vous êtes trouvée est cruelle ! Et que j'aime et j'estime M. de Ménil de vous en avoir tirée ! Votre mari est un être bien indéfinissable. Il n'est pas possible qu'il reste longtemps dans un tel désordre. Le feu se mettra nécessairement dans ses affaires. Voilà à quoi il faut vous attendre, et vous armer de courage[6].

Vous me comblez en m'écrivant aussi régulièrement. Continuez, je vous prie, ma tendre amie. Vos lettres sont ma seule consolation. Je vous remercie de jouir comme vous faites des beautés de la nature. Oh ! que vous êtes[7] heureusement née ! De grâce, ne manquez pas à votre vocation : il ne tient qu'à vous d'être la plus heureuse et la plus adorable[6] créature qu'il y ait sur la terre, pourvu que vous ne fassiez plus marcher l'opinion des autres avant la vôtre, et que vous sachiez vous suffire à vous-même.

---

1. Var. B, fol. 176 remplace les *** par « *Munster* », puis le biffe.
2. Vraisemblablement : le 30 mai. — Le passage qui suit, jusqu'à « Tenez, ma chère amie », a été publié dans *Jeun.*, p. 462-463.
3. Var. B, fol. 176; d'abord : « *mon Prince* » (corrigé).
4. Id. d'abord : « *à ce sujet* » (corrigé).
5. Id. : « *mon adorable Émilie* » (corrigé).
6. Ce premier paragraphe est omis des *Mém.* — Il a été publié dans *Jeun.*, p. 461.
7. Var. B, fol. 177 : « que *mon Émilie* est... ».
8. Les quatre derniers mots sont en surcharge en B, p. 177.

Les nouvelles de votre santé me font un grand plaisir. Ah ! si vous pouviez continuer à vous bien porter pendant que je serai loin de vous, je me consolerais, je crois, de notre expédition dans ce maudit pays[1]. Nous menons une vie assez dure et fort magnifique. Nous avons laissé les gros équipages à ***[2]. Malgré cela, à chaque marche, on voit défiler pendant trois heures notre nécessaire le plus indispensable. Cela est fort scandaleux et me persuade plus que jamais que le monde n'est composé que d'abus, qu'il faut être fou pour vouloir corriger[3]. J'envie votre sort, de pouvoir faire le projet de travailler. Je voudrais bien en être là ! Mais nous logeons au moins trois dans la même chambre; quelquefois davantage. Je n'ose plus vous parler de mes tourmens.

Adieu, ma chère amie. Je vous ai déjà priée, et je vous prie encore, de ne point attendre après mes lettres. Je me porte à merveille, et il ne peut plus rien m'arriver, ni en bien, ni en mal, que par vous.

Vous ne me parlez pas de la santé de Madame votre mère. Je suppose qu'elle est bonne. Assurez-la, je vous prie, de mon respect. J'ai tant de choses à vous dire et si peu de temps, que je remets à à une autre fois. J'écris deux mots à M. de Beauval[4].

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[5].

Voici une nouvelle bien extraordinaire, par exemple, et à laquelle vous ne vous attendez guère : M. de Ménil ne pouvant obtenir[6] ce qu'il demandait, et ayant apparemment quelque forte raison que l'on ne devine pas pour fuir Paris, il s'est décidé à accepter ce qu'on lui offrait : la résidence de Genève. Il est venu hier nous l'apprendre. Ma mère et moi nous nous sommes épuisées à lui

1. Var. B, fol. 177; d'abord : « *mon* expédition *en Westphalie* » (corrigé).
2. Id. complète par « *Wesel* » (biffé), remplacé par « *Bruxelles* » (biffé également).
3. « Le luxe des équipages de nos officiers et la surabondance insensée des charrois furent l'une des causes de nos échecs dans cette malheureuse guerre. Quand Frédéric I[er] battit Soubise à Rosbach (5 nov. 1757), il lui prit avec son canon, ses comédiens, ses cuisiniers, ses perruquiers, ses perroquets, ses parasols, et ses caisses d'eau de lavande. » (Note de P. Boiteau.)
4. Ce dernier paragraphe est un ajouté en B, fol. 178.
5. Publiée, avec des remaniements, dans *Mém.* II, p. 253 à 256.
6. *Mém.* II, p. 253 : « M. de Jully *sollicitait depuis assez longtemps, comme j'ai su, un emploi dans les affaires étrangères ; mais, n'ayant pu* obtenir... » — Cf. la Note du fol. B, 48 : « *On n'offre à M. de Ménil qu'une résidence... Ensuite il demande Dantzig. On ne lui veut donner que Genève.* »

représenter que le parti qu'il prenait était d'une bizarrerie inouïe; qu'il allait s'expatrier, se casser le col pour sa vie, quitter et abandonner une famille à laquelle il pouvait être nécessaire; qu'il le serait à mes enfans, à nous, à la comtesse de Lange[1]. Enfin[2] le parti de M. de Ménil est pris. Il veut s'expatrier pour quelques années. Il nous l'a déclaré avec l'entêtement dont Dieu l'a doué. Il convient de toutes nos raisons, et n'en tient pas moins à sa résolution[3]. « Mais, mon frère, lui ai-je dit, si vous ne voulez quitter Paris que pour quelques années, que ne voyagez-vous sans vous lier à un poste subalterne ? » Il m'a répondu comme la comtesse de Pimbêche : « Ma sœur, je veux être lié. » Nous n'y comprenons rien. Ce qui me paraît encore singulier, c'est ce choix de Genève; car enfin il est dévot, et petitement dévot.

Il part sous deux mois. Je crains qu'il ne fasse une sotte démarche[4]. Il partira. Il résidera, puisqu'il veut absolument résider. Il s'ennuyera à crever; il reviendra jouer un fort plat rôle à Paris après cette équipée, et perdra ainsi la considération que l'honnêteté de son caractère et sa médiocrité lui avaient acquises.

On dit que c'est la marquise de P***[5] qui lui a mis cette folie en tête. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle le protège hautement et qu'il en fait des éloges à toute outrance[6].

La comtesse est désolée de cette folie de son frère; nous la voyons tous du même œil. Mais elle l'est bien plus encore de ce que le détachement où sert le marquis Du Laurier passe en Westphalie[7].

Moi, après m'être désolée, il me prend[8] des envies de prendre les hommes comme ils sont et de me divertir à leurs dépens, et je commence par vous, mon bon ami. Dites-moi, par exemple, ce que vous

---

1. VAR. B, fol. 83, présente une leçon plus complète (biffée) : « La comtesse de Lange, *dont le mari par parenthèse va vous trouver en qualité de maréchal de camp et la laisse ici sans écuelle lavée*. Enfin, ... ».

2. *Mém.* II, p. 253, ajoute : « *Tout cela n'a servi à rien.* »

3. Une fois encore, Mme d'Épinay bouscule la chronologie. C'est en avril 1757 que M. de Jully accepta, « ne demandant pas mieux que d'accepter », de remplacer le comte Dufort de Cheverny dans ses fonctions d'introducteur des ambassadeurs. Il ne songeait donc pas à s'expatrier. Il avait, au contraire, une « forte raison » de ne pas fuir Paris : c'est l'époque où (selon Dufort de Cheverny, *Mémoires*, t. I, p. 265) M. de Jully se lia avec Mme Deschamps, « fille de l'Opéra, danseuse dans les chœurs », — « l'une des plus belles et des plus fameuses courtisanes de Paris », précise BARBIER en son *Journal* (t. VII, p. 244).

4. *Mém.* II, p. 253, ajoutent : « *Savez-vous ce que je prévois ?* »

5. D'autorité, les *Mémoires* complètent (II, p. 254) en « Pompadour ». — Ce qui est sûr, c'est que, de janvier 1750 à septembre 1765, le seul résident de France à Genève fut le baron de Montpeyroux (cf. L. SORDET, *Histoire des résidents de France à Genève*, p. 76, 89). Si M. de Jully séjourna dans cette ville, ce ne put être qu'à un autre titre.

6. Ce paragraphe est un ajouté marginal en B, fol. 83.

7. VAR. B, fol. 83; d'abord : « en *Flandre* » (biffé); puis « en *Allem...* » (biffé).

8. *Mém.* II, p. 256 : « il me *vient* ».

voulez faire des gazettes ? Cette demande me paraît tout à fait hétéroclite. Est-ce pour nous apprendre ce que vous aurez fait trois semaines avant ? Ou voulez-vous y lire l'avenir ? Moi, qui n'y entends rien, je vous les enverrai pour que vous me mandiez ce qu'on doit y voir.[1]

Vous espérez donc, mon ami, trouver le secret de parer tout le bien qu'on vous veut ? Dieu vous entende ! Il est certain que j'aurais bien de la peine à supporter une seconde absence; je le sens plus que jamais. Je trouve cependant notre Dauphin adorable pour le bien qu'il vous veut; il met tant de grâce à tout ce qu'il fait, que cela fait trembler. Je suis souvent tentée de lui crier : « Ah ça ! Monseigneur, en voilà assez ! Rendez-nous-le, à présent. »

[2]Ah ! ah ! Mme la comtesse de C*** vous écrit donc des lettres touchantes ? A quoi cela sert-il ? Voilà un tatillonnage que je n'aime point. Je vous aurais mandé tout comme elle la réponse du Dauphin, car elle est publique; et je vous aurais fait pleurer comme un autre ! Oui, mon ami; il n'appartient qu'à moi de vous faire verser des larmes d'attendrissement. Ah ça ! répondez doucement, tranquillement, là, de ces lieux communs, de ceux surtout qui n'ont qu'une signification simple, et non de ces phrases qui, une fois, ont tourné la tête d'une certaine comtesse... Ah ! c'est un grand reproche que vous avez à vous faire !

Pour reprendre le ton grave, je vous dirai que je comprends à merveille que le comte de Grangé n'est pas fort content. Si je me donnais la peine de penser à lui, je le plaindrais. Cependant, si l'on est juste, on ne le rendra pas responsable du désordre de notre armée; est-ce que l'Intendant ne veut pas aussi mettre la disette sur son compte ?



M. Volx a Madame de Montbrillant[3].

A Munster[4].

Je n'ai point reçu de lettres aujourd'hui, et me voilà rentré

1. La fin de cette lettre est omise des *Mémoires*.
2. Ce paragraphe a été publié dans *Jeun.*, p. 462-463.
3. Publiée, avec des retouches et des omissions, dans *Mém.* II, p. 256 à 261.
4. Cette précision tardive est-elle authentique ? — Le 9 mai, le maréchal d'Estrées avait ordonné à une partie de l'armée restée en arrière, de franchir le Rhin. Le 18, il demanda à Soubise de se rapprocher de lui et de se préparer à soutenir Lippstadt. (D'où la « désolation » de Mme d'Épinay.) D'Estrées se mit en marche sur Munster le 21 mai. Le comte de Maillebois y entra le 23, pour

dans la solitude affreuse où mon âme sera toujours quand je n'entendrai pas parler de vous. La tristesse, l'inquiétude, l'impatience et l'ennui m'accompagnent dans ce désert et ne me quitteront qu'au moment où je pourrai vous rejoindre. O ma tendre amie, je ne vis plus que pour vous; mon âme est fermée à tout autre sentiment; celui-là l'absorbe tout entière. Pour m'aider à supporter l'absence, je cherche en vain l'énergie et la fermeté dont je fus quelquefois susceptible; je ne m'en trouve plus. Vous me plaignez, et j'en ai grand besoin. Je vous trouve très généreuse, et beaucoup plus que je ne croyais. Vous avez senti dès le premier instant ma situation et ce qu'elle a de pénible pour moi. Vos lettres sont remplies de tendresse et de compassion, et mon cœur en est bien touché !

Que vous êtes aimable de continuer à vous bien porter ! Mais il me semble que vous vous dépêchez bien de prendre le lait, le soir. Ne précipitez rien, je vous en conjure. C'est un de vos vieux défauts d'aller toujours trop vite. Ma chère amie, la nature agit lentement et imperceptiblement; elle vous a donné de beaux yeux, servez-vous-en et agissez, je vous prie, comme elle.

Ce que vous me mandez de René me paraît fort extraordinaire, et ces visites mystérieuses de la comtesse le sont encore davantage. Pour lui, c'est un pauvre diable qui se tourmente et n'ose s'avouer le vrai sujet de ses peines, qui est dans sa maudite tête et dans son orgueil. Il se crée comme cela des sujets imaginaires pour avoir le plaisir de se plaindre de tout le genre humain. Je m'en rapporte à votre prudence sur les rabâcheries qu'on vous fera sans doute. Défiez-vous de votre bon cœur, et prenez soin de votre bonheur et de votre tranquillité. Je ne doute pas que je ne sois pour quelque chose dans tout cela; mais ce serait vous faire injure que de vous recommander mes intérêts; aussi, ma tendre amie, je ne vous parle que de vous.

J'admire que tout le monde ait sans cesse des tracasseries avec Garnier. Depuis cinq ans que je suis son ami intime et qu'il est pour moi l'homme du monde que j'aime le plus, je n'ai jamais entendu parler de rien. C'est que, pour faire des tracasseries, il faut être deux, et que tous ces bavards ne font qu'abuser de sa franchise et de sa bonne foi.

J'ai été interrompu, hier, par l'arrivée du marquis Du Laurier. J'ai passé la soirée avec lui. Vous pensez bien que nous avons un peu parlé de vous; vous n'imaginez pas quelle satisfaction j'ai eue à voir un homme qui venait de vous quitter. C'est une grande consolation pour moi de passer le reste de la campagne avec lui. Il m'a parlé des torts de René envers moi; il pense que vous lui avez tourné

---

en repartir le lendemain. Cette lettre pourrait donc être du 23 ou 24 mai (1757). [Cf. également Aug. Rey, *J.-J. Rousseau à Montmorency*, p. 19 et 20.]

la tête depuis longtemps, et que j'en suis devenu sa bête. Cela est-il vrai?[1]

Pourquoi donc la comtesse est-elle si gaie? Est-ce que le départ de Du Laurier ne lui a fait aucune peine?

Oui, mon amie, vous faites très bien de n'avoir besoin de personne. C'est le moyen de vous attacher pour toujours tous les honnêtes gens de votre cour; sans compter que vous serez toujours bien, seule ou entourée. Vous avez raison : la société de la comtesse de Lange ne va point du tout à Wils ni à sa femme, et je désire tout comme vous que cette fantaisie lui passe, comme bien d'autres que nous lui avons connues.

Le portrait que vous faites de Beauval est un chef-d'œuvre. On ne peut rien voir de plus vrai, de plus fin et de plus délicat. Il y a des figures qui ne sont bien dans un tableau qu'en groupe; le Syndic est de ces figures-là.

[2]M. de Grangé est fort mal dans ses affaires. Il y a des gens qui disent que cette aventure le perdra. On reproche de grandes friponneries aux subalternes dans l'administration de son département, et l'on dit qu'il n'a pas le talent de choisir des gens intelligens ni de probité. Ce qu'il y a de sûr, c'est que nous ne savons jamais où nous allons et que nos bagages sont toujours en arrière; et ce qu'il y a de pire, c'est que nos pourvoyeurs ne sont pas plus entendus et que nous mourons de faim.

Je reçois dans l'instant deux de vos lettres. Je commence à craindre que vous ne vous fatiguiez trop en écrivant si souvent. Je vous demande en grâce, ma chère amie, de préférer votre santé à tout le reste, et de ne me point écrire des volumes : cela échauffe le sang et me fait trembler pour ce lait dont vous ne me dites pas le mot dans votre dernière lettre. Je prends cela pour une bonne marque. Je me porte bien; à cela près, que voulez-vous que je vous dise de moi? Jusqu'à présent, je n'ai été bon à rien à M. le Maréchal. Je ne sais si cela viendra, mais j'en doute. Nous sommes vingt-huit aides de camp[3], et que diable faire à l'armée de la philosophie de la métaphysique? Après cette expérience, j'espère que le prince sentira qu'il faut me fixer auprès de lui et de vous.

---

1. Les sentiments de Rousseau pour Mme d'Épinay sont connus : « ... Je l'aimais peut-être trop comme ami pour pouvoir l'aimer comme amant... J'étais fort aise de lui donner de petits baisers bien fraternels qui ne me paraissaient pas plus sensuels pour elle : c'était là tout. Elle était fort maigre, fort blanche; de la gorge comme sur ma main. Ce défaut seul eût suffi pour me glacer; et d'autres causes, inutiles à dire, m'ont toujours fait oublier mon sexe auprès d'elle. » (*Confessions*, livre IX.)

2. Ce paragraphe ne figure pas dans les *Mémoires*, mais il a été publié dans *Jeun.*, p. 463.

3. VAR. *Mém.* II, p. 260 : « *secrétaires* ».

[1]Vous n'aimez donc pas que la comtesse de C*** m'écrive des lettres touchantes? Eh bien, elle vient de m'en écrire une qui n'est qu'obligeante, mais remplie de bonté. Il faudra y répondre froidement, maussadement, platement. Eh bien, vous serez obéie. Oh! quelle tyrannie!

[2]Savez-vous que ce que vous me dites de M. de Ménil est un coup de lumière pour moi et m'explique une nouvelle qu'on m'avait dite, et que son absurdité m'empêchait de croire. Elle pourrait bien être vraie cependant; mais, si je devine juste, il sera récompensé suivant l'événement; et comme il ne peut être tel qu'on le désire, c'est un homme noyé.

Je ne sais si ce que je vous écris a le sens commun. Je suis logé dans un maudit galetas, au milieu des officiers de la bouche qui nous préparent à dîner[3]; chose de la plus grande indécence[4], que nous devons à la bonne tête du comte de Grangé.

Dites-vous bien que mon cœur vous est attaché par les liens les plus doux. Je vous parle sans cesse, mais je ne puis vous écrire. Lisez donc ce que je vous dis, et non ce que je vous écris. Adieu; ayez bien soin de mon amie; je vous la recommande de mon mieux; Dites-lui de ma part tout ce que vous savez de plus doux et de plus tendre. Vous n'en direz jamais assez! Dites-lui surtout de ne se point affliger, et d'opposer l'espérance à tous les maux qui nous accablent. Parlez-moi de vos affaires, de Madame votre mère, de vos enfans, de tout ce qui vous intéresse[5].

◇

[6]*M. Volx avait pressenti très juste sur la résidence de M. de Ménil à Genève. Il était chargé de commissions secrètes, et l'on avait exigé de lui d'avoir l'air d'ambitionner ce poste de préférence à tout autre. Sa mission était, disait-on à l'oreille, d'observer les démarches du roi de Sardaigne, et d'examiner ce qui se passerait en Piémont. Mais les inquiétudes qu'on marquait à cet égard étaient une chimère, et je suis persuadé qu'elles n'ont jamais existé*[7].

Pendant le séjour que M. de Ménil fit à Genève, il n'y resta jamais un

---

1. Paragraphe omis des *Mémoires;* publié dans *Jeun.*, p. 463.
2. Les deux alinéas qui suivent ont également été publiés dans *Jeun.*, p. 463-464.
3. La fin du paragraphe est omise des *Mémoires.*
4. VAR. Ces cinq mots sont un ajouté interlinéaire dans A.
5. Cf. la Note du fol. B. 138 (verso) : « *Il faut faire paraître la mère, le mari, et tous les alentours relativement à Volx.* »
6. Publié littéralement dans *Mém.* II, p. 261-262.
7. Autant dire que cette mission est, elle aussi, purement fictive.

mois sédentaire. Il fut presque toujours en Suisse, sous prétexte de la curiosité que lui inspirait ce pays. Il fut même plus d'une fois jusqu'à Neufchâtel[1]*. Une très grande dame de la Cour, persuadée que le roi de Prusse ne pourrait résister à toutes les puissances qui se tournaient contre lui, avait porté l'ambition jusqu'à devenir souveraine de Neufchâtel. Elle voulait prévenir les esprits en sa faveur ; mais, incertaine de l'événement, elle ne voulut qu'une négociation indirecte, et qui ne pût pas la compromettre. Ce projet était le comble de la folie. Tout autre que M. de Ménil ne s'y serait pas prêté. Mais Madame de ****[2] *trouva le secret de lui rendre ce projet vraisemblable. Il était important de choisir un homme honnête, confiant, sans ambition, et qui ne fût pas assez considérable pour donner de l'ombrage ni pour vouloir jouer un rôle sans nécessité. On jeta les yeux sur M. de Ménil, et l'on lui promit de le tirer de ce poste aussitôt après la guerre, avec des récompenses telles qu'il les demanderait. Il donna dans le piège, et fut trop heureux de s'en tirer sans dommage personnel. Peu de gens savent cette anecdote.*



Madame de Montbrillant a M. Volx[3].

Puisque vous voulez, mon ami, que je vous parle sans cesse de notre vie domestique, vous saurez que, tous les matins, nous nous rassemblons comme à l'ordinaire dans le petit salon d'en-bas. Là nous déjeunons, ma mère, mes enfans, Mlle Durand, Balbi et moi. Un peu plus tard, Balbi et mon fils se retirent, soit pour aller promener ou pour étudier. Si cependant la conversation mérite qu'ils l'écoutent, ou qu'ils y prennent part eux-mêmes, alors ils restent. Le paresseux Beauval descend quelquefois, de même que ceux qui se trouvent à demeure[4] avec nous. Mais tous ces arrangemens sont libres, excepté pour mes enfans et moi[5], à qui je fais un devoir de rendre cette marque de déférence à ma mère et je leur montre[6] l'exemple. Chacun vers les dix heures se retire pour vaquer à sa fantaisie à l'emploi de son temps. Je me débarrasse volontiers tout

---

1. La principauté de Neuchâtel appartenait alors au roi de Prusse.
2. *Mém.* II, p. 262, complètent : « Pompadour ». — Cf. la Note du fol. B. 48 : « *Il faut refaire l'endroit de la négociation dont Mme de P. charge M. de Ménil.* » — Si l'on peut le « refaire » ainsi, c'est donc qu'il n'a rien d'authentique.
3. Publiée, avec des retouches et des omissions, dans *Mém.* II, p. 262 à 266. — Cf. la Note du fol. B. 48 : « *Quelques détails intérieurs* ».
4. Var. A : « *ou déjeunent* » (biffé et corrigé).
5. *Mém.* II, p. 262, omettent « et moi ».
6. Id. : « et *à qui je me plais de montrer* ».

de suite des affaires de mon ménage, ensuite de ma toilette, qui est bientôt faite. Je vous écris, je travaille, et je ne me rends dans le salon qu'à l'heure du dîner. Nous jouons ensuite une bonne heure avec mes enfans; ils se retirent vers les cinq heures, et puis nous faisons des commentaires à perte de vue sur ce qu'ils ont dit, ce qu'ils ont fait, ce qu'ils diront, ce qu'ils feront, ce qu'ils penseront, etc., etc. Beauval se moque de nous. Il mit l'autre jour la conversation de ma mère et de moi en vers. C'était un radotage délicieux. Quelquefois, et très souvent, nous parlons de vous; et c'est le moment où nous nous trouvons tous d'accord. Que vous dirais-je encore? Nous nous promenons, nous lisons, nous dormons. En tout notre vie est assez monotone, mais elle est douce et tranquille; et, en y regardant de près, on verra que c'est là précisément la vie heureuse que tant de gens cherchent en vain.

J'ai eu une conversation avec Mlle Durand, dont voici à peu près le sujet. J'y ai rêvé depuis, et j'avoue que j'ai besoin de vos lumières pour me guider dans ceci. Je me plaignais que ma fille prenait souvent un ton de fatuité et d'importance qui me déplaisait. Mlle Durand me dit qu'elle tirait une grande vanité des égards que mes amis lui marquaient, et des conversations suivies et raisonnables qu'ils avaient avec elle. « Elle est accoutumée à jouer un rôle, ajouta-t-elle; elle s'enorgueillit. Je crains, Madame, que ce ne soit un inconvénient inévitable du plan d'éducation que nous avons adopté. » Et elle a raison; je le pense comme elle.

Sur cela nous avons raisonné des moyens d'y remédier. Il serait du plus grand danger de lui faire éprouver de notre part quelque humiliation publique. Elle a une tête si décidée, que nous ne la retenons que par la honte. Si nous émoussons cette sorte de sensibilité, elle ne connaîtra plus de frein.

Nous sommes convenues d'abord de lui faire sentir en particulier qu'on ne la traite avec plus de distinction qu'un enfant ordinaire, que parce qu'elle a montré le désir d'être raisonnable; mais que les égards nécessairement cesseront si elle cesse d'être bien et si elle tire vanité des grâces qu'on lui accorde. Le mot de *grâce* la révoltera, j'en suis sûre, et je n'en suis pas fâchée. Ensuite je donnerai le mot à mes amis pour qu'ils se moquent d'elle au premier air d'orgueil ou d'importance qu'elle se donnera. Voilà, ce me semble, le moyen le plus sage pour ne détruire que l'excès de sa fierté; mais qui me répondra que, le jour où elle recevra cette leçon, il n'arrivera pas quelque intrus qu'il ne conviendra pas de prévenir, et qui gâtera toute notre besogne?

L'habitude où nous sommes de ne la point contraindre dans ses occupations et dans ses lectures, lui met aussi un papillotage dans la tête qu'il est bon de commencer à détruire. Pour cela nous avons imaginé de faire une lecture le soir en commun. Au bout de deux

jours, elle demandera un autre livre. Nous lui dirons qu'elle est la maîtresse d'aller lire dans sa chambre, etc. Vous voyez tout ce qu'il y a à lui répondre, et ce même orgueil que nous voulons réduire la fera rester; la même chose pour l'ouvrage.

Rien ne prouve mieux l'abus des méthodes d'éducation qui ne sont pas dirigées par le caractère de l'enfant, que ce qui résulte pour mon fils du plan adopté pour ma fille. Étant élevés tous deux sous mes yeux, il n'est pas possible qu'il ne participe pas aux mêmes conversations, aux mêmes égards qu'on marque à sa sœur, sans quoi on afficherait une prédilection toujours injuste et toujours nuisible. Or, bien loin de s'en prévaloir, il s'en ennuie, il en ressent de la gêne, et est bien plus content de ceux qui polissonnent avec lui, que de ceux qui l'attaquent de[1] conversation. Il est vrai qu'il a moins d'esprit que sa sœur, et que, par proportion, il est moins formé.

[2]Sachez à présent, mon ami, que je me porte bien, mais[3] que j'ai été obligée de changer d'ânesse, parce que celie que j'avais était une ânesse à sentimens, qui est tombée malade de chagrin d'avoir perdu son ânon. Je n'ai pas perdu au change : je me trouve à merveille de ma nouvelle nourrice, et tout va bien. En voilà bien assez sur cette matière.

René ne vient presque plus me voir; il est sans cesse chez la comtesse de Lange. Il est venu dîner une seule fois ici pendant le séjour de Milord[4]. Le chevalier Le Maire est venu passer vingt-quatre heures à Paris, et a dîné ici. Il s'en est retourné cet après-dîner avec Wils, sa femme et le marquis de Saintabre. Je n'étais pas trop fâchée de leur départ, dans l'espérance d'avoir un peu plus de temps à moi; mais la comtesse de Lange est arrivée, je ne sais encore pour combien de temps.

Elle ne nous parle que d'une tragédie qui a parfaitement réussi. Le sujet est grec et fort intéressant. « Mais, dit-elle, ces Grecs-là pensent et parlent à la française. » Les vers sont parfaitement beaux et absolument dans le goût de Racine[5]. A cette nouvelle, le Syndic a sauté de joie. Voilà tout ce que vous mande votre pauvre amie retirée du monde, qui n'apprend que ce qu'on lui dit, et qui n'écouterait rien sans le désir qu'elle a de vous amuser.

---

1. *Mém.* II, p. 266 : « qui *veulent lier* ».
2. L'alinéa suivant est omis des *Mémoires.*
3. Le passage « mon ami... porte bien, mais » est en interligne dans A.
4. Les *Mém.* II, p. 266, réduisent la fin du paragraphe à : « La comtesse vient d'arriver. » — Il a été publié intégralement dans *Jeun.*, p. 464-465,
5. Il s'agit de l'*Iphigénie en Tauride* de Guimond de la Touche. La première en fut donnée le samedi 4 juin 1757; la seconde, le lundi 6. Ce détail permet de dater approximativement la lettre des premiers jours de juin 1757.

Le lendemain[1].

Mon époux est tombé des nues ici, ce matin[2]. Je ne sais d'où il vient, mais sa chaise était crottée et toute en pièces ; ses gens et lui, harassés. Il est monté dans mon appartement. Je lui ai fait quelques reproches sur l'embarras où il nous avait laissés. Il m'a tendu la main, les larmes aux yeux : « Ne m'accablez pas, m'a-t-il dit, ma chère amie, je suis assez malheureux. »

Persuadée que j'avais quelque malheur affreux à redouter, je me suis sentie si saisie qu'à peine ai-je osé le questionner. Cependant, voyant qu'il ne disait mot et qu'il pleurait toujours : « Parlez donc, lui dis-je, je m'attends à tout. Il y a longtemps que je prévois... — Ne vous alarmez pas, ma chère amie, ma peine ne regarde que moi. »

Croiriez-vous que je fus assez sotte pour n'être pas plus tranquille ? « Il faut qu'elle soit bien grave, lui dis-je. Puis-je la partager ? — Hélas ! vous n'y pouvez rien. — Peut-être, un bon conseil ?... Quelquefois il est important d'en demander. Vous savez que vous pouvez compter sur moi. — Je le sais, je connais votre bon cœur. Je vous ai toujours retrouvée... — Eh bien ! avez-vous besoin de quelque secours prompt ? Sûrement, vous manquez d'argent ? — Oh ! mon Dieu, non...; c'est-à-dire, pardonnez-moi, je n'en ai pas; mais ce n'est pas cela. Tenez, je puis vous parler; vous n'êtes pas une âme comme une autre; vous êtes mère tendre... — Ah ! ciel !... — Quoi ? — Dites donc. — Une personne que j'aime et que j'estime, avec qui je passe ma vie, a sa petite fille à la mort...; à la mort sans ressource ! »

Jugez de ce que je devins à cette belle confidence ! Je restai immobile et si indignée qu'il me fut d'abord impossible de proférer un mot. Pendant ce silence, il parlait avec une chaleur, un attendrissement : « C'est que, si vous connaissiez cette enfant, disait-il, si vous saviez ce qu'elle vaut, ses grâces, ses talens, etc. »

Il finit par me faire pitié : « Pauvre homme, lui dis-je, vous êtes ensorcelé ! Je ne sais ni remède ni consolation à cet état. » Je me levai pour le quitter; il n'eut pas l'air d'être blessé de ma réflexion, ni du peu de part que je prenais à sa douleur. Il se leva et me suivit en essuyant ses yeux. Puis il me dit tout à coup : « A propos, j'attends trois de mes amis qui viennent chasser avec moi. Il faut bien se dissiper un peu; faites-nous préparer à déjeuner. »

Il me passa par la tête qu'il n'y avait pas un mot de vrai à tout ce qu'il m'avait dit, et qu'il n'avait peut-être joué cette scène que

---

1. Publié dans *Mém.* II, p. 267-269.
2. Peut-être M. d'Épinay revenait-il, en qualité de seigneur du village, pour la fête d'Épinay, qui se célébrait le 10 juin ?

pour m'empêcher de lui faire des reproches qu'il sentait bien mériter. Mais, en partant pour la chasse, il me pria d'ouvrir les lettres que l'exprès qu'on devait lui envoyer apporterait, afin, à son retour, de le préparer à ce que j'aurais peut-être à lui apprendre. Je ne répondis rien.

L'exprès est arrivé, en effet; je n'ai point ouvert la lettre, comme vous le pensez bien. Je la lui ai remise à son arrivée. « Pourquoi donc ne l'avez-vous pas ouverte ? m'a-t-il dit. — C'est, ai-je répondu, que je ne me mêle point des affaires qui ne me regardent pas. — Je vous l'avais dit. — Cela est vrai; mais je m'étais bien promis de n'en rien faire. — Il n'y a donc jamais que vos premiers mouvemens d'honnêtes ? » me dit-il[1].

En disant cela, il ouvrait sa lettre et la lisait : « Ah ! quel bonheur ! s'écria-t-il. Il y a eu une crise; elle est sauvée ! » Puis il me tourne le dos, appelle ses gens, court à son écurie, monte à cheval, et court encore.

M. de Ménil est venu ce soir nous faire lecture du plus fastidieux sermon que j'aie de ma vie entendu. Il est de je ne sais quel abbé que ma voisine lui a dit de protéger. Il en fait collection, pour se prémunir contre le calvinisme dont la ville qu'il va habiter est infectée. Ce morceau d'éloquence a trouvé grâce auprès du Syndic. Trois ou quatre petites phrases carrées l'ont transporté et converti. « On a beau faire, dit-il, tôt ou tard il en faut revenir là ! Il est de certaines vérités auxquelles il faut que tout cède. »

Je ne sais combien cela lui durera; mais je sais bien qu'une femme qui aime cet homme-là doit redouter jusqu'à un aveugle qui chante dans la rue le *Vexilla Regis*.

M. de Ménil, à qui j'ai conté la scène que j'ai eue avec son frère, s'est chargé de lui parler et de se faire rembourser des avances qu'il m'a faites pendant son absence.

Bonsoir; demain ou après, je vous en dirai davantage.

◇

---

1. Cf. la Note du folio B. 18 (recto) : « *Mettre dans ce qui concerne le Montbrillant sa confiance pour les confidences. L'enfant malade pendant l'absence de Volx. Il consulte sa femme.* » Et cette autre, plus bas : « *Elle veut savoir si ce malheur regarde sa mère ? les enfans ? — Non ; lui seul. — N'importe ; elle pleure avec lui. Il avoue. L'indignation succède.* » — Cet incident a-t-il un fondement dans la réalité ? L'enfant sauvée serait-elle une fille de Mlle Verrières, née des œuvres de M. d'Épinay ? Cette fille, appelée Mlle de Salvat, épousera, le 27 mai 1779, Pierre-Joseph Reynaud, ancien juge royal (Voir Perey et Maugras, *les Dernières Années de Mme d'Épinay*, p. 555-557).

MADAME DE MONTBRILLANT A M. VOLX[1].

Reprenons où j'en suis restée.

Je n'ai point répondu, mon ami, à l'article où vous me mandiez que le marquis Du Laurier prétendait que René était amoureux de moi. Je vous proteste qu'il n'y a jamais pensé. Où a-t-il donc pris cela ? J'y ai bien regardé, et je suis très sûre qu'il n'en est rien.

Pardonnez-moi; vraiment la comtesse est désolée de l'absence du marquis; mais le chagrin l'a-t-il jamais empêchée d'être gaie ? Elle pleure de la meilleure foi du monde, et rit de même. C'est la femme la plus heureusement née que je connaisse[2].

Je ne vous ai point écrit depuis trois jours, parce que j'ai eu du monde, et puis parce que..., parce que je viens de commencer un ouvrage dont le début me plaît. C'est le roman de René qui m'en a donné l'idée. Toutes ses lettres sont si belles, si faites, que la lecture m'en paraît froide et fatigante. Lorsque j'aurai quelques cahiers de faits[3], je vous les enverrai pour savoir s'ils valent la peine d'être continués[4]. J'ai fait aussi quelques à-propos de société qui ont eu assez de succès. M. Garnier me les a fait demander par le gouverneur de mon fils; mais il faut me rendre un peu plus de justice pour avoir le droit de lire mes rêveries.

[5]J'espère qu'incessamment nous n'aurons plus ici un sol pour faire aller le ménage. Je n'ai jamais si bien fait que de refuser de m'en charger; voilà trois fois[6] que le maître d'hôtel écrit à M. de Montbrillant sans pouvoir rien obtenir. Ce pauvre homme est en avance de plus de trois[7] mois de la dépense; chaque domestique

---

1. Publiée avec des retouches et des omissions dans *Mém.* II, p. 269-274.
2. Cf. le « Portrait de Mme *** », dans *Mes Moments heureux :* « Son amant était resté à Paris. Elle m'en parla peu, et... je crus son goût diminué. Deux jours après, je la vis désolée de n'en point recevoir de nouvelles, et le lendemain elle fut aussi gaie qu'à son ordinaire... Elle est légère, mais elle est constante. Elle est légère, en ce que le plaisir et la peine ne laissent guère de traces chez elle : tout s'efface avec autant de promptitude qu'elle sent vivement dans le premier moment. »
3. VAR. *Mém.* II, p. 270 : « cahiers d'*achevés* ».
4. ID. : « si *je dois* continuer » — S'agirait-il (et c'est assez vraisemblable) de l'*Histoire de Mme de Rambures*, qui va devenir celle de « Mme de Montbrillant » ? Mme d'Épinay aurait ainsi ébauché son roman, en manière de distraction, pendant l'absence de Grimm, dans l'été de 1757.
5. Le paragraphe qui suit a été omis des *Mémoires*. — Il a été publié dans *Jeun.*, p. 468-469, avec des erreurs ou des retouches.
6. VAR. *Jeun.*, p. 468 : « *dix* fois ».
7. ID. « *deux* mois ».

crie après leurs[1] gages qui sont arriérés, les uns de trois, les autres de quatre ans et plus[2].

Au milieu de ce désordre, M. de Montbrillant trouve de quoi fournir à cette association scandaleuse dont vous avez vu le début[3]. M. de Formeuse, le chevalier de Sainte-Olive et le petit de Maurepaire en sont. Ils ont fait faire un théâtre; ils y jouent l'opéra, la comédie, devant la Cour et la ville. Le spectacle est médiocre, mais le ridicule des acteurs est intéressant dans un pays où se moquer du monde est tout l'art d'en jouir; de sorte qu'on y court comme au feu !

M. de Formeuse est venu me voir une fois ici avec ses trois associés; je les ai reçus comme leur conduite le mérite.

On prétend que la comtesse et René continuent leurs mystérieux rendez-vous dans la forêt. Il y a trois jours qu'il me fit dire par le jardinier qu'il ne venait pas me voir parce qu'il était incommodé. Le même soir, j'envoyai chez la comtesse; il y était établi tête-à-tête, et y est resté deux jours. Cela me paraît si bizarre et si comique, que je crois rêver. Il est venu hier passer la journée. Il m'a paru embarrassé, mais je n'ai pas eu l'air de rien savoir ni de rien remarquer. Il prétend toujours qu'il viendra passer quelques jours avec moi[4].

Mon ami, il faut que je vous confie que je suis un peu en peine de ma mère. Si j'avais été parfaitement tranquille sur son état, je n'aurais pas été si longtemps sans vous en parler. Elle se porte bien cependant, mais elle a des caprices et des variations de goût qui m'inquiètent. Croiriez-vous qu'elle s'est dégoûtée de sa jolie maison, sur la description qu'on lui a faite d'une autre, plus près de la mienne, à la vérité, mais qui, selon moi, ne vaut pas celle qu'elle veut quitter[5]. Il a fallu lui donner mon carrosse pour aller à Paris la voir sur-le-champ. Elle a fait des propositions au propriétaire, et nous attendons sa réponse. Elle est dans une rue plus passante et par conséquent plus bruyante. Elle semble à présent redouter

---

1. Var. *Jeun.*, p. 468 : « *ses* ».

2. Cf. la Note du fol. B. 48 : « *Les créanciers, les domestiques, tout le monde sans pain.* » — Sur les extravagances de M. d'Épinay, v. *Les Prodigalités d'un fermier général*, par E. Campardon. — De 1751 à 1755 seulement, il dépensa 1.500.000 livres. A ce moment, les demoiselles Verrières habitaient encore Épinay.

3. Var. *Mém.* II, p. 270 : « M. d'Épinay, au milieu de son désordre, *et malgré l'état de gêne où toute sa maison est réduite*, trouve, etc... » — Il ne se contentait pas d'entretenir les demoiselles Verrières. Les rapports des inspecteurs de police de Paris nous apprennent, par exemple, qu'en décembre 1765, M. d'Épinay subvenait aussi aux dépenses de la Cohendet, de l'Opéra, conjointement avec MM. Lenormand, Brissard, Villemur et Fontpertuis.

4. Var. *Mém.* II, p. 271, ajoutent : « *Comme il voudra* ».

5. Cf. la Note du fol. B. 13 : « *Voir si la mère a changé de logement, ou en a marqué le désir.* »

la solitude; il est vrai qu'elle n'a presque plus la facilité de s'appliquer; sa vue s'affaiblit sensiblement, elle ne peut ni lire ni écrire[1]. Elle file et fait des nœuds; ces occupations sont bien monotones; je me le dis pour me tranquilliser, mais j'avoue qu'à son âge, je n'aime point cette inquiétude machinale qui semble s'emparer d'elle. Elle n'est occupée que des arrangemens à faire dans sa nouvelle maison[2]. Elle disait hier à propos de cela qu'elle voulait vous demander votre portrait, tout mauvais qu'il est, pour mettre dans son cabinet. J'ai osé dire que je le lui disputerais, et elle a répondu qu'elle ne le céderait qu'à moi. Me le refuserez-vous à présent? Ah! mon ami, vous êtes si honnête, que vous faites taire même à la dévotion ses scrupules.

Quant à mes enfans, je suis contente d'eux. Ils feraient mon bonheur, si j'étais entièrement maîtresse de leur sort et du mien; mais comme je ne la suis pas, plus je suis satisfaite de ce qu'ils annoncent, plus ils m'occasionnent de réflexions fâcheuses pour l'avenir.

[3]J'ai reçu deux fois des nouvelles de mon tuteur; mais il ne m'écrit que quatre mots pour me dire seulement qu'il est occupé de moi. J'ai soin de lui parler de vous; il me demande de vos nouvelles dans sa dernière lettre. Il me paraît fort content de sa nièce.

Je ne vous écrirai point davantage aujourd'hui, mon ami. Il fait une chaleur étouffante; je vais me tranquilliser. J'irai ensuite me promener; je reviendrai prendre mon lait, et puis je travaillerai à mon ouvrage qui s'avise de m'amuser. Ce qui me fâche, c'est que je n'ai personne pour transcrire; je prierai Milord de m'indiquer quelque copiste sûr, afin de pouvoir vous envoyer ma besogne à mesure.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[4].

Un orage, hier, a bouleversé toute la nature, ce qui nous donne

1. Cf. la Note 153 du fol. B. 17 (verso) : « *La mère perd la vue et ne* [peut] *plus écrire ni lire.* »

2. Les *Mémoires* condensent ainsi ce qui précède (II, p. 272-273) : « Elle a... des variations de goût qui m'*alarment ;* elle n'est occupée que des arrangements à faire dans sa nouvelle maison : car je vous dirai qu'elle s'est dégoûtée de *celle qu'elle habitait, et qu'elle l'a quittée.* »

3. Ce paragraphe est omis des *Mémoires.*

4. Publiée, avec des retouches, moins le premier paragraphe, et comme faisant partie de la lettre précédente, dans *Mém.* II, p. 274-279. — Nous sommes toujours au début de juin; peut-être le mercredi 8 ?

le plus singulier temps du monde : une grande chaleur avec le vent du nord, et, depuis sept heures du matin, un brouillard épais comme au mois d'octobre. Il y en a qui prétendent qu'il sent le soufre; moi, je ne sens rien.

René est arrivé ce matin avec Mlle Éloy pour passer deux jours ici, c'est-à-dire jusqu'à vendredi. Je vous rendrai compte de son voyage[1], s'il en vaut la peine.

Barsin a écrit à M. de Beauval pour le prier de négocier auprès de moi la restitution d'une lettre en vers qu'il m'écrivit l'année dernière[2], et de m'engager à effacer de mon recueil ma réponse[3], de même que la lettre que je lui écrivis sur son mariage[4], le tout sans un mot d'honnêteté ni de complimens pour moi. J'ai effacé devant M. de Beauval celles qui étaient dans mon recueil, et je lui ai remis celle de M. de Barsin, en lui disant que je ne savais pas pourquoi il supposait qu'il fallût une négociation pour cette demande; que l'hiver dernier je lui en avais demandé autant[5] sans y mettre assez d'importance pour y mêler un tiers. Je lui ai dit encore que les lettres que je lui avais écrites n'étaient dans mon recueil que malgré moi, et parce qu'il l'avait exigé; que je ne les trouvais pas dignes d'avoir place au milieu de tout ce qui y était, et qu'il me rendait un vrai service de désirer qu'elles fussent effacées.

La lettre de Barsin est fort entortillée. J'en suis très mécontente et je ne l'ai pas caché au Syndic. Le fond de la demande est simple; la tournure ne l'est pas. J'entrevois quelques petits mystères de faiblesse mêlée d'iniquité dans tout ceci, que, loin de chercher à développer, je remercie Dieu de ne pas connaître. Il n'y a que trop de gens que je mésestime dans le monde; je n'en veux pas dévoiler davantage[6]; le mépris me gêne beaucoup, la pitié n'est pas si embarrassante. Je n'en suis encore que là pour Barsin; j'espère que j'y resterai. Mais je veux éloigner toute chiffonnerie de ma tête et de mon cœur pour être tout entière à vous et à moi.

Je ne sais ce que c'est, mon ami, que[7] la profondeur de vos raisonnemens politiques sur la résidence de M. de Ménil; mais j'en suis, en attendant, toujours pour ce que j'en ai dit. Il se propose de partir très incessamment.

---

1. Var. *Mém.* II, p. 274 : « son *séjour* ».
2. Sans doute la « *Lettre de M. D****, sur l'amour », écrite « De la Ronce, près Gien, en 1756 », et qui figure parmi les pièces fugitives publiées dans *Mes Moments heureux ?*
3. On y trouve effectivement une « *Réponse à M. D**** ».
4. Cette dernière phrase est omise des *Mém.* ; et le recueil de Mme d'Épinay ne contient aucune lettre « sur le mariage de M. D*** ».
5. *Mém.* II, p. 274 : « *fait une pareille* ».
6. Id. p. 275 : « pas *en voir augmenter le nombre* ».
7. Id. : « Je ne *comprends rien... à* ».

J'ai été hier deux heures seule avec René, et aujourd'hui autant. Il ne m'a rien dit au-delà de la pluie et du beau temps. La réserve que je suis obligée d'avoir avec lui me gêne. Ce que vous m'avez dit[1] me l'a fait examiner de plus près. Je ne sais si c'est prévention, ou si je le vois mieux que je ne le voyais, mais cet homme n'est pas vrai. Lorsqu'il ouvre la bouche, et qu'il en sort un propos dont je ne puis me dissimuler la fausseté, il se répand en moi un certain froid que je ne saurais bien rendre, mais qui me coupe la parole si décidément, qu'on me tuerait plutôt que de me faire trouver deux mots à lui dire. Il y a sûrement quelque cause étrangère à sa conduite, que je ne connais pas, et qui lui donne à mes yeux cet air faux, tandis qu'il ne l'est peut-être pas. S'il l'était, et que j'en fusse sûre, alors l'indignation s'emparerait de moi et je serais plus à mon aise. Je ne sais trop si je lui ferais tort de dire qu'il est plus flatté du plaisir de soutenir des thèses bizarres que peiné de l'alarme que peuvent jeter dans le cœur de ceux qui l'écoutent des sophismes si adroitement défendus[2].

J'ai éprouvé ce que je dis là; il a laissé dans mon âme vraiment de la désolation. Hier, je causais avec lui et M. de Beauval sur la manière dont M. Balbi s'y prenait avec mon fils; nous approuvions une partie de sa méthode, et nous blâmions l'autre. Tout à coup, je m'avise de dire : « C'est une chose bien difficile que d'élever un enfant. — Je le crois bien, Madame, répondit René; c'est que les pères et mères ne sont point faits par la nature pour élever, ni les enfans pour l'être[3]. »

---

1. *Mém.* II, p. 275, ajoùtent : « *de cet homme* ». — Ce qu'a dit Volx se trouve dans le paragraphe interpolé, et d'une sincérité plus que douteuse, que l'on a lu plus haut : « L'avis que je ne puis me dispenser de vous donner, c'est d'agir avec une extrême prudence avec René. Il y a longtemps que sa conduite avec vous ne me paraît pas nette, etc... » (V. page 112). La présente lettre sert à justifier les soupçons et prémonitions du sagace conseilleur.

2. Cf. la Note du fol. B. 137 (recto) : « *Il faut* 1° *le mettre dans le cas, promenade ou conversation, de défendre quelque thèse bizarre* »; et la note 144 du fol. B. 19 (recto) : « *Mettre à sa place le propos de René, son discours pour l'Académie de Dijon sur l'état de nature et de société. Lequel faut-il défendre ? Celui qui n'a pas le sens commun.* » — Cette suggestion est restée lettre morte. Elle tendait à accréditer officiellement la réputation de Rousseau insincère et sophiste. On ne saurait qu'être frappé par la similitude de ce canevas avec la version, répandue par Diderot, du choix de la réponse à faire à la question posée par l'Académie de Dijon : « Lorsque le programme... parut, il [Rousseau] vint me consulter sur le parti qu'il prendrait. — Le parti que vous prendrez, lui dis-je, c'est celui que personne ne prendra. — Vous avez raison, me répliqua-t-il. » (Note à l'*Essai sur la vie de Sénèque*, 1782 : « Œuvres complètes », éd. Tourneux, vol. III, p. 90). — C'est également la version popularisée par Marmontel, d'après les dires de Diderot, dans ses *Mémoires* (vol. II, livre VII, p. 189-190).

3. Sur cette réplique attribuée à « René », cf. une lettre (non datée) de Mme d'Épinay à Diderot (éd. 1818 des *Mém.*, t. III, p. 356) : « Ah ! Philosophe que je révère votre étonnement et que je vous félicite !... Perfectionner l'éduca-

Ce propos me pétrifia dans sa bouche[1]. « Comment dites-vous[2] cela ? » lui dis-je. Beauval, en éclatant de rire, ajouta ce que je n'avais osé ajouter : « Mais n'avez-vous pas, lui dit-il, un projet d'éducation dans la tête ? — Il est vrai, répondit René du même sens froid; mais il vaudrait bien mieux qu'ils fussent dans le cas de s'en passer, et moi de ne le pas faire. Dans l'état de nature, il n'y a que des besoins auxquels il faut pourvoir, et cela, sous peine de mourir de faim; que des ennemis dont il faut se défendre, et cela sous peine d'en être tué; que son semblable à produire, chose à laquelle le plaisir ne nous invite que de reste, sans la leçon de nos parens. Ainsi vous voyez que l'éducation d'un homme sauvage se fait sans qu'on s'en mêle; que la base de la nôtre n'est pas dans la nature; il faut qu'elle soit fondée sur des conventions de société, qui sont toutes pour la plupart bizarres, contradictoires, incompatibles tantôt avec le goût, les qualités de l'enfant, tantôt avec les vues, l'intérêt, l'état du père, que sais-je ? etc., etc.[3].

— Mais enfin, nous ne sommes pas sauvages, lui dis-je. Bien ou mal, il faut élever. Comment s'y prendre ? — Cela est fort difficile, reprit-il. — Je le savais, lui dis-je; c'est la première chose que je vous ai dite, et me voilà aussi avancée[4]. — Pour faciliter votre ouvrage, reprit René, il faudrait commencer à refondre toute la société, car, sans cette condition, vous serez à tout moment dans le cas, en voulant l'avantage de votre enfant, de lui prescrire dans sa jeunesse une foule de maximes fort sages, d'après lesquelles il reculera au lieu d'avancer franchement. Jetez les yeux sur tous ceux qui ont fait un grand chemin dans le monde; croyez-vous que ce soit en se conformant aux maximes scrupuleuses de probité qu'ils ont reçues de leurs pères ? On n'ose leur dire qu'il faut être menteur, faux, etc.[5]; mais on sent très bien qu'il faudrait qu'ils le fussent. Voilà l'embarras de l'éducation ! On sent par expérience tout l'avantage de ces qualités. Aussi, écoutez un enfant un peu plus avisé que les autres; s'il presse son père sur l'observance rigoureuse des règles qu'il lui prescrit dans quelque circonstance fort importante, comme le sacrifice de sa fortune à son ami, ou

---

tion ! Cette prétention me rappelle une conversation que j'eus il y a quinze ans avec Jean-Jacques, et dont je vous ai déjà parlé. Il y soutenait que les pères et les mères ne sont point faits par la nature pour élever, ni les enfants pour être élevés. Je manquais d'expérience alors. J'avais encore toute l'illusion et l'enthousiasme que produit la vertu dans une âme honnête; aussi cette opinion me révolta. Mais maintenant le voile est déchiré. J'en suis fâchée : Jean-Jacques a raison, Philosophe ! »

1. *Mém.* II, p. 276 : « *de sa part* ».
2. Id. : « *entendez-vous* ».
3. *Mém.* II, p. 277 : « *que sais-je de plus ?* ».
4. Id. ajoute : « *qu'auparavant* ».
5. Id. : « faux *et méfiant* ».

pour le secours[1] des malheureux, le gain illicite dans les emplois du Roi, etc.[2], vous verrez ce père apporter tant de *si*, de *mais*, tant de modifications à ses préceptes, que l'enfant ne saura plus où s'arrêter, et la belle maxime se réduit à rien. Tenez, c'est qu'il ne faut pas penser à tirer parti de l'éducation toutes les fois que l'intérêt particulier ne sera pas tellement joint à l'intérêt général qu'il soit presque impossible d'être vicieux sans être châtié, et vertueux sans être récompensé, ce qui n'est malheureusement dans aucun lieu du monde[3].

— Quoi ! pas même dans votre patrie ? reprit Beauval. — C'est peut-être là un peu moins mal qu'ailleurs, répondit René; mais en général, partout où l'éducation d'un peuple est mauvaise, celle des particuliers ne peut être bonne et toute la jeunesse s'emploie à apprendre des choses qu'il faut oublier dans un âge plus avancé. Le grand talent de votre éducation est de placer ou d'oublier les maximes suivant les circonstances. — Mais, lui dis-je, est-ce que vous ne croyez pas qu'il y a de l'avantage à être bon, même dans une société corrompue ? — Oui, reprit René; mais c'est un avantage qu'on ne peut sentir qu'à la fin de la vie. — Ah ! Monsieur, lui dis-je, vraiment en colère, vous oubliez que je suis mère et vous me désespérez avec votre philosophie ! — Madame, reprit-il avec le même sens froid, vous me demandez la vérité; votre douleur même est une preuve que je vous la dis. »

Que dites-vous à cela, mon ami ? Je vous avoue que je suis vivement affectée de cette conversation. J'ai besoin de votre avis pour fixer mes espérances et mes craintes. Je ne saurais me faire à l'idée qu'il faut renoncer à la probité pour être heureux dans ce monde.

A propos : grande brouillerie entre la comtesse de Lange et le Syndic ! Grande brouillerie entre ladite comtesse et Mme de Marcieux ! Je n'y suis pour rien, et n'y veux être, Dieu merci ! Je vous

---

1. *Mém.* II, p. 277 : « *lorsqu'il s'agit de faire le sacrifice... ou de secourir* ».
2. Id. supprime la dernière hypothèse.
3. Cf. J.-J. Rousseau : « Tout est bien, sortant des mains de l'Auteur des choses; tout dégénère entre les mains de l'homme »; et « Les bonnes institutions sociales sont celles qui savent le mieux dénaturer l'homme, lui ôter son existence absolue pour lui en donner une relative, et transporter le moi dans l'unité commune; en sorte que chaque particulier ne se croie plus un, mais partie de l'unité, et ne soit plus sensible que dans le tout. » (*Émile*, livre I.)

Saint-Marc Girardin commente ainsi (*J.-J. Rousseau*, t. II, p. 84) le dialogue ci-dessus : « Cette conversation, qui est un résumé piquant et vif du premier livre de l'*Émile*, contient le plan et le principe fondamental de cet ouvrage, le tout exprimé avec une vivacité et une dureté paradoxales que Rousseau cherchait volontiers dans ses écrits, mais qu'il mettait plus volontiers encore dans ses conversations avec ses dévotes..., d'une part pour faire effet et pour augmenter la superstition par l'étonnement, de l'autre parce que, dans l'entretien, il se piquait au jeu et s'opiniâtrait par vanité. »

conterai tout cela cet après-dîner, mon ami; mais il faut que j'aille expédier une voiture pour mon établissement au Grand-Montbrillant[1]. Bonjour, au revoir.

Le lendemain [2].

Ah ! je suis vraiment en colère contre vous. En vérité, mon ami, vous me désolez. Je ne puis digérer cette lettre que vous avez écrite au trésorier de Mme la Dauphine[3], et qui court tout Paris. Elle m'est revenue de deux endroits différens. Il a tort de l'avoir fait courir; mais de quoi vous avisez-vous de faire des doléances à un homme dont la discrétion ne vous est pas connue ? En vérité, je ne vous reconnais pas là; vous qui êtes sage, prudent plus que personne au monde; qui êtes l'ennemi déclaré de toutes espèces de déclamation, je n'en reviens pas.

Je conçois que c'est un affreux spectacle pour un ami de l'humanité que celui de cent mille hommes exposés à toutes les souffrances, à la misère et la cruauté inséparables de la guerre, et d'une[4] armée commandée et menée par plusieurs volontés[5]; mais vous me disiez si bien, il y a quelque temps, qu'il faut se contenter de gémir sur la folie des hommes, et qu'il faut être encore plus fou qu'eux pour penser les corriger. Enfin, mon ami, si ce n'est pas pour vous que vous gardez le silence, que ce soit pour la tranquillité de vos amis et la mortification de vos ennemis.

Voici encore une lettre de vous où je ne vois que soldats, officiers, généraux, intendans. Si je revois un seul de tous ces mots-là, je rabats beaucoup de votre sagesse[6].

Puisque nous y sommes, je vous dirai que, quant à votre maréchal des logis, on est injuste à son égard, ou l'on est mal instruit. Il n'a pas été le maître de choisir ses sujets, et l'on a refusé ceux qu'il présentait en le forçant d'accepter des jeunes gens protégés par la marquise de ***. Voilà ce qui est sûr autant que quelque chose peut l'être dans ce monde. Vous pouvez le dire, puisque vous voulez parler; mais je vous en prie, taisez-vous.

Ma mère est allée à Paris pour conclure le marché de sa nouvelle maison et s'y établir; elle en est dans l'ivresse[7].

Mylord m'a envoyé votre lettre, qui nous a fait mourir de rire.

---

1. *Mém.* II, p. 278, omettent le passage : « mais il faut... Montbrillant ».
2. Publié, avec des retouches et des omissions, dans *Mém.* II, p. 279-281.
3. « Le trésorier de la maison d'Orléans s'appelait Palerne de Ladon. » (Note de P. Boiteau.)
4. *Mém.* II, p. 279, insistent : « *et surtout* dans... ».
5. Allusion aux conflits d'autorité survenus entre les maréchaux de Soubise et d'Estrées, puis entre ce dernier et le comte de Maillebois.
6. *Mém.* II, p. 279, omettent ce qui suit, jusqu'à : « Rien n'est si plaisant. »
7. Var. A. Cet alinéa y figure en surcharge interlinéaire.

Rien[1] n'est si plaisant que la relation de votre bal et le portrait de la petite bossue qui enchantait tous vos talons rouges. Ce qui m'a fait le plus de plaisir dans tout cela, c'est que vous aurez eu un quart d'heure de gaieté.

Je vous ai promis une histoire; la voici, et je ferme ma lettre.

Mme de Marcieux s'étant prise de passion pour la comtesse, et la comtesse pour elle, parce que la première fois qu'elles se virent, elles avaient un ruban de même couleur de rose, à la troisième visite allèrent se promener tête-à-tête dans le petit bois de Beauval. L'une de soupirer, l'autre de répondre de même. De soupirs en soupirs, les voilà conduites à des réflexions générales sur la gêne des maris, l'inconstance des amans. Des pleurs involontaires s'échappent de leurs yeux et, par leur abondance, grossissent bientôt les ruisseaux, les prés, les bois, etc.[2]. Un regard de côté rapproche leurs âmes, et voilà la confiance établie. On s'avoue réciproquement ses amours.

On[3] s'avoue ? on s'en vante ! La petite de Marcieux console la comtesse par son éloquence et sa sensibilité. La comtesse à son tour ranime l'espérance perdue, promet des soupers en partie carrée, des promenades; enfin, elles sortent du bois voyant les cieux ouverts.

On écrit le lendemain à mon compagnon tous ces nouveaux et merveilleux projets. On lui recommande d'aller bien vite faire sa cour à la comtesse. Il trouve que cela n'est pas pressé. Sur ce peu de vivacité, on le boude chez les Marcieux. Il se passe huit jours pendant lesquels les deux héroïnes ne se quittent point; elles se lèvent vingt fois par jour pour aller s'embrasser et se soupirer dans l'oreille. Pendant ce temps, la jeune sœur vient tous les jours à ma porte demander mon compagnon, et le gronder de ce qu'il ne va pas chez la comtesse. On lui exagère les services qu'elle doit rendre; on parvient à l'engouer, ce qui n'est pas absolument difficile. Il revient à la fin, enchanté de tout ce que ces dames en racontent, et tourne une heure autour du pot pour me faire trouver bon qu'il s'en aille dans deux jours en passer trois chez la comtesse. Je consens de toute mon âme.

Le lendemain (c'est une chose fâcheuse que le lendemain pour de certaines gens), le lendemain donc, arrive ici cette comtesse pour dîner. Beauval, la voyant arriver, change de tabatière et pour cause. Force révérences, force complimens; mais elle ne lui dit pas un mot. Il s'approche d'elle; il la remercie assez hautement de ses bontés pour lui. Vous connaissez la légèreté et l'indiscrétion qu'il met à tout cela. Il prend du tabac d'Espagne, Mme de Lange

1. *Mém.* II, p. 279 : « *Mais je dois vous dire cependant que* rien... »
2. Cf. la Note 144 du fol. B. 19 (recto) : « *Les prés, les bois grossissent les ruisseaux.* »
3. VAR. *Mém.* II, p. 280, ajoutent : « *Que dis-je :* on... ».

aperçoit une miniature, prend la boëte[1], reconnaît la divinité, referme le sanctuaire, le rend en détournant la tête d'un air indigné, et s'éloigne du profane sans dire un mot. Elle évite de lui parler le reste du jour; et, craignant sans doute d'être compromise, rompt net avec la petite femme, sa petite sœur et leur cousine, surnommée la *Fée bleue*. Et tous ces gens, la veille si enivrés d'elle, l'appellent aujourd'hui bégueule !

Voilà mon conte. Si vous ne le trouvez pas bon, mon ami, faites-en un meilleur. Bonsoir.

◇

M. Volx a Madame de Montbrillant[2].

Ah ! ma chère Émilie, laissez-moi oublier un instant avec vous le cruel spectacle dont je suis sans cesse témoin. Sans cette campagne, je n'aurais jamais eu idée jusqu'où peut être poussé l'excès de la misère et de l'injustice des hommes. Venez consoler un moment votre pauvre ami. Hélas ! pour tout au monde je n'aurais voulu vous quitter ! Il l'a fallu cependant. Comment ai-je pu prendre sur moi ce cruel sacrifice ? Je suis encore à le comprendre.

Nous avons vu le soleil aujourd'hui pour la première fois; mais on nous a rassurés sur ce phénomène, et l'on nous promet de la pluie pour demain. J'ai perdu la seule douceur qui me restait, qui était la société du marquis Du Laurier. Nous campons à trois lieues l'un de l'autre. Je ne vois mon salut que dans la fin de cette campagne; on nous fait camper et décamper sans sujet[3]. L'ennemi a allumé sa paille hier, à onze heures du soir, pour se moquer de nous, et est décampé. Son camp, qui passait pour inexpugnable, s'est trouvé sans un seul retranchement[4]. Nous ne sommes cependant que vingt-trois aides de camp, au lieu de quatre que nous devions être, et je puis me vanter d'être un des plus inutiles à la besogne. Ce n'est pas que je ne demande souvent à marcher; mais il est juste que les seigneurs français aient la préférence.

---

1. « Boëte [*ou* Boette; *aujourd'hui :* boîte], nom qu'on donne maintenant aux tabatières », nous enseigne le *Dictionnaire critique, pittoresque et sentencieux* de Caraccioli (Lyon, 1768, t. I, p. 187). Le même ouvrage s'étend sur la vogue devenue générale du tabac à priser, « dont les femmes et les jeunes gens n'osaient pas faire usage il y a quarante ans ».
2. Publiée, avec des retouches, dans *Mém.* II, p. 281 à 284.
3. *Mém.* II, p. 281 : « On nous fait faire sans sujet *des marches et des contre-marches.* »
4. *Mém.* II, p. 282, omettent la fin du paragraphe.

Je pense comme vous, que René devient fou; mais je ne sais pourquoi vous vous en étonnez, ma tendre amie. Je l'ai toujours bien prévu, et je ne cesserai de vous dire que vous avez grand tort d'avoir, pour ainsi dire, partagé ses premiers écarts par la faiblesse avec laquelle vous l'avez traité. Ayant autant de crédit que vous en aviez sur lui, vous auriez dû l'employer à ramener à la raison son esprit égaré[1], avec la sévérité qui, seule, peut lui être vraiment salutaire. Je fais des vœux pour que vous ne soyez pas mêlée dans ces extravagances, et que vous n'ayez plus à vous laver des torts des autres.

Le marquis Du Laurier m'a fait passer une lettre de la comtesse de Lange, où elle mande que vous vous portez à merveille et que vous engraissez. C'est le seul moyen de me faire prendre mon parti sur mon exil. Elle mande aussi que vous vous occupez beaucoup de votre établissement au Grand-Montbrillant,[2] afin de céder la petite maison à Milord. Est-ce qu'il compte venir s'y établir tout de suite ? Mandez-moi un peu ce qu'ils deviennent.

J'approuve très fort le refus que vous avez fait de montrer vos ouvrages à Garnier; cette marque de confiance n'est due qu'à vos amis. Vous pouvez vous souvenir, ma tendre amie, que nous sommes souvent convenus qu'une femme ne saurait être trop réservée sur cet article. Peu de gens sont tentés de rendre justice à leur talent, et beaucoup sont pressés de leur supposer de la prétention. D'ailleurs, il est bon, et même très nécessaire, d'avoir le ressentiment des injustices qu'on nous fait éprouver, et de traiter les gens en conséquence de l'estime qu'ils nous marquent.

Je vous en demande pardon, mais la scène de votre mari m'a fait rire comme un fou. Il est pourtant certain que rien n'est moins risible, et que les réflexions que fait naître son extravagance ne sont pas gaies. Je ne puis m'empêcher de vous exhorter à lui parler très ferme sur l'état où il laisse ses domestiques et ses enfans[3]. C'est là votre devoir, et non de suppléer à ce qu'il doit faire et ce qu'il ne fait pas.

J'ai plus d'une fois remarqué dans Pauline le défaut dont vous vous plaignez. Je ne m'en suis point alarmé pour elle, parce qu'il est le germe de plus d'une vertu, et d'une vertu très nécessaire dans le monde, surtout au degré de mollesse et de corruption où la société est arrivée. Prenez-vous-en moins à votre plan qu'à son caractère. La preuve en est le peu d'effet qu'il produit sur son frère. Quant au papillotage que vous lui reprochez, cela est différent; il pourrait

1. *Mém.* II, p. 282 suppriment la fin de cette phrase.
2. Cf. la Note du folio B. 48 : « *On se prépare à habiter le Grand-Montbrillant à la Saint-Jean.* » [24 juin].
3. *Mém.* II, p. 283 : « où il laisse *sa maison* ».

bien tenir à la méthode que vous avez jusqu'à présent employée avec elle, ma chère amie. C'est que les plus belles spéculations, les meilleures théories, sont souvent bien fausses dans la pratique[1]. Mais avec l'esprit juste, actif et vigilant dont vous êtes douée, il y a peu de maux sans remèdes. Quant à moi, il m'est aussi impossible de vous guider à cet égard du fond de la Westphalie, qu'à notre général de nous laisser deux heures de suite à pied.

Imaginez-vous que je vous écris debout, appuyé contre une mauvaise planche, et au milieu des cris de tout un village qui demande justice sur la maraude et le pillage de nos soldats. Ce qui vous paraîtra incroyable, c'est qu'ils ont pris pour trois cent mille écus de toiles. La sévérité ne ramène point la discipline; nous sommes entourés de pendus, et l'on n'en massacre pas moins les femmes et les enfans, lorsqu'ils s'opposent à voir dépouiller leurs maisons. Je ne peux rien prévoir encore sur la durée de la campagne, mais je ne crois pas qu'elle soit excessivement longue. On prétend qu'on pourrait bien faire un gros détachement de notre armée pour renforcer celle d'Alsace : si cela est, j'en sais plusieurs qui regagneront bientôt la capitale.

Adieu, ma chère amie; conservez-vous pour vous et moi; souvenez-vous que vous n'aurez jamais d'ami si tendre. Je baise cette main qui m'est si chère. Adieu.

◇

M. DE BEAUVAL A M. VOLX[2].

Du Grand-Montbrillant.

Eh bien ! notre très aimable ami, vous marcherez toujours et ne vous reposerez jamais ? Toujours après ces Autrichiens[3], qui passent tranquillement le Véser à votre barbe. Eh bien ! comme dit la chanson :

Et lon lan la, etc., *laissez-les passer.*

C'est mon avis. Au reste, j'ai remis tous les paquets que vous m'avez adressés à Mme de Montbrillant et, puisque je suis sur son compte, il faut que je vous parle d'elle. Je suis témoin de sa sagesse

---

1. Cf. la Note du fol. B. 48 : « *Mettre dans la correspondance en W.* [estphalie] *que la meilleure théorie est souvent bien fausse dans la pratique sur l'éducation et le plan exécuté.* »

2. Publiée, avec des omissions et des retouches, dans *Mém.* II, p. 284 à 286.

3. *Mém.* II, p. 284 : « ces *Prussiens* ». — Nous sommes donc vers la mi-juillet.

et de son courage. Si elle ne peut guérir, elle mérite au moins de se bien porter par l'exactitude et la sévérité de son régime[1]; son lait passe à merveille, et je trouve qu'elle engraisse. Voilà, mon cher ami, l'hommage que je rends à la vérité.

Nous sommes installés ici depuis quatre jours pour laisser le champ libre lorsqu'il plaira à Wils de venir s'établir au Petit-Montbrillant. Ma foi, je trouve que c'est ici le plus beau château, les bois les plus frais, et la meilleure ombre du monde; réellement, tout cela est délicieux.

Milord et sa femme sont chez leur mère[2]. Je crois pourtant qu'ils ne tarderont pas à venir au Petit-Montbrillant[3]. Nous attendons tous les jours ce marquis charmant[4].

Ah ! mon ami, nous vous désirons fort. Il me semble que nous serions bien tous au même ton. Il nous prend à propos de bottes des bouffées de rire qui nous réjouissent tout à fait. Vous ne nous parlez que pluie dans vos lettres; nous ne connaissons point cela ici. C'est un soleil, un beau temps, un chaud de tous les diables; c'est le climat de Toulon. Il est vrai que nous n'avons point de bal; encore moins de bossus pour les faire entrer en danse. Nous sommes tous droits comme des I, et nous avons d'assez beaux yeux. Je connais cependant, à une lieue d'ici, un œil philosophique qui figurerait assez bien à votre bal*. J'irai voir demain s'il est là encore.

Je viens de recevoir une lettre du grand Desbarres. Il me rend compte d'une chose que je lui avais demandée; mais ce qui m'étonne, c'est qu'il ne m'y dise pas de bien de lui, ni de mal des autres.

Nous vîmes hier le vieux secrétaire de l'Académie française chez le bon M. ***. C'est, comme disait Milord, le temps chez l'éternité[5]. Il y avait encore là une demoiselle. Je n'en ai jamais vu qui ait mérité autant de le demeurer. Aussi je la crois intacte comme l'enfant qui vient de naître. Je ne sais point son nom; mais son visage est rouge et jaune comme une grenade. Nous attendons aujourd'hui le montagnard[6] avec son chien. Je vous jure qu'il ne ressemble pas au Beau Ténébreux de Michel Cervantès. Entre nous, je crois qu'il est philosophe comme Sganarelle était médecin.

---

* Le mari de Mme de Marcieux, dont il veut parler, n'avait qu'un œil[7].

1. *Mém.* omettent la fin du paragraphe.
2. C'est-à-dire au Grandval, commune de Boissy-Saint-Léger, propriété de Mme d'Aine.
3. *Mém.* II, p. 285 : « à venir habiter ce séjour enchanteur ».
4. Le « marquis charmant », c'est M. de Croismare, *alias* Saint-Abre.
5. Il s'agit de Jean-Baptiste de Mirabaud; né en 1675, il avait déjà quatre-vingt-deux ans, mais ne mourra qu'en 1760. Duclos, toutefois, le suppléait déjà dans ses fonctions.
6. *Mém.* II, p. 286 : « l'Hermite ». — Ce serait donc Rousseau.
7. Cette prétendue note du tuteur concerne « M. de Marcieux »-Verdelin.

Je travaille ici à faire trembler, et au bout de tout cela je n'ai encore qu'une chanson et un madrigal de présentables. Je voudrais aller jusqu'à l'églogue; cela viendra peut-être un de ces matins.

Adieu, mon ami; je vous embrasse et vous bénis[1]. Je ne puis manger des pois pour vous, parce qu'ils me font un mal de chien; mais je mange beaucoup de fraises qui me divertissent fort.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[2].

Du Grand-Montbrillant.

Mon compagnon vous a mandé hier notre établissement ici, mon ami. Je l'avais laissé maître de la maison, et j'étais allée à Paris pour dire adieu à Milord et à sa femme, qui sont allés passer quinze jours chez leur mère. Ils comptent à leur retour s'établir au Petit-Montbrillant[3].

J'ai profité de mon voyage pour faire un tour chez vous; j'ai rangé par ordre les manuscrits que m'a remis M. de Beauval; j'ai fait quelques autres affaires tranquillement chez moi, et je suis revenue à six heures. Il ne faisait ni froid, ni chaud. J'ai fait une partie du chemin à pied, à peu près ma dose de promenade ordinaire, et je suis arrivée sans aucune fatigue.

Je reçois une lettre de Paris. Eh ! vraiment oui, la grande armée d'Alsace est décidée[4]. Cela est-il bien vrai ? Il me semble que nous aurions tout gagné si je vous voyais revenir en France. Mais qu'est-ce que c'est que ce bois dont on me parle, qu'il faut filer[5] pour gagner les ennemis ? Il sera sûrement bien gardé. Passera-t-on à travers ? Cela n'est pas croyable; et si l'on file à l'abri du bois, on n'est pas à l'abri d'une embuscade. Convenez que cela fait peur à imaginer...

---

1. *Mém.* II, p. 286 omettent la fin de la lettre.
2. Publiée, avec des retouches, dans *Mém.* II, p. 287-288, sous l'indication : « Du château d'Épinay », c'est-à-dire de La Briche, le « petit » Montbrillant.
3. *Mém.* II, p. 287 : « à la Chevrette ». — D'Holbach, après l'avoir louée, aurait finalement renoncé à s'y installer, pour demeurer au Grandval. Mme d'Épinay, qui aurait évacué la Chevrette vers le 22 juin, s'y réinstalla; mais, suppose Auguste Rey (*le Château de la Chevrette*) sur le témoignage fallacieux des pseudo-*Mémoires*, « par respect humain, elle data d'Épinay ses lettres pendant le reste de la saison. Rousseau au contraire, justifié par les faits, parle de Mme d'Épinay à la Chevrette, où elle était en effet », — et d'où elle datait sans arrière-pensée sa correspondance ! — L'histoire de cette sous-location est peut-être fictive.
4. En juin [1757]. — V. plus haut, la note 4 de la page 122.
5. *Mém.* II, p. 287 : « *par où il faut passer* ».

Mon Dieu, mon ami !... Tenez, je n'y veux plus penser; mais j'y pense sans le vouloir. Je crains bien que le moment ne soit arrivé où vous ne serez plus en sûreté. Je n'ose le demander, de peur qu'on ne me réponde que cela est vrai.

Voici une mauvaise journée, mon ami : des idées noires, presque point de temps pour causer avec vous. Une lettre imposante qu'il faut écrire à mon époux pour obtenir de l'argent et pour qu'il tire ses pauvres domestiques de la misère où il les tient. Je sais qu'il doit recevoir dans quatre jours un remboursement de vingt mille livres. Je voudrais bien en accrocher quelque chose.

J'ai mené mes enfans visiter les pauvres de notre paroisse. Nous avons distribué des vêtemens aux petits enfans; j'ai été assez contente des miens. Mais cette visite va nous servir de texte pendant huit jours, car leurs idées sur la misère et sur ses effets sont bien brouillées[1].

Adieu, mon bon ami. Vous ai-je dit que nous avions aussi parcouru toutes nos possessions ? Tout est en meilleur état que je ne le croyais.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[2].

Je n'ai point de lettres. Je fais un grand effort sur moi-même pour n'être pas inquiète. Je vais tâcher, mon ami, de ne vous parler ni de vous, ni de moi. J'ai l'âme triste, et le détail que le marquis de Saint-Abre, qui vient d'arriver, nous a fait de l'état du pauvre Barsin ne m'a point du tout égayée. Depuis trois semaines on le voyait devenir de jour en jour plus mélancolique; quelques accès de fièvre se sont joints à cette humeur noire, et sa tête en est restée affectée. Il est tombé tout à coup dans la dévotion la plus extrême. Malheureusement pour lui, il s'est adressé dans sa ferveur à un moine fanatique qui lui a montré l'enfer ouvert[3]; il est dévoré de remords. Il ne se croit en sûreté que lorsqu'il a ce moine[4] à ses côtés. Il a brûlé tous ses écrits. Mais ce qu'il y a de plus scandaleux dans cette prétendue réforme, et ce qui rend ce cafard infâme à mes yeux[5], c'est qu'il lui a fait rompre[6] avec tous ses amis, et qu'il

1. *Mém.* II, p. 288 : « *embrouillées* ».
2. Publiée, avec des altérations, dans *Mém.* II, p. 288 à 290.
3. *Mém.* II, p. 289 édulcorent ainsi : « *il voit continuellement* l'enfer ouvert pour l'engloutir. » (Texte édité en 1818; époque de la Restauration et de l'ordre moral).
4. Id. : « *son directeur* ».
5. Id. omettent les dix derniers mots.
Id. : « *il a rompu* ».

abuse de sa faiblesse pour lui faire faire[1] une satire contre eux, et nommément contre Garnier et contre Voltaire, comme le seul moyen, dit-il, d'expier sa vie passée.

Cette nouvelle nous a consternés. Elle a expliqué à M. de Beauval le silence que Barsin a gardé sur deux lettres qu'il a dû recevoir de lui. Il ne le supposait pas malade. Il vient de lui récrire encore. Il lui offre d'aller s'enfermer avec lui; il se flatte, s'il accepte sa proposition, de ramener sa tête et de lui faire jeter au feu sa satire dont le projet l'indigne[2]. Le marquis prétend qu'il en court déjà des fragmens dans Paris. Il a fait entendre au Syndic, très honnêtement et avec cette finesse que vous lui connaissez, qu'il le croyait peu propre à prêcher la raison et la philosophie.

Un billet de Mme de Marcieux avait détruit, il y a quelque temps, l'effet d'un certain sermon que nous lut M. de Ménil. Aujourd'hui il nous assure que l'aventure de Barsin lui fait prendre pour jamais la dévotion en grippe[3]; mais s'il est témoin vingt-quatre heures de la componction du pauvre Barsin, je ne répondrais pas qu'il n'en fît de sens froid autant que lui. C'est un grand malheur de n'avoir que des préjugés sans principes, et de ne s'en être jamais rendu compte. Un aussi grand malheur est de n'avoir pas un avis à soi.

Je pense que le grand secret pour ne pas varier au moment de la mort, est d'être conséquent pendant sa vie. Il est très sage à ceux qui ont des doutes et des scrupules de les éclaircir et de les écouter, s'ils ne peuvent les lever avec assez de certitude pour vivre tranquilles. Mais il est très plat de jouer l'esprit fort par respect humain[4]. C'est là, je crois, le nœud de cette énigme qui étonne toujours et qu'on ne devine jamais, et la cause de cette inconséquence si commune de mourir en capucin, après avoir vécu en Socrate. Un véritable athée ne questionne point, n'endoctrine point; preuve certaine qu'il ne sait à quoi s'en tenir, vit paisible, et meurt de même.

Nous irons demain dîner aux Roches, si le temps le permet. Je suis bien aise que vous ayez approuvé le refus que j'ai fait de montrer mes écrits à M. Garnier. Ils en vaudraient la peine, que j'aurais eu, je crois, la même sagesse.

Bonsoir, mon ami; je vais retrouver mes hôtes. M. de Ménil part demain pour Genève; vous l'ai-je dit ?

◇

---

1. *Mém.* II, p. 289 : « et qu'il *a fait* ».
2. Id. omettent les quatre derniers mots. — Cf. sur tout ce passage, la Note du fol. B 19 (recto) : « *Narrer la mort de Barsin, qui a des transes, entouré de prêtres. Ferme la porte à tous ses amis et fait une satire contre eux pour expier sa vie passée.* » — Tombée dans la mélancolie vers 1757, Desmahis ne mourra que le 25 février 1761.
3. *Mém.* II, p. 289 : « l'a fait *revenir à ses anciens principes* ».
4. Id. p. 290, omettent la fin du paragraphe.

Madame de Montbrillant a M. Volx[1].

Nous avons été hier[2] dîner aux Roches, mon compagnon, le marquis de Saint-Abre et moi. Nous sommes partis à sept heures et demi du matin, ces messieurs après avoir pris leur chocolat, et moi mon lait. René était de la meilleure humeur; ma mère et mes enfans sont venus le soir au-devant de nous. René est revenu avec nous. Les bonnes dames Éloy sont à vos genoux et pleurent de tendresse et de reconnaissance en parlant de vous. La vieille m'a dit à l'oreille, comme si elle avait eu peur que René ne l'entendît : « Madame, voulez-vous bien que je vous demande des nouvelles de quelqu'un ?... Ah ! Madame, nous lui avons bien de l'obligation, ainsi qu'à vous. Ah ! si Madame savait !... On ne nous donne rien; enfin nous sommes endettées d'un louis. » Vous pensez bien que je ne me le suis pas fait dire deux fois; mais j'ai été obligée de mettre fin d'ailleurs à leur confidence, qui devient très scandaleuse. Elles ont trouvé une lettre. Je ne sais trop ce que c'est, n'ayant pas voulu leur permettre d'entrer en détails[3]. J'ai dit à la petite : « Mon enfant, il faut jeter au feu les lettres qu'on trouve sans les lire, ou les rendre à qui[4]... »

---

1. Publiée avec des retouches, dans *Mém.* II, p. 290 à 295. — Le début, abrégé, l'a également été dans *Jeun.*, p. 493-494.

2. La présente lettre, dont l'authenticité est fort douteuse, daterait, selon L. Courtois, *Chronologie... de J.-J. Rousseau*, du 11 juillet [1757]. « Hier » serait donc le dimanche 10 juillet.

3. *Mém.* II, p. 291 : « *dans aucun détail* ».

4. Id. complètent par : « *elles appartiennent* ». — « Ici, écrit P. Boiteau, commence le mystère. Mme d'Épinay a-t-elle aimé Rousseau, qui, lui, ne l'aima point, — tout au moins de la même façon ? A-t-elle été jalouse au sens aigu du mot, de Mme d'Houdetot ? Qui a informé Saint-Lambert de l'amitié amoureuse, sinon plus, qui unissait Jean-Jacques et la comtesse ? Ce sont des questions délicates, qui reposent en grande partie sur des considérations de psychologie féminine. »

La jalousie de Mme d'Épinay ne paraît pas douteuse. L'intimité de Jean-Jacques et de Mme d'Houdetot « frappait tous les yeux, écrit l'auteur des *Confessions*. Nous n'y mettions ni secret ni mystère... Nous allions l'un et l'autre à la Chevrette..., nous promenant tous les jours tête à tête... dans le parc, vis-à-vis de l'appartement de Mme d'Épinay, sous ses fenêtres, d'où, ne cessant de nous examiner et se croyant bravée, elle assouvissait son cœur par ses yeux, de rage et d'indignation. »

Qu'elle soit effectivement intervenue à un moment donné dans les relations entre sa belle-sœur et Saint-Lambert, elle-même l'avoue et semble s'en faire gloire. Dans le « *Portrait de Mme H**** » écrit « en 1755 », publié (déjà retouché sans doute) dans *Mes Moments heureux* (1758), et révisé en 1759, Mme d'Épinay écrit :

La conduite de son amant dans quelques occasions m'avait paru légère. Je

Le soir, avant de me coucher.

J'en suis encore pétrifiée[1] ! Comme j'étais à vous écrire, est entré chez moi le marquis Du Laurier. Je n'en reviens pas ! Si vous saviez comme nous l'avons tous embrassé, combien nous avons parlé de vous ! Quelle joie nous avons eue de le voir ! Il m'a remis votre lettre; qu'elle est bonne, et qu'elle m'a fait de bien ! Mais, mon ami, le marquis dit que vous êtes triste; je ne le veux pas. Songez qu'il y va de mon repos[2].

Je ne suis pas, à beaucoup près, aussi aise de voir Du Laurier, que je suis fâchée que vous l'ayez perdu. Il vous a vu; il vous a aidé à supporter votre ennui. Vous avez été pressé de lui parler de nous, il me l'a dit; pardonnez-nous d'avoir été un moment ravis de le voir.

La comtesse de Lange est venue, une heure après l'arrivée de Du Laurier, le retrouver ici[3]. Hélas ! il y a des gens qui ont tous les hasards pour eux. Je suppose toujours qu'elle sait apprécier celui-ci. Ils m'ont paru, cependant, assez froids l'un et l'autre. Mais je vois quelqu'un qui en est visiblement dans une amère douleur. Il me ferait pitié, si tout sentiment qui n'est ni honnête ni raisonnable pouvait en faire. L'effet qu'a produit sur René[4] l'apparition du

---

hasardai une fois de lui en parler, à l'insu de Mme H*** : je ne fus pas contente de ses réponses. » Un peu plus tard, elle prit le sens inverse : « Le danger où se trouva Mme H*** m'effraya au point que je tâchai de lui laisser entrevoir le jugement que je portais sur la conduite de son amant... Elle ne m'écouta pas, ou, si elle m'entendit, je ne doute pas qu'elle ne m'en ait su très mauvais gré. »

Pour ce qui est du point précis mentionné dans le texte, le *Portrait de Mme H**** contient quelques lignes révélatrices : « Un de mes amis [Rousseau] s'étant trouvé dans une situation effroyable, elle parut s'y intéresser vivement, quoiqu'elle le connût peu, et lui donna dans cette occasion les marques de la plus grande amitié... Au bout de trois semaines, plusieurs avances qu'elle lui fit, *quelques billets qui me tombèrent entre les mains, parce qu'il y était question de moi*, me firent croire qu'elle en avait la tête tournée. »

Les mots soulignés ici figurent dans le premier tirage (à vingt-cinq exemplaires) et disparaissent du texte revu en 1759. En quoi et pour qui étaient-ils compromettants ? — Si, par ailleurs, on se demande comment « quelques billets » échangés entre Jean-Jacques et Mme d'Houdetot ont pu tomber entre les mains de Mme d'Épinay, la réponse s'impose : par Thérèse ! Si Mme de Montbrillant a pu dire à la petite Éloy : « Il faut jeter au feu les lettres qu'on trouve... », il n'est que trop certain que Mme d'Épinay a fait « ce qu'elle n'eût pas dû faire » : accepter ces lettres et les lire. Qui pis est : elle s'en servira !

1. *Mém.* II, p. 292 : « *pénétrée* » (Erreur de lecture; l'éd. orig. porte « pétrifiée »).

2. Mme d'Épinay paraît affectionner ce tour. On le retrouve dans sa requête de 1778 à M. de Sartine pour lui demander d'interdire les lectures des *Confessions*.

3. Nous serions au lundi 11 juillet [1757].

4. Ces six mots sont un ajouté interlinéaire dans A.

marquis ne me laisse presque pas douter qu'il ne soit amoureux de la comtesse[1]. Mais, mon ami, j'en reviens à vous, pourquoi étiez-vous si triste, le vingt-six au matin ? Pourquoi faisiez-vous votre mine intérieure ? Du Laurier nous l'a dit; je veux absolument en savoir le sujet. Il n'est ici, ou plutôt il ne sera à Versailles, que peu de jours, et il retournera auprès de vous. Il se tait d'ailleurs sur le sujet de sa mission[2]. J'ai encore beaucoup de choses[3] à vous dire, mais ce sera pour une autre fois.

Le marquis est retourné à Versailles. Il nous reviendra demain.

◇

M. Volx a Madame de Montbrillant[4].

Voyez, ma chère amie, combien je suis à plaindre ! Je n'ai seulement pas trouvé un instant pour répondre à nombre d'articles de vos lettres qui en valaient assurément bien la peine. Je profite du départ du marquis Du Laurier et d'une heure de tranquillité[5] pour causer avec vous un peu librement. J'attendrai présentement son retour avec impatience pour savoir quel progrès a fait votre santé.

Eh bien ! cette bonne, cette excellente tête est donc tout en l'air et tout alarmée de la philosophie de René ? Mon amie, tout ce qu'il dit tombe sur les maximes qu'on souffle aux enfans, et il a raison. Mais agissez, parlez; que les vôtres voient secourir les malheureux avec cette délicatesse et cet attendrissement qui vous est propre; qu'ils voient votre indulgence envers les autres, votre amour pour la vérité, qu'ils vous voient enfin si heureuse du bien que vous aurez vu et de celui que vous aurez fait, qu'ils soient jaloux du même bonheur. Alors ils feront le bien ou avec réflexion, ou

1. Cf. J.-J. Rousseau, *Confessions :* « Pendant que j'étais à Paris, Saint-Lambert y arriva de l'armée... Je ne le vis qu'après mon retour... Il vint [à l'Hermitage] avec Mme d'Houdetot me demander à dîner. On peut juger si je les reçus avec plaisir... Content de n'avoir pas troublé leur bonheur, j'en étais heureux moi-même, et je puis jurer que, durant toute ma folle passion, mais surtout en ce moment, quand j'aurais pu lui ôter Mme d'Houdetot, je ne l'aurais pas voulu faire, et je n'en aurais pas même été tenté... »

2. Cf. la Note 144 du fol. B. 19 (recto) : « *Dire que Du Laurier a quitté l'armée pour une commission.* »

3. Var. A : « *mille* choses » (biffé et corrigé).

4. Publiée, avec une retouche et une coupure, dans *Mém.* II, p. 295 à 297.

5. Ces cinq mots sont un ajouté interlinéaire en A.

même par instinct, comme s'il leur était naturel; ou, s'ils n'en viennent pas là, c'est qu'il n'y a nulle étoffe, et que, dans toute autre circonstance, on [n']en aurait pu rien faire de bien.

Une des choses, ma tendre amie, qui vous rend le plus chère à mes yeux, est la sévérité et la circonspection sur vous-même, que vous avez surtout en présence de vos enfans. Il faut bien se résoudre à blâmer quelquefois devant eux ce qui fait au fond le bonheur de la vie; mais c'est que la société et ses sottes institutions ont tout corrompu. On ne saurait réformer; il faut donc se soumettre. Les enfans sont bien pénétrans ! Ils ont l'air de jouer : ils ont entendu, ils ont vu. Oh ! combien de fois cette crainte a corrompu la douceur des momens passés près de vous ! La certitude (si l'on pouvait l'avoir) qu'ils nous ressembleraient un jour et qu'ils s'attacheraient à réparer un tort nécessaire par mille actions de bienfaisance et d'honnêteté, auxquelles ils ne se croiraient que plus obligés, nous délivrerait d'une partie de cette contrainte. Mais qui sait cela ? Mon amie, cela nous fait sentir plus que jamais qu'il n'est pas permis à tout le monde d'enfreindre de certaines lois de la société. Il faut bien des vertus solides pour pallier[1] le droit de mépriser ce qu'on appelle la pédanterie de la morale. Faites le bien comme vous avez coutume de faire, et ne me parlez plus de votre diable de sophiste qui ne voit jamais les choses que d'un œil.

[2]Mais savez-vous que vous déclamez presque aussi haut que lui ? Quel train vous faites pour une pauvre lettre que j'ai écrite à ce trésorier ! Mandez-moi, je vous prie, à qui il l'a montrée, car *à tout Paris*, cela me paraît bien fort. Je suis fâché, cependant, qu'il fasse voir mes lettres. Au reste, soyez tranquille : je n'ai mandé que des faits connus de tout le monde; je ne crois pas que mes réflexions puissent faire tort ni à moi ni à personne. Que serait-ce donc si vous entendiez les propos de toute l'armée ? On se plaint ici hautement, par exemple, de l'irrégularité des postes et de l'ouverture des lettres. Il faut que ceux qui se donnent la peine de nous lire aient bien mauvaise opinion de leur conduite, puisqu'ils craignent tant qu'on en parle; mais j'ai vraiment bien autre chose à faire qu'à vous entretenir de ces gens-là[3]. Vous ne sauriez croire combien

---

1. *Mém.* II, p. 296 : « *donner* ».
2. Le paragraphe qui suit est omis des *Mémoires*.
3. VAR. Le ms. A poursuit en ces lignes (biffées) dont on retrouvera plus loin la teneur : « *Que l'état du pauvre Barsin me fait de compassion ! Il ne m'étonne pas, cependant. Et cela, par les réflexions que vous faites très judicieusement.* [Ici un ajouté marginal, également biffé :] *Vous en avez oublié une, c'est que le moine joue son rôle. Ces gens-là n'ont rien de mieux à faire que de décrier et de rendre ridicules ceux qui démolissent leur maison. Voyez donc quel triomphe pour eux que de faire faire des bêtises ou des méchancetés à ceux qui prétendent au titre imposant de philosophe. La scène* [mots raturés, illisibles] *de l'année dernière* [En surcharge : *que nous a donnée Barsin*] *nous*

je m'ennuie, et combien je suis à plaindre. Les bonnes nouvelles que vous me donnez de votre santé...

Le marquis attend ma lettre. Adieu, ma tendre amie. Il vous portera mes respects, mes hommages, et dira à Madame votre mère combien je la révère et vous suis dévoué. Je ne saurais m'alarmer comme vous de la joie qu'elle a de changer de maison, si elle se porte bien d'ailleurs[1].

Je reçois la lettre de Beauval.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[2].

Grande nouvelle, aussi admirable qu'étonnante et inattendue : René est allé... où ?... Devinez... A Paris ! — A Paris ? — Oui, à Paris. — Et pourquoi ? — Pour voir Garnier, se jeter à son col, lui demander pardon de je ne sais quelle lettre trop vive qu'il lui a écrite, je ne sais pourquoi : lettre beaucoup trop forte, à laquelle Garnier n'a point répondu. Quoiqu'il n'ait pas tort, dit-il, il veut lui aller jurer une amitié éternelle. Si cette démarche était sincère, elle serait fort belle; mais il ne faut pas avoir de distractions lorsqu'on veut en imposer. René n'est plus à mes yeux qu'un nain moral monté sur des échasses[3].

Il vint hier au soir dans mon appartement : « Ma bonne amie, me dit-il, il faut que je vous confie une chose que vous ne désapprouverez pas, cette fois. — Voyons ? — Je vais demain de grand matin à Paris, chez Garnier; je veux le voir, passer vingt-quatre heures avec lui, et expier si je puis le chagrin que nous nous sommes fait mutuellement. »

Je lui dis que j'approuvais fort cette résolution, mais que j'aurais

---

annonçait quelque détraquement dans cette cervelle. Je n'ai jamais compris comment vous aviez pu un instant adopter ses rats. Donnez-moi, je vous prie, de ses nouvelles. »

1. Les mots « Je ne saurais... d'ailleurs » sont en interligne dans A.

2. Publiée, avec des altérations, dans *Mém.* II, p. 297 à 300. — Ce voyage serait du mardi 12 juillet; cf. *Corresp. gén.*, III, p. 99, lettre à Mme d'Houdetot : « A la Chevrette, ce mardi matin : ... Je pars à l'instant pour Paris; je compte... aller dîner chez mon ami Diderot, y passer demain mercredi, la journée entière, et en repartir jeudi de grand matin pour revenir dîner ici sans être sorti de chez lui pour aller ailleurs. » — Cf. d'autre part, la Note du fol. B. 19 (recto) : « *Fonder le ressentiment de René à Garnier avant que le premier aille à Paris. Lui demander ce que c'est que ce nouveau ressentiment.* »

3. Voilà bien à quelle conclusion on prétend amener le lecteur de l'« Histoire de Mme de Montbrillant » — dont on a fait celui des pseudo-*Mémoires de Mme d'Épinay.*

désiré qu'il l'eût prise un peu plus tôt. Alors il m'a conté l'histoire de cette lettre d'une manière si louche, que j'en ai conclu que cette réconciliation n'était qu'un prétexte pour éviter la présence du marquis, dont l'intimité avec la comtesse lui cause un chagrin qu'il ne lui est pas possible de dissimuler. Il me faisait pitié, et mes propos s'en ressentaient. J'y mettais plus de consolation que de fermeté. J'avais entamé un fort beau discours, très touchant à ce qu'il me semblait, lorsque tout à coup il m'interrompt pour me demander si je n'ai pas un portefeuille à lui prêter pour emporter sous son bras. Cette demande me parut étrange. « Et pourquoi donc faire, lui dis-je, pour un jour ? — C'est pour mon roman, » me répondit-il, un peu embarrassé. Je compris alors le motif de son grand empressement à voir Garnier. « Tenez, lui dis-je sèchement, voilà un portefeuille. Mais il est de trop dans votre voyage; il vous en fait perdre tout le fruit. »

Il rougit et entra dans une fureur inconcevable. Je lui dis les choses les plus fortes sur les sophismes absurdes qu'il me débitait pour justifier une démarche que j'aurais pu trouver toute simple, s'il n'avait pas voulu la colorer d'un motif qui n'était pas le véritable. Je lui dis, entre autres, qu'à force de vouloir soutenir le rôle d'homme singulier, qui ne lui était jamais dicté par son cœur, mais seulement par je ne sais quel système de vanité et d'amour-propre, il deviendrait faux par habitude. Il s'est mis à pleurer comme un enfant, en me disant qu'il voyait bien que je ne l'aimais plus. Je lui ai répondu que je ne lui ai jamais donné tant de preuves du contraire. Enfin ses pleurs ont tari, et il est sorti de ma chambre plus en colère qu'affligé.

Ce matin, il est entré chez moi à six heures, comme je venais de me lever. Il m'a longtemps fixée[1] sans me parler; puis tout à coup je l'ai entendu sangloter. « Mon pauvre ami, lui ai-je dit, vous me faites pitié. — Vous êtes une femme bien singulière ! s'est-il écrié. Il faut que vous m'ayez ensorcelé, pour que je souffre patiemment tout ce que vous me dites. Quel art avez-vous donc de dire les vérités les plus dures et les plus offensantes, sans qu'on puisse vous en savoir mauvais gré ? — Mon ami, ai-je répondu, c'est que vos torts ne sont qu'une erreur de votre esprit, et que votre cœur n'y a pas de part. — Où diable avez-vous pris cela ? reprit-il avec la plus grande violence. Sachez, Madame, une fois pour toutes, que je suis vicieux, que je suis né tel, et que... et que vous ne sauriez croire, mordieu ! la peine que j'ai de faire le bien, et combien peu le mal me coûte à faire.... Vous riez ? Pour vous prouver à quel point ce que je vous dis est vrai, apprenez que je ne saurais m'em-

---

1. *Mém.* II, p. 298 : « Il a... *fixé les yeux sur moi.* »

pêcher de haïr les gens qui me font du bien[1]. — Mon ami, lui dis-je, je n'en crois pas un mot, car c'est comme si vous me disiez que vous ne pouvez pas vous empêcher d'aimer ceux qui vous font du mal. »

Il ne put s'empêcher de rire de ma réponse; mais il me toucha en me priant, avec une bonne foi d'enfant, de le ménager et d'avoir pitié de lui. « Je ne me sens pas le courage, dit-il, de vous écouter toujours du même sens froid. — En ce cas, lui dis-je, renoncez à mon amitié, car je ne me sens pas celui de vous tromper. »

Nous nous sommes quittés fort bons amis. Il n'a pas pris le portefeuille; mais, par ce qu'il m'a dit, je crains bien qu'il ne me pardonne pas le moment de franchise que je lui ai arraché.

L'arrivée du marquis, le départ de René, m'ont empêchée de vous parler de Barsin. Il est fort mal. Il avait reçu le message de M. de Beauval[2] avec des transports de joie. Il fit approcher[3] son valet de chambre[4] pour lui demander avec empressement des nouvelles de son maître, où il était, ce qu'il devenait, etc.[5]. Le valet de chambre lui présenta la lettre de son maître; mais le moine, qui était au coin de son lit, vis-à-vis d'un bon dîner qu'il mangeait de fort bon appétit, fit un geste de la main, pour empêcher Barsin de prendre la lettre. « Quand on est sur le bord de sa tombe, lui dit-il, on ne doit se soucier ni de ses amis, ni de ce qu'ils deviennent. » Le malheureux Barsin se signa en soupirant, rendit la lettre sans l'ouvrir, et laissa tomber sa tête sur sa poitrine; puis, se relevant, il dit au valet de chambre de Beauval avec l'air de désespoir : « Dites à votre maître que je n'ai plus rien de commun avec lui, ni avec les gens du monde; je le prie de ne se souvenir de moi que pour prier Dieu de me faire miséricorde; je le conjure de profiter de mon exemple et de ne pas attendre si tard pour faire pénitence. »

---

1. Ce texte vise à confirmer la physionomie du Rousseau systématiquement ingrat, « d'une ingratitude lucide et délibérée » (H. Guillemin, *Cette infernale affaire*, p. 26) que représentent ses ennemis. L'abbé Morellet parle (*Mémoires* I, p. 105) d'un Rousseau « ingrat jusqu'à la haine envers ses bienfaiteurs »; Garat prétend (*Mémoires historiques*, II, p. 179) qu' « il professait hautement l'ingratitude »; Voltaire affirme (*La Guerre de Genève*, ch. II) :

« *L'ingratitude est son premier mérite ;*
Par grandeur d'âme, il hait ses bienfaiteurs .»

David Hume (lettre du 26 juin 1766 à Davenport) relève « sa monstrueuse ingratitude ». Diderot enfin note, sur ses *Tablettes :* « Il disait qu'il haïssait tous ceux qui l'obligeaient, et me l'a bien fait voir. » Le même écrira à Grimm 24 août 1770) : « Vous m'avez fait tant de bien qu'un Rousseau en crèverait de rage. » [Cf. Fr. Macdonald, *La Légende de J.-J. R.*, p. 248 et 275.]

2. Var. A : « Il *avait refusé d'ouvrir la lettre de M. de Beauval.* Il avait reçu son message. »

3. Id. ajoute (biffé) : « *de son lit* ».

4. *Mém.* II, p. 299 : « le valet de chambre *qui lui avait apporté la lettre* ».

5. Id. p. 300, condensent la fin du paragraphe : « Et *ensuite* il le *renvoya, en lui recommandant de dire* à *son* maître qu'*il n'avait* plus rien, etc. »

Le pauvre Syndic n'a pu entendre le récit de son valet de chambre sans verser des larmes. Nous sommes tous consternés du sort de Barsin et indignés de l'atrocité de ce moine[1]. Ma mère se tait absolument sur cette tyrannie[2]; moi, qui sais lire dans son âme, je vois qu'elle gémit de l'abus qu'il fait[3] de son ministère; mais elle n'ose néanmoins le blâmer hautement. Elle en est indignée comme nous, j'en suis sûre; mais elle en est encore plus humiliée[4] pour la bonne cause.

A propos : je fais partir deux cahiers de mon roman, que j'ai copiés pour que vous m'en disiez votre avis bien nettement. Si vous en êtes content, je continuerai.

◇

MADAME DE MONTBRILLANT A M. VOLX[5].

Ah ! mon ami, quelle scène ! J'en suis si émue que je crains que ma santé ne s'en ressente longtemps. Le spectacle que vous avez sous les yeux ne saurait être plus affligeant. Ce matin, Le Bel est venu nous trouver pendant le déjeuner pour nous représenter sa misère et celle des domestiques de M. de Montbrillant. Nous lui disions, ma mère et moi, que nous lui avions écrit et que nous espérions que la semaine ne se passerait pas sans qu'il nous apportât de l'argent.

« Hélas ! Madame, répondit-il, je crains qu'il n'arrive trop tard. Vous êtes à la veille d'un esclandre; tous les fournisseurs refusent le service de votre maison, sur le bruit qui s'est répandu que mon maître est saisi de toutes parts, et vous savez que je ne peux plus faire d'avances, ajouta-t-il en fondant en larmes. J'ai donné jusqu'au dernier sol; je n'ai pas de quoi m'acheter des souliers. Tous vos gens sont de même. Madame, je suis vieux, vous êtes bonne; mais vous n'êtes pas mieux traitée que moi... Madame, Madame, qu'allons-nous devenir ? »

La conversation avait commencé tout bas, à cause de mes enfans

1. *Mém.* II, p. 230 : « et *de la direction que l'on a fait prendre à son esprit* ».
2. Id. : « *là-dessus* ».
3. Id. : « *que font certaines personnes* ». — Ces diverses altérations qui ont pour objet d'éliminer du récit le moine tyrannique, comme l'avait été le Jésuite directeur au début, répondent peut-être moins à des scrupules personnels de l'éditeur Parison, qu'aux exigences de la censure de 1818.
4. Id. : « *contrariée* ».
5. Publiée, avec des retouches et des omissions, dans *Jeun.*, p. 469-476.

et de leurs mentors; mais peu à peu nous élevâmes la voix sans nous en apercevoir. Les pleurs de ce bonhomme, notre inquiétude, la curiosité naturelle aux enfans, portèrent les miens à se rapprocher de nous. Pauline, qui avait entendu ce que venait de dire Le Bel, lui dit avec émotion : « Mon papa ne sait pas cela, j'en suis sûre, Le Bel; que ne lui représentez-vous ? Moi, je lui en parlerai... Maman, vous voulez bien que je donne à Le Bel ce que j'ai ? — Sûrement, ma fille. » Elle tira neuf francs de sa poche, qu'elle lui offrit et qu'il refusa en baisant le bout de sa robe[1]. Mon fils rougit et s'écria : « Ah ! que je suis fâché à présent d'avoir dépensé mon mois ! » Ma fille parut blessée du refus que fit ce bonhomme de prendre son argent. « Encore une fois, lui dit-elle, parlez à mon papa. — Sans doute, ajoutai-je, parlez-lui. — Hélas ! reprit-il, je lui ai parlé tant de fois !... Il se fâchera peut-être. — Se fâcher ? s'écrièrent les enfans; cela ne serait pas juste; cela ne se peut pas. Non, non, Le Bel, papa ne se fâchera pas ! »

Plus ils se mêlaient de la conversation, plus le pauvre homme était pénétré. « Dieu veuille qu'il n'arrive rien, dit-il entre ses dents, qui leur ouvre les yeux. Si Monsieur pouvait penser comme eux ! » Je tirai de ma poche le seul louis qui me restait; ma mère y ajouta douze francs; je pris six livres à Pauline, et j'ordonnai à Le Bel de les partager avec les gens de mon mari. Quant aux miens, je ne leur dois rien jusqu'à présent; mais, si l'on ne me paye pas[2], il faudra bien que je leur doive aussi. Voilà ce qui me désole[3]. Mon fils a été très humilié de ne pouvoir avoir part à cette gratification, et vous pensez bien, mon ami, que j'ai tiré de cette circonstance tout le parti que j'en devais tirer.

« Ma fille, me dit tout bas ma mère, Pauline veut parler à son père; laissons-la faire. — A la bonne heure, » lui dis-je. Les deux enfans convinrent qu'aussitôt l'arrivée de leur père, ils lui parleraient. Nous y donnâmes notre consentement. J'avais pourtant un pressentiment sourd que cela n'était pas placé; mais je ne sais, je fus entraînée, malgré même la représentation que me fit Mlle Durand lorsque les enfans se retirèrent.

Elle ne s'était mêlée en rien de la conversation[4]. « Avez-vous bien pensé, Madame, me dit-elle, au consentement que vous avez donné ? Cela peut faire une scène. — Il en faut une, lui dis-je, pour toucher cet homme; les enfans ne diront sûrement rien qui puisse le choquer. Ils ne soupçonnent leur père que d'ignorance sur notre situation. Ils ne parleront que d'après leur sentiment. Peut-être

---

1. Var. A : « sa *manchette* ».
2. Id. : « si *cela dure* ».
3. La fin du paragraphe est en surcharge interlinéaire en A.
4. Cette phrase a été omise de *Jeun.*, p. 472.

craindra[1]-t-il de les voir mieux[2] instruits; je n'y vois pas au moins d'inconvénient. »

Je ne prévoyais pas non plus un très grand succès de cette démarche; mais je n'imaginais pas que la tête d'une petite fille de douze ans[3] pût s'exalter au point où s'exalta celle de Pauline. Quant à Balbi, j'oubliai net de lui défendre de diriger les propos que devait tenir mon fils. Je ne comprends pas comment cette précaution m'a échappé[4]. Aussi n'a-t-il pas manqué de lui faire sa leçon.

J'étais restée avec ma mère dans le petit salon du déjeuner. M. de Montbrillant avait fait dire dès hier, qu'il devait chasser aujourd'hui et qu'on lui tînt un déjeuner prêt pour onze heures. Pauline, voyant l'heure approcher, vint se mettre[5] à la fenêtre. Dès qu'elle aperçut le carrosse de son père : « Le voilà ! le voilà ! » s'écria-t-elle en traversant la salle comme un éclair. Puis, appelant son frère, Le Bel et tous les gens, elle courut jusque dans la cour avec tout ce cortège. J'avais beau l'appeler; elle ne m'entendait pas; à la fin, je la saisis par le bras au moment où son père descendait de carrosse, et je la fis rentrer promptement, sans prendre garde à mon fils, qui débita timidement sa harangue, à ce qu'on m'a dit, tandis que j'emmenais Pauline, en lui faisant sentir que c'était entre nous qu'il fallait exposer notre situation à son père[6].

M. de Montbrillant entra, comme je commençais à m'étonner de ne voir ni lui, ni mon fils. Il me dit, avec l'air fort courroucé : « Qu'est-ce que c'est donc, Madame, que cette scène ridicule et indécente que vous faites jouer à mon fils ? Qu'est-ce que cela signifie ? Vous autorisez l'insolence de mes valets... » Je ne sais ce qui se passa alors dans l'âme de Pauline; elle resta immobile en regardant son père. Puis, tout à coup, elle se jeta à ses pieds : « Papa, lui dit-elle, c'est moi, c'est moi seule ! Vous ne savez pas...; nous manquons de tout, vous ne le voulez pas. Maman !... A moi, à moi, je n'en peux plus !... Papa, ils ont tout donné... Ils n'ont... ». Et elle tomba presque sans connaissance.

J'étais allée à elle dès le premier mot. J'appelai Mlle Durand qui était restée dans l'antichambre. J'étais moi-même prête à me trouver mal. Ne me demandez pas ce qu'ont dit, ce qu'ont fait ma mère, mon mari, ni mon fils, ni Balbi. Je n'ai vu que Pauline; nous l'avons emportée dans sa chambre.

---

1. Var. A (corrigée) : « *rougira*-t-il ».
2. Id. : « *bien* ».
3. *Jeun.* omet prudemment la précision d'âge : la petite d'Épinay n'avait, en effet, que huit ans.
4. Cette phrase est omise de *Jeun.*, p. 472.
5. Var. A : « se *tenait* ».
6. Var. A ajoute ces lignes (biffées) : « *Ne le voyant point entrer, ni mon fils, je courus voir ce qu'ils étaient devenus, et je laissai Pauline avec ma mère.* »

Tout autre que M. de Montbrillant aurait été atterré de cette scène. Il n'y a trouvé qu'un étalage fort indécent. Ma mère m'a dit qu'elle lui avait parlé très fortement[1]. Il traita Le Bel de vieux sournois. Il a mis à la porte à coups de pied[2] un des gens, qui lui a demandé son congé en le menaçant de le faire assigner s'il ne le payait pas. Vous sentez bien le bruit et le mouvement que cette aventure a occasionnés dans la maison.

Le marquis de Saint-Abre et Beauval accouraient lorsque je sortais de chez Pauline, ne comprenant rien à tout ce qu'ils entendaient. Je les priai de rester dans leur appartement, en leur disant qu'il serait trop affligeant pour moi qu'ils fussent sans nécessité[3] témoins de ce qui se passait. Ils se retirèrent, entendant la voix de M. de Montbrillant. Je descendis; j'avais pressenti la tournure que tout ce qui était arrivé[4] allait prendre dans l'esprit de mon mari et je rappelai mon courage[5] pour ne pas l'épargner, puisque l'éclat était fait. Il me reprocha encore d'avoir ameuté toute sa maison contre lui; mais, sans m'embarrasser de son emportement : « Je n'ai, lui dis-je, Monsieur, aucun reproche à me faire sur ce qui s'est passé; mais j'en aurais beaucoup si je vous laissais continuer tranquillement... »

J'allais dire « la vie que vous menez » ; mais je m'aperçus que mon fils et Balbi étaient présens. Je les envoyai auprès de ma fille et continuai ma harangue avec tant de véhémence qu'il en fut étourdi[6]. « Je vous avertis, lui dis-je, que si demain, avant midi (je ne vous donne pas plus de temps), ma mère, mes gens et moi, ne sommes pas payés, nous vous quittons toutes deux; j'emmène mes enfans, j'écris au ministre et je l'informe du motif de ma fuite. Le marquis de Saint-Abre et M. de Beauval sont ici; ils vous ont vu, ils ont tout entendu; je les cite pour témoins de ce qui vient de se passer; et j'en appelle au témoignage du public sur la vie que vous menez. »

Ma mère lui parla sur le même ton. Il voulut répondre; il ne sut ce qu'il disait et, commençant à craindre que je ne fisse appeler ces messieurs et que je n'exécutasse mes menaces dans toute leur étendue, il jeta un rouleau de cent louis sur la table en jurant que c'était

---

1. Sur cet épisode, cf. la Note du fol. B, 19 (recto) : « *Lorsque M. de Montbrillant arrive, tous les domestiques se rassemblent autour de lui pour lui représenter leur misère... Les peindre... Comme il prend cette prière... Il accuse Mme* [ibid. verso :] *de Montbrillant d'en être cause. Il s'en plaint dans sa famille, et par la manière dont il l'a présenté, on la blâme et le tort lui en reste.* »
2. Les quatre derniers mots sont en surcharge en A.
3. Les deux derniers mots sont en surcharge en A.
4. Les quatre derniers mots sont en surcharge en A.
5. VAR. A : « *rassemblai mes forces* » (biffé et corrigé).
6. *Jeun.* omet ce qui suit jusqu'à : « Il jeta un rouleau... ».

tout ce qu'il possédait. Je fis appeler Le Bel; je fis arrêter ses livres, le compte de tous les domestiques, celui de ma mère et le mien; je donnai les cent louis[1] et je demandai ensuite à M. de Montbrillant ce qu'il avait fait du remboursement de vingt mille livres. Il me dit qu'il ne l'avait pas reçu. J'étais bien informée; je lui prouvai qu'il nous trompait. Après beaucoup de discussions, il me donna un billet de onze mille livres, à quoi se montait ce qu'il nous devait à tous, en y comprenant quinze cents francs d'avance que j'exigeai qu'il donnerait tous les mois à Le Bel pour le courant, ne voulant plus qu'il fût exposé au même embarras.

Je fis partir aussitôt Balbi pour aller toucher cet argent à Paris par le valet de chambre de M. de Montbrillant, à qui il envoya sa clef; et M. de Montbrillant partit pour la chasse aussi gaillardement que s'il ne s'était rien passé.

Pour moi, j'ai fait un effort au-dessus de mes forces. J'ai eu tout l'après-dîner des faiblesses et des palpitations violentes; je viens de me coucher pour me reposer, je vous écris pendant que nos hommes sont allés se promener[2]. Ma pauvre Pauline a un peu[3] de fièvre qui n'aura pas de suite, à ce que j'espère; mais elle a commencé par un violent frisson. Ce qu'il y a de singulier, c'est que son âme a été montée si haut, qu'elle a, même à présent, un maintien et un ton presque insolens. Je lui ai dit, cet après-dîner, que son père s'était acquitté avec nous. « Mon frère ne m'avait pourtant pas dit cela, m'a-t-elle répondu. — Votre frère, ai-je repris, était si inquiet de votre état et si troublé, qu'il peut avoir mal entendu. Que vous a-t-il donc dit ? » Elle rêva un moment, puis, en me baisant la main : « Tenez, me dit-elle, je crois qu'il ne faut plus penser à tout cela; cela me brouille la tête. Une autre fois nous serons plus tranquilles. Tout le monde est content, c'est bon ! — Ma fille, lui dis-je, il n'en faut plus parler à votre père. Il ne faut pas l'affliger sans nécessité. — Que vous êtes bonne, maman ! me dit-elle. J'espère que papa est bon aussi, mais... je ne sais pas; je crois que si M. Volx avait été ici, cela ne se serait pas passé ainsi. — Comment ? Qu'aurait-il pu y faire ? — C'est que papa le craint, je l'ai bien remarqué. Il lui aurait parlé raison, et papa n'aurait pas pu se fâcher. »

Elle commençait à m'embarrasser. J'allais la quitter, lorsque M. de Montbrillant est revenu de la chasse. Il est monté un instant la voir. Sa présence l'a émue; je ne l'y ai pas laissé longtemps, et je

---

1. Cf. la Note du fol. B, 19 (verso) : « *Sa mère, qui venait de recevoir les cent louis qu'elle reçoit de lui, les partage avec les domestiques, ce qui est tout aussi mal pris. On les lui rend.* »

2. *Jeun.*, p. 476, coupe ici sa citation.

3. Var. A : « *un accès* » (biffé et corrigé).

lui ai rendu service, car je vous assure qu'il avait l'air encore plus mal à son aise qu'elle[1].

Dès qu'il a été parti, je suis revenue avec ma mère auprès de Pauline et j'y suis restée jusqu'au moment où je me suis mise au lit. Je n'ai pas voulu manquer une occasion que j'ai demain pour faire partir cette lettre. Je veux pourtant vous dire encore une de mes remarques. Est-ce bêtise, bassesse, ou bonté, qui rendent les valets si inconséquens ? Quelque honnêtes qu'ils soient, on les accuserait souvent de fausseté. Ce matin, l'esprit de révolte contre M. de Montbrillant était à son comble; ce soir ils avaient auprès de lui l'air de l'empressement et de l'attachement. Ils le voient bon et presque juste. S'ils osaient, ils me blâmeraient d'avoir souffert la démarche de mes enfans. Je ne saurais croire, après cela, que la rancune soit un vice; au moins, c'en est un encore plus grand de n'en point avoir du tout.

J'ouvre ma lettre. Balbi vient d'arriver avec notre argent. Milord me mande qu'il va venir s'établir la semaine prochaine au petit château. Je reçois tout plein d'autres lettres dont il faut que je vous parle; mais je n'en ai ni le temps ni la force. Adieu, mon ami[2].

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[3].

Pauline a eu encore de la fièvre hier, mon ami; mais elle est très bien aujourd'hui. J'espère que son indisposition est totalement finie. Mon estomac est un peu dérangé. Mon lait ne m'a pas réussi hier; je l'ai interrompu pour quelques jours. Cette lettre-ci ne sera guère qu'une gazette pour vous tenir au courant de notre petite république, car j'ai à peine la force de tenir ma plume. J'ai un certain découragement dans l'âme, une fadeur, une tristesse qui fait que je je ne suis pas digne de causer avec vous. C'est sûrement une suite de la violente émotion que j'ai eue.

J'ai reçu des nouvelles de mon tuteur; sa lettre est remplie de choses tendres pour vous. Il me mande qu'il sollicite un congé pour aller passer quelques mois dans les terres de sa nièce, qui ont besoin de sa présence. Elles sont en Dauphiné; mais, s'il obtient

---

1. Var. A : « encore plus l'air *de la craindre* qu'elle » (biffé et corrigé).
2. Ici prend fin, avec le cahier 140 (nouveau), le texte du ms. conservé aux Archives Nationales. Tout le reste se trouve à la Bibliothèque de l'Arsenal.
3. Publiée, à partir du troisième paragraphe, et avec des altérations, dans *Mém.* II, p. 300 à 303.

la permission d'y aller, il lui sera indispensable[1] de passer par Paris pour des raisons, dit-il, trop longues à détailler. Il me promet de venir passer deux jours avec moi, si ses projets s'exécutent.

J'ai eu aussi une lettre de M. de Ménil, qui est dans un enthousiasme plaisant de son Genève. Il a été malade en arrivant. Il a été guéri par M. Tronchin, dont il dit les dix-sept merveilles. Si je l'en croyais, je me mettrais bien vite entre ses mains. Il m'en sollicite avec un empressement qui est à faire rire[2]. Comme il est bien facile de conduire un malade, de cent cinquante lieues ! Je regarderais cela comme une folie, même dangereuse, et je crois que j'aurais fort mauvaise idée d'un médecin qui entreprendrait ma cure de si loin. Heureusement que l'éloquence de M. de Ménil n'est pas persuasive; je connais ses engouemens et je suis sûre[3] que celui-ci n'existera plus la première fois qu'il m'écrira. Je ne me porte point mal à présent. Cette indisposition-ci est passagère[4]. Je n'ai que trop fait de remèdes et je n'en veux plus faire. J'attendrai en paix ce que ma destinée ordonnera de moi, et je remercierai néanmoins Ménil de son zèle.

René est revenu de Paris et y a passé deux jours délicieux, à ce qu'il dit[5]. Garnier et lui sont enchantés l'un de l'autre. Garnier m'a fait dire les choses les plus obligeantes. A quoi tout cela revient-il, avec une conduite si contraire à ses propos ?

Je vous ai mandé, il y a deux jours, que Milord allait venir au petit château[6]. Point du tout. Garnier a dérangé et rompu ce projet, en déclarant hautement à Milord qu'on ne le verrait jamais dans un lieu où il ne pourrait éviter de me voir et de se lier avec une femme douée d'un caractère aussi infernal. Beauval, qui a été hier passer la journée à Paris[7], était présent à cette scène, et l'a fort assuré, à ce qu'il m'a dit, que je n'étais pas plus empressée que lui de le voir. Il lui a répondu : « Mon ami, si elle vous l'a persuadé, c'est une fausseté de plus. » Le docile Milord enfin a renoncé à la campagne pour cette année.

M. Garnier ne me fera-t-il jamais l'honneur de m'oublier ? Il faut être juste cependant; sa réponse à Beauval me persuade que quelqu'un ne cesse de lui en imposer sur mon compte. Il y a certainement quelque noirceur là-dessous, que je ne puis démêler; mais il n'est pas naturel que Garnier, que je ne connais pas, qui est votre

---

1. Var. B (Arsenal), cah. 141, fol. 157; d'abord « il *se propose* » (biffé).
2. *Mém.* II, p. 300, omettent la suite jusqu'à « la première fois qu'il m'écrira ». Le début et la fin sont notablement remaniés.
3. Var. B, fol. 157 : « *j'espère* » (biffé et corrigé).
4. Id. ajoute (biffé) : « *J'en connais la cause.* »
5. Nous serions ainsi le jeudi 14 juillet (1757).
6. *Mém.* II, p. 301 : « à *la Chevrette* » (ce qui serait le grand château
7. Cette incidente est un ajouté interlinéaire en B, fol. 157.

ami, par conséquent qui est juste et honnête, s'attache à me nuire et à me décrier sans but et sans motif. Au reste, René n'a point porté son manuscrit; il m'a remerciée de l'en avoir empêché[1].

Le soir, après souper.

La comtesse de Lange vient de souper avec nous. Elle a amené avec elle le marquis Du Laurier et René[2]. Le marquis de Saintabre prétend qu'elle est entrée comme une princesse sur le théâtre au moment de la catastrophe. Je lui ai demandé ce que cela signifiait. Il m'a répondu qu'il ne se rendait jamais compte de ce qu'il disait. Et moi je vous promets qu'il ne l'a pas dit sans intention. Du Laurier et elle avaient l'air très soucieux; et René n'était pas plus gai. J'ai pris le parti, au sortir de table, de les quitter sous le prétexte d'avoir besoin de repos. En effet, mon ami, je vais me coucher[3].

J'ai enfin reçu ce soir de vos nouvelles[4]. Je vois, par le ton de votre lettre, combien vous êtes triste et mal à votre aise. Vous vous laissez abattre, et vous n'avez pas même le courage de vous plaindre; et, pendant ce temps, je reste sans lettres et sans consolation.

Bonsoir, mon tendre ami. Demain ou incessamment, j'espère vous répondre en détail.

◇

M. Volx a Madame de Montbrillant[5].

J'aurais bien envie de vous gronder, ma chère amie; mais il n'y a pas moyen, vous êtes trop aimable. Il faut tomber à vos genoux et vous adorer sans cesse. Mais[6], si ces longues lettres que vous m'écrivez sont aux dépens de votre repos, si ces courses légères

---

1. Cette dernière phrase paraît être un ajouté au ms. B. — « Le *au reste* de Mme d'Épinay n'est pas bien naturel. Elle a l'air de chercher à peindre Rousseau en noir parce qu'elle suppose que lui-même a bien pu la desservir, et il est très possible que ce petit trait du manuscrit ne soit glissé là que pour montrer un peu plus loin que Rousseau était un menteur. » (*Note* de P. Boiteau). C'est non seulement « très possible », mais certain. La conclusion s'impose au lecteur candide : Si Garnier demeure aussi hostile, c'est que quelqu'un l'a prévenu — et ne cesse de le prévenir — contre Mme de Montbrillant.
2. La présence de Rousseau est confirmée par la teneur du billet (*Corresp. gén.*, III, p. 106) que lui adressa Mme d'Épinay en envoyant son carrosse pour le chercher.
3. Cette dernière phrase est omise des *Mém.* II, p. 302.
4. Var. B, fol. 158 : « *une lettre de vous* » (biffé et corrigé).
5. Publiée, avec des omissions et des retouches, dans *Mém.* II, p. 303-305.
6. *Mém.* II, p. 303 : « cependant ».

que vous faites sans ma permission à Paris et aux Roches vont déranger votre santé et votre régime, que voulez-vous que je devienne ? Vous m'envoyez, dites-vous, deux cahiers de votre roman; mais vous passez donc votre vie à travailler et à écrire ? Que tout ce que vous faites pour moi m'est précieux ! Mais qu'il me le faudra payer cher, si c'est au préjudice de votre santé !

[1]L'état du pauvre Barsin me fait compassion. Il ne m'étonne pas, cependant. La scène qu'il nous a donnée l'année dernière annonçait quelque détraquement dans cette cervelle. Je n'ai jamais compris comment vous aviez pu un instant adopter ses rats. Les réflexions que vous faites sur lui, sur Beauval, sur le moine, sont très justes[2], mon amie. Mais vous en avez oublié une; c'est que le moine avec tout cela joue son rôle. Ces gens-là n'ont rien de mieux à faire que de décrier et de rendre ridicules ceux qu'ils croient occupés à démolir leur édifice. Ils ne voient pas que c'est la marche nécessaire du progrès de l'esprit humain. Ils ne savent pas que le temps combine tout, se rend maître de tout. Quel triomphe pour eux, que l'apparence seulement de la conversion de ceux qui ont affiché toute leur vie le titre imposant de *philosophe!* Et quel plaisir de leur faire faire des platitudes, des extravagances, ou des méchancetés ! Tout cela est dans la nature de l'homme, mon amie, et ne m'étonne point; le motif qui conduit ce moine est le même qui donnait des ennemis au maréchal de Saxe, et qui a tant de fois fait dire du mal de Mme de Montbrillant à tant de gens qui ne la connaissaient pas et qui ne la valaient pas.

Je savais bien que l'arrivée de Du Laurier vous surprendrait. C'est le prince de ***[3] qui lui a valu cette commission[4]. Ne regrettez pas un hasard pareil à celui-là, car il sera incessamment de retour et notre campagne finira avant la sienne.

---

1. Ce paragraphe se trouvait beaucoup plus haut dans le texte A (voir, p. 150). Il a été repoussé ici lors de la révision.

2. *Mém.* II, p. 303, omettent « le moine » et tout le reste du paragraphe.

3. Les *Mémoires* complètent par « Soubise ». — Charles de Rohan, prince de Soubise, né en 1715, mousquetaire en 1732, brigadier de cavalerie en 1740, maréchal de camp en 1743, devint lieutenant général à trente-trois ans (1748), grâce à la protection de Mme de Pompadour et à l'amitié du Roi. C'est le futur vaincu de Rosbach (5 novembre 1757). — Le 17 avril, Soubise avait remis ses troupes aux mains du maréchal d'Estrées et il était rentré en France. En juin fut décidée la formation d'une nouvelle armée, en même temps qu'un autre corps, qui devait être confié au duc de Richelieu. Soubise fut mandé à Versailles, d'où il repartit le 16 juin pour assumer son nouveau commandement.

4. Cf. la Note 144 du fol. B, 19 (recto) : « *Dire que Du Laurier a quitté l'armée pour une commission. Prendre garde qu'il paraît revenir deux fois, et c'est la même.* » — De quelle « commission » s'agit-il ? Elle fut consécutive au retour de Soubise aux armées : « On le fit venir [Saint-Lambert] et on l'engagea à travailler à des mémoires sur la manière de rétablir la discipline et l'ancien esprit de notre infanterie. » (*Dossier Saint-Lambert*, ARCHIVES DU MINISTÈRE DE LA GUERRE).

Pourquoi donc ne me parlez-vous plus des amours de René ? Est-ce que vous n'en savez pas de nouvelles depuis l'arrivée du marquis ? Vous avez de bons yeux; mandez-moi, je vous prie, ce que vous pensez de la comtesse dans cette aventure ? Il me semble que vous ne lui supposez aucun tort. Je suis porté à la juger comme vous; mais encore faut-il savoir à qui l'on a à faire. Il y a quelque temps qu'elle mandait à Du Laurier que René était fou. « Il faut que cela soit bien fort, disait-il, puisqu'elle s'en aperçoit[1]. »

Vous avez parlé comme un ange à René, le jour de son départ pour Paris. Sa conversation est à imprimer. Si vous lui eussiez toujours parlé sur ce ton-là, vous lui auriez épargné[2] bien des chagrins; mais je crains que sa folie ne soit trop avancée pour qu'on puisse espérer de le revoir jamais heureux et tranquille. La demande du portefeuille m'a fait sauter jusqu'aux nues. Il faut être bien sot pour être faux et vouloir faire des dupes !

Rien n'est si plaisant que l'aventure de Mme de Marcieux et de la comtesse[3]. En vérité, vos récits sont des chefs-d'œuvre. Que ne suis-je auprès de vous, ma tendre amie, pour rire à mon aise de toutes ces folies ? Mais je ne sais plus rire. Eh ! le moyen, loin de vous ? Voyez, avec cette disposition mélancolique, ce que je deviendrais si j'avais, par-dessus mes peines, celle de voir votre santé dérangée.

Le mois d'octobre n'arrivera-t-il jamais ? Il est triste d'être dans le cas de désirer le retour du mauvais temps, au lieu de jouir de la belle saison. Jouissez-en au moins pour vous et pour moi.

Adieu, ma chère, mon incomparable amie. Il faut toujours finir par être enchanté de vous. Continuez, je vous prie, à avoir pitié de moi, et donnez-moi des nouvelles de Barsin.

◇

M. VOLX A MADAME DE MONTBRILLANT[4].

J'avais le pressentiment qu'il arriverait quelque échec à votre santé. Vous ne sauriez croire combien j'ai été tourmenté de cette idée depuis huit[5] jours, et combien elle m'a rendu malheureux.

---

1. Ce dernier alinéa figure également dans *Jeun.*, p. 489.
2. VAR. *Mém.* II, p. 305, BOITEAU substitue : « *évité* », ce qui n'est pas une correction, mais un vulgarisme.
3. Il n'en est question dans aucune des lettres précédentes. Figurait-elle sur quelque page omise, ou cette lettre et la suivante doivent-elles être interverties ?
4. Publiée, avec des omissions et des retouches dans *Jeun.*, II, p. 476-477.
5. VAR. B, fol. 159 : « *deux* » (corrigé).

La voilà donc vérifiée par votre faute et par une démarche déplacée, permettez-moi de vous le dire.

Oh ! ma tendre amie, vous avez oublié bien mal à propos combien il était nécessaire à mon repos que vous ne m'occasionniez aucune inquiétude. Vous avez été obligée de quitter le lait : il vous réussissait si bien ! Dieu sait quand vous pourrez le reprendre, et ce qui résultera de tout ce dérangement[1] !

Si vous eussiez écouté votre premier mouvement et l'avertissement judicieux de Mlle Durand, je ne serais pas aujourd'hui dans la peine où je suis, et vous vous seriez évité une démarche bien indiscrète. Comment n'avez-vous pas senti qu'elle ne pouvait que vous nuire, et vous donner cet air d'intrigue et d'arrangement qu'au fond vous ne méritez pas ? Votre cause est assez belle, et qu'avez-vous besoin de ces scènes d'apparat pour obtenir ce qu'on ne peut vous refuser quand vous le demanderez avec la dignité et la fermeté qui vous convient ? Ne sentez-vous pas que c'est ce que vous avez dit à votre mari qui l'a forcé à se mettre en règle, et que ce qui a précédé lui aurait plus servi contre vous que vous ne pensez, si malheureusement il avait conservé sa tête ? S'il vient un moment où il soit convenable que vos enfans soient instruits du désordre de leur père, il faut l'attendre et non l'accélérer. Jusque-là, le plus grand soin pour le faire respecter est de[2] leur cacher ses torts. Il faut faire valoir vos droits par leur propre force; voilà, ma tendre amie, le rôle qu'il vous convient de jouer. Comment voulez-vous que je vous pardonne de vous donner ainsi, par votre faute, un air équivoque[3] que vous ne méritez pas ? Tenez, il m'est impossible de vous en dire davantage aujourd'hui. Je suis trop inquiet, trop affligé[4]. Si je ne reçois pas de meilleures nouvelles de votre santé, en vérité je ne sais ce que je deviendrai.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[5].

Je vous assure, mon ami, que je n'ai pas attendu votre lettre pour sentir que j'avais fait une sottise; j'en suis d'autant plus fâchée

---

1. Ce paragraphe a été omis de *Jeun.*, p. 476.
2. Var. B, fol. 160 (et *Jeun.*, p. 477) : « *et leur* cacher ».
3. Var. B, fol. 160, d'abord « *un coup d'œil* »; puis « *un air louche* » (biffé et corrigé).
4. *Jeun.*, p. 477, omet ces six mots.
5. Publiée à partir du troisième paragraphe avec des omissions et des remaniements, dans *Mém.* II, p. 306-308.

que les domestiques étrangers qui étaient dans ma maison savent sûrement tout ce qui s'est passé. Leurs maîtres ont eu la discrétion de ne m'en pas parler. J'espère qu'ils imposeront silence à leurs valets, et que cela ne fera pas histoire. Si j'en disais un mot au marquis ? J'en ai été tentée, et puis j'ai cru qu'il valait mieux se tenir tranquille.

Quant à ma santé, je suis désolée de vous avoir inquiétée, mais c'est, en vérité, sans sujet. J'ai interrompu le lait par prudence; je ne suis point malade; j'ai de petites misères dont je n'aurais pas le courage de parler si, pour votre repos, je ne m'étais pas fait une loi de tout vous dire. J'ai du malaise, de la langueur, quelquefois des palpitations, ou des maux de tête passagers; mais tout cela n'est rien. Il faut bien se garder de s'en inquiéter, car j'ai souvent remarqué que ces sortes de maux s'augmentent en y pensant, et diminuent au contraire en ne s'en occupant point. Pour vous dénoircir l'imagination, je vais vous faire un des contes de nos cantons. Il est fertile en anecdotes cette année.

La petite Marcieux[1], dans un moment d'enthousiasme romanesque, a pris son vieux borgne pour confident. Elle a voulu lui persuader qu'il était trop heureux qu'elle eût choisi le Syndic. Cet excès de franchise n'a pas eu un si heureux succès auprès de Monsieur son époux que dans je ne sais quel roman[2] d'où la petite femme avait tiré cette démarche[3]. Depuis ce temps, Beauval est beaucoup plus assidu ici. Il n'ose se présenter chez sa belle. Il prend cela très philosophiquement. Lorsqu'il ne m'impatiente pas, il m'amuse et me fait rire.

[4]Certainement si je l'avais voulu, je serais très fort au courant des amours de René, ou du moins au courant du bavardage de la petite Éloy. Elle est même venue plusieurs fois pour me porter ses plaintes, mais je l'ai toujours fait taire. Au défaut de ma complaisance, elle est allée se confier à M. de Beauval, qui rit et s'accommode de tout. Quoiqu'il ne semble pas ajouter plus de foi que moi aux propos de cette créature, il les répète cependant et s'en amuse. J'ai même été obligée de lui rappeler plus d'une fois que ces contes, vrais ou faux, me déplaisaient, et que mes amis devaient ménager ma belle-sœur; à plus forte raison si elle ne méritait pas qu'on la déchirât. En effet, sur quel fondement ? Sur le rapport d'une fille jalouse, bête, bavarde et menteuse, qui accuse

---

1. *Mém.* II, p. 306 : « *Il faut, mon ami, que je vous fasse encore* un des contes de notre canton, *etc... Je vous dirai donc que* la petite Verdelin, etc. »

2. C'est peut-être une allusion à l'aveu que Julie fait à Wolmar, dans *la Nouvelle Héloïse ?*

3. Le début de ce paragraphe (texte des *Mém.*) a été cité par *Jeun.*, p. 479-480.

4. Des fragments du texte qui suit, jusqu'à « son retour de Paris », ont été réimprimés dans *Jeun.*, p. 489-490.

une femme qui nous est connue pour étourdie, confiante, inconsidérée à la vérité, mais franche, honnête et très honnête, sincère et bonne au suprême degré de bonté. J'aime mille fois mieux croire que René s'est tourné la tête tout seul, sans être aidé de personne, que de supposer que Mme de Lange s'est réveillée un beau matin, coquette et corrompue[1].

Mon opinion est donc, d'après ce que j'en ai appris[2], comme je vous dis à bâtons rompus, que, prévenue comme elle l'était de la vertu de notre hermite, elle n'a jamais vu en lui qu'un ami, un confident, un consolateur, un guide, et qu'elle n'est que pour son inadvertance dans le mal qu'elle a fait. Leurs promenades solitaires n'avaient sûrement pas d'autre but, de la part de la comtesse, que de métaphysiquer sur la morale, la vertu, l'amour, l'amitié et tout ce qui s'ensuit. Si l'hermite avait un but plus physique, je n'en sais rien; mais la comtesse n'en aura rien vu. S'il l'a expliqué de manière à n'en pouvoir douter, elle sera tombée des nues. Je la vois d'ici; elle aura fait l'impossible pour le ramener à ce qu'il se doit.

Peut-être aura-t-elle tu cette folie au marquis, par égard pour René ? Je ne réponds pas que, par bonté d'âme, par honnêteté, elle n'ait entassé sottise sur sottise; peut-être finira-t-elle même par en être la victime, et avoir toute l'apparence d'un tort qu'elle n'aura point ? Je ne sais que trop que cela se passe ainsi. Je ne sais ce que l'on murmure d'une lettre d'elle que Mlle Éloy a trouvée. Il faudrait avant tout savoir si le fait est vrai; et ensuite voir la lettre et savoir toutes les circonstances avant de juger[3]. Ce qu'il y a de

---

1. Les qualités que Mme de Montbrillant reconnaît à la comtesse de Lange sont précisément celles que Mme d'Épinay met en lumière dans son *Portrait de Mme de H**** (*Mes Moments heureux*) : « Elle est naturellement distraite, enfant et étourdie. Elle a le cœur excellent... Elle est née tendre et sensible. Elle est bonne et compatissante... Je conclus qu'à tout prendre, il n'y a pas de femme qui vaille Mme ***. Elle a l'esprit et le cœur excellents. Elle est légère, mais elle est constante... Elle est aussi essentielle en amitié que tendre en amour. Jamais elle n'a dit, ni cru, de mal de personne; et quiconque entreprendra sa critique finira, comme moi, par son éloge. » — Quant à la fille « jalouse, bête, bavarde et menteuse »; quant à René, que la solitude rend fou, et qui « s'est tourné la tête tout seul, sans être aidé de personne », on sent trop qu'il s'agit de faire glisser à leur passif les responsabilités d'une dénonciation.

2. VAR. B, fol. 161 : « *ce que je n'ai pu me dispen...* » (biffé et remplacé). — Ce passage, depuis « Mon opinion est donc... » jusqu'à « depuis son retour de Paris », a été réimprimé, avec une omission, dans *Jeun.*, p. 490.

3. On aura vu plus haut (p. 147) qu'en fait Mme d'Épinay n'était nullement aussi indifférente aux relations d'Houdetot-Jean-Jacques que Mme de Montbrillant prétend l'être; ni aussi discrète dans son attitude. Sur la façon dont Thérèse aurait « trouvé » une lettre (ou plusieurs), la conviction de Rousseau est établie et son accusation formelle :

« Quand j'étais à la Chevrette, écrit l'auteur des *Confessions*, Thérèse y venait souvent... Mme d'Épinay lui avait demandé si nous ne nous écrivions pas, Mme d'Houdetot et moi. Sur son aveu, Mme d'Épinay la pressa de lui remettre

certain, c'est que l'on ne peut voir René sans compassion; il a l'air d'un désespéré. Je ne l'ai point vu depuis son retour de Paris[1]. Il est pourtant dur qu'un philosophe vous échappe au moment où l'on s'y attend le moins. Je ne sais si vos actions monteront à mesure que les miennes baissent[2]. Je lui parle sans cesse de vous; il n'ose s'en impatienter, parce que ma mère, mes enfans, tous nos amis ne tarissent point sur votre chapitre. Quand l'humeur le gagne à un certain point, il prend son chapeau et s'en va. Alors le Syndic rit. Moi, je n'en peux plus rire; il est trop malheureux.

Vous devez avoir reçu mon ouvrage, ou vous êtes bien prêt de le recevoir. Faites, je vous prie, vos observations à la marge et renvoyez-le moi. L'effet que vous fera ce début décidera, je crois, de mon émulation.

Bonsoir, mon cher ami. Le marquis de Saint-Abre nous a quittés jusqu'à vendredi[3]. Pauline se porte à merveille; maman a toujours les yeux bien malades. Elle ne peut presque plus s'appliquer à rien. Vous savez tout ce que chacun vous dit ici. Je parle aussi de vous comme nous sommes convenus.

◇

M. Volx a Madame de Montbrillant[4].

J'avais besoin de recevoir de meilleures nouvelles de votre

---

les lettres de Mme d'Houdetot, l'assurant qu'elle les recachetterait si bien qu'il n'y paraîtrait pas. Thérèse... se contenta de mieux cacher les lettres qu'elle m'apportait, précaution très heureuse, car Mme d'Épinay la faisait guetter à son arrivée et, l'attendant au passage, poussa plusieurs fois l'audace jusqu'à chercher dans sa bavette. Elle fit plus : s'étant un jour invitée à venir avec M. de Margency dîner à l'Ermitage, ...elle prit le temps que je me promenais avec lui pour entrer dans mon cabinet avec la mère et la fille, et les presser de lui montrer les lettres de Mme d'Houdetot. Si la mère eût su où elles se trouvaient, les lettres étaient livrées. »

Sans doute est-ce la substance de ce passage qui inspirera ce paragraphe des *Tablettes* de Diderot, ou qui fut destinée à le corroborer :

« Il [Rousseau] accusait Mme d'Épinay, dans le temps qu'il lui devait tout et qu'il vivait à ses dépens [Diderot exagère beaucoup], du projet d'ôter M. de Saint-Lambert à Mme d'Houdetot et, pour y réussir, d'avoir voulu séduire la petite Levasseur, afin qu'elle surprît une des lettres que Rousseau écrivait à Mme d'Houdetot, ou une des réponses que cette dame lui faisait, et d'avoir dit à la Levasseur : « Si cela se découvre, vous vous sauverez chez moi, et cela fera un beau bruit ! »

1. Affirmation contradictoire à sa présence au souper de la page 161.
2. *Mém.* II, p. 308 : « *baisseront* ».
3. La fin est omise des *Mémoires*.
4. Publiée, avec des omissions et des altérations, dans *Mém.* II, p. 308 à 311.

santé, ma tendre amie, pour être en état de répondre à votre dernière lettre. Vous m'assurez que le dérangement de votre santé n'est rien. Il faut bien le croire; mais je ne puis m'empêcher d'être désolé lorsque je pense qu'il a fallu quitter ce lait qui vous réussissait si bien. J'ai hâte d'apprendre que vous l'avez repris avec succès; voilà le seul moyen de vous faire pardonner le mal que vous vous êtes fait.

Ne regardez point comme une folie le conseil que vous donne M. de Ménil, de consulter M. Tronchin[1]. Cette idée m'a passé plus d'une fois dans l'esprit, et sans l'assurance que vous m'avez donnée jusqu'à présent que vous vous portiez mieux, je vous en aurais déjà suppliée. Il faut espérer que votre santé n'aura pas besoin de son secours, mais, si elle continuait à être misérable, il n'y aurait pas à hésiter.

[2] J'espère que vous n'aurez pas parlé la première au marquis de Saintabre de la scène qui s'est passée chez vous, et que vous ne lui aurez rien demandé au sujet de son valet et de celui de Beauval. Qu'il en résulte ce qu'on voudra, le seul parti est le silence. Que pouvez-vous demander ? Qu'ils leur disent de se taire ? C'est leur montrer qu'on met de l'importance à leur opinion et à leur bavardage. Leur expliquer que vous n'avez pas tort ? Ce serait vous avilir. C'est une folie, mon amie, de vouloir arrêter les bavards ou diriger leurs propos. Il n'y a qu'une seule façon de ne les pas craindre et de ne s'en pas embarrasser : c'est de ne pas donner de prise à la censure. Croyez que, quand elle est totalement injuste, elle fait peu d'effet. Personne n'est plus faite que vous pour ne la pas redouter; il ne s'agit pour cela que de ne pas aller trop vite et vous donner le temps de la réflexion. Si vous m'assurez bien que votre santé et celle de Pauline ne se ressentiront pas davantage de cette aventure, je prendrai aisément mon parti sur le reste.

[3] Je ne le prends pas aussi aisément cependant sur la position qui l'a occasionné. Je frémis en pensant combien de fois peut-être vous serez réduite aux expédiens, avant que votre mari s'amende. Voilà pourquoi il est si important de vous conduire dans ces occasions avec la supériorité que vous donne votre mérite. Votre réflexion sur l'espèce de sentimens qu'on a à attendre des domestiques est juste; serait-ce d'aujourd'hui que vous l'auriez faite ? Peut-être que si votre âme douce et tendre ne vous portait pas toujours à l'indulgence, vous n'auriez pas éprouvé tant d'injustices. Mais, le moyen de vous en faire un crime ?

Eh bien ! René vous a donc dit qu'il n'avait pas porté son ouvrage

1. *Mém.* II, p. 308 : « de *faire un voyage à Genève* ».
2. Les deux paragraphes qui suivent sont omis des *Mémoires*.
3. Cet alinéa est un ajouté marginal en B, fol. 163.

à Paris[1] ? Il en a menti, car il n'a fait son voyage que pour cela. J'ai reçu hier une lettre de Garnier, qui peint votre hermite comme si je le voyais[2]. Il a fait ces deux lieues à pied, est venu s'établir chez Garnier sans l'en avoir prévenu, le tout pour faire avec lui la révision de son ouvrage. Au point où ils en étaient ensemble, vous conviendrez que cela est assez étrange. Je vois, par quelques mots échappés à Garnier dans sa lettre, qu'il y a quelque sujet de discussion entre eux; mais, comme il ne s'explique point, je n'y comprends rien. René l'a tenu impitoyablement à l'ouvrage depuis le samedi dix[3] heures du matin, jusqu'au lundi[4] onze heures du soir, sans lui donner à peine le temps de boire et manger[5].

La révision finie, Garnier cause avec lui d'un plan qu'il a dans la tête, et prie René de l'aider à arranger un incident qui n'est pas encore trouvé à sa fantaisie. « Cela est trop difficile, répond froidement René. Il est tard; je ne suis point accoutumé à veiller. Bonsoir, je pars demain à six heures du matin. Il est temps de dormir. » Il se lève, va se coucher, et laisse Garnier pétrifié de son procédé[6]. Voilà cet homme que vous croyez si pénétré de vos leçons !

Ajoutez à cette réflexion un propos singulier de la femme de Garnier[7], dont je vous prie de faire votre profit. Cette femme n'est qu'une bonne femme, mais elle a le tact juste. Elle a par-dessus tout

---

1. VAR. B, fol. 163, d'abord « à *Garnier* » (corrigé).

2. C'est, de l'avis d'Eug. RITTER (*J.-J. Rousseau et Mme d'Houdetot,* in *Annales J.-J. Rousseau,* t. II), une lettre purement supposée. Cf. d'autre part, une note de BOITEAU : « Rousseau, dans les *Confessions,* lie sa visite à Diderot à la dispute des lettres échangées entre eux pendant l'hiver. Mais Diderot était, depuis ce temps, venu le voir plusieurs fois. Mme d'Houdetot décida R. à aller à Paris voir son ami qui, outre l'orage excité contre l'*Encyclopédie*, essuyait encore... les ennuis que ses ennemis lui causaient au sujet de sa pièce (*Le Fils naturel*), en disant qu'il n'avait fait que la traduire de Goldoni. Diderot le reçut bien et lui montra le plan du *Père de famille.* Depuis six mois il avait entre les mains les deux premières parties de la *Julie,* mais il n'en avait rien regardé. Ils en lurent ensemble un cahier, que Diderot (comme Mme d'É.) trouva trop écrit, trop redondant, *feuillet,* pour employer son expression. Pendant le temps de ce petit voyage, qui fit du bruit à Paris, Diderot mena Rousseau chez les d'Holbach, où il ne fut pas trop bien accueilli. »

3. VAR. B, fol. 163 : « *huit* » (corrigé).

4. ID., d'abord « *dimanche* » (corrigé), ce qui réduirait de vingt-quatre heures la séance.

5. Tous ces détails sont inexacts : Rousseau fut absent du mardi au jeudi. Il lut sa *Julie* à Diderot dans la journée du mercredi; mais ils soupèrent le soir chez le baron d'Holbach.

6. Cet épisode est la dramatisation aggravée du dernier alinéa des *Tablettes* de Diderot : « *Un soir, causant avec lui, il eut envie de veiller. Je lui demandai un mot sur une phrase, et aussitôt il me dit : Allons nous coucher.* » — Jean-Jacques a relaté l'incident authentique dans ses *Confessions* (Partie II, livre IX); il est corroboré par une lettre de Deleyre.

7. Diderot avait épousé Anne-Antoinette Champion le 6 novembre 1743. Rousseau la décrit comme une « pie-grièche » et une « harangère ».

celui des caractères. Voyant son mari désolé, le jour du départ de René, elle lui en demande la raison. Il la lui dit : « C'est le manque de délicatesse de cet homme, ajoute-t-il, qui m'afflige. Il me fait travailler comme un manœuvre. Je ne m'en serais pas, je crois, aperçu, s'il ne m'avait refusé aussi sèchement de s'occuper pour moi un quart d'heure. — Vous êtes étonné de cela ? lui répond sa femme. Vous ne le connaissez donc pas ? Il est dévoré d'envie. Il enrage quand il paraît quelque chose de beau qui n'est pas de lui. On lui verra faire un jour quelque grand forfait plutôt que de se laisser ignorer. Tenez, je ne jurerais pas qu'il ne se rangeât du parti des Jésuites et qu'il n'entreprît leur apologie ! »

La femme de Garnier a senti très juste; mais ce n'est pas cela que fera René. C'est contre les philosophes qu'il prendra parti. Il se fera dévot; il écrira contre ses amis[1]; il finira par travers de tête, comme finit Barsin par faiblesse; et cela, sans qu'aucun moine[2] s'en mêle. Retenez bien cela[3].

Milord est une poule mouillée; je vous l'ai toujours dit. Ses variations ne m'étonnent point. Il ne sait jamais ce qu'il veut, et le dernier qui lui parle a toujours raison. Laissez-le faire, ma chère amie, sans vous en affecter. Encore un mois ou deux, nous nous retrouverons, et le reste nous sera égal.

Quant à Garnier, qu'il soit pour vous, je vous en prie, comme s'il n'existait pas; c'est la seule conduite qu'il faille opposer au préjugé et à l'injustice. J'ai encore mille choses à vous dire, mais on ne m'en laisse pas le loisir. Nous partons demain, car nous partons

---

1. Tout ce qui précède est la mise en œuvre d'une suggestion, rédigée de la main même de Diderot en marge des Notes du folio B, 19 : « *La femme de Garnier, qui est une bonne femme, mais qui a* [*une pénétration peu commune*, biffé et remplacé par] *le tact des caractères, voyant son mari désolé le lendemain, lui en demande la raison, et, l'ayant apprise, lui dit :* « *Vous ne connaissez pas cet homme-là ; il est dévoré d'envie, et il fera un jour quelque grand forfait plutôt que de se laisser ignorer. Tenez ! je ne jurerais pas qu'il ne prît le parti des Jésuites.* » *La femme de Garnier a senti juste. Mais ce n'est pas cela que René fera.* [*Il prendra parti*, biffé]. *C'est contre les philosophes qu'il prendra parti, et finira par écrire contre ses amis. Tournez cela à la façon* [*de Wolf* (ces deux mots, ajoutés d'une autre main)] ». — Sur le même sujet, on peut citer la Lettre du 25 juillet 1762 à Sophie Volland, relative à la condamnation à Genève de la *Profession de foi du Vicaire Savoyard :* « ... Je vois Rousseau tourner tout autour d'une capucinière où il se fourrera quelqu'un de ces matins. Rien ne tient dans ses idées; c'est un homme excessif, qui est ballotté de l'athéisme au baptême des cloches... »; et finalement quelques lignes de la fameuse Note à l'*Essai sur Sénèque* (1782) : « Après avoir vécu vingt années avec des philosophes, comment Jean-Jacques devint-il anti-philosophe ? Précisément comme il se fit catholique parmi les protestants, protestant parmi les catholiques [etc...], comme [...], comme [...], comme, après avoir mis les Jésuites à la tête des moines les plus dangereux, il fut sur le point de prendre leur défense, lorsque l'autorité civile les eut bannis de ce royaume, et l'autorité ecclésiastique, retranchés du corps religieux. »
2. *Mém.* II, p. 311 : « que *personne* ».
3. Id. : « *ce que je vous dis* ».

toujours, nous marchons sans cesse, et nous n'avançons jamais. J'espère que lorsque nous serons à C***[1], nous serons plus tranquilles.

Ayez bien soin de votre santé; c'est un dépôt que je vous ai confié. Songez, ma tendre amie, que je ne pourrais vous pardonner de ne pas y apporter tous vos soins. Au premier moment de liberté, j'achèverai de vous répondre.

◇

M. Volx a Madame de Montbrillant[2].

En vérité, je suis dans une telle colère que je ne me possède pas. Je reçois deux gros cahiers de votre roman, tous deux écrits de votre main. Vous voulez donc absolument vous tuer, ô la plus adorable de toutes les amies possibles et impossibles ? Quoi, sans égard pour votre santé, sans respect pour mes ordonnances, vous avez copié vous-même ces énormes cahiers ? Il faut pourtant convenir que, depuis hier que j'ai reçu ce paquet, ma colère commence à se passer et fait place à l'admiration que cet ouvrage mérite. En vérité, il est charmant. J'étais bien las, bien harassé[3], lorsqu'on me l'a remis. J'y ai jeté les yeux; je n'ai jamais pu le quitter. A deux heures du matin je lisais encore. Si vous continuez de même, vous ferez très sûrement un ouvrage unique. Mais n'y travaillez que lorsque vous en aurez vraiment le désir, et, sur toutes choses, oubliez toujours que vous faites un livre. Il sera aisé d'y mettre des liaisons; c'est l'air[4] de vérité qui ne se donne pas quand il n'y est pas du premier jet, et l'imagination la plus heureuse ne le remplace pas.

Quand je serai un peu tranquille (et Dieu sait quand), je vous renverrai ces précieux cahiers avec des observations qui portent sur des riens, un mot çà et là à changer à mon gré, mais rarement : en vérité, c'est un chef-d'œuvre. Si vous m'en croyez, vous ne montrerez cet ouvrage à personne, qu'il ne soit achevé; car, sans vous en apercevoir, cela vous gênerait par la suite, et vous mettriez moins de naturel en cherchant l'élégance. Regardez-le comme un monument réservé pour vous seule, et vous en ferez un digne d'une femme de génie. Au reste, maintenant que René ne soupire plus

1. *Mém.* II, p. 311, complètent : « à *Cassel* ».
2. Publiée avec des altérations dans *Mém.* II, p. 311-313.
3. *Mém.* II, p. 312, omettent : « bien harassé ».
4. Var. B, fol. 164; d'abord :« ... aisé d'y *donner l'air* de vérité » (biffé et remplacé).

pour vous, ma pauvre amie, si vous lui avez montré quelque chose de ces mémoires[1], je vous tiens pour brouillée avec lui. Il a le tact trop fin pour ne pas sentir l'extrême distance qu'il y a entre votre Sophie[2] et son ennuyeuse et pédantesque héroïne.

[3]Vous prenez les amours de René bien au tragique; jamais une passion insensée ne m'a fait peur. A moins que le diable ne s'en mêle, il faut bien que le tour de la raison revienne. Cette histoire n'allait pas au caractère franc et honnête de Mme de Lange; c'est aussi ce qui me rassure. Quand on est sans espérance, la tête ne saurait tourner tout à fait, et je parierais comme vous que René n'en saurait avoir.

En attendant que nous sachions à quoi nous en tenir, nous mourons de chaud et de fatigue. Je me porte à merveille, mais mon métier m'ennuie à l'excès. Je ne puis vous mander les raisons qui me font douter que je fasse la guerre[4] l'année prochaine, mais j'ai des espérances pour l'avenir[5] assez bien fondées; ces espérances valent presque des certitudes.

Je ne reviens point de la confidence que Mme de Marcieux a faite à son œil philosophique. Tout le monde (excepté nous, comme il convient) a donc la tête tournée ? Je vois par vos narrés que je n'ai rien à gagner à toutes ces folies. Le volage René reviendra à son ancienne passion, et je serai toujours l'objet de ses injustices.

Nous marchons encore demain pour joindre l'ennemi. Malgré cela, je ne serais pas fort étonné qu'il n'y eût pas un coup de fusil de tiré. J'assure Madame votre mère de mes respects. Je demande permission d'embrasser Madame sa fille, et je me prosterne respectueusement devant l'illustre auteur de l'Histoire de Sophie[6].

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[7].

Je me livre à l'espérance que vous me donnez de ne plus vous voir faire de campagne, mon bon ami, mais c'est sur votre parole,

---

1. « De ces mémoires » ! Voilà le mot lâché.
2. *Mém.* II, p. 312 : « votre *principal personnage* ». — Ainsi, Mme d'Épinay aurait commencé « cette *Histoire de... Sophie* » en 1757; hypothèse des plus plausible. Et *Sophie* serait, littérairement, une rivale de *Julie*. — L'auteur n'affecte aucune fausse modestie : elle prête à la plume de Grimm les expressions louangeuses dont se serviront Sainte-Beuve et les Goncourt.
3. Le paragraphe qui suit a été réimprimé dans *Jeun.*, p. 491.
4. *Mém.* II, p. 313 : « me font *croire que j'en changerai* ».
5. Id. omet « pour l'avenir ».
6. Id. : « auteur *des Mémoires de* *** ».
7. Publiée, partiellement et avec des retouches, dans *Mém.*, p. 313 à 316. —

car je n'en comprends pas la possibilité. Je voudrais avant tout voir celle-ci terminée; j'ai besoin que vous me répétiez encore, et plus d'une fois, ce que vous m'avez déjà dit à ce sujet. Ma mère, à qui je n'ai pu m'empêcher de confier vos espérances, n'ose pas y croire plus que moi. Elle me charge de vous souhaiter de sa part toutes sortes de bonheur et un peu plus de repos dans le reste de cette année. Nous craignons qu'à la fin votre santé ne se ressente de ces courses continuelles pendant les chaleurs excessives dont nous sommes accablés. Maman souffre beaucoup de ses yeux. Je crains bien qu'elle ne soit menacée de les perdre[1]. Son âme tendre et remplie de confiance en Dieu supporte avec courage cette cruelle perspective. Savez-vous que la résignation aux décrets de la Providence tient souvent lieu de fermeté ? J'admire ma mère, et je conçois que la dévotion aussi bien entendue[2] qu'est la sienne peut être une chose très utile, et sûrement très respectable.

Je suis enchantée, mon cher ami, du plaisir que vous a fait mon roman. Voilà une singulière transition. N'importe, je dis donc que vous m'encouragez à le continuer, car j'ai une telle confiance dans votre jugement, que je ne crains point que l'amitié vous abuse. En vérité, depuis que j'ai reçu votre lettre, je n'hésite pas à me persuader que je fais une belle chose. Que sais-je ? Il ne faut quelquefois que cette opinion pour développer le génie. On a une réputation à soutenir, on fait des efforts qu'on n'aurait pas tentés sans cette circonstance. Rien ne l'étouffe au moins comme la défiance de soi-même. Incessamment, je vous enverrai la suite de mon ouvrage[3].

Cette lettre factice a été plusieurs fois remaniée. — Cf. une Note du fol. B, 16 (inversé) relative au « cayer 145 neuf » : « *Il faut, dans la lettre commencée, parler de la lettre reçue de Volx sur le roman, et relever un mot sur la passion de René pour Mme de Montbrillant... plaisanterie venant pour* [?] *la joie de l'espérance qu'il donne de ne plus s'absenter. En tout, le récit sur René est trop froid ; il y faut plus de mouvement.* » Cette note est biffée d'un trait transversal.

D'autre part, le cahier 141 (ms. B) présente quelques lignes raturées, qu'on peut considérer comme étant la « lettre commencée » à quoi il est fait allusion. L'essentiel de son contenu passera dans le paragraphe final de la lettre refaite. Voici ce texte (fol. 165) :

« *J'ai reçu deux lettres de vous, mon ami. Avec le temps, j'espère y répondre. Il faut auparavant que vous sachiez que je suis vraiment en peine de René. La dernière fois que je vous écrivis, la petite Éloy était venue le matin chez moi et m'avait dit que René était plus triste, plus malheureux que jamais. Son projet, d'après elle, était de venir vendredi ici, qui était avant-hier. Il ne vint point. Il ne vint pas davantage hier. Ce matin, n'en entendant pas parler, je lui ai écrit le billet dont je vous envoie la copie. Nous verrons ce qu'il me répondra. J'attends de ses nouvelles avec impatience. Je me livre à l'espérance que vous me donnez de ne plus faire de campagne.* »

1. Cf. Note du fol. B, 17 (verso) : « *La mère perd la vue et ne* [peut] *plus écrire ni lire.* »

2. Var. B : « que, *si l'on pouvait être sûr que la dévotion pût,* aussi bien entendue ».

3. Le texte qui suit, jusqu'à « tout à fait mauvais », est un ajouté marginal en B, fol. 166.

Au reste, calmez cette grande colère qui vous a saisi en le recevant. Je n'ai point copié les cahiers que je vous ai envoyés. Ce sont mes brouillons et je garde les copies que j'ai fait faire pour mettre à la marge les corrections que vous m'enverrez. Je n'ai montré mon ouvrage qu'à René et au Syndic. René m'en a paru émerveillé de la meilleure foi de monde. M. de Beauval dit que c'est assez joliment écrit, d'un style cependant un peu trop familier[1], mais que la forme n'en vaut rien.

Je pensais que mon ouvrage valait mieux qu'il ne croit et qu'il ne méritait pas néanmoins[2] l'admiration qu'en avait eue René. J'étais[3] même bien tentée de ne la prendre que pour de l'étonnement de ce que cela n'était pas tout à fait mauvais.

Eh bien ! j'avais raison lorsque je soutenais que les amours de René n'étaient qu'un bavardage. Il n'y a pas un mot de vrai à tous les propos de la petite Éloy. Que je me sais gré de n'avoir jamais voulu y prêter l'oreille ! Le marquis de Saint-Abre, qui nous est revenu hier (par parenthèse plus gai, plus aimable, plus *lui* que jamais), a fait une promenade tête-à-tête avec la comtesse, qui n'a fait que l'entretenir, à mots couverts plus clairs que le jour, de sa passion pour le marquis Du Laurier. M. de Saint-Abre l'a mise fort à son aise et, au bout d'un quart d'heure elle lui a confié que René avait pensé se brouiller avec elle, de l'instant qu'elle lui avait parlé sans détour de ses sentimens pour Du Laurier. La comtesse y met un héroïsme qui n'a pu rendre René indulgent sur sa faiblesse. Il a épuisé toute son éloquence pour lui faire naître des scrupules sur cette liaison qu'il nomme criminelle. Elle est très loin de l'envisager ainsi. Elle en fait gloire, et ne s'en estime que davantage. Le marquis m'a fait un narré très plaisant de cette effusion d'âme[4]. Quoi qu'il en soit, voilà, ce me semble, l'énigme expliquée des fréquentes conférences de René et de la comtesse. Cette chaleur, cette activité, ces mystères réciproques, se réduisent à rien, et, s'ils ne font pas honneur à leur prudence, ils font au moins l'éloge de leur honnêteté. J'en étais sûre. Oh ! que j'aurais de regret si je m'étais pressée de juger !

[5] C'est hier, comme je vous ai dit, que le marquis nous est revenu. Il faut que je vous conte le résultat d'un de ses engouemens. Il n'a été que deux jours à Paris, et il a eu une aventure[6], ou du moins une de ces rencontres qu'il appelle ainsi. Il se promenait le soir aux Tui-

1. *Mém.* II, p. 315, omet la fin de la phrase.
2. Id. : « Je pense qu'*il ne mérite pas toute* ... ».
3. Id. : « *Je suis* ».
4. Id. : « *de cœur* ».
5. Le passage qui suit, jusqu'à « que j'ai vu de ma vie », est omis des *Mémoires*. — Il a été publié, avec des altérations, dans *Jeun.*, p. 477 à 479.
6. *Jeun.*, p. 478, omet la fin de la phrase.

eries avec son petit docteur. Ils virent sur un banc, dans un coin, une femme toute seule, grande, grasse, bien brune, bien fraîche, etc. Vous vous imaginez bien qu'ils n'hésitèrent pas à aller s'asseoir près d'elle. Aussitôt, grande révérence, conversation entamée, connaissance faite, adresse donnée, rendez-vous pris chez elle à la huitaine. Elle parle histoire naturelle, agriculture; elle a des secrets merveilleux dont elle a fait l'épreuve; il ne lui manque qu'une terre à faire valoir, et d'un même coup elle assure à jamais sa fortune et celle du propriétaire. Mes deux nigauds voient les cieux ouverts. Mille projets séducteurs s'étaient conçus sur le banc.

En arrivant, le marquis nous fait part de sa bonne fortune avec un enthousiasme, des tournures de phrases, des expressions toutes neuves et qui ne vont qu'à lui : « Cette créature, disait-il, est bien intéressante ! Elle a des sentimens... une âme... et du vin de Lunel ! — Bon ! lui dis-je, ce sera quelque... — Quelque ! s'écria-t-il. Non, Madame, ce n'est point une *quelque ;* c'est une très honnête femme, veuve d'un officier très bien à la Cour et, sans la mort du cardinal de Fleury... — Ah ! miséricorde ! s'écria ma mère; c'est la Saint-Étienne ! — Vous l'avez dit. Vous la connaissez donc ? Eh bien ! n'est-ce pas que c'est un trésor ? — Une guenille, une friponne, un diable ! »

Vous n'avez rien vu de si plaisant que la mine du marquis lorsqu'il vit son roman si ridiculement terminé. Après l'explication détaillée, il écrivit contre elle une philippique à son petit docteur, qui est l'écrit le plus fou et le plus original que j'aie vu de ma vie.

[1] Je suis en peine de René. Il devait venir il y a quatre jours. Il n'est point venu, et je n'en ai même pas entendu parler. Je viens de lui écrire un billet pour en savoir la raison; j'en attends la réponse avec impatience.

Bonjour, mon ami, je vous quitte toujours à regret, et quoi que ce soit que je vous écrive, je ne vous dis jamais le quart de ce que j'ai à vous dire.

◇

[2] *Pour l'intelligence de ce qu'on va lire, il faut savoir que la passion de René pour Mme la comtesse de Lange était très réelle. Il la savait si fortement attachée au marquis Du Laurier qu'il ne vit d'autre moyen de se*

---

1. Ce dernier paragraphe a été publié dans *Mém.* II, p. 316. — C'est un remaniement de la « lettre commencée » reproduite ci-dessus (note 7 de la page 173).

2. Publié, avec quelques retouches, dans *Mém.* II, p. 317 à 319. — Ce fragment est une interpolation dans la version originale; il met en œuvre les suggestions d'une Note du fol. B, 16, relative au « cayer 145 neuf » :

« *Voir, si après la lettre commencée, il ne faut pas un narré du tuteur qui explique*

faire aimer d'elle qu'en détruisant le marquis. Il était inattaquable ; il n'y avait pas moyen de le rendre suspect, ni de lui supposer des torts avec vraisemblance. Pour ne pas effaroucher la comtesse, il s'appliqua d'abord à lui cacher l'amour qu'il avait conçu pour elle. Il mit toute sa chaleur et son éloquence à lui faire naître des scrupules sur sa liaison avec le marquis. Cela ne réussissant pas, il feignit de croire que Mme de Montbrillant aimait le marquis et tâchait sourdement de l'enlever à sa belle-sœur. Il faisait entendre qu'il n'était pas éloigné de croire que le marquis en était flatté. Le marquis avait beau jurer qu'il n'en était rien, René l'en plaisantait toujours et rapportait tout à cette idée. Il trouvait double avantage dans ce plan : il faisait naître de la jalousie à la comtesse, et il l'éloignait de sa belle-sœur, dont il craignait la pénétration. Cette jalousie, étant sans fondement réel, devait à la fin fatiguer le marquis, produire de l'aigreur et peut-être une rupture[1] *entre lui et Mme de Lange.*

A peu près dans ce temps, le marquis reçut une lettre anonyme qui lui apprenait que René et Mme de Lange le jouaient, et vivaient ensemble dans l'union la plus intime et la plus scandaleuse. On lui donnait la conviction de cet avis par des circonstances réelles, mais déguisées et calomnieusement arrangées aux vues de l'auteur de la lettre[2]. *J'en ai toujours soupçonné la*

---

toute l'intrigue de René. Il faisait semblant d'accuser Mme de Montbrillant d'avoir pris une forte passion pour le marquis Du Laurier ; d'avoir, pour le détacher de la comtesse, écrit une lettre anonyme à Du Laurier pour accuser René et elle d'un commerce secret. Il est certain qu'il y eut une lettre anonyme écrite ; et il y a lieu de croire qu'elle le fut de René lui-même. Peut-être faut-il commencer dès là l'intrigue avec Garnier ? Peut-être faut-il pour cela faire repartir Du Laurier ? »

1. Ces quatre mots sont en surcharge interlinéaire dans B, fol. 168.

2. Citons à nouveau l'autre témoignage : « Un jour que j'allai voir Mme d'Houdetot à Eaubonne..., je la trouvai triste et je vis qu'elle avait pleuré... Sitôt que je pus trouver un moment, je lui marquai mon inquiétude. « Ah ! me dit-elle « en soupirant... Saint-Lambert est instruit, et mal instruit... On nous a desservis, « on m'a fait tort... ». Nous savions l'un et l'autre que Mme d'Épinay était en commerce de lettres avec Saint-Lambert, etc. »

Ainsi Jean-Jacques soupçonne et accusera Mme d'Épinay d'avoir « instruit » Saint-Lambert, mais il ne dit pas que ce soit au moyen d'une lettre anonyme.

Diderot évoque l'incident dans ses *Tablettes*. Il ne précise pas davantage le moyen d'information dont se serait servi Mme d'Épinay : « Le sieur Rousseau était alors tombé amoureux de Mme d'Houdetot, et pour avancer ses affaires, que faisait-il ? Il jetait dans l'esprit de cette femme des scrupules sur sa passion pour M. de Saint-Lambert, son ami. — Il accusait Mme d'Épinay d'avoir ou instruit ou fait instruire M. de Saint-Lambert de sa passion pour Mme d'Houdetot. »

L'examen attentif des cahiers de l'Arsenal (cf. F. Macdonald, *la Légende de J.-J. Rousseau*, p. 157 et 160-161) donne la quasi-certitude que cet épisode capital ne se trouvait pas dans la version primitive du récit. Il y a des chances pour qu'il soit purement fictif.

Nous savons, en effet, que Mme d'Épinay entretenait Grimm de la conduite de Mme d'Houdetot. « Volx recevait de Mme de Montbrillant de longues lettres détaillées sur la conduite de la comtesse de Lange; sur sa singulière légèreté en l'absence de son amant; sur ses fréquents rendez-vous avec René et sur leur mystérieuse intimité. » La lettre *anonyme*, dans ces conditions, n'était pas néces-

petite Éloy, et cette idée est venue à presque tous ceux qui ont été témoins de cette aventure[1].

Il y a peu d'hommes assez maîtres d'eux-mêmes pour se défier d'apparences qui ne pouvaient perdre leur valeur que par la profonde estime que méritait la comtesse. M. Du Laurier eut une explication vive avec elle, après laquelle il lui rendit la justice qui lui était due[2]. *Elle ne se doutait pas encore des sentimens de René pour elle*[3]. *Il fut dans la confidence de cette lettre. Elle lui causa un trouble, un emportement et un chagrin si vifs qu'il en fut malade. Dans l'embarras d'en découvrir l'auteur, il n'hésita pas à nommer Mme de Montbrillant. « C'est une noirceur, disait-il, que sa passion pour le marquis Du Laurier rend vraisemblable ; elle a sans doute imaginé ce moyen de le détacher de la comtesse. » Enfin il adopta, ou feignit d'adopter, fortement cette idée ; malgré tout ce que purent lui dire la comtesse et le marquis, il se conduisit comme s'il en eût la certitude la plus complète. Mme de Montbrillant était bien loin de soupçonner l'injure qu'on lui faisait,*

Saire pour expliquer la jalousie de l'amant absent. Elle le devenait pour décharger Mme de Montbrillant. Grimm voyait Saint-Lambert aux armées : il est naturel qu'il ait mis le marquis au courant des relations de Jean-Jacques avec la comtesse. L'hypothèse de la « lettre anonyme » est inutile.

Rousseau, qui accusa Mme d'Épinay d'indiscrétion, aurait pu tout aussi bien accuser Grimm; et, dans un cas comme dans l'autre, il n'eût pas semblé avoir tort. L'essentiel serait de savoir si les indiscrétions ont été, ou non, volontaires. Rousseau les a crues telles, parce qu'il a accepté sans méfiance les commérages de Thérèse. (Cf. André Cazes, *Grimm*, p. 297-298.)

1. Ce soupçon est fort vraisemblable. Quoique Thérèse écrivît passablement, son style était reconnaissable, et Saint-Lambert l'eût reconnu. Mme d'Houdetot, par ailleurs, aurait bien fini par savoir quelque chose. Or elle a cru d'emblée, avec Jean-Jacques, que la dénonciatrice était sa belle-sœur : « Nous savions l'un et l'autre que Mme d'Épinay était en commerce de lettres avec Saint-Lambert. Ce n'était pas le premier orage qu'elle avait suscité à Mme d'Houdetot, dont elle avait fait mille efforts pour le détacher... Mes soupçons sur elle se changèrent en certitude quand j'appris ce qui s'était passé chez moi. » (*Confessions*, livre IX.)

Ce n'est pas ici le lieu d'instruire le proccès, ni de rouvrir les débats. On trouvera la cause exposée et discutée dans les études sur J.-J. Rousseau, parmi lesquelles il faut citer P. Boiteau, édition des *Mémoires* II, p. 290-293; Frederika Macdonald, *J.-J. Rousseau, a New Criticism*, t. I, p. 241-243 et p. 257 suiv.; et *La Légende de J.-J. Rousseau*, p. 157-162; L. Ducros, *J.-J. Rousseau, de Genève à l'Hermitage*, p. 349-352; E. Faguet, *Vie de Rousseau*, et *Les Amies de Rousseau ;* Aug. Rey, *J.-J. Rousseau à Montmorency*, p. 59; Noelle Roger, *J.-J. ou le Promeneur solitaire ;* Henri Guillemin, *Un homme, deux ombres* (Genève, 1943).

2. Var. B, fol. 168, continue : « *et il commence d'éloigner insensiblement* » (biffé). — Cf. : « Il [Saint-Lambert] me rend justice; mais il a de l'humeur », aurait dit Mme d'Houdetot à Jean-Jacques (*Confessions*).

3. Ceci est entièrement faux. Elle acceptait des rendez-vous, recevait des épîtres où Rousseau ne cachait pas ses sentiments exaltés et (semble-t-il) bien accueillis. D'ailleurs elle-même s'en explique : « ...Je n'ai rien tu [à Saint-Lambert] de nos liaisons. Mes lettres étaient pleines de vous, ainsi que mon cœur; je ne lui ai caché que votre amour insensé, dont j'espérais vous guérir [*preuve qu'elle le connaissait*], et dont je vois qu'il me fait un crime. »

comme on a vu par sa dernière lettre ; aussi ne comprit-elle rien à tout ce que lui écrivit René.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[1].

Je crois, en vérité, que le pauvre René devient fou. J'ai voulu attendre, pour vous instruire de ce qui vient de se passer, que j'aie pu y comprendre quelque chose; mais, après nos explications, je n'en suis pas plus avancée. Tout ce que j'entrevois, c'est que sa tête fermente, qu'il est malheureux, qu'il ne sait à qui s'en prendre, et que, dénué de motifs réels de plainte, il accuse jusqu'à ses amis, et qu'il voit partout des chagrins, des dangers, des complots comme Don Quichotte voyait des enchanteurs[2].

Je lui avais écrit, comme je vous l'ai mandé, étant inquiète de lui.

Voici ma lettre :

◇

Madame de Montbrillant a M. René[3].

« Je suis en peine de vous, mon ami[4]. Vous m'aviez promis[5],

---

1. Publiée dans *Mém.* II, p. 320. — Datée par P. Boiteau : « *Le 15 juillet* ».

2. Ces lignes, à les tenir pour véridiques, corroborent ce que relate Marmontel sur la conduite de Jean-Jacques; mais les deux récits émanent d'une source commune : Diderot. « Vous connaissez (lui aurait raconté celui-ci) la passion malheureuse qu'avait prise Rousseau pour Mme d'Houdetot. Il eut un jour la témérité de la lui déclarer d'une manière qui devait la blesser. Peu de temps après, Rousseau vint me trouver à Paris. « *Je suis un fou, je suis un homme perdu*, me dit-il; voici ce qui m'est arrivé. » Et il me conta son aventure. « Eh bien ! lui dis-je, où est le malheur ? — Comment où est le malheur ? reprit-il. *Ne voyez-vous pas qu'elle va écrire à Saint-Lambert que j'ai voulu la séduire, la lui enlever, et doutez-vous qu'il ne m'accuse d'insolence et de perfidie ? C'est pour la vie un ennemi mortel que je me suis fait !* — Point du tout, lui dis-je froidement, etc. » (Marmontel, *Mémoires*, éd. Tourneux, II, p. 248). Le chroniqueur attribue à son visiteur des propos insensés ou délirants (soulignés ci-dessus).

3. Publiée, avec deux variantes, dans *Mém.* II, p. 321; — réimprimée dans *Jeun.*, p. 494. — Ce billet et les suivants ont été rédigés un même « mercredi » de l'été de 1757. La date exacte reste problématique. Cette journée, dite « des cinq billets », serait le 13 juillet, selon Aug. Rey (*Le Château de la Chevrette*); Eug. Ritter, de son côté, propose la date du 29 juin, que P.-P. Plan a adoptée dans l'éd. de la *Corresp. gén.*, (III, p. 82). H. Guillemin, *Les Affaires de l'Ermitage*, p. 154-157, s'estime en mesure d'assigner aux billets la date du mercredi 31 août.

4. *Mém.* II, p. 321, et *Jeun.*, p. 494 : « mon *ours* ».

5. Var. B (cah. 142), fol. 179 : « *fait dire* » (biffé et remplacé). La fin de la phrase, après « venu », est supprimée.

il y a cinq jours, que je vous verrais le lendemain. Vous n'êtes point venu, et vous ne m'avez rien fait dire. Vous n'êtes point accoutumé à me manquer de parole. Vous n'avez sûrement pas d'affaires; si vous aviez du chagrin, mon amitié s'offenserait que vous m'en eussiez fait[1] mystère. Vous êtes donc malade ? Tirez-moi de mon inquiétude, mon bon ami. Elle est proportionnée aux sentimens que vous me connaissez pour vous[2]. »

Le lendemain est arrivée la petite Éloy avec cette réponse :

◇

M. René a Madame de Montbrillant[3].

« Je ne puis vous rien dire encore. J'attends d'être mieux instruit, et je le serai tôt ou tard. En attendant, soyez sûre que l'innocence outragée[4] trouvera un défenseur assez ardent pour donner quelque repentir aux calomniateurs, quels qu'ils soient. »

Je fus si étonnée de cette lettre, elle me parut si inintelligible, que je questionnai la petite fille[5] sur l'état de René et sur sa tête. Elle me dit qu'il était dans une agitation extrême. Au reçu de ma lettre, il s'était écrié : « N'est-ce pas ajouter l'ironie à l'injure que de vouloir que j'aille me consoler chez elle ?... On se moque de moi, mais patience ! »

---

1. *Mém.* II, p. 321 : « m'en *fissiez* ».
2. Le texte original, conservé à Neuchâtel et transcrit par Rousseau dans son ms. des *Confessions*, diffère considérablement. Il a été publié dans la *Corresp. gén.*, III, p. 82. Le voici : « *Mercredi matin* 1757. — Pourquoi donc ne vous vois-je pas, mon cher ami ? Je suis inquiète de vous. Vous m'aviez tant promis de ne faire qu'aller et venir de l'Hermitage ici. Sur cela je vous ai laissé libre; et point du tout, vous laissez passer huit jours. Si l'on ne m'avait pas dit que vous étiez en bonne santé, je vous croirais malade. Je vous attendais, avant-hier ou hier, et je ne vous vois point arriver. Mon Dieu ! qu'avez-vous donc ? Vous n'avez point d'affaires : vous n'avez pas non plus de chagrins; car je me flatte que vous seriez venu sur-le-champ me les confier. Vous êtes donc malade. Tirez-moi d'inquiétude bien vite, je vous en prie. Adieu, mon cher ami; que cet adieu me donne un bonjour de vous. »
3. Publiée dans *Mém.* II, p. 321; — réimpr. dans *Jeun.*, p. 495; — l'original (collection Rochambeau) est transcrit dans *Corresp. gén.*, III, p. 83. — Rousseau a daté : *Ce mercredi.* Une main étrangère, qui paraît être celle de Mme d'Épinay, a ajouté : « 24 août 1757 ». Cette date est erronée.
4. Le texte des *Confessions* porte : « accusée ».
5. *Mém.* II, p. 321 : « *Thérèse* ».

Mlle Éloy n'en savait pas davantage. Je répondis à René par ces trois mots-ci[1] :

« C'est de vos nouvelles que je demande. Votre billet ne m'en apprend pas. Il est une énigme à laquelle je ne comprends rien. J'attends de la confiance et de l'amitié un langage plus clair et plus conforme à mes sentimens pour vous. Vous savez si vous pouvez disposer de moi : au premier mot, je suis à vous. »

Voici l'impertinente réponse que je reçus à ce second billet :

◇

M. René a Madame de Montbrillant[2].

« Je ne puis ni vous aller voir, ni même[3] recevoir votre visite, s'il vous prenait envie de m'en faire[4], tant que durera l'inquiétude où je suis. La confiance dont vous parlez n'est plus, et il ne vous sera pas aisé de la recouvrer. Je ne vois à présent dans votre

1. Publié dans *Mém.* II, p. 322; réimprimé dans *Jeun.*, p. 495; — Rousseau a donné un texte tout différent dans son ms. des *Confessions* conservé à Genève. Il a été publié dans *Corresp. gén.*, III, p. 83-84. Le voici :

« Savez-vous que votre lettre m'effraie ? Qu'est-ce qu'elle veut donc dire ? Je l'ai relue plus de vingt-cinq fois. En vérité, je n'y comprends rien. J'y vois seulement que vous êtes inquiet et tourmenté, et que vous attendez que vous ne le soyez plus pour m'en parler. Mon cher ami, est-ce là ce dont nous étions convenus ? Qu'est donc devenue cette amitié, cette confiance ? et comment l'ai-je perdue ? Est-ce contre moi, ou pour moi, que vous êtes fâché ? Quoi qu'il en soit, venez dès ce soir, je vous en conjure; souvenez-vous que vous m'avez promis, il n'y a pas huit jours, de ne rien garder sur le cœur, et de me parler sur-le-champ. Mon cher ami, je vis dans cette confiance... Tenez, je viens encore de lire votre lettre : je n'y conçois pas davantage; mais elle me fait trembler. Il me semble que vous êtes cruellement agité. Je voudrais vous calmer; mais comme j'ignore le sujet de vos inquiétudes, je ne sais que vous dire, sinon que me voilà tout aussi malheureuse que vous, jusqu'à ce que je vous aie vu. Si vous n'êtes pas ici ce soir à six heures, je pars demain pour l'Hermitage, quelque temps qu'il fasse, et dans quelque état que je sois : car je ne saurais tenir à cette inquiétude. Bonjour, mon cher bon ami. A tout hasard, je risque de vous dire, sans savoir si vous en avez besoin ou non, de tâcher de prendre garde et d'arrêter les progrès que fait l'inquiétude dans la solitude. Une mouche devient un monstre, je l'ai souvent éprouvé. »

2. Publiée (texte authentique) dans *Mém.* II, p. 322 à 324; réimprimée dans *Jeun.*, p. 496-498; l'original (collection Rochambeau) a été transcrit dans *Corresp. gén.*, III, p. 85-86.

3. Texte authentique : « même » n'y figure pas. — Le mot est en surcharge dans B, fol. 189.

4. Id. Cette incidente est omise.

empressement que le désir de tirer dans les[1] aveux d'autrui des avantages qui conviennent à vos vues; et mon cœur, si prompt à s'épancher dans un cœur qui s'ouvre pour le recevoir, se ferme à la ruse et à la finesse. Je reconnais votre adresse ordinaire dans la difficulté que vous trouvez à comprendre mon billet. Me croyez-vous assez dupe pour penser que vous ne l'ayez pas compris ? Non, mais je saurai combattre et vaincre vos sùbtilités à force de franchise. Je vais m'expliquer plus clairement, afin que vous m'entendiez encore moins.

« Deux amans bien unis et dignes de s'aimer me sont chers. Je m'attends[2] que vous ne saurez pas qui je veux dire, à moins que je vous les nomme. Je présume qu'on a tenté de les désunir, et que c'est de moi qu'on s'est servi pour donner de la jalousie à l'un des[3] deux. Le choix n'est assurément pas[4] adroit; mais il a paru le plus commode à la méchanceté, et cette méchanceté, c'est vous que j'en soupçonne. J'espère que ceci devient plus clair. Ainsi donc, la femme du monde pour laquelle j'ai le plus d'estime et de respect aurait appris de moi[5] l'infamie de partager son cœur et sa personne entre deux amans ? Et moi, qui ne suis[6] ni sans délicatesse ni sans fierté, je serais[7] paisiblement l'un de ces deux lâches ? Si je savais qu'un seul moment de la vie, vous eussiez pu avoir d'elle et de moi une pensée si basse, je vous haïrais jusqu'à la mort. Mais c'est seulement de l'avoir dit, et non de l'avoir pensé[8], que je vous taxe. Je ne comprends pas, en pareil cas, auquel des trois vous avez voulu nuire : mais, si vous aimez le repos, craignez d'avoir eu le malheur de réussir. Je n'ai caché ni à vous, ni à elle, tout le mal que je pense de certaines liaisons; mais je veux qu'elles finissent par un moyen aussi honnête que la cause, et qu'un amour illégitime se change en une éternelle amitié. Moi qui ne fis jamais de mal à personne, servirai-je innocemment à en faire à mes amis ? Non, je ne vous le pardonnerais jamais; je deviendrais[9] votre irréconciliable ennemi. Vos secrets seuls seraient[10] respectés, car je ne serai jamais un homme sans foi.

«Je n'imagine pas que les perplexités où je suis depuis plusieurs jours durent[11] bien longtemps encore. Je ne tarderai pas, sans doute,

---

1. TEXTE AUTHENTIQUE : « *des* aveux. »
2. ID. ajoute « *bien* ».
3. ID. : « *à* l'un d'eux ».
4. ID. : « n'est *pas fort* adroit ».
5. ID. : « aurait *de mon su,* l'infamie... »
6. ID. : « *dont le cœur n'est...* ».
7. ID. : « *celle d'être* ».
8. ID. : « *cru* ».
9. ID. ajoute « *même* ».
10. ID. ajoute « *toujours* ».
11. ID. : « *puissent durer* ».

à savoir si je me suis trompé. Alors j'aurai peut-être de grands torts à réparer, et je n'aurai rien fait de ma vie d'aussi bon cœur. Mais savez-vous comment je rachèterai mes fautes durant le peu de temps qui me reste à passer près de vous ? (Car je ne tarderai pas, de manière ou d'autre, à retourner dans ma patrie)[1]. En faisant ce que nul autre ne fera après moi; en vous disant sincèrement ce qu'on pense de vous dans le monde, et les brèches de toute espèce[2] que vous avez à réparer dans votre réputation. Malgré tous les prétendus amis qui vous entourent, quand vous m'aurez vu partir, vous pourrez dire adieu à la Vérité. Vous ne trouverez plus personne qui vous la dise. »

Voici quelle a été ma réponse :

◇

MADAME DE MONTBRILLANT A M. RENÉ[3].

« Sans doute vous avez des preuves incontestables de ce que vous

---

1. TEXTE AUTHENTIQUE omet cette parenthèse.
2. ID. omet les trois derniers mots. Ils sont en surcharge dans B, fol. 181.
3. Publiée dans *Mém.* II, p. 324-325; — le ms. des *Confessions* porte la transcription d'un texte fort différent (publié dans *Corresp. gén.*, III, p. 87-88). Le voici :

« Je n'entendais pas votre lettre de ce matin : je vous l'ai dit, parce que cela était. J'entends celle de ce soir : n'ayez pas peur que j'y réponde jamais. Je suis trop pressée de l'oublier, et, quoique vous me fassiez pitié, je n'ai pu me défendre de l'amertume dont elle me remplit l'âme. Moi ! user de ruses, de finesses avec vous ? Moi ! accusée de la plus noire des infamies ? Adieu : je regrette que vous ayez la... Adieu : je ne sais ce que je dis... Adieu. Je serai bien pressée de vous pardonner. Vous viendrez quand vous voudrez : vous serez mieux reçu que ne l'exigeraient vos soupçons. Dispensez-vous seulement de vous mettre en peine de ma réputation. Peu m'importe celle qu'on me donne. Ma conduite est bonne, et cela me suffit. Au surplus, j'ignorais absolument ce qui est arrivé aux deux personnes qui me sont aussi chères qu'à vous... »

Citons la glose de SAINT-MARC GIRARDIN (t. I, p. 259) : « Ces deux lettres sont différentes. Celle des *Confessions* est d'une amie affligée; celle des *Mémoires* est d'une bienfaitrice offensée. Quelle est la vraie ? Je crois plutôt à la lettre des *Confessions*, à celle où Mme d'Épinay se récrie si fortement contre l'accusation de Rousseau, et où elle le croit encore plus fou que méchant, plus digne de pitié que de haine, quoiqu'elle lui dise en même temps de quelle amertume il a rempli son âme : j'y retrouve plus l'émotion et l'idée du moment. Dans la lettre des *Mémoires*, au contraire, Rousseau est traité plus en méchant qu'en fou, et c'est là l'idée que les amis qu'il avait quittés et insultés avaient fini par prendre de lui; Mais cette idée-là n'était pas encore celle qui prévalait en 1757. Déjà on le croyait malade; on ne le croyait pas encore méchant... »

osez m'écrire, car il ne suffit pas du soupçon pour accuser une amie de dix ans. Vous me faites pitié, René. Si je ne vous croyais pas fou, ou sur le point de l'être[1], je vous jure que je ne me donnerais pas la peine de vous répondre, et je ne vous reverrais de ma vie.

« Vous voyez bien que votre lettre ne peut pas m'offenser : elle ne saurait me convenir; elle ne m'approche seulement pas. Il ne vous faudra pas de grands efforts pour vous avouer que vous ne pensez pas un mot de toutes ces infamies. Je suis cependant bien aise de vous dire que cette extravagance ne vous réussira pas avec moi. Si vous êtes d'humeur à changer de ton, et à réparer l'injure que vous me faites, vous pouvez venir à cette condition; mais ce n'est qu'avec elle que je vous recevrai. Gardez-vous de me parler de ma prétendue réputation. Loin de me donner par là ce que vous appelez une marque d'amitié, donnez-m'en une du respect et de l'estime que vous me devez, en ne me tenant que des propos que je puisse me permettre d'entendre.

Sachez, au reste, que peu m'importe la réputation qu'on me donne; ma conduite est bonne, et cela me suffit. Je vous délierai, quand il vous plaira, sur mes secrets, pour peu qu'ils vous coûtent à garder. Vous savez mieux que personne que je n'en ai point qui ne me fissent honneur à divulguer. »

J'ignore, mon ami, si vous approuverez la conduite que j'ai tenue. Il est difficile d'être bon juge lorsque l'on reçoit de la part de ses amis des injustices d'un certain genre. Vous aviez bien raison de dire que je ne me tirerais pas de tout ceci sans tracasserie. J'espère cependant qu'elle n'aura pas de suite. Vous conviendrez au moins que celle-ci était difficile à prévoir.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[2].

René est arrivé l'après-dîner; nous étions tous à la promenade. Voyant qu'il ne pouvait me parler, il me demanda permission de me dire un mot. Je restai[3] à quelque distance de la compagnie. « Je ne veux point, lui dis-je, par égard pour vous, faire de ceci une scène publique, à moins que vous ne m'y forciez; remettons notre

---

1. Var. B, fol. 181 : « de le *devenir* ».
2. Publiée, avec des altérations, dans *Mém.* II, p. 325-327. — Datée (par Boiteau) : « ce 18 juillet »; — abrégée dans *Jeun.*, p. 502.
3. Var. B, fol. 182, d'abord : « *m'écartai* » (biffé).

conversation après la promenade, supposé que vous soyez venu avec les dispositions sans lesquelles je ne puis[1] me permettre de vous entendre. Sinon, je n'ai rien à vous dire, vous pouvez repartir. »

Après ces deux mots, je rejoignis tout le monde. Il fut très mal à son aise pendant la conversation[2]. Il feignit même une ou deux fois de s'en aller; ces messieurs le retinrent, il resta. On le plaisanta sur ce caprice; il s'en tira assez mal, mais il resta. Je ne lui dis pas un mot. Le marquis de Saintabre me dit à l'oreille : « Vous voyez le tourment de ce pauvre diable d'un sens froid de Pénélope, comme si vous n'en étiez pas la cause. Je suis sûr que c'est vous qui lui faites tourner la tête. »

Lorsque nous fûmes rentrés, j'allai dans mon appartement et je dis à René de me suivre. « Quittez, me dit-il, lorsque nous fûmes seuls, cet air froid et imposant avec lequel vous m'avez reçu; il me glace. En vérité, c'est me battre à terre. — N'êtes-vous pas trop heureux, lui dis-je, que je veuille bien vous recevoir et vous entendre, après un procédé aussi indigne qu'absurde ? »

Je ne saurais vous rendre le détail de cette explication. Il s'est jeté à mes genoux avec toutes les marques du plus violent désespoir; il n'a pas hésité à convenir de ses torts. « Sa vie, m'a-t-il juré, ne suffira pas à son gré pour les réparer[3]. Il a été abusé, dit-il encore, par l'assurance qu'on lui avait donnée que j'avais une passion invincible pour le marquis Du Laurier. — C'est[4], lui ai-je répondu, un premier tort de l'avoir cru; et c'en est un impardonnable d'avoir supposé que je fusse capable d'une infamie, pour me venger d'une prétendue passion malheureuse. »

Il a voulu[5] me faire l'apologie de sa conduite avec la comtesse[6].

---

1. *Mém.* II, p. 326 : « *dans* lesquelles *je* puis ».
2. VAR. B, fol. 182 : « la *promenade* ».
3. Cf. *Confessions* (livre IX) : « Nos silencieux tête-à-tête ne furent remplis que de choses indifférentes, ou de quelques propos honnêtes de ma part, par lesquels, lui témoignant ne pouvoir encore rien prononcer sur le fondement de mes soupçons, je lui protestais, avec bien de la vérité, que, s'ils se trouvaient *mal fondés*, ma vie entière serait employée à réparer leur injustice. »
4. VAR. B, fol. 782 : « *Cette croyance de votre pa*[rt] » (Raturé).
5. *Mém.* II, p. 326 : « *cherché à* ».
6. Voici la version de Jean-Jacques, relative à l'issue de l'échange des cinq billets : « ...Par les insultes les plus ouvertes et les plus atroces, j'allais achever de porter la rage dans le cœur d'une femme qui n'y était déjà que trop disposée. Je ne devais naturellement attendre de sa part qu'une réponse si fière, si dédaigneuse, si méprisante, que je n'aurais pu, sans la plus insigne lâcheté, m'abstenir de quitter sa maison sur-le-champ. Heureusement, plus adroite encore que je n'étais emporté, elle évita par le tour de sa réponse, de me réduire à cette extrémité. Mais il fallait, ou sortir ou l'aller voir sur-le-champ : l'alternative était inévitable. Je pris le dernier parti, fort embarrassé de ma contenance, dans l'explication que je prévoyais. Car comment m'en tirer, sans compromettre Mme d'Houdetot, ni Thérèse ? Je n'eus pas à soutenir la prise que j'avais redoutée... A mon abord, Mme d'Épinay me sauta au cou, en fondant en larmes. Cet accueil inattendu,

Je n'ai rien voulu entendre sur cet article. « Je n'aime point, lui ai-je dit, à m'entretenir sans nécessité des affaires des autres, et je n'ai pas besoin de leur témoignage pour les croire honnêtes. Il m'en coûterait trop de les voir autrement, pour laisser l'entrée aux soupçons contre eux dans mon cœur. » J'ai repassé ensuite tous ses torts avec ses amis; vous pensez bien que je ne vous ai point oublié. Le résultat de notre conversation a été de lui promettre d'oublier ses torts[1] avec moi, si je le voyais à l'avenir s'en souvenir assez pour ne plus faire injure à tous ses amis. Il me paraît déterminé à quitter ce pays-ci et à s'en retourner dans sa patrie. Il annonce ce projet hautement. Il m'a même ajouté qu'il partirait aussitôt qu'il serait lavé des horreurs qu'on lui impute.

Ce qui m'étonne, c'est que, depuis plusieurs[2] jours, je n'ai entendu parler ni de la comtesse, ni du marquis. Je ne sais si je dois aller au-devant d'eux, ou les voir venir. Je crois que je prendrai le parti de me tenir tranquille.

Bonjour, mon ami; il fait une chaleur à mourir, et j'ai mille petits tracas domestiques qui me privent de causer plus longtemps ce soir.

◇

M. Volx a Madame de Montbrillant[3].

Je n'ai le temps que de vous dire un mot, ma tendre amie. N'importe,

---

et de la part d'une ancienne amie, m'émut extrêmement. Je pleurai beaucoup aussi. Je lui dis quelques mots qui n'avaient pas grand sens. Elle m'en dit quelques-uns qui en avaient encore moins, et tout finit là... On avait servi; nous allâmes à table... Puisqu'elle était seule offensée, au moins dans la forme, il me parut que ce n'était pas à moi de chercher un éclaircissement qu'elle ne cherchait pas elle-même : je m'en retournai comme j'étais venu, continuant au reste à vivre avec elle comme auparavant. » (*Confessions*, livre IX.)

A propos de quoi Saint-Marc Girardin commente (t. I, p. 262 et 264) : « Quel lecteur, en lisant ce récit artificieux, ne serait tenté de croire que Mme d'Épinay, étant coupable, n'ose pas s'expliquer avec Rousseau ? Qui ne prendrait son silence pour l'embarras que laisse une faute ? Qui surtout ne prendrait ses pleurs pour un aveu ? Quant à ceux de Rousseau, c'est pure émotion et faiblesse de cœur : ils ne témoignent pas contre lui. ... Je crois que, dans le récit fait à Grimm, Mme d'Épinay a cherché à se montrer plus fière et plus majestueuse que ne le lui ont permis sa bonté et l'idée surtout qu'elle avait que Rousseau était un malade encore plus qu'un méchant; mais je ne doute pas du fond du récit; je ne doute pas des pleurs de Rousseau et de ses aveux. »

1. *Mém.* II, p. 327 : « *ceux qu'il venait d'avoir* ».
2. Var. B, fol. 183 : d'abord : « *quatre* » (biffé).
3. Publiée, avec des retouches, dans *Mém.* II, p. 328-329. — Datée par P. Boiteau : « 29 juillet ».

il en faut profiter. J'ai reçu vos deux lettres des ...[1] de ce mois. Mais je n'ai pas eu le loisir de lire toute la dernière, ni les copies qui y étaient jointes[2]. Je suis très fâché du billet que vous avez écrit à René. Ne sentez-vous pas qu'il ne fallait lui dire autre chose, sinon que, n'ayant pas entendu parler de lui, vous étiez inquiète de sa santé, et que vous envoyiez savoir de ses nouvelles, et quand il viendrait vous voir. Cette lettre aurait été simple.

Mais pourquoi lui demander s'il a du chagrin? Vous n'aviez aucune raison de le supposer. Et cette question a dû le surprendre, ou lui paraître suspecte. Je n'entends rien du tout à sa réponse, mais je parierais qu'il y a de la tracasserie là-dessous. Il n'aurait pu vous écrire comme il l'a fait, si vous vous étiez tenue à ce billet simple; au lieu que maintenant[3] je redoute les éclaircissemens. Je vous en prie, jouez dans tout ceci le rôle qui vous convient. Vous savez que les fous sont dangereux, surtout quand on biaise avec eux, comme vous avez fait quelquefois avec ce pauvre diable, par des égards malentendus pour ses folies. On en attrape toujours quelques éclaboussures. Si votre billet eût été plus simple, il n'aurait pas pu dire que vous vous moquiez de vouloir le consoler. Je compte pourtant que ma sage et prudente amie aura remédié à tout et prévenu à temps les suites de cette tracasserie. Mandez-moi, ma chère amie,[4] la fin de cette ridicule et extravagante aventure.

Ce qui me fait un plaisir bien sensible, c'est que je vois que vous tirez parti de votre position et que vous passez votre temps agréablement. Il me sera bien doux de vous retrouver au milieu de vos amis, chérie et estimée comme vous méritez de l'être.

Adieu, ma chère Émilie, si aimable et si aimée; à peine me laisse-t-on le temps de vous embrasser.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[5].

Commençons par nous débarrasser la tête de tous les riens que j'ai à vous dire. Ma mère est établie dans sa nouvelle maison,

---

1. Var. B, fol. 183; d'abord « *votre* lettre *du*... » (biffé). — *Mém.* II, p. 328, complètent : « *des* 15 *et* 18 ».
2. Var. B, fol. 183 : « *tout ce qui* y était joint » (corrigé en surcharge).
3. *Mém.* II, p. 328 : « *à présent* ».
4. Id. : « *et qu'elle me mandera* ».
5. Publiée, avec des coupures, dans *Mém.* II, p. 329-332. D'après les événements qu'elle mentionne, cette lettre serait du 27 juillet, ou légèrement postérieure à cette date.

et de retour ici[1]. Le chevalier Le Maire arrive demain pour s'installer dans la vôtre[2]. Votre hôtesse est en apoplexie, et j'ai un petit serin de mort. Voilà tout, je crois ? Non, ce n'est pas tout[3]. Le marquis de Saint-Abre est toujours avec nous. Mais ce que vous ne savez pas, c'est qu'il est malade depuis hier d'une indigestion accompagnée de fièvre[4]. J'en ai un soin tout particulier. Il devait s'en aller aujourd'hui. Milord est même venu le chercher; il a dit qu'il se trouvait bien et qu'il aimait mieux rester ici; qu'il ne croyait même pas qu'il se déterminât à s'en aller jamais, parce qu'il s'y trouvait heureux. Il était d'une folie dont vous n'avez pas d'idée. C'est en vérité un homme charmant, qui a une gaieté bien franche, bien soutenue, et bien précieuse.

On prétend ici que les ennemis ont fait une marche prodigieuse et que nous sommes peut-être à la veille d'une action; mais comme le bruit n'est pas général, nous espérons encore qu'il est sans fondement. Ma mère écrivit hier à Paris pour avoir des nouvelles. On lui manda qu'en effet on en avait parlé, mais que, depuis hier, il paraissait ne se pas confirmer[5]. N'appelons pas l'inquiétude, elle ne viendra que trop tôt. Cependant, mon ami, le marquis Du Laurier est reparti sans nous voir. Cela est singulier. Il m'en a fait faire des excuses. Son départ précipité, dit-il[6], en est cause. A la bonne heure.

La petite Éloy a dit à M. de Beauval que la comtesse avait défendu à René de la voir[7].

Il y a longtemps, ce me semble, que je ne vous ai parlé de mes enfans. Il faut que vous sachiez ce qu'a fait et dit Pauline l'autre jour. Elle s'était donné ses airs ordinaires; Mlle Durand[8] et moi nous lui avions représenté en amies qu'elle se couvrait de ridicule, mais que, puisqu'elle ne voulait pas nous croire, c'était bien son affaire. Il y a quelques jours, sans égards pour nos avis, elle continua sur le même ton, malgré un coup d'œil d'avertissement que je lui fis. Le marquis de Saint-Abre partit d'un éclat de rire, et lui dit qu'apparemment elle le prenait pour sa poupée, et jouait à la madame

---

1. *Mém.* II, p. 329, omettent cette phrase.
2. Id. : « dans votre *appartement* ».
3. Id. omettent le passage « Votre hôtesse... n'est pas tout ».
4. Id. réduisent à : « il est *indisposé*. »
5. Id. omettent le passage : « Ma mère écrivit... confirmer. »
6. Id. : « *m'a-t-il dit* ».
7. Cf. *Confessions* (livre IX) : « Quand Saint-Lambert fut reparti, je trouvai Mme d'Houdetot fort changée à mon égard. J'en fus surpris comme si je n'avais pas dû m'y attendre; j'en fus touché plus que je n'aurais dû l'être, et cela me fit beaucoup de mal... Quand je voulus lui parler, je la trouvai distraite, embarrassée, je sentis qu'elle avait cessé de se plaire avec moi, et je vis clairement qu'il s'était passé quelque chose qu'elle ne voulait pas me dire, et que je n'ai jamais su. »
8. *Mém.* II, p. 330 : « la gouvernante ».

avec lui; ensuite il lui dit qu'elle était trop grande pour faire l'enfant comme cela; bref, il la persifla une heure. Elle se fâcha; il en rit davantage; puis, d'un air de réflexion, il lui dit : « Mais, voyons, Mademoiselle, j'ai peut-être tort. Vous avez pris un ton si décidé pour nous dire votre avis, que je commence à croire que vous avez peut-être plus de connaissances que je ne le supposais. Tirons une bonne fois cette affaire au net. »

Il s'agissait d'une lettre du roi de Prusse qui court[1], et que Pauline avait décidée mauvaise, parce qu'elle ne l'entendait pas. Le marquis lui fit un nombre de questions, auxquelles il lui fut impossible de répondre parce qu'elle sait fort peu des choses qu'il était nécessaire de savoir pour entendre cette lettre. De là il fut aisé de lui prouver sa sottise. Elle s'en tira très bien. Elle fut d'abord très humiliée; puis, les larmes aux yeux, elle dit au marquis : « Monsieur, je vous remercie de la leçon. Elle est un peu forte, mais je m'en souviendrai. Jouons au volant. »

Cette enfant n'est-elle pas adorable ? Oh ! mon ami, je veux en faire un ange.

René est retourné aux Roches le lendemain de la dernière lettre que je vous ai écrite[2]. Mlle Éloy est venue me voir depuis. Elle prétend qu'il se donne force *mea culpa* sur la conduite qu'il avait tenue envers moi. Depuis le sévère arrêt que Mme de Lange lui a prononcé, il lui a écrit deux grandes épîtres auxquelles elle n'a pas répondu; et hier, dit toujours Mlle Éloy, la comtesse lui a mandé de venir la consoler du départ de Du Laurier. Il n'a pas trouvé la plaisanterie bonne. On ne sait ce qu'il aura répondu. Je suis persuadée qu'il n'y a pas un mot de vrai à tout cela. Ce sont des contes de pure invention de la petite fille[3]. Mais à quoi bon cependant, et quel serait son but ?

La comtesse a passé hier au soir ici un moment pour la première fois depuis un siècle. Elle avait les yeux gros comme des poings, grand mal à la tête, et ne cessait de se lamenter sur l'injustice des hommes, sur l'inconvénient des gens qui font du noir. Cela ne finissait pas. Le Syndic prétend que la fin de l'orage qui me menaçait pourrait bien être tombée sur elle.

J'oubliais de vous dire que j'ai recommencé le lait depuis deux jours, et je m'en trouve fort bien.

---

1. « On croirait que c'est la lettre de Frédéric au maréchal de Richelieu pour mettre en avant les idées de paix; elle est datée du 6 septembre... Mais nous allons, en tournant la page, nous trouver au mois d'août. C'est donc une autre lettre. » (*Note* de P. Boiteau.) Ce n'est pas nécessairement une autre lettre : nous savons que Mme d'Épinay jongle assez bien avec les menus détails de chronologie.

2. Ç'aurait donc été le 23 juillet. Ce fut probablement un peu plus tard.

3. *Mém.* II, p. 331 : « Thérèse ».

Le lendemain.

[1] J'étais à vous écrire hier quand nous avons appris la nouvelle de la bataille gagnée[2]. On m'assure que vous vous portez bien, mon ami; mais qui le sait ? Cette nouvelle nous a tenus si en l'air, que je n'ai pu trouver le moment d'écrire. J'espérais une lettre de vous, et je n'en ai point. Le Dauphin a dit à la comtesse de C*** que vous étiez en bonne santé. Malgré cela, je ne saurais me défendre d'une certaine inquiétude qui ne cessera totalement qu'en recevant de vos nouvelles[3]. D'ailleurs, dans une lettre que j'ai vue d'un officier de l'État-major, on s'attend à voir recommencer le combat.

M. de M*** a écrit. Il se porte bien. J'en suis bien aise, car mon inquiétude ne pouvant raisonnablement se porter sur vous, après ce que j'ai appris, s'était rejetée sur ce que vous aimez. Par cette raison, les jours du comte de *** me sont devenus précieux; il emportait une partie de mes terreurs secrètes. J'ai, en vérité, pleuré de joie en apprenant la valeur avec laquelle il s'est distingué, sans autre accident qu'un cheval tué sous lui.

On dit le fils du marquis de Saint-Abre tué. La tête lui tourne avec raison. Je viens de lui donner mon carrosse pour aller à Paris. Ma mère et moi nous étions tentées d'y aller. Mais nous ne pouvons laisser mes enfans seuls. Le marquis nous a promis de nous écrire tout ce qu'il apprendrait.

Je me porte à merveille; mais, mon ami, il me faut de vos nouvelles pour vous écrire à mon aise; il ne m'est pas possible sans cela de causer avec vous. Oh ! mon aimable ami, tout ce que nous avons de cher au monde ! ne serons-nous jamais réunis ?

René est malade. J'ai envoyé seulement savoir de ses nouvelles sans lui écrire. Il m'a répondu quatre mots qui marquent la fermentation de son âme[4], mais où il n'y a rien qui vaille la peine de vous être dit.

◇

---

1. *Mém.* II. p. 332, ne publient que les trois dernières lignes.
2. C'était celle de Hastenbeck, livrée le 26 juillet 1757 par le maréchal d'Estrées au duc de Cumberland. La nouvelle de cette victoire parvint au roi dans la nuit du dimanche, dernier [31] du mois. BARBIER nous informe (*Journal*, VI, p. 547) que « Mme la duchesse d'Orléans s'est présentée sur son balcon à midi [le lendemain] et a annoncé cette nouvelle au public ». La première partie de la lettre serait donc à dater : 1er août. Mais en réalité les détails doivent être de quelques jours postérieurs.
3. Ce début a été publié dans *Jeun.*, p. 479.
4. VAR. *Mém.* II, p. 332 : « de *sa bile* ».

M. René a Madame de Montbrillant[1].

Je vous remercie de votre souvenir, Madame. Je ne souffris jamais tant de mes maux, que je le fais depuis quelques jours. Tout le monde, à commencer par moi-même, m'est insupportable. Je porte dans le corps toute la douleur[2] qu'on peut sentir, et dans l'âme, les angoisses de la mort. J'allai hier à...[3], espérant quelque soulagement de la marche et quelque plaisir de la gaieté de Mme de Lange. Je l'ai trouvée incommodée. A peine ai-je pu la voir[4], et je suis revenu encore plus malade moi-même que je n'étais allé. Il faut absolument que je me séquestre de la société, et que je vive[5] seul jusqu'à ce que ceci finisse, de manière ou d'autre.

Soyez sûre qu'au premier jour de trêve, je ne manquerai pas de vous aller voir.

Mes respects et mes remerciemens, s'il vous plaît, à Madame votre mère, et mille amitiés[6] à ces messieurs. Je vous conjure tous de me pardonner mes maussaderies; croyez qu'à ma place chacun de vous serait dans son lit et penserait n'en point relever.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[7].

Le 2 [août].

Je n'ai point encore de vos nouvelles. Il y a aujourd'hui huit jours que je n'en ai eu. Est-il possible que vous nous laissiez dans ce moment-ci sans savoir où vous êtes, ce que vous devenez ? Nous passons la journée sur le grand chemin, à attendre vos lettres; et il n'en vient point. Nous nous regardons en silence, nous nous rassurons mutuellement; mais nous ne pouvons néanmoins nous dissi-

---

1. Publiée, d'après le texte authentique, dans *Mém.* II, p. 332; — d'après l'original (collection Rochambeau), dans *Corresp. gén.*, III, p. 115. — L'autographe est daté : « Ce mardi »; une autre main (peut-être celle de Mme d'Épinay) a ajouté: « septembre 1757 ». H. Guillemin, *op. cit.*, p. 161, propose : le 20 septembre.

2. Texte authentique et *Mém.* : « Toutes *les* douleurs ».

3. Id. complètent : « *Eaubonne* ».

4. Id. : « trouvée *malade* »; et omettent les mots « A peine... la voir ».

5. Id. : « *et vive* seul ».

6. Id. : « *Mille* respects, s'il vous plaît, à Mme *Des Clavelles*, et amitiés à... ».

7. Publiée, avec des retouches, dans *Mém.* II, p. 333-335. — Le mot *août* ne figure qu'en C.

muler que nous sommes inquiets. Tous les courriers sont arrivés; chacun reçoit ses lettres; le marquis et moi, nous sommes les seuls qui n'en ayons pas. Il serait donc possible que vous ne m'eussiez pas écrit ? Je vous suppose toujours en bonne santé, et je me répète sans cesse qu'il ne peut vous être rien arrivé, qu'on ne le sache[1]; malgré cela, ce silence m'inquiète. Je suppose tous les hasards possibles, et cela suffit à peine pour me rassurer.

O mon tendre ami, jugez ce que je deviendrais s'il vous était arrivé quelque chose ? Le pauvre marquis deviendra fou si cela dure[2]. En vérité, je ne comprends pas comment on résiste à ce genre de tourment.

Le 3.

Point de lettres encore aujourd'hui. Cela est-il concevable ? Ah ! je vous avoue qu'il faut avoir un furieux empire sur soi pour y tenir. Neuf jours sans nouvelles, et dans quel moment ! Est-il possible qu'on supprime ou qu'on retarde les lettres à la poste dans une circonstance pareille, sans égards, sans respect pour les inquiétudes du public ? Le pauvre marquis n'a nulle nouvelle, ni de son fils, ni de son frère. En vérité je ne serais pas étonnée que la tête tournât en pareil cas; au moins ne conçois-je pas, lorsqu'on est libre, comment on ne part pas sur-le-champ. Ma mère me rassure tant qu'elle peut; mais je démêle qu'au fond de son âme, elle n'est pas plus tranquille que moi.

Le 4.

Mais il faut que vous m'ayez écrit des choses étonnantes, car je ne doute pas à présent qu'on n'ait supprimé vos lettres à la poste. Le marquis en a eu de son fils et de son frère; ils se portent bien. Le pauvre homme sera longtemps à se remettre du trouble où l'a jeté ce silence.

Il a pensé y avoir hier une émeute à la poste; il y avait plus de quatre mille âmes qui voulaient forcer les portes et s'emparer des lettres[3]. Enfin, quand ils auraient supprimé la première, il m'en serait arrivé d'autres. La dernière était du 22... Ah ! mon ami, je n'y tiens plus !

---

1. *Mém.* II, p. 333, omettent ces quatre mots.
2. Id. ajoutent : « *On dit son fils tué* »; ces mots résument une phrase figurant dans la partie omise de la lettre qui précède.
3. Ce retard systématique devait avoir des raisons plutôt politiques que militaires.

Sur les « suppressions » de lettres, dont Mme de Montbrillant fait mention, ou plutôt sur l'inquisition postale, voir plus loin, page 433, note 1.

Le 4, à 10 heures du soir.

Je reçois quatre lettres à la fois, et me voilà tranquille. Je n'y réponds pas, mon tendre ami, pour ne pas retarder celle-ci. S'il arrive encore quelque affaire, écrivez-moi un billet tout ouvert; car, en vérité, ce supplice est au-dessus de mes forces. Adieu, nous n'avions pas besoin de cette épreuve pour sentir combien vous nous êtes cher... Ah ! que vous êtes aimable de vous bien porter[1] !

Ma mère vous embrasse, mes enfans vous embrassent, nous vous embrassons tous.

◇

M. Volx a Madame de Montbrillant[2].

Le 27, à ***.

Les ennemis sont bien battus, Madame, et nous nous portons tous à merveille. J'en suis quitte pour une légère contusion au bras; j'ai eu un cheval tué sous moi[3]. Il n'y a de gens de notre connaissance que MM. de L*** et de C*** de tués[4]. Nous avons pris douze pièces de canon. Si je ne vous écris pas de quelques jours, n'ayez, je vous supplie, aucune inquiétude. Nous sommes dans le désordre et le tumulte de la victoire. Vos lettres, s'il m'en arrive, me seront d'une grande consolation.

Voilà qui va abréger notre campagne. Faites part de nos nouvelles à nos amis.

Voilà, si je ne me trompe, une lettre qui m'arrive de Montbrillant. Elle vaut pour moi une bataille gagnée. Fermons toujours celle-ci. Vous connaissez, Madame, mon respect et mon attachement. Ne m'oubliez pas auprès de Madame votre mère.

◇

1. La même phrase est attribuée à Grimm dans sa lettre censément écrite de Munster (*Mém.* II, p. 258; voir plus haut, p. 123). — La fin du billet est omise des *Mémoires*.

2. Publiée, remaniée, dans *Mém.* II, p. 335, sous la date : « Le 27 juillet ».

3. *Mém.* II, p. 335, omettent prudemment toute précision en supprimant les phrases : « J'en suis quitte... tué sous moi. »

4. Cf. Voltaire, *Précis du siècle de Louis XV*, chap. xxxii : « On y perdit un comte de Laval-Montmorency et un brave officier, traducteur de la tactique d'Ælien... Un coup de fusil, qu'on crut longtemps mortel, perça le comte du Châtelet..., fils de [la] célèbre marquise. » — La *Gazette de France* du 6 août et le *Journal de Verdun* indiquent 17 officiers tués et 118 blessés; les pertes en hommes furent de 1.038 tués et 1.159 blessés.

M. VOLX A MADAME DE MONTBRILLANT[1].

On fait partir un courrier extraordinaire, Madame, et, quoique je vienne de vous écrire, je ne veux pas manquer cette occasion de vous faire ma cour. Nous nous portons tous à merveille.

La bataille d'hier n'est ni meurtrière, ni décisive. Je crains que vous ne soyez longtemps sans nouvelles, car je soupçonne notre général de retenir les courriers. Au moins devez-vous avoir cette lettre-ci.

Adieu, Madame, mes respects et mes complimens à tout le monde, et mille grâces vous soient rendues des bonnes lettres que je viens de recevoir. Je remonte à cheval[2].

◇

M. VOLX A MADAME DE MONTBRILLANT[3].

La gloire de la journée d'*** appartient, Madame, à votre ami M. de Chevert[4]. Il a fait la plus belle manœuvre du monde. Il aurait dû être perdu mille fois, lui et son détachement, et lui seul a tout fait; le reste de l'armée n'a pas donné. Les officiers qui ont servi sous lui en parlent avec extase. Si nous n'avons pas mieux profité de ses avantages, ce n'est pas sa faute.

Hamelin s'est rendu hier matin. La garnison sort avec les honneurs de la guerre, et ne sert plus contre nous[5].

Mes respects et mes bénédictions, s'il vous plaît, à qui il appartient. O vous tous qui aimez le pathétique, écoutez : trente heures après l'action, j'ai trouvé[6] sur le champ de bataille un soldat blessé : « Mon général, m'a-t-il dit, est-ce que vous ne me ferez pas emporter ?

---

1. Publiée dans *Mém.* II, p. 335-336.
2. *Mém.* II, p. 336, omettent cette dernière phrase.
3. Publiée dans *Mém.* II, p. 336-337.
4. François de Chevert, né à Verdun le 21 février 1695, mort à Paris le 24 janvier 1769. Son épitaphe (église Saint-Eustache) fut composée par d'Alembert.
5. Hameln, ou Hamelin, où le duc de Cumberland avait établi ses campements, est à la limite ouest du duché de Brunswick. Les Français prirent Minden le 3 août et occupèrent le Hesse-Cassel. « On dit, note BARBIER vers le 10 août dans son *Journal* (t. VI, p. 548), que nous avons pris la ville d'Hamelen qui est de l'Electorat [de Hanovre], fait la garnison prisonnière, et pris plus de soixante pièces de canon de fonte. »
6. *Mém.* II, p. 336 : « *un officier trouve* »; et ensuite : « *lui dit-il* ».

Ce n'est pas que je me plaigne, mais j'en ai assez. » En même temps il découvre sa poitrine et me[1] montre cinq coups de fusil qu'il avait reçus. Voilà un des traits de nos soldats. On en entend sans cesse de cette force.

Que de remerciemens je vous dois, Madame, sur cette belle santé dont vous jouissez. J'espère qu'incessamment je m'en acquitterai plus dignement; mais nous sommes encore dans le chaos.

◇

M. Volx a Madame de Montbrillant[2].

Je vous ai écrit un mot, ma tendre amie, par le premier courrier qui soit, je crois, parti depuis quatre jours. Si ce dérangement a causé quelque inquiétude, je serai au désespoir. Il ne vous faut qu'un instant pour détruire votre santé.

Maintenant causons un peu, car je suis bien las de tout ceci et je veux me consoler auprès de cette précieuse amie que j'aime et que je révère tous les jours davantage. Hélas ! cette bataille n'est rien moins que décisive et ne me laisse encore qu'une espérance bien vague de vous rejoindre. En attendant, je me meurs de chaud et de fatigue[3].

J'ai tant de choses à vous dire, que je ne sais par où m'y prendre. Voyons cependant et traitons d'abord le chapitre de René. Son histoire m'afflige. Cet homme finira par être fou. Nous le prévoyons depuis longtemps; mais ce qu'il faut considérer, c'est que ce sera l'habitation des Roches[4] qui en sera cause. Il est impossible qu'une tête aussi chaude et aussi mal faite[5] supporte sa solitude. Le mal est fait; vous l'avez voulu, ma pauvre amie; je vous ai[6] toujours dit que vous en auriez du chagrin. Je prends aisément mon parti sur lui; il ne mérite pas qu'on s'y intéresse, parce qu'il ne connaît ni les droits, ni les douceurs de l'amitié; mais je voudrais vous garantir de tous les dangers, et voilà ce que je ne trouve pas facile. Il est certain que cela finira par quelque diable d'aventure qu'on ne peut prévoir. Je trouve que c'est déjà un très grand mal que vous soyez exposée à recevoir des lettres insultantes. On peut tout pardonner

---

1. *Mém.* II, p. 337 : « *lui* montre ».
2. Publiée avec des altérations dans *Mém.* II, p. 337-340.
3. *Mém.* II, p. 337, omettent cette phrase.
4. Id. : « *son séjour à l'Hermitage* ».
5. Id. : « mal *organisée* ».
6. Id. : « *quoique je vous aie...* ».

à ses amis, excepté l'insulte, parce qu'elle ne peut venir que d'un fond de mépris; et, quelle que soit la situation d'âme de mon ami, je ne lui pardonnerais jamais d'y avoir conçu un tel sentiment pour moi[1]. Je trouve votre réponse faible. Quand on est outragé, il faut laisser voir qu'on le ressent. Il fallait ordonner à René de venir, sans ajouter un mot. Il fallait entendre tout ce qu'il avait à dire; ensuite vous lui auriez fait sentir l'indignité de sa conduite, et vous l'auriez mis à la porte avec défense de jamais entrer chez vous. C'est alors qu'il aurait pu tomber à vos genoux et obtenir son pardon, mais non encore le traitement de l'amitié[2]; car si, depuis[3], vous l'avez traité avec votre bonté ordinaire, vous aurez fait une très grande faute dont vous vous repentirez, parce qu'elle sera suivie d'une impertinence plus grande. Plus grande ? Non ! je l'en défie. Mais, si vous ne savez pas ressentir de pareils procédés, vous manquez au respect que vous vous devez à vous-même. La seule consolation que je puisse avoir dans cette aventure, ma tendre amie, c'est d'apprendre que vous traitez René très froidement, qu'il s'en plaint avec la honte qu'il doit avoir de sa conduite, et que vous lui répétez avec le sérieux qu'il convient, que ses torts vous éloignent de lui, et que vous sentez que votre cœur ne reviendra que lorsqu'il les aura réparés. Or, ce n'est pas l'affaire d'un jour. Voilà comment il faut traiter les gens quand on veut conserver des amis. Ma tendre amie n'est[4] pas assez sensible aux injures; je le lui ai souvent dit. Il faut les ressentir et ne s'en point venger; voilà ma morale.

Je viens de recevoir le second envoi[5] de votre roman; le paquet est arrivé en fort mauvais état, fort mouillé et tout décacheté. Je vous demande en grâces de ne plus rien m'envoyer. Le désordre où nous sommes est si grand, que je ne sais quand je pourrai me flatter de continuer cette délicieuse lecture. Je vois seulement que vous vous tuez à écrire, et cela me fait une peine mortelle[6]. L'aventure du marquis avec la Sainte-Étienne est excellente. Cet homme est unique pour les rencontres. Je reviens encore à cet incomparable ouvrage. Ce que vous me dites des différens jugemens qu'on en a portés est bien bon et bien plaisant. Vous pouvez vous en tenir au vôtre et au mien, et je vous promets que le public s'y conformera en temps et lieu. Je ne vous enverrai point de corrections; elles ne

---

1. La suite, jusqu'à « je l'ai souvent dit », a été réimprimée, avec des retouches, dans *Jeun.*, p. 504-505.
2. *Mém.* II, p. 338, ponctuent différemment et altèrent le sens : « Mais *non*, encore le traitement de l'amitié ! »
3. Id. : « *Cependant* si, depuis *vos dernières nouvelles* ».
4. Id., p. 339 : « *Vous* n'êtes pas... ».
5. Var. B, fol. 194, d'abord : « *cahier* », biffé et corrigé.
6. *Mém.* II, p. 339, omettent la suite jusqu'à « incomparable ouvrage ».

portent que sur des mots que nous changerons en relisant vos cahiers ensemble. Jusqu'à présent, je n'en ai point encore trouvé une seule essentielle à faire. Il faut croire que ce sont vos brouillons que vous m'envoyez, puisque vous le dites; mais cela est inconcevable !

A 10 heures du soir.

Depuis ma lettre écrite, j'ai presque certitude de vous rejoindre à la fin de ce mois ou au commencement de l'autre. Jamais vous ne concevrez combien je le désire. Adieu, mon adorable amie; je souhaite de toute mon âme que vous ayez profité de votre dernière explication avec René pour prendre le ton qui vous convient. Soyez sûre qu'on ne peut céder sans inconvénient à la faiblesse et à la déraison des autres. Dites-moi si c'est là votre façon de penser. Si vous avez suivi le plan que je vous propose, direz-vous avec quel succès ?... Mon Dieu, qu'on s'ennuie de ne point vous voir !

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[1].

Dieu vous entende, mon tendre ami, quand vous dites que je vous reverrai à la fin de ce mois ou au commencement de l'autre. Hélas ! je n'ose l'espérer[2], et je crois qu'il vous faudra un séjour de huit ou dix jours pour me faire croire à mon bonheur. Tout le monde soutient que la guerre durera. Vous ne vous expliquez point sur vos espérances; je n'y comprends rien[3]. On dit que le Maréchal est malade; je ne le crois pas[4], car vous ne m'en dites mot. Si c'était sur cela que vous fondiez vos conjectures, mon ami, elles ne seraient guère consolantes, et encore moins sûres; car si son indisposition

1. Publiée, avec des retouches et des omissions, dans *Mém.* II, p. 340-342. — Nous sommes au dimanche, 7 août.

2. *Mém.* II, p. 340, omettent la fin de cette phrase.

3. Id. omettent la suite, jusqu'à « Je raisonne en vain ».

4. C'était (ou ce sera) une maladie politique. Cf. *Journal* de Barbier, VI, p. 548 : « Histoire de Cour : On dit à Paris que, le 28 juillet, il est parti un courrier avec une lettre du Roi au maréchal d'Estrées, qui lui mandait qu'il envoyait le maréchal de Richelieu avec des troupes pour réunir à la première armée et pour en prendre le commandement, étant plus ancien maréchal que M. le comte d'Estrées, ce qui avait obligé ce dernier de revenir... Comme cette nouvelle a déplu au public, on a chargé [c'est-à-dire accusé] Mme la Marquise [de Pompadour] de ce changement... Quoi qu'il en soit, la *Gazette de France* du 6 de ce mois [août] ne parle point de ce rappel de M. le maréchal d'Estrées. » — Il n'en était pas moins effectif, comme on le verra plus loin.

le ramenait, elle ne l'empêcherait pas de partir l'année prochaine. Je raisonne en vain, et j'attends du temps la décision de mon sort.

Pour cette fois, il semble, que ce soit tout de bon que René ait rompu avec la comtesse. Il lui avait écrit lettres sur lettres, elle s'était d'abord obstinée à ne lui pas répondre; elle lui écrivit à la fin un billet de quatre lignes pour annoncer qu'elle n'en écrirait ni n'en recevrait d'autres à l'avenir. Le lendemain que cet arrêt lui fut prononcé[1], la fièvre le prit avec le délire. La petite Éloy, tout effrayée, m'en avertit. Je lui envoyai le petit docteur qui était ici, et qui m'assura que cet état n'aurait pas de suite, à ce qu'il espérait. Cela me tranquillisa et me donna le courage de résister aux instances qu'il me fit faire le lendemain pour aller le voir. J'étais un peu incommodée; ce fut mon excuse. J'ai bien fait de toute façon, car la bonne vieille m'a dit depuis qu'il était résolu à me tout confier. Sur mon refus il manda Garnier, qui vint sur-le-champ le trouver aux Roches[2]. Je ne sais ce qui se sera passé entre eux; mais je présume qu'il vous sera facile de le savoir de M. Garnier. Puisque nous sommes sur le compte de René, je veux avoir une explication en règle à ce sujet, répondre à vos questions, mon ami, et n'en plus parler ensuite.

Vous dites donc que j'ai mal fait de lui avoir demandé s'il avait du chagrin, et qu'il est tout simple qu'il ait supposé que je me moquasse de lui ?... Mais, mon ami, je ne le lui ai pas demandé, ni ne lui ai offert de le consoler. Relisez mon billet. Il me semble, d'ailleurs, que j'aurais été très fondée de le faire, puisqu'il était parti brusquement, après plusieurs jours de tristesse et de mauvaise humeur. Si, depuis sa lettre, je ne l'ai pas traité comme à l'ordinaire, j'avoue que ce n'est pas par ressentiment, car je n'en ai nul[3], attendu qu'il n'a pas eu un instant de soupçon réel contre moi. Cela ne se peut pas, j'en suis sûre, et je suis également certaine qu'il ne se serait pas permis de m'accuser auprès de personne. C'est une fausseté de sa part, à la vérité; mais une fausseté que lui a sans doute suggérée sa folie, pour se brouiller, et, par conséquent, être quitte de la reconnaissance avec moi, partir pour son pays et ne pas manquer[4] d'y publier que tous ses amis l'avaient chassé de celui-ci à force de mauvais procédés. C'est un moyen presque sûr d'être bien accueilli des hommes, que d'avoir à se plaindre de leurs semblables. La folie de celui-ci me fait pitié, et sa fausseté m'inspire le plus profond mépris[5].

---

1. *Mém.* II, p. 340 : « *du jour où* cet arrêt lui fut *signifié* ».
2. Cette demande et cette visite sont de pure invention.
3. *Mém.* II, p. 341 : « *aucun* ».
4. Id. : « *afin* d'y ».
5. Admirons la force de persuasion que les *Mémoires* exercent sur un moraliste tant qu'il persiste à les considérer comme véridiques. Dans son *Jean-Jacques Rousseau*, Saint-Marc-Girardin écrit (t. I, p. 266) : « Il m'est impossible de ne pas remarquer avec quelle sagacité Mme d'Épinay a mis ici le doigt sur la plaie

Vous voyez que je le traite bien plus mal que vous ne me le conseillez; car vous croyez bien que je ne saurais marquer de l'amitié à celui que je méprise; mais je ne saurais davantage marquer du ressentiment à un fou. Je m'en tiens donc à l'indifférence.

Il a été fort mal; je lui ai procuré tous les secours qui ont dépendu de moi, mais je n'ai pas été moi-même le voir. Il s'est traîné ici depuis trois jours[1]. La seconde nuit qu'il fut ici, il pensa mourir. J'envoyai chercher ses gouvernantes[2]. Il est un peu mieux[3], mais il me fait pitié. Depuis la conversation que j'ai eue hier avec lui, j'avoue que l'indifférence fait place à ce sentiment, qui n'est guère plus flatteur. Il n'est pas encore en état de retourner aux Roches.

C'était hier, après-dîner, qu'étant seul avec moi, il me dit tout à coup en sanglotant[4] que, si je n'avais pas pitié de lui, il n'avait d'autre ressource que son désespoir, et qu'il se donnerait la mort. Mon premier mouvement l'emporta, et je lui répondis : « Mais vous feriez fort bien, si vous ne vous sentez pas le courage d'être vertueux. » Il resta pétrifié, et moi aussi. Ce propos était dur, mais il était lâché; il n'y avait pas moyen de courir après. Je l'adoucis le plus que je pus, en lui montrant que je n'attribuais ses erreurs qu'à sa mauvaise tête, et je soutins thèse pour son cœur. Je fis semblant de croire qu'il lui était possible de reprendre à l'avenir un ton de franchise et de droiture, et je lui rendis le courage qu'il semblait avoir perdu. Je le consolai. Si c'est un tort, je m'en confesse; mais, le moyen de voir quelqu'un dans la peine et de conserver son sens froid ou de le laisser sans consolation? Cela n'est pas en moi.

Je vais après-demain à Paris passer quelques jours avec Lady Wils[5]. On m'apportera tous les jours mon lait de la campagne; au moyen de quoi mon régime ne sera pas dérangé. Je mettrai cette lettre à la poste en arrivant, et j'espère d'ici là y ajouter quelques mots.

Le lendemain.

[6] Je reçois une lettre charmante du marquis Du Laurier. Il me parle de la comtesse, et je présume qu'il n'en est pas content. « Si je ne vous ai guère vue pendant mon voyage, me dit-il, prenez-vous-

---

de Rousseau : la fausseté; et, de tous les défauts qui nuisent au commerce de l'amitié, c'est là assurément le plus grand. Or, en Rousseau, le geste dominait le sentiment : le personnage avait détruit l'individu. »

1. *Mém.* II, p. 342 : « *Il y a* trois jours *qu*'il s'est traîné ici ». — Ces trois jours sont le jeudi 4, vendredi 5, et samedi 6 août.

2. Id. : « *gouverneuses* ».

3. Id. ajoutent : « *aujourd'hui* ».

4. Id. : « *tout* en sanglotant ».

5. La baronne d'Holbach était sur le point d'accoucher.

6. Publiée dans *Mém.* II, p. 343-344; quelques bribes ont été réimprimées dans *Jeun.*, p. 505.

en à la comtesse. Si vous la voyez, dites-lui que je lui suis toujours très attaché. Je le lui dis bien aussi; mais elle aime mieux que d'autres le lui disent. »

Je trouve qu'il a été très honnête avec l'hermite. Il l'a fort bien traité[1], quoique René lui trouve un air railleur et méprisant qu'il ne lui avait pas encore vu. Et cette comtesse, qui m'écrit lettre sur lettre ! En voilà trois depuis hier, pour me demander avec les plus vives instances d'écrire au marquis, pour lui persuader, si je puis, qu'elle l'adore. Elle me fait tout plein de détails qui montrent assez clairement qu'il voudrait se débarrasser d'elle. J'ai répondu comme je devais, et ne me mêlerai en aucune façon de tout ce tripotage.

J'ai reçu aussi des nouvelles de M. de Ménil. Il est dans l'enthousiasme de Genève et des Genevois. C'est le plus beau pays, les plus honnêtes gens ! A l'en croire, il n'y en eut jamais de pareils. Cela est-il vrai ? Ils n'en ont pas au moins la réputation. Il me mande aussi qu'il a été chez M. de Voltaire, qui l'a reçu à merveille[2]; mais il ne nous en dit qu'un mot; ç'aurait été cependant un sujet plus digne de m'intéresser que tout ce qu'il me dit d'ailleurs. J'imagine qu'il ose à peine le regarder sans se signer, et je parierais bien que, si la marquise ne lui avait pas ordonné de le voir, il n'y aurait pas mis les pieds.

Il porte son enthousiasme jusqu'à me persécuter de nouveau pour consulter M. Tronchin qui est, selon lui, aux miracles pour toute nourriture. Il prétend qu'on vient de tous les pays rechercher son avis. Enfin, c'est un Dieu ! J'ai tant vu de ces réputations lointaines s'évanouir quand on les approche, que je n'en serai plus la dupe[3].

---

1. C'était le sentiment de Jean-Jacques lui-même : « Pour Saint-Lambert, il se conduisit en honnête homme et judicieux. Comme j'étais le seul coupable, je fus aussi le seul puni, et même avec indulgence. Il me traita durement, mais amicalement, et je vis que j'avais perdu quelque chose dans son estime, mais non dans son amitié. » (*Confessions*, livre IX.)

2. Voltaire était installé depuis 1755 aux Délices, à « cinq cents toises de Genève », sur une hauteur dominant le hameau Saint-Jean. Il avait une résidence d'hiver à Lausanne, rue du Grand-Chêne. — Les six derniers mots sont en surcharge en B, fol. 200.

3. Cet alinéa a été omis des *Mémoires*. Sa teneur implique que ce sont les conseils de M. de Jully, auxquels il faudra joindre les prochaines instances de Grimm, qui décidèrent Mme d'Épinay à faire le voyage de Genève; et qu'elle ne connaissait pas encore Tronchin. Or, c'est Rousseau qui lui avait présenté le docteur en mars ou avril 1756 (Cf. *Confessions*). Cet honneur lui est retiré. L'éditeur Parison, qui savait établie entre Mme d'Épinay et Tronchin une amitié dont leur correspondance fait foi, a cru prudent de supprimer tout ce qui contredisait cette vérité connue.

Il semble d'ailleurs que Mme d'Épinay ait eu l'intention première de narrer les faits tels qu'ils furent. Une note du fol. B 14, relative à un passage situé beaucoup plus haut porte ceci : « *Filer la querelle de Barsin et Volx. La santé détruite ; arrivée de Tronchin. René l'y présente.* »

M. de Ménil part pour Lausanne, et sera absent de Genève une huitaine de jours. Voilà une manière de résider nouvelle. Il se propose de faire tout le tour de la Suisse[1].

Le soir.

[2]René est retourné ce matin[3] aux Roches. Cet homme a une confiance qui serait trop absurde et trop impertinente, si elle ne partait pas d'une conscience sans reproche. Vous vous souvenez bien que je le priai, lorsqu'il partit pour faire son établissement aux Roches, de demander à M. ***, à qui il a donné son portrait, la permission de le faire copier[4] pour moi. Il me dit, un jour de cet été que je lui rappelai cette promesse, que M. *** lui avait répondu qu'il le copierait lui-même et le lui porterait. René accepta, et je convins avec lui qu'il ferait une petite galanterie à M. ***[5], que je payerais.

Ce matin, en prenant congé de moi, il me montra une lettre de son ami qui lui annonce ce portrait pour dans trois ou quatre jours. « Comme vous ne serez pas ici, me dit-il, dans quel endroit de votre chambre voulez-vous que je le fasse placer ? — Chez vous, lui ai-je dit. Je ne refuse pas votre portrait, mais ne vous pressez pas de l'apporter; il faut voir si vous méritez que je l'accepte. » Il resta un peu étourdi de ma réponse. Malgré cela, je le traite moins mal depuis quelques jours, car il est certain qu'il me fait pitié.

Mardi, 7 heures du soir; de chez Milord.

[6]J'arrive à Paris par un temps fait exprès pour voyager sans inquiétude. Soyez bien tranquille sur ma santé, mon ami; je la ménagerai

---

1. Le comte Dufort de Cheverny, qui fut l'ami intime de M. de Jully, ne fait dans ses *Mémoires* aucune allusion à un voyage ou un séjour de son ami à Genève. En avril 1757, M. de Jully accepta de suppléer M. de Cheverny qui partait pour se soigner à Cauterets. D'après la *Gazette de France*, il était à Versailles en juin et en août, faisant son service d'introducteur des ambassadeurs. Or c'est précisément en août que nous sommes. Mme de Montbrillant a dû inventer cette mission de M. de Ménil pour justifier son séjour en Suisse.

2. Publiée, avec des altérations, dans *Mém.* II, p. 344-345.

3. Le samedi 6 août (1757).

4. *Mém.* II, p. 344 : « demander à M. *Latour*, *qui a fait* son portrait, de le faire copier ».

5. Id. : « *au peintre* ». — Maurice-Quentin de La Tour, pastelliste, avait exposé au Salon de 1753 un portrait de Rousseau. Il en fit plus tard deux copies. Celle de 1757, dont il est ici question, ira, non pas à Mme d'Épinay, mais au maréchal de Luxembourg. Cf. la lettre du 11 août, de Mme d'Épinay à Rousseau : « ...M. de La Tour a dit à mon laquais de vous dire qu'il irait dans une quinzaine de jours vous porter à l'Hermitage la copie que vous lui demandez... Nous pourrions lui faire un petit présent qui passerait par vos mains : c'est à vous de décider. Je crois qu'à la rigueur vous le pourriez sans scrupule. » (*Corresp. gén.*, III, p. 108.)

6. Publiée, moins la dernière phrase, dans *Mém.* II, p. 345.

et je vous en rendrai bon compte. Je suis descendue chez Milord; le plaisir avec lequel on m'a vue arriver dans cette maison m'a vraiment touchée. J'y ai trouvé la sœur et la mère de Milady. Ah ! quelle mère, et quelle sœur ! Et quelle sotte famille; car il y a là un frère[1] !... Ah ! cela est inouï !... Je lui ressemble pourtant, à cette sœur; cela est dur !... Heureusement que tout cela va se coucher à neuf heures.

A 11 heures du soir.

Bonsoir, mon ami. J'attends demain de vos nouvelles[2]. Je vais prendre mon lait et m'endormir à mon ordinaire en causant avec vous.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[3].

J'espérais avoir de vos nouvelles hier, mon tendre ami, mais le courrier n'est pas arrivé. Il faudra prendre patience jusqu'à ce soir et, en attendant, amuser son espérance le mieux qu'il sera possible; et c'est en s'occupant de vous et vous rendant compte de tout ce que je fais, que je puis tuer le temps jusqu'à votre retour[4]. On dit que le maréchal d'Estrées quitte l'armée et va prendre les bains d'Aix; que sa santé l'exige, et que le maréchal de Richelieu va prendre le commandement. Si cela est, nous serons plus près l'un de l'autre, mon cher ami, mais nous serons encore plus d'un mois sans nous voir; peut-être aussi le laisserez-vous aller tout seul. Dites-moi un mot de vos espérances.

Je vois qu'il me sera bien difficile de me tirer d'ici avant l'accouchement de Lady Wils; cette pauvre petite femme est négligée

1. La mère de Mme d'Holbach, veuve depuis 1755 de Nicolas d'Aine, secrétaire du roi, était une demoiselle de Westerberg, née à Spire en 1706 d'un gentilhomme palatin et de Margarita Thiry. — « La sœur » était morte, et ne pouvait donc être là. (C'était, nous l'avons vu, la première femme du baron.) Aussi insiste-t-on sur sa présence. — « Le frère » était Marius-Jean-Baptiste-Nicolas d'Aine, conseiller du roi. Il venait d'être nommé maître des requêtes. « Mon fils d'Aine », disait Diderot en parlant de lui.

2. *Mém.* II, p. 345, omettent la phrase finale.

3. Publiée, avec des omissions, dans *Mém.* II, p. 345-346.

4. Ce qui suit, jusqu'à « vos espérances », est omis des *Mémoires*. — La rumeur était parfaitement fondée. Cf. le *Journal* de Barbier, t. VI, p. 551 : « Il est vrai que M. le maréchal de Richelieu est arrivé... à l'armée de Westphalie, et que M. le maréchal d'Estrées lui a remis le commandement. [Cette passation eut lieu le 7 août]; et qu'il est même allé prendre les eaux d'Aix-la-Chapelle. » Que ce fût « sa santé » qui l'exigeât, ou le sauvetage des apparences, reste une question à trancher.

par tous ses parens, et surtout par sa mère, d'une façon révoltante. Son mari et elle me paraissent désirer que j'assiste à ses couches. Ils n'ont osé me le dire, mais cela est si clair que je ne puis me dispenser de l'entendre; je sens même un très grand plaisir à leur rendre ce service. Voilà ce que c'est que d'être venue ! me direz-vous. Cela est vrai, mon ami; mais ils ne venaient[1] plus me voir; le Syndic allait me quitter; René retournait dans sa solitude;[2] ma mère va sans cesse à Paris pour jouir de sa nouvelle maison. J'allais me trouver exactement seule[3] dans un moment où je ne suis en train de rien faire. J'ai préféré de venir à Paris rendre service à mes amis et m'amuser auprès d'eux.

[4]Ne soyez point inquiet de moi; je ne perds point de vue mon régime; je m'occupe de ma santé... Lady vient me prendre pour aller promener avec elle.

Bonjour, mon tendre ami; à demain[5].

◇

M. Volx a Madame de Montbrillant[6].

Fort bien, j'apprends qu'on a été un peu incommodée. Sans ce narré des folies de René, je n'en aurais rien su. Quelle confiance puis-je donc avoir, lorsque vous m'assurez que vous vous portez à merveille ? Ma tendre amie, je crains que vous ne sentiez pas assez combien votre santé est essentielle et importe à mon repos. Je ne vous remercie pas, cependant, de n'avoir pas été aux Roches et de ne vous être pas rendue aux sollicitations que René vous en a fait faire. Autrefois, c'eût été une action héroïque; à présent, ce refus n'est qu'un acte de prudence qui vous est devenu ordinaire.

Vous avez présumé très juste; il a tout confié à Garnier. Il me le mande[7] et me paraît fort affecté de la peine de René. Nous n'en saurons pas le détail par cette voie, à moins qu'en causant avec lui, à mon retour, je n'échauffe sa tête et je ne la mette en fermentation.

---

1. *Mém.* II, p. 346, « *personne ne venait* ».
2. Id. omettent la fin de la phrase.
3. Id. omettent ce qui suit jusqu'à « rien faire ».
4. Id. omettent ce paragraphe.
5. Id. omettent « à demain ».
6. Publiée, avec des omissions et des retouches, dans *Mém.* II, p. 346-348. — Boiteau a ajouté l'indication : « *Août* ».
7. *Mém.* II, p. 347 : « *Celui-ci* me l'*a mandé* ».

Alors, il pourra s'évaporer à son insu quelques parcelles de son secret[1].

Je suis bien aise que Du Laurier vous écrive de jolies lettres, et que les extravagances de René n'aient point affaibli le goût qu'il a pour votre société. Quant à René, j'avoue que son état inspire de la pitié autant qu'un fol en peut inspirer. Je ne saurais trop le dire, ma tendre amie : le moindre de tous les maux eût été de le laisser partir pour sa patrie, il y a deux ans, au lieu de le séquestrer aux Roches. Je suis convaincu que ces Roches nous causeront tôt ou tard du chagrin.

Milord m'avait mandé que vous alliez venir passer cinq ou six jours à Paris, mais je n'en voulais rien croire. Comment pouvez-vous risquer de vous trouver à l'accouchement de la petite femme pour vous accabler de fatigue sans nécessité, déranger votre santé et votre régime, et me mettre au désespoir ? S'il vous arrive le plus léger accident, ce sera bien votre faute. Vous allez vous trouver liée nécessairement avec la famille de la femme, ce qui peut avoir de grands inconvéniens. Ma tendre amie, ne faites point de folies, je vous en conjure.

[2] Que voulez-vous faire à Paris pour cinq ou six jours ? Tout ce que vous me mandez à ce sujet dans votre seconde lettre ne me satisfait point du tout. Peut-on s'ennuyer d'être bien ? Enfin, à moins d'une parfaite santé, je vous pardonnerai difficilement ce voyage; mais aussi à ce prix, je pardonne tout. Vous méritez bien une réprimande dans les formes[3].

Lorsque je vous donne des conseils, pour me réfuter, vous prouvez laborieusement que vous vous conduisez bien. Eh ! tant mieux, mon amie[4] ! Vous n'avez qu'à m'en assurer, sans vous fatiguer à me le prouver dans trois pages.

Je vous ai dit ma pensée à l'égard de l'hermite, pour que vous en fissiez votre profit. Ce que vous avez fait à ce sujet doit faire le sujet des narrés[5] qui m'attendent dans nos promenades. Au reste, je

---

1. Cf. Eug. Ritter, *J.-J. Rousseau et Mme d'Houdetot* (« Annales J.-J. Rousseau », tome II, p. 102) : « Je me demande si ce n'est pas Diderot — lequel sentait sa faute — qui aurait intercalé ce passage censé écrit par Grimm ? — Il est peu vraisemblable que Diderot, si avare de ses lettres, en ait adressé à Grimm en Westphalie. Il est vrai que les *Mémoires*... avaient antérieurement déjà fait allusion à une autre lettre de Diderot, de la même époque. Mais nous avons vu qu'elle était supposée, et cette seconde est supposée aussi. L'interpolation que je soupçonne me paraît avoir eu pour but d'amener la dernière phrase, qui est rédigée avec art, et qui justifie d'avance habilement Diderot d'un reproche éventuel d'indiscrétion. »

2. *Mém.* II, p. 347, omettent tout ce paragraphe.

3. Cette phrase est un ajouté en B.

4. Id. ajoutent : « *que vous vous portiez bien !* »

5. Id., p. 348 : « *la matière des récits* ».

répondrais bien à tous ces beaux sophismes, si j'en avais le temps. Mais vous avez si bien en vous de quoi vous faire estimer, respecter, adorer, que, si vous ne vous conduisez pas avec toute la sagesse et la prudence dont vous êtes capable, et qui conviennent à votre situation, je ne pourrai de ma vie vous pardonner le mal que vous vous ferez.

[1]Il est très vrai que nous voici à Aix pour prendre les eaux et les bains. Nous sommes partis si précipitamment que je n'ai pu vous le mander. Je n'ai eu garde de manquer cette occasion de faire ma cour au Maréchal et à M. le Dauphin, qui n'approuve pas le déplaisir qu'on lui donne. Il est constant que le 10 du mois prochain[2] ne se passera pas sans que je sois aux pieds de l'adorable famille. C'est toujours beaucoup que de pouvoir fixer un terme à ses malheurs. Adieu donc, tendre et précieuse amie, à jamais chère à mon cœur ! Ayez bien soin de vous, voilà mon refrain ordinaire.

A propos : j'oubliais de vous dire mon avis sur la lettre de M. de Ménil. Ce que vous avez ouï dire des Genevois n'est pas tout à fait faux, et néanmoins M. de Ménil vous dit vrai. C'est qu'ils ne sont pas les mêmes chez eux qu'ailleurs. Les Genevois voyageurs passent pour faux, menteurs et intéressés; c'est qu'ils[3] ne voyagent que pour commercer. Ils regardent les étrangers comme des gens faits pour les enrichir. Mais, de retour chez eux, ils sont bienfaisans, affables. Ils font de grandes et belles actions, et, néanmoins, ils tondraient sur un œuf.

Je ne suis point étonné que M. de Ménil soit enthousiaste de M. Tronchin[4]. Il jouit universellement de la plus grande réputation; il faut qu'il la mérite, car il a beaucoup d'envieux, et il n'en a pas un seul qui mérite d'être cité. Il ajoute le mérite personnel à celui d'être profond dans son art; ses succès sont fréquens et je me joindrai à M. de Ménil, en temps et lieu, pour vous engager à le consulter[5]. Mais j'espère cependant que votre santé n'en aura pas de besoin, si vous voulez continuer à vous ménager.

◇

1. *Mém.* II, p. 348, omettent ce paragraphe.
2. C'est-à-dire : de septembre.
3. *Mém.* II, 348 : « *parce* qu'ils ».
4. Id. omettent la suite jusqu'à : « je me joindrai à [lui] ». — Elle a été publiée dans *Jeun.*, p. 481.
5. Id. : « à *aller trouver ce grand médecin* ».

Madame de Montbrillant a M. Volx[1].

Lady Wils vient d'accoucher fort heureusement d'un garçon[2]. Son mari me prie de vous en faire part, mon ami. Voilà vos craintes finies, car, aux palpitations et aux maux de reins près, qui me sont assez habituels[3], je me porte très bien. Je resterai auprès de la petite femme pendant ses neuf jours, et je retournerai ensuite dans ma solitude attendre le retour du tendre et unique ami de mon cœur; et, pour lui montrer comme j'ai bien soin de moi, je ne lui dirai que ces trois mots ce soir, car je suis un peu fatiguée de notre accouchement. La pauvre petite femme me chérit comme sa mère et m'intéresse par la confiance qu'elle me marque.

Bonsoir, mon ami. J'ai un commencement de rhume qui me chiffonne tout à fait la tête.

Je vais passer la soirée chez ma mère, qui arrive avec mes enfans. Elle a profité de mon séjour ici pour les amener et pour les faire habiller.

Notre accouchée est très bien; elle n'a presque point de fièvre de lait.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[4].

Deux jours après.

Tout le monde veut que le Maréchal arrive le 10[5]. Oh ! mon ami, serait-il bien possible ? Cette idée m'a donné des forces. Quoi ! je vous reverrais dans quinze jours ?... Je ne voulais vous écrire que demain, et me reposer encore aujourd'hui. J'ai la tête fatiguée d'un gros rhume; mais ce n'est rien... Ma mère, à qui je disais hier la nouvelle que j'avais apprise de votre arrivée, me dit : « Mandez-lui qu'il ne nous en laisse pas ignorer le moment. Ce serait un crime

---

1. Publiée partiellement, jusqu'à « tout à fait la tête », dans *Jeun.*, p. 482.
2. Charles-Marius d'Holbach naquit le 21 août 1757, et fut baptisé le lendemain.
3. *Jeun.*, p. 482, omet le début de la phrase.
4. Publiée dans *Mém.* II, p. 348-349. — Le ms. B, fol. 207 porte en marge l'indication : « 2 *jours après* », et place la dernière ligne du billet précédent au début de la présente lettre.
5. Le 10 septembre. — Nous sommes « quinze jours » avant cette date, donc aux environs du 25 août. — Le maréchal dîna à Fontainebleau le samedi 17 septembre (cf. le *Journal* du duc de Luynes).

impardonnable d'embrasser quelqu'autre de ses amis avant nous. Dites-le-lui de ma part. »

Mais ne me surprenez pas, cependant, mon ami; ma frêle machine ne résisterait pas à un si grand excès de joie, si je n'y étais préparée. Oh ! mon ami, mon père[1], vous en qui seul j'ai mis ma confiance et mon bonheur, nous allons donc être réunis ?

Ma tête est faible, mon ami, et ne me permet pas de continuer. Adieu !

◇

M. Volx a Madame de Montbrillant[2].

Je suis, ce matin, d'une inquiétude affreuse sur votre santé, ma tendre amie. Vos deux petits billets ne me présageaient rien de bon; j'avais un pressentiment secret que ce voyage, cette couche[3], et tout ce dérangement vous en occasionneraient beaucoup. Je reçois une lettre de Wils, qui me mande que vous vous étiez trouvée mal hier en m'écrivant[4]. Vous ne m'en avez pas dit un mot; ni du dérangement de votre estomac, qui a été assez sérieux, suivant ce que m'écrit Milord. Seriez-vous sortie pour vous enfermer auprès d'une accouchée, le jour que vous vous êtes trouvée assez mal pour ne pouvoir achever votre lettre ? Ah ! mon amie, c'est trop risquer une santé dont la perte me tuerait infailliblement[5]. C'est un dépôt que mon cœur vous a confié; songez que c'est son bien le plus précieux, son bien unique. Si je vous suis cher, il n'est rien au monde que vous deviez conserver avec autant de soin. Je vous l'ai tant répété : les soins que vous prendrez de vous seront autant de bienfaits à mon cœur, dont il vous tiendra le compte le plus fidèle et le plus tendre.

J'écris à Milord pour le féliciter sur le nouveau-né et pour m'éviter l'ennui des répétitions, mais surtout pour ne pas souiller d'infamie un papier consacré à mon Émilie. J'ai chargé Milord de vous faire lire une lettre que j'ai reçue de Paris, que je lui envoie. N'en nommez l'auteur à personne; et, pourvu que vous vous portiez bien, je mépriserai toutes les tracasseries et les noirceurs.

Cette lettre est écrite d'avant-hier. J'attendais, pour la faire partir, que j'aie reçu de vos nouvelles; mais hélas ! je n'en ai point. Je suis

1. *Mém.* II, p. 349, omettent : « mon père ».
2. Publiée partiellement dans *Jeun.*, p. 482-483.
3. *Jeun.*, p. 482 : « cette *course* » (faute évidente de lecture).
4. Id. omet la phrase qui suit.
5. Id. omet la suite jusqu'à « quatre mois de soins ».

dans une inquiétude mortelle. Je vous ai dit deux mille fois, ma chère amie, que je vous pardonnerais tout, si vous continuiez à vous bien porter; mais vous ne m'avez pas tenu parole et je ne puis m'empêcher de dire que ce rhume, cette fluxion, ce dérangement d'estomac, tout cela est arrivé par votre faute. Vous vous êtes ennuyée de votre bien-être, et vous avez été chercher le mal à Paris. Je sais bien que vous n'en croyez rien, et voilà ce qu'il y a de plus fâcheux. Cela n'en est pas moins vrai. Je laisse ce chapitre à vos réflexions et, comme je suis assez puni par les transes où je suis sur votre santé, et que, d'ailleurs, je n'ai que votre bien en vue, je n'ai pas besoin d'être réfuté si je suis dans mon état. Je le désire vivement; mais si ma tendre amie n'avait pas passé une quinzaine de jours à être en l'air, à souper en ville, à déranger en un mot son genre de vie et son régime, si elle eût été alors incommodée, elle aurait eu la consolation de se croire sans reproche, d'attribuer son dérangement à une crise naturelle du corps et de la saison. J'avoue qu'il m'est douloureux de penser que vous avez perdu en un moment le fruit de quatre mois de soins. Je ne croyais pas que nous fussions dans le cas d'avoir recours à M. Tronchin; mais, ma chère amie, je commence à désirer vivement que vous le consultiez. Je vous en prie, pensez sérieusement à cette idée et ne la rejetez point. Je le connais un peu, assez même pour lui adresser votre lettre; mais il est cependant plus naturel de la faire passer par M. de Ménil[1]. Écrivez une consultation à tête reposée, et envoyez-la-moi avant de la faire partir. Donnez-moi promptement de vos nouvelles. J'ai grand besoin d'être rassuré. Adieu, ma tendre amie; je ne puis aujourd'hui vous parler d'autre chose.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[2].

Mais quel train il fait, ce trop aimable ami ! Pardon, pardon mille fois. J'avoue que j'ai trop présumé de mes forces, et que l'envie d'être utile à Lady Wils m'a fait entreprendre ce petit voyage assez mal à propos pour ma santé. Mais, mon ami, en convenant de ce tort, il faut convenir en même temps que je n'aurais pas évité vrai-

---

1. La phrase, depuis « Je le connais... » est un ajouté marginal en B, fol. 209. — Mme d'Épinay et le docteur Tronchin étaient en correspondance amicale depuis avril 1756 (plusieurs de leurs lettres figurent dans *Mes Moments heureux*). Une entremise quelconque est donc parfaitement inutile pour « faire passer » une lettre au docteur; mais il s'agit ici d'éliminer un service rendu par Rousseau.
2. Publiée, avec des omissions et des altérations, dans *Mém.* II, p. 349-350.

semblablement la crise que je viens d'avoir, qui m'annonce quelque cause à mes maux, inconnue jusqu'à présent, mais peut-être assez grave. Je ne saurais prendre de confiance dans un médecin qui est à cent lieues de moi, qui ne m'a jamais vue et ne me verra jamais vraisemblablement. Comment voulez-vous qu'il me conduise de si loin ? Cela me paraît, sinon impossible, au moins fort dangereux. Malgré cela[1], si vous le désirez, je lui écrirai. Mais je voudrais attendre votre retour; d'autant, mon ami, que je ne suis pas mal à présent. Je ne souffre pas, je ne suis que languissante; un peu de repos me remettra peut-être jusqu'à nouvel ordre.

[2] J'ai vu la lettre que vous avez envoyée à Milord. Elle m'a causé toute l'indignation qu'elle mérite. Il n'y a que Desbarres au monde qui ait pu vous soupçonner d'être l'auteur d'un libelle; et il n'y a que lui assez fou pour avoir osé le publier. Cette noirceur n'a pris crédit auprès de personne dont l'estime vous importe. D'ailleurs, l'auteur du libelle est connu présentement. On le dit même arrêté. Le seul effet de cette aventure est d'avoir chassé Desbarres de deux ou trois maisons de plus. N'y pensons pas davantage.

J'ai reçu une lettre de l'abbé de Vaux[3] qui se propose de venir passer trois semaines[4] à Paris. Il se promet de me voir, si ma société lui convient, dit-il. En attendant, il en fait la critique et me blâme d'avoir multiplié mes goûts et mes talens[5]. Il paraît douter de mon amitié pour lui et pour ses parens. Je leur ai rendu trop de petits services pour avoir besoin de faire mon apologie. Je vous envoie ma réponse, qui ne me paraît pas trop mauvaise. Ce qu'il y a d'excellent, c'est que je n'avais pas entendu parler de lui depuis le voyage qu'il a fait ici, avec M. et Mme de Grangé; excepté il y a deux mois[6] qu'il m'écrivit pour me donner une commission et dans laquelle il me demandait des nouvelles de tous mes *merveilleux amis*. Je me contentai de lui dire que je ne connaissais pas de *merveilleux*, et que j'ignorais de qui il voulait parler.

◇

1. *Mém.* II, p. 349, réduisent à : « *Je n'ai pas assez de confiance en Tronchin pour me déterminer jamais à aller le trouver. Cependant*, si vous le désirez, »

2. Id. omettent le paragraphe qui suit. Il est destiné, par sa teneur, à enfoncer Desbarres-Duclos dans son indignité.

3. *Mém.* II, p. 350 : « *l'abbé de V**** ». — Cf. la Note du fol. B 13 : « *Peut-être faut-il par la suite mettre l'abbé* [*Grangé*, biffé] *de Vaux dans quelque chose ?* »

4. Var. B, fol. 210 : « *mois* » (remplace « semaines » biffé).

5. Cf. la Note (négligée) du folio B 16 : « *Dire que l'abbé de Vaux a un procès à solliciter et demande la permission de venir chez elle.* »

6. *Mém.* II, p. 350 : « ...qu'il a fait ici, *il y a deux ans*, excepté *une seule fois...* »

MADAME DE MONTBRILLANT A L'ABBÉ DE VAUX[1].

Vous le croirez si vous le jugez à propos, mon cher abbé; le seul tort que j'aie eu avec mes amis et avec moi, est d'avoir toujours songé à eux préférablement à moi, et à satisfaire jusqu'à leurs fantaisies sans me compter pour rien. Au moyen de ce petit système, j'avais autant de maîtres que d'amis, et j'avais trouvé le secret de me faire une source de peines de l'amitié, qui est peut-être le seul dédommagement des malheurs attachés à la condition humaine. Avoir une volonté à moi me paraissait un crime. Je faisais mille choses qui ne me convenaient pas avec une complaisance qui me convenait encore moins, et dont on ne se doutait seulement pas. J'en étais continuellement la victime, sans qu'on m'en sût aucun gré. J'y ai bien regardé; j'ai commencé à oser être moi; je ne compte plus que pour rien les caprices des autres. Je ne fais plus que ce qui me plaît; je m'en trouve à merveille, et il me semble que mes amis ne s'en trouvent pas mal.

Cela posé, mon cher abbé, vous pouvez me croire quand je vous dis que vous me ferez plaisir de venir me voir ici. Je le pense apparemment, puisque je vous le dis. Quelle raison m'y obligerait sans cela ? Je n'en connais pas qui puisse me faire dire le contraire de ma pensée, et encore moins de mes sentimens. Si vous êtes juste, vous ne pouvez douter ni de mon attachement pour vous, ni du plaisir que j'ai de vous voir. Je m'épuiserai en assurances inutiles si vous ne l'êtes pas. Prenez garde qu'avec un peu d'humeur et de roideur dans le caractère, on exige toujours plus qu'on n'a envie d'accorder de son côté. Mais si chacun voulait ranger les autres à son avis, les assujettir à ses goûts et à ses volontés, qui est-ce qui aurait des amis dans le monde ?

Il serait assez plaisant qu'on me fît un crime du soin que j'ai pris de cultiver les talens que j'ai pu avoir, n'ayant jamais eu que des goûts honnêtes et n'y ayant jamais mis d'autres prétentions que celle de m'amuser. S'il est vrai que je les ai trop multipliés, j'y trouve des motifs de m'en estimer davantage. Au reste, je ne prétends pas que les autres doivent m'imiter; chacun fait en cela comme il l'entend, et tout le monde a raison. Ce qui m'occupe principalement, c'est de savoir si j'ai lieu d'être contente de moi; et quand je la suis, je crois que les autres doivent l'être. Si j'avais toujours osé penser et agir ainsi, j'aurais évité toutes les apparences de légèreté et

1. Publiée avec des retouches, dans *Mém.* II, p. 350-353. — Cf. la Note du fol. B 16 : « *Elle a répondu qu'il serait le bienvenu ; qu'il sera logé à Paris ou à la campagne. Elle y est encore pour un mois au moins.* »

d'inconséquence que vous me reprochez. Cependant, mon cher abbe, vous pourriez me voir avec d'autres yeux que ceux qui ne me connaissent que superficiellement.

Quant à ma société, je me suis mal expliquée si vous avez compris par ma dernière lettre que je ne voyais plus MM. René, Volx et Milord Wils, ou que leur ton était changé. Leur ton ne change point. Je les vois beaucoup; je ne vois même guère qu'eux, par la raison que je viens de vous dire; c'est que je n'arrange plus ma société pour les autres, mais pour moi seule. Je n'y admets que ceux qui me conviennent; il y en a beaucoup à qui elle conviendrait[1], que je n'y admets point. Pour vous, mon cher abbé, j'ai de la peine à croire que vous soyez jamais hors d'œuvre nulle part, quoi que vous en disiez; à plus forte raison chez moi. Les honnêtes gens se conviennent partout; quelque différence qu'il y ait entre leurs opinions et leurs façons de penser, ils savent que cela ne change rien aux égards et aux marques d'estime qu'on se doit mutuellement quand on vit dans la même société. Ainsi, pourvu que vous soyez juste et indulgent, comme il faut bien l'être avec des êtres qui ne sont pas parfaits et dont on est le semblable, je suis sûre que vous augmenterez chez moi le nombre des gens de mérite que je reçois, et que vous vous en trouverez aussi bien que moi.

Au reste, je suis si persuadée de votre amitié pour moi, que je ne me fâcherai certainement de ma vie de rien de ce que vous me direz. Je connais vos sentimens; ils sont purs et sincères. Je leur rends bien justice. J'ai cru devoir vous faire part des miens, et je me flatte, mon cher abbé, que vous les approuverez.



MADAME DE MONTBRILLANT A M. VOLX[2].

De Montbrillant.

Je suis de retour à Montbrillant, mon cher ami. Ma santé me l'a permis, et j'y attends impatiemment la nouvelle de votre arrivée. Je la regarde comme le sceau de mon rétablissement.

La petite Éloy est venue ce matin savoir de vos nouvelles de la part de René, à qui j'avais fait dire hier mon retour. Il y a je ne sais

---

1. VAR., B, fol. 213 : « *plairait* ».
2. Publiée, jusqu'à « revu sa patrie », dans *Mém.* II, p. 353. — Datée, par Boiteau : « *Fin d'août ou commencement de septembre* ». La lettre « de huit pages » à Saint-Lambert ayant été écrite le 4 ou le 5 septembre, celle-ci lui est nécessairement postérieure.

quoi en l'air. Garnier a été deux fois cette semaine aux Roches, et le résultat de toutes ces conférences a été une lettre de huit pages que René a écrite à Du Laurier. On ignore ce qu'elle contient; on croit seulement que cette lettre a été conseillée par M. Garnier. Mlle Éloy a entendu qu'il disait à René, en partant : « Croyez-moi, écrivez au marquis, je crois que vous ne pouvez pas vous en dispenser. Mais écrivez comme je vous ai dit, et je vous promets que vous vous en trouverez bien[1]. » Il a vu aussi la comtesse chez Mme de Marcieux. Ils ont eu une longue conversation, dont l'hermite est sorti en larmes. Il dit que l'année ne se passera pas, qu'il n'ait revu sa patrie.

Le lendemain.

[2]M. de Formeuse vient d'être très mal d'une rougeole boutonnée. Elle est rentrée; elle a reparu cette nuit. La tête est débarrassée et la fièvre suffisamment forte. J'ai envoyé exactement savoir de ses nouvelles. Il m'a fait remercier de l'attention et de l'intérêt que je lui ai marqués. Les petites Rose et M. de Montbrillant s'étaient, dit-on, installés dans sa maison et enfermés avec lui. On prétend qu'il a été peu touché de ce zèle, et que, dès que la connaissance lui est revenue, il a prié ces filles de se retirer et de ne plus revenir chez lui sans son ordre.

Le lendemain.

Oh ! mon ami, cela serait-il vrai ? Milord est venu dîner avec

---

1. La lettre de Rousseau à Saint-Lambert a été publiée par Streckeisen-Moultou, *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, t. I, p. 415-417, et transcrite d'après l'autographe de Neuchâtel, dans la *Corresp. gén.*, III, p. 118-121. « M. Volx » reviendra plus loin sur les circonstances de son envoi et de sa réception. On verra également plus tard que la conjecture de Mme de Montbrillant est fondée. (Bien qu'elle se refusât à lire des lettres trouvées, elle ne répugnait pas à enregistrer les racontars !). Cette lettre avait été inspirée, si l'on en croit les *Tablettes* de Diderot : « Embarrassé de sa conduite avec Mme d'Houdetot, il [Rousseau] m'appela à l'Ermitage pour savoir ce qu'il avait à faire. *Je lui conseillai d'écrire tout à M. de Saint-Lambert*, et de s'éloigner de Mme d'Houdetot. Ce conseil lui plut : il me promit qu'il le suivrait. Je le revis dans la suite [*affirmation dont la base est douteuse*]. Il me dit l'avoir fait et me remercia d'un conseil qui ne pouvait lui venir que d'un ami aussi sensible que moi, et qui le réconciliait avec lui-même. » Cf. aussi le récit (non moins inspiré) qu'a laissé Marmontel : « Saint-Lambert [dit Diderot à Rousseau] est un homme juste : il vous connaît... Il faut vous-même, sans différer, lui écrire, lui tout avouer; et... le prier de vous pardonner un moment de trouble et d'erreur. Je vous promets qu'il ne s'en souviendra que pour vous aimer davantage. » Rousseau, transporté, m'embrassa. « Vous me rendez la vie, me dit-il, et le conseil que vous me donnez me réconcilie avec moi-même; dès ce soir, je m'en vais écrire. » Depuis, je le vis plus tranquille, et je ne doutai pas qu'il n'eût fait ce dont nous étions convenus. » (*Mémoires*, éd. Tourneux, II, p. 248).

2. Publié, ainsi que le fragment suivant, avec des omissions, dans *Jeun.*, p. 484-485.

nous. Il m'a appris en grand secret votre arrivée pour vendredi. Hélas ! je n'en crois rien, car vous ne me l'avez pas mandée. C'est ce soir que j'attends de vos nouvelles. Jugez avec quelle impatience !... J'en ai reçu de mon tuteur; il me fait espérer de le revoir au commencement du mois prochain; je crains que ce ne soit pas pour longtemps. Il me semble qu'il a quelqu'envie d'aller passer une partie de l'hiver dans ses terres[1]. Je crains, s'il prend ce parti, qu'il ne s'y trouve si bien qu'il ne soit tenté d'y rester. A son âge, il me semble que le repos est bien séduisant. Il n'est pas, je crois, bien loin de soixante ans, et, quoiqu'il soit d'une très bonne santé, il doit être las de voyages et de politique.

René vient d'arriver et compte rester ici quelques jours[2].

On nous a dit que le comte de Grangé était exilé; mais je crois cette nouvelle sans fondement. Vous m'en parlerez sûrement, si cela est vrai.

Je reçois votre lettre; jugez de ma joie !... J'envoie mon laquais à Paris avec vos clefs. Jeudi matin nous y serons aussi, ma mère, mes enfans... Ah ! j'espère que nous arriverons avant vous. Je suis si transportée que je ne sais plus ni ce que je dis, ni ce que je fais[3]... Mais il faut que je garde cette lettre; vous ne la recevriez pas. Je vous la donnerai et j'y ajouterai ce qui se passera d'ici à votre arrivée.

◇

M. Volx a Madame de Montbrillant[4].

Le lundi[5].

Ma tendre amie, j'arrive et je ne réponds pas à vos deux dernières lettres que je viens de recevoir. Je vous en remercie. Jeudi au soir, ou au plus tard vendredi matin, je serai aux pieds de tout ce qui m'est cher. Si votre santé ne vous permettait pas de venir à Paris, écrivez-moi un mot, et que j'y trouve mes clefs.

---

1. *Jeun.*, p. 484, omet ce qui suit jusqu'à « et de politique ». — Cf. la Note du folio B, 19 : « *Le retour du tuteur à la fin de la campagne.* [*Il repart peu de temps après*, biffé,] »; et celle du même fol. (verso) : « *Sa terre est en Franche-Comté. Il y va passer l'hiver.* »

2. Peut-être venait-il pour faire répéter le motet dont il avait composé la musique (sur des paroles de Santeul que s'était attribuées Linant) en vue de la fête dédicatoire de la chapelle de La Barre, fixée au 15 septembre.

3. *Jeun.*, p. 484, détache la fin de ce fragment et le place après le billet de Volx, qui va suivre.

4. Publiée, avec une coupure, dans *Mém.* II, p. 354; et intégralement, dans *Jeun.*, p. 484-485, où le tutoiement est substitué au vouvoiement.

5. Cette indication ne figure qu'en B., fol. 217.

[1]L'époque du départ du maréchal d'Estrées n'est pas aussi heureuse pour tout le monde qu'elle l'a été pour moi. Le maréchal de Richelieu est cause, à ce que l'on prétend, que l'on a obligé le comte de Grangé de vendre sa charge, et l'on assure que l'on lui a conseillé de faire un tour dans ses terres. D'autres prétendent qu'il achèvera la campagne et qu'il se retirera ensuite; mais nous aurons le temps de causer de lui et de bien d'autres choses qui m'occupent davantage.

Adieu, ma tendre amie, j'arrive... Entendez-vous que j'arrive ?

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[2].

Nous espérons bien être à Paris avant vous, mon tendre ami, mais il faut pourtant que je vous écrive; c'est un besoin pour mon cœur. D'ailleurs ma santé peut me retenir ici malgré moi. Il est inutile de vous cacher davantage combien elle est faible et languissante; vous ne le verrez que trop. Cependant il est réel que la seule nouvelle de votre arrivée m'a fait un bien sensible. Je suis mieux depuis l'instant que j'en ai été sûre. Ma mère en est rajeunie; mes enfans sont plus sages, et Balbi un peu plus bête[3]. Voilà l'effet des secousses subites données à l'âme.

René a de nouveau entamé ce matin le chapitre de ses torts avec moi. Vous saurez à votre retour le détail de cette conversation[4]. Je crois seulement devoir vous prévenir, en attendant, des dispositions de René à votre égard. J'ai traité plus d'une fois ce sujet avec lui. Il m'a répondu qu'il ne voulait pas mourir injuste envers vous; qu'il se reconnaissait des torts qu'il avait aggravés en n'osant les réparer; et qu'il attendait impatiemment votre retour pour se mettre à la merci de votre générosité. « Aidez-moi, aidez-moi, m'a-t-il dit d'un air pénétré, à retrouver un ami qui n'a jamais cessé de m'être cher. »

Je lui ai promis de vous engager à l'écouter. Je n'ai rien promis de plus; c'est à vous à faire le reste. Mon pénitent noir (car ce n'est sûrement pas un pénitent blanc) jure qu'il met son bonheur à vous faire oublier ses torts. Plus nous lui connaissons d'orgueil, plus

1. *Mém.* II, p. 354, omettent ce paragraphe.
2. Publiée dans *Mém.* II, p. 354-355.
3. Var. B, fol. 217 *bis ;* d'abord : « *Mes enfans sont un peu plus bêtes* »; corrigé comme ci-dessus.
4. La suite, jusqu'à « oublier ses torts », a été reproduite dans *Jeun.*, p. 506-507.

sa démarche me paraît sincère; mais il a besoin d'être soutenu et encouragé. Je ne vous demande que ce que vous ferez sûrement si vous êtes content de lui au premier abord. Si vous ne l'êtes pas, je ne demande rien.

◇

De l'instant que M. Volx fut de retour[1], *Mme de Montbrillant reprit son journal. Elle m'écrivit une première lettre, et j'arrivai peu de jours après l'avoir reçue*[2].

◇

MADAME DE MONTBRILLANT A M. LE MARQUIS DE LISIEUX[3].

Arrivez, mon cher tuteur, et rien alors ne manquera à ma félicité. Au moins pour le présent, car je n'ose me flatter qu'elle soit durable.

Ma santé m'alarme et m'empêche de jouir depuis huit jours du plus grand des biens : celui de revoir M. Volx au milieu de nous. Il est arrivé, mon cher tuteur, dans la meilleure santé du monde. Nous avons tous été à sa rencontre. Ma mère fut, ce jour-là, la première levée; mais par une fatalité singulière, je ne me suis jamais, je crois, si mal portée. Dès le matin, j'eus des palpitations violentes. Il fallait tout le désir que j'avais de revoir M. Volx pour me donner la force de me traîner. Aussi fut-il frappé de mon changement.

Nous avons passé cette première soirée chez ma mère, et, le lendemain, tout le jour chez Milord jusqu'à six heures du soir, que M. Volx est parti pour Versailles. Il y est resté deux jours, et nous sommes revenus mardi matin à Montbrillant[4]. René nous y attendait. M. Volx, que j'avais prévenu qu'il l'y trouverait, me prédit que leur explication se passerait en bavardage, et que René ne dirait pas un mot de ce qu'il devait dire. « Au reste, avait-il ajouté, s'il fait un pas, j'en ferai quatre; vous y pouvez compter. »

1. Grimm dut rentrer avec le comte d'Estrées, attendu pour le samedi 10 septembre. AUGUSTE REY estime en conséquence (*J.-J. Rousseau à Montmorency*, p. 87) qu'il fut de retour le 8 ou le 9. Il est certain que le maréchal soupa à Fontainebleau le samedi 17. S'il venait seulement d'arriver, accompagné de Grimm, celui-ci, qui annonçait sa venue pour « le jeudi ou le vendredi », ne dut rentrer que le 15 ou le 16 septembre.

2. *Mém.* II, p. 355, omettent la dernière phrase.

3. Publiée avec des omissions, à partir de « Ma santé m'alarme », sous la désignation « Suite du Journal ». Boiteau a ajouté la date « septembre 1757 ».

4. *Mém.* II, p. 356, simplifient : « ...chez le baron d'Holbach; *nous sommes revenus deux jours après à Epinay*. Rousseau nous y attendait... »

Volx avait bien deviné[1]. René courut à lui en lui tendant la main, non comme quelqu'un qui a tort et qui cherche à réparer, mais comme un homme généreux qui tend la main à un coupable et qui pardonne. M. Volx le reçut avec le même ton qu'il avait pris depuis longtemps avec lui. Au bout d'une demi-heure, il se retira dans son appartement et y fut assez longtemps; René n'avait pas l'air à son aise. « Il se fait tard, me dit-il tout d'un coup; Volx ne descend pas, si je l'allais trouver ? Qu'en dites-vous, Madame ? — Tout comme il vous plaira, lui dis-je; mais si c'est avec la disposition où vous étiez lorsqu'il est arrivé, avec l'air de protection... — Pardieu ! Madame, vous êtes d'une tyrannie inconcevable; voulez-vous que j'affiche mes torts et mon pardon ? Cela ne me va point. — J'ai cru, Monsieur, que c'était le rôle qui vous convenait, après avoir affiché votre injustice. Est-ce dans le silence de votre cabinet, que vous l'avez accusé de vous avoir fait perdre le pain que vous vous efforciez de gagner ? Est-ce au fond de votre cœur que vous l'avez soupçonné de vous décrier ? » Il me tourna le dos brusquement et s'en alla dans le jardin.

M. Volx rentra et, ne voyant plus René, il me demanda en riant si j'étais contente de sa réception. « Non, assurément, » lui dis-je. Il me plaisanta sur la crédulité que j'avais mise à son repentir. « Je parierais, ajouta-t-il, qu'il ne se reproche pas davantage l'injure qu'il vous a faite. »

Le soir[2], René fut cependant trouver M. Volx dans son appartement lorsque tout le monde fut retiré. Il le complimenta sur son retour; il le questionna sur son voyage; puis, en se retirant, il lui prit la main en disant : « Ah ça ! mon cher Volx, vivons désormais en bonne intelligence et oublions réciproquement ce qui s'est passé. » Volx se mit à rire : « Je vous jure, lui dit-il, que ce qui s'est passé de votre part est le moindre de mes soucis. »

Ils se séparèrent après cette belle explication, et René n'en eut pas moins le front de me dire le lendemain : « Vous devez être contente, Madame, et Volx doit l'être aussi ; je me suis assez humilié pour vous complaire à tous les deux. Mais si cela doit me rendre le cœur de mon ami, je ne m'en repens pas. » Jugez quel a été mon étonnement, mon tuteur, en apprenant le détail de cette prétendue humiliation[3] !

---

1. Dans une lettre du 1er octobre adressée à Mme d'Houdetot (*Corresp. gén.* III, p. 125), Rousseau parle de son « prochain raccommodement avec Grimm ». La scène qui va être narrée et la lettre qui la relate sont donc nécessairement postérieures à cette date.
2. Ce paragraphe et le suivant ont été reproduits dans *Jeun.*, p. 509-510.
3. *Mém.* II, p. 357 : « *Que l'on* juge quel a été mon étonnement *en apprenant* ». Rousseau raconte différemment la chose. C'est Mme d'Épinay, dit-il (dans

Suivant votre dernière lettre, mon cher tuteur, vous allez être incessamment de retour. Je vais continuer mon journal autant que j'en aurai la force; mais je ne vous l'enverrai plus, dans l'espérance où je suis que vous n'auriez pas le temps de le recevoir[1].

◇

Suite du Journal[2].

M. de Montbrillant a paru ici hier pour la première fois depuis un siècle. Il s'est trouvé un peu embarrassé de la présence de M. Volx, qu'il ne savait pas de retour. Il n'osait avouer devant lui qu'il y avait plus d'un mois qu'il vivait dans l'ignorance de ce qui se passait chez lui. Ma mère lui demanda, en présence de M. Volx et du marquis de Saintabre, qui est ici pour quelques jours, s'il avait apporté de l'argent suivant nos dernières conventions. Il est revenu comme d'un rêve en nous demandant très humblement excuse de cet oubli. Il y pensait depuis trois jours, dit-il; l'argent est tout prêt, et, par une fatalité étrange, c'est la première chose qu'il ait oubliée en partant. « Rien n'est si aisé à réparer, lui dit ma mère. M. Volx va demain passer la journée à Paris; il voudra bien se charger d'aller toucher cet argent chez vous, et de nous le rapporter le soir. Vous n'aurez qu'à lui donner un billet pour votre valet de chambre. — Très bien, a-t-il répondu; même sans donner de billet ! J'y serai et je remettrai l'argent à Monsieur. — Si vous y êtes, Monsieur, a repris

ses *Confessions*) qui, dans une lettre écrite de concert avec Grimm, le pria, le persuada de faire sa paix :

« Dans une conversation que nous eûmes ensemble, j'achevai de me laisser convaincre; je vins à croire que je pouvais avoir mal jugé; qu'en ce cas, j'avais réellement envers un ami des torts graves que je devais réparer. Bref, comme j'avais fait déjà plusieurs fois avec Diderot, avec le baron d'Holbach, moitié gré, moitié faiblesse, je fis toutes les avances que j'avais droit d'exiger. J'allai chez Grimm, comme un autre Georges Dandin, lui faire des excuses des offenses qu'il m'avait faites. Je m'attendais que, confus de ma condescendance et de mes avances, Grimm me recevrait, les bras ouverts, avec la plus tendre amitié. Il me reçut en empereur romain, avec une morgue que je n'avais vue encore à personne. Je n'étais point du tout préparé à cet accueil. Quand, dans l'embarras d'un rôle si peu fait pour moi, j'eus rempli en peu de mots, et d'un air timide, l'objet qui m'amenait près de lui, avant de me recevoir en grâce il prononça, avec beaucoup de majesté, une longue harangue qu'il avait préparée et qui contenait la nombreuse énumération de ses rares vertus, et surtout dans l'amitié. Toute cette scène eut l'air de la réprimande qu'un précepteur fait à son disciple en lui faisant grâce du fouet. »

1. Ce dernier paragraphe est naturellement omis des *Mém.*, puisque le texte cité y figure déjà comme fragment du Journal.

2. Publié dans *Mém.* II, p. 358-359.

ma mère, Monsieur vous remettra le billet; si vous n'y êtes pas, il en fera usage. »

M. de Montbrillant, après quelque discussion sur ce billet, promit enfin de l'écrire avant de partir. Mais après le dîner, il donna ordre secrètement de faire aller sa voiture au bout de l'avenue, et puis il prit son chapeau comme pour aller faire un tour. Je m'en défiai et le priai de ne pas sortir sans donner à M. Volx son billet. « Je vais revenir, dit-il; n'avez-vous pas peur que je m'échappe? — Cela se pourrait bien, dit finement Balbi en se frottant les mains et sans savoir de quoi il s'agissait, car je viens de voir la voiture de Monsieur qui va gagner l'avenue. » M. de Montbrillant lança un regard foudroyant au pauvre Balbi; le marquis partit d'un éclat de rire; et M. Volx, qui n'avait rien dit, présenta à M. de Montbrillant tout ce qu'il fallait pour écrire, suivant la prière que ma mère lui en fit. Et mon mari écrivit l'ordre de nous payer la somme qu'il était convenu de nous donner[1].

La satisfaction que j'éprouve du retour de M. Volx ne sert qu'à m'alarmer davantage sur mon état. Je sens chaque jour mes forces s'affaiblir; j'ai des momens d'anéantissement; j'en ai d'autres de souffrances qui ne me prouvent que trop que j'ai quelque cause inconnue de destruction prochaine. Il m'arrive souvent d'avoir des douleurs de tête assez vives pour me donner le délire, et ces accès sont suivis de plusieurs jours de langueur. Hélas ! ma mère, mes enfans, M. Volx, vous serez bien plus à plaindre que moi si mes pressentimens se vérifient ! Jamais je n'ai tant tenu à la vie. J'aurais, je crois, beaucoup de peine à me résigner, s'il fallait la perdre à présent. Pourquoi faut-il que la peine et la crainte soient toujours si proches du bonheur?

J'ai cédé enfin aux persécutions que m'ont faites ma mère et M. Volx pour consulter[2] M. Tronchin. J'ai commencé ce matin à mettre par écrit l'histoire de mes maux. Je l'adresserai ensuite à M. de Ménil et je le prierai de me recommander à son oracle.

Cette occupation a redoublé ma tristesse. Plus j'examine, plus je réfléchis sur mes souffrances, plus je suis convaincue que mon état est sans ressource, ou du moins qu'il est impossible d'y travailler avec fruit de si loin. Mais je n'ai pu résister aux sollicitations de ma mère et à celles de M. Volx[3].

◇

1. Cf. la Note 151 du fol. B 19 (verso) : « *Il faut qu'on voie clairement l'arrivée de Volx, et remplir le premier mois de tous les intérêts qui se trouvent en l'air.* »

2. Var. B, cah. 145, fol. 222 : « que *m'a* fait(es) *M. Volx d'écrire* pour... » — *Mém.* II, p. 359 : « pour que je *voie* ».

3. Dans *Mém.*, la fin est ainsi modifiée : « Je commencerai pourtant par lui envoyer l'histoire des maux qui m'ont accablée depuis qu'il est retourné à Genève; et, s'il juge qu'il est indispensable que je fasse le voyage, il faudra bien m'y décider. »

MADAME DE MONTBRILLANT A M. LE MARQUIS DE LISIEUX.

Votre arrivée me fait un plaisir inexprimable, mon cher tuteur. Hélas ! je suis hors d'état d'aller vous embrasser. Depuis hier, que j'ai fini d'écrire ma consultation et que je l'ai fait partir, je suis dans un anéantissement excessif. J'ai fait un effort au-dessus de ce que mes forces me permettaient. Venez donc me voir le plus tôt qu'il vous sera possible : peut-être serai-je demain en état d'aller vous chercher, car c'est une des bizarreries de mes maux, de n'en laisser aucune trace dès que la crise est passée. Mais je craindrais de faire un voyage inutile; vous ne me mandez point votre marche. Ma mère, mes enfans, M. Volx et moi, nous vous disons mille et mille fois que nous sommes enchantés de votre retour. Le marquis de Saint-Abre veut que je vous présente son hommage. Je lui ai représenté qu'il ne vous connaissait pas. « Cela ne fait rien, dit-il. Il vous aime, vous l'aimez; si nous ne nous connaissons pas, nous devons nous connaître. »

◇

[1] *Je ne tardai pas à aller trouver Mme de Montbrillant. Je fus effrayé de son changement et de sa maigreur ; mais ce qui me frappa le plus était un certain tiraillement convulsif qui avait allongé ses traits de manière à la rendre méconnaissable*[2]. *Ceux qui passaient leur vie avec elle n'en étaient pas aussi frappés. Cependant, Mme de Gondrecourt avait envoyé au-devant de moi pour me prévenir et me prier de ne marquer aucune surprise en voyant sa fille. Malgré cet avis, j'eus beaucoup de peine à cacher l'impression qu'elle me fit. Je fus véritablement touché des attentions recherchées et des preuves d'attachement que lui donnaient tous ceux qui étaient autour d'elle*[3]. *Leur inquiétude, le désir de lui en éviter, l'expression enfin de tous les sentimens les plus tendres et les plus flatteurs se peignaient, dans leurs actions, même les plus indifférentes en apparence. J'y trouvai Milord et sa femme qui y vinrent dîner le jour de mon arrivée. Son inquiétude sur l'état de Mme de Montbrillant se manifestait un peu moins délicatement. Il dit deux ou trois fois à Mme de Gondrecourt qu'il était plus que temps d'y remédier, et qu'il parierait*

1. Publié, avec des omissions et des altérations, dans *Mém.* II, p. 359-361, précédé de ce début postiche : « A mon retour à Paris, dont j'avais été éloigné pendant plusieurs mois,... »
2. *Mém.* II, p. 360, omettent le passage qui suit, jusqu'à « l'impression qu'elle me fit ».
3. Id. omettent la fin du paragraphe.

même qu'il était bien tard pour y travailler avec succès. Mme de Gondrecourt, qui faisait ses efforts pour dissimuler ce qu'elle voyait aussi bien que lui, fut désolée de cet arrêt comme s'il eût été prononcé par M. Tronchin même[1]*. Mais nous cherchâmes, M. Volx et moi, à la rassurer, et nous y parvînmes. Le cœur n'est jamais plus ouvert à l'espérance que lorsqu'il est sur le point de la perdre entièrement.*

Je fus aussi très content des enfans de Mme de Montbrillant. Beaucoup plus cependant de sa fille que de son fils ; M. Balbi, incertain dans ses opinions, dans ses plans et dans sa méthode, avait fait contracter à son pupille un papillotage dans les idées et dans ses études, qui le rendait incapable d'aucune application suivie. D'ailleurs, il me confia qu'à l'insu de Mme de Montbrillant, il venait un maître de clavecin quatre fois par semaine, par ordre de M. de Montbrillant, pour donner des leçons à son fils[2]*, afin de surprendre sa mère l'hiver suivant. « La plus grande partie du temps, me dit-il, étant employée à la musique, il est impossible de travailler beaucoup d'ailleurs. »*

Je lui représentai qu'il avait eu tort de n'en avoir pas parlé à Mme de Montbrillant, qui n'entendait sûrement pas que son fils perdît son temps à une étude aussi frivole. « Ah ! Monsieur, me répondit-il, il faut bien laisser quelque chose aussi à la satisfaction du papa. Madame sera agréablement surprise cet hiver ; cela la dissipera, et je vous réponds que le temps n'est pas perdu, car l'enfant a fait des progrès singuliers ; ce sera le premier musicien de Paris. — Je doute, lui dis-je, Monsieur, que sa mère en soit flattée. Elle m'a fait des plaintes sur le peu de progrès des études de son fils ; je n'en suis pas étonné[3]*. Mais comment se peut-il que, depuis six mois*[4]*, il prenne des leçons de clavecin sans que sa mère s'en doute ? — Oh ! oh ! me dit-il en riant de tout son cœur et se frottant les mains, c'est moi qui ai trouvé ce moyen-là. Vous savez bien, ce petit pavillon au bout du jardin ? Ces dames n'y vont jamais. C'est là qu'est le clavecin ; et figurez-vous que le zèle du petit bonhomme est si grand que, quelque temps qu'il fasse, on ne peut pas l'empêcher d'y aller. C'est là la grande récompense. »*

Je levai les épaules et je perdis l'espoir de faire sentir à ce nigaud le tort qu'il faisait à son élève. Je n'osai risquer d'en parler alors à Mme de Montbrillant ; ç'aurait été en pure perte que je l'aurais affligée de cette découverte. Elle n'était pas en état de faire un coup d'autorité. D'ailleurs, je causai avec l'enfant. Je lui vis une passion décidée pour la musique et peu de disposition à toute autre chose[5]*. Je ne lui découvris aucun mauvais penchant*[6]*,*

---

1. Cf. la Note 153 du fol. B 17 (recto) : « *Qu'on voie, soit par le récit, soit par une lettre de Volx au tuteur, l'état de santé qui détermine le départ pour G.* »
2. *Mém.* II, p. 360, omettent la fin de la phrase.
3. Id. omettent ce qui suit, jusqu'à « autorité » et reprennent ainsi : « *A la vérité, ayant* causé avec l'enfant... »
4. Var. B, fol. 224 : « *quatre* mois » (biffé et remplacé).
5. *Mém.* II, p. 360 : « à d'autres exercices ».
6. Id. : « mais aussi sans aucun... »; et omettent la fin de l'alinea.

et je me dis dès lors : « Il sera comme tant d'autres, un honnête inutile. »

Pauline avait peu de science acquise ; mais son caractère ferme et décidé, joint à un cœur droit et à un esprit fort juste, avait contribué à meubler sa tête de principes et d'idées qui valaient bien la science qu'on pouvait attendre d'une enfant de douze ans[1] *; elle avait le raisonnement singulièrement formé pour son âge.*

[2]*Je causai aussi plusieurs fois*[3] *avec Mme de Montbrillant. Elle me parut très alarmée de son état, et d'autant plus qu'elle n'avait nulle confiance en M. Tronchin et qu'elle n'en attendait aucun secours*[4]*. Elle me parla de ses affaires ; elle avait quelques dettes, que le désordre de M. de Montbrillant l'avait forcée de contracter. Elle me consulta sur l'intention où elle était de faire un testament qui mît ses créanciers à couvert, qui assurât du pain à ses domestiques, et qui pût soustraire ses enfans de la dépendance de leur père. Je lui dis que ce dernier article était impossible ; mais qu'en tout il fallait s'occuper des moyens de son rétablissement, plutôt que des projets qui n'étaient nullement urgents. « C'est dans cette vue, me répondit-elle, pour être tranquille et ne m'occuper que de moi, que je veux d'abord penser aux autres. »*

Je lui promis de consulter sur ses intentions. Elle me témoigna une grande peine d'envisager la possibilité si prochaine de quitter sa mère, ses enfans, M. Volx, ses amis, et je ne la trouvai nullement résignée. Je passai plusieurs jours de suite avec elle, et ce qui me fit concevoir beaucoup d'espérance sur son rétablissement, c'est qu'en effet les derniers jours de mon séjour à Montbrillant, elle était aussi bien, à la maigreur près, que si elle n'eût jamais été malade. Je n'aurais pu croire, si je n'en eusse été témoin, qu'on pût passer subitement par deux états aussi divers. Lorsque je fis part de mes espérances à Mme de Gondrecourt, elle me dit qu'elle avait souvent fait la même remarque et qu'elle attendait avec impatience l'arrêt de M. Tronchin. Quant à elle, sa santé semblait se fortifier, loin de s'affaiblir par l'âge. Elle n'avait de véritable infirmité que l'affaiblissement de sa vue, qui lui interdisait toute espèce d'occupation. Je lui dis que j'avais caché à Mme de Montbrillant les mauvais bruits que j'avais entendu tenir à Paris et à la Cour sur M. de Montbrillant. On parlait hautement de lui faire perdre sa place au renouvellement du bail ; sa conduite révoltait le public. Je lui en fis même donner avis. Il crut avoir paré à tout en venant passer quatre jours de suite à Montbrillant, en faisant répandre le bruit qu'il avait rompu avec les petites Rose, et y allant, en effet, pendant quelque temps, un peu plus rarement et plus mystérieusement.

---

1. Var. B (fol. 224) : « de *neuf* ans ». — En 1757, Angélique d'Épinay n'avait ni douze, ni même neuf ans, mais entre sept et huit.
2. *Mém.* II, p. 361 : « *Pour* Mme d'Épinay, elle me parut... »
3. Var. B, fol. 224, ajoute « *en particulier* ».
4. *Mém.* II, p. 361 : « d'autant plus qu'elle *n'attendait aucun soulagement* de M. Tronchin ». — Ce qui suit est omis jusqu'à « et de ses amis ».

J'appris aussi que Desbarres ne s'épargnait en aucune façon sur le compte de Mme de Montbrillant et de ses amis.

[1]*Ceux qui ne vivaient point habituellement avec Mme de Montbrillant ne concevaient rien à son état ; de temps à autre, on entendait dire qu'elle était fort mal, et quatre jours après, on la rencontrait dans la meilleure santé. « Je sais le mot de cette énigme, avait dit un jour Desbarres dans une assemblée assez nombreuse, et je le sais de bonne part ; elle devient folle, Volx la tyrannise. Je le lui avais prédit ; elle ne m'a pas voulu croire ; elle n'a jamais eu de tête et n'en aura jamais*[2]. »

La Darcy avait méchamment appuyé ce propos. Je le sus ; j'en eus les preuves. Elle et Desbarres arrêtaient les passans pour décrier Mme de Montbrillant. Je m'informai où elle demeurait et ce qu'elle faisait. J'appris qu'elle s'était faite complaisante d'une vieille joueuse avec qui elle vivait, et qu'elle y était défrayée de tout. J'y fus un matin ; je lui dis que j'étais informé de son bavardage, de ses calomnies, que j'avais les preuves et les témoins de toute son indigne conduite, et que je venais l'assurer que, si elle voulait finir ses jours tranquille, il fallait qu'elle se déterminât à changer de ton, sans quoi elle pouvait être assurée que je dirais partout la vérité, si elle ne se bornait pas à la dire. Elle voulut se défendre ; mais j'avais acquis tant de preuves contre elle, la maison où elle était était si suspecte, qu'il me fut aisé de l'effrayer. Elle se tint pour avertie, et de longtemps nous n'entendîmes parler d'elle et de ses noirceurs.

Vers ce temps-là à peu près, M. de Formeuse perdit son père[3]. *Il se trouva possesseur d'une fortune considérable*[4], *et prit son ménage et des mœurs plus honnêtes que celles qu'il avait contractées dans la société de M. de Montbrillant. Il se lia avec la meilleure compagnie ; il revint chez Mme de Montbrillant, mais rarement. Plus il fut corrigé de ses erreurs, moins il put se pardonner d'avoir perdu un bien dont il était plus que jamais en état d'apprécier le prix.*

◇

Suite du Journal[5].

J'ai reçu la réponse de M. Tronchin. Si elle ne me console pas beaucoup, elle me donne au moins confiance dans ses lumières et

---

1. Ce paragraphe est un ajouté marginal du folio B 225. Il a été publié dans *Mém.* II, p. 361. — Après quoi, toute la fin du récit y est omise.
2. Cf. la Note marginale du fol B 18 (verso) : « *Desbarres dit qu'elle devient folle. Volx la tyrannise. Je lui avais bien prédit. Elle n'a pas de tête et n'en aura jamais.* »
3. Ce n'est aucunement « vers ce temps-là », mais douze ans plus tard, le 25 février 1769, que Francueil perdit son père, Claude-Louis Dupin, mort en son hôtel de la rue Plâtrière, inhumé le lendemain en l'église Saint-Eustache.
4. Var. B, fol. 225, remplace « *honnête* » (biffé).
5. Publiée, avec des retouches, dans *Mém.* II, p. 361-362.

dans sa prudence. Il y a certainement, dit-il, une cause immédiate aux fréquens dérangemens de ma santé; mais quand même il prendrait sur lui de prononcer de si loin sur cette cause, jamais il n'oserait entreprendre d'y remédier sans m'avoir sous ses yeux[1]. Il dit encore que mon état exige les plus grands ménagemens. Il ne le croit pas dangereux, surtout si l'on n'y fait rien; un seul remède mal placé peut produire les effets les plus funestes. Il finit par m'exhorter à n'en faire aucun. Je suivrai cet avis; j'y suis bien résolue[2].

Il n'y a donc point de guérison pour moi. Mais il y a un tourment certain dans la persécution que ma mère et tous mes amis me font déjà pour m'engager à aller passer quelques mois à Genève. Mon tuteur me presse de partir avec lui; ses affaires l'appellent en Franche-Comté, dans les terres de sa nièce[3]. Il partira quelques jours plus tôt pour me conduire[4]; M. de Ménil m'écrit et m'en presse.

M. Volx ne peut s'absenter; le Prince le retient. Mais il me promet de venir incessamment me rejoindre. Ma mère, quoique combattue par la crainte qu'on ne blâme dans le monde ce voyage, se joint néanmoins à tous mes amis pour m'y déterminer. Ils me sollicitent en vain. Puis-je prendre sur moi de quitter tant de gens qui me sont chers, peut-être pour ne plus les revoir ? A peine réunie à M. Volx, dont je suis séparée depuis six mois !... Puis-je quitter ma mère à son âge ?... Mes enfans, un ménage, les intérêts de mes enfans[5], déjà si négligés et qui ne se soutiennent en bon état que par une vigilance continuelle ? Ce tableau m'effraye. Tant de sujets d'inquiétude sont au-dessus de mon courage... Cela est décidé, je vais leur déclarer que je ne m'y déterminerai jamais, et je les prierai instamment de ne m'en plus parler. S'il le faut, je le défendrai.

◇

[6] *Peu de jours après cette décision, Mme de Montbrillant eut une nouvelle crise plus longue et plus forte que les précédentes. Elle crut cette fois son état si fâcheux qu'au bout de huit jours que dura cette crise, elle prit subitement et d'elle-même le parti d'aller à Genève*[7], *et les préparatifs de son*

1. Cf. cette phrase du cahier 158 (ancien) : « *Je me rappelai que Costa* [alias *Tronchin*] *avait tenté déjà une fois de me détourner d'un voyage dont il paraissait redouter la fatigue.* »

2. Cette phrase est un ajouté en B, fol. 226.

3. Cf. la Note en surcharge marginale du fol. B 17 (verso) : « *Elle part avec le tuteur. Sa terre est en Franche-Comté... Il y va passer l'hiver.* »

4. *Mém.* II, p. 362, omettent le passage depuis « Mon tuteur me presse... » jusqu'à « pour me conduire ».

5. Id. : « Mes enfans ? *Puis-je abandonner leurs intérêts,* déjà si négligés ? ».

6. Publié, avec des remaniements, dans *Mém.* II, p. 362-363.

7. *Mém.* II, p. 363, réduisent la fin du paragraphe à : « *et son mari voulut l'accompagner* ».

voyage retardèrent le mien, et mes affaires étant, par ce retard, devenues plus urgentes, je ne la conduisis que jusqu'à Dijon[1], *son mari, qui voulut l'accompagner, s'étant obstiné à prendre la route de Lyon, au lieu de celle de Franche-Comté que j'étais obligé de suivre*[2].

Voici la lettre qu'elle m'écrivit lorsqu'elle eut pris son parti [3].

◇

MADAME DE MONTBRILLANT A M. LE MARQUIS DE LISIEUX[4].

C'en est fait, mon tuteur. Je suis déterminée à partir pour Genève; l'état où je suis depuis huit jours est tel qu'il m'en coûte infiniment moins de m'éloigner de tout ce qui m'est cher, que d'être témoin de la douleur qu'ils s'efforcent tous de me cacher.

Si vous voulez avoir la complaisance de m'accompagner, je partirai de demain en huit[5]. J'aurais voulu partir dès demain; mais cela m'est impossible. Vous vous êtes tous épuisés en vain pour me persuader et me déterminer au parti que je prends aujourd'hui de moi-même. J'ai peu d'espérance de guérir, mon tuteur; mais ici j'ai trop de peine à me résigner. Peut-être même qu'une fois arrivée sous les yeux de M. Tronchin... Le grand point est d'arriver; et voilà, dans la vérité de mon cœur, sur quoi je compte peu.

J'ai désiré d'emmener mon fils avec moi; plusieurs raisons m'y engagent. En mon absence, il ne pourrait être que sous l'autorité de M. de Montbrillant. Qu'en résulterait-il ? Rien que de fâcheux pour lui. Si je puis arriver jusqu'à Genève, les mœurs austères de cette ville ne peuvent que lui être salutaires. Le spectacle d'un peuple libre, ennemi du luxe, élèvera son âme; en tout le changement d'objet peut donner[6] une nouvelle tournure à ses idées, et ces bons exemples doivent exciter[7] son émulation. Il aura contracté l'habitude du travail et de la réflexion pendant le séjour de sept à huit mois

---

1. VAR., B, fol. 225 : « *à Lyon* » (biffé et corrigé).
2. Cf. la note marginale du fol. B 17 (verso) : « *Elle part avec le tuteur. Sa terre est en Franche-Comté. Ils se quittent à Dijon.* »
3. *Mém.* II, p. 363 : « sa résolution ».
4. Publiée, avec des omissions et des altérations, dans *Mém.* II, p. 363-365.
5. *Mém.* II, p. 363 : « ...me cacher. Je partirai *dans huit jours* ». — L'annonce devient ainsi certaine et inconditionnelle. On notera que Mme de Montbrillant s'adresse en premier lieu à son tuteur pour se faire accompagner, et non pas à « Rousseau », comme le fait l'auteur des pseudo-Mémoires.
6. ID. : « *donnera* ».
7. ID. : « *exciteront* ».

qu'il faudra bien faire à Genève. D'ailleurs, c'est une consolation que je n'ai pas le courage de me refuser; heureusement qu'elle se trouve d'accord avec l'intérêt de mon enfant.

Ma mère aura plus d'autorité sur ma fille qu'elle n'en pourrait avoir sur mon fils; avec elle et Mlle Durand, je ne suis point en peine de Pauline. Mais si je péris[1] en chemin, je vous conjure de ne penser qu'à mon fils. N'épargnez rien pour faire tourner cet événement à son profit. Il ne peut sentir[2] l'étendue de la perte qu'il ferait; rendez-la-lui si frappante qu'elle ne lui sorte jamais de la mémoire, et qu'il suffise de la lui rappeler par la suite pour l'arrêter dans les écarts où tout concourra à l'entraîner. Ne craignez pas de redoubler l'horreur de mes derniers momens; pourvu qu'ils puissent lui être profitables, j'aurai, j'espère, le courage de les soutenir. Mais ma mère, ma pauvre mère ? C'est elle, mon tuteur, qu'il me coûte le plus de quitter. Qui prendra soin de sa vieillesse ? qui essuyera ses larmes ? O vous, mon cher Volx, tendre et précieux ami de mon cœur, je vous la confie...; que vous allez être à plaindre !...

J'ai eu le bonheur de conserver jusqu'à présent assez de sens froid pour mettre en ordre mes affaires. Mon testament est fait[3]. Je ne sais d'où me vient cette fermeté; je ne m'en serais jamais crue capable. Oh ! que je crains le moment où je me réveillerai !

Je craignais[4] de trouver des obstacles à mon voyage[5] de la part de M. de Montbrillant. Mais il s'y prête au contraire de la manière la plus honnête. Il veut même absolument me conduire; c'est ce que je ne lui demandais pas. Il consent que je garde mon fils et Balbi à Genève, et me laisse maîtresse de fixer la pension que je prendrai pour eux lorsque nous y serons établis[6]. J'ai écrit pour avoir un appartement tout meublé. J'irai dans ma berline avec vous, mon tuteur, M. de Montbrillant et mon fils. Balbi ira par le carrosse de voiture, avec mon cuisinier et mon premier laquais; Hélène ira dans notre chaise; votre laquais, celui de M. de Montbrillant et celui de mon fils courront avec nous. Je vendrai mes chevaux, et je donne ordre à mon cocher de se placer. Je renvoie mon second laquais; il y a peu de temps qu'il est à mon service; il ne me paraît pas mériter d'être regretté. Voyez, mon cher tuteur, si ces arrangemens peuvent vous convenir, ou si vous désirez y changer quelque chose.

Je dois vous prévenir que M. de Montbrillant veut absolument aller par Lyon. J'ai fait ce que j'ai pu pour l'engager à aller par la Franche-Comté. Il n'y a pas eu moyen de l'y faire consentir. D'ail-

1. Var. B, fol. 228 : « *Hélas ! mon cher tuteur*, si je *meurs*... »
2. *Mém.* II, p. 364, ajoutent : « *assez* ».
3. Id. omettent cette phrase. Et non sans raison !
4. Id. : « *J'appréhendais* ».
5. Var. B, fol. 228 : « mon *projet* » (biffé).
6. *Mém.* II, p. 364, suppriment la suite jusqu'à : « par moitié ».

leurs, il veut partager les frais par moitié. Il m'a dit de lui-même[1] que je pouvais être assurée qu'il ne changerait rien au sort qu'il faisait à ma mère. Il l'a priée de garder ma fille et Mlle Durand[2]. Il lui a offert de payer leur pension[3]; mais ma mère, en acceptant de prendre ma fille et sa gouvernante, a refusé la pension. Mon mari prétend qu'il va rompre[4] son ménage pendant mon absence, afin de ranger[5] ses affaires. Puissent durer tant de bonnes résolutions ! Mais je n'ose y compter.

[6]Je vais dans quatre jours à Paris. Il me faut encore ce temps pour convenir ici, avec le tuteur de la substitution, de la conduite[7] qu'il doit tenir pendant mon séjour à Genève[8]. J'ai quelque inquiétude sur l'état de ma femme de chambre; je trouve que, depuis quelque temps, elle est fort changée. Je crains que la condition que j'ai mise au consentement de son mariage ne l'engage à me cacher sa grossesse. Je lui ai en parlé; elle m'assure qu'elle n'est point grosse. En ce cas, elle est bien malade; dans l'un et l'autre cas, elle peut me causer de très grands embarras. Je vous prierai de lui parler vous-même et de les lui faire sentir.

Je fais part aujourd'hui de mon voyage à mes amis; si je n'avais craint de leur manquer, je serais partie *incognito*[9]. Je redoute les avis, les opinions, les regrets. Qui sent mieux que moi tout ce qu'il y a d'affligeant dans le parti que je prends ? M. Volx m'épargne une foule de réflexions qu'il fait sûrement bien mieux qu'eux. Il me promet de venir me retrouver[10] aussitôt que vous serez de retour, mon cher tuteur. Jusque là, je ne consentirai point qu'il quitte ma mère. D'ailleurs, il ne faut pas donner sans nécessité une fausse couleur à ce triste voyage.

Comme je vous écrivais, l'abbé de Vaux est arrivé. Ah ! si vous l'entendiez ! « Quelle extravagance, dit-il, que ce départ; comme s'il n'y avait pas d'aussi bons médecins à Paris ! » Je vous ferai grâce

---

1. *Mém.* II, p. 364 omettent : « de lui-même ».
2. VAR. B, fol. 229, ajoute « *pendant mon absence* » (biffé).
3. *Mém.* II, p. 365 réduisent à : « ...ma fille et lui a offert de payer sa pension ».
4. ID. : « *Il dit* qu'il va *supprimer*... ».
5. ID. : « de *réparer* ».
6. ID. suppriment ce paragraphe. En conséquence tout ce qui a trait à la femme de chambre et sa santé se trouvera également omis. Mme MACDONALD a tiré de ce fait des conclusions qui en dépassent la portée. Elle y voit un artifice destiné à masquer une naissance et un abandon d'enfant illégitime, imputables à Mme d'Épinay elle-même, au cours de son séjour à Genève. Les éditeurs des pseudo-*Mémoires* en auraient éliminé ce maladroit alibi. — L'hypothèse d'un accouchement clandestin ne saurait être retenue.
7. VAR. B, fol. 229 : « de *ce qu'il y aura à faire* » (biffé et rectifié).
8. La fin du paragraphe est en ajouté dans le ms. B, au verso du fol. 228.
9. *Mém.* II, p. 365 : « sans rien dire à personne ».
10. ID. omettent la fin de ce paragraphe, et le suivant.

du reste de ses propos. Il compte rester trois mois à Paris. Ma mère l'aime assez; ce sera une ressource pour elle.

Adieu; j'attends votre réponse avec la plus grande impatience[1].

◇

M. René a Madame de Montbrillant[2].

Soyez sûre, Madame, que, sans le temps qu'il a fait, vous m'auriez vu dès hier. Je suis, sur votre état, dans des inquiétudes mortelles. Au reste, je juge que vous prenez le bon parti.

Adieu, ma chère et bonne[3] amie; quoique je me porte fort mal moi-même, vous me verrez demain matin au plus tard.

◇

[4] *Mme de Montbrillant passa les derniers jours qui précédèrent son départ dans la plus grande agitation, alternativement combattue par la crainte et l'espérance. La douleur que ses amis avaient de la perdre, les témoignages de leur attachement, les efforts qu'ils faisaient pour lui cacher leur peine et pour redoubler son courage, rien n'échappait à son sentiment et à sa pénétration*[5]. *Mais une scène très vive qu'elle eut avec René, la veille qu'elle partit de Montbrillant*[6], *pensa la mettre hors d'état de partir par l'impression qu'elle lui fit*[7].

M. de Formeuse vint la voir aussitôt qu'il apprit son départ. Il parut pénétré de l'état où il la trouvait. Il lui fit toutes sortes d'offres de services et la pria avec le plus grand empressement de permettre qu'il l'accompagnât. Elle le refusa et fut néanmoins fort touchée de cette preuve de son attachement.

Je parlai à sa femme de chambre, comme elle l'avait désiré. Cette femme nous trompa, autant par attachement pour sa maîtresse que pour son intérêt, et nous assura de nouveau qu'elle n'était pas grosse.

---

1. *Mém.* II, p. 365 : « *j'espère bien que je vous verrai encore avant mon départ.* »

2. Publié dans *Mém.* II, p. 365; et réimprimé dans *Jeun.*, p. 510. — Original transcrit dans *Corresp. gén.*, III, p. 164. L'autographe est daté par Rousseau : « *ce lundi* 31 octobre 1757 ». Ou cette date est inexacte, ou le billet n'est pas à sa place ci-dessus.

3. Le texte authentique ne porte pas « et bonne ».

4. Publié, avec retouches et altérations, dans *Mém.* II, p. 365-373.

5. *Mém.* II, p. 366 : « *ni à son esprit, ni à son cœur* ».

6. Id. omettent les six mots précédents.

7. Id. : « *tant fut grande* l'impression que *produisit sur elle la fausseté de cet homme* ». — Tout ce qui suit, jusqu'à « n'était pas grosse », est omis des *Mém.* — C'est en B, un ajouté marginal du fol. 229.

René, dans ces derniers jours, semblait avoir redoublé d'attachement pour Mme de Montbrillant. Elle en était extrêmement touchée. L'après-dîner, elle se trouva seule avec lui, lorsqu'on lui apporta ses lettres[1]. *Il s'en trouva une pour René, adressée chez elle, qu'elle lui remit. La lecture de cette lettre lui causa*[2] *un mouvement de dépit si violent, que, se croyant seul, il se frappa la tête de ses deux poings en jurant.* « *Qu'avez-vous ? lui dit-elle, quelle nouvelle vous met dans cet état ? — Mordieu !* » *dit-il en jetant la lettre à terre, qu'il venait de déchirer de ses dents*[3], « *ce ne sont pas là des amis, ce sont des tyrans ! Quel ton impérieux prend ce Garnier ! Je n'ai que faire de leurs conseils !* »

Mme de Montbrillant ramassa la lettre. Garnier y reprochait à René de ne jamais sentir de lui-même ce qu'il était honnête de faire[4].

« [5]J'entends dire, ajoutait-il[6], que Mme de Montbrillant part pour Genève, et je n'entends pas dire que vous lui ayez seulement proposé de l'accompagner[7]. Ne voyez-vous pas que, si elle a avec vous les torts que vous lui supposez, c'est la seule manière de vous acquitter de tout ce que vous lui devez, et de pouvoir rompre ensuite décemment avec elle ? Si vous n'en faites rien et que vous la laissiez partir dans l'état où elle est[8], étant aussi mal intentionnée qu'elle l'est pour vous, elle vous en fera un tort dont vous ne vous laverez jamais[9]. Vous ne cessez de dire que vous voulez retourner dans

---

1. *Mém.* II, p. 366 : « *Pendant* les derniers jours qu'*elle avait passés à la campagne*, Rousseau *avait paru* redoubler d'attachement pour elle. *La veille du jour où elle quitta Épinay, tandis qu'ils étaient seuls ensemble*, on apporta *à Mme d'Épinay ses lettres*. »

2. Id. : « causa à *celui-ci* ».

3. L'auteur insiste ailleurs sur ce même trait de comportement frénétique, lequel est controuvé. Eug. Ritter écrit au sujet de l'état matériel de cette lettre (*Lettres inédites de J.-J. Rousseau*, dans *Annales J.-J. Rousseau*, tome II) : « J'atteste en témoin oculaire que Mme d'Épinay nous fait une histoire quand elle nous peint Rousseau jetant à terre cette lettre *qu'il venait de déchirer de ses dents*. Quand je l'ai vue, en 1881, elle n'était pas déchirée. » Elle ne l'est pas davantage aujourd'hui.

4. *Mém.* II, p. 366, omettent la dernière phrase.

5. Publiée (rectifiée sur le texte authentique) dans *Mém.* II, p. 366-367; —le début, jusqu'à « laverez jamais », a été réimprimé dans *Jeun.*, p. 511 ; — transcrite d'après le ms. original dans *Corresp. gén.*, III, p. 133-134 (leçon sensiblement plus longue et notablement différente). — P.-P. Plan propose la date «vers le 18 octobre 1757 »; H. Guillemin, *Les Affaires de l'Ermitage*, p. 200, propose conjecturalement la date du samedi 22 octobre.

La transcription de Rousseau (ms. des *Confessions*) débute par : « Je suis fait pour vous aimer et pour vous donner du chagrin. »

6. *Mém.* II, p. 366 : « *J'apprends*, *écrivait* Diderot... » .(« J'apprends » est la leçon authentique).

7. Id. : « dire que vous *l'accompagniez*. »

8. Id. : « où *vous la voyez*. »

9. Id. La phrase suivante n'y figure pas. — *Mém.*, poursuivent et achèvent (p. 367) par deux phrases extraites du texte authentique, mais élaguées, que voici : « *Et puis, ne craignez-vous point qu'on n'interprète mal votre conduite et qu'on ne vous*

votre pays. Qui peut donc vous retenir, à moins qu'il n'y ait pas un mot de vrai à tout ce que vous m'avez dit[1] ? »

« *Qu'est-ce que cette supposition? demanda Mme de Montbrillant. Par quelle raison M. Garnier croit-il que je sois mal intentionnée pour vous ? Quels sont mes torts avec vous, s'il vous plaît*[2] *?* »

René revint comme d'un rêve et resta interdit de l'imprudence que la colère venait de lui faire commettre. Il arracha la lettre des mains de Mme de Montbrillant et enfin, pressé de répondre : « *C'est, lui dit-il, la suite de ces anciennes inquiétudes... Mais vous m'avez dit qu'elles n'étaient pas fondées ; je n'y pense plus, vous le savez bien. Est-ce que réellement cela vous ferait plaisir que j'allasse à Genève ? — Et vous vous êtes permis,*

---

soupçonne ou d'ingratitude ou d'un autre motif [le ms. ajoute : secret] ? *Je sais bien que* [*ms.* quoi que vous fassiez] *vous aurez toujours pour vous* [le témoignage de] *votre conscience ; mais cela* [ce témoignage] *suffit-il seul, et est-il permis de négliger* [jusqu'à un certain point] *le témoignage* [celui] *des autres hommes ?* »

EUG. RITTER commente avec une excessive indulgence (*loc. cit.* p. 63, note 1) ces lignes trop ingénieusement maquillées. Il écrit :

« Dans le texte que donnent les *Mémoires*, on est étonné de voir des phrases entières reproduites presque mot pour mot, et d'autres tout à côté, qui altèrent gravement le sens de ce document, et qui n'existent pas dans le texte authentique. Il faut que Mme d'Épinay ait noté le soir même ce qu'elle se rappelait de ce qui lui avait été lu. Elle y a été merveilleusement aidée par sa mémoire; mais elle a mêlé à ses souvenirs les commentaires qu'elle avait faits dans sa tête en écoutant parler Jean-Jacques. Et le vrai et le faux se sont amalgamés sur son papier. »

Cet amalgame a de bien autres causes. La présence de Grimm est attestée par une lettre du 29 octobre de Rousseau à Mme d'Épinay. Il y parle de son indignation, « qu'heureusement, ajoute-t-il, je n'ai laissé exhaler qu'avec votre meilleur ami. » — La lettre de Diderot du 14 novembre (*Corresp. gén.*, III, p. 194) témoigne de façon concluante en faveur de la version des *Confessions :* « Je vous ai écrit une lettre qui n'était que pour vous, et que vous communiquez à Grimm et à Mme d'Épinay... Autre inadvertance : vous me faites une réponse et vous la lisez à Mme d'Épinay... »

1. Cette conclusion (depuis « Vous ne cessez... ») est postiche; elle se lit uniquement dans la version du roman. Elle ramène au thème des insincérités de Rousseau. Dans une longue lettre du 28 octobre, adressée à Saint-Lambert (*Corresp. gènè.*, III, p. 153-155), Jean-Jacques a rétorqué les arguments que Diderot invoque dans la lettre authentique.

2. Dans ses *Confessions*, livre IX, Rousseau décrit « le tremblement de colère, l'éblouissement qui [le] gagnaient en lisant ce billet, et qui [lui] permirent à peine de l'achever », ainsi que les conséquences : « Quand le premier transport de mon indignation me permit d'écrire, je lui traçai [une réponse] que je portai sur-le-champ à la Chevrette pour la montrer à Mme d'Épinay, à qui, dans mon aveugle colère, je la voulus lire moi-même, ainsi que le billet de Diderot... En entrant dans la chambre de Mme d'Épinay, je trouvai Grimm avec elle... Je leur lus à haute voix mes deux lettres avec une intrépidité dont je ne me serais pas cru capable, et j'y ajoutai en finissant quelques discours qui ne la démentaient pas. A cette audace inattendue dans un homme ordinairement si craintif, je les vis l'un et l'autre atterrés, abasourdis, ne répondant pas un mot: je vis surtout cet homme arrogant baisser les yeux à terre, et n'oser soutenir les étincelles de mes regards; mais, dans le même instant, au fond de son cœur, il jurait ma perte, et je suis sûr qu'ils la concertèrent avant de se séparer. »

lui dit Mme de Montbrillant, de m'accuser auprès de M. Garnier ? — Je l'avoue, reprit-il ; je vous en demande pardon. Il vint me voir alors ; j'avais le cœur oppressé ; je ne pus résister à lui[1] *confier ma peine. Le moyen d'avoir de la réserve avec celui qui nous est cher ? — Vous trouvez donc qu'il en coûte moins, Monsieur, de soupçonner son amie et de l'accuser sans vraisemblance et sans certitude ? — Si j'eusse été sûr, Madame, que vous eussiez été coupable, je me serais bien gardé de le dire ; j'en aurais été trop humilié, trop malheureux. — Est-ce aussi la raison, Monsieur, qui vous a empêché, depuis, de dissuader Garnier ? — Sans doute ! Vous n'étiez pas coupable ; je n'en ai pas trouvé l'occasion, et cela devenait indifférent.* »

Mme de Montbrillant, indignée de cette fausseté[2]*, voulut le chasser de son appartement. Il tomba à ses genoux et lui demanda grâce, en l'assurant qu'il allait écrire sur-le-champ à Garnier pour la justifier.*

« *Tout comme il vous plaira, lui dit-elle. Rien de votre part ne peut plus m'affecter. Vous ne vous contentez pas de me faire la plus mortelle injure ; vous me jurez tous les jours que votre vie ne suffira pas pour la réparer, et en même temps vous me peignez aux yeux de votre ami comme une créature abominable ; vous souffrez qu'il garde cette opinion, et vous croyez que tout est dit en lui mandant aujourd'hui que vous vous êtes trompé. — Je connais Garnier, lui répondit-il, et la force qu'ont sur lui les premières impressions. J'attendais que j'eusse quelque preuve pour vous justifier. — Monsieur, reprit-elle, sortez de mon appartement ; votre présence me fait mal. Je suis trop heureuse de partir ; je ne pourrais prendre sur moi de vous revoir. Vous pouvez dire à tous ceux qui vous le demanderont que je n'ai point désiré que vous vinssiez avec moi, parce qu'il ne pouvait jamais nous convenir de voyager ensemble dans l'état où votre santé et la mienne sont réduites. Allez, et que je ne vous revoie pas*[3]. »

---

1. *Mém.* II, p. 367 : « *à l'envie de...* ».
2. Id. suppriment « de cette fausseté ».
3. Cf. les *Tablettes* de Diderot : « *Il se proposait de se retirer à Genève, lorsque la santé de Mme d'Épinay l'y appela : il ne s'offrit seulement pas à l'accompagner.*

« *Il accusait cette dame d'être la plus noire des femmes, dans le temps même qu'il se prosternait à ses genoux et que, les larmes aux yeux, il lui demandait pardon de tous les torts qu'il avait avec elle. Cela est constaté par la date d'une lettre que je lui écrivis et par le témoignage de tous ceux qui fréquentaient chez Mme d'Épinay.* »

Rappelons la version présentée par Jean-Jacques : « Un jour que je ne songeais à rien moins, Mme d'Épinay m'envoya chercher... « Mon ami, me dit-elle, je « pars pour Genève; ma poitrine est en mauvais état; ma santé se délabre au « point que, toute chose cessante, il faut que j'aille voir et consulter Tronchin.» Cette résolution, si brusquement prise, et à l'entrée de la mauvaise saison, m'étonna d'autant plus que je l'avais quittée trente-six heures auparavant sans qu'il en fût question. Je lui demandai qui elle emmenait avec elle. Elle me dit qu'elle emmènerait son fils avec M. de Linant; et puis elle ajouta négligemment : « Et « vous, mon ours, ne viendrez-vous pas aussi ? » Comme je ne crus pas qu'elle parlât sérieusement, sachant que dans la saison où nous entrions, j'étais à peine en état de sortir de ma chambre, je plaisantai sur l'utilité du cortège d'un malade pour un autre malade; elle parut elle-même n'en avoir pas fait tout de bon la proposition, et il n'en fut plus question. » (*Confessions,* livre IX.)

Il sortit furieux. Mme de Montbrillant me fit appeler, ainsi que M. Volx, avec qui je me promenais. Nous la trouvâmes absolument épuisée par l'impression que venait de lui faire la duplicité de cet homme. Elle convint qu'elle se l'était attirée par la facilité qu'elle a eue de lui pardonner si promptement ses extravagances d'il y a quelques mois. M. Volx se proposa de voir Garnier en arrivant à Paris.

René resta dans sa chambre le soir et ne reparut que le lendemain, au moment du départ de Mme de Montbrillant[1]. *Il l'aborda en lui disant :* « *Je crois, Madame, devoir vous charger vous-même de la lettre que j'écris à Garnier. J'espère vous prouver, avec le temps, que je ne suis pas si coupable qu'on pourrait le penser. Cette lettre contient tout ce qu'il me convient de dire ; j'aurais dû l'écrire plus tôt, cela est vrai, et je le mande. Il me reste à vous prier de me laisser aux Roches jusqu'à votre retour, ou du moins jusqu'au printemps. — Vous en êtes le maître, Monsieur, lui répondit-elle, tant que vous vous y trouverez bien.* » *Elle prit la lettre et monta en voiture*[2].

La lettre fut envoyée à M. Garnier tout en arrivant[3], *et M. Volx fut le voir le lendemain. Lorsqu'il entra en explication, Garnier se mit à rire :* « *Qu'appelez-vous, lui dit-il, que me chantez-vous*[4] *de justification ? Lisez donc, et cessez d'être dupe une fois en votre vie, si vous pouvez.* »

« [5]De quoi vous avisez-vous, mandait René, d'envoyer chez Mme de Montbrillant les lettres que vous m'écrivez ? Je vous ai dit vingt fois que toutes celles qui passaient par ses mains étaient ouvertes. Celle-ci l'a été comme les autres et me cause avec elle une tracasserie abominable. Il a fallu avoir des explications, essuyer de

---

1. Cf. *Confessions*, livre IX : « La saison devenait mauvaise, et l'on commençait à quitter la campagne. Mme d'Houdetot me marqua le jour où elle comptait faire ses adieux à la vallée, et me donna rendez-vous à Eaubonne. Le jour se trouva par hasard le même où Mme d'Épinay quittait la Chevrette pour aller à Paris achever les préparatifs de son voyage. Heureusement, elle partit le matin, et j'eus le temps encore, en la quittant, d'aller dîner avec sa belle-sœur. » — Ce départ de la Chevrette eut lieu le mardi 25 octobre.

2. Cf. la Note (153) du fol. B 17 (verso) : « *Il ne faut pas que Mme de Montbrillant sage* [sic. Lire : *sache*] *encore ce que contenait la lettre dont elle était chargée par René. C'est Volx qui l'explique au* 154e *cahier.* »

3. *Mém.* II, p. 370, omettent ces trois derniers mots.

4. Id. : « *parlez* ».

5. Réimprimé dans *Jeun.*, p. 512. — Ce billet est évidemment apocryphe. La véritable réponse de Rousseau est sa lettre transcrite dans les *Confessions*, livre IX : « Mon cher ami, vous ne pouvez savoir ni la force des obligations, etc.» (*Corresp. gén.*, III, p. 134-135). — H. Guillemin, *op. cit.*, p. 200, propose pour date : le 23 octobre 1757; il reproduit la glose dont Rousseau a fait suivre le texte dans l'album de Neuchâtel : « *Ici paraît à plein, dans Diderot et dans ses complices, le projet formé de m'éloigner pour exécuter leur complot plus à l'aise... Peut-on imaginer une bêtise pareille à la mienne ? Il n'y a pas six mois* [en 1769] *que j'aperçois le but de toutes ces manœuvres extraordinaires auxquelles, en me consumant depuis treize ans d'y penser et repenser, je n'ai jamais rien compris jusqu'ici.*»

faux reproches. Cette femme a la rage d'être bien avec vous; elle ne me pardonnera jamais de vous avoir parlé vrai. Vous avez beau dire, elle et moi nous sommes quittes et je ne sens pas la nécessité de la suivre. Je n'en ai pas la possibilité, et je vous réponds qu'elle ne s'en soucie guère, etc. »

On peut concevoir l'effet que la lecture de cette lettre produisit sur M. Volx. Il eut beau dire à Garnier la vérité des faits, il ne put le dissuader de sa prévention ; mais il exigea de lui le silence, et ils convinrent de se communiquer mutuellement tout ce qu'ils découvriraient, jusqu'à ce que l'on vît un résultat à la conduite de René et qu'on en eût découvert le motif[1].

Mme de Montbrillant ignora cette nouvelle preuve de la fausseté[2] *de René. Elle passa les quatre*[3] *derniers jours avec sa famille et ses amis. Son départ fut différé de vingt-quatre heures pour une légère indisposition arrivée à Monsieur son fils*[4]. *Mme la comtesse de Lange, qui était venue à Paris pour la voir, retourna à sa campagne avant son départ*[5], *dans l'idée qu'elle pourrait peut-être déterminer René à partir avec sa belle-sœur. Elle ignorait ce qui venait de se passer entre eux ; elle crut rendre un service à l'un et à l'autre, et ne communiqua son projet à personne. Il n'eut d'autre effet que d'engager René à écrire à Mme de Montbrillant la lettre qu'on verra ci-après.*

Mme de Montbrillant, la veille de son départ, quitta, l'après-dîner, sa mère et sa fille, sans pouvoir prendre sur elle[6] *de leur dire adieu. Elle passa sa soirée entre M. Volx et moi. J'y arrivai assez tard. Je les trouvai l'un et l'autre fort émus ; j'en ignorais le sujet ; je l'ai su depuis, et je dois en dire un mot pour l'intelligence de quelques lettres qui suivent.*

Mme de Montbrillant, par une suite de son caractère, était encore plus honteuse d'avoir été la dupe de René, que piquée des torts qu'il avait avec elle. Elle pensait qu'il s'en suivrait une rupture avec lui, qu'elle ne pourrait éviter sans se manquer à elle-même. Elle voyait René sans ressources, et voulait trouver un moyen de pourvoir à son sort sans se compromettre. Elle passa une partie de cet après-dîner à écrire ses intentions à cet égard pour me les remettre ; mais, craignant que M. Volx ne blâmât cet excès de générosité, elle voulait lui en faire mystère.

Il entra dans son appartement sans être annoncé. Sa présence interdit

1. *Mém.* II, p. 371, ajoutent : « *qui le faisait agir* ».
2. Id. « de la *duplicité...* ». — On verra plus loin que Volx avait retenu par devers lui la lettre de René; et la raison pourquoi.
3. Var. B : « *deux* » (corrigé en surcharge).
4. Détail authentique. Grimm écrivit à Rousseau, vers le 28 octobre (*Corresp. gén.*, III, p. 156) : « Le départ de Mme d'Épinay est reculé, son fils est malade; il faut attendre qu'il soit rétabli ». — Ce départ avait été primitivement fixé au 29 octobre.
5. *Mém.* II, p. 371 : « retourna *sur-le-champ* à sa campagne ».
6. Id. : « sans *avoir le courage* de... ».

Mme de Montbrillant ; elle serra ses papiers avec une sorte de précipitation et d'embarras qui n'échappèrent point à M. Volx. « Vous m'avez troublée, lui dit-elle. Je vous avoue que je désirerais ne vous pas montrer ce que j'écris ; mais si ce mystère vous fait de la peine, vous m'affligerez beaucoup. — Non assurément, répondit M. Volx. Je suis trop sûr de mériter votre confiance, et j'ai trop de sujets de croire que je l'ai tout entière, pour me blesser de ce qu'il vous convient de me taire quelque chose. Cependant, permettez-moi de vous faire observer qu'il y a des circonstances où un mystère de ce genre pourrait vous être préjudiciable, sans que vous puissiez le prévoir. Si ce que vous écrivez ne regarde pas René, je n'ai rien à vous demander. Mais s'il est question de lui, directement ou indirectement, j'exige de vous que vous ne fassiez rien sans que j'en sois instruit auparavant. — Mon ami, lui répondit Mme de Montbrillant, cela le regarde ; mais je ne puis absolument vous dire ce que c'est. Je vous en prie, ne l'exigez pas de moi. »

Sur cette réponse M. Volx, qui connaissait tout ce qui pouvait résulter de fâcheux pour Mme de Montbrillant d'une fausse démarche, argumenta avec vivacité, et fut même jusqu'à lui rappeler qu'elle s'était plus d'une fois mal trouvée de n'avoir pas été franche avec lui. Ce reproche lui fut sensible ; elle finit par lui avouer son projet.

Il fut aisé à M. Volx de lui prouver qu'elle ne pouvait plus faire de bien à René sans inconvénient pour elle. « Allons au jour le jour, lui dit-il, et donnez-moi votre parole de ne rien faire à son égard, que je n'en sois instruit. » Elle le lui promit, jeta au feu son écrit, et nous passâmes le reste de la soirée aussi doucement que la circonstance d'une séparation si fâcheuse pouvait le permettre. Nous convînmes que M. de Montbrillant et moi, nous donnerions des nouvelles de la route, et que ma pupille n'écrirait qu'à son arrivée[1].

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[2].

Je pars, mon tendre ami. Lorsque vous recevrez ce billet, je serai déjà loin de vous. O mon chevalier, mon cher Volx, rappelez tout ce que vous avez de courage pour supporter mon absence, quel qu'en soit l'événement ! Ce n'est pas le moment de nous attendrir, ni de nous livrer aux tristes pressentimens. Songez que je vous confie

---

1. *Mém.* II, p. 373, suppriment la phrase finale. — Signalons une note du fol. B 13, dont il ne semble pas qu'il ait été tenu compte : « *Mettre au départ, dans le narré du tuteur, la permission à M. Volx d'ouvrir les lettres, et l'usage qu'il en fait.* »

2. Publiée dans *Mém.* II, p. 374-375, c'est-à-dire *après* celle que l'on trouvera ici à la suite. — L'édition de 1818 les donne dans l'ordre ci-dessus, qui est celui du ms. Le texte est précédé de l'indication : « *En partant* ».

un dépôt précieux : le soin de mon enfant et celui de ma mère. Consolez-la, cette digne et respectable mère. Veillez à sa conservation; elle va être privée du fruit de ses peines, de la vigilance d'une fille tendre et soumise. Qu'elle retrouve en vous tous les sentimens dont mon cœur est rempli pour elle. Si l'événement la privait pour toujours de cette consolation, c'est vous qui devez lui fermer les yeux. Que ma fille apprenne de votre bouche les malheurs et le sort de sa mère...

Pardon, mon ami, encore ce mot : donnez-lui les principes que je vous dois... Adieu, adieu donc ! Je vais apporter tous mes soins à réparer ma santé et à me mettre en état de jouir, à mon retour, de la tendresse d'un ami dont l'image est profondément gravée dans mon cœur. Elle seule est mon soutien, mon courage et mon espoir.

Je viens de recevoir cette lettre de René. Je n'y répondrai pas[1]. Je désire seulement qu'il sache que je suis partie[2]. Peut-être faudrait-il la montrer à Garnier ? Je vois que ce n'était pas seulement Desbarres qui l'éloignait de moi; René y a peut-être plus contribué encore[3].

1. Aucune réponse, en effet, ne figure dans les divers états du roman où le billet : « Si l'on mourait de douleur... » daté : 23 novembre (*Mém.* II, p. 411) est censé avoir été écrit *proprio motu* par Jean-Jacques. — En fait, Mme d'Épinay répondit à Rousseau le 12 novembre, par une lettre (*Corres. gén.*, III, p. 210) dont il est question dans les *Confessions*, où elle dit n'avoir reçu celle de Rousseau que le 9 novembre, lors de son arrivée à Genève, — et non pas le 30 octobre, jour de son départ, comme le veut le roman.

2. Mme de Montbrillant omet de mentionner une première réponse de Volx à René. En fait, avant d'adresser à Rousseau le « billet de sept à huit lignes », dont les *Confessions* disent que « c'était une rupture, mais dans des termes tels que la plus infernale haine peut les dicter », Grimm avait envoyé, dès le 28 octobre une courte lettre, rédigée en termes hautains et énigmatiques (publiée par STRECKEISEN-MOULTOU; citée par P. BOITEAU, *Mém.* II, p. 375; et réimprimée dans *Corresp. gén.*, III, p. 156). — Grimm y disait notamment :

« Le départ de Mme d'Épinay est reculé... Elle ne partira sûrement pas de quelques jours. En attendant, vous pouvez lui faire vos offres... je ne doute point qu'elle n'y réponde comme elle doit... Je ne vois pas pourquoi vous voulez absolument que le Philosophe [Diderot] soit le porte-voix de tout le monde, et parce que son avis est que vous partiez, pourquoi vous imaginez que tous vos amis prétendent la même chose. Si vous écrivez à Mme d'Épinay, sa réponse peut vous servir de réplique à tous ces amis, puisqu'il vous tient tant au cœur de leur répliquer. » — Rousseau, ayant reçu cette lettre, répondit à Mme d'Épinay, le 29 octbre : « J'apprends, Madame, *etc.* » — Ainsi s'expliquerait l'assertion que Grimm et elle reçurent le même jour (du départ pour Genève) leurs deux lettres respectives de Rousseau. Toutefois, une annotation de ce dernier (cf. *Corresp. gén.*, t. III, p. 156, note 1) indique que le billet de Grimm est une « Réponse à la lettre... commençant par ces mots : Dites-moi, mon cher Grimm, pourquoi tous mes amis... » (Voir plus bas, p. 235, et note 6). Il est possible que Rousseau, comme il arrive assez fréquemment, ait confondu les dates.

3. « Ce paragraphe est manifestement interpolé », affirme EUG. RITTER, *op. cit.*, (*Annales J.-J. Rousseau*, t. II, p. 69). Il répond, en effet, à une Note du fol. B 17 (verso) : « *Lorsque René se dévoile par la lettre de Garnier trouvée : Ah ! voilà donc l'énigme expliquée ! Ce n'est donc pas seulement Desbarres, c'était René qui l'éloignait.* » — Le passage « Peut-être faudrait-il... plus contribué encore » est une addition marginale du ms. B, (cahier 145, fol. 233).

Adieu, encore une fois. J'espère que je soutiendrai bien la route; je me sens encore de la force[1]. La perspective du bonheur est un grand remède; j'y mets toute ma confiance.

◇

M. René a Madame de Montbrillant[2].

J'apprends, Madame, que votre départ[3] est différé, et que Monsieur votre fils est malade. Je vous prie de me donner de ses nouvelles et des vôtres. Je voudrais bien que votre voyage fût rompu, mais par le rétablissement de votre santé et non par le dérangement de la sienne.

Mme de Lange, qui m'a appris ce délai[4], me parla beaucoup hier[5] de votre[6] voyage et m'exhorta à vous accompagner, presque aussi vivement qu'avait fait Garnier. Cet empressement à me faire partir, sans considération pour mon état, me fit soupçonner une espèce de ligue dont vous étiez le mobile. Je n'ai ni l'art ni la patience de vérifier les faits, et je ne suis pas sur les lieux; mais j'ai le tact assez sûr, et je suis très certain que le billet de Garnier ne vient point de lui. Je ne disconviens pas que ce désir de m'avoir avec vous ne soit obligeant et ne m'honore; mais, outre que vous ne m'avez témoigné aucun désir de m'emmener et que vos arrangemens de voiture étaient déjà faits lorsque je me suis rendu à Montbrillant[7], je ne puis souffrir qu'une amie emploie l'autorité d'autrui pour obtenir ce que personne n'eût mieux obtenu qu'elle. Je trouve à tout cela un air de tyrannie et d'intrigue qui m'a donné de l'humeur, et je ne l'ai peut-être que trop exhalée, quoique seulement avec votre ami et avec le mien. Je n'ai pas oublié ma promesse de bannir toute défiance[8]; mais on n'est pas le maître de ses pensées et tout ce que je puis faire est de vous dire la mienne en cette occasion, pour être

1. *Mém.* II, p. 375 : « *assez* de force *pour cela* ».
2. Publiée (selon le texte authentique) dans *Mém.* II, p. 373-374; — avec des coupures, dans *Jeun.* p. 513-514; — transcrit (d'après l'original) dans *Corresp. gén.*, III, p. 157-158. — Datée de la main de Rousseau : « *A l'Hermitage, le* 29 *octobre* 1757. »
3. Texte original : « votre *voyage* ».
4. Id. ne comporte pas ces cinq mots.
5. Id. : « *mardi* » (le 25 octobre).
6. Id. : « de *ce* ».
7. Id. : « outre que] vous *m'aviez* témoigné *ce désir avec si peu de chaleur*, que vos arrangemens de voiture étaient déjà *pris*, [je ne puis souffrir... ».
8. Id. Ces quatre derniers mots n'y figurent pas.

désabusé si j'ai tort. Soyez sûre qu'au lieu de tous ces détours, si vous eussiez insisté avec amitié lorsque vous lûtes la lettre de Garnier[1], si vous m'eussiez dit que vous le désiriez fort et que je vous serais utile, j'aurais passé par-dessus toute autre considération, et je serais parti.

J'ignore comment tout ceci finira; mais, quoi qu'il arrive, soyez sûre que je n'oublierai jamais vos bontés pour moi, et que, quand vous ne voudrez plus m'avoir pour esclave, vous m'aurez toujours pour ami.

◇

[2]*Le jour du départ*[3] *de Mme de Montbrillant, M. Volx reçut de M. René la lettre qu'on va lire. Il l'envoya à Garnier, et ce fut là l'époque où ce dernier commença à revenir des préventions qu'on s'était efforcé de lui donner contre elle*[4]. *J'avais prié M. Volx de me tenir au courant de la conduite de cet homme. Il m'envoya ses lettres, et nous convînmes de ne point montrer celle-ci à ma pupille*[5].

◇

M. René a M. Volx[6].

Le lundi 29.

Dites-moi, Volx, pourquoi tous mes amis prétendent que je dois

1. Texte original. Les sept mots précédents n'y figurent pas.
2. Publié dans *Mém.* II, p. 376, avec le début modifié : « *Avant* le départ... »
3. Ce jour dut être le dimanche 30 octobre 1757. — Trompés par les fausses précisions du ms., Perey et Maugras écrivent (*Dern. An.* p. 7) : « le mardi 30 ». Si Mme d'Épinay partit effectivement un mardi, ce ne put être que le 1er novembre.
4. *Mém.* II, p. 376 : « contre *une femme si digne de son estime* ». — La raison profonde des relations tardives entre Diderot et Mme d'Épinay, c'est un certain défaut de sympathie naturelle entre ces deux personnages. Diderot s'en est assez fréquemment expliqué dans ses lettres. Voir en particulier la *Corresp. inédite*, éd. Babelon, t. I, *passim*.
5. Cf. la Note du fol. B 17, recto : « *Volx retient sur cette permission les lettres qui lui auraient fait de la peine. Le tuteur le dit.* » (Cf. plus haut, p. 232, n. 1.)
6. Publiée, avec des retouches, dans *Mém.* II, p. 377-385, sous la date : *Le lundi* 29 *octobre*. Réimpr. partiellement dans *Jeun.*, p. 516-518, et intégralement dans *Corresp. gén.*, III, p. 136-143, sous la date : *Le* [mercredi] 19 *octobre* 1757.

La date proposée dans les *Mémoires* est certainement inexacte. Eug. Ritter observe (*Annales J.-J.Rousseau*, t. II, p. 64) : « Le 29 octobre était un samedi, et, déjà la veille, Rousseau disait : « *J'ai écrit* à Grimm une longue lettre... » Il faut que donc cette lettre soit du mercredi 26 octobre ». — P.-P. Plan ajoute cette glose : « La copie de Rousseau ne parle pas de lundi, mais dit seulement le 19 octobre date plus probable. Le 19 octobre était un mercredi. » Rousseau dit

suivre Mme de Montbrillant ? Ai-je tort, ou seraient-ils tous séduits ? Auraient-ils tous cette basse partialité toujours prête à prononcer en faveur du riche, et à surcharger[1] la misère de cent devoirs inutiles qui la rendent plus inévitable et plus dure ? Je ne veux m'en rapporter là-dessus qu'à vous seul. Quoique sans doute prévenu comme les autres, je vous crois assez équitable pour vous mettre à ma place et pour juger de mes vrais devoirs. Écoutez donc mes raisons, mon ami, et décidez du parti que je dois prendre; car, quel que soit votre avis, je vous déclare qu'il sera suivi sur-le-champ.

Qu'est-ce qui peut m'obliger à suivre Mme de Montbrillant ? L'amitié, la reconnaissance, l'utilité qu'elle peut retirer de moi. Examinons tous ces points[2].

Si Mme de Montbrillant m'a témoigné de l'amitié, je lui en ai témoigné davantage. Les soins[3] ont été mutuels, et du moins aussi grands de ma part que de la sienne. Tous deux malades, je ne lui dois plus qu'elle ne me doit qu'au cas que le plus souffrant soit obligé de garder l'autre. Parce que mes maux sont sans remède, est-ce une raison de les compter pour rien ? Je n'ajouterai qu'un mot : elle a des amis moins malades, moins pauvres, moins jaloux de leur liberté, moins pressés de leur temps, et qui lui sont au moins aussi chers que moi. Je ne vois pas qu'aucun d'eux se fasse un devoir

---

d'ailleurs, dans les *Confessions :* « La réponse de M. Grimm se fit attendre. » Il ne la reçut que le 29 octobre (Date indiquée dans le roman). La précision : « lundi » serait donnée en l'air. Peut-être faut-il voir dans cette confusion une supercherie de Grimm, qui a retouché le ms. après lecture des *Confessions*. La véritable date, selon H. Guillemin, *Annales...*, XXIX, p. 216, ne saurait être que celle du mercredi 26 octobre 1757.

A partir de cette lettre. la Bibl. de l'Arsenal conserve un troisième état d'une partie du texte. Les quinze cahiers 154-168 sont de vieux cahiers où figure la version antérieure du texte mis au net dans les cahiers 146-153. Cet état livre, par ses ratures et ses surcharges, des variantes parfois importantes et révélatrices des sentiments de l'auteur ou des intentions du correcteur. C'est ainsi que la lettre débutait primitivement (fol. B 360) par : « Dites-moi, *mon cher* Volx. »

1. Texte de *Mém.* II, p. 377, et *Corresp.* III, p. 136. Le ms. porte « surgager ».

2. Cf. *Confessions*, livre IX : « Si j'eusse été dans mon état naturel, après la proposition et le refus de ce voyage à Genève, je n'avais qu'à rester tranquille et tout était dit. Mais j'en avais sottement fait une affaire qui ne pouvait rester dans l'état où elle était... De plus, elle [Mme d'Épinay] avait exigé que j'excusasse auprès de mes soi-disants amis le refus de ce voyage, afin qu'on ne lui imputât pas ce refus... Tout bien considéré je me trouvai dans la dure, mais indispensable alternative de manquer à Mme d'Épinay, à Mme d'Houdetot, ou à moi-même; et je pris le dernier parti. Je le pris hautement, pleinement, sans tergiverser... Ce sacrifice, dont mes ennemis ont su tirer parti, et qu'ils attendaient peut-être, a fait la ruine de ma réputation, et m'a ôté, par leurs soins, l'estime publique.

« Grimm était le seul qui parût n'avoir pris aucune part dans cette affaire : ce fut à lui que je résolus de m'adresser. »

3. Texte de *Mém.* II, p. 377; et de *Corresp.* III, 137. Le ms. porte « souhaits ».

de la suivre. Par quelle bizarrerie en sera-ce un pour moi seul, qui suis le moins en état de le remplir ? Si Mme de Montbrillant m'était chère au point de renoncer à moi pour l'amuser, comment lui serais-je assez peu cher moi-même pour acheter[1] aux dépens de ma santé, de ma vie, de ma peine, de mon repos, et de toutes mes ressources les soins d'un complaisant aussi maladroit ? Je ne sais si je devais offrir de la suivre; mais je sais bien qu'à moins d'avoir cette dureté d'âme que donne l'opulence, et dont elle m'a toujours paru loin, elle ne devait jamais l'accepter.

Quant aux bienfaits : premièrement, je ne les aime point, je n'en veux point, et je ne sais aucun gré de ceux qu'on me fait supporter par force. J'ai dit cela nettement à Mme de Montbrillant avant d'en recevoir aucun d'elle. Ce n'est pas que je n'aime à me laisser entraîner comme un autre à des liens si chers, quand l'amitié les forme; mais, dès qu'on veut trop tirer la chaîne, elle rompt et je suis libre. Qu'a fait pour moi Mme de Montbrillant ? Vous le savez tout mieux[2] que personne, et j'en puis parler librement avec vous. Elle a fait bâtir à mon occasion une petite maison aux Roches, m'a engagé d'y loger, et j'ajoute avec plaisir qu'elle a pris soin d'en rendre l'habitation agréable et sûre.

Qu'ai-je fait de mon côté pour Mme de Montbrillant ? Dans le temps que j'étais prêt à me retirer dans ma patrie, que je le désirais vivement, et que je l'aurais dû, elle remua ciel et terre pour me retenir. A force de sollicitations, et même d'intrigues, elle vainquit ma trop juste et longue[3] résistance; mes vœux, mon goût, mon penchant, l'improbation de mes amis, tout céda dans mon cœur à la voix de l'amitié; je me laissai entraîner[4] aux Roches. Dès ce moment, j'ai toujours senti que j'étais chez autrui, et cet instant de complaisance m'a déjà donné de cuisans repentirs. Mes tendres amis, attentifs à m'y désoler sans relâche, ne m'ont pas laissé un moment de paix et m'ont fait souvent pleurer de douleur de n'être pas à cinq cents lieues d'eux. Cependant, loin de me livrer aux charmes de la solitude, seule consolation d'un infortuné accablé de maux, et que tout le monde cherche à tourmenter, je vis que je n'étais plus à moi. Mme de Montbrillant, souvent seule à la campagne, souhaitait que je lui tinsse compagnie; c'était pour cela qu'elle m'avait retenu.

Après avoir fait un sacrifice à l'amitié, il en fallut faire un autre à la reconnaissance. Il faut être pauvre, sans valet, haïr la gêne et avoir mon âme, pour savoir ce que c'est, pour moi, que de vivre dans la maison d'autrui. J'ai pourtant vécu deux ans dans la sienne,

1. *Corresp.* III, p. 137 : « pour *qu'elle achetât* ».
2. Id. omet « tout »; — *Mém.* II, p. 378 : « *tous* mieux ».
3. Id. porte simplement : « *ma longue* résistance ».
4. Id. : « *conduire* ».

assujetti sans relâche avec les plus beaux discours de liberté, servi par vingt domestiques, et nettoyant tous les matins mes souliers, surchargé de tristes indigestions, et soupirant sans cesse après ma gamelle. Vous savez aussi qu'il m'est impossible de travailler à de certaines heures, qu'il me faut la solitude, les bois et le recueillement; mais je ne parle point du temps perdu, j'en serai quitte pour mourir de faim quelques mois plus tôt. Cependant, cherchez combien d'argent vaut une heure de la vie et du temps d'un homme; comparez les bienfaits de Mme de Montbrillant avec mon pays sacrifié et deux ans d'esclavage, et dites-moi qui, d'elle ou de moi, a le plus d'obligations à l'autre ?

Venons à l'article de l'utilité. Mme de Montbrillant part dans une bonne chaise de poste, accompagnée de son mari, du marquis de Lisieux[1], et de cinq ou six domestiques. Elle va dans une ville peuplée et pleine de société, où elle n'aura que l'embarras du choix. Elle va chez[2] M. Tronchin, son médecin, homme d'esprit, homme considéré, recherché. Elle va dans une famille pleine de mérite, où elle trouvera des ressources de toute espèce pour sa santé, pour l'amitié, pour l'amusement. Considérez mon état, mes maux, mon humeur, mes moyens, mon goût, ma manière de vivre, plus forte désormais que les hommes et la raison même; voyez, je vous prie, en quoi je puis servir Mme de Montbrillant en ce voyage, et quelles peines il faut que je souffre sans lui être jamais bon à rien. Soutiendrai-je une chaise de poste ? Puis-je espérer d'achever si rapidement une si longue route sans accident ? Ferai-je à chaque instant arrêter pour descendre, ou accélérerai-je mes tourmens et ma dernière heure pour m'être contraint[3] ? Que Garnier fasse bon marché tant qu'il voudra de ma vie et de ma santé, mon état est connu, les célèbres chirurgiens de Paris peuvent l'attester, et soyez sûr qu'avec tout ce que je souffre, je ne suis guère moins ennuyé que les autres de me voir vivre si longtemps. Mme de Montbrillant doit donc s'attendre à de continuels désagrémens, à un spectacle assez triste, et peut-être à quelque malheur dans la route. Elle n'ignore pas qu'en pareil cas, j'irais plutôt expirer secrètement au coin d'un buisson que de causer les moindres frais et retenir un seul domestique; et moi, je connais trop son bon cœur pour ignorer combien il lui serait pénible de me laisser dans cet état. Je pourrais suivre la voiture à pied, comme le veut M. Garnier[4]; mais la boue, la

1. Var., B, fol. 363 : « de M. le Marquis de Lisieux » est une surcharge interlinéaire. — *Mém.* II, p. 380 d'après le texte original : « du gouverneur de son fils. »
2. Var. B, fol 363, d'abord : « chez *son ami* » (Biffé).
3. Rousseau fait allusion à sa maladie de vessie. — Les mots « pour m'être contraint » sont ajoutés en B, fol. 364.
4. Diderot avait écrit, dans sa lettre du 18 octobre : « Trouverez-vous une autre occasion dans votre vie de lui témoigner votre reconnaissance ? Elle va dans un

pluie, la neige, me retarderont beaucoup dans cette saison. Quelque fort que je coure, comment faire vingt-cinq lieues par jour; et si je laisse aller la chaise, de quelle utilité serai-je à la personne qui va dedans ? Arrivé à sa destination[1], je passerai les jours enfermé avec Mme de Montbrillant; mais, quelque zèle que j'aie pour tâcher de l'amuser, il est impossible qu'une vie si casanière et si contraire à mon tempérament n'achève de m'ôter la santé, ou ne me plonge au moins dans une mélancolie dont je ne serai pas le maître.

Quoi qu'on fasse, un malade n'est guère[2] propre à en garder un autre, et celui qui n'accepte aucun soin, quand il souffre, est dispensé d'en rendre aux dépens de sa santé. Quand nous sommes seuls et contens, Mme de Montbrillant ne parle point, ni moi non plus. Que sera-ce quand je serai triste et gêné ? Je ne vois point encore là beaucoup d'amusement pour elle. Si elle tombe des nues à Genève, j'y en tomberai beaucoup plus; car, avec de l'argent on est bien partout; mais le pauvre n'est chez lui nulle part. Les connaissances que j'y ai ne peuvent lui convenir; celles qu'elle y fera me conviendront encore moins. J'aurai des devoirs à remplir qui m'éloigneront d'elle; ou bien l'on me demandera quels soins si pressans me les font négliger et me retiennent sans cesse dans sa maison; mieux mis, j'y pourrais passer pour son valet de chambre. Quoi donc ! un malheureux accablé de maux, qui se voit à peine des souliers à ses pieds, sans habit, sans argent, sans ressources, qui ne demande à ses chers amis que de le laisser misérable et libre, serait nécessaire à Mme de Montbrillant, environnée de toutes les commodités de la vie, et qui traîne dix personnes après elle ? Fortune ! vile et méprisable fortune ! si dans ton sein l'on ne peut se passer du pauvre, je suis plus heureux que ceux qui te possèdent, car je puis me passer d'eux.

C'est qu'elle m'aime, dira-t-on; c'est son ami dont elle a besoin[3]. Oh ! que je connais bien tous les sens de ce mot d'amitié ! C'est un beau nom qui sert souvent de salaire à la servitude; mais où commence l'esclavage, l'amitié finit à l'instant. J'aimerai toujours

---

pays où elle sera comme tombée des nues. Elle est malade : elle aura besoin d'amusements et de distractions. L'hiver ! voyez, mon ami. L'objection de votre santé peut être beaucoup plus forte que je ne le crois. Mais êtes-vous plus mal aujourd'hui que vous ne l'étiez il y a un mois, et que vous ne le serez au commencement du printemps ? Ferez-vous dans trois mois le voyage plus commodément qu'aujourd'hui ? Pour moi, je vous avoue que, si je ne pouvais supporter la chaise, je prendrais un bâton et je la suivrais. » — Rousseau répond point par point à ces exhortations.

1. Texte authentique : « à *Genève* ».

2. Var., B, fol. 364 : « *pas* ».

3. Texte original : « *Ah ! me direz-vous, c'est qu'elle vous aime ; elle ne peut se passer de son ami. Mais, mon cher Grimm, elle se passera bien de vous, à qui je ne serai sûrement pas préféré.* Oh ! que, *etc.* »

à servir mon ami, pourvu qu'il soit aussi pauvre que moi; s'il est plus riche, soyons libres tous deux, ou qu'il me serve lui-même; car son pain est tout gagné, et il a plus de temps à donner à ses plaisirs.

Il me reste à vous dire deux mots de moi. S'il est des devoirs qui m'appellent à la suite de Mme de Montbrillant, n'en est-il point de plus indispensables qui me retiennent; et ne dois-je rien qu'à la seule Mme de Montbrillant sur la terre ? Assurez-vous qu'à peine serai-je en route, que Garnier, qui trouve si mauvais que je reste, trouvera bien plus mauvais que je sois parti, et y sera beaucoup mieux fondé. « Il suit, dira-t-il, une femme riche, bien accompagnée, qui n'a pas le moindre besoin de lui, et à laquelle, après tout, il doit peu de chose, pour laisser ici dans la misère et l'abandon des personnes qui ont passé leur vie à son service, et que son départ met au désespoir. » Si je me laisse défrayer par Mme de Montbrillant, Garnier m'en fera aussitôt une nouvelle obligation qui m'enchaînera pour le reste de mes jours. Si jamais j'ose un moment disposer de moi : « Voyez cet ingrat, dira-t-on. Elle a eu la bonté de le conduire[1], et puis il l'a quittée. » Tout ce que je ferai pour m'acquitter avec elle augmentera la reconnaissance que je lui devrai, tant c'est une belle chose d'être riche pour dominer et changer en bienfaits les fers qu'on nous donne. Si, comme je le dois, je paye une part des frais, d'où rassembler si promptement tant d'argent ? A qui vendre le peu d'effets et le peu de livres qui me restent ? Il ne s'agit plus de m'envelopper tout l'hiver dans une vieille robe de chambre. Toutes mes hardes sont usées; il faut le temps de les raccommoder ou d'en racheter d'autres; mais quand on a dix habits de rechange, on ne songe guère à cela.

Pendant ce voyage, dont je ne sais pas la durée, je laisserai ici un ménage qu'il faut entretenir. Si je laisse ces femmes aux Roches, il faut, outre les gages du jardinier, payer un homme qui les garde, car il n'y a pas d'humanité à les laisser seules au milieu des bois. Si je les emmène à Paris, il leur faut un logement; et que deviendront les meubles et papiers que je laisse ici ? Il me faut, à moi, de l'argent dans ma poche; car qu'est-ce que d'être défrayé dans la maison d'autrui, où tout va toujours bien, pourvu que les maîtres soient servis ? C'est dépenser beaucoup plus que chez soi pour être contrarié toute la journée, pour manquer de tout ce qu'on désire, pour ne rien faire de ce qu'on veut, et se trouver ensuite fort obligé à ceux chez qui l'on a mangé son argent. Ajoutez à cela l'indolence d'un malade paresseux, accoutumé à[2] laisser tout traîner et à ne rien perdre, à trouver autour de lui ses besoins, ses commodités sans les demander, et dont l'équipage, la fortune et le silence, invitent également à

1. *Mém.* II, p. 383, ajoutent « *dans son pays* ».

2. Texte original : « *dans l'usage de* ».

le négliger. Si le voyage est long et que mon argent s'épuise, mes souliers s'usent, mes bas se percent; s'il faut blanchir son linge, se faire la barbe, accommoder sa perruque, etc., il est triste d'être sans un sol; et s'il faut que j'en demande à Mme de Montbrillant à mesure que j'en aurai besoin, mon parti est pris; qu'elle garde bien ses meubles, car, pour moi, je vous déclare que j'aime mieux être voleur que mendiant.

Je crois voir d'où viennent tous les bizarres devoirs qu'on m'impose; c'est que tous les gens avec qui je vis me jugent toujours sur leur sort, jamais sur le mien, et veulent qu'un homme qui n'a rien et n'a pas un moment à perdre pour gagner sa vie[1], vive comme s'il avait six mille livres de rente et du loisir de reste.

Personne ne sait se mettre à ma place, et ne veut voir que je suis un être à part, qui n'a point le caractère, les maximes, les ressources des autres, et qu'il ne faut point juger sur leurs règles. Si l'on fait attention à ma pauvreté, ce n'est pas pour respecter son dédommagement, qui est la liberté, mais pour m'en rendre le poids plus insupportable. C'est ainsi que le philosophe Garnier, dans son cabinet, au coin d'un bon feu, dans une bonne robe de chambre bien fourrée, veut que je fasse vingt-cinq lieues par jour, en hiver, à pied, dans les boues, pour courir après une chaise de poste, parce qu'après tout courir et se crotter est le métier d'un pauvre. Mais, en vérité, Mme de Montbrillant, quoique riche, mérite bien que Paul René ne lui fasse pas un pareil affront. Ne pensez pas que le philosophe Garnier, quoi qu'il en dise, s'il ne pouvait supporter la chaise, courût de sa vie après celle de personne. Cependant il y aurait du moins cette différence qu'il aurait de bons bas drapés, de bons souliers, une bonne camisole, qu'il aurait bien soupé la veille; et se serait bien chauffé en partant, au moyen de quoi l'on est plus fort pour courir que celui qui n'a pas de quoi payer ni le souper, ni la fourrure, ni les fagots. Ma foi, si la philosophie ne sert pas à faire ces distinctions, je ne vois pas trop à quoi elle est bonne.

Pesez mes raisons, mon cher ami, et dites-moi ce que je dois faire. Je veux remplir mon devoir; mais, dans l'état où je suis, qu'ose-t-on exiger de plus ? Si vous jugez que je doive partir, prévenez-en Mme de Montbrillant, puis envoyez-moi un exprès, et soyez sûr que, sans balancer, je pars à l'instant pour Paris en recevant votre réponse.

Quant au séjour des Roches, je sens fort bien que je n'y dois plus demeurer, même en continuant de payer le jardinier, car ce n'est pas un loyer suffisant; mais je crois devoir à Mme de Montbrillant de ne pas quitter les Roches d'un air de mécontentement, qui supposerait de la brouillerie entre nous. J'avoue qu'il me serait dur de déloger aussi dans cette saison, qui me fait déjà sentir aussi cruelle-

1. Texte original omet les douze mots : « et n'a pas... sa vie ».

ment ses approches; il vaut mieux attendre au printemps, où mon départ sera plus naturel, et où je suis résolu d'aller chercher une retraite inconnue à tous ces barbares tyrans qu'on appelle amis.

◇

M. Volx a M. Garnier[1].

Samedi 5.

Tenez, mon ami, lisez et apprenez enfin à connaître l'homme. Vous trouverez ci-joint une pièce d'éloquence que m'adressa René le jour du départ[2] de Mme de Montbrillant. J'avais évité d'y répondre[3], sentant bien que ce que j'avais à lui dire occasionnerait nécessairement une rupture et un éclat; mais il m'y force aujourd'hui en me pressant de lui répondre, et, avec un homme de ce caractère, il ne faut pas tergiverser.

Je me garderai bien de communiquer sa lettre à Mme de Montbrillant[4]. Je craindrais, dans l'état où elle est, qu'une ingratitude aussi monstrueuse[5] ne lui fît une trop forte impression; mais je ne lui cacherai pas cependant qu'elle n'a plus rien à ménager avec un si grand fourbe[6]. Je vous envoie aussi la copie de la réponse[7] que je lui ai faite, et que je viens de lui envoyer par un exprès.

---

1. Publiée dans *Mém.* II, p. 385-386. — La date « samedi 5 » se place bien en novembre 1757. Néanmoins elle est postiche et mal calculée, puisque Mme d'Houdetot date du [mercredi] « 2 novembre » sa réponse au billet où Rousseau lui annonce : « *Je viens de recevoir* de Grimm une lettre qui m'a fait frémir »; et que Rousseau reparle à Mme d'Houdetot de cette même lettre le 4 novembre. — Il conviendrait donc plutôt de lire : « samedi 29 octobre ». — P. Boiteau, voyant que ce billet répond à une lettre de Rousseau datée dans les *Mém.* : « lundi 29 octobre », a compté les jours et corrigé « samedi 5 » en « samedi 3 », sans prendre garde que le lundi précédent était en réalité le 31 et que le 3 novembre ne pouvait donc être un samedi. (Cf. Eug. Ritter, *Annales J.-J. Rousseau*, t. II, p. 67, note 1.)

2. *Mém.* II, p. 386 : « *Avant* le départ ». — Cf. la lettre du 1er novembre de Mme d'Houdetot à Rousseau (*Corr. gén.*, III, p. 165) : « *Mme d'Épinay est partie*, mon cher citoyen... ». Partie, mais quand ? Etait-ce la veille, ou le matin même ?

3. Id. ajoute : « *directement* ».

4. Cf. le Note du fol. B 17 (verso) : « *Volx retient... les lettres qui lui auraient fait de la peine* ».

5. Var. fol. B 372, d'abord : « *vive* » (biffé).

6. Cf. les *Tablettes* de Diderot : « *Il* [Rousseau] *a écrit contre Mme d'Épinay une lettre qui est un prodige d'ingratitude ; cette dame l'avait établi à la Chevrette et l'y nourrissait, lui, sa maîtresse et la mère de sa maîtresse.* »

7. *Mém.* II, p. 386 : « de la *seconde* réponse ». — L'éditeur des *Mém.* maquille le texte de manière à rendre vraisemblable l'omission d'une première réponse de Grimm.

Je vais courir pour votre affaire; je ne fermerai ma lettre qu'en rentrant ce soir, et je vous manderai le résultat de ma visite. Bonjour, mon cher Garnier. A quels hommes donne-t-on, bon Dieu[1], dans le monde, le nom de philosophes !

◇

M. Volx a M. René [2].

Samedi 5.

J'ai fait ce que j'ai pu pour éviter de répondre[3] à l'horrible apologie que vous m'avez adressée. Vous me pressez[4]; je ne consulte plus que ce que je me dois à moi-même et ce que je dois à mes amis, que vous outragez.

Je n'ai jamais cru que vous dussiez faire le voyage de Genève avec Mme de Montbrillant; quand le premier sentiment vous aurait

---

1. *Mém.* II, p. 386 : « *grand* Dieu ! »

2. Publiée dans *Mém.* II, p. 386-387; réimprimée (moins le premier paragraphe) dans *Jeun.*, p. 519-520; transcrite dans *Corresp. gén.*, t. III, p. 170-171. — La date, rectifiée par Boiteau comme celle du billet précédent, a été fixée arbitrairement. La lettre de Grimm fut reçue le 1er novembre par Rousseau, qui écrivit ce même jour à Mme d'Houdetot : « Je viens de recevoir de Grimm une lettre qui m'a fait frémir et que je me suis hâté de lui renvoyer... » Circulant dès le 1er novembre, cette lettre n'a pu être écrite quatre jours plus tard ! Elle est vraisemblablement du 30 octobre, ou peut-être même du lendemain.

3. *Mém.* II, p. 386, ajoutent : « *positivement* ».

4. Cette insistance se serait manifestée dans un billet, demeuré inconnu, que Rousseau adressa à Grimm le 27 ou 28 octobre. « J'ai écrit à Grimm dans la chaleur de l'indignation, et la seule précaution que j'aie prise en ce moment suspect était de m'adresser au plus discret de mes amis... Je reçois à l'instant la réponse de Grimm; elle n'est que provisionnelle; je n'en suis point content du tout, mais mon âme troublée n'est plus en état de juger de rien. » (Lettre du 29 octobre à Mme d'Houdetot; *Corresp. gén.*, III, p. 159-160).

Mme d'Houdetot, en réponse (1er nov. 1757; *Corresp. gén.*, III, p. 166-167), assura Rousseau de son amitié et s'efforça d'apaiser son courroux : « ...Je vous l'ai dit, mon ami, il faut tâcher toujours de mettre un intervalle entre la chaleur de la passion et les réponses que vous faites. Sans cela vous êtes exposé à dire bien des choses dont vous vous repentez après... Il ne faut pas accuser de tyrannie des amis qui ne veulent point vous contraindre, mais qui vous aiment trop pour ne pas s'alarmer quand ils craindront de vous voir un tort; même en ne leur cédant pas, vous devez respecter leurs motifs : enfin, vous n'avez point ce tort, vous le leur prouvez. Après cela, il ne vous reste qu'à vous tenir tranquille et à être content d'eux et de vous...

« Quant au billet de Grimm, je n'y vois rien de ce que vous semblez y craindre; il me paraît seulement qu'il n'a pas mis autant d'importance à votre départ que Diderot et moi, et qu'il ne pense pas que vous deviez mettre autant de vivacité à vous justifier d'une chose où il ne vous voit point de tort. »

engagé à vous offrir, elle, de son côté, devait vous empêcher d'aller[1], en vous rappelant ce que vous devez à votre situation, à votre santé, et à ces femmes que vous avez entraînées dans votre retraite. Voilà mon opinion. Vous n'avez pas eu le premier sentiment, et je n'en ai point été scandalisé.

Il est vrai qu'ayant appris, à mon retour de l'armée, que, malgré toutes représentations, vous aviez voulu partir pour Genève cet automne[2], je n'ai plus été étonné de la surprise de mes amis de vous voir rester, lorsque vous aviez une occasion si naturelle et si honnête pour aller[3]. Je ne connaissais pas alors votre monstrueux système[4]; il m'a fait frémir d'indignation; j'y vois des principes si odieux, tant de noirceur et de duplicité ! Vous osez me parler de votre esclavage, à moi qui, depuis plus de deux ans, suis le témoin journalier de toutes les marques de l'amitié la plus tendre et la plus généreuse que vous avez reçues de cette femme !... Si je pouvais vous pardonner, je me croirais indigne d'avoir un ami. Je ne vous reverrai de ma vie, et je me croirai heureux si je puis bannir de mon esprit le souvenir de vos procédés.

Je vous prie de m'oublier et de ne plus troubler mon âme. Si la justice de cette démarche ne vous touche pas, songez que j'ai entre les mains votre lettre qui justifiera, aux yeux de tous les gens de bien, l'honnêteté de ma conduite.

◇

M. René a M. Volx[5].

Je me refusais à ma juste défiance; j'achève trop tard de vous

1. *Mém.* II, p. 386 : « vous *en* empêcher. »
2. Id., p. 387 : « *il y a quelque temps* ».
3. Id. : « pour *partir* ».
4. Cf. la lettre du 4 novembre à Mme d'Houdetot (*Corresp. gén.*, III, p. 180) : « J'ignore si Grimm ne lui a point communiqué [à Diderot] la lettre sur laquelle il me regarde comme un monstre, et qu'il appelle mon horrible système. »
5. Publiée dans *Mém.* II, p. 387; réimprimée dan *Jeun.* p. 520; transcrite dans *Corresp. gén.*, III, p. 169. — Cette réponse, selon les indications de la lettre à Mme d'Houdetot, date du 1er novembre. Rousseau a relaté dans quelles conditions il la rédigea et l'expédia :

« Après des siècles d'attente dans la cruelle incertitude où cet homme barbare m'avait plongé, j'appris, au bout de huit ou dix jours, que Mme d'Épinay était partie et je reçus de lui une seconde lettre. Elle n'était que de sept ou huit lignes [*Rousseau écrit douze ans après les faits*] que je n'achevai pas de lire... C'était une rupture, mais dans des termes tels que la plus infernale haine les peut dicter, et qui même devenaient bêtes à force de vouloir être offensants[...] Sans la transcrire, sans même en achever la lecture, je la lui renvoyai sur-le-champ, avec celle-ci. » (*Confessions*, livre IX.)

connaître. Voilà donc la lettre que vous vous êtes donné le loisir de méditer. Je vous la renvoie; elle n'est pas pour moi. Vous pouvez montrer la mienne à toute la terre et me haïr ouvertement; ce sera de votre part une fausseté de moins.

◇

M. Volx a M. Garnier[1].

J'ai couru en vain; les planches[2] ne sont pas prêtes, et je ne suis pas plus avancé qu'en sortant de chez moi. L'homme qu'il m'était le plus essentiel de voir était allé à la campagne et n'en revient que demain. Travaillez toujours, mon ami; allez votre chemin et j'aurai soin du reste.

René m'a renvoyé ma lettre avec un billet que je vous envoie. En vérité, l'impudence de cet homme me confond ! En quel homme Mme de Montbrillant avait-elle mis sa confiance ? Voici aussi une lettre qu'il lui a écrite le jour de[3] son départ et qu'elle m'a laissée[4].

Je vais achever la lecture de votre manuscrit[5] pour remettre le calme dans mon âme.

Voilà deux jours que nous n'avons point de nouvelles de notre voyageuse; j'en suis en peine. Nous n'en avons encore que de la première journée; elle en avait assez bien soutenu la fatigue; il faut espérer que le reste de son voyage se passera bien. Mais j'ai l'âme troublée, et vous savez si je suis payé pour croire aux pressentimens.

◇

1. Publiée dans *Mém.* II, p. 388.
2. Il s'agit des planches de gravures pour l'*Encyclopédie.*
3. *Mém.* II, p. 388 : « *avant* ».
4. Cette dernière phrase est un ajouté interlinéaire en B, fol. 375 (cah. 155). — Il s'agit de la lettre du 29 octobre (*Corresp. gén.*, III, p. 157), à laquelle Mme d'Épinay répondra de Genève qu'elle ne l'a reçue qu'à son arrivée dans cette ville, soit le 9 novembre. Selon le roman, cette lettre serait parvenue à Mme de Montbrillant à Paris, où elle serait restée puisque Volx l'envoie à Garnier. D'après le document authentique, c'est à Genève qu'elle fut reçue (Cf. Eug. Ritter, *Annales J.-J. Rousseau,* II, p. 69). — Faudrait-il supposer que Diderot, l'ayant lue, la rendit à Grimm qui, finalement, la fit parvenir à sa véritable destinatrice ? S'il en fut ainsi, ce qui est possible mais peu probable, Mme d'Épinay ne paraît à aucun moment l'avoir soupçonné.
5. Vraisemblablement, celui du *Père de Famille.*

M. Volx a Madame de Montbrillant[1].

Mardi 30.

Vous ne sauriez croire, ma tendre amie, combien je suis touché du mot que vous m'avez écrit avant de quitter Paris. Il m'a fait grand bien, puisqu'il m'a rendu le pouvoir de pleurer. Après avoir fait à votre conservation et à votre santé les sacrifices qu'elles exigent, qu'il me soit permis de faire un peu de retour sur moi. L'abandon où je suis et où je passerai cet hiver m'afflige. Je n'aurai de ressources que dans vos lettres et dans les nouvelles que vous me donnerez de votre santé. J'ai bien raison de vous dire qu'il faut jouir du présent sans s'alarmer de l'avenir au-delà de ce que la prudence exige. Si nous avions pu prévoir que nous serions dans le cas de nous séparer après la campagne, nous n'aurions pas voulu supporter ce malheur ni l'un ni l'autre. Maintenant qu'il est arrivé, il faut bien se soumettre. Je suis fort triste, fort affligé, pénétré de douleur... Il faut pardonner à la faiblesse des premiers momens.

Ne dites plus *ma triste situation ;* cette expression a je ne sais quoi de sinistre et d'effrayant pour moi. Votre situation ne doit jamais être triste, puisque vous êtes si parfaitement aimée et que vous avez des amis; l'honnêteté, la droiture, la vérité de votre caractère empêcheront toujours que vous ne soyez dans une position triste. Si vous conservez ces biens, vous aurez dans toutes les circonstances de votre vie la paix et des motifs de consolation. Si votre santé se rétablit, si vos affaires se mettent en ordre, si les méchans s'éloignent, que vous faut-il de plus pour être heureuse et tranquille ? Vous êtes en bon train, et votre voyage même doit vous mener au port, ma tendre amie. Je vous conjure de tout sacrifier à votre santé, de vous remplir tous les jours de cet objet, et de n'y pas porter ce petit coin de légèreté qui est dans votre caractère. Si vous en venez à bout, je n'aurai plus rien à désirer; le reste sera mon affaire; ma tendresse et la confiance qui est entre nous vous épargneront toutes les imprudences auxquelles trop de bonté et trop de sécurité vous exposent. Vos premières résolutions sont admirables, mais vous ne les exécutez pas toujours; et, pour rétablir une santé aussi frêle que la vôtre, il faut apporter la plus grande sévérité et la plus grande suite à votre régime. Vous voyez, mon amie, que je tâche de tromper ma douleur en m'arrangeant un avenir doux et tranquille. Vous ne

1. Publiée, avec des retouches, dans *Mém.* II, p. 388-390. — La date : « mardi 30 » appelle en complément : octobre 1757. Mais le 30 octobre fut un dimanche. Le mardi serait donc le 1er novembre, date ou lendemain probable du départ effectif de Mme d'Épinay de Paris pour Genève.

sauriez croire combien Paris me déplaît, et combien je soupire après cet hiver que nous devons passer ensemble à la campagne. Que je suis heureux que vous ayez le goût de la solitude ! Les tristes découvertes que je fais sur les hommes me la rendent tous les jours plus précieuse.

J'ai passé le jour de votre départ entre Madame votre mère et votre enfant. Hélas ! qu'aurais-je pu faire autre chose ? Reposez-vous sur moi : le soin que je prendrai d'eux[1] sera, pendant votre absence, ma plus chère et ma plus douce occupation. Ne vous faites point de tableaux effrayans de l'état de Madame votre mère. Sa santé est meilleure qu'elle n'a jamais été, et j'espère que je n'aurai point de mauvaises nouvelles à vous en dire. Nous attendons[2] ce soir des vôtres; je les attendrai pour fermer ma lettre, et je compte l'adresser[3] à M. Tronchin, afin que vous la trouviez à votre arrivée.

Adieu, ma tendre amie... Hélas ! oui, adieu, car vous êtes bien loin. En vous écrivant il y a un mois, je ne comptais pas être si tôt en commerce de lettres avec vous.

Le lendemain 1er.[4]

Nous avons reçu hier au soir les lettres de M. de Montbrillant et de M. de Lisieux[5]. Elles nous ont été d'une grande consolation. Nous espérons, après ce début, la continuation des bonnes nouvelles. Aujourd'hui nous n'en aurons pas, mais nous en attendons pour demain.

J'ai passé la soirée chez Madame votre mère; elle se porte bien, et je vous assure qu'elle a pris son parti beaucoup mieux que je n'avais osé l'espérer. Je voudrais être aussi courageux qu'elle. Je suis si effarouché de ma solitude, ma tendre amie, que je n'ai pas le courage de rien faire. Je passe trois ou quatre heures dans mon fauteuil à rêver à vous, car je ne peux pas dire que ce soit penser. Cet état ne durera pas, mais je sens qu'il me faut de bonnes nouvelles de votre établissement à Genève, avant que je puisse en sortir. Jusqu'à ce moment, j'aime mieux rester dans ma léthargie; je sens que mon réveil ne serait point exempt d'inquiétude. Arrivez donc, ma chère amie, afin que vous puissiez revenir. Je voudrais

---

1. *Mém.* II, p. 390 : « d'*elles* ».
2. Id. : « Nous *comptons recevoir* ».
3. Id. : « je l'*adresserai* ».
4. Le 1er [novembre] ne saurait être le lendemain du 30 [octobre]. — Il y a là une étourderie (ou une petite habileté) de l'auteur. — En B, fol. 381, le paragraphe débute : « Nous avons reçu *aujourd* » (biffé).
5. *Mém.* II, p. 390 : « *une lettre* de M. d'Épinay ». La suite est rectifiée en conséquence, et toute allusion concernant la lettre de M. de Lisieux est supprimée. — Les mots « et de M. de Lisieux » figurent d'ailleurs en surcharge dans B, fol. 380.

avoir passé du moins la journée de demain, pour imaginer que tous les mauvais pas sont franchis. Madame votre mère me disait hier : « Hélas ! Cette pauvre Émilie meurt peut-être de peur; elle descend peut-être inutilement de sa chaise, se fatigue et s'expose au froid sans raison. » Toutes ces réflexions tueraient, si l'on s'y livrait un peu.

Je ne suis pas encore assez revenu de l'étonnement que m'a causé[1] votre départ pour pouvoir causer avec vous. Mon cœur est trop resserré; je n'ai pas même la douceur de verser des larmes. Ah ! ma douce et tendre amie; si nous nous retrouvons jamais, qui est-ce qui aura le courage de nous séparer ?[2]

◇

M. de Lisieux a M. Volx [3].

De Tournus.

Ce que Mme de Montbrillant mande à Madame sa mère, Monsieur, est très vrai. Elle soutient la route sans autre incommodité que la lassitude inévitable que lui cause la voiture. Nous avons fait hier peu de chemin. M. de Montbrillant n'a fait que monter et descendre à chaque poste, ce qui nous a beaucoup retardés. Si ma pupille se porte aussi bien, je la quitterai à Dijon[4] sans aucune inquiétude sur le reste du voyage. Pour peu que je ne sois pas content de sa santé, soyez sûr que, quelque urgentes que soient les affaires qui

---

1. *Mém.* II, p. 391 : « *où m'a jeté* ».
2. Var. B, fol. 380 ajoute : « *J'avais besoin de vous dire ce petit bonjour. Je m'en vais maintenant rêver à vous tout à mon aise.* » (biffé).
3. Cette lettre est dans le ms. B, un ajouté marginal à la précédente (cahier 155, fol. 380). Elle remplace une *Lettre de M. de Montbrillant à Mme de Gondrecourt* expédiée « de Villefranche », entièrement raturée, et dont voici le texte : « *Notre première journée s'est bien passée, ma chère maman. Nous nous sommes arrêtés hier à 7 heures du soir. Mme de Montbrillant s'est couchée après avoir pris une soupe* [*au lait*, biffé] *et deux œufs frais. Elle a dormi sans s'éveiller jusqu'à cinq heures. Nous allons continuer notre voyage. Nous avons tout lieu d'espérer qu'il sera également heureux. Mme de Montbrillant vous assure de son respect et vous prie de donner de ses nouvelles à ses amis. M. de Lisieux écrit à M. Volx. Elle embrasse sa fille, ainsi que moi, et nous vous prions, ma chère maman, d'agréer nos hommages:* »
4. Cf. la Note ajoutée en marge du fol. B, 17 (verso) : « *Elle part avec le tuteur... Ils se quittent à Dijon* ». — Signalons que, pour des voyageurs venant de Paris, Dijon est en deçà de Tournus. L'indication de lieu mise en tête de ce billet est donc une erreur, ou une étourderie; elle trahit le caractère fictif de toutes ces précisions insuffisamment étudiées.

m'appellent en Franche-Comté, je ne la quitterai point et la conduirai jusqu'à Genève.

Bonjour, Monsieur; vous connaissez mes sentimens et combien je vous suis dévoué.

Le Marquis de Lisieux.

◇

Madame de Montbrillant a Madame de Gondrecourt [1].

De Tournus.

Je veux vous dire moi-même, ma chère maman, que je soutiens la route au-delà de mes espérances. Je me porte à merveille et n'ai d'autre mal qu'un peu de fatigue et de lassitude[2]. Aussi feronsnous aujourd'hui[3] une très courte journée. Je vais achever ma route et me mettre en état de retourner auprès de vous le plus tôt qu'il sera possible. Agréez, ma chère maman, les assurances de mon tendre respect. J'embrasse ma petite.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx [4].

De Mont-Luel.

Soyez tranquille, mon bon ami; mon tuteur m'a quittée avanthier. C'est la preuve[5] que je ne me suis jamais si bien portée. J'ai plus de force et de courage que je n'aurais osé me flatter[6]. Il n'y

1. Publiée dans *Mém.* II, p. 391-392, mais modifiée par l'inclusion de quelques phrases du billet précédent. — En fait, l'ordre de ces deux textes devrait être inversé.

2. Var., B, fol. 380 : « que *celui d'être séparée de vous et de mes amis.* » (biffé et remplacé).

3. *Mém.* II, p. 392 : « *Nous avons fait hier* »; et la phrase se poursuit par : « *M. d'Épinay ne fait que monter*, etc... *beaucoup retardés* ». — Ce maquillage a été imposé à l'éditeur Parison par l'absence de M. de Lisieux, non mentionné dans la correspondance authentique; d'où son élimination nécessaire des lettres apocryphes où il figure.

4. Publiée, remaniée, dans *Mém.* II, p. 392.

5. Les mots « mon tuteur... preuve que » sont en surcharge interlinéaire en B, fol. 380. — *Mém.* II, p. 392, les remplacent par : « *Je crois que* ».

6. *Mém.* II, 392, ajoutent « *d'en avoir* ».

a rien de tel que la nécessité; elle double les facultés qu'on se connaît.

[1] Mille amitiés à nos amis, et à vous tant, tant de choses, suivies de tous les *etc.*, *etc.*, *etc.*, du marquis de Saint-Abre.

◇

M. Volx a Madame de Montbrillant [2].

Le 6.

Vous vous imaginez aisément dans quelles inquiétudes j'ai été, ma tendre amie, n'ayant de vous aucune nouvelle pendant trois jours. Enfin hier au soir, nous reçûmes celles datées de Tournus. Elles ne m'ont point tranquillisé; vos fatigues et vos lassitudes me font une peine extrême; vous savez qu'on les regarde comme la chose du monde qu'il est le plus important d'éviter dans l'état où vous êtes. Il me prend des humeurs terribles contre M. de Montbrillant. C'est lui qui vous a retardée partout, et fatiguée en pure perte. Enfin, pour m'achever, je fais réflexion que M. de Lisieux vous a peut-être quittée à Dijon et[3] qu'au lieu d'arriver samedi, comme nous nous en étions flattés, vous l'êtes à peine à l'heure que je vous écris, et que vous aurez essuyé avant-hier un vent considérable et des temps orageux. Quand je pense avec cela au bac que vous avez peut-être été obligée de passer ce jour-là, il y a de quoi en avoir la tête tournée. Enfin je ne serai tranquille que lorsque je verrai de votre écriture datée de Genève. Je vous assure que Madame votre mère est plus philosophe que moi. Je ne puis disconvenir de ma faiblesse.

A 5 heures du soir.

Je reçois votre lettre de Mont-Luel, qui me tranquillise un peu davantage. Au nom de Dieu, écrivez-moi aussitôt votre arrivée, si vous avez commencé à respirer. Pour moi, j'en suis encore loin et ce ne sera pas de sitôt. Ne m'écrivez cependant pas trop dans les commencemens, mon amie, et ne faites rien sans avoir l'aveu de votre oracle. On dit qu'il y a dans le pays où vous êtes un vent de bise dont il faut se garantir; enfin, songez un peu qu'il y a des

---

1. Var. B, fol. 380 ajoute : « *Ne lisez dans tout cela que ce que je voudrais dire.* »

2. Publiée, à partir de « Je reçois une lettre », avec coupures et remaniements et sans indication de date, dans *Mém.* II, p. 392 à 397. C'est l'un des textes les plus retouchés de cette publication.

3. Les dix mots depuis « réflexion » sont un ajouté marginal en B, fol. 380.

inconvéniens dans le monde, et que c'est à vous à les éviter, car on prétend que M. Tronchin est distrait, et qu'il n'y pensera pas toujours pour vous[1].

Avouez, ma chère amie, que je suis un gouverneur un peu impatientant. Mais pourquoi donc m'avez-vous laissé ici ? [2] Il ne tiendrait qu'à moi de me livrer à mes lamentations et [3] de vous en écrire quatre pages; mais j'espère que j'aurai le courage de résister à cette tentation; et, pour n'y pas succomber, je vais tâcher de vous parler d'autre chose.

Vous avez très bien fait de ne point répondre à René. C'est à mon tour à vous faire des narrés sur son compte. Il s'est passé depuis votre départ des choses bien étranges, à ne pas croire ! Moi qui en ai été témoin, je ne sais ce que je dois en penser. Le jour de votre départ, je reçus une lettre de lui[4] pour justifier la répugnance qu'il marquait à vous suivre; elle est le comble de la folie et de la méchanceté[5]. Je lui ai répondu comme il le méritait et comme vous auriez toujours dû faire. Il m'a renvoyé ma lettre[6], de sorte que voilà rupture ouverte et bien prononcée entre nous. J'ai saisi cette occasion pour le démasquer aux yeux de Garnier. Je lui ai aussi envoyé la lettre qu'il vous a écrite le jour de votre départ. Ces pièces ont au moins servi à vous justifier en partie, et René lui-même, sans le vouloir, a fait le reste[7]. Il y a apparence que René quittera

---

1. *Mém.* II, p. 392, arrangent comme suit : « ...arrivée, *car je ne serai tranquille que lorsque je verrai votre écriture datée de Genève. Il me prend des humeurs terribles contre M. d'Épinay ; c'est lui qui vous a retardée et fatiguée en pure perte. Songez, ma chère amie, qu'il y a des inconvéniens partout*, et *que c'est à vous à les éviter.*

« *On dit que M. Tronchin est distrait et qu'il ne pensera pas à vous prévenir de ceux de Genève. J'ai déjà entendu parler d'un vent de bise qui me fait tourner la tête : il faut bien vous en garantir.* »

2. Id. omettent le début de ce paragraphe.

3. Id. omettent les sept mots précédents.

4. Id. modifient le début du paragraphe : « *Vous saurez donc que, quelques jours avant* votre départ, j'ai reçu une léttre de Rousseau, etc. » — « Quelques jours avant », parce que l'éditeur des *Mémoires* s'est souvenu que cette lettre ést celle datée du 29 octobre : « Dites-moi, Grimm, pourquoi tous mes amis... »

5. Id. ajoutent : « *C'est pourquoi je n'ai pas voulu vous la faire lire au moment de notre séparation.* »

6. Accompagnée du billet en date du 1er novembre : « Je me refusais à ma juste défiance... » (*Corresp. gén.*, III, p. 169).

7. Var., B, fol. 383 (cah. 155 vieux) : « à vous justifier en partie *aux yeux de Garnier*, et *j'ai fait le reste.* » (biffé et corrigé en interligne). C'est donc Volx, c.-à-d. Grimm, qui, dans le récit original, s'avoue l'ouvrier de cette machination. — Le texte se poursuit (fol. 384) par ces lignes (biffées) : « *Mais celui-ci* [Garnier] *en revanche m'a communiqué la lettre dont René vous avait chargé pour lui en partant de Montbrillant. Savez-vous ce que c'était que cette prétendue justification qu'il se reprochait auprès de vous de n'avoir pas faite plus tôt ? Il vous accuse de l'avoir ouverte. De là, dit-il, il est venu une tracasserie qui peut aller très loin. Car il n'est pas d'avis de passer toujours sous silence les faussetés et les intrigues de ses prétendus amis pour se laisser couvrir de leurs torts. Il y a apparence...* »

les Roches; il est à croire qu'il vous prépare un beau manifeste pour se justifier[1]. Mon avis est que vous le laissiez faire et que vous ne répondiez point. Mais les circonstances vous guideront mieux que moi. Tout ce que je désire, c'est qu'il ne tourmente plus mes amis. Il deviendra d'ailleurs tout ce qu'il pourra; au reste, vous n'êtes point la seule qui soyez dans le cas de vous plaindre de lui.

Non seulement cet homme est méchant, mais certainement il a perdu le sens. Je ne sais si vous vous rappelez que l'on vous dit, cet automne, que Garnier avait conseillé à René d'écrire [2] au marquis Du Laurier[3].

Voici pour quel sujet[4]. René avait mandé Garnier aux Roches. Il y fut[5] et le trouva dans un état déplorable. René lui confia qu'il avait, en effet, la plus violente passion pour la comtesse de Lange, mais que, n'étant pas dans ses principes de s'y livrer, quand même il serait écouté[6], il était assez sûr de lui pour ne rien redouter de malhonnête de son amour[7].

« Le sujet de mon tourment, lui dit-il, celui qui déchire mon âme, c'est que le marquis Du Laurier soupçonne fortement ma passion, est jaloux de moi[8], de moi qui suis son ami (quelle opinion en a-t-il donc conçue ?), et qu'il tourmente la comtesse à mon égard, au point de croire qu'elle partage mes sentimens, tandis que je ne me suis jamais permis de les lui faire connaître, qu'elle les ignore, et qu'elle les ignorera toujours. C'est Mme de Montbrillant, a-t-il ajouté, qui a mis le trouble parmi nous par son inépuisable coquetterie et ses intrigues. »

« — Je ne vois qu'une seule conduite honnête à tenir, lui répondit Garnier; c'est d'écrire au marquis; de lui faire l'aveu de votre passion, de lui protester que la comtesse l'ignore, de la justifier à ses yeux, et de lui montrer la résolution où vous êtes d'étouffer des sentimens nés dans votre cœur malgré vous. »

---

1. VAR. B, fol. 384 : « pour *vous le signifier.* »
2. VAR. B, cahier 155 (vieux) : « *Vous rappelez-vous le conseil que lui donna Garnier, cet automne,* d'écrire au marquis Du Laurier ? »
3. Le passage qui suit (jusqu'à « rentrée dans son cœur ») est un ajouté de la main de Mme d'Épinay, au verso du fol. B 333 (cahier 155, vieux). Cette interpolation paraît répondre à une suggestion de la Note 155 du fol. B 17 (verso) : « *Il manque quelque chose sur l'affaire Du Laurier, René et Garnier. Cela n'est pas assez clair.* »
4. VAR. B, cahier 155 (vieux) : « Voici *quel était* le sujet ».
5. *Mém.* II, p. 394 : « *Celui-ci y alla* ».
6. VAR. B, cahier 155 ajoute (biffé) : « *ce que, par parenthèse, il laissa très douteux* ».
7. Le passage précédent remplace l'ancienne rédaction, biffée, que voici : « ...écrire au marquis Dulaurier] *pour justifier la comtesse de Lange à ses yeux, lui faire l'aveu de sa passion pour elle, et de la résolution où il était de le faire malgré la confiance qu'il avait dans ses principes et la certitude où il était d'étouffer ses sentimens, même en restant auprès d'elle.* »
8. *Mém.* II, p. 394 : « *si fortement*..., *qu'*il est jaloux...»

Ce conseil transporta René de reconnaissance. Il jura de le suivre et, quelques jours après, il manda à Garnier qu'il l'avait suivi; que sa lettre était partie, et la sécurité rentrée dans son cœur[1].

Il a cessé en effet pendant huit jours de voir la comtesse de Lange, s'est dit heureux de la victoire qu'il avait remportée sur lui, et n'a pas manqué cependant, depuis, de saisir, pour la voir, toutes les occasions où elle ne pouvait le fuir.

Le marquis Du Laurier est arrivé à Paris le jour de votre départ. Garnier le rencontre chez Milord Wils[2]. On parle de René; le marquis laisse échapper quelques mots de mépris; Garnier, qui le connaît honnête et généreux, est étonné de son injustice. Il le prend à part pour lui en demander la raison. Le marquis semble éviter l'explication. Garnier, qui est franc et droit[3], lui dit à la fin, qu'après la lettre que lui a écrite René, il devait s'attendre à un traitement plus doux. « De quelle lettre me parlez-vous ? lui répond le marquis; je n'en ai reçu qu'une, à laquelle on ne répond qu'avec des coups

---

1. Cette version se conforme, d'une part à celle des *Tablettes* de Diderot, de l'autre à celle (provenant de même source) qu'offrent les *Mémoires* de Marmontel. Cet épisode, en contradiction avec les faits connus, n'a pas été relaté par Mme d'Épinay aussitôt après son départ pour Genève, mais évidemment rédigé plus tard, lorsqu'il eut été décidé parmi les philosophes que Jean-Jacques ayant fait secte à part, il fallait le discréditer par tous les moyens. (Cf. P. Boiteau, *Mém.* II, p. 394, note 1). — Voici les deux documents en question :

Tablettes de Diderot : « Embarrassé de sa conduite avec Mme d'Houdetot, il m'appela à l'Hermitage pour savoir ce qu'il y avait à faire. Je lui conseillai d'écrire tout à Saint-Lambert, et de s'éloigner de Mme d'Houdetot. Ce conseil lui plut. Il me promit qu'il le suivrait.

« Je le revis dans la suite : il me dit l'avoir fait et me remercia d'un conseil qui ne pouvait lui venir que d'un ami aussi sensible que moi, et qui le réconciliait avec lui-même. »

Mémoires de Marmontel (t. II, p. 248-256) :

[Rousseau avoue à Diderot sa passion malheureuse pour Mme d'Houdetot]. « Je suis un fou, je suis un homme perdu ! me dit-il... C'est pour la vie un ennemi mortel que je me suis fait [en Saint-Lambert]. — Point du tout, lui dis-je froidement. Saint-Lambert est un homme juste : il vous connaît... Il faut, vous-même, sans différer, lui tout écrire, lui tout avouer, et... le prier de vous pardonner ce moment de trouble et d'erreur. Je vous promets qu'il ne s'en souviendra que pour vous aimer davantage. »

Rousseau transporté m'embrassa : « Vous me rendez la vie, me dit-il, et le conseil que vous me donnez me réconcilie avec moi-même. Dès ce soir je m'en vais écrire. » Depuis, je le vis plus tranquille, et je ne doutai pas qu'il n'eût fait ce dont nous étions convenus. »

2. *Mém.* II, p. 395 : « *Quelques jours après votre départ*, Diderot rencontre Saint-Lambert chez le baron d'Holbach. » — Cette rencontre est absolument impossible; Saint-Lambert à cette époque (début de novembre 1757) était malade et en traitement à Aix-la-Chapelle. D'autre part, il était alors en relations cordiales avec Rousseau, comme en témoigne leur correspondance (v. plus bas). Il ne rentra à Paris qu'en avril 1758.

3. *Mém.* II, p. 395 : « *avec sa franchise ordinaire* ».

de bâton[1]. » Le philosophe reste pétrifié; ils s'expliquent, et parviennent à s'entendre[2]. En un mot, le marquis apprend à Garnier que cette lettre ne contient qu'un long sermon sur la nature de la liaison qui est entre Du Laurier et la comtesse de Lange; lui en fait honte, et le peint comme un scélérat qui abuse de la confiance que le comte de Lange a en lui.

Vous remarquerez que la comtesse a entre les mains plus de vingt lettres de René, plus passionnées les unes que les autres, qu'elle a communiquées à Du Laurier, tandis que René avait juré à Garnier qu'il mourrait plutôt que de faire à la comtesse l'aveu de sa passion[3].

---

1. Parison a finalement maintenu cette phrase qu'il avait tout d'abord biffée et remplacée par cette réplique (*ms.* C, t. VIII, fol. 31) : « Dans quels termes, lui répond le marquis, voulez-vous que je parle d'un homme qui, dans un long sermon qu'il a le front de m'adresser, me traite comme un scélérat qui abuse de la confiance que le comte d'Houdetot a en moi ? » — Dans une note, Parison commentait les mots *long sermon :* « Il s'agit d'une lettre de Rousseau à Saint-Lambert en date du 4 septembre 1757. Elle est insérée dans les dernières éditions des œuvres de Jean-Jacques. — Rousseau parle cependant d'une réponse de Saint-Lambert datée de Wolfenbüttel. »

2. Il s'agit de la lettre du 4 septembre 1757 : « En commençant de vous connaître, je désirai de vous aimer. » (*Corresp. gén.*, III, p. 118-121.) Elle est fort différente de la description qui va en être donnée.

Cf. DIDEROT : « Et point du tout : au lieu d'écrire à M. de Saint-Lambert sur le ton dont nous étions convenus, il écrit *une lettre atroce*, à laquelle M. de Saint-Lambert disait qu'on ne pouvait répondre qu'avec un bâton. »

Et MARMONTEL : « Quelque temps après, Saint-Lambert arriva; et, m'étant venu voir, il me parut... si profondément indigné contre Rousseau, que ma première idée fut que Rousseau ne lui avait point écrit. « N'avez-vous pas reçu de lui une lettre ? lui demandai-je. — Oui, me dit-il, *une lettre qui mériterait le plus sévère châtiment*... Savez-vous, me dit-il, ce que contient cette lettre ? — Je sais qu'elle contient un aveu, des excuses, et un pardon qu'il vous demande. — Rien moins que tout cela; c'est *un tissu de fourberie et d'insolence, c'est un chef-d'œuvre d'artifice, pour rejeter sur Mme d'Houdetot le tort dont il veut se laver.* — Vous m'étonnez, lui dis-je, et ce n'était point là ce qu'il m'avait promis. »

Bien que la lettre de Rousseau méritât « le plus sévère châtiment », et qu'on ne pût « y répondre qu'avec un bâton », Saint-Lambert le fit sur un ton amical, de Wolfenbüttel, le 11 octobre 1757 (*Corresp. gén.* III, p. 143-145) : « Donnez-moi de vos nouvelles...; dites-moi que vous me pardonnez et que vous m'aimez...; regardez-moi et traitez-moi comme votre ami, et soyez sûr que cette amitié fera un des plus grands charmes de ma vie. » La réponse de Saint-Lambert infirme donc les médisances de Diderot et justifie la glose de l'auteur des *Confessions* (livre IX) : « [Sa lettre] m'apporta des consolations dont j'avais grand besoin dans ce moment-là, par les témoignages d'estime et d'amitié dont elle était pleine, et qui me donnèrent le courage et la force de les mériter. Dès ce moment, je fis mon devoir; mais il est constant que, si Saint-Lambert se fût trouvé moins sensé, moins généreux, moins honnête homme, j'étais perdu sans retour. » — Eug. RITTER s'est demandé (*Annales J.-J. Rousseau*, II, p. 100-101) si la « lettre atroce » dont parle Diderot ne serait pas la longue lettre à Grimm, ou la seconde des missives à Mme d'Épinay dans la « journée des cinq billets » ?

3. On a vu plus haut que cette discrétion était inutile. La comtesse n'ignorait pas quels sentiments elle inspirait à Jean-Jacques, qui de son côté ne les lui dissimulait guère.

Le philosophe, tout étourdi de cette découverte, écrivit le lendemain à René pour lui reprocher de l'avoir joué. Il ne répondit point, ce qui fit prendre à Garnier son parti d'aller le trouver hier, et s'expliquer avec lui. Le soir, à son retour, il m'écrivit la lettre dont je vous envoie copie, car elle est belle et mérite d'être gardée[1]. Ce matin, il est venu me voir et m'a conté le détail de sa visite.

René était seul au fond de son jardin; du plus loin qu'il aperçut Garnier, il lui cria d'une voix de tonnerre, et le visage allumé : « Que venez-vous faire ici ? — Je viens savoir, lui répondit le philosophe, si vous êtes fou ou méchant. — Il y a vingt ans[2], reprit René, que vous me connaissez. Vous savez que je ne suis pas méchant, et je vais vous prouver que je ne suis pas fou; suivez-moi. »

Il le mène aussitôt dans son cabinet, ouvre une cassette remplie de papiers, en tire une vingtaine de lettres, qu'il eut cependant l'air de trier sur les autres papiers. « Tenez, dit-il, voilà des lettres de la comtesse, prenez au hasard et lisez ma justification ! » La première sur laquelle Garnier tombe, il y lit clairement les reproches les plus amers que lui fait la comtesse d'abuser de sa confiance pour l'alarmer sur ses liaisons avec le marquis, tandis qu'il ne rougit pas d'employer les pièges, la ruse et les sophismes les plus adroits pour la séduire[3]. « Ah ! certes, vous êtes fou, s'écria Garnier, de vous être exposé à me laisser lire ceci; lisez donc vous-même; cela est clair. »

René pâlit, balbutia, puis entra dans une fureur inconcevable, déchira des dens et des ongles tous les papiers[4], fit une sortie contre le zèle indiscret des amis, etc., et ne convint jamais qu'il eût tort. Connaissez-vous rien de comparable à cette folie[5] ?

---

1. *Mém.* II, p. 396 : « *conservée* ».

2. Id. « *quinze* ». — Cf. la lettre du 2 mars 1758 de Rousseau à Diderot (*Corresp. gén.*, III, p. 296) : « Je suis un méchant homme, n'est-ce pas ?... Quand vons avez commencé à l'apprendre, il y avait *seize* ans que j'étais pour vous un homme de bien. » — La correction des *Mém.* donne à croire que leur éditeur connaissait cette lettre et y songeait.

3. Mme d'Houdetot reproche fréquemment à Rousseau, avec beaucoup de ménagements, de s'ériger en censeur de sa conduite. (Lettres des 22 septembre, 11 et 26 octobre, 3 novembre (1757) dans la *Corresp. gén.*, t. III, p. 123, 145, 150, 177.)

4. *Mém.* II, p. 396, suppriment cette incidente. Pour la seconde fois, Mme de Montbrillant dépeint René comme une sorte de fou furieux : il avait déchiré de même la lettre de Diderot relative au voyage de Genève. Mme d'Épinay était-elle hantée par quelque souvenir de famille ? Le comte Dufort de Cheverny (*Mémoires*, I, p. 172) se rappelle avoir vu Armand de Belzunce (futur beau-frère d'Angélique d'Épinay) « déchirant des cartes à belles dents, les yeux hors de la tête et avec un air farouche qui présageait quelque chose de sinistre. »

5. Cf. Diderot, *Tablettes* : « *Etant allé à l'Ermitage pour savoir s'il était fou ou méchant, je l'accusai de la noirceur d'avoir voulu brouiller M. de Saint-Lambert et Mme d'Houdetot. Il nia le fait, et pour se disculper il tira une lettre de Mme d'Houdetot, une lettre qui prouvait exactement la fourberie dont je l'accusais. Il en rougit, puis il devint furieux, car je lui fis la remarque que sa lettre disait ce qu'il niait.* »

Les assertions de Diderot sont des plus suspectes. Comment pouvait-il con-

C'est à l'indignation qu'elle a causée à Garnier que nous devons la connaissance de tous ces détails; je suis sûr qu'il ne se serait jamais permis d'en parler, s'il ne se trouvait lui-même forcé de se justifier. Aujourd'hui, René lui fait un crime de s'être expliqué avec le marquis, et l'accuse hautement d'avoir révélé son secret; ce qui est encore bien gauche, car il le force à le divulguer pour éviter de passer pour un traître. Voilà cet homme qui faisait un code de l'amitié. Il y a à lui pardonner toute la journée, et il ne passe rien aux autres. Je ne veux plus penser à lui [1].

Vous pensez bien qu'on se souvient de vous chez Milord. On n'ose cependant trop en parler, de crainte de m'affliger. Ces gens-là ne savent pas qu'il est doux de s'affliger. Adieu, ma chère, ma précieuse amie. J'ai reçu aujourd'hui des nouvelles de mon frère, qui me mande qu'on lui fait des propositions pour moi de la part de la Cour de ***[2]. Jugez comme je suis pressé de quitter la France[3] pour entrer au service de ***.

◇

---

naître et commenter, dès le 5 décembre 1757, la lettre de Rousseau à Saint-Lambert, puisqu'il ne reverra pas celui-ci avant son retour à Paris, en avril 1758 ?

Marmontel, de son côté, fait dire à Diderot : « Dès qu'il [Rousseau] apprit que j'avais fait pour lui un aveu qu'il n'avait pas fait, il jeta feu et flamme, m'accusant de l'avoir trahi. Je l'appris. J'allai le trouver. « Que venez-vous faire ici ? me demanda-t-il. — Je viens savoir, lui dis-je, si vous êtes fou ou méchant ? — Ni l'un ni l'autre, me dit-il, mais j'ai le cœur ulcéré contre vous. Je ne veux plus vous voir. »

Marmontel ne fait aucune allusion aux lettres de Mme d'Houdetot; mais il rapporte (dans ses *Mémoires*) une grande scène, remplie par de longs discours de Diderot prouvant à Rousseau qu'il doit imputer à sa propre duplicité l'indiscrétion de son ami; — « scène théâtrale, pleine d'effets pathétiques et de ronflante éloquence ». (Cf. A. Feugère, *Annales J.-J. Rousseau*, t. XX, p. 151, note 3.)

1. Cf. l'ajouté marginal aux notes du fol. B 18 (verso) : « *A mettre à la fin de tout ce qui concerne René : Voilà cet homme qui faisait un code... Il y avait à lui pardonner toute la journée.* »

2. *Mém.* II, p. 397, complètent par : « *Saxe-Gotha* ». — En août 1745, Grimm avait accompagné le comte de Schomberg à Francfort. Vers 1758, cette ville se plaignait d'avoir trop de troupes à loger et trop d'impôts à payer. Elle accrédita Grimm auprès de Choiseul, ministre des Affaires étrangères. « La ville de Francfort me presse de me charger d'entretenir une correspondance avec elle, écrira Grimm à Diderot en mai 1759; cette occupation me plaît et me convient fort. »

1. Id. coupent la phrase sur ce nom.

M. Garnier a M. Volx[1].

Le 5 au soir.

Cet homme est un forcené. Je l'ai vu. Je lui ai reproché, avec toute la force que donnent l'honnêteté et une sorte d'intérêt qui reste au fond du cœur d'un ami qui lui est dévoué depuis longtemps, l'énormité de sa conduite. Les pleurs versés aux pieds de Mme de Montbrillant, dans le moment même où il la chargeait près de moi des accusations les plus graves; cette odieuse apologie qu'il vous a envoyée, et où il n'y a pas une seule des raisons qu'il avait à dire[2]; cette lettre projetée pour Du Laurier, qui devait le tranquilliser sur des sentimens qu'il se reprochait et où, loin d'avouer une passion née dans son cœur malgré lui, il s'excuse d'avoir alarmé Mme de Lange sur la sienne. Que sais-je encore? Je ne suis point content de ses réponses; je n'ai pas eu le courage de le lui témoigner; j'ai mieux aimé lui laisser la misérable consolation de croire qu'il m'a trompé. Qu'il vive ! Il a mis dans sa défense un emportement froid qui m'a affligé. J'ai peur qu'il ne soit endurci.

Adieu, mon ami. Soyons et continuons d'être honnêtes gens : l'état de ceux qui ont cessé de l'être me fait peur. Adieu, mon ami; je vous embrasse bien tendrement... Je me jette dans vos bras comme un homme effrayé. Je tâche en vain de faire de la poésie; mais cet homme me revient tout à travers mon travail; il me trouble, et je suis comme si j'avais à côté de moi un damné; il est damné, cela est sûr ! Adieu, mon ami...

Volx, voilà l'effet que je ferais sur vous si je devenais jamais un méchant. En vérité, j'aimerais mieux être mort !... Il n'y a peut-être pas le sens commun dans tout ce que je vous écris, mais je vous avoue que je n'ai jamais éprouvé un trouble d'âme si terrible que celui que j'ai.

Oh ! mon ami, quel spectacle que celui d'un homme méchant et bourrelé ! Brûlez, déchirez ce papier. Qu'il ne retombe plus sous vos yeux. Que je ne revoie plus cet homme-là ! Il me ferait croire aux diables et à l'enfer. Si je suis jamais forcé de retourner chez lui, je suis sûr que je frémirai tout le long du chemin. J'avais la fièvre en revenant. Je suis fâché de ne lui avoir pas laissé voir l'horreur

1. Publiée dans *Mém.* II, p. 397-399; réimprimée dans *Œuvres complètes de Diderot*, éd. Tourneux, t. XIX, p. 446. — Sans date, Tourneux propose : octobre ou novembre. Ce serait décembre, selon la chronologie authentique des incidents.

2. Cf. Diderot, *Tablettes* : « *Il accusait cette dame d'être la plus noire des femmes dans le temps même qu'il se prosternait à ses genoux et que, les larmes aux yeux, il lui demandait pardon de tous les torts qu'il avait avec elle.* »

qu'il m'inspirait, et je ne me réconcilie avec moi qu'en pensant que vous, avec toute votre fermeté, vous ne l'auriez pas pu à ma place. Je ne sais pas s'il ne m'aurait pas tué. On entendait ses cris jusqu'au bout du jardin, et je le voyais !

Adieu, mon ami, j'irai demain vous voir; j'irai chercher un homme de bien, auprès duquel je m'asseye, qui me rassure, et qui chasse de mon âme je ne sais quoi d'infernal qui la tourmente et qui s'y est attaché. Les poètes ont bien fait de mettre un intervalle immense entre le ciel et les enfers. En vérité, la main me tremble.[1]

◇

---

1. Cette lettre, dont les *Mémoires* sont la source unique, a dû être composée après coup, pour corroborer le paragraphe des *Tablettes* cité dans la note précédente. Diderot y reproche à Rousseau une fourberie qu'il n'a pu apprendre que quatre mois plus tard !

La scène « épouvantable » avec « ce forcené, ce damné » présente un contraste absolu avec le dénouement de l'entrevue rapportée par Marmontel (*Mémoires*, II, p. 254), d'après ce même Diderot. Confondu par les arguments de son visiteur, Jean-Jacques avoue avoir perdu sa propre estime. « Il fut plus éloquent et plus touchant dans sa douleur, qu'il ne l'a été de sa vie. Pénétré de l'état où je le voyais, mes yeux se remplirent de larmes.En me voyant pleurer il s'attendrit et il me reçut dans ses bras. Nous voilà donc réconciliés; lui, continuant à me lire sa *Nouvelle Héloïse* qu'il avait achevée, et moi, allant à pied deux ou trois fois la semaine de Paris à l'Ermitage pour en entendre la lecture et répondre en ami à la confiance de mon ami... Ce fut dans ce temps-là que parut la *Lettre sur les Spectacles*, avec ce beau passage de Salomon par lequel il m'accuse de l'avoir outragé et de l'avoir trahi. » — C'est vraisemblablement en juillet 1757 que Rousseau lut, ou commença de lire sa *Nouvelle Héloïse* à Diderot, soit deux mois avant la lettre adressée à Saint-Lambert (4 septembre), presque un an avant la rédaction du « beau passage » de la préface (21 juin 1758), et plus d'un an avant la publication de la *Lettre sur les Spectacles* (2 octobre 1758).

Anatole Feugère observe en outre (*loc. cit.*, p. 154) que Grimm et Diderot, habitant tous les deux Paris et se voyant presque tous les jours, n'avaient nul besoin de s'écrire pour échanger leurs confidences. « Si vraiment Diderot, le 5 décembre au soir, a pris soin d'adresser à Grimm sa lettre pathétique, ce n'est pas pour qu'elle soit brûlée, comme il le recommande avec une feinte candeur, c'est au contraire pour qu'elle soit colportée et commentée. »

Si d'autre part on songe que Mme d'Houdetot est nommément désignée dans cette lettre, « Diderot se fait prendre ici en flagrant délit d'abus de confiance à l'égard de Rousseau, et de grossière indiscrétion à l'égard de la comtesse. Si elle est fictive, s'il l'a forgée dans l'ombre, plus tard, en guise de riposte, afin d'égarer le jugement de la postérité, cette imposture vaut bien, à elle seule, les sept scélératesses imputées à Rousseau. » (A. Feugère, *loc. cit.*, p. 159-160.)

M. de Montbrillant
a Madame la Marquise de Gondrecourt[1].

De La Conge.

Ah ! ma chère maman, quelles grâces n'ai-je pas à rendre à M. Tronchin ! Il vient de sauver la vie à notre chère Émilie; ou plutôt, elle la doit à son courage et à sa présence d'esprit ! Nous avons pensé la perdre. Elle est hors de tout danger et nous continuons la route.

En arrivant ici, avant-hier au soir, elle s'est trouvée au plus mal, à faire craindre que le plus funeste accident ne nous arrivât trop promptement pour y apporter remède. Comme nous n'étions qu'à vingt lieues de M. Tronchin, j'ai pris le parti de lui envoyer un exprès avec la lettre la plus pressante; et de mon côté, je fus chercher du secours à la ville la plus voisine[2].

Je suis encore accablé de la douleur que m'a causée le danger de cette chère et adorable[3] femme. Le spectacle de ses souffrances et de sa fermeté ne me sortira jamais de la tête. Elle n'a rien négligé de ce qui pouvait la sauver et édifier tout ce qui l'environnait; elle a voulu remplir également ses devoirs de chrétienne.

Ah ! ma chère maman, que ces momens font faire de réflexions ! J'adore mon Émilie comme le premier jour. Je laisse à M. Balbi à vous faire les tristes détails de nos craintes ; je n'en ai pas la force et je me contente de vous apprendre la joie que nous avons d'avoir sauvé une femme si précieuse.

Recevez, ma chère maman, les assurances de mon respect.

◇

---

1. Publiée dans *Dern. Années*, p. 7 et 8, sous l'indication : « *De Châtillon* ».
2. La « journée de La Conge », qui sera décrite plus loin (p. 282-287) avec des détails invérifiables, a un fondement dans la réalité (voir note 4, p. 260). Le nom de « La Conge » est fictif. Peut-être a-t-il été suggéré par celui de La Cluse, localité située à quelque 25 kil. de Châtillon, et à une soixantaine de Genève, soit les « vingt lieues » dont parle M. de Montbrillant. — Les deux noms : Châtillon et La Conge sont employés indifféremment dans le manuscrit, ou plutôt la narratrice a négligé d'arrêter son choix .(Cf. plus loin, p. 268, note 3.)
3. *Dern. Années*, p. 8 : « *admirable* ».

M. Balbi a M. Volx[1].

De La Conge.

Quelle commission, Monsieur, que celle que donnent notre belle convalescente et son cher époux, de vous tracer l'horreur de la situation dont le souvenir glace encore mon âme d'effroi et suspend le cours de ma plume. Je le dois, cependant, et l'heureuse délivrance d'une personne si chère me rend le courage.

Oui, Monsieur, Mme de Montbrillant a été si mal, que nous avons eu lieu de trembler pour ses jours ! Ce fut avant-hier au soir, en arrivant dans ce lieu, le plus affreux, je crois, qui soit dans la nature, qu'elle se trouva mal. Cette chère et excellente dame, malgré tout son courage, ne put se dissimuler son danger; mais, ferme dans les principes que lui a inspirés le grand Esculape qu'elle venait chercher, elle a refusé constamment tous les remèdes que lui conseillait de prendre le chirurgien du lieu[2], auquel on avait eu recours dans le premier moment. M. de Montbrillant, alarmé avec juste raison des faiblesses et des convulsions qui se succédaient sans relâche, envoya chercher M. Tronchin, me fit avertir de le venir rejoindre, et, aussitôt mon arrivée, partit pour aller à la prochaine ville chercher un médecin de réputation qui y est établi.

Hélas ! Monsieur, le danger alors redoubla; tout le jour se passa en angoisses, en convulsions, et j'ose dire en agonie. Nous fondions en larmes sans pouvoir prendre sur nous de lui cacher notre douleur. Tandis que cette véritablement héroïne, d'un œil sec, et cependant touchée de notre peine, nous consolait, remplissait les devoirs pénibles que notre religion prescrit dans cette situation[3], et ordonnait encore le détail des remèdes innocens qu'elle croyait devoir lui convenir.

Le ciel qui, sans doute, se plaît à éprouver quelquefois la constance des fidèles, suscita au milieu de cette scène de douleur un orage épouvantable qui en redoubla l'horreur; mais, de même que le calme qui suivit rendit au ciel sa sérénité, les petites précautions que Mme de Montbrillant avait prises pour arrêter les progrès du mal, jointes à l'effort de son âme, la mirent hors de danger à l'arrivée de M. Tronchin[4] et du médecin que son cher époux lui amena.

---

1. Publiée, avec des omissions, dans *Dern. Années*, p. 8 à 10, sans indication de lieu et précédée de l'avis : « *Pour communiquer avec précaution à Mme* [*d'Esclavelles*]. »
2. *Dern. Ann.*, p. 9 omettent la suite jusqu'à « est établi ».
3. Id. omettent la fin de cette phrase.
4. Cf. Voltaire, à J. R. Tronchin [de Lyon] le 7 novembre 1757 : « Esculape-Tronchin nous attire ici toutes les jolies femmes de Paris... Il est allé au-devant de Mme d'Épinay, qui s'est trouvée mal sur le chemin de Lyon à Genève. Il lui

[1]Nous ne voyons aucune cause de ce triste accident; mon opinion, cependant, s'il est permis en ces matières à un profane de s'expliquer, serait une peur qu'elle avait eue le matin, et qu'elle n'avait pas manifestée. En partant du village où l'on avait couché, il fallait traverser un bac. Le mauvais temps ayant contraint cette chère dame de rester dans la voiture, elle fut au moment d'être précipitée dans la rivière par la maladresse du postillon. M. de Montbrillant en pâlit; il était bien permis à une dame d'en être effrayée. Quoi qu'il en soit, nous n'avons plus que des *alleluias* à chanter; nous continuons la route, et M. de Montbrillant fait à la prudence le sacrifice de sa tendresse, en cédant à M. Tronchin sa place dans la chaise à côté de Madame son épouse[2].

Vous voudrez bien, Monsieur, faire part à Mme la Marquise de ces détails, et lui offrir l'hommage de Monsieur son petit-fils et de son serviteur.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc...

M. Tronchin cède au désir de Madame et veut ici placer un mot et je lui cède la plume.

◇

M. Tronchin a M. Volx.

Vous pouvez, en sûreté de conscience, Monsieur, rassurer Mme la Marquise de Gondrecourt et vous tranquilliser : Mme de Montbrillant est hors de danger. Je réponds sur ma tête que la route s'achèvera sans accident. Son état demande plus de soins que de remèdes.

Quoique j'aie peu l'honneur de vous connaître, Monsieur, je me suis rendu avec plaisir à la prière que m'a faite Mme de Montbrillant de vous rendre moi-même compte de son état. Vous pouvez porter le calme et l'espérance chez tous ceux qui s'intéressent à elle. Quel courage ! Quelle fermeté ! Elle s'est sauvée par là. Elle était perdue si elle se fût laissée aller à prendre les remèdes qu'on lui indiquait.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

---

rendra la santé comme aux autres. Je ne crois d'autres miracles que les siens. » (*Corresp. gén.*, éd. C. Moland, t. XXXIX, p. 293). — Cf. aussi : *Lettres... aux Tronchin*, introd. de B. Gagnebin, 3 vol. Genève, 1950; t. I, p. 280 et 295.

1. *Dern. Ann.*, p. 9, omettent la suite jusqu'à : « Quoi qu'il en soit... »

2. Cf. la Note du fol. B 17 (recto) : « *Faire partout de Balbi une espèce de Tartuffe qui va droit à son but, qui fait des tracasseries à Mme de Montbrillant auprès de M. de Montbrillant, et qui fait auprès d'elle le balourd et a l'air de faire sa cour à Volx, afin d'être bien avec tout le monde. Il faut un peu refaire ses lettres.* »

M. Volx a Madame de Montbrillant[1].

Le 9.

Ma chère, ma précieuse amie, est-il bien vrai que vous existiez encore ? Que vous dirai-je de la consternation où je suis depuis hier, que j'ai reçu la nouvelle de votre accident ? Il me suffit de vous dire que je l'ai apprise de la façon du monde la plus malheureuse.

Le laquais de Madame votre mère vint me chercher chez Milord. Nous sortions de table. Il me pria de passer chez elle. Comme il ne me voyait pas pressé, il me dit, d'un air fort effrayé et fort touché, que vous étiez tombée malade à La Conge.

Ah ! ma chère amie, je me souviendrai longtemps de cette horrible impression. Je n'avais pas besoin de cette épreuve pour sentir combien vous m'étiez chère. Les récits de M. de Montbrillant et de M. Balbi m'ont percé le cœur; mais ils m'ont rendu le pouvoir de pleurer. Si vous saviez de quelle consolation m'ont été les deux lignes que M. Tronchin a ajoutées à la lettre de Balbi !... Dites-lui combien je lui en suis redevable. Enfin, sans le saisissement qu'on m'a causé, je n'aurais éprouvé que la joie douce et pathétique d'un homme qui vient d'échapper au naufrage.

Oh ! ma tendre amie, si cette joie mêlée de soupirs et de larmes peut adoucir le souvenir de l'effrayante situation où vous vous êtes trouvée, songez combien vous devez à ceux dont vous êtes si tendrement chérie. Désormais, vous prendrez soin de votre santé, non pour vous, mais pour eux, dont la conservation dépend de la vôtre. J'oublierais volontiers toutes les peines que vous m'avez causées, si je pouvais vous voir un quart d'heure, si je pouvais vous dire combien vous avez de raisons de tenir à la vie, si je pouvais enfin vous parler de la tendresse qui m'attache à vous. Je suis effrayé de ma solitude; consolez-moi par vos lettres, et soyez sûre que jamais je n'en ai eu tant de besoin.

Hélas ! quand est-ce que je saurai votre arrivée ? Ce n'est pas sans raison que je désirais si vivement de voir vos lettres datées de Genève. J'aurais de belles choses à dire sur les pressentimens, si vous saviez dans quelles inquiétudes j'ai été pendant toute cette fatale journée !... Hélas ! je n'étais un peu tranquille que depuis avant-hier, lorsque les lettres de M. de Montbrillant et de Balbi m'ont mis dans la perplexité où je suis. Mon amie, j'espère que, quand vous serez un peu remise, vous me manderez bien tout ce qui s'est passé. C'est de vous que je veux savoir ces détails, ils

---

1. Publiée, avec de larges coupures et sans date, dans *Dern. Ann.*, p. 10 et 11.

me rendront peut-être l'habitude de pleurer, que j'ai perdue depuis si longtemps. Je suis désolée de ces peurs continuelles[1] que vous avez eues en chemin; j'en suis d'autant plus inconsolable que, si vous ne vous en guérissez pas absolument, je vois votre voyage tout à fait inutile.

Adieu, ma tendre amie, Ah ! si je pouvais dormir jusqu'à l'arrivée de vos lettres de G***, mais écrites par vous-même, mais signées de votre main !... Adieu !... Ils vous rendront tous des soins, excepté moi !

Mille complimens à M. de Montbrillant; tous vos amis sont touchés de sa conduite et l'en remercient.

J'embrasse mille fois votre sauveur, qui est arrivé si à propos. Est-ce que M. de Ménil n'est pas accouru ? Pourquoi n'est-il pas question de lui[2] ? Ne me laissez pas manquer de vos nouvelles, je vous le demande en grâce.

Bonsoir, ma chère amie; dormez et ne songez qu'à réparer vos forces. Votre maman et votre enfant se portent bien.

◇

Madame de Montbrillant
a Madame la Marquise de Gondrecourt.

J'existe encore, ma chère maman, mais je viens d'échapper à un grand danger. Mon sauveur prétend que je ne le dois qu'à mon courage. N'en croyez rien : je ne le dois qu'à lui. Oh ! ma tendre mère, que je suis touchée des peines que je vous ai causées. Si vous aviez pu être témoin des soins que l'on a pris de moi, vous auriez été, je l'espère, moins inquiète de ma situation. Je vais employer tous mes soins à me mettre promptement en état de vous rejoindre et à vous dédommager, si je puis, par ma tendresse et mon respect, des pleurs que je vous ai fait verser.

Ménagez bien votre santé; M. Volx se chargera de m'en donner des nouvelles. Ne songez qu'à vous, je vous en conjure. Mon oracle est là, qui m'interdit la douceur de causer plus longtemps avec vous, et je suis ici pour lui obéir.

J'embrasse mon enfant, et vous supplie, ma chère maman, de me faire donner de ses nouvelles et des vôtres.

◇

1. Var. B, fol. 266, omet ce dernier mot.
2. Ces deux questions sont un ajouté marginal en B (cahier 148), fol. 266.

Madame de Montbrillant a M. Volx.

De Châtillon[1].

Il n'est que trop vrai, mon tendre ami, que j'ai touché au moment de ne plus vous revoir. Que n'ai-je la force de vous rendre tous les sentimens qui remplissaient mon âme à cette heure que je regardais comme dernière. Je vous désirais, et j'étais cependant bien aise que notre séparation vous dérobât la vue de ces momens d'horreur. Lorsque j'ai été hors de danger, et que je vous ai fait écrire par Balbi tout ce qui venait de m'arriver, mon plus grand supplice a été de ne pouvoir ajouter un mot de ma main; mais mon sauveur, qui venait d'arriver, s'y est opposé. Je sentais qu'il était nécessaire pour calmer la douleur que vous alliez éprouver, mais je n'ai osé insister. Tenez-moi compte de ce sacrifice que j'ai fait à ma santé; j'aspire au moment d'être arrivée pour vous écrire librement.

M. Tronchin m'a remis, en arrivant, la lettre qu'il avait reçue de vous pour moi. Oh ! mon ami, que je vous plains !... Je compte arriver demain de bonne heure à Genève; mais il faudra attendre le départ du courrier pour vous écrire. Ne soyez donc point étonné si vous êtes deux ou trois jours après cette lettre sans recevoir de mes nouvelles. Donnez-moi de celles de mon enfant, et dites-moi l'impression qu'aura faite sur elle la nouvelle de mon accident.

La lettre que je viens d'écrire m'oblige à abréger celle-ci; il faut conserver mes forces pour achever la route. Adieu, mon tendre ami; vous êtes toujours présent à mon esprit. Ma mère, ma fille et vous, m'occupiez tour à tour dans le danger que j'ai couru. Oh ! combien notre existence nous est mutuellement précieuse et nécessaire...

On m'arrache la plume. Adieu. Je suis très bien à présent, soyez tranquille. En vérité, je trouverais la force de vous écrire quatre pages.

◇

M. Volx a Madame de Montbrillant.

Le 13.

Comment vous marquer ma reconnaissance de la lettre que vous m'avez écrite de Châtillon ? Il me semble que je suis un autre homme

---

1. Châtillon-de-Michailles, dans l'Ain, à vingt kilomètres de Nantua, sur la route de Bellegarde, est encore à une quarantaine de kilomètres de Genève.

depuis que je l'ai reçue. Le calme et l'espérance sont rentrés dans un cœur tout déchiré, et, si je me souviens de l'état horrible où j'ai été, j'en sens mieux la douceur de ma situation présente. J'ai vu votre lettre à Madame votre mère; elle n'a qu'une demi-page, la mienne en a deux. Ma chère amie, j'ai bien senti cette différence et je vous en remercie. Mais aussi personne n'avait tant besoin de consolation que moi. Je n'étais pas préparé à cette horrible épreuve, et je me croyais assez malheureux de vous avoir perdue pour six mois pour n'avoir pas à redouter une séparation... Eloignons cette effrayante image de mon esprit; il est encore trop frappé pour en soutenir l'idée. Quand je pense qu'un mauvais traitement eût pu vous causer la mort... Cette réflexion m'obsédait, pendant que je franchissais l'intervalle (ce qui me parut immense) de la maison de Milord à celle de Madame votre mère, que je ne craignis que vous ne fussiez tombée entre les mains d'un assassin qui vous eût tuée par ses remèdes !

Ah ! ma chère amie, que votre destinée ne soit plus de passer par une aussi cruelle épreuve ! Comment pouviez-vous être bien aise de ne m'avoir pas pour témoin de vos souffrances ? Pour moi, je vous déclare que je ne me plaindrai pas de mon sort, si je puis mourir dans les bras de mes amis et si vous me fermez les yeux. J'espérais que mes dernières paroles vous toucheraient assez pour vous consoler autant qu'il est possible de la perte de l'ami le plus tendre; mais n'aurais-je pas été éternellement misérable de vous voir périr à cent lieues de moi ? Plaignez-moi, ma tendre amie, de n'avoir pas été assez heureux de vous donner des soins; je ne m'en consolerai de ma vie. Mon parti est bien pris : vous ne reviendrez pas sans moi; je ferai la route à côté de vous, cela est bien certain.

Dites à M. Tronchin combien je suis touché des soins qu'il a de vous; croyez-vous que j'aie eu en ma vie un moment pareil à celui où il est arrivé à La Conge, et que je puisse me consoler de n'en avoir pas joui ? Je compte bien que vous me manderez exactement tout ce qui s'est passé dans cette fatale époque. J'aurai la douceur de pleurer au récit des malheurs dont j'étais menacé, et par ce moyen j'effacerai un peu l'impression de cette frayeur dont j'ai été saisi à la première nouvelle.

Je relis votre lettre de Châtillon à tout moment; c'est un baume que je verse dans ma plaie. Oh ! ma tendre Émilie, si l'amitié peut rappeler à la vie et y attacher pour jamais, comment vous serait-il possible de la quitter, vous qui êtes si parfaitement chérie. Je vais me coucher avec la douce idée que vous dormez tranquillement, et j'en dormirai mieux que je n'ai fait depuis quelques jours. Vivez, ma chère amie, pour notre bonheur; et, si vous nous aimez un peu, songez à nous en donner des preuves par les soins que vous prendrez de votre santé.

Madame de Montbrillant a M. Volx[1].

De ***, le 12.

Me voici enfin arrivée à bon port, mon tendre ami; mais je ne sais encore où je suis[2]. J'ai reçu deux lettres de vous. Hélas ! que serez-vous devenu en apprenant la fatale journée de La Conge ? Je ne puis vous rien dire encore de tout ce que je voudrais.

M. de Ménil est venu au-devant de nous et m'a accablée d'amitiés[3]. L'appartement qu'il m'a choisi est assez joli, mais très court, et je serai mal à l'aise jusqu'au départ de M. de Montbrillant, qui sera, je crois, à la fin de cette semaine[4]. Il loge dans un petit cabinet où l'on ne peut entrer que par ma chambre. Il y est sans cesse, et vous savez la manie que j'ai de ne savoir pas même mettre l'adresse d'une lettre lorsque je sens du monde autour de moi.

Il m'a pris un serrement de cœur fort étrange en entrant dans Genève. Il me semble que le lieu où je viens chercher la santé aurait dû me faire une tout autre impression. Je n'ai jamais pu prendre sur moi de l'envisager autrement que comme le lieu d'exil qui allait, au moins pour six mois, me séparer de vous. Me voici en sûreté pour ma vie, entre les mains d'un homme étonnant pour les soins et l'intérêt qu'il me marque. Tout ce qu'il m'a dit de touchant m'a enfin fait verser des larmes; je n'en avais pu verser une depuis mon départ de Paris.

C'est aujourd'hui le jour de l'arrivée du courrier; je n'ai eu de nouvelles de personne. Si vous attendiez celle de mon arrivée ici pour m'écrire, je serais fort à plaindre, car les lettres sont cinq

---

1. Publiée, avec des omissions, dans *Mém.* II, p. 399-401, sous l'indication complétée : « De *Genève*, le 12 ».

2. Les *Mémoires*, p. 399, suppriment ce qui suit jusqu'à « La Conge ? ».

L'arrivée de Mme d'Épinay avait été annoncée à M. Pictet, secrétaire du Magnifique Conseil, par une lettre de M. Sellon, résident de Genève à Paris, en date du 1er novembre 1757. M. de Jully n'y est pas présenté comme se trouvant à Genève, ni comme chargé d'aucune mission en Suisse. Sellon écrit : « ... Mme d'Épinay, belle-sœur de *M. de Lalive, introducteur des ambassadeurs*, étant sur son départ pour aller passer l'hiver à Genève à cause de sa santé, est venue me faire une visite de politesse à l'occasion du séjour qu'elle doit faire dans notre ville, *etc...* » (*Registres du Conseil*, vol. 257).

3. Cette phrase est un ajouté marginal en B (cahier 157 ancien; fol. 385). La suivante fut d'abord : « *Mon* appartement est... »

4. L'adresse de Mme d'Épinay fut, à Genève : « Maison Butini, rue du Grand-Mézel, angle de la rue des Granges. » — Mme d'Épinay avait en outre la jouissance d'un petit pavillon carré donnant sur la rue de la Tertasse. M. d'Épinay repartit pour Paris le mercredi 16 novembre (*Registres du Conseil*, vol. 257, fol. 519 et 524). — Sur ce séjour à Genève, cf. Perey et Maugras, *Bibliothèque Universelle et Revue Suisse* de 1884, tomes XXI et XXII.

jours en chemin et n'arrivent et ne partent que trois fois la semaine[1]. Je ne vous ai point parlé de mon fils dans ma dernière lettre; c'est que je n'ai rien de bon à vous en dire. J'ai été mécontente et choquée du peu de sensibilité qu'il a marqué sur mon accident... J'ai tant de choses à vous dire; si peu de forces encore pour écrire. Je voudrais tout dire à la fois, et je finis par me taire[2]. Mon sauveur m'a déjà bien examinée, bien questionnée, et le résultat de cet examen est une guérison sûre, mais peut-être longue. Il dit qu'il ne prononcera définitivement que dans quelque temps.

J'ai trouvé ici une lettre de mon concierge, qui me marque que René lui a fait dire de venir reprendre les meubles des Roches, parce qu'il va en sortir[3]. Je lui réponds tout simplement : « *Si M. René quitte les Roches, retirez-en les meubles le lendemain qu'il en sera sorti, et pas avant. Vous verrez M. Volx ; vous saurez de lui ce que deviennent Mlles Éloy, et si elles ont besoin de quelques-uns de mes effets, vous leur laisserez ce que M. Volx vous dira de leur donner. Vous porterez le surplus chez ma mère.* »

En effet, mon ami, René ne m'a pas écrit un mot et ne m'a rien fait dire[4]. Mandez-moi ce que deviennent les femmes; je vous prie de ne pas les laisser manquer; je vous tiendrai compte, et je dirai bon à tout ce que vous ferez, surtout pour la vieille mère Éloy... Mon oracle prétend qu'il ne faut pas que j'écrive beaucoup, ni que je m'applique.

Le lendemain.

[5] J'ai été interrompue hier par des visites. Je vous parlerai une autre fois de tous ces gens-là.

Tâchez, je vous prie, que je ne sois jamais deux ordinaires sans avoir de nouvelles de vous, ou de ma mère, ou de Pauline[6]. Une

---

1. *Mém.* II, p. 400, omettent ce qui suit, jusqu'à « sur mon accident ».
2. VAR. B (biffé et corrigé) : « je finis par *ne rien dire du tout* ».
3. Le fait est vrai, mais le motif est faux. Rousseau mandait le 10 novembre à Mme d'Houdetot (*Corresp. gén.*, III, p. 188) : « J'ai fait écrire à Mme d'Épinay par Cahouet pour avoir ses ordres au sujet des meubles qu'il ne faut laisser ici exposés aux voleurs, et *j'ai promis de rester jusqu'au temps nécessaire* pour que la réponse arrive. »

Et le 5 décembre, à la même (*ibid.*, p. 221) : « M. Cahouet vient de recevoir une lettre de Mme d'Épinay par laquelle elle lui marque ce qu'il doit faire des meubles de l'Hermitage, aussitôt que j'en serai parti. » — Cette lettre, c'est le billet ci-dessus.

4. *Mém.* II, p. 401, omettent cette phrase, et pour cause !
5. Publié, avec une omission, dans *Mém.* II, p. 401-402. — VAR. en B (cahier 157), le paragraphe débute (fol. 387) par cette phrase : « *M. de Montbrillant dort, et je viens vous dire un petit bonjour, ô tendre ami à jamais cher à mon coeur.* » (biffée).
6. VAR. B, fol. 387 : « Tâchez, *vous pour qui je vis et je veux vivre*, que je ne sois... sans avoir de *vos* nouvelles. » (biffé et corrigé en interligne).

chose cruelle, c'est que la neige retarde presque toujours le courrier pendant l'hiver. Oh ! quel pays, où mon repos dépendra du temps qu'il fait ! Comment ai-je pu me séparer de vous ? Quelle folie de prétendre guérir, quand j'ai laissé à plus de cent lieues de moi mon bonheur, ma tranquillité, et la plus précieuse partie de moi-même ! Ah ! que n'avez-vous eu[1] plus tôt l'idée de m'accompagner ? Quelle différence ! Mais non ! j'aurais trop souffert si vous eussiez été le témoin[2] de mon accident[3]; la douceur de vous avoir près de moi serait prête de finir, et il ne me resterait que le regret de nous séparer[4] ! Toute ma consolation sera donc dans vos lettres. Vous ne m'en laisserez pas manquer, n'est-ce pas, mon tendre ami ?... En voici une. Je la lis, et j'ajoute quatre mots pour faire partir celle-ci.

O ! mon ami, quel monstre que ce René ! Je n'en reviens pas. La lettre de Garnier est admirable. Le courrier va partir; je n'ai que le temps de vous prier de dire de mes nouvelles à ma mère. Je lui écrirai par le prochain courrier. Je me porte bien[5], point trop fatiguée[6]; j'ai dormi à merveille cette nuit.

J'oubliais de vous dire que M. de Voltaire est venu au-devant de moi[7]. Il voulait nous retenir à dîner; mais, quoique je fusse assez bien pour y rester, j'étais pressée de me reposer et d'arriver[8].

◇

---

1. VAR. B, : « que n'*as-tu* eu... ». (Le tutoiement se poursuit dans le reste de la lettre. Ici et plus loin, il y a été biffé et corrigé).

2. VAR. B, : « *de te rendre* témoin ».

3. VAR. B, : « *de ce qui m'est arrivé à* [*Châtillon*, biffé, remplacé par] *La Conge* », (raturé). — Ainsi est administrée la preuve que « La Conge », nom fictif, désigne effectivement Châtillon, que l'on trouve autre part.

4. VAR. B, : « ...la douceur de *t*'avoir... serait près de *céder à l'amertume* de nous séparer » (biffé et rectifié). — *Mém.* II, p. 401 abrègent en : « *Mais* la douceur serait prête... ». Ainsi l'éditeur élimine rigoureusement tout ce qui a trait à l'accident de santé survenu en cours de route. Peut-être a-t-il redouté une interprétation malveillante ? Or cet accident fut réel, comme le prouve le billet de Voltaire, cité p. 260, note 4.

5. VAR. B (cah. 155), fol. 389 : « Cher ami, *ô que tu fais de bien à monâ me*, *par l'expression de ta tendresse.* Mais quel monstre que ce René !... La lettre de G. est admirable. *On s'éveille.* Je n'ai que le temps de *te serrer dans mes bras. Adieu ! Adieu mille fois*, *mon aimable ami.* Je me porte bien... » (Rectifié comme ci-dessus).

6. *Mém.* II, p. 401, omettent les trois mots précédents.

7. Mme d'Épinay était devenue célèbre depuis qu'elle hébergeait Jean-Jacques à l'Ermitage. De plus M. d'Épinay était fermier général, et Voltaire tenait à être bien avec ce monde-là. (*d'après* P. BOITEAU). — Ici et plus bas, Voltaire est d'abord dénommé *Grébert* (biffé et rectifié).

8. VAR. Cahier 157 (vieux) : « quoique je fusse assez bien], je m'y suis refusée, *trouvant une sorte de ridicule à dîner chez Voltaire cinquante heures après avoir été administrée* ». — Cette curieuse raison correspond à un épisode relaté dans le cahier 151 (neuf), et cité (version modifiée) dans *Dern. Années*, p. 18 : « ... *Ce prêtre arriva ivre, ce qui me mit fort à mon aise. Je lui parlai en conséquence de son état. Il eut l'effron-*

MADAME DE MONTBRILLANT A M. VOLX[1].

Je comptais, mon tendre ami, passer ma matinée avec vous; mais je suis privée aujourd'hui de cette unique et douce consolation. M. de Montbrillant ne fait que de partir[2], et le courrier en va faire autant. Je n'écris qu'à ma mère et à vous ce mot pour vous dire[3] que je me porte bien, et que mon sauveur, qui est adorable, me rabâche et me gronde presque autant que vous.

Il me mène aujourd'hui chez Voltaire pour la première fois. Je n'ai pas voulu me presser de me rendre aux instances continuelles que lui et sa nièce[4] m'ont faites. Il m'a écrit presque tous les jours les plus jolis billets du monde. J'ai répondu verbalement; je me suis contentée de lui envoyer mon mari, mon fils et M. Balbi, et je me suis tenue tranquille. J'y vais enfin; mais j'ai hâte[5] d'être de retour pour causer un peu librement avec vous[6].

Bon ! l'on m'annonce que le courrier est parti, et voilà ma lettre retardée de quatre jours ! Si vous allez être inquiet, je serai désolée. On m'attend pour partir[7]. Bonjour donc; à ce soir.

Le soir.

Il est tard; j'arrive de chez Voltaire[8]; malgré cela, il faut vous

---

terie de m'exhorter à recevoir les sacrements ; mais je lui représentai que, vomissant sans cesse, je ne le pouvais. »

Dans la version primitive, Mme de Montbrillant admet avoir été administrée. La renommée fait d'elle une femme « philosophe ». La leçon de *Dern. Années* énonce une autre objection, également d'ordre religieux : « *M'étant confessée et ayant reçu la communion, je ne trouvais pas convenable de dîner chez Voltaire deux jours après.* » Peut-être est-ce là un travestissement dû aux biographes Perey et Maugras ?

Signalons enfin, dans le fol. B 389, un ajouté marginal (biffé) : « *Je reçois une lettre de mon tuteur qui me mande que René lui a fait dire qu'il vînt reprendre mes meubles parce qu'il voulait quitter les Roches. Je lui réponds deux mots que je vous adresse. Vous voudrez bien les lui faire passer après les avoir lus.* »

1. Publiée, avec des altérations et de larges coupures, dans *Mém.* II, p. 402-403.

2. *Dern. Années*, p. 23, ajoutent la précision « le 16 novembre ». En réalité ce fut seulement le 10 décembre. Mais il s'agit pour les éditeurs, de justifier les mots « à la fin de la semaine » qui figurent dans la lettre du 12 novembre.

3. VAR., B, fol. 389 : « Je n'écris *que pour vous* dire... »

4. Cette nièce, c'est Mme Denis (voir plus bas, p. 296, note 8).

5. *Mém.* II, p. 402 : « Il me tarde ».

6. VAR. B, fol. 389 : « avec *toi. Tu sais ce qui m'en a empêchée jusqu'à présent ; aussi j'ai le coeur bien plein.* » (biffé)

7. *Mém.* II, p. 402, omettent « pour partir ».

8. « Les Délices », nom donné par Voltaire à la propriété qu'il avait louée, en février 1755 à M. Robert Tronchin, « banquier et négociant à Lyon », étaient situés à Saint-Jean, coteau du bord du Rhône à un quart de lieue de Genève. La location en était consentie sans loyer, et par un bail à vie. En réalité, c'était

dire un petit mot; il n'y a pas moyen de se coucher sans cela. J'ai fort bien soutenu cette journée. Je suis fort contente du grand homme. Il m'a accablée de politesses. Ce n'est pas sa faute si nous sommes revenus ce soir en ville; il voulait nous garder[1].

Avant tout, je veux vous faire quelque détail des arrangemens que j'ai cru convenable de prendre[2]. Je renvoie un de mes gens avec M. de Montbrillant. Non que j'en sois mécontente, mais mon voyage m'a ruinée et, ce domestique m'étant ici inutile, je l'ai congédié. Je vous prie, mon ami, de l'aider à se placer. Vous savez que c'est un bon sujet. J'ai écrit aussi à Bellefontaine[3] pour qu'il vende mes chevaux et cherche à placer mon cocher.

Mon voyage me coûte, pour ma part, treize cents livres; cela est inouï, mais je n'étais pas en état de veiller à la dépense et je m'étais bien doutée que tous ces beaux offres de service se réduiraient, de la part de M. de Montbrillant[4], à acquérir le droit de me voler impunément. J'ai pourtant jeté quelques mots de mes soupçons; ils ont été reçus de manière à me persuader que je ne m'étais pas trompée. Qu'y faire ? Économiser sur le reste, et tâcher à l'avenir d'être le moins dupe qu'il sera possible; car voilà à quoi se réduisent toutes les précautions que je puis prendre !... Mon oracle vient passer la soirée avec moi; il arrive. Bonsoir.

Le lendemain.

[5]Voilà, mon tendre ami, le premier moment où je respire, c'est celui où je puis vous dire sans gêne que je ne puis me consoler d'être séparée de vous; et, pour comble de malheur, je vous sais dans une inquiétude affreuse sur ma santé. La lettre que je vous écrivis de Châtillon[6] aura peut-être été retardée ? En vérité, je suis convaincue

---

un subterfuge : nul catholique ne pouvant être propriétaire sur le territoire de Genève, Voltaire fit acquérir le domaine par le banquier Robert Tronchin; il paya 77.200 livres sur les 87.200 versées au Conseiller Mallet. Voltaire avait en outre une « belle maison » à Lausanne, où il résidait en hiver.

1. *Mém.* II, p. 403, passent immédiatement à la question : « Je veux vous demander aussi ce que c'est qu'une lettre imprimée, etc. ». — *Dern. Ann.*, p. 23, reproduisent ce paragraphe sous forme de billet distinct, introduit par ce début postiche : « J'arrive de chez Voltaire *où j'ai passé une partie de la journée avec Tronchin.* Il est tard. Malgré cela il faut te dire un petit mot. Voilà le premier moment où je respire et où je peux te dire que je ne saurais me consoler d'être séparée de toi. J'ai fort bien, etc... »

2. Cette phrase est un ajouté marginal en B, fol. 389 (cahier 157).

3. *Alias* Cahouet, l'intendant du ménage d'Épinay.

4. Ces sept derniers mots sont ajoutés en B, fol. 274 (cahier 149).

5. *Mém.* II, p. 403, omettent les deux paragraphes suivants. — VAR. B. Le texte du cahier 157 a été rédigé avec le tutoiement; puis rectifié.

6. VAR. B, fol. 390, : « *La Conge* » (biffé et rectifié).

que[1] c'est votre idée seule qui m'a retenue à la vie, qui m'a donné la force de combattre la mort et de la contraindre à s'éloigner de moi. C'est peut-être un bonheur que vous n'ayez pas été à mes côtés. Contente de mourir dans vos bras, je me serais abandonnée à mon sort, et je n'aurais peut-être pu résister à mes maux. O mon tendre ami, que ne puis-je vous consacrer[2] la vie que vous m'avez conservée !...

Je veux vous parler de mes projets en détail, et des soins de mon oracle pour moi[3]. Mais je veux auparavant vous prier, de peur de l'oublier, comme je l'ai déjà fait, de me mander l'impression qu'aura faite mon accident sur tous nos amis, et particulièrement sur ma fille[4].

Je veux vous demander aussi ce que c'est qu'une lettre imprimée qui paraît de René, à ce qu'on mande à Voltaire, où il accuse un ami de la plus insigne de toutes les trahisons. On dit qu'il désigne Garnier de manière à ne pas s'y méprendre. Qu'est-ce que cette nouvelle horreur ? Sur quoi fondée ? Et que veut-elle dire ? Serait-ce ce que vous m'avez mandé relativement au marquis Du Laurier[5] ?

[6]J'ai reçu une lettre de ma mère, c'est-à-dire qu'elle a dictée.

---

1. Var. B, fol. 390 : « *Que seras-tu devenu pendant ces quatre jours d'inquiétude ?* C'est *ton* idée seule, etc. » (biffé et modifié).

2. Id. : « *te rendre...* » (biffé et modifié).

3. Ce qui suit, jusqu'à « marquis Du Laurier », a été publié avec des variantes dans *Dern. Années*, p. 27.

4. Var. B, fol. 391 (cahier 157) : « ...et *surtout auprès de Milord et du marquis de Saint-Abre.* » (biffé et remplacé). — *Dern. Ann.* reprennent cette leçon et la transcrivent : « le baron d'Holbach et le marquis de Croismare ».

5. Ce paragraphe est un ajouté marginal en B, cahier 157, fol. 391. Il est intégré au texte du cahier 149 (mise au net). — *Mém.* II, p. 403, modifient ainsi : « *Qu'est-ce qu'une lettre de Rousseau à d'Alembert qui paraît ? Il accuse dans cette lettre, a-t-on mandé à Voltaire*, un ami... » — La *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* fut écrite à Montmorency en février, et publiée en octobre 1758. Le trait de perfidie que Rousseau reproche à Diderot dans la préface de cet écrit ne lui sera révélé que par une missive de Mme d'Houdetot du 6 mai 1758. Or, la lettre ci-dessus date censément du début de décembre 1757. Cette confrontation de dates démontre assez le caractère factice de ce texte. Mais s'agit-il vraiment de la « *lettre* (à d'Alembert) *sur les spectacles* » ? Le texte ms. ne le dit pas; seuls les éditeurs de 1818 ont imposé cette précision. Il est peut-être fait allusion à la lettre « au nommé N***, ministre prédicant » dont il sera question plus bas. Et cela arrangerait tout, sans déranger grand'chose.

Quant à la charge de trahison, on connaît la note de Rousseau : « *Ad amicum etsi produxeris gladium, non desperes, etc.* J'avais un Aristarque sévère et judicieux, je ne l'ai plus; je n'en veux plus. Mais je le regretterai sans cesse; et il manque bien plus encore à mon cœur qu'à mes écrits. » Datée du 20 mars 1758, la préface à la *Lettre à d'Alembert* fut mise au net le 15 avril; envoyée à l'imprimeur le 14 mai, Rousseau la redemanda le 17 juin pour y apporter des changements indispensables et introduire l'allusion à Diderot (Cf. *Corresp. gén.* III, p. 318, 327, 339, et IV, p. 4 et 5; et A. Feugère, *Pourquoi Rousseau a remanié la préface de la Lettre à d'Alembert*, « Annales J.-J. Rousseau. » t. XX (1931), p. 127-162).

6. *Mém.* omettent les deux paragraphes suivants.

Elle est remplie de tristesse et d'amertume, et cependant de résignation, à la comparer à la philosophie que vous lui trouvez. Je crains qu'elle ne renferme sa douleur en dedans; cela m'afflige. Milord me mande qu'elle est un peu enrhumée, et vous ne m'en dites mot; ne me trompez pas, mon tendre ami, car je me fie à vous seul. Je vous remercie des soins que vous prenez d'elle; mais pourquoi ne me rien dire de ma fille ? J'espère qu'elle se porte bien.

Vous avez été en peine de l'orage. Il a commencé le dimanche après-dîner tandis que je me mourais à [1]. Le sauveur l'a essuyé en entier dans l'endroit le plus dangereux de la montagne; le tonnerre a tombé à vingt pas de sa voiture; ses chevaux se sont épouvantés, on a été obligé de leur jeter des habits sur la tête, de couper les traits, etc.; et le sauveur, cheminant à pied par la grêle et la pluie, pour ne pas perdre de temps. Si Sénac en eût agi de même le Maréchal de Saxe serait encore existant[2], et nous n'aurions pas perdu la bataille de ***, et celle de ***, et celle de ***, etc.

Mon oracle m'a beaucoup questionnée pour savoir ma façon de penser sur l'hermite. J'ai été toute aussi réservée qu'il fallait l'être; mais à la fin j'ai été obligée de parler plus franc[3] en apprenant ce que je vais vous dire. « Vous m'expliquerez bien, me dit-il hier, une lettre que j'ai reçue de lui, où il parle de vous, et que je n'entends pas. »

Voici mot pour mot l'article que j'ai copié pour vous l'envoyer[4] :

---

1. B. complète (cahier 149, fol. 276) : « *Châtillon* ».

2. Maurice, comte de Saxe, maréchal de France, 1676-1750. — J.-B. Sénac (1693-1770), docteur de la Faculté de Reims, né protestant, se convertit, se fit jésuite, et devint en 1752 premier médecin de Louis XV.

3. *Mém.* II, p. 404 : « franchement ».

4. Cet « article » est extrait d'une lettre de Rousseau à Tronchin, datée de l'Hermitage, 27 février 1757, donc vieille de près de dix mois déjà. En voici, « mot pour mot », le texte authentique (*Corresp. gén.*, III, p. 15) :

« Je vois peu notre bonne amie; cependant elle vint à Deuil le Mardi-gras, et il me parut qu'elle était tout à fait décidée à faire le voyage. J'aurais grande envie de l'accompagner, mais il y a bien des obstacles, et ce ne pourrait guère être que pour revenir encore une fois. Je ne suis point encore bien déterminé. Quant à elle, son cœur et son corps ont grand besoin de ce voyage; la différence est qu'elle sent ses maux physiques et sera docile; mais elle tient aux maximes des beaux philosophes musqués, et je ne crois pas que vous l'en guérissiez aisément. N'est-il pas assez étrange qu'étant femme sensée, bonne amie, excellente mère de famille, aimant la justice et la vertu, supportant souvent bien des chagrins pour remplir ses devoirs, elle ne veuille pas faire honneur à sa raison de ce qu'elle refuse à ses penchants. Car quoi qu'elle en puisse dire, le moyen d'être honnêtes gens sans combattre ? Il n'y a pas un seul homme au monde qui, s'il faisait tout ce que son cœur lui propose de faire, ne devînt, en fort peu de temps, le dernier des scélérats. Mon cher ami, ce n'est pas à vous qu'il faut apprendre à vaincre, ni à moi qu'il convient de l'enseigner; mais quand je parle d'elle, je crois lui parler. »

Sur la dissimilitude des deux textes, en dépit de la prétention affichée par « Mme de Montbrillant », Eugène Ritter (*J.-J. Rousseau et Mme d'Houdetot*, *loc. cit.*, p. 11) plaide les circonstances atténuantes : « Je m'explique la difficulté

« Mme de Montbrillant est décidée à faire son voyage. Son corps et son âme en ont besoin; elle a une entière confiance en vous. Quant aux secours physiques qu'elle en attend, vous la trouverez docile. Il n'en sera pas de même sur ses principes; elle tient à ceux de vos philosophes musqués[1], et je doute que vous l'en fassiez revenir. Il est inconcevable qu'une femme qui a autant d'esprit, autant d'amour pour la vertu, et qui se plaît à la pratiquer jusqu'à sacrifier son bonheur avec fermeté, lorsque son devoir l'exige, mette sans cesse sur le compte de sa raison les erreurs et les caprices de ses penchans. Oui, je suis convaincu qu'il n'est point d'homme, si honnête qu'il soit, s'il suivait toujours ce que son cœur lui dicte, qui ne devînt en peu de temps le dernier des scélérats. Je vous entretiens de tout cela, parce que, quand je parle d'elle, je crois lui parler. »

Je répondis au sauveur que je ne comprenais rien à cette lettre, mais que cette fin, toute obscure qu'elle était, me choquait fort. Il reprit vivement : « Madame, il n'y a qu'un monstre qui puisse penser et écrire ainsi de son amie; méfiez-vous-en. Je suis bien trompé si ce n'est un coquin abominable[2]; quant à moi, je ne lui ai pas répondu, ni ne lui écrirai de ma vie[3]. »

Alors je contai au sauveur tout ce qui me concernait; les dernières tracasseries que nous avons eues avec cet homme. Il en est indigné et point surpris; il m'a montré une lettre qu'un nommé M. N***, ministre prédicant, a reçue hier de Garnier[4]. Je lui ai demandé permission d'en prendre copie, et je vous l'envoie car [elle] en vaut la peine. Ce M. N*** lui avait écrit de René, et lui

---

[d'accepter l'assertion de Mme d'Épinay] en supposant qu'elle avait, dans le temps, après la visite de Tronchin, refait de mémoire la lettre qu'il lui avait lue. En revoyant son papier, douze ans après, elle crut qu'elle l'avait copiée sur l'original; et elle mit alors en tête une phrase qui nous étonne à bon droit. » Eugène Ritter était l'indulgence même !

1. « Le philosophe musqué » ne serait-il pas Grimm, qui usait copieusement de fards et de parfumerie ?

2. *Mém.* II, p. 400, omettent ce début de phrase.

3. Malgré cette affirmation, Tronchin continua de correspondre avec Rousseau jusqu'en juillet 1759.

4. Var. B, cahier 157 (vieux), fol. 393 : « Une lettre *qu'il a reçue de Garnier ces jours-ci.* » — Adressée à Tronchin, cette lettre prouverait une tentative faite pour influencer ce personnage, alors en bons termes avec Rousseau. — « M. N***, ministre prédicant », serait le pasteur Jacob Vernet (1698-1789), frère du banquier Isaac Vernet, dont Necker fut à Paris le principal commis et l'associé. Isaac avait recommandé Rousseau à son frère en 1754 (Cf. *Corresp. gén.*, II, p. 90). Toutefois la lettre de J. Vernet ne s'adressait pas à Diderot, mais à Voltaire. — Rousseau mande à Mme d'Houdetot, le 5 décembre 1757 (*Corresp. gén.*, III, p. 220) : « On me dit qu'il paraît une lettre à M. de Voltaire, et qu'on me l'attribue... ». Le 10 janvier 1758, il écrit à la même (*ibid.* p. 262) : « La lettre en question n'était pas la mienne, mais celle d'un autre genevois nommé M. Vernet ». Tout cela n'explique point pourquoi c'est « Garnier » qui répond à « M. N*** », ni pourquoi « Mme de Montbrillant » destine d'abord cette réponse à Tronchin.

demandait qui il entendait accuser, dans cet ouvrage dont Voltaire m'a parlé[1]. Il lui donnait aussi des éloges sur ce qui paraît de *l'Histoire de la Philosophie*[2], et il l'exhortait à la continuer. La réponse de Garnier me paraît admirable; je vous en prie, mon ami, envoyez-moi tout ce que vous pourrez avoir de lui; quatre lignes de cet homme[3] me font plus rêver et m'occupent davantage qu'un ouvrage complet de tous nos prétendus beaux esprits[4].

Mon sauveur m'a mise au fait des mœurs de ce pays en général, et du caractère de ceux avec qui il me conseille de me lier[5]. Il a bien fait de prendre cette peine, car je vous réponds que M. de Ménil n'aurait pas été en état de m'en dire un mot. Depuis cinq mois qu'il est ici, il n'a pas pensé qu'il y eût rien à voir ni à approfondir dans un pays étranger. Cela ne fait-il pas un habile négociateur ? Voilà ce que c'est que de ne pas savoir mettre les gens à leur place. Il ferait un excellent intendant des Menus; peu d'autres places lui conviendraient. Au reste, il me marque beaucoup d'amitié, et a de moi un soin tout particulier.

Tronchin m'a amené déjà plusieurs personnes. Entre autres un conseiller d'État qui est de ses parens[6], qui me paraît être un homme de ressource. Il est d'un certain âge; il a de l'esprit, des talens et du goût, chose rare ici; il n'est nullement pédant, quoique ce soit le défaut de sa nation. J'ai reçu aussi la visite de plusieurs compatriotes qui sont ici en passant : le président et la présidente de M***, et l'abbé de C***. Le président est une bête assommante et importune; sa femme est, mot pour mot, comme la cousine de N*** que vous connaissez; c'est le même cailletage, la même tournure, les mêmes manières, jointes à une figure très agréable et à une dévotion qui ne revient à rien. L'abbé paraît aimable; mais c'est un enfant. Mon oracle m'a défendu publiquement les visites et les repas hors de chez moi; il m'a mise par là bien à mon aise.

Voici comme il compte arranger ma vie : j'aurai mes matinées à moi, et je ne recevrai que lui. Je dînerai en famille; et, l'après-dîner, je recevrai du monde jusqu'à sept ou huit heures. Il n'est pas d'usage ici de fermer sa porte, à moins de maladie. Les visites commencent à deux heures et finissent à six, parce que c'est l'heure où toutes les sociétés se rassemblent entre elles. Trois fois de la semaine, je retiendrai deux ou trois personnes à souper, et je ne

---

1. Var. B, fol. 393 : « cette *lettre* dont V. *lui* a parlé » (corrigé). — Tout ce passage, jusqu'à « beaux esprits », est un ajouté marginal.
2. L'un des articles en préparation pour l'*Encyclopédie*.
3. Var. B, d'abord : « ses *ouvrages* » (biffé).
4. Ce qui précède, depuis « Ce M. V*** », est un ajouté marginal en B, cahier 157.
5. La fin de ce paragraphe est un ajouté marginal en B, cahier 157.
6. *Mém.* II, p. 407, transcrivent : « *son cousin, M. Tronchin de la Boissière* ».

mangerai jamais en ville que chez mon sauveur ou chez M. de Voltaire.

Je ne vous parle pas de mon régime, de mes maux, ni de mes remèdes. M. Balbi en envoie un détail circonstancié à ma mère; et moi je vous y renvoie. En voilà assez pour ce matin, mon tendre ami. C'est aujourd'hui jour de courrier; il repart demain. J'attendrai qu'il soit arrivé pour fermer cette lettre. Bonjour.

Le soir à huit heures.

Oh ! que je suis riche aujourd'hui ! Je reçois des lettres de tout le monde et deux de vous, mon bon ami. Je ne puis y répondre; il est trop tard. J'ai eu des visites tout le jour. Parmi ces lettres, il y en a une de René, qui est un adieu en forme et qui ne revient à rien. Je vous l'envoie, avec la copie de ma réponse. Bonsoir.

◇

M. Garnier a M. N***[1].

Des occupations, des embarras, des chagrins, de la mauvaise santé, voilà, Monsieur, depuis deux mois que je vous dois une réponse[2], ce qui m'a fait dire tous les jours : *demain, demain.* Mais, quoique ma négligence soit inexcusable, vous m'en accorderez le pardon; vous imiterez celui qui nous reçoit, en quelque temps que nous revenions, et qui n'a jamais dit : *C'est trop tard.*

J'ai été touché de vos éloges plus que je ne puis vous l'exprimer. Et comment ne l'aurais-je pas été ? Ils étaient d'un homme chargé par état et digne par ses talens de prêcher la vertu à ses semblables. En approuvant mes ouvrages et en m'encourageant à les continuer[3], il semblait m'associer à son ministère. C'est ainsi que je me considérais un moment, et j'étais vain, je me sentais échauffé, et j'aurais

1. Publiée dans *Mém.* II, p. 408 à 411; et *Œuvres complètes de Diderot* (éd. Tourneux) t. XIX, p. 447-449, sans indication de date ni de source, avec l'adresse : « *A M. N***, à Genève* ». M. P.-P. Plan a retrouvé l'original, « calligraphié, sans rature ni retouche », à la Bibliothèque de Genève. Cette lettre, affirme-t-il, « s'adresse à un pasteur qui est, sans aucun doute, le pasteur Jacob Vernes. » Toutes les variantes ont été relevées et obligeamment procurées par M. P.-P. Plan.

2. « Deux mois » depuis le début de décembre situent la lettre au début de février (1758). Or, « Mme de Montbrillant » écrit à la fin de novembre 1757. En fait, l'original est daté, à la fin, « ce 9 janvier 1759 ». Le texte n'a pas de point commun avec le récit où il est intercalé; il devrait se placer beaucoup plus loin, vers la p. 380. Grimm était encore à Paris lorsque cette lettre fut envoyée; Mme d'Épinay était à Genève lorsque elle y parvint. Lequel des deux en prit copie ?

3. Original : « ... *mon* ouvrage et en m'encourageant *à continuer* ». — En janvier 1759, « mon ouvrage » pourrait être *Le Père de famille*, publié quelques semaines auparavant. Serait-ce l'*Encyclopédie ?*

pu entreprendre même la vie[1] de Socrate, malgré mon insuffisance que vous me faisiez oublier *.

Vous voyez[2] combien la louange de l'homme de bien est séduisante. Quoique je n'aie pas tardé à rentrer en moi-même et à reconnaître combien le sujet était au-dessus de mes forces, je n'y ai pas tout à fait renoncé; mais j'attendrai. C'est par ce morceau que je voudrais prendre congé des lettres; si jamais je l'exécutais, il serait précédé d'un discours dont l'objet ne vous paraîtra ni moins important, ni moins difficile à remplir; ce serait de convaincre les hommes que, tout bien considéré, ils n'ont rien de mieux à faire dans ce monde que de pratiquer la vertu.

J'y ai déjà pensé, mais je n'ai encore rien trouvé qui me satisfasse. Je tremble lorsqu'il me vient à l'esprit que, si la vertu ne sortait pas triomphante du parallèle, il en résulterait presque une apologie du vice. Du reste, la tâche me paraît si grande et si belle, que j'appellerais volontiers à mon secours tous les gens de bien. Oh ! combien la vanité serait puérile et déplacée dans une occasion où il s'agirait de confondre le méchant et de le réduire au silence. Si j'étais puissant et célibataire, voilà le prix que je proposerais en mourant : je laisserais tout mon bien à celui qui mettrait cette question hors d'atteinte, au jugement d'une ville telle que la vôtre. J'ai dit[3] *en mourant ;* et pourquoi pas de mon vivant, moi qui estime la vertu à tel point que je donnerais volontiers ce que je possède pour être parvenu jusqu'au moment où je vis avec l'innocence que j'apportai en naissant, ou pour arriver au terme dernier avec l'oubli des fautes que j'ai faites et la conscience de n'en avoir point augmenté le nombre? Et où est le misérable assez amoureux de son or pour se refuser à cet échange ? Où est le père qui ne l'acceptât avec transport pour son enfant ? Où est l'homme qui, ayant atteint l'âge de quarante-cinq ans[4] sans reproche, n'aimât mieux mourir mille fois que de perdre une prérogative si précieuse par le mensonge le plus léger ?

Ah ! Monsieur, étendez cet homme sur de la paille, au fond d'un cachot; chargez-le de chaînes, accumulez sur tous ses membres toute la variété des tourmens, vous en arracherez peut-être des gémissemens, mais vous ne l'empêcherez point d'être ce qu'il aime le mieux; privez-le de tout, faites-le mourir au coin d'une rue, le dos appuyé contre une borne, et vous ne l'empêcherez pas de mourir content[5].

* N. B. — M. Garnier travaillait à l'*Histoire de la Philosophie ancienne*.

---

1. Original : « la *mort* ».
2. Original ajoute : « , Monsieur, ».
3. Original : « telle que *Genève*. Je *dis :* ».
4. C'est, à trois mois près, l'âge de Diderot, né le 3 octobre 1713.
5. L'original comporte, en plus, l'alinéa suivant :
« La vertu est donc la richesse la plus grande de celui qui jouit de la vie, et la consolation la plus solide de celui qui meurt. »

Il n'y a donc rien au monde à quoi la vertu ne soit préférable; et, si elle ne nous paraît pas telle, c'est que nous sommes corrompus et qu'il ne nous en reste pas assez pour en connaître tout le prix. Je ne vous écris pas, mais je cause avec vous comme je causais autrefois avec cet homme qui s'est enfoncé dans le fond d'une forêt où son cœur s'est aigri, où ses mœurs se sont perverties. Que je le plains !... Imaginez que je l'aimais, que je m'en souviens, que je le vois seul entre le crime et le remords, avec des eaux profondes à côté de lui[1]... Il sera souvent le tourment de ma pensée; nos amis communs ont jugé entre lui et moi; je les ai tous conservés, et il ne lui en reste aucun.

C'est une action atroce que d'accuser publiquement un ancien ami, même lorsqu'il est coupable; mais quel nom donner à l'action s'il arrive que l'ami soit innocent, et quel nom lui donner encore, si l'accusateur s'avouait au fond de son cœur l'innocence de celui qu'il ose accuser ?

Je crains bien, Monsieur, que votre compatriote[2] ne se soit brouillé avec moi parce qu'il ne pouvait plus supporter ma présence. Il m'avait appris deux ans[3] à pardonner les injures particulières; mais celle-ci est publique, et je n'y sais plus de remède. Je n'ai point lu son dernier ouvrage[4]. On m'a dit qu'il s'y montrait religieux; si cela est, je l'attends au dernier moment[5].

◇

M. René a Madame de Montbrillant[6].

Si l'on mourait de douleur, je ne serais pas en vie; mais enfin j'ai pris mon parti. L'amitié est éteinte entre nous, Madame; mais celle qui n'est plus garde encore des droits que je sais respecter. Je n'ai point oublié vos bontés pour moi, et vous devez compter de ma part sur toute la reconnaissance qu'on peut avoir pour quel-

1. Cf. la Note du folio B 18 (recto) : « *Ne pas oublier... René qui ne se noie pas parce qu'il trouve l'eau trop froide.* » — L'auteur n'a pas exploité cette suggestion, destinée, semble-t-il, à insinuer que Rousseau envisageait un suicide, mais que sa lâcheté physique l'en détourna.

2. Original : « votre *concitoyen* ».

3. Original : « *pendant vingt* ans ».

4. En janvier 1759, le « dernier ouvrage » de Rousseau était la *Lettre à d'Alembert sur les Spectacles*, avec la note de rupture entre Jean-Jacques et Diderot.

5. Original ajoute : « *Je suis avec respect, Monsieur, Votre très humble et très obéissant serviteur*, Diderot. *A Paris, ce 9 janvier* 1759. »

6. Publiée dans *Mém.* II, p. 411; dans *Jeun.* p. 524; et transcrite d'après l'autographe dans *Corresp. gén.*, III, p. 210-211. — L'original est daté : « *A l'Hermitage, le* 23 novembre 1757 ».

qu'un qu'on ne doit plus aimer. Toute autre explication serait inutile. J'ai pour juge ma conscience, et vous renvoie à la vôtre.

J'ai voulu quitter les Roches, et je le devais; mais on prétend[1] qu'il faut que j'y reste jusqu'au printemps, et puisque mes amis le veulent, j'y resterai si vous y consentez.

◇

Madame de Montbrillant a M. René[2].

Le 4 décembre.

Après vous avoir donné pendant plusieurs années toutes les marques possibles d'amitié et d'intérêt, il ne me reste qu'à vous plaindre. Vous êtes bien malheureux. Je désire que votre conscience soit aussi tranquille que la mienne. Cela pourrait être nécessaire au repos de votre vie.

Puisque vous vouliez quitter les Roches et que vous le deviez, je suis étonnée que vos amis vous aient retenu. Pour moi, je ne consulte jamais les miens sur mes devoirs, et je n'ai plus rien à vous dire sur les vôtres.

◇

M. de Montbrillant a Madame de Montbrillant[3].

De Dijon.

Je viens d'arriver ici sans aucun accident; mais l'idée d'être séparé de vous pendant six mois, ma chère amie, m'afflige, et je sens que je m'y accoutumerai difficilement. Je vous demande en grâce de me faire donner de vos nouvelles chaque ordinaire. Depuis le jour où je vous ai vue passer en une heure de temps de la vie à la mort, je ne suis point tranquille. J'ai ordonné à Balbi de m'instruire de tout; je vous conjure de l'engager à être exact.

Parlons maintenant de vos amusemens. On vous défend l'application; ainsi, pour passer votre temps avec quelque agrément, il faut que vous vous formiez une société[4]. Mais comme votre santé

---

1. « On » c'est Mme d'Houdetot, dans une longue lettre d'exhortation adressée à Rousseau le 13 novembre; cf. *Corresp. gén.*, III, p. 189-192.

2. Publiée dans *Mém.* II, p. 412; dans *Jeun.*, p. 525; et transcrite d'après l'autographe, dans *Corresp. gén.*, III, p. 227. — Datée : « *A Genève, le* 1er *décembre* 1757 »; Ce quantième paraît plus probable que « le 4 », étant donné que le billet parvint à destination dès le mercredi 7, ou le lendemain 8 décembre. De Genève à Montmorency, un délai de trois jours paraît un peu court.

3. Publiée dans *Dern. Ann.*, p. 21-22.

4. Var. B ajoute : « *de cinq ou six personnes* » (biffé).

ne vous permettra pas de sortir le soir de chez vous, je vous conseille de prendre le parti d'avoir tous les jours un souper de quatre ou cinq personnes qui vous plaisent. Il ne faut pas que la dépense vous arrête. Je suppléerai à celle que vous ne pourrez pas faire, vous y pouvez compter. Toute ma crainte est que vous ne vous ennuyiez. Il n'y a pas de moyen que je ne sois prêt d'employer pour vous éviter l'ennui.

Adieu, ma chère amie; dès que je serai arrivé à Paris, je vous donnerai de mes nouvelles et de tous ceux que vous y avez laissés.

◇

M. Volx a Madame de Montbrillant[1].

Madame votre mère est en très bonne santé, ma chère amie. Elle me charge de vous le dire et de vous prier de ne plus lui écrire directement. Elle ne peut avoir la satisfaction de lire elle-même vos lettres; le mauvais état où sont ses yeux l'en empêche. Le détail que lui promet Balbi et les lettres que vous m'écrirez suffiront pour la tenir au courant de tout ce qui vous regarde. Je crois, ma chère amie, que le seul accident que vous ayez à redouter pour Madame votre mère pendant votre absence, est la perte totale de sa vue. Il y a longtemps que vous devez vous y attendre; elle ne distingue presque plus rien nettement. Elle est trop heureuse, dans cette situation, d'avoir Mlle Durand auprès d'elle. Elle en a le plus grand soin, et est, en vérité, de très bonne ressource.

[2]J'ai toujours voulu vous parler de Pauline, et j'ai toujours craint de vous causer trop d'émotion. La pauvre petite s'est trouvée mal en apprenant votre accident, et l'on n'a pu parvenir à lui faire prendre de nourriture que lorsqu'elle a vu de votre écriture. Elle prend depuis ce temps deux leçons d'écriture par jour, pour pouvoir, dit-elle, marquer sa reconnaissance elle-même à M. Tronchin et le remercier de vous avoir sauvé la vie. C'est une jolie enfant, bien intéressante, mais bien décidée. Il faut voir ce que ce caractère deviendra. Elle se porte très bien; n'en ayez nulle inquiétude.

M. de Formeuse est venu tous les jours savoir de vos nouvelles. Il regrette bien, dit-il, de ne vous avoir pas accompagnée. Je crois que vous ferez bien de mettre dans une de vos lettres un mot de remerciement pour lui, qu'on puisse lui lire.

---

1. Publiée partiellement, à partir de « Je suis enchanté de vous », dans *Mém.* II, p. 412-414; et dans *Dern. Années*, p. 28 et 29. — La première partie (du début jusqu'à « qu'on puisse lui lire ») est un ajouté marginal en B (cahier 158) fol. 297 et verso de 296.

2. La suite a été publiée également dans *Dern. Années*, p. 27 à 29, avec omission du passage : « Vous voilà donc enfin... sans ressource ».

Je suis enchanté de vous[1], de M. Tronchin, de Voltaire, de M. de Ménil, de tout le monde.

Vous voilà donc enfin à Genève, et vous y voilà avec les plus belles espérances du monde. Il faut s'en enivrer, ma tendre amie, parce qu'elles vous rendront toutes les résolutions et les sacrifices possibles et aisés.

Votre lettre m'a été bien douce. J'espère que vous êtes libre et tranquille à présent, et que vous avez déjà pensé à vous arranger un plan de vie agréable et convenable à votre situation. J'aurai de tout cela des nouvelles en son temps. Mais, ma chère amie, ne vous fatiguez pas à me mander tout ce que je puis voir dans le journal que M. Balbi promet d'envoyer chaque semaine à Madame votre mère; il tiendra celui de vos actions, c'est celui[2] de votre âme qu'il me faut.

[3] N'oubliez pas de me rendre un compte exact de la journée de La Conge; je n'en veux rien perdre. C'est une chose dont je me souviendrai toute ma vie; je veux savoir ce qui s'est passé dans votre âme; quelles sont les idées qui vous ont occupée; pourquoi vous avez fait venir un confesseur. Voilà de quoi faire les plus beaux narrés du monde; mais sans vous fatiguer. Suivez exactement tout ce que prescrit M. Tronchin, dussé-je rester sans consolation et sans ressource.

Voici ce que vient de faire ce malheureux René, et l'explication que vous me demandez. Il a fulminé contre Garnier; l'a accusé hautement d'avoir trahi méchamment son secret et manqué à la confiance, etc., et cela, pour s'être expliqué avec le marquis Du Laurier sur cette lettre que René lui devait écrire. Les criailleries ont été si indécentes et si publiques, que Du Laurier s'est donné la peine d'aller lui-même trouver René aux Roches pour justifier Garnier et conter à René comme l'explication s'était passée[4]. Il l'a quitté,

---

1. *Mém.* II, p. 412, ajoutent : « *ma chère amie* ».

2. Id. : « tout ce que *les personnes qui sont autour de vous peuvent me faire savoir, c'est l'état* de votre âme... »

3. Id. omettent ce qui suit, jusqu'à « plus beaux narrés du monde ».

4. Cf. *Tablettes* de Diderot : « M. de Saint-Lambert était alors à l'armée. Comme il a de l'amitié pour moi, à son retour il vint me voir. Persuadé que Rousseau lui avait écrit sur le ton dont nous étions convenus, je lui parlai de cette aventure comme d'une chose qu'il devait mieux savoir que moi. Point du tout, c'est qu'il ne savait les choses qu'à moitié, et que, par la fausseté de Rousseau, je tombai dans une indiscrétion. » — Cet exposé est insoutenable. Le paragraphe suivant montrera que nous sommes toujours en décembre 1757, car Jean-Jacques n'a pas encore évacué l'Ermitage. Or Saint-Lambert ne reviendra de l'armée qu'en mai 1758. Comment Diderot aurait-il pu rester aussi tardivement persuadé que Rousseau lui avait écrit sur le ton convenu, puisque, dès le 5 décembre 1757, il l'accusait de « noirceur » ? — Saint-Lambert alla deux fois pour voir Rousseau, entre le 14 mai et le 20 juin 1758. La seconde fois, Rousseau était absent, mais le visiteur eut avec Thérèse « un entretien de plus de deux heures»

convaincu qu'il l'avait dissuadé de ses soupçons, et prêt à faire à son ami une justification publique. Point du tout; quatre jours après, il paraît une lettre imprimée de René[1], où il redouble[2] les accusations contre Garnier, et le note comme un homme sans honneur et sans religion. Cette lettre était sous presse tandis qu'il jurait au marquis qu'il était bien doux pour lui de trouver son ami innocent[3].

Votre réponse à sa lettre[4] est très bien; mais on dit que René semble moins pressé de sortir de votre maison. Pour moi, je crois qu'après tout ce qui s'est passé, vous ne pouvez l'y laisser sans vous manquer.

Autre folie[5], qui n'est pas si grave : M. de Beauval s'est brouillé avec Milord, parce que celui-ci s'est avisé de trouver très médiocre un roman ni bon ni mauvais que vient de faire Mme de Marcieux[6]. J'espérais que cela se raccommoderait; mais Beauval s'obstine à ne plus revenir, et Milord à ne pas le chercher. J'en suis fâché; je

---

(*Confessions*, livre X). Cette version est confirmée par la lettre de Saint-Lambert du 10 octobre 1758 (*Corresp. gén.*, t. IV, p. 75). Mais ces visites n'eurent certainement pas lieu aux « Roches » (c'est-à-dire à l'Ermitage), que Rousseau n'habitait plus depuis plusieurs mois.

1. S'il s'agit vraiment de la *Lettre sur les spectacles*, l'intervalle qui sépare la visite de Saint-Lambert (environ le 20 juin) et la publication de cette lettre (2 octobre) serait plus exactement de « quatre mois ».

2. *Mém.* II, p. 413 : « il *redoute* » (coquille évidente).

3. Cf. Diderot, *Tablettes :* « Mais que fit l'infâme Rousseau ? Il m'accusa de l'avoir trahi, d'avoir violé la foi du secret qu'il m'avait confié, et il fit imprimer la note là-dessus qu'on voit dans la préface de son ouvrage contre les spectacles, quoiqu'il sût bien que je n'étais ni un traître, ni un indiscret, mais qu'il avait été un homme faux qui me trompait.

« Je lui reprochai d'avoir écrit à M. de Saint-Lambert autrement qu'il m'avait dit. Il répondit à cela qu'il connaissait les caractères, et que ce qui était bon avec l'un était mauvais avec l'autre. Je lui reprochai de m'avoir trompé en me faisant croire qu'il avait écrit selon mes conseils. A cela il ne répondit rien. Sa note est un tissu de scélératesses. » — Diderot n'a pas pu formuler ces reproches avant d'avoir revu Saint-Lambert, soit au plus tôt vers la fin d'avril 1758. Or il retrace cette scène dans une lettre datée « 5 décembre 1757 ». Il faut donc, ou que cette lettre ait été rédigée après coup pour étayer les allégations des *Tablettes*, ou qu'elle soit antidatée.

Pour ce qui est de celle à d'Alembert, l'antidater de dix mois (en la faisant paraître avant que Rousseau eût quitté l'Ermitage) permet à Diderot de faire des griefs de Jean-Jacques le motif de sa visite et excuse sa missive à Grimm, comme une indiscrétion commise en révélant le secret de la passion de Rousseau à Saint-Lambert, qui l'ignorait encore. Cette « indiscrétion » était en fait une trahison. Elle apparaît nettement telle, les vraies dates une fois rétablies. Le même procédé se retrouve dans le récit de Marmontel. Nous sommes en plein dans « ce tripotage de société où le diable n'entendrait rien », dont parle Mme de Vandeul (*Mémoires sur la vie de Diderot*); cette affaire de Du Laurier, René et Garnier à laquelle il « manquait quelque chose » pour qu'elle devînt... « assez claire ».

4. Var. B, cahier 158 (vieux) : « *La lettre à votre concierge* ».

5. *Mém.* II, p. 413, ajoutent : « mais ».

6. Mme de Verdelin n'a pas laissé de roman que l'on connaisse.

n'aime point les misères. Beauval ne fera jamais un ami solide, mais il a beaucoup d'agrémens dans la société[1]. Cette tracasserie l'éloignera aussi de vous, et cela est fâcheux; cependant il ne faut rien faire pour parer à cet inconvénient[2].

Madame votre mère a été demander à dîner à Milord. Cette débauche a été reçue avec le plus grand succès. On a bu à votre santé. Le pauvre marquis de Saint-Abre ne sait que devenir; il dit qu'il ne passe pas devant votre porte sans émotion. Le chevalier Le Maire arrive après-demain. Voilà deux soirées que je suis obligé de sortir pour voir Mme ***, qui est assez sérieusement malade[3]. Il me semble que je suis encore plus malheureux quand je ne passe pas les soirées chez moi. J'espère bien qu'à l'avenir personne ne me tirera de ma solitude.

Jusqu'à présent, j'ai vu Madame votre mère tous les jours; n'en soyez point inquiète, ma chère amie; elle est bien, et très résignée, beaucoup plus que moi. Il est vrai qu'elle ne perd pas autant à votre absence. Je vous voyais tous les jours, et je n'étais content que les jours que je vous voyais longtemps[4].

Nous attendons votre mari[5]; nous nous rassemblerons tous chez Madame votre mère, le jour de son arrivée, pour apprendre par lui les détails des malheurs dont nous étions menacés, et les espérances que nous donne votre sauveur. Souvenez-vous, ma tendre et douce amie, que je n'en veux croire que vous. Bonjour, ô vous qui êtes si parfaitement aimée; dont l'absence m'a ôté la joie, la paix, la tranquillité; vous dont la conservation fera le bonheur de mes jours et me tiendra lieu de tout !



Madame de Montbrillant a M. Volx[6].

Vous voulez donc, mon tendre ami, avoir par moi le détail de la journée de La Conge ? Je vais vous en rendre compte dans la plus exacte vérité, quoique je suis bien sûre de renouveler par là

---

1. *Mém.* II, p. 413, intervertissent les deux membres de cette phrase.
2. *Dern. Années* omettent ce paragraphe.
3. Ces rappels de noms et ces évocations fugitives font écho à diverses notes des fol. B 13 (verso) : « *Les anciens personnages, perdus de vue* »; — B 18 (verso) : « *Faire reparaître tous les autres acteurs, n'importe comment* »; — B 18 (recto) : « *Toujours faire paraître tous les acteurs* »; etc.
4. *Mém.* II, p. 414, remplacent les deux paragraphes qui précèdent par le passage : « M. de Francueil est venu tous les jours... remerciement qu'on puisse lui faire », situé plus haut dans le récit (p. 279).
5. Parti le 16 novembre, M. d'Épinay rentra à Paris vers le 22. La présente lettre serait donc antérieure à cette date.
6. Publiée, avec des omissions, dans *Dern. Ann.*, p. 11 à 15.

vos peines, et de vous rendre encore, s'il est possible, notre séparation plus amère[1].

Vous avez su par la lettre de M. Balbi la frayeur que m'avait causée le matin la maladresse de notre postillon qui, en entrant dans le bac, pensa nous précipiter dans la rivière. Cependant, je ne m'aperçus pas, dans le courant de la journée, que cette peur m'eût occasionné aucune indisposition.

A six heures, nous arrivâmes à La Conge. Je me sentais depuis une heure un peu fatiguée; au moyen de quoi nous décidâmes de ne pas aller plus loin. A peine fûmes-nous descendus de voiture, que je me trouvai mal. Je me sentais faible, exténuée. Je pris une goutte de vin avec du sucre, et, ne me sentant pas mieux, je me couchai en faisant le projet intérieur de séjourner le lendemain pour me reposer, malgré l'incommodité du lieu où nous étions.

Imaginez une grande salle au rez-de-chaussée d'un cabaret, attenante à la porte cochère et adossée à une écurie; une cheminée antique et ouverte à la moitié de la hauteur de la salle, qui est pavée et éclairée par une lucarne qui sert de fenêtre, et qui est masquée par une montagne d'une hauteur excessive et couverte de neige. Cette montagne est si proche de la maison, qu'elle y empêche absolument l'entrée du jour. La fumée excessive de cette chambre obligeait de laisser la lucarne ouverte. Elle renferme les quatre seuls lits qui soient dans cette habitation, de sorte que M. de Montbrillant, mon fils, ma femme de chambre et moi, nous y étions tous réfugiés. Nos gens couchaient sur de la paille, dans l'écurie.

Au bout d'une demi-heure, il me prit des mouvemens convulsifs dans tous les membres; des palpitations violentes, et toutes les extrémités froides. Je ne m'étais jamais sentie dans cet état. J'en fus alarmée; je crus que la fatigue de mon voyage était peut-être au-dessus de mes forces, et je commençai à concevoir beaucoup d'inquiétude de mon état. J'en dis assez à M. de Montbrillant pour le déterminer à envoyer un exprès à M. Tronchin pour le prier instamment de venir à mon secours.

J'eus la bouche ouverte pour demander mon tuteur et vous; mais je réfléchis que je serais ou sauvée ou perdue avant que vous puissiez l'un ou l'autre recevoir ma lettre. Je ne m'occupai plus qu'à étudier les symptômes de mon mal et à en pénétrer la cause. Je ne pus l'attribuer qu'à la fatigue de la route; mais, malgré l'état violent où j'étais, je ne pus croire que la fatigue seule pût me faire périr. Cette réflexion me tranquillisa et me fit former la résolution de n'accepter aucun remède jusqu'à l'arrivée de M. Tronchin.

M. de Montbrillant était allé me chercher un chirurgien, qui prononça savamment que mon état était une apoplexie. Cette absur-

1. *Dern. Ann.* Mme d'Épinay dans ce paragraphe tutoie Grimm.

dité me fit rire. Il se réduisit à une indigestion. M. de Montbrillant, qui en a souvent, adopta cette dernière idée et, en conséquence, se mit à mes genoux pour m'engager à prendre l'ipécacuana, que cet âne soutenait être un spécifique dans l'état où je me trouvais. J'eus beau lui remontrer l'ignorance de ce chirurgien; il persistait à m'y engager. J'avais des intervalles; mais ils étaient courts, et mes faiblesses me reprenaient à chaque instant.

Mon plus grand supplice fut la crainte qu'on ne me fit avaler de force, tandis que j'étais sans connaissance, un remède que j'étais sûre qui me tuait. A la fin, j'ordonnai d'un ton ferme qu'on renvoyât cet homme, et je déclarai à mon mari, en présence de mon fils et de tous mes gens, que je le rendais responsable de ma mort, s'il consentait qu'on me fît avaler la moindre chose à mon insu. Je consentis à prendre quelques tasses de thé avec du safran. A la fin on m'obéit, ou l'on en fit le semblant, car ce maudit chirurgien que je croyais absent, trouva le secret de jeter dans le thé de la poudre de castor. Ce thé, le safran et la poudre me soulagèrent pendant une ou deux heures; mais tous les mêmes accidents recommencèrent dès trois heures du matin.

On vint appeler M. de Montbrillant. Il sortit, et rentra la minute d'après. « J'ai cru, me dit-il, que, dans l'état où vous êtes, vous seriez bien aise de voir M. Balbi. Je l'ai fait avertir; il n'était qu'à six lieues d'ici. Le voilà; voulez-vous le voir ? »

Je lui demandai pourquoi il n'avait pas plutôt mandé mon tuteur, car j'avais éprouvé un vrai chagrin de m'être séparée de lui. « J'ai cru, me dit-il, la distance trop considérable, et j'ai voulu vous débarrasser de l'inquiétude que peut vous causer mon fils. » Je le remerciai de cette attention et je fis entrer Balbi.

Vous croyez bien qu'il ne manqua pas cette occasion de faire une entrée pathétique ! J'avais retenu ses propos, sa contenance, et je me proposais de vous en faire un bon conte. Mais l'état où je tombai bientôt après m'a fait oublier tous ces détails.

Vers les dix heures du matin, il se joignit d'autres accidens à ceux de la veille[1], qui me firent jeter les hauts cris. Je me crus perdue. M. de Montbrillant me dit qu'on venait de lui parler d'un habile médecin qui n'était qu'à deux lieues de La Conge[2], et qui avait la confiance et l'estime de M. Tronchin. Il me proposa d'aller le chercher. Je saisis cette idée avec empressement, non dans l'espérance de profiter de ce secours (je me croyais une inflammation

---

1. *Dern. Ann.*, p. 13 : « A *deux* heures du matin il se joignit d'autres accidents à ceux de la veille, et *un gonflement d'estomac si douloureux*, que *ma chemise seule* me faisait jeter, etc. ».

2. Id. : « de *Châtillon* ».

d'estomac, et elle me paraissait trop avancée pour me flatter de guérison), mais je voulais mourir tranquille[1].

Il partit; je songeai d'abord aux remèdes qui étaient dans mon pouvoir et que j'avais vu pratiquer en pareil cas : des herbes émollientes, des bains, et on m'amena un confesseur. Je le reçus; je fis ce que je devais faire, et je priai ensuite qu'on me laissât tranquille. Je pensai à vous, mon ami, je vous désirai avec ardeur; mais l'instant d'après, il me semblait que vous seriez trop malheureux d'être témoin de ce spectacle. Je me disais encore : « Si j'étais témoin de son désespoir, j'aurais trop de peine à quitter la vie. Que va-t-il devenir ? » Ensuite je faisais quelques courtes réflexions sur ma destinée : m'être arrachée du sein du bonheur, avoir tout sacrifié, tout quitté pour venir mourir à La Conge ! Un de mes regrets était de mourir faute de secours. « Si Tronchin était ici, disais-je, ou il me tirerait d'affaire, ou je serais sûre qu'il n'y aurait nulle ressource. Mon temps serait fini; c'est le sort de tous les hommes, je n'en murmurerais pas. » Cependant j'étais moins fâchée de vous quitter, que du malheur éternel que ma mort allait être pour vous.

Une réflexion que j'avais faite, et qui ne m'est pas sortie de l'idée depuis, me rendait indifférente sur mon sort; la voici : je venais de jeter un coup d'œil sur toute ma vie; qu'avais-je vu ? — Un enchaînement d'intentions droites, de conduite faible, de torts plâtrés par des sophismes. J'ai pourtant une âme honnête et sensible; qu'aurais-je fait de pire si j'eusse été corrompue ? C'est un bonheur que j'aie pu me conserver honnête avec les horribles conseils, les faux principes et les mauvais exemples dont j'ai toujours été entourée. Je n'ai plus de ces excès de faiblesse à redouter; mais mon expérience ne m'a que trop appris que je ne puis me conduire seule, sans laisser toujours sur mes traces un vernis de légèreté et de torts. Eh ! qui m'a fait ouvrir les yeux sur[2] ma conduite ? qui m'a ramenée aux vrais principes[3] ? — Ma fermeté[4] est-elle de moi ? — Non; je la dois au tendre ami dont je voudrais faire le bonheur; mais[5] le sort nous sépare sans cesse ! Il vaut donc mieux mourir dès à présent... Mais, mes enfans ?... Mon fils est sans nerfs; il ne me donnera[6] que du chagrin. Ma fille ? Ma mère ?... — N'y pensons pas. Mon mari est si ému, le spectacle de ma mort le frappe, peut-être se conduira-t-il de manière à réparer à l'avenir le tort qu'il a fait à ses enfans. J'ai fait mon testament; mes affaires sont en ordre; je puis mourir tranquille.

---

1. Ces cinq mots sont en surcharge dans le ms. B.
2. VAR. B, cahier 150 [vieux], fol. 293 : « fait *rougir de* » (biffé et remplacé).
3. ID. : « *au bien* » (biffé et remplacé).
4. ID. : « *Ce que j'ai fait d'irréprochable* est-il... » (remplacé).
5. ID. ajoute : « *il faudrait pour cela ne nous jamais quitter et* » (biffé).
6. ID. : « *Mes fils n'ont pas d'âme ; ils ne nous donneront...* » (rectifié).

Au bout de trois heures, je rendis pour la première fois, depuis vingt-quatre [heures] environ, un demi-verre d'urine. Je voulus le voir pour juger de mon état; mes gens prirent différens prétextes pour m'en empêcher; mais j'ordonnai à M. Balbi de me la faire apporter. On céda enfin. Elle était d'un rouge noirâtre, et j'avais ouï dire que ce symptôme est presque toujours mortel. Je regardai M. Balbi : « Monsieur, je suis perdue, lui dis-je avec assez de sens froid. Je vois que je n'ai plus que peu d'heures à vivre. Les dernières doivent être cruelles; qu'on me laisse un moment tandis que j'ai encore ma tête. »

Il rougit et resta interdit. Ils se retirèrent tous au fond de la chambre, en fondant en larmes. Je ne me sentis pas fort émue, et je crois que l'indifférence révoltante de mon fils[1] ne contribua pas peu à me resserrer l'âme. Je fermai mon rideau et, en cherchant en moi tout ce qui pouvait m'être de quelque consolation en mourant, je me trouvai assez détachée de tout, à votre idée près, que j'éloignai de toutes mes forces, parce que je ne pouvais concevoir ce que vous deviendriez et que cela me tourmentait trop.

Ensuite, je les rappelai. Je recommandai mon fils à M. Balbi; je fis un sermon court à mes domestiques, en les louant sur ce que j'avais connu de bon en eux; je les exhortai à corriger les défauts que d'autres maîtres, moins indulgens que moi, ne leur passeraient peut-être pas. Je leur protestai que l'esprit de justice m'avait toujours conduite envers eux, et je les assurai que, si j'avais manqué à ce principe, c'était involontairement. Je convins[2], en voyant leur douleur, qu'ils étaient tous plus à plaindre que moi. Je finis par leur apprendre que j'avais fait mon testament, et que chacun y était porté suivant ses services[3]. Je sentis que ma vue se troublait; et en effet j'eus peu de temps après une faiblesse assez longue, après laquelle il me prit une sueur froide qui me dura jusqu'à près de sept heures du soir.

A neuf, le médecin que M. de Montbrillant était allé chercher arriva, et, après m'avoir bien examinée, il dit qu'il me trouvait très mal en effet; que je devrais la vie au courage que j'avais eu de ne rien faire; qu'un remède mal placé dans cet état pouvait me tuer sur-le-champ; que les applications d'herbes émollientes que j'avais employées, étaient un remède innocent et convenable à ma situation, mais pas assez actif; qu'il allait m'en donner un autre qui, avant deux heures, me remettrait dans mon état naturel; mais qu'il était temps d'y remédier.

Il n'est pas possible de rendre le transport qui s'empara de tous

1. Var. B, cahier 151 [vieux], fol. 306 : « *du petit de Montbrillant* » (corrigé).
2. Id., fol. 307 : « je les *assurai* ».
3. Ces lignes fourniraient à Greuze le sujet d'une toile, ou à Diderot celui d'une description.

mes gens à ces mots. M. de Montbrillant sauta au col du médecin, et tous mes domestiques se jetèrent à la fois à mes genoux.

Je vous avoue que mon premier mouvement me porta à être encore plus aise de ces marques d'attachement, que du bonheur d'être rendue à la vie au moment où je comptais la perdre. Mon premier soin, pendant qu'on préparait le remède, fut de vous faire écrire par M. Balbi. Je comptais ajouter un mot à la lettre, mais le médecin s'y opposa. Elle ne pouvait partir qu'au lendemain midi, et je dis à Balbi d'ajouter d'heure en heure tout ce qui arriverait, jusqu'au départ de la lettre. Vous savez le prompt succès qu'eut le remède, et l'arrivée de M. Tronchin qui me trouva hors d'affaire.

Mais je vois qu'il faut revenir à cette confession qui vous tourmente. J'avais entendu mes gens raisonner entre eux sur la nécessité de m'en parler. Aucun d'eux, en l'absence de M. de Montbrillant, n'osait s'en charger. Ils murmuraient tous de ce qu'ils n'y avaient pas pensé. Ils proposèrent à Balbi de m'en parler; il refusa et dit qu'il fallait attendre l'arrivée de M. Tronchin, qui déciderait de la nécessité de cette démarche, qui pouvait m'effrayer en pure perte. Je m'applaudis intérieurement de cette décision; étant bien convaincue qu'il ne me trouverait pas en vie. M. Balbi voulut, peu de temps après, en imposer à l'enfant qui riait et polissonnait au fond de la chambre. Il répondit ce qu'il venait d'entendre, qui est que : si j'eusse été si mal qu'on le disait, son papa m'aurait fait confesser.

Dans un moment où tout le monde était éloigné, il s'approcha de mon lit et me confia tout bas que M. Tronchin devait amener un confesseur, et qu'on l'attendait pour m'en parler. Alors, ne pouvant plus être censée ignorer cette nécessité, je lui répondis que mon intention n'était pas de l'attendre.

J'appelai M. Balbi et je le priai d'envoyer chercher le curé de la paroisse. Il arriva ivre mort[1]; ce qui me mit fort à mon aise. Je lui parlai en conséquence de son état; il eut l'effronterie de m'exhorter à recevoir mes sacremens; et je lui représentai que, vomissant sans cesse, je ne le pouvais pas. On me pressa sur l'extrême-onction. Je remis à l'arrivée de M. Tronchin; et l'on n'osa plus m'en parler.

Tronchin, en arrivant, me dit qu'il avait rencontré les deux domestiques que M. Balbi avait laissés en arrière pour ne pas multiplier les embarras du retour. Ils venaient à pied comme deux fols ayant perdu la tête, et dans une douleur inexprimable. Il les fit retourner, non sans peine. M. de Ménil voulait aussi l'accompagner. Il le pria de rester et de faire tout préparer pour mon arrivée. En effet, jusqu'à mon lit était bassiné lorsque je descendis de voiture[2].

---

1. *Dern. Ann.*, p. 15 : « *C'était un paysan. Il me parut ivre* ».
2. Le passage : « M. de Ménil... voiture » est un ajouté marginal en B, cahier 151, fol. 310.

Voilà, mon tendre ami, l'exacte vérité de tout ce que vous avez voulu savoir. L'émotion que m'a causée le souvenir de ces événemens, beaucoup plus vive, je vous jure, que ne l'a été la réalité, m'empêchera pour aujourd'hui de causer plus longtemps avec vous. Adieu[1].

◇

M. Volx a Madame de Montbrillant[2].

Voici une journée que j'aurai pu compter parmi[3] les plus heureuses que je passerai sans vous[4]. J'ai dîné chez Madame votre mère avec M. de Montbrillant, qui est arrivé en bonne santé. Après quoi j'ai reçu vos deux lettres. Une seule chose m'a troublé et a gâté absolument ma satisfaction; c'est ce que vous m'apprenez de nouveau au sujet de ce monstre de René. Vous ne sauriez croire quel effet font sur moi de pareilles horreurs; elles ébranlent toute ma machine et me laissent des impressions profondes. Tâchons d'effacer le souvenir de ces infamies.

Il faut que nous nous chargions de faire vivre la vieille mère Éloy. Il ne la met pas à la porte. Il n'a garde; mais il se conduit de façon avec elle, qu'elle préférerait de mendier son pain dans la rue à rester avec lui. Voyez si elle pourrait s'établir chez vous, et mandez-moi vos idées. Garnier, vous et moi partagerons ces frais, chacun suivant nos moyens.

[5]Je vous remercie, ma tendre amie, de vos inquiétudes pour moi sur l'aventure de La Conge. Vous avez bien senti toute l'horreur de ma situation; soyez sûre que j'ai bien senti, de mon côté, tout ce que vous avez fait pour moi dans cette occasion; tout, jusqu'aux plus petits soins, aux moindres inquiétudes, rien ne m'a échappé. Votre époux nous a beaucoup parlé de cette cruelle journée, de tout ce que vous avez dit et fait de touchant; mais c'est de vous que je veux apprendre tout cela.

1. Le ms. B, cahier 159 (fol. 402), porte ici l'indication : « *Il faut mettre la lettre de M. Volx à Mme de Montbrillant cotée* 35 *avant celle qui suit.* » La lettre « cotée 35 » est celle qui débute par : « Voici une journée... ». La lettre « qui suit » est celle qui commence par : « Je ne sais pourquoi ... ». Elles figurent dans le cahier 151 (nouveau) dans l'ordre définitif où elles sont imprimées ci-dessus.

2. Publiée, avec des remaniements et des coupures, dans *Mém.* II, p. 414-415. — Le texte primitif (B, cahier 159, fol. 409) comporte partout le tutoiement.

3. Var. B, fol. 409 : « *au nombre des* » (rectifié).

4. *Mém.* II, p. 414 : « Voici une *des plus heureuses journées que j'aie pu avoir* sans vous. »

5. Le texte qui suit, jusqu'à « ... tendrement chérie ! », est omis des *Mémoires*.

Vous ne m'avez point encore parlé de votre fils. J'avais mal auguré de ce silence, et votre mari m'a confirmé mes soupçons. Croyez, mon amie, que votre bonheur doit être très indépendant de tout cela; c'est en vous qu'il faut le chercher, et vous serez toujours sûre de le trouver. Au reste, votre fils est bien jeune et peu avancé pour son âge. Rappelons ce que nous avons dit souvent sur les préventions; gardez-vous d'en prendre d'injustes, et suspendez votre opinion pour marcher avec équité et le guider plus sûrement[1]. J'ai été fort content de tous vos amis en cette occasion. Ah ! qu'ils sentent bien tout ce que vaut cette adorable Émilie; comme elle est tendrement chérie !...

Eh bien ! Beauval n'a pas remis les pieds chez Milord. Il y a plus de dix jours qu'on n'en a entendu parler. J'ai passé chez lui; il était à Versailles[2]. J'y passerai encore pour lui dire son fait, suivant ma conscience. Mon Dieu, que les hommes sont plats et qu'ils m'ennuient !

Il fait ici le plus beau temps du monde, qui m'entretient dans une douce mélancolie. Je pense quelquefois que nous passerons l'hiver prochain à la campagne ensemble. Mon Dieu, que cette idée me plaît, et que je serais heureux si elle se réalisait ! Rapportez-nous la santé, et tout ira bien. Ne soyez point triste, je vous en conjure; songez que cela pourrait retarder votre guérison; pensez à vous amuser, et mandez-moi si vous y réussissez.

[3]J'ai oublié de vous gronder sur l'article de votre maman. Vous dites qu'elle renferme sa douleur en dedans. Croyez que j'en peux mieux juger que ceux qui ne la voient qu'en passant, et que je ne vous trompe pas. Ainsi, j'espère que voilà la première et dernière défiance que vous aurez sur cet article. Mandez-moi un peu si vous êtes d'accord avec M. de Montbrillant[4] sur vos décomptes et sur vos finances. Je trouve que vous avez très bien fait de vous défaire de votre cocher. J'ai reçu une lettre de change pour vous, dont vous me manderez la destination. Je désire bien, ma chère amie, que vous puissiez finir d'acquitter vos dettes, et même épargner pendant votre voyage. Si M. de Montbrillant est susceptible de réflexions et d'honnêteté, il mettra aussi votre absence à profit pour se liquider; mais je n'ose l'espérer pour lui et pour vos enfans[5]. Je tâcherai cependant d'avoir une conversation avec lui; ne fût-ce

---

1. Le passage : « Au reste... plus sûrement » est un ajouté marginal en B, cahier 159, fol. 410. — Grimm détestait le jeune d'Épinay et ne le dissimulait guère.
2. *Mém.* II, p. 415 : « il était *absent* ».
3. Le passage qui suit, jusqu'à « destination », est omis des *Mémoires*.
4. VAR. B, cahier 159, fol. 410 : « avec l'*époux* » (biffé et corrigé).
5. Le paragraphe primitif s'arrêtait sur ce mot. Puis fut ajouté en surcharge (fol. 411) le passage : « Il est bien important... propres domestiques »; et enfin (cahier 151, fol. 313) la phrase : « Je tâcherai... ses dispositions. »

que pour voir ses dispositions. Il est bien important que vous mettiez vos affaires au point de n'avoir plus à souffrir de ses désordres.

Est-ce que vous n'auriez pas pu loger chez M. de Ménil ? Ne vous l'a-t-il pas offert ? Il me semble que cet arrangement aurait été très convenable et beaucoup moins frayeux[1]. Peut-être même y auriez-vous été mieux servie que par vos propres domestiques ?

[2]Mon voisin le chevalier Le Maire est arrivé. Nous avons déjà un peu parlé de vous, et nous nous promettons d'y revenir souvent. Hélas ! tout cela ne vous rendra pas à nos vœux[3] ! J'attends vos lettres avec une impatience inexprimable; vous m'en enverriez dix par jour, que je n'en aurais jamais assez. Hélas ! ma tendre amie, que le temps où je vous reverrai est loin[4] ! Adieu, mon amie, mon unique bien; vous ne concevrez jamais jusqu'où va ma tendresse pour vous. Hélas ! ils nous l'ont arrachée[5] ! Ah ! que je suis à plaindre !

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[6].

Je ne sais pourquoi, mais je suis d'une tristesse mortelle. Je me porte pourtant bien, je n'ai point de vapeurs, point d'ennui; les lettres que j'ai reçues ce matin m'ont enivrée de joie, et plus je les relis ce soir, plus mon âme se resserre. D'où me vient ce pressentiment qui m'obsède ? Je crains, et je sens que je crains pour vous; mais pourquoi chercherais-je d'autres prétextes et d'autres motifs à ma tristesse, que celui de notre séparation ? Je reçois vos lettres; mais elles sont de cinq à six jours. Qu'il arrive de choses dans cet espace de temps[7] !... Essayons donc si, en causant doucement, je serai plus tranquille. Ce que vous me mandez de René est incompréhensible; voilà certainement un abominable homme. Je ne veux pas beaucoup appuyer sur les réflexions qu'il me fait faire; il noircit mon imagination et mon âme. Je ne saurais penser sans trouble à un méchant aussi décidé.

En vérité, mon ami, c'est une chose bien curieuse que de me voir

1. *Mém.* II, p. 416 : « *coûteux* ».
2. Le passage qui suit, jusqu'à « nos vœux », est omis des *Mémoires*.
3. Var. B, cahier 160, fol. 414, ajoute : « *Adieu, mon Émilie si adorable et si adorée* ».
4. Id. ajoute : « *Écris-moi donc, ma chère petite, puisque Coste* [= Tronchin] *te le permet et que c'est ma seule consolation.* » (biffé).
5. Id. ajoute : « *Viens, viens dans mes bras. Tu ne seras nulle part aussi bien.* » (biffé).
6. Publiée, avec des retouches et des omissions, dans *Mém.* II, p. 416-421; et, fragmentairement, dans *Dern. Ann.*, p. 30 à 35. — Var. B, cahier 159, fol. 402, porte partout le tutoiement.
7. *Mém.* II, p. 416 : « dans *six jours* ».

recevoir vos lettres. La joie, le trouble, l'inquiétude m'agitent[1]. Je ne sais si je dois commencer la lecture par le commencement ou par la fin. Je suis en peine jusqu'à la ligne qui me peint votre situation, celle de ma mère, de mon enfant. Je suis plus heureuse[2] à la seconde lecture, et puis, peu à peu mon illusion finit, et je me retrouve à cent lieues de tout ce qui m'est cher[3].

[4]Vous ne voulez donc pas que je revienne sans vous? Ah! vous n'avez pas eu le premier cette idée; j'étais bien résolue de vous le demander; mais ai-je eu encore le temps de vous rien dire? Ce que vous me mandez de Pauline m'a infiniment touchée; mais, comme vous dites, je n'ose encore prononcer sur ce qu'elle deviendra. J'écris aujourd'hui un mot à Mlle Durand pour ma mère et pour elle; j'y parle de ma reconnaissance pour tous mes amis, et particulièrement pour M. de Formeuse[5].

La vie qu'on mène ici me convient fort. Je sens que j'y serais si heureuse avec vous, que j'aurais peine à m'en détacher. Les mœurs sont un peu loin des nôtres, à ce qu'il me paraît dans le peu que j'ai déjà vu. Elles sont simples, et, quoiqu'il y ait quelques citoyens qui crient à la corruption[6], je suis tout émerveillée de leur pureté et de leur innocence[7]. Il y a de fort beaux établissemens politiques; celui que j'ai déjà eu occasion d'approfondir est celui de la Chambre des blés, par le moyen de laquelle il n'y a jamais de cherté. Le sol ne peut nourrir que neuf mille personnes environ, et il y a vingt-quatre mille habitans[8]. La Chambre des blés est dirigée par un certain nombre de magistrats régnants, et par quelques membres d'un de leurs Conseils, appelé *Deux-cents*, parce qu'il est composé de deux cents bourgeois de la ville[9]. Ces directeurs sont chargés de faire

---

1. Var. B, cahier 159; fol. 402 : « *Si tu voyais* la joye, *etc...*, *qui* m'agitent. » (corrigé).

2. Id. fol. 403 : « ...*ta* situation; *ensuite* heureuse... » (Cette leçon omet donc de mentionner la mère et l'enfant).

3. Id. fol. 403 : « ...cent lieux de *toi*. Tu ne veux donc pas... » (corrigé).

4. La suite du paragraphe est omise des *Mémoires*.

5. Le passage depuis : « Ce que vous me mandez... » est un ajouté marginal en B, fol. 403.

6. Parmi ces censeurs figuraient le conseiller Tronchin et le pasteur Moultou. — Cf. la note de Daniel Mornet, éd. de *la Nouvelle Héloïse*, t. IV, p. 209. — Sur tout ce sujet, cf. Ch. Du Bois-Melly, *Les Mœurs genevoises de* 1700 *à* 1760 (Genève, Jullien, 1875); et l'article de d'Alembert, dans l'*Encyclopédie* (novembre 1757). Jullien, 1875).

7. Cf. *la Nouvelle Héloïse*, 6e partie, lettre 5 : « Le genevois est, de tous les peuples du monde, celui qui cache le moins son caractère... Ses mœurs, ses vices mêmes, sont mêlés de franchise. Il se sent naturellement bon, et cela lui suffit pour ne pas craindre de se montrer tel qu'il est. » (éd. D. Mornet, t. IV, p. 208).

8. Ibid. : « Le territoire ne suffirait pas à nourrir les habitants ». — D'Alembert (*loc. cit.*) : « Ville qui compte à peine vingt-quatre mille âmes. »

9. « Genève, ville d'environ vingt et un mille habitants, ne comptait pas plus de treize cents citoyens ou bourgeois ayant droit de siéger au Conseil général...

venir tous les ans soixante mille sacs de blé de tous les endroits d'où l'on n'en apporterait pas naturellement au marché[1]. Il est emmagasiné. Les boulangers de la ville sont obligés de s'approvisionner dans ces magasins; mais le pain de boulanger ne sert guère que pour les cabarets, pour le peuple, et pour les étrangers qui passent[2]. La plupart des particuliers qui sont un peu aisés font leur pain chez eux[3], et il leur est libre, si le produit du sol de chaque propriétaire ne lui suffit pas, de se fournir au marché public; ce qui fait quelquefois monter le prix du marché. Alors les directeurs de la Chambre font tout à coup répandre la quantité de sacs nécessaires pour remettre l'équilibre. Le pain du boulanger est fixé invariablement. Les frais de cet établissement sont comptés au nombre des charges de la république[4]. Le but de la république n'est pas de gagner, comme il est aisé de le présumer, mais seulement de garantir à jamais des disettes et de ces inconvéniens.

[5]Puisque je suis sur cette matière, il faut dire un mot de leur hôpital, qui est un peu mieux entendu que le nôtre. La maison qui porte ce nom n'est point décorée; elle est située dans le lieu le plus sain de la ville; il y a très peu de logemens; cette maison sert seulement de dépôt aux registres et à la caisse. Les administrateurs s'y assemblent une fois la semaine pour y traiter des affaires relatives aux pauvres. Là, ils font distribuer secrètement les secours requis dans chaque pauvre ménage, ou par le particulier forcé d'y avoir recours. Quelquefois cependant, on y reçoit des pauvres de la république qui sont sans asile; mais cela est rare, parce que, par la tournure des mœurs, il n'y en a presque point dans le cas. Quant aux mendians passagers, ils sont arrêtés aux barrières et conduits à l'hôpital par une sentinelle. Ils y sont hébergés un certain temps

---

Le conseil des CC, dont un certain nombre de familles privilégiées formait la pépinière, entr'ouvrit quelquefois ses portes après les troubles de 1734 à 38 [...] pour donner passage à de nouveaux élus : gens du négoce, notables de l'industrie ou des professions libérales. » (Du Bois-Melly, *op. cit.*, p. 8 et 9).

1. « Dans un temps où les mesures contre la peste et les hostilités internationales déterminaient si fréquemment la France et la Savoie à la brusque interruption du commerce et de l'exportation des blés, la crainte de la disette n'était que trop justifiée. Le blé, acheté au grenier de la Seigneurie..., était envoyé au moulin et restitué en farine, moyennant une faible rétribution, payée seulement après le contrôle du poids du blé. » (Du Bois-Melly, *op. cit.*, p. 109).

2. « Les boulangers ne vendaient leur pain qu'aux gens sans ménage, aux hôtes des logis, aux soldats de la garnison, aux ouvriers de la Seigneurie, et à tous ceux qui vivaient au jour le jour. » (Du Bois-Melly, *op. cit.* p. 109).

3. « La *pétrissoire* se voyait alors à peu près dans tous les logis. La servante y manufacturait le pain du ménage, au moins une fois par semaine, et le portait à l'aube chez le fournier du quartier. » (Du Bois-Melly, *op. cit.*, p. 109).

4. Var. B, cahier 150, fol. 315, ajoute (biffé) : « *Un pareil établissement en France enrichirait le directeur ; mais ici c'est impossible.* »

5. L'édition Boiteau (II, p. 418) omet tout ce qui suit, jusqu'à « plus malheureux ».

prescrit, et, suivant leur destination, on leur donne plus ou moins d'argent jusqu'à la concurrence d'un florin, qui fait à peu près douze sols de notre monnaie, et l'on les fait conduire à la porte de la ville, de même par une sentinelle, pour continuer leur route. S'ils reviennent avant le temps, ou qu'ils abusent de cette hospitalité, on les met en prison, et ils sont absous ou punis suivant l'abus qu'ils ont commis. Une partie de ces frais est à la charge de la république, le reste est affecté sur des rentes, et l'on fait des quêtes annuelles pour les dépenses extraordinaires[1]. Tous les orphelins des citoyens qui restent sans secours sont élevés aux frais de l'hôpital et y sont traités, non comme des pauvres, mais comme des citoyens plus respectables que d'autres, à proportion de ce qu'ils sont plus malheureux.

Mais revenons à moi :

[2]Je me lève entre six et sept heures; toutes mes matinées sont libres. A midi, je descends sur ma terrasse et je me promène dans le jardin public lorsque le temps le permet. Les femmes ont ici la liberté d'aller partout, à pied, seules, sans laquais et sans servantes. Les étrangères mêmes se feraient remarquer et suivre, si elles en usaient autrement. Cette liberté me plaît et j'en use.

Je dîne, à une heure ordinairement[3], chez M. Tronchin ou chez moi. Depuis deux jusqu'à six, on fait ou on reçoit des visites; à six heures tout est mort dans la ville, et les étrangers restent dans la plus complète[4] solitude, parce que chacun se rassemble dans sa société particulière. Chacun tient l'assemblée à son tour; on y prend le thé comme en Angleterre; mais la collation ne se borne pas à ce breuvage; on y trouve d'excellentes pâtisseries, du café au lait, du chocolat[5], etc.

---

1. Sur l'hôpital de Genève et son fonctionnement, cf. Du Bois-Melly, *op. cit.*, p. 333 à 340. Les bâtiments du Grand Hôpital étaient ceux de l'ancien couvent de Sainte-Claire, reconstruits en 1707-1714. Le petit Hôpital était situé sous les murs de l'Évêché. — La chambre de l'Hôpital, qui se réunissait chaque dimanche, était composée d'un syndic, d'un conseiller, d'un pasteur, et de six membres du Conseil des Deux-cents. On distribuait de nombreux secours à domicile, sous forme de petites pensions alimentaires aux indigents qui avaient encore un foyer domestique. On donnait aussi « la passade » (asile temporaire) à tous les voyageurs indigents, fort nombreux en ce temps-là, qui n'étaient pas du ressort des « Bourses », établissements de charité destinés à venir en aide aux innombrables misères des gens « du Refuge ». Il y avait à Genève trois Bourses : française, allemande et italienne.

2. Le passage qui suit, jusqu'à « après le retour de mon tuteur », a été également publié, avec plusieurs coupures, dans *Dern. Années*, p. 30 à 35.

3. *Mém.* II, p. 418, transfèrent cet adverbe à la phrase suivante.

4. Id. : « *parfaite* ».

5. Cette collation était une habitude genevoise. Cf. *la Nouvelle Héloïse* (4e partie, lettre 10) : « Tous les dimanches, après le prêche du soir, les femmes se rassemblent... On cause, on chante, on joue... La collation vient, composée de quelque laitage, de gaufres, d'échaudés, de *merveilles* [rubans de pâte cuits dans du beurre] ou d'autres mets du goût des enfants et des femmes... Les hommes entrent peu dans ce petit gynécée. » (éd. Mornet, t. III, p. 198-199).

Les assemblées, qui portent le nom de *sociétés*, sont composées d'hommes et de femmes. On n'y admet guère de filles; elles ont leurs sociétés particulières, où les hommes et les garçons ne sont introduits que lorsque l'une d'elles vient à se marier. Dans ces sociétés on s'occupe diversement, suivant l'âge et les goûts de ceux qui les composent. On y joue beaucoup; on y travaille; on y fait quelquefois de la musique.

Le jeu me paraît être le plaisir dominant des femmes, et j'en suis étonnée, car on m'a dit qu'elles étaient toutes aussi instruites que celles que j'ai vues; et elles le sont beaucoup[1]. Il y a quelques sociétés composées toutes de femmes[2].

Il y a de même des assemblées d'hommes, où les femmes ne sont point admises, qu'on nomme *cercles*[3]. Mais il n'est pas vrai qu'on y fume et qu'on s'y enivre[4]. Ces *cercles* se tiennent dans des appartemens, qu'un certain nombre de gens qui se conviennent louent à frais communs[5]. On s'y rassemble tel jour de la semaine convenu; on y boit, ou y mange[6], on y trouve les papiers publics; et là on y politique à perte de vue, on s'épuise en conjectures et en découvertes sur les vues et les projets des potentats, et quand l'événement

---

1. « Les jeux de cartes, dits de hasard, ou « jeux de reste », tels que la bassette et le hocca, furent réprimés et pourchassés sévèrement dès le début du XVIIe siècle. Le goût du jeu se réfugia alors dans les *cercles*, dont certains devinrent des tripots. Les jeunes femmes « du bel air » raffolaient du pharaon; les femmes de moindre condition « donnèrent aussi dans ce train. » Un conseiller proposa que, « dans les défenses qu'on pourrait faire contre le jeu, les jeunes femmes soient expressément comprises, puisqu'elles y emploient un temps qui serait bien nécessaire à l'éducation de leur famille ». (DU BOIS-MELLY, *op. cit.*, p. 116-121).

2. « Les filles et les femmes sont poussées par l'abandon où l'on les laisse à faire des sociétés entre elles, où règne aussi l'esprit de dissipation. » (CRAMER, *Extraits des registres du Consistoire de Genève*.)

3. « Ces sociétés d'hommes, qui eurent une si grande importance sur la vie publique des Genevois, ne prirent faveur que vers 1734. » Vers le milieu du siècle on trouvait « des *cercles* de tout ordre, de gens de lettres et d'épée, de négociants, d'artisans, et même de professions inférieures ». (DU BOIS-MELLY, *op. cit.*, p. 111).

4. Cette phrase riposte à ce que dira (ou avait dit) Rousseau dans sa *Lettre sur les spectacles*, où il propage cette critique. Et pourtant, le *Registre* de 1745 observait : « Il est certain que le vin, le jeu, les plaisirs de la table et les conversations licencieuses en sont les principaux attraits... Pour les *cercles* d'ordre inférieur, l'ivresse, la licence des propos, la grossièreté des chansons, assimilent ces réunions à celles des habitués des caves, où se débite au détail le vin bourgeois. » (Cité par DU BOIS-MELLY, *op. cit.*, p. 114). De même, on lit dans CRAMER : « Le mal va croissant depuis trente ou quarante ans... On y boit et mange; on y joue aux cartes, on y perd le temps et même les nuits; on y puise l'esprit de dissipation, d'oisiveté, et d'irréligion. »

5. La plupart des sociétés avaient « logis à la ville et jardin dans la banlieue pour le jeu de boules... Les mêmes opinions politiques groupèrent alors plus intimement ceux que l'égalité de conditions et des relations habituelles avaient réunis précédemment dans quelque chambre de cabaret. » (DU BOIS-MELLY, *op. cit.*, p. 113).

6. *Dern. Années*, p. 32 : « On *n'y* boit *ni n'y* mange... »

ne confirme pas les conjectures de ces messieurs, ils n'en sont pas moins contens de leur sagacité d'avoir trouvé incontestablement ce que telle puissance n'a pas fait, mais ce qu'elle aurait dû faire. C'est que les hommes sont les mêmes partout, à quelques petites modifications près; car *je connais à Paris de ces originaux-là.* Cependant, ils sont en général plus occupés ici de leurs affaires que de celles des autres; mais presque tous les Genevois ayant leurs fonds placés en France, en Angleterre et en Hollande, il est assez simple qu'ils prennent une part très intime à ce qui s'y passe[1]. Mais me voilà loin de ce que je voulais dire. C'était, si je ne me trompe, qu'à six heures je me trouvais à peu près seule. Eh bien ! ce serait l'heure où je commencerais à vivre, si j'étais ici en famille et avec vous[2]. Au reste, les mœurs et la manière de vivre de ces hommes-ci sont plus touchantes et plus satisfaisantes à voir qu'aisées à décrire. La vertu, l'honnêteté, et surtout la simplicité sont la base de leur politique; tout cela est cependant saupoudré d'un petit vernis de pédantisme qui, autant que j'en puis juger, est nécessaire chez eux pour maintenir leur simplicité, en quoi consiste toute la force de leur état. Rien ne s'accorde qu'au mérite personnel, et tout se refuse à qui n'a pas l'estime publique.[3] Voilà, je crois, d'où vient que ce peuple en général a la réputation d'être faux. Il n'est guère possible qu'une multitude d'hommes rassemblés soient tous honnêtes et vertueux, mais ils sont tous nécessiteux de le feindre[4]. Il est certain que l'on tient compte ici du plus petit germe de vertu, et qu'il est mis à profit. Telles actions qui font la gloire de nos héros de vertu à Paris, pourraient faire rougir un citoyen de Genève. Non, depuis que j'ai vu ces hommes-là de près, je doute que René y vienne à demeure[5].

J'ai eu hier une conversation fort longue avec M. Tronchin sur ma santé et sur le terme qu'il met à ma guérison. Sans prononcer encore affirmativement, je vois qu'il compte sur un an de séjour ici. Je n'ai pu lui cacher l'effroi que me causait cet arrêt. En effet, mon tendre ami, que deviendrais-je s'il fallait être ce temps absente ? [6]Ne vous serait-il pas au moins possible de venir me voir après le

---

1. Cf. le *Registre du Consistoire* de 1745 : « On y parle beaucoup, peut-être trop, de la politique locale et des affaires étrangères. » (Du Bois-Melly, *op. cit.*, p. 114); cf. également *la Nouvelle Héloïse*, 5e partie, lettre 10 : « Hé bien ! ne me voilà-t-il pas encore dans cette maudite politique ? Je n'entends parler ici d'autre chose ! » (éd. Mornet, t. IV, p. 210).

2. Var. B, cahier 159, fol. 406 : « si *je t'avais avec moi.* » (corrigé).

3. Cf. d'Alembert : « La noblesse ni la richesse ne donnent ni rang, ni prérogatives, ni facilité pour s'élever aux charges... Le fils d'un magistrat reste confondu dans la foule s'il ne s'en tire par le mérite. »

4. *Mém.* II, p. 420 : « *dans la nécessité de le paraître* ».

5. Id. : « que Rousseau vienne *jamais demeurer parmi eux* ».

6. Id. omettent ce qui suit, jusqu'à « fin de l'automne ».

retour de mon tuteur, si je suis forcée à être un an et plus ici[1] ? Car il faudrait bien attendre l'autre printemps, si je fais tant que de rester jusqu'à la fin de l'automne. Ah ! j'espère que ce n'est pas le dernier mot de mon oracle.

Vous ai-je dit que j'ai eu plusieurs lettres de mon tuteur ? Il ne se console pas de ne m'avoir pas conduite ici[2]. J'ai été passer encore une journée chez Voltaire. J'y ai été reçue avec des égards, des respects, des attentions, que je suis portée à croire que je mérite, mais auxquels cependant je ne suis guère accoutumée[3]. Il m'a fort demandé de vos nouvelles, de celles de Garnier et de tous nos amis. Il s'est mis en quatre pour être aimable; il ne lui est pas difficile d'y réussir. Malgré cela, à vue de pays, j'aimerais mieux vivre de suite[4] avec M. Garnier[5], qui, par parenthèse, n'est pas vu ici comme il le mérite. Croiriez-vous qu'on ne parle que de son collègue, lorsqu'il est question du grand ouvrage[6] ? J'ai dit ce qui en était et ce que j'ai dû dire. Je n'ai dit que la vérité; mais, si j'eusse menti, je serais crue de même; quand je parle, il y a autant d'yeux et de bouches ouvertes que d'oreilles. Cela m'est bien nouveau et me fait rire[7].

La nièce de Voltaire est à mourir de rire[8]. C'est une petite grosse femme toute ronde, d'environ cinquante ans, femme comme on ne l'est point, laide et bonne, menteuse sans le vouloir et sans méchanceté; n'ayant pas d'esprit, et en paraissant avoir; criant, décidant, politiquant, versifiant, raisonnant, déraisonnant; et tout cela sans

1. VAR. B, cah. 152, fol. 318 : « *Mandez-moi* s'il ne vous serait pas [au moins, *en surcharge*] possible de venir me voir [après... tuteur, *en surcharge*], si je suis *tellement* forcée *par mon oracle.* » (corrigé).

2. Ce début de paragraphe est en surcharge en B, fol. 318. Il est omis des *Mémoires.*

3. Voltaire écrit à Thiériot, le 7 décembre 1757 : « J'ai quelquefois chez moi une fermière générale; c'est Mme d'Épinay... C'est, à mon gré, une des femmes qui ont le meilleur esprit. Si ses nerfs étaient comme son âme et en avaient la force, elle ne serait pas à Genève entre les mains de Tronchin... » — Et, quelques jours plus tard : « J'ai actuellement chez moi Mme d'Épinay. Il n'y a pas là de *salmigondis ;* cela est philosophe, bien net, bien décidé, bien ferme. » (Voltaire avait écrit de Mme de Montferrat : « C'est un joli *salmigondis* de dévotion et de coquetterie. »)

4. *Mém.* II, p. 421 : « *habituellement* ».

5. VAR. B, cah. 159, fol. 408 : « *j'aime* mieux *ton* Garnier, qui... » (corrigé).

6. *Mém.* II, p. 421 : « ... que de *d'Alembert,* lorsqu'il est question de l'*Encyclopédie* ».

7. Le passage depuis : « Croiriez-vous... » est un ajouté marginal en B, fol. 408.

8. Marie-Louise Mignot, née en 1710, avait alors quarante-sept ans. Fille de la sœur de Voltaire, il l'avait toujours beaucoup aimée. Dès 1737, il écrivait à Thiériot : « Vous devriez bien aller voir mes nièces qui ont perdu leur père... Il y a là une nièce aînée, qui est une élève de Rameau et qui a l'esprit aimable. *Je voudrais bien l'avoir près de moi,* aussi bien que sa sœur... » Voltaire dota Marie-Louise lors de son mariage en 1738 avec le sieur Denis, commissaire-ordonnateur des guerres, dont elle devint veuve en 1744. Voltaire la recueillit chez lui, et Mme Denis lui tint désormais sa maison.

trop de prétention, et surtout sans choquer personne, ayant par-dessus tout un petit vernis d'amour masculin, qui perce à travers la retenue qu'elle s'est imposée. Elle adore son oncle, en tant qu'oncle et en tant qu'homme[1]; Voltaire la chérit, s'en moque et la révère. En un mot, cette maison est le refuge et l'assemblage des contraires, et un spectacle charmant pour les spectateurs.

[2]Voltaire m'a beaucoup plaisantée sur ma confession de La Conge; il prétend que cette démarche ne va point à ce qu'il connaît de moi. Je m'en suis assez bien tirée[3] sans me compromettre, ni dévoiler mes véritables sentimens.

Je reste chez moi aujourd'hui, et je reçois[4] tout plein de gens que M. Tronchin doit m'amener. J'ai reçu des lettres de toute ma famille; je dicterai mes réponses. Mon sauveur veut que je sois sobre sur l'écriture. Mlle Durand et vous serez les seuls[5] à qui j'écrirai de ma main; elle me mande en détail ce que vous me dites en quatre mots de mon enfant. Comme je lui réponds, je me contente de vous dire que la sensibilité de cette enfant m'a fait pleurer de joie. Quelle différence d'elle à son frère ! Je n'ai pas le temps de vous rien dire de lui aujourd'hui. Bonjour, mon tendre ami.

◇

M. Volx a Madame de Montbrillant[6].

Ce détail de la journée de La Conge, que je viens de recevoir, ma chère amie, ne sortira pas de longtemps de ma tête. Il m'a percé l'âme, je suis au désespoir de vous l'avoir demandé; non par l'impression qu'il m'a faite, mais parce que je vois que vous n'avez pu vous retracer ce tableau sans en être vivement affectée. Je ne m'en console pas, et si je découvre dans votre première lettre une teinte de tristesse, je me serai absolument odieux.

---

1. Mme Denis était de complexion amoureuse. « On lui reproche d'avoir été galante dans sa jeunesse. Je le crois aisément et cela doit être », écrit d'elle le marquis de Florian. Mme d'Épinay se fait l'écho discret des bruits qui couraient sur la nature des sentiments qui unissaient l'oncle et la nièce. Celle-ci mourra en 1790.

2. Ce paragraphe est omis des *Mémoires*, où tout ce qui concerne l'épisode de La Conge-Châtillon a été supprimé.

3. La fin de la phrase est ajoutée en B, cah. 152, fol. 319.

4. *Mém.* II, p. 421 : « *j'y attends* ».

5. *Mém.* II, p. 421, abrègent : « *Vous* serez *le seul...* » et suppriment la suite jusqu'à « aujourd'hui ».

6. Publiée, avec des coupures et des altérations, à partir de « J'attends... vos lettres » dans *Mém.* II, p. 422-427. — Le début, jusqu'à « absolument odieux », a paru dans *Dern. Années*, p. 15 et 16.

Quant à moi, j'en ai l'âme tout à fait malade. Si j'avais pu d'abord, après la première lecture, verser un torrent de larmes, j'aurais été trop heureux. J'étais chez Milord; j'ai eu l'impatience et l'imprudence d'y lire ma lettre; il fallut me faire violence et étouffer mes larmes. J'avais promis à Milady de l'accompagner à l'Opéra; je n'ai pas eu un moment de liberté de toute la journée. Jugez de mon état !

Je vous écrirai demain plus en détail, ma tendre amie; aujourd'hui mes affaires me commandent[1].

Le lendemain, à midi.

Je sors de chez le chevalier. Nous avons beaucoup parlé de vous; mais hélas ! ma chère amie, nos regrets ne vous rendent pas à nos vœux. Le temps fera ce que nos désirs ne peuvent obtenir.

J'attends[2] aujourd'hui vos lettres avec une vive impatience; je tremble qu'il ne vous soit resté quelque impression de ce détail que vous m'avez fait. Je ne m'en consolerais pas[3]. Si vous avez été peu satisfaite de votre vie passée, oh ! mon amie, c'est une raison de plus pour vous attacher à la vie. Il ne tient qu'à vous de faire oublier vos erreurs[4]. Il me semble que vous êtes en bon chemin pour cela. Je ne redoute que votre bonté d'âme et votre confiance dans l'honnêteté des hommes[5]; mais cela ne doit pas être sans remède après tant de tristes expériences.

1. Cette phrase est un ajouté marginal en B, cahier 159, fol. 413, qui poursuit ainsi : « [... de mon état.] J'avais le cœur extrêmement serré. Je ne me souviens pas d'avoir été de longtemps plus touché que par cette lettre si douce et si cruelle. Vous êtes pourtant rendue à [mes, *biffé*] nos vœux, [mon Émilie, *biffé*]. Oui, vous m'aimez, et [je vous, *biffé*] nous nous adorons encore [et ce sera pour toute ma vie, le Sauveur m'en est garant, *biffé*]. Non, ce malheur [aurait, *biffé*] eût été pour moi trop effroyable ! Si vous saviez dans quel état m'a mis la première nouvelle ! La pâleur, un tremblement universel me prirent; le désespoir le plus profond que j'aie jamais essuyé (et j'en ai essuyé de terribles) s'empara de moi. Ma frayeur fut portée au point que la lettre de M. Balbi et celle de votre mari me parurent pleines de consolation et parvinrent à me tirer de cette agitation terrible. Ces lettres qui, dans un autre temps, m'auraient affligé mortellement, ma chère [petite, *biffé*] amie... Je ne puis plus écrire. Votre lettre m'a trop touché. Je vais me coucher, éteindre ma lumière, et me livrer dans l'obscurité à cette foule d'images dont elle m'a empli. Ah ! si je pouvais être attendri et pleurer sur le bonheur que j'ai eu de [te, *biffé*] vous sauver, et de me tirer du plus grand malheur dont j'aie jamais été menacé !... [Ange de ma vie, où es-tu ? *biffé*]. » Le passage entier a ensuite été raturé.

2. *Mém.* II, p. 422, font précéder « J'attends » de : « Je suis inquiet, ma tendre amie », et suppriment « aujourd'hui ».

3. Id. altèrent ainsi : « Je tremble *d'en recevoir. La dernière m'a rendu l'âme malade. Au nom de Dieu, dissipez cette tristesse à laquelle vous êtes en proie.* »

4. Ce passage, depuis : « Si vous avez... » a été publié dans *Dern. Ann.*, p. 16, avec la leçon « l'avenir » (au lieu de « la vie »), et prolongé des mots : « et tous vos malheurs au public, à vos amis et à vous-même ».

5. Var. B, fol. 414 : « que *votre caractère léger et trop facile* » (biffé et remplacé).

Je ne puis, je l'avoue, penser à votre vie passée sans frémir; vous avez été sans cesse le jouet des méchans et de gens sans conscience, mille fois plus légers que vous; mais si je frémis, c'est comme quelqu'un échappé à un grand danger, et qui a sauvé du naufrage ce qu'il a de plus précieux. Ma tendre amie, si j'ai pu faire quelque chose pour vous ramener à vous-même, ne suis-je pas trop heureux, et n'êtes-vous pas bien aise d'en avoir l'obligation à l'homme du monde que vous aimez le plus, et à qui vous êtes plus chère que la vie ? Il n'y a donc rien, dans toute votre situation, qui ne doive remplir votre âme de consolation et de cette joie innocente et pure qui n'est jamais entrée dans l'âme d'un méchant. Vos erreurs passées vous rendent la vertu plus chère et plus précieuse; l'aveu que vous en faites à votre ami est une preuve certaine de la noblesse et de l'élévation de votre âme; c'est un bien que rien ne peut vous ravir.

La seule chose que je désire actuellement (car je ne crains plus pour votre santé; M. Tronchin m'écrit et m'en répond), c'est de vous voir porter tous vos soins à l'arrangement de vos affaires. Il est essentiel, mon adorable amie, que vous vous en mêliez vous-même, pour rendre par la suite votre sort indépendant de tous les événemens. Mais voulez-vous que je vous confie la seule chose qui m'ait fait quelquefois de la peine, quoique bien légère ? C'est une remarque que j'ai faite.

« Je suis, me disais-je quelquefois, de tous les hommes, celui qui a le moins de crédit sur l'esprit de Mme de Montbrillant. Des gens sans caractère l'ont fait plier toute sa vie à leur fantaisie; des méchans l'ont engagée sans peine dans des actions très équivoques. Pour moi, qui peux me rendre la justice, dans toutes les occasions, de n'avoir jamais eu en vue que son bonheur, sans aucun retour sur moi, j'ai souvent remarqué qu'elle voyait mes conseils partir d'une source d'amour-propre ou d'intérêt, sur lesquels elle croyait que je me donnais le change à moi-même[1]. Il en est arrivé, dans des occasions très essentielles pour elle, que je n'ai osé insister sur mon opinion ni m'opposer à ce qu'elle faisait, de peur d'être soupçonné de sentimens dont mon cœur n'est point susceptible; et je voyais venir l'orage sans le détourner. »

Voilà, ma tendre amie, ce qui m'a tourmenté quelquefois; mais je suis sûr de mériter par ma conduite et ma persévérance la confiance de votre esprit comme j'ai celle de votre cœur. Je ne me crois pas même fort éloigné de ce bonheur; et, si vous voulez que je vous dise tout, je suis blessé de voir que vous ne me croyez pas assez généreux et assez juste pour m'oublier moi-même quand il le faudrait[2].

---

1. Ce passage, à partir de : « Des gens sans caractère », a été publié dans *Dern. Ann.*, p. 16, avec une omission et transposé à la seconde personne.
2. *Mém.* II, p. 423, omettent la suite jusqu'à « cette idée de tristesse ».

Ce qui pourrait me flatter le plus de votre part, ce serait une intimité entière, cette confiance sans bornes que je tâche de mériter. Enfin je voudrais qu'il n'y eût point de différence entre vous et moi; que vos pensées les plus intimes me fussent aussi connues qu'à vous-même, et que cette confiance s'étendît autant sur ce qui me concerne que sur ce qui vous regarde. Si j'ai eu un moment d'inquiétude la veille de notre séparation, l'événement nous a prouvé combien elle était fondée. Ce n'est pas votre cœur que j'ai soupçonné; ces mots : *vous savez ce qui m'en a empêchée*, par lesquels vous vous êtes justifiée des anciens mystères[1] que je vous reprochais, ne devaient-ils pas me faire croire que René[2] avait encore osé peut-être vous parler de moi d'une manière que vous ne deviez pas souffrir, et que votre cœur droit ne voulait pas me laisser ignorer, mais que votre faiblesse ne vous permettait pas de m'apprendre avec cette franchise qui vous est naturelle[3]. N'avais-je pas tout à redouter pour vous de ce désir de lui faire du bien, qui aurait fait dans ses mains une arme contre vous ?

Voilà, ma tendre amie, ce qui touche sensiblement un cœur qui ne peut plus être heureux que par vous; qui ne vit et ne sent que pour vous. Lorsque je vous verrai avec moi à ce degré de confiance intime, il ne me restera plus de désirs à former[4]. Je ne vous ai jamais aimée plus tendrement, que lorsque je vous ai vue avec confusion me confier vos erreurs; ces momens-là sont le plus beau triomphe de la vertu; ils vous ont rendue plus précieuse à mon cœur que votre beauté et vos bontés pour moi[5]. Ce sont autant de marques d'une grande estime que vous m'avez données, et je vous assure que mon cœur n'en est pas indigne. Si elles deviennent habituelles, alors je dirai que[6] nous ne faisons qu'une même âme. Vos engagemens avec la vertu en seront plus solennels et vous donneront une force que la légèreté de votre caractère vous a voulu dérober quelquefois. Vous voyez, ma chère amie, que ce que vous appelez vos égaremens passés doivent précisément vous rendre la vie plus précieuse. Tout vous annonce un avenir heureux et agréable[7]. Vous qui vous rendez tous les soirs le témoignage que vous méritez les hommages de tous les honnêtes gens qui vous environnent[8], avec une âme honnête, avec autant d'esprit que vous en avez, fortifiée

---

1. Var. B, cah. 160, fol. 417 : « vous vous *justifiâtes du* mystère » (biffé et corrigé).
2. Id. : « *on* » (corrigé).
3. La fin du paragraphe est un ajouté marginal en B.
4. Var. B, fol. 417, ajoute : « *d'autres* [désirs à former] *que de vivre et de mourir dans vos bras.* » (biffé).
5. Id. fol. 418, ajoute : « *et votre tendresse* » (biffé).
6. Id. ajoute : « *mon Émilie et moi* » (biffé).
7. Id. ajoute : « *Vous qui êtes si parfaitement, si tendrement aimée* » (biffé).
8. Id. ajoute : « *et que vous faites le bonheur d'un homme qui vous adore* » (biffé).

contre le poison des méchans et des amis frivoles, quelle femme serait plus estimable et plus heureuse que vous[1] ?

Le rôle de Monsieur votre fils pendant la journée de La Conge m'a fait de la peine[2], j'en conviens; mais c'est pour lui qu'il m'a affligé, et non pour vous, car je suis si sûr de votre bonheur que je n'ai besoin ni de lui, ni de sa sœur pour vous voir parfaitement heureuse. Il y a cependant des choses fort touchantes à dire de Pauline[3], par rapport à votre accident; mais je ne veux compter ni sur l'un, ni sur l'autre. S'ils tournent à bien, ce sera tant mieux, et nous en jouirons. Je ne veux fonder votre bonheur que sur vous, sur votre âme, et, s'il est possible, sur ma tendresse et mon attachement pour vous.

Je dois vous dire aussi un petit mot sur votre fermeté et sur l'histoire de la confession, dont je suis fort content. Je n'en attendais pas moins de vous. Encore une question, et tout sera dit sur cet article. Sincèrement, n'avez-vous pas eu quelques incertitudes dans la tête, et n'ont-elles pas contribué à vous faire accepter la visite du confesseur ?

Je reçois votre lettre, qui me fait le plus grand plaisir. Je n'ai pas le temps d'y répondre à présent; il est temps de finir ce volume. Par pitié pour mon repos, ma tendre amie, chassez cette idée de tristesse !

Vous avez donc dîné chez Voltaire ? Je ne vois pas pourquoi tant résister à ses invitations. Il faut tâcher d'être bien avec lui et d'en tirer parti comme de l'homme le plus séduisant, le plus agréable, et le plus célèbre de l'Europe. Pourvu que vous n'en vouliez pas faire votre ami intime, tout ira bien.

Bonsoir, ma tendre et adorable amie, mon seul et unique bien que je regrette à tous les instans du jour[4], et que j'aimerai toujours plus que ma vie[5].

P.-S. — J'oubliais de vous dire que j'ai montré à Garnier toutes les lettres de René et vos réponses. Toutes ces horreurs le confondent; il est facile; mais l'impression de la vérité restera. L'honnêteté qui lui est naturelle lui a fait dire qu'il est obligé de m'avertir que, de la façon dont la petite Éloy parle de vous, vous ne devez pas

---

1. Tout ce passage semble répondre à une note du fol. B 17 (recto) : « *Une conversation avec Volx à Genève, où elle montre qu'elle est une femme nouvelle. Peindre Paris et la conduite qu'elle doit tenir à l'avenir.* » — Les deux paragraphes suivants sont inédits.

2. Var. B, fol. 418 : « Le rôle de M. de *Montbrillant*... m'a *révolté* » (corrigé en interligne).

3. Id. fol. 419 : « *On dit* cependant... *de cet enfant* » (rectifié en interligne).

4. *Mém.* II, p. 424 : « *à chaque* instant. »

5. Var. B, fol. 420, ajoute : « *Viens dans mes bras, ma douce petite, et console ton pauvre ami qui en a tant de besoin.* » (biffé).

souffrir qu'elle remette les pieds dans votre maison. Je n'ai pas le temps aujourd'hui de vous faire ce détail. Mandez-moi seulement si vous êtes bien sûre, dans tout ce que vous lui avez dit, de ne vous être point compromise en propos sur la comtesse[1], soit par curiosité, ou autrement.

Bonsoir cette fois; l'heure me presse. Adieu, ma tendre amie.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[2].

Le tableau que vous me faites de votre état, mon tendre ami, à la nouvelle de mon accident, ne me sortira pas non plus sitôt de la tête. O ! mon unique ami, ne parlons plus de toutes ces horreurs qui nous remplissent l'âme[3] de terreur. Jouissons d'avance du bien que le Ciel nous prépare[4], et rendons-lui grâce de nous avoir sauvés d'un si grand malheur[5].

Oui, certainement, mon bonheur me devient plus cher, quand je songe que c'est à vous à qui je le dois. Vous présumez que vous n'avez pas sur moi autant de crédit que d'autres en ont[6], qui ne méritaient pas autant ma confiance; et cela, parce que je ne vous parlais pas alors aussi naturellement qu'à présent. Mon cher Volx, vous connaissez si bien les hommes ! Quelle conclusion ! Ne voyez-vous pas, et n'avez-vous pas toujours vu dans toutes mes actions, que c'était au contraire la grande estime que j'avais de vous qui me faisait rougir d'être, par ma faiblesse, si peu digne de la vôtre[7] ? J'ai rougi jusqu'à ce que j'aie acquis la force d'imiter votre fermeté[8]; j'en suis moins éloignée que je ne l'étais; mais je suis au moins si fort au-dessus de mes fautes passées, qu'il m'en coûterait moins à présent de les avouer toutes que d'y retomber.

Quand je serai guérie, nous reprendrons ce sujet et tous ceux

1. Les cinq derniers mots sont un ajouté interlinéaire en B, cah. 152, fol. 326.

2. Publiée, avec des omissions et des altérations, dans *Mém.* II, p. 424-427; et partiellement dans *Dern. Ann.*, p. 17-18. — La version originale (B, cah. 160, fol. 420) présente partout le tutoiement. Il y est corrigé, mais a été maintenu dans *Dern. Ann.*

3. *Mém.* II, p. 424, débutent ainsi : « *Non, mon ami, je ne veux plus remplir votre âme...* »

4. Id. omettent la suite, jusqu'à « certainement ».

5. Var. B, cah. 160, fol. 421 : « ...d'un malheur *aussi grand pour toi que pour moi. Je ne regrettais en mourant que de perdre la faculté de t'aimer, qui est le plus préc eux de mon être.* » (biffé).

6. *Mém.* II, p. 424 : « qu'en *avaient* d'autres. »

7. Var. B, fol. 421 : « de *ton amour* » (biffé et rectifié).

8. Id. : « de *t*'imiter » (rectifié).

qui seront nécessaires à traiter pour votre bonheur et pour le mien. Mais, je l'avoue, celui-ci m'émeut trop pour mon état actuel. Vos doux reproches et la délicatesse de vos plaintes m'ont pénétrée; elles m'ont fait pleurer de reconnaissance et de joie. O mon ami[1], je ne puis penser à vous sans attendrissement ! Qu'il vous suffise de savoir que, dans quelque cas que ce soit, je n'aurai de ma vie rien de caché pour vous.

[2]Le tendre ami de mon cœur veut donc savoir encore s'il n'y a pas eu quelques incertitudes dans ma pauvre tête ? Il faut lui dire un bon *Credo*, qui lui prouve qu'aucune circonstance dans la vie ne peut la faire varier. Je crois, et je suis fortement convaincue par les faibles lumières du sens commun, fortifié par tout ce qui se voit, se lit et s'entend, que tous les *Credos* possibles ont été dictés par la politique. Dès lors on devient invariable et l'on ne peut plus être susceptible d'effroi ni de doutes. Quant à la création de l'univers et de ce qui le compose, je serais portée à croire[3] qu'il y faut reconnaître un auteur[4], mais je n'en suis pas très sûre. S'il y en a un, je suis très persuadée que nous ne pouvons jamais rien avoir à démêler ensemble.

La fin pour laquelle je suis[5] m'est dictée par mon cœur, par ma conscience, par mon intérêt, par l'exemple enfin de tout ce qui a vie : croître, me reproduire, aider mon semblable, contribuer par mon existence à lui faire supporter la sienne, plier à la nécessité, parce que je ne suis pas toujours la plus forte, perdre la vie, et non le pouvoir d'être utile, puisque les restes de la matière la plus abjecte conservent la faculté de servir à la propagation des diverses productions de la nature. Voilà notre création; quant à mon âme, lorsqu'on m'aura dit ce que c'est, je vous dirai mon opinion sur ce qu'elle deviendra. En attendant, elle est droite et pure; je ne puis donc être en peine de son sort et, si elle a péché contre les fins de son auteur, il faut s'en prendre à une mauvaise modification de la matière à laquelle elle est jointe, puisque jamais, j'ose l'affirmer, elle n'a péché volontairement. Voilà, mon ami, mon opinion ou, pour mieux dire, mes principes sur mon être. Voyez après cela si la peur de l'avenir en mourant peut jamais troubler ma cervelle. J'espère qu'il ne vous reste plus aucun doute à cet égard, et je passe à une autre matière[6].

---

1. VAR. B, fol. 422 : « *O mon désir et mon bien* »; *Dern. Ann.*, p. 18 : « *O mon trésor* ».
2. *Mém.* II, p. 425, omettent la suite jusqu'à « autre matière ».
3. VAR. B, cah. 160, fol. 422 : « je *crois* ».
4. ID. ajoute : « et *je le reconnais* » (biffé). — La phrase qui suit est un ajouté interlinéaire. — Ainsi dans la première rédaction, l'auteur s'avoue croyante. Son scepticisme est introduit par les retouches ultérieures.
5. ID. : « *il m'a faite* » (biffé et remplacé).
6. Toute cette profession de foi semble inspirée de Voltaire.

Je suis sûre de n'avoir pas dit un seul mot à la petite Éloy qui puisse autoriser la moindre tracasserie. *Oui*, et *non*, je ne suis guère sortie de là, et je ne comprends rien à ces bavardages. Si elle dit autre chose, c'est la plus atroce calomnie.

Je n'ai pu empêcher M. Balbi de faire à René un détail de notre voyage. Il le lui avait promis en partant, et je n'ai pas cru devoir m'y opposer plus formellement. Il m'a demandé si je n'avais rien à lui faire dire; je lui ai répondu que je m'en chargeais moi-même.

J'ai eu des remerciemens de la république de mes procédés envers lui[1], et une députation en forme des horlogers[2] sur le même sujet[3]. Le peuple m'a en vénération à cause de lui[4]. J'avais été prévenue par M. Tronchin des marques de distinction[5] qu'on me réservait. J'avais été tentée de les éviter; mais il a prétendu que cela était impossible. Je redoutais un peu ce moment; je m'en suis cependant assez bien tirée. J'ai répondu sans blesser la vérité, ni sans dire un mot[6] qui puisse rendre René suspect.

Mon ami[7], j'ai une si grande peur d'aller trop vite, que j'aime mieux aller trop doucement. Voilà pourquoi je ne m'étais pas empressée de répondre aux avances de Voltaire[8], et pourquoi je continuerai de même. J'ai bien fait; il se conduit avec moi très différemment de ce qu'il a fait avec les autres, à ce que tout le monde me dit[9]. Il n'a vu jusqu'à présent que des femmes qui se sont jetées à sa tête, qui voulaient être chantées par lui[10], et qui l'ont pris au mot sur toutes ses politesses. Il n'aime pas la gêne, et il a peu de suite dans ses volontés; peut-être n'en a-t-il pas plus dans ses sentimens[11]. Cela l'a mis dans le cas d'agir plus librement qu'il ne le devait[12] avec des femmes qui n'étaient pas ses amies intimes[13].

---

1. *Mém.* II, p. 425 : « envers Rousseau ».
2. Ce mot comble un blanc laissé en B, cah. 161, fol. 333.
3. Var. B, fol. 333, ajoute : « *en général* ».
4. Id. ajoute : « *Je me suis tirée de tout cela plus heureusement que je n'aurais osé l'espérer.* »
5. Id. : « prévenue de *toutes ces démarches par Coste* » (biffé et corrigé). — La suite, jusqu'à « bien tirée », est un ajouté interlinéaire.
6. Id. : « ...réservait. *J'ai répondu* [*à tout*, biffé] *sans dire un mot contre ma conscience, ni rien...* »
7. Id. ne présente pas ces deux mots. — Les mots ou fragments complémentaires figurent en B, cah. 153 (neuf), fol. 330.
8. Var. B, fol. 333 : « *je n'avais pas répondu aux empressements de Grébert* » (rectifié).
9. Id. : « à ce que *m'a dit mon oracle* ».
10. Les six derniers mots ne figurent qu'en B, fol. 330, et en C.
11. Cette fin de phrase ne figure qu'en B, fol. 330, et en C.
12. Var. B, fol. 333 : « *qu'on ne doit* ».
13. Id. : « qui ne *sont* pas... ». — « Intimes » se lit en surcharge, et le texte continue ainsi : « *comme de rester en robe de chambre, de les faire attendre deus* (sic) *heures entières, ou de leur marquer avec humeur qu'elles sont venues mal à propos, au lieu qu'il ne m'a jamais reçue qu'*avec... » (biffé).

Il leur a fait des vers; puis il s'en est moqué. Moi qui n'aime ni les vers ni les éloges mendiés, et qui ne veux point être ridiculisée, j'ai eu un ton différent avec lui; il l'a senti; il me reçoit avec les plus grands égards et l'empressement le plus marqué.

Je suis très bien avec sa nièce; mais j'ai su montrer à l'oncle que lui seul attirait mes hommages, et cela avec une tournure qui n'était pas trop sotte, à ce qu'il me semble, et qui a eu auprès de lui beaucoup de succès[1].

[2]Pardonnez-moi; M. de Ménil désirait fort que je prisse un appartement chez lui; il a même fait ce qu'il a pu pour m'y déterminer; mais, indépendamment de la gêne que son tâtillonnage et ses variations perpétuelles m'auraient causée[3], je n'aurais pu avoir mon fils avec moi, et je ne veux pas le perdre de vue ni l'abandonner à Balbi.

Ce pauvre homme est plus bête que jamais. Il ne doute de rien[4]. On a toutes sortes d'égards pour lui; il ne se doute pas que j'y sois pour quelque chose. Il se pare de tout cela comme d'un bien qui lui est propre, et que son mérite éminent lui a acquis[5]. Mon fils est beaucoup plus avec moi qu'avec lui; il sort[6] souvent aussi avec son oncle. M. de Ménil dîne et soupe presque tous les jours avec moi. Il m'a chargée plusieurs fois de complimens pour vous; je puis bien avoir oublié de vous le dire, mais je réponds de votre part. Il s'est chargé de tenir la famille au courant de ce qui me regarde, et de m'éviter toute cette correspondance. Je vous avoue[7] qu'il m'embarrasse beaucoup lorsqu'il vient avec moi chez Voltaire. Il y est persiflé très plaisamment; il m'est quelquefois difficile[8] de m'empêcher d'en rire. Ménil a assez d'esprit pour le sentir, mais il n'a rien de ce qu'il faut pour s'en bien tirer. Il va faire encore un voyage[9] en Suisse.

[10]M. Tronchin m'a fait faire connaissance avec un[11] nommé Melotte,

---

1. Var. B, fol. 334 : « *J'ai fait beaucoup de politesses* à sa nièce; mais j'ai *fait entendre* à l'oncle que *c'était pour lui que je venais*, et cela avec une [jolie] *petite tournure* [*telle que tu en connais quelquefois à ton Émilie*, [biffé et remplacé par] qui n'était pas trop sotte *et qui m'a paru avoir* beaucoup de succès. »

2. Le passage suivant, jusqu'à « en Suisse », est un ajouté en B, cahier 161 (ancien), fol. 333 (verso).

3. Var. B, cah. 161 (ancien), fol. 333 (verso) ajoute : « *la raison décisive qui me l'a fait refuser, c'est que...* »

4. *Mém.* II, p. 427, omettent ces cinq mots.

5. La phrase « Il se pare... a acquis » ne figure qu'en B, cah. 153 (neuf), fol. 330.

6. Var. B, fol. 333 (verso) : « beaucoup *avec moi, et sort...* »

7. Le passage « Il s'est chargé... Je vous avoue que » ne figure que sur le fol. 330.

8. Var. B, fol. 333 (verso) : « parce qu'il *le persiffle*... et qu'il m'est *fort* difficile... »

9. Id. ajoute : « de *quelques semaines* ».

10. *Mém.* II, p. 427, omettent la suite jusqu'à : « Le lendemain ».

11. Var. B, cah. 161, fol. 334 : « avec *un de ses parents* ». — Le personnage de Melotte n'a pu être identifié. — Il est totalement exclu des pseudo-*Mémoires*.

qui est un riche négociant de ce pays. Il me marque le plus grand intérêt, sans doute par amitié pour M. Tronchin, dont il est parent. Celui-ci m'a assurée que je pouvais lui donner toute ma confiance[1]. Il a de l'esprit et me paraît fort estimé. Il est en correspondance de politique et de littérature avec plusieurs cours étrangères. Ses mœurs sont simples; il a peu d'usage du monde; il n'est jamais sorti de Genève. Personne, de tous ceux que j'ai vus ici, n'a le ton plus affiché républicain.

Comme je n'entends rien au change et que je ne connais pas encore les monnaies de ce pays, il s'est chargé de lui-même de régler ma dépense, de fixer mon état, et de mettre en ordre mes décomptes avec M. de Montbrillant. Je demande à mon mari quatre cents livres par mois pour mon fils, M. Balbi et son domestique. Au moyen de cela, je pourrai me tirer d'affaire et, avec de l'économie, peut-être pourrai-je acquitter quelques dettes; mais j'aurai de la peine à épargner, car la vie est très chère.

J'étais déjà très portée à prendre moi-même le soin de mes affaires; je le regardais comme un devoir; mais, mon tendre ami, cette occupation me deviendra douce, puisque c'est un moyen de plus de me faire estimer de vous.

Je n'ai encore reçu que deux lettres de M. de Montbrillant; il m'accorde toutes mes demandes. Il n'était pas trop d'avis que je tirasse tous les mois les sommes qui me reviennent; mais je sais trop combien peu on doit compter sur lui pour n'avoir pas insisté fortement sur cet article. Il y a consenti par sa deuxième lettre, et je me conduirai en conséquence.

Tous ces citoyens, ces Magnifiques Seigneurs sont charmans, mais ils m'excèdent à force d'attentions; ils ne me laissent pas seulement le temps de vous écrire. J'ai été interrompue; je n'avais que mes soirées et, à présent, ma maison ne se désemplit pas. J'ai la tête trop fatiguée pour continuer. A demain, mon tendre ami.

Le lendemain.

[2]Si je ne souffrais pas beaucoup ce matin de l'effet d'un nouveau remède, je serais fort en peine de l'agitation où je suis, et je la prendrais pour un noir pressentiment. A propos de pressentiment, je suis un peu en peine quand je pense à tout ce bouleversement politique dans les cours du Nord, et à notre position en Allemagne[3]. Je crains que la fantaisie de vous faire servir ne reprenne au Dauphin,

1. La fin de ce paragraphe est un ajouté marginal en B, cah. 159, fol. 331.
2. Fragment publié, avec omissions et remaniements, dans *Mém.* II, p. 427-429.
3. Var. B, cah. 161, fol. 335 : « tout ce *gâchis d'affaires politiques où nous nous trouvons* en Allemagne ».

et qu'on ne vous renvoye[1] dans cette vilaine Westphalie par un hiver exécrable. Je serais fort malheureuse si cela était, et fort triste si je pouvais penser que cela fût possible. Que deviendraient ma mère et mon enfant[2] ? Mais je mets cette idée au rang des chimères[3] qui m'obsèdent lorsque j'ai mal aux nerfs. Mandez-moi cependant ce que vous en pensez, mon ami, sans commentaire, car je défends qu'on me parle nouvelles.

Vous m'avez fait un plaisir bien vif en m'apprenant la sensibilité de Pauline à mon égard. J'admire, ô mon tendre ami, avec quelle délicatesse vous me parlez des choses qui m'intéressent; comme vous faites valoir tout ce qui peut me plaire et me satisfaire[4], et de quelle consolation vous accompagnez celles qui peuvent me faire de la peine. Ne l'ai-je pas éprouvé encore lorsque vous m'avez parlé de mon fils et de ma fille ? Oui, vous seul êtes vous !

Vous ne me parlez pas du[5] marquis de Saint-Abre. Dites-lui combien je l'aime, et contez-moi aussi un peu en détail l'effet qu'a produit chez Milord la nouvelle de mon accident, qui y était, à ce que chacun a dit. Je suis curieuse, je suis même un peu vaine[6] de me croire chérie de tous ces honnêtes gens; je me dis quelquefois que je le mérite, et je suis bien aise d'assigner à chacun une place juste dans mon estime et dans mon cœur, suivant mon inclination et le retour qu'on me marquera.

[7]Tronchin a en vue une campagne délicieuse pour moi à la porte de la ville. Il voudrait m'y établir au mois d'avril[8]. Elle est toute[9] meublée et me coûterait cent francs par mois, comme l'appartement que j'occupe et que je ne garderais pas. Il y viendrait tous les jours, et il me promet d'y coucher deux fois de la semaine. Ce projet me rit, puisque Tronchin décide que je ne puis rester ici moins d'une année; mais il me plaît surtout parce que je compte fermement que vous y viendrez; oui, oui, j'en suis sûre[10] !

---

1. VAR. B, cah. 161, fol. 335 : « la fantaisie *de servir ne reprenne à* [*ton prince*, biffé] M. le Dauphin, et qu'on ne [*m'emmène mon ange*, corrigé en] *vous* emmène *encore*... ». — *Mém.* II, p. 427, simplifient en : « Je crains qu'on ne vous renvoie... ».
2. Cette question est un ajouté marginal en B, fol. 335.
3. VAR. B, fol. 335, ajoute : « *et des songes funestes* » (biffé).
4. *Mém.* II, p. 428 : « Parlez-moi aussi de ma mère et de Pauline, car j'admire toujours avec quelle délicatesse vous faites valoir, etc... »; et omettent la fin du paragraphe.
5. ID. : « N'oubliez pas le marquis ».
6. VAR. B, cah. 161, fol. 336. — Tout ce passage, dans sa forme primitive, est à la troisième personne : « *Ta petite est* curieuse...; *elle est* même vaine...; *elle se* dit, etc... ». — *Mém.* II, p. 428, abrègent en : « Je l'aime, ainsi que le baron. J'avoue que je suis un peu vaine... »
7. Ce dernier paragraphe a été également publié dans *Dern. Ann.*, p. 37, sous la date postiche : « Février 1758 ».
8. VAR. B, fol. 336 : « de *mars. Il y a sept appartements.* »
9. ID. : « *joliment* ».
10. VAR. B, fol. 337 : « ...puisqu'*il faut que je sois contente.* » A quoi est ajouté,

Le soir.

Parlons d'autre chose[1]. Mlle Durand me mande l'état fâcheux où a été votre voisine[2]; j'en ai souffert pour vous. Je suppose qu'elle est bien, puisque vous ne m'en parlez pas. O mon cher Volx, mon chevalier, n'ayez point de chagrin pendant mon absence; vous n'auriez personne pour vous consoler, et j'en serais trois fois plus malheureuse ! Voilà à quoi il faut que vous pensiez bien[3].

Ma mère me fait dire par Mlle Durand qu'elle a vu M. Garnier[4] chez Milord, et qu'elle en est enchantée. Elle lui a beaucoup parlé de mon amitié pour lui; ce sont ses termes. Voilà qui est de trop et qui me déplaît. Cela est pourtant fort plaisant, s'il est homme à prendre cette phrase à la lettre[5]. Il est certain que je l'estime pour ses vertus et m'intéresse à lui pour l'amitié qu'il a pour vous. J'admire son génie[6], et si jamais je le connais assez pour l'aimer, ce sera peut-être pour ses défauts; et cela par amour-propre, car je suis persuadée que nous en avons beaucoup de semblables. Dites-moi au vrai comment leur conversation s'est passée.

A propos : je suis d'avis que vous acheviez de m'acquitter avec

---

en marge : « *et qu'il a décidé que j'avais un an à rester près de lui. Mais pourquoi me rit-il ? C'est* que je compte fermement que tu y viendras... Oui, j'en suis sûre. *Oh ! qu'alors nous serons heureux !... Mais y resteras-tu tout l'été ? Ne réponds pas ! Viens seulement, mon ange... J'adore ton intention, ton désir ! Et ne suis-je pas trop heureuse, ô mon aimable ami, ô mon unique bien !... Reçois ton Émilie dans tes bras, son visage sur ton sein, regardant alternativement le ciel et toi... Je m'arrête... Mon cœur ne peut contenir tout l'amour que j'ai pour toi ; mon esprit ne peut l'exprimer. Devine, devine, ô toi qui sais aimer !...* »

1. VAR. B, cah. 161, fol. 337 : « Parlons de chose *un peu plus étrangère, quoique bien près de nous.* »

2. ID. : « [*Ma mère,* biffé] Mlle Durand me mande l'état *affreux* où *vient d'être ta* voisine... »

3. ID., fol. 338, ajoute : « *Elle a donc fait dessiner ton profil, cette voisine ? Elle l'a en sa possession ? Oui, mais j'ai le petit cordon noir, moi ! Cependant ce profil est ressemblant ! Allons ! fi ! fi ! Émilie !* » (biffé). — *Mém.* II, p. 428, omettent ce paragraphe. *Dern. Ann.*, p. 38, le publient (avec la partie retranchée) et substituent « Louise » à Émilie.

4. ID., fol. 338 : « Mlle Durand *me mande aussi que* ma mère a vu Garnier » (corrigé). — *Mém.* II, p. 428 : « Ma mère me fait *écrire qu'*elle a vu... »

5. ID., fol. 338 : « *à avoir pris ma mère au mot.* » — Cette phrase remplace en surcharge celle-ci, qui a été biffée : « *Mandez-moi comme cela s'est passé. Et puis, quel abus de termes ! De l'estime, de l'admiration, soit ! Mais je n'aime pas tant de gens qu'on le dirait bien. J'ai du penchant peut-être pour Garnier, mais ce n'est pas même de* [*l'inclination,* biffé] *l'amitié, car ce penchant est fondé sur la tendresse que tu as pour lui et sur le retour qu'il te marque.* Il est certain que je l'estime... »

6. ID., fol. 338 : « Je l'estime pour ses vertus; je l'admire pour son génie. » A quoi est ajouté en surcharge : « Il est certain que... [vertus] et pour l'amitié qu'il a pour vous ». Transcrite en cah. 153 (nouveau), fol. 345, la phrase a finalement été complétée, en interligne, par : « Je m'intéresse à lui [pour l'amitié]... »

M. de Formeuse avec le montant de la lettre de change que vous avez reçue pour moi[1].

J'ai reçu de René une réponse à ma dernière lettre; comme elle n'exige pas de réplique, à ce qu'il me paraît, je n'en ferai point. Je vous l'envoie avec l'extrait d'une lettre que j'ai reçue de la comtesse de Lange, et la réponse que j'y fais[2]. Quant à la vieille mère Éloy, il m'est impossible de la loger ni à Paris, ni à la campagne; et quand je le pourrais, je craindrais que M. de Montbrillant refusât de se prêter à ce que je désirerais d'ici[3]. Rangez[4] d'ailleurs son sort, comme vous le jugerez à propos; qu'elle soit bien, je souscrirai à tout. Mon intention est de me charger de la moitié des frais; si ce n'est pas assez, j'en prendrai davantage[5].

J'ai rempli hier[6] une formalité dont j'avais ignoré la nécessité. C'est qu'il faut que tout catholique fasse une soumission à M. le premier Syndic, pour avoir permission d'habiter dans Genève. Il la donne alors pour un an quand il n'y a pas de raisons personnelles qui s'y opposent; et au bout de l'année, il faut la faire renouveler. A moins que vous ne veniez me trouver, je doute que je réitère ma supplique[7]. Cette loi n'a pas toujours existé; elle n'a été faite que dans le temps que les Savoyards tentèrent d'escalader Genève[8]. Ils furent longtemps inquiétés par des espions catholiques qui s'établirent chez eux sous différens prétextes. La religion en servit aux Genevois pour établir cette loi; mais leur tranquillité fut le véritable motif qui la dicta. Par considération pour M. de Ménil, on n'a pas exigé cette démarche au bout de vingt-quatre heures, comme il est d'usage; mais à la fin on lui en a parlé, parce que personne n'en est exempt.

Une autre fois, je vous dirai tout ce que j'ai appris de leur gouvernement. Mais il est temps de faire partir cette lettre.

Bonjour, mon aimable ami.

◇

---

1. *Mém.* II, p. 429, omettent cette phrase.
2. Id. : « J'ai reçu une lettre de Rousseau. Je vous l'envoie *avec la réponse que j'y ai faite sur-le-champ.* [Ainsi donc, cette réponse est une initiative de l'éditeur des *Mémoires*]. Mme d'Houdetot m'a aussi écrit; vous trouverez un extrait de sa lettre et ma réponse dans le paquet. »
3. Id. omettent « d'ici ».
4. Id. : « *Arrangez* ».
5. Var. B, cah. 161, fol. 339 : « Mon intention est d'*en supporter au moins la* moitié, *afin que M. Garnier et vous n'en ayez plus qu'un quart chacun.* Si c'est *trop*, j'en prendrai davantage. »
6. Id. porte : « *aujourd'huy* » (biffé). — Tout ce passage, jusqu'à « leur gouvernement », est un ajouté marginal.
7. *Mém.* II, p. 430, omettent la fin de la lettre.
8. « L'Escalade » de Genève est la dernière tentative faite en 1602 par le duc de Savoie pour s'emparer de la ville. Elle fut repoussée, et les Genevois en célèbrent régulièrement l'anniversaire, le 12 décembre.

M. René a Madame de Montbrillant [1].

Rien n'est si simple, Madame, et si nécessaire que de sortir[2] de votre maison quand vous n'approuvez pas que j'y reste. Sur votre refus de consentir que je passasse aux Roches le reste de l'hiver, je l'ai[3] quittée le quinze décembre. Ma destinée était d'y habiter malgré mes amis et malgré moi[4], et d'en déloger[5] de même. Je vous remercie du séjour que vous m'avez engagé d'y faire, et je vous en remercierais de meilleur cœur[6] si je l'avais payé moins cher. Au reste, vous avez raison de me trouver malheureux; personne au monde ne sait mieux que vous combien je dois l'être. Si c'est un malheur de se tromper dans[7] le choix de ses amis, c'en est un[8] non moins cruel de revenir d'une erreur si douce.

Votre jardinier est payé jusqu'au premier janvier[9].



Extrait d'une lettre de la Comtesse de Lange a Madame de Montbrillant[10].

...Vous avez su, ma chère sœur, une partie des vivacités de notre hermite. Accoutumée à son caractère depuis dix ans que vous êtes son amie, vous devez l'être à l'indulgence pour lui, et vous ne devez donner de valeur à ses propos que celle qu'il y donnera lui-même quand il pourra y songer de sens froid. Je vous avoue que je l'ai

---

1. Publiée dans *Mém.* II, p. 429-430, sous la date : « Montmorency, le 17 décembre 1757 ». — Texte authentique dans *Corresp. gén.*, III, p. 228.
2. Texte authentique : « de *déloger* ».
3. Id. ajoute « *donc* ».
4. Id. : « *d'y entrer* malgré moi ».
5. Id. : « d'en *sortir* ».
6. Id. : « *davantage* ».
7. Id. : « *sur* ».
8. Id. : « un *autre* ».
9. Ayant falsifié le texte pour y annoncer une réponse (v. *supra*, p. 309, n. 2) l'éditeur des *Mémoires* a interpolé abusivement en cet endroit (II, p. 430-431) la lettre de Mme d'Épinay à Rousseau, du 17 janvier 1758 (*Corresp. gén.* III, p. 271-272). Il est d'ailleurs possible que cette réponse ait été expédiée à l'insu de Grimm. Mme d'Épinay aurait persévéré à la tenir secrète, même dans son récit romanesque, qui était destiné à être lu par son ami.
10. Publiée dans *Mém.* II, p. 431.

pressé de ne point quitter les Roches[1]. Laissez-le quelque temps à lui-même et à ses réflexions, et vous le trouverez tel qu'il a toujours été pour vous, avec toute l'estime, l'amitié et la reconnaissance qu'il doit à la vôtre[2], etc.

◇

Réponse de Madame de Montbrillant[3].

Vous me connaissez assez, ma chère sœur, pour savoir que je n'ai pas besoin d'être exhortée à l'indulgence. Si j'ai quelque chose à me reprocher, c'est d'en avoir trop, et trop indistinctement avec tout le monde.

René m'a manqué essentiellement cet été, en me soupçonnant de procédés odieux et infâmes à son égard et au vôtre. Plus ses soupçons étaient extravagans et sa conduite impertinente, et moins j'y faisais d'attention. Je me contentais de le gronder de temps en temps, avec l'amitié qu'il a toujours éprouvée de ma part. Mais j'ai été fort étonnée d'apprendre, par une lettre qu'il m'a montrée dans un moment[4] de dépit et d'inadvertance, qu'en même temps qu'il me demandait en pleurant pardon de ses torts avec moi et qu'il m'assurait qu'il ne suffisait pas de sa vie pour les réparer, il répétait à son ami, M. Garnier, les même accusations dont le souvenir lui causait un repentir si amer auprès de moi, et souffrait que M. Garnier lui marquât une fort mauvaise opinion de moi[5].

---

1. Mme d'Houdetot joua en effet ce rôle de conciliatrice. Cf. sa lettre du 3 novembre 1757 (*Corresp. gén.*, III, p. 176) : « Je vous demande de réfléchir et de peser toutes ces raisons... et de ne pas hésiter à retourner à l'Hermitage, quand même vous en seriez parti »; celle du 5 ou 6 du même mois (*ibid.*, p. 182) : « Ne quittez point encore l'Hermitage de quelque temps, et pesez les raisons que j'ai commencé à vous dire pour y rester. Si mon avis a quelque empire sur vous, vous ne ferez point cette démarche légèrement... »; celle du 10 novembre (*ibid.*, p. 189) : « Ne quittez pas l'Hermitage, du moins en ce moment, etc. »; celle du 6 décembre (*ibid.*, p. 221) : « Ne quittez pas l'Hermitage encore une fois en ce moment. Je crois que vous feriez fort mal. » A quoi Rousseau répondit (le samedi 10 décembre) que Mme d'Épinay ne consentait pas à ce qu'il y restât jusqu'à Pâques, comme il lui en avait marqué l'intention : « Dans cette occasion (ajoute-t-il), l'avis de Mme d'Épinay me paraît préférable au vôtre. Vous ne me persuaderez jamais que je doive rester dans sa maison malgré elle, etc... » (*Corresp. gén.*, III, p. 223-224).
2. Var. *Mém.* II, p. 431 : « qu'il *vous* doit. »
3. Publiée, avec des altérations, dans *Mém.* II, p. 431 à 433.
4. Var. B, cah. 161, fol. 340 : « *par un mouvement* » (rectifié).
5. C'est toujours la « scélératesse » dont il est question dans les *Tablettes* de Diderot : « Il accusait cette dame d'être la plus noire des femmes dans le temps même qu'il se prosternait à ses genoux, et que, les larmes aux yeux, il lui demandait pardon de tous les torts qu'il avait avec elle, etc... »

Cette duplicité, qui a duré près de deux mois, m'a révoltée; il n'y a là-dedans que le premier moment de pardonnable. J'ai su, depuis mon séjour ici, que M. Volx avait rompu tout commerce avec lui, et je suis bien sûre qu'il ne s'est point porté à une telle extrémité sans des raisons très graves. Malgré tout cela, je vous assure que René aurait pu rester tranquille aux Roches.

Voici ce qui s'est passé depuis. A mon arrivée ici, je trouve une lettre de lui dans laquelle il me reproche de vous avoir excités, vous et Garnier, pour le presser de faire le voyage avec moi. « Pourquoi, me dit-il, tant de détours, d'intrigues et d'artifices ? » Toute sa lettre était sur ce ton-là. Il me demande pardon de ses soupçons « dont, ajoute-t-il, il n'est pas le maître ». Je lui réponds que cette lettre ne s'accordait pas avec le repentir qu'il m'avait marqué la veille même de mon départ[1]; qu'il y avait là-dessous quelque chose de singulier; qu'on ne passait point sa vie à soupçonner et injurier ses amis, et qu'il abusait de la patience que mon amitié pour lui m'avait jusqu'à présent donnée. Pendant que ma lettre va à Paris, mon concierge me mande que M. René lui avait ordonné[2] de prendre mes ordres au sujet de mes meubles, parce qu'il voulait quitter son habitation des Roches. Je donne mes ordres purement et simplement, au cas que M. René quitte[3].

Peu de jours après, je reçois une lettre de l'hermite en réponse à la mienne, et dans laquelle, sans autre explication, il rompt absolument avec moi, et me dit que toute amitié était éteinte entre nous; puis il ajoute : « *J'ai voulu quitter les Roches et je le devais ; mais mes amis m'en ont empêché, et j'y resterai jusqu'au printemps, si vous y consentez*[4]. » J'avoue, ma chère sœur, que la duplicité de cet homme m'a fait peur, car je n'aurais peut-être pas pris garde à l'impertinence, mais je n'ai pas voulu donner un consentement qui eût pu, par la suite, devenir captieux.

Je lui ai donc répondu : « *Puisque vous avez voulu quitter les Roches, et que vous le deviez, je suis étonnée que vos amis vous y aient retenu. Pour moi, je ne consulte jamais les miens sur mes devoirs, et je n'ai plus rien à vous dire sur les vôtres*[5]. » Voilà, ma chère sœur, tout ce qui s'est passé, dont je suis très aise que vous soyez instruite. Cependant je ne vous en aurais rien dit, si vous ne m'en eussiez pas parlé. Ce que je puis faire de mieux pour ma santé, c'est d'oublier ces tristes aventures que je voudrais bien pouvoir n'appeler que folies, et me trom-

---

1. *Mém.* II, p. 432, estompent la précision en « *précédemment* ».
2. Id., p. 433, atténuent en « l'avait *chargé* ».
3. Id. : « *quittât* ».
4. On retrouve ici, légèrement retouché, le second alinéa du billet du 23 novembre, déjà reproduit plus haut.
5. On retrouve ici, à peu près littéralement, la fin du billet expédié de Genève le 1er décembre 1757.

per sur leur caractère. René me mande aujourd'hui qu'il a quitté les Roches[1], et qu'il s'est établi à[2].... J'en suis fâchée pour lui, mais ce n'est pas moi qui en suis cause, etc., etc.

◇

M. Volx a Madame de Montbrillant[3].

Je ne puis finir la journée, ma tendre amie, sans me plaindre un peu de mon sort et de ma solitude. Ah ! que le bonheur gâte vite, et qu'il est difficile de s'accoutumer à la peine ! Mandez-moi donc à tout instant que vous vous portez bien, que vous êtes contente de votre séjour, que vous vous y plaisez autant qu'il est possible, afin que je trouve dans cette certitude le courage nécessaire pour me déterminer à rester loin de vous[4].

Le marquis de Saint-Abre me disait hier que nous perdions tous à votre absence; mais Milord plus qu'un autre. Votre maison était faite exprès pour lui adoucir l'humeur; vous l'avez rendu sociable. Il est certain que ce n'est pas le même homme depuis qu'il vous connaît. Le raccommodement du Syndic sera plus difficile que je n'avais cru d'abord; personne ne veut faire la première démarche.

Vous devez avoir appris que René a quitté les Roches. La petite Éloy ne sait où donner de la tête; elle a fait pour plus de quinze louis de dettes dans le canton. La comtesse compte en payer une partie; quant à nous, c'est bien assez d'être chargés de la vieille. Je reçois votre lettre[5]. Si votre sauveur juge le séjour de la campagne nécessaire à votre santé, il n'y a pas à hésiter; il faut le préférer à celui de la ville. Mais, ma tendre amie, je crains que cette habitation ne vous cause bien de la dépense, et ne vous mette dans le cas de recevoir souvent plus de monde que vous ne le désirez et qu'il n'est peut-être nécessaire pour votre tranquillité, qui est une condition essentielle de votre régime. Mais, campagne ou non, dès que le beau temps sera venu, rien ne pourra m'empêcher d'aller vous retrouver.

Je[6] m'étais bien attendu au terme que M. Tronchin met à votre

---

1. *Mém.* II, p. 433 : « *On* me mande aujourd'hui que Rousseau a quitté... ». — C'est à monsieur, et non pas à madame, d'Épinay que Jean-Jacques, au moment de partir, adressa des remerciements.

2. Id. complètent : « *Montmorency* ».

3. Publiée avec des omissions, dans *Mém.* II, p. 437 à 439.

4. Var. B, cah. 161, fol. 342 (verso), place ici le paragraphe sur la « Chambre des Blés » que l'on trouvera à la page suivante.

5. Ces quatre mots sont un ajouté marginal en B, fol. 344.

6. Ce qui suit, jusqu'à « ...je n'en ai plus » a été publié, avec des variantes, dans *Dern. Ann.*, p. 35-36. Le passage y débute ainsi : « Je *ne* m'attendais *pas*... »

guérison. Il n'y a cependant pas deux partis à prendre : il faut persévérer. Ah ! ma chère, ma tendre amie, que je serais heureux d'être libre, de n'avoir plus d'autres soins que de vous plaire et de passer ma vie près de vous[1] !

Dites-moi si tout ce que Balbi écrit à Madame votre mère dans le journal est exact, et si[2] Tronchin retient en effet vos lettres lorsque vous êtes incommodée ? Cela me paraît bien dur et bien sage. Hélas ! il ne retiendrait pas les miennes; car, depuis votre départ, et surtout depuis votre accident de La Conge[3], je suis comme une pierre; rien ne me touche; vous avez emporté mon cœur avec vous, je n'en ai plus[4]. Songez, mon amie, que votre santé[5] doit être la récompense de tous ces maux; quelque éloigné que soit le bonheur, il faut le regarder comme le terme de vos peines et comme la récompense de votre patience; en un mot comme les dévots voient le ciel.

Je crains bien que, lorsque j'aurai partagé votre exil, nous ne désirions qu'il soit éternel. Il est plaisant que, depuis que vous êtes à Genève, l'idée de m'y établir me persécute comme si vous deviez y passer votre vie. Je ne vois de bonheur que là[6].

[7]Je connaissais l'établissement de la Chambre des Blés dont vous me parlez. Tous les avantages en sont déduits fort au long et d'une manière fort intéressante dans « l'Encyclopédie », à l'article *Économie politique*[8]. J'admire tout ce que dit cette sublime amie; mais elle payera cher un jour la qualification d'*originaux* qu'elle ose donner à certains politiques de ma connaissance. On voit l'intention cachée sous les généralités. Laissez-moi reprendre ma vigueur tyrannique, et vous verrez[9].

[10]J'ai passé la soirée[11] chez Madame votre mère; elle se porte à

---

1. Var. B, cah. 162, fol. 424 : « ...ma vie *dans tes bras dans le sein du bonheur. Quelle idée ! Est-il possible de s'en détacher ?* » (biffé et remplacé).

2. Id. : « ...tout ce que *tu écris* à ta mère est exact »; « dans le journal » est un ajouté interlinéaire. — *Mém.* II, p. 438, réduisent le tout à : « Dites-moi si Tronchin retient, etc. »

3. *Mém.* II, p. 438, omettent les mots : « et surtout... La Conge ».

4. Var. B, fol. 424, ajoute : « *J'ai été si fort accoutumé à cette confiance, à cette douce effusion de cœur qui est entre nous, que je ne peux me faire à cette privation.* »

5. La leçon de C : « *J'ai été*, mon amie, que votre santé... » est un télescopage du texte qui rend la phrase inintelligible. Les *Mémoires* l'omettent, ainsi que celle qui suit.

6. Var. B, fol. 425, ajoute : « *Vois comme tu embellis tous les lieux par ta présence* » (biffé).

7. Ce paragraphe est un ajouté marginal en B, fol. 424 (verso). C'est la reprise du texte déjà proposé et biffé plus haut.

8. Cet article est de J.-J. Rousseau. Le volume où il figure avait paru en 1755.

9. La fin du paragraphe, à partir de « J'admire tout... », a été publiée dans *Dern. Ann.*, p. 36. C'est la réplique à l'insinuation trouvée plus haut, p. 295.

10. *Mém.* II, p. 439, omettent la suite jusqu'à : « Vous voilà donc... ».

11. Var. B, fol. 425, ajoute : « *hier* ».

merveille. Le chevalier Le Maire et M. de Montbrillant y étaient. Mlle Durand[1] nous a lu la lettre où vous lui faites le détail de votre santé et du traitement du sauveur; nous en étions tous dans l'admiration[2]. Mais M. de Montbrillant s'est avisé aujourd'hui de dire chez Milord, au milieu de vingt personnes, qu'il espérait que Tronchin vous rendrait la médecine si ridicule que vous gueririez de tous vos maux à force de rire. Il nous a dit ensuite qu'il avait fait une consultation de deux habiles médecins de Paris, pour savoir si on n'employait pas pour vous des remèdes dangereux[3]. Heureusement, demain, il n'y pensera plus; mais nous sommes convenus, Madame votre mère et moi, de ne plus lui montrer aucun détail sur ce qui concerne votre régime[4]. La conduite de Tronchin est celle d'un homme de génie; les soins qu'il vous donne paraissent dictés par l'attachement. Il n'est pas juste d'y répondre en y donnant un ridicule.

Vous voilà donc très bien avec Voltaire, ma bonne amie ? Tant mieux[5]; il doit vous être d'une grande ressource; jouissez-en pour l'amour de moi[6].

Adieu, tendre et chère amie[7]. Je ne réponds pas toujours bien exactement à vos lettres; mais, avec le temps, je ne laisserai aucun article en arrière.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[8].

Je suis si excédée, mon ami, de toutes les lettres que je viens[9] de dicter, qu'à peine ai-je la force de vous écrire[10]. Que dites-vous de M. de Montbrillant, qui me demande très sérieusement la permis-

---

1. Var. B, fol. 425 : « *Elle* » (Corrigé. « Elle », c'eût été la mère).
2. L'auteur abuse un peu de ce procédé facile pour obéir aux Notes suggérant de « faire reparaître tous les acteurs..., n'importe comment. »
3. Var. B, fol. 425, ajoute : « *Quel indigne et plat bavardage !* » (biffé).
4. Cet épisode, où M. de Montbrillant traverse la scène, semble répondre à une Note du fol. B 17 (verso) : « *Jusqu'à* 161, *le mari trop longtemps oublié* ».
5. Var. B, fol. 426 : « avec [*Greber*, modifié en] Voltaire. *Tant mieux*, ma *tendre amie.* »
6. Ce paragraphe a été publié dans *Dern. Ann.*, p. 37.
7. Var. B, cah. 162, fol. 426, ajoute : « *J'approche doucement du lit de mon Émilie, mais je n'ose lui donner un baiser : elle dort si bien !... Je vais m'établir auprès d'elle pour la regarder... Oh ! trop douce et trop vaine illusion !* » (biffé).
8. Publiée en partie, avec des altérations et des coupures, dans *Mém.* (éd. orig. 1818), t. III, p. 237-240; — omise de l'éd. Boiteau.
9. *Mém.* (éd. 1818), III, p. 237 : « *j'achève* ».
10. Id. omettent la suite de cet alinéa.

sion de communiquer les détails de ma santé aux médecins de Paris ? J'ai relevé cette sottise comme je le devais. Mon parti est pris : je ne lui manderai plus rien que ce que je voudrai bien que tout le monde sache.

Je lui ai envoyé[1] un plan d'études que j'ai fait pour son fils. Je puis bien dire que je l'ai fait, car Balbi ne m'a pas aidée d'une virgule. Il n'en est, en vérité, pas capable. L'exercice et les armes prennent une grande partie de sa journée[2]; et, quant à l'étude du cabinet, je veux qu'il se livre tout entier à celle du droit naturel, qu'on ne fait point à Paris, ou qu'on fait mal. Je veux profiter de mon séjour ici, qui est le lieu qui a le plus de réputation pour cette étude[3]. J'ai fait connaissance avec un professeur qui m'a promis de venir donner à mon fils ses leçons chez moi.

Les enfants sont très bien élevés ici, parce que les parens[4] en prennent la peine; car les collèges n'y valent pas mieux qu'en France. L'objet des institutions est entièrement relatif à l'état de ministre, et un peu seulement à la magistrature. Il me paraît singulier qu'on n'ait point encore pensé à réformer ces institutions dans une ville qui est toute commerçante, où le dernier du peuple a droit, s'il le mérite, d'être admis aux premières charges de magistrature, et où les ministres n'influent en rien dans l'administration des affaires[5]. Rendez-moi raison de cette bizarrerie, monsieur le philosophe. C'est peut-être, malgré cela, la ville la plus instruite de l'Europe.

Croiriez-vous qu'il y a plus de six mille personnes à Genève employées au commerce de l'horlogerie; presque autant de metteurs en œuvre; et que le commerce de toile, de soierie et de mercerie y est très considérable[6] ? Il est vrai que, la Savoye n'ayant point de villes, les marchandises s'apportent en gros à Genève, et l'on les y détaille; malgré cela, je n'aurais pas cru que, par sa position, elle pût être aussi commerçante.

[7]M. de Montbrillant, dans son séjour à Lyon, a fait l'emplette d'une magnifique robe qu'il vient de m'envoyer. Voilà bien son inconséquence ordinaire. Je la lui rends, en lui mandant que la

---

1. *Mém.* (éd. 1818), III, p. 237 : « J'ai envoyé *à M. d'Épinay* ».
2. Id. : « de la journée *de son élève* ».
3. Var. B, cah. 161, fol. 426 : d'abord « *science* », puis « *connaissance* », puis « *question* »; et enfin « étude ». — Ce qui suit, jusqu'à « aussi commerçante », est un ajouté marginal du fol. 426.
4. Le ms. C porte « enfants » ; inadvertance de copiste.
5. Sur l'organisation de la République de Genève et les conditions sociales au XVIIIe siècle, cf. Ch. Du Bois-Melly, *Les Mœurs genevoises de* 1700 *à* 1760, chap. Ier.
6. Sur les corps de métiers, et en particulier les horlogers, cf. même ouvrage, chap. II.
7. Les *Mém.* omettent ce paragraphe.

situation de ses affaires ne me permettait pas d'accepter cette galanterie de sa part.

Il est très vrai que Tronchin ne veut pas que j'ouvre mes lettres dans les momens où mes nerfs sont agités. Mais je lui ai représenté que l'impatience et l'incertitude étaient un mal pour moi beaucoup plus grand que ne le serait tout l'attendrissement possible. Il m'a dit de préférer ce qui m'émeuvrait le moins[1]. Il me prie d'être de bonne foi. Je crois que je le serai[2]. Je vous remercie de m'avoir donné des nouvelles de ma mère. Continuez à m'en donner, mon tendre ami, et empêchez-la d'écrire. Je m'en rapporte à vous pour ne me pas tromper sur un sujet qui est aussi intéressant à mon repos et à mon bonheur.

[3]Vous trouvez donc singulière l'idée qui vous persécute d'un établissement ici[4]. Je ne sais si cela veut dire quelque chose ou rien, mais c'est ma chimère aussi, chimère qui s'est établie dans ma tête de façon que je ne puis l'en faire déguerpir[5]. Oh ! qu'on me transporte ici quatre personnes seulement, et je consens à ne jamais revoir Paris !

J'ai eu hier la visite d'un homme de quatre-vingts ans, dont je suis amoureuse et qui me le rend bien; je l'appelle *Roland Mérédith*,[6] parce qu'il lui ressemble[7]. C'est un original, mais d'une originalité très piquante, et qui ne laisse pas d'être accompagnée d'un fonds de bonté inépuisable. On voit tout cela sur sa physionomie[8].

Je vais[9] passer deux ou trois jours chez Voltaire avec M. Tron-

---

1. *Mém.* (éd. 1818), III, p. 239 : « ce qui me *donnerait le moins d'émotion* ».
2. Id. omettent la fin de cet alinéa.
3. Les deux phrases suivantes, jusqu'à « déguerpir », ont été publiées dans *Dern. Ann.*, p. 50-51.
4. Var. B, fol. 427, ajoute : « *o mon cher Volx !* » (biffé).
5. Var. B, fol. 427, ajoute : « *Mais pourquoi m'ont-ils privée de mon tendre ami ? Pourquoi ont-ils séparé la pauvre Émilie de son bien-aimé ? Hélas, ils ne savent que dire, et comment auraient-ils le courage de nous répondre ?... Ils me l'ont arraché, s'écrie cet ange à la fin d'une de ses plus précieuses lamentations... Mon aimable ami, ne t'afflige pas ! Ta petite ne t'a point quitté. Hélas ! Il n'est pourtant que trop vrai qu'elle est à plus de cent lieues de toi, quoiqu'elle s'endorme tous les soirs dans tes bras ; qu'à son réveil, elle baise amoureusement tes yeux... Ah ! ce petit cordon noir est bien en règne*[?] *à présent. Si tu voyais comme il est fier !* » (Le tout, biffé, est remplacé par la phrase : « Oh ! qu'on me transporte... revoir Paris ! »)
6. Personnage du *Sir Charles Grandison*, roman de Samuel Richardson, publié à Londres en 1754, traduit en français en 1755-1758 par l'abbé Prévost.
7. Var. B, fol. 428, porte : » *Ta petite brilla et fut, à son ordinaire, fêtée et applaudie. Mais au fond de son cœur et suivant sa coutume, elle t'adressait cet encens et le renvoyait à son bien-aimé conducteur.* » (Biffé et remplacé par : « C'est un original... sa physionomie »).
8. La fin de cette section, jusqu'à « aujourd'hui », a été également publiée dans *Mém.* II, p. 439-440, et (avec des modifications), dans *Dern. Ann.*, p. 51-52.
9. Var. B, fol. 428 : « *Je compte aller* » (corrigé).

chin[1], pendant que Ménil est en Suisse. En vérité, j'apprends tous les jours des traits nouveaux de Tronchin, qui m'inspirent pour lui un respect et une considération inconcevables. Sa charité, son désintéressement, sa tendresse et ses soins pour sa femme[2] sont sans exemple; et je puis vous répondre, à présent que je la connais[3], que c'est bien la plus insupportable et la plus maussade créature qui existe. Si jamais je découvre un défaut à cet homme..., j'en frémis d'avance[4], il faudra peut-être le mépriser, car il doit être épouvantable !

Bonsoir, mon ami; je finirai ma lettre chez Voltaire, n'ayant pas le temps de rien ajouter de plus aujourd'hui[5].

Deux jours de distance.

On n'a le temps de rien[6] avec Voltaire; je n'ai que celui de fermer ma lettre, mon ami. J'ai passé ma journée seule avec lui et sa nièce; et il est en vérité las de me faire des contes. Tandis que je lui ai demandé la permission d'écrire quatre lignes afin que vous ne soyez pas inquiet de ma santé, qui est bonne, il m'a demandé la permission[7] de rester, pour voir ce que disent mes deux grands yeux noirs quand j'écris[8]. Il est assis devant moi; il tisonne, il rit; il dit que je me moque de lui, et que j'ai l'air de faire sa critique. Je lui réponds que j'écris tout ce qu'il dit, parce que cela vaut bien tout ce que je pense.

Je retourne ce soir à la ville, où je répondrai à vos lettres.

Il n'y a pas moyen de rien faire ici[9].

Bonjour. Souvenez-vous de moi, si M. Garnier fait quelque chose qui puisse m'être envoyé. Ses ouvrages me font un si grand plaisir que je suis digne de cette confiance[10]. Mon tuteur me mande qu'il vous écrit; c'est pourquoi je ne vous dis rien de lui.

◇

1. Les six mots suivants sont un ajouté interlinéaire en B, fol. 428. — Ils sont omis des *Mém.* II, p. 439.

2. Le 6 août 1740, alors qu'il pratiquait à Amsterdam, Tronchin avait épousé Hélène de Witt, fille d'un échevin, sans parenté avec le Grand-pensionnaire de Hollande. Elle était, paraît-il, fort laide et acariâtre.

3. Var. B, fol. 428, ajoute : « connais] *davantage* » (biffé).

4. Ces trois mots sont en interligne dans B, fol. 428.

5. *Mém.* II, p. 440, abrègent : « pas le temps aujourd'hui. »

6. Id. : « de rien faire ».

7. Id. : « *témoigné le désir* ».

8. Var. B, fol. 429, ajoute (biffé) : « *Je veux te dire à son nez que je t'adore* ».

9. Id. d'abord : « rien faire *de plus. Quel homme ! Il m'impatiente, mais il me fait rire cependant.* » (biffé et remplacé par « ici »).

10. Id. omettent la phrase suivante.

M. Volx a Madame de Montbrillant.

Je vous ai dit la vérité, ma chère amie, sur ce qui concerne Pauline. Le seul secret que j'ai, c'est de ne vous jamais tromper sur rien, car je prétends qu'une âme honnête et juste, quand elle connaît l'exacte vérité, ne doit jamais se trouver sans ressource. Quant à la maison de Milord, l'accident de La Conge n'y a pas fait une certaine impression, parce que l'on vous a sue en sûreté tout de suite. Je n'ai pas été absolument content de lui le premier jour; il ne me marquait pas assez d'empressement pour savoir les détails. Je l'ai été davantage depuis; c'est, à ce que j'espère, un véritable ami que vous avez là, quoiqu'il ne soit pas toujours démonstratif; mais il faut prendre les gens comme ils sont.

Je suis très content du marquis; il vous regrette bien; vous êtes faits exprès l'un pour l'autre. Mais ce qui n'est fait pour personne, et qui ne ressemble à rien, c'est l'étourderie et l'équipée que fit avant-hier la comtesse de Lange. Elle tombe chez Milord comme une bombe, sans se faire présenter, et lui dit qu'elle avait trouvé son nom et celui de sa femme écrits à sa porte[1], et qu'elle avait été bien fâchée de ne s'être point trouvée chez elle. Que dites-vous de cela ? Pour moi, qui ne la crois point menteuse, je ne sais qu'en penser. Si elle ne l'a point rêvé (ce dont elle est fort capable), il faut que quelqu'un se soit diverti à faire écrire Milord chez elle.

Savez-vous, et vous a-t-on mandé, que le tuteur de vos enfans à la substitution a été obligé d'aller faire un voyage, et que M. de Montbrillant a fait mettre sa procuration sous le nom de son secrétaire ? Vous savez le peu de fond qu'il y a à faire sur cet homme. Voyez si vous avez quelques précautions à prendre à cet égard, car cette démarche ne me paraît point du tout dans la règle[2]. Madame votre mère a fait venir M. de Montbrillant et lui a demandé pourquoi il n'avait pas choisi Bellefontaine. Il n'a donné que de très mauvaises raisons. Mais ce qui nous a fermé la bouche, c'est qu'il prétend qu'il vous en a écrit, et qu'il ne se fait rien que de concert avec vous[3]. Je suis étonné, s'il dit vrai, que vous n'en ayez rien mandé, soit à Madame votre mère ou à moi.

Il me survient une affaire pour laquelle il faut que j'aille sur-le-champ chez Garnier. Je ne vous dis pas adieu; je finirai ce soir ma lettre en rentrant. O ma tendre amie, qu'il y a longtemps que je ne vous ai vue, et que je suis à plaindre !

---

1. C'est-à-dire : inscrits chez son portier, après avoir tenté de lui faire visite.
2. La suite, jusqu'à « votre mère ou à moi », est un ajouté marginal en B, cah. 162, fol. 431.
3. Cf. la Note du fol. B 17 (verso) : « *L'affaire de substitution, coupe des bois, traitée trop légèrement.*

Le soir[1].

Vous savez le tourment que nous nous sommes donné en vain pour raccommoder M. de Beauval et Milord. Eh bien ! ils se sont rencontrés à la promenade, et, sans que personne les en priât, ils se sont abordés de l'air le plus amical et comme s'il ne s'était rien passé. En vérité, je crois que tout le monde extravague[2].

En voici une autre preuve[3]. Je ne sais si je vous ai mandé que le marquis Du Laurier passait son hiver à Aix-la-Chapelle[4]; ce qui déplaît souverainement à la comtesse de Lange[5]. Eh bien ! elle a écrit lettre sur lettre au prince[6], ami de Du Laurier, qu'elle ne connaît pas, et à Mme de ***, pour les engager de déterminer Du Laurier à venir passer cet hiver à Paris. Ce qui a surtout choqué Mme de ***, c'est qu'elle l'a chargée d'y déterminer le prince. C'est une indiscrétion de lui supposer certain crédit sur lui. Tout cela est d'une tête et d'une imprudence qui me fait de la peine, car l'*angélique créature* est bonne et aimable, et elle finira par se perdre à force d'étourderie[7].

Voyez, ma tendre amie, ce que peuvent faire la confiance et la candeur déplacées, car il y en a dans la conduite de la comtesse; mais le public, qui juge sévèrement, ne voit pas seulement en elle une mauvaise tête, mais une femme sans pudeur et sans modestie; et voilà comme on perd l'estime et la considération sans s'en douter.

Puisque vous vous en êtes rapportée à moi sur le sort de la vieille Éloy, je l'ai établie chez un artisan de ses parens, à quinze sols par jour et soixante livres de loyer[8]. Je vous envoie la note des

---

1. Publiée comme lettre distincte, avec des omissions et des remaniements, dans *Mém.* II, p. 440-442.

2. A la suite de ce paragraphe, les *Mémoires* intercalent (II, p. 441) l'épisode de « l'équipée que fit avant-hier la comtesse de Lange », « visite en bombe » chez Milord, relatée ci-dessus, p. 319.

3. *Mém.* II, p. 441, abrègent en : « *Autre extravagance* ».

4. Ce n'était pas un séjour d'agrément : Saint-Lambert y soignait, à l'hôpital, une attaque de paralysie.

5. VAR. B, cah. 162, fol. 432 : « *l'angélique créature* » (biffé et remplacé).

6. *Mém.* II, p. 441, complètent : « *de Soubise* ».

7. Cf. le « Portrait de Mme *** [d'Houdetot] », par Mme d'Épinay, dans *Mes moments heureux* : « ...Elle est naturellement distraite, enfant et étourdie. Elle a le cœur excellent. »

8. Affirmation malaisément conciliable avec les affirmations de Rousseau : « Quant à Mme Le Vasseur, je lui déclarai [en quittant l'Hermitage] qu'il fallait nous séparer; sa fille voulut m'ébranler; je fus inflexible. Je la fis partir pour Paris, dans la voiture du messager, avec tous les effets et meubles que sa fille et elle avaient en commun. Je lui donnai quelque argent, et je m'engageai à lui payer son loyer chez ses enfants, ou ailleurs; à pourvoir à sa subsistance autant qu'il me serait possible; et à ne jamais la laisser manquer de pain tant que j'en aurais moi-même. » — Le 21 février 1757 (d'après l'ouvrage de H. TRONCHIN, p. 170; mais peut-être faudrait-il lire 1758 ?) le docteur Tronchin demanda au duc de La Rochefoucauld de faire admettre Mme Levasseur dans un hospice.

effets dont elle avait besoin, et que je lui ai donnés de votre part sur ceux qu'on a tirés des Roches[1].

J'ai vu Madame votre mère en rentrant. Elle m'a dit avoir appris que votre mari a déjà emprunté dix mille livres sur la substitution depuis que son secrétaire a la procuration du tuteur. Êtes-vous informée de cela ?

M. de Grangé vient d'être renvoyé dans sa terre, de la manière la plus humiliante[2]. Il est à plaindre, mais personne ne le plaint[3].

Adieu, ma tendre[4] amie; vous êtes toujours présente à mon esprit et à mon cœur. Nous nous occupons de vous sans cesse; nous nous rassemblons exprès pour en parler; mais nos souhaits ne vous rendront pas de sitôt à nos vœux[5].

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[6].

Le courrier a manqué deux fois et je suis dans une grande disette. Il y aura demain huit jours que je n'ai reçu de vos nouvelles, mon tendre ami; aussi je suis un peu triste. A peine ai-je le courage d'écrire. Voilà ce que c'est que d'être à plus de cent lieues l'un de l'autre ! Je vais cependant faire un effort et tâcher de vous dire ce que je pense de Voltaire, en attendant que j'aie le courage de vous parler de moi et de ce qui me concerne.

Eh bien ! mon ami, je n'aimerais pas à vivre de suite avec lui[7].

---

1. L'inventaire du mobilier de Rousseau, dressé le 8 mars 1758 par Me Herbert à Montmorency, a été reproduit par P. Boiteau (*Mém.* II, p. 434-436). — Les *Mémoires* omettent la fin de cette lettre.

2. Var. B, fol. 433, porte (biffé et corrigé) : « ...renvoyé dans *son intendance*,... » et ajoute ici (biffé) « : *car c'est son subdélégué qui est nommé intendant d'armée à sa place.* » — M. de Lucé fut toujours un administrateur apprécié. Il fut néanmoins « renvoyé dans son intendance » de Strasbourg en février 1758, à la suite de quelque cabale. Voltaire écrit à ce propos, le 26 février, à Mme d'Épinay : « M. de Richelieu est donc renvoyé, après M. de Lucé. La Cour est une belle chose ! »

3. Cette phrase est ajoutée en interligne en B, fol. 433.

4. Var. B, 433, ajoute : « *et douce* » (biffé).

5. Id. : « ...mon cœur, *et cela ne fait qu'ajouter à mes ennuis et à la peine* [*qu'elle* biffé] *que me cause ton absence.* » (biffé et remplacé en interligne).

6. Publiée, avec une coupure, dans *Mém.* II, p. 442-444. — Cette lettre était primitivement placée (B, cahier 163) *après* celle qui maintenant la suit. Leur interversion est requise par une note explicite : « *Il faut écrire la lettre marquée du cahier* 163 *avant celle-cy.* »

7. Var. B, cah. 163 (ancien), fol. 437, ajoute : « *Je ne l'aime point. Tout est superficiel en lui.* » (biffé).

Il n'a nul principe arrêté; il compte trop sur sa mémoire, et il en abuse souvent; je trouve qu'elle fait tort quelquefois[1] à sa conversation; il redit plus qu'il ne dit, et ne laisse jamais rien à faire aux autres. Il ne sait point causer, et il humilie l'amour-propre; il dit le *pour* et le *contre* tant qu'on veut, toujours avec de nouvelles grâces, à la vérité, et néanmoins il a toujours l'air de se moquer de tout, jusqu'à lui-même. Il n'a nulle philosophie dans la tête; il est tout hérissé de petits préjugés d'enfans; on les lui passerait peut-être en faveur de ses grâces, du brillant de son esprit, et de son originalité, s'il ne s'affichait pas pour les secouer tous. Il a des inconséquences plaisantes, et il est au milieu de tout cela très amusant à voir. Mais je n'aime point les gens qui ne font que m'amuser. Pour madame sa nièce[2], elle est tout à fait comique.

Il paraît ici depuis quelques jours un livre qui a vivement échauffé les têtes, et qui cause des discussions fort intéressantes entre différentes personnes de ce pays, parce que l'on prétend que la constitution de leur gouvernement y est intéressée. Voltaire s'y trouve mêlé pour des propos assez vifs qu'il a tenus à ce sujet contre les prêtres[3]. La grosse nièce trouve fort mauvais que tous les magistrats n'aient pas pris fait et cause pour son oncle. Elle jette tour à tour ses grosses jambes[4] et ses petits bras par-dessus sa tête, maudissant avec des cris inhumains les lois, les républiques, et surtout ces polissons de républicains qui vont à pied, qui sont obligés de souffrir les criailleries de leurs prêtres, et qui se croient libres. Cela est tout à fait bon à entendre et à voir.

[5]Mon ami, mon joli château en Espagne est écroulé. Je compte toujours vous voir ici ce printems; mais ce ne sera pas dans cette campagne dont je vous ai parlé[6]. Mon oracle y a trouvé, comme vous[7], plus d'inconvéniens que d'avantages pour moi. L'un et l'autre serait trop long à vous détailler; bref, il n'y faut plus penser. Je vous remercie de l'avertissement que vous m'avez donné au sujet de notre tuteur. Tout cela me tourmente fort. J'écris à M. de Riltière pour avoir des détails sûrs, avant d'en écrire à M. de Montbrillant; je le prie néanmoins d'y mettre ordre. Il me

---

1. Ce mot est en surcharge en B, fol. 438.
2. VAR. B, fol. 438, « Mme *Le Blanc* » (rectifié).
3. Voltaire était occupé à batailler autour de sa *Défense de Milord Bolingbroke*, et de celle de Saurin. Ses principes anticléricaux soulevaient contre lui le parti orthodoxe et lui suscitèrent de violentes ripostes. (Cf. *La Guerre littéraire ou choix de quelques pièces de M. de V.*, Lausanne, 1759).
4. *Mém.* II, p. 443, substituent « mains », d'ailleurs plus vraisemblable.
5. ID. omettent le paragraphe qui suit.
6. VAR. B, cah. 163, fol. 439 : « dont *je vous avais fait une si jolie description.* » (biffé et remplacé).
7. « Comme vous » est en surcharge en B. fol. 439.

semble qu'on ne peut rien conclure sans lui, ou je serais bien trompée; c'est ce qui me tranquillise.

M. de Ménil m'a écrit de Neufchâtel[1]; il me paraît fort occupé; je n'y conçois rien[2].

J'ai reçu une lettre de Beauval; c'est la première depuis que je suis ici. Je la trouve sèche et dédaigneuse, et je ne sais trop pourquoi il m'a écrit. Je lui répondrai dans quelques jours, et j'attendrai de ses nouvelles très patiemment.

[3]Je vous écris fort en l'air aujourd'hui, mon tendre ami, parce qu'on doit venir me prendre pour assister à une cérémonie qu'on dit très curieuse. J'ai voulu seulement vous donner de mes nouvelles et vous tenir au courant.

J'ai reçu[4], le dernier ordinaire, un paquet de lettres qui était arrivé pour moi à Paris et que l'on m'a envoyé ici. Je vous prie, mon ami, à l'avenir de les ouvrir et de ne m'envoyer que celles que vous jugerez en valoir la peine. Je suis dans l'usage d'en recevoir à la nouvelle année de gens pauvres que j'ai eu la satisfaction d'obliger et auxquels je ne voudrais pas manquer de répondre. Si elles ne contiennent rien de plus particulier, il vous suffira de me mander qu'ils ont écrit, et alors je leur répondrai comme si j'avais reçu leurs lettres.

[5]On vient me prendre; le reste à l'ordinaire prochain. Adieu.

◇

MADAME DE MONTBRILLANT A MADAME LA MARQUISE DE GONDRECOURT[6].

Le changement de temps, ma chère maman, influe toujours beaucoup sur ma santé. Le froid vif qu'il fait ici me fortifie et me convient mieux que le temps mou qu'il fait en France presque toute l'année; mais j'espère que, lorsque je serai tout à fait rétablie, je

---

1. Neufchâtel était à l'époque un domaine du roi de Prusse.

2. VAR. B, cah. 163, fol. 439. — Le texte, depuis « tout cela me tourmente », est un ajouté marginal destiné à remplacer les lignes suivantes, biffées en corps de page : « *J'ai menacé de plaider au nom de mes enfans, si l'on ne mettait au reçu de ma lettre toutes les choses en règle. J'approuve tout ce que vous me dites et tout ce que vous avez fait au sujet de la vieille* [mère Eloy]. »

3. *Mém.* II, p. 443, omettent le paragraphe suivant.

4. ID. : « *On m'a envoyé par...* »; et omettent la fin de la phrase.

5. *Mém.* II, p. 444, omettent la phrase finale, mais ajoutent celle-ci : « Je trouve que mon fils... juste valeur », extraite de la lettre suivante (dont ils ne publient pas autre chose).

6. Publiée, jusqu'à « juste valeur », dans *Dern. Ann.*, p. 57-58.

serai au-dessus de ces variations et je deviendrai presque robuste. Mon sauveur me le fait toujours espérer. Il est fort enrhumé; la colonie française va aujourd'hui lui tenir compagnie; je compte y passer ma journée.

Je trouve que mon fils gagne beaucoup à son séjour ici. L'exemple a un grand avantage sur les enfans; il en est une preuve sensible. Il ne se soucie plus de son habit de velours, ni de ses dentelles; il n'en voit pas porter. Il en a, au contraire, essuyé[1] des railleries; il voit que[2] les égards et les distinctions sont proportionnés au mérite; cela lui donne une émulation dont nous nous apercevons tous les jours. Une des choses qui l'ont le plus frappé est la visite qu'il a été faire pour moi à un des premiers magistrats de la ville[3].

Cet homme d'un certain âge a une figure vraiment vénérable. Il l'a trouvé logé au troisième étage, vis-à-vis de son bureau éclairé de deux lampes, son cabinet meublé de livres, et son salon d'une bergame[4]. Cet homme n'a pas cru manquer à sa dignité en venant lui-même[5] éclairer et reconduire mon fils, attendu que tout son cortège consiste[6] en une servante, et qu'elle était sortie. Lorsqu'il a vu ce même homme[7] recevoir les honneurs de la garnison et les bénédictions[8] du peuple, en passant dans les rues, il ne lui a pas été difficile ensuite, avec deux mots d'explication de notre part, d'apprécier son habit de velours[9] à sa juste valeur[10].

Je viens de jouer un cruel tour au bonhomme Balbi. Cet homme a un zèle aussi inépuisable que son incapacité; il vient de me lire une relation très emphatique du fait que j'ai eu la bonne foi de vous narrer tout simplement, et sur lequel il fait un grand fond pour le prochain journal. Eh bien ! ma chère maman, prenez que vous n'avez rien lu, et ayez la complaisance de payer son zèle d'un petit mot d'éloge sur ces narrés, et surtout sur la réussite de son désir de vous amuser, qui est très réel.

Les jeunes gens ont ici une prodigieuse liberté, ce qui m'a un peu

---

1. *Mém.* II, p. 444 : « *Le sien*, au contraire, *lui a attiré*... »
2. Id. : « *Et comme* ».
3. Id. : « *à M. Abauzit* ». — Firmin Abauzit, né en 1679 à Uzès, auteur d'un *Discours historique sur l'Apocalypse* et de nombreux articles ou études de théologie et d'histoire, devait mourir à Genève en 1767. — *Mém.* II, p. 444, omettent a phrase : « Cet homme... vénérable. »
4. Bergame : tapisserie de fil sur fil, qui représentait en chiné des ornements ou des personnages.
5. *Mém.* II, p. 444 : « Cet homme *respectable, malgré son grand âge, s'est donné la peine* d'éclairer, etc. »
6. Id. : « attendu qu'il n'a qu'une servante ».
7. Id. : « ce *vertueux citoyen* ».
8. Id. abrègent en : « recevoir la bénédiction ».
9. Id. abrègent en : « difficile d'apprécier *son bel habit* ».
10. *Mém.* II, p. 444, coupent ici la lettre, et achèvent par ces mots postiches « Adieu, le reste à l'ordinaire prochain. »

effarouchée d'abord. J'ai même répugné quelque temps à laisser mon fils en ce qu'on appelle *société*[1]. Ils sont huit, dix, douze jeunes gens ensemble, plus ou moins, et n'ont jamais personne pour les veiller. Mon oracle m'a encouragée à suivre l'usage, et m'a assurée que, si mon fils faisait le moindre écart, il en serait puni d'une manière d'autant plus frappante pour lui, que ce serait par quelque marque de diminution de l'estime de ses camarades, et qu'à la deuxième faute grave il serait chassé sans miséricorde. Il a donc été comme les autres *en société*, et voici ce qui est arrivé dans la sienne.

Deux de ses camarades en ont été exclus cette semaine; l'un pour avoir fomenté une tracasserie par des rapports; l'autre pour avoir menti. Ces marmots se seraient crus déshonorés de garder parmi eux ces deux enfans. Ils n'y sont plus reçus, et la tache est si grande qu'ils n'osent se montrer. Ils n'y seront admis que dans quelques mois, lorsque leurs parens répondront pour eux.

Vous ne sauriez croire, ma chère maman, l'impression que cet exemple a fait sur mon enfant et les réflexions qu'il lui a suggérées. Ce qui me plaît encore, c'est que ces jeunes gens ne manquent pas tant d'indulgence entre eux. Ils ont fort prié mon fils de ne point publier cette aventure, pour ne pas faire tort à la réputation de leurs camarades, espérant (disent-ils) qu'avec la grâce de Dieu et le secours de leurs parens, ils pourront se corriger.

[2]Au reste, il n'est pas le seul à qui ce pays-ci apprenne à vivre. J'ai eu aussi une petite leçon, dont je me suis promis de profiter. Je me suis fait une société de gens qui seraient recherchés partout. Il y a entre autres une femme on ne peut plus aimable, qui m'a recherchée et avec qui je me suis liée avec le plus grand plaisir. Elle est jeune, douce, jolie, l'esprit orné, très gaie et point pédante[3], quoique uniquement occupée de son mari et de son ménage. Elle est de Paris, mais elle est la fille d'un petit marchand de la rue des Cinq-Diamants, que j'ai eu l'insolence de faire attendre vingt fois dans mon antichambre, lorsqu'il venait m'apporter des toiles de coton et des damas sur fil. Oh ! combien l'orgueil d'état est plat et déplacé ! J'ai mes raisons pour faire cette réflexion. Je me suis surpris un moment de sottise en apprenant quelle était cette dame; mais je vous prie de croire qu'il n'a duré que le temps qu'il fallait pour exciter mes réflexions et me donner de bons soufflets.

Contez ceci à M. Volx, je vous en prie, maman; car c'est le père de mon amie qui a eu l'honneur de vendre les rideaux de fenêtres

1. Cf. Du Bois-Melly, *op. cit.*, p. 114 : « Il y a des cercles de jeunes gens d'environ dix-huit ans et sous puissance paternelle... Il y a des cercles où il n'y a que des enfants mineurs. »

2. La suite, jusqu'à « cette digne femme », a été publiée, avec des altérations, dans *Dern. Ann.* p. 58-59.

3. « Pédante » : puritaine, collet monté, prude.

que nous lui avons achetés; il aura la bonté de les bien conserver en faveur de cette digne femme, car si j'étais dans le cas de lui en acheter d'autres, je ne prendrais jamais sur moi de marchander ni de faire venir le marchand.

J'ignorais absolument l'envoi de la procuration de notre tuteur. J'en ai été[1] très choquée. Sur l'avis que vous avez eu la bonté de me donner, j'ai écrit sur-le-champ à M. de Riltière. Je viens de recevoir sa réponse. Il m'assure que je puis être tranquille : la procuration que le tuteur de la substitution a donnée n'est pas valable, et toutes les opérations qu'on a faites en conséquence ne valent rien. Il en a averti le prêteur des 10.000 livres, qui n'avait pas, heureusement, délivré son argent, grâce à la légèreté de M. de Montbrillant, qui a négligé d'aller signer l'acte de ce prêt.

Quant à la coupe de bois, comme le marché est bon, M. de Riltière le tiendra au profit de la substitution; on ne peut empêcher que M. de Montbrillant ne détourne un petit pot-de-vin du prix principal de la vente. Mais comme c'est un petit objet, M. de Riltière conseille de ne pas chicaner sur cet article[2]. Au reste, il me répète encore qu'on ne peut rien conclure sans sa signature, ayant été nommé par le lieutenant civil censeur et conseil du tuteur de la substitution. Je vous avoue que j'ai été extrêmement tourmentée de cette affaire, jusqu'à la réception de la réponse de M. de Riltière. Je n'en ai pas moins écrit très fortement à mon mari; mais aura-t-il seulement le temps de lire ma lettre[3] ?

Continuez, ma chère maman, à me faire donner de bonnes nouvelles de votre santé. Je vous en supplie, permettez que je vous recommande les pauvres domestiques que j'ai laissés à Paris; ayez la bonté d'interposer votre autorité pour que l'on[4] ne les rende point malheureux. Je laisse tous les autres détails au journal de M. Balbi, et finis, ma chère maman, en vous assurant de mon tendre respect.

◇

---

1. VAR. B, cah. 163, fol. 437; d'abord : « *Je vous assure que* j'en *fus.* »

2 Cf. la Note du fol. B 17 (verso) : « *L'affaire de la substitution. Coupe des bois traitée trop légèrement.* »

3. VAR. B. A partir de « Sur l'avis... », le texte est un ajouté en B cah. 163 (marge de fol. 437 et verso de 436) destiné à remplacer les lignes suivantes, raturées en corps de page 436 : « *J'ai déjà écrit en conséquence. S'il y a un moyen de réparer cette imprudence, je veux absolument qu'on le prenne. J'espère qu'à la manière dont j'en ai écrit, on y regardera au moins à deux fois pour faire usage de cette procuration.* »

4. VAR. B, cah. 163, fol. 437, ajoute (biffé), « *...l'intendant de M. de Montbrillant ne les tyrannise point et ne...* ».

M. Volx a Madame de Montbrillant[1].

J'arrive de la Comédie. On m'a demandé s'il était vrai que vous ne bougiez de chez Voltaire, et que vous y faisiez les honneurs ? J'ai répondu que M. de Voltaire vous avait fait beaucoup de politesses, et que vous y aviez dîné deux fois. Vous voyez, ma tendre amie, que pour peu que vos lettres prêtent à la méchanceté et à l'envie, on ne manquera pas d'en faire usage; c'est surtout à votre époux qu'il ne faut[2] parler que de la pluie et du beau temps, car j'ai découvert que c'est à lui que vous devez ce ridicule propos. Il est fier pour vous des avances que vous a faites Voltaire, comme si vous ne les méritiez pas. Recommandez bien à Balbi de ne jamais rendre compte de tout ce que vous faites.

J'ai reçu une lettre de Du Laurier, qui me reproche d'être trop sévère avec l'hermite. Il juge bien à son aise, et sans savoir de quoi il est question; c'est pourtant un homme juste.

Bonsoir, ma[3] tendre amie, je vais reposer mes yeux qui sont un peu malades. Nous attendons demain de vos nouvelles; voilà tout ce qui nous reste de notre bonheur. Est-ce que nous ne vous faisons pas pitié ?...

---

1. Publiée, jusqu'à « faisons pas pitié ? », dans *Mém.* II, p. 445-446. — Dans le texte original, le tutoiement est partout employé.

Négligeant l'hypothèse que cette lettre peut n'être pas authentique, P. Boiteau l'a commentée ainsi (*Mém.* II, p. 445, note 1) : « Voilà l'aveu ! C'est effectivement autour du nom de Saint-Lambert que pivote toute l'intrigue dont Rousseau doit être la victime. D'où vient donc que c'est Saint-Lambert qui se plaint de voir Rousseau si maltraité ? Cette simple phrase de Grimm suffit pour prouver que l'explication des faits n'est exacte que dans *Les Confessions.* » — Résumons ces faits : Saint-Lambert, après avoir reçu un exemplaire de la *Lettre sur les spectacles* (publiée le 2 octobre 1758), adresse à Rousseau, le 10 octobre (*Corresp. gén.* IV, p. 74), des reproches motivés par l'allusion maligne visant Diderot. Jean-Jacques réplique par un billet bref, mais vigoureux. — Le 26 octobre, il reçoit de M. d'Épinay des remerciements pour son ouvrage, accompagnés d'une invitation à venir dîner le dimanche suivant (29), en même temps que M. et Mme Dupin, Saint-Lambert, Francueil et Mme d'Houdetot. « Cette lettre, écrit Rousseau, me donna d'horribles battements de cœur » à l'idée d'aller « m'offrir en spectacle vis-à-vis de Mme d'Houdetot ». Il accepte néanmoins. « Mon arrivée, dit-il, fit sensation. Jamais je ne reçus d'accueil plus caressant... Quand on fut sorti de table, j'eus le plaisir de voir Saint-Lambert et Mme d'Houdetot s'approcher de moi, et nous causâmes ensemble... avec la même familiarité qu'avant mon égarement. Ce procédé ne fut pas perdu dans mon cœur, et, si Saint-Lambert y eût pu lire, il en eût été sûrement content. »

2. Var. B, cah. 163, fol. 440 : « à votre *bavard d'* (biffé) époux que *je ne puis,* (biffé)... »

3. Id. fol. 441 : « ma *douce et* tendre... » (biffé).

Le lendemain.

[1]Puisque vous m'assurez, ma tendre amie, que cette intime confiance que j'ai tant souhaitée[2] de votre part m'est acquise, à votre retour[3] il ne me restera plus rien à désirer, car, malgré la réserve que mes amis trouvent dans mon caractère, ma confiance en vous est bien aussi entière qu'en moi-même. Je ne redis pas beaucoup les faits, par une aversion et une crainte naturelles pour la tracasserie, ou plutôt parce que cela n'est pas en moi; mais vous savez à merveille que je ne puis cacher aucun sentiment, ni donner le change sur rien[4].

[5]Vous faites à merveille[6] de faire faire à votre fils l'étude du droit naturel. Il n'aurait pas eu occasion de la faire à Paris[7], et elle contribue singulièrement à former le cœur[8]. Il faut voir ce que deviendra le sien, y veiller, et n'en rien attendre. Au moyen de quoi, s'il tourne à bien, vous en aurez plus de plaisir, et s'il ne tient que ce qu'il annonce, vous en aurez bien moins de peine. En tout, votre plan est admirable et digne d'une femme de génie. Ah ! qu'il m'est doux de vous voir aussi fortement occupée de vos devoirs[9] !

Mais nous disions hier, Madame votre mère et moi, que vous vous donnez bien de la peine peut-être en pure perte; vous trouverez[10] des obstacles invincibles dans l'exécution de ce plan; premièrement de la part de votre mari, qui n'est pas en état de juger de l'importance et de la profondeur de vos vues; car il est certain que, s'il y a un moyen de tirer parti du caractère de votre enfant, c'est

---

1. VAR. B, fol. 441 débute par ces lignes (biffées) : « *O que les jours sont longs et tristes depuis votre départ. Est-il possible que je sois séparé de toi pour si longtemps, moi qui n'ai d'autre ressource, d'autre joie, d'autre désir, que celui de t'aimer, de te le dire, de chercher en toi tout ce qui peut rendre ma vie douce, heureuse et tranquille. Viens, viens dans mes bras, ma petite, que je dise tout ce que mon cœur sent pour toi...* ».

2. ID. : « *désirée* » (rectifié).

2. VAR. B, fol. 441 : « *désirée* » (rectifié).

3. ID. : « *bientôt* » (rectifié).

4. Ce texte, depuis « rien à désirer », est un ajouté margina len B, fol. 441. Il s'y poursuit ainsi : « *Enfin, ma douce petite, il ne tient qu'à toi que mon bonheur soit parfait, et tu l'avances tous les jours d'un degré* » (biffé). — Le tout remplace ces lignes (biffées) : « *Mais souviens-toi que la même délicatesse qui m'en fait sentir le besoin sans te le dire, m'empêchera de te le rappeler,* »; auxquelles s'ajoutaient, en surcharge marginale, les suivantes (également biffées) : « *Une confiance mutuelle, voilà, ma tendre amie, le bonheur où j'aspire, et je ne vous demande rien que je ne vous aie accordé depuis longtemps,* car malgré, etc... »

5. Le passage suivant, jusqu'à « de vos devoirs », a été publié avec des altérations, exclusivemenf en 1818, t. III, p. 247.

6. *Mém.* (1818) III, 247 : « Vous *avez raison* ».

7. ID. omettent ce début de phrase.

8. VAR. B, cah. 163, fol. 441, ajoute : « *et à donner des idées justes* » (biffé).

9. ID. fol. 442, ajoute : « *que de votre ami* » (biffé).

10. ID. : « Mais, *ma petite, tu te donnes* bien de la peine, et je *parie que tu* trouveras... » (remplacé en interligne).

par la conduite que vous vous proposez de tenir. Mais vous bannissez les talens agréables pour un temps; voilà ce qu'on ne vous pardonnera pas.

Savez-vous bien aussi qu'il faudrait, pour donner aux leçons de votre fils la tournure que vous désirez, un homme d'une capacité tout autre que Balbi ? Et nous espérons que vous ne comptez pas vous tuer à exécuter vous-même vos projets. Songez que vous avez tout sacrifié au rétablissement de votre santé, et que ce sacrifice serait en pure perte si vous vous fatiguiez la tête et la poitrine en vous établissant le répétiteur de votre fils. Je suis très éloigné de vous détourner de votre devoir à cet égard, au contraire; mais le premier de tous est de vous conserver pour vos enfans. En un mot, je vous conjure, ma tendre amie, de ne rien faire dans aucun genre sans l'approbation très prononcée de M. Tronchin.

Je[1] ne vous réponds rien sur ce que vous me dites des collèges, et en général sur le pays où vous êtes; ce sera le sujet de nos conversations lorsque nous serons réunis. Je ne saurais vous cacher[2] qu'on fait ici des contes bien tristes du désordre et de la conduite de votre mari. Je vous réponds qu'il est très loin d'acquitter ses dettes pendant votre absence. Je l'ai cherché trois fois pour lui parler suivant l'acquit de ma conscience. Il est introuvable; mais j'ai pris le parti de lui écrire pour lui demander un rendez-vous. Je vous jure que je lui parlerai[3] comme il le mérite; mais cela ne servira de rien, et vous devez profiter de tous les moyens pour mettre votre fortune à l'abri des orages et vous mettre en état de le secourir peut-être un jour, lorsque, par ses désordres, il se sera fermé toutes autres ressources. Il sera digne de vous d'aller alors à son secours[4].

[5]La désertion de René commence à faire du bruit. Tout cela ne m'égaye pas. J'ai le chagrin de voir qu'on prenne le change sur le motif honnête et généreux qui vous a portée à lui rendre service; en même temps cependant qu'on blâme sa conduite actuelle, on ne voit dans ce que vous avez fait pour lui qu'une singularité affectée et une prétention ridicule. Jugez comme je puis supporter ces propos[6], moi qui sais combien vous êtes loin de toute affectation et de tout air; mais voilà ce qu'on gagne à obliger des fous.

---

1. Ce début de paragraphe, jusqu'à « nous serons réunis », est un ajouté marginal en B, fol. 442.
2. Var. B, cah. 163, fol. 443, ajoute : « *ma douce amie* » (biffé).
3. Id. : « je *le traiterai* » (biffé).
4. Le passage « mais cela ne servira... orages » est un ajouté marginal, à la suite duquel la fin du paragraphe a été placée en allonge.
5. Ici reprend, jusqu'à « plus essentiel que vous ne pensez », le texte publié par les *Mém.* (éd. 1818), t. III, p. 248, et Boiteau, II, p. 446-447.
6. L'inculpation reste vague et paraît destinée surtout à fournir le prétexte d'une offensive préventive.

Ma tendre amie, ne faisons plus d'imprudences; cela est plus essentiel que vous ne pensez[1].

Le lendemain, 8 heures du soir.

Enfin ! j'ai reçu de vos nouvelles. Je vois que vous n'avez point des miennes, et que les postes sont dérangées. Quoique votre lettre soit un peu triste, et que vous soyez un peu en l'air, elle m'a fait grand bien[2].

Le lendemain.

J'ai eu ce matin une conversation de plus de deux heures avec M. de Montbrillant. Je vous en rendrai compte dans ma première lettre. Aujourd'hui, le temps me presse.

Adieu, ma chère amie, tout le monde se porte bien[3].

◇

1. Cet alinéa est un ajouté interlinéaire en B, fol. 443.

2. VAR. B, fol. 443, poursuit en ces termes (biffés) : « *Ne crains pas, ma tendre amie, le retour de cette sécheresse qui n'est pas dans ta petite âme, et que tu n'avais autrefois que parce que tu vivais avec des gens de bois.* »

3. VAR. B, fol. 444; les six derniers mots remplacent cette phrase : « *Je n'ai plus que celui de te serrer dans mes bras, ô trop vaine illusion, trop chère à mon cœur !* » (biffée).

Cette lettre est suivie en B, cah. 163, fol. 444-446, d'une « *Lettre* (biffée) *de Mme de Montbrillant à M. Volx* » dont voici le texte : « *Tu peux t'en rapporter en toute sûreté à ma délicatesse, mon tendre ami, pour t'éviter le soin de me faire des questions sur ma réserve passée. Sois sûr que je suis peut-être plus pressée que toi de traiter à fond ce chapitre, puisque mon amour et ma confiance, ainsi que ta fermeté, prennent tous les jours un degré nouveau de force et de courage.*

La confiance que j'ai dans ta sagesse, dans ta justice et dans ton esprit, me fera toujours te regarder comme mon guide en tout. L'envie d'être à tous égards digne de ton estime et de ton amour, m'a fait de ton opinion une seconde conscience, comme disait notre ami Grandison au docteur Barclay [personnages du roman de RICHARDSON]. *Cela me sert encore mieux qu'une prudence que je ne renonce pas à acquérir, mais qui, n'étant pas dans mon caractère, pourrait se trouver plus d'une fois en défaut. Il faudrait en avoir contracté l'habitude et la posséder au plus haut point possible, après toutes les* [*étourderies*, biffé] *imprudences que j'ai faites.*

« *Je t'avouerai même, mon tendre ami* (*car il faut que tu voies mon cœur tout entier*), *que cette défiance de moi-même me rend malheureuse et me fait contracter une hésitation qui me chiffonne et à laquelle je crains de ne pouvoir tenir. Je ne saurais vivre ainsi ; j'aimerais mille fois mieux me séquestrer de tout le genre humain.* [*Alors*, biffé] *je serais bien assez philosophe pour vivre seule à la campagne, heureuse et contente, sans m'embarrasser de ce qu'on pense ou l'on dit de moi. Mais j'ai le cœur trop fier, et j'ai une trop haute estime de moi pour vivre avec quiconque ne me rendra pas justice... Eh quoi ? ceux avec qui je passe ma vie* (*je ne parle pas de toi*), *ceux qui, vivant intimement dans ma société, sont à portée de me connaître enfin, ont-ils donc besoin de l'avis du public pour savoir ce que je vaux ? Et parce que j'ai un peu de légèreté, disons même beaucoup, toutes les vertus dont mon cœur est rempli seront nulles à leurs yeux ? Et je me tourmenterais et je me rendrais malheureuse, pour des gens qui jugeraient ainsi ? Ah ! mon ami, tu ne le voudrais*

MADAME DE MONTBRILLANT A M. VOLX[1].

Je sens comme vous, mon ami, l'importance d'engager Balbi à ne point rendre compte de tout ce qui se passe ici. Je lui ai déjà signifié que telle était mon intention; mais je ne réponds pas qu'elle soit suivie. Croiriez-vous qu'il a eu la bêtise de me répondre que sa conscience était intéressée à ne point souscrire à ce que j'exigeais de lui. Je n'ai pas bien compris d'abord le motif de ce scrupule[2]; mais il m'a assuré de si bonne foi que ce serait manquer à la confiance de M. de Montbrillant, qui lui avait fait promettre avant de partir de lui tout dire, que je n'ai pu m'empêcher de lui rire au nez : « Mais savez-vous, lui ai-je répondu, qu'il ne tient qu'à moi en ce cas de vous regarder comme un espion ? Et par tout pays ce rôle n'est pas honnête. » Le pauvre homme a été confondu de cet argument. « Il n'a pas, dit-il, envisagé d'abord sa mission sous un tel point de vue; il ne s'y serait pas engagé; mais sa parole est donnée, comment faire ? C'est une situation bien critique pour quelqu'un, il ose le dire, qui a eu toujours certainement une délicatesse de sentimens qui est dans son cœur. Il ne le dit pas pour se vanter, mais tout ce qui le connaît lui rend justice[3]. »

Je lui ai assuré que je la lui rendrais aussi, à condition qu'il ne parlerait jamais dans ses lettres de mon régime ni de M. Tronchin[4]; qu'à cela près, s'il se croyait obligé à tenir un journal de mes actions, que je lui pardonnais de tout mon cœur, pourvu qu'il me sauvât le commentaire. J'ai exigé encore qu'il ne parlerait jamais de moi dans toutes ses correspondances, qui sont très étendues et Dieu sait avec qui[5].

---

pas. Tiens, je ne fais cas que de ton approbation : tu es l'univers pour moi. Si tu me juges au fond de ton cœur, je ne saurais y perdre, et tu ne seras point tourmenté par de vaines opinions qui sont toutes fondées sur des principes et des vertus de convention et qui doivent être étrangères à notre bonheur. N'ajoutons pas encore à nos peines. L'absence les rend assez grandes. Je ne sais, mais je me sens l'âme triste, remplie d'ennui, et presque de terreur, s'il faut joindre à la défiance de moi-même l'inquiétude de te rendre malheureux par un défaut que je ne puis, malgré mes efforts, corriger tout d'un coup. Ah ! je n'y résisterai jamais ! »

1. Publiée partiellement, avec des coupures et des altérations, dans *Mém.* II, p. 447-451. — Un fragment du début (depuis : « Croiriez-vous... » jusqu'à « comment faire ») a été reproduit dans *Dern. Ann.*, p. 63.

2. *Mém.* II, p. 447, omettent le passage : « Mais je ne réponds pas... ce scrupule. »

3. ID. omettent ce qui précède (depuis « Il n'a pas, dit-il,... ») et réduisent la fin du paragraphe à : « *Cependant je l'ai laissé maître de continuer son journal, pourvu qu'il ne parlât jamais ni de mon régime, ni de M. Tronchin.* » — En B, fol. 447 et suiv., ce nom a été substitué à « *Coste* », biffé.

4. Cette dernière phrase a été publiée dans *Dern. Ann.*, p. 63.

5. *Mém.* II, p. 448, omettent cet alinéa.

Nous savions ici l'aventure de M. de Grangé. Ses procédés pour moi ne m'empêchent pas d'y prendre part, car je suis convaincue qu'on lui fait injustice.

Tronchin m'a dit hier qu'il fallait, pour le bien de la chose, qu'il dît à un homme de ce pays que René avait quitté les Roches. Cet homme est fanatique de René, et c'est lui qui est venu, au nom de tous les autres, me remercier de tout ce que j'ai fait pour lui. « Comme je connais votre prudence, lui ai-je répondu, je vous laisse le maître de[1] dire le fait si vous le croyez nécessaire. Mais souvenez-vous que je vous ai imposé, et que je vous impose, le plus profond silence sur sa conduite, et sur tout ce que je vous ai confié à cet égard. S'il se plaint, je me manquerais peut-être à moi-même de ne pas répondre; mais s'il se tait, je veux me taire. »

Le sauveur m'a approuvée, et s'est borné à dire à cet homme que René avait quitté les Roches, et que je ne l'avais appris que par mon concierge. Deluc (c'est ainsi qu'il se nomme)[2] est venu me trouver ce matin, les larmes aux yeux, en m'assurant que lui et la République conservaient la reconnaissance dont leur citoyen paraissait manquer. Il m'a persécutée pour savoir les détails et les motifs de cette conduite, afin, disait-il, de me consoler. Il paraissait outré contre René; je me suis toujours tenue à lui dire : « C'est un fou, que je plains de toute mon âme; ne m'en demandez pas davantage, je vous en prie, car je ne puis rien vous dire au-delà; d'ailleurs, il me fait pitié, mais je ne suis nullement affligée ni fâchée contre lui, je vous le jure. » C'est en effet, mon ami, comme je pense[3].

A l'égard de ce que vous me mandez des propos du public, si j'eusse eu, pour obliger René, les motifs qu'on me suppose, je serais sans doute désolée qu'on m'eût pénétrée; mais ces motifs sont si loin de mon cœur, que je ne puis m'affecter de cette injustice. Je trouve, mon ami, que vous y mettez trop d'importance. J'en sens la cause; elle m'est bien chère; mais je suis fâchée de voir votre repos troublé; c'est la seule chose qui m'affecte dans cette aventure. Vous savez que je n'ai jamais compté sur la reconnaissance de ceux que j'ai obligés, et en particulier sur celle de René. Je n'ai jamais non plus fait le bien dans la vue d'être approuvée, ni par la crainte d'être blâmée de ne le pas faire. Si la crainte du blâme a quelquefois déterminé mes actions, ce n'a jamais été que sur des choses indifférentes; mais elle n'influe point sur mes sentimens, ni sur les

---

1. *Mém.* II, p. 448 : « *vous pouvez* ».

2. Jacques-François De Luc, né à Genève en 1698, mort en 1780, horloger, membre du Conseil des Deux-Cents, et l'un des chefs populaires des Représentants. « C'était, dit Rousseau, le plus honnête et le plus ennuyeux des hommes. » Il publia diverses brochures relatives à des questions de politique locale.

3. Le texte B, fol. 448, cah. 164, porte ici en marge l'annotation suivante : « *La lettre à la mère, oubliée. Il doit y être question de M. de Riltière.* »

actions dictées par le cœur. J'ai cru adoucir le sort d'un homme malheureux, et ce motif ayant été le seul qui m'ait fait agir, si tout ce que j'ai fait était à refaire, je le ferais encore dans la même vue, quel qu'en pût être l'événement. Cela posé, que me font à cet égard les jugemens des hommes ? Ce ne sont point des propos, ni une vaine parade de philosophie; vous m'avez vue agir; vous m'avez vue penser; enfin vous me connaissez assez pour savoir que je ne sais pas feindre une tranquillité que je n'ai pas. Je vous avoue, mon ami, que je ne puis m'empêcher de croire que mon absence vous fait voir un peu noir sur cet article.

Vous avez très bien deviné : mon plan d'éducation n'a paru à M. de Montbrillant que bizarre et beaucoup trop sérieux. « Que peut apprendre un enfant, dit-il[1], en ne faisant presque jamais que causer avec lui ? Ces promenades que vous lui faites faire pour sa santé l'ennuieront à périr, si vous les employez à son instruction. D'ailleurs, cette étude du droit naturel me paraît fort peu nécessaire; puisqu'on ne la fait pas dans ce pays-ci, c'est qu'elle est inutile. C'est le latin qu'il faut apprendre; il n'est pas même nécessaire qu'il entende bien ses auteurs, qu'on ne lit jamais quand une fois l'on est sorti du collège, attendu que cela ne mène à rien. Qu'il entende seulement les *Cahiers de Justinien*, et je serai content. Je ne suis pas non plus d'avis d'interrompre pendant deux ou trois ans l'étude des talens agréables. C'est le temps le plus précieux pour les acquérir, et dont il faut profiter d'autant plus soigneusement que l'enfant y a peu de disposition. Je veux donc qu'il emploie deux heures par jour à l'étude du violon, et deux heures à celle des jeux de société. Il faut qu'il sache défendre son argent. Arrangez le reste comme vous l'entendrez, mais songez que c'est ma volonté; et j'espère que vous ne me ferez pas repentir de la complaisance que j'ai de laisser si longtemps mon fils loin de moi. »

[2]Vous voyez, mon ami, qu'il n'y a rien de bon à espérer d'un tel plan de conduite. Je ne sens que trop la vérité de ce que vous me dites; mais convenez qu'il est bien dur pour une mère d'être obligée de détruire sans cesse, et de rejeter les projets de consolation et de douceur qu'elle pourrait attendre de ses enfans dans sa vieillesse. Voilà pourtant où j'en suis réduite. Le sort m'a mal servie; j'étais faite pour mettre mon bonheur dans mes devoirs et dans la vie domestique; mais il fallait être secondée, il fallait enfin... Hélas ! il faut bannir toute réflexion accablante et inutile...

Quoi qu'en dise M. de Montbrillant, je ne renonce point à la totalité de mon plan. Ne craignez rien, mon ami; je ne m'épuiserai point

---

1. Les ms. B et C portent tous deux « dit-*on* », mais la correction paraît s'imposer. — *Mém.* II, p. 450, adoptent « dit-il ».
2. *Mém.* II, p. 450, omettent le paragraphe suivant.

en soins inutiles et nuisibles à ma santé. Je ne ferai rien par moi-même; mais je ferai exécuter en ma présence. Je compte y employer deux heures le matin, et de temps à autre autant l'après-dîner[1]. Balbi a fait un compliment en vers que mon fils m'a débité le jour de l'an, ou plutôt qu'il devait me débiter. Mais, dès le quatrième vers, son cœur s'est gonflé; il n'a pu continuer; il s'est jeté à mon col en sanglotant. Je lui ai répondu de même, et je n'ai eu nul regret à la migraine que cette scène douce m'a occasionnée[2].

J'ai reçu une lettre de Mlle Durand, dont je suis, en vérité, très contente. Cette fille a bien du sens et le tact très juste. D'après ce qu'elle m'écrit, et d'après les conseils qu'elle me demande, je vois qu'elle n'en a guère besoin, et que je puis la laisser agir. Je la renvoie cependant à vous, mon ami. Vous serez bien plus à portée que moi de la guider et de la déterminer suivant les occasions. C'est un service qu'il vous sera doux de me rendre, et qu'il me sera tout aussi doux de recevoir de vous.

Je n'ai pu assister à cette cérémonie dont je crois vous avoir parlé[3], et où je devais aller. Un violent mal de tête, qui m'a prise subitement, m'en a empêchée. Mon sauveur et son ami M. Mellot m'ont ramenée chez moi et y ont passé la soirée[4]. Le lendemain j'étais très bien, et cette petite indisposition n'a eu nulle suite.

J'ai eu des nouvelles de mon tuteur ce matin. Il me fait espérer que je le verrai incessamment; il compte venir passer huit ou dix jours avec moi avant de s'en retourner à Paris. Bonjour, mon tendre ami, je vais me tranquilliser toute la journée. Je me porte bien, mais je me sens paresseuse.

◇

M. Volx a Madame de Montbrillant[5].

Je ne vous ai point dit, ma tendre amie, la raison qui m'avait fait demander un rendez-vous à M. de Montbrillant. La voici : le jour de l'an, me trouvant dans une maison où l'on ignore l'intérêt que je prends à vous, on y dit très positivement que votre mari avait donné 40.000 francs de diamans pour étrennes aux petites

---

1. *Mém.* II, p. 451, omettent la fin de cette lettre.
2. Ce paragraphe est un ajouté marginal en B, cah. 164, fol. 451.
3. Il y a de cela quelque temps déjà. L'auteur a dû intercaler depuis plusieurs lettres alors imprévues.
4. Var. B, cah. 153 (nouveau), fol. 347, « *sont venus* passer la soirée *avec* moi. » (corrigé).
5. Publiée, avec des variantes, jusqu'à « meilleurs amis du monde », dans *Dern. Ann.*, p. 46-47.

Rose. On tenait cette nouvelle de l'ouvrier même qui les avait fournis. Vous ne sauriez croire combien ce propos me consterna. On confirma ensuite une autre folie, dont j'avais déjà ouï parler : c'est qu'il avait acheté en leur nom une maison de vingt mille écus, où il avait déjà dépensé près du double, et l'on travaille encore à l'embellir[1] !

Je l'ai vu hier enfin; je lui ai cité tous ces faits, et je ne lui cachai pas qu'ils trouvaient d'autant plus de crédit qu'il avait une très mauvaise réputation. Malheureusement, je ne lui ai rien dit que de vrai. Je lui ai parlé de vous, de ses enfans, de sa belle-mère. Notre conversation a duré trois heures. Il m'a écouté avec la plus grande douceur, niant la plupart des faits, se défendant mal sur les autres, et me faisant des aveux faux pour m'en imposer sur le reste.

Il m'a fait les plus belles promesses; mais il faut s'attendre qu'il n'en sera ni plus ni moins. Il m'a demandé très sérieusement si moi, qui le connais depuis longtemps, j'ai pu le croire un moment capable de tant d'extravagance ? « Si j'avais pu en être sûr[2], monsieur, lui ai-je dit, je ne vous en aurais pas parlé, mais j'en aurais averti Madame votre belle-mère et Mme de Montbrillant, afin qu'elles fissent ce qu'elles se doivent à elles-mêmes[3], qui serait d'en porter des plaintes publiques pour sauver le peu de bien qui vous reste et n'être point compromises dans le mépris dont vous vous couvririez. Oui, monsieur, si vous vous étiez rendu coupable d'un tel égarement, ce serait le seul parti raisonnable qu'elles eussent à prendre. »

Cela l'étonna sans l'humilier. Il m'a juré qu'il ne voyait plus ces créatures; et, le moment d'après, il est convenu d'y avoir soupé la veille. C'est un homme sans ressource, car nous nous sommes quittés les meilleurs amis du monde.

Je lui ai parlé aussi de l'affaire de la substitution. J'ai fait l'impossible pour l'amener à me montrer la lettre que vous lui avez écrite à ce sujet. Il n'y a pas eu moyen, et il ne m'a pas dit plus vrai sur cet article que sur les autres; mais je dois voir demain M. de Riltière de la part de Madame votre mère, et nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour que tout se fasse en règle, sans qu'il soit besoin que vous vous en occupiez.

Je reviens encore à votre mari[4]. Il m'est revenu ce soir qu'il avait dit chez la comtesse de Lange qu'il sortait de chez moi, que

---

1. L'installation des demoiselles Verrières à la Petite-Briche date de 1756. Y eut-il une nouvelle acquisition d'immeuble à leur intention en 1758 ? Je n'ai pas pu vérifier ce détail.

2. Var. B, cah. 153, fol. 348 : « Si je *pouvais le supposer.* » (biffé et corrigé).

3. Id. fol. 348, ajoute : « et *à vos enfants* ».

4. Le passage suivant, jusqu'à « en épargner la peine », a été publié dans *Dern. Années*, p. 47.

j'avais voulu me mêler de ses affaires et de lui donner des avis, mais qu'il m'avait traité de manière à m'empêcher de poursuivre. Il dit partout qu'il compte être libéré dans quatre ans. Tout ce que vous gagnerez à la tentative que j'ai faite, ma chère amie, c'est qu'à l'avenir je pourrai me mêler de vos discussions d'intérêt et vous en épargner la peine. J'espère que vous ne vous affecterez point de ces nouvelles preuves de désordre, et que vous remplirez le but que je me propose en vous en parlant, qui est de vous faire sentir plus que jamais la nécessité d'économiser; car, si vous ne pouviez dans le cours de quatre ou cinq années rendre votre sort indépendant, vous seriez peut-être bien à plaindre. Je voudrais bannir de mon esprit toutes ces tristes réflexions et n'avoir à m'occuper que de votre bonheur; elles empoisonnent ma solitude, mais tel est notre sort.

Puisque je suis sur le chapitre des soucis, il faut que je vous apprenne un petit procédé de vos amis d'autrefois. Cette Mlle Darcy, qui avait une si grande aversion pour Desbarres, une si mauvaise opinion de lui, est aujourd'hui sa meilleure amie, et René, qui les détestait l'un et l'autre pour leur conduite avec vous, leur fait des avances, cherche à se lier, s'excuse sur vous de les avoir négligés, et enfin il se reconnaît ingrat envers Desbarres, injuste envers la Darcy, et leur donne demain à dîner. A quelles espèces vous donniez votre confiance !

Je joins à cette lettre, ma chère amie, une consultation que je vous prie de recommander à M. Tronchin. Elle m'intéresse vivement, puisqu'elle est pour un de mes frères, que je crois être dans un état fâcheux. Je vous prie d'en causer beaucoup avec lui, et de me mander ce qu'il en pense. S'il juge pouvoir le conduire de si loin, il n'y a rien à dire; mais s'il croit que cela soit impossible, alors il prendrait sûrement le parti d'aller trouver M. Tronchin, et moi j'aurais un prétexte bien honnête et bien simple pour aller vous rejoindre. Mais, ma chère amie, quelque doux que me soit ce projet, il faudrait que le voyage de mon frère fût[1] indispensable pour le lui faire faire. Sa famille et ses moyens ne lui permettent pas de l'entreprendre légèrement. Je m'en rapporte à vous et au sauveur[2].

Ne craignez pas que je prenne trop au tragique les propos que j'entends tenir au sujet de René. Je ne puis souffrir, je l'avoue, qu'on ne vous rende pas justice. En général, personne ne fait moins de cas que moi des propos du public; je les compte pour rien, tant que

1. VAR. B, fol. 349, ajoute : « *absolument* ».

2. Grimm avait quatre frères. L'aîné fut sénateur de la ville impériale de Ratisbonne; le second, pasteur dans cette même ville; le troisième, commerçant, habitait Géra; le dernier, pasteur et magister, vivait chez le frère aîné. Mais duquel s'agit-il, si tant est que cette « consultation » ne soit pas fictive ? De toute façon, le plus jeune, Jérôme-David, doit être laissé hors de cause, car il ne se maria pas : « sa famille » ne pouvait être un obstacle à son voyage.

je n'y ai pas donné lieu; mais ce dernier point est essentiel à mon repos, et malheureusement vous avez donné lieu à la censure par votre imprudence et je ne puis vous défendre comme je le voudrais. Rien n'est si gauche qu'une demi-offense, et trop de gens sont compromis dans cette affaire pour se permettre d'en faire une apologie authentique. D'ailleurs, il ne faut jamais traduire en public comme malhonnêtes ceux qu'on a honorés de son estime, à moins qu'ils ne nous y forcent.

René se tient assez tranquille; il faut faire de même et attendre que le temps affaiblisse l'impression du public et dévoile les manœuvres des méchans, ce qui, heureusement pour les gens de bien, arrive toujours sans qu'on s'en mêle[1]. Il est vrai, ma chère et précieuse amie, que, lorsque je jette les yeux sur votre vie passée et sur vos alentours, je frémis, je les détourne comme si je voyais de loin un enfant se débattre dans les flots où ses camarades l'ont précipité, sans qu'il fût en mon pouvoir de lui prêter secours. Mais cet aimable enfant s'est sauvé de lui-même; je le porte dans mon cœur; il a conservé sa belle âme, et il se fortifie tous les jours.

Bonsoir, ma bonne amie, voilà un bon rabâchage, n'est-ce pas ? N'en parlons plus; je veux que vous soyez gaie, que vous nous parliez de vos espérances, de votre santé, de votre bonheur à venir; nous voudrions bien aussi que vous vinssiez un moment nous consoler, mais ils ne le veulent pas !

J'oubliais de vous dire que j'ai eu une conversation assez longue avec Mlle Durand, dont le résultat est que vous ne pouvez rien faire de mieux que de la laisser maîtresse absolue de votre enfant. Elle est faite exprès pour élever une enfant comme Pauline; elle a la fermeté, la prudence, la patience nécessaires et le degré juste de sensibilité qui convient pour lui être attachée sans la gâter[2].

◇

1. Admirons l'assurance et l'habileté de ces pronostics : « les manœuvres » de Rousseau, ce méchant, ce fou, se trouveront dévoilées sans que personne « s'en soit mêlé » ! — Et notons que ces propos révélateurs de la mentalité de Volx ont été omis des pseudo-*Mémoires*.

2. Volx n'est pas aussi enthousiaste à l'égard de Mlle Durand dans une lettre biffée, qui se trouve au folio B 97. Il écrit, « de Versailles », à Mme de Montbrillant :

« *Vous imaginez bien, ma tendre amie, que je ne suis point parti de Paris sans donner ordre qu'on m'apportât mes lettres. Je reçois votre paquet du... En vérité, votre lettre à Mlle Durand est admirable. Mais, quoique cette fille ne soit pas sans mérite, je doute qu'elle soit en état d'entreprendre l'éducation de votre fille sous le point de vue que vous lui présentez. Il faudrait être capable d'avoir fait ce plan pour pouvoir l'exécuter. Je* [*le*] *lui remettrai aussitôt mon retour à Paris, qui est encore à venir à deux jours, et je vous manderai alors plus précisément ce que l'on pense.* »

M. Volx a Madame de Montbrillant.

Il faut reprendre tous les articles que j'ai laissés en arrière, et il faut toujours, ma chère amie, vous dire ce que je pense et gâter même vos doux momens.

Cet attendrissement de votre fils me peine, parce qu'il ne me paraît pas naturel. Il n'est pas assez sensible dans le cours de sa vie pour avoir de ces forts accès de tendresse. Comme on lui parle toujours de sensibilité, je crains qu'il ne se fasse une tâche de paraître ému dans de certains momens, ce qui le mènerait à la fausseté. Prenez-y garde. Si cet enfant avait du sentiment, c'est à La Conge qu'il l'aurait fait paraître. Il y a dans les scènes de sentiment je ne sais quel apprêt qui me déplaît. Enfin, je ne puis arranger sa conduite pendant votre accident avec ce qu'il vient de faire. Voyez combien il serait dangereux pour lui de lui montrer de l'attendrissement, si ces actions ne venaient pas d'un cœur simple, droit et pénétré. Croyez, mon amie, qu'on ne donne point aux enfans les sentimens qui ne sont point nés avec eux. On les rend faux, et voilà tout. Il faut se borner à tirer le meilleur parti possible de leur caractère, quel qu'il soit.

J'ai lu avec un plaisir délicieux la dernière lettre que vous avez écrite à Madame votre mère. Elle m'en a promis copie, et je la garderai. Il est vrai qu'un artisan dans une république est un autre homme que celui d'une monarchie, et surtout d'une capitale. Beaucoup d'insolence, beaucoup de bassesse, maître et valet tour à tour, voilà votre histoire. L'esprit républicain est un peu différent; cette différence ne vous a pas échappé dès le premier moment, et vos remarques sont justes et charmantes. Je serais bien aise, à vos momens perdus, de savoir ce que vous pensez de leur législation, et d'avoir quelques idées justes sur leur gouvernement. Je sais à peu près de quoi il est question, mais j'entends souvent parler des gens qui se croient au fait de leur administration, et ils ne sont jamais d'accord. Vous me feriez grand plaisir de me mettre à portée de les juger.

Au reste, je ne doute pas que votre séjour à Genève ne fasse grand bien à Monsieur votre fils. Il devra ses succès par-dessus tout à votre vigilance; mais l'on vous met de terribles entraves. Il est digne de vous, mon amie, de tout tenter pour les surmonter.

La réponse de M. de Riltière nous a fait grand plaisir. Elle nous tranquillise beaucoup. Je le verrai, comme je vous l'ai dit; mais cette lettre à Madame votre mère a été retardée de deux courriers, ainsi que le journal de Balbi.

Mme la D*** est retombée depuis trois jours dans les mêmes accidents qu'elle a déjà eus, et l'on regarde cette rechute comme très sérieuse. Il est difficile de prévoir à cet état une fin prochaine,

ni en bien ni en mal. Si cela allait en empirant, ou si sa maladie tournait en langueur, comment ferais-je pour demander décemment un congé[1] ? Espérons, et ne voyons pas toujours le malheur attaché sous nos pas !

Parlez-moi de votre santé; donnez-m'en de bonnes nouvelles, afin que nous soyons bien convaincus que nous ne nous sommes pas sacrifiés inutilement.

Bonsoir, ma tendre amie; je vais passer ma soirée entre Pauline et Madame votre mère.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[2].

Voulez-vous savoir, lorsqu'on[3] a le malheur d'être unie à un homme sans mœurs et sans caractère, comment on devient la fable du public sans s'en douter ? Le voici :

Mon tuteur est arrivé ce matin et compte passer cinq jours avec moi. Vous imaginez aisément la joie que j'ai eue de le revoir. Je vous en parlerai ensuite. Il a passé par Lyon, où il avait affaire. Il a soupé chez le commandant avec le marquis de B***, qui vient de Paris pour voir Voltaire[4] sur je ne sais quel poème qu'il a fait. Il ne le connaît pas; mais il a une lettre d'un homme de ses amis pour sa femme qui est à Genève, et qui gouverne despotiquement Voltaire. Cette femme est une manière de bel esprit, à ce que lui a dit son mari[5], qui se croit philosophe parce qu'elle fait joliment[6] des vers; sa manie est d'endoctriner; elle a séduit Voltaire; et le mari, qui est bon homme et qui est pétri de complaisance, a fait semblant de croire à sa mauvaise santé, et a contenté, en la menant à Genève, la vanité qu'elle avait de jouer un rôle[7], d'autant plus

1. Pour que le congé de Grimm dépende de l'état de santé de « Mme la D*** », il faut que celle-ci tienne de près — épouse, maîtresse ou parente proche — à son protecteur. Il s'agit peut-être de la duchesse d'Orléans ?

2. Publiée, avec des remaniements et des omissions, dans *Mém.* II, p. 451-452.

3. *Mém.* II, p. 451, débutent ainsi : « *J'ai besoin de causer avec vous, mon ami* [c'est la phrase initiale d'une lettre suivante]. *Vous verrez combien est à plaindre une femme qui* [a le malheur...] »

4. Var. B (cah. 153), fol. 351; ajoute : « ...voir Voltaire. *Dans la conversation, le marquis a appris à tout le monde le sujet de son voyage, qu'on ne lui demandait pas. Il veut* [*voir*, biffé] *consulter Voltaire...* ». — *Mém.* II, p. 451, réduisent à : « *Mon sauveur m'a raconté* ce matin qu'un marquis de B*** *venait d'arriver ici* pour voir Voltaire *et le consulter* sur, etc. »

5. *Mém.* II, p. 451 : « à ce que l'*on* dit. »

6. Id. : « *passablement* ».

7. Id. omettent ce qui suit, et reprennent : « Eh bien ! ce mari, c'est M. d'Épinay !»

qu'il n'était pas fâché de voir à Lyon un certain Espagnol qui fait, dit-on, des cures incurables. Le voyage de sa femme lui en a fourni le moyen, sans avoir l'air de venir le chercher. « Sur cette confidence, a ajouté le marquis, je lui ai représenté qu'il n'y avait peut-être pas sûreté à se faire protéger par sa femme. » Il m'a répondu franchement que c'était mon affaire.

Cette histoire contée gaiement et avec esprit a eu un grand succès. Mais ce mari, c'est M. de Montbrillant; et cette femme, c'est moi. M. de Lisieux a relevé toutes ces impertinences comme il convenait[1]. Il m'a crue plus philosophe que je ne la suis en me les contant[2]. J'avoue, mon ami, que j'en ai été très affectée. Cependant, comme dit mon tuteur[3], quel tort réel cela peut-il me faire ? — Je n'en sais rien; mais il est humiliant d'être tympanisée ainsi. De tous ceux qui ont ri de cette histoire, qui a intérêt à l'approfondir ? Me voilà traduite en ridicule; on ne parlera plus de moi en leur présence, qu'ils ne se disent : « Ah ! c'est cette femme, etc[4]. »

M. de B*** est resté à Lyon. Il doit arriver dans quelques jours[5]. S'il ose se présenter avec sa lettre, vous imaginez bien qu'il ne sera pas fort encouragé par ma réception.

[6]A présent je veux vous dire que rien n'égale le plaisir que j'ai eu à revoir mon tuteur. Il semblait qu'il réunissait en lui tout ce qui m'est cher. Il a trouvé des progrès sensibles à ma santé, et réellement j'en éprouve. Je ne vous en fais pas de détail dans mes lettres, mon ami, parce que le journal de Balbi vous dit tout ce que je pourrais dire à cet égard.

M. de Lisieux se tait sur le motif d'un retour beaucoup plus prompt à Paris qu'il ne l'avait compté; mais il m'a pourtant avoué qu'en effet il y avait des raisons importantes qui le rappelaient[7]. Nous allons demain dîner ensemble chez Voltaire; mais, comme je veux profiter de son séjour ici, vous me pardonnerez bien, mon tendre ami, de ne pas causer plus longtemps avec vous[8].

---

1. *Mém.* II, p. 451, omettent cette phrase et poursuivent : « *M. Tronchin* m'a crue... »
2. Id. : « en me *faisant ce récit* ».
3. Id. : « *le docteur* ».
4. Id., p. 452 : « Ah ! c'est cette femme *bel-esprit !* »
5. Id. omettent cette phrase.
6. Id. réduisent la fin de cette première partie (jusqu'à « plus longtemps avec vous ») à ces seuls mots : « Nous allons demain dîner, *le sauveur et moi*, chez Voltaire. *Adieu, mon ami.* »
7. Cf. la « Note » du folio B 17 (recto) : « *Il n'y a aucun détail de ses conversations avec le tuteur, d'où il vient, où il va...* »
8. Cette phrase, depuis « Nous allons demain », précédée de la phrase initiale : « Mon tuteur est arrivé... », composent un billet factice publié dans *Dern. Années*, p. 48.

Le lendemain[1].

Nous arrivons de chez Voltaire. Il était plus aimable, plus gai, plus extravagant qu'à quinze ans. Il a reçu M. de Lisieux à merveille[2]; il m'a fait tout plein[3] de déclarations les plus plaisantes du monde. « Votre pupille, disait-il à M. de Lisieux[4], est vraiment philosophe. Vous avez fait là une belle éducation[5]. Elle a trouvé le grand secret de tirer de sa manière d'être le meilleur parti possible. Je voudrais être son disciple; mais le pli est pris; je suis vieux. Nous sommes ici une troupe de fous qui avons, au contraire, tiré de notre manière d'être le plus mauvais parti possible. Qui diable y[6] faire ? Ah ! ma philosophe ! C'est un aigle dans une cage de gaze... Ah ! si je n'étais pas mourant, je vous aurais dit tout cela en vers ! »

Je laisse à mon tuteur à amuser ma mère et vous de tous ces détails. Je veux, avant de fermer ma lettre, vous parler d'autre chose et vous envoyer la réponse de M. Tronchin à la consultation de Monsieur votre frère.

Vous imaginez aisément, mon tendre ami, avec quelle ardeur j'ai saisi votre idée sur son voyage ici. M. Tronchin a apporté toute son attention à examiner son mémoire. En voici le résultat : son état n'est pas dangereux, mais il demande les plus grands soins pour qu'il ne devienne pas fâcheux. Le voyage n'est pas nécessaire et pourrait peut-être redoubler ses accidens. Vous trouverez dans sa lettre son avis détaillé. Ainsi, mon ami, je serai privée de donner à votre frère les soins que mon amitié pour vous m'aurait rendus précieux. Je suis en même temps frustrée de l'espérance que j'avais conçue de vous revoir bientôt. Cependant, à présent que mon tuteur va retourner à Paris, s'il y reste (comme il paraît le croire), il n'y aura plus que l'état de Mme la D*** qui puisse vous retenir[7]. Si j'osais proposer à ma mère de m'envoyer ma fille, je vous chargerais de me l'amener avec Mlle Durand; mais je voudrais redoubler ses consolations, bien loin de les lui enlever; aussi je n'ose le tenter. Il faut faire le sacrifice complet. Mais qu'en dites-vous, cependant ?

Je reconnais bien M. de Montbrillant au détail que vous me faites de votre conversation avec lui. Votre zèle pour tout ce qui m'intéresse m'est bien cher, mon ami; mais dans cette occasion,

---

1. Publié, avec des remaniements, jusqu'à « tout cela en vers », dans *Mém.* II, p. 452; et dans *Dern. Ann.*, p. 48-49.
2. *Mém.* II, p. 452, omettent ce membre de phrase.
3. Id. : « *toutes sortes* ».
4. Id. : « Votre *malade*, disait-il à M. *Tronchin* ».
5. Id. omettent ce membre de phrase.
6. Id. : « Qu'y faire ? »
7. Le passage qui suit a été publié, jusqu'à « en pure perte », dans *Dern. Années*, p. 49.

il sera bien en pure perte. Mon banquier vient de me mander qu'il l'avait prié d'attendre, pour acquitter la lettre de change que j'ai tirée sur lui. Je lui ai mandé de le presser, et de n'être pas si complaisant à l'avenir. J'espère que vous me manderez si vous êtes content de M. de Riltière.

Bonsoir; cette fois, vous n'aurez rien de plus aujourd'hui. Je ne vous écrirai plus qu'au départ de mon tuteur.

Adieu, mon ami; présentez mes respects et mes hommages à maman; parlez-moi de Pauline, et parlez-lui de moi. Je répondrai la première fois à quelques articles de vos deux dernières lettres qui ne m'ont pas paru fort pressés.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx.

J'ai besoin de causer avec vous, mon ami, pour me consoler d'avoir perdu[1] mon tuteur. Je ne puis vous exprimer la peine que me cause son départ. Il va vous voir; il va voir ma mère, ma Pauline ! Qu'il est heureux ! Il vous dira que l'état où je suis est une espèce de miracle, et j'en jouis bien. Imaginez qu'il y a plus de huit jours que je n'ai pas ressenti la moindre douleur, et que j'ai conduit M. de Lisieux à pied à plus d'une demi-lieue de la ville ! A présent je suis lasse et triste; mais tout cela se passera en vous écrivant.

Il faut pourtant que je vous dise avant tout que mon tuteur a été fort content de mon fils. Il lui trouve les idées prodigieusement développées depuis quatre mois qu'il ne l'a vu. Mais il s'en faut bien qu'il le soit autant de Balbi. Il devient tous les jours plus plat, plus maussade, et les attentions qu'on a pour lui lui donnent une fatuité et un goût de dissipation qui le détournent tout à fait de sa besogne. M. de Lisieux m'a rendu le service de le rappeler un peu à son devoir. Il a assez bien pris ses avis; nous verrons ce que cela produira.

On ne lui donnera jamais, par exemple, l'esprit des convenances. De ce que je lui ai dit d'avoir soin de faire écrire mon fils de temps en temps à ses parens, il en a conclu, sans m'en avertir, qu'il fallait écrire à tout le monde. Il a écrit à Beauval, et cela a occasionné une réponse assez ridicule. Il finit sa lettre ainsi : « Faites souvenir de moi Madame votre mère, car je crois qu'elle m'a fait l'honneur de m'oublier. Je n'ai point vu depuis longtemps Messieurs les philosophes. Je suis lié avec Mmes ***, qui sont plus jolies qu'eux et qui m'amusent davantage. »

---

1. Var. B, fol. 353 : « du *départ de* » (biffé et corrigé).

Ce sont deux femmes dont nous lui avons ouï dire le diable. J'ai pensé dire à Balbi de ne plus laisser mon fils écrire à Beauval; mais il est homme à lui faire cette confidence à notre retour. Je me suis contentée de lui dire que je serais bien aise de juger si le style de mon fils se formait, et que je voulais à l'avenir voir ses lettres.

Vous désirez donc d'avoir une idée de la législation de Genève. Je vais vous dire ce que j'en sais. Ce gouvernement me paraît le mieux combiné possible pour maintenir l'équilibre et empêcher qu'aucune puissance n'empiète sur l'autre. S'il survient des troubles dans cette république, c'est par l'inquiétude machinale et inhérente à l'espèce humaine, qui la porte à se tourmenter et à ne pouvoir jouir paisiblement; mais ce ne sera certainement pas le vice du gouvernement qui en sera la cause.

Le gouvernement est composé de trois puissances, dont une seule a le pouvoir souverain. Les deux autres ne sont qu'exécutrices. Cela tient un peu de la Trinité, car les trois n'en font qu'une; mais c'est cependant plus clair. Le Petit-Conseil est composé de vingt-cinq magistrats; le Conseil des Deux-Cents est composé de deux cents citoyens ou bourgeois; et le Conseil-Général est composé du Conseil des Vingt-Cinq, du Deux-Cents, et de tout le peuple.

Il n'est pas absolument nécessaire d'être né citoyen pour être reçu dans le Deux-Cents. Mais cela est indispensable pour être admis dans le Petit-Conseil des Vingt-Cinq. C'est le peuple qui élit les syndics, les conseillers et les auditeurs. Il n'y a que les membres du Vingt-Cinq qui portent le titre de conseillers d'Etat. Les auditeurs sont commissaires et lieutenants de police. Le Petit-Conseil et les auditeurs sont tirés du Deux-Cents, et les syndics le sont du Petit-Conseil. Il a toute l'autorité nécessaire pour faire exécuter les lois; d'après elles, il inflige peines et récompenses, mais il n'en peut créer de nouvelles. Il ne peut établir d'impôts, ni faire aucun traité avec les puissances étrangères sans l'approbation du Deux-Cents et sans le consentement exprès du Conseil-Général. Le Petit-Conseil n'a ni argent ni troupes à sa disposition; il ne peut augmenter la garnison d'un seul homme, et un des articles de l'Edit de la Médiation de 17 défend de l'employer contre la bourgeoisie.

Il n'y a que des avantages honorifiques attachés aux charges de la magistrature; aucun de pécuniaire[1]. Les honoraires du premier Syndic ne se montent pas à quinze cents livres de notre monnaie. La justice s'y rend gratuitement. La police s'y fait toute seule. Ils n'ont de règlemens que pour la propreté des rues; et l'on coucherait en sûreté les portes ouvertes. Ils n'ont garde de corrompre, comme en France, les deux tiers des citoyens pour la sûreté de l'autre. Tout n'en va pas plus mal; au contraire.

---

1. Le ms. porte (fol. 355) : « pécunier.»

Ils ont des lois somptuaires assez rigides. Elles sont strictement exécutées, et je les crois très importantes pour maintenir entre eux l'équilibre et l'égalité[1]. Ne souffrant pas que le riche fasse plus de dépense que le pauvre, vous bannissez l'envie, la jalousie et tous les vices qui fomentent les querelles et les zizanies, et qui occasionnent presque toujours la chute des États et des plus grands empires.

Leurs lois sur le divorce[2] sont les mêmes que dans tous les pays protestants, à quelques formalités près sur le moyen de l'obtenir.

Lorsque le peuple, ou quelque particulier, a quelque question importante à proposer touchant le gouvernement, ou quelque représentation à faire, il présente sa requête au Petit-Conseil, qui délibère et décide s'il y a lieu, ou non, de convoquer le Conseil-Général. C'est ce qu'on appelle le *droit négatif*. Cette loi me paraît, à moi, très sage; car si chaque brouillon avait le droit d'assembler les Conseils à sa réquisition, cela produirait une fermentation perpétuelle et beaucoup d'autres inconvéniens que je n'ai pas besoin de vous détailler. C'est ce que beaucoup de gens du peuple désirent cependant; et cette question pourra tôt ou tard produire des divisions. Ils ont tous la liberté de parler toutes les fois que le Conseil-Général s'assemble, ce qui est fixé, ce me semble, à trois ou quatre fois l'an. Je regarde la nécessité d'attendre ces époques comme un avantage. Les hommes ont plus d'activité que de constance dans leurs projets. Il arrive que la fermentation est presque toujours amortie quand le moment de parler est venu, et telle idée qui aurait trouvé des partisans, des enthousiastes peut-être, ne trouve plus, au bout de quatre mois, que des examinateurs froids, bien plus capables de combiner ses avantages et ses inconvéniens; car enthousiasme et gouvernement, ou législation, me paraissent deux termes diamétralement opposés l'un à l'autre.

Voilà à peu près tout ce que je suis en état de vous dire. Mais je ne cesserai de répéter que ce peuple a des mœurs bien touchantes par leur simplicité et par le principe de bienfaisance qui en font la base.

[3] J'ai reçu aujourd'hui une lettre de René, plus impertinente que

---

1. Sur cette question, cf. Du Bois-Melly, *op. cit.*, chap III, p. 63-68, et *passim*. Certaines recommandations aux Élus émettent le vœu « que l'on prenne garde aux femmes qui, nonobstant la défense, portent de la dorure [galons ou passementerie dorée]; — que l'on défende les falbalas; — que l'on veille à faire observer les défenses du port des damas. » — Un membre du Magnifique Conseil demande « que l'on établisse, selon la condition, une uniformité fixe et permanente dans les habits, tant pour les hommes que pour les femmes ». La Chambre de la Réforme rencontrait de grandes difficultés à faire observer toutes les ordonnances somptuaires, et les citoyens qu'elle faisait citer devant elle opposaient tour à tour les dénégations, l'ingénuité feinte, ou les subterfuges les plus divers pour échapper à cette incessante et minutieuse contrainte.

2. Cf. Du Bois-Melly, *op. cit.*, p. 89 à 95.

3. La fin a été publiée avec des altérations dans *Mém.* II, p. 452-453, et dans *Dern. Années*, p. 48-49.

toutes les autres. Comme je ne la mérite pas, j'espère qu'elle ne m'affectera pas longtemps; mais je n'ai pu me défendre d'un mouvement de peine en la lisant. Je ne lui répondrai pas assurément. Je suis bien sûre que ce n'est pas vous qui vous permettrez de parler de lui. Quant à moi, je me suis interdit de prononcer jusqu'à son nom; n'ayant pas de bien à en dire, il ne doit pas craindre que je parle jamais de lui[1].

Mais, pour l'intelligence de cette lettre, vous saurez qu'à la réception de sa dernière, j'écrivis à mon concierge de payer le jardinier des Roches, et j'ajoutai que, si René avait fait à cet homme quelques avances sur ses gages, je le chargeais de les lui rembourser, parce que j'en étais convenue ainsi avec lui[2].

Bonjour, mon tendre ami; j'attends très impatiemment des nouvelles de tout ce qui m'est cher.

A propos : j'oubliais de vous dire que le marquis de B*** est arrivé. Il s'est présenté chez moi de la part de mon mari, mais il ne m'a pas remis de lettre, et ne m'en a point annoncé. Je l'ai reçu très froidement, quoique avec politesse. M. de Lisieux était sorti et est rentré pendant que le marquis était encore chez moi; il a eu un air embarrassé[3] en voyant mon tuteur, et il a pris congé de moi presque aussitôt sans me demander la permission de revenir; au moyen de quoi il m'a épargné[4] un refus[5].

Bonjour; c'est tout à fait que je vous quitte aujourd'hui. J'attends mon sauveur et Mellot qui viennent souper avec moi[6].

◇

1. *Mém.* II, p. 452, ajoutent « *dorénavant.* » — La phrase suivante est un ajouté marginal en B, cah. 153, fol. 356.

2. Id. : « Vous saurez qu'] *en répondant à la* dernière *qu'il m'a écrite, je lui rappelai que nous étions convenus qu'il payerait* le jardinier de l'Hermitage; et j'ajoutai que s'il avait fait quelques avances à cet homme, *je donnais des ordres pour qu'on les lui remboursât.* »

3. Var. B, cah. 153, fol. 356 : « ...il a *pris* un *ton encore plus léger.* » (biffé et modifié).

4. *Mém.* II, p. 453, abrègent ainsi : « ... politesse. *Sa visite n'a pas été longue ; et comme* il a pris congé de moi sans me demander la permission de revenir, il m'a épargné... »

5. Id. : « le refus *que j'étais bien décidée à lui faire.* »

6. Id. omettent les sept derniers mots.

M. René a Madame de Montbrillant[1].

Je vois, Madame, que mes lettres ont toujours le malheur de vous arriver fort tard. Ce qu'il y a de certain[2], c'est que votre dernière ne m'est parvenue que quinze jours après sa date[3]; apparemment que votre correspondant l'a retenue pendant[4] cet intervalle. Il me revient que vous me faites l'honneur de me traiter d'extravagant, et que vous feignez d'ignorer le sujet de notre rupture[5]. Je n'entreprendrai pas d'expliquer ce que vous avez résolu de ne pas entendre; j'admire comment, avec tant d'esprit, on réunit si peu d'intelligence; mais je n'en devrais plus être surpris, il y a longtemps que vous vous vantez à moi du même défaut.

Mon dessein n'ayant jamais été de recevoir le remboursement des gages de votre jardinier, il n'y a guère d'apparence que je change jamais[6] de sentimens là-dessus. Le consentement que vous objectez était de ces consentemens vagues qu'on donne pour éviter des disputes, ou les remettre à d'autres temps, et valent au fond des refus. Il est vrai que vous envoyâtes au mois de septembre de l'année dernière[7] payer par votre cocher le précédent jardinier, et que ce fut moi qui réglai son compte. Il est vrai que j'ai toujours aussi[8] payé son successeur de mon argent; quant aux premiers quartiers de ses gages, que vous dites à votre concierge[9] m'avoir remis, il me semble, Madame, que vous devriez savoir le contraire. Ce qu'il y a même de très sûr, c'est qu'ils ne m'ont pas même été offerts. A l'égard des quinze jours qui restaient jusqu'à la fin de l'année quand je sortis des Roches, vous conviendrez que ce n'était pas la peine de les déduire. A Dieu ne plaise que je prétende être quitte pour cela de mon séjour des Roches. Mon cœur ne sait pas mettre à si bas prix les soins de l'amitié; mais quand vous avez taxé ce prix vous-même, jamais loyer ne fut vendu si cher.

---

1. Publiée, d'après le texte authentique, dans *Mém.* II, p. 453-455, sous la date « 27 février 1758 » (reproduite par les éditeurs suivants); — d'après l'original, dans *Corresp. gén.*, III, p. 272-274, sous la date « Montmorency, le 20 février 1758 » (de la main de Rousseau). Cette lettre a donc dû parvenir à Genève vers la fin du mois, peut-être le 27 ?

2. *Mém.* II, p. 453, et texte authentique : « de *sûr* ».

3. Id. : « *la vôtre du* 17 *janvier ne m'a été remise que le* 17 *de ce mois par M. Cahouet.* » — C'est à cette lettre du 17 janvier que Rousseau affirmait n'avoir pas répondu. Pourtant y voici sa réponse, écrite plus d'un mois après.

4. *Mém.* II, p. 453, et original : « *durant tout* ».

5. Id. ne contiennent pas cette dernière phrase.

6. Id. : *à présent* ».

7. *Mém.* II, p. 454, et original : « septembre 1756 ».

8. Id. « Il est *vrai aussi* que... »

9. Id. ne comportent pas ces trois mots.

J'apprends les étranges discours que tiennent à Paris vos correspondans sur mon compte, et je juge par là de ceux que vous tenez, peut-être un peu plus honnêtement, où vous êtes[1]. Il y a donc bien du plaisir à nuire ? à nuire aux gens qu'on eut pour amis ? Soit. Pour moi, je ne pourrai jamais goûter ce plaisir-là, même pour ma propre défense. Faites, dites tout à votre aise. Je n'ai d'autre réponse à vous opposer que le silence, la patience, et une vie intègre. Au reste, si vous me destinez quelque nouveau tourment, dépêchez-vous, car je sens que vous pourriez bien n'avoir pas longtemps le plaisir d'en jouir[2].

◇

M. VOLX A MADAME DE MONTBRILLANT.

J'ai vu M. de Riltière de la part de Madame votre mère, ma tendre amie. J'en suis très content. Je ne vous fais point de détails sur la conversation que j'ai eue avec lui, parce que tout est arrangé comme vous pouvez le désirer et que, d'ailleurs, le tuteur de la substitution va être très incessamment de retour. Je suis d'autant plus aise que tout puisse se réparer sans que vous vous en mêliez, que nous jugeons ici que ce détail d'affaires affligeantes ne convient guère à votre rétablissement et peut le retarder. Conservez-vous, guérissez-vous, pour le repos et le bonheur de vos amis et de vos enfans, ô ma tendre et précieuse amie.

Je ne dois pourtant pas vous laisser ignorer l'éclat et le bruit que font les derniers égaremens de votre mari. Madame votre mère craint que, si vous appreniez par d'autres tout ce qui se dit à ce sujet, vous n'en soyez encore plus vivement alarmée, et c'est par son ordre que je vous en ai instruite. En vérité, je ne serais pas étonné qu'il perdît sa place, de cette aventure. Nous pensons donc, après de mûres réflexions, qu'il faudrait en écrire à M. de Ménil, s'il ne revient pas incessamment, et l'engager à prévenir peut-être la marquise de ***[3], afin qu'elle puisse arrêter à temps tout ce qu'on peut redouter d'un tel éclat. Mais ce qui me confond toujours, et ce qui est cependant assez ordinaire aux gens du caractère de

---

1. *Mém.* II, p. 454 : « *à Genève.* »
2. Id. : « n'*en* avoir pas longtemps le plaisir. » Au moment où il écrivait ces mots, et dans les trois semaines suivantes, Rousseau se sentait assez malade pour croire sincèrement que sa fin était prochaine (cf. *Corresp. gén.*, III, p. 279, 292, 298, 299, 300, 318).
3. Mme de Pompadour. Elle seule eût été en mesure d'intervenir efficacement.

M. de Montbrillant, c'est qu'à côté de cette prodigalité excessive, il a des traits de lésinerie effroyable. Tous ses pauvres domestiques s'en plaignent et gémissent de votre absence. Hélas ! ils ne sont pas les seuls.

[1]Ne parlons pas encore de mon voyage, ma chère amie; je n'en vois pas assez clairement la possibilité. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il faut que j'aille vous trouver; mais je ne sais encore ni quand, ni comment. Rapportez-vous-en à mon impatience, et ne nous tourmentons pas avant le temps[2].

Perdez le projet de faire venir Pauline auprès de vous; il serait trop cruel d'en priver Madame votre mère, et, dans votre position, ma chère amie, il ne serait peut-être pas convenable que je l'emmenasse. M. de Montbrillant a trop de torts pour ne pas en chercher aux autres, et il ne faut pas alimenter le plat bavardage des sots.

Je conviens que l'aventure du marquis de B*** est désagréable; mais elle est aussi trop impertinente pour qu'elle puisse vous nuire, ni même vous affecter. Voilà, comme vous dites, le malheur d'une mauvaise association. Mais, ma chère amie, croyez qu'en pareille circonstance il s'élève mille voix pour détruire d'aussi sottes imputations et pour assigner à chacun la place qui lui est due dans l'opinion publique.

Ce dont je suis bien autrement fâché, c'est de ce que M. le marquis de Lisieux vous quitte si promptement. Nous faisions ici les vœux les plus ardens pour qu'il pût rester avec vous jusqu'à mon arrivée. Au moins, dans tous nos malheurs, faut-il encore bénir votre docteur et l'heureux succès de ses remèdes. Votre bonne santé nous fait le plus grand plaisir.

[3]Madame votre mère me disait, en m'entendant lire cette lettre : « Ma pauvre Émilie se récrie si fort sur sa bonne santé, qu'elle me fait trembler. Dites-lui, Monsieur, qu'elle ne crie pas victoire; jouissons de ce bonheur tacitement, de peur d'éveiller par nos cris d'allégresse le génie malfaisant qui nous poursuit. Pauvre Émilie ! on voit bien à sa joie qu'elle n'est pas accoutumée à se bien porter[4]. »

Livrez-vous cependant, ma tendre amie, à la douce espérance

---

1. Les deux paragraphes suivants ont été publiés dans *Dern. Ann.*, p. 50.

2. Ce passage est l'utilisation du fragment de lettre suivant, biffé en B, fol. 98 : « *Je vous ai répondu d'avance sur l'article de mon voyage. Rapportez-vous-en à mon impatience, ma tendre amie, et n'en parlons plus jusqu'à ce qu'il en soit temps.* »

3. Le passage qui suit, jusqu'à « parfait rétablissement », est un ajouté marginal en B, cah. 153, fol. 357 (verso).

4. Ces paroles mises dans la bouche de Mme de Gondrecourt reproduisent celles énoncées par Volx lui-même dans la lettre biffée en B, fol. : 97 « *Ma pauvre amie, tu te récries si fort sur ta bonne santé que cela me fait trembler. Ne crions pas encore victoire, mais jouissons de ce bien-être tacitement, de peur d'éveiller par nos cris d'allégresse le génie malfaisant qui nous poursuit. Pauvre Émilie, on voit bien à ta joye que tu n'es pas accoutumée à te bien porter !* »

d'un parfait rétablissement. Bannissez toute idée triste et chagrine; livrez-vous à la gaieté naturelle de votre caractère; elle est si douce, si précieuse; elle tient à votre âme, qui est droite et pure !

Je suis enchanté de l'accueil que vous fait Voltaire. Que j'estime les gens qui vous aiment et qui sentent tout ce que vous valez ! Si l'on était heureux à proportion qu'on sent le prix de son attachement, qui serait plus heureux que moi ?

Je suis obligé de m'absenter pour aller faire ma cour deux jours à Versailles. Tout ce qui me tire de ma solitude m'est pénible.

Adieu donc, ma tendre amie; j'espère, à mon retour, recevoir d'aussi bonnes nouvelles que les précédentes.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx.

M. de Ménil est de retour, mon ami, et j'ai suivi votre conseil et celui de ma mère. Je lui ai parlé de M. de Montbrillant. Je lui ai rendu compte de vos conversations avec lui et du peu de fruit qu'il en a tiré; je lui ai montré toutes nos alarmes; il les partage. J'ai été, en vérité, très contente de la chaleur avec laquelle il s'est porté à écrire à la marquise de P***. Il est vrai que cet éclat le touche d'assez près. Mais je ne sais, les dévots sont si personnels !... Enfin, je ne m'attendais pas à le trouver si serviable. Il m'a priée de vous bien remercier de l'amitié que vous nous avez marquée dans cette occasion, en parlant à son frère comme vous l'avez fait. Il désire en vérité presque autant que moi, que vous veniez promptement passer quelque temps avec nous. Il vous offre un appartement chez lui, et il se flatte, dit-il, que vous n'en prendrez pas ailleurs. Peut-être, mon ami, faudra-t-il l'accepter. Malheureusement, nous aurons le temps d'y penser.

[1] J'ai reçu une lettre de M. de Formeuse qui me félicite sur le bon succès de mon voyage. Cependant, je vois que M. Tronchin présume qu'il y aura bien encore quelques crises à essuyer avant une parfaite guérison. Il ne le dit pas précisément; mais je sens bien que c'est son opinion. M. de Formeuse me demande quelques éclaircissemens sur le décompte que je lui ai envoyé la veille de mon départ; sur la liquidation des fonds que nous avions employés par moitié. Je le renvoie sur cela à mon tuteur et à vous.

Sa lettre est noire et triste; il se plaint de sa santé. Si je l'en crois, il est sorti du tourbillon où il s'était jeté. Il me prie de lui donner

1. Le paragraphe qui suit a été publié dans *Dern. Ann.*, p. 52-53.

souvent de mes nouvelles. C'est une consolation, dit-il, dont il a grand besoin.

Voici à peu près comme j'ai fini ma lettre[1] :

« Soyez sûr, lui dis-je, de mon exactitude à vous répondre toutes les fois que ma santé me le permettra. Je causerai volontiers par écrit avec vous, si cela peut vous être de quelque consolation dans l'état fâcheux où vous me paraissez être. »

Je vous promets que ce ne sera pas sans lui dire ce que je pense sur sa conduite avec mon mari.

[2]Mon Dieu, que ce Balbi est sot et insoutenable ! Il vient de m'interrompre par une scène qu'il aurait bien voulu rendre touchante; mais elle n'était que ridicule. Comme je n'étais pas en train de rire, elle ne m'a causé que de l'impatience. Imaginez qu'il est entré dans ma chambre avec son air patelin et mielleusement apprêté, conduisant la Dubuisson sur le poing, qui avait l'air tremblante et déconcertée. Cette entrée m'a paru bizarre et m'a même alarmée un moment; mais je réfléchis tout de suite qu'une mauvaise nouvelle ne me serait pas annoncée par ma femme de chambre, à qui je ne parle jamais. « Mlle Dubuisson[3], Madame, me dit Balbi, a une confidence à vous faire; et, jugeant par mon attachement et par mon zèle des égards que vous vouliez bien avoir pour moi, elle a voulu que je l'accompagnasse. »

Et tout de suite, voilà une tirade sur mes vertus, ma bonté, mon humanité, accompagnée des larmes de la Dubuisson. La fin de tout cela est qu'elle est grosse, et que, malgré tout ce que je lui ai dit avant mon départ pour m'en assurer, elle s'était déterminée à me tromper afin de me suivre[4]; le tout par amour pour moi, comme vous pensez bien ! Si je ne la connaissais pas pour honnête femme, je croirais Balbi le père de cet enfant, par l'attendrissement que lui causait l'état de la Dubuisson. Ils ne m'ont trouvée rien moins que touchée de cette aventure. Je l'ai traitée comme elle le mérite; mais cela me met dans un très grand embarras[5]. Mon premier mouvement a été de la renvoyer; mais comment, dans l'état où je suis, prendre une inconnue ? Enfin, ils m'ont si bien dérouté la tête, que je ne puis plus écrire.

---

1. Cf. la note du fol. B 17 (recto) : « *Faire la lettre de Formeuse* ».

2. La fin de cette lettre a été publiée dans *Dern. Ann.*, p. 53-55.

3. Le nom de « Mademoiselle » se donnait aux femmes de chambre, même mariées.

4. La suite de cette phrase est un ajouté en B, cah. 153, fol. 358 (verso).

5. Cet épisode est peut-être fondé sur un incident de même nature relaté par VOLTAIRE, le 3 janvier 1758, de Lausanne, à Robert Tronchin. (Cf. *Lettres... aux Tronchin*, éd. B. GAGNEBIN, t. II, p. 7) : « Le jour de l'An, une... femme de chambre de ma nièce [*Mme Denis*] déclare qu'elle est grosse d'un laquais... » Et Voltaire se préoccupe de « faire recevoir la pauvrette à Lyon, quand son ventre sera un peu rond. »

Balbi m'a trouvée très dure, et s'en est allé se frottant les mains, serrant les fesses, et fort étonné de ne pas me voir pénétrée de compassion pour cette créature. Mon Dieu, les sottes espèces !

Je ne suis pas digne de vous dire un mot de plus, tant j'ai d'humeur. Je me mets cependant aux pieds de ma respectable maman, je lui baise les mains, je caresse ma Pauline, et je sens peu à peu le calme renaître dans mon âme.

Bonsoir, mon tendre ami.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[1].

Toutes réflexions faites, je garde la Dubuisson, et je prends à ses frais[2] une deuxième femme que me donne[3] une femme des parens de M. Tronchin à qui je puis m'en rapporter. Je la prends dès à présent, afin qu'elle soit au fait de mon service lorsque Mlle Dubuisson sera malade et ne pourra pas me servir. Je me hâte de vous le mander, mon ami, car je me reproche d'avoir peut-être inquiété ma mère par le récit des embarras où elle va craindre que cette sotte aventure ne me jette. Rassurez-la, je vous prie. En vérité je ne vous écris que pour vous prier de la tranquilliser.

J'ai depuis hier au soir une rage de dents effroyable, qui m'accable au point qu'il m'est impossible d'écrire ni de parler. Mais si j'eusse passé cet ordinaire sans vous donner de mes nouvelles, ou que je ne vous eusse écrit que par Balbi, votre tendresse et celle de ma maman vous auraient fait une maladie grave de ce qui, j'espère, n'aura nulle suite. Tronchin même n'y veut rien faire, de peur, dit-il, de faire quelque chose de rien. La seule patience est un dur remède à des douleurs aussi violentes. Cependant, j'espère que je m'y tiendrai. Je ne sais cependant si j'aurai seulement la force de fermer ma lettre et d'y mettre l'adresse. Oui, vous seriez trop inquiet en voyant une autre écriture. Adieu... Adieu[4].

◇

M. Volx a Madame de Montbrillant.

Au nom de Dieu, ma tendre amie, ne me parlez plus de René.

---

1. Cette lettre est un ajouté en B, cah. 166 (ancien), fol. 96.
2. Var. B, fol. 96 (biffé) : « *Mme Mellot me donne* ».
3. Id. : « *qui me servira.* »
4. Cette lettre répond à une indication marginale du fol. B, 97 : « *Une lettre de Mme de Montbrillant. Elle garde la femme de chambre. Elle a une fluxion. Tron. n'y veut rien faire.* »

Cet homme me tourne le sang toutes les fois que j'y pense. La lettre de Beauval est impertinente, mais ne m'étonne point. C'est un homme sans caractère, et cette race se multiplie tous les jours davantage. Tout cela me donne du noir, et n'est guère propre à me faire supporter votre absence.

L'entrée de votre femme de chambre chez vous avec Balbi[1] nous aurait divertis sans les embarras que cela va vous causer. Je trouve que vous avez très bien fait[2] et, quoi qu'en dise Balbi, sa situation n'inspire point de pitié, parce que vous l'en aviez prévenue très précisément avant votre départ. Cependant, nous vous conseillons de la garder et d'en prendre une deuxième[3]. C'est l'avis de Madame votre mère. Le mien est que vous preniez toujours, ma chère amie, le parti qui vous évitera le plus de soucis et d'embarras[4].

Je vous remercie des éclaircissemens que vous me donnez sur les mœurs de Genève. Tous vos narrés et vos réflexions me plaisent; je ne suis pourtant pas de votre avis sur quelques points. Les mœurs des Genevois, qui vous enchantent avec raison, ne leur sont pas particulières. Ce sont celles de toutes les républiques et, en général, des peuples qui ne sont point encore corrompus. Ils en ont pu avoir de primitives, mais il ne leur en reste presque rien, et le peu qui leur reste s'altère journellement. Est-ce qu'un pays composé de 24.000 habitants, presque tous commerçans, qui, par état et par politique, passent les deux tiers de leur vie à voyager dans tous les pays du monde, peut avoir des mœurs à lui ?

Leurs lois somptuaires, le cas que vous en faites, et leur frayeur de voir le luxe s'introduire chez eux, est une absurdité[5]. Si les inconvéniens du luxe sont vrais en général, ce n'est pas pour Genève. Ne voyez-vous pas que c'est chez l'étranger qu'ils gagnent ce qu'ils dépensent, et bien au-delà de ce qu'ils dépensent ? D'ailleurs, leur liberté est une chimère; elle n'existe pas. Qu'est-ce que c'est que la liberté d'un peuple sans puissance et sans territoire ? Dans aucun cas de trouble, ni intérieur, ni extérieur, ils ne peuvent se passer de leurs alliés ou de leurs voisins. Ils sont libres, en ce qu'il n'est de l'intérêt d'aucune des puissances qui les environnent de s'approprier leur domination. Ils le doivent à leur position, au local de leur pays. Mais, changez le système politique de leurs voisins, et vous

---

1. VAR. B, fol. 98; la fin de la phrase est en surcharge, pour remplacer « *m'a diverti* ». (biffé).

2. ID. ajoute : « *de lui parler* [*aussi nettement*, biffé] *comme vous l'avez fait* ».

3. La fin du paragraphe est un ajouté marginal en B, fol. 98.

4. B, fol. 98, poursuit par ces lignes : « *Je compte que nous retournerons après-demain au soir à Paris. Si je suis assez heureux pour qu'il m'arrive des lettres demain, on me les apportera. Mais j'attendrai mon retour pour vous répondre, car on est trop en l'air ici. Continuez à me donner de bonnes nouvelles de mon Émilie et dites-lui cent fois par jour tout ce que vous savez que je sens pour elle.* » (biffé).

5. VAR. B, fol. 97 *bis* ajoute : « *J'en demande pardon à la sublime Émilie.* » (biffé).

verrez si leurs lois somptuaires, leurs vertus et leur simplicité les garantissent de la dépendance[1].

En vous écrivant, je reçois votre lettre du ......[2], et je la lis avec un sensible chagrin. Ma pauvre amie, il est trop révoltant que vous ne puissiez pas jouir d'un instant de santé et que vous soyez toujours accablée de souffrances. Votre lettre nous remplit l'âme d'un noir effroyable et, pour comble de malheur, je suis obligé d'attendre trois jours le prochain courrier pour avoir des nouvelles[3]. Je crains que cet accident ne vous fasse perdre le fruit de vos remèdes. Je suis bien malheureux de ne vous être bon à rien et de n'être pas près de vous, ne fût-ce que pour admirer votre courage et votre constance dans vos maux. Ce sauveur est bien sage et bien cruel, dit Madame votre mère[4], de laisser ainsi souffrir mon Émilie sans rien faire.

A ma crainte et aux inquiétudes dont je ne suis pas le maître, je sens quel sera l'excès de ma joie si cet accident n'a pas de suite[5]. Adieu, ma bonne[6] et tendre amie. Plaignez-moi d'attendre si longtemps après la consolation dont j'ai si grand besoin.

Le lendemain.

Je ne sais ce que cela veut dire, mais je ne suis plus le maître de mes inquiétudes. Il faut encore attendre jusqu'à demain au soir pour recevoir de vos nouvelles ! Je ne sais ce que je deviendrai d'ici là... S'il faut que je voie l'écriture de Balbi au lieu de la vôtre... Oh ! mon amie, quel sacrifice nous avons fait ! Je vais tâcher de parler d'autre chose, pour me distraire et m'étourdir sur mes pressentimens.

Je ne sais si l'état où vous êtes me fait voir en noir, mais je n'aime point la dernière phrase de votre lettre à Formeuse. Pourquoi l'assurer de votre exactitude à causer avec lui et à lui donner de vos nouvelles ? Il me semble que la conduite qu'il a tenue ne mérite point cette condescendance de votre part. Je ne sais quel est son but en vous mandant qu'il est malade. Je puis vous répondre qu'on ne s'en doute point ici, et qu'il mène toujours à peu près la même vie. Il est vrai

---

1. Tout ce passage est un ajouté au verso du fol. 97.

2. VAR. B, fol. 99. — Ces sept mots remplacent en surcharge la phrase suivante (biffée) qui constituait le début d'une lettre distincte : « *Hélas ! oui, je l'ai reçue, cette lettre que j'attendais si impatiemment !* » (La lettre continue avec le tutoiement).

3. ID. ajoute : « *Il est bien cruel d'être à cent lieues de toi.* » (biffé).

4. Cette incidente a été ajoutée en surcharge.

5. VAR. B, fol. 99, ajoute : « *Je retourne demain matin à Paris, où j'achèverai cette lettre.* » (biffé).

6. Remplace : « *douce* », (biffé).

qu'on prétend qu'il s'est retiré de la société des Demoiselles Rose[1] par raison d'économie. Mais ce n'en est point une pour renouer si vivement avec vous, après vous avoir manqué aussi essentiellement par ses liaisons avec ces créatures. Après l'explication que vous avez eue ensemble à cet égard, je vous assure que cela n'aurait point du tout bon air et pourrait vous jeter dans des nouveaux embarras. Si vous voulez vous rappeler, ma tendre amie, tous ceux où vous vous êtes trouvée, vous verrez qu'un mot, une misère, en ont presque toujours été l'origine[2].

Vous voyez, par tout ce que je vous mande, que je trompe tant que je puis mes inquiétudes et que je vous suppose absolument rétablie lorsque vous recevrez cette lettre; sans quoi je n'aurais jamais le courage de vous donner un moment de souci. Mais je ne puis souffrir que vous encouragiez ainsi les gens à vous manquer impunément.

Adieu, adieu, ma bonne amie; j'ai besoin de recevoir de bonnes nouvelles pour causer à mon aise avec vous[3].

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx.

Soyez bien tranquille et rassurez bien ma chère maman, mon bon ami; je suis très bien à présent, à un peu de faiblesse près. Ma fluxion a duré trois jours de la même violence, et elle s'est passée sans y rien faire. Je meurs d'envie de répondre à votre dernière lettre, mais j'ai encore la tête trop ébranlée. Elle a été fort affectée, mais soyez tranquille.

Puisque Formeuse n'est pas malade, je retire ma pitié. Je trouve d'ailleurs vos réflexions très justes, et je m'y soumets.

---

1. Var. B, fol. 100 : « des *Fannys* ».

2. Id. ajoute : « *Croyez que je me mets absolument à part dans l'avis que je vous donne.* »

3. Ce paragraphe final, ajouté en interligne, remplace le suivant (biffé) : « *J'attendrai que j'aie de vos nouvelles pour lire à Mlle Durand sa lettre. Je n'ai pas l'esprit assez libre pour juger de l'impression qu'elle lui ferait, ni pour lui dire tout ce qu'il faudrait à ce sujet.* [*Adieu, ma tendre amie, ne viendrez-vous pas me consoler un moment de toutes les peines que vous me causez ?*] »

Cette lettre est suivie, en B, fol. 101, d'une « Lettre de M. Balbi à M. Volx » dont le début subsiste seul, le folio suivant ayant été arraché : « *Monsieur, c'est dans le sein d'un ami qu'on peut déposer avec confiance ses peines et ses chagrins. Votre attachement invariable pour Mme de Montbrillant mérite qu'on ne vous cache rien de son état. Mais ce n'est qu'à vous seul que je l'écris. Il est inutile d'alarmer peut-être en vain sa famille. Ce n'est pas que ni M. Coste* [= Tronchin] *ni moi soyons dans des inquiétudes...* [inachevé]. »

Adieu ! Que vous êtes tous loin de moi !... Je ferme ma lettre moi-même, pour que vous soyez plus tôt rassurés. Je ne sais pas encore si je pourrai vous écrire par le premier ordinaire; je suis bien faible.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[1].

Voilà le cinquième jour, mon tendre ami, que je suis sans souffrance[2]; mais, malgré cela, je ne suis point contente de mon état. Je suis triste et faible. Cette[3] faiblesse m'empêche de me consoler en causant avec vous. L'idée de l'inquiétude que je cause à maman et à vous[4] m'est insupportable. Je voudrais vous[5] écrire sans cesse, vous envoyer de mes nouvelles à toutes les minutes, et vingt fois j'ai pris la plume pour vous mander de venir. Je suis pourtant fort bien, mais dans un état de malaise et de vapeurs insupportable. Il y a encore des momens où ma tête semble épuisée par les souffrances qu'elle a éprouvées[6]. Il est bien vrai que ma situation contribue peut-être beaucoup à augmenter ma tristesse, ne voyant presque personne, parce qu'il faudrait voir trop de monde.

M. Tronchin[7], son cousin et sa femme, M. Mellot et Sir Mérédith, voilà tout ce qui me conviendrait si je pouvais arranger leurs visites aux heures qu'il me plairait. Mais ils viennent ou tous ensemble, ou de si bonne heure (à cause de leur société), que je suis seule depuis six heures jusqu'à dix. Cela me convient assez lorsque je me porte bien; mais ne pouvant ni lire, ni écrire, ni travailler, je ne puis m'empêcher de songer à mes maux, de les écouter et, au bout d'une heure, sans m'en apercevoir, je me sens plus malade[8].

Vous aurez vu dans le journal de Balbi tous les détails possibles sur ma fluxion et sur le traitement[9]; aussi je ne vous en dis rien. Je

---

1. Un état ancien du texte de cette lettre peut se lire aux fol. 124-128 des cahiers de l'Arsenal. — On en a relevé les principales variantes.
2. Var. B, fol. 124 : « ...que *tous mes accidents ont cessé* » (biffé et corrigé en interligne).
3. Id. : « *J'ai une convalescence triste et noire. Ma...* » (biffé et corrigé).
4. Id. « *...et du tourment* que je *vous* cause... ».
5. Id. Ici et plus loin, le tutoiement est usité.
6. Id. : « ma tête *s'égare et où je ne suis point du tout à moi.* » (biffé et corrigé).
7. Id. : « *Coste* » (rectifié).
8. Var. B, fol. 125, poursuit ainsi : « *Je t'appelle à mon secours et tu ne viens point. Je me demande pourquoi. Je vois que tu es à cent lieues de moi, dans l'impossibilité de me rejoindre, et souffrant plus que moi-même par tes inquiétudes. Oh ! mon ami, que nous sommes malheureux !* »
9. Id. : « Balbi, *la cause et la suite de mes accidens* » (biffé et corrigé).

tremble que Balbi n'ait augmenté vos inquiétudes[1]. Je ne vois que trop, par la conversation qu'il a eue aujourd'hui avec moi, qu'il faut qu'il fasse toujours des choses graves de rien. Il m'a vue morte pour ce mal de dents, cela est sûr[2], et je juge par là de l'effroi qu'il a pu vous causer. Je suis tourmentée de cette idée au-delà de ce que je puis dire[3].

Je parle souvent de vous, mon ami[4], avec mon vieux Mérédith. Je lui ai fait votre portrait. Il meurt d'envie de vous connaître. Il est si bon, mon Mérédith ! Il m'aime tant. Il m'envoye tous les jours des petits pains, des œufs frais, et souvent il les apporte lui-même. Il les pose alors tout doucement sur ma cheminée, et voudrait bien n'être pas vu. Mais comme il tremble un peu, ses présens font toujours plus de bruit en les posant qu'il ne voudrait[5]. Il vient me voir tous les jours; mais mon sauveur[6] m'a interdit sa visite pendant que j'étais malade, parce qu'il est très sourd. Le sauveur craint que sa conversation ne me fatigue. J'ai donc été cinq jours sans le voir. Il est venu aujourd'hui pour la première fois depuis mon accident. Il s'est mis à genoux auprès de ma chaise-longue pour me baiser la main, en disant : « *O digne et brave femme, ange céleste, que j'ai souffert de vos maux !* » J'ai vraiment cru voir le Sir Rowland Mérédith de *Charles Grandison*, et je disais en moi-même : « Où est mon tendre ami ? où sont ma bonne maman et mon enfant[7], pour me faire jouir de tout ce qui m'arrive ici de flatteur et d'agréable ? Mais, sans eux[8], je ne puis jouir de rien. »

Voilà une lettre écrite en deux fois, où il n'y a presque rien de tout ce que voulais vous dire. Je ne sais; je suis à moi, et je ne suis pas à moi. J'ai une sorte d'apathie fort bizarre. Je suis fatiguée à présent, et je ne saurais continuer d'écrire. Je vais penser à vous, mon tendre ami, mais j'ai grand besoin de recevoir une lettre un peu moins noire que votre dernière.

◇

---

1. VAR. B, fol. 125 : « Je tremble *en pensant à la première lettre que Balbi vous a écrite.* » (biffé et corrigé).
2. ID. : « ...avec moi, *qu'il m'a crue morte* » (complété en surcharge).
3. ID. poursuit : « *Tout dans cet* » (biffé). La moitié inférieure du fol. 125 a été découpée, ainsi que trois folios suivants (non numérotés). Le texte reprend avec la dernière ligne du folio 126, dont la partie supérieure a été découpée.
4. VAR. B, fol. 126 : « Je parle *de toi* souvent avec... » (corrigé en surcharge).
5. ID. : « Il m'envoie tous les jours *quelque chose.* » — Le texte substitué est en ajouté marginal.
6. ID. D'abord « *on* »; puis « *Coste* ».
7. ID. Cette seconde question est un ajouté marginal.
8. ID. : « sans *lui* » (corrigé).

M. Volx a Madame de Montbrillant.

Je commence enfin à respirer, ma tendre amie. La lettre de M. Tronchin à Madame votre mère nous a mis un peu de tranquillité dans l'âme, et la vôtre[1], que je viens de recevoir, a achevé de me rendre le repos. Vous avez raison de me plaindre, ma chère amie[2]; mais je suis de fer, et cette réflexion m'attriste quelquefois plus que tout le reste. Dans mes accès de noir, je crains d'être exposé à des malheurs auxquels il me serait impossible de survivre[3]. Éloignons toutes ces idées funestes, et espérons que le destin nous conservera pour notre bonheur réciproque. Nous l'aurons acheté bien cher[4].

Ma tendre amie, je vous en conjure : dissipez-vous[5], à quelque prix que ce soit. Vous êtes naturellement gaie; il faut conserver précieusement cette disposition[6]; c'est une chose essentielle pour votre guérison[7]. Je ne sais, l'espérance qui m'avait quitté pendant près de quinze jours est rentrée dans mon cœur. Cela vient sans doute de ce que je vois que vous n'avez pas été si mal que nous le craignions[8]. S'il vous prend encore des vapeurs noires, voyez-nous à vos genoux, vous suppliant sans cesse de reprendre votre air doux et tranquille et de ne point empirer votre état, qui se ressent trop aisément des agitations de votre esprit.

Hélas ! mon amie[9], je voudrais bien voler à Genève, mais je crains que cela ne soit pas sitôt que je le voudrais. Il est vrai que j'espère aussi y être plus longtemps et plus tard que je ne pouvais l'espérer. Voilà ce que je prévois, sans avoir encore de terme ni de raisons précises à donner[10]. Consolez-nous donc, ma tendre amie, et plus de tristesse ! Peut-on en avoir, étant si parfaitement aimée que vous

---

1. Var. B, fol. 127 (texte primitif) : « *Votre* lettre *m'a mis.* » — Fol. 451, cah. 167 : « *la tienne* ». Le tutoiement se poursuit désormais jusqu'au bout.
2. Id. ajoute : « chère *Émilie, tout ce que j'ai souffert serait difficile à imaginer.* » (biffé).
3. Id. ajoute : « *Calmons-nous, ma douce petite.* » (biffé).
4. Id. ajoute : « *Je vois avec douleur que votre imagination a pu de beaucoup augmenter vos accidens. Ah ! la maudite femme qui est venue vous parler contre le sauveur au milieu de vos vapeurs. Je la regarde en vérité comme la principale cause de l'état où nous avons été. Ah ! que vous avez bien fait de la chasser !* » (biffé).
5. Id. : « *ne sois pas noire.* » (biffé et corrigé).
6. Id. Ces six mots sont en surcharge interlinéaire.
7. Id. ajoute : « *Mets-toi bien fortement dans la tête que nous vivrons heureux et contens.* » (biffé).
8. Id. « ...que *le bonhomme Balbi me l'avait mandé.* » (biffé et corrigé).
9. Var. B, cah. 16, fol. 452; « *mon enfant* » (biffé et corrigé).
10. Id. ajoute (biffé) : « *Ah ! que je sens bien cruellement les tourmens de notre séparation* », et poursuit : « Consolez-*moi* donc. »

l'êtes, et votre santé étant entre les mains d'un homme qui y travaille par amitié et par gloire ? Votre guérison et sa réputation sont désormais inséparables.

[1] Votre dernière indisposition a réveillé tout le monde : la comtesse de Lange, Milord, tous vos amis sont venus plus assidûment qu'à l'ordinaire chez Mme de Gondrecourt pour savoir de vos nouvelles. Ils veulent tous vous écrire. Je vous conseille d'engager M. de Ménil à répondre pour vous, et de ne pas vous fatiguer sans nécessité.

Pour moi, je n'ai eu la force de parler de vous à personne; je redoutais trop les consolations et les tours maladroits qu'on leur donne. Les commentaires sont insoutenables en pareilles circonstances. Ce n'est qu'à vous, ma tendre amie, que je veux montrer l'excès de ma sensibilité.

Adieu. Madame votre mère vous embrasse tendrement. Elle se porte à merveille, ainsi que Pauline, qui embellit tous les jours.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx.

Il y a plus de quinze jours que je n'ai reçu des nouvelles de M. de Montbrillant. On lui a pourtant mandé le nouvel échec que je viens d'essuyer; mais je comprends qu'il a des occupations plus agréables que celle de m'écrire, et je l'en tiens quitte quant aux sentimens qu'il se croirait obligé de me montrer, et qu'il ne ressent pas. Mais j'ai appris par une lettre de mon banquier, qu'il l'avait

---

1. Var. B, fol. 452. — Ce dernier paragraphe est un ajouté marginal destiné à remplacer le texte suivant (biffé) : « Le soir. — *J'ai remis hier votre lettre à Mlle Durand, et j'en ai pris lecture avec elle. Elle a saisi à merveille toutes nos idées. Elle croit et je le crois comme elle, qu'elle peut se promettre de remplir nos vues pour tout ce qui s'appelle instructions, mais elle craint d'être quelquefois plus sèche que ferme. La bonne foi avec laquelle elle m'a dit cela m'a vraiment fait redoubler d'estime pour elle. Ce qu'il y a de sûr, c'est que s'il existe dans cet état quelqu'un capable de suivre ce plan : c'est elle. Nous allons en essayer, et je vous rendrai compte de nos succès. Toute ma crainte, c'est que votre maman ne gâte notre besogne. Elle perd insensiblement la vue, votre pauvre mère, ce qui fait qu'elle ne vous écrit pas autant qu'elle le voudrait, et ce qui fait en même temps qu'elle s'ennuie et gâte votre enfant pour s'amuser. Elle est dans l'enthousiasme de votre lettre. Elle veut la faire encadrer, imprimer ; elle dit que vous êtes un ange, et elle a raison. Je voulais vous parler de tout ce que me mande Coste* [= Tronchin]. *Mais ce sera pour le premier ordinaire.*

« *Bonjour, ma trop chère et trop tendre amie ; trop chère sans doute, car mon cœur ne peut plus contenir tout l'amour qu'il a pour toi.* »

En marge du fol. 453, cette annotation ajoutée : « *Mme de Montbrillant n'avait pas reçu la dernière lettre lorsqu'elle écrivit celle-ci* ».

remis deux fois pour l'acquit de la lettre de change que j'ai tirée sur lui ce mois-ci, suivant nos conventions. C'est sur quoi je vais lui écrire deux mots, afin que cela n'arrive plus.

Vous aurez vu, par la lettre que vous a écrite mon sauveur, le projet qu'il a de parvenir à me faire prendre du lait. Cela ne sera pas maladroit à lui, s'il le fait réussir; vous savez que je l'ai essayé souvent sans succès. Il en attend un grand effet pour le rétablissement de ma santé. Cet homme est étonnant pour les distractions dans la société. Il faut que ce soit son talent[1] qui l'absorbe entièrement, car les gens justes n'ont[2] jamais eu, disent-ils, occasion de remarquer ici qu'il ait apporté le même défaut dans la pratique de son art.[3]

Hier, il vint me voir au sortir de chez sa mère. Il entre, s'établit près du feu, et nous causons. Vous saurez que, la veille, nous l'avions un peu plaisanté sur ses distractions, dont il ne convient point. Il se fait un moment de silence. Je rêve en regardant le feu; il en fait autant. Tout à coup, en se frottant les yeux et le front, il me dit : « Est-ce que tu as envoyé chez cette Mme Rotaz ? » Je me tiens de rire, et je lui réponds gravement : « Qui est-ce, Mme Rotaz ? » Il se retourne à ma voix, me regarde tout étonné. « Eh ! mon Dieu ! Madame, me dit-il, qu'est-ce donc que j'ai fait ? Je quitte ma sœur dans l'instant; j'étais occupé de quelque chose qui la regarde... Je crois que je vous ai tutoyée ? — Tout cela est vrai, lui ai-je dit, mais il n'y a d'autre mal que de m'avoir prouvé que nous avions raison hier, et que vous voilà déclaré distrait d'une manière incontestable. »

Il n'y avait pas moyen de nier. Il prit le parti de rire comme moi, et me pria tout franchement de n'en pas parler. Je lui ai promis le secret jusqu'à la première tirade de compliment qu'il me fera en face. Comme il n'y manque jamais quand nous sommes tous rassemblés, il ne l'a pas porté bien loin. Il est venu cet après-dîner me voir comme à l'ordinaire. Sir Rowland était chez moi. Tout à coup Tronchin lui dit : « Mon cousin, avouez que vous n'avez jamais autant aimé une femme que vous aimez celle-ci ? — Cela est vrai, mon cousin. — Avouez encore qu'il n'y en a pas d'aussi parfaite. » Mon vieux Sir prit l'air grave, et dit en fronçant le sourcil et à mi-voix : « Hom ! je le pense, mon cousin; mais je ne le veux pas dire en face à Madame, car alors elle pourrait croire que cela n'est pas vrai. » Puis il continua plus haut : « Mais, pour changer de conversation, je vous confierai que, si j'avais vingt ans de moins, je n'en aurais que cinquante-cinq, et je suivrais Madame à Paris. Je n'ai pas le sol; je n'aurais ni de quoi me loger, ni de quoi me nourrir;

1. Var. B, cah. 168, fol. 454, d'abord : « *son art* », puis : « *sa médecine* ».
2. Id. : « *On a* » (biffé et corrigé).
3. Ces quatre lignes sont interpolées dans *Mém.* (1818), III, p. 259.

mais j'imagine que Madame pourvoirait à tout cela, et je la laisserais faire. Je puis vous assurer que j'en suis déjà aussi reconnaissant que si tout cela avait eu lieu. Qu'en dites-vous, mon cousin ? — Ce que je puis vous dire, reprit Tronchin, c'est que je voudrais bien être avec votre amie aussi bien que vous, mon cousin. — Vous êtes un fat, mon cousin, répondit Sir Rowland. — Je crois en effet, d'après cette conversation, leur dis-je, qu'il est temps que je tienne à M. Tronchin la parole que je lui ai donnée », et sur cela je contai sa distraction, qui eut un grand succès.

Je vous assure que vous aimerez Mérédith à la folie; imaginez que, quand nous parlons de vous, il vous appelle : *le brave et digne Monsieur.*

Le lendemain.

[1]Je me porte assez bien aujourd'hui, mais je suis d'une excessive faiblesse[2] et, en vérité, d'une tristesse qui n'est pas naturelle. Il me passe quelquefois par la tête que M. Tronchin me cache mon état. Mon ami, écrivez-lui encore, et engagez-le à vous mander au vrai ce qu'il en pense[3]. Ne croyez pas, cependant, que mes vapeurs m'aient entraînée au point de me faire voir ma situation en général plus fâcheuse qu'elle ne l'est, ni qu'elles me trompent sur les impressions que je dois prendre. En voici une preuve : Tronchin a des ennemis; tout homme de mérite en a. Croiriez-vous qu'on a pris le moment où j'étais le plus souffrante, pour venir le dépriser[4] auprès de moi, m'alarmer sur ses distractions, me faire cent contes sur tous les gens qu'il a laissé périr par négligence ? Et enfin l'on m'insinuait qu'il n'était pas prudent à moi de ne pas au moins consulter son antagoniste, bien plus habile et plus sûr que lui.

Cela ne m'a qu'indignée. J'ai mis à la porte le donneur d'avis, et j'ai vu avec plaisir que, malgré la disposition inquiète que me donnaient mes vapeurs, elle n'avait pas laissé dans mon âme entrée à l'injustice et à la méchanceté.

[5]Adieu, mon bon ami. Je vais faire une promenade pour me

1. Publié, jusqu'à « méchanceté », exclusivement dans l'éd. princeps (1818), t. III, p. 258-259.

2. *Mém.* (1818) III, p. 258, omettent la fin de cette phrase.

3. Var. B, cah. 168, fol. 456. — Le passage qui précède, depuis : « Il me passe... », est un ajouté marginal destiné à remplacer les lignes suivantes, biffées en corps de page : « *Mais, mon tendre ami, ne pourrais-tu pas prétexter quelques incommodités pour venir ici. La délicatesse de vos yeux, les coliques auxquelles vous êtes sujet, que sais-je ? Ce qu'il y a de certain, c'est que j'aurais un grand besoin de vous.* » — La suite, jusqu'à « la méchanceté », est en ajouté complémentaire, au verso du fol. 455.

4. *Mém.* (1818) III, p. 259 : « le *dénigrer* ».

5. Id. omettent la fin de cette lettre.

dissiper. Je ferai toujours partir cette lettre, en attendant que j'en recommence une autre.

N. B. — *Il y eut ici deux lettres perdues : une de M. Volx, et une de Mme de Montbrillant*[1].

◇

M. Volx a Madame de Montbrillant.

J'avais besoin en effet, ma chère amie[2], des consolations que me donne votre sauveur. Il persiste cependant à croire votre guérison fort longue; mais nous sommes[3] fort contens de tous ses arrangemens. Il me fâche pourtant de voir le projet de campagne dérangé; mais[4] je me flatte encore que votre santé prendra incessamment assez de consistance pour que le sauveur revienne à son premier projet.

Ma tendre amie, si nous ne finissons pas notre vie à la campagne, nous serons bien à plaindre; la haine des villes m'a si fortement saisi que je me berce sans cesse de la chimère d'en sortir incessamment. Il eût été bien agréable de passer à la campagne le temps que je pourrai être avec vous. Nous aurions eu de belles matinées et de douces soirées. Espérons encore ! Quand reprendrai-je cette douce habitude de vous donner mes soins et de causer avec vous avec la confiance et la sécurité que votre belle âme inspire[5] ? Venez donc ranimer en moi le sentiment et me délivrer de cet engourdissement qui est le plus grand de tous les maux. La solitude où je vis me dessèche l'âme et me rend farouche; je le sens tous les jours davantage; je finirai par être de bois.

Votre Mérédith me paraît un excellent homme; mais quelle folie de lui parler de moi[6] ! Je ne m'y oppose pas, au reste; mais je m'oppose fortement aux vapeurs qui vous dominent. Je vous assure que la lettre de M. Tronchin est très positive et très rassurante, et qu'il ne pourrait répondre à mes nouvelles questions qu'en répétant ce qu'il m'a mandé.

Je remarque, ou je crois remarquer dans le journal, que Balbi

---

1. Cet N. B. est un ajouté marginal en B. fol. 456 *bis*.
2. Var. B, fol. 456 *bis :* « *Émilie* » (biffé).
3. Id. « *je suis* » (biffé).
4. Id. porte (biffé) « *cela aurait été bien agréable et* ».
5. Id. : « habitude *de t'aimer et de te caresser ? Viens...* » (biffé et remplacé).
6. Var. B, cah. 168, fol. 457. — La fin de ce paragraphe remplace en interligne le texte suivant, biffé : « *Enfin je te passe celle-là parce qu'elle ne saurait te nuire. Mais celle de prendre de l'humeur et de l'inquiétude sur les propos d'un Balbi, voilà ce qu'on ne peut vous passer. Mais à quoi nous sert-il donc d'avoir de l'esprit si un mouvement de vapeur donne aux sots le pouvoir de vous persuader ?* »

commence à se dégoûter du séjour de Genève[1]. Je suis fâché qu'il s'ennuie fort, car, votre retour n'étant pas prochain, son ennui pourra s'accroître et avoir plus d'un inconvénient. Je ne prévois, en vérité, pas pouvoir, quant à moi, projeter mon voyage avant trois mois. J'espère que vous aurez été un peu plus contente de ma dernière lettre. L'espérance est rétablie dans mon cœur; c'est à vous seule, ô ma tendre et douce amie, à y faire naître tous les sentimens les plus doux et les agitations les plus terribles. Mais, à l'égard de celles-ci, ne songez jamais à essayer votre pouvoir. Il nous en coûterait trop à tous deux. Tout de votre part me blesse ou m'enchante, voilà pourquoi j'ai été fâché que vous ayez mandé à Formeuse : *Je vous consolerai et je causerai avec vous.* J'en ai été blessé parce que[2], s'il y avait un ami à qui vous puissiez adresser ces paroles, ce n'est pas à celui-là[3].

[4]Le soin que vous avez pris de mettre l'adresse vous-même à votre première lettre ne m'a pas échappé, et je vous en remercie. Vous ne ferez jamais rien pour moi, je vous le jure, mon amie, dont mon cœur ne soit vivement touché.

Vous ne m'étonnez pas en me disant que M. Tronchin a des ennemis; mais vous avez bien fait de mettre à la porte celui qui vous l'a prouvé d'une manière aussi méchante que bête. Je n'ai cependant pas cru devoir lire ce passage de votre dernière lettre à Madame votre mère. Elle est trop loin de vous, et n'est pas assez à portée d'apprécier les soins et l'habileté de M. Tronchin pour lui donner cette source d'inquiétudes. La vie qu'elle est forcée de mener est fort désœuvrée; alors la tête travaille et la privation d'une enfant aussi chère que vous le lui êtes, et à tant de titres, porte à s'exagérer les dangers les plus légers.

Ce que vous me mandez de M. de Ménil ne nous surprend pas, mais cela a beaucoup diverti Madame votre mère. Desbarres fit l'autre jour son éloge chez la marquise de ***. Il savait bien pourquoi, mais il aurait pu fort bien se dispenser de faire, en même temps, un portrait assez peu flatteur de votre mari. Peut-être aurait-il parlé de vous, si la marquise n'eût fait votre éloge et n'en eût donné aussi aux soins de Ménil pour vous.

Adieu, ma tendre amie, continuez à nous donner des nouvelles consolantes, et plaignez-nous, car, en vérité, nous vous ferions pitié. Je passe mes momens de solitude à penser à vous, et le jour à changer de place, dans l'espérance de vous rencontrer à côté de celle que je vais prendre.

◇

1. Cette phrase est un ajouté marginal en B, fol. 457.
2. VAR. B, fol. 457, ajoute : « *on ne peut dire cela qu'à son amant et,* [s'il y a...] ».
3. ID. ajoute : « *Je fais comme l'abbé de Saint-Pierre, votre...* » (biffé).
4. La fin de cette lettre est un ajouté au verso du fol. B 457.

Madame de Montbrillant a M. Volx[1].

J'ai reçu, en effet, mon ami, des lettres de tous mes parens et mes amis, mais, quelque sensible que je sois aux marques d'intérêt qu'ils me donnent, je me suis refusée au plaisir de les en remercier, et j'ai suivi votre conseil : j'ai[2] institué Ménil mon secrétaire. Il s'y prête de la meilleure grâce du monde, comme à tout ce qui peut me plaire.

Voltaire est venu me voir deux fois et me presse fort d'aller passer quelques jours avec lui, mais je ne suis pas en état de m'absenter. N'allez pas prendre d'inquiétude sur cette phrase au moins; elle ne porte que sur ma faiblesse et sur le peu de tranquillité que j'aurais chez Voltaire. Au reste, j'ai reçu des lettres de tout le monde, excepté de mon mari.

Vous avez bien fait, mon ami, de ne pas parler à ma mère des alarmes qu'on a cherché à me donner. Je connais votre prudence, et j'ai bien compté qu'elle ne se démentirait pas dans cette occasion. Que je suis heureuse que sa santé se soutienne ! Je ne sais ce que je deviendrais, s'il fallait que, pendant mon absence...

Mais vous ne voulez pas que je m'appesantisse sur les idées sinistres. Parlons de Pauline. Elle embellit, dites-vous ? A la bonne heure ! Elle en sera peut-être plus malheureuse; mais ses progrès, son âme, son esprit, voilà ce dont je voudrais savoir quelque chose. Mlle Durand m'assure dans ses lettres qu'elle en est contente; mais d'où vient, mon ami, que vous ne m'en parlez pas ?

Pour vous punir, je ne vous dirai que ces quatre mots aujourd'hui. Si vous en voulez savoir la vraie raison : c'est que je me suis levée tard, j'ai été paresseuse, et l'heure du départ du courrier me presse.

Adieu donc, mon tendre ami.

◇

---

1. Le texte de cette lettre couvre un petit feuillet supplémentaire épinglé à une marge du cah. 168. — Sur son contenu, cf. la Note 175 du fol. B 17 (recto) : « *Personne de la famille ne demande des nouvelles du retour, ni de la santé.* »

2. Ces quatre derniers mots sont en ajouté interlinéaire en B, fol. 458.

M. VOLX A MADAME DE MONTBRILLANT[1].

[2]On publie une nouvelle depuis deux jours, ma chère amie, qui nous alarme beaucoup en ce qu'elle pourrait être de mauvais augure pour M. de Montbrillant si elle se confirme[3]. C'est que M. de Sainte-Hermine est remercié du Contrôle général, et que M. de Brieux a sa place[4]. Je lui conseille de prendre garde à lui à l'avenir. M. le Marquis de Lisieux et moi nous l'en avons averti par ordre de Madame votre mère, qu'il ne voit pas[5]; mais il est d'une sécurité à laquelle je ne comprends rien, si elle n'est pas jouée.

Hélas ! ma tendre amie, je vois[6] qu'il est presque impossible que je vous rejoigne d'ici à deux ou trois mois. Vous savez de quelle nécessité je suis à Garnier dans ce moment où il est près de donner un livre de la première importance pour lui. Le livre n'est pas achevé[7]. Je lui ai jeté quelques mots sur mon voyage, dans le dessein de le presser et de faire avancer sa besogne. Il m'en a remontré les inconvéniens en deux mots, tant par rapport à vous que par rapport à moi. Il ne m'a rien dit que je ne me sois déjà dit confusément, ou plutôt que je ne me sois efforcé de me cacher. Je n'ai qu'une réponse à tous ces inconvéniens, qui sont très réels : c'est que je ne vois pas comment il me sera possible de passer tout l'été sans vous[8], et qu'au

---

1. Publiée, à partir du second paragraphe, dans *Mém.* II, p. 455-456. — Le premier paragraphe a été publié dans *Dern. Ann.*, p. 69-70.

2. VAR. B, cah. 168, fol. 459. La lettre y débute par ces lignes (biffées) : « *Je me suis acquitté de votre commission. J'ai pris dans l'écurie de M. de Montbrillant un de ses plus beaux chevaux anglais. Il part demain. Que ne puis-je le conduire ? Votre mari, vu votre motif, et à cause que c'est vous, le laisse à* 50 *louis, le juif !* »

3. ID. La fin de la phrase, en surcharge marginale, remplace les mots : « *qui pourrait bien être de mauvaise augure.* » (biffés en corps de texte.)

4. Il n'y a pas eu en 1758 de nouveau Contrôleur général des Finances. C'est le 27 août 1757 que Peirenc de Moras avait cédé le poste à Jean de Boullongne. « M. de Sainte-Hermine » serait ainsi le masque de ce dernier, et nous serions en mars 1759, date où M. de Silhouette (*alias* « de Brieux ») fut installé au Contrôle général. En dépit de ces faits établis et connus, Perey et Maugras transcrivent hardiment : « *M. de Séchelles* est remercié... [Le fait datant d'avril 1756 !] et M. de Silhouette obtient sa place. »

5. VAR. B, fol. 459. Cette phrase remplace en interligne une phrase raturée, illisible.

6. ID., d'abord : « *tu as bien raison de dire* » (biffé et remplacé).

7. Le septième volume de l'*Encyclopédie* (jusqu'à la fin de la lettre G), avait paru en novembre 1757. Diderot préparait le huitième. L'ouvrage fut condamné le 23 janvier 1759, lacéré et brûlé le 6 février. La publication fut néanmoins autorisée à subsister (10 février), à condition que les volumes parus fussent revisés par une commission. Mais le texte seul avait été condamné, non pas les planches. Diderot reprit en novembre 1759 sa tâche éditoriale.

8. VAR. B, fol. 459 : « *mon Émilie* » (biffé).

lieu de m'accoutumer à votre absence, je la supporte tous les jours plus impatiemment. Il serait peut-être plus sage d'attendre ici votre retour; mais je ne me suis jamais senti moins de courage pour un pareil effort. Il faudrait, pour me dissuader de ce projet, que vous puissiez me promettre de revenir bientôt en parfaite santé; voilà ce qui pourrait seul me donner des forces. Avant de prendre un parti, il faut encore une fois faire expliquer M. Tronchin sur le temps qu'il fixe pour votre retour[1].

Surtout, ma tendre amie, traitons ce chapitre tranquillement, sans nous donner plus de noir que nous n'en avons; souvenez-vous surtout que vous ne pouvez me donner des marques de tendresse plus précieuses que celles de chasser toutes ces vapeurs qui empoisonnent les sentimens les plus doux et les plus délicieux. Nous vivrons et nous mourrons ensemble, ma tendre amie; voilà ce qui doit nous soutenir dans la triste contrariété que nous éprouvons dans le moment présent.

J'ai dîné hier chez Madame votre mère avec M. de Lisieux[2]. Vous pensez bien que nous n'avons parlé que de vous. Tout ce qu'il a dit de votre manière de vivre et de la considération qu'on a pour vous, m'enchante. Que je serais heureux d'ajouter journellement mon hommage à celui qu'on vous rend ! Tout le monde veut savoir à quel temps vous fixez votre retour ? M. de Lisieux, que nous voyons peu par la multiplicité de ses occupations, n'a pu apprendre des nouvelles de votre dernier accident que par nous; mais[3] le bon état où il vous a laissée me confirme dans l'espérance où je suis que cet accident n'est que passager et que vous recouvrerez bientôt votre premier état.

[4]Je viens d'apprendre, par le plus grand de tous les hasards, que vous avez une obligation très réelle à M. de Formeuse, dont il a eu la générosité de ne se pas vanter. J'en ai vu les preuves par écrit; mais, comme on ne me les a communiquées que sous le secret, je vous prie de ne pas me citer. Vous ne pouvez vous dispenser de marquer à M. de Formeuse votre reconnaissance avec la dignité

---

1. Var. B, cah. 168, fol. 461, ajoute ici : « *Cela me donnerait peut-être un peu de courage et me consolerait de tant de traverses. Tu vois, ma chère Émilie, que je ne suis pas inquiet de toi, quoique je connaisse tout l'excès de ta tendresse pour moi. Ta vie, à tout prendre, est assez agréable là-bas pour que tu ne sois pas absolument malheureuse de mon absence, au lieu que la mienne est trop triste pour que j'y tienne.* » (biffé).

2. Var. B, cah. 168, fol. 462, d'abord : « *Enfin, j'ai dîné avec M. de Lisieux* ». — *Mém.* II, p. 456, omettent ce qui suit (à partir de « vous pensez... » jusqu'à « délice de l'orgueil ») et y substituent un fragment extrait de l'une des lettres suivantes.

3. Var. B, fol. 462 : d'abord : « M. de Lisieux, *qui n'a pu apprendre de vos nouvelles en route, est pétrifié du* dernier accident *qui vous est arrivé après* le bon état où il vous *avait* laissée. *Tout cela* me confirme... »

4. La fin de cette lettre a été publiée dans *Dern. Ann.*, p. 68-69. — Le passage : «Je viens d'apprendre ...dans cette affaire » est un ajouté marginal en B, fol. 462.

qu'il vous convient d'avoir. Il a employé par les sollicitations les plus vives le crédit de son protecteur, le duc de ***, en votre faveur contre M. de Grangé, dans le temps de vos discussions d'intérêt. J'étais absent alors; mais j'ai vu ses lettres; on ne peut y mettre plus de chaleur, plus de décence et d'honnêteté qu'il en a mis dans cette affaire.

On dit que René est bien malade[1]. Je m'en vais tâcher de pourvoir sous main à ses besoins, avec les détours qu'il faut prendre avec un homme qui est continuellement dans le délire de l'orgueil.

[2]Le marquis Du Laurier est de retour des eaux. La comtesse de Lange[3] et lui sont, comme nous, brouillés sans retour avec René[4]; ils le connaissent pour ce qu'il est, et commencent à convenir que vous vous êtes conduite comme il le fallait.

Adieu, ma tendre amie; surtout point de tristesse. Consolez-moi, donnez-moi du courage. En vérité, j'en ai plus de besoin que vous.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx.

N. B. — *Cette lettre s'est croisée avec la dernière*[5].

J'ai vraiment fort bien [fait] de presser M. de Montbrillant d'acquitter la lettre de change que j'ai tirée sur lui. Il était très disposé à profiter de l'honnêteté et de la politesse de mon banquier. J'ai écrit à ce dernier de ne pas lui en montrer autant à l'avenir. M. de Montbrillant se lamente beaucoup sur le mauvais état de ses affaires, et me prie d'y avoir égard à l'avenir. Je ne sais comme il l'entend, car je ne lui occasionne aucune dépense extraordinaire, et je ne demande que ce qui m'est dû.

Il est vrai que Balbi avait joint un mémoire de dépense pour mon fils, sur lequel il aurait dû compter; mais cet objet étant le moindre

---

1. Au printemps de 1758, Rousseau lui-même se crut très gravement malade. Il écrivait le 15 avril au libraire Rey : « Mon mal fait toujours des progrès... Je n'ai plus besoin de remèdes, mais de patience, jusqu'à la fin de ma vie qui, vraisemblablement, ne doit pas être fort éloignée. » (*Corresp. gén.*, III, p. 378).

2. *Mém.* II, p. 456 publient la fin de cette lettre.

3. VAR. B, fol. 462, et *Dern. Ann.*, p. 69 : « *l'angélique créature* ».

4. Assertion controuvée. C'est en octobre suivant qu'aura lieu à la Chevrette le dîner dont il a été précédemment question (v. *supra*, p. 327, note 1). Il y eut, il est vrai, au début de janvier 1758, entre Rousseau et Mme d'Houdetot, une petite brouillerie, mais qui se trouva apaisée dès le 11 (cf. *Corresp. gén.*, III, p. 254-262).

5. Cf. la Note du fol. B 17 (recto) : « *Avertir lorsqu'il y a des lettres qui se croisent ou qui ne sont pas directement des réponses à celles qu'on vient de lire.* »

de ses soucis, il lui a paru très étonnant qu'il eût usé depuis trois mois des bas et des souliers. Il ne me demande point quand ma santé me permettra de revenir; mais il me mande, très despotiquement, qu'il compte sur mon retour pour le mois de novembre, et qu'il est temps que je revienne reprendre la conduite de ses affaires. Cette phrase est incroyable de la part d'un homme qui ne m'a jamais permis de m'en mêler; aussi je lui fais une réponse qui lui apprendra que je ne me paye point de paroles. J'ai lieu de croire, par sa lettre, qu'on l'a aigri sur la longueur de mon absence. Je ne crois pas qu'il montre ma réponse à ses conseillers. Je vous en envoie copie[1].

J'attends avec la plus grande impatience la nouvelle de vos arrangemens pour votre départ. Les lettres qui nous viennent de Paris nous rassurent sur l'état de la princesse, au moyen de quoi je fixe votre voyage dans ma tête pour le commencement du mois prochain.

Voilà tout ce que vous aurez de moi aujourd'hui. Je ne suis point malade, mais je suis faible et languissante, et fatiguée de ma lettre à mon mari[2]; j'ai à peine la force de fermer tous mes paquets.

Adieu, j'attends ce soir de vos nouvelles; c'est toujours un remède sûr pour moi.

◇

Madame de Montbrillant a M. de Montbrillant[3].

J'ai reçu hier, mon ami, votre lettre du dix-neuf de ce mois. Je ne sens que trop l'embarras où vous devez être. Je fais du mieux qu'il m'est possible pour apporter l'économie dans les dépenses qui vous concernent[4]. J'en avance une partie, et j'en prends d'autres sur mon compte; mais si, malgré l'ordre que j'y mets, je me trouvais considérablement en arrière, vous êtes trop juste pour n'y pas entrer à mon retour.

Vous me parlez du mois de novembre. Hélas ! je suis encore bien loin d'être en état de voyager. La moitié de mes maux ne m'était pas connue lorsque je suis venue ici. Le voyage a augmenté mes accidens. S'ils étaient négligés, ils pourraient être mortels; mon affaiblissement en rend la cure très longue, mais je suis résolue à ne

---

1. Var. B, cah. 169, fol. 463, ajoute ici : « *Je suis très contente de ce que vous me mandez, mon cher ami, de l'impression que ma lettre a faite à Mlle Durand. J'espère qu'aidée de vos avis, elle pourra en tirer parti. Je désire que vous la mettiez promptement en état de se conduire d'après elle et ma lettre et que votre absence ne fera point de tort à mes plans.* » (biffé).
2. Ces sept mots sont en interligne en B, fol. 464.
3. Publiée fragmentairement dans *Dern. Ann.*, p. 81.
4. *Dern. Ann.*, p. 81, omettent la suite jusqu'à « faire la route ».

pas quitter, que je ne sois parfaitement guérie. Heureusement pour moi, je suis douée de patience et de courage; mais je suppose qu'ils vinssent à me quitter, je serais fort à plaindre, car je ne serais pas en état de faire la route.

Vous ne devez pas douter, à mon retour, de mon zèle à vous être utile. Je me suis toujours offerte à conduire vos affaires, et j'y étais portée par devoir et par goût. Aussi n'est-ce pas ma faute si je suis depuis si longtemps comme un meuble plus à charge qu'utile dans votre maison. J'y reprendrai le rôle que j'y dois jouer, toutes les fois que je le pourrai convenablement et sans me manquer[1], c'est-à-dire lorsque vous aurez en moi une confiance suffisante pour me laisser une entière autorité, dictée par une même volonté entre vous et moi; que vous me regarderez comme un autre vous-même; et que vous concourrez, par une conduite aussi sensée qu'elle a été jusqu'à présent répréhensible, à me faire trouver la seule satisfaction et la seule récompense que j'ambitionne dans la conduite de vos affaires, c'est-à-dire que vous cessiez d'y mettre le désordre d'un côté, tandis que je les arrange d'un autre. Vous me le promettez, mais vous m'avez appris à douter[2]. J'en suis bien fâchée, car le doute est, dans de certains cas, tout aussi loin de mon cœur que de mon caractère.

Je vous parle comme à mon enfant, mais ô Dieu ! que je ne sois jamais dans le cas de parler aux miens comme à vous ! C'est alors que vous sentiriez vous-même le genre de peine que j'éprouve souvent, et dont vous ne vous doutez sûrement pas. Il y a remède à tout, mon ami; mais il n'y a pas de temps à perdre. Il ne s'agit que d'avoir une volonté ferme. Songez à votre âge, à celui de vos enfans. Bientôt, il ne sera plus temps; vous tomberez dans le mépris... Vous y êtes déjà. Qui vous le dira, si je n'ose ? Faites un effort, et vous vous en tirerez.

Pour Dieu ! ne me répondez pas: « Qu'ai-je donc fait ? ou que fais-je ? » Vous êtes perdu si vous ne le sentez pas.

Je vous l'ai dit il y a longtemps : les défauts de jeunesse, les étourderies de vingt ans deviennent des vices lorsqu'on les répète à quarante. Enfin, si vous ne vous conduisez pas de manière à ce que je puisse, dans toutes les occasions, vous citer pour exemple à votre fils, vous n'êtes point un homme estimable. Jusqu'à présent l'ai-je pu ? Et n'ai-je pas dû, au contraire, tenir toujours le bandeau sur ses yeux ? Quel rôle pour une mère tendre; et qu'il serait aisé, mon ami, d'éclaircir tout à coup le tableau de ma vie à venir ! Il est jusqu'à présent tout aussi couvert de nuages que le passé.

◇

1. *Dern. Ann.*, p. 81, omettent la suite jusqu'à « La seule satisfaction... *c'est que...* ».

2. Id. omettent la suite jusqu'à « ne e sentez pas ».

Madame de Montbrillant a M. Volx[1].

Je voudrais en vain vous cacher, mon ami, la peine extrême que m'a faite votre dernière lettre. Il me paraît démontré, si vous conservez la volonté de venir me rejoindre, que le plus léger obstacle en sera insurmontable, par la réflexion qu'en ne le surmontant pas, c'est un sacrifice que vous faites à la raison, et dont nous recevrons la récompense dans la suite. Ce motif a plus de pouvoir qu'on ne pense, surtout s'il est soutenu d'un orateur comme Garnier.

Je vois donc que je passerai ici mon temps à vous attendre, à vous désirer; vous, à vouloir venir, à tout arranger pour cela, à le déranger le lendemain, dans l'espérance que quelques semaines de plus affaibliront le mauvais effet que vous prévoyez de votre voyage, et, bref, à ne point venir. Vous m'assureriez que vous viendrez à présent, que je serais bien convaincue que vous le voulez; mais que je n'y compterais que lorsque vous seriez parti.

Mais raisonnons[2] de ce voyage aussi tranquillement que cette matière le peut permettre. Quant à cette ville, il n'y a nulle espèce d'inconvénient; ce qui s'appelle nulle. Tout ce qui m'entoure ici sait que je compte sur votre visite[3], et je vous garantis que l'ombre d'un soupçon malhonnête envers quelqu'un d'honnête n'entre ici dans la tête de personne[4]. Quant à Paris, on doit en parler; peut-être n'en fera-t-on rien; mais, malgré cela il y faut compter. Hélas ! mon Dieu, on ne dira que ce que l'on a dit et ce que l'on dira, quand même vous ne viendriez pas. Enfin, il s'agit du bonheur de notre vie, et n'est-ce pas là ce que l'on appelle le sacrifier à une chimère ?

Je vous avertis sincèrement, après y avoir mûrement réfléchi, que, non seulement je ne m'en estimerais pas plus pour une aussi puérile crainte, mais qu'en vérité, je rougirais d'y céder. Est-ce à des gens qui pensent et qui agissent comme nous, à redouter la censure du public ?

A l'égard de raisons personnelles à vous, et de l'espèce de tort que cette démarche peut vous faire, j'ignore en quoi il consiste. J'ai beau le chercher, je ne le devine pas. Faites-m'en un détail, et je vous y répondrai franchement. Vous me verrez toujours prête à faire céder mon bonheur au moindre avantage réel que vous en pourrez retirer; mais comme c'est par sentiment d'âme que je pense

---

1. Publiée exclusivement dans l'édition de 1818, t. III, p. 262-267; — transcrite, avec des omissions, dans *Dern. Ann.*, p. 70-73.
2. Var. B, cah. 169, fol. 468, ajoute « *des inconvenances* » (biffé).
3. Id. ajoute : « *M. Coste m'aurait bien dit son avis sur cela, j'en suis sûre.* » (biffé).
4. Id., d'abord : « ...un soupçon *contre moi n'entrerait* pas dans la tête *d'un*... (corrigé).

ainsi, et non par chaleur de tête ou par héroïsme déplacé, je ne sacrifierai jamais volontairement à une chimère.

L'opinion de Garnier n'est d'aucun poids pour moi; avec les idées qu'il a eues sur mon compte, je crois bien qu'il ne voit dans tout cela qu'un homme qui court après sa maîtresse; mais qui vous connaît ne verra pas ainsi, j'espère[1].

Venons au besoin que je puis avoir de vous; il n'est pas chimérique. Je m'efforce à la distraction tant que je puis; mais je me suis encore plus efforcée à vous faire croire que je réussissais à me distraire, pour ne pas doubler votre peine. Aujourd'hui que votre lettre a détruit toutes mes espérances, je ne puis plus me taire. Je ne sais si ma situation est, comme vous me le dites, faite de façon à ne pas être tout à fait malheureuse; mais je sais que je n'ai pas encore été un seul jour sans pleurer de tristesse depuis cinq mois que je suis ici, même les jours où je me suis livrée à des lueurs de gaieté, qui n'étaient d'ailleurs jamais fondées que sur l'espérance de vous rejoindre incessamment. Et qu'est-ce que c'est donc qu'une situation qui n'est pas tout à fait malheureuse ? C'est-à-dire que je ne vais pas me noyer, comme je le ferais si je ne devais jamais revoir ma mère, ma Pauline et vous[2]. Dites, connaissez-vous quelque consolation dont vous puissiez être susceptible ? A plus forte raison n'en puis-je pas connaître[3]. Si vous en connaissez, ne me la laissez point ignorer; j'en serai moins à plaindre.

Vous me demandez le temps de mon retour. Depuis huit jours il a été prononcé plus d'une fois bien clairement et bien imprudemment par mon oracle; il soutient qu'il ne faut pas que j'y pense avant quinze mois d'ici. Le Balbi en a frémi. Je l'ai assuré que c'était une plaisanterie, et j'en ai grondé le sauveur, qui m'a promis de raccommoder cette imprudence.[4] Moi, je suis résolue, si je ne vous vois point arriver, à m'en retourner pour l'hiver prochain, quelque chose qu'il arrive. Il est au-dessus de mes forces de me faire une raison sur notre séparation. Il faut vous mettre dans la tête que, malgré toute la bienveillance qu'on me marque ici, dès que je souffre je suis seule vis-à-vis de mes maux. Si j'avais cru y être aussi longtemps et aussi tristement, je crois que je n'y serais pas venue. Jugez comme je vais m'y plaire actuellement, ne comptant plus sur vous.

Je reviens encore aux propos du public; et, encore une fois, que me font-ils ? En bavardera-t-on moins ? Notre public à nous igno-

---

1. Var. B, cah. 169, fol. 469 : « mais *vous ne voyez* pas ainsi, j'espère, *car vous me connaissez comme vous-même* » (corrigé).

2. Id., fol. 470 : « ...Je ne devais *vous revoir* jamais. *Mais à cela près, y a-t-il deux créatures sur la terre plus à plaindre que nous ?* Dites... »

3. Id., d'abord : « *Moi, je n'en connais pas* » (biffé).

4. *Mém.* (1818), III, p. 265, omettent le passage : « Le Balbi... imprudence. »

rera-t-il que c'est Garnier qui vous a détourné de ce voyage ? Je parie que Milord le sait déjà, ou le saura demain.

Il me reste à vous prier instamment de n'être pas plus injuste que moi. Je vous plains, et je vous crois tout aussi malheureux que moi. Quel plaisir trouvez-vous donc à vouloir me persuader que vous seul êtes à plaindre, et que je dois être à peu près contente ? Quel effet de telles phrases font sur un cœur déchiré ! Combien de fois m'avez-vous paru plus malheureux encore, lorsque ma santé me forçait de garder le silence sur nos peines !...

N'ayez pas de tristesse, dites-vous; et si je vous le disais aussi ? Mais non ; je sais trop combien les raisonnemens sont faibles et impuissans en pareil cas; ils ne sont bons qu'à tuer le temps lorsqu'on ne sent rien. Un malheur sans remède n'a que le temps pour l'effacer; mais il ne faut pas se plaindre de ceux qui ne sont pas [sans] ressource, lorsqu'on néglige de les employer.

Je vois, ou je crois voir[1], que vous ne comptez me revoir qu'à mon retour à Paris. Vous partez de cette idée comme d'une chose absolument arrangée; mais, puisque je ne puis pas partir dès demain, n'ayez donc plus la cruauté de m'appeler dans vos lettres pour vous consoler. Croyez que si j'étais libre d'aller comme vous l'êtes, ou du moins que je n'eusse pas plus d'obstacles à surmonter, je serais déjà partie.

J'appelle *déjà partie*, que de fixer le temps de mon voyage, parce qu'il faut donner aux devoirs tout ce qu'ils exigent. Votre assiduité auprès du prince, tant que la princesse a été en danger; le besoin que Garnier peut avoir de vous tant qu'il n'en abusera pas pour vous retenir, voilà des devoirs. Le reste est chimère; mais mettez-vous bien dans la tête que chaque phrase où vous m'appelez à vous sont autant de coups de poignard. N'en parlons plus[2].

◇

1. Var. B, cah. 169, fol. 471. — Ces quatre mots, en interligne, remplacent : « *par toutes vos phrases* » (biffé).

2. Id., fol. 472, poursuit par ces lignes (biffées) : « *J'ai oublié de vous répondre sur l'explication que vous me demandez sur la lettre que j'ai fait écrire à Formeuse. Je vous avoue que je n'y puis rien comprendre. Ma mémoire ne me remet presque pas ce que j'ai fait alors. Je crois pourtant, autant que je m'en puis souvenir, que j'avais donné à Balbi commission d'écrire la veille. Mais je l'avais même si bien oublié que, lorsque vous me mandâtes la première fois la contradiction où cette lettre était sur mon état avec les vôtres, j'eus quelque mouvement de surprise, ne me souvenant point du tout alors que j'eusse fait écrire. Au reste, je ne puis vous rien dire de positif sur ces deux jours de crise. J'ai plus d'une raison de croire que ma tête n'y était point.* »

MADAME DE MONTBRILLANT A M. VOLX.

J'ai assez bien dormi cette nuit, mon ami; mais toutes les facultés de mon âme sont abasourdies. Je ne me soutenais que par l'espérance de vous revoir bientôt; je l'ai perdue, et je n'existe plus.

Ce qu'il y a d'affreux, c'est que je sens que cet état est pour moi un mal sans remède, car vous auriez beau m'assurer à présent que vous comptez venir, je ne le croirais qu'en vous voyant arriver. Mais, si j'étais bien mal, ne viendriez-vous pas à mon secours si je vous demandais ?

Eh ! qu'importe au fond que votre voyage ait un degré de nécessité de plus ou de moins. Le public l'ignorera et n'en parlera ni plus ni moins. Ah ! si nous faisons dépendre notre bonheur de la bavarderie des sots, des méchans, ou des oisifs, il est perdu pour nous ! Quant à moi, les propos me sont très indifférens; ne m'y suis-je pas exposée en venant ici ? Vous en êtes convenu, et vous avez ajouté que, pour un objet aussi important que celui de la santé, on devait se mettre au-dessus de semblables craintes. Le bonheur est bien, je crois, aussi essentiel que la santé, et ces deux choses me paraissent même si indépendantes l'une de l'autre, qu'il est en vérité bien inutile que je reste ici pour rétablir la mienne, si j'y suis sans vous.

Mais, me direz-vous, comment avez-vous fait jusqu'à présent ? Hélas ! Je n'ai surmonté une partie de ma tristesse, que par l'espérance de nous voir incessamment réunis dans un pays fait exprès pour nous; et je ne doute nullement que ma guérison n'eût fait des progrès bien plus rapides si j'eusse eu l'âme contente. Mais à présent que cette espérance ne me soutient plus, je n'y tiendrai pas longtemps, et je suis déterminée à partir, dès que le temps des chaleurs sera passé et permettra à l'état de faiblesse où je suis d'entreprendre la route sans un risque évident.

Toutes les femmes qui sont venues ici rétablir leur santé, y ont été accompagnées de quelque parent ou ami; mais comme les mœurs sont pures ici, on n'imagine point qu'un motif malhonnête dicte une action de bienfaisance ou un acte d'amitié. Qu'est-ce que votre arrivée prouvera ? Que mes amis m'estiment, me chérissent; que je leur suis nécessaire, et qu'ils ne peuvent se passer longtemps de moi. Mais non; c'est tout ce qu'on pourrait dire si j'étais en très bonne santé; mais malheureusement mon état n'autorise que trop les alarmes que mes amis peuvent concevoir.

[1]Je ne vous ai pas répondu sur la nouvelle que vous m'avez mandée

---

1. Ce paragraphe est un ajouté en B, cah. 169, fol. 474 (verso).

de la retraite de M. de Sainte-Hermine. On la disait fausse; mais malheureusement elle se confirme, et les lettres d'hier la donnent pour certaine. Mme de *** a répondu à M. de Ménil la lettre la plus amicale, et lui promet toute protection pour son frère. Je désire fort que M. de Montbrillant l'ignore, car il s'y fierait de manière à empirer encore sa position, s'il était possible. Je suis convenue avec M. de Ménil de n'en rien dire.

Je ne suis pas étonnée du procédé de M. de Formeuse, et du silence qu'il a gardé avec nous. La générosité est de lui; ses erreurs sont des autres. Voilà le malheur des caractères faibles et légers. Je ne suis point en état de lui écrire à présent; mais certainement je lui montrerai tôt ou tard ma reconnaissance. Je n'ai point eu de ses nouvelles depuis la lettre dont je vous ai parlé.

Adieu, mon ami. J'ai su par une lettre de Mlle Durand la jolie promenade que mon tuteur et vous aviez fait faire à ma mère et à Pauline. Je suis enchantée de vos soins et de leurs succès.

◇

M. Volx a Madame de Montbrillant.

Je n'ai pu vous écrire[1] depuis deux jours, ma tendre amie; l'ouvrage de Garnier m'occupe uniquement, et chaque instant que je donne à la révision de son impression me semble un pas que je fais vers vous. Nous sommes aux trois quarts du premier volume; mais il y en a encore trois au moins, aussi fort que les deux premiers. Encouragez-moi à aller jusqu'au bout, ma chère amie[2]. Si vous ne me soutenez, je n'y parviendrai jamais.

Votre lettre à M. de Montbrillant est fort belle; mais il faut être furieusement dégradé, même à ses propres yeux, pour en souffrir une pareille ! S'il lui reste un peu de sang dans les veines, elle doit lui faire une forte impression; ou il est sans ressource, et c'est mon dernier avis, malheureusement pour ses enfans et pour vous.

Je ne suis point content des nouvelles de votre santé. Le journal dit cependant que vous observez scrupuleusement votre régime. D'où vient donc, ô vous qui nous êtes si chère[3], que les progrès de votre convalescence sont si lents ? J'espérerai beaucoup du lait, si M. Tronchin parvient à le faire toujours bien passer. La faiblesse

---

1. Var. B, cah. 170, fol. 475, comporte partout le tutoiement.
2. Id. : « ma *douce Émilie* ».
3. Id. ajoute : « *à mon cœur* » (biffé).

où vous êtes provient peut-être de ce nouveau genre de nourriture ? Dites-moi un mot de l'opinion du sauveur sur votre état actuel.

Je vais dîner chez Milord avec tous vos amis, causer un peu de vous ensuite; je reviens chez Madame votre mère, qui se porte à merveille, et je rentre ensuite chez moi, où j'espère trouver une lettre de vous et passer le reste de ma soirée à vous écrire.

Le soir.

[1]Vous me percez le cœur, ma chère amie[2], par la lettre que je viens de recevoir. J'en suis inconsolable. Pourquoi êtes-vous si ingénieuse à vous tourmenter et à me mettre au désespoir ?

Je vous ai parlé des inconvéniens de mon voyage; ils sont réels. Mais vous ai-je dit que j'y céderais ? Ne vous ai-je pas dit, au contraire, qu'il m'était de toute impossibilité de passer l'été sans vous ? Ma tendre amie, je vous en conjure, croyez-moi et ne vous échauffez point la tête. Vous nuirez à votre santé pour des chimères. Comment pourrai-je être tranquille ? Laissez prendre un parti à mon prince sur ses voyages[3]; laissez paraître l'ouvrage de Garnier. Si je perds un jour ici, je vous permettrai de me condamner ensuite. Mais, encore une fois, ne voyez dans mes lettres que ce qui y est, et ne vous exagérez rien. Est-il donc si étonnant que je vous aie parlé des inconvéniens de ce voyage, après ce que Garnier m'a dit, et après ce que nous en avons pensé plus d'une fois nous-mêmes ? Mais ai-je dit que, d'après ces réflexions, il ne fallait pas partir ? Au contraire, mon amie, rapportez-vous-en à moi et aux ennuis qui me poursuivent. Je vous jure bien que, sans l'ouvrage de Garnier, je ne serais pas ici le premier du mois prochain.

O cruelle amie, pourquoi vous tourmenter ainsi et me mettre au désespoir ? Vous vous imaginez que Garnier a argumenté sur ce chapitre, et cela n'est point. Il ne m'en a dit que deux mots, et nous n'en avons parlé que comme entre deux hommes qui ont du sentiment et de la délicatesse. Il ne désapprouve pas; il parle seulement des inconvéniens, et, malgré cela, il ne doute pas que je n'aille vous rejoindre. Soyez sûre que Milord n'en sait rien; et, quand il le saurait, qu'est-ce que cela me fait ? Je ne compte pas faire un mystère de mon voyage.

Si vous voulez me mettre au désespoir, vous n'avez qu'à me dire encore une fois que vous ne comptez plus sur moi ! En vérité, ma tendre amie, je n'ai pas mérité cette opinion de votre part. Il m'est impossible, ô ma chère et tendre amie, de vous savoir dans

1. Le fragment de lettre qui suit a été publié uniquement dans l'édition de 1818, t. III, p. 267-270, et reproduit avec quelques variantes, dans *Dern. Ann.*, p. 73-75.

2. Var. B, cah. 170, fol. 475, « *Émilie* ».

3. *Mém.* (éd. 1818) III, p. 268, omettent ce début de phrase.

la peine et de m'en supposer la cause, quelque innocent que j'en puisse être. Mais il faut donc que je me détache de la douce habitude de vous dire tout ce que j'ai dans l'âme ? Si je suis occupé un jour de choses désagréables ou des inconvéniens de notre position, etc., il faudra donc vous taire mes réflexions, de peur des suppositions que pourra vous suggérer la vivacité de votre imagination ?

Je vous jure que l'ouvrage seul de Garnier me retient à Paris. Il est vrai que je regarderais comme une faiblesse impardonnable de l'abandonner dans ce moment-ci. Mais ne sauriez-vous lire dans mon cœur tout ce qu'il m'en coûte, vous qui le possédez tout entier ? Qui, mieux que vous, peut rendre justice à la grandeur de ce sacrifice ?

Hâtez-vous[1] de me consoler et d'effacer les idées dont votre lettre a rempli mon âme. Dites-moi que vous m'attendez, que tout est préparé pour me recevoir.

Adieu, chère amie, si uniquement et si tendrement aimée. Je ne vous dirai donc plus de venir me consoler; mais je volerai incessamment auprès de vous, et j'irai y oublier le monde entier. J'irai vous prouver que vous êtes la créature de l'univers la plus adorable, la plus aimée, et la plus révérée.

◇

M. Volx a Madame de Montbrillant.

J'ai oublié de vous dire, dans le trouble qui m'agitait hier, mon amie, que Madame votre mère m'avait remis un rouleau de cent louis, dont elle vous fait présent pour vous[2] dédommager d'une partie des frais extraordinaires que vous êtes obligée de faire[3]. Je vous les enverrai[4]; à moins que vous n'aimiez mieux attendre que je vous les porte.

---

1. Var., fol. 478 : « Hâte-*toi, ma précieuse amie* » (biffé).

2. Id., fol. 479, ajoute : « ...vous *aider à payer le présent que vous devez faire à M. Coste et vous* dédommager... » (biffé).

3. Cette phrase initiale a été publiée (d'après le texte original du fol. 479) (v. note précédente) dans *Dern. Ann.*, p. 75.

4. Var. B, fol. 479, ajoute (biffé) : « *Je ne payerai pas le cheval, mais* je vous enverrai *le tout, et M. de Montbrillant n'aura qu'à se payer par ses mains sur le mois prochain. Mandez-lui notre intention à ce sujet. Quant à la marquise de G***, elle est digne d'être votre mère. C'est tout ce que je puis vous en dire.* » Le texte se poursuit dans cet ajouté marginal (également biffé) : « *Autre avis : il y a une académie à G***. Je vous conseille d'y faire monter par l'écuyer le cheval que vous destinez à Coste. C'est un cheval de sang qui pourrait bien s'être dérangé dans la route.* »

Hélas ! ma tendre amie, je ne puis trouver de repos depuis cette lettre lamentable que vous m'avez écrite; et, si je n'en reçois pas bientôt une autre, je ne sais ce que je deviendrai. Ignorez-vous combien vous m'affligez en prenant ainsi de la peine ? Soyez donc en garde contre votre imagination, qui s'allume d'un rien et embrase tout ce qui l'environne.

Je ne puis vous pardonner de m'avoir dit que vous ne comptiez plus me voir à Genève; il me semble que je ne vous ai pas donné lieu jusqu'à présent de me croire vacillant ? Vous avez dû penser surtout que, quand mon propre bonheur ne me solliciterait pas de partir, il suffirait que je puisse vous ôter la peine la plus légère pour aller jusqu'au bout du monde. En serai-je donc réduit à craindre de me laisser aller avec vous à toutes les impressions qui se présentent, de peur que votre tête ne travaille et ne trouve des desseins, des changemens, des incertitudes, là où elle ne devrait voir que ce que je lui dis, et rien de plus ?

Vous savez, ma tendre amie, que, de tous les malheurs, celui que je redoute le plus est de vous occasionner la moindre des peines[1].

Je reçois votre deuxième lettre. En vérité, elle me désespère ! Le ciel aurait tort de nous aider dans de si dures et de si longues peines, puisque nous les aggravons sans nulle raison. Son secours doit être réservé aux cœurs sensibles, et non aux têtes égarées. Je vais faire partir cette lettre sur-le-champ, pour vous mettre à portée de me rassurer un jour plus tôt. C'est une chose qui n'est pas à négliger, étant accablé d'un travail que vous me rendez incapable de faire. Mais, s'il faut que j'attende la réponse de cette lettre pour vous voir revenir à la raison, je ne sais ce que je deviendrai dans cet intervalle.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[2].

J'admire, mon ami, comme un mot de vous a le pouvoir d'élever ou de fléchir mon âme[3]. La lettre que je viens de recevoir me console

---

1. Var. B, cah. 170, fol. 480, ajoute : « *Tu ne m'aimes donc pas assez pour m'épargner le tourment le plus cruel de tous ?* » (biffé).
2. Publiée partiellement dans l'éd. princeps (1818), t. III, p. 270-272; et, avec des altérations, des coupures, et le tutoiement, dans *Dern. Ann.*, p. 75-76.
3. Var. B, fol. 480 : « j'admire *comme tu as* le pouvoir de... par un mot.» (corrigé en interligne).

et m'encourage[1]. Si vous m'aviez parlé dans les précédentes comme dans cette dernière, je[2] n'aurais pas été abattue[3].

Vous dites que, dès que M. Garnier vous laissera libre, vous viendrez. Eh ! ai-je jamais demandé autre chose ? Vous ajoutez que vous ne vous pourriez pas souffrir si vous lui manquiez dans une occasion aussi essentielle. Aurai-je pour vous, mon ami, la tendresse et la confiance[4] dont mon cœur est rempli, si vous étiez[5] capable de manquer aux devoirs de l'amitié ? Il faudrait que je fusse à la mort pour justifier votre départ avant le temps. Mais ce n'était rien de tout cela dont il était question, mon tendre ami; c'était une tête effarouchée qui me priait de l'engager à ne pas venir du tout, qui en était au désespoir, mais qui calculait déjà le temps de mon retour avec impatience dans l'impossibilité où il croyait être de me rejoindre.

Ne me mettez pas dans le cas, dites-vous, de faire mon apologie. Eh ! qu'en avez-vous besoin ? Dans tout ce que j'ai écrit, vous ai-je soupçonné un instant de ne pas brûler d'envie de partir ? Point. Si vous voulez relire mon rabâchage, vous verrez que je ne vous blâme[6] que de vous rendre malheureux pour des chimères. Sans doute il faut respecter le public; mais il n'est pas[7] intraitable, et, pourvu qu'il voie clairement[8], il est content[9]; il finit même par respecter... Et quand il ne le ferait pas ? Hélas ! mon Dieu ! quel sacrifice chimérique[10] !

Je n'ai plus qu'un mot à ajouter, et qui, j'espère, est inutile; c'est la douleur que me fait la peine que vous ont causée mes lettres[11], mais pour vous montrer cependant que mes inquiétudes n'étaient pas tout à fait l'ouvrage de ma tête, je fais un extrait de vos deux lettres. Jugez-vous, mon ami.

J'écris à ma mère, comme je le dois, pour les bontés dont elle me comble. Ce serait à mon mari, à moi, à l'aider; et elle trouve

---

1. VAR. B. fol. 480 : « ...recevoir *m'enchante.* » (complété).
2. ID. : « *Mon courage* n'aurait pas... » (corrigé).
3. ID. ajoute : « *et je n'aurais pas eu ma tête en l'air* » (biffé).
4. ID., fol. 481 : « *l'amour* » (corrigé).
5. ID. : « *si tu n'en étais pas digne* » (biffé).
6. ID. : « Je ne *me plains* que de *te* rendre... » (biffé, corrigé; mais reproduit tel dans *Dern. Ann.*, p. 76).
7. VAR. B, fol. 481, ajoute : « *toujours* » (biffé).
8. Ces deux mots sont en surcharge, fol. 481.
9. VAR. B, fol. 481. — Ces trois mots, en surcharge, remplacent : « ...qu'il *n'est pas négligé dans le courant de la vie, il ferme les yeux sur le reste.* » (biffé).
10. ID. fol. 481, ajoute (biffé) : «...*que celui qui fait dire : M. Volx et Mme de Montbrillant vivent ensemble ; mais il y a du courage à s'être séparés un ou deux ans, sans avoir cédé à l'envie de se rejoindre. Car voilà pourtant à quoi se réduirait notre éloge. Quelle pitoyable gloire !... Et c'est tout ce qu'on pourrait faire, si un tel sacrifice fermait les yeux sur nous pour jamais. Mais qui en serait la dupe ? Personne, et pas même vous.* » — Ce passage est reproduit dans *Dern. Ann.*, p. 77.
11. Le texte est coupé sur ce mot dans *Mém.* (éd. 1818) III, p. 217; et dans *Dern. Ann.*, p. 77.

le secret, dans la médiocrité de sa fortune, de me secourir. Il est certain que, loin de pouvoir épargner, ce séjour ici me ruine. La vie y est exorbitamment chère, et j'y suis friponnée par mes gens, qui sentent à merveille que mon état ne me permet guère d'y remédier et me force de m'en rapporter à eux.

Ménil m'a fait offre souvent de m'aider à maintenir la règle; mais le bon ordre qui règne dans son ménage tient bien moins à lui qu'à la sagesse et à l'honnêteté de ses domestiques. Balbi embrouillerait mes affaires et n'est bon à rien qu'à m'impatienter. Il faut prendre patience et se laisser piller paisiblement jusqu'à votre arrivée. Mais j'oublie que l'heure me presse : la poste va partir, et je ne veux pas perdre une minute pour vous tranquilliser.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[1].

Il faut que je vous dise une galanterie charmante que vient de me faire M. de Ménil. Il a su, je ne sais comment, que M. Tronchin désirait d'avoir un cheval de selle anglais. Vous savez que Ménil en a de fort beaux. Il a fait venir de Paris celui qu'il estime le plus; il est arrivé hier, et, aujourd'hui, il l'a fait conduire de ma part, tout harnaché, dans l'écurie de Tronchin. Pendant qu'on le conduisait, il est venu tout honteusement me faire sa confidence, et me prier de ne l'en pas dédire[2]. Je ne crois pas qu'on puisse mettre plus de grâce à un aussi bon procédé.

Au reste, quand j'ai su que ce cheval arrivait de Paris, j'ai pensé aller lui demander des nouvelles de tous mes amis. C'est une chose plaisante que l'impression que fait quelqu'un ou quelque chose qui arrive de son pays, lorsqu'on en est à cent lieues.

J'ai été très incommodée hier, et toujours à propos de bottes. Je suis mieux aujourd'hui; mais je ne saurais être gaie, car il pleut, et je ne ris pas quand il pleut[3]. Ne soyez pourtant pas inquiet de moi; j'espère que toutes ces misères n'auront pas de suite.

Faites part à maman du procédé de M. de Ménil. J'espère qu'elle voudra bien m'aider à lui marquer ma reconnaissance. Je vous envoie la réponse que j'ai reçue de M. de Montbrillant, et, par excès de prudence, je n'écris pas une ligne de plus.

◇

---

1. Publiée, jusqu'à « ... tous mes amis », dans *Mém.* (éd. 1818) III, p. 259-260 et, avec des omissions, dans *Dern. Ann.*, p. 78-79.
2. *Mém.* et *Dern. Ann.* omettent la phrase qui précède.
3. *Dern. Ann.* omettent la suite jusqu'à « ...excès de prudence ».

M. de Montbrillant a Madame de Montbrillant[1].

J'ai lu avec beaucoup d'attention, ma chère amie, votre lettre du 16 du mois dernier, et je suis pénétré de tout ce qu'elle contient. Je suis bien éloigné de disconvenir de tous les torts que j'ai eus; et, quoiqu'ils n'aient pas été aussi graves qu'on ait voulu le dire, ils l'ont été assez pour me mettre dans le cas du repentir. Tirons le rideau sur le passé; j'espère que l'avenir vous rassurera sur la sincérité de mes intentions.

Vous savez que M. de Brieux vient d'avoir la place de M. de Sainte-Hermine[2]. Nous avons été en corps lui en faire notre compliment. Il nous a fort bien reçus et nous a assurés non seulement de sa protection, mais de l'intention où il était de ne rien changer à tout ce qu'avait arrêté son prédécesseur[3]. S'il nous tient parole, nous ne serons pas absolument sans ressource.

Mais parlons de votre santé : le lait vous réussit, c'est un grand point qui me donne de grandes espérances pour votre guérison. Si le mieux se soutient, j'espère vous revoir plus tôt que vous ne le dites. L'amitié de M. Tronchin pour vous le rendra difficile sur le temps de votre retour. Il me paraît très suspect pour la permission que vous vous proposez de lui demander. Ainsi, je vous prie de ne pas vous en rapporter tout à fait à lui.

Adieu, ma chère amie; des affaires par-dessus la tête m'empêchent de vous en dire davantage.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[4].

Un vomissement beaucoup moins fort que vous ne m'en avez vu souvent, m'a mise dans un tel état de faiblesse qu'on travaille aujourd'hui à me fortifier, comme au sortir d'une maladie. Mon régime est tout changé. Je n'ose entreprendre de détails, ma tête ne me le permet pas. Qu'il vous suffise de savoir, mon tendre ami, que je ne souffre pas aujourd'hui.

---

1. Publiée, avec des omissions, dans *Dern. Ann.*, p. 82-83.
2. Cf. ci-dessus, p. 364, note 4. — Le ms. porte ici « *M. Le Brilleux* ». Je rectifie, pour la clarté.
3. Ce qui signifie qu'il aurait promis de ne pas modifier le rôle des fermiers généraux figurant sur le bail en cours.
4. Publiée dans *Dern. Ann.*, p. 83, sous la date : « *Février* 1759 ».

Le sauveur exige de moi un très grand repos. Pour Dieu ! écrivez-lui comme je vous en ai prié, et ne me cachez pas sa réponse. Vous en saurez plus par lui que par moi; et c'est de vous, mon ami, que j'attends des nouvelles sûres de mon état. Je vous avoue que je commence à perdre la confiance, en me voyant si peu avancée. Je désire me tromper cette fois; mais je suis obsédée de pressentimens sinistres sur mon état, qui ne m'ont presque jamais trompée.

Ne dites rien de ceci à ma mère.

◇

M. Volx a Madame de Montbrillant[1].

M. de Ménil est adorable. Voilà comme il faut être galant, ou ne pas s'en mêler. Nous sommes tous enchantés de lui. Cette action fait un beau contraste avec les procédés de son frère. Madame votre mère s'est donné la satisfaction d'apprendre à M. et Mme de Lange, en présence de votre mari, la manière honnête dont M. de Ménil use avec vous. Sa réponse a été impayable : « Mais cela est tout simple, a-t-il dit. Ménil est veuf; il n'a ni enfant, ni dettes; il peut faire des présens. Il le doit même. — C'est-à-dire, reprit Mme de Lange, que ce sont vos enfans qui vous ruinent, et que c'est par ordonnance du Roi que vous avez fait des dettes. »[2]

J'écris aujourd'hui à M. de Ménil, de la part de Mme de Gondrecourt. Le marquis de Lisieux veut lui écrire pour son compte. En vérité, ma tendre amie, rien ne vous aurait mieux prouvé tout le bien qu'on vous veut, que la satisfaction que tous vos amis ont ressentie de cette petite galanterie, qui me paraît cependant aussi toute simple, quoique ce ne fût pas à M. de Montbrillant à le dire. Mais ce qui nous touche le plus, est de voir que vous avez auprès de vous un ami susceptible de procédés aussi délicats qu'honnêtes, et c'est un repos pour nous.

Qu'est-ce donc que cette petite incommodité qui vous a empêchée de continuer d'écrire ? J'espère qu'il n'en aura plus été question le lendemain, et que tout cela se sera réduit à un peu de vapeurs.

Nous avons fini encore un volume aujourd'hui; demain, nous entamons le troisième. Vous voyez que je ne perds pas un instant pour hâter le moment de notre réunion. J'en ai causé hier avec Mme votre mère et le marquis de Lisieux. Je vois qu'il ne sera libre de venir s'établir auprès d'elle, à peu près que dans le même temps où je pourrai avoir achevé ma besogne.

---

1. Cette lettre a été épinglée au fol. 486 du cahier 171. — Le premier paragraphe et quelques phrases des deux derniers ont été publiés dans *Dern. Ann.*, p. 79-80.

2. Le passage « Sa réponse... des dettes » est utilisé dans *Mém.*, II, p. 456.

J'ai voulu vous dire ces deux mots avant de retourner à l'atelier préparer la besogne de demain. Je ne vois que Madame votre mère et Garnier. Nous ne paraissons pas chez Milord. On nous croit tous deux à la campagne.

Je ne vous dis rien aujourd'hui sur la lettre de votre époux; elle est d'un beau flegme sur ce qui le concerne, et d'un parfait déraisonnement sur ce qui vous regarde.

Adieu, ma tendre amie; vite de vos nouvelles.

◇

MADAME DE MONTBRILLANT A M. VOLX.

Je ne sais comment on me trouve, ni ce que vous répondra M. Tronchin, si vous lui écrivez; mais je me sens, et je me sens fort mal. Cette nuit, j'ai eu des crampes convulsives; je suis exténuée.

Si vous cherchiez un prétexte pour votre voyage, celui-ci ne serait[1] que trop valable[2]. Je fais un effort pour vous prier de venir le plus tôt que vous pourrez. Je crains bien de ne pas jouir longtemps du bonheur[3] de vous être chère. Venez, mon cher ami; croyez que je ne vous y engage pas légèrement, ni par effroi déplacé.

◇

M. DE MÉNIL A M. VOLX[4].

Je n'ose écrire à mon frère, Monsieur, l'état de[5] sa femme, et j'ai absolument défendu à Balbi d'en dire un seul mot, jusqu'à ce qu'il prenne une tournure que M. Tronchin nous laisse encore espérer, mais dont cependant il ne répond pas. Les accidens de ma belle-sœur sont, à ce qu'il dit, plus effrayans que dangereux. J'avoue qu'elle me paraît fort mal. M. Tronchin se contente de laisser agir la nature dans ce moment de crise, qu'il regarde comme décisive ou en bien

1. VAR. B, cah. 171, fol. 487 : « Si vous *cherchez..., en voici un qui n'est...* » (biffé).
2. ID. ajoute « *c'est que je me meurs* (biffé).
3. ID. : « du *plaisir* » (corrigé).
4. Publiée, avec des modifications, dans *Mém.* II, p. 456-457. — Ce texte est un ajouté en B, fol. 487 (verso).
5. *Mém.* II, p. 456 : « *dans lequel se trouve* ».

ou en mal; mais, encore une fois, il ne répond de rien. Elle s'inquiète, elle se désole; nous tâchons de la rassurer.

Je vous avoue que je désirerais fort que vos affaires vous permissent de partir sur-le-champ. Je crois que votre présence lui donnerait[1] un calme qui lui est bien nécessaire. Elle sait que je vous écris; elle m'en a prié, étant hors d'état d'écrire[2] elle-même[3]; mais elle ignore ce que je vous mande. Je crois, Monsieur, qu'il faut épargner ces alarmes à Mme de Gondrecourt; quelque chose qu'il arrive, je lui écrirai l'ordinaire prochain.

Je me hâte de fermer ma lettre et de vous renouveler l'assurance de mon attachement.

◇

M. VOLX A MADAME DE MONTBRILLANT[4].

Je viens, ma tendre amie, d'écrire une lettre de trois pages au sauveur. Elle est telle que vous l'avez désirée, et il lui sera difficile de ne pas faire une réponse précise. Nous l'attendrons et elle nous réglera sur tout[5]. Nous prendrons le parti le plus sage, le plus convenable et le moins contraire à notre bonheur.

Au reste, votre lettre m'afflige beaucoup, non par vos accidens, que je regarde comme de peu de conséquence, mais par la disposition d'esprit que je vous vois. Qu'est donc devenu tout à coup votre courage ? et pourquoi ne plus compter sur la parole d'un homme qui, depuis huit mois, n'a point varié[6], et dont les espérances sont augmentées à mesure qu'il a avancé ? Je vous conjure donc, ma tendre amie, de ne me point affliger par un découragement[7] aussi déplacé.

Ma lettre au sauveur est partie avant-hier; j'espère qu'il la recevra demain, et que sa réponse me mettra dans le cas de causer avec un peu plus de tranquillité.

---

1. VAR. B, cah. 171, p. 487 : « donnerait *à son esprit* ».
2. ID. : « *ne pouvant le faire* ».
3. La phrase « Elle m'en a... elle-même » est un ajouté en B, fol. 487.
4. Publiée, jusqu'à « plus de tranquillité », dans *Mém.* II, p. 457-458.
5. VAR. B, cah. 171, fol. 488, ajoute : « *Je ne veux plus même parler de mon voyage avant que de l'avoir reçue. Tu peux t'en rapporter à moi, ma tendre amie, car je souffre tous les jours plus cruellement de ton absence, et ce n'est pas un mois de plus ou de moins qui fera quelque chose dans la balance des inconvénients. On ne peut cependant se dissimuler que l'hiver aurait de grandes difficultés. Enfin quand nous aurons la réponse...* » (biffé).
6. *Mém.* II, p. 458, omettent la fin de cette phrase.
7. Le ms. C porte « dérangement » : erreur de copiste.

Le lendemain.

Je suis prédestiné pour les accidens malheureux. Je n'ai peut-être jamais attendu mes lettres avec autant d'impatience qu'aujourd'hui. Le facteur, par une maudite négligence qui ne lui arrive pas de toute l'année, a passé ma porte et ne s'en est aperçu que dans ce moment-ci. J'ai passé quatre heures de suite dans un tel désespoir que je ne suis pas en état de vous écrire.

Madame votre mère[1] avait le journal dès quatre heures. Comme il finit au jeudi, et qu'il n'y avait pas un mot pour moi, je me suis imaginé que vous vous étiez trouvée plus mal le vendredi. En un mot, ma tendre amie, j'ai passé depuis ce moment le temps le plus cruel de ma vie. Votre lettre[2] m'a fait verser quelques larmes; et puis il m'a pris un tremblement dont je ne suis pas encore revenu. Votre état m'afflige beaucoup; mais votre tête me fait bien plus de mal encore. Je vois que vous êtes triste, découragée; pourquoi donc vous abandonner ainsi ? Tenez, il m'est impossible de continuer d'écrire. Je vais faire un tour avec Garnier, et je tâcherai d'ajouter quelques mots avant de fermer ma lettre.

Le lendemain.

Une tristesse mortelle s'est emparée de moi, ma chère et tendre amie, et me rend absolument stupide. Elle vient de votre abattement et de l'impossibilité où je suis de partir sur-le-champ. Je me flatte que ma présence le finirait, et cette idée me fait mourir de douleur.

Que faire ? Abandonnerai-je mon ami à la fin de son travail ? D'ailleurs, je ne puis me dispenser d'aller à Versailles au commencement du mois prochain. C'est même une occasion favorable pour la permission dont j'ai besoin pour mon voyage. Reprenez donc un peu courage.

Ce matin, en me levant, j'ai trouvé tous les papiers qui étaient sur ma table consumés. Il faut que j'y aie laissé tomber une étincelle en me couchant. J'ai perdu à cet incendie votre dernière lettre; elle n'était pas des plus consolantes, mais puis-je perdre quelque chose de vous sans chagrin ?...

[3] Je reçois la lettre de M. de Ménil[4] et je pars. Après la lettre que je reçois aussi de M. Tronchin, il m'est impossible de me croire menacé du plus grand des malheurs. Sans cette lettre, je ne serais plus, je crois, en vie. Je viens d'acheter une chaise de poste. Comme je ne pourrais pas, malgré toute la diligence possible, partir demain

---

1. VAR. B, fol. 489. « *La marquise de G.* » (corrigé).
2. ID. : « La lettre *de Balbi* »; puis « de *M. Ménil* » (corrigé).
3. La fin a été publiée, avec des retouches, sous forme de lettre distincte, dans *Mém.* II, p. 458-459; — et dans *Dern. Ann.*, p. 84.
4. VAR. B, fol. 490 : « votre *lettre du* 17 » (corrigé en interligne).

avant midi, j'attendrai la poste qui m'apportera de vos nouvelles du 18. Demain, à cinq heures du soir, je ne serai plus à Paris. Voilà sur quoi vous pouvez compter. J'irai jour et nuit, tant que mon laquais pourra courir. Ainsi, mardi ou mercredi j'espère être bien près de vous.

Madame votre mère se désole de ne pouvoir aller vous joindre. Je viens d'envoyer chez M. de Lisieux, et je l'attends pour lui remettre vos affaires et votre procuration, dont le nom est resté en blanc, n'ayant pas eu occasion d'en faire usage[1].

Adieu, ma tendre amie. Je vous porte un cœur déchiré par la douleur et le désespoir. Un moment auprès de vous me fera oublier toutes mes peines.

Je descendrai chez vous ou chez M. de Ménil[2].

◇

M. Volx a Madame de Montbrillant[3].

Je viens de recevoir une deuxième lettre de M. de Ménil[4], qui me rassure entièrement sur votre état, ma chère et tendre amie. Je pars donc avec la consolation de vous savoir sans aucun danger. Je vais monter dans ma chaise pour avoir le double bonheur de vous voir, et de vous voir sans craindre pour votre vie.

O ma tendre amie[5], rassurez-vous ! Je vous le demande, au nom de tout ce qui vous est cher[6]; et, quand tout nous console, ne soyez pas la seule à vous mettre au désespoir.

Tous vos parens et vos amis sont assemblés chez Madame votre mère; ils versent des larmes de joie sur la seconde lettre de M. de Ménil. Je vous parlerai d'eux tous et de votre mari, qui ne peut se persuader que vous ne soyez pas encore guérie. Que de tendresses, d'embrassemens je vous porte[7].

Si je n'arrive pas aussi vite que je le voudrais, ce sera mon laquais

---

1. Ce paragraphe est un ajouté marginal en B, fol. 491. — Il est omis des *Mém.* II, p. 458.
2. Var. B, fol. 491 : « chez *Coste* [= Tronchin] » (biffé).
3. Publiée dans *Dern. Ann.*, p. 85.
4. Var. B, fol. 491 : « *une lettre* de M. Coste » (rectifié).
5. Id. : « O, ma *chère Émilie* » (biffé et corrigé).
6. Cette phrase est en surcharge interlinéaire en B, fol. 491.
7. Ce paragraphe est un ajouté marginal en B, fol. 491.

qui en sera cause[1]. Il faudra bien le ménager pour qu'il puisse fournir la route.

J'arrive, ma tendre amie; que je serai heureux de vous revoir !

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[2].

En recevant votre lettre, mon cher ami, je fais partir Saint-Pierre[3] pour aller au-devant de vous, vous dire que je suis assez bien à présent, surtout depuis que j'ai l'espérance de vous voir. Je suis si remplie de ma joie, que je ne sais ni ce que je dis, ni ce que je fais...

Avant deux heures d'ici, peut-être, je vous embrasserai. Les portes ne se fermeront qu'à neuf heures[4]. Arrivez, mon bon ami, pour achever mes guérisons. Je vais me promener pour la première fois... Suivant ce que Mlle Durand mande, peut-être ma mère[5] vient-elle aussi ? Que de joye !... Voilà votre laquais[6]... Je fais partir Saint-Pierre sur-le-champ... Vous verrez que ceci était écrit avant... Mais arrivez !... Bonjour.

◇

Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux.

Hélas ! mon cher tuteur, c'est bien lui, cette fois, qui m'a rendue à la vie. C'est notre cher Volx. Il vous écrira, il vous dira tout ce qui m'arrive et ce que je deviens, au moins pendant quelque temps, car j'ai des accès d'anéantissement qui m'obligent aux plus grands ménagemens.

Le symptôme le plus fâcheux de mon dernier accident était un

1. Grimm quitta Paris le 7 février 1759. Il ne se dirigea pas « aussi vite que possible » vers Genève, mais fit un crochet par Langres, où il rendit visite au père de Diderot.

2. Publiée dans *Dern. Ann.*, p. 86.

3. *Dern. Ann.*, p. 86 : « Saint-*Germain* ». Dans l'un ou l'autre cas, il s'agit du laquais.

4. Les portes de Genève étaient fermées au couvre-feu. On pouvait obtenir par faveur que les ponts-levis restassent baissés une heure ou deux de plus.

5. Var. B, fol. 492 : « ...ce que *ma mère mande, peut-être vient-elle...* » (corrigé).

6. Id. : « *Ah !* voilà votre laquais. *Quoi ! vous n'êtes qu'à deux lieues d'ici ?* » (biffé).

détachement complet de tout. Le dimanche[1] au matin, on apporta mes lettres et je les posai sur ma table sans les ouvrir. Tronchin arriva une heure après. On lui dit le peu d'attention que j'y avais donné. Il me fit remarquer qu'il y en avait une de vous, une de M. Volx, et une de ma mère, sans exciter en moi plus de désir de les ouvrir.

Ce ne fut que le lendemain que je les lus. J'étais convaincue que je ne passerais pas la nuit et, par une disposition d'âme fort extraordinaire, je me trouvais très tranquille et prête à quitter la vie sans trouble et sans regret. Je craignis de perdre ce calme en trouvant dans ces lettres que je venais de recevoir quelques marques de sensibilité qui, certainement, auraient réveillé la mienne. Je sentis à merveille que mon indifférence n'était pas naturelle, et j'en augurai mal pour mon état.

[2]Croiriez-vous que, le surlendemain, lorsque M. Tronchin m'annonça que j'étais hors de danger, mon premier mouvement fut d'en être fâchée ? Il ne dura pas, mais il fut le premier. M. Tronchin prétend que je ne suis pas reconnaissable depuis quatre jours que M. Volx est ici. Ah ! mon tuteur, c'est que le repos de l'âme est une condition bien essentielle à la santé; et si cela est vrai, que dirons-nous du bonheur ?

Il est un peu troublé, par ce que M. de Ménil m'a appris[3] de M. de Montbrillant. Comment, il fait encore bâtir une nouvelle maison[4] à une portée de fusil du Petit-Montbrillant ? Que veut-il faire de cela ? Il en a quatre dans sa terre ! On[5] devait me faire des détails de cette folie, mais mon dernier accident a suspendu ce récit[6]. M. Volx ne veut pas absolument que je m'occupe d'affaires à présent; il dit qu'il a tout pouvoir de ma mère pour m'en empêcher. Mandez-moi cependant, je vous prie, ce que vous savez à cet égard[7], et s'il n'y a pas moyen d'arrêter cette nouvelle extravagance. Croiriez-vous que j'ai eu des nouvelles de tout le monde, excepté de mon mari ?

M. Volx m'a dit, mon cher tuteur, la bonté que vous vouliez bien avoir de veiller à mes intérêts pendant son absence. J'ai un décompte à arrêter avec mon mari, qui ne sait ce que c'est que de finir aucune affaire. Faites-moi le plaisir de terminer (si vous pouvez,

1. VAR. B, fol. 492, ajoute : « 18 ». — « Au matin » est en surcharge.
2. Le passage qui suit, jusqu'à « ...le premier », est un ajouté marginal en B, fol. 493.
3. VAR. B, fol. 493, d'abord : « ...ce que *me mande ma mère* » (biffé et corrigé).
4. ID. : « *Elle me parle dans sa dernière lettre* d'une nouvelle maison qu'il fait *arranger...* » (biffé et remplacé).
5. VAR. B, fol. 493 : « *Elle* » (biffé).
6. La phrase suivante, jusqu'à « empêcher », est un ajouté marginal du fol. B, 493.
7. La fin de ce paragraphe est un ajouté interlinéaire en B, fol. 493.

s'entend) cette misère. Mes forces ne me permettent pas une longue application. Donnez-moi, je vous prie, de vos nouvelles, de celles de ma mère, de ma fille, de tout ce qui m'est cher. Tout ce que Volx m'a dit de Pauline m'enchante[1].

Bonjour, mon cher tuteur. Mon chevalier m'ordonne de finir. Il n'entend pas raillerie, comme vous savez[2].

◇

M. Garnier a M. Volx[3].

Eh bien, mon ami, êtes-vous arrivé ? Etes-vous un peu remis de votre frayeur ? Je ne sais pas ce que vous aviez dit à Mme de Gondrecourt, mais elle envoya chez moi le surlendemain de votre départ, dès les six heures du matin, pour me faire part des nouvelles qu'elle avait reçues de sa fille. Il nous faut un mot de votre main qui remette un peu nos esprits, que je vous sache arrivé[4] en bonne santé, et qui me dise que Mme de Montbrillant est mieux. Oh ! que je serais content d'elle, de vous et de moi, si nous en étions quittes pour une alarme. Cependant je sèche d'ennui; que voulez-vous que je fasse avec les autres ? Je ne sais que leur dire. Je vous envoie le reste de la besogne que vous m'avez laissée. A tout hasard, j'ai pris des doubles, et vais tâcher de faire contresigner cet énorme paquet.

Tandis que vous alliez, nos amis nous supposaient tous deux à la campagne. Ils n'ont su qu'hier votre départ. J'apparus comme un revenant chez Milord, au milieu de la grande assemblée. Je le pris d'abord à part. Je lui contai ce qui vous était arrivé, et au milieu du dîner, il le répéta tout haut. Je n'ai été réellement content dans cette occasion que du marquis de Saint-Abre. Chacun bavarda à sa guise sur cet événement.

Bonjour, mon ami, bonjour. Jouissez de votre voyage; écrivez-moi tout ce que vous ferez. J'ai eu trop de peine à vous voir partir, pour que vous croyiez que votre retour me soit indifférent. Mais je veux d'abord votre satisfaction. Revenez quand il vous plaira; si c'est bientôt, vous serez content de vous; si ce n'est pas bientôt, vous serez encore content de vous. Quoi que vous fassiez, vous

---

1. Cette phrase est un ajouté marginal en B, fol. 494.
2. Ces deux phrases sont un ajouté interlinéaire en B, fol. 494.
3. Publiée, avec des retouches, dans *Mém.* II, p. 459-460; — réimprimée dans *Œuvres complètes de* Diderot (éd. Tourneux) t. XIX, p. 499-500; — et dans *Dern. Ann.*, p. 87-89.
4. *Mém.* II, p. 459 : « *qui m'apprenne votre arrivée* ».

serez toujours content, parce que vous avez dans le cœur un principe qui ne vous trompera jamais. N'écoutez que lui où vous êtes, et, de retour à Paris, n'écoutez encore que lui. Heureusement, cette voix crie fortement en vous, et elle étouffera tout le petit caquetage[1] de la tracasserie qui ne s'élèvera pas jusqu'à votre oreille. Je vous souhaite heureux partout où vous serez. Je vous aime bien tendrement, je le sens, et quand je vous possède et quand je vous perds. Ne m'oubliez pas auprès de M. Tronchin; présentez mon respect à M. de Ménil et à Mme de Montbrillant. Dites à son fils que je l'aimerai bien s'il est bon, et que c'est de la bonté surtout que nous faisons cas. Lisez et corrigez les paperasses que je vous envoie, et que je sache du moins que je n'ai plus rien à y faire, et que vous êtes content.

Adieu, encore une fois[2].

◇

M. Volx a M. Garnier[3].

Vous avez dû, mon ami, recevoir un mot de moi, que j'avais adressé à Mme de Gondrecourt pour vous apprendre mon arrivée. Vous me pardonnerez aisément de ne vous avoir pas écrit depuis.

Si l'état de Mme de Montbrillant n'est pas effrayant pour le moment présent, je vous avoue qu'il n'en est pas moins inquiétant pour l'avenir. Il faut toute la confiance que j'ai dans les lumières de M. Tronchin pour n'en pas concevoir les plus grandes alarmes. L'excès de faiblesse où elle est ne se conçoit pas; il m'est démontré que, si elle n'eût pas pris le parti de venir ici, elle n'existerait plus actuellement. Je me félicite à chaque instant d'y être venu. J'ose me flatter que ma présence lui était nécessaire; elle avait totalement perdu le courage, et il est aisé de voir, par l'indifférence qu'elle porte sur tout, qu'elle avait besoin du secours de l'amitié pour supporter la langueur et l'ennui de son état.

Vous imaginez bien que je ne puis rien vous dire encore sur mon retour. Je suis résolu de rester tant que je lui serai nécessaire. Je tâcherai de vous aider d'ici sur le reste de votre besogne, dont j'ai déjà pris lecture. Je vais travailler ces jours-ci à quelques observa-

———

1. Le ms. C porte : « enquetage » : étourderie de copiste.

2. Si cette lettre était authentique, il serait surprenant que Diderot n'y fît pas mention de son père, chez lequel il savait que Grimm s'était rendu en cours de route.

3. Publiée, jusqu'à : «...où je me suis trouvé », dans *Mém.* (éd. 1818), t. III, p. 277-279; — et (avec de nombreuses omissions) dans *Dern. Ann.*, p. 89-91, sous la date : « Mars 1759 ».

tions très peu importantes, et que vous serez maître de suivre ou de ne pas suivre. La dernière partie de votre ouvrage me paraît un chef-d'œuvre de philosophie et d'éloquence; aussi mes remarques portent-elles sur des riens, que je me garderais bien de critiquer dans tout autre ouvrage que celui de mon Garnier. Mais je ne veux pas qu'il laisse le plus petit prétexte aux méchans de l'attaquer.

J'ai bien pensé que Milord et compagnie blâmeraient mon voyage et la précipitation avec laquelle je l'ai entrepris; mais j'ai fait mon devoir; que m'importe le reste ? Quant aux propos que l'on tient sur le séjour de Mme de Montbrillant ici, je sais bien qu'il faudrait qu'elle mourût pour en justifier la nécessité; mais, pourvu qu'elle se rétablisse, elle prendra tout aussi aisément que moi son parti sur l'injustice du public. La seule circonstance fâcheuse pour moi dans tout ceci, est de n'avoir pu prendre congé du Prince avant mon départ, et de m'être absenté sans sa permission. Mais je viens de lui écrire et j'espère qu'il m'excusera, d'après l'exposé que je lui ai fait de la circonstance où je me suis trouvé.

Je n'avais rien dit à Mme de Gondrecourt, et c'est par l'amitié qu'elle me connaît pour vous, par l'intérêt qu'elle suppose que vous prenez à tout ce qui m'attache, et par celui que vous lui avez marqué pour sa fille, qu'elle s'est crue obligée de vous donner de ses nouvelles. C'est une attention dont je lui sais gré, et dont je compte lui marquer ma reconnaissance.

Je n'ai encore vu qu'une fois Voltaire. J'ai été fort content de la manière dont il m'a parlé de vous. Il se plaint de votre silence. Pour Dieu ! écrivez-lui donc; vous avez si peu de gens qui vous rendent justice et qui vous veulent du bien, que vous n'êtes pas pardonnable de les négliger.

M. de Ménil est fort sensible à votre souvenir. Les soins pour sa belle-sœur nous le feraient aimer, s'il n'était encore le meilleur des humains. Un peu de nerfs et moins d'ignorance en ferait un homme précieux[1].

Bonjour, mon ami, parlez-moi de vous, parlez-moi de Milord, et surtout du marquis de Saint-Abre. Tenez-moi un peu au courant de tout ce qui vous arrive, et aimez-moi toujours tant que vous pourrez.

◇

M. le Marquis de Lisieux a Madame de Montbrillant.

Ne soyez point en peine de Madame votre mère, ma chère pupille; elle est bien, et beaucoup plus tranquille depuis qu'elle sait M. Volx

1. Ce paragraphe est un ajouté marginal en B, cah. 172, fol. 498.

auprès de vous. Son premier mouvement avait été de partir avec lui; mais nous lui avons fait sentir que cette route était trop pénible pour son âge et pour son état, et qu'elle ne pourrait vous être d'aucun secours.

Elle vous prépare un présent pour votre fête, que je me suis chargé de faire partir sans vous dire ce que c'est, pour vous ménager le plaisir de la surprise. Vous trouverez ci-jointe une lettre qu'elle a dictée[1] hier pour vous. La caisse que je vous envoie vous parviendra la semaine prochaine, si vous avez soin d'écrire au reçu de ma lettre au directeur de Sarcelles, afin qu'il ne perde pas de temps pour la mettre à la messagerie. Je me suis informé de la route, et le carrosse de voiture ne va pas plus loin.

Vous ne devez pas douter du plaisir que j'aurai à vous être utile dans toutes les occasions où j'en aurai le pouvoir. J'ai eu hier une heure de travail avec le secrétaire de M. de Montbrillant, pour mettre votre décompte en règle. D'abord, je n'y concevais rien, ne me défiant point de la bonne foi de Bellefontaine. Mais, lorsque j'ai vérifié tous les articles, j'ai découvert une erreur de près de cent écus à votre préjudice. Je lui en ai demandé raison; il ne m'en a apporté d'autre qu'une note de la main de votre mari concernant deux articles, montant à cent écus. L'une pour votre part, d'une dette de deux cents livres, qu'il prétend que vous devez à M. Bourel, son médecin; et l'autre pour votre part, des gages de votre cocher, qu'il a gardé à son service depuis six mois que vous avez mandé de le renvoyer.

Comme j'avais sur moi tous les papiers que M. Volx m'avait remis à son départ, et qu'il n'y était nullement question de cette convention, mais qu'au contraire le décompte concernant ce domestique était très clair, j'ai pris le parti de voir, ce matin, Monsieur de Montbrillant pour lui demander raison de cette erreur. Il est convenu que vous aviez mandé précisément de vous défaire de cet homme il y a six mois; mais, n'ayant pas pu trouver à le placer, il l'a gardé par pure charité, n'en ayant nul besoin, et il a conclu de son autorité que vous deviez partager cette bonne action, si tant est que c'en fût une, et que la personne qu'il mène publiquement dans Paris dans son carrosse devait avec plus de justice partager ces frais; qu'au moins aurait-il dû vous prévenir de son intention; que, quant à moi, étant chargé de votre procuration, je ne me prêterais certainement pas à un arrangement aussi indécent et aussi injuste.

Il a fallu disputer longtemps; mais il m'a vu enfin si décidé à défendre vos intérêts, qu'il a cédé sur cet article. Quant à celui du médecin, comme j'ignore si, en effet, vous ne lui devez rien, je n'ai

1. VAR. B, fol. 499 : « *écrite* » (biffé et corrigé).

pu déterminer le décompte. Mandez-moi promptement, ma chère pupille, ce qu'il faut faire à cet égard.

L'éclaircissement que vous me demandez sur la maison dont Madame votre mère vous a parlé, est encore une nouvelle folie. Il y a dépensé plus de vingt mille francs pour en faire, à ce qu'il prétend, un rendez-vous de chasse. Il ne sait comment faire face aux créanciers qui le poursuivent, et tous les jours il s'engage dans de nouvelles dépenses plus inutiles et plus absurdes. Je lui en ai dit un mot, mais c'est du temps et des paroles perdues. Il lui faudra une catastrophe pour lui faire ouvrir les yeux.

Guérissez promptement, ma chère pupille, et revenez plus tôt que vous le pourrez remettre le bon ordre et la décence dans une maison où tout ce qui est bien a disparu depuis votre absence. Mais guérissez avant tout, et faites provision de force et de courage. Je crains bien qu'avant peu vous n'en ayez grand besoin.

J'ai vu ces jours-ci M. de Riltière[1]. Nous avons beaucoup parlé de vous[2] et des affaires de la substitution, qui sont en bon état. Il vous aime; mais votre séjour dans une ville protestante[3] est un tort à ses yeux, dont vous aurez bien de la peine à vous laver. Sa dévotion ne fait qu'accroître, et il devient intolérant à proportion.

Nous avons tous les jours des messagers de M. et Mme de Lange, de Formeuse, du marquis de Saint-Abre, en un mot de tous vos amis. Vous êtes aimée comme vous méritez de l'être[4].

J'espère, ma chère pupille que je n'ai pas besoin de vous répéter combien je vous suis attaché et sincèrement dévoué[5]. Soyez bien tranquille sur l'état de Madame votre mère; je ne la quitterai point. Pauline se porte à merveille; elle est charmante.

◇

MADAME DE MONTBRILLANT A MADAME LA MARQUISE DE GONDRECOURT[6].

J'ai reçu hier votre lettre, ma chère maman. Je suis dans une grande impatience de recevoir le bouquet que vous avez la bonté de me promettre. Je me creuse la tête pour deviner ce que ce peut

---

1. VAR. B, fol. 501 : « *de Ménil* » (biffé).
2. La fin de cette phrase est un ajouté interlinéaire en B, fol. 501.
3. VAR. B, fol. 501. Ces quatre mots remplacent « *où vous êtes* » (biffé).
4. Ce paragraphe est un ajouté marginal en B, fol. 501.
5. La fin est un ajouté interlinéaire en B, fol. 501.
6. Cf. la la Note du fol. B, 17 (recto) : « *Jeter quelques lettres à Mme de Gondrecourt depuis* [le cahier] 161 *jusqu'à* 162 ».

être. Je crois enfin le savoir, mais je n'ose m'arrêter à cette idée, car si je me trompais, j'avoue que rien après cela ne pourrait me faire un plaisir bien vif.

Savez-vous qu'en vérité je crois que c'est votre portrait ? Oui, maman, je le crois; je viens de le deviner en lisant votre lettre. J'en pleure de joie; je voudrais être à lundi, pour tout au monde. Je ne puis le recevoir avant; sûrement, ce l'est ! Oh ! ma maman, ma chère maman, que vous êtes bonne; que vous connaissez bien votre enfant, puisque de tous les bienfaits, vous avez si bien su celui auquel elle serait la plus sensible ! Il ne sera pas aussi ressemblant qu'il l'est dans mon cœur; mais je suppléerai bien à ce qui manquera.

Croyez-vous, ma chère maman, qu'aucune circonstance qui augmente cette bonté de votre part puisse m'échapper ? La répugnance que vous avez toujours eue de vous faire peindre, et qui m'a si souvent fait peine, vous l'avez donc vaincue ? Cette complaisance de votre part m'est bien précieuse et augmenterait le prix de votre présent, s'il pouvait l'être. J'écris de mon côté au directeur de Sarcelles pour le prier de ne pas perdre de temps pour envoyer ma caisse à la messagerie, sans quoi je ne la recevrais que de lundi en huit. Ce retard me serait insupportable, car assurément, c'est votre portrait que vous m'envoyez.

Oserais-je vous prier, ma chère maman, de dire au marquis de Lisieux que je ne dois exactement rien à mon médecin de Paris. Il peut en assurer M. de Montbrillant, et lui dire que c'est lui, au contraire, qui lui doit plusieurs visites, tant pour ses enfans que pour ses domestiques. Mlle Durand doit en avoir la note; elle n'a qu'à la lui remettre. Quant à moi, je donnai trois louis, la veille de mon départ, à M. Bourel, qu'il fit d'abord difficulté de prendre, et dont ensuite il me parut content.

Vous ne me ferez jamais autant de reproches que je m'en suis fait, ma chère maman, sur l'imprudence qui m'a occasionné mon dernier accident. Je puis vous répondre que je ne courrai jamais un pareil risque par ma faute. M. Volx vous a rendu compte dans sa dernière lettre de mon meilleur état; sa présence ajoute beaucoup à ma satisfaction.

Ne soyez point en peine de moi; je suis chérie et soignée ici beaucoup plus peut-être que je mérite de l'être, mais autant que votre bonté pour moi peut vous faire désirer que je la sois. Voulez-vous bien embrasser pour moi mon enfant. Il y a bien longtemps que je n'ai pu lui écrire. Recevez, ma digne et chère maman, les assurances de mon tendre respect. Oh ! comme je baiserai ce portrait !

P. S. — Il y a longtemps qu'on ne m'a parlé de tous mes domestiques de Paris. Voulez-vous bien leur faire savoir, maman, que je suis en peine d'eux.

◇

M. DE MONTBRILLANT A MADAME DE MONTBRILLANT[1].

Je ne vous ai point écrit sur votre accident, ma chère amie, pour ne pas vous donner la peine de me répondre, et parce que j'ai su de vos nouvelles chez votre mère[2]. Je ne vous écris qu'un mot aujourd'hui, pour vous informer d'une nouvelle qui va bien vous surprendre et vous affliger, puisque nous en serons la victime.

M. de Brieux, après avoir convoqué hier, de la part du Roi tous les Conseils, et les avoir tous rassemblés au Conseil d'État, a proposé trois moyens de subvenir aux engagemens du Roi, qu'il a peints, dans un discours hardi et éloquent, comme à la veille de faire banqueroute. Le premier est la suspension de plusieurs privilèges, qui mettra les titulaires dans le cas de payer la taille. Le second, la diminution, la suspension, et même la suppression en total d'une grande partie des pensions que fait le Roi; et le troisième, la résiliation du bail des fermes, qui continuera d'être toujours régi par les fermiers ordinaires, mais aux conditions suivantes : le Roi ne payera plus l'intérêt des fonds qu'à raison de cinq pour cent; il accordera en sus 24.000 francs par année de droit de présence, et deux cent mille, une fois payés, en gratification à la fin de chaque bail. Tout le reste du produit de la ferme sera au profit du Roi, et doit être employé à l'acquit des dettes de l'État. Il n'y aura plus ni croupe, ni pension sur les places[3].

1. Publiée, avec des omissions, dans *Dern. Ann.*, p. 94-96.

2. Ce début est un ajouté interlinéaire en B, fol. 504.

3. Les réformes fiscales qui viennent d'être esquissées à grands traits sont celles de l'administration Silhouette. Diderot écrit à ce sujet, le 1er mai 1759, à son ami Grimm :

« Je ne vous dis rien des opérations de M. de Silhouette. Elles consistent selon moi à dire aux fermiers généraux : le Roi juge à propos de vous ôter la moitié de votre revenu et de la vendre. L'abolition de ces privilèges qui exemptaient le riche des impôts et qui en rejetaient le fardeau sur le pauvre sera approuvée de vous et de tous les gens de bien. » (*Corresp. inédite*, éd. BABELON, t. I, p. 30).

Et Voltaire, le lendemain 2 mai 1759 :

« Je ne sais... si les ciseaux de M. de Silhouette rogneront d'assez près les ongles des fermiers généraux pour qu'il en revienne quelque chose au peuple. » (*Lettres... aux Tronchin*, vol. II, p. 104.)

Quelques explications peuvent n'être pas inutiles :

S'il y avait égalité parfaite entre les fermiers généraux, du point de vue administratif, l'inégalité était grande du point de vue fortune. Et cela, non seulement pour des raisons individuelles, mais pour une cause spéciale à la fonction, à savoir : la part plus ou moins grande que chaque fermier avait personnellement dans la charge dont il était titulaire. La plupart d'entre eux voyaient leurs bénéfices atténués par les *pensions* et les *croupes*.

Les *pensions* consistaient en sommes fixes et annuelles, assignées par le Roi sur les « places » de certains fermiers généraux, au profit de certaines personnes.

On désignait sous le nom de *croupe* les intérêts dans les bénéfices de la ferme

Je n'entrerai pas aujourd'hui dans un plus grand détail, me proposant de vous envoyer l'arrêt, qui paraîtra après-demain. Voilà mon revenu réduit à moitié; je ne sais où donner de la tête, au moyen des engagemens que j'ai pris avec tous mes créanciers. Je vais les rassembler tous, pour les engager à me donner des facilités. Je vais faire des retranchemens dans mon intérieur[1]. Je compte aussi sur vos procédés dans cette occasion, ma chère amie, et sur ceux de Mme de Gondrecourt. Je suis persuadé que vous vous prêterez toutes deux aux circonstances où je me trouve.

Si quelque chose peut me consoler de cette position, c'est de voir M. de Grangé privé de la pension qu'il a eu la bassesse d'exiger sur ma place. Mais quel dédommagement vis-à-vis d'une suppression de plus de 60.000 livres de rente ! J'en frémis quand j'y pense. Dieu veuille que je n'y succombe pas. Ne tirez plus de lettres de change sur moi, surtout le mois prochain. Je vous enverrai à l'avenir ce que je pourrai. Arrangez-vous, je vous prie, en conséquence. Bon Dieu ! que vais-je faire pour satisfaire à tous mes engagemens ?

Adieu, je me porte bien; mais vous croyez bien que je n'ai pas l'esprit tranquille; on serait inquiet à moins.

◇

M. le Marquis de Lisieux a Madame de Montbrillant.

Je sors de chez M. de Montbrillant, ma chère pupille. Je me hâte de vous dire un mot, pour ne pas manquer la poste.

J'ai vu la lettre qu'il vous a écrite; elle a été entre nous un grand sujet de discussions. Tout ce qu'il vous mande de sa position est vrai; à l'exception qu'il n'est nullement disposé à prendre les moyens décents et convenables pour y remédier. Il est dans l'abattement et le désespoir, et, malgré cela, tous ses plans de réforme ne portent que sur les choses nécessaires. Il ne peut se résoudre à rien retrancher du superflu.

---

générale attribués gratuitement à des personnes que l'on voulait favoriser. C'étaient des parts d'association, des parts de commandite, naturelles et légitimes lorsqu'elles étaient librement consenties par les fermiers; onéreuses, lorsqu'elles étaient imposées par le Roi.

Ce genre d'abus fut porté fort loin sous l'abbé Terray, où les « croupes » absorbèrent le quart des bénéfices de la ferme. Sur soixante fermiers, cinq seulement avaient part entière. Toutes les autres étaient grevées de croupes et de pensions. — Pensions et croupes restèrent secrètes jusqu'en 1773, date où l'abbé Terray s'occupa de préparer les conditions du bail qui devait succéder à celui de Joseph Alaterne. Les croupes furent définitivement réformées par un arrêt de règlement de Necker, le 9 janvier 1780.

1. Cette phrase est un ajouté interlinéaire en B, fol. 503.

C'est sur les pensions ordonnées par le testament de son père, c'est sur les vôtres et celles de Madame votre mère, c'est sur les gages de ses domestiques qu'il prétend économiser. Prenez garde à ce que vous lui manderez. Je me crois obligé de vous dire dans ma conscience que, plus il trouverait de facilités de votre part pour cette injustice, et moins il sera disposé à changer de conduite. S'il est encore quelques ressources à espérer, ce n'est que de l'extrême gêne où il va se trouver. Je vous connais trop pour craindre que vous abusiez de cet avis, et pour n'être pas sûr que vous renfermerez le parti auquel vous vous déciderez dans les bornes que vous dicteront la prudence, votre devoir et l'amour de vos enfans.

J'ai arrêté vos comptes. Il vous est dû cent pistoles, que j'ai touchées sur-le-champ et dont je vais faire l'emploi que vous aviez marqué à M. Volx.

L'heure me presse. Vous connaissez, ma chère pupille, mon respect et mon attachement.

◇

Madame de Montbrillant a M. de Montbrillant.

Votre lettre n'a rien ajouté à mes inquiétudes depuis quatre jours. Je ne pouvais pas douter qu'il ne fût question d'un arrangement nouveau sur les finances, et malheureusement il m'était trop aisé de prévoir dans quel embarras il vous mettrait. Mais oserons-nous nous plaindre; et écoutera-t-on un homme qui se désole d'être réduit au malheur, de n'avoir plus que cent mille livres de rentes ? Mon chagrin ne porte donc nullement sur l'opération qu'on vient de faire. Il porte sur un objet plus cruel pour moi, et d'autant plus malheureux que je dois le croire sans ressource.

Je ne choisirai point le moment présent pour vous retracer le tableau de votre conduite. Je laisse ce soin à vos sentimens et à vos réflexions. Je n'ai pas à me reprocher d'avoir manqué une seule occasion pour vous rappeler à vous-même et pour vous retirer des bords du précipice sur lesquels vous marchiez sans cesse; mais j'ai toujours eu la douleur de voir que mes efforts étaient vains et qu'il ne me restait d'autres ressources que d'éloigner de mon esprit des objets de désespoir dont le tableau me tuait le corps et l'âme. Depuis le temps que vous êtes en place, on demanderait volontiers comment vous avez pu vous empêcher d'amasser des millions, et, par un dérèglement incompréhensible auquel aucune réflexion, ni les plus fortes et les plus tendres instances de ma part n'ont pu mettre des bornes, vous vous trouvez aujourd'hui ruiné, pour être réduit à cent mille livres de rente !

Je ne vous reproche point votre conduite passée, puisque vous

avez l'indulgence de la mettre sur le compte de votre jeunesse, comme vous le mandiez il n'y a pas longtemps. Je ne reprends les choses que depuis l'époque de notre discussion avec M. de Grangé. Vous savez tout ce que j'ai fait pour vos intérêts; tout ce que je vous ai dit pour vous engager à changer de conduite. Le fruit de toutes mes peines s'est réduit à vous faire afficher dans le public un changement que vos allures particulières démentaient à chaque instant, et à vous rendre un peu plus ridicule au public auprès duquel vous aviez déjà tant de choses à effacer.

Votre affaire avec M. de Grangé devait vous faire faire les plus sérieuses réflexions. Malheureusement, elles n'ont duré qu'un moment. Il faut que vous ayez fait d'étranges folies depuis, puisque vous vous dites aussi cruellement abîmé. Bellefontaine vous prouva alors, en ma présence, qu'avec l'ordre le plus médiocre dans vos affaires, non seulement vous auriez payé toutes vos dettes dans l'année où nous allons entrer, mais que vous [vous] trouveriez à la fin du bail en état de quitter votre place avec soixante mille livres de rentes. Comment est-il possible que vous soyez réduit aux plus grandes extrémités, si vous n'avez pas plus que jamais entassé folie sur folie ?

Vous dites que vous allez faire des retranchemens intérieurs. De bonne foi, est-ce votre maison qui vous a ruiné, et ne devez-vous pas vous avouer du moins que c'est votre dépense extérieure qui ne connaît aucunes limites, qui de tout temps a abîmé, non seulement votre fortune, mais votre réputation ? Depuis plus de dix ans, elle est un objet de scandale et d'indignation pour le public. Voici un coup qui m'était réservé, au moment où ma santé commençait à prendre le dessus. Ce que je lis dans l'avenir m'accable davantage. Je ne vois que trop que, quand vous parviendriez encore à régler vos affaires, on ne saurait se flatter que vous puissiez rester en place. Après les actes de vigueur que l'on vient de faire, après avoir supprimé les pensions des gens les plus en faveur, il est aisé de concevoir qu'un homme sans protection et sans conduite, qui a continuellement fait crier le public contre lui, ne sera pas choisi parmi le petit nombre de ceux qu'on conservera. Il ne me reste qu'à vous conjurer de faire vos derniers efforts pour vous retirer du précipice que vous vous êtes creusé.

Mon premier mouvement, après votre lettre reçue, a été de partir. M. Tronchin m'a déclaré que je n'étais pas encore en état d'entreprendre le voyage; que je risquais de retomber et de périr. Il n'en faut pas moins pour me retenir. S'il y a pour vous quelque chose de sacré au monde, je vous conjure par là de rentrer en vous-même, de mettre fin à un désordre qui doit vous percer le cœur; si l'idée de vos enfans peut jamais se présenter à vos yeux, et si votre fortune est perdue, de conserver du moins votre honneur.

Vous me trouverez prête à vous assister de toutes mes forces; mais il faut que je voie votre changement, et qu'il me soit assuré. Avant cette certitude, je ne sacrifierai ni les intérêts de mes enfans, ni les miens; et vous devez sentir, mon cher ami, qu'il vous reste beaucoup de dépenses indécentes et scandaleuses à retrancher, avant que d'en venir à des objets aussi petits et aussi sacrés que ceux qui regardent ma mère et moi.

J'aurais été bien aise de vous laisser ce qui me revient le mois prochain, comme vous me le demandez[1]; mais cela m'est de toute impossibilité. La vie est ici plus chère qu'à Paris. Une suite de mon malheureux sort est de m'y ruiner, quoique je coure après chaque denier et que mon économie soit poussée au dernier point. Les autres Français sont dans le même cas.

Je suis considérablement arriérée, quoique je ne me sois jamais permis de vous en parler; et, sans ma mère qui a eu la bonté de m'aider deux fois, autant que ses petits moyens le lui permettent, je serais abîmée. Il faut donc prendre absolument vos arrangemens, mon cher ami, pour faire honneur à mes lettres de change tous les mois; parce que, quoi qu'il arrive, je ne peux pas mourir de faim ici.

Je tirerai le mois prochain le montant de la note que je vous ai envoyée dans ma dernière lettre. Il est impossible que vous vouliez m'exposer, dans l'état où je suis, et me rendre la victime d'une conduite que dix ans d'instances et de prières de ma part n'ont pu arrêter.

Et permettez-moi de vous demander pourquoi les auteurs de vos désordres ne contribueraient pas à les réparer ? Cet arrangement me paraîtrait beaucoup plus juste que tout autre[2]. Au reste, je vous demande en grâce de m'envoyer un état exact et fidèle de vos dettes et de vos ressources. Quoique je ne puisse rien promettre, peut-être serai-je assez heureuse pour trouver ici quelques arrangemens à prendre par mes amis; et, si je ne réussis pas, ce ne sera pas par faute de chaleur ni d'intérêt. Mais, au nom de Dieu, rentrez en vous-même une bonne fois; soyez vrai et sincère par rapport à votre situation, et songez sérieusement à mettre fin à vos désordres.

J'ose me flatter quelquefois que tout n'est pas perdu, et qu'il est temps encore de vous sauver en y mettant toutes vos forces. Hâtez-vous de me confirmer dans cette seule et faible espérance qui me luit encore.

◇

---

1. VAR. B, cah. 173, fol. 511; d'abord «... de vous *donner le mois prochain que* vous me demandez. » (corrigé en surcharge).
2. Ce début de paragraphe est un ajouté marginal du fol. 512. (Le texte C répète — par erreur — « demander », pour « réparer »).

Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux.

Grand merci de l'avis, mon cher tuteur. J'en ai profité, comme vous le verrez par la copie de ma lettre à M. de Montbrillant que je vous envoie. Il est certain que j'aurais fort bien pu me laisser prendre encore à ses projets de réforme, et augmenter ici mon malaise pour faciliter ses arrangemens. Au reste, je ne lui ai rien dit sur ma situation qui ne soit dans l'exacte vérité. Il est certain que mon séjour ici me mettra mal à l'aise pour plusieurs années[1]. M. de Ménil s'est chargé d'écrire à son frère; ni lui, ni M. Volx ne veulent pas me laisser creuser la tête sur cette nouvelle catastrophe. J'ai eu bien de la peine d'obtenir seulement la permission de répondre.

J'ai reçu hier la caisse. Je ne pouvais qu'être heureuse de cet envoi. Le portrait de ma fille, que j'ai trouvé au lieu de celui de ma mère que j'espérais, m'a fait néanmoins un plaisir bien sensible. C'est à vous, mon tuteur, à déterminer présentement ma mère à ne pas tromper mon attente, et à m'envoyer promptement le sien. M. Volx dit que le portrait de ma fille est parlant. Il faut qu'elle soit prodigieusement grandie et embellie, s'il lui ressemble. Je l'aime bien comme cela; sa figure est noble, sérieuse et touchante en même temps. Il est rare qu'une telle physionomie soit l'interprète d'une âme commune.

Ma santé va assez bien; mais j'ai encore des accidens singuliers, à ce que l'on dit, car je ne m'en aperçois pas toujours, et jamais ils ne me sont sensibles au point où l'on les voit. On dit qu'il me prend tout à coup des silences, des rêveries; mes yeux deviennent fixes, et je ne prends plus de part à rien de ce qui se passe autour de moi; je suis ou très pâle ou très rouge; les yeux, ou tout à fait éteints ou tout à fait brillans. Cette disposition me dure plus ou moins de temps, et me prend plusieurs fois par jour. Du reste, je me porte assez bien.

[2]La vie que je mène ici, mon cher tuteur, est trop douce, trop délicieuse, pour ne pas empoisonner toute celle qui ne se passera pas de même. Rien n'est comparable aux soins que M. de Ménil et M. Volx prennent[3] de mon bonheur. Il y a tant de délicatesse dans l'amitié de mon chevalier; tant d'aménité, tant de douceur et de fermeté[4] dans son âme ! Il semble[5] qu'on participe à toutes ses

---

1. La fin du paragraphe est un ajouté marginal en B, fol. 513.
2. Quelques phrases extraites des paragraphes suivants, jusqu'à « un mois avec nous », ont été publiées dans *Dern. Ann.*, p. 105.
3. Var. B, fol. 514 : « que *M. Volx prend.* » (complété par surcharge).
4. Id. Ces trois mots y sont en surcharge.
5. Id. Ces deux mots y sont en surcharge.

perfections, en même temps qu'on en jouit, et il en résulte une satisfaction intérieure à laquelle rien ne se peut comparer.

J'ai tous les après-dîners un cercle de sept à huit personnes; on joue aux échecs, on cause, on politique, quelquefois un peu trop librement, selon moi; j'en dis mon avis et je les fais taire.

Nous avons ici un homme que vous avez vu et que j'aime fort : c'est Mellot. Je ne lui vois[1] d'autre défaut que d'être en correspondance avec toutes les cours de l'Europe[2]. C'est tout son plaisir et son existence. Cela me convient assez, tant qu'il se borne à me tenir au courant de ce qui se passe; mais quand la spéculation s'en mêle, cela ne finit plus, et voilà où je me fâche. M. Volx est au comble de sa joie; vous connaissez son goût pour la politique. Sans lui, j'imposerais silence plus fréquemment. Tout cela se passe gaiement. Oh ! que je voudrais vous voir passer un mois avec nous !

Je suis assez contente de mon fils; mais plus il se forme, plus le pauvre Balbi devient incapable de le conduire. Il commence à se plaire ici et à se déplaire de son métier. C'est un aveu tacite de son insuffisance. Il sort souvent. Je l'aime autant dehors que chez moi; mais je n'en sens pas moins le désouci qu'il met à sa besogne, et j'en suis choquée.

[3]Nous avons un grand événement dans notre république. Le consul *** vient d'être député extraordinairement à la cour de ***. Il part demain *in fioci*. Il logeait dans la même maison que moi. C'est une perte pour ma société. Il laisse à ma disposition une imprimerie qu'il avait pour son amusement, et dont je compte faire usage. J'imprimerai mes lettres à mes enfans et différens autres morceaux que j'ai faits pour leur instruction[4]. Cela pourra leur donner de l'émulation et m'amusera d'autant.

J'espère, mon cher tuteur, que vous me tiendrez au courant de tout ce qui m'intéresse. Vous jouez un des premiers rôles dans cette classe, souvenez-vous-en. Bonjour.

◇

---

1. VAR. B, fol. 514 : « un homme *que j'aime fort et qui n'a*... » (corrigé).
2. Il s'agit peut-être de P.-H. Mallet (1730-1807), revenu de Copenhague en 1758 professer l'histoire à l'Académie de Genève, sa ville natale. Il écrivit successivement une *Histoire du Danemark* (1758-1760), puis de *la Hesse*, du *Brunswick*, du *Mecklembourg*, etc., qui le mirent en rapports avec les souverains de ces petits États.
3. Ce paragraphe est un ajouté marginal, en B, fol. 515.
4. On ignore quel consul pouvait loger dans la maison qu'occupait Mme d'Épinay, si tant qu'il y en logeât un. Ce qui est sûr, c'est que Gauffecourt, lui, habitait ladite maison. Rappelons que c'est sur la presse qu'il mit à la disposition de son amie, dans le faubourg de Montbrillant, que celle-ci imprima le recueil de *Mes Moments heureux* (1758) et de ses *Lettres à mon fils* (1759). Mais de Gauffecourt il ne saurait plus être question, puisque il est censé mort (sous le nom de Saint-Urbain) depuis 1756. « Le consul » n'est sans doute que son substitut ?

M. de Montbrillant a Madame de Montbrillant.

Je suis si occupé, ma chère amie, que je n'ai que le temps de vous écrire un mot en vous envoyant les nouveaux arrêts qui viennent de paraître dans le moment.

Je vous les adresse par la poste, ayant pris la précaution de faire affranchir le paquet. Vous y verrez la preuve de ce que je vous ai avancé dans ma dernière lettre. Voilà un furieux coup !

Je n'ai pas encore pris d'arrangemens avec mes créanciers, parce que je ne sais que leur dire[1]. J'ai déjà fait des retranchemens considérables, et j'ai commencé, comme de raison, par les dépenses de plaisirs. Je me suis défait de ma loge à l'Opéra, et j'ai réformé la moitié de mon écurie. Je conserve à Madame votre mère 5.000 livres pour les 70.000 livres qu'elle m'a prêtées pour mes fonds. Je compte vous envoyer le mois prochain 1.200 livres; et ainsi de mois en mois, et vous recevrez d'ici à quinze jours l'état de dépenses sur lequel je compte monter ma maison à votre retour.

Voilà, ma chère amie, ce que je puis vous mander pour le présent. Malgré la réduction actuelle, je suis encore loin de me retrouver au pair, si je veux tenir seulement la moitié de mes engagemens avec mes créanciers. Ils me font tourner la tête.

Plaignez-moi; je n'ai pas le courage de vous en dire davantage. Adieu, revenez le plus tôt que vous pourrez. Vous sentez combien votre présence me devient nécessaire. Bien des complimens à M. Volx[2].



Madame de Montbrillant a M. de Montbrillant[3].

J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre du 24, avec les trois arrêts. Ce paquet n'a pas été affranchi comme vous me le mandez; vraisemblablement parce qu'on ne prend pas d'argent au bureau de Paris pour les pays étrangers, comme vous m'avez appris à cette occasion.

[4] Si je n'avais pas votre frère ici, pour qui nous n'avons rien de

1. Le texte qui suit a été publié dans *Dern. Ann.*, p. 93-94.
2. Ce dernier paragraphe a été publié, remanié, dans *Dern. Ann.*, p. 94.
3. Publié fragmentairement dans *Dern. Ann.*, p. 96-97.
4. Ce paragraphe est un ajouté marginal en B, fol. 517.

caché, je serais fort embarrassée, car je suis hors d'état d'écrire avec autant de détails que les circonstances l'exigent. Je lui dicte ma lettre. Je n'ai pas besoin de vous dire que tout ce que je me propose de vous dire restera entre nous trois.

[1] Je vois que l'état des financiers qui restent est beaucoup meilleur que plusieurs lettres arrivées ici ne nous l'avaient fait espérer, et, comme je vous l'ai déjà mandé, un homme qui oserait se plaindre d'être réduit à cent mille livres de rente se ferait jeter la pierre avec raison.

Il est sans doute cruel que votre fortune se trouve dans un état si déplorable sans que vous puissiez vous attendre, du côté du public, à d'autres sentimens qu'à de l'indignation si vous aviez le malheur de manquer. Mais il ne s'agit pas de se plaindre, ni de perdre la tête. Cette faiblesse me serait plus pardonnable qu'à vous, à moi qui, depuis plus de dix ans au moins, me suis opposée vainement, quoique de toutes mes forces, à votre ruine et à la perte certaine où je vous voyais courir. S'il est temps encore de vous sauver, je me croirai trop heureuse, moi et mes enfans, si l'opération qu'on vient de faire pouvait sur votre esprit ce que la raison et mes instances n'ont pu faire.

Quelque effroyable que soit votre situation, il faut prendre un parti et tout tenter pour sauver votre honneur et votre fortune d'une ruine totale. Il me paraît essentiel que vous déclariez à vos créanciers que vous songez sérieusement à l'arrangement de vos affaires; que vous allez prendre pour cet effet les partis les plus extrêmes; que vous allez les concerter avec moi, etc, etc. Il s'agit d'obtenir d'eux un délai de quelques semaines, que vous emploierez à faire dresser un état exact et sincère de votre revenu, de vos charges sans exception, de toutes vos dettes, et des ressources que vous croirez avoir. Il faut m'envoyer cet état sans délai, pour que je voie ici, avec quelques amis aussi discrets qu'entendus en matière de finance, s'il peut y avoir du remède à la situation où vous êtes; et, dans le cas qu'il y en ait, que je voie s'ils peuvent faire quelque chose en ma faveur.

Vous sentez d'avance que, si vous n'avez pas une entière et sincère confiance en moi, si votre conduite ne devient pas absolument réglée et raisonnable, si je ne suis pas maîtresse sans restriction des opérations qui seront nécessaires ou convenables, ou si j'ai à craindre de les voir croiser par vous-même en secret et contre votre parole, comme il est arrivé tant de fois, il ne me reste plus qu'à m'occuper entièrement de mes intérêts, de ceux de ma mère et de mes enfans.

J'attends aussi le plan que vous me faites espérer sous quinzaine, concernant la dépense de la maison à mon retour. J'entrerai dans

---

1. La phrase qui suit, jusque « avec raison », a été publiée, réduite, dans *Dern. Ann.*, p. 96.

tout ce qui pourra servir à vous sauver, pourvu que le plan de votre réforme soit sincère et qu'il me soit démontré qu'il ne ressemblera pas à tant d'autres qui l'ont précédé.

[1] Vous me parlez de retranchemens déjà faits. Soit. Mais, de bonne foi, croyez-vous que ce soit une petite loge[2] et d'autres pareils objets qui vous aient si cruellement abîmé ? Si vous le croyez, vous me faites trembler, car je vous vois sans ressource. Vous devez sentir que ce sont des dépenses bien différentes qui vous ont ruiné, et vous devez vous les reprocher à chaque instant. Vous avez violé à cet égard, depuis que vous êtes dans le monde, tout devoir envers vous-même, envers moi et envers vos enfans. Vous les[3] avez poussées au-delà de toutes bornes et de toute décence; elles ont été de tout temps un objet de scandale pour le public; et comment seriez-vous si cruellement abîmé si, depuis le commencement du traité actuel, vous n'aviez pas continué de vivre dans le désordre ? Voilà où il s'agit de faire des retranchemens que votre fortune, le respect de vous-même et celui que vous devez au public demandent également.

Si vous aviez eu le courage de me parler de la fin de ces désordres dans vos deux lettres, elles m'auraient fait plus de plaisir que votre situation ne m'eût causé d'inquiétude, parce que je pourrais me flatter que votre retour à la raison est sincère et, avec cela, je croirais avoir tout gagné. Il s'agit de m'en persuader, mon cher ami, par votre conduite; de répondre à ma franchise et à mes procédés comme je le mérite, et de me prouver, une bonne fois pour toutes, que vos intérêts, les miens, et ceux de vos enfans ne sont pas des objets différens.

Je dois toucher, suivant la note que je vous ai envoyée, dix-huit [cent] cinquante-trois livres. Je ne touche que quinze cents livres. C'est tout ce que je puis faire pour vous prouver combien je suis prête à vous seconder. Mais il m'est impossible d'accepter le parti que vous me proposez de me réduire à douze cents livres par mois. Non seulement il faut que je puisse reprendre, le mois prochain, la moitié de ce que j'ai laissé en arrière celui-ci; mais il faut absolument que vous me continuiez à me payer sur le même pied que ci-devant, pendant le peu de temps que j'espère avoir encore à rester ici. Il me serait de toute impossibilité de me tirer d'affaire sans cela, et je prévois que, malgré mon économie, je me trouverai

---

1. Le paragraphe qui suit a été publié, avec des omissions, jusqu'à « causé d'inquiétude », dans *Dern. Ann.*, p. 96-97.

2. *Petite loge :* « Loge masquée par des stores, petit salon commode, entouré tout à la fois de monde et de mystère, où se donnaient des rendez-vous. On y arrive en déshabillé; on y apporte son épagneul, son coussin et sa chaufferette. On y échappe aux importuns... On y reçoit le monde qu'on veut... » GONCOURT, *La Femme au XVIIIe siècle*, p. 130).

3. « Les » dépenses.

dans le cas d'emprunter pour pouvoir faire mon voyage. J'ai assez de chagrin de me voir ruiner ici; mais j'ai du moins la consolation de me dire que je n'ai pas dépensé un sol mal à propos; et si j'ai négligé quelques deniers, ce n'est que dans les momens où le mauvais état de ma santé m'ôtait absolument la possibilité de m'occuper de mes affaires.

Je ne doute point, mon cher ami, qu'après ces lettres, vous ne renonciez à toucher à mon revenu pour améliorer vos affaires. J'ai aussi hâte que vous de voir finir mon séjour ici. J'attends avec impatience mon congé de M. Tronchin, et je me flatte qu'il ne tardera plus longtemps à me l'accorder. J'attends avec autant d'impatience de vos nouvelles avec les états que je vous demande sur vos affaires et sur l'arrangement de votre maison. Je vous conjure de vous occuper sérieusement de ce qui peut vous sauver.

Ma mère m'a mandé que vous voulez louer Montbrillant pour un an. Vous ne pensez pas que le séjour de la campagne est absolument nécessaire à ma santé; mais, indépendamment de cette considération, vous jugez bien que vous ne trouverez point à le louer avec le moindre profit, et, si vous étiez absolument forcé d'en venir à cette extrémité, il serait plus convenable de vous défaire de la maison de Paris, qui conviendrait à beaucoup de monde, au lieu que Montbrillant ne peut convenir à personne au prix qu'il faudrait y mettre.

[1] J'ajoute un mot, mon cher frère, pour vous dire que je ne puis qu'approuver tout ce que vous mande votre femme. Vous auriez tort de vous en choquer. Si vous voulez suivre ses conseils, je vous servirai et de mon crédit et de toutes les ressources que je puis avoir. Ce qui peut vous arriver de mieux est de prendre confiance en elle. Au reste, je vous avertis que son état demande les plus grands ménagemens. Elle ne prend que trop à cœur pour sa santé la situation où vous êtes. Il est certain que vous êtes la seule cause de vos malheurs, et qu'il n'y a qu'un changement total qui puisse vous sauver.

Adieu, mon cher frère; comptez sur nous encore une fois; mais aux conditions que nous vous disons.

◇

1. Ajouté marginal en B, cah. 174, fol. 522, ce post-scriptum est évidemment censé être écrit par M. de Ménil.

Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux[1].

Je vous envoie, mon cher tuteur, la copie d'une lettre que j'ai reçue de M. de Montbrillant, et ma réponse. Je vous avouerai franchement qu'elle est l'ouvrage de Ménil et de M. Volx, et que Ménil l'a écrite de sa main comme si je l'avais dictée[2].

Voyez mon mari, je vous prie, et mandez-moi votre avis et sur quoi vous croyez que je puisse compter. Ce que je lui ai dit de la situation de mes affaires n'est point exagéré; malgré cela je me mettrais volontiers à la gène si sa réforme était sincère; mais je ne sacrifierai rien à l'hypocrisie, et je me croirais de moitié dans ses désordres si je lui donnais la facilité de les continuer. Il n'y a ni prudence, ni bonté à se sacrifier pour la déraison et l'inconduite. C'est un principe que je vous dois et à M. Volx; mais je l'ai connu trop tard, et je ne vous ai pas cru assez tôt[3].

[Il nous est arrivé tout plein de Français, dont je ne connais aucun, que la petite Roseline, qui vient passer trois semaines chez Voltaire[4]. Je voudrais que vous vissiez la conduite de M. Volx avec elle[5]; on ne peut en avoir une plus nette, plus franche, plus noble et plus généreuse[6]. Il a la sévérité de l'espèce de rancune que donne l'esprit de justice. Il ne peut oublier la dureté de ses procédés avec lui[7], et son indifférence à la mort de la première femme de Milord, qui l'avait accablée de bontés. Il me paraît plus résolu que jamais à ne la pas revoir. Chaque jour, chaque occasion ajoute

---

1. Publiée partiellement, à partir du troisième paragraphe, avec des altérations, dans *Dern. Ann.*, p. 111-112.

2. Cette phrase est en surcharge interlinéaire en B, fol. 522.

3. Var. B, ajoute ici (verso de 522) les lignes suivantes (biffées) :
« *Vous ne sauriez croire combien mon imprimerie m'amuse. Je fais la plus jolie édition du monde de mes lettres à mes enfans. Je la dédie à ma mère. Tout le monde me persécute pour en avoir, mais je suis bien décidée à n'en donner à personne. Tout au plus à M. Coste, parce qu'il ne m'est pas possible de le refuser, et à deux autres encore à qui j'ai vraiment obligation. Mais ce ne sera que sous la condition très expresse de les tenir enfermées.* »

4. Var. B, fol. 523 : « *J'ai eu un instant de crainte et d'inquiétude bien mal fondées par l'arrivée de la petite Roseline ici. Elle vient passer trois semaines chez Grébert. Je redoutais son ancien pouvoir sur M. Grimm, et j'avais grand tort.* » (corrigé en surcharge). — Cette phrase a été transcrite dans *Dern. Ann.*, p. 111, sous sa forme première, avec les noms mis en clair. Mlle Fel séjourna effectivement aux Délices en juin 1759.

5. Phrase en surcharge dans B, fol. 523.

6. Ces cinq mots sont en surcharge, ainsi que le passage qui suit (jusqu'à « bontés. »)

7. Sur les « procédés » de la cantatrice Marie Fel, cf. tome II, p. 540, note 1.

à mon estime pour lui et me met dans le cas de le chérir davantage.]*

Mais, en revanche[1], si la haine pouvait entrer dans mon cœur, Desbarres lui donnerait souvent sujet de s'accroître. Vous savez le soupçon odieux qu'il avait semé contre M. Volx, il y a deux ans, en l'accusant sourdement d'être l'auteur d'un libelle qui parut alors contre le maréchal de ***[2] ? L'impunité l'a vraisemblablement encouragé à une nouvelle horreur.

Garnier mande à M. Volx qu'il vient de paraître une brochure contre la comtesse de ***[3]. On en ignore l'auteur; on en avait soupçonné le petit de Saint-Hilaire[4], ami de Desbarres. Il jure n'y avoir nulle part; on croit qu'il dit vrai, et en cela je crois qu'on lui rend justice. Mais Desbarres ne s'est pas contenté de contribuer à laver son ami d'un soupçon qui, à la vérité, n'était pas vraisemblable; il lui a dit qu'il avait de fortes raisons de croire que cette brochure sortait de la société de Milord, et qu'en tout cas il ne courait aucun risque d'en nommer M. Volx pour l'auteur.

Ce bruit a pris crédit; on a su assez promptement son origine; Desbarres a été chassé ignominieusement de chez Milord, et a feint d'en ignorer la cause. Il a demandé à Garnier un rendez-vous pour s'expliquer avec lui[5]. Comme il lui a rendu quelques services et qu'il le connaît faible et bon, sans doute il a cru qu'il lui serait facile, ou de se disculper à ses yeux ou de l'amener à une conduite qui pût le laver aux yeux du public de sa désertion forcée de chez Milord.

Voici le tendre billet que Garnier lui a répondu. Je le trouve excellent, et il me confirme dans une opinion dont j'ai souvent fait l'expérience : c'est que les gens les plus faibles dans leur propre cause ne manquent presque jamais de nerf et de courage lorsqu'il s'agit de défendre leurs amis attaqués. Voici ce billet et, sur ce, mon cher tuteur, je prends congé de vous, après vous avoir embrassé de tout mon cœur.

◇

* N. B. — Le paragraphe enfermé entre deux crochets n'était pas dans la lettre que m'écrivit Mme de Montbrillant, mais je l'ai tiré de quelques fragmens de journal et j'ai cru devoir l'insérer ici et supprimer le journal qui n'est, à cela près, qu'une répétition de ce que contenaient les lettres qu'elle écrivait ou qu'elle recevait[6].

---

1. Ces trois mots sont en surcharge en B, fol. 523.
2. *Dern. Ann.*, p. 112, complètent : « *de Broglie* ».
3. Id. : « *la comtesse de Montesson* ».
4. Id. conservent ce nom, sans doute fictif.
5. Id. omettent la suite du paragraphe.
6. Ce N. B. est un ajouté marginal en B, fol. 523.

M. Garnier a M. Desbarres[1].

Gardez-vous bien de venir, car, dans la colère où vous m'avez mis, je ne sais pas si vous sortiriez de chez moi. De quoi vous mêlez-vous ? Est-ce que vous ne sentez pas que, pour nuire à un seul homme qui ne vous a jamais rien fait, vous en allez perdre sept autres, parmi lesquels il y en a un que vous avez appelé votre ami ? Je conçois qu'on puisse faire du mal, même à son bienfaiteur; mais je ne saurais comprendre comment on en fait à celui à qui on a rendu cent services; c'est là ce qui est vraiment contre nature. Demeurez chez vous; je conserverai au fond de mon cœur la reconnaissance que je vous dois; mais je ne puis, ni ne veux plus vous voir.

◇

M. de Montbrillant a Madame de Montbrilant[2].

Votre dernière lettre, ma chère amie, m'a fait voir tout l'intérêt que vous prenez à notre malheureuse position[3]; mais, quoique je sois fort touché des offres de services que me fait de Ménil, je vous prie de vous dispenser à l'avenir de lui dicter vos lettres. Attendez, pour m'écrire, que vous soyez en état de le faire. Ce n'est pas qu'il ne se soit, de son côté, avisé souvent de m'écrire sur le même ton. J'ai bien voulu le souffrir; mais, après tout, il n'a rien fait encore pour moi, et il ne fera jamais rien : il est trop pédant.

Je ne prétends pas excuser plusieurs dépenses extraordinaires, inutiles ou déplacées, que j'ai pu faire depuis trois ans. Il eût été plus sage et plus convenable à tous égards de ne les avoir point faites; mais ce sont des sottises passées sur lesquelles on ne peut revenir[4], et qu'on ne peut réparer qu'en se promettant de n'en point faire des nouvelles. C'est bien mon intention, quand même je serais dans le cas de les pouvoir continuer.

Au reste, ce ne sont point les dépenses que j'ai cru pouvoir faire sans me déranger qui m'ont mis depuis six mois dans une gêne qui vient d'augmenter par le nouvel arrangement des finances; c'est

1. Publiée dans *Dern. Ann.*, p. 112-113.
2. Publiée, avec des coupures, dans *Dern. Ann.*, p. 98-100.
3. La fin du paragraphe est un ajouté marginal en B, fol. 525. — Elle est omise de *Dern. Ann.* p. 98.
4. *Dern. Ann.* omettent la suite, jusqu'à « pouvoir continuer ».

le malheureux bâtiment que j'ai fait à Montbrillant qui, au dire de l'architecte, à qui je ne le pardonnerai jamais, devait ne coûter que quatre-vingt mille livres, et qui me reviendra à plus de quatre cent mille. Si cet objet était apuré[1], je me trouverais au-dessus de mes affaires[2], malgré l'événement d'aujourd'hui. Mais il s'en faut bien qu'il ne le soit.

Malgré cela, je vois encore les moyens de me sauver en réduisant ma dépense suivant le plan auquel je travaille et que je vous enverrai incessamment. Une fois arrêté, je ne m'en écarterai certainement pas, car de son exacte exécution dépend l'arrangement de mes affaires et la fortune de mes enfans.

J'espère, ma chère amie, que je n'aurai pas besoin des secours que vous me faites envisager de pouvoir trouver où vous êtes, ni de ceux de mon frère[3]. Profitez seulement des ressources que vous ou lui pourrez avoir pour vous procurer ce que vous serez forcée, malgré votre économie, d'ajouter aux douze cents livres que je vous enverrai tous les mois, d'ici à votre retour; car, je vous le répète, il m'est absolument impossible d'y ajouter un écu, et, si vos lettres de change étaient plus fortes, je serais contraint d'y manquer[4]. Au reste, comme votre santé me paraît meilleure de jour en jour, j'espère que dans trois mois nous serons rassemblés et en état d'exécuter ponctuellement le plan auquel je pense que vous applaudirez.

Vous pensez bien que la réduction qui peut regarder Madame votre mère et vous est le dernier article auquel j'ai pensé. Elle m'a prêté quatre-vingt-dix mille livres dont je lui payerai exactement cinq mille francs tous les ans. Je compte qu'elle jouira de six à sept mille francs de revenu, ce qui doit suffire pour la mettre dans le cas de ne manquer de rien, ce que je désire, car c'est tout ce que je puis faire, comme vous en jugerez vous-même lorsque je vous enverrai l'état que vous recevrez incessamment.

Revenons maintenant à un article de votre lettre qui mérite toute votre attention. Songez que, dans ce moment, c'est moins à ma femme qu'à mon amie que j'écris. Vous avez assez d'esprit et de philosophie pour que je risque une confidence qu'un mari craindrait sans doute de faire à toute autre femme que vous; ainsi je compte que vous n'en ferez nulle mention dans votre comité[5].

Vous me dites : *Pourquoi les auteurs de vos désordres ne contribueraient-ils pas à les réparer ?* Vous pensez bien que, dans ma position

---

1. *Dern. Ann.* : « assuré ».
2. Id. omettent la suite, jusqu'à « économie », et reprennent par : « Je vous enverrai 1.200 livres tous les mois... ».
3. Ces six mots sont en surcharge en B, fol. 526.
4. *Dern. Ann.* omettent la suite jusqu'à « incessamment ».
5. La dernière phrase, depuis « ainsi », est une surcharge en B, fol. 526 *bis*.

présente, je me suis vu forcé de cesser des dépenses qui, en contribuant au plaisir et au bien-être de Mlle Rose[1], à laquelle je dois de l'amitié, me procurait aussi des amusemens que je trouvais plus doux qu'ailleurs parce que j'y goûtais plus de liberté et que j'en étais le premier moteur. J'ai cru tout simple de lui exposer ma situation. Elle y a été très sensible, et je lui dois la justice de dire que son premier mouvement a été de m'offrir ses diamans et ses bijoux. Le mien a été de les refuser, mais je vous avouerai qu'après quelque réflexion, malgré tout ce qu'il m'en a coûté, la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, de trouver l'argent dont j'ai un si pressant besoin m'a déterminé à accepter l'offre de Mlle Rose jusqu'à concurrence de 40.000 livres. Je lui en payerai, comme de raison, pendant sa vie l'intérêt à dix pour cent.

Je ne sais si vous avez su que, par un arrangement indispensable, je lui fis déjà, il y a deux ans, 6.000 livres de rente viagère. L'imprudence que j'ai eue de porter sa dépense à une somme beaucoup plus forte, lui rendra vraisemblablement fort dure la nécessité de la réforme; mais sa sœur et elle pensent assez bien pour ne point m'en savoir mauvais gré. Elles ont pris leur parti; elles se défont de leurs chevaux et de quelques domestiques, et sont déterminées à vivre dans la plus grande simplicité[2]. Ce parti convient fort aussi à sa sœur, qui a fait des dépenses considérables pour orner son appartement dans leur maison de Paris.

Je vous dirai de plus que Mlle Rose voulait vendre sa maison de campagne pour me tirer de peine. Je lui en ai su d'autant plus de gré qu'elle y est fort attachée; et je n'ai pu consentir à lui voir faire le sacrifice d'un objet qui fera peut-être à l'avenir tout son plaisir.

Pour moi, ma chère amie, après toute la confidence et le détail que je viens de vous faire, qui est dans l'exacte vérité, je vous donne ma parole d'honneur que je cesse dès ce moment toutes mes dépenses pour Mlles Rose. Seulement, je me charge de l'état d'anciennes dettes que je leur ai occasionnées, et pour le paiement desquelles je prendrai des arrangemens afin qu'elles ne soient point inquiétées[3]. Passé cela, je vous proteste que rien au monde ne me fera excéder les engagemens que j'ai pris avec elle. Elle peut vivre agréablement avec ce que je lui ai assuré; cela me suffit.

Mais, me dira-t-on, peut-être aurez-vous toujours les mêmes habitudes chez Mlles Rose, les mêmes liaisons subsisteront-elles toujours, et n'est-il pas à craindre qu'elles ne vous engagent à continuer les mêmes dépenses, à déranger encore vos affaires, et enfin à faire tort à vos enfants ?

---

1. Var. B, f. 526 : « *Fanni* ». — De même, à diverses reprises, plus bas et plus loin : *Fanni* (au lieu de Rose, dans le texte C).
2. *Dern. Ann.* omettent la phrase suivante.
3. Id. omettent la fin du paragraphe.

D'abord il est facile de penser que l'amour, s'il y en a eu, est compté dans pareil cas pour bien peu de chose après une liaison de sept à huit années[1]. Mais quel est l'homme sensé qui pourrait me savoir mauvais gré de l'amitié que je dois conserver pour une personne que je connais depuis longtemps, de qui je n'ai nul sujet de me plaindre, et qui vient de me donner en dernier lieu une preuve d'attachement que d'autres accorderaient bien difficilement ? Qui pourrait me blâmer de chercher à me procurer quelquefois un amusement réel dans la société et les talens de deux amies en qui j'ai reconnu des qualités aimables et estimables ? Non, non ! ma chère amie, je vous le répète, et je vous en réitère ma parole d'honneur : je ne changerai rien au plan que je me suis fait, et si je vais à l'avenir m'amuser encore quelquefois chez Mlle Rose, soyez assurée que ni vous, ni mes enfans n'aurez jamais à l'avenir aucun sujet de s'en plaindre.

Je ne sais si vous me saurez gré de ces aveux; mais ils m'ont coûté plus que je ne peux vous dire. C'est plutôt à mon amie qu'à ma femme que j'écris. Vous êtes faite pour connaître plus que personne toute la force de ce mot, et je compte en tout ceci sur la discrétion que vous m'avez mis en droit d'attendre de vous.

Adieu. Il est trois heures. Je n'en puis plus et j'ai besoin de repos. D'ici à une quinzaine, je compte pouvoir vous envoyer le tableau exact de mes affaires et de ma situation. Ménagez votre santé, ma chère amie; et mettez-vous en état de revenir promptement; j'ai besoin de votre présence par bien des raisons.

◇

Madame de Montbrillant a M. de Montbrillant.

Le 21.

Puisque vous voulez que j'écrive moi-même, je vais faire un effort J'ignore si je pourrai aller à la fin de tout ce que j'ai à vous dire. C'est parce que j'ai vu vos réponses à votre frère en différens temps, parce que je connais son attachement pour vous et pour moi, et sa discrétion, que j'ai cru pouvoir, sans vous blesser, me servir de son secours pour vous écrire[2].

Votre lettre datée du trois, et que je n'ai reçue qu'avant-hier, m'a fait plus de peine que les deux précédentes. Celles-ci ne m'annon-

---

1. Var. B, fol. 529 : « *huit ou neuf* années » (au lieu de *mois*, biffé). — *Dern. Ann.*, reproduisent : « huit ou neuf ».

2. Ce paragraphe initial est un ajouté marginal en B, fol. 530.

çaient qu'une situation fâcheuse; l'autre m'en assure la durée et l'impossibilité de pouvoir suivre un plan raisonnable pour pouvoir prévenir votre ruine. Si les sophismes dont votre lettre est remplie, et par lesquels vous cherchez à vous tromper vous-même, pouvaient changer l'état des choses, ou du moins en imposer au public et le ramener à votre façon de les voir, je vous dirais : Trompez-vous et faites des raisonnemens à perte de vue, parce que votre crédit vous soutiendra et pourra vous tirer d'affaire.

Malheureusement, les choses ne vont point ainsi, et je vois avec douleur qu'il vous faut une chute totale pour vous réveiller tout à fait et vous rappeler à vos devoirs. Vous avez trouvé une ressource momentanée, et quelle ressource ! Vous voilà comme je vous ai vu dans vingt autres occasions : tranquille et persuadé que vos affaires en iront beaucoup mieux, pour les avoir replâtrées et être parvenu à faire taire vos créanciers pour quelques mois. Vous me donnez trois ou quatre fois votre parole d'honneur sur votre changement. Eh! depuis douze ans que je ne cesse de vous prêcher, et qu'à chaque apparence du danger vous formez des résolutions, ne me l'avez-vous pas donnée vingt fois d'une façon aussi solennelle que par votre lettre d'aujourd'hui ? Ne devriez-vous donc pas être effrayé de la légèreté de votre tête, qui ne vous permet pas de tenir deux jours de suite les résolutions sensées que la nécessité vous fait prendre ? Si l'expérience de votre conduite passée vous eût rendu plus inquiet sur l'avenir, sur le peu de fonds que vous pouvez faire sur vous-même, plus réservé à vous donner des paroles, je commencerais, mon cher ami, à me flatter que la raison et une conduite honnête succéderaient à tant de désordres et de scandales.

Je n'ai rien à vous dire sur vos arrangemens avec Mlle Rose; ou plutôt j'y reviendrai. Mais je ne vous parle que de ce que vous vous devez à vous-même, et qui doit aller avant ce que vous pouvez devoir aux autres. Depuis nombre d'années, il ne s'est pas passé six mois sans que vous ayez fait parler de vous d'une manière désagréable, quand elle n'a pas été humiliante. Quand vous tiendriez enfin parole sur votre réforme, vous croyez donc que cela suffirait pour effacer votre conduite passée, et que le public sera aussi prompt que vous à l'oublier et à vous pardonner ?

Quand on a fait des sottises, il veut non seulement qu'on cesse d'en faire, mais qu'on répare celles qui ont été faites, et ce qu'il ne songera pas à blâmer dans un homme qui n'a jamais donné prise sur lui devient un tort considérable en celui qui s'est perpétuellement exposé à sa censure. Je vous laisse à tirer sur votre position les conclusions d'un principe aussi incontestable. Or, ce que vous devez au public, vous le devez encore plus à vos enfans, que vous avez ruinés. Il ne s'agit donc pas seulement de payer vos dettes, mais

d'amasser de quoi pourvoir à leur établissement, dont ils se verront privés par une suite de vos désordres.

Ma santé ne me permet pas d'insister sur tout ce que j'aurais à vous dire là-dessus, ni sur tous les faux raisonnemens de votre lettre. J'ai eu, il y a quatre jours, une petite attaque qui, j'espère, n'aura pas de suite. Je suis trop heureuse d'en être quitte pour si peu de chose après les inquiétudes que j'ai eues depuis un mois. Je ne veux que vous indiquer les points sur lesquels vous avez à réfléchir; mais ce sera pour demain... Ma tête est épuisée.

Le 22.

Vous citez le bâtiment de Montbrillant pour votre excuse, comme si vous aviez été obligé de le faire par arrêt du Conseil. Si votre architecte vous a embarqué dans une trop grande dépense, c'est à vous qu'il faut vous en prendre, et non à lui. Si vous donniez à vos affaires le temps qu'il faut, si vous n'étiez pas toujours dans la dissipation, si vous saviez former un plan raisonnable et le suivre, tout cela ne serait point arrivé, parce que vous auriez vu augmenter la dépense de cet objet, et que vous auriez pu l'arrêter à temps. C'est donc au défaut d'ordre et à votre inapplication qu'il faut vous en prendre; et citer ce bâtiment dans le public comme la source du délabrement de vos affaires n'est, en vérité, qu'un ridicule de plus.

Sans doute, un homme raisonnable peut se trouver par son architecte mené plus loin qu'il ne voudrait; mais cela l'engage à s'observer et à se restreindre sur d'autres objets. C'était donc hâter votre ruine que de vous conduire comme vous l'avez fait; et c'est un tort de plus de n'avoir pas saisi cette occasion pour retrancher toutes les dépenses qui ont offensé le public depuis si longtemps.

Rien au monde ne vous est plus cher, dites-vous, que vos enfans. Si cela est, je vous prie de réfléchir sur l'avenir que vous leur préparez; et connaissez-vous seulement vos devoirs envers eux ? En sentez-vous toute l'étendue ? Savez-vous que, suivant les lois divines et humaines, vous êtes leur tuteur, civil et moral ? leur père enfin ? De quel droit vous croyez-vous autorisé à dissiper un héritage qui vous est confié pour eux ? Je sais ce qu'un avocat peut répondre à cela; mais vous, père, cela vous suffira-t-il pour avoir la conscience en repos lorsque vos enfans se verront dépourvus d'emplois et d'établissement par votre faute ?

Votre fils a treize ans; incessamment, il sera grand, et dans le monde il saura ce que c'est que l'estime et le blâme publics; il connaîtra la différence d'une bonne et d'une mauvaise conduite, il sera en état de juger son père. Serai-je toute ma vie occupée à lui cacher la vôtre ? à n'oser vous citer à lui ? Incessamment, j'aurai peut-être la douleur, malgré tous mes soins, de le voir chercher à justifier

les erreurs de son âge par l'exemple journalier de son père... Pourquoi ai-je cherché ici le rétablissement de ma santé, si un tel avenir m'est réservé ? Sa légèreté, son peu d'émulation ne m'effrayent que trop sur ces points.

Vous ne pouvez vous dissimuler que, si vos enfans venaient à vous perdre aujourd'hui, ils seraient exposés à la triste alternative, ou de ne point faire honneur aux dettes de leur père, ou de voir leur fortune absolument anéantie; et vous osez nous avouer, dans cette situation, d'avoir assuré six mille livres de rente à Mlle Rose !

Au reste, lors de l'affaire de M. de Grangé, vous nous avouâtes lui avoir fait depuis six ans (disiez-vous) une rente viagère de sept mille sept cents livres. Aujourd'hui elle n'est que de six, et n'existe que depuis deux ans. Le moyen de vous croire, après tant de variations ? Vous devez vous rappeler toutes les simagrées que vous fîtes alors dans le public à son sujet.

Il eût valu cent fois mieux pour votre réputation ne point afficher une réforme que vous avez si mal observée. Vous me jurâtes dans ce temps, et vous me l'avez vingt fois juré depuis, qu'elle ne vous coûtait rien au-delà de la rente que vous lui faisiez. Aujourd'hui, vous dites que vous lui avez fait monter sa dépense au point qu'elle est obligée de se retrancher, ne pouvant plus compter sur la même ressource de votre part. Vous voyez donc bien qu'elle vous coûtait plus que vous ne le disiez; que toutes vos promesses et vos paroles ne signifient rien; et que vous-même n'y pouvez pas compter.

Le 23.

Je ne vous parle pas du moyen humiliant auquel vous avez eu recours dans le moment présent. Vous voilà encore chargé de 4.000 livres de rentes viagères de plus ! Je ne veux point diminuer le mérite du sacrifice de Mlle Rose; mais, en général, vous trouverez des diamans pour des rentes tant qu'il vous plaira, surtout à dix pour cent, sur des têtes de vingt-cinq ans. La plus simple réflexion suffit pour vous convaincre que vous manquez aux devoirs les plus sacrés et les plus essentiels pour vos enfans, et même envers ceux de qui vous empruntez, en vous chargeant d'un écu de rentes viagères après toutes celles dont vous vous êtes déjà chargé si inconsidérément. Pourquoi, dès ma première lettre, ne m'avoir pas envoyé tout de suite, vos plans et l'état de vos dettes ? Si elles sont telles que 40.000 livres aient pu vous tirer d'affaire, j'aurais pu trouver moyen de vous arranger d'une façon plus décente et moins onéreuse. Si elles sont, au contraire, dans le désordre que vous m'avez annoncé, cet emprunt ne peut qu'achever de vous abîmer.

Le résultat de toutes ces réflexions est aussi simple que triste :

c'est que je vous vois perdu sans ressource. Un peu plus tôt, un peu plus tard, voilà toute la différence. Il est même à craindre que le temps ne les rende que plus irraccommodables. Il ne m'est plus permis de rien espérer de vos réflexions; les mêmes protestations dont votre lettre est remplie, vous me les avez faites deux ou trois fois, tout aussi solennellement et nommément dans le temps de vos contestations avec M. de Grangé. Vous voyez comme vous les avez effectuées.

Si cette lettre ne vous détermine pas à prendre un parti qui puisse satisfaire également le public, vos créanciers et vos enfans, il ne me restera plus qu'à prendre date d'aujourd'hui d'avoir rempli tous mes devoirs à votre égard, de vous avoir conjuré aussi instamment que vainement de vous retirer du précipice, et de n'avoir manqué aucune occasion pour vous marquer l'intérêt et le zèle que je vous dois.

Il n'est pas difficile de prévoir l'avenir qui vous attend. Vous vous trouverez avant l'âge de quarante ans dans le monde, sans état, sans fortune, sans considération, et vous serez réduit à regarder la vie comme un malheur. Pour moi, qui n'ai jamais eu le crédit de vous arrêter sur rien, ni le bonheur de vous épargner la moindre sottise, il faut que je prenne mon parti d'avance sur tous ces malheurs, et que je m'endurcisse assez pour en voir arriver l'accomplissement avec autant de résignation qu'il me sera possible d'en avoir.

J'attends avec impatience l'état de vos affaires et les arrangemens que vous projetez pour votre maison. J'espère que je le recevrai avant la fin du mois.

Ma mère me mande qu'elle n'a voulu toucher que l'intérêt juste de son argent, au commencement de celui-ci. Je l'ai remerciée de son motif, et, malgré ce que vous me mandez, je ne puis supposer encore que vous la preniez au mot d'un aussi bon procédé.

Quant à moi, je vous laisse à juger des propositions que vous me faites, et, s'il vous reste un sentiment d'équité et de générosité, je vous prie de prononcer. Vous me devez tous les mois onze cent soixante-trois livres; c'est mon droit, que je dois aux bontés de M. de Bernon et à la loi. Vous n'y ajoutez pas un sol. Maintenant, vous me proposez de me donner douze cents livres par mois; c'est-à-dire que vous voulez que je me charge de nourrir, loger et défrayer de tout votre fils, son gouverneur et son laquais pour environ trente-six livres par mois ! En vérité, vous ne songez pas à ce que vous dites; il ne m'est pas possible de changer en rien l'accord que nous avons fait. Vous me donnez quatre cents livres par [mois] pour eux trois; ils m'en coûtent près de cinq, l'un portant l'autre. Encore une fois, il ne m'est pas possible de me ruiner.

Vous me conseillez de profiter des ressources que je puis trouver dans ce pays-ci. Ce n'est pas mon dessein. J'ai appris à n'emprunter

que quand je suis sûre de pouvoir rendre. De plusieurs années, je ne réparerai le dérangement que ce voyage aura mis dans mes affaires, et mon retour à Paris m'expose à des dépenses que je ne sais encore comment supporter.

Permettez-moi donc de vous représenter que les propositions que vous me faites sont incompatibles avec votre honneur, vos devoirs, et les miens, et que par conséquent je n'y consentirai jamais. Cent écus de différence sont pour moi un si grand objet que je ne puis m'en passer sans me ruiner absolument; mais si vous ne pouvez me les payer sans vous perdre, c'est une preuve certaine que vos affaires sont sans ressource.

Je tirerai donc le mois prochain suivant la note que je joins à cette lettre. Si vous n'y faisiez point honneur, vous m'exposeriez à des extrémités fâcheuses, mais dont les suites seraient encore plus désagréables pour vous que pour moi, car elles me forceraient du moins à assurer ma tranquillité pour toujours.

Je ne juge point l'espèce de sentiment que vous devez à Mlle Rose, et je suppose sans peine qu'elle peut mériter de l'estime et de l'amitié de votre part. Mais quels que soient vos principes à cet égard, vous devez trouver plus simple de retarder le paiement de sa rente viagère que de refuser à votre femme ce que vous lui devez, et que de cesser de vouloir fournir à la subsistance de votre fils et de ceux qui sont nécessaires auprès de lui.

◇

M. de Montbrillant a Madame de Montbrillant[1].

Je vous ai mis en droit, ma chère amie, de penser tout ce que vous me marquez dans votre dernière lettre, et j'en suis moins surpris qu'affligé. Tout ce que je vous répéterais à ce sujet deviendrait inutile. Attendez l'avenir pour me juger; voilà la seule grâce que j'exige de vous dans ce moment.

Je me hâte de vous prévenir sur la lettre de change que vous voulez tirer sur moi. Ou vous n'avez pas lu exactement mes dernières lettres, ou vous voulez me mettre dans le plus grand embarras. Je vous proteste dans la plus sincère vérité qu'il m'est impossible de vous envoyer plus de quinze cents livres, y compris ce qui revient à M. Balbi. Mes mesures sont prises si justes, que je ne rougirai pas de vous dire que j'ai été obligé d'emprunter à mes gens, le

1. Cette lettre et la suivante ont été intercalées dans le ms. B, cah. 175. Le début s'en trouve au verso du fol. 539; le reste occupe les deux faces du double feuillet supplémentaire 540-541.

mois dernier, pour ajouter cinquante-quatre livres à la somme que vous avez tirée sur moi.

Je crois vous avoir mandé que j'avais déterminé Mme de Gondrecourt à recevoir les cinq mille livres que je lui avais destinées. Au reçu de votre lettre, je me suis rendu chez elle et l'ai priée, dans le cas où, malgré ce que je vous ai écrit, vous tireriez une lettre plus forte que quinze cents livres, de vouloir bien vous prêter la somme que je devais lui donner au-delà de cinq pour cent. Vous pouvez juger si ma situation est étroite, puisque je me suis déterminé à ce parti.

Consultez-vous encore; examinez votre dépense, et si, absolument il vous paraît impossible de la soutenir avec ce que je vous envoie, il n'y a qu'un parti à prendre : c'est de renvoyer mon fils, qui ne me coûtera guère plus ici de deux mille livres. Par ce moyen tout sera arrangé, et je profiterai de cette circonstance pour jouir du plaisir de le revoir trois mois plus tôt, car je compte toujours sur votre retour en septembre. J'ai fait mes arrangemens en conséquence, et je vous avouerai même que je serai peut-être embarrassé de continuer plus longtemps à vous envoyer même les quinze cents livres que je vous promets. Vous en jugerez vous-même quand vous verrez le tableau de ma situation.

◇

Madame de Montbrillant a M. de Montbrillant.

Pardonnez-moi, mon ami; j'ai lu bien exactement vos dernières lettres. J'y ai vu que vous payiez une rente de 10.400 livres à Mlle Rose, et que vous vous prépariez à payer une partie de ses dettes; et je vois, par votre lettre d'aujourd'hui, que vous ne voulez absolument pas ici me payer de pension pour votre fils, son gouverneur et son laquais. Je réponds à cela que cette pension doit être payée, exactement et absolument, avant les rentes de Mlle Rose; que je tirerai tous les mois la somme qui m'est due suivant nos conventions, et que je solderai le mois prochain sans faute tout ce que j'ai laissé en arrière.

Je ne vous répète pas tout ce que je vous ai dit dans ma précédente lettre; c'est à mes raisons qu'il faudrait répondre, mais vous les passez sous silence. Je vous remercie de la ressource que vous avez trouvée d'engager ma mère à me prêter sur ces quinze cents livres ce que vous me devez, et ce que vous me refusez. Je n'abuserai pas de cette ressource, et je lui écris que je ne lui emprunte rien. Elle m'a assez aidée depuis que je suis ici, et elle n'est plus en état de me donner un denier.

Vos avez, dès le premier instant, réduit son intérêt à cinq pour cent; vous y avez ajouté quinze cents livres; j'ai bien voulu vous en remercier. Cependant, si vous considérez qu'en plaçant son argent dans les nouveaux emprunts, elle en aurait vraisemblablement tiré dix pour cent, et que c'est l'impossibilité où vous êtes de la rembourser qui l'a seule privée de cet avantage, vous jugerez que ce que vous avez fait est le moins de ce que vous deviez. Aujourd'hui, vous voulez reprendre ces quinze cents livres pour les faire servir à la pension de votre fils; tous ces procédés sont révoltans; mais ils n'auront pas lieu, je vous en donne ma parole d'honneur.

[1]Vous donnez des fêtes à Montbrillant, et vous ne rougissez pas d'emprunter cinquante livres à vos gens. L'honneur vous permet de vous humilier devant vos valets, et ne vous permet pas de rompre une partie de plaisir que mille considérations auraient dû vous empêcher de lier.

Votre conduite est une suite de contradictions humiliantes. J'apprends que vous avez réduit les appointemens de M. de Bellefontaine, c'est-à-dire du seul homme utile et nécessaire que vous ayez autour de vous. Je ne parle plus de l'honneur; mais si vous ne sentez pas la déraison de cette conduite, cela est inouï. Au reste, une des moindres suites d'un désordre, c'est de nous accoutumer à ne plus rougir de rien, et à avoir recours aux expédiens les plus absurdes.

Le projet de renvoyer mon fils n'est pas raisonnable et ne peut avoir lieu. Une des grandes dépenses qu'il m'occasionne, c'est le loyer; et je n'irai pas changer de logement pour deux ou trois mois, ni dépenser en frais de déménagement ce que je pourrais gagner à en changer. Mon fils ne sera pas à Paris avant moi; c'est moins pour ma satisfaction que pour son bien, que j'ai désiré de le garder auprès de moi. Vos affaires, et plus encore votre manière de vivre, ne vous permettent pas de vous en charger; et je ne suis pas assez contente de ses dispositions pour le perdre de vue. Je sais que mes soins peuvent être inutiles; je dois même le craindre, mais l'essentiel est que je n'aie rien à me reprocher.

Vous comptez qu'il vous coûterait deux mille livres à Paris, où vous avez une maison toute établie, où vous n'avez pas de loyer à payer, où nous vivons à beaucoup meilleur marché que je ne puis vivre ici; et vous me proposez de m'en charger, lui, troisième, pour trente-six livres par mois ! Sachez que je mourrais de faim, et que je trouverais encore de quoi pourvoir au besoin de mon fils, s'il était juste que j'en fusse chargée. Quand je croirai que son éducation peut y être intéressée[2], je vendrai plutôt ma che-

1. Le paragraphe suivant a été publié dans *Dern. Ann.*, p. 103.

2. La phrase qui suit, jusqu'à « Mlle Rose », a été publiée dans *Dern. Ann.*, p. 103, entre deux phrases postiches de l'éditeur : « Vous me demandez de renvoyer mon fils », et « Je n'accepte pas de réduction. »

mise que de le renvoyer avant moi; mais je ne la vendrai jamais pour en conserver à Mlle Rose. Si vous ne pouvez être amené à ce que l'honneur et la probité la plus commune exigent de vous, je n'aurai pas du moins à me reprocher de ne vous avoir pas averti des suites qui en résulteront.

Je tirerai donc, comme je vous l'ai dit, tous les mois ce qui m'est dû pour moi et mon fils, jusqu'à ce que ma santé me permette de retourner à Paris; mais qu'y ferai-je, si votre conduite ressemble à vos raisonnemens ?

Il y a deux mois que vous me faites espérer l'état de vos dettes et de votre maison. Je juge par ces délais de l'application que vous donnez à vos affaires; rien ne vous empêchait au moins de m'envoyer ce dernier.

◇

M. de Montbrillant a Madame de Montbrillant[1].

Vous répondez très mal, ma chère amie, à la confiance que je vous ai marquée, et le ton tantôt dur et tantôt ironique que vous prenez dans vos[2] dernières réponses est on ne peut pas plus déplacé[3]. Je vous dirai, avec moins de dureté, que vous êtes trompée si vous croyez que je ne veuille point payer la pension pour mon fils, son gouverneur et son laquais; mais je la fixe à cent louis, et non pas quatre mille huit cents livres comme il paraît que vous la demandez; ce qui, joint avec ce que vous êtes en droit de tirer sur moi, feront quatorze cents livres par mois; c'est un arrangement fixe, dont je ne me départirai pas jusqu'à votre retour.

Ce n'est qu'alors que je pourrai aussi faire un plan général pour ma dépense et celle de ma maison.

Je vous avais priée, le mois dernier, de ne pas tirer sur moi une lettre de change plus forte que de quinze cents livres. Vous ne m'avez point écouté, et vous m'avez forcé de manquer à la parole que j'avais donnée à Mme de Gondrecourt sur la somme que je devais lui remettre. Cela n'arrivera plus, car je ne veux plus de lettres de change, et dans la crainte que vous n'ayez pas plus de considération le mois prochain que vous n'en avez eu au commencement de celui-ci, j'ai prévenu votre banquier qu'à l'avenir je lui remettrai la somme que je dois vous envoyer, et il m'en remettra quittance.

Je pourrais me dispenser de vous parler des tournures fausses

1. Publiée partiellement dans *Dern. Ann.*, p. 103-105.
2. Var. B, fol. 542; « *votre* » (biffé).
3. *Dern. Ann.*, p. 104, omettent la suite jusqu'à « remettra quittance ».

ou captieuses que vous donnez à quelques articles de ma dernière lettre. Cependant je ne puis m'empêcher de relever celui où vous dites que je paye 10.000 livres de rente viagère à Mlle Rose. Il est bien vrai que je les lui dois; mais il ne l'est pas que je les lui paye[1], puisque sur l'ancienne de 6.000 livres, je ne lui en paye que trois; et les termes du payement de la dernière n'étant point échus, je ne suis point encore dans le cas de l'acquitter. Il est donc faux que je paye à Mlle Rose 10.000 francs, plutôt que de payer une pension pour mon fils, son gouverneur et son laquais (ce sont les termes de votre lettre).

C'est dans le même esprit, sans doute, que, dans la précédente, vous traitez de *fête* un souper et un concert donnés à Montbrillant à la comtesse de Lange et à quelques [femmes ?] et quelques hommes de sa connaissance et de la mienne. Si ce sont là des *fêtes*[2] !... Ce nom est très impropre ici, dans la circonstance.

Vous êtes fâchée que j'aie réduit les honoraires de Bellefontaine. Je le suis peut-être autant que vous, mais j'y ai été forcé.

Voilà une lettre beaucoup trop longue pour vous dire que la réduction que j'ai faite sur ma dépense aura lieu sur tous les points. J'ai commencé par les dépenses frivoles; et j'ai été obligé d'entamer celles qui ne le sont point. J'espère, par mon nouvel arrangement et les sommes qui doivent me rentrer, que je ferai pleinement face à mes affaires. Je crois que je n'aurai pas besoin des secours que vous m'offrez, et dont je vous remercie.

Je compte toujours que vous abrégerez votre voyage autant qu'il vous sera possible. Il est temps que vous me rameniez mon fils[3]. Il y a assez longtemps que j'ai pour vous la complaisance de m'en priver. Ce n'est pas pour vous faire de la peine que je vous le redemande; je vous en ferais peut-être davantage si je vous disais combien toute ma famille a été étonnée de ma condescendance. Elle sera toujours la même pour vous, malgré le ton que vous prenez avec moi, et sur lequel vous n'avez pas bien réfléchi.

◇

Madame de Montbrillant a M. de Montbrillant.

Il ne m'est pas loisible, mon ami, ni de disputer, ni de reprendre ce que vous trouvez à relever dans mes dernières lettres. Je n'em-

1. Var. B, fol. 543 omettent la fin de ce paragraphe.
2. Id. omettent la suite, jusqu'à « je vous remercie ».
3. Id., fol. 544; « *mes enfans* » (biffé).

ploie l'ironie avec personne; elle n'est ni dans mon cœur ni dans mon ton, et assurément votre situation n'est point assez plaisante pour que j'en fasse usage avec vous. Quant aux duretés que vous prétendez trouver dans mes lettres, elles sont les conséquences tirées de votre position et de votre conduite. Ce tableau n'est point agréable, je l'avoue; mais vos véritables amis doivent vous le représenter tel qu'il est. J'ai dit que le désordre dans lequel vous vivez depuis si longtemps vous exposait continuellement à avoir recours aux expédiens les plus humilians; et cela est vrai. Réfléchissez-y, et vous trouverez que les extrémités dans lesquelles ce désordre vous a jeté, vous ont fait commettre mille actions contraires à vos devoirs et à votre façon de penser.

Lorsque je vous écrivis ma dernière lettre, je venais de relire par hasard une partie de celles que vous m'écrivîtes en mil sept cent cinquante. Si vous en eussiez suivi la moitié, il y a longtemps que vous seriez au-dessus de tout événement, et la fortune de vos enfans ne serait point en l'air. Faites le tableau de votre conduite depuis ce temps-là, vous verrez qu'il n'y a point de dureté que vous ne deviez vous dire, et vos regrets doivent être d'autant plus vifs, que, supposé que vous puissiez prévenir votre ruine entière, il n'y a point d'apparence qu'il vous reste du moins des moyens pour la réparer, car quelles que soient les espérances dont vous vous bercez malheureusement, il y a cent à parier contre un qu'avant deux ans d'ici, vous vous trouverez sans état.

Si les choses sont telles que je dis, je n'ai pas besoin de disputer sur les termes, et je vous laisse à juger quel est l'usage que vous êtes en droit de faire sur votre revenu dans les principes d'une probité exacte.

Quant à l'arrangement entre nous, dont vous me faites le décompte dans votre dernière lettre, si vous me l'eussiez proposé d'abord, je n'aurais pas été autorisée à penser que vous vouliez que je me chargeasse de votre enfant, de Balbi et de son laquais pour 36 livres par mois, et vous m'auriez laissé le mérite de consentir au retranchement que vous faites de la moitié de leurs pensions. Quelqu'onéreux qu'il soit pour moi, comme je n'ai plus que peu de temps à rester ici, j'aime mieux perdre quelques centaines de francs que de disputer davantage. Comme mon séjour m'a ruinée, j'ai dû vous supposer avec quelque vraisemblance la justice de laisser subsister encore deux ou trois mois l'arrangement que nous avions fait. Mais n'en parlons plus; j'accepte celui par lequel vous me donnez 1.400 livres par mois.

Au reste, comme j'espère être en état de partir au mois de septembre, je vous prie de me dire au plus tôt si je puis compter sur une remise assez forte de votre part pour pouvoir faire mon voyage; car si vous ne le pouviez, je serais forcée d'emprunter à intérêt, et ce sera un dommage que j'aurai de plus à supporter.

Je vous conjure de m'envoyer promptement aussi l'état de votre maison telle [que] vous voulez qu'elle soit arrangée à mon retour. Vous m'avez promis celui de vos dettes; je l'attends en vain depuis deux mois. Si vous ne voulez absolument pas me mettre dans la confidence de vos affaires, il faut bien le souffrir; et si vous rejetez[1] mes conseils, je ne puis vous forcer d'en user malgré vous. Mais rien n'a pu vous empêcher de m'envoyer depuis un siècle votre projet pour l'état de votre maison. Vous devez désirer autant que moi que cet article soit arrangé; et il est nécessaire à ma santé et à ma tranquillité qu'il le soit pendant que je suis encore ici; car, après un voyage aussi long et aussi critique que celui que je vais entreprendre, il m'est absolument nécessaire de trouver du repos, et de longtemps je ne pourrai m'occuper d'affaires. Ainsi, je vous prie instamment de m'envoyer cet état, aussitôt cette lettre reçue et sans tarder davantage.

Ma mère me mande que vous l'avez assurée que vous m'envoyez vingt-six mille livres par an. Je ne sais comment vous l'entendez, mais il s'en manque de sept à huit mille livres que cela ne soit vrai. D'ailleurs, de quoi s'agit-il ? Si vous devez à M. Balbi des arrérages qu'il tire actuellement, est-ce ma faute ? N'est-il pas vrai que vous ne me donnez pas un sol au-delà des 4.800 livres par an pour la pension des trois personnes qui sont à votre charge ? De cette somme il faut encore déduire les cent pistoles que vous me retenez par an. Cela se réduit donc à 3.800 livres, et voilà tout. Vous voyez bien qu'il n'est point honnête à vous de faire entendre à ma mère, ni à qui que ce soit, que je vous suis à charge, car cela n'est pas vrai.

L'étonnement de la famille sur le séjour de mon fils ici me surprend. Je ne sache pas que ni vous ni moi en ayons reçu dans les occasions des marques d'intérêt assez vives pour nous attendre à cet empressement de leur part. Ils les réservent donc pour les occasions où ils croyent pouvoir condamner ce qu'ils ne se donnent pas la peine d'examiner. Il y a longtemps que je suis accoutumée aux injustices des hommes, et ce n'est pas sur leurs jugemens que je règle ma conduite. Vous avez sans doute fait sentir à nos parens, et pour vous et pour moi, que mon fils n'eût été nulle part plus convenablement qu'ici, et que nos principes sont les mêmes sur ce qui concerne son éducation.

En acceptant le nouvel arrangement que vous me proposez, je ne puis me dispenser de solder avec vous jusqu'au premier de ce mois, sans me mettre ici dans de grands embarras. Je viens donc de tirer mon argent suivant la note que je vous ai envoyée il y a quinze jours; elle se monte à mille cent livres, au moyen de quoi vous ne me devez plus rien que le courant. Je suis fâchée de ne

---

1. Var. B (cah. 176), fol. 547; « *ne voulez pas de* » (biffé).

pouvoir mieux faire, mais, de tous les inconvéniens, le plus grand pour moi serait de m'arrêter ici; moins j'ai de temps à y rester, plus il serait difficile de m'acquitter.

◇

N. B.[1] — *La lettre qui suit n'est pas à sa place, mais je n'ai pas cru devoir interrompre la suite des discussions d'intérêt entre M. et Mme de Montbrillant.*

M. Volx a M. Garnier[2].

Quoi, Garnier, vous en êtes encore là ! L'injustice et l'inconséquence des hommes vous étonnent ? Ah ! ne voyez-vous pas que c'est vous qui êtes injuste en vous révoltant contre eux ? N'en attendons que ce qu'ils peuvent nous rendre, c'est-à-dire peu de chose ou rien; voilà le grand secret pour être juste. Non, vous ne vous trompez pas, et c'est en sûreté de conscience que vous pouvez soutenir que Mme de Montbrillant était à la mort en arrivant ici; que, depuis dix-huit mois qu'elle y est[3], Tronchin l'a fait vivre comme par enchantement; qu'elle n'est hors de danger que depuis trois mois; qu'elle n'est point encore en état de soutenir la route, et qu'elle ne perdra pas un instant pour retourner à Paris dès que sa guérison sera tout à fait constatée. Mais je tremble pour elle que tous les sacrifices qu'elle a faits à sa santé ne soient en pure perte par[4] l'avenir qui l'attend; la déraison, la dureté, l'indécence et la folie de son mari ne s'imaginent[5] pas. Bon Dieu, que cette femme est à plaindre ! Je ne serais pas en peine d'elle, si elle était aussi forte que[6] courageuse. Elle est douce et confiante; elle est paisible, aime le repos par-dessus tout; sa situation exige sans cesse une conduite forcée et hors de son caractère; rien n'use et ne détruit autant une machine naturellement frêle.

J'ai brûlé votre lettre, comme vous l'avez voulu; mais n'exigez plus ces sacrifices de moi, vous savez que j'aime à garder tout ce qui me vient de mon Garnier, et c'est sans aucun inconvénient que j'aurais conservé celle-ci comme les autres. Premièrement, Mme de Mont-

---

1. Ce N. B. est un ajouté au verso du fol. 549.
2. Publiée, avec des retouches, dans *Mém.* II, p. 465-468, sous la date « 1759 » et, avec de larges coupures, dans *Dern. Ann.*, p. 91-93, sous celle de « mai 1759 ».
3. A compter depuis novembre 1757, dix-huit mois nous conduisent en mai 1759. D'où la date précisée par Perey et Maugras. Elle est d'ailleurs erronée, car nous sommes en août.
4. *Mém.*, II, p. 465 : « *à cause de* ».
5. Id. : « *se conçoivent* ».
6. Id. : « *qu'elle est* ».

brillant n'a jamais de curiosité embarrassante pour ce qui ne la regarde pas; de plus, croyez que tous ces faux jugemens, ces petites critiques qui viennent des gens qui ne font pas profession d'être de ses amis, ne la touchent pas.

Je fus fort content de la manière dont elle reçut, il y a quelques jours, un de ces donneurs d'avis. Un homme nouvellement revenu de Paris lui avait été présenté, il y a un mois. Cet homme, apparemment prévenu par des gens qui ne l'aimaient pas, non seulement marqua peu d'empressement pour la voir, mais, dans ses premières visites, prit un ton assez dénigrant. Il a de l'esprit et ne fut pas longtemps à s'apercevoir qu'il avait mal connu Mme de Montbrillant, et à pénétrer qu'un trop grand excès de bonté, de candeur et de timidité pouvait contribuer à lui donner l'air[1] des torts qu'elle n'a point et que bien des gens lui supposent. Il se crut obligé de justifier auprès de Mme de Montbrillant la conduite qu'il avait tenue. Il débuta par lui faire entendre, d'une manière assez gauche, quoique honnête, qu'on ne lui avait pas rendu justice en lui parlant d'elle. Elle le vit venir; tâcha[2] de détourner la conversation. Nous étions cinq ou six, et toujours mon homme revenait à sa thèse.

Ses propos devinrent si clairs, quoique enveloppés de louanges, que Mme de Montbrillant tout à coup se leva et lui dit : « Monsieur, je n'ai ni plus ni moins de défauts qu'une autre, mais j'en ai le moins que je puis. Croyez que je suis assez sévère avec moi-même; je puis bien ne pas tout voir, mais il n'appartient qu'à mes amis de m'en avertir[3]. Au reste, je n'ai nulle curiosité sur ce qu'on dit de moi dans le monde; l'opinion seule de mes amis m'en inspire. Lorsqu'on me parle de moi, lorsqu'on me donne un avis, je veux pouvoir en chérir le motif; et pour cela il faut avoir acquis le droit de me le montrer. On ne saurait plaire à tout le monde; mais si vous voulez avoir une idée juste de ce que je suis, je vous avertis que je vaux mieux que ma réputation de Paris, mais je ne me flatte pas de mériter celle dont on m'honore ici. J'aspire seulement à la mériter. »

Après cette harangue, qui pétrifia notre homme et qui me fit le plus grand plaisir, fort adroitement encore elle prit Mellot[4] sous le bras, s'en alla faire un tour de terrasse, et nous laissa le soin d'achever son apologie. Voilà, mordieu ! comme on est quand la conscience est tranquille.

Il ne faut pas, je crois, compter sur notre retour avant le mois de septembre. Ce terme, quoique éloigné, alarme déjà la pauvre Mme de Montbrillant[5]. J'épuise, pour l'encourager, tout ce que la

1. *Mém.* II, p. 466 : « *l'apparence* ».
2. Id. : « *Le voyant* venir, elle tâcha... »
3. Var. B, fol. 551 : « *faire apercevoir* » (biffé).
4. *Mém.* II, p. 467 : « *H**** ».
5. Id. : « la pauvre *malade* ».

philosophie peut dicter de plus vrai et, il faut l'avouer, de moins consolant pour un cœur sensible. C'est que je cherche moins à la consoler qu'à diminuer en elle cette ivresse qui ferait le bonheur de ma vie, si nous étions destinés à vivre comme nous avons vécu depuis six mois. Elle sera toujours l'objet de toute ma tendresse et de mes soins; mais je pourrais bien, à mon retour[1], être détourné de cette douce occupation par des devoirs et des affaires qui, à vue de pays, vont se multiplier et me donner la consolation de n'être plus un être oisif et inutile au milieu de la société. La cour de ***[2] me presse de me charger de ses affaires à celle de France[3]. Cette occupation me plaît et me convient fort en ce qu'elle me met à portée de montrer ce qu'on sait faire.

Je n'attends, pour accepter, que le consentement de la Cour et nommément du Dauphin[4], que j'espère recevoir ces jours-ci. Je ne m'en chargerai qu'au cas qu'ils veuillent attendre mon retour à Paris, car je ne laisserai pas Mme de Montbrillant revenir seule, et je ne m'en fie qu'à moi des soins qui lui sont nécessaires dans un voyage aussi pénible. Ne parlez de mes projets à personne; du secret dépend peut-être leur réussite.

Bonjour, mon ami, tenez-vous en joie et donnez-moi toujours de bonnes nouvelles de votre santé et de votre tête[5]. Vous ne me dites pas si vous êtes content de ma besogne. J'attends les derniers cahiers de la vôtre[6].

◇

MADAME DE MONTBRILLANT A M. DE MONTBRILLANT.

Au mois d'août[7].

Je vous ai prié avec instance, dans ma dernière lettre, de me

1. *Mém.* II, p. 467 et *Dern. Ann.*, p. 92 : « à mon *tour* ».

2. *Dern. Ann.*, p. 92 : « *La ville de Francfort* ». Depuis le début de la guerre de Sept Ans, cette ville adressait de fréquentes réclamations à la cour de France; elles étaient transmises par M. Blondel, ancien envoyé à Francfort. Lorsque Choiseul arriva aux affaires (novembre 1758), il refusa d'entendre M. Blondel, dépourvu de caractère officiel. Les magistrats de Francfort durent en conséquence accréditer un envoyé qui pût défendre leurs intérêts. Ils choisirent Grimm, qui se trouva ainsi investi de fonctions diplomatiques. Le premier mémoire qu'il présenta à Choiseul date du 4 décembre 1759.

3. *Mém.* II, p. 467, et *Dern. Ann.*, p. 92 : « *d'entretenir une correspondance avec elle.* »

4. VAR. B, fol. 552, d'abord : « consentement de *mon Prince*, que... » (biffé et corrigé en interligne). — *Mém.* II, p. 467 : « le consentement *du Prince* »; *Dern. Ann.* précisent encore en note : « Le duc d'Orléans ».

5. Les deux dernières phrases sont ajoutées en B, fol. 552.

6. Cette lettre paraît authentique, du moins en partie; elle aurait pour réponse celle du 2 septembre 1759 pub. par A. BABELON, *Corr. inédite de Diderot*, t. I, p. 70.

7. Cette indication ne figure qu'en B, fol. 552.

répondre sur-le-champ, afin que mes affaires fussent arrangées entre nous, et que je n'eusse plus à m'occuper d'aucun détail désagréable. Il y a de cela trois semaines. C'est aujourd'hui le huit du mois, et je n'ai pas un mot de vous.

Je ne vous dis point que cette indifférence m'afflige par rapport à moi, et qu'elle me met en droit de penser que vous mettez bien peu d'intérêt à ce qui me regarde. Elle m'est surtout sensible par la réflexion que vous ne finissez jamais rien dans le temps où il faut, et que ce désordre de votre tête ne peut qu'augmenter sur vos affaires. Mandez-moi donc, encore une fois, ce que vous pouvez m'avancer pour faire mon voyage. Vous jugez bien qu'il faut que je prenne mes arrangemens et que je n'ai pas un moment à perdre, après avoir attendu votre réponse le plus que j'ai pu. Je tire aujourd'hui ce qui me revient du mois passé. Je compte partir le vingt du mois prochain[1]; je vous demande en grâce de vous arranger en conséquence.



M. DE MONTBRILLANT A MADAME DE MONTBRILLANT.

Puisque vous revenez le vingt du mois prochain, je me dispenserai de vous envoyer un détail très long de ma position actuelle, et je me contenterai de vous dire aujourd'hui, ma chère amie, que, sur cent mille livres de rentes qui me restent, je suis obligé de prélever pour intérêts, rentes et pensions, cinquante-cinq mille livres; et pour les impositions quarante-cinq mille livres. Je n'ai point encore arrêté de projets de réforme dans l'intérieur de ma maison; et, puisque nous nous rejoindrons d'ici à six semaines, c'est une affaire que nous terminerons ensemble, et c'est la seule façon de prendre un parti décisif. J'espère que, si les choses restent dans l'état où elles sont et que M. de Berrieux n'arrête point les sommes qui me reviennent, je ferai face à toutes mes affaires et mes dettes seront payées.

A l'égard du compte final que nous avons à faire ensemble, il ne peut se terminer qu'en sachant exactement ce que vous et M. Balbi avez touché depuis le compte arrêté et signé au mois de mars dernier. J'ai donné ordre à Bellefontaine de remettre à votre banquier la somme de dix-sept cents livres; et j'ai retenu celle de cinq que vous croyez que je vous dois au-delà, parce que j'ai une note d'une somme beaucoup plus considérable d'avances que j'ai faites pour vous pendant votre absence.

1. C'est-à-dire le 20 septembre. En fait, ce départ aura lieu le 5 octobre seulement.

Je vous ai promis de partager avec vous tous les frais de votre retour; je le ferai assurément avec grand plaisir; mais tâchez de trouver dans ce moment un ami qui veuille vous faire l'avance d'une centaine de louis pour six mois; car, en vérité, je suis si pressé actuellement par tous les gens à qui je dois, qu'il vous paraîtrait étonnant que j'y puisse suffire si vous en voyiez le tableau. Si l'argent était moins rare à Paris, et qu'il me fût possible d'emprunter une somme, je vous en aiderais avec bien du plaisir. Mais aujourd'hui on ne trouve point d'argent des meilleurs privilèges. Voyez donc si vous pouvez trouver quelques ressources dans le pays où vous êtes. Dans vos précédentes lettres, vous m'en aviez offert. J'espère toujours que je n'en aurai pas besoin; mais dans ce moment-ci usez-en et pour vous et pour moi, et à votre retour nous verrons ensemble les moyens de rembourser la petite somme que l'on aura bien voulu vous [prêter] pour faire votre voyage à l'aise.

Mandez-moi au juste quand vous comptez partir, par quelle voiture et par quelle route ? Mandez-moi aussi quel appartement vous voulez occuper à Paris, afin que je vous le fasse préparer. Hâtez votre retour, ma chère amie, le plus que vous pourrez, car j'ai très grand besoin de vous, et bien de l'impatience de vous faire voir qu'il s'en faut beaucoup, comme vous le pensez, que je ne veuille pas vous mettre dans la confidence de mes affaires, et encore moins que je veuille rejeter vos conseils.

◇

M. le Marquis de Lisieux a M. Volx[1].

Lorsqu'on a des amis à qui on désire d'être utile, qui ont besoin de nous, et à qui l'on est aussi attaché que je le suis à Mme de Gondrecourt et à Mme de Montbrillant, il faudrait, Monsieur, être maître de soi, pouvoir leur consacrer tous les momens de la vie, et renoncer à toute autre occupation. Mais malheureusement, lorsqu'on a commencé à courir une carrière, il faut la suivre; et y renoncer lorsqu'on peut être utile à sa patrie, est un tort qu'on ne se pardonnerait pas.

Vous voyez par ce préambule ce que j'ai à vous apprendre, Monsieur. Je n'ai point voulu écrire à Mme de Montbrillant pour ne pas l'alarmer sur l'absence à laquelle je vais être forcé. Je confie

---

1. Var. B, fol. 555; ce texte est précédé des mots suivants (biffés) : « *Le morceau qui suit est tiré du Journal de Mme de Montbrillant, quoiqu'elle ne me le remît que longtemps ap* (sic) ».

à votre prudence et à votre attachement pour elle le soin de la lui annoncer. Le Roi m'a fait l'honneur de me nommer son ministre à Bruxelles[1]. Loin de rechercher cette faveur, j'ai pris la liberté de la refuser même avant votre départ. Mon âge, ma santé, un commencement de surdité qui fait des progrès journaliers[2]; plus que tout cela, mes services et mes voyages[3] multipliés, me donnaient le droit de prétendre au repos. Mes représentations avaient été écoutées, et je me croyais libre et oublié; mais une circonstance particulière m'a fait rechercher de nouveau.

L'amitié et la séduction qu'y a mises le ministre, la bonté avec laquelle Sa Majesté m'a dit qu'elle exigeait encore cette corvée de mon attachement pour elle, m'ont forcé de céder à ses ordres. Je pars dans deux mois[4]. Si les dernières nouvelles que nous avons reçues de votre retour et de celui de ma pupille ne varient pas, j'aurai la satisfaction de l'embrasser avant mon départ, et je n'aurai pas le chagrin de laisser Mme de Gondrecourt seule. Elle n'est plus en état de se passer des soins de ses amis; sa vue est presque entièrement perdue, et le manque d'occupation, joint à la solitude, lui donne une mélancolie que je trouve encore augmentée depuis votre départ. A cela près, sa santé est très bonne et sa tête est parfaitement libre; j'ai même fait une remarque singulière : c'est qu'en vérité je lui trouve plus de nerf et de fermeté que je ne lui en ai jamais vu dans le cours de sa vie. Comme j'ai eu occasion de faire la même remarque sur Mme de Montbrillant, je ne puis m'empêcher, Monsieur, de bénir l'instant où elles vous ont connu toutes deux, car je ne saurais douter qu'elles ne vous doivent en grande partie cet heureux changement. Voilà l'avantage, et souvent les inconvéniens, des âmes de la trempe des leurs.

Je vous serai infiniment obligé, Monsieur, de vouloir bien me mander positivement le temps du départ de Mme de Montbrillant. Je me verrais privé avec une peine bien vive du plaisir de la voir encore avant mon départ, et peut-être, hélas ! pour la dernière fois. A mon âge, trois ou quatre ans d'absence, et peut-être plus, peuvent être envisagés comme le terme de la vie.

Mais, indépendamment de cette consolation, à laquelle je vous avoue que je tiens fortement, je désire tout autant, Monsieur, de vous revoir, vous personnellement, vous remettre les affaires de ma pupille, vous en expliquer les détails, et vous prévenir sur différens points qui concernent celles de M. de Montbrillant, que je regarde

---

1. Cf. la Note 165 du fol. B, 17 (recto) : « *Il n'y a aucun détail de ses conversations avec le tuteur : d'où il vient, où il va. Mme de Montbrillant lui parle des intérêts de ses enfans... Il ne sera pas longtemps à Paris ; il va à Bruxelles.* »

2. Ibid. : « *Elle l'a trouvé vieilli, etc...* ».

3. Ces trois derniers mots sont en surcharge.

4. Var. B, fol. 555 : « *au commencement du mois prochain* » (biffé et corrigé).

comme un homme qui ne peut aller deux ans sans faire la banqueroute la plus effroyable. Je voudrais éviter de montrer à sa femme cette affreuse perspective, et, en général, il faudrait qu'elle pût être quelque temps à son retour uniquement occupée de sa santé et du bonheur de retrouver, avec sa mère, ses enfans et ses amis. Vous voyez qu'il serait très important que votre retour pût précéder mon départ de quelques semaines; il m'est impossible de le retarder au-delà de neuf semaines, en comptant celle que nous commençons.

M. de Montbrillant aura sans doute mandé à sa femme que M. et Mme de Grangé sont à Paris. Ils sont venus pour finir leurs affaires avec M. de Montbrillant, qui est arriéré considérablement de ce qu'il leur doit. J'ai même su par Bellefontaine qu'il a reçu plus d'une lettre très impertinente du comte à ce sujet, dont il ne s'est pas vanté.

J'ai rencontré le comte et la comtesse dans une maison où l'on m'a demandé en leur présence des nouvelles de ma pupille. « Elle a été chercher du secours bien loin, dit quelqu'un. — C'est plutôt du repos, dit M. de Grangé. Je la plaindrais si elle aimait son mari et si elle tenait à l'opulence. Mais c'est une philosophe si désintéressée ! » ajouta-t-il avec amertume. Vous pensez bien que ma réponse ne lui donna pas le désir de continuer la conversation; il en changea promptement.

Que faites-vous de M. de Ménil, Monsieur ? On m'a dit, l'autre jour, chez la marquise, qu'il ne tarderait pas à revenir. Ma pupille ne m'en a rien mandé. Je le désirerais cependant. Il me semble qu'il a pris beaucoup d'attachement pour elle, et, si vous pouviez avoir opéré sur lui le même miracle dont je vous félicitais au commencement de ma lettre, Monsieur, il pourrait lui être fort utile; au moins elle n'aura plus à craindre de le voir contre elle dans les assemblées de famille et dans les discussions d'intérêts qui pourront s'élever contre elle et son mari.

Permettez-moi, Monsieur, de vous demander la continuation de votre amitié, après vous avoir renouvelé les protestations des sentimens les plus distingués et de l'attachement inviolable avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

LE MARQUIS DE LISIEUX.

◇

M. VOLX A M. LE MARQUIS DE LISIEUX.

Quoique j'aie, Monsieur, apporté toutes les précautions possibles pour apprendre à Mme de Montbrillant la nouvelle que vous m'avez

fait l'honneur de me mander, je ne saurais vous cacher qu'elle lui a fait l'impression la plus douloureuse. Vous étiez pour elle une des plus douces consolations, en quittant un pays où elle est adorée pour retourner dans le sien, où elle n'a que des malheurs à prévoir. Je partage ses regrets. La perspective d'être à portée de cultiver votre estime et votre amitié, Monsieur, ne m'était assurément pas indifférente, et je ne m'en dépars pas sans une peine extrême; mais elle augmente encore en pensant combien vous allez manquer à notre malheureuse amie. Tout semble se réunir pour lui présager des désagrémens à son retour.

Quelque dévoué que je sois à ses intérêts, et quelque désir que j'aurai toujours de contribuer à son bonheur et à celui de Madame sa mère, mes affaires vont me dominer à mon retour à Paris et m'empêcheront d'être aussi entièrement à leurs ordres. La cour de *** me charge de ses affaires à la cour de France. J'ai eu le consentement du Roi et du Dauphin pour l'agréer; et vous savez, Monsieur, tout ce qu'une pareille commission entraîne de sujétion. Je prévois que votre départ et mes occupations forcées vont laisser souvent ces dames seules, livrées à elles-mêmes et à leurs tristes réflexions. J'en redoute encore plus l'effet pour Mme de Gondrecourt que pour Mme de Montbrillant. Celle-ci a des ressources que l'on ne peut espérer pour Madame sa mère.

Votre amie par excellence, je pourrais dire votre excellente amie, se propose de borner sa société à un très petit nombre d'amis sur qui elle puisse véritablement compter. Le marquis de Saint-Abre en est un; quelques-uns de ses parens, quelques personnes encore que vous connaissez bien, et que la prudence exige qu'elle cultive pour le besoin qu'elle pourra en avoir pour ses enfans, voilà à peu près les dissipations extérieures qu'elle se propose. Elle me paraît déterminée d'ailleurs à se livrer entièrement à l'éducation de ses enfans. Sa fille commence à être susceptible d'être formée par la lecture et la conversation, et, peu à peu, elle deviendra un sujet d'occupation et une ressource pour sa mère.

Ne craignez pas, Monsieur, de laisser voir à Mme de Montbrillant la situation de son mari, et tout ce que l'on a à en redouter. Je croirais très utile, si elle l'ignorait, de l'accoutumer à envisager de sens froid ce malheur, puisqu'il est inévitable; mais elle s'y attend et sa fermeté n'en est point ébranlée. Vous en seriez convaincu si elle avait pu vous envoyer les copies des dernières lettres qu'elle a écrites à son mari. Nous les avons gardées, et vous les trouverez dans son Journal, qu'elle aura la satisfaction de vous remettre elle-même entre les mains.

Elle est déterminée à partir le quinze du mois prochain, au lieu du vingt. Des raisons de ménagemens pour sa santé empêchent M. Tronchin de la laisser plus tôt se mettre en route. Il fallait, Mon-

sieur, tout le désir qu'elle a de passer quelques semaines avec vous, pour l'engager à hâter son départ. Elle est véritablement à plaindre; elle quitte ici la société de cinq ou six personnes du premier mérite, et qui en ont assez pour sentir tout ce qu'elle vaut. Jamais personne n'aura été aussi sincèrement regrettée qu'elle le sera en partant d'ici. Elle y était sensible; mais le désir de rejoindre sa mère et son enfant paraissait l'occuper tout entière, jusqu'au moment où elle a eu de nouvelles preuves du désordre de son mari et de l'impossibilité de lui voir prendre un parti raisonnable. Une catastrophe ne l'alarme pas, elle se sent au-dessus d'un pareil malheur. Mais elle redoute avec raison les discussions, les mauvais procédés, les extrémités où elle peut voir son mari et ses enfans réduits avant que l'éclat se fasse. *Nature pâtit*, voilà le terme.

M. de Ménil, qui a pris en effet beaucoup d'attachement pour elle, au moins pour le moment, a demandé son rappel et veut revenir avec nous. Je pense qu'il l'obtiendra d'autant plus facilement, qu'on doit être bien convaincu à présent que le but de la négociation dont sa résidence ici n'était que le prétexte, était chimérique et absurde. Mme de Montbrillant n'avait pu vous rien mander de tout cela; il ne s'est déclaré sur ses projets que depuis peu de jours. Je doute fort qu'il lui soit jamais bien utile, et je ne répondrais pas qu'une fois à Paris, l'ayant perdue de vue, à la première occasion il ne se tournât contre elle.

Vous verrez, Monsieur, que je n'ai point fait de miracle, parce qu'on n'en fait point dans ce genre. Sans moi, Mme de Gondrecourt et Madame sa fille seraient ce qu'elles sont. Elles ont l'une et l'autre une élévation d'âme, un nerf que les circonstances ont développés et qu'aucune circonstance ne développera jamais chez M. de Ménil, parce que le germe de ces qualités lui manque. Il est doux et bon, voilà tout.

Ce n'est pas à vous, Monsieur, à qui il faut faire compliment sur la nouvelle commission dont le Roi vous a chargé; c'est à lui. Je pressens d'ici l'objet de votre mission, et assurément Sa Majesté ne pouvait mieux choisir pour sa gloire et pour l'intérêt de l'État. Il serait indiscret de vous dire ce que vous savez mieux que moi, et je n'en dirai pas davantage sur cette matière.

Je ne suis pas en peine non plus de la manière dont vous aurez répondu à M. de Grangé. M. de Montbrillant n'avait pas mandé son arrivée à sa femme. Sa négligence envers lui dans sa position prouve, plus que jamais, qu'il n'y a pas de miracle à faire encore avec lui.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec la considération la plus distinguée, etc.

◇

Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux.

Je n'avais pas besoin, mon cher tuteur, d'apprendre que votre départ de Paris devait suivre de près mon arrivée, pour redouter le moment de mon retour. Je ne sais quel est le sort qui m'attend à Paris, si j'avais le pressentiment de ne pas vous y retrouver, ou de ne vous y voir qu'une minute; mais je sais que rien ne m'a jamais tant coûté que mon retour dans cette ville.

Il est certain qu'à juger des dispositions de mon mari par ses lettres, et de l'état de ses affaires par tout ce qui m'en revient, je ne lui serai bonne à rien, quoi qu'en dise M. Volx; et mes jours les plus malheureux ne sont point finis. A peine la douceur de rejoindre ma mère et ma fille peut-elle compenser l'effroi que me cause tout ce que je prévois de malheurs, et pour elles-mêmes et pour moi.

Votre présence, mon cher tuteur, vos conseils, votre crédit étaient pour moi des motifs puissans de consolation; et je vous perds au moment de toute ma vie où j'aurais eu le plus besoin de vous ! Serai-je donc toujours ballottée par le sort ? Je ne saurais vous exprimer le chagrin que me fait votre départ; j'avoue que très peu de circonstances m'ont affectée autant que celle-ci. J'ai un pressentiment, mon cher tuteur... Ma santé est bien cependant, à ce qui paraît; mais qui sait ce que les chagrins de toutes espèces que je vais éprouver peuvent faire sur une machine aussi frêle que la mienne, et dont le rétablissement demanderait plusieurs années de repos pour être parfaitement constaté ?

Je ne saurais non plus être insensible aux regrets que me donnent ici quelques personnes qui m'ont donné constamment des marques de distinction et de l'attachement le plus sincère : Mellot, M. Tronchin, Sir Rowland, et quelques autres. Je quitte un pays fait exprès pour le bonheur; et que vais-je trouver ? Vous savez la nouvelle carrière que va courir M. Volx. J'en suis enchantée pour lui; cette circonstance, dans tout autre temps, ajouterait à mon bonheur. Mais seule, isolée... Il faudra m'accoutumer à être heureuse sans le voir, après avoir passé six mois[1] ensemble dans la même maison. Oh ! que le bonheur gâte vite ! Il s'efforce en vain de me montrer un avenir au moins paisible; je n'y crois pas. Quand je suis à côté de lui, quand je cause avec lui, il élève mon âme, et je me sens avec un tel consolateur au-dessus de toutes mes peines. Sans vous et lui, je ne sais trop ce que je serais. Je vous laisse voir tous mes combats,

1. Près de huit, en réalité : de la mi-février au 5 octobre 1759.

toute ma faiblesse, mon cher tuteur, comme je l'ai laissé voir à M. Volx, le jour où il m'annonça votre départ.

Cette nouvelle m'atterra dans le premier moment; et, bientôt après, une foule de réflexions plus noires, plus sinistres les unes que les autres, vinrent m'obséder et me tourmentèrent presque toute la nuit. Je me levai de bon matin; il faisait assez doux; je descendis sur ma terrasse. M. Volx m'aperçut et vint me joindre. « Qu'avez-vous, me dit-il, ma bonne amie ? et pourquoi ne prenez-vous pas encore quelques heures de repos ? — Je le voudrais, lui dis-je, mais il me fuit. J'ai passé ma nuit à penser à mon tuteur, à vous, à mes affaires. O mon ami ! mon tuteur ! que ferai-je sans vous et sans lui ? — Vous ne perdrez ni l'un ni l'autre; nous nous soumettrons tous aux circonstances qui ne dépendent pas de nous; et surtout, ma tendre amie, nous n'aggraverons pas nos peines, me dit-il en me prenant la main, en nous les exagérant. — En les exagérant ? — Oui, en les exagérant... Ayez le courage d'envisager de sens froid votre position, et voyons donc ce qu'elle a de si redoutable. »

Nous nous assîmes dans le petit cabinet qui est au bout de ma terrasse. « Quoi donc ! me dit-il, les torts de votre mari, auxquels vous vous êtes opposée sans cesse, peuvent-ils influer sur votre réputation, sur votre bonheur ? — Sur ma réputation, j'espère que non; sur mon bonheur, peut-être... — Sur le bonheur d'une âme faible et pusillanime, cela se pourrait; mais sur la vôtre, cela n'y peut rien. Sera-ce la perte d'une fortune dont vous n'avez jamais joui et dont vous voyez faire sans cesse un emploi méprisable, que vous regretteriez ? — Non, assurément. — Madame, il a perdu le droit de vous tourmenter, de vous faire des chicanes injustes; et vous, vous avez acquis celui de vous emparer de vos enfans, de leur éducation, qui est le point intéressant pour vous; en un mot, de vous rendre maîtresse de tout. Ma tendre amie, préparez-vous à rentrer dans votre famille et dans votre maison avec des dispositions dignes de vous. — A y rentrer sans mon tuteur et sans vous ? — Je conviens que l'absence de M. le Marquis de Lisieux est une circonstance affligeante pour votre cœur; mais, ma chère amie, il en a fait de plus fâcheuses que celle-ci, et, quoique vous en ayez ressenti de la peine, et une peine très juste, elles n'ont pas influé sur votre bonheur jusqu'à vous mettre au désespoir. Quant à moi, je serai toujours à côté de vous, vous serez toujours l'objet unique de ma tendresse et de mes soins. — Eh ! pourrai-je jouir de cette douceur ? Vos occupations, mes affaires... — Pourriez-vous vous en faire un tourment, ma tendre amie ? Il faut remplir sa vocation, la vôtre ne saurait être de vivre retirée et solitaire avec moi, nous ne devons nous consacrer que les momens de repos que nos devoirs nous laissent. Le bonheur dont nous avons joui depuis six mois ne devait jamais exister c'est un bienfait du ciel dont nous devons être recon-

naissants, une époque heureuse dans notre vie; mais nous serions coupables de nous désoler de son peu de durée, tandis que nos devoirs nous rappellent ailleurs. Votre voyage a mis un intervalle immense entre votre mari et vous. Vous êtes une femme toute nouvelle; vous arrivez dans une maison où le désordre est au comble; vous arrivez pour y établir l'ordre et la décence; votre mari a besoin de vous; vous ne pouvez jamais avoir besoin de lui, ni en dépendre; la nécessité le rendra soumis; vos conseils, vos protections, tout de vous lui sera nécessaire[1] ? Maîtresse de choisir vos sociétés, de les étendre, de les borner, rien ne s'opposera plus à tout ce que vous pourrez faire de bien, et vous rejetterez tout ce qui y sera opposé avec toute l'autorité que votre situation vous donne. Vous ferez la consolation d'une mère qui soupire après votre retour, et qui compte les momens que sa destinée lui laisse à passer encore dans vos bras. Vous emploierez toutes les connaissances que l'étude et l'expérience vous ont acquises pour former vos enfans; et ma tendre amie me permettra toujours de la seconder dans ses occupations et de lui prouver sans cesse qu'elle est l'objet chéri de tous nos vœux, comme elle l'est et le sera toujours de mon admiration. — Oui, mon ami, mais j'ai bien peur que tout ceci ne soit que la poésie de ma situation. Quoi qu'il en soit, puissé-je m'en enivrer, et répondre à tout ce que vous attendez de moi ! »

Voilà, mon cher tuteur, le précis de notre conversation. Elle me calma sans me persuader tout à fait; et ce n'est pas sans raison que je crains d'être à l'avenir privée de la douceur d'en avoir souvent de pareilles.

Je crois, mon cher tuteur, que, malgré mes noirs pressentimens sur mon retour, je serais partie tout de suite en apprenant le peu de temps que j'aurai à vous voir; mais M. Tronchin ne veut pas absolument me donner mon congé avant le quinze du mois prochain. J'éprouve des marques de sensibilité de mes amis d'ici, et ils me montrent déjà des regrets qui me navrent le cœur. Mellot veut m'accompagner jusqu'à Dijon; il est un de ceux que je désirerais le plus d'emmener avec moi. Réellement, c'est bien la meilleure créature qui existe. Il est si bon, si naïf, si candide ! Son expérience ni son esprit (car il en a) ne lui ont jamais rien appris; il croit tous les hommes bons et nigauds comme lui. Il a voulu un jour faire mon portrait. Ah ! si vous aviez vu son embarras ! Ce pauvre homme ! Il en a écrit trente-deux pages qui ne signifient rien, sinon que je suis charmante. Vrai, je ne lui connais de défaut que sa fureur de politiquer[2], de rechercher, quêter et écrire des nouvelles. Volx et lui se sont bien

1. Cf. la Note [175] du fol. B 17 (recto) : « *Une conversation avec Volx à Genève, où il montre qu'elle est une femme nouvelle. Peindre Paris... et la conduite qu'elle doit tenir à l'avenir.* »

2. La fin de la phrase est un ajouté marginal en B, fol. 563.

promis d'avoir la plus exacte correspondance. Je n'aime point cela; je crains toujours quelque inconvénient à Paris, où l'inquisition est si scandaleusement établie sur les lettres[1]. Mais Volx est prudent, et il prétend que ce commerce lui sera très utile pour sa nouvelle besogne.

Je vous destine à vous seul[2], mon cher tuteur, un exemplaire sortant de mon imprimerie, de tous mes petits ouvrages et des lettres que j'ai écrites et reçues de mes enfans en différens temps[3]. Cela ne peut avoir de mérite que celui que lui donnera votre amitié pour moi. Il faut bien en laisser cependant un exemplaire à mon docteur et à mon bon Sir Rowland, parce que je crois être sûre de leur discrétion. Quant à Mellot, il n'en aura pas; il est trop confiant dans les hommes pour se défier du premier qui demanderait à les lire.

Je me hâte de causer avec vous comme si vous étiez là. Je voulais vous parler de mes affaires; M. Volx s'y oppose. Je ne vous dis rien de ma santé; mon départ vous dit qu'elle est enfin rétablie. Je ne vous dis rien non plus de Ménil, parce qu'il revient avec nous, et que mon chevalier vous en a parlé; mais je ne cesserai de dire et de répéter, mon cher tuteur, que je suis désolée de votre départ[4].

◇

SUITE DU JOURNAL[5].

De Paris, le ... du mois de ... 17 ...

Les six jours de ma route ont été, depuis mon départ de Genève, mes derniers momens heureux et sans mélange. Il semblait que M. Volx et moi nous eussions rassemblé toute la sensibilité dont nos âmes sont susceptibles, pour dire un dernier adieu au bonheur.

1. Cf. les *Mémoires* de Mme DU HAUSSET : « Six ou sept commis de l'hôtel des Postes triaient les lettres qu'il leur était prescrit de décacheter, et prenaient l'empreinte du cachet avec une boule de mercure; ensuite on mettait la lettre, du côté du cachet, sur un gobelet d'eau chaude qui faisait fondre la cire sans rien gâter; on l'ouvrait, on en faisait l'extrait, et on la recachetait au moyen de l'empreinte. L'intendant des Postes apportait les extraits au roi, les dimanches. On le voyait entrer et passer comme les ministres, pour ce redoutable travail. »

2. VAR. B, fol. 563 : « je vous *porte* » (biffé et surchargé).

3. Ces ouvrages sont : *Mes moments heureux*, 198 pages in-8, Genève, 1758; — *Lettres et portraits*, VIII + 24 pages, petit in-8, 1759; et *Lettres à mon fils*, 136 pages, petit in-8, 1759 (tirées à vingt-cinq exemplaires).

4. VAR. B, fol. 563 : « *absence* » (biffé).

5. Publié, jusqu'à « avant de nous quitter », avec des retouches et des coupures dans *Dern. Ann.*, p. 116-120.

La dernière semaine de mon séjour à Genève a été une des plus douloureuses que j'aie passée de ma vie. Plus mes amis s'empressaient de jouir du peu de temps qui nous restait à nous voir, plus je ressentais vivement la peine de les quitter, et l'impossibilité de les remplacer.

Le jour de mon départ[1] fut un jour de désolation. On n'entendit dans ma maison que pleurs et que regrets. Cinq ou six personnes de ma société vinrent m'accompagner jusque chez Voltaire, où je dînai. Il me marqua la plus grande peine de mon départ; il pleura en m'embrassant; mais les pleurs d'un poète ne signifient pas toujours de la douleur.

Dès que j'eus perdu de vue et mes amis et Genève, et surtout M. Tronchin, je me crus perdue. Je ne sais ce qui se passa en moi, mais il me semblait que j'étais une victime que l'on menait au supplice. J'embrassai tour à tour Volx, mon frère et Mellot. Mon cœur leur disait : « Ayez pitié de moi, ne me sacrifiez pas, sauvez-moi ! » Mais je n'osais le prononcer.

M. Volx me fit remarquer mon fils, qui était dans une autre voiture. Il me parla de ma mère, de Pauline, de mon tuteur; et enfin peu à peu la réflexion me rendit le courage; mais, bien plus encore, la tendresse qu'il me marqua me fit sentir vivement que je ne pouvais être malheureuse, quel que fût le sort qui m'attendît.

Mellot nous quitta à Dijon, et renouvela encore mes regrets.

Le dernier jour de notre route, mon mari vint au-devant de moi. Ménil l'aperçut le premier et nous l'annonça. Je pâlis et je pensai me trouver mal. M. Volx me regarda et me rendit le courage. Je fis un effort sur moi-même et je reçus M. de Montbrillant sans aucun trouble apparent. Il monta dans ma voiture. Ménil eut l'air plus ému que moi. Après lui avoir demandé des nouvelles de ma mère, de ma fille, et de tout ce qui m'intéressait, dont il ne me put rien dire parce qu'il y avait plus de huit jours qu'il ne les avait vues, il voulut me parler d'augmentations qu'il faisait faire dans sa maison de Paris pour rendre (disait-il) mon appartement plus commode. Je lui répondis que sa position, ni la mienne, n'exigeait un tel soin. « Ce n'est pas le moment des dépenses, lui dis-je. Je suis résolue d'aller d'abord loger quelques semaines chez ma mère, tant pour jouir à mon aise de la satisfaction de la revoir, que pour me mettre au fait de vos affaires, de vos projets, et pour savoir si je puis ramener l'ordre et la décence chez vous, Monsieur, y être sur le ton qu'il me convient, et si vous avez un véritable désir de m'y revoir; sans quoi vous permettrez que je n'y rentre pas. »

Ce début, auquel il ne s'attendait pas, l'étourdit un peu. Ménil voulut se mêler de la conversation; mais, au premier mot que lui

1. Ce départ s'effectua le 5 octobre (1759).

dit son frère, la sueur froide et le bégaiement le prirent; il n'osa répliquer. Nous nous regardâmes, M. Volx et moi; et cet essai nous prouva ce que nous avions bien prévu : c'est que jamais il n'aurait le courage d'avoir un avis à lui.

M. de Montbrillant, un peu remis par la victoire qu'il venait de remporter sur son frère, voulut reprendre courage et nous prouver que ses affaires étaient excellentes, et qu'elles ne se trouvaient embarrassées que par le bouleversement du crédit public. Je lui répondis que c'était sur un tableau par écrit que je jugerais de sa situation, et non par des paroles en l'air. M. Volx ajouta : « N'oubliez pas, Madame, que M. Tronchin vous a recommandé au moins quinze jours de repos de corps et d'esprit à votre arrivée, et que si, néanmoins, vous avez des affaires pressées, vous avez M. de Ménil, M. le marquis de Lisieux et moi, qui sommes à vos ordres. — Oui, oui, reprit M. de Montbrillant, laissons cela; nous aurons tout le temps d'en parler... A propos, la comtesse de Lange m'a chargé de vous prévenir; elle est à la campagne, elle revient samedi, elle a tous vos amis à souper; elle compte sur vous. Il y aura de la musique. — Je lui rends grâces; je serai très empressée de la voir, mais je ne soupe point, je me couche à dix heures et ne changerai rien à mon régime. — Bon ! mais vous n'êtes donc pas guérie ? — Pardonnez-moi; mais je ne veux pas retomber malade. — Et comptez-vous vivre toujours ainsi ? — Tant que je le croirai nécessaire. »

Tout en causant ainsi, nous arrivâmes à Paris. Il me parla peu de la santé de son fils, de ses progrès; il voulut seulement savoir s'il s'était perfectionné dans la musique, et j'eus bien de la peine à le fixer sur les objets qui m'intéressaient le plus : ma mère et Pauline. Je m'attendais qu'il me dirait un mot des lettres que je lui avais écrites; mais il ne m'en parla pas, ni dans cette journée, ni lorsque nous nous trouvâmes seuls.

Nous arrivâmes à Paris[1] vers les cinq heures. Le laquais de mon mari était allé devant pour prévenir ma mère de mon arrivée; car, ayant mieux soutenu la route que je ne l'espérais, j'avais hâté ma marche et j'arrivai un jour plus tôt que je ne l'avais annoncé, ce qui fit même que mon tuteur se trouva à Versailles, et que je ne le vis que le lendemain. Je m'étais, en effet, arrangée pour loger quelque temps chez ma mère. Je lui en avais fait demander la permission dans les dernières lettres que lui écrivit M. Volx, et elle y comptait.

En arrivant chez elle, je trouvai tous nos domestiques dans sa cour. Ils avaient été prévenus par celui de M. de Monbrillant. Dès qu'ils m'aperçurent, ils bénirent Dieu et poussèrent des cris de joie étouffés par les larmes. Je fus obligée de descendre dans la rue;

1. *Dern. Ann.*, p. 119, précisent : « le 9 octobre ».

je pris le bras du vieux Le Bel; il se précipita sur ma main, qu'il baisa en me demandant pardon de cette liberté. Mais que devins-je en voyant Pauline se précipiter dans mes bras ? A peine pus-je la reconnaître, tant elle était grandie et embellie[1].

Je me débarrassai d'elle après l'avoir embrassée, et je courus me jeter aux pieds de ma mère, qui s'efforçait de descendre l'escalier soutenue par Mlle Durand et par sa femme de chambre[2]. Elle me donna sa bénédiction, me serra dans ses bras. « Mon enfant, ma chère enfant, me dit-elle en sanglotant, c'est maintenant que je puis mourir en paix. » Je m'aperçus avec douleur qu'elle ne voyait presque pas[3]. Revenue dans son appartement, elle me serra de nouveau dans ses bras et me dit à l'oreille : « Mon enfant, la paix est rentrée dans mon âme; mais elle va fuir de la tienne. Tes jours de peine et de tourmens vont recommencer. — Il n'en sera pas pour moi, maman, lui dis-je, étant près de vous, de mes enfans, et soutenue par notre ami Volx[4]. »

Cette soirée me tint dans un ravissement, dans une ivresse qui ne laissa aucune place aux réflexions fâcheuses. Ma mère ne se lassait point d'embrasser tout à tour mon fils et moi. Elle en parut contente, quoiqu'il ne démontrât pas plus de sensibilité qu'à son ordinaire[5]. M. Volx ne me quitta pas. Je lisais dans ses yeux la douce impression que faisait sur son âme le tableau de notre réunion. Je ne sentis de peine qu'au moment où il prit congé de ma mère et de moi, après le souper, pour se retirer. M. de Ménil, M. de Montbrillant, mon fils et M. Volx s'en allèrent ensemble. Ils me souhaitèrent une bonne nuit; et M. Volx, en me serrant la main pour me donner courage, me dit[6] qu'il enverrait le lendemain savoir de

---

1. Une version primitive du récit, à partir de cette arrivée, subsiste dans quelques feuillets de rebut de la Bibliothèque de l'Arsenal (fol. 104 et suivants). Elle présente plusieurs variantes révélant des modifications dans le degré d'importance attribué aux personnages sur l'échelle sentimentale de Mme de Montbrillant.

2. Var. B, fol. 104 : « Ma mère vint à ma rencontre, soutenue par, *etc*... Je me débarrassai *de tous mes gens* et je me *prosternai* à ses pieds ».

3. Cette cécité est un élément de pathétique additionnel. Voici le premier état de la scène : « Revenues dans l'appartement de ma mère, elle me serra de nouveau dans ses bras. Nous ne pouvions parler. *Nous nous regardions tous.* Mon enfant, me dit-elle à l'oreille *après avoir jeté un coup d'œil sur mon mari, mon enfant et moi*, la paix, etc. » — L'auteur après avoir biffé les mots soulignés ici, les a remplacés par cette phrase en surcharge interlinéaire : « Je m'apercus avec douleur *qu'elle ne me voyait pas et qu'à peine aperçoit-elle encore la lumière du jour.* »

4. Var. B, fol. 104 : « ...de mes enfans. Et soutenue par *mon* [mot raturé, indéchiffrable] *ami, ajoutai-je au fond de mon cœur.* »

5. Id. « *On peut imaginer plus facilement qu'on ne peut le rendre le délice de cette première soirée. Elle fut trop courte pour être troublée par aucune idée fâcheuse.* [Et, en ajouté marginal :] *Mon tuteur était à Versailles et je ne pus le voir que le lendemain.* »

6. Id. « M. Volx, *en m'embrassant, me dit tout bas:* « *Si vous continuez, que vous êtes grande à mes yeux !* » *Il me souhaita une bonne nuit* et me dit... »

mes nouvelles. Ce mot, qui me montrait encore plus notre séparation, me brisa l'âme de nouveau et acheva presque de détruire tout le charme de ma soirée[1].

Je ne me sentais pas fatiguée, et j'aurais préféré de rester à causer toute la nuit entre ma mère, Mlle Durand et mon enfant, plutôt que de me trouver entre mes quatre rideaux, livrée à mes réflexions. Nous restâmes ensemble encore près d'une heure à nous embrasser, à nous faire réciproquement à la fois une multitude de questions auxquelles nous ne nous donnions pas toujours le loisir de répondre exactement. Sans cesse elles étaient interrompues par des caresses ou par d'autres questions, qui nous paraissaient plus intéressantes que celles que nous venions de faire. Enfin, Mlle Durand nous fit apercevoir que nous avions tous besoin de repos. Nous nous levâmes pour nous retirer chacune dans nos appartemens; et, quoique ma mère, que je reconduisis dans le sien, fût soutenue par ses deux femmes, nous fûmes encore près d'une demi-heure à causer sur nos jambes avant de nous quitter.

Je dormis mieux que je ne l'espérais. Le lendemain fut un jour plus bruyant que doux, si j'en excepte la matinée, que je passai tout entière entre mon tuteur, M. Volx et ma mère. Ils étaient tous deux, dès huit heures du matin, chez ma mère, à attendre mon réveil. Cette première entrevue me coûta presque encore autant de larmes que j'en avais versées la veille en embrassant ma mère et mon enfant. M. Volx conta à mon tuteur la manière dont M. de Ménil avait débuté avec son frère. Il en fut affligé, et même un peu surpris; tant il est ordinaire de juger les hommes comme on les désire, bien plus que comme ils sont.

Le reste du jour fut rempli par des messages et des visites de toute ma famille et de mes amis. Nous sûmes par eux que nombre de gens se proposaient de me venir voir par curiosité; ce qui nous fit prendre le parti de fermer la porte à tous ceux que je ne me proposais pas de voir habituellement. M. Volx fut deux heures enfermé avec mon tuteur, à travailler sur mes affaires et à se mettre au fait de tout.

Ma mère et le marquis de Lisieux voulaient que je laissasse ma procuration à M. Volx; mais je ne voulus pas, et je déclarai que je voulais au contraire tout faire par moi-même. J'ajoutai qu'à moins qu'il n'y eût des choses urgentes à décider, je désirais prendre encore

---

1. VAR. B. fol. 104. Le paragraphe suivant n'existe pas dans la version primitive, qui poursuit ainsi : « *Le lendemain, j'envoyai savoir des nouvelles de toute ma famille, de mon mari, et de Milord Wils et de sa femme, bien résolue de suivre le conseil de M. Volx en profitant de l'absence que je venais de faire pour réduire ma société à un très petit nombre, et me débarrasser de toute liaison insipide ou dangereuse, etc...* »

La suite, plus condensée et toute différente, comporte des détails sur les faits et gestes de divers personnages (en particulier Milord et Lady Wils), et non la discussion du projet de réforme financière du ménage.

quelques jours de repos, mais que, passé cela, je reprendrais la conduite de mes affaires, bien résolue néanmoins de ne rien décider sans le conseil de ma mère, de M. Volx et de M. de Lisieux, quand je pourrais avoir le temps d'espérer la réponse de ce dernier.

M. de Ménil vint nous voir deux fois cette journée-là. M. de Montbrillant ne parut avec mon fils que pour le moment du dîner; et, sans égard à ce qu'il devait à ma mère, qui mourait d'envie de le voir à son aise, il le mena courir les marchands, faire quelques visites inutiles, oublia celles qui auraient été nécessaires, et de là à l'Opéra, dans sa petite loge.

De toutes les marques d'amitié que je reçus de mes amis, celles du marquis de Saint-Abre me parurent les plus sincères et me touchèrent plus que toutes les autres. Milord et sa femme furent plus embarrassés qu'empressés. Je fus étonnée de ne point entendre parler de Formeuse. J'appris qu'il était dans sa terre avec les petites Rose, et que M. de Montbrillant en arrivait lorsqu'il vint au-devant de moi.

Les premiers jours de mon retour se passèrent ainsi; mais lorsque j'eus pris un peu de repos, que j'eus écrit à mes amis de Genève, à mon sauveur, je sommai M. de Montbrillant de la parole qu'il m'avait donnée, et je le priai de m'envoyer Bellefontaine avec le tableau de sa situation et celui de ses projets à venir. Il me les fit attendre quelques jours, et enfin Bellefontaine m'apporta deux carrés de papiers écrits et chiffrés de la main de M. de Montbrillant, auxquels il était impossible de rien connaître. Toutes les sommes étaient annoncées à peu près; plusieurs articles ou époques étaient même restés en blanc, faute de les savoir, et néanmoins les totaux étaient tirés avec assurance, et les arrangemens à venir pris et fixés sans aucune difficulté.

Les projets de réforme portaient tous sur les objets les plus sacrés, tels que les maîtres des enfans, auxquels il ne laissait que celui de musique. Il diminuait les gages de ses plus anciens domestiques, sous le prétexte qu'ils avaient plus gagné chez lui que les autres. Il réduisait sa table à un seul dîner par semaine de six étrangers, les jours où il voudrait donner des concerts[1]. Et il proposait de loger mon fils et ma fille dans mon appartement, et de louer les leurs. D'ailleurs, nulle réforme sur tous les articles qui pouvaient le concerner.

Ce ne fut pas sans peine que je suis parvenu[e] à lui faire faire des recherches plus exactes sur ses engagemens, et, après quinze jours de discussions pénibles et inutiles, il vient enfin de signer le projet que mon tuteur, M. de Ménil, M. Volx, ma mère et moi, nous avons fait. Par ce projet, je retourne dans sa maison; ma mère

1. Les huit derniers mots sont un ajouté marginal en B, fol. 567.

y vient aussi et lui paye un loyer de 1.200 livres; une pension de 1.800 livres pour elle, son laquais et sa femme de chambre. Il s'engage à ne rien toucher de son revenu, que 2.000 livres par mois pour sa dépense personnelle; et le reste de son revenu, qui se monte au moyen de cela à 10.500 livres par mois bien clairs et bien nets, sera employé par Bellefontaine et moi à l'acquit des charges qu'il a contractées, aux dépens de sa maison et à celles de ses enfans, sans qu'il puisse s'opposer à rien de ce que nous déciderons. Tous les trois mois, nous lui rendrons compte de ses affaires. Il en a signé l'engagement le plus solennel.

Demain je retourne dans ma maison avec ma mère et mes enfans. Mais hélas ! demain sera peut-être le dernier jour où je verrai mon tuteur. Il va partir. Cette séparation me coûte infiniment. J'ai un pressentiment que je ne le reverrai plus; j'ai le cœur serré en pensant à lui. Je ne puis me rendre raison de la tristesse qui me domine. Est-ce la douleur de cette séparation ? Est-ce la crainte que le nouveau poste dont M. Volx va très incessamment exercer les fonctions, ne l'éloigne de moi ? Est-ce le genre de mes occupations depuis mon retour ? Je passe pourtant des momens bien doux. Je recueille avec soin tous les petits bonheurs que je puis accrocher, pour opposer aux côtés fâcheux de ma situation et, malgré cela, j'ai un fond de tristesse que je ne puis vaincre. M. Volx s'en est aperçu; il a même eu la complaisance de retarder d'une semaine à entamer ses nouvelles affaires. Plus il me marque de soins, plus il y met de délicatesse, et plus je redoute de m'en voir privée.

◇

Mon départ fut retardé de près d'un mois. Pendant ce temps, M. Volx prit possession et entama ses négociations. Cela le tint en l'air quelques semaines ; ensuite, il reprit auprès de ses dames sa vie accoutumée[1].

◇

Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux.

Non, mon cher tuteur, je ne pourrai jamais vous exprimer la douleur que je ressens de votre départ. Je vous remercie de ne m'avoir point dit adieu. Il aurait été trop douloureux, et je n'aurais pu soute-

1. La dernière phrase, depuis « Cela... », est en surcharge, en B, fol. 567.

nir l'impression qu'il aurait faite sur mon âme. Je compte sur la promesse que vous m'avez faite de m'écrire le plus souvent qu'il vous serait possible; et je vous promets, de mon côté, de vous rendre un compte fidèle de tout ce qui m'arrivera.

Il est certain, comme vous me le disiez encore la veille de votre départ, que vous me laissez dans une position agréable : maîtresse des affaires de mon mari, jouissant d'une assez bonne santé, vivant avec ma mère, une fille charmante, des amis empressés de contribuer à mon bonheur. Je n'ai jamais été aussi heureuse, je le sens[1]. Mais, mon tuteur, le moment de votre départ ne me laisse pas assez de calme pour jouir d'un état si nouveau pour moi. Et puis, les derniers six mois de mon séjour à Genève m'ont gâtée. Je ne me refuse pas cependant à sentir le prix d'une telle situation. Si j'étais bien convaincue qu'elle pût durer, je serais peut-être plus disposée à en jouir. Je n'ai point encore vu le château de Montbrillant. On dit qu'il est indécemment beau. Nous profiterons du premier beau jour pour y aller dîner. Je suis fâchée que vous ne puissiez pas être de cette partie. Je suis fâchée que vous ne puissiez pas être d'aucune de celles que nous ferons d'ici à trois ans.

Vous savez, ou du moins vous saurez en arrivant, que M. de Berrieux est renvoyé du Contrôle général, et que M. d'Orbel a sa place[2]. Il me semble que je vous en ai ouï parler comme d'un homme que vous connaissez, et dont vous faites cas. Nous aurons, en ce cas, besoin de votre protection auprès de lui. Je me recommande à vous, si je n'ai pas rêvé que vous le connaissez.

Depuis quelques jours, je suis un peu plus contente de mon fils. L'effet qu'avait produit en lui[3] l'ivresse dans laquelle son père l'a tenu pendant les quinze premiers jours de mon retour, commence à se passer; et nous avons repris nos heures de conversation accoutumées. Pauline est, en vérité, charmante. Je suis très contente de son caractère. Sa figure est noble et bien; et les dispositions que je lui vois me font espérer que je puisse me livrer à ma tendresse sans craindre de nuire à son éducation.

---

1. Cf. ce passage de B, fol. 106 : « *Le premier mois de mon retour fut aussi heureux qu'il pouvait l'être, dans la nécessité où j'étais de vivre loin de M. Volx. Son installation le tint presque tout ce mois en l'air. Mais une fois sa correspondance établie, je le vis presque autant qu'avant mon départ pour* ***. »

2. Cf. B, fol. 106 : « Il n'y avait guère qu'un mois que j'étais de retour lorsque *M. de Berrieux fut renvoyé du Contrôle général et M. Dorbel fut mis à sa place. Ce dernier était ami très intime de M. Coste, et je me promis de lui faire recommander mon mari.* » (Le texte de cette version se poursuit immédiatement par l'exposé des réformes de M. d'Orbel.)

Si « M. de Berrieux » est bien le substitut de M. de Silhouette, son successeur (« M. d'Orbel ») fut Henri Bertin, lieutenant général de police, et nous sommes aux environs du 23 novembre 1759, date où il devint contrôleur.

3. Le début de phrase est en surcharge en B, 567.

Le lendemain.

[1]Nous avons dîné aujourd'hui chez Lady Wils. Elle en a tant prié ma mère, et m'a conjurée de si bonne grâce d'y mener mes enfans, que ma mère n'a pu résister à son empressement. Il n'y avait d'autres étrangers que le marquis de Saint-Abre, M. Volx et M. Garnier. En vérité, j'ai eu un moment d'illusion; je me suis crue à Genève, tant la conversation était douce, tant on était occupé de moi, tant on avait de soins et d'égards pour ma mère, et tant nous avions tous l'air heureux d'être ensemble.

On s'est enfin déterminé à rendre hommage à Tronchin, et l'on est convenu que je n'étais pas la même personne qu'au moment de mon départ[2], et que j'avais très bien fait d'aller le trouver. Voilà bien ce qui s'appelle juger sur l'événement ! Tout ce qu'il y a de mieux à dire, c'est que j'ai très bien fait de n'y pas mourir, pour la réputation de mon docteur, si ce n'est pas pour moi.

M. Garnier, loin de me fuir comme à son ordinaire, a été très honnête, très causant avec moi. Il m'a témoigné autant d'intérêt que d'estime, et je vous avoue qu'il m'a attaquée par mon endroit sensible. C'est qu'il m'a paru content de mon fils, enchanté de Pauline, et plein de vénération pour ma mère. Il nous a demandé permission de se faire présenter à nous par M. Volx. Ma mère lui a répondu que, quand on avait, comme lui, autant de titres pour être bien reçu, il était superflu d'en requérir d'aussi puissans que l'amitié de M. Volx. Et j'ai ajouté : « Monsieur, quand on se connaît autant que nous nous connaissons, il n'est plus question de présentation. Vous êtes sans cesse l'objet de nos conversations, et nous avons l'amour-propre de croire que nous sommes quelquefois le sujet des vôtres. »

Je vous avoue, mon tuteur, que sa conversation m'a fait le plus grand plaisir. Je m'étais fait une tout autre idée de lui. Son idée m'en imposait; sa personne m'a mise tout d'un coup à mon aise, sans rien diminuer de la considération que je lui accordais. Au contraire, elle est encore augmentée de cette journée.

L'après-dîner, il est venu plusieurs visites. Mon voyage, mes maux, ma guérison ont fait le sujet des conversations. Quand j'ai eu répété deux ou trois fois les mêmes choses, que j'ai eu répondu à une foule de questions, plus oiseuses les unes que les autres, j'ai proposé à ma mère de nous retirer, et je suis venue achever ma lettre, en attendant le marquis de Saint-Abre et M. Volx, qui doivent venir passer la soirée avec nous. M. de Ménil commence à nous négliger un peu; nous voyons la comtesse de Lange quand elle se souvient qu'elle nous aime, comme vous savez. Le marquis

1. Ce fragment, jusqu'à « l'ordinaire prochain », a été publié, avec des omissions, dans *Dern. Ann.* p. 126-127.
2. La fin est un ajouté marginal en B, fol. 568.

Du Laurier va arriver incessamment et se propose d'être souvent des nôtres. Pour M. de Montbrillant, on ne le voit guère que le matin, pour assister aux leçons de musique de mes enfans.

Bonjour, mon cher tuteur. La suite à l'ordinaire prochain.

◇

Suite du Journal.

Huit jours de distance.

J'ai tant de choses à vous mander, mon cher tuteur; j'ai été si diversement occupée depuis huit jours, que, n'ayant pu vous écrire, je ne sais en vérité par où commencer. Je vais tout uniment vous faire un narré, par ordre de dates, sans égard pour ce qui m'affecte le plus.

Je vous ferai grâce de nos conversations avec nos enfans, et je prétends que vous me sachiez gré de ce sacrifice; je vous ferai grâce des sujets d'impatience que me donne Balbi, et de sa nonchalance, qui gagne mon fils, malgré tous mes soins, pour le porter à l'application et à l'étude. Je vous fais grâces enfin de toutes les gentillesses et des réparties de ma Pauline, qui est adorable. Il faut bien l'aimer pour ne la pas gâter; un degré de moins, elle serait perdue.

[1] Je reprends donc où j'en suis restée. Vous savez que le marquis de Saint-Abre et M. Volx devaient venir passer la soirée chez moi, le jour que je vous écrivis ? Ils y sont venus en effet, et ils ont amené M. Garnier. Ma mère et moi, nous en avons été comblées. Eh bien ! depuis cette soirée, il est venu me voir tous les jours; il m'a fait perdre, moyennant cela, beaucoup de temps, si on peut appeler ainsi des momens si bien employés. Sa conversation est ravissante; sa confiance, sa sécurité en inspirent. Il a exalté ma tête et mon âme, il... Comment exprimerai-je cela ? Ce n'est pas lui précisément qui fait mon bonheur, qui me rend heureuse; mais il a donné à mon âme une secousse qui l'a mise en état de jouir de tout le bien qui m'entoure. Je suis plus fortement attachée à mes devoirs et à mes affaires. Je travaille avec plus de facilité; enfin je suis plus moi que je ne l'étais. M. Volx est si heureux au milieu de nous ! Il jouit si bien de ma satisfaction et de mon triomphe, car c'en est un; je suis si heureuse de son bonheur, qu'il ne me manque que vous pour me voir tirer de mon sort tout le meilleur parti possible.

M. de Montbrillant a déjà voulu, depuis votre départ, enfreindre

1. L'alinéa qui suit a été publié, avec une omission, dans *Dern. Ann.*, p. 127-128.

les conditions auxquelles il s'est soumis. Et il les a enfreintes en effet. Il a détourné une somme sur la rentrée de laquelle nous comptions pour acquitter une dette; il a mis à cette belle action toute la subtilité et la duplicité d'un enfant mal élevé. Je l'ai été trouver pour lui annoncer que, s'il voulait en agir ainsi, je ne me mêlerais plus de ses affaires, et que nous étions résolues, ma mère et moi, à nous retirer de sa maison. Cela lui a fait peu d'impression. Nous n'en ferons pourtant rien, car on murmure sourdement de changement dans la finance, de projets, et nous craindrions que notre retraite ne lui fît peut-être dans ce moment un tort irréparable.

Ce qui m'alarme le plus, c'est que Bellefontaine croit avoir découvert nombre d'autres dettes qu'il n'a pas osé déclarer. Si cela est vrai, si elles sont exigibles, toute notre opération est fausse et je pourrais me trouver fort embarrassée dans les promesses que j'ai faites aux créanciers connus. Je suis à la recherche de ces nouveaux désordres, et, si les idées de Bellefontaine sont fondées, je remettrai à M. de Montbrillant ses affaires; il les régira comme il voudra, et je ne m'en mêlerai plus. J'ai communiqué tout cela à M. de Ménil. Je voulais qu'il parlât ferme à son frère; j'en ai même parlé aussi au comte et à la comtesse de Lange; mais l'un craint de lui faire de la peine, l'autre ne s'en soucie guère; et Ménil voudrait bien éviter tout ce qui a l'air de la rigueur. « Il faut encore fermer les yeux », dit-il.

En attendant, le nouveau Contrôleur général a fait aux fermiers généraux un emprunt personnel et volontaire. M. de Montbrillant, au lieu de représenter tout franchement la détresse où il se trouve, a effrontément souscrit pour 30.000 livres, dont il n'a pas le premier sol et qu'il ne trouvera pas. Je lui ai offert d'aller trouver le Contrôleur général pour lui exposer l'impossibilité où il était de tenir cet engagement. M. Volx, ma mère et moi l'avons prêché une heure de suite pour lui faire sentir que cette démarche valait mieux que de rester tranquille en manquant à son engagement. Croiriez-vous qu'il a l'esprit assez gauche pour me l'avoir expressément défendu, en me disant qu'il me rendrait responsable de tout ce qui lui arriverait.

Plus j'y rêve, mon cher tuteur, et plus je crois fermement que vous m'avez parlé de M. d'Orbel comme étant de vos amis. Envoyez-moi promptement une lettre pour lui, pour que je ne tombe pas des nues si je suis dans le cas de l'aller trouver[1].

J'ai reçu des nouvelles de tous mes bons amis de Genève, je vous

---

1. VAR. Cf. B, fol. 106 : « *M. Dorbel débuta par exiger de tous les gens de finance une contribution volontaire quant au montant de la somme. M. de Montbrillant souscrivit pour une somme qu'il ne donna pas. Il fut tancé à quatre fois par le ministre de tenir sa parole et il ne la tint pas davantage, par l'impossibilité où il était de trouver de l'argent, son crédit étant tout à fait perdu. J'écrivis à M. Coste pour obtenir du ministre un délai et la grâce de réduire la somme à moitié.* »

envoie la copie d'une lettre que m'écrit Voltaire. Mme Mellot m'écrit en même temps. Voltaire et elle tendent un piège à mon amour-propre, dans lequel je me suis bien gardée de donner. Vous verrez tout cela et mes réponses. Volx et Mellot s'écrivent aussi très exactement. En vérité, je crois qu'ils ramassent des nouvelles au coin des rues pour avoir le plaisir de se les mander; ils font des spéculations à perte de vue sur des faits dont on apprend souvent le lendemain qu'il n'y a pas un mot de vrai. Encore M. Volx traite-t-il tout cela gaiement. Il y a plus de plaisanterie et d'imagination que de nouvelles vraiment politiques dans ses lettres. Mais Mellot y met une importance, une pédanterie qui nous fait mourir de rire. Volx prétend qu'il est bien instruit, et que cela lui est utile. Il est certain au moins qu'il s'en divertit beaucoup.

Mon Dieu ! mon tuteur, que nos soirées sont douces et agréables ! En vérité, ma mère en rajeunit à vue d'œil. Qu'il est affreux que vous ne puissiez pas partager et prendre votre part de ces momens sereins ! J'attends avec impatience de vos nouvelles, et je fais toujours partir ceci, après avoir fait copier mes lettres, car je suis pressée de celle que je vous demande.

◇

M. de Voltaire a Madame de Montbrillant[1].

Voici probablement, Madame, la cinquantième lettre que vous recevez de Genève. Vous devez être excédée de regrets. Cependant il faut bien que vous receviez les miens. Cela est d'autant plus juste que j'ai profité moins qu'un autre du bonheur de vous posséder. Ceux qui vous voyaient tous les jours ont de terribles avantages sur nous.

Si vous aviez voulu nous donner encore un hiver, nous vous aurions joué la comédie une fois par semaine. Nous avons pris le parti de nous réjouir, de peur de périr de chagrin des mauvaises nouvelles qui viennent coup sur coup. J'ai le cœur français; j'aime à donner de bons exemples. Mais, en vérité, tous nos plaisirs sont bien corrompus par votre absence et par celle de notre ami, M. Volx. Quelle spectatrice[2], et quels juges nous perdons !

---

1. Publiée dans *Mém.* II, p. 468-469; et, fragmentairement, dans *Dern. Ann.*, p. 133-134. — C'est le dernier texte commun aux deux éditions des *Mémoires*. — Non datée dans l'éd. de 1818, cette lettre porte dans l'éd. Boiteau, la date : « Aux Délices, 19 octobre 1759 »; mais *Dern. Ann.* donnent : « 15 novembre ». Le texte ci-dessus, dont les éléments se lisent dans la correspondance de Voltaire, est à la fois composite et altéré.

2. Texte de Voltaire : « ... celle *du* Prophète *de Bohême*. » — *Mém.* II, p. 468 : « *Quels spectateurs* ». — Le texte ci-dessus omet ensuite tout un paragraphe de l'original.

Mais, Madame, n'est-ce pas une chose honteuse que des Anglais, qui ne croyent pas en Jésus-Christ, prennent Surate, et aillent prendre Québec[1] ? qu'ils dominent sur les mers des deux hémisphères, et que les troupes de Cassel et de Zell battent nos florissantes armées ? Nos péchés en sont la cause; c'est la philosophie[2] qui attire visiblement la colère céleste sur nous. Il faut que le maréchal de Contades et M. de La Clue aient fourni quelques articles à l'*Encyclopédie*[3]. Cependant, Tronchin fait des miracles; tout est bouleversé; je le canonise pour celui qu'il a opéré sur vous, et je prie Dieu, avec tout Genève, qu'il vous afflige incessamment de quelque petite maladie qui vous rende à nous.

Vous m'avez refusé inhumainement, Madame, la lecture de vos deux volumes. Vous n'avez pas eu de confiance en moi, et vous l'avez prodiguée à ceux qui en ont abusé. Vos livres courent Genève; je les ai, et il en court des copies informes et malhonnêtes[4]. Je suis obligé de vous en avertir; je vous aime et m'intéresse vivement à vous. Ah ! Madame, ne vous fiez qu'aux solitaires comme moi ou comme Volx. Ne me trahissez pas, mais tâchez de retirer toutes ces indignes copies tronquées, et même les exemplaires, ou laissez-moi rendre public celui que j'ai entre les mains. Il n'y a, en vérité, que cela pour vous disculper du tort que vous font ces écrits défigurés.

Adieu, Madame. L'oncle et la nièce vous adorent et sont à vos pieds[5].

◇

---

1. Les Anglais entrèrent dans Surate le 2 mars 1759. Québec tomba le 18 septembre, après un siège de soixante-quatre jours.

2. Texte de Voltaire : « *l'Encyclopédie* ».

3. Voltaire : « à *Diderot* ». — Le maréchal de Contades avait été battu à Minden, le 1er août, par le prince de Brunswick. Le 17 août, sur la côte de Lagos, un combat naval malheureux coûta à la flotte de M. de La Clue cinq navires sur les sept dont elle se composait. — Une dizaine de lignes de la lettre originale sont omises ci-dessus. Celle-ci continue alors comme suit : « *Il n'y a, au bout du compte, que* Tronchin *qui fasse* des miracles. Je le canonise, *etc.* ».

4. *Mém.* II, p. 469, omettent les deux derniers mots. — Ce paragraphe n'est pas textuellement de Voltaire. Il utilise et délaye quelques lignes d'une autre lettre, en date du 7 décembre, que voici : « *Ma chère philosophe*, vous n'avez pas eu de confiance en moi, et vous l'avez prodiguée à *des prêtres genevois*. Vos livres courent Genève; je suis obligé de vous en avertir; je vous aime. *Vous avez été déjà la dupe d'un Genevois*. Ah ! *ma philosophe*, ne vous fiez qu'aux solitaires comme moi, *et aux Bohémiens*. Ne me trahissez pas, mais tâchez de *rattraper tous vos* exemplaires. *Votre fils serait un jour désespéré, si cela transpirait.* » On ne voit pas bien quel scandale, ou quel désespoir, les *Lettres à mon fils* ou *Mes moments heureux* étaient susceptibles de causer. Il y a là un petit mystère à percer. (Voir la lettre qui suit, p. 446.)

5. Cette lettre est le dernier texte que reproduise Boiteau.

Madame Mellot a Madame de Montbrillant[1].

Que les précieuses marques de votre souvenir, ma chère Madame, nous ont été sensibles ! Je puis bien vous protester que c'est absolument par discrétion, si je ne vous ai pas écrit la première; j'ai respecté votre repos, et je n'ai point voulu troubler la satisfaction que vous avez dû ressentir en vous trouvant réunie à une respectable autant qu'aimable famille. Que je me mets bien à sa place et à la vôtre ! Et c'est précisément ce qui excite en moi tant de reconnaissance, lorsque je vois que c'est au milieu de la jouissance la plus vive et la plus attendue que vous avez bien voulu vous souvenir de vos bons amis de Genève, comme vous voulez bien nous appeler. Il est certain, ma chère Madame, que vous leur êtes bien chère et que vous excitez ici les regrets les plus vifs et les plus douloureux. « Quoi ! plus jamais, jamais l'espérance de la revoir ? » s'écria votre bon Sir Rowland. Et nous nous écrions tous : « Cette chère dame, si bonne ! si parfaitement aimable ! si tendrement chérie ! » Nous avons eu des nouvelles de votre route par mon mari, et de votre arrivée par M. Tronchin. En vérité, Madame, vous auriez été touchée si vous eussiez vu tout le monde arriver pour savoir de vos nouvelles, au retour de mon mari. C'était vraiment une procession continuelle. Que nous sommes contens que votre bonne santé se soutienne ! Nous faisons les vœux les plus ardens pour sa conservation, et nous recevrons avec un grand empressement les nouvelles que vous voudrez bien nous en donner. Celles de M. Volx font le bonheur de mon mari. Sans cette consolation, je ne sais ce que nous aurions fait de lui après vous avoir perdue.

Il faut, ma chère Madame, qu'en vous avertissant d'une chose qui vous intéresse, je vous fasse un petit reproche, que je vous prie néanmoins de prendre en bonne part. Vous m'avez refusé inhumainement[2] les deux volumes de vos lettres que vous avez imprimés ici; et, quoique vous vous en soyez défendue, sous le prétexte que vous ne les donniez à personne, je me flatte que je les aurais mieux gardés que les deux amis que vous aviez exceptés de la loi que vous vous étiez imposée. Depuis votre départ, j'en ai vu un exemplaire entre les mains de Voltaire; et il en court des copies très incorrectes, d'après lesquelles on les imprimera pour sûr, car chacun se les arrache. J'en ai vu plusieurs, où on a mis des choses que je n'y ai jamais vues, et que je crois que vous désapprouveriez. D'après ces exemplaires infidèles, quelques personnes mal instruites vous blâment d'avoir imprimé des détails de famille semblables.

1. Publiée, avec des omissions et des altérations, dans l'édition originale, t. III, p. 286, sous la désignation : « *Lettre de Mme de H*** à Mme d'Épinay*

2. Telle était déjà, mot pour mot, la formule attribuée à Voltaire (Cf. p. 445.

Après avoir beaucoup causé hier sur le remède qu'on peut apporter à cette aventure, l'avis de mon mari et le mien serait que vous fissiez une édition complète de ces lettres, et que vous les rendissiez publiques. Elles ne peuvent que vous faire honneur, quand elles paraîtront telles que vous les avez faites; et par là vous montreriez que le tort qu'on vous attribue n'est pas de vous.

Nous avons aussi requis l'avis de Sir Rowland. Il s'est mis à rire, et nous a dit : « De quoi vous mêlez-vous, bonnes gens ? Mme de Montbrillant a bien besoin de vos avis ! Je parie qu'elle prendra le bon parti sans que nous nous en mêlions. » Et il n'a jamais voulu dire ce qu'il pensait sur cela. Mais il nous a assurés que personne de ceux qui vous connaissaient n'était la dupe des copies qui couraient.

Je le veux croire, mais on ne connaît pas le plus grand nombre. Enfin, Madame, nous avons cru devoir vous instruire fidèlement de ce qui se passait. Dans toute occasion, vous nous trouverez toujours le même zèle pour vos intérêts; c'est ce dont nous vous prions d'être bien persuadée, ainsi que de l'attachement tendre et inviolable avec lequel j'ai l'honneur d'être, ma chère Madame, votre très humble, etc.

MELLOT, née ROUSTANT[1].

◇

MADAME DE MONTBRILLANT A MADAME MELLOT[2].

Je vous dois des remerciemens, Madame, sur l'intérêt et l'amitié que vous me marquez, et j'en suis bien sincèrement touchée. Cette bonté de votre part m'autorise à justifier auprès de vous le refus que je vous ai fait de mes deux volumes, et à vous détailler ce que je pense sur l'indiscrétion qu'on a eue de les rendre publics depuis mon départ. Je désire infiniment d'avoir dans cette occasion, comme dans toute autre, votre approbation et celle du bon Sir Rowland.

Vous avez vu mes lettres, Madame, et vous êtes à portée de convenir avec moi qu'elles n'étaient pas faites pour être imprimées. Je les ai écrites pour l'instruction et le bien de mes enfans. Je n'ai jamais cru qu'elles seraient exposées à être jugées par d'autres que par quelques amis particuliers, dont je fais gloire de suivre les avis et les lumières. Elles sont écrites sans correction; les défauts que j'y

---

1. Si Mellot représente peut-être le professeur Mallet (v. p. 399, note 2), « Madame Mellot » est à coup sûr un personnage fictif, car Mallet ne se maria qu'en 1784, avec Jeanne-Marie Du Pan.

2. Publiée, avec des altérations, dans l'édition originale, t. III, p. 288, sous la désignation : « *Lettre de Mme d'Épinay* à *Mme de H**** ».

reproche à mes enfans sont ceux de presque tous les jeunes gens de leur âge; mais on pourrait néanmoins en tirer par la suite des inductions sur leurs caractères qui, toutes fausses et toutes injustes qu'elles seraient, ne laisseraient peut-être pas que de leur nuire.

Je n'aurais donc jamais songé à les imprimer, sans le hasard que vous savez qui me procura une imprimerie chez moi[1]. J'ai d'abord compté n'en tirer que deux ou trois exemplaires pour mon amusement; mais ensuite je n'ai pu en refuser à quelques amis qui, par leur ancienneté ou par les droits qu'ils se sont acquis sur ma reconnaissance, m'ont forcée de manquer à la loi que la prudence m'avait imposée de n'en donner à personne.

J'y avais mis la condition qu'ils ne sortiraient pas de leurs mains. Ils devaient me connaître assez pour être sûrs que la condition était sincère. D'autres personnes me les avaient demandés avec autant d'instance. J'ai eu un vrai regret à en refuser quelques-unes; et vous êtes du nombre, Madame. Je vous avoue franchement que je ne me suis pas flattée d'avoir encore assez de droits sur vous pour vous faire partager l'importance que je mettais, non à l'ouvrage, mais à le cacher[2].

Qu'est-il arrivé ? Que je me suis trompée, et qu'on a vraisemblablement abusé de ma confiance. Ce n'est pas la première fois, et je dirais volontiers : J'espère que ce ne sera pas la dernière. Mon livre a donc été lu par des étrangers qui m'ont jugée avec rigueur. Ils m'ont trouvé des torts; je le crois; c'en était un réel que mes lettres fussent entre leurs mains. Ils ne sont pas obligés de savoir si c'est de mon consentement ou non. Je ne suis point d'avis, Madame, de les faire lire pour me justifier. J'ignore de quelle nature sont les torts qu'on m'y reproche. Comme vous me faites l'honneur de me mander que mes amis ne m'en trouvent point, je ne m'informe point de ce qu'en diront les autres. Je ne songe qu'à en arrêter la publicité et à mettre ordre à cette indiscrétion.

J'écris à Sir Rowland, qui m'accordera, j'espère, le secours de son autorité pour supprimer les copies de mes lettres[3]. Je manquerais mon but en les laissant lire à un plus grand nombre de gens; peut-être même n'y gagnerais-je rien. Elles ne sont pas faites pour occuper longtemps, et je suis persuadée qu'on n'en parle déjà plus. Si

1. Var. B, fol. 576 : « ...chez moi l'*imprimerie de M. le Consul Ferner.* » (biffé et corrigé).

2. Cf. la Note du folio B, 129 : « *Pourquoi donc imprimez-vous, si vous ne comptez pas montrer ? — Pourquoi ? On n'est* [c'est-à-dire : on ne vit] *pas toujours ; l'impression des choses s'efface. Il est bon, et même très doux, de laisser après soi des marques d'intérêt et des principes purs qui vous rappellent lorsque vous n'êtes plus... Cela peut même, pour la suite, excuser aux yeux des enfans la sévérité dont on a usé envers eux dans l'âge de raison. On voit les objets différemment...* ».

3. Cette phrase est un ajouté marginal en B, fol. 577.

elles sont bonnes, elles me feraient des ennemis; si elles valent ne rien, elles m'attireraient un ridicule, et si vous voulez que je vous dise tout, le soin qu'on prend de publier un ouvrage sous le prétexte de sa justification me semble presque toujours un sophisme de l'amour-propre pour mettre au jour une production qu'on se sait très bon gré d'avoir faite. Or, comme je ne trouve de mérite à mes lettres que celui de l'intention, et que je suppose que cette intention existe dans le cœur de toutes les mères, il me paraît réduit à si peu de chose qu'il ne vaut pas la peine d'en faire étalage.

Voilà, Madame, ma profession de foi, et ce que je vous laisse maîtresse de répondre pour ma justification à ceux dont le suffrage mérite d'être recherché. J'ignore quel est celui de mes amis à qui j'ai à reprocher l'indiscrétion de son zèle. Je ne veux pas le savoir; mon intention n'est pas de porter des plaintes contre lui, quel qu'il soit, parce que je le juge par l'intention. Je leur ai écrit à tous pour leur recommander plus d'exactitude dans leurs promesses, et leur en faire sentir les conséquences; cela doit leur suffire, et à moi aussi.

Pardon mille fois de la longueur de ce détail. Je ne crains cependant pas d'avoir abusé de votre amitié et de l'intérêt que vous me marquez. Je ne sais pas remercier, mais je sais sentir. Ma reconnaissance ne peut être égalée que par l'attachement bien tendre et bien sincère que je vous ai voué.

Si vous vouliez, Madame, avoir la complaisance de communiquer ma lettre à M. de Voltaire, elle servirait de réponse à celle qu'il m'a écrite sur le même sujet[1].

◇

Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux[2].

Trois semaines de distance.

Grand merci, mon cher tuteur, de la lettre que vous m'avez envoyée pour M. d'Orbel. Elle ne pouvait venir plus à propos. Vous l'aurez vu par ma deuxième lettre. Vous verrez par celle-ci

1. Ces deux lettres sont les derniers textes reproduits dans les pseudo-*Mémoires de Madame d'Épinay*, édition de 1818. L'indication fallacieuse : « Mme de H*** » a manifestement pour objet de dépister le lecteur. Là n'est pourtant que la pénultième rouerie des éditeurs Brunet et Parison. La toute dernière est constituée par une note dont le texte autographe se lit sur un feuillet bleu collé au dos du fol. 36, t. IX, *ms.* de la Bibliothèque de la Ville de Paris, et en imprimé, à la page 291 du vol. III des prétendus *Mémoires*. Voici cette note :

« Ici finissent les Mémoires de Mme d'Épinay ». Elle est suivie d'une glose éditoriale que l'on trouvera reproduite en Appendice (v. page 560).

2. Publiée, avec des omissions et des coupures, dans *Dern. Ann.*, p. 194-195 et 196-197.

combien j'avais besoin d'une recommandation auprès de ce ministre.

Le terme que M. de Montbrillant avait demandé pour livrer ses 30.000 livres était expiré, et déjà il avait reçu une lettre assez ferme de M. le Contrôleur général. Enfin, il vint me trouver et me dire qu'après avoir fait l'impossible, il n'avait pu trouver que 15.000 livres, et que, puisque j'avais une lettre de vous pour le ministre, il fallait que j'y fusse avec lui pour le prier d'agréer cette somme, qu'il devait toucher sous huit jours, et le tenir quitte du reste.

Je lui dis que j'étais prête à l'y suivre, et nous y fûmes.

M. d'Orbel me reçut avec les marques du plus grand intérêt. J'ignore, mon cher tuteur, ce que vous lui avez mandé. Vous avez sûrement l'esprit trop juste et trop honnête pour m'avoir fait porteuse d'une lettre qui m'aurait servi aux dépens de mon mari; mais d'Orbel a mis tant de distinction entre nous deux, que j'en étais honteuse. Il nous a accordé notre demande; mais il a accompagné cette grâce d'un sermon si ferme et si imposant sur le changement que mon mari devait apporter à sa conduite, s'il voulait rester en place[1], qu'en vérité je ne sais comme M. de Montbrillant a pu le soutenir[2]; d'autant que M. d'Orbel a eu l'air très au fait de notre intérieur et qu'il n'a cessé de lui répéter qu'il ne devait qu'à l'intérêt qu'on prenait à moi et à mes enfans l'indulgence qu'on avait eue de l'y laisser.

En sortant, il lui dit : « Monsieur, je compte sur vous à la huitaine. — Oui, Monsieur, répondit mon mari, si l'on ne me manque pas de parole, comme je l'espère. — Dites-leur, reprit M. d'Orbel, qu'aux conditions que je vous ai dites, je réponds de la somme. Avec cette condition, si vous la tenez, vous en trouverez bien d'autres. »

M. de Montbrillant prit sans doute ce dernier propos pour une agréable plaisanterie, et le sermon pour une façon de parler; car en revenant, il me dit : « Il faut toujours que ces gens-là prêchent, fassent le ministre; mais, à cela près, il nous a bien reçus. Il a accordé tout de suite ce que nous lui demandions. — Oui, lui dis-je, mais d'une manière bien humiliante. — Bon, c'est de style ! — Mais êtes-vous bien sûr de tenir parole dans huit jours ? — Je l'espère; un jour peut-être de plus ou de moins ? — Vous me faites trembler; vous avez dit à Bellefontaine que vous aviez ces 15.000 livres. A présent, vous ne devez les toucher que dans huit ou dix jours. Si vous manquez à cet engagement, vous êtes perdu. — Bon ! et le tuteur, donc ? Vous voyez ce que peut sa protection. — Il ne peut pas l'impossible.

---

1. Les mots « sur le changement ...en place » sont un ajouté marginal en B, fol. 579.

2. Cf. B, fol. 106 : « ...*J'écrivis à M. Coste pour obtenir du ministre un délai et la grâce de réduire la somme à moitié. Il y consentit, mais fit faire en même temps un sermon qui aurait fait rentrer sous terre tout autre que M. de Montbrillant.*»

— Au reste, je vais faire encore quelques réformes d'éclat, qui prouveront comme je me sacrifie. »

Tout en causant ainsi, nous arrivâmes chez moi, où M. Volx, Garnier et le marquis nous attendaient dans l'appartement de ma mère. M. de Montbrillant y entra un moment, triomphant. Lorsqu'il fut parti, je leur contai tout ce qui s'était passé; et, en vérité, nous fûmes depuis cet instant sur les épines. Le fait est, mon tuteur, qu'il a dépensé ces 15.000 livres qu'il a bien réellement empruntées, et qu'il n'a rien remis au Trésor royal. Ce rendez-vous de chasse qu'il a fait bâtir, et qu'il n'a pas payé, lui coûte 20.000 livres. Les ouvriers, sachant qu'il avait emprunté de l'argent, l'ont saisi chez le notaire; on saisit partout. C'était là une partie des dettes qu'il ne nous avait pas déclarées, et même qu'il avait niées.

Cela a fait un éclat épouvantable; j'ai fait assembler toute la famille. Je leur ai fait sentir la nécessité de tirer leur frère de cette crise; mais la nature de leurs biens ne leur a pas permis de s'engager. Ils ont offert ce qu'ils ont pu; mais d'autres saisies s'étant jointes à ces premières, il aurait manqué incontestablement, si je n'avais assemblé de nouveau tous les créanciers par le conseil de M. Volx. Lui, M. de Ménil et moi leur avons fait sentir qu'ils mettraient M. de Montbrillant dans l'impossibilité de jamais s'acquitter, s'ils s'obstinaient à le poursuivre. Nous avons persuadé le plus grand nombre, qui se sont en effet désistés de leur poursuite. Mais les plus obstinés ont voulu être payés et ont absorbé les 15.000 livres, et huit au-delà, que le comte de Lange et Ménil ont avancées.

J'ai été forcée de retourner chez M. d'Orbel et de lui conter nos nouveaux désastres, que j'ai présentés sous les couleurs les plus favorables. Il m'a reçue avec bonté; mais il m'a répété plusieurs fois : « Je vous plains ! » avec un air qui n'annonce rien de bon. Si le jour que M. de Montbrillant signa son emprunt de quinze mille livres, il eût bien voulu le faire porter sur-le-champ au Trésor royal, cet éclat ne serait point arrivé. Mais il était pressé de partir pour aller au-devant des petites Rose, qui revenaient avec Formeuse. Il fut trois jours absent; le notaire négligea d'envoyer l'argent ; peut-être même était-il d'accord avec les créanciers, que sais-je ? Et voilà ce qui en est résulté.

Quant à moi, mon tuteur, je m'attends à tout et je vois arriver de sens froid le dernier coup qui nous menace. Si j'osais même, je vous avouerais que je désire qu'il soit prochain[1]. Il est encore temps de plier mes enfans à l'infortune; incessamment, il serait trop tard. Je suis plus que soumise à mon sort.

1. Var. B, fol. 106 : « *Il* [ce sermon] *lui fit si peu d'impression que, de cet instant, je vis sa place perdue, et je suis encore dans l'opinion que chaque jour est un jour de grâce qui ne donne aucune certitude pour le lendemain, le délai étant expiré et la somme n'étant pas acquittée.* »

Savez-vous quel était ce beau projet de réforme qu'il m'avait annoncé ? Un jour que j'étais allée passer ma journée chez Lady Wils, ma mère m'envoya dire vers les quatre heures de venir tout de suite pour une affaire pressée. J'arrive et je trouve mes gens consternés. Je fus saisie d'effroi, et je n'osai me permettre une question, redoutant ce qu'on pouvait avoir à m'annoncer. Enfin ma mère m'apprend que M. de Montbrillant, en sortant, avait dit à Le Bel de chercher condition; et que le pauvre homme était depuis une heure occupé à faire son paquet sans avoir reçu un sol des avances qu'il avait faites ni des gages qui lui sont dus, si on peut appeler ainsi la rente de 400 livres que lui a faite M. de Bernon, dont M. de Montbrillant était resté chargé, et à laquelle il n'ajoute rien pour ses services actuels[1].

Je fis venir Le Bel. Il dévorait ses larmes. J'en répandis presque autant que lui en l'assurant qu'il ne sortirait pas. « J'ignore, lui ai-je dit, ce que vous a dit M. de Montbrillant; mais moi, je vous garde; je vous défends de sortir et je vous ordonne de rester. J'ai besoin de vous. — De moi, Madame ? me répondit-il. Hélas ! à mon âge, un domestique est à charge et n'est bon à rien; mais Monsieur m'a parlé au nom de Madame comme au sien. Il a daigné m'assurer du regret qu'il avait de se défaire de moi, ainsi que Madame, et il m'a dit que Madame exigeait que je sortisse sans prendre ses ordres; c'est ce qui m'a paru le plus dur. Je ne sais où aller. Il y a quarante ans que je ne connais rien que votre maison, Madame. — Restez, lui dis-je, Le Bel ! Vous ne sortirez point, et nous mourrons ensemble. Restez, j'en fais mon affaire auprès de M. de Montbrillant[2]. »

Vous jugez aisément quelle impression me fit cette scène. J'en fus malade toute la soirée. M. de Montbrillant ne revint pas, et

---

1. VAR. B, fol. 106-107 : « *Il* [M. de Montbrillant] *sembla seulement pendant quelques jours afficher une réforme. Elle se borna, comme à l'ordinaire, à l'intérieur de sa maison. Un jour que j'étais allée dès le matin chez lady Wils, d'où je ne comptais revenir que l'après-souper, le hasard me fit rentrer à quatre heures* [etc...]. *Je fus très étonnée de voir un écriteau sur ma porte qui annonçait le premier appartement de ma maison à louer. J'interrogeai quelques domestiques,* [etc...] *Enfin j'appris que, dès j'avais été sortie, M. de Montbrillant avait fait mettre cet écriteau et, qu'ayant fait demander son maitre d'hôtel, il lui avait donné son congé sans un sol de récompense ni de gratification au bout de quarante ans de services. Quant aux gages, il ne lui en devait pas, car il faisait passer pour tels la rente de* 400 *livres que M. de Bernon lui avait laissée.* »

2. VAR. B, fol. 107-108 : « *Je fis venir ce pauvre homme qui faisait ses paquets en dévorant ses larmes. J'en répandis presque autant que lui en l'assurant qu'il ne sortirait pas, que j'ignorais ce que lui avait dit M. de Montbrillant, mais que moi, de mon autorité, je lui défendais de sortir ; que j'en faisais mon affaire, et je le consignai au portier. Le pauvre bonhomme me dit que mon mari en le congédiant avait parlé en mon nom comme au sien, et avait* (*disait-il*) *daigné l'assurer de notre regret d'être forcés de nous défaire de lui. Il avait même exigé, croyait-il, qu'il sortît dans la journée pour m'éviter ce spectacle.* »

je pris le parti de lui écrire la lettre suivante, qu'il trouva sur sa cheminée en se couchant[1].

J'oubliais de vous dire qu'il avait relégué son fils dans une chambre au quatrième avec Balbi, et qu'il avait donné ordre de mettre à louer son appartement, qui serait tout au plus un objet de 400 livres[2].

◇

Madame de Montbrillant a M. de Montbrillant.

Lorsque vous voudrez m'associer à vos démarches à mon insu, Monsieur, que ce soit[3] sur des choses où ni vous ni moi n'ayons à rougir. Je suis rentrée chez moi[4] au moment où Le Bel, le maître d'hôtel de votre père, allait en sortir par votre ordre, sans savoir où aller, après quarante ans de service. Contentez-vous d'avoir profité gratuitement et contre mon avis des dix dernières années où ce pauvre homme pouvait gagner de quoi compléter le sort que votre père n'a fait que commencer à lui faire, comptant sur vous pour l'achever[5]. Vous devez prendre soin de lui jusqu'au dernier moment de sa vie. Quelque chose qui arrive[6], je ne consentirai jamais à sa sortie, je vous le déclare.

Je vous conjure de rentrer en vous-même un instant. A quelle dureté, bon Dieu[7], à quels détours le désordre ne mène-t-il pas ? Que voulez-vous que devienne un homme de soixante-dix[8] ans ? Monsieur, si vous et moi n'avions qu'un vêtement, il faudrait le vendre pour procurer du pain à celui[9] qui en mangeait avant vous dans la maison de votre père. Je rétracte votre ordre, et Le Bel ne sortira pas, ou vous me forceriez de me retirer d'une maison où je serais dans le cas de me reprocher le verre d'eau qu'on m'y présenterait.

Je me réserve de vous demander aussi explication de l'appartement de votre fils, mis à louer sans mon aveu[10]. »

---

1. Var. B, fol. 108 : « *Je pris sur-le-champ une plume et j'écrivis cette lettre à M. de Montbrillant, en donnant ordre qu'on l'allât trouver partout où il pouvait être.* »
2. Voir la note 1 de la p. 452.
3. Var. B, fol. 108, ajoute ici : « *s'il vous plaît* ».
4. Id. ajoute : « *par hasard* ».
5. Id. ne porte pas ces cinq derniers mots.
6. Id. place ici : « *je vous déclare que* ».
7. Cette interjection est une surcharge en B, fol. 108.
8. Var. B, fol. 108 : « *soixante* ».
9. Id. : « le vendre *et aller mourir nus au coin d'une borne plutôt que de laisser sans pain* celui qui... »
10. Id. : « *d'un* appartement *affiché dans notre maison à mon insu* ».

Le lendemain, il vint le matin dans l'appartement de ma mère tandis que j'y étais[1]. « Je viens, dit-il, répondre à votre billet doux. Eh ! pardieu, voilà bien du train ! Gardez, si vous voulez, ce vieux coquin; au fond, il ne me coûte pas grand chose et ne fera pas de vieux os. Gardez l'appartement de mon fils; ce n'est pas pour ce que j'en tirerai que je le veux louer; mais c'est que rien n'afficherait mieux la réforme et la réduction. J'ai aussi une vieille patraque de voiture que je pourrais vendre. N'allez-vous pas aussi pleurer sur elle ? — En vérité, Monsieur de Montbrillant, lui dit ma mère, je crois que vous extravaguez. — Moi, point du tout ! Faites tout comme vous l'entendrez... Vendez, ne vendez pas; gardez, ne gardez pas; louez, ne louez pas ! Je m'en lave les mains; mais ne venez pas me dire ensuite que je ne veux me réformer sur rien... Adieu, maman; adieu, Madame... Je vais faire un tour à cheval, et je reviendrai pour la leçon de musique... »

Vous le reconnaissez bien là. Je ne l'ai point vu, dans cette dernière crise, tremblant et abattu comme ci-devant. Je ne sais si c'est parce qu'il a vu, dès le premier moment, sa famille et nous décidés et occupés à le tirer de presse. Le mal le plus insupportable qui en ait résulté, c'est que cette alerte a si bien effrayé tous les fournisseurs de la maison qui sont du nombre des créanciers, qu'ils ne veulent plus à l'avenir vendre qu'argent comptant; et comme nous nous sommes tous saignés dans cette occasion[2], il faut journellement boursiller[3], et même avoir recours à nos domestiques pour avoir du pain et de la viande, en attendant que nous puissions toucher quelque argent. Cette extrémité est dure et humiliante; mais heureusement, elle ne peut ni ne doit durer.

J'avais encore beaucoup de choses à vous dire, mon cher tuteur, mais ce sera pour une autre fois. Vous voyez comment j'ai employé mon temps depuis ma dernière lettre; nos amis ne nous ont pas quittés. Leurs conseils, leurs soins, leur amitié m'ont été d'un grand secours; ma bonne maman ne s'est point laissée abattre, et sa santé est excellente. La mienne se soutient, mais je sens cependant que j'ai besoin de repos.

Je vous remercie mille fois de l'exactitude avec laquelle vous avez répondu à mes lettres. Ne me faites plus d'excuse sur la brièveté des vôtres; je sens bien que vous n'avez pas autant de loisir que

---

1. La fin de ce paragraphe a été publiée dans *Dern. Ann.*, p. 198. — Le fonds reste le même, mais les détails et le libellé sont fort différents dans la version que conserve le fol. B 109.

2. La suite, jusqu'à « sa santé est excellente », a été publiée dans *Dern. Ann.*, p. 199.

3. *Boursiller* : payer de sa bourse.

moi. Il me suffit de voir que vous voulez bien me continuer le tendre intérêt que vous prenez à moi.

Bonjour. Tous nos amis vous embrassent.

◇

Suite du Journal.

J'ai passé ma soirée d'hier entre M. Volx et M. Garnier. Elle a été délicieuse. Après le souper, M. Volx nous a dit qu'il était tout à fait contrarié de ce que ses affaires le mettaient en relation forcée avec une femme qui logeait chez la Roseline[1], et de la nécessité où cela le mettrait de la revoir.

« Qu'est-ce que cela vous fait ? lui dis-je. — Comment, mordieu ! reprit Garnier en se levant brusquement, ce que cela lui fait ? Eh ! Madame... mais vous n'y pensez pas ? » Volx se mit à rire comme un fol de cette sortie et de l'effroi de Garnier. « Qu'est-ce donc qu'il y a de si effrayant à tout cela ? lui dit-il. — Mon ami, reprit Garnier, vous ne sentez pas le danger de revoir la Roseline ? Moi, j'en suis inquiet pour vous. Je ne vous conseille pas de revoir cette femme... On n'est jamais sûr de soi auprès d'une femme qu'on a aimée Vous vous croyez guéri, et peut-être vous trompez-vous. — Je ne le crois pas. — Mon ami, il m'arriva une fois en ma vie de dire comme vous. J'avais aimé aussi follement que vous. J'avais eu raison de rompre. Il y avait dix ans, dix ans, mon ami !... que je n'avais pensé à la femme que j'avais quittée. Le hasard me l'amène... Vous ne sauriez croire l'effet de sa présence. Ma vue se troubla, je sentis le désordre se mettre dans mes idées, mes jambes se dérobaient sous moi; enfin je reconnus tous les symptômes d'une passion que je croyais étouffée... Et cela, au bout de dix ans ! »

Que croyez-vous que répondit Volx à cela ? Avec cet air doux, serein et ferme que vous lui connaissez, il répond d'un sens froid qui pétrifia Garnier : « Cela ne m'arrivera pas. — Et quelle certitude en avez-vous, s'il vous plaît ? reprit Garnier. — C'est, lui répond Volx avec un ton et un air qui ne permettent pas de douter, c'est que je puis oublier une injure; c'est que je pardonne une perfidie; c'est que je puis trouver dans mon cœur, dans ma raison, dans mon indulgence, l'excuse d'une faute telle qu'elle soit, excepté du mépris. Quiconque m'a inspiré, ou montré une fois le mépris, n'approche plus de moi, ni moi de lui. En lui parlant à côté d'elle, j'en serais à mille lieues. Si vous en doutez, mes amis, c'est que vous ne me

1. La fin de la phrase est un ajouté marginal en B, fol. 582.

connaissez pas assez. — Ah ! m'écriai-je, il a raison, et ce sera toujours faute de le connaître qu'on oserait le soupçonner[1]. »

J'ai eu aujourd'hui des nouvelles de quelques-uns de mes amis de Genève[2]; je ne puis m'empêcher d'être affligée lorsque je pense que je ne les reverrai peut-être jamais. Ma santé est aussi bonne que je puis jamais espérer de l'avoir; en me ménageant beaucoup, je serai exempte d'accidens et de souffrance, et c'est tout ce que...

Le soir.

[3] J'ai été interrompue par le marquis de Saint-Abre, qui est venu, les larmes aux yeux, prendre congé de moi. Il a reçu des nouvelles de son fils et de sa belle-fille, qui sont tous deux établis dans la terre du marquis[4]. Sa belle-fille a la petite vérole, elle est très mal; son fils est au désespoir. Il vole à son secours. Il prétend qu'il ne sera pas plus de quinze jours absent.

Je le vois partir avec d'autant plus de regret qu'on n'est jamais sûr de le voir quitter volontairement l'endroit où il se trouve, et que je crains fort que son voyage ne se prolonge au delà du terme qu'il annonce. Ma mère a pleuré en lui disant adieu; j'en ai été presque aussi désolée qu'elle.



Suite du Journal.

Huit jours de distance.

[5] Du Laurier est de retour. Il ne nous dédommagera pas du départ du marquis; cependant, il vient nous voir assez assidûment. Il est aussi de nos dîners une fois de la semaine chez Milord; et là, dans

1. Le fonds même du fragment de Journal qui figure en B, f. 110-111, est entièrement différent. Le voici : « Suite du journal : le 2 mars. — J'ai passé ma soirée d'hier *seule avec M. Volx. Nous avons eu une conversation qui m'a laissé du trouble dans l'âme. Il m'a parlé de la nécessité où il serait peut-être de revoir la* Roseline, *ayant affaire à une femme qui demeure chez elle et dont il a besoin pour ses négociations. Quoique cela n'ait été dit que très vaguement, comme une chose seulement possible, mais qui n'arriverait peut-être jamais, j'en ai été vivement affectée*[...] *Je me demande ce qui m'afflige dans ce propos*[...] *Je ne lui ai pas caché que je le blâmerais de retourner chez Mlle* Roseline *et que j'en ressentirais beaucoup de peine*[...] *Il m'assura qu'il n'irait pas sans m'en prévenir*[...] » (Aucune intervention de Garnier, lequel est absent de l'entretien). — L'épisode traité ici se retrouve, plus développé, dans les fol. 77 à 81.

2. Var. B, fol. 111 : « J'ai *souvent* des nouvelles *des amis que j'ai laissés...* »

3. Publié, jusque « à son secours », dans *Dern. Ann.*, p. 206.

4. La terre du marquis de Croismare était le domaine de Lasson, canton de Creully, arrondissement de Caen.

5. Publié, jusqu'à « Volx et moi », dans *Dern. Ann.*, p. 206-207.

le nombre, il est beaucoup mieux; il a besoin d'être excité pour briller. Garnier est le génie créateur; il secoue son flambeau sur nos têtes, et cela rend ce que cela peut, suivant sur qui tombent les étincelles; mais toujours nous en tirons parti pour nos soirées de confiance, soit en éloges ou en critique, lorsque nous sommes réunis, Garnier, le marquis, Volx et moi.

La correspondance de Mellot et de Volx devient un chef-d'œuvre, l'un de pédanterie, l'autre de plaisanterie. Nous en avons lu hier une lettre et une réponse qui sont, dans leur genre, chacune à imprimer. Malgré cela, je ne suis point tranquille sur ce genre de correspondance, et je crains toujours que, s'il vient à être connu, quelques ennemis de M. Volx, un Desbarres peut-être, n'en profite pour lui nuire.

Le lendemain.

M. le comte de Lange est venu me voir ce soir et m'a demandé à l'oreille, dans la crainte d'inquiéter ma mère, si j'avais ouï parler des changemens qu'on assure que M. d'Orbel projette de faire dans la finance. On nomme, dit-il, six fermiers généraux de supprimés, du nombre desquels est mon mari. J'ignore si cette nouvelle a quelque fondement, mais je ne puis y croire. Il n'y a plus que deux ans pour que le bail actuel des fermes soit expiré. Il me semble qu'à moins de raison bien importante, telle qu'on n'en voit aucune d'existante, on ne rompra pas un bail, et on ne fera pas dans l'administration des finances un changement qui ne produirait rien; qui serait même à charge au Roi par les remboursemens qu'il faudrait faire des fonds de ceux dont on supprimerait les places.

J'en ai parlé néanmoins à M. de Montbrillant, qui n'a fait qu'en rire, et qui prétend savoir de bonne part qu'il n'en est point du tout question. M. Volx prétend qu'il pourrait être question, non de supprimer les places, mais d'en destituer les six qu'on nomme, et d'y nommer d'autres titulaires. Cela me paraîtrait plus vraisemblable; mais M. de Montbrillant n'y croit pas davantage. Cette sécurité est incroyable, ayant tant de raisons de craindre !

J'ai eu des nouvelles du marquis de Saint-Abre : sa belle-fille est morte et son fils est au désespoir. Il me paraît lui-même fort touché. Je ne serais pas étonnée qu'il passât l'hiver avec son fils; et, s'il y passe une fois l'hiver, qui sait si nous le reverrons.

[1] Je reçois votre lettre par votre courrier extraordinaire, mon cher tuteur. Il repart demain de si grand matin que je ne réponds que deux mots à toutes vos questions : Oui, mon tuteur, je suis heureuse, et très heureuse, autant qu'il est possible de l'être dans ma position. Ma mère et mes enfans se portent à merveille. Balbi

---

1. Cet alinéa a été publié, jusqu'à « mon voyage », dans *Dern. Ann.*, p. 207.

est plus nul et plus insupportable que jamais. M. Volx est très content de sa nouvelle carrière. Il a très bien réussi auprès du ministre; sa besogne lui plaît et l'occupe sans l'excéder. Si l'on en excepte un jour par semaine qu'il passe à la cour, nous menons la même vie, et nous le voyons autant qu'avant mon voyage.

Nombre de gens de mérite désirent de m'être présentés, mais je suis loin de vouloir augmenter le nombre de mes connaissances, d'autant que l'économie que je suis forcée d'apporter dans l'intérieur de ma maison ne me permet pas d'y admettre décemment d'autres personnes que des amis très intimes. Voilà un précis de tout ce que vous me demandez. Je ferme cette feuille pour que votre courrier ne s'en retourne pas les mains vides et ait le temps de dormir.

Adieu. Votre bonne santé me fait le plus grand plaisir.

A 2 heures du matin[1].

Je joins ce billet à ma feuille, et je fais réveiller votre courrier pour le lui donner. M. de Lange n'était que trop bien instruit, et M. Volx avait prévu très juste : M. de Montbrillant n'est plus fermier général[2] ! Il est rentré à minuit pour me l'apprendre; j'étais couchée[3], endormie. Vous n'avez pas d'idée de son désespoir.

J'ai envoyé sur-le-champ chercher M. de Ménil et M. Volx, ce dernier a fait un mémoire très beau en vingt lignes. Ménil et moi nous partons à huit heures pour Versailles pour demander le remplacement de mon mari; mais je me flatte d'autant moins de l'obtenir qu'ils sont six de renvoyés, et l'on a nommé à leurs places.

---

1. VAR. B, fol. 585 : « *A minuit* » (biffé et corrigé). — De même, plus loin : « Il est rentré à *dix heures*... »

2. L'événement date le présent passage. C'est en janvier 1762, vers la fin du bail Pierre Henriet, que M. d'Épinay dut résigner ses fonctions de fermier général, en même temps que MM. de la Poupelinière, de la Bonexière, de Caze, Brissart et Chicoyneau de la Valette. L'obligation leur en fut signifiée par lettre du Contrôleur général H.-L. Bertin, en date du 1er janvier 1762. En voici les termes :

« Je vous fais part, Messieurs, que le Roy n'a pas jugé à propos de vous comprendre dans le résultat rendu par le nouveau bail. Si vous désirez m'envoyer vos démissions, il faudrait qu'elle fût datée avant le 30 décembre, jour auquel S. M. m'a expliqué ses intentions. »

Les fermiers généraux envoyèrent une députation au Contrôleur « pour le supplier de leur rendre et conserver les six disgrâciés. Mais elle a été vaine, M. Bertain (*sic*) leur ayant déclaré qu'il avait prévenu leur démarche en parlant au Roy en leur faveur, mais que S. M. n'avait pas voulu les continuer dans le bail prochain. » (BIB. NAT. *ms.* 2387, 5 janvier 1762.) Ce bail sera celui de J.-J. Prévost, qui fut signé à Versailles, le 21 septembre 1762. — Cette sextuple destitution fit quelque bruit dans Paris. BACHAUMONT note, dans ses *Mémoires secrets* (17 janvier 1762) : « Les Muses et les Arts pleurent la disgrâce de deux de leurs illustres protecteurs : MM. Le Riche de la Poupelinière et La Live d'Épinay viennent d'être rayés de la liste des Plutus de France, etc. »

3. VAR. B, fol. 585 : « Je *venais de me coucher*. »

Ne soyez pas inquiet de moi; vous me connaissez; je regarde cet événement comme le seul moyen de faire ouvrir les yeux à M. de Montbrillant, et il est heureux pour mes enfans de pouvoir apprendre de bonne heure à connaître le peu de solidité des avantages de la fortune.

Je tirerai de ceci un grand parti pour leur bonheur à venir. S'ils sont honnêtes et sensés, ils seront toujours assez riches.

Je finis; je ne veux pas laisser M. de Montbrillant à lui-même. Il faut le consoler et l'éclairer. M. de Ménil et M. Volx sont avec lui : je vais les rejoindre.

(Les quatre lignes suivantes étaient de la main de M. Volx.)

Non, Monsieur; Mme de Montbrillant n'ira pas rejoindre son mari, nous venons de la contraindre à se retirer et à prendre du repos. Nous voulons même l'empêcher d'aller demain à la Cour. Il faut que le comte de Lange, sa femme et M. de Ménil, y aillent, et qu'elle reste avec son mari et Madame sa mère. Les créanciers pourraient faire un nouvel éclat. Il est prudent qu'elle reste pour leur en imposer; et sa santé s'en trouve mieux.

O Monsieur, que ne pouvez-vous la voir ? C'est lorsqu'on broye les parfums qu'on en retire la plus douce odeur. Qu'elle est grande à mes yeux ![1]

Je me suis chargé de fermer sa lettre. Recevez, Monsieur, mon hommage le plus respectueux et le plus sincère.

VOLX.

◇

SUITE DU JOURNAL[2].

Cinq jours de distance.

Eh bien ! mon cher tuteur, voilà donc cette grande catastrophe, si longtemps prévue, si inutilement prédite, la voilà donc arrivée ! Quel effet pensez-vous qu'ait produit sur votre pupille la nuit[3] du 31 ? Se réveiller sans fortune et sans état est une situation qui peut bien, je pense, causer quelque émotion.

Je puis vous assurer avec vérité que cet événement n'a pas altéré un instant ma tranquillité. J'en redoutais l'effet pour ma mère. Je n'ai point été à la Cour; on l'a jugé plus convenable[4]. Je suis des-

1. Voir le texte de la note 6, page 436.
2. Publiée, avec des omissions et des altérations, jusqu'à : « qu'il la répare », dans *Dern. Ann.*, p. 229-231.
3. VAR. B, fol. 587; d'abord : « *le réveil, la matinée* » (biffé). — Compléter : 31 décembre (1761).
4. Cette phrase est un ajouté marginal en B, fol. 587. Elle remplace les mots : « *après vous avoir écrit* » (biffés).

cendue chez elle de bonne heure, pour la préparer à cette nouvelle avec tous les ménagemens qu'exige la faiblesse de son âge. Sa fermeté m'a étonnée. Il est en effet fort étrange qu'une femme qui a passé sa vie dans l'asservissement des puériles conventions de la société; qui, avec de grandes qualités, était esclave de tous les préjugés et de l'opinion du public, retrouve à la fin de ses jours un nerf et un courage dont très peu d'âmes sont capables, et brave le sort dans un de ses coups les plus cruels et les plus irréparables.

Je commençai par lui montrer beaucoup d'inquiétude sur l'état des affaires de mon mari; et j'appuyai sur le malheur dont il était cause pour mes enfans d'être élevés dans un état d'opulence qu'ils ne pourraient pas soutenir. J'osai dire alors ce que je pensais depuis longtemps, et que jusque-là j'avais craint de prononcer;c'est qu'il était à désirer pour eux que leur père perdît sa place, ce moyen étant le seul qui pût opérer une conversion, ou du moins arrêter ses folles dépenses. Elle me parut si bien dans les mêmes idées, que je n'hésitai pas longtemps à lui dire que le moment était arrivé d'opposer la pratique de cette morale et notre fermeté à la sensibilité toute naturelle qui pouvait nous porter aux regrets et à l'affliction dans cette épreuve du sort.

Cette tendre mère fit un mouvement pour se lever et venir m'embrasser; mais elle ne le put pas[1]. J'allai me précipiter à ses pieds, que j'embrassai. Elle me serra de ses deux mains tremblantes et garda un instant le silence; puis, m'engageant à me relever : « Eh bien ! mon enfant, me dit-elle d'un œil sec, j'ai vu la fortune, même entre mes mains, faire tant de mauvaises choses et si peu de bonnes, que, si je pouvais espérer que cet événement rendît sage M. de Montbrillant et le fît revenir de ses égaremens, j'abandonnerais sans peine le peu de fortune qui me reste... O mon Dieu, continua-t-elle en élevant ses mains et ses yeux vers le ciel, mon cœur est préparé ! Maintenant que ma force s'est affaiblie, ne m'abandonnez pas et ne me rejetez pas dans ma vieillesse; portez un rayon de votre lumière dans le cœur du pécheur, qu'il puisse se convertir et mettre à profit votre grâce... »

Puis, se retournant vers moi : « Vos enfans, me dit-elle, ma fille, sont-ils instruits ? — Non, pas encore, lui dis-je, ma mère. — Et pourquoi ? — C'est qu'il faut que cet événement leur fasse une forte impression; c'est qu'il faut qu'ils se croient sans autre ressource que celles qu'ils se procureront; c'est qu'il faut que tout le monde leur tienne le même langage; et qu'il faut pour cela que leur père ait perdu toute espérance. Et je vois que, contre toute vraisemblance, il en conserve encore. »

---

1. VAR. B, fol. 587 ajoute : « *Et remarquant qu'elle cherchait des yeux sa canne.* » (La cécité imposée au personnage devait amener la suppression de ce détail.)

C'était en effet mon projet, mon cher tuteur, de leur laisser ignorer cet événement pendant quelques jours encore; mais le hasard me força dans la même matinée à parler devant eux et à les instruire. Mon fils parut peu touché de cet événement, dont il ne sentit pas les suites. Mais comme son père fondait en larmes, il pleura aussi. Ma fille, touchée avec élévation de l'état de son père, alla lui prendre les mains et lui dit en propres termes : « Pourquoi vous désoler, papa ? Voyez, vous avez une femme et des enfans; ils ne pleurent pas... Nous avons des bras, nous travaillerons, mon frère et moi, sans rougir d'en être réduits à cette extrémité, puisque ce sera pour nourrir ceux qui nous ont mis au monde et qui ont eu soin de nous tant qu'ils ont eu de quoi. »

Puis elle ajouta un mot qui me fit rougir pour lui, et qui dut bien le confondre, d'autant qu'il fut prononcé avec le ton du respect, de l'estime et de la tendresse[1]. « Mais, lui dit-elle, je ne comprends pas votre affliction, papa. Que feriez-vous donc si vous eussiez mérité votre malheur ?... C'est une injustice; le Roi est bon; il faudra bien à la fin qu'il la répare; et, en attendant, nous serons tous contens, parce que vous n'avez pas tort. » Cette enfant m'enivre de satisfaction quand je la considère, mon cher tuteur; ah ! quelle âme ! quelle fermeté ! qu'elle est honnête !... C'est pour elle surtout que cet événement est un grand bonheur.

La famille s'assembla chez moi l'après-dîner, à leur retour de Versailles[2]. M. Volx y avait dîné. Ils l'engagèrent tous à assister à cette première conférence et à donner son avis. Le Contrôleur général avait très bien reçu nos députés[3], mais avait formellement refusé le remplacement de mon mari[4], en demandant néanmoins l'état au juste de ses fonds et une note détaillée de ceux qui lui appartenaient et de ceux qu'il avait empruntés pour les compléter, afin de voir (avait-il ajouté) ce que l'on pouvait faire pour lui, car on avait représenté au ministre que ce déplacement mettait M. de Montbrillant dans l'impossibilité de faire face à ses affaires. Cette demande ne frappa que M. Volx, ma mère et moi. Comme tout le monde parlait à la fois, je ne me pressai pas de dire mon avis. On se débattit longtemps sur le parti que M. de Montbrillant avait à prendre pour réduire sa dépense; on fit des calculs faux en recettes et dépenses, tous fondés sur des à peu près; et toujours il était démontré qu'il n'avait ni de quoi vivre, ni de quoi payer ses dettes

---

1. Le passage qui suit, jusqu'à « pour les compléter », est un ajouté en B, fol. 588 (recto).
2. VAR. B, fol. 588 (recto) : « au retour *de M. de Ménil* » (biffé et rectifié).
3. ID. : « reçu *M. de Ménil* » (corrigé).
4. ID. : « *son frère* » (corrigé).

M. Volx demanda[1] un moment de silence. Il dit d'abord qu'il lui[2] semblait inutile et même impossible de décider, ni de prendre aucun parti, qu'on ne sût ce que le Contrôleur général ferait pour M. de Montbrillant, et qu'il fallait uniquement s'occuper de cette demande[3]. Mon mari pouvait s'assurer de trouver en nous toutes les ressources que notre fortune nous permettrait de lui offrir.

On convint qu'il fallait s'en tenir à l'avis de M. Volx[4]. M. de Montbrillant dit que, n'ayant à lui que 225.000 livres de fonds, il n'avait garde de les déclarer, parce qu'alors on ne lui en accorderait pas davantage. M. Volx lui fit sentir l'importance d'une accusation sincère au ministre; cette vérité causa une discussion d'une heure encore. M. Volx s'épuisa en raisonnemens si évidents qu'il ne concevait pas qu'on y pût répliquer. A la fin tous se rendirent à son avis. M. de Montbrillant passa dans son appartement pour chercher l'état de ses fonds.

Ma mère et moi, nous profitâmes de son absence pour déclarer à la famille que notre intention était de vivre ensemble, de tenir un ménage à nos frais, et d'y défrayer la personne de M. de Montbrillant de logement et de nourriture, et mes enfans d'entretien; mais qu'avant de prendre cet engagement avec lui, nous voulions être sûres de sa réforme, de sa conduite, de ses dispositions[5], et que nous exigerions encore qu'il prît, pour l'acquit de ses dettes, des engagemens qu'il ne fût pas le maître de rompre.

On donna à ce procédé l'approbation qu'il méritait. Le comte de Lange nous dit qu'en ce cas il fallait, en énonçant les 90.000 livres que ma mère avait dans les fonds, les demander en croupe pour elle, et même faire mettre sous son nom et sous le mien le plus de fonds qu'il serait possible[6], parce que tout ce qui y serait serait à l'abri des attaques des créanciers, et c'est autant, dit-il, de mis à couvert[7].

---

1. VAR. B, fol. 589 : « *Ma mère et moi, voyant* au milieu de ce tumulte que M. de Ménil souscrivait aux réformes les plus extrêmes, *nous demandâmes...* » (biffé).

2. ID.: « *Je dis* qu'il *me* semblait. »

3. ID. ajoute en marge : « Tout le monde en convint, et comme M. de Montbrillant, au milieu de ce tumulte, souscrivait aux réformes les plus extrêmes, nous dîmes, ma mère et moi, que mon... » (C'est le transfert de la phrase biffée plus haut. Il a dû être omis par inadvertance lors de la mise au net).

4. ID. : « à *notre avis* » (corrigé).

5. La fin de la phrase est un ajouté marginal en B, fol. 590.

6. Les mots « et même... possible » sont un ajouté marginal en B, fol. 590.

7. Les dix derniers mots sont un ajouté marginal. — Cf. la Note des folios B 17 (recto), et 18 (verso) : « *Ne pas manquer de faire dire au comte de Lange que la principale raison qui doit décider de mettre* [le] *plus qu'il sera possible de fonds sous le nom de Mme de Gondrecourt, parce que c'est autant de mis à couvert des créanciers ; et beaucoup appuyer là-dessus.* »

« Si on nous accorde cette portion, ajouta ma mère, je ferai plus : je me chargerai aussi des frais nécessaires à l'éducation des enfans. »

M. de Montbrillant rentra; on le fit consentir à insérer cette demande dans le mémoire. Il n'en fit aucune difficulté, sans même savoir nos intentions généreuses. On pria M. Volx de faire encore ce deuxième mémoire; il le fit. Les discussions recommencèrent, parce que le comte de Lange voulait toujours qu'on déclarât une plus grosse somme comme appartenant à ma mère, « afin, ne cessait-il de répéter, de la soustraire aux créanciers, en cas d'événement ». Mais M. Volx déclara qu'il ne se mêlerait pas du mémoire, si on voulait y exposer autre chose que l'exacte vérité. Comme la comtesse et nous tous nous fûmes de même avis, nous l'emportâmes sur le comte et sur M. de Montbrillant, qui étaient seuls du leur.

M. Volx partit aussitôt après pour Versailles; et, le lendemain matin, je portai mon mémoire au ministre, accompagnée de la comtesse de Lange. Il me reçut à merveille, me tint les propos les plus obligeans, et ajouta : « La demande de Madame votre mère est juste; je vais l'apostiller de ma main. »

Nous n'avons point encore de réponse. Nous ne cessons de travailler pour débrouiller le chaos des affaires de mon mari. Quelques créanciers sont venus questionner nos gens. Mais Le Bel leur a dit que M. de Ménil et moi, nous allions être à la tête des affaires; et ils ont dit que, dès que cela était ainsi, ils étaient résolus de se tenir tranquilles.

Le comte de Lange, comme créancier, a voulu tout voir, tout calculer par lui-même. Il prétend qu'au moyen des frais dont nous voulons bien nous charger, on pourra faire face à tout. Cela ne m'est pas encore clairement démontré.

◇

M. le Marquis de Lisieux a Madame de Montbrillant.

N. B. — *Cette lettre fut écrite et envoyée avant d'avoir reçu la dernière ; elles se croisèrent*[1].

Je n'ai pas besoin de vous dire, ma chère pupille, la part que je prends à l'événement qui vous arrive, et combien je suis affligé de n'être pas auprès de vous, non pour vous exhorter à supporter ce nouveau coup du sort (vous êtes au-dessus de tous ses caprices), mais pour partager vos fatigues et vous en éviter; pour vous débar-

1. Ce nota et la lettre qui suit sont des ajoutés au verso de B, fol. 590.

rasser surtout des insupportables discussions et de toute la déraison que vous aurez à essuyer.

Je connais vos assemblées de famille; vous en aurez d'inévitables, et je vois d'ici comme elles se passeront. M. Volx me dit combien vous êtes admirable dans un instant aussi critique; cela ne me surprend pas. S'ils ont tous le bon esprit de se conduire par vos conseils et par les siens, on pourrait tirer un grand parti de cette catastrophe. La première démarche indispensable pourv otre famille est de faire interdire votre mari, et de vous faire nommer tutrice de vos enfans. Si j'étais à Paris, voilà ce que je leur dirais; ce que je manderai peut-être à M. de Ménil, si, d'après les nouvelles que je recevrai de vous, je ne suis pas content de leur conduite.

Je vous prie instamment, ma chère pupille, de ne me rien laisser ignorer de ce qui peut vous intéresser. Je suis en peine de Madame votre mère, et je crains que tant de variations et d'événemens consécutifs ne soient au-dessus de son courage et de ses forces. Je désire aussi savoir quelle impression cela a fait sur vos enfans, sur vos amis, sur M. Volx. Voilà la pierre de touche de l'amitié; c'est dans un renversement de fortune que toute illusion cesse; on fait quelquefois, en pareil cas, de tristes découvertes; on en fait aussi de bien flatteuses. Je suis bien sûr que rien ne vous échappera, et que vous assignerez à chacun dans votre estime la place qui lui sera due sans injustice et sans prévention[1].

Je suis tout à fait fâché que vous ayez perdu le marquis de Saint-Abre; c'est dans votre société une perte irréparable. Vous aurez eu sûrement de ses nouvelles. Si vous lui écrivez, ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès de lui. J'écris à M. Volx; c'est pourquoi je ne vous dis rien pour lui. Je crois inutile de vous répéter, ma chère pupille, que vous pouvez disposer de moi comme de vous-même. Mais ce que je ne crois pas inutile de vous recommander, c'est de ne pas trop écouter les mouvemens de votre bon cœur; de ne pas aller trop vite; de ne vous pas engager, et de ménager votre santé, qui en a besoin. Je vous voyais disposée, dans votre dernière lettre, à passer une nuit blanche, à aller le lendemain à la Cour. Tout cela me faisait trembler. Sans la petite apostille de M. Volx qui, heureusement, m'a rassuré, je vous préparais un beau sermon ! Je vous recommande à ses soins, ma chère pupille, et je vous supplie de recevoir mon tendre respect.

◇

1. Cette lettre répond à la Note 180 du folio B 18 (verso) : « *Au renversement de fortune, on ne voit pas ni les amis ni les ennemis* ». Probablement lasse du sujet, l'auteur s'épargna ainsi la peine de le traiter en détail.

Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux[1].

Trois semaines de distance.

Ce que j'ai à vous mander, mon cher tuteur, est plus incroyable, plus hors de toute vraisemblance que tout ce que vous avez jamais ouï dire de plus fabuleux.

Je suis épuisée de fatigue et d'indignation. Heureusement, j'ai été obligée de garder des notes de tout ce que j'ai été dans le cas de dire ou d'entendre. Mais laissez-moi causer paisiblement avec vous, avant de commencer le narré de toutes ces indignités; et je veux répondre à votre lettre, qu'à peine j'ai eu le temps de lire lorsque je l'ai reçue.

Ma dernière a répondu à plusieurs de vos questions. Vous voulez savoir quel effet a produit sur mes amis et mes connaissances nos derniers malheurs. Je n'en sais rien bien au juste, car[2] je n'ai guère eu le loisir de voir personne que Volx, M. Garnier, et une ou deux fois M. de Formeuse, qui a forcé la porte et qui m'a paru pénétré. Il m'a fait toutes sortes d'offres de service, et je les crois sincères. Au reste, si j'en crois la liste de mon portier, jamais on n'a pris plus d'intérêt à quelqu'un qu'on en prend à moi dans ce moment-ci.

Les premiers jours que notre catastrophe a été publique, tout ce que je connais, ou que j'ai connu même de vue, se sont fait écrire[3], excepté Mlle Darcy, Desbarres et René. Est-ce curiosité, est-ce intérêt ? Je n'en puis rien décider, n'ayant pu voir personne. Quelques-uns, mais en petit nombre, se sont présentés plusieurs fois et m'ont écrit d'une manière qui ne me laisse point de doute sur leur amitié; tels que Milord et sa femme, Du Laurier, une nièce de Mme Médéric que je ne connaissais presque pas. J'ai eu de tout Genève et du marquis de Saint-Abre les lettres les plus touchantes. Quand mes affaires seront terminées et que je commencerai à voir du monde, le saurai plus précisément à quoi m'en tenir. Le comte et la comtesse de Grangé sont à Paris et sont du nombre, par exemple, de ceux dont je n'ai point entendu parler.

Le but de votre mission[4] à Bruxelles est public à présent, mon cher tuteur[5]. Si vous voyiez la lettre que Mellot écrit à Volx à ce sujet, vous en mourriez de rire. Il y voit tout le bouleversement

1. Var. B, fol. 591, présente d'abord ce texte comme une « *Suite du Journal* »; — Les fol. 114 à 118 en offrent une version différente et beaucoup plus condensée; mais la substance en est la même.

2. Le passage qui suit a été publié, jusqu'à « point entendu parler », avec des omissions et une interversion, dans *Dern. Ann.*, p. 234-235.

3. Comprendre : « se sont fait inscrire », comme nous faisons encore lors d'une cérémonie ou d'un événement de famille, mariage ou deuil.

4. Var. B, fol. 594 : « *Votre ambassade.* »

5. Id. ajoute : « *Il n'y a que le sujet qui vous a fait aller, qu'on ignore. Chacun en*

du système politique. Au reste, il est très bien instruit, car voilà plusieurs choses qu'il nous apprend bien avant qu'on n'en ait rien su ici.

Je vous tromperais, mon cher tuteur, si je vous disais que ma santé est bonne dans ce moment-ci. Ces quinze derniers jours m'ont tuée. Je suis véritablement épuisée; mais je commence à entrevoir la fin de toutes mes peines, et j'espère que quelques semaines de repos pourront me rétablir.

Le récit que je vais dicter va vous mettre au courant de presque tout ce que vous désirez savoir. J'ignore si vous avez écrit à M. de Ménil. Il ne s'en est pas vanté, si vous l'avez fait. Pardon de ne vous avoir pas envoyé plus tôt ces détails; mais cela m'a été impossible. Je me suis contentée de vous faire mander de mes nouvelles par Mlle Durand, et je n'ai pu faire mieux.

Ce sera peut-être, mon cher tuteur, une chose assez curieuse pour vous que de voir dans le sacrifice d'une grande fortune ce qui coûte le plus à une femme. Il y a tout plein de choses auxquelles je croyais tenir, et dont la privation ne me coûte rien. Mais, en revanche, il y en a d'autres dont je ne me sentais pas le besoin, et qui me manquent beaucoup. Il faut que la parole que je vous ai donnée me soit bien sacrée pour me déterminer à me remettre sous les yeux tant d'indignes procédés. Je vous envoie les pièces originales cotées, et je dicte à M. Volx et à M. Garnier les liaisons nécessaires pour les entendre. Je vous prie, mon cher tuteur, de me les renvoyer. Qui sait si je n'en aurai pas encore besoin ?

Encore un mot, avant de fermer cette lettre, sur M. Volx. Non, non ! mon tuteur, ne craignez rien : il n'a pas démenti, et ne démentira jamais l'opinion qu'il nous a fait concevoir de lui. Si mon sort en dépendait, que je serais heureuse ! Il a pris mes tourmens mille fois plus vivement que moi-même.

◇

Suite du Journal.

Dès le jour même que je vous écrivis, je commençai à m'apercevoir que mes beaux-frères et M. de Montbrillant étaient plus froids avec ma mère et moi. Cela fut beaucoup plus marqué les jours suivans. Ils avaient des conférences secrètes; ils jetaient des propos mystérieux, auxquels je ne concevais rien.

---

parle diversement. Je ne vous le demande pas, parce que je n'aime point à faire de questions inutiles. »

1. Le passage qui suit, jusqu'à « du louche dans ma conduite », est un ajouté marginal en B, fol. 594.

M. Volx et moi nous eûmes[1] une conversation à ce sujet avec M. de Ménil, dont j'eus lieu d'être mécontente. Il voulut me persuader que l'intérêt que j'avais demandé pour ma mère ferait un mauvais effet et me donnait l'air, dans le public, d'avoir voulu dépouiller mon mari. « Et ce soupçon (me disait-il) sera d'autant plus fondé qu'on n'obtiendra jamais cet intérêt qu'à ses dépens. — Je crains cette injustice, dis-je à M. de Ménil. Vous êtes tous en état de nous défendre; rien ne s'est fait que par l'avis de la famille. D'ailleurs, l'usage que nous nous proposons de faire de cette grâce, si elle est accordée, prouvera la fausseté de cette opinion. » Cette réponse était sans réplique, mais ne le convainquit pas. Il me fit entendre, au contraire, que j'avais fait des démarches secrètes. « Mais, lui dis-je, nous n'en avons pas besoin. Vous avez tous sollicité pour ma mère comme pour votre frère, à quoi pourroient tendre ces démarches ? »

M. Volx[2] fit l'impossible pour lui rappeler d'ailleurs qu'il était convenu vingt fois que ce qui pouvait arriver de plus heureux à ses neveux et à M. de Montbrillant, c'est que toute sa fortune fût à ma disposition, et non à la sienne. Il en convenait, et persistait néanmoins à vouloir trouver du louche dans ma conduite.

Je le menai chez M. de Montbrillant que je n'avais pas quitté, pour lui prouver au moins par les faits que ces soupçons étoient absurdes. Je fus très étonnée de trouver mon mari dans la même opinion; il m'assura que des personnes dont il était sûr lui avaient donné des preuves certaines que j'avais sollicité secrètement et à ses dépens.

Après lui avoir rappelé encore que tout s'était fait de concert, je lui dis que j'avais lieu d'être blessée qu'il eût fait part de ses soupçons à toute la famille, excepté à moi. Il convint qu'il avait tort; mais qu'il était ulcéré de cette conduite. J'allai rendre compte à ma mère de cette conversation. « Rien n'est si simple à calmer que tout cela, me dit-elle. Il croit qu'on veut diminuer sa part, malgré l'usage que j'ai résolu d'en faire. Il faut qu'il ait le cœur net à cet égard. Dites-lui que je suis prête à mander au ministre que je ne veux rien, si je dois l'obtenir aux dépens de la portion de mon gendre. Quant à moi, je n'en veux point; je n'en ai que faire; je comptais l'employer à pourvoir aux besoins de ses enfans et de son ménage, qui sera toujours mieux géré par nous que par lui; mais je veux être tranquille avant tout et finir ma vie en paix. Si mes bonnes intentions doivent occasionner des querelles, j'y renonce; et dites-le-leur bien de ma part. »

J'allai exécuter ses ordres, malgré M. Volx qui n'était pas tout à

1. VAR. B (cah. 180), fol. 594, d'abord : « *J'eus...* » (biffé et remplacé en surcharge).

2. Ce paragraphe est un ajouté marginal en B, fol. 594.

fait de cet avis[1]. M. de Montbrillant nous[2] prit au mot. De ce moment, je vis le peu de fonds qu'il y avait à faire sur son amendement, et je ne pensai plus qu'à aller trouver le ministre pour renoncer à notre demande, et m'arranger ensuite une habitation avec ma mère et un ménage convenable à la médiocrité de notre fortune.

Le comte de Lange vint me voir. Je lui rendis compte de ce qui s'était passé. Il ne blâma ni n'approuva ses beaux-frères; mais il me dissuada fortement de la démarche que je voulais faire auprès du ministre. Il démontra si bien à ma mère et à moi le tort qu'elle pourrait faire à mon mari et à ses intérêts, que je me tins tranquille. « Si je ne consultais, dis-je à M. de Lange, que mon repos et ma tranquillité, je n'écouterais pas vos avis. Mais je crois comme vous que l'intérêt de mon mari et de mes enfans exige que je m'y rende. Chargez-vous donc de le lui faire entendre[3]. »

M. Volx vint me voir dans l'après-dîner et me donna bientôt le mot de l'énigme. « Le bruit court dans Paris, me dit-il, que le Roi a accordé à chaque fermier général renvoyé la moitié de la place de ceux qui leur succèdent. — En ce cas, lui dis-je, voilà le motif des variations de M. de Montbrillant. Tant qu'il a cru que l'on ne lui conserverait que les fonds qui lui appartiennent, il a été bien aise d'y faire joindre ceux de ma mère. Aujourd'hui qu'il suppose qu'on pourra les comprendre dans les 600.000 livres qu'on lui laissera, il voudrait n'avoir jamais formé la demande; et comme ce procédé est trop vilain, il en ajoute un encore plus infâme pour le plâtrer, qui est de semer dans le public les soupçons qu'il a feint d'avoir, sans doute pour nous forcer à renoncer à cet avantage. »

M. Volx me blâma, ainsi que ma mère, de nous être trop avancées en déclarant l'usage que nous en comptions faire. En effet, nous ne l'avions pas consulté sur ce point, et nous avions suivi le mouvement de notre bon cœur, sans penser que c'est un moyen sûr d'être dupe, et d'avoir tort avec de certaines gens. Il nous exhorta fort à garder l'intérêt, s'il nous était accordé.

M. de Ménil revint le soir de Versailles. « L'arrangement est fait, nous dit-il. Je ne le sais pas des ministres; mais il est sûr. Mon frère, vous avez 510.000 livres, et Mme de Gondrecourt, 90.000. » Ensuite ils se parlèrent bas, et M. de Ménil sortit. M. de Montbrillant me dit alors : « Cela n'empêche pas que vous n'alliez trouver demain le Contrôleur général. Tant qu'il ne nous aura pas écrit, il n'y a rien de fait; ou du moins nous ne sommes pas censés le savoir. — Votre famille, lui répondis-je, blâme et désapprouve cette démarche. Le comte de Lange m'en a tout à fait dissuadée et s'est

1. La restriction « malgré M. Volx... avis » est un ajouté marginal en B, fol. 595. L'adverbe « tout à fait » a été surajouté en C.

2. Var. B, fol. 595 : « *la* » (biffé et corrigé).

3. Les propos entre guillemets sont un ajouté marginal en B, fol. 596.

chargé de vous le dire. Demandez-lui son avis encore plus précisément, car je suis résolue de le suivre[1]. »

Je lui écrivis en effet encore le lendemain matin la lettre nº I.

◇

Nº I. — Madame de Montbrillant a M. le Comte de Lange.

M. de Ménil est venu hier, à dix heures du soir, mon cher frère, nous apprendre l'arrangement de notre affaire. Quoiqu'elle ne soit pas encore publique, il en est sûr. Je lui vis un ton de sécheresse et de reproches qui me déplut, au point que ma mère et moi nous nous retirâmes dans mon cabinet. Voyant mon mari et son frère se parler à l'oreille, je craignis que la patience ne m'échappât et de n'être pas maîtresse de mon ressentiment si l'un ou l'autre me tenait quelque propos déplacé. J'espérais qu'il resterait assez de justice dans le cœur de M. de Montbrillant pour faire revenir son frère des soupçons qu'il avait fait naître. Mais lorsque celui-ci fut sorti, mon mari m'engagea à aller chez le Contrôleur général ce matin, sans égard à la nouvelle que M. de Ménil venait de nous apprendre. Je lui représentai votre avis : il parut en douter[2]. Je lui répondis que je vous en reparlerais encore et je lui tournai le dos.

Ce que ma mère et moi nous avons dit hier, mon cher frère, je vous le répète : Elle ne veut point d'intérêt pour elle. On devrait en croire nos sentimens et nos procédés dans ce moment-ci. Il leur fallait des preuves; j'ai voulu en donner en allant trouver le Contrôleur général. Vous m'en avez dissuadée; je m'en suis rapportée et je m'en rapporterai encore à votre avis. Ma mère est prête à accepter, à refuser, tout comme vous le croirez convenable pour le bien de la chose. Mais, après avoir rappelé à M. de Ménil que c'est mon mari, vous et moi qui avons fait de concert le mémoire de demande, assurez-le bien que je n'ai fait aucune démarche secrète. Si, aujourd'hui qu'il obtient plus qu'il n'avait à espérer, il se repent d'avoir inséré la demande de ma mère dans la sienne, parce qu'il aurait obtenu la totalité sans ce secours, ce n'est pas une raison de former contre nous des soupçons injurieux.

Si M. de Montbrillant avait un peu d'honnêteté et de cervelle,

---

1. Var. B, fol. 597; la réponse de Mme de Montbrillant, en surcharge interlinéaire, remplace celle-ci, biffée : « *Si la chose est faite*, lui répondis-je, *il pourrait y avoir de l'inconvénient et aucune utilité. De plus, j'ai parlé ce matin au* comte de Lange *et il* m'en a tout à fait dissuadée. *Je lui en reparlerai encore demain matin et lui demanderai...* » — La fin, depuis « car... », remplace de même : « *et je le suivrai* ».

2. Cette phrase figure en B, fol. 598. Elle a été omise (par inadvertance ?) en C, fol. 65 du tome IX.

il aurait répondu par le fait tel qu'il est à ceux qui lui en ont parlé, si tant est qu'ils valussent la peine qu'on leur répondît. Au reste, mon cher frère, dites et répétez bien à M. de Montbrillant que voilà la dernière fois que je lui souffre un tort de cette espèce à notre égard. L'injustice me révolte à un point dont je ne suis pas maîtresse. J'ai ma conscience et ceux de vous qui seront de bonne foi pour garants de mes sentimens en cette occasion. Je ferais peu de cas sur cet article des opinions étrangères, mais je ne souffrirai jamais qu'on me manque au point de me soupçonner une façon de penser indigne de moi. Il ne suffit pas de venir me dire : « J'ai tort », et de recommencer.

Je suis bien fâchée de vous occuper encore d'une misère qui devient un objet important pour moi par la valeur qu'on m'a forcée d'y mettre.

M. de Lange vint l'après-dîner et me dit : « Gardez-vous bien de refuser; il n'y a qu'à accepter et remercier. Il serait à désirer qu'on pût mettre une somme plus forte sous votre nom, ou sous celui de Madame votre mère. Votre intention n'est-elle pas de tout employer au profit de votre mari et de vos enfans ? — Sans doute, lui dis-je, vous savez ce que nous avons proposé à cet égard ? — Il y a plus, me dit encore M. de Lange. Il faudra voir, au cas que Mme de Gondrecourt vint à manquer, à vous faire assurer le même avantage. — C'est votre affaire, lui répondis-je, et je ne m'en mêlerai sûrement pas. Mais, puisque vous décidez que ma mère doit accepter en ce cas, elle contribuera aux appels de finance établis pour les croupiers au prorata de ses fonds. » M. de Lange trouva cette prétention juste, et ajouta que ce serait cette somme de moins à payer pour M. de Montbrillant.

Le lendemain, il revint me voir. J'avais chez moi M. Volx et M. Garnier. Comme il demanda à me parler en particulier[1], je les fis passer dans mon cabinet. M. de Lange me dit qu'il n'y avait nulle précaution à prendre pour m'assurer l'intérêt sur la demi-place[2] de mon mari, au cas que ma mère vint à manquer, parce que j'en héritais de droit. « Votre mari, ajouta-t-il, prend les arrangemens les plus sages. Il consent d'abandonner son revenu; ce sera nous qui payerons les dettes. Il se contente d'une pension; nous ferons de votre part et de la sienne des conventions que vous signerez réciproquement; et vous et Madame votre mère, vous vous engagerez à laisser votre revenu et le produit de la croupe à l'acquit des dettes de M. de Montbrillant, à la réserve d'une pension chacune, telle que vous voudrez la fixer. »

Cette proposition me fit rire d'abord, croyant qu'elle partait de M. de Montbrillant, et qu'elle ne m'était pas présentée sérieuse-

1. Ces huit mots sont un ajouté marginal en B, fol. 600.
2. VAR. B, fol. 600; d'abord « *croupe* » (biffé et corrigé).

ment. « Mais, me répondit M. de Lange, je ne sais ce que vous trouvez de ridicule et de malhonnête à signer cette convention ? Ce sont vos promesses, vos propres propositions. » Je fus révoltée et indignée de cette subtilité et je lui dis que j'ignorais ce que pensait ma mère, mais que je ne me mettrais jamais dans une tutelle aussi humiliante et aussi injuste; que nous ne nous étions pas entendus.

Il descendit chez ma mère, et j'allai rejoindre ces messieurs. Mon émotion était visible. Je leur rendis ce qui venait de se passer; ils en furent aussi scandalisés que moi. M. Volx me dit que c'était la suite de l'imprudence que nous avions eue de nous expliquer si ouvertement d'abord. Je redoutai l'impression que pouvait faire la visite de M. de Lange sur ma mère, et je proposai à ces messieurs d'y descendre. Je la trouvai en effet dans un état violent. Elle l'avait fait sortir de sa chambre sur le premier mot de sa proposition, en lui disant qu'elle ne pardonnerait de sa vie à son gendre ni à ses neveux un pareil procédé, et que, puisqu'on usait de subtilité avec elle, elle savait la conduite qu'elle avait à tenir à l'avenir. Et si j'avais eu, comme on le lui disait, la faiblesse de donner des paroles relatives à cette indigne proposition, elle les désavouait toutes. Je lui jurai que je n'avais pas dit un mot au-delà de tout ce que nous étions convenues, et je passai le reste de ma soirée auprès de son lit.

Tandis que nous étions à souper, M. de Montbrillant rentra et passa dans l'appartement de ma mère. Il eut l'insolence d'approcher de son lit pour lui rappeler la promesse qu'elle lui avait faite quelques jours avant, de renoncer à cet intérêt s'il lui était accordé. Elle lui répondit qu'il devrait bien respecter son repos, et ne pas l'importuner davantage; et qu'elle me chargerait de lui dire ses intentions. Il ressortit tout de suite; alla souper en ville. Je fus trois jours sans en entendre parler. Le quatrième[1] à mon réveil, je reçus cette lettre nº II, et j'y répondis le nº III.

◇

Nº II. — M. de Montbrillant a Madame de Montbrillant.

Il faut, ma chère amie, que je vous ouvre mon cœur. Eh ! à qui confierais-je mes peines, si ce n'est à celle dont le cœur sensible et l'âme honnête me sont assez connus pour être assuré que, loin d'augmenter mes chagrins, elle partagera avec moi ceux qui sont inséparables de ma malheureuse position ?

Au moment où je vous parle, ma chère amie, je suis au désespoir, moins encore de l'injustice inouïe[2] que j'éprouve du ministère dans

---

1. Var. B, fol. 602; les mots « Je fus trois jours... quatrième » en surcharge interlinéaire, remplacent : « *Le lendemain* » (biffé).
2. L'adjectif est en surcharge en B, fol. 602.

la perte de ma place, que des opérations subséquentes qui se préparent, et du coup d'œil qu'elles ont dans le public. M. le Contrôleur général a pensé que, dans le mémoire qui a été présenté, vous sollicitiez, ainsi que ma belle-mère, un intérêt sur ma place. Mais pourra-t-on jamais imaginer que, dans le malheur qui m'accable, vous ayez pu solliciter un instant à mes dépens ? J'en parlai, il y a huit[1] jours à ma belle-mère en votre présence[2]; et je fus très satisfait de sa façon de penser.

Les démarches qui avaient été arrêtées entre nous prouvaient son désintéressement; cependant elles n'ont point été faites, ces démarches. Mme de Gondrecourt a trop de religion et de probité pour nier qu'elle n'y eût donné son consentement. Avant-hier[3] j'ai voulu les lui rappeler. Elle ne voulut pas m'écouter, et finit par me renvoyer à vous. Donnez-moi donc, ma chère amie, dans cette occasion, une preuve de votre attachement pour moi, de votre sensibilité à ma situation, de votre désintéressement, et surtout de la pureté et de l'honnêteté de vos intentions, en faisant une démarche dont le refus me percerait le cœur et me plongerait dans un abîme de malheurs dont nos pauvres enfans seraient immanquablement les victimes.

Je vous demande votre parole que vous irez chez M. le Contrôleur général avec mon frère et M. de Lange (peut-être même conviendrait-il que je vous y accompagnasse, pour prouver encore davantage l'union et la bonne intelligence) dans le cas où M. d'Orbel vous dira qu'il accorde à votre mère une croupe de 90.000 livres sur la moitié de place qu'on dit qu'il me conserve. J'exige que vous lui demandiez de me laisser ma moitié de place entière, et d'agréer qu'à part nous nous fassions tels arrangemens qu'il vous plaira, sur lesquels il ne pourra jamais y avoir de discussions, vivant dans la plus parfaite union.

Vous sentez, ma chère amie, combien cette démarche est honnête pour vous et de quelle importance elle est pour moi, qui ai le plus vif intérêt à détruire, dans l'esprit du ministre et du public, des idées auxquelles je sais qu'ils ajoutent foi, et que la démarche que je vous demande peut seule dissiper.

M. de Lange peut vous faire le détail de l'état horrible où il m'a vu hier en lui faisant le détail de mes réflexions sur tout ceci. Vous savez l'abandon que j'ai fait de mon revenu, et la parole que j'ai donnée à ma famille d'en passer par tout ce qu'elle jugera convenable pour l'acquit de mes dettes. Ainsi vous ne devez avoir nulle inquiétude sur l'emploi qui en sera fait de concert avec vous. Quelle raison pourrait donc vous arrêter ? Je vous demande cette démarche,

---

1. VAR. B, fol. 603 : « *trois* » (biffé et corrigé).
2. Ces trois mots sont en surcharge en B. fol. 603.
3. « Avant » est en surcharge en B, fol. 603.

ma chère amie, avec la dernière instance, et comme la chose qui m'affecte le plus sensiblement.

J'ajoute un mot; c'est que, si vous me refusez, je suis perdu. »

◇

Ma mère, désolée du tourment que toutes ces vilaines discussions me causaient, voulait tout abandonner. Je lui dis que je ne le pouvais pas, parce que c'était abandonner la cause de mes enfans; que, d'ailleurs, nous avions trop faibli déjà, et que je ne voulais pas répondre sans M. Volx. M. Garnier, qui était chez moi, fut le chercher, et la lettre suivante fut le résultat de son conseil.[1]

◇

N° III. — MADAME DE MONTBRILLANT A M. DE MONTBRILLANT.

Vous m'ouvrez votre cœur un peu tard, Monsieur; mais pour me trouver sensible à ce retour, il faudrait que vos actions fussent d'accord avec vos discours. Après être tombé dans le malheur que je n'ai cessé de vous prédire, lorsque je vous ai vu dans la douleur et le désespoir que doit ressentir un père qui a ruiné ses enfans, lorsque j'ai trouvé en vous la trace la plus légère de l'attachement que vous leur devez, et à moi et à ma mère, j'ai fait de mon propre mouvement ce que je ne puis plus faire lorsque vous osez l'exiger.

Au lieu des sentimens qui devaient continuer à vous occuper, vous avez employé vos premiers momens de réflexion à semer dans la famille d'indignes soupçons contre ma mère et contre moi. Vous montrez une ardeur à la dépouiller, dont il est impossible que vous ne rougissiez pas en vous-même. Et la dépouiller de quoi ? D'un bien qu'elle n'a pas recherché; qui ne lui est point encore accordé, qui ne le lui sera peut-être pas, dont elle ignore également la valeur et les conditions, et dont elle ne saurait peut-être disposer sans manquer de la manière la plus solennelle à vos enfans, qui ne vous devront, si vous continuez, que le funeste présent de la vie.

Ne sentez-vous pas combien votre conduite est révoltante ? Vous qui devriez être le premier et le plus ardent solliciteur de cette grâce, vous tremblez que le Roi ne la passe à ma mère. Je n'ai ni la force, ni le courage de vous représenter comme il me conviendrait tout ce que vous avez fait depuis huit jours, en reconnaissance de tout ce que nous faisions pour vous. J'atteste toute la famille et vous-même, que l'intention de ma mère et la mienne était de réunir nos deux

1. Tout ce paragraphe est un ajouté au verso de B, fol. 605.

fortunes, quelles qu'elles fussent, et de les sacrifier au soutien de votre ménage; et vous vous autorisez de cette marque d'attachement et de l'aveu franc et prématuré que nous en faisions, pour en faire un titre d'usurpation et de tyrannie pour l'avenir ! Non, non, Monsieur, je n'accorderai jamais aux mauvais procédés ce qui ne doit être que le prix de l'amitié, de la droiture et de la confiance mutuelle.

Je vous déclare donc en peu de paroles, mais irrévocablement au nom de ma mère et de moi :

Premièrement : que mon devoir envers elle et mes enfans aurait exigé dès le premier moment de votre déplacement, que j'eusse sollicité M. le Contrôleur général en notre faveur, mais particulièrement en celle de ma mère.

Secondement : que je n'en ai rien fait, que je n'ai point sollicité M. le Contrôleur général, ni directement, ni indirectement, ni pour ma mère, ni pour moi, ni pour mes enfans; qu'il est indigne à vous d'en avoir formé le soupçon ou de vous en être rapporté à des gens mal intentionnés qui ont pu vous le dire.

Troisièmement : que ma mère et moi nous ignorons encore si on lui a accordé le moindre avantage, et qu'il est également contraire au bon sens et à l'honnêteté de traiter d'un avantage qui n'existe peut-être pas.

Quatrièmement : que s'il existe, vous devez être le premier à en remercier le ministre; que, si vous jugez à propos de tenir une conduite différente, je vous avertis ici que c'est à vos risques et dangers; et que je suis innocente de tout le mal qui en peut rejaillir sur vous; que, quant à moi, je parlerai à M. le Contrôleur général comme l'exige mon devoir de femme, de fille, et de mère.

Cinquièmement : que le Roi accorde quelque chose à ma mère ou non, elle et moi nous n'aurons qu'une façon de penser sur le peu qui nous restera; c'est de l'employer tout entier au plus grand avantage de nos enfans.

Je ne sais pourquoi vous séparez toujours leurs intérêts des vôtres[1]. Ce que nous ne mettons pas dans vos mains, peut-il aller ailleurs que dans les leurs ? Si vous les oubliez, souffrez au moins qu'il leur reste une mère qui s'en souvienne.

Voilà ce que nous avons à répondre, ma mère et moi, aux propositions malhonnêtes de toutes espèces que vous nous faites depuis trois jours; et ce que nous signerons toutes deux pour que vous puissiez regarder cette déclaration comme la seule et la dernière que nous ferons à vos injustes persécutions. S'il vous reste un sentiment d'honneur et d'humanité, je vous conjure d'avoir pitié de vous, de votre mère, de votre femme et de vos enfans; et, puisque

1. VAR. B, (cah. 181), fol. 607; « *vos* intérêts *d'eux*. » (corrigé).

vous avez eu le malheur de travailler toute votre vie à leur perte et à la vôtre, cessez du moins, lorsqu'elle est consommée, de vous montrer à leurs yeux mari, fils, et père dénaturé.

◇

M. de Ménil, le lendemain matin mardi[1], nous apporta la lettre du Contrôleur général, par laquelle[2] le Roi entend que, dans la moitié de place qu'il donne à M. de Montbrillant, il en tienne compte à ma mère de 90.000 livres au moins; ce sont ses termes. M. de Ménil ajouta que M. de Montbrillant l'avait chargé de nous assurer qu'il s'en rapportait absolument à nous; qu'il ne devait plus être question ni d'écrit, ni de promesse; qu'il ne lui restait rien des impressions qu'il avait prises; et qu'il nous laissait absolument maîtresses de ce que nous voudrions bien faire pour lui.

Nous répondîmes qu'il prenait le bon parti, et qu'il aurait certainement lieu de s'en applaudir.

« Sans doute, mon frère, dis-je à M. de Ménil, les répartitions à l'expiration du bail sont comprises dans le produit de cet intérêt[3] ? — Sans doute, sans doute, répondit-il; mais ne mettez seulement pas cela en question dans ce moment-ci. Cela pourrait renouveler les tracasseries. Vous n'avez que de bonnes intentions. Tout est bien, et Montbrillant a tort, continua-t-il. Je lui ai dit : On agit comme cela avec des Juifs, mais avec une belle-mère, une femme, cela est odieux ! S'il ne s'était pas rendu, je l'aurais abandonné et ne m'en serais plus mêlé. Je le dirai aussi au comte de Lange. »

Il le croyait bonnement, comme il le disait, et comme font toujours ceux qui n'ont que l'avis des circonstances.

Je fus deux jours ensuite sans voir, ni même entendre parler de personne de la famille. Le jeudi au soir, nous allâmes tous ensemble remercier le ministre. Il ne se dit rien qui eût aucun rapport à nos discussions. Au sortir de chez lui, M. de Ménil, M. de Montbrillant et le comte de Lange me prièrent de faire un mémoire détaillé à mi-marge, des arrangemens de réforme et autres que je croyais qu'il convenait de prendre pour l'intérieur du ménage de M. de Montbrillant. Je le promis et je priai M. de Ménil de s'informer du temps où il conviendrait de constater la propriété de ma mère sur la croupe, par toutes les formes requises.

« Cela n'est pas nécessaire entre honnêtes gens, » interrompit le comte avec empressement. C'était très bien parler, comme vous verrez. « D'ailleurs, continua-t-il, la lettre du Contrôleur général constate de reste votre propriété. » J'insistai sur la volonté précise de ma mère à cet égard. Tout le monde se tut.

---

1. Ce mot est en surcharge en B, fol. 608.
2. Var. B, fol. 608, ajoute « *dit-il* ».
3. Id. d'abord : « *cette croupe* » (corrigé).

Le vendredi matin M. Volx, ma mère et moi, nous fîmes le mémoire nº IV; je l'envoyai[1]. M. de Montbrillant y fit de sa main, ainsi que le comte de Lange, de la sienne, les apostilles que vous y verrez.

◇

Nº IV. — Mémoire[2] par Madame de Montbrillant sur la situation des affaires de son mari.

Quoique le moment du malheur soit celui qui exige le plus de ménagemens, la nécessité de parer les maux à venir oblige cependant à se faire à soi-même un tableau vrai de sa situation et de son caractère, afin que les fautes passées servent au moins à en prévenir d'autres plus graves et peut-être plus sinistres.

Je proteste que, dans tout ce que je vais dire, je n'ai nullement dessein de faire des reproches à M. de Montbrillant. Leur inutilité seule m'en empêcherait présentement, si je n'avais pas des raisons plus honnêtes pour m'en abstenir. Mais je me dois, et[3] à mes enfans, d'indiquer avec franchise les moyens que je crois seuls efficaces pour sauver au moins son honneur et le nôtre, puisque nous n'avons pu garantir notre fortune.

Je dois aussi observer que ce que je vais dire n'est pas le fruit de quelques idées passagères qui m'occupent depuis huit ou dix jours, mais que c'est le résultat des réflexions qui m'ont absorbée depuis plus de trois ans, et que M. de Montbrillant retrouvera pour la plupart dans les lettres que mon devoir m'a fait lui écrire de temps à autre depuis ce terme[4]. Et quand même toutes ces réflexions ne seraient pas toutes absolument justes, je suis persuadée qu'elles méritent au moins l'attention la plus sérieuse et la plus réfléchie.

Une longue expérience doit avoir convaincu M. de Montbrillant ainsi que nous, que toutes ses fautes et ses malheurs sont venus de la légèreté de sa tête et de la facilité de son caractère, qui lui ont réellement causé plus de maux que s'il eût été méchant et corrompu.

---

1. Var. B, fol. 609, d'abord : « Le vendredi matin, *j'envoyai* le mémoire nº IV ».
2. Ce document, vraisemblablement apocryphe, a été publié avec ses apostilles, légèrement retouché et les noms mis en clair, dans les *Œuvres de Madame d'Épinay*, par P. Challemel-Lacour, 1869; t. I, p. 163-193, sous le titre : « Mémoire *soumis par* Mme d'Épinay *à son tuteur* sur la situation des affaires de son mari ». L'éditeur n'a pas indiqué sa source. Il a dû avoir sous les yeux le texte reproduit ci-dessus, car dans la dernière apostille il a maintenu par inadvertance le nom de « Mme de Gondrecourt », qui ne figurerait pas dans une pièce authentique. — Il existe à la Bibl. Nat. (*ms.* n. acq. fr. 4071) deux courts mémoires authentiques de Mme d'Épinay à sa famille sur le même sujet, en date de juin et de juillet 1764.
3. Var. éd. Challemel-Lacour, p. 165 : « *ainsi qu'à* ».
4. Id. « *temps* ».

La délicatesse me défend d'entrer dans aucun détail là-dessus, et je veux que M. de Montbrillant soit seul son juge à cet égard. De ce manque de caractère, il est arrivé que mes instances et mes représentations continuelles ont été absolument infructueuses auprès de lui; que celles que la famille y a ajoutées de temps en temps n'ont pas fait plus d'effet; ou, lorsque l'apparence du danger l'a ramené à des réflexions ou à des projets plus sensés, ils ont été bientôt effacés par l'habitude de la dissipation et du désordre, ou par le défaut de fermeté dans l'exécution, jusqu'à ce que d'abîme en abîme nous ayons été absolument perdus.

Il ne faut pas croire que la cause de ces malheurs puisse changer. Une grande résolution peut nous défaire d'un grand vice; de plusieurs si l'on veut; mais elle ne peut changer le caractère, donner l'esprit d'ordre, ni une tête posée et réfléchie qu'on n'a point. A l'âge de vingt ans on pourrait peut-être l'espérer; mais à l'âge de quarante[1], ce serait se faire illusion que de compter sur un changement miraculeux, opéré dans un quart d'heure. Que M. de Montbrillant y compte ou non, je dis que dans les deux cas les sentimens d'honneur qui doivent l'occuper uniquement, à présent que sa fortune est perdue, ne lui laissent pas le choix de sa conduite. Il n'en est qu'une décente, droite et honnête; et c'est de se livrer sans réserve et avec une entière confiance à une famille dont il vient d'éprouver tant de marques d'intérêt et de tendresse, en la conjurant de le guider dans le labyrinthe de ses affaires, de la laisser l'unique arbitre et maîtresse de les arranger de la manière qu'elle jugera la plus convenable*, non seulement sans s'opposer aux sacrifices qu'elle pourrait exiger de lui (sacrifices, qui, au fond, ne peuvent tomber que sur des objets au moins frivoles), mais en renonçant absolument à se mêler d'aucune partie de l'exécution du plan qui aura été arrêté par elle de concert avec lui, parce que l'expérience de tous les temps doit lui avoir appris qu'il n'est pas capable de suivre un plan, ni de tenir strictement les engagemens que la nécessité lui fait prendre.

Je déclare, quant à moi, que je ne me trouve ni la capacité, ni la santé suffisante pour mener les affaires de mon mari, et que je ne veux, ni ne puis m'en mêler que sous les auspices de ses frères et sœurs. Après le malheur qui vient d'arriver, je ne veux plus être responsable d'aucun événement, et mon expérience me défend de prendre aucun engagement, que ce ne soit de concert avec la famille. Je n'ai pas besoin d'ajouter que si cet arrangement est pris par la famille et qu'elle en reste le garant et l'exécutrice, à cette

* De la main de M. de Montbrillant : « *C'est mon intention.* »

1. Né en 1724, M. d'Épinay n'avait encore, en 1762, que trente-huit ans. Sans doute sa femme arrondit-elle le nombre des années, pour généraliser sa constatation. Si l'auteur vieillit ici M. de Montbrillant, elle rajeunit par contre son fils, un peu plus loin. (Cf. p. 479.)

condition expresse et sous aucune autre, je suis prête de me sacrifier entièrement, pourvu que toutes les épargnes soient employées, de ma science certaine, par la famille à l'extinction des dettes et à l'arrangement des affaires[1] de M. de Montbrillant *.

Je demande, pour l'exécution des plans qui seront arrêtés par la famille, qu'elle choisisse un homme qui ne soit ni à ma dévotion, ni à celle de M. de Montbrillant, mais qui réponde de l'intégrité de sa conduite et de la sûreté de ses opérations par son caractère public et par une réputation reconnue[2].

Voilà mes observations sur l'arrangement général, dans lequel il y a deux points dont je dois dire un mot avant d'entrer dans les détails de l'ordre à établir dans l'intérieur du ménage.

Par un malheureux effet de cette légèreté que M. de Montbrillant doit regarder comme la source de tous ses malheurs, il a confié les papiers, les titres et toutes les affaires de sa terre à deux hommes dont la réputation n'a aucun garant, et dont la probité m'est fort suspecte par plusieurs manœuvres que j'ai eu occasion d'apercevoir, mais surtout par le soupçon de friponnerie qu'ils ont voulu jeter plusieurs fois sur un de nos plus honnêtes et de nos plus anciens domestiques. Cet homme est à portée de les éclairer, et leurs plaintes ont toujours eu le caractère de la fausseté. Le plus simple soupçon à cet égard suffirait pour alarmer vivement tout autre que M. de Montbrillant[3]; mais[4], en convenant de la vraisemblance de mon soupçon envers l'un de ces deux hommes, il n'y a apporté aucun remède; il m'a constamment accusée de prévention envers l'autre, sans considérer que naturellement je suis on ne saurait moins portée au soupçon et à la défiance; que ces[5] gens ne peuvent que m'être indifférens, n'ayant aucune sorte de rapport à moi; et que, d'ailleurs, lui appartenant, mon premier sentiment pour eux serait de bienveillance, s'ils pouvaient le mériter **.

M. de Montbrillant n'a nulle connaissance des titres de sa terre. Ils sont, sans état ni reconnaissance, entre les mains de gens suspects. Une ou deux infidélités, la soustraction de quelques titres, suffiraient pour le ruiner de fond en comble, et pour achever d'ôter à ses enfans le seul morceau de pain qui leur reste. La certitude où ils sont à présent de n'avoir plus de récompense ni de fortune à attendre de

* De la main du Comte : « *Elles le seront.* »

** De la main de M. de Montbrillant : « *Qu'à cela ne tienne ; on vous satisfera.* »

1. VAR. (éd. Ch.-L., p. 169) : « *de ses* dettes et à l'arrangement *de ses* affaires ».
2. Ce paragraphe est un ajouté marginal en B, fol. 611.
3. VAR. (éd. Ch.-L. ,p. 171) : « tout autre que *lui* ».
4. VAR. B, fol. 612 : ajoute (biffé) : « *mes avertissements ont été sans effet* ».
5. VAR. (éd. Ch.-L., p. 171) : « *par la raison* que... »

M. de Montbrillant[1] me fait trembler; je conjure M. de Montbrillant[2] et toute sa famille de faire une sérieuse attention à cet article et d'y remédier promptement.

Je touche celui qui reste avec la plus vive douleur. Il regarde mon fils, et il serait inutile de dissimuler que son éducation n'a point répondu à mes soins et à mes désirs. Soit le peu d'étoffe qu'il y a dans cet enfant, soit qu'on ait pris des moyens faux, il n'en est pas moins constant que mon fils est parvenu à l'âge de quinze ans[3] sans rien savoir que la musique, sans contracter aucune bonne habitude, sans promettre aucune de ces espérances qui font la joie et la consolation des parens. Au contraire, la facilité, la mollesse et le défaut de caractère que je remarque en lui me font craindre depuis longtemps qu'il ne tombe dans les mêmes malheurs qui ont causé la ruine de son père, surtout lorsque les dangers de l'oisiveté et du séjour de Paris l'assiégeront au moment du développement de son tempérament[4].

Le malheur a voulu que nous l'ayons confié à un homme absolument inapte à son métier, M. de Montbrillant ayant eu l'imprudence de faire à cet homme, au bout de six mois, une rente de 500 livres[5], et moi ayant eu l'imprudence de ne m'y opposer que faiblement, et point du tout au supplément des 500 autres livres qu'il lui a fait au bout de trois ans. Il en [est] résulté de la part de M. Balbi, depuis cette dernière époque, une négligence extrême dans ses soins, qui, jointe à une incapacité totale, a porté à mon fils un préjudice des plus funestes.

En vain, m'étant aperçue depuis quelques années de tous ces malheurs, ai-je voulu y apporter remède; en vain j'y ai sacrifié mes soins et ma santé en faisant travailler mon fils auprès de moi; M. de Montbrillant n'étant point jusqu'à présent entré dans mes vues, croyant que j'exagérais le mal que je pensais du gouverneur de son fils, et estimant d'ailleurs qu'un homme pour qui il a tant fait ne saurait en être indigne, mon fils est parvenu, comme je l'ai déjà dit, sans avoir contracté l'habitude du travail et de l'application. Je laisse à juger quel serait notre malheur si cet enfant venait à se déranger et à achever notre honte par sa mauvaise conduite. J'ai déchiré mon cœur en prévoyant les dangers dont nous sommes menacés et en les confiant au sein de ma famille. S'ils se réalisent, il ne me reste qu'à mourir de douleur. Si l'on veut les éviter, il faut

---

1. Var. (éd. Ch.-L., p. 171) : « de *lui* ».
2. Id. : « je *le* conjure ».
3. Louis d'Épinay était né le 28 novembre 1746. Nous devons être en 1762. Ou Mme d'Épinay rajeunit ses personnages, ou le mémoire aurait précédé la destitution de son mari, et celui-ci aurait encore moins de trente-huit ans !
4. Ces craintes maternelles ne se réalisèrent que trop bien.
5. Cf. la Note du fol. B 13 : « *Voir si la rente de* 400 *l. à Balbi est faite.* »

un parti ferme et prompt qui coûtera à ma faiblesse, mais que je conjure ma famille de prendre malgré moi. J'observe que, dans l'état malheureux où nous sommes, il faudrait que mon fils fût un sujet de distinction pour réparer les malheurs de son père, et que nous sommes exposés à la dernière confusion s'il n'est pas au moins un sujet médiocre.

Je pense, *premièrement* : qu'il ne peut rester entre les mains de son gouverneur; *secondement* : qu'il ne peut rester même à Paris sans le dernier danger; *troisièmement* : qu'il est absolument nécessaire de lui faire prendre un genre de vie où il soit occupé fortement, afin qu'il s'accoutume au travail, qu'il acquière des connaissances qui puissent le mettre en état de faire un chemin quelconque par son propre mérite, et que, par une éducation sévère, exacte et ferme, on remédie à cette mollesse de caractère, à ce défaut d'émulation et d'âme qui me fait trembler pour lui *.

J'ai dû, pour l'acquit de ma conscience, exposer à M. de Montbrillant et à la famille tout ce que je viens de dire. Je les conjure tous de prendre les mesures les plus sérieuses pour prévenir les malheurs qui nous menacent. Mais, après avoir supplié mon mari constamment depuis la mort de son père de se sauver du malheur qui lui arrive aujourd'hui, sans avoir pu y réussir, je déclare que je ne peux ni ne veux plus être responsable d'aucun événement, et que ce ne sera pas ma faute si l'on n'y met pas ordre pour toujours par un plan de conduite sage et ferme, et en veillant à son exécution.

Je répète que je me sacrifierai entièrement aux intérêts de mes enfans et à ceux de mon mari, autant qu'ils seront d'accord avec ceux de mes enfans; mais, si je ne puis prévenir les malheurs que je prévois, et s'il faut mourir de douleur au bout de quinze ans de chagrins continuels, je veux au moins mourir sans reproche.

Voici présentement sur quoi principalement doivent, je crois, tomber les réformes :

Je ne crois pas qu'il convienne à M. de Montbrillant de garder au delà d'un cocher et de trois chevaux de carrosse pour lui et pour moi; et, afin que nous ne soyons pas dans le cas de nous gêner réciproquement pour l'usage de cet équipage, nous conviendrons que des sept jours de la semaine, je n'en disposerai que de trois. La nourriture des trois chevaux et d'un cheval de selle, qu'il me semble que mon mari doit aussi garder, sera partagée par moitié; alors il faudra un palefrenier, cette dépense regardera M. de Montbrillant, et moi je me chargerai en entier du cocher **.

---

* De la main de M. de Montbrillant : « *Il n'y a qu'à le faire voyager ; j'y consens.* »

** Même main : « *Cela ne se peut. Il nous faut chacun notre équipage ; il me faut au moins quatre chevaux à moi seul, un cocher et un postillon.*

(*Vous voyez bien pourquoi, mon cher tuteur, je m'étais réservé ce dernier article ; j'étais bien sûre qu'un homme à moi, qui en dépendrait uniquement, ne manquerait jamais au service de M. de Montbrillant ; au lieu que, s'il eût été à lui et obligé de me servir, j'aurais souvent été dans le cas de lui rappeler son devoir et d'en porter des plaintes. Qui sait même si elles seraient toujours écoutées ?*)

Je désirerais en ce cas qu'on prît pour palefrenier le fils aîné du cocher qu'on est obligé de renvoyer *.

Je crois qu'une cuisinière peut servir d'une manière tout aussi honorable qu'un cuisinier, et qu'elle est moins frayeuse[1].**

Je demande avec instance que mon valet de chambre soit placé et supprimé ***.

Quant à celui de M. de Montbrillant, je crois qu'il peut d'autant plus se procurer l'avantage de le garder qu'il peut lui tenir lieu des deux hommes d'affaires dont j'ai parlé, et régir sa terre, qui n'est pas d'un grand détail ****; il en est capable, et l'on peut compter également sur son intelligence et sur sa probité.

Je ne parlerais pas de supprimer le vieux maître d'hôtel, si je ne croyais qu'il peut être plus heureux hors de la maison et d'une manière moins frayeuse[2] pour mon mari. Il a[3] 400 livres de rente[4] de feu M. de Bernon. Il nous sert sans gages depuis cette malheureuse époque, et il a été, j'ose le dire en tremblant, dans le cas de nous avancer non seulement ses épargnes, mais, depuis trois mois, de répondre pour M. de Montbrillant chez tous les fournisseurs de la maison. Je crois qu'il est de devoir étroit de lui donner, pour lui et sa femme, un logement à Montbrillant, de lui faire avoir un débit de tabac dans le village, et de lui augmenter sa rente de 200 livres; bien entendu qu'on prendra les termes les plus prochains pour acquitter les sommes qu'on lui doit. On trouvera peut-être étrange que je propose dans ce moment de charger le bien de M. de Montbrillant; c'est que je mets cette obligation au rang des dettes d'honneur, et pour que cet acte de justice et de bienfaisance ne trouve aucune opposition, je me chargerai pendant les six

---

C'est le seul amusement qui me reste, et après les sacrifices que je fais, je ne prétends pas m'en priver. »

* De la main de M. de Montbrillant : « *Cela ne se peut. Il est trop laid et pas assez alerte.* »

** Même main : « *Il faut garder le cuisinier et rabattre ses gages de moitié.* »

*** Même main : « *Bon.* »

**** Même main : « *Cela est difficile ; mais n'importe, j'y consens.* »

---

1. et 2. Var. (éd. Ch.-L., p. 181 et 182) : « moins *dépensière*. »
3. Id. : « Il a *déjà* » .
4. Id. p. 182, coupe ici la phrase.

premières années seulement de l'augmentation de rente de 200 livres *.

Si l'on juge nécessaire de retrancher un des deux établissemens, comme je le crois, j'avoue que je crois qu'il faut conserver celui de la campagne par préférence. ** On m'accusera peut-être de partialité dans cette décision; je conviens qu'il en coûterait moins de renoncer tout à fait à Paris que de renoncer tout à fait à la campagne; mais, indépendamment de la préférence que je lui donne, je trouve mille raisons qui doivent porter M. de Montbrillant à penser de même. ***

Ses principales affaires vont être à l'avenir celles de sa terre. En y demeurant, il est non seulement à portée de les suivre, mais peu à peu d'en prendre le goût. On y vit à meilleur marché. Il n'aura pas les yeux[1] de censeurs sévères à redouter; il rentrera le soir au sein de sa famille, et si cette vue excite d'abord ses remords, elle doit en même temps lui inspirer le désir et le courage de réparer[2], et peu à peu rendre son âme sensible au respectable et[3] doux nom de père. Que ne doit-on pas attendre de tous ces avantages[4]?

On m'a déjà pressentie sur la nécessité[5] de vendre la vaisselle, les tableaux et les livres de Montbrillant ****. Je comprends que ces objets peuvent produire un capital de 200.000 livres. Mais, de tous les sacrifices, il faut que je l'avoue, celui-ci me coûte le plus et ne me paraît pas le mieux entendu. De la vaisselle on ne peut guère se dispenser de garder les plats, les couverts et quelques flambeaux. Le reste ne produira guère que 40.000 livres, et c'est fort bien fait de vendre ce surplus,[6] mais seulement ce surplus. Quant aux tableaux, ce ne sont pas des effets dont on trouve de l'argent tout d'un coup. Il faut attendre l'occasion, ou les donner au-dessous de leur valeur; qui pourrait s'y résoudre? Pourquoi se presser? Il vaut mieux ne pas compter sur ce fonds pour payer les dettes; attendre une occasion favorable; et alors, le réserver à être placé et à augmenter le revenu. On se gênerait quelques années de plus, et l'on payerait

* Même main : « *J'y consens ; aux conditions que Mme de Montbrillant se charge des six premières années.* »

** De la main du Comte : « *Cela me paraît très raisonnable.* »

*** De la main de M. de Montbrillant : « *Je ne puis me passer d'un logement à Paris.* »

**** Même main : « *Bon pour la vaisselle et les tableaux.* »

1. Var. (éd. Ch.-L., p. 185) : « *sous* les yeux » (erreur de lecture).
2. Id. : « de *la réparation* ».
3. Ces deux mots sont en surcharge en B, fol. 616.
4. Cette phrase est un ajouté en B, fol. 616.
5. Var. (p. 185) : « *fait pressentir* la nécessité ».
6. Id. (o. 186) coupe ici la phrase.

les dettes sur le revenu. Qui sait même si l'on ne pourra pas, par la suite, se passer de ce secours ? J'en dis de même pour la bibliothèque; mais je demande grâce pour huit ou neuf cents volumes qui deviennent une ressource nécessaire pour quelqu'un qui s'isole à la campagne *; et si vous avez besoin d'une somme, messieurs[1], pour suppléer à ces deux objets, que ne se défait-on des meubles du Grand-Montbrillant ? Que ne loue-t-on le grand château et le grand parc, et que ne nous réservons-nous le petit château, qui, à tous égards, convient mieux aujourd'hui à notre position ?

Je crois inutile de dire qu'il faut supprimer toutes les petites loges. J'en excepterais peut-être celle de la Comédie-Française. Je pense aussi qu'un laquais doit nous suffire, et je ne garderai qu'une femme pour me servir, pour servir ma fille, et sa gouvernante **.

J'observerai qu'il me paraîtrait équitable de ne pas suivre absolument l'ordre des dates dans l'acquit des dettes; mais de consulter plutôt l'état et les besoins des créanciers ***. Par exemple, le tailleur des domestiques, qui est veuf et chargé d'enfans, ayant été dans le cas de faire beaucoup d'avances, me paraît, quoique des derniers en date, mériter la préférence. Le boursier est dans le même cas.

(*Vous remarquerez, mon cher tuteur, que M. de Ménil est le dernier des créanciers et un des plus forts.*)

Je demande comme une grâce, et peut-être comme une justice, d'accommoder le procès qu'a M. de Montbrillant avec le fermier des Roches. Le succès est douteux, et si nous gagnons malheureusement, le pauvre fermier est totalement ruiné. Nous ne pourrions donc que perdre à attendre l'événement ****.

Que ne puis-je exprimer ici ce que je veux dire sans nommer les auteurs de tant de malheurs ***** ! Cet article regarde Mlle Rose[2]. Je demande que l'on fixe et que l'on assigne des fonds suffisans

---

* De la main de M. de Montbrillant : « *Neuf cents volumes, c'est trop. Trois cents, à la bonne heure. Le reste vendu.* »

** Même main : « *On voit bien que Mme de Montbrillant ne retranche pas pour elle. Je la prie de considérer que si on m'ôte le spectacle, il ne me restera rien ; et que, pour peu que j'y aille, il m'en coûtera plus cher. Je veux donc les garder toutes trois. Pour l'article des laquais, je le veux bien. J'en serai quitte pour faire mes commissions moi-même. Après ce sacrifice, on n'a rien, je crois, à me dire.* »

*** De la main de M. de Ménil : « *Cela est juste ; j'y souscris.* »

**** De la main de M. de Montbrillant : « *A examiner de plus près ; je ne me refuse pas à cet avis.* »

***** Même main : « *Je ne demande pas mieux.* »

---

1. Var. (éd. Ch.-L., p. 187) : « *si l'on* a besoin ».
2. Var. B, fol. 618, d'abord : « *Fanni* » (biffé).

pour la rembourser et lui tenir lieu de la rente que M. de Montbrillant s'est engagé de lui faire. Il vaudrait mieux, pour l'y faire consentir, lui donner au-delà de ce qu'elle a droit de prétendre, afin qu'on n'ait point annuellement de dettes scandaleuses à payer *. Je ne veux point que mon fils apprenne à contracter de pareilles dettes, à l'exemple de son père.

Comme il peut arriver que dans deux ou trois ans d'ici il se présente des établissemens pour ma fille[1], et que, les dettes n'étant point alors éteintes à beaucoup près, cela nous mettrait dans le cas de refuser peut-être des partis avantageux, je demande que, dans l'arrangement général, il en soit pris un sûr et convenable pour pourvoir à sa dot[2].**

(*Le Comte ne dit mot à cette honnête et généreuse proposition ; cela pourrait faire au bout de quatre ans un fonds de* 100.000 *livres à peu près, sans compter ce que fera leur*[3] *oncle alors, comme il le fait espérer.*)

Je crois encore qu'il convient que le ménage de M. de Montbrillant soit administré par moi pour son compte jusqu'au mois d'octobre prochain en y apportant toute l'économie dont je suis capable ***. Au mois d'octobre, ma mère entrant en possession de la grâce que le Roi lui a accordée, et moi jouissant alors de tout mon revenu sans aucune retenue de M. de Montbrillant[4], nous déciderons des dépenses

* De la main du Comte : « *A la bonne heure, quand toutes les dettes seront payées, mais je ne cède pas mon rang pour celle-là par exemple.* »

** De la main de M. de Ménil : « *Je propose à chacun de la famille de remettre pendant quatre ans les intérêts de nos créances pour former un fonds qui puisse doter ma nièce, me réservant personnellement tous les arrangemens qui pourraient dans ce cas faciliter une bonne affaire.* »

*** De la main du Comte : « *Mme de Montbrillant ne doit pas administrer la maison au mois d'octobre autrement qu'elle ne doit l'être jusqu'à cette époque. Il n'est pas question d'entrer en possession de son revenu, ni de celui de Mme de Gondrecourt, puisqu'on doit faire de la totalité des recettes une masse qui servira à acquitter les dettes, après avoir prélevé la dépense nécessaire pour la maison et les pensions de ces dames et de M. de Montbrillant. Mme de Montbrillant doit se rappeler que, dans aucun cas, il ne peut être question des avantages de la croupe. La totalité des revenus doit être mise en commun. Ces dames ont renoncé à tout autre arrangement, et verbalement lors de la première assemblée, et par écrit par une lettre de Mme de Montbrillant que j'ai entre les mains.* »

1. VAR. B, fol. 618, d'abord « *mes filles* » (biffé).

2. ID., d'abord : « *aux* dots de *nos filles* » (biffé et corrigé). — De même dans la note de M. de Ménil : « *mes* nièces » (corrigé).

3. VAR. (éd. Ch.-L., p. 192) : « *Son* ». — Correction justifiée, que l'auteur a négligé de faire dans son texte.

4. VAR. B. fol. 619 d'abord « de *sa part* » (corrigé). — *Œuvres*, p. 193, reproduisent cette leçon.

que nous prendrons sur notre compte, lorsque nous connaitrons la valeur de ces deux objets. »

Je fus choquée de cette apostille de la part du Comte, et je lui écrivis à peu près la même chose que j'avais mandée à M. de Montbrillant, en lui faisant sentir mon indignation de la tournure que l'on donnait aux marques de générosité et d'attendrissement que ma mère et moi avions données à la situation de mon mari. J'en étais, lui dis-je, d'autant plus surprise que M. de Ménil, en nous apportant la lettre du Contrôleur général, nous avait assurées de sa part qu'il s'en rapportait absolument à ce que ma mère voudrait bien faire. Ma mère fut si piquée de ce procédé, qu'elle fit serment de ne pas se départir de ses droits, quelque chose qui arrivât. « Mais, me dit-elle, je saurai bien les attraper. S'ils cèdent, à la bonne heure ! Dans tous les cas, je n'en veux pas disposer d'un sol pour mon usage ni pour mon aisance, mais ils n'en auront rien non plus et j'en ferai une donation à mes petits-enfans pour mieux prouver leur infamie à tous, et je me réserverai la conduite de l'emploi qu'il conviendra d'en faire. Laissons-les clabauder tout à leur aise. »

Ma lettre à M. de Lange ne réussit pas mieux que les précédentes, quoique j'y déclarasse, de la part de ma mère, qu'elle ne prétendait pas jouir personnellement de l'avantage accordé par le Roi, qu'elle l'emploierait au profit de ses petits-enfans et de leur père, mais qu'elle voulait s'en réserver la manutention, la propriété, en un mot la direction. On m'écrivit lettre sur lettre dans cette journée, entremêlées d'injures et de soupçons odieux. Ma mère m'envoya à neuf heures du soir consulter M. de Riltière sur la manière d'exécuter son projet, et nous ne répondîmes point à tous les libelles qui nous furent adressés jusqu'au lendemain dix heures du matin. M. de Riltière me dit que la lettre du Contrôleur général était trop vague pour pouvoir statuer une donation; que les croupes avaient différentes sortes de produits; qu'il fallait être autorisé de lui pour disposer et énoncer les différentes productions de cet intérêt.

Nous projetâmes, ma mère et moi, d'écrire à ce ministre. Je remontais à cette intention dans mon appartement, lorsque je vis arriver M. de Ménil, le comte de Lange, M. de Montbrillant et Bellefontaine. Ce dernier tenait une liasse de papiers qui me parurent être tout ce qui avait été écrit de part et d'autre sur cette affaire. Ils fermèrent la porte, et M. de Montbrillant, d'un ton de menace et d'autorité, défendit à mes gens d'entrer ni de laisser entrer personne.

M. DE MÉNIL débuta ainsi : Ma sœur, avant d'entrer en matière, vous m'avez cité hier dans la lettre envoyée à M. de Lange. Mais je n'ai pas dit un mot de ce que vous me faites dire. J'ai dit que mon frère s'en rapportait aux paroles que vous aviez données, et non pas à ce que Mme de Gondrecourt voudrait bien faire.

Mme de Montbrillant. — Mon frère, ma mère et moi nous l'avons entendu comme je l'ai mandé, et je suis sûre...

Le Comte de Lange. — Oui ?... Il en est de cela comme du reste. Ces dames se réservent la liberté d'interpréter. Cela est commode.

(Voyez-vous, mon tuteur, comme on peut compter sur M. de Ménil ? Quant au comte, est-ce que son rôle n'est pas odieux ? Il voit qu'il ne peut être payé promptement que par cette somme dont on veut nous dépouiller et à laquelle les autres créanciers n'auront rien à prétendre, parce qu'elle est sous notre nom, et voilà son motif ! Je lui répondis :)

Mme de Montbrillant. — Voilà, Monsieur, un assez mauvais propos dans votre bouche; mais, sans m'y arrêter, celui dont il s'agit devient égal, si[1] ma mère, dans le fait[2], n'en tire aucun avantage.

Le Comte. — Non, Madame, cela n'est point égal. Vous manquez à tout : aux paroles d'honneur les plus solennelles, verbales et écrites, et tout cela ne tend qu'à dépouiller votre mari; cela est odieux.

Mme de Montbrillant. — Ma conduite me justifiera, mais en attendant j'aime mieux avoir l'air de dépouiller mon mari que de lui laisser la liberté de dépouiller mes enfans; mais comment peut-on dire que nous manquons à nos paroles ? Est-ce que ma mère ne s'engage pas par la lettre que je vous ai écrite hier de sa part, à tout ce qu'elle a toujours dit[3] autant qu'elle le peut, c'est-à-dire sans compromettre sa propriété, qu'elle veut conserver pour mes enfans ?

M. de Lange. — Non, Madame, vous ne vous engagez à rien. Vous dites toujours la même chose; votre conduite est indécente et vous jouez à vous perdre, vous, votre mari et vos enfans. Il n'y a nulle justice, nulle décence, nulle probité...

Mme de Montbrillant. — Doucement, Monsieur; supprimez ces propos, si vous voulez que je vous écoute. Si vous osez venir ici[4] pour m'insulter, vous pouviez vous en épargner la peine. Je n'ai que faire, je vous en avertis, de leçons de décence, ni de procédés..

M. de Lange. — Il me semble pourtant que vous en auriez besoin.

Bellefontaine. — Mais, Messieurs, il faudrait vous rapprocher sur les moyens d'arranger les choses. Vous êtes d'accord au fond. Il paraît que Madame ne refuse pas de se lier.

M. de Lange. — C'est précisément ce qu'elle ne veut pas.

M. de Montbrillant. — Non, vraiment, elle ne le veut pas, tandis que je me lie bien, moi, et que je me contente d'une pension

1. Var. B, cah. 182, fol. 621 : « *puisque* » (corrigé).
2. Ces trois mots sont en surcharge.
3. La fin de cette phrase est un ajouté en B, fol. 622.
4. Var. B, fol. 622, d'abord : « si vous *venez* pour... »

en abandonnant le reste de mon bien à mes créanciers, et tandis que je me sacrifie, Madame ne veut rien faire, et veut, sous le nom de sa mère, jouir et être dans l'aisance à mes dépens.

Mme de Montbrillant. — Il y aurait des réponses bien accablantes à vous faire, si vous étiez homme à les sentir.

(En effet, mon tuteur, comment osait-il s'exposer à tout ce qu'on pouvait répondre ? Est-ce ivresse, est-ce insensibilité qui porte ainsi à l'oubli total de tout sentiment et de toute honnêteté ? Je portai la parole au secrétaire.)[1]

« M. de Bellefontaine, lui dis-je, je vous prie de m'entendre. Ces Messieurs m'écouteront s'ils veulent. Je leur demande seulement de ne pas m'interrompre. On veut faire valoir contre moi ou contre ma mère (elle et moi ne faisons qu'un dans cette cause) la première lettre que j'ai écrite à M. de Lange. Je dis, au contraire, qu'elle prouve que je n'ai jamais eu d'autres intentions que le bien de mon mari et de mes enfans. M. le comte de Lange, en nous pressant d'accepter l'intérêt dont il s'agit[2], lorsque nous voulions nous en désister, a jugé qu'il était mieux et plus en sûreté entre nos mains qu'en celles de mon mari, et il a raison[3]. Il a même fondé son avis sur un fait incontestable : c'est que c'était le seul moyen de mettre cette portion à l'abri des attaques des créanciers. »

Il m'interrompit pour me dire qu'il ne se souvenait pas de cela.

« Cela n'est pas moins vrai, Monsieur, » lui répliquai-je. Et je continuai[4] : « En un mot, à moins de nous regarder comme des marâtres et des dissipatrices ou comme des femmes sans honneur, on n'a aucun droit à vouloir nous lier, en faisant même toutes ces injurieuses suppositions; on n'en a pas plus de droit à vouloir disposer d'une chose de pure générosité de notre part. Si M. de Montbrillant se lie, c'est l'acte le plus sensé qu'il puisse faire dans l'état où la facilité de son caractère a réduit sa fortune; mais ce n'est pas une raison pour qu'on en exige autant de nous. Je pourrais appuyer cette résistance de réflexions et de faits que je supprime pour n'humilier personne. Nous ferons tout ce qu'on a droit d'attendre de nous, mais nous ne prendrons aucun engagement qui puisse compromettre nos sûretés pour l'avenir, ni nous couvrir de soupçons que nous ne méritons pas.

M. de Ménil. — Mais si nous vous apportons une consultation d'avocats qui vous prouve que vous pouvez vous engager dans le parti que nous vous proposons sans courir les risques que vous craignez, accepterez-vous ?

Mme de Montbrillant. — Messieurs, je n'ai rien à entendre

1. Ce paragraphe est un ajouté marginal en B, fol. 622.
2. Var. B, fol. 623, d'abord : « *la croupe* » (biffé et corrigé en surcharge).
3. Ces quatre mots sont en surcharge en B, fol. 623.
4. Le passage depuis « Il m'interrompit... » est un ajouté marginal en B, fol. 623.

de vous tous rassemblés, ni rien à vous dire. Vous m'avez appris à peser mes paroles[1]. Je ne sais de quel droit vous voulez traiter du bien de ma mère et du mien; nous n'avons point à en rendre compte.

M. de Lange. — Elle refuse; cela est clair.

M. de Montbrillant. — Madame, il faut, s'il vous plaît, que vous soyez décidée d'ici à vingt-quatre heures, sans quoi mon parti est pris. Tout est arrangé, toutes nos opérations sont suspendues : vous serez perdue. Je le serai aussi; mais je m'en relèverai, grâces à mes frères...

M. de Lange. — Oui, on vous ôtera vos enfans et l'on instruira le public et le Contrôleur général de vos procédés.

Mme de Montbrillant. — Oui, Messieurs, ils le sauront; et peut-être plus tôt que vous ne pensez.

M. de Ménil. — Mais, ma sœur, si l'on vous levait les objections sur lesquelles vous fondez votre refus ?

Mme de Montbrillant. — Mon frère[2], je ne le fonde pas sur des objections; je le fonde sur ce que je dois à mes enfans et à moi-même après l'éclat qui a été fait d'ailleurs. Je n'ai rien à écouter ici; si vous voulez seul descendre chez ma mère...

M. de Montbrillant. — Non, non !... Seul, cela ne vaut rien.

M. de Lange. — Voilà ce que veut Madame[3] : nous écouter l'un après l'autre, parce qu'on nous interprète, on nous fait parler, on cherche à nous faire couper. Toute sa conduite est de subtilité.

Mme de Montbrillant (*se retirant dans son cabinet*). — Voilà des propos si révoltans que je ne puis plus me permettre de les entendre !

M. de Montbrillant. — Madame, rentrez, rentrez; cela est très important.

Mme de Montbrillant. — Non, Monsieur, je ne rentrerai pas.

M. de Montbrillant. — Madame, rentrez, vous dis-je. Toutes ces portes sont ouvertes; voulez-vous faire une scène ?

Mme de Montbrillant. — Monsieur, c'est vous qui la faites, et je ne la crains pas.

Tous, *à la porte du cabinet.* — Madame, prenez garde, vous allez vous perdre ! »

Je ne répondis plus. Ils tinrent conseil et me firent prier par Bellefontaine de rentrer, après m'avoir assurée que l'on n'avait qu'un mot à me dire. J'ouvris la porte. M. de Ménil me proposa une assemblée chez M. de Riltière. Je refusai de m'y trouver, mais non de recevoir son avis.

---

1. La fin de cette réplique est un ajouté en B, fol. 624.
2. La suite, jusqu'à « d'ailleurs », est un ajouté en B, fol. 624.
3. Var. B, fol. 624; d'abord : « Et voilà ce qu'*elle* veut ! »

M. de Ménil se retira. M. de Montbrillant et le comte de Lange me prièrent d'un ton plus doux de prendre garde de ne pas les pousser à bout. « Ce ne sera pas moi, Monsieur, dis-je à mon mari, qui ferai le premier éclat. Mais si vous le faites, je ne sais plus où je m'arrêterai; je vous en avertis. Je ne négligerai aucun moyen pour donner au public une ample connaissance de vos procédés et des miens. Vous serez perdu sans ressource, mais vous l'aurez voulu. »

On revint encore à disputer sur le fond des choses, et le comte me dit :

Le Comte. — Madame, si vous persistez dans votre refus[1], avant vingt-quatre heures on vous ôtera vos enfans; on vous les ôtera par autorité.

Mme de Montbrillant. — Monsieur, il n'y en a point qui puisse m'empêcher d'être au couvent avec ma fille.

Le Comte. — Pardonnez-moi, Madame; on aura un ordre pour la mettre au couvent et pour vous empêcher de la voir.

Mme de Montbrillant. — Quels propos ! Ils sont aussi absurdes qu'indécens; et sur quoi fondés, s'il vous plaît, Monsieur ?

Le Comte. — Sur quoi ? Sur ce que vous les desservez, plutôt que de leur être utile.

Mme de Montbrillant. — Mais si cela est, c'est moi qu'il faut enfermer, et non pas mes enfans, car je ne les desservirais pas moins, pour être loin de moi...

Le Comte. — Vous nous bravez, Madame; mais, prenez-y garde ! Je le répète : avant vingt-quatre heures, on vous fera enlever votre fille par un commissaire. »

L'indignation et la colère s'emparèrent de moi. J'ouvris la porte de l'appartement de ma fille. Elle était à sa toilette. Je la tirai par le bras toute échevelée, telle qu'elle était, et, la serrant dans les miens, je l'amenai dans le cabinet où étaient tous ces imbéciles, qui restèrent stupéfaits de ce tableau.

« Non, non ! Messieurs, leur dis-je, en levant la main droite; point de violence, la voilà ! Je jure sur sa tête de ne point abandonner ses intérêts, et de ne pas me départir d'un mot de tout ce que j'ai avancé. La voilà; prenez-la; emmenez-la donc; arrachez-la de mes bras; ajoutez cette indignité de plus à tous vos procédés[2] ! »

Le comte fit un mouvement vers moi, qui effraya la petite; elle se mit à pleurer[3]. « Je crois, lui dis-je, que vous osez m'approcher.

---

1. Var. B, fol. 626 : « si vous *continuez* », (corrigé en surcharge).

2. Var. B, fol. 626. Cette phrase, depuis « la voilà », remplace en surcharge la suivante (biffée) : « *Eh bien ! mon enfant, on veut nous séparer, as-tu entendu ? On parle de violence, de couvent, de commissaire. Veux-tu me quitter et suivre ces messieurs ? — Moi ? moi ? s'écria l'enfant en pleurant et me serrant dans ses bras. Jamais, jamais quitter ma maman ! — Il le faudra pourtant bien, s'écria le comte. — Eh bien ! mon oncle, reprit-elle, j'aime autant mourir.* »

3. Id. d'abord : « *Je ne me connus plus* » (corrigé).

Gardez-vous-en ! Je ne me connais plus, et je ne respecte rien que la vie de mon enfant, je vous le déclare ! — Vos enfans, vos enfans, madame, interrompit M. de Montbrillant; ils vous ont vraiment de belles obligations ! Vous nous poussez à bout; craignez que je ne les abandonne — Ah ! monsieur, lui dis-je, il y a si longtemps que vous les avez oubliés, que cela ne vous sera pas difficile. — Allons, dit-il, mon ami, allons-nous-en. »

Pendant qu'ils se retiraient à la fenêtre, je rentrai avec ma fille dans sa chambre, et je m'y enfermai. Ils me crièrent je ne sais quoi, que je n'entendis point. La colère m'avait soutenue; mais dès que je fus tranquille, je me trouvai mal. Ma petite mourait de peur.

Dès que je pus me soutenir, j'envoyai chercher Volx et Garnier. Je leur contai ce qui venait de se passer, et je leur dis que j'étais décidée à porter mes plaintes au ministre des traitemens que j'essuyais. Cette démarche fut approuvée d'eux et de ma mère. « Quelle que soit, me dit-elle, la suite de tout ceci, je suis résolue à faire la donation à mes petits-enfans de tout le produit de ces 90.000 livres, dont je ne me réserverai que le fonds et le denier ordinaire. »

Je fus l'après-dîner chez le Contrôleur général, qui me reçut avec bonté et assez d'intérêt pour m'encourager à lui ouvrir mon âme sur tous les points. Il me plaignit; m'assura de toute sa protection; autorisa la donation que ma mère projetait, et me dit que, si on continuait à agir avec violence, ma mère n'avait qu'à lui écrire un mot, pour que je ne fus[se] pas compromise, et qu'alors il manderait mon mari et saurait bien les mettre tous à la raison. Il me fit des reproches de ne l'avoir pas instruit dès le premier moment de toutes ces discussions. Je lui répondis que si je n'avais pas été poussée à bout par des scènes que je ne pouvais plus souffrir sans me manquer, je n'aurais jamais choisi le moment du malheur de mon mari pour porter des plaintes contre lui à son supérieur. Il fut le premier à me conseiller de dire qu'il m'avait mandée, si l'on savait que je l'avais vu...

Je sortis, pénétrée de ses bontés. Je revins rendre compte à mes amis du bon succès de ma démarche. Le lendemain, j'allai de bonne heure chez M. de Riltière, pour projeter l'acte de donation[1]; et je revins[2] chez moi me mettre au lit, excédée de fatigue et de douleur

---

1. Par acte du 3 décembre 1762 passé devant Me Dutartre, notaire à Paris, la somme ainsi prêtée devait faire retour à Mme d'Épinay après le décès éventuel de sa mère.

2. La suite, jusqu'à « ...en tremblant », est un ajouté marginal au verso du fol. 627, destiné à remplacer le passage suivant, biffé en corps de page : « *Je revins dîner chez lady Wils. M. Volx y vint et me dit que mon mari était venu le trouver pour le prier de m'engager, par tout le crédit qu'il avait sur mon esprit, d'éviter un éclat et de me mettre à la raison. M. Volx ne lui cacha pas tout ce qu'il pensait de sa conduite et de ma patience à la souffrir. M. de Montbrillant lui demanda ce que ...*»

Cette scène m'avait fait une révolution effroyable. Cependant, soit qu'on épiât ou non mes démarches, ma visite au Contrôleur général fut sue et causa le plus grand effroi à toute la famille.

Tandis que j'étais chez M. de Riltière, M. de Ménil et M. de Montbrillant, inquiets du motif de ma démarche auprès du ministre, furent trouver M. Volx pour le prier, par tout le crédit qu'il avait sur mon esprit, de me porter à la raison. « Qu'appelez-vous, messieurs ? leur répondit M. Volx. Quel esprit de vertige vous conduit tous depuis quinze jours ?... Oui, M. de Montbrillant, je blâme Madame votre femme. Je blâme la conduite qu'elle a tenue avec vous; mais c'est de n'avoir pas sollicité pour elle la moitié qui vous a été accordée, et vous auriez dû la seconder... Et vous aussi, M. de Ménil, dans cette demande. — Comment, monsieur, vous auriez trouvé bien honnête à Madame de Montbrillant de me dépouiller ? — Vous dépouiller ? Est-ce que tout ce qu'elle a n'est pas à ses enfans ? Est-ce que le sort de vos enfans et le vôtre ne sont pas le même ? Il fallait le dire à tout le public, et vous donner au moins l'air de le penser. » Enfin il leur fit une sortie épouvantable sur leur conduite avec ma mère et avec moi[1], de sorte que M. de Ménil ne lui demanda qu'en tremblant ce que j'avais été faire la veille chez le ministre. Il en parut très inquiet.

M. Volx lui répondit que je ne lui en avais rien dit. M. de Montbrillant s'emporta, dans la supposition que j'avais porté plainte contre lui. « Si je pouvais le supposer, dit-il, rien ne m'arrêterait plus. Je ferais un éclat qui me perdrait peut-être avec elle, mais elle le serait, et je serais vengé. — Je vais tout à l'heure vous signer, lui répondit M. Volx, que cet éclat vous perdra, couvrira d'infamie M. de Lange qui vous le conseille. Mais il ne peut et ne fera jamais aucun tort à Mme de Montbrillant. Mais votre scène d'hier matin, pourrait bien, si elle était sue, vous attirer l'indignation du public. » Ils le quittèrent, après l'avoir assuré qu'à l'avenir ils se tiendraient tranquilles[2].

M. Volx, après cette conversation, fut chez ma mère, où il retrouva[3] M. de Ménil[4]. Il parvint à lui faire sentir, au moins pour le moment, l'injustice de leur persécution.

---

1. Cf. la Note 183 du fol. B 18 (verso) : « *Il faut, lorsque Montbrillant demande à Volx ce qu'a fait Mme de Montbrillant, qu'il lui fasse une sortie épouvantable. Je blâme, Monsieur, la conduite de Mme de Montbrillant. Elle devait solliciter la moitié de place.* [*Elle vous aurait*, biffé] ... *me dépouiller ? — Est-ce que tout ce qu'elle a n'est pas à ses enfans ? Est-ce que le sort de vos enfans et le vôtre ne sont pas le même ? Il fallait le dire à tout le public.* »

2. Le passage depuis « Mais votre scène » est un ajouté marginal en B, fol.6 28. Cf. la Note 183 du fol. B, 18 (verso) : « *Le récit de Volx est trop sec. Il faut qu'il démontre que le public et la cour ne peuvent pas penser autrement.* »

3. Var. B, fol. 628, d'abord : « *avait été*..., où il *trouva*... » (corrigé).

4. Id. poursuit par ces mots : « *fort en peine aussi du sujet de ma visite chez le ministre, dont il ne put rien apprendre. M. Volx* parvint... » (biffé).

Je restai tout le jour au lit[1] à me reposer. La comtesse de Lange vint me voir avec Ménil[2]. « J'ai eu vingt fois besoin, hier, ma sœur, lui dis-je, de me rappeler que M. de Lange était votre mari pour ne le pas traiter comme il le méritait. Mais je vous prie de lui faire sentir qu'il s'est mis dans le cas de n'être plus reçu chez moi, à moins qu'il ne débute par une réparation aussi entière et aussi authentique que l'injure qu'il m'a faite. — Je blâme, me répondit-elle, les violences et les emportemens, de quelque part qu'ils viennent; mais, madame, vous n'avez rien à craindre, mon mari est trop piqué pour retourner chez vous. — Eh bien ! tant mieux, repris-je, madame; il fera bien. »

Au reste, elle me fit sentir qu'elle ne me jugeait pas plus favorablement que les autres; et j'en fus affligée[3], car, malgré son étourderie et ses inconséquences, elle a des qualités essentielles qui me feraient désirer son approbation. La fin de notre conversation fut vive; elle me fit un grief considérable de ma visite au ministre. J'y répondis comme j'en étais convenue avec lui, et j'ajoutai : « Quel qu'en soit le motif, la conduite qu'on a tenue avec moi rendrait tout excusable. Il faut que ces messieurs se sentent bien coupables, puisqu'ils ont tant de peur ! »

J'appris le soir en rentrant, par Bellefontaine, qu'ils s'étaient tous rassemblés chez M. de Riltière, qui en quatre paroles leur prouva qu'ils avaient tort et leur fit convenir qu'ils n'avaient aucun droit de fixer ni de diriger le produit de la croupe accordée à ma mère; qu'il fallait d'ailleurs travailler à régler les conventions particulières entre nous, parce que le temps s'écoulait et que les créanciers pourraient à la fin s'impatienter.

M. de Montbrillant tira de sa poche un plan d'économie, qui, disait-il, était le seul qui pût convenir. Il consistait, comme de coutume, à s'arranger aux dépens de ma mère et aux miens. M. de Riltière refusa de s'en charger et dit qu'il ne traiteroit pas d'après des propositions si malhonnêtes.

On convint d'en dresser un autre. Il y a de cela treize jours. Je n'ai vu depuis qui que ce soit de la famille, ni n'ai entendu parler de mon mari. Je sais par Bellefontaine qu'ils s'assemblent, disputent et ne décident rien. M. de Riltière enfin s'est chargé de dresser un plan d'accommodement, et M. de Montbrillant a signé en présence de sa famille de s'y soumettre.

Voilà où nous en sommes : vivant au jour le jour et dans une parfaite incertitude sur l'avenir, mais bien décidée à me retirer avec ma mère, si l'on exige de nous des choses déraisonnables. S'il est

---

1. VAR. B, fol. 629 : « *chez lui* » (corrigé).
2. ID. fol. 629 : « ...*y* vint. *Je la pris à part.* » (biffé et corrigé).
3. La fin de la phrase, en ajouté marginal dans B, fol. 629, remplace ces mots (biffés) : « *parce que je l'aime et l'estime et qu'elle doit mieux me connaître* ».

vrai, cependant, que M. de Riltière en soit chargé, je n'aurai point d'injustice à redouter.

[1]Voilà, mon cher tuteur, où nous en sommes; nous attendons maintenant paisiblement, ma mère et moi, le résultat de toutes ces conférences, bien résolues l'une et l'autre à ne rien signer qui puisse nuire ni à nos enfans, ni à nous. Je fais partir cet énorme paquet, et je continuerai à vous instruire de ce qui arrivera, aussitôt que nous saurons à quoi nous en tenir et que j'aurai la force d'écrire de suite.

◇

M. Volx a M. le Marquis de Lisieux.

Huit jours de distance.

Ne soyez point inquiet, monsieur, de Mme de Montbrillant. Sa santé est, à la vérité, un peu dérangée. Elle serait néanmoins en état de vous écrire; mais sa situation exige le plus grand repos pour qu'elle n'ait aucune suite, comme nous l'espérons. Elle n'est point encore remise de la révolution que lui a faite la scène indécente que sont venus lui faire le comte de Lange et M. de Montbrillant. Sa famille a changé de ton depuis les dernières nouvelles que vous avez reçues. Il est sérieusement question de faire interdire son mari. Ils sont un peu honteux de leur conduite et de leur injustice envers Mme de Gondrecourt et Mme de Montbrillant.

Son mari, à qui on avait fait signer chez M. de Riltière un abandon total de son revenu, pour être employé à remettre l'ordre dans ses affaires, qui devaient être gouvernées par M. de Ménil, voyant qu'il ne lui restait à sa disposition qu'une pension de dix mille francs par an, aussitôt après avoir donné cette signature s'en fut chez tous ses fermiers toucher tout ce qui était échu, afin de mettre toujours cette somme à part à sa disposition. Il se fit payer d'avance par ceux qui ne lui devaient rien, et fut prendre toutes sortes de marchandises à crédit, dont il augmenta ensuite la liste de ses dettes en antidatant l'époque de ces fournitures.

Cette manœuvre n'a pas pu être cachée plus de deux fois vingt-quatre heures. Le comte de Lange, qui la découvrit le premier, a été le premier aussi à ameuter toute la famille pour demander l'interdiction. Je suis persuadé que c'est ce qui peut arriver de plus heureux, même à M. de Montbrillant, et l'acte le plus sensé qu'aura jamais

---

1. Ce dernier paragraphe est un ajouté en B, verso du fol. 629. Il semble destiné à remplacer le précédent, qui aurait dû être biffé.

fait sa famille. Mais il n'est pas fait encore. M. de Ménil hésite; M. de Montbrillant remue ciel et terre pour l'empêcher; Mme de Gondrecourt dit hautement qu'elle demande l'interdiction et se charge de présenter la requête. Mme de Montbrillant suit le seul parti qui lui convienne : celui du silence. Voilà, monsieur, où nous en sommes.

Tous ces événemens font l'histoire du jour, et vous imaginez bien que les ennemis de Mme de Montbrillant ne l'oublient pas. Elle ignore jusqu'à présent jusqu'à quel point ils se permettent de la déchirer. Desbarres lui fait l'honneur de la dire folle. « Je lui avais prédit, dit-il, qu'elle la deviendrait. Ce Volx la tyrannise; mais cela n'a jamais eu de cervelle et n'en aura jamais[1]. » René et la Darcy plaignent M. de Montbrillant et attribuent tous ses torts à sa femme et à sa belle-mère. Elles ont aussi de zélés défenseurs. Mais voilà le malheur inévitable attaché aux aventures d'éclat : c'est qu'on est exposé à toute sorte de bons et de mauvais propos, et avec le temps, on se souvient vaguement que Monsieur ou Madame Une Telle ont été accusés. Presque personne ne sait s'ils ont été justifiés.

Mme de Montbrillant, qui ne voit encore que ses amis intimes, peut facilement se croire à l'abri des injustices. Elle a éprouvé de la part de cinq ou six personnes entre autres, les marques du plus tendre intérêt, et vous imaginez bien qu'on n'a garde de l'instruire de toutes les clabauderies.

Incessamment, Monsieur, elle reprendra sa correspondance. C'est une grande douceur et une consolation précieuse pour elle que les preuves qu'elle vous donne de son attachement, et celles qu'elle reçoit du vôtre. Si vous eussiez été ici, je ne doute en aucune façon que ses affaires n'eussent pris une toute autre tournure.

Recevez, Monsieur, les assurances de toute la considération qu'a pour vous l'homme du monde qui vous est le plus inviolablement attaché, et qui a l'honneur d'être bien parfaitement votre très, etc.

VOLX.

◇

M. LE MARQUIS DE LISIEUX A MADAME DE MONTBRILLANT.

C'est un malheur bien plus grand pour moi que pour vous, ma chère pupille, de n'être pas à Paris. J'ose me flatter qu'on n'oserait vous vexer aussi cruellement que l'a fait votre famille. C'est le comble de l'injustice et de la déraison.

1. Cf. la Note marginale 184 du fol. B 18 (verso) : « *Desbarres a dit qu'elle devient folle. Volx la tyrannise. Je* [*le*] *lui avais bien prédit. Elle n'a pas de tête et n'en aura amais.* »

J'ai écrit à M. de Ménil, aussitôt que j'ai eu reçu votre dernier envoi, et, sur la lettre de M. Volx, je lui ai écrit une seconde fois et j'ai aussi mandé fortement mon avis à M. de Riltière. [1]Je propose un arrangement raisonnable pour votre fils, dont je me charge. M. de Riltière vous communiquera ma lettre.

J'espère qu'au moment où je vous écris, tout est terminé comme vous pouvez le désirer. Je redoute pour votre santé les révolutions que vous avez essuyées; mais j'espère tout du calme où vous allez vous trouver, et que rien à l'avenir ne pourra plus troubler. C'est alors que, vous trouvant maîtresse de la fortune de vos enfans, vous détruirez toute imputation hasardée et vous ferez voir ce dont vous êtes capable. J'attends avec impatience la nouvelle de la conclusion des arrangemens qui doivent vous mener au bonheur.

Vous m'excuserez, ma chère pupille, si je ne vous en dis pas davantage aujourd'hui. Chargez-vous de mes respects pour Madame votre mère; mes plus tendres complimens, je vous supplie, à M. Volx.

◇

Suite du Journal.

Trois semaines de distance.

Les conseils de mon tuteur ont enfin déterminé toute la famille de M. de Montbrillant à le faire interdire. La sentence est rendue, et il n'y a plus à en revenir. Quoique je n'aie pu décemment prendre une part directe à la conduite de ce grand événement, sans les soins de M. Volx et de M. Garnier, j'aurais succombé aux affaires sans nombre et aux inquiétudes qui en sont résultées. Ma mère a tout fait, tout conduit, secondée par ces deux excellens amis. Il résulte de tout ceci que, pour pouvoir, dans l'espace de six ans que doit durer le bail des fermes où M. de Montbrillant a part, faire honneur à ses dettes et amasser une portion de biens libres pour pouvoir doter mes enfans, nous débarrassons le bien de leur père de pourvoir à leur subsistance et à leurs besoins.

[2]Nous allons, ma mère et moi, vivre dans un faubourg éloigné, sans équipage, avec ma fille, Mlle Durand et quatre domestiques. M. de Montbrillant va se loger chez le baigneur, ayant refusé de vivre avec nous; et j'envoie mon fils à Bruxelles auprès de mon

---

1. La fin du paragraphe est un ajouté en B, fol. 632 (cah. 183).
2. Ce paragraphe a été publié, avec quelques omissions, dans *Dern. Ann.* p. 233.

tuteur, qui se charge de le placer dans une maison de commerce[1]. On remercie Balbi, et l'on rachète d'une somme honnête, une fois payée, la rente qu'on lui avait faite. Je me propose de mettre à part tous les ans la rente que je tiens des bienfaits de M. de Bernon, pour augmenter le sort de mes enfans; et c'est dans cette vue que nous nous réduisons à un état aussi modique. M. de Ménil, M. de Riltière et moi, sommes nommés tuteurs de mes enfans. Voilà donc ce qu'est devenue cette grande fortune ! Me voilà, mes enfans, ma mère et moi réduits à huit mille livres de rente[2].

Je me suis bien examinée; il me semble que cela ne me coûte pas, pourvu que mes amis et la santé me restent; et je l'espère. Le dérangement qu'elle éprouve à présent ne me surprend point, mais il n'aura vraisemblablement pas de suite.

Nous sommes occupées de notre emménagement, et ces détails ont quelque chose d'assez doux par la tranquillité que j'envisage dans un genre de vie qui m'est à la vérité bien nouveau, mais auquel je compte bien me faire sans peine. C'est une chose assez singulière que l'espèce de regrets que j'éprouve sur ma situation passée. Ce sera un meuble presque inutile, mais commode dans des momens de paresse, que je regrette; c'est l'espace nécessaire pour jouir de mes livres, de ma musique, de mes papiers, sans désordre et sans confusion; ce sont toutes les jouissances de ce genre, dont la privation me coûte infiniment plus que celle de mon équipage, de mes valets, de l'appareil et de l'opulence.

En vérité, je suis curieuse de voir l'impression que va faire sur tous mes amis, sur mes enfans, et même sur ma famille, ce prodigieux changement de situation. Mais pourquoi en seraient-ils affectés, puisque je ne le suis pas ? Cela me touche bien d'aussi près qu'eux. Qui sait ce que la vanité peut produire ? Si moi-même, lorsque j'y

---

1. C'est à Bordeaux, non pas à Bruxelles, que fut envoyé Louis d'Épinay (Voir plus bas, p. 498, n. 3).

2. Mme d'Épinay, affirme AUGUSTE REY (*Le Château de la Chevrette*, p. 88-89) « joue la comédie de la ruine ». Il lui serait resté en réalité au moins 30.000 livres, soit de 5 à 6 mille francs *or*, à dépenser par an. Le décompte s'en établit ainsi : M. d'Épinay conservait, à titre de part d'intérêt, environ la moitié de la charge dévolue à son successeur Tronchin, soit 600.000 livres, sur lesquelles 510.000 à lui-même et 90.000 à Mme d'Esclavelles. Le taux étant de 15 %, l'intérêt s'élevait à 76.500 livres pour le premier, et à 13.500 pour la seconde. Il revenait donc à Mme d'Épinay :

1° Produit de la part de sa mère (mise à son nom par contrat du 3 décembre 1762)… 13.500

2° Rente viagère léguée par M. de Bellegarde, et acquittée par Tronchin… 13.000

3° Intérêts de sa dot (20.000 livres), sauvegardés par la séparation de biens… (?)

4° Pension dont sa mère lui laissait la jouissance… 2.500

Soit, *au bas mot*, un total de… 30.000 livres.

serai, j'allais m'y déplaire ? Bien sincèrement, je ne le crois pas. Ma mère..., ma mère est enchantée ! Elle est si excédée de tourmens, de tracasseries, si aise de me voir contente, que rien ne lui paraît à redouter. Sans la nécessité de me séparer de mon fils, je crois que je serais comme elle.

◇

Suite du Journal.

Depuis la visite aigre-douce que m'a faite la comtesse de Lange, je ne l'avais point vue chez moi, ni personne de la famille; et sans les assemblées de famille où j'ai été appelée, je n'aurais vu aucun d'eux depuis près d'un mois.

M. de Ménil vint enfin me voir hier. J'étais dans l'appartement de ma mère. Il nous dit que le conseil de tutelle à l'interdiction était composé de M. de Riltière, de Bellefontaine, du Président de ***, parent éloigné, et d'un autre homme de robe qui est parent du comte de Lange. « Comment, lui dit ma mère, n'en êtes-vous pas ? — On le voulait, répondit-il. Mais, étant créancier, je n'ai pas cru honnêtement devoir en être. » Voilà la différence des façons de penser, car le comte de Lange voulait être absolument nommé tuteur *ad hoc ;* et il a été refusé même dans le conseil. Il est furieux et jure qu'il tiendra rigueur, et qu'il ne se prêtera à aucun accommodement. A l'heure où je vous parle, il est chez Riltière à disputer comme un diable sur les époques qu'il veut faire fixer à ses payemens.

« Mais, lui dis-je, les créanciers ne seront-ils pas payés par ordre de date ? — Je crois que non. M. de Riltière espère les amener tous à des accommodemens qui permettront d'aider de préférence ceux qui en ont le plus de besoin. Par exemple : vu, ma sœur, les charges que vous et madame votre mère vous voulez bien prendre, il est décidé que vous toucherez tout de suite, l'une et l'autre, tout ce qui vous est dû. Je viens aussi pour vous dire que Le Bel sera payé de ses avances, même avant vous; et comme je ne trouve pas juste que vous vous sacrifiiez seules, je prends Le Bel à mon service; je libère mon frère de sa rente à l'avenir et je lui donnerai cent écus de gages en sus. »

En vérité, je le remerciai avec attendrissement. Je lui demandai si Le Bel en était instruit. Il me dit qu'il venait de le lui apprendre, et qu'il n'avait pu retenir ses larmes en voyant la reconnaissance de ce pauvre homme, qui lui avait demandé pour toute grâce de lui laisser un jour libre de chaque semaine pour venir me voir et me servir si j'avais besoin de lui.

[1]« Une chose qui m'est incroyable, me dit M. de Ménil, c'est que Montbrillant, et même la comtesse et son mari, blâment le parti que vous prenez, désapprouvent l'excès de vos réformes et les traitent d'indécentes. Ils en sont humiliés. Ils disent qu'on n'osera pas honnêtement aller vous voir. M. de Riltière[2] et moi, nous avons eu beau leur représenter que ces sacrifices étaient grands, nobles, courageux et bien entendus, puisqu'ils tournaient au profit de vos enfans : « Beaux tant qu'il vous plaira, a répondu M. de Montbrillant; ils sont fous et révoltans. Qui diable ! elles veulent donc faire dire que je les ai réduites à l'aumône ? C'est le moyen de perdre tout crédit et de se faire tourner le dos. J'en suis outré, et je ne leur pardonnerai de ma vie; voilà sur quoi elles peuvent compter. »

« Je vous conseille, nous dit Ménil, de ne pas vous en embarrasser et d'aller votre train. — Ainsi ferons-nous, lui dit ma mère. La crainte de faire dire du mal de nous, ou l'espérance d'en faire dire du bien, n'a pas dicté nos démarches. Elles sont fondées sur l'amour de nos enfans et sur la nécessité de leur faire promptement un sort. Mais est-il possible qu'un père qui les a ruinés, que des parens qui devraient en gémir, se permettent d'écouter un sentiment absolument personnel et fondé sur la vanité pour blâmer les efforts que fait une mère pour les sauver de la malaisance ? Il est certain qu'on ne peut voir un tel excès de déraison que dans un pays comme celui-ci, où le luxe, le nombre prodigieux des habitans et la corruption des mœurs ont tout bouleversé, tout confondu. Il n'y a plus ni relations, ni parenté, ni harmonie, tout est emporté par le tourbillon et la turbulence générale, incessamment on s'isole, à force de vouloir tenir à tout, et l'égoïsme prend la place de tous les autres sentimens. Ne fût-ce que pour éviter un pareil écueil, je chérirais la solitude dans laquelle je vais vivre. »

◇

Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux.

Voilà le premier moment où j'ai vraiment senti l'amertume de ma situation, mon cher tuteur : c'est en me séparant de mon fils. Il part demain; il va vous trouver[3]. Je crois que, sans cela, ce sacri-

---

1. Ce qui suit, jusqu'à « sur qui elles peuvent compter », a été publié dans *Dern. Ann.*, p. 233-234.

2. *Dern. Ann.*, p. 234 : « *M. Duval* ».

3. C'est vers le 10 septembre 1762 que Louis d'Épinay quitta Paris pour se rendre, non pas à Bruxelles (où l'ancien tuteur de sa mère est censé résider), mais à Bordeaux, chez un certain Bethmann, négociant du quartier des Chartrons,

fice aurait été au-dessus de mes forces, au-dessus de celles de ma mère.

Je ne vous dis pas : ayez-en soin, prenez garde à telle chose, à telle autre; mais je vous dis : C'est mon fils. Il va partir; plaignez-moi, et donnez-moi promptement de ses nouvelles.

Mon Dieu ! s'il allait lui arriver quelque accident en route ? Il est si peu formé ! Je l'ai bien recommandé à votre courrier; il me paraît un homme prudent. Je dois en être sûre, puisque vous l'avez choisi pour le conduire.

O mon tuteur, que j'ai le cœur gros ! J'étouffe... Pardonnez-moi ce premier moment de faiblesse. Ma pauvre mère se désole. Pauline est aussi fort consternée; mon fils est le plus tranquille de nous tous. Je le trouve plus étonné qu'affligé. Puisse cette résolution en produire une dans ses idées, qui soit efficace pour son bonheur ! Que la vie a de cruels momens !

Adieu; je ne puis rien vous dire aujourd'hui. Dans quatre jours nous serons établies dans notre faubourg[2]. Je vais retrouver ma mère; Volx et Garnier m'y attendent.

◇

Suite du Journal.

Trois jours de distance.

De tous les efforts que j'ai été forcée de me faire, celui de me séparer de mon fils a été le plus grand et le plus douloureux. Il est parti ce matin; je n'ai pas le courage d'en dire plus aujourd'hui.

◇

M. le Marquis de Lisieux a Madame de Montbrillant.

Monsieur votre fils est arrivé hier en très bonne santé, ma chère pupille, et en tout beaucoup mieux que je ne m'attendais à le trouver.

---

originaire de Francfort où ses frères étaient banquiers. Ce Bethmann était lié avec Grimm qui conseilla d'envoyer le jeune d'Épinay à Bordeaux, dans l'espoir qu'il prendrait enfin l'habitude du travail et se créerait une position honorable.

2. Peut-être aux Ternes, dont M. de Jully possédait alors le château — qui subsiste encore. — Vers la fin de sa vie, Mme d'Épinay loua pendant quelques années une petite maison à Chaillot (classé « faubourg de Paris » en 1659), dans la rue des Batailles, devenue la partie basse de l'actuelle avenue d'Iéna.

J'ai passé ma soirée seul avec lui. Je l'ai fait causer. Il a du bon sens et il me paraît sentir comme il le doit tout ce que vous faites pour lui.

Il m'a conté l'adieu ridicule que lui ont fait ses parens en l'appelant *Monsieur le Marchand.* « Pour une fille de condition, lui a dit le comte de Lange, votre mère a des idées bien étroites. »

Vous aurez su sans doute qu'en vous quittant, il a attendu deux grandes heures pour voir son père; et qu'enfin, l'heure le pressant, il lui a fait dire qu'il était obligé de se rendre au rendez-vous. Son exhortation s'est bornée à lui recommander de ne pas négliger les talens agréables. « Car, lui a-t-il dit, il faut bien céder aux circonstances. Mais, dès que j'aurai pu reprendre mon état, je vous rappellerai auprès de moi; et si vous vous conduisez bien, ce sera incessamment. »

Cette diversité entre les propos de votre mari et les vôtres brouillent ses idées. Il ne sait à quoi s'arrêter. Je lui ai dit qu'il fallait en croire les faits, et qu'il n'y avait vraiment de ressource pour lui que le travail et l'application.

Comme j'en ai été content, je le garderai quelques jours auprès de moi, afin de causer encore avec lui, et lui laisser des idées justes sur sa situation. Je ne l'établirai chez ses banquiers qu'à la fin de la semaine. Tenez-vous pour assurée, ma chère pupille, de tous les soins que j'apporterai à sa conduite, à sa santé, en un mot à tout ce qui le concerne. Je sens très bien que cette séparation vous a été douloureuse, mais il en doit résulter un si grand bien pour lui que vous trouvez tous les motifs de consolation possibles dans votre sacrifice même.

Je suis en peine de votre santé. J'ai eu hier un mot de M. de Riltière, qui m'a mandé qu'il avait été chez vous et qu'il vous avait trouvée très abattue. Ménagez-vous; écrivez à Tronchin, voilà heureusement le terme du repos qui approche. Qui pourrait, à l'avenir, troubler votre tranquillité ? Je ne vois que douceur et satisfaction dans votre vie à venir. Vous avez des amis, vous aurez de l'aisance de l'état que vous avez choisi; vos enfans vous devront leur sort; avec la bonne et saine philosophie qui ne vous quitte pas, vous n'aurez rien à regretter, vous n'aurez qu'à jouir. Donnez-moi de vos nouvelles, ma chère pupille, et recevez mon respect.

◇

Mme de Montbrillant fut quelque temps sans pouvoir m'écrire ; sa santé ne le lui permit pas. J'eus de ses nouvelles par Mlle Durand et par M. Volx[1].

---

1. La fin de ce paragraphe est en surcharge au bas et en marge du fol. B, 636.

J'appris que l'on parlait fort diversement dans le monde de sa retraite et de ses réformes. Sa famille s'étant permis de la blâmer, ses ennemis se crurent autorisés à faire hautement les plus injurieuses suppositions. Les uns disaient que cette réforme n'avait pour but que de pouvoir fournir amplement à des dépenses secrètes ; et pour témoin, qu'une vieille mère qui radotait.

C'était Desbarres qui tenait ces propos. D'autres la défendaient en disant qu'il était tout simple de thésauriser pour sa vieillesse. Aucun ne voulait supposer que les intérêts de ses enfans fussent son véritable motif. J'en écrivis à M. de Ménil, et je le déterminai à faire dire à Desbarres de se taire et de prendre garde à ses propos.

◇

Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux[1].

Du faubourg de Monceau, dans une maison où m'attendaient le repos, la tranquillité et le bonheur.

Oui, mon tuteur, c'est le lieu qu'habitent votre pupille, sa mère et son enfant, à deux pas de nos amis Volx et Garnier. Depuis un mois[2] nous y sommes établies[3]. Je voulais vous le mander dès le premier moment, mais on m'a forcée à l'oisiveté la plus complète pour tâcher de réparer une santé que tous ces événemens ont fort dérangée.

Je reprends le lait, par ordre de mon sauveur. Mais le bonheur, le bonheur est un remède plus sûr; et je pense comme vous, mon cher tuteur, que rien à l'avenir ne s'opposera plus à ses bons effets. Je suis enchantée que vous soyez toujours content de mon fils; la lettre que M. Volx a reçue de vous la semaine dernière nous a fait le plus grand plaisir. J'espère qu'il continuera de même, et que, grâce à vous, nous en ferons quelque chose. Je n'avais pas besoin de ce surcroît d'obligations pour vous être tendrement attachée; mais ma reconnaissance est bien profondément gravée dans mon cœur.

Si vous saviez, mon tuteur, comme notre établissement est joli ! Une petite maison entre cour et jardin, en bon air, en belle vue.

---

1. Publiée, avec des coupures, jusqu'à « ne peut-on pas braver », dans *Dern. Ann.*, p. 239-241. — Ce fragment figure aussi, sous une forme différente, dans le folio volant 85 (ms. B). Il y est présenté comme une « *Suite du Journal ; trois mois de distance.* » L'intitulé offre deux variantes : « Du faubourg *Saint* ***, dans une maison où m'attendaient le repos, l'*amitié*, et le bonheur. »
2. Var. B, fol. 637 : « *quinze jours* » (biffé et corrigé).
3. Var. B, fol. 85 poursuit en ces termes : « *M. de Montbrillant a été si enchanté*

Notre table est frugale, mais proprement servie et assez bonne pour recevoir un ou deux amis tous les jours. M. Volx, M. Garnier, Milord et sa femme, et M. de Ménil ne nous ont pas encore laissées passer un jour seules. Pour le reste de la famille, nous n'en sommes pas importunées. M. de Montbrillant n'y a pas encore mis les pieds. Ma fille et moi, nous envoyons tous les jours savoir de ses nouvelles. On le lui dit, ou on ne le lui dit pas, car on ne le trouve presque jamais.

La comtesse de Lange est venue nous chercher une fois. J'étais au lit; je dormais et je n'ai pu la voir. Ma mère la reçut et prétendit qu'elle en était contente. J'ai été lui rendre sa visite, mais j'ai trouvé dans son maintien une certaine familiarité[1], une douceur apprêtée qui voulait être généreuse. Enfin, j'en ai été révoltée, sans pouvoir néanmoins articuler précisément[2] aucun sujet de plaintes, si bien que je me suis promis de n'y pas retourner souvent.

Vous n'imaginez pas, mon cher tuteur, ce que c'est que la négligence des gens riches, je dis même les plus délicats, envers ceux qui ne le sont plus. Lorsque j'arrive quelque part, en vérité, je vois sensiblement dans les manières et dans un changement de ton presque insensible, que ce n'est plus la propriétaire de 100.000 livres de rente qui se présente. Chez les uns, c'est un ton plus froid, un air[3] d'embarras; chez d'autres, c'est une certaine complaisance à jouir de leur opulence et de tout ce qui les entoure[4] en ma présence; chez d'autres enfin, c'est un empressement affecté, une sorte de pitié, un air tendrement insultant; comprenez-vous ce que je veux dire ? Il n'y a, en vérité, pas jusqu'aux valets qui, sans s'en apercevoir peut-être, modèlent leur conduite sur celle de leurs maîtres.

Mais ce n'est pas seulement dans les visites que je rends, que j'ai eu occasion de faire ces remarques; c'est tout autant dans celles que je reçois. J'en ai eu une, il y a quelques jours, d'une parente de

---

de pouvoir mener la vie de garçon, qu'il a signé tout ce qu'on a voulu. Il est interdit, et tous les projets dont je vous ai fait part sont heureusement exécutés. Je voulais dès le premier moment vous le mander, mais on m'a forcée à l'oisiveté la plus complète pour tâcher de réparer une santé que tous ces malheureux événemens ont de nouveau détruite. Je suis au lait pour toute nourriture. Il m'a déjà sauvé une fois la vie. [*Il pense bien*, biffé]. *Mais le bonheur est un remède plus sûr, et rien à présent ne s'opposera plus à ses bons effets, à ce que j'espère. Mon fils est parti il y a cinq ou six jours avec un ami de M. Volx qui allait à *** et qui a bien voulu se charger de le conduire. Nous menons ici une vie paisible. Ma mère et moi nous sommes occupées à instruire et à amuser ma fille. Nous avons un très petit nombre de domestiques. Notre table est frugale, mais assez bonne pour n'être point embarrassée de recevoir deux ou trois amis tous les jours. Les miens ne m'ont point encore laissée seule. Volx vient passer toutes les soirées avec nous. Garnier, Mylord et sa femme y viennent deux fois par semaine.* »

1. *Dern. Ann.*, p. 240 : « *formalité* ». (Erreur de lecture ?).
2. Cet adverbe est ajouté en B, fol. 637.
3. VAR. B, fol. 637 : « un *certain* embarras » (corrigé).
4. Ces sept mots sont en surcharge en B, fol. 637.

Lady Wils, qui, il y a quelques mois, croyait être de mes amies, quoique je la visse peu, comme vous savez. La petitesse de notre maison la dérouta dès l'escalier; mais elle faillit à perdre la parole lorsqu'elle se vit annoncer par une femme de chambre. Elle craignit apparemment que son embarras ne nous choquât, et, pour le réparer, elle courut librement embrasser ma mère qu'elle n'a jamais vue qu'une fois chez Lady. L'air de contentement qu'elle nous remarqua acheva de l'étourdir. Elle balbutia, tâcha en vain de se remettre, et son bon cœur l'emportant sur son orgueil, elle se mit à pleurer très franchement sur notre sort. Nous la remerciâmes en riant et en l'assurant que nous n'étions rien moins qu'à plaindre; elle n'en revenait pas, et sa surprise nous apprit seulement que nous étions vraisemblablement très heureusement nées.

Si j'ajoute M. de Formeuse à ceux que je viens de vous nommer, le reste de mes connaissances me tiennent dans le plus parfait oubli. Croiriez-vous que, depuis la seule visite que j'ai eue du marquis Du Laurier dans le premier moment de notre catastrophe[1], je n'ai pas entendu parler de lui ? Avant cette époque, il mangeait cependant deux fois la semaine chez moi[2]. Aussi, mon cher tuteur, je tiens bien fortement au peu d'amis qui me restent. Mais si j'en perdais un seul à présent, je crois que rien ne pourrait me consoler. Il est cependant certain que, soit par leur position ou la différence des quartiers, il n'y a que M. Volx qui soit une véritable ressource, et toujours sûre pour nous. Celle-là vaut toutes les autres, et nous tient lieu de tout. Il vient régulièrement passer toutes ses soirées avec nous et ne sort jamais sans savoir s'il peut nous être utile. Avec un tel ami, quels coups du sort ne peut-on pas braver ?

Il a reçu plusieurs lettres de Genève, toutes relatives à moi. Ma catastrophe y a jeté la consternation. Je doute par exemple, que j'eusse éprouvé là la plus petite humiliation. Mellot, ce pauvre Mellot, est au désespoir; mais il se console cependant en bavardant politique. Il donne des éloges si plaisans à M. Volx sur sa correspondance, qu'on voit clairement qu'il aimerait mieux perdre la moitié de sa fortune, et peut-être même sa femme, que d'être privé des lettres de Volx. Il est vrai qu'elles me paraissent si sensément raisonnées, et en même temps si gaies, que je ne suis point étonnée qu'on y mette un grand prix; mais je ne soupçonnais pas le bon Mellot d'être en état de les apprécier. Il pousse la reconnaissance jusqu'à vouloir contribuer à faire la fortune de Volx; il lui propose d'employer les amis qu'il a en Prusse et dans quelques autres cours d'Allemagne, pour engager les souverains de ces cours à le charger de leurs affaires à celle de France.

---

1. VAR. B, fol. 638; d'abord : « *à son arrivée* » (biffé et corrigé).
2. Cette phrase est un ajouté marginal en B, fol. 638.

Volx ne compte guère sur la réussite de ce projet, n'y étant pas connu; mais il lui a cependant mandé d'abord, en plaisantant, qu'il fallait vite, vite, employer son crédit pour lui procurer toute l'Allemagne; qu'il se sentait les reins assez forts pour se charger de mener le Nord à lui seul et d'employer tout l'argent qui en résulterait. Et puis, il l'a prié plus sérieusement, de peur qu'il ne le prît au mot, car il en est tout capable, d'employer tous les moyens honnêtes pour lui faire avoir les affaires d'une ou deux cours encore, pourvu qu'il ne parût pas dans ses démarches et qu'il n'eût pas le désagrément du refus. Il est certain que, s'il réussissait dans ce projet, il pourrait en très peu de temps se faire un sort indépendant et très suffisant pour la vie qu'il lui convient de mener.

Je vous fais ce détail, parce que j'imagine, mon tuteur, que, connaissant ses vues, vous pourrez peut-être lui être utile et lui rendre service plutôt que Mellot, et alors je ne doute pas du succès si vous vous en mêlez.

Je fais partir cette lettre, et je continue le journal. Bonjour, mon cher tuteur.

◇

Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux[1].

En vérité, je n'ai le temps de rien dans ma solitude. Point de journal mon tuteur; les journées se trouvent employées, et elles passent avec une rapidité qui ne me laisse pas un instant à moi. Notre principale occupation, à maman et à moi, est l'éducation de Pauline. Nous l'instruisons, nous l'amusons; et nous nous promenons beaucoup.

Nous avons fondé une république de poules et de pigeons, et nous sommes les puissances protectrices qui veillons au maintien de la liberté, ce qui nous donne beaucoup d'affaires. Il se trouve de temps en temps des dindons séditieux qui se révoltent contre les médiateurs. J'en ai fait mettre un au pot, pour l'exemple; cela leur a donné beaucoup à penser. Il faut leur apprendre jusqu'à quel point ils sont, ou ne sont pas libres. C'est le mot qu'il ne faut pas dire, mais c'est ce qu'il faut leur prouver par des faits. Volx s'en amuse tout autant que nous. Pauline, qui commence à savoir l'histoire, l'appelle *Milord Protecteur.* J'ai pensé mander cette plaisanterie à Mellot; mais il est citoyen à pendre et à dépendre. J'ai eu peur de le blesser, car cela est un peu trop ressemblant à la position

---

1. Publiée, jusqu'à « je l'interromps », avec des retouches et quelques omissions, dans *Dern. Ann.*, p. 241-244.

des Magnifiques Seigneurs, dont la manie est d'être libres. Ils le sont exactement comme mes dindons.

Vous me direz peut-être, mon tuteur : « Voilà qui est à merveille, voilà un digne emploi de la journée; mais, quand vos poules sont couchées, ne pouvez-vous pas écrire ? » Oh ! le soir, c'est bien une autre histoire que le jour ! Est-ce que M. Garnier et M. Volx ne m'ont pas mis en tête d'apprendre le trictrac ? Eh bien ! c'est une passion irrésistible; nous jouons; nous nous querellons; ma mère et M. Volx m'accablent de mauvaises plaisanteries quand je perds par ma faute. Je suis désolée; maman rit de tout son cœur; et je finis par rire aussi, mais en promettant bien que je ne jouerai jamais plus. Garnier fait sonner les dés, et me voilà retournée à la table en dépit de tous mes sermens. « Mais le lendemain ? » — La même chose, ou peu s'en faut. Eh bien ! à quoi tient donc le bonheur ? Est-ce que l'on n'est pas mille fois plus heureux lorsqu'on sait jouir de tous les riens qui nous entourent, que par tout l'apprêt et les embarras inséparables des grandes et belles choses ?

Mon tuteur, je vous dirai en confidence que je n'ai jamais été si heureuse. Je ne changerais pas mon sort à présent, quand j'en serais la maîtresse. Il faut pourtant tout dire : Milord, sa femme, M.de Ménil, Formeuse, tout cela n'est plus aussi assidu. Cette chaleur de sentiment se refroidit un peu, et insensiblement. Je ne les verrai peut-être que dans les grandes occasions[1]. Ainsi il ne faut compter que sur M. Volx et sur M. Garnier. Il est vrai qu'étant logés beaucoup plus près de nous, il leur est plus facile d'être assidus. Je suis sûre cependant qu'éloignés, nous les verrions de même.

Le comte et la comtesse de Lange se contentent d'envoyer savoir de nos nouvelles. M. de Montbrillant n'est venu qu'une seule fois. Encore lui avais-je fait dire que Pauline était incommodée. Sa visite fut courte; je lui proposai de voir la maison en détail. « Ce n'est pas la peine, me dit-il. On la voit d'un coup d'œil : c'est une maison qui a été habitée ci-devant par une fille. — Cela ne se peut pas, lui dit ma mère, elle n'est ni assez grande, ni assez élégante. Elle ne peut convenir qu'à des enfans ruinés... »

Elle allait dire « par leur père ». Je l'interrompis en apprenant à mon mari les succès de mon fils et les bons témoignages que vous m'en aviez rendus. Il écouta sans répondre. Il questionna Pauline sur ses occupations, donna à Mlle Durand quelques avis déplacés, et partit.

Ma santé se ressent déjà du contentement de mon âme. Je suis infiniment mieux. J'attends toujours les détails dont vous avez bien voulu vous mêler pour la dépense de mon fils. Je tiendrai exactement tout ce que vous déciderez. Bonjour, mon cher tuteur;

---

1. La fin du paragraphe est un ajouté marginal en B, fol. 640.

oh ! que, si vous étiez ici, cela serait délicieux ! Alors je ne serais cependant pas tranquille pour mon fils; malgré la peine d'être privée de vous voir l'un et l'autre, tout est donc bien comme il est.

A propos, j'ai reçu des nouvelles du marquis de Saint-Abre. Il est toujours le même et se porte bien.

◇

M. le Marquis de Lisieux a Madame de Montbrillant.

Je viens, ma chère pupille, d'envoyer le détail qui concerne la dépense de Monsieur votre fils à votre notaire. Elle sera fixe et vous ne serez pas exposée à des dépenses imprévues, qui sont ce qui ruine, ou au moins ce qui dérange beaucoup quand on a un revenu modique.

Il vous coûtera dix-huit cents livres par an. Il n'y a pas eu moyen d'obtenir moins. A seize cents livres, on ne voulait pas se charger des frais extraordinaires. Comme ce ne sont jamais les sommes fixes qui sont onéreuses quand on a de l'ordre, j'ai pensé qu'il valait mieux ajouter deux cents francs de plus par an, et que vous n'entendissiez parler de rien au delà des quartiers. Cet arrangement est conclu ainsi pour deux ans. Au bout de ce temps, s'il continue comme il a commencé, il pourra gagner son entretien et peut-être trouverons-nous même alors à faire mieux pour lui.

Il s'applique beaucoup; mais il est aisé de voir qu'il n'est pas accoutumé au travail, car il le fatigue. J'ai même recommandé qu'on ne le forçât pas, tant pour ménager sa santé que pour ne pas user son zèle. Je vous assure que j'en suis jusqu'à présent très content, à quelques petites misères près, qui tiennent aux préjugés de son état et à son éducation; mais il écoute les avis et tout cela n'est pas bien grave.

Vous et M. Volx pouvez bien être sûrs de l'empressement que je mettrai à lui être utile, et j'espère y réussir puisqu'il désire suivre les affaires étrangères; mais il n'est pas temps d'y travailler. Il faut qu'il attende encore quelques mois; au moins quant à moi, je ne pourrais pas me promettre plus tôt de m'y employer avec succès. Il est certain que Mellot a des correspondances et des amis dans différentes cours. Il en a même ici, et je ne doute pas qu'il ne puisse faire employer M. Volx, mais je doute qu'il y réussisse dans cet instant. Ce n'est pourtant pas une corde à négliger, mais il faut la conduire et en tenir le bout. Dites cela à M. Volx de ma part.

Que le détail de votre bonheur m'enchante, ma chère pupille ! Oui, en vérité, vous êtes bien heureusement née, et ceux qui troublent votre repos ont bien tort. Il y a dans votre dernière lettre une gaieté

si tendre et si douce, une simplicité dans votre philosophie, qui fait partager votre bonheur et qui, en mon particulier, me fait bien regretter de n'en être pas le témoin. J'ai au moins la satisfaction de ne vous être pas inutile; je vous forme ici un consolateur, un soutien dans votre vieillesse; peut-être un protecteur un jour à son père; et, en vérité, ce soin a quelque chose de bien doux. Que sait-on ? Si les idées de Monsieur votre fils se développaient à un certain point, il pourrait faire avec moi son apprentissage dans les affaires étrangères, et cette carrière est belle et peut mener loin. C'est toujours un objet à poursuivre, qui ne s'oppose à rien, et dont les connaissances qui y sont nécessaires peuvent s'appliquer à tout.

Les bonnes nouvelles que vous me donnez de votre santé me font aussi le plus grand plaisir. Vous voyez l'éloignement de quelques-uns de vos amis comme il le faut voir. Il ne doit point affecter votre âme, et je pense comme vous qu'il ne tient qu'à la distance des lieux. Il est bien vrai que l'effet qui en résulte est à peu près le même, et que, sans M. Volx et M. Garnier, vous seriez très isolée; mais votre indulgence est très juste. Voilà l'inconvénient des grandes villes, et la dissipation qui y est inévitable. Vous et Madame votre mère vous avez le bon esprit de vous suffire à vous-mêmes, et la ressource de M. Volx et de M. Garnier en vaut bien d'autres. Je vous assure que je m'abonnerais bien à être à eux pour toute société; aussi n'est-ce pas sur ce point que j'admire votre philosophie.

Chargez-vous, je vous supplie, ma chère pupille, de distribuer mes respects, mes hommages et mes tendres complimens. Vous connaissez la sincérité de mon attachement.

Le Marquis de Lisieux.

◇

Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux.

J'ai fait part de votre lettre à M. Volx, mon cher tuteur. Il a suivi votre avis et a écrit à Mellot sur-le-champ, pour lui mander de n'entamer aucune négociation pour lui dans ce moment-ci; qu'il le priait de lui garder sa bonne volonté pour un autre temps, où il jugerait qu'il pourrait la réclamer.

Mellot lui répond qu'il est trop tard pour se dédire; que deux affaires entre autres sont en bon train; et qu'incessamment il attend des réponses positives. Il ajoute : « Je vous ménage aussi les grâces du Roi de Prusse et du Prince Henri, à qui je parle de vous

de temps à autre sans leur rien demander, puisqu'il n'y a rien à faire là tant que la guerre durera; mais à la paix, cela deviendrait différent. Je leur donne envie de vous connaître, mon cher Monsieur, en leur disant ce que je pense de vous et ce que nous en pensons tous, etc. »

Voilà, mon cher tuteur, où ils en sont. M. Volx pense, sauf votre meilleur avis, qu'il n'y a pas d'inconvénient à laisser agir Mellot. Qu'en dites-vous ?

[1]Nous avons eu une journée hier délicieuse. Tout aurait été parfait si ma mère avait pu être de la partie. Il faisait le plus beau temps du monde, nous avons entrepris une grande promenade, Pauline et moi, M. Volx et M. Garnier; Mlle Durand est restée avec ma mère.

En cheminant tout à travers champs, nous avons vu de loin dans la plaine beaucoup de monde attroupé devant la porte d'un assez grand château que nous voyons de nos fenêtres. En approchant davantage nous avons entendu des violons. Vous pensez bien que l'envie de danser a pris tout de suite à Pauline. Je voulais m'éloigner, mais cela lui faisait tant de peine, ces messieurs m'ont tant priée pour elle de la laisser au moins voir danser un moment, qu'il a bien fallu céder. C'était une noce d'un paysan de la porte de Neuilly, dont les maîtres de ce château avaient fait les frais. Les enfans de la maison de l'âge de Pauline y dansaient. Ils vinrent la prier, et nous voilà établis à un bal champêtre, au lieu de continuer la promenade, ce qui jusque-là n'était pas aussi plaisant pour nous que pour la petite. Le fils aîné, qui peut avoir dix-huit ans, très poli, très attentif, nous fit apporter des sièges; et, après avoir quelque temps réfléchi sur les mœurs de ces bonnes gens, sur leur maintien, sur l'air du marié qui, au milieu de la danse et de la joie, avait une certaine impression de douleur dans la physionomie, nous nous mîmes à causer avec quelques vieux paysans qui ne dansaient pas et qui avaient l'air de bon sens et honnêtes.

M. Garnier demanda à l'un d'eux à qui appartenait le château ? « C'est à Monsieur le Comte de L. R.[2]. — Ah ! en ce cas, dit M. Volx, je parie que c'est lui qui a fait la noce. — Vous l'avez dit, Monsieur, justement ! Ah ! pardi ! vous le connaissez bien. Tant il est vrai que, du premier de l'année au dernier, c'est qu'il n'en fait pas d'autres ! — Et pourquoi le marié est-il si triste ? — Ah ! vraiment, y ne l'est plus. Mais il a eu de quoi, je crois ben ! Il a pensé aller dans l'autre monde, et sans M. le Comte, il y allait dà !... Ah ! mon Dieu, oui;

---

1. Ce qui suit, jusqu'à « ce n'est que demi-mal », a été publié avec des omissions dans *Dern. Ann.*, p. 244-247.

2. *Dern. Ann.*, p. 245, transcrivent : « *de Ségur* ». — Tout au plus pourrait-on conjecturer : La Rochefoucauld.

ça ne lui aurait pas pus manqué que le pain quotidien. — Et comment donc cela ? — Oh ! comment ? D'où vient qu'il était, sauf votre respect, garçon jardinier ici, et puis il était un petit brin amoureux de la fille de basse-cour. Vlà que faut tirer à la mélice, et qui tombe dret justement sur le billet noir... Allons ! faut partir; n'y a pas à dire non !... Un beau jour, v'là qu'il apprend que Geneviève était malade; et le souci lui prend, et y décampe. Y déserte, si faut le dire; et puis y se sauve, y se sauve. On fait toujours son procès à bon compte; et enfin il a si bien tourné, si bien viré, qu'il a fait passer un avis à M. le Comte pour se fier à lui et demander sa grâce. M. le Comte l'a obtenue, a payé le congé, et puis, revenu, il l'a marié. V'là de ses tours, à lui, et à Mme la Comtesse. Vlà à quoi y passe leux temps; aussi y sont aimés, faut voir ! »[1]

« Voilà de ces choses, dis-je à M. Volx, qui seules feraient regretter de n'être pas riche et puissant. — Ah ! dit encore ce bon homme, je les attendons ce soir, quand ils reviendront de Paris. Je leur en ai déniché encore une bonne à faire; mais cela ne leur coûtera pas cher, ils en seront quittes pour deux louis. — Et qu'est-ce que c'est ? lui dis-je. N'y a-t-il donc qu'eux qui puissent faire du bien ? — Ah ! me dit-il, Madame, c'est une belle charité... C'est une pauvre femme qui est accouchée hier, à l'entrée de Monceau. Elle n'a pas à peine de quoi nourrir son enfant; et si elle ne paye pas demain la taille, on lui vendra sa vache et son pauvre lit. — Eh bien ! lui dis-je, en me levant, je demeure à Monceau. Nous allons nous en retourner; menez-nous chez elle, et nous la tirerons de peine. »

J'allai appeler Pauline et, de peur de résistance de sa part, je lui dis que nous allions, sous la conduite de ce bonhomme, tirer de peine toute une pauvre famille, et que ce serait elle qui distribuerait les secours. Je vous assure, mon tuteur, qu'elle ne se le fit pas dire deux fois. Nous remerciâmes les jeunes comtes de R*** et le gouverneur, et la petite fille et la gouvernante, et nous reprîmes avec notre guide le chemin de Monceau.

Nous trouvâmes, en effet, une famille désolée. Je remis deux louis à Pauline, qui les donna à cette pauvre femme, et nous nous en revînmes comblées de bénédictions et avec la certitude d'avoir fait des heureux et une bonne œuvre. Le bon paysan nous assura que ces pauvres gens étaient laborieux, et ne devaient l'extrémité où ils étaient réduits qu'à une maladie qu'avait eue le mari, et une grossesse pénible qui avaient mis l'un et l'autre hors d'état de rien gagner.

Eh bien ! mon tuteur, il est donc des gens plus à plaindre que

---

1. Cette même anecdote a fourni à Sedaine le sujet de sa comédie : *Le Déserteur*. Jouée en avril 1769, la pièce faillit tomber lors de la première représentation. Elle se releva vigoureusement à la quatrième.

nous ? Nous avons donc encore le pouvoir de faire du bien ? Oh ! que de retours agréables cette journée nous a fait faire sur ma position !... Oui, mais en revenant j'ai perdu deux parties de trictrac. Cela m'a un peu souciée, mais on a eu le bon procédé de ne pas se moquer de moi; ce n'est que demi-mal.

Rien n'est mieux vu, ni plus sagement arrangé, que ce que vous avez bien voulu faire pour mon fils. Recevez-en mes remercimens, mon cher tuteur. Vos projets pour l'avenir combleraient mes vœux, s'ils pouvaient se réaliser; mais je n'ose me flatter encore. En vérité, je crains que votre amitié pour moi ne vous porte peut-être à juger mon enfant comme vous voudriez qu'il soit, plutôt que comme il est. Il est vrai que tout ceci peut avoir produit de grands changemens dans ses idées, et peut avoir subitement développé son esprit et son caractère. J'en accepte l'augure de tout mon cœur. Je suis assez contente des lettres qu'il nous a écrites; seulement je trouve qu'il a déjà pris le style du bureau, qui n'est pas le style épistolaire. Cette facilité me fait m'applaudir de l'avoir mis en bonnes mains. Je redoute les lettres que son père lui écrira; je crains qu'il ne gâte notre besogne. Ce sera à vous, mon tuteur, à appliquer le contre-poison.

Adieu; recevez une foule de complimens d'amitié de nous tous, et donnez-nous de vos nouvelles.

◇

Je mandai à M. Volx que je ne voyais pas d'inconvénient à laisser agir Mellot, puisqu'il avait si bien commencé ; et c'était en effet mon opinion. Je doutai toujours qu'il pût réussir avant le terme que j'avais prescrit, les cours dont il était question ne pouvant avair d'objet fixe de médiation, dans la position où on était alors. En effet, ces nouvelles qu'il avait promises n'arrivaient pas, et M. Volx, qui n'y mettait pas une fort grande attache, lui en fit plusieurs fois des reproches en plaisantant[1].

◇

1. Var. B. (cah. 184) fol. 655, poursuit ainsi (texte biffé) : « *C'est donc comme cela que vous travaillez à ma fortune et que vous faites ma cour à nos amis les princes et les souverains. Toutes ces commissions qui devaient m'arriver en foule ne paraissent pas. Je savais bien que vos plaisanteries avaient toute la finesse possible. Mais je ne vous en soupçonnais pas jusqu'à m'amadouer ainsi. Vous craignez peut-être que je n'aie plus e temps de vous écrire* [Remplace : *Vous êtes bien heureux puisque mes lettres vous font tant de plaisir...*] *lorsque je serai haut et puissant seigneur de notre façon. Tranquillisez-vous, la reconnaissance fera plus sur moi que toutes les fortunes diplomatiques, politiques, hétéroclites dont en conscience je ne me soucie guère. Aimez-moi, donnez-moi de vos nou-*

Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux[1].

Voici, mon cher tuteur, un inconvénient de notre habitation et de ma position que je n'avais pas prévu : c'est que nous sommes entourés de petites maisons de plaisir et que ce voisinage m'a fait faire, il y a deux jours, une rencontre fort étrange, à laquelle je ne m'attendais guère.

Dimanche dernier, en revenant de la messe, mon coqueluchon sur le nez, tenant mon laquais sous le bras, je me trouve arrêtée par un homme en habit gris et qui me dit : « Hé ! hé ! la cousine, où allez-vous donc ainsi ? » Je lève les yeux sur lui, et je reconnais le président de Sally ! Je ne saurais vous dire quelle impression me fit sa vue. Je restai un moment interdite, puis je lui répondis très froidement : « Je vais chez moi, Monsieur. — Bon, est-ce que vous avez une petite maison aussi ? — Lorsqu'on a perdu, Monsieur, la possibilité d'être logée dans la ville, il faut bien se retirer à la campagne. — Comment ?... Ah! oui, vraiment, j'ai ouï dire... Mais voilà ce que c'est que de négliger ses parens. On n'entend jamais parler de vous, aussi ! Mais j'ai cru que ce n'était que votre mari qui était dans la peine... Et, dites-moi : que peut-on faire pour vous ? Quoique vous m'ayez négligé, je suis prêt... — Monsieur, je n'ai heureusement besoin de personne; c'est que j'ai gagné, en perdant le superflu. Je n'ai été négligée de personne de ceux dont je faisais cas, et je suis très loin de négliger tous ceux qui veulent bien s'en souvenir. »

Je lui fis une grande révérence, et je donnai ordre à mon laquais de frapper à ma porte. Tout en s'en allant, le président me cria : « Et la maman, comment se porte-t-elle ? — A merveille, monsieur. — Loge-t-elle là ? » J'entrai sans lui répondre.

Une heure après, il vint me rendre visite, sans doute par curiosité. En vérité, j'étais d'avis de le renvoyer; ma mère voulut absolument le recevoir. « Mon enfant, me dit-elle, on ne saurait trop éclairer ses actions. La médiocrité de notre fortune y jette tout naturellement assez d'obscurité. Il faut se tenir à l'écart, mais il ne faut ni s'isoler, ni se cacher. On peut confondre les effets de la fierté avec ceux de la honte; il ne faut pas qu'on s'y méprenne. »

---

velles, et que mes plaisanteries vous tiennent le cœur en joie, mais ne vous empêchent pas de dormir. » (Ce texte se retrouve utilisé plus loin.)

« *On saura incessamment comment j'ai eu cette lettre et même toute la correspondance. Dans cette même lettre il y avait une plaisanterie très bonne sur le comte de B. qui venait de faire une haute sottise et qui coûta cher à la France parce qu'elle entraîna tout le mauvais succès de la campagne.* » (Voir n. 1, p. 513).

1. Publiée, jusqu'à « recevoir cet homme-là », dans *Dern. Ann.*, p. 247-250.

Nous le reçûmes donc. Toute la visite se passa en questions de sa part; mes réponses furent laconiques; celles de ma mère beaucoup trop détaillées, selon moi. Il voulut voir Pauline; il en fut émerveillé, enchanté. Croiriez-vous qu'il osa dire qu'elle ressemblait en beau à sa femme ? Comment osa-t-il prononcer son nom devant moi ? En vérité, il y a des gens qui n'ont nulle pudeur.

Il donna à ma mère vingt recettes différentes pour guérir ses yeux, qui toutes avaient faites des miracles. Il nous fit toutes sortes d'offres de services, et partit en nous confiant qu'il venait toutes les semaines souper dans le voisinage, et qu'à l'avenir ce ne serait pas sans nous rendre visite. Je vous avoue que c'est un grand supplice pour moi de revoir cet homme-là.

Le bonhomme Le Bel, qui est venu me voir hier, m'a dit que le comte de Lange faisait donner au diable tout le conseil de l'interdiction. Il menace d'assigner, de faire des frais. Sa femme en est désolée et ne peut parvenir à lui faire entendre raison. Les créanciers se prêteraient volontiers à des arrangemens. Le comte brouille et dérange tout.

Pendant ce temps, M. de Montbrillant court le monde, joue la comédie, se divertit. Il a fait de Balbi le souffleur de la troupe. Le théâtre est toujours chez les petites Rose. Jugez en quelle mains était mon fils !

Le soir.

Oh ! voilà qui est délicieux ! M. Volx sort d'ici. Il a reçu une lettre unique de Mellot. Comment, avec autant d'esprit (car il en a), peut-on être aussi nigaud ?. C'est qu'il est bon, bonissime, et qu'il n'a pas d'usage du monde.

Voici ce que Volx lui avait mandé en plaisantant : [1] « C'est donc comme cela que vous travaillez à ma fortune ? Toutes ces commissions qui devaient m'arriver en foule ne se pressent pas de paraître, ce me semble ? Je vois bien que tous vos *hélas !* n'étaient que des flatteries pour m'amadouer; et moi qui donnais là-dedans comme un nigaud que je suis, et qui étais tout prêt à croire que je vous avais écrit des choses sublimes sans le savoir, à la vérité, mais qui étaient capables d'exciter une telle reconnaisance qu'elles me vaudraient au moins 100.000 livres de rentes !

« Tranquillisez-vous, cependant; je ne vous en aimerai et ne vous en écrirai pas moins, quand il faudrait renoncer à toutes les fortunes diplomatiques, politiques, hétéroclites, dont je ne me soucie guère ! Donnez-moi de vos nouvelles. Je recommande à vos prières le capitaine *Tempesta*, qui a fait une marche diablement savante pour

1. Ce qui suit jusqu'à « petite pièce de canon », a été publié dans *Dern. Ann.*, p. 209.

parvenir à se faire prendre ses six pauvres petites pièces de canon, comme vous le verrez dans toutes les gazettes étrangères[1]. »

Eh bien ! croiriez-vous que ce nigaud de Mellot a pris ces reproches au tragique ? Il écrit une apologie de six pages pour prouver que ce n'est pas sa faute si les diplômes ne sont point arrivés. Il attend des nouvelles, et deux courriers ont manqué de lui en apporter. Et puis il prétend prouver par force d'éloquence, qu'en effet les lettres de Volx étaient vraiment belles; il n'a pas du tout prétendu badiner en les louant. Il en cite des paragraphes qu'il paraphrase, Dieu sait comment ! car tous ces passages rapprochés forment quelque chose de fort étrange; cela ne se tient plus et forme une gazette pleine, ou de persiflages ou d'absurdités. Je ne reviens point de sa constance et de sa bonhomie.

Ce qu'il y a d'excellent, c'est qu'il croit être fin, et qu'en effet il ne manque pas de finesse. J'ai déjà parié une fois avec Mellot, et je le parie tout de bon cette fois, qu'avec de l'esprit, il n'y a sorte d'absurdités qu'on ne lui fasse passer pour véritables.

Je veux en avoir le cœur net. Le premier moment de gaieté qui me prendra, je lui ferai une histoire si ridicule qu'il faudra bien qu'il s'en aperçoive, ou que j'acquière pour ma vie le droit de me moquer de lui impunément. D'ailleurs, le bon Sir Rowland prétend que Mellot n'est bon que vexé; et il a un peu raison.

Bonjour, mon tuteur; je vous quitte sur cette bonne idée qui vous prouve mieux que je ne puis vous dire, que votre pupille n'a nuls soucis qui l'embarrassent.

◇

MADAME DE MONTBRILLANT À M. MELLOT.

Je ne sais pourquoi notre bon ami me néglige et se contente de me faire faire des complimens et des déclarations[2] par M. Volx, sans se donner la peine de les faire lui-même.

Quoi ! Monsieur, parce que je suis l'ennemie déclarée des nouvelles (j'ai pensé dire des nouvellistes, mais il y a exceptions à tout), vous pensez que je ne suis pas digne de recevoir un petit mot

---

1. La plaisanterie viserait le comte de Broglie, frère du maréchal. — BESENVAL, en ses *Mémoires*, parle de « son air crêté, sa facilité à se mettre en colère ». « M. le comte de Broglie est peu aimé à cause de son extrême dureté et de ses emportements », ajoute la *Correspondance secrète* de MÉTRA (3 janvier 1780). D'où ce surnom de « Tempesta » donné, ou repris, par Volx.
2. Ces trois mots sont en surcharge dans B, fol. 658.

de votre main directement ? Chacun a son talent et son génie. Vous brillez dans la politique; moi je donne dans les mécaniques. Mais comme je ne fais aucun cas des découvertes qui nuisent souvent autant qu'elles sont utiles, j'ai tourné toutes mes spéculations à inventer quelque chose qui pût être vraiment utile, sans jamais nuire. Je suis enfin parvenue à trouver une fort belle machine que j'ai fait exécuter et dont j'ai fait l'essai. Réellement, tous nos amis en sont émerveillés et voulaient que je la présentasse à l'Académie; mais je m'en garderai bien. Vous savez que ce que je crains le plus, c'est la célébrité[1]. C'est pour mon utilité que je l'ai fait faire. J'en donnerai volontiers le plan et les dimensions à ceux de mes amis qui voudront en faire faire. Elle coûte un peu chère; mais aussi c'est une dépense faite pour la vie.

Ce sont quatre montants de bois léger, garnis de sangles dessous, derrière, et à côté. Devant est un petit marche-pied qui tient aux deux montants de devant par une coulisse en hauteur. Vous voyez cela d'ici ? Cette coulisse sert à poser les pieds pour s'asseoir sur la sangle du fond. Alors, une fois assis, vous poussez un ressort, votre siège s'enlève de terre, et le même ressort détache d'une traverse d'en haut deux petites béquilles, sur lesquelles vous vous appuyez et, en les avançant les unes après les autres, elles font agir un autre ressort qui leur continue le même mouvement qu'auraient naturellement les deux jambes; et vous pouvez, sans gêne et sans fatigue, faire une lieue et plus de promenade. Le seul assujettissement que cela exige, c'est de remonter le deuxième ressort tous les quarts de lieue.

Eh bien ! cette machine, qui est assurément bien simple, comme vous voyez, et que je suis sûre que vous comprenez à merveille[2], m'a donné une peine étonnante à faire construire. Elle a été manquée trois fois. Elle est infiniment plus commode que ces fauteuils que l'on conduit soi-même, et pour lesquels il faut une force prodigieuse pour rester en avant ou derrière tout le monde. Je vous prie cependant de ne pas publier cela; je ne prétends tirer aucune célébrité de mon invention; mais j'ai voulu vous prouver, Monsieur, qu'on sait s'occuper utilement, en renonçant à la gloire de gouverner l'Europe.

◇

1. VAR. B, fol. 658 : « c'est *de faire parler de moi* » (biffé et corrigé).
2. Cette incidente est en surcharge dans B, fol. 659.

M. Mellot a Madame de Montbrillant.

Vous nous avez fait un plaisir infini, ma chère Madame, en nous donnant de vos nouvelles. Je suis bien sensible aux reproches obligeans que vous me faites; aussi est-ce pure discrétion si je les ai mérités. Je sais de vos nouvelles toutes les semaines par notre ami; il veut bien aussi vous parler de nous. J'ai cru que ce serait abuser de vos bontés que de vous écrire encore directement. Je craignais aussi de troubler vos occupations que je n'avais garde de soupçonner. Cependant, telles qu'elles sont, je vous croyais occupée tout entière à l'éducation de Mlle Pauline, et notre ami ne m'avait pas dit que vous vous étiez adonnée de nouveau aux arts. Je vous en fais mon compliment, et je ne suis point surpris de vos succès. Mais, ma chère Madame, convenez donc qu'avec du génie et un bon esprit il n'y a pas de situation malheureuse ?

Je suis sûr que la découverte que vous avez faite, et dont vous voulez bien me faire la confidence, vous a rendue plus heureuse que vous ne l'avez jamais été dans les jours les plus brillans de votre vie. Je dis : en apparence. Si ce n'était pas trop exiger de votre complaisance, notre chère bonne amie, je vous prierais de m'envoyer un petit croquis de cette ingénieuse machine. Non que je ne la conçoive très bien d'après votre description; mais un petit dessin me montrera tout de suite la place des ressorts, et les épaisseurs des bois. Je voudrais vous demander aussi s'il faut continuer d'appuyer les mains sur les deux petites béquilles pendant toute la promenade, ou si ce n'est que pour leur faire prendre le mouvement ? Cette dernière supposition serait infiniment plus commode; et peut-être, si ce n'est pas là votre idée, pourriez-vous perfectionner la machine et y parvenir.

Je suis sûr que vous pénétrez mon motif à vous faire toutes ces questions. Eh bien ! oui, il faut vous l'avouer, vous me le pardonnerez, et j'espère que vous n'aurez pas le courage de me refuser, ma chère Madame : si ces machines n'étaient pas trop chères et que je pusse en avoir une pour ma pauvre mère, qui est impotente, que je serais content ! Quoique je ne sois guère à mon aise, j'y mettrais bien jusqu'à quarante ou cinquante louis. Dites-moi si je puis lui procurer cette satisfaction; votre bon cœur m'excusera si j'abuse de votre confiance.

Notre ami me néglige beaucoup; je vous prie de lui en faire des reproches. Voilà deux semaines de passées sans recevoir de ses nouvelles. Pour moi, je lui écris toujours bien exactement. J'espère qu'il n'est pas malade, mais bien plutôt occupé comme il aime à l'être.

Je vous prie de lui faire bien mes complimens et de recevoir sans cérémonie, ma chère Madame, les tendres respects de ma femme et les miens.

◇

Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux.

Ah ! mon tuteur, j'ai gagné mon pari, mais j'en suis désolée : Mellot a été absolument la dupe d'un conte que je lui ai fait, mais d'un conte si absurde, si ridicule, qu'il a cru de si bonne foi !... Il y a des circonstances si honnêtes, si touchantes, dans sa crédulité, qu'en vérité, c'est lui qui joue le beau rôle, et je ne sais comment l'en dissuader. J'attends M. Volx, qui est allé à Versailles ce matin et qui doit revenir ce soir, pour qu'il me dise un peu comment on se tire de là.

Je vous envoie la copie de ma lettre à Mellot et de sa réponse. Mais, véritablement, j'en suis tout embarrassée. Je vous assure qu'il y a de quoi brouiller deux amis, pour peu que l'ami crédule ait l'amour-propre un peu chatouilleux, ce qui arrive assez ordinairement. Voilà bien la preuve qu'on ne saurait mettre trop de circonspection dans ses plaisanteries; on ne sait jamais ce qu'elles peuvent devenir.

Ce qu'il y a d'excellent, c'est que maman, après s'être fort divertie de cette plaisanterie, se moque de moi à présent et rit aux larmes de mon embarras. Je parie que M. Volx et M. Garnier vont en faire autant, et se moqueront de moi. Pourvu qu'ils me donnent les moyens de m'en tirer sans humilier Mellot, je le leur pardonnerai. Mais...

Tenez, mon tuteur, il faut que je vous quitte. Je suis en peine, je ne puis continuer. Il n'est pas revenu de Versailles; il est neuf heures; il devrait être arrivé. Garnier n'a pas paru non plus... J'ai, je crois, un pressentiment... Enfin, je ne saurais trop vous rendre raison... Il faut que j'envoie chez lui.

Le lendemain.

J'avais bien raison d'être inquiète. Je ne l'ai point vu hier au soir. Il était arrivé, Garnier était avec lui; il m'a fait dire, à dix heures et demie, qu'il était un peu incommodé, qu'il ne viendrait pas. J'ai soupé seule; c'est la première fois. Je l'ai vu un moment ce matin. Il était d'un changement effroyable. Il croit avoir eu de la fièvre cette nuit. Je n'en serais pas étonnée; il avait encore ce matin

le pouls très agité. Pour surcroît de malheur, il dit que je ne le verrai pas aujourd'hui; ses affaires le commandent; il doit courir toute la journée et retourner demain à Versailles. Je ne l'ai vu que deux minutes. Il fera pourtant l'impossible pour venir ce soir.

Je ne sais, mon tuteur; il a un air que je n'aime point...; un air qui me trouble. Ma mère et Mlle Durand en ont été frappées comme moi. Garnier, qui a dîné avec nous, dit que nos inquiétudes sont outrées. Cela se peut, mais je n'aime pas non plus l'air dont il dit cela. Ou il est bien malade, ou il lui est arrivé quelque chose d'extraordinaire qui l'affecte prodigieusement. Il m'est impossible d'être tranquille quand je considère... Ah ! mon tuteur, c'est tout ce qui me reste !... Je suis seule à présent. Il est sept heures; il ne vient point. Oh ! que je suis mal à mon aise !...

A 11 heures.

Nous avons envoyé chez lui à 9 heures. Garnier était encore avec lui. Pourquoi ne sont-ils pas venus causer ici, comme à l'ordinaire ? Sûrement, cela n'est pas naturel. Ma mère et moi nous nous regardions, et nous n'osions nous rien dire. Tout nous étonne et nous alarme. Ils savent que nous nous mettons à table à 9 heures; et, malgré notre message, ils ne sont venus qu'à 10. Ils sont toujours ici à 7 heures. Une fois réunis, la conversation tombait à tout moment. Nous rêvions, nous nous regardions, nous avions tous l'air de nous gêner réciproquement.

Volx m'a paru un peu moins changé; mais il était sérieux, rêveur, silencieux; et lorsqu'il parlait, sa voix paraissait altérée. Ne pouvant plus y tenir[1], je l'ai pris à part pour savoir de ses nouvelles. Il m'a assurée qu'il était mieux, et, sans un surcroît d'affaires venu mal à propos, dit-il, il serait à peu près[2] comme à son ordinaire. Je lui ai demandé raison de sa contenance. Cette question toute simple a paru lui déplaire, et je me suis tue.

Maman a aussitôt interrogé M. Garnier. Ils sont impénétrables. Ils ont seulement dit : « Pourquoi vous obstiner à trouver étranges des choses qui, pour n'être pas ordinaires, peuvent bien n'en être pas moins simples ? » En effet, son indisposition, ses affaires... Mais Volx a un certain regard que je ne lui ai jamais vu. Il me fait défaillir.

Deux jours de distance.

Mon tuteur, par pitié, dites-moi la vérité : vous savez tout. Volx a reçu un courrier de vous; une lettre. Il me l'a nié; mais je

1. Ces cinq mots sont en surcharge interlinéaire en B, fol. 661.
2. Ces trois mots sont en surcharge.

l'ai su. Ma première crainte s'est portée sur vous, sur votre santé; mais je sais aussi que vous vous portez bien. Qu'est-il donc arrivé ? Pourquoi ne m'avoir pas donné de vos nouvelles ? Pourquoi M. Volx nie-t-il qu'il en ait reçu ? Et d'où viennent le trouble et les affaires qui résultent de ce message ? Je m'y perds; mais je vous le demande à genoux : tirez-moi de l'état effroyable où je suis. Vous dites tous que je vous suis chère, que ma santé est précieuse à conserver, et vous me tuez vingt fois par jour par l'incertitude cruelle où vous me tenez...

Je ne puis en dire davantage. Donnez-moi, je vous conjure, de vos nouvelles... Mais je ne sais à présent si je dois, ou non, vous envoyer ce paquet[1], dans l'incertitude de ce qui peut-être arrive. Je crois cependant qu'il n'y a pas d'inconvénient... Il le faut. Je succomberais à ma peine si vous ne la connaissiez pas, car à présent tout mon espoir est en vous... Bon Dieu ! qu'avez-vous à m'apprendre ?

◇

M. le Marquis de Lisieux a Madame de Montbrillant[2].

Je donnerais ma vie, ma chère pupille, pour vous éviter le tourment où vous êtes; mais il n'est pas en mon pouvoir de vous en tirer. Je ne sais rien; mais tout ce que vous me dites m'alarme excessivement.

On a pu vous faire un faux rapport; les courriers que j'envoie ont toujours ordre de savoir des nouvelles de mes amis. Vous devez donner cette interprétation au rapport qu'on vous a fait. Croyez que je partage vivement toutes vos peines. Que ne puis-je vous les épargner ? Rappelez votre constance; tout ceci peut s'éclaircir et n'avoir peut-être rien de fâcheux au fond. Écrivez-moi. Mais comme ni vous, ni moi ne savons rien de précis, ne risquons pas de faire une imprudence. Mes courriers prendront vos paquets; ne m'écrivez absolument rien par la poste.

Adieu, je suis occupé de vous tous, mille fois plus que je ne puis vous dire et que vous ne pensez.

◇

---

1. La fin de la phrase est un ajouté interlinéaire en B. fol. 661.
2. Cette lettre est un ajouté aux fol. B 661 (bas du recto et haut du verso).

MADAME DE MONTBRILLANT A M. LE MARQUIS DE LISIEUX.

Huit jours de distance.

Je rends grâces au Ciel d'avoir comblé la mesure ! Rien ne saurait plus m'émouvoir. Tout... tout est fini pour moi, ô mon tuteur. Que vous dirai-je ? Comment se fait-il que vous ne sachiez rien, et que vous ayez donné un avis ?...

Ne craignez rien, il n'y a que moi qui le sache... Ma mère elle-même l'ignore. Je voudrais bien, comme autrefois, verser mes peines dans votre sein, mais je n'ai pas le courage de me plaindre; et puis ma tête, ma tête... Je ne sais ce qu'elle devient; elle est bien faible !

Quelles peines ! Comment décrire ?... Elles dureront longtemps. Le bonheur, le repos, tout est perdu... Volx, mon cher Volx !... Il faut que vous sachiez promptement... Je dirai comme je pourrai, mais peut-être lui serez-vous utile ? Garnier m'aidera; je lui donnerai la plume, mais le plus tard que je pourrai... J'étouffe... ma tête n'est pas à moi[1]...

(De la main de M. Garnier :)

Mme de Montbrillant s'est trouvée un peu mal, comme cela ne lui arrive que trop souvent depuis huit jours, mais elle veut vous écrire elle-même, Monsieur. Il ne faut pas la priver de la seule consolation qu'elle semble rechercher... Ah ! Monsieur, que deviendriez-vous au milieu des horreurs qui nous environnent ? Malgré la triste satisfaction d'être utile à Mme de Montbrillant, j'ai pensé dire : Vous êtes trop heureux d'être absent.

(De la main de Mme de Montbrillant :)

Vous savez, mon tuteur, l'inquiétude que me causait son état, la dernière fois que je vous écrivis. Trois jours encore il m'en a caché la véritable cause. Votre dernier billet ne m'aurait pas rassurée, mais je savais tout lorsque je l'ai reçu.

Il me disait qu'il était malade, et, quoiqu'il ne soit pas en moi de douter quand il parle, je cherchais à le pénétrer, et son air me remplissait de terreur. Jamais, jamais je n'avais rien éprouvé de pareil. Je croyois que le sang glacé dans les veines était une façon de parler; mais je vous assure que je l'ai senti quand je le regardais, ou que ma main me retraçait son regard. Oh ! que c'est une cruelle vie, que celle où l'on peut éprouver de pareilles peines sans mourir !... J'existe encore, mon tuteur, et qui sait pour combien ?... Ima-

1. Cf. la Note marginale 184 du fol. B 18 (verso) : « *Je n'ai plus mon esprit dans ma tête. L'imagination crée des mouvemens et peut mal interpréter tous ceux qui se passent.* »

ginez qu'il avait la cruelle précaution de n'être jamais seul avec moi, pendant que je faisais l'impossible pour pouvoir lui faire une question pressante sur son état.

Tous ses amis étaient alarmés de sa mélancolie. Milord vint exprès pour nous en parler. « Voyez donc, disait-il, comme M. Volx est changé ? Engagez-le donc à prendre garde à lui. » Ma mère en convenait; j'étais confirmée dans mes soupçons, et je tombais encore dans un plus grand désespoir... Hélas ! je n'aurai jamais la force de tout écrire... Il faut pourtant que mon paquet soit prêt demain... Un moment, et je continue.

Je disais qu'un soir entre autres, il avait les yeux absolument éteints, l'air détaché de tout. Seulement, il se souvenait quelquefois de moi. Alors c'était des soins si tendres : il me fixait et me souriait en même temps d'un air si sinistre... Ah ! je le vois toujours ainsi... Mon Dieu ! ne peut-on m'ôter cette image de devant les yeux ?... Volx, Volx, où est le temps où nous étions heureux ?...

(De la main de M. Garnier :)

Un torrent de larmes, les premières qu'elle ait versées, ont interrompu son récit, que je continuerai. Ne pouvant plus résister au spectacle qu'elle vient de vous décrire, Monsieur, elle me prit encore à part et me conjura de lui parler vrai sur l'état de M. Volx et sur sa prétendue maladie. Je sentais à merveille qu'on ne pouvait plus l'abuser. Mais, indépendamment de ce que le silence m'était très expressément recommandé, la vérité dans ce seul cas était mille fois plus cruelle que l'incertitude où nous la tenions. Nous avions même une lueur d'espérance : qu'il serait au moins permis à M. Volx de se disculper, et qu'alors sa position deviendrait moins fâcheuse; et cette espérance nous déterminait encore à nous taire.

Mme de Montbrillant avait très bien remarqué qu'un voyage à Versailles avait été l'époque du changement de M. Volx. Je battis la campagne; mais, malgré tous mes soins, la contradiction dans mes propos et l'arrivée de votre lettre, qu'elle sut malgré nos précautions pour la lui cacher, achevèrent de la mettre au désespoir... Elle m'interrompt.

(De la main de Mme de Montbrillant :)

C'est que je voudrais vous rendre mot à mot cette conversation. Je n'en oublierai jamais un mot; elle est gravée dans ma pauvre mémoire.

Je le pressai si fort de me parler vrai; il vit que j'en avais tant de besoin : « Eh bien ! me dit-il, apprenez donc que votre ami entretient au fond de son cœur une mélancolie profonde, un dégoût insurmontable pour la vie; nous ne lui sommes plus de rien. Une seule

réflexion le retient encore; il est si convaincu qu'il est tout pour vous, que l'incertitude de ce que vous deviendrez après lui a seule le pouvoir de le retenir à la vie. »

Dans le premier moment, je ne compris rien à ce que me dit Garnier. J'entrevoyais en général quelque chose de sinistre, sans trop savoir quoi; sans douter de ce qu'il me disait, ni sans le croire[1] absolument, je restai en silence sans oser le faire expliquer. Revenue un peu à moi, je m'écriai : « Mais cela ne se peut pas ! Quel motif ?... Lui ai-je déplu ? — Non ! pas un mot de cela. Il vous estime; il vous honore. Il vous aimerait, s'il pouvait aimer. Mais son âme, brisée par ses propres malheurs, par les vôtres, par le tableau perpétuel des injustices des hommes, sur lequel il n'a que trop eu lieu de réfléchir... La chaîne et la combinaison des événemens... La fatalité à laquelle l'homme le plus éclairé, le plus sage, ne peut échapper... — Mais, Monsieur, cela n'est pas naturel. A-t-il donc éprouvé quelque injustice nouvelle ?... A-t-il quelque chagrin ?... Vous ne dites mot !... Soupçonnez-vous la cause d'un changement si subit ? — Mais non; vous savez qu'il ne dit que ce qu'il veut. S'il en a, je ne suis point en état de vous en instruire. — Ah ! Monsieur, il en a. Il évite de me parler. Je n'ose l'y contraindre, de peur d'augmenter la gêne dans laquelle il paraît être; mais dites-lui qu'il me compte pour rien, s'il connaît un moyen de se tirer de son état. Tout ce que je puis faire sans manquer à mes enfans, qu'il dispose de tout; tout, tout est à lui !... Vous vous taisez, Garnier ?... Son état est-il donc sans ressource ?... Je suis perdue !... Ah ! ma mère, mes enfans ! »

Je pensais à eux avec douleur, car je sentais déjà le coup trop avant dans mon cœur pour craindre d'y résister. Garnier me rappelle mes devoirs de fille, de mère... Il le devait : « Occupez-vous, me dit-il ensuite, de consoler M. Volx. Les marques de votre tendresse lui sont précieuses.... Ce n'est pas vous, me disait-il hier en causant de sa situation, c'est cette femme qui me fait trembler. C'est sa mère, ce sont elles deux que je regrette... Voyez, voyez ce qu'elles deviendront ? — Vous seule, vous dis-je, Madame, pouvez le sauver et le retenir. »

Cela[2] me donna un moment de courage. « Je puis donc, dis-je à Garnier, le forcer de parler ? — Vous le devez, et à présent j'espère qu'il ne vous résistera pas. Mais il est tard, attendez à demain. — Eh bien ! donc, Monsieur, ce sera pour demain, fût-ce pour lui faire un dernier adieu. »

Pouvez-vous, mon cher tuteur, vous faire une idée de la nuit

1. VAR. B, fol. 663, d'abord : « *sans douter ni croire...* » (surchargé).

2. VAR. Il existe une première version des pages qui suivent, sensiblement plus développée et présentant d'assez notables différences avec le texte ci-dessus. Elle occupe les feuillets 116 à 123 du ms. de l'Arsenal.

que je passai ? Le lendemain matin, dès que l'heure m'eut permis d'envoyer décemment chez M. Volx, je le fis prier de venir. J'étais faible et tremblante, et à peine eus-je la force d'aller à lui lorsqu'il entra. Je voulus parler, les larmes me suffoquaient. « Parlez, parlez !... Dites-moi... » fut tout ce que je pus prononcer. Il me baisa la main, me pressa contre son sein en silence, et, poussant de profonds soupirs : « O ma tendre amie, dit-il ensuite, qu'allez-vous devenir ? » Je le regardais, j'attendais mon arrêt, et je redoutais d'en être instruite.

A la fin, je fis un effort. « Ne vous occupez pas de moi, lui dis-je; ne songez qu'à vous... Qu'est-il arrivé ? Parlez ! — J'ai tout perdu, me dit-il. Mellot a abusé indignement de ma confiance. A mon insu, croyant peut-être même me servir, il a fait des extraits informes de toutes mes lettres. Il en a fait des gazettes à la main. Il les a envoyées dans toutes les cours étrangères à ses correspondans, en me nommant pour en être l'auteur[1]. Ce n'est pas tout; il a voulu m'en faire un titre pour me ménager à la paix les affaires de plusieurs cours ennemies[2]. Toute cette correspondance a été arrêtée; mes dernières lettres, quoique de plaisanteries, ont confirmé l'opinion qu'on peut concevoir d'une telle manœuvre, et enfin je passe pour espion, pour traître. Il est démontré que je le suis, sans cependant en être plus coupable que vous[3]; et je perds mon état, ma fortune et l'honneur.

« Grand Dieu ! m'écriai-je, je l'avais pressenti ! Mais, mon ami, il est si aisé de vous justifier !... — Cela est impossible. J'ai fait sans succès tout ce que j'y pouvais faire. Je n'ai pour moi que le témoignage de ma conscience. — Eh bien ! le témoignage de la conscience d'un homme de bien ne suffit-il pas pour le justifier ? — Oui, aux yeux de ses amis, mais... — Eh ! qu'importe le reste ! — C'est ce que je dirais sans vous, ô ma tendre amie ! Sans vous, j'irais... — Mais quoi ! vous avez des témoins de votre innocence. Mellot lui-même ne vous refusera pas son témoignage. — Et que dira-t-il ? Toutes mes lettres ne semblent-elles pas approuver ses démarches ? Je ne les ignorais pas; il n'y a que la manière dont il traitait qui me fût inconnue. Mais je n'en joue pas moins un rôle

---

1. VAR. B, cf. fol. 117 : « *Je me suis avisé il y a quelque temps de mander à Mellot une plaisanterie qui courait les rues à Paris sur le maréchal ***, notre général, et sur le comte son frère. Cet imbécile ou étourdi de Mellot, car ce n'est sûrement pas méchanceté, s'avise de faire à mon insu des extraits de toutes mes lettres, et les envoie au Prince de*** en Prusse. Je ne l'ai appris qu'à cette occasion ; sans quoi je l'ignorerais encore. Un des courriers a été arrêté et conduit à notre armée au maréchal. Il était porteur de la lettre où Mellot envoyait l'extrait de la mienne. Le Maréchal et son frère se sont plaints en Cour et ont demandé raison d'un espion établi à Paris, qui faisait passer toutes les semaines les nouvelles de France à l'ennemi par le moyen d'un nommé Mellot à qui il écrit à ***.* »

2. La suite, jusqu'à « il veut que je sois puni », a paru, fortement condensée, dans *Dern. Ann.*, p. 210-211.

3. Cette phrase est un ajouté marginal en B, fol. 664.

déshonorant aux yeux de tous ceux qui ne liront pas notre correspondance depuis la première ligne jusqu'à la dernière. — Il faut la faire imprimer. — Cela m'est interdit. — Quelle barbarie ! Et pourquoi ? — Parce qu'elle est semée de plaisanteries sur le comte de ***[1]; que c'est lui qui a fait arrêter nos lettres; qu'il est implacable; qu'il veut que je sois puni, et que je suis sa victime. — Mais on peut supprimer tout ce qui le regarde; vous serez assez puni de perdre votre état, et vous serez justifié. — C'est précisément ce qu'on ne veut pas... Si j'étais justifié, on aurait fait une injustice en me punissant. Mais je ne serai pas même justifié... Les preuves de mon innocence tiennent à des circonstances fugitives, que le public serait maître de croire ou de ne pas croire. Ce ne serait pas un grand effort de générosité à Mellot, quand même j'aurais su toute sa manœuvre, de paraître aujourd'hui avoir agi à mon insu. — Et le témoignage de mon tuteur ?... Mais il vous a écrit; que vous a-t-il mandé ? Sait-il ? — J'ignore ce qu'il sait. Oubliez totalement ce que je vais vous dire. J'ai reçu de lui un billet venu trop tard, puisque tout était découvert.

« Gardez-vous, me disait-il, d'écrire davantage à Genève, sous quelque prétexte que ce soit. Empêchez Mme de Montbrillant d'y écrire une seule ligne. Cet avis est important. Brûlez ce billet; je ne puis vous en dire davantage, et ne m'écrivez absolument que par mes courriers. »[2]

Voilà tout ce que je sais. Je compte lui écrire. Ma lettre est prête, mais que pourrait-il pour moi ?... — Mais, le Dauphin ? — Sans lui, j'avais ordre de quitter la France sous vingt-quatre heures. Dans le premier moment, il a pris ma défense avec une chaleur et une bonté sans égales. Mais je ne sais à qui j'ai l'obligation de son refroidissement. La dernière fois que je le vis, son ton était changé. « Tout ce que j'ai pu faire, m'a-t-il dit, s'est réduit à vous laisser maître de rester en France, et c'est beaucoup. Ce n'est pas ma faute si vous m'avez donné une mauvaise cause à défendre. Je crois que vous ferez bien de laisser assoupir tout ceci avant de reparaître à la cour. » [3]Vous entendez ce que cela veut dire ? Dès le jour même, [4]j'ai écrit à la cour de *** pour qu'elle me nommât un successeur, et pour qu'elle m'indiquât celui à qui je dois, en attendant, remettre... »

(De la main de M. Garnier :)

J'arrache la plume à Mme de Montbrillant. Elle est épuisée; et néan-

---

1. *Dern. Ann.*, p. 211 : « *contre* le comte de *Broglie.* »
2. Ce billet a été publié dans *Dern. Ann.*, p. 208.
3. Réponse publiée dans *Dern. Ann.*, p. 212.
4. VAR. B, fol. 664, ajoute (biffé) : « *j'ai remis les affaires dont j'étais chargé aux banques,* »

moins, Monsieur, elle voudrait vous écrire jour et nuit et s'occuper sans cesse du sujet de notre désespoir. Après cette conversation, M. Volx, désolé de la laisser dans l'état où vous supposez aisément qu'elle était, Monsieur, y fut cependant forcé. Il avait rendez-vous chez Milord avec le marquis de ***, qui devait s'y rendre en revenant de Versailles, où il était allé tenter de ramener au moins le Dauphin, s'il ne pouvait rien sur le ministre.

Mme de Gondrecourt gardait le lit pour un assez gros rhume. Mme de Montbrillant passa le temps du dîner auprès de sa mère. Nous les trouvâmes toutes deux désolées, en arrivant vers les quatre heures de chez Milord. Mme de Gondrecourt fondait en larmes; sa fille avait les yeux fixes et était dans une sorte d'engourdissement dont elle n'est sortie que pour écrire. Je redoute pour elle l'effort qu'elle se fait...

(De la main de Mme de Montbrillant :)

Je ne sais ce que veut dire Garnier. Je me sens comme à mon ordinaire. Je suis beaucoup mieux depuis que j'écris. Auriez-vous tous une assez petite idée de moi pour croire que je préférerais mon intérêt, mon bonheur, à l'honneur, au repos et à la gloire de M. Volx ? J'espère que non. Je sais ce que je dois lui dire, mon tuteur, si vous ne pouvez rien pour lui, si le mal est absolument sans remède... Grand Dieu ! que ne suis-je morte à Genève ?... Non, je ne le voudrais pas ! Il aurait été seul à plaindre[1]. Je vais cependant laisser écrire Garnier. Le temps me presse; il écrit plus vite; et puis, il saura, je crois, mieux que moi ce qui s'est dit... Je ne me souviens pas bien...

(De la main de M. Garnier :)

« Eh bien ! dit M. Volx en revenant de chez Milord Wils, mon aventure est déjà sue. Elle est publique; on a pensé la conter devant moi chez Milord; un étourdi... Sans le marquis de ***, qui m'a emmené, j'allais l'entendre. Il commençait à la raconter comme la nouvelle du jour. »

Mme de Gondrecourt l'embrassa en pleurant; Madame sa fille lui tendit la main; nous gardions tous le silence.

Volx l'interrompit quelquefois par les plus cruelles réflexions : « Que vais-je devenir ? disait-il. Quelle va être mon existence ? Il faut donc me séquestrer de tout le genre humain et me résoudre à faire partager à tous mes amis l'infamie d'une probité équivoque ?... Si je me montre, je m'expose à la nécessité de me battre vingt fois

1. La fin du paragraphe est un ajouté marginal en B (cah. 185) fol. 666.
2. Cette indication ne figure qu'en C (fol. 153).

sans en être plus justifié... Justifié !... Moi, moi, obligé de me justifier ! Et de quoi ? Ils auront raison de me mépriser, et moi de m'en offenser, et de me battre. Cela vient pourtant de penser m'arriver. J'ai peut-être justifié, en me retirant... Je ne saurais m'y exposer davantage... Non, non, mes amis; c'est votre avis, c'est le mien », dit-il vivement. Mais il regarda Mme de Montbrillant et retomba dans son fauteuil, le désespoir peint dans les yeux.

Mme de Montbrillant voulut faire un effort pour aller à lui et donner son approbation à ce qu'il venait de dire. Elle se trouva mal, et fut plus d'une demi-heure sans mouvement. Nous la fîmes mettre au lit, et nous restâmes auprès d'elle.

« Je n'oublierai jamais, dit-elle, pour le temps qu'il me reste à vivre, les deux seuls mots qu'il me dit dans cette soirée. Le son en est resté dans mon oreille, comme la pensée au fond de mon cœur. Les voici : « Vous êtes le seul bien qui me reste; conservez-le-moi pour des temps plus heureux. » Il me tenait la main; il me la serrait souvent et chaque mouvement de la sienne semblait comprimer mon cœur.

Hier, toute la journée s'est passée de même à se désoler. Milord est venu mêler ses larmes aux nôtres. Votre courrier est arrivé, Monsieur, et nous allons fermer ce paquet, qu'il doit venir prendre demain le matin. Nous attendrons de vos nouvelles avec impatience. Je ne saurais vous cacher que je suis fort en peine de Mme de Montbrillant. Elle est depuis une heure dans un état de stupeur effrayant. Volx vient d'arriver et sa présence ne l'en a pas tirée. Je lui trouve tous les mouvemens singuliers. Ah ! Monsieur, quel spectacle, et quel événement !

◇

J'avais eu ordre de la cour de France[1] *de tenter par tous les moyens possibles de prendre ici connaissance des correspondances* [*que*] *M. Mellot y avait, et de ce qu'il disait tenir de son correspondant de Paris. J'ignorais le but de cette commission ; mais, sachant que Mme de Montbrillant et M. Volx surtout étaient en correspondance intime avec lui, je craignis qu'ils ne se compromissent et je donnai à M. Volx l'avis dont parle Mme de Montbrillant dans sa lettre, avec toute la réserve et la prudence que m'imposait mon poste, et le secret auquel j'étais obligé. Je craignais qu'on fît un tort à M. Volx de sa correspondance, dès que Mellot était suspect ;*

---

1. VAR. B, fol. 667. — La fin de la phrase, en surcharge, remplace ce qui suit, raturé : « ...*d'arrêter toutes les lettres semblables à l'écriture dont on m'envoyait le modèle, et de prendre connaissance aussi de toutes celles qu'on lui écrivait de* [? Paris]. »

mais j'étais bien loin d'imaginer quelles suites effroyables il en devait résulter.

Comme personne n'était plus sûr et plus instruit que moi de l'innocence de M. Volx, aussitôt que j'eus reçu cette lettre, j'écrivis au ministre des Affaires étrangères[1] *pour le justifier. Je le conjurai même d'employer tout son crédit pour faire revenir le Dauphin sur le compte de M. Volx. Il me répondit : « Au fond de mon cœur, je vous crois ; mais*[2] *je n'y peux rien. C'est un mal sans remède. »*

Lorsque je le vis à mon retour, il me dit : « Je n'ai pu m'expliquer par écrit ; mais sachez que le comte est implacable. Il a demandé un congé et il est venu tout exprès passer vingt-quatre heures ici pour perdre Volx et le noircir auprès du Roi et du Dauphin. Il lui a persuadé qu'une phrase détachée dans un des extraits de Mellot étoit une ironie contre lui-même ; et le Dauphin en a été blessé. Ce qui prouve sa bonté, c'est qu'il s'est contenté d'abandonner Volx sans vouloir le punir. Il a même expressément défendu au comte de compter ce trait au nombre des torts de M. Volx. »

Je mandai à Volx le mauvais succès de mes démarches, et je lui dis que je flatterais Mme de Montbrillant de l'espérance de travailler avec plus de succès à mon retour, à sa justification. Je lui écrivis en conséquence ; mais elle mit, de sa main, au haut de la première lettre de Garnier : « Il sera trop tard. »

Ce mot me fit une impression effroyable[3].

◇

---

1. C'était alors (13 octobre 1761-5 avril 1766) le duc de Choiseul-Praslin.
2. La suite, jusqu'à « sachez que », est un ajouté marginal en B 667.
3. Cette phrase est un ajouté au texte du fol. 667.

Y a-t-il un fond de vérité à cette péripétie d'une disgrâce de Grimm, résultat d'une plaisanterie aux dépens du comte de Broglie ? Perey-Maugras admettent (*Dern. Ann.*, p. 210, note 1) que « nulle trace de cette aventure n'existe aux Affaires étrangères ». C'est pourtant là qu'il devrait y en avoir, si elle était authentique. Les biographes poursuivent néanmoins : « Nous avons trouvé deux lettres de M. Bethmann à M. Hennenberg, qui ne laissent pas le moindre doute sur la disgrâce elle-même et sa date. » En voici des extraits; leur imprécision rend ces lettres beaucoup moins probantes à nos yeux qu'elles ne l'ont été pour Perey et Maugras : « *Bordeaux*, 21 *février* 1761. — [Notons que le récit a déjà fait état d'événements survenus en 1762. La chronologie fait donc une fois encore un bond en arrière] — J'apprends dans ce moment, par mes lettres de Francfort, que M. Grimm a écrit au magistrat qu'un cas imprévu et malheureux l'empêchait de pouvoir à l'avenir lui rendre service et se charger des affaires de la ville... » *Un cas imprévu et malheureux* est chose fort vague. — La seconde lettre n'est pas plus convaincante : « *Bordeaux*, 3 *mars* 1761... La conduite de la ville de Hambourg me navre le cœur... On me mande de Francfort qu'on recommande beaucoup un M. Linan, jadis maître d'hôtel, pour remplacer M. Grimm... » Le nom du remplaçant éventuel laisse rêveur. S'agirait-il de « Balbi », devenu souffleur du théâtre des demoiselles Rose ? Il convient d'ajouter qu'un « maître d'hôtel » pouvait alors être un personnage d'importance : le banquier-philosophe Helvétius était « maître d'hôtel de la Reine ».

André Cazes, dernier en date des biographes de Grimm, adopte sans hésiter

M. le Marquis de Lisieux a Madame de Montbrillant.

Quel sort effroyable ! Et qui devait moins en être à l'abri que M. Volx !... A peine ai-je eu fini la lecture de votre dernier envoi, ma chère pupille, que j'ai dépêché un courrier au ministre, avec une longue lettre qui contenait tout ce qu'il est possible de dire dans une lettre; mais j'avais bien prévu qu'elle ne suffirait pas. Si je n'étais retenu ici par des ordres supérieurs, je serais déjà à la cour le plus zélé apologiste de l'homme le plus estimable et le plus malheureux que j'aie jamais connu.

Si dans quelques mois je puis obtenir un congé de quelques semaines, je n'hésiterai pas à partir, et j'espère alors être plus heureux dans la défense d'une cause aussi juste, mais en effet si délicate, si fugitive, que ce sera plutôt la conviction d'un certain ordre de gens qui donnera le ton au public, que les pièces, mêmes originales, quelque claires qu'elles nous paraissent.

Il faut donc se déterminer à se tenir quelque temps à l'écart et tranquille. Mais vous, ma chère pupille, vous, dont l'existence est si nécessaire à M. Volx, à Madame votre mère, à vos enfans, oublierez-vous tout ce que vous leur devez ? Et vous livrerez-vous à un désespoir qui ne fait qu'aggraver leurs maux et qui ne doit être que le partage des âmes faibles et sans courage. Je partage votre douleur, et je ne suis pas le seul à la partager. Voyez tout ce qui vous entoure empressé à vous consoler; voyez M. Volx lui-même, à qui votre amitié est si nécessaire. Ne vous laissez pas abattre; espérez tout du temps et de nos soins. Faites-moi donner de vos nouvelles exactement; et soyez sûre que je ne perdrai pas l'occasion d'agir, aussitôt qu'elle se présentera avec l'apparence la plus légère du succès.



(De la main de Mme de Montbrillant :)

Il sera trop tard ! Le coup est porté au fond de mon cœur. Je ne crains plus pour moi. Quelque chose qui arrive, mon sort ne m'effraye plus; il ne saurait être long. Plût à Dieu que les affaires prennent une tournure à me faire encore regretter la vie !... Adieu, mon tuteur !... Je vous recommande ses intérêts...

---

les dires de Percy et Maugras (*Grimm et les Encyclopédistes*, 1933, p. 366) : « En janvier ou février 1761, il écrit à Mallet, qui communiqua certains fragments de lettres à ses correspondants allemands... Grimm est prié de se démettre de ses fonctions, et sans l'intervention du Dauphin, il aurait quitté la France dans les vingt-quatre heures. » Assertion non justifiée, et probablement controuvée.

(De la main de M. Garnier :)

Mme de Montbrillant nous a fort inquiétés, Monsieur, depuis notre dernier envoi. Elle a eu plusieurs attaques de crampes convulsives, pendant lesquelles sa tête était tout à fait perdue. On a été forcé d'avoir recours à la saignée; la deuxième qu'on lui a faite a paru l'avoir soulagée dans les premiers momens. Elle en a profité, après la lecture de votre lettre, pour causer avec moi.

« J'avais conservé, je ne sais pourquoi, m'a-t-elle dit, un rayon d'espérance. Cette lettre me l'a ôté. Monsieur, il n'est plus qu'un parti à prendre pour notre ami; le seul qui lui convienne et qui puisse lui rendre le repos; mais chargez-vous de lui apprendre que je désire qu'il le prenne. Je n'ai pas le courage de le lui prononcer : Qu'il parte ! qu'il retourne dans sa patrie ! qu'il aille habiter un pays où l'on sache juger le mérite, où l'on ne sacrifie pas l'honneur et le repos d'un citoyen au plat et minutieux ressentiment d'un grand, qui n'a pour lui que son audace et son nom. Qu'il parte, et qu'il fasse imprimer toute sa correspondance avec Mellot, même la malheureuse plaisanterie que je lui ai faite, et sa réponse. Que sait-on ? C'est quelquefois par des riens... Et tenez ! ce que j'ai écrit pour lui à mon tuteur, ses réponses, tout cela lui servirait s'il était connu... Il faut qu'il parte; vous le pensez comme moi, n'est-ce pas ? — Hélas ! oui; mais le moyen de vous séparer ? Qui en aurait le courage ? — Eh ! le moyen de vivre ici, Monsieur, sans qu'il y soit hautement justifié ? Il y a déjà trop de temps de perdu; le moindre nuage sur un homme comme lui est un outrage insupportable. N'avez-vous pas vu, hier, l'insultante pitié de tous mes parens ? On croit lui faire grâce en disant qu'il a fait une étourderie impardonnable. J'entends d'ici mes ennemis, les siens... Desbarres,... Desbarres triomphe, et je résisterais au supplice de le voir déchiré sans pouvoir le défendre !... Non, jamais, jamais ! »

En effet, Monsieur, toute la famille de Mme de Montbrillant et quelques amis sont venus leur montrer la part qu'ils prenaient à ses peines. Elles ne sont que trop publiques; il a bien fallu les recevoir. Le seul M. de Formeuse a mis un peu de délicatesse dans les marques d'intérêt qu'il a données. Tous les autres faisaient sans discrétion une foule de questions, auxquelles souvent il ne nous était pas permis de répondre. Je vis, par la torture où elle tenait Mme de Montbrillant, que cette épreuve contribuait à lui faire prendre le parti d'encourager M. Volx à partir promptement. Elle ignore, Monsieur, jusqu'à quel point Desbarres se permet de les outrager l'un et l'autre, sous un faux air d'intérêt. « Ils sont pourtant à plaindre, dit-il; l'un ruiné, l'autre déshonorée, tous les deux sans état, n'osant se montrer. Ma foi, encore un malheur, et il faudra bien en avoir pitié ! »

La résolution que la journée de la veille avait produite sur Mme de Montbrillant a déterminé Mme de Gondrecourt à ne plus laisser entrer aucune visite dans l'appartement de Madame sa fille. Elle se charge de recevoir celles qu'elle ne pourra décemment renvoyer. Le président de Sally s'est présenté et a été renvoyé.

« J'ai une mère, j'ai des enfans, me dit encore Mme de Montbrillant. Nul espoir ne m'est permis. Sans eux, le pays que Volx habiterait serait ma patrie. Monsieur, parlez-lui, parlez-lui promptement !... Je crois cependant que je ne dois pas savoir le moment précis de son départ; mais je voudrais qu'il ne me quittât pas jusque-là[1]. »

J'ai rendu compte à M. Volx de cette conversation, du consentement que donnait notre amie à son départ, et du désir qu'elle avait de voir sa correspondance publique. « C'est mon projet, m'a-t-il répondu. J'attends réponse de mes souverains pour fixer le jour... Jour affreux !... Puisqu'elle en sent la nécessité, puisqu'elle y consent, c'est un tourment de moins... Mais que deviendra-t-elle ?... Garnier, vous en aurez soin ! »

Cette réponse est arrivée ce matin. Les souverains veulent qu'on remette les papiers à leurs banquiers. Ils offrent un asile à M. Volx; ils ne veulent pas se presser de lui nommer un successeur, dans l'espérance qu'on reconnaîtra son innocence. Mellot est au désespoir, je le crois; mais il est bien temps!

Maintenant, je retourne chez Volx; nous allons ensemble chez Mme de Montbrillant, et vraisemblablement d'ici à vingt-quatre heures nous ne la quitterons pas.

◇

1. La fin de l'*Histoire de Mme de Montbrillant* fait l'objet d'un canevas détaillé qui occupe les folios volants 65,66, et 67 du ms. de la Bibliothèque de l'Arsenal. Elle s'y présente sous l'aspect non de notes décousues, mais d'un texte suivi et particulièrement soigné. L'auteur ne s'est d'ailleurs pas conformée rigoureusement au plan qu'elle s'était ainsi tracé. Nous le reproduirons, découpé en fragments successifs, au fur et à mesure que le récit nous fournira des points de repère. Voici le premier de ces fragments.

Cf. fol. 56 (recto) : « *Il faut à présent que Mme de Montbrillant ait exécuté sa résolution. L'effort qu'elle a fait sur elle-même l'a achevé(e). Volx est déterminé à partir. Il le lui dit. Mme de Montbrillant se contraint encore devant lui ; va trouver Garnier ; lui demande en grâce d'engager Volx à lui cacher le jour et le moment de son départ. Elle voudrait ne pas le perdre de vue une minute, et en même temps ne plus le revoir, puisqu'elle doit s'en séparer pour toujours.*

« *Elle reçoit une lettre de son tuteur qui ne sait rien encore de tout cela. Il ignore également la conclusion de ses discussions d'intérêt. Il lui mande son retour pour dans* [*quinze jours*, biffé et remplacé par] *un mois. Elle charge Volx de lui répondre.* »

M. Garnier a M. le Marquis de Lisieux.

Hélas ! Monsieur, quel est celui de nous, aujourd'hui, qui n'a besoin de consolation ?... Volx est parti... Parti pour toujours ! Mme de Montbrillant l'ignore. C'est hier le soir que je l'ai conduit moi-même hors de cette ville, en sortant de chez elle, à sept heures du soir.

Nous lui dîmes que nous ne reviendrions pas, parce qu'il avait un mémoire à faire. Elle lui a écrit un billet de quatre lignes qu'on m'a remis à six heures du matin[1]. Vous jugerez par là quels étaient déjà son abattement et la sensibilité qu'elle conserve au fond de son cœur, quoiqu'elle ait perdu le pouvoir de l'exprimer. Je dois ce matin lui apprendre le départ de notre ami.

Quel homme ! Qui plus que lui devait être à l'abri d'une telle injustice ? Que ne peut-il se montrer à tout le monde comme nous le voyons tous[2] ? Il soutient son malheur avec toute la fermeté, la fierté et l'orgueil que donne l'innocence outragée[3]. Dans de certains momens, il avait l'air d'être révolté contre le sort; mais il était, dans d'autres, prêt à succomber lorsqu'il pensait à Mme de Montbrillant. La douleur de se séparer d'elle pour toujours n'était rien auprès de l'idée du tourment que cette malheureuse aventure lui causait. Il ne peut se dissimuler qu'elle en perdra la santé, peut-être la vie, tandis que lui, par la force de sa constitution, est menacé de conserver l'une et l'autre.

Il faisait les préparatifs de son voyage en silence et avait fixé le jour au surlendemain (qui était hier), tandis que Mme de Montbrillant craignait pour lui qu'il ne reculât, par pitié pour elle,

---

1. Var. B, fol. 672. — Cette phrase, en interligne, remplace la suivante (biffée) : « *Voilà le billet que cette malheureuse femme a écrit hier matin en m'envoyant la lettre qu'elle a reçue de vous.* »

2. Id. Cette phrase en interligne, accompagnée de celle-ci : « *Mme de Montbrillant a passé ces deux jours-ci avec lui* » (biffée), remplace ce passage raturé : « *Je dois vous dire, Monsieur, ce qui s'est passé depuis la dernière lettre que nous vous écrivîmes ensemble. Vous vîtes que son projet était de parler à M. Volx de son départ. Je l'ai laissée faire et je n'ai pas jugé à propos de lui montrer son ami comme je le voyais, c'est-à-dire, soutenant...* »

3. Cf. fol. B 65 (recto) : « ...*Celui-ci* [Volx], *qui part en la quittant, et qui veut le lui cacher, charge Garnier d'écrire au marquis de Lisieux. C'est dans cette lettre qu'on apprendra tout ce que je viens de dire ; car dès l'instant que Mme de Montbrillant a pris la résolution d'engager Volx à partir promptement, elle n'écrit plus. Elle n'en a ni la force ni la volonté. Elle s'est détachée de tout ; elle est morte extérieurement. Dans cette lettre, il faut peindre fortement le caractère de Volx, sa fermeté, sa sensibilité, tout ce qui s'est passé dans son âme, que Garnier sait seul, etc. L'inquiétude de la mère de Mme de Montbrillant sur sa fille. On n'aura pu cacher à la mère l'aventure de Volx, ni la cause de son départ.* »

l'instant de cette affreuse nécessité. Il n'avait seulement osé tenter encore de l'annoncer; cependant il était aisé de voir qu'elle conservait l'espérance de le revoir un jour, si sa justification devenait une fois publique. Mais lui et moi, sommes loin de nous abuser sur ce point. Il faut prendre pour jamais congé d'un pays, lorsqu'on le quitte avec l'intention de prouver qu'on y a éprouvé, de la part des grands, des injustices qui ont compromis l'honneur et fait perdre l'état et la fortune; car alors il n'y a pas de milieu : si l'on sort net de cette entreprise, il faut bien que l'infamie retombe sur son auteur.

La conversation de Mme de Montbrillant avec M. Volx a été courte. Depuis quelques jours, tous deux, en désirant de ne se pas perdre de vue, semblaient cependant redouter de se voir, mais surtout de se trouver seuls. Hier matin, M. Volx apprit à Mme de Montbrillant qu'il avait tout préparé pour son départ. Il se contenta de lui dire, en l'embrassant tendrement, qu'il n'avait pas longtemps encore à jouir du bonheur de sa présence et de lui être cher; mais il n'osa prononcer que la nuit même devait les séparer pour toujours.

Effrayée de l'idée d'un départ prochain; n'osant ni s'exposer à entendre prononcer l'instant, ni à lui montrer toute sa faiblesse; sentant ses forces manquer, elle le quitta brusquement et vint se jeter dans les bras de sa mère[1]. Elle s'y trouva mal; mais cette faiblesse ne dura pas et n'eut aucune suite fâcheuse.

« Ayez pitié de moi, nous dit-elle; je me croyais plus courageuse. Il va bientôt partir; sûrement sous très peu de jours. Mais je crois qu'il vaut mieux que j'en ignore le moment. Je ne puis en soutenir l'idée. Cependant, je suis sûre que je le reverrai... Peut-être même bientôt. J'en ai le pressentiment... Enfin, maman, dit-elle à sa mère, je ne perds pas tout, comme lui; je suis moins à plaindre. Mais pardonnez-moi, pardonnez-moi... Quand je pense... »

Les sanglots lui coupaient la voix. Sa mère la serrait dans ses bras : « Ta douleur est juste, mon enfant, disait-elle. Tu perds un bien bon ami, un excellent homme. Mais c'est un sacrifice à sa gloire; ce motif même doit être ta consolation. Tu dois te rendre maîtresse de ta douleur; tu le peux, pour ta fille, pour moi, dont l'âge exige la continuation de tes soins. Qui sait si, dans son absence, ton ami n'a pas besoin que tu travailles ici pour lui ? »

Cette idée ranima son courage, et, se sentant mieux, elle me pria d'aller retrouver M. Volx[2], qui s'était retiré un moment dans le jardin, et de l'excuser sur sa faiblesse[3]. J'y fus. Aucun spectacle

---

1. VAR. B, fol. 673, d'abord : « vint *dans la chambre* de sa mère, *où j'étais*. » (biffé et corrigé).
2. La suite jusqu'à « jardin » est un ajouté marginal en B 674.
3. VAR. B, fol. 674. D'abord : « *sur sa fuite précipitée et de le ramener*. » (biffé).

ne m'a jamais autant frappé que l'état où je le trouvai[1]. Il était assis et avait le corps penché et les yeux fixés sur le fauteuil à côté de lui, sur lequel elle s'asseoit ordinairement. Il ne me vit point, et, lorsque je lui parlai, il porta sur moi des yeux fixes, appesantis par la peine... « Où est-elle ? » me dit-il. Je lui rendis compte de ce qui s'était passé, et je lui conseillai de taire le moment de son départ. Il me fit un signe de tête et me suivit sans me répondre, lorsque je lui dis qu'elle le demandait.

Mme de Montbrillant avait la tête appuyée sur l'épaule de sa mère. Elles tendirent toutes deux une de leurs mains à M. Volx, qui les prit l'une après l'autre en s'inclinant profondément, mais sans rien dire de part ni d'autre. Les yeux de Volx étaient sans aucune espèce d'expression. Il n'avait qu'une existence machinale. Je ne puis mieux l'exprimer qu'en la comparant à celle d'un somnambule...

Mme de Gondrecourt et moi, nous passâmes notre journée, je ne saurais dire à causer, mais exactement à bavarder pour faire du bruit et étourdir, ou plutôt réveiller, les deux créatures les plus désespérantes à contempler pour un cœur sensible que j'aie vues de ma vie.

Mais ce fut à Mlle de Montbrillant que je dois les premières larmes que je pus verser. Cette aimable enfant, toute âme, toute sensibilité, est malade elle-même depuis huit jours[2] de l'état de sa mère. Quoique sa prudence au-dessus de son âge, et les principes d'après lesquels elle est élevée la tiennent sans danger au niveau de tout ce qui se passe chez Mesdames ses mères, on n'a pu lui confier l'aventure de M. Volx, ni les raisons de la douleur et de l'état où est sa mère.

Hier après-dîner, elle vint à moi, les larmes aux yeux, tandis que Mme de Gondrecourt occupait sa fille. « Dites-moi, dites-moi, Monsieur, dit-elle en joignant ses jolies mains, seulement si je ne puis pas absolument être utile à maman et la consoler, si je savais le fond des choses ? Si je ne le puis, je n'aurai pas de curiosité. Mais, Monsieur, voir sa maman dans la peine et ne lui être bonne à rien, n'oser la regarder, cela est bien dur ! — Ma belle enfant, lui dis-je, vous ne le pourriez[3]... — En ce cas, Monsieur, reprit cette charmante enfant[4], je suis donc aussi à plaindre qu'elle. — Mais, lui répondis-je, sans être instruite du sujet de sa peine, vous pouvez la consoler par votre tendresse, par vos soins. Surtout, ne manquez pas de lui répéter sans cesse que vous avez besoin d'elle, qu'elle

---

1. Var. B, fol. 674 ajoute (biffé) : *Il était resté vraisemblablement resté* (sic) *dans la même attitude où Mme de Montbrillant l'avait laissé en fuyant de ses bras.* »

2. Le mot « huit » manque en C (fol. 164); il figure en B (cah. 184), fol. 643.

3. Var. B (cah. 184), fol. 643, ajoute : « *Rien ne peut que le temps...* » (biffé).

4. Id. D'abord : « *la* charmante *petite* » (corrigé).

doit se conserver pour vous... — Oh ! cela est bien vrai, Monsieur !... Que deviendrais-je ?... »

Les sanglots lui coupèrent la voix; elle n'en put dire davantage et sortit promptement de la chambre, en cachant son visage de ses mains. Ses larmes, et le bruit qu'elle fit en sortant, attirèrent pour un moment l'attention de M. Volx et de Mme de Montbrillant. Elle leva les yeux au ciel en poussant un profond soupir. Volx alla à elle, prit une de ses mains qu'il baisa. La bonne Mme de Gondrecourt saisit sa tête, comme il était baissé sur la main de sa fille, et l'embrassa en pleurant.

Je lui avais confié le dessein où il était de partir le même soir. L'heure s'approchait. L'espèce d'abrutissement où il était me fit craindre un moment pour sa tête. Il s'aperçut cependant que j'avais à deux fois tiré ma montre. Il tira la sienne et, voyant qu'il était près de sept heures, il reprit tout à coup toute sa fermeté et fit un discours très pathétique à Mme de Montbrillant sur l'abattement dans lequel elle était et sur la nécessité de se conserver pour sa mère et ses enfans; et nous la quittâmes (comme j'ai dit, Monsieur, au commencement de cette lettre) sous le prétexte d'affaires.

Elle eut sur cela une sécurité qui me déchire l'âme, lorsque je pense que tout à l'heure, Monsieur, en vous quittant, il faut que j'aille la détruire et lui plonger le poignard dans le cœur... Ah ! Monsieur, si vous aviez vu son sourire, hier, en la quittant !... Quel sourire ! On y voyait le désir de calmer nos inquiétudes au milieu de toute l'amertume et la langueur d'une âme flétrie sans retour. Elle nous dit qu'elle allait se retirer et tâcher de trouver au lit le repos qui la fuyait et dont elle a tant de besoin. Maintenant, Monsieur, j'attends chez Monsieur Volx, où je vous écris, qu'elle fasse dire qu'elle est visible pour aller achever l'épreuve cruelle...

Mme de Montbrillant vient de faire dire qu'elle a pris quatre heures de repos; elle nous prie de passer chez elle. Je lui ai fait répondre que M. Volx n'y était pas, et que j'allais toujours la voir... Que lui dirai-je ?... Eh ! que puis-je lui dire ?... Ah ! Monsieur, plaignez-moi ! Cette commission est au-dessus des forces de toute âme sensible. Allons, cependant ! Je lui ai ouï dire souvent que l'incertitude est le plus grand de tous les maux. J'ai grand besoin de me le persuader dans ce moment-ci... Je vais donc la trouver, et je reprends la plume.

◇

Quatre[1] jours après.

Depuis deux jours, Monsieur, je n'ai guère quitté Mme de Montbrillant. J'ai au moins la satisfaction de pouvoir vous dire, avant de

1. VAR. B, fol. 645. D'abord : « *Deux* » (biffé).

fermer ma lettre, qu'elle est aussi bien dans sa malheureuse position qu'on peut l'espérer d'une femme aussi courageuse.

Le premier moment fut cruel[1]. On ne pouvait lui persuader que son ami était parti. Elle ne se consolait pas de ne l'avoir pas su, et regrettait d'avoir été la veille si peu maîtresse d'elle-même qu'elle en avait manqué l'occasion de lui communiquer mille choses qu'elle avait à lui dire avant son départ. Les pleurs et les sanglots soulagèrent enfin son âme oppressée, et les soins de sa bonne et respectable mère, ceux de sa chère enfant, ont un peu ranimé son courage. Mais, plus que tout cela, l'idée dont je vous ai déjà parlé, Monsieur, qu'elle s'est très heureusement mise fortement en tête, qui est la possibilité de voir le pauvre Volx justifié, sans espoir néanmoins de le revoir dans ce pays-ci[2].

Mme de Gondrecourt, pour lui fournir des occasions de dissipation, lui a très adroitement insinué qu'elle devait l'instruire exactement de tout ce qui se passait, parce que tout pouvait être important pour lui et décider de la tournure à donner à sa justification. Je me suis chargé de faire contresigner ses lettres, afin qu'elle ne puisse pas être compromise; mais nous sommes convenus, la marquise et moi, d'en supprimer tout ce qui pourrait avoir le moindre danger. Hélas ! je crains que nous n'ayons de longtemps ce soin à prendre. Elle a voulu aujourd'hui lui écrire quatre mots; la faiblesse de sa tête, mais, plus encore, le tremblement qui lui est resté dans les mains, est un obstacle invincible. Pour suppléer à cette ressource, je lui ai promis d'écrire sous sa dictée; mais l'inconvénient qu'elle ne redoutait pas pour elle, l'a frappée tout de suite pour moi. « Croyez-vous, m'a-t-elle dit, que je voulusse compromettre aussi votre repos ? »

Je l'ai rassurée à cet égard, en lui disant que je serais le premier à la prier de me dispenser d'écrire en pareil cas, parce que j'avais une femme et des enfans à qui je me devais; mais qu'il y avait des moyens de tout faire entendre à demi-mot. Enfin elle est calme, et, quoique je sois surpris que ce calme soit venu au moment où je l'espérais le moins, il me paraît véritable. La joie de sa mère et de son enfant ne se peuvent concevoir; on doit essayer de la faire porter cet après-dîner au bout du jardin pour lui faire prendre l'air.

Elle a eu, hier encore, des visites de la famille de son mari : la comtesse de Lange, qui a fait une entrée très pathétique sur le départ de M. Volx, en ignorant la cause, la demandant, et pleurant tout à

---

1. Cf. la Note du fol. B 65 (recto) : « *Garnier revient seul le lendemain matin. Il apprend à Mme de Montbrillant le départ*, *qui est le troisième jour après qu'elle a cessé d'écrire.* »

2. Var. B, fol. 646. Cette fin de phrase remplace, en surcharge : « ...de revoir le pauvre Volx justifié dans ce pays-ci. » (biffé).

la fois sans attendre de réponse. Mme de Montbrillant lui dit d'un ton très ferme : « Il est parti, ma sœur, parce qu'on lui a fait une injustice qu'on n'a point voulu reconnaître, et qui compromettait sa probité. Ses amis doivent garder le silence quelque temps sur ses malheurs, jusqu'à ce que sa justification soit publique et qu'il puisse revenir au milieu d'eux comme il lui convient d'y être. »

M. de Formeuse paraît le plus sincèrement touché[1] de l'état de Mme de Montbrillant; mais la comtesse a été si occupée de sa curiosité et de sa douleur, qu'elle est partie, toujours pleurant, sans se douter de l'état où était Mme de Montbrillant.

Ces dames ont pris le parti de fermer leur porte tout à fait, pour éviter de pareilles visites. Mme de Montbrillant a prié sa mère d'écrire à M. de Formeuse qu'elle était fort sensible à son attention, mais que, sa santé ne lui permettant pas de voir sa famille, elle prenait le parti de ne voir personne[2]. Je craignais pour elle une maligne apparition de M. de Montbrillant; mais il est en campagne et, depuis quinze jours, aucun de sa famille n'en a ouï parler, suivant ce que nous a dit M. de Ménil.

Je vais, Monsieur, rejoindre ces dames dès que j'aurai fermé ce paquet, pour les accompagner à l'essai de promenade qu'on doit faire faire à Mme de Montbrillant. Je vous rendrai compte du succès suivant son intention; elle me recommande d'entrer dans les plus petits détails. Vous voyez, Monsieur, que je lui obéis ponctuellement; mais, le moyen de s'empêcher de recueillir jusqu'aux plus petites circonstances d'objets si intéressans ? C'est donc pour peu de temps que je quitte la plume.

◇

M. Garnier a M. le Marquis de Lisieux.

Le lendemain.

Quelle fatale promenade ! Monsieur, vous n'aurez que deux mots : Mme de Montbrillant est fort mal : la fièvre, le délire...

On va la saigner pour la seconde fois. Je suis auprès de la pauvre Mme de Gondrecourt et de la jeune enfant. Que leur douleur est déchirante !... Il y a tout à craindre pour la vie de Mme de Mont-

---

1. Var. B, fol. 647. D'abord : « *M. de Ménil m'a paru* touché... »

2. La dernière phrase (depuis « Mme de Montbrillant ») est un ajouté marginal en B, fol. 648. — Cf. la Note 184 du fol. B 18, verso : « *Quelques interruptions de survenans pendant la maladie.* »

brillant; et il y a tout à craindre pour sa tête, si elle en revient[1]... Pardon, Monsieur; je suis moi-même si troublé que je ne suis pas en état de vous faire de détails... Quel spectacle !...

Je vais tâcher de respirer un moment, pour pouvoir continuer cette triste narration.

Le soir, 6 heures.

Mme de Montbrillant est assoupie; Mme de Gondrecourt et sa petite-fille, qui ne se sont pas couchées la nuit dernière, sont allées essayer de prendre quelques heures de repos; et je viens, Monsieur, tenter de tenir ma promesse. Il faut que celles que je donne soient bien sacrées pour avoir le courage de revenir sur de pareilles scènes de douleur !

[2]Lorsque je vous ai mandé, Monsieur, que Mme de Montbrillant était très bien, j'ignorais dans quelles circonstances elle se trouvait au départ de M. Volx. La révolution qui s'est faite en elle en apprenant qu'il était parti a produit un accident dont elle n'a pas parlé et qu'on n'a su qu'hier, par sa femme de chambre, au retour de la promenade, lorsqu'elle se trouva mal. Je crains bien que cette circonstance n'aggrave beaucoup son état.

Dès avant-hier, je sus qu'il courait de mauvais bruits sur le départ de M. Volx. J'étais entré un moment au café, le matin en allant chez ces dames; et les propos que j'avais entendus ne me plaisaient nullement. Le soir, nous menâmes Mme de Montbrillant prendre l'air dans son jardin, suivant notre projet. Il lui fit du bien. Elle a une porte qui donne dans la plaine[3]. Elle parut désirer d'y aller. On l'y porta, et nous l'y suivîmes. Le temps était doux; elle s'assit sur des coussins et y tomba insensiblement dans la rêverie. J'en pénétrai facilement la cause : ce lieu était la promenade favorite de Volx; elle était plus solitaire qu'à l'ordinaire[4].

Il y avait un quart d'heure que nous y étions, lorsque la petite aperçut de loin deux hommes à cheval. Elle en reconnut un, pour l'avoir vu souvent chez la comtesse de Lange; c'était le chevalier[5] de ***, officier aux Gardes[6], et l'autre M. de Sainte-Hermine, petit-fils d'un contrôleur général de ce nom. Ce jeune homme

1. Cf. fol. B 65 : « ...*Elle tombe dans le plus violent désespoir. La fièvre lui prend avec le délire* ».

2. Ce paragraphe est un ajouté en B, verso du fol. 648.

3. Var. B, fol. 649. D'abord : « une porte *sur les Champs-Élysées* » (biffé et remplacé). — Ce détail confirme la résidence à Chaillot (V. p. 499, n. 2).

4. Var. Ces six mots sont un ajouté marginal en B, fol. 649.

5. Var. B, fol. 649. — D'abord, « *comte* », biffé.

6. Id. ajoute : « *et qui* [*a, dit-on,* remplacé par] *vient d'obtenir un régiment des grenadiers royaux.* »

est bienvenu du Roi[1], et annonce néanmoins de la bonté et de la modestie.

Le mouvement que fit l'enfant pour nous les montrer leur fit croire qu'on les appelait. Ils nous joignirent, descendirent de cheval, et s'assirent auprès de ces dames. « Eh bien ! me dit le chevalier, que je connaissais de l'avoir rencontré au café, serez-vous guéri, mon cher Garnier, de la rage de nous prôner des aventuriers pour des gens de bien ? Voilà pourtant ce vertueux Volx, qui a fait pendant dix ans le métier d'espion en France, admis dans les meilleures maisons tandis qu'il était payé secrètement... — Monsieur, monsieur ! qu'osez-vous dire ? » lui dis-je[2] en le tirant loin de Mme de Montbrillant, et me proposant de lui répondre et de l'instruire de la vérité lorsqu'elle ne pourrait nous entendre.

Mais elle, blessée mortellement de ce propos, nous arrêta : « Etes-vous bien sûr de ces faits, monsieur le chevalier ? » lui dit-elle. Il l'assura qu'ils étaient aussi publics qu'incontestables. « Je ne doute pas, lui dit-elle, qu'ils ne soient publics; le mal s'accrédite si vite !... Sachez que M. Volx est notre ami à tous; que je le révère et le respecte autant que je méprise l'auteur d'une pareille imposture, fût-ce le maréchal de *** en personne, ou le comte son frère[3]... Mais croyez-vous, continua-t-elle, qu'il soit d'un homme d'honneur de croire et de débiter ainsi que vous le faites de telles infamies sur paroles ?... Avez-vous vu les preuves ?... Garnier, parlez, je vous en prie !... Il ne peut rien lui arriver de pire, actuellement qu'il est absent; parlez, parlez sans restriction[4]... »

En effet, l'effort qu'elle avait fait l'avait épuisée. Je tirai à part le chevalier, et j'eus le malheur de le trouver absolument incrédule. « Les preuves sont, dit-il, au dépôt des Affaires étrangères. Je vous jure qu'on lui a fait grâce en le laissant aller. »

Mme de Montbrillant n'entendit point cela, mais entreprit doucement, et autant que ses forces le lui permettaient, de justifier son ami dans l'esprit de M. de Sainte-Hermine. Il le connaissait davantage que le chevalier. « J'ai de la peine à croire, lui dit-il, que M. Volx soit aussi coupable que le public le prétend; mais au moins l'est-il d'imprudence; et j'avoue qu'il faut le connaître bien plus particulièrement que moi pour oser le juger. Je suis très porté, malgré toutes les apparences, à le croire innocent. Mais, Madame, permettez-moi de vous donner un conseil dont peut-être fort peu

1. Var. B, fol. 649, ajoute : « *et des petits appartemens* » (biffé).

2. Cf. ce fragment de Note du folio B 18 (verso) : « ...avec fermeté : *Garnier, M., qu'osez-vous dire ?* »

3. Les cinq derniers mots sont en surcharge interlinéaire. — Cette alternative désigne assez clairement les deux frères de Broglie, nommés dans *Dern. Ann.*

4. Var. B, fol. 650. La phrase, depuis : « Il ne peut rien » est un ajouté marginal, remplaçant : « *Je ne saurais...* » (biffé).

de gens sont à portée, comme moi, de sentir l'importance. Vous avez des enfans. Il est, je crois, important pour eux de ne pas vous rendre suspecte. Ne parlez point de M. Volx; ne vous dites point son amie... »

Mme de Montbrillant ne put soutenir cette idée. Enfin, M. de Sainte-Hermine fut obligé de lui dire que le Roi s'était expliqué sur le compte de M. Volx d'une manière qui ne lui laissait nul espoir de se remettre en grâce, prévenu sans doute par le[1] maréchal et son frère. Mais ce qui a détruit jusqu'au plus petit germe d'espoir de justification dans le cœur de Mme de Montbrillant, c'est une lettre que M. de Sainte-Hermine nous a dit avoir été interceptée, le jour même du départ de M. Volx, que M. Mellot lui écrivait sans doute à bonne intention, pour lui marquer sa douleur. Mais elle est si craintive, si en désordre, si entortillée, que, suivant quelques phrases qu'il nous en a rapportées, il est certain que, dans les circonstances présentes, il y a de quoi le convaincre de tout ce qu'on voudra. On ne se relève pas de cela; il est impossible. Les choses en sont au point qu'il faut se taire.

Mme de Montbrillant regarda sa mère et moi avec des yeux où le désespoir et la mort[2] étaient peints. La fraîcheur du soir nous servit de prétexte pour la faire rentrer promptement; on l'emmena. Je la suivis et je pris congé de ces messieurs en répétant que j'étais prêt à mettre ma tête contre l'innocence de Volx. « S'il est innocent, me dit M. de Sainte-Hermine, le sort jamais n'a rassemblé tant de circonstances fâcheuses contre un même homme ! »

Nous trouvâmes, en arrivant, la pauvre Mme de Montbrillant sans connaissance dans sa chaise. On la porta sur son lit. Elle fut plus d'une heure à revenir. Mme de Gondrecourt se désespérait. L'enfant, qui avait appris par cette fatale rencontre la cause du départ de M. Volx, pleurait sur lui et disait, avec le dépit de son âge, des choses très naïves et très fortes sur l'injustice des hommes et sur ce qu'il est plus difficile à un honnête homme de paraître innocent qu'à un méchant de paraître bon. Elle ne concevait pas comment ces messieurs récusaient le témoignage de sa mère et le mien, qui savions la vérité, tandis qu'ils ajoutaient foi aux propos du Roi et des ministres, qui ne jugeaient que sur les apparences.

Enfin, Monsieur, sa pauvre mère revint à elle, mais ce fut pour tomber dans un accès de désespoir impossible à décrire et affreux à se retracer. Elle se tordait les bras; elle appelait : Volx, Volx ! à grands cris. Nous faisions en vain nos efforts pour la calmer, mais elle ne semblait ni nous voir, ni nous entendre.

---

1. Var. B, fol. 651. D'abord : « prévenu *par une lettre directe qu'on soupçonn que lui a écrite* le maréchal... » (biffé).
2. Var. B, fol. 651. D'abord : « *la douleur* » (biffé).

Vers les deux heures du matin, il lui a pris un violent accès de fièvre, et jusqu'à cinq elle balbutia sans cesse, mais[1] sans rien articuler. On envoya chercher le médecin. qui la fit saigner du pied. Elle fut un peu plus calme jusqu'à neuf heures, ne donnant cependant aucun signe du retour de sa raison. Tout à coup elle se leva avec force, et nous jugeâmes par son délire qu'elle se croyait devant[2] des juges, plaidant la cause de M. Volx. Ses propos n'avaient aucune suite. Elle appela cependant sa mère et lui dit : « A présent, maman, que j'ai rempli mon devoir[3], je ne suis plus suspecte. Nous pouvons partir ensemble : dans moins de huit jours, nous y serons. » Sa mère fondait en larmes et ne répondait pas; mais l'enfant en sanglotant se jeta sur sa main, en lui disant : « Et moi, maman, est-ce que vous me laisserez ? » Mme de Montbrillant la fixa beaucoup; elle avait l'air de chercher à la reconnaître. Après cet examen, elle lui serra la main, mais sans lui rien dire.

Elle demanda une plume et de l'encre, et écrivit à feu M. de Sainte-Hermine, ancien contrôleur général, sans se souvenir qu'il était mort il y a plus de trois ans[4]. Cette lettre n'avait pas plus de suite que ses propos, mais on voyait qu'elle avait eu envie de lui recommander de marier sa fille. A côté de cela elle justifiait encore Volx, et elle finit par faire un adieu très touchant à sa mère; et, se mettant à genoux au bout de son lit, elle lui demanda sa bénédiction comme si elle allait la quitter pour toujours. Ensuite elle appela tout à coup sa fille, qui en tressaillit de joie. Cette chère enfant était désolée de ce qu'elle semblait être la seule qui n'occupait pas sa malheureuse mère. Elle courut à elle et, malgré la fièvre et nos efforts pour l'arrêter, elle jeta ses bras autour de son col en s'écriant : « Ah ! maman, souvenez-vous toujours de votre enfant. Ne la laissez pas sortir de votre idée... » Sa mère l'embrassa et lui dit quatre mots d'exhortation, et recommença à déraisonner. La fièvre augmenta et on résolut de la resaigner.

C'est alors que j'engageai ces dames à aller se reposer, en leur promettant de ne point quitter la malade. Je voulus commencer

---

1. Ces trois mots en surcharge dans fol. 652.
2. Var. fol. 652, intercale : « *le roi ou devant* » (biffè).
3. Id. ajoute : « *envers le Roi* ».
4. « Sainte-Hermine » paraît être un nom générique attribué par l'auteur à divers contrôleurs généraux successifs. Celui qui était « mort il y a plus de trois ans » ne saurait être que J. Moreau de Séchelles, décédé en 1760. C'est lui, en effet, dont il a été question au début du récit, comme ami de M. de Bellegarde (*alias* Bernon). Il avait abandonné ses fonctions en 1756. Son prédécesseur immédiat, Machault d'Arnouville, ne mourra qu'en 1794. Le précédent, Orry de Vignory, était mort dès 1747. Leurs successeurs étaient encore tous vivants. — Mais si le délai de trois ans est exact, nous devrions être en 1763 ou 1764; or les événements de famille (départ de Louis d'Épinay, disgrâce de Grimm) datent de 1761-1762. La chronologie est toujours télescopée, ou intentionnellement brouillée.

à vous écrire, Monsieur; cela me fut impossible. La deuxième saignée ne fit aucun effet; la fièvre et le délire se sont soutenus jusqu'à la troisième saignée, qui a été faite à cinq heures. Elle s'est assoupie; et, dès que Mme de Gondrecourt sera levée, j'irai faire un tour chez moi, y prendre quelques heures de repos, pour être en état de passer la nuit auprès de Mme de Montbrillant.

Je viens de m'approcher du lit de la malade avec le médecin. Elle dort d'un sommeil paisible, à ce qui paraît. Elle a de la moiteur. Malgré cela je ne puis vous dissimuler que le médecin en augure mal. Il dit que le sang est d'une mauvaise qualité et parait n'avoir aucune consistance. Aussi il attribue le délire à l'accident qui n'est pas rétabli, plutôt qu'à la fièvre. Il nous a fait remarquer qu'il avait commencé avant elle; et cela est vrai.

Je dois trouver chez moi des lettres de Volx. Voici le septième jour qu'il est parti. Il doit être arrivé en Angleterre et m'avoir écrit de Calais et de Douvres. J'aurais dû certainement recevoir sa lettre de Calais; mais il faut donner quelque chose à l'inquisition des postes; pourvu qu'on me les restitue exactement, à la bonne heure. Si je n'en reçois pas, je serai fort en peine.

Mais que va-t-il devenir lorsqu'il saura l'état de Mme de Montbrillant ?[1]

◇

M. Volx a M. Garnier.

De Douvres.

Eh bien ! vous êtes-vous acquitté de votre effroyable commission ?.. Vit-elle encore ? Tout est-il dit pour moi ?... On dit que je serai demain à Londres... Je joins ici une lettre pour elle... Chère et malheureuse femme ! Mais peut-être... ? Alors, renvoyez-moi ma lettre... Ah ! Garnier, Garnier !... Voilà donc le sort de l'homme de bien !... Adieu !

◇

1. Cf. fol. B 65 (verso) : « *Description de ce délire ; tableau de la mère, la fille, etc... Les idées qui l'obsèdent. Elle veut assembler des juges ; elle plaide la cause de Volx ; elle veut le suivre. Elle laisse sa fille au ministre pour la marier. Il le doit, etc. Elle fait un adieu à sa mère : elle veut ensuite l'emmener. On la saigne trois fois. Cette crise se passe le deuxième jour, et la lettre du tuteur finit là.* »

M. Garnier a M. le Marquis de Lisieux.

Trois jours après la dernière.

Tenez, monsieur, voilà la lettre que j'ai trouvée chez moi; peut-on la lire sans frissonner ?[1] Cette lettre en renferme[2] une pour Mme de Montbrillant, qu'elle n'est point en état de recevoir[3]. Depuis la troisième saignée qu'on lui a faite, la fièvre et le délire l'ont absolument quittée. Mais de cet état violent, elle est tombée dans une espèce de stupidité. La faiblesse, qui est[4] excessive, peut y contribuer; et il y a encore des momens d'absence, ou je suis bien trompé.

Je n'ai garde de rendre un compte fidèle de son état au pauvre Volx : je le réduirais au désespoir ! Il n'est pourtant pas possible, s'il dure, de le lui cacher longtemps; au moins faut-il l'y préparer. Je compte lui mander qu'elle est indisposée; qu'on lui a interdit toute application, et qu'elle obéit pour lui écrire incessamment. Peut-être, d'ici à quelques jours, aurons-nous quelques momens plus heureux, dont nous pourrons profiter pour lui faire écrire quelques mots ? Dieu veuille au moins que nous puissions concevoir assez d'espérance pour ne plus craindre d'être sincères[5] !

Je crois, Monsieur, que vous ne désapprouverez pas la précaution que j'ai prise d'engager Mme de Gondrecourt de faire dire à son gendre que sa femme était malade. Il est essentiel qu'on n'ait à cet égard aucun reproche à lui faire. Nous étions résolus, s'il eût profité de l'avis, de ne pas le laisser entrer dans la chambre de sa femme. Mais nous n'avons pas, ce me semble, d'importunité à redouter de sa part[6]; car il n'a pas encore paru, quoiqu'il soit averti de la main de Mlle de Montbrillant, d'avant-hier au soir.

La chère enfant est plus affligée qu'étonnée de ce peu d'em-

---

1. Var. B, cah. 185 *bis*, fol. 676; d'abord : « J'ai trouvé chez moi, *Monsieur, des nouvelles de notre malheureux ami, comme je l'avais prévu. Sa lettre, dont j'ai l'honneur de vous envoyer* [*copie*] *en* renferme... » (biffé et remplacé en interligne).

2. Cf. fol. B 65 (verso) : « *Il en suit une autre de dix lignes, de Volx à Garnier qui en renferme une de quatre lignes, ferme, déchirante et simple, de Mme de Montbrillant* ».

3. Var. B, fol. 676, poursuit : « *J'ai l'hon* (sic) *je joins ici la lettre de Volx. Ah ! monsieur, dans quel état il est !* » (biffé).

4. Id. D'abord : « *était* » (corrigé).

5. Var. B, fol. 677 : « de *parler vrai* » (corrigé). — Cf. folio B (verso) : « *Garnier ne la donne pas. Il répond à Volx qu'elle est un peu indisposée. On voit qu'il veut lui cacher son état. Il emploie toute la philosophie et l'éloquence simple pour le consoler ; il y fait quelque détail d'affaires court* (courant ?). *Je ferai celle du tuteur très politique et celle à Volx très simple.* »

6. Id. ajoute : « *Il est averti* » (biffé).

pressement. Cet abandon doit paraître bien étrange à un cœur tout neuf, honnête, vertueux et sensible comme est le sien. Elle ne quitte pas le chevet du lit de sa mère; elle n'est occupée qu'à deviner ce qui peut la soulager ou lui plaire. Mme de Gondrecourt dit, en parlant de Mme de Montbrillant et de sa fille[1], qu'elle aurait été trop heureuse si elle eût pu finir paisiblement ses jours entre ces deux anges.

Mme de Montbrillant ne paraît pas souffrir; elle est calme et seulement immobile. Je l'ai quittée à quatre heures, et j'y retourne. Je ne comptais y aller qu'à neuf heures. Il en est sept et, tandis que je suis occupé à vous écrire, monsieur, Mme de Gondrecourt m'a fait prier d'y retourner.

J'emporte ma lettre avec moi. Avant de fermer mon paquet, monsieur, j'aurai l'honneur de vous rendre compte de l'état où j'aurai trouvé notre chère malade.

A 11 heures.

Elle est bien, monsieur, fort bien. Il est certain qu'elle a sa connaissance; apparemment que c'est l'excessive faiblesse où elle est qui l'empêche de nous en donner plus souvent des marques.

Le médecin demande encore quelques jours pour prononcer définitivement, car le principal accident n'a point cessé[2]. Elle a fait des yeux le tour de la chambre et m'a fixé en soupirant. Puis elle a porté la main de sa mère à ses lèvres; elle a fait un signe de tête à sa fille, en lui serrant la main. Voilà jusqu'à présent les seules marques actives qu'elle ait données du retour de sa connaissance.

On ne saurait tenir à son regard; il est encore pesant et éteint. D'ailleurs, elle entend ce qu'on lui dit sans paraître y prendre part. Dans d'autres momens, elle est absorbée. Elle a avalé aujourd'hui ses bouillons avec moins de peine. Si un mieux aussi marqué se soutient, je crois que nous serons fondés à croire au moins sa vie en sûreté. Mais hélas ! quelle triste existence va être la sienne ! Quel vide affreux dans sa vie ! On a beau faire, il y a des pertes irréparables et des gens qui ne se remplacent point.

Quelques affaires particulières m'empêcheront, monsieur, de vous écrire de cinq ou six jours, à moins que l'état de Mme de Montbrillant ne l'exige.

◇

1. Cette incidente (« en parlant... sa fille ») est un ajouté interlinéaire en B, fol. 677.

2. Les sept derniers mots sont en surcharge en B, fol. 678.

M. Volx a M. Garnier.

De Londres.

Hélas ! que redoute-t-on, dans la position où je suis ? Garnier, ne craignez rien; achevez-moi tout d'un coup;[1] dites-moi que Mme de Montbrillant n'est plus et n'ayez pas recours à un petit détour que je ne pénètre que trop. Eh bien ! mon sort est donc complet ? Il n'y manque plus rien...[2] Mon ami, c'est la vérité que je vous demande. La consolation, s'il en est dans mon malheur, est la bouche qui me la prononce. Nous sommes à jeudi; demain en huit j'attends votre lettre...

◇

M. Garnier a M. le Marquis de Lisieux.

Huit[3] jours de distance de la dernière.

Ah ! monsieur, Mme de Montbrillant est condamnée; Mlle sa fille et Mme de Gondrecourt sont plus malades qu'elle... Volx, le pauvre Volx !... Je vous envoie sa lettre. Je ne résiste pas à cet affreux spectacle. La plus tranquille de nous tous, sans nulle difficulté, c'est Mme de Montbrillant... Vous voulez des détails, monsieur. Ils sont affreux; mais vous le voulez, et j'ai promis !

Depuis plusieurs jours, Mme de Montbrillant est dans un calme et dans un repos d'esprit qui nous aurait donné les plus grandes espérances, si tous les symptômes eussent été aussi heureux que celui-là. Mais, quoiqu'elle ne soit pas dans l'excès de faiblesse où elle était il y a sept ou huit jours, elle a conservé un petit mouvement de fièvre, des frissons convulsifs et des envies de vomir qui ont fait craindre dès le premier moment. A présent qu'il s'est joint d'autres symptômes à ceux que je viens de vous décrire, le médecin a prononcé hier qu'il était sûr d'un dépôt[4].

Je voudrais en vain vous cacher, monsieur, qu'il a déclaré que cet état ne pouvait être long. Cet arrêt, qu'il a fallu prononcer à

1. Var. B, fol. 679. — La lettre débute ainsi : « *Par pitié, mon ami, achevez-moi tout d'un coup !* » (biffé).

2. Id. poursuit : « *J'attends que* (sic) *mon arrêt, une fois confirmé par votre bouche... Souvenez-vous, mon ami, que...* » (biffé).

3. Id. D'abord : « *six* », biffé.

4. Id. fol. 680, ajoute (biffé) : « *dans le foie* ».

Mme de Gondrecourt et à Mlle de Montbrillant, a failli coûter la vie à cette dernière. La grande piété et l'âge de madame sa grand-mère la rendront sans doute plus susceptible de résignation; mais ce premier moment est celui d'une désolation générale dans cette maison. Mme de Montbrillant qui, depuis cinq ou six jours, a toute sa tête, sent vraisemblablement son état, car hier, en voyant des larmes échapper des yeux de son enfant, qu'elle s'efforçait de lui cacher, elle me dit : « Ils sont tous plus à plaindre que moi, mon ami. Je suis guérie de cette maladie de vivre qui m'a si longtemps tourmentée[1]. » Elle soupira et se tut; elle paraît résignée et complètement détachée de tout[2].

Son mari, il y a huit jours, a fait dire qu'il était à la campagne incommodé, et s'est contenté d'envoyer tous les jours savoir de ses nouvelles. Avant-hier, le soir, elle eut un moment où elle fut assez mal. On le lui a fait dire hier[3]. Toute la famille de M. de Montbrillant vient tous les jours; mais, le médecin ayant défendu le bruit et les visites, elle ne voit personne.

J'ai cru remarquer une ou deux fois, par la manière dont elle me regardait, et par une attention muette qui était presque toujours suivie d'un soupir, qu'elle désirait apprendre des nouvelles de M. Volx, et qu'elle n'osait en demander ni prononcer son nom. Je me suis hasardé une fois à lui dire en faisant un signe de tête, comme si je supposais qu'elle m'eût dit : se porte-t-il bien ? — Comme vous pouvez le désirer; portez-vous mieux, Madame; rétablissez-vous, et tout ira bien encore. — Plus, plus jamais bien, reprit-elle... Mais, dites-vous vrai ? — Oui, lui dis-je en lui prenant la main; vous n'êtes pas une femme qu'il faille tromper. — Hélas ! reprit-elle, je n'ai pas, heureusement pour moi, autant de force que de courage...

On me demande de sa part; je reviens. J'oubliais de vous dire, Monsieur, que, depuis hier au soir, je suis à demeure chez Mme de Gondrecourt. Elle m'a donné une chambre chez elle pour être plus à portée d'elle et de sa fille sans nuire à mes affaires.

◇

1. VAR. B, fol. 680, ajoute (biffé) : « *et à laquelle j'ai fait de si grands sacrifices...* »

2. Cf. fol. B 65 (verso) : « *Mme de Montbrillant* [*revient*, biffé] *tombe de l'état violent où nous l'avons vue dans une espèce de stupidité qui ne dure pas. Ensuite elle est résignée et complètement détachée de tout. L'extérieur est serein. En causant avec Garnier elle lui dit qu'elle est guérie de cette maladie de vivre qui l'a si longtemps tourmentée et qui lui a fait faire de si grands sacrifices, etc. Il faut garder cette phrase, elle me plaît.* »

3. Cf. fol. B 65 (verso), ajouté marginal, en face du passage cité plus haut, « Description de ce délire » : « *On mande M. de Montbrillant* ».

Suite de la même lettre.

[1]Après avoir quitté, hier, Mme de Montbrillant, il ne me fut pas possible, monsieur, de reprendre ma lettre. Jamais je n'ai éprouvé qu'auprès d'elle un mélange semblable d'admiration et de compassion. Je fus me renfermer pour écrire à M. Volx et le préparer au malheur qui nous menace tous. Vingt fois j'ai pris la plume; mais elle m'est tombée des mains autant de fois. Le désespoir était prêt à s'emparer de moi. A la fin, cependant, je lui ai écrit la vérité avec le plus de ménagement qu'il m'a été possible.

Lorsque je me suis rendu auprès de Mme de Montbrillant, elle m'a fait approcher d'elle. Elle était sur sa chaise-longue. « Venez auprès de moi, me dit-elle, notre cher philosophe; soyez jusqu'au bout mon consolateur : je veux vous parler...; mais patience...; je suis bien faible. » Elle l'est en effet. Elle parlait lentement, les yeux fermés et la tête renversée sur son oreiller. Son air était serein[2]. « Lorsque je ferai signe de la main, dit-elle, vous garderez le silence un moment... Ne vous inquiétez pas; ce n'est pas que je souffre beaucoup; le mal est là (en montrant le côté)[3]... » Elle s'interrompit et me fit le signe convenu comme j'allais répondre. Je baisai sa main en silence.

Je l'examinai beaucoup pendant ce moment de repos, ou plutôt de crise; son visage se colora[4] d'un rouge vif; sa respiration était précipitée; et peu à peu elle tomba dans l'anéantissement. Cet état dura quelques minutes. Elle fit signe qu'elle voulait prendre quelque chose. On lui donna une cuillerée ou deux d'une potion fortifiante; mais, tandis qu'on l'apprêtait, Mlle de Montbrillant, qui était entrée un moment pour savoir comment était sa mère, me demanda très bas si j'avais des nouvelles de M. Volx.

Ce nom fut directement à son cœur; elle ouvrit les yeux, se souleva avec plus de force qu'on ne semblait devoir attendre de son état, et chercha partout où elle put porter ses regards celui dont le nom avait frappé ses oreilles. Ne le trouvant point, elle fixa sa fille et moi avec l'air un peu égaré, en répétant tout bas entre ses lèvres : « Monsieur Volx ? Volx est-il là ? Monsieur Volx ! » Puis elle poussa un profond soupir et se cacha le visage de ses mains. Elle fut un moment

1. Var. B (cah. 185 *bis*), fol. 681. La lettre y débute par : « *Je ne puis douter à présent* » (biffé).

2. Ce passage, depuis : « Elle l'est... », est un ajouté marginal, en B, fol. 682.

3. Var. B, fol. 682. Ces quatre mots en surcharge remplacent : « *quelquefois il m'oppresse, d'autres fois il m'anéantit* » (biffé).

4. Id. D'abord : « *s'anima* » (biffé).

sans pouvoir avaler la potion; elle y parvint enfin et reprit aussitôt le calme et la sérénité qu'elle avait lorsque j'entrai chez elle[1].

Le premier mot qu'elle me dit ensuite fut pour savoir, monsieur, si je vous avais écrit exactement. Je lui dis que oui; elle me fit un signe de tête comme pour me remercier. Ah ! combien, monsieur, sa reconnaissance serait gratuite si j'avais des sujets moins sinistres à vous tracer. Mon âme est déchirée; je n'ai de ma vie ressenti une douleur plus profonde que celle que j'éprouve en voyant cette malheureuse femme cheminer vers sa fin avec tant de courage, de douceur, et avec une résignation si parfaite !

Lorsque Mlle de Montbrillant se fut retirée, et que nous fûmes restés seuls : « Vous voyez, me dit-elle d'un air plus satisfait que je ne lui avais encore vu, que je n'attends plus que ma fin. Tous mes maux vont finir... La mort est là, je la sens dans mon cœur. »... Je voulus combattre son opinion; elle me regarda en souriant, et, me prenant la main sans daigner répondre à ce que je disais : « Écoutez, dit-elle; j'ai une question à vous faire... Croyez-vous que la mort ôte réellement à notre âme le plaisir de penser,... de sentir et d'aimer ? » Sa question m'embarrassa. J'éludai d'y répondre directement. Je lui serrai la main dans les deux miennes : « Vous êtes un ange, lui dis-je; une intelligence céleste, cela est sûr. Par conséquent[2]... » Elle me fit signe, et nous restâmes un instant en silence[3].

Cette petite crise ne fut ni si longue, ni si fatigante que la première. Dès qu'elle fut en état de parler : « Je vois, dit-elle, que tout finit avec nous. Je m'en étais doutée... Cela est peut-être fort bien comme cela... Cependant j'aurais voulu... » Elle ferma les yeux et ne dit plus mot[4]. « Oh ! s'écria-t-elle tout d'un coup, que je regrette de n'être pas[5] croyante, mon cher philosophe ! Voilà mon plus grand tourment. J'aurais au moins l'espérance de revoir... » Elle resta un moment, la bouche prête à prononcer son nom sans oser s'y résoudre. A la fin elle répèta : « ...de revoir mon cher Volx dans une autre vie, plus douce, plus consolante, où nos âmes ne se quitteraient plus[6]... »

---

1. Cf. la Note du fol. B 66 (recto) : « *Elle veut savoir si on n'a point de ses nouvelles* [de Volx]. *On voit qu'elle n'ose le nommer.* [*Garnier*, biffé]. *La mère ou la fille une autre fois laisse échapper son nom. Elle pâlit, regarde autour de la chambre, et se cache le visage de ses mains.* »

2. Ces deux mots sont en surcharge en B, fol. 683.

3. Cf. fol. B. 66 (recto) : « *Elle lui demande quelquefois s'il croit* que la mort nous ôte réellement le plaisir de [*sentir*, biffé], *penser et d'aimer... Elle n'attend plus que la mort. Elle la sent dans son cœur. Tous ses maux vont finir.* »

4. Var. B, fol. 683, poursuit par ces mots (biffés) : « *Comme elle ne m'avait pas fait de signe, je hasardai de lui présenter le système de la métempsychose comme le plus vraisemblable de tous.* »

5. Id. ajoute : « *née* » (biffé).

6. Cf. fol. B 66 (recto) : « ...*Elle regrette encore de n'être pas croyante. J'aurais au moins l'espérance de le revoir dans l'autre monde. Nos âmes ne se quitteraient pas, etc...* »

Comme elle me parut avoir vaincu la sorte de crainte qu'elle avait de parler de Volx, crainte machinale[1] que ressent l'âme de se procurer de nouveaux chagrins, lorsqu'elle est parvenue à un certain degré de peine, je lui dis que j'avais reçu de ses nouvelles, que j'étais content de ses dispositions, et que j'étais persuadé, si elle voulait joindre ses encouragemens aux nôtres, qu'elle achèverait de lui rendre sa situation supportable et de lui faire prendre son parti sur l'injustice des hommes.

Elle m'écouta avec une attention extrême; elle tint les yeux ouverts tant que je parlai; elle garda encore un moment de silence et dit ensuite : « Est-ce qu'il ne m'a pas écrit ? — Pardonnez-moi, lui dis-je; mais vous n'étiez pas en état de lire sa lettre lorsqu'elle est arrivée, et, depuis, vous paraissiez éviter et craindre qu'on ne vous parlât de lui. J'ai voulu attendre votre question, qui ne pouvait manquer d'arriver. — Quel ami vous êtes ! dit-elle en me donnant sa main. Je n'ai jamais connu que dans Volx et vous un tel degré de délicatesse !... Où est la lettre, mon ami ? »

Je la lui remis; elle l'appuya contre son cœur. Elle n'eut pas la force de rompre le cachet. Elle s'y essaya en vain, et, n'y pouvant réussir, elle me la donna en me regardant en silence, pour me prier de lui rendre ce service. En vérité, monsieur, elle a des momens où ses yeux sont encore expressifs. Je rompis le cachet et lui remis la lettre ouverte. Je voulais passer la main dessus l'écriture pour faire tomber la poudre, en cas qu'il y en eût qui l'empêchât de lire facilement. Elle m'arrêta avec précipitation. J'ignorais pourquoi. « N'effacez pas, dit-elle, donnez ! » Elle prit la lettre et la baisa. « C'est ma coutume, lorsque j'en reçois de lui. » Elle fut plus d'un quart d'heure à la lire, quoiqu'elle ne me parût pas avoir plus de vingt lignes; mais à chaque instant elle laissait tomber son papier, fermait les yeux, et semblait méditer les quatre mots qu'elle venait de lire.

Lorsqu'elle eut fini, elle se retourna vers moi. « Il vivra, me dit-elle; il prendra soin de lui; il me le promet. » Elle leva ses mains jointes vers le ciel, et s'écria : « O Volx ! il ne me restait plus que toi sur la terre... Plus rien autour de moi... » Puis, laissant retomber ses mains et sa lettre : « Je veux mourir[2]... — Rien autour de vous ? lui dis-je. Pouvez-vous oublier ainsi votre mère, votre enfant, une enfant faite exprès pour le bonheur d'une mère; des amis... et je me nommerais, si vous n'aviez des entours plus sacrés et plus consolans encore à vous rappeler... Il est cependant dur pour l'amitié de n'être comptée pour rien dans le chapitre des dédommagemens.

---

1. VAR. B, fol. 684 : « crainte *que j'ai attribuée à une peur machinale...* » (biffé).

2. Cf. fol. B 66 (recto) : « *Dans un moment où elle est plus à elle, Garnier lui remet la lettre de Volx. Après l'avoir lue, elle s'écrie : Il vivra, il me le promet !... O Volx, je n'ai plus que toi sur la terre,... et rien autour de moi... Je veux mourir.* »

Madame, vous avez si bien dit une fois que le découragement, le dégoût de la vie calomniaient les amis et les parens[1]; M. de Lisieux doit-il être oublié ? — Vous avez raison, mon ami, mais je ne sens plus rien. Il ne faut plus me regarder comme étant de ce monde; je suis morte intérieurement[2]. — Et pourquoi, pourquoi, madame, ne pas encore espérer de vous retrouver un jour heureuse auprès de M. Volx ? Établissez mademoiselle votre fille; qu'est-ce qui vous retiendra alors ici ?... »

Elle me prit la main en souriant et me dit : « Mon ami, la mort est notre ami le plus fidèle; il ne nous flatte pas... Il tient ce qu'il promet[3]. Plus de consolations superflues, mon cher Garnier... Les momens sont courts... et précieux. — Eh bien ! ne voulez-vous pas répondre à notre ami, madame ? Deux mots seulement... — Il n'est pas encore temps... Ma main est trop faible, vous avez vu (en montrant la lettre qu'elle n'avait pu ouvrir). — Vous dicterez, madame, et j'écrirai... — Mes idées ne sont pas, je crois, assez nettes... Il viendra un moment, avant peu, où j'aurai la force de consoler peut-être... En attendant, mon ami, écrivez-lui pour moi, préparez-le... Mais il doit l'être, je pense[4]... »

Il lui prit tout à coup une faiblesse qui dura assez longtemps. Lorsqu'elle fut revenue, je passai dans l'appartement de Mme de Gondrecourt, où je trouvai M. de Montbrillant, qui venait d'arriver pour la première fois. Il me demanda avec un empressement plus curieux que tendre des nouvelles de sa femme; je lui dis qu'elle me semblait fort mal, qu'elle sortait d'une faiblesse qui nous avait tous alarmés. Il demanda s'il ne pouvait la voir. Je pris sur moi de répondre, voyant Mme de Gondrecourt embarrassée, que je croyais qu'il fallait qu'elle fût prévenue de sa visite, et qu'étant assoupie dans ce moment, il me paraîtrait fort imprudent de la réveiller. Il resta environ un quart d'heure, pendant lequel il regarda trois ou quatre fois sa montre. A la fin, il dit à Madame sa belle-mère qu'ayant une affaire indispensable, il ne lui était pas possible d'attendre les médecins, et s'en alla en disant à sa fille qu'il reviendrait le lendemain.

---

1. VAR. B, cah. 186, fol. 685. D'abord : « *étaient une calomnie aux amis... dont on était responsable au public.* » (biffé).

2. Cf. plus haut, note 3 de la page 530 : « *Elle est morte extérieurement* ».

3. Cf. fol. B 66 (recto) : « *Garnier lui fait des reproches doux sur cette phrase* [Je veux mourir]; *lui rappelle sa mère, ses enfans ; se nomme. — La mort est notre ami le plus fidèle, répond-elle. Il ne flatte pas ; il tient ce qu'il promet, etc... Ce détail ne sera peut-être mandé à notre Volx qu'après la mort.* »

4. Cf. fol. B 66 (recto) : « *Jusqu'au dernier moment on se contente de lui donner* [Je Volx] *des nouvelles et de le préparer à son malheur sans les détails qui sont trop déchirants. Garnier demande à Mme de Montbrillant si elle veut répondre. Elle dit qu'il n'est pas encore temps. Ma main est trop faible ; mes idées* [*trop broui...*, biffé] *pas assez nettes. Il viendra un moment avant peu où j'aurai la force de le consoler. Elle le charge d'écrire, de même qu'au tuteur.* »

Dès qu'il fut parti, Mlle de Montbrillant, après l'avoir reconduit, fut se jeter aux genoux de sa grand-mère et, fondant en larmes : « Ah ! Madame, lui dit-elle, ayez toujours, toujours pitié de moi !... Quelle perte je fais !... Ma mère, ma pauvre mère... » Les sanglots lui coupaient la parole, mais il était aisé de pénétrer dans ses réflexions. Je me retirai dans ma chambre, pénétré de douleur.

Mme de Montbrillant a passé une très mauvaise nuit, mais elle semble beaucoup mieux aujourd'hui. La fièvre est fort diminuée, les évacuations sont d'une meilleure qualité. Les médecins disent néanmoins qu'on ne peut se fier à cette apparence flatteuse, tant que la suppression durera.

Monsieur de Montbrillant est venu en même temps qu'eux. Il s'est fait répéter sa condamnation plus de quatre fois, j'ose dire avec complaisance. Il faisait cependant l'impossible pour verser des larmes, mais ses efforts furent vains. Il allait à tout instant près du lit de sa femme, et revenait nous dire : « Mais elle n'a pas de faiblesse ! Il faut qu'elle soit mieux. » D'autres fois, il disait : « Cela peut traîner; heureusement, elle n'a pas l'air de souffrir. J'ai vu un de ses amis six mois de suite dans cet état, un jour mourant, et le lendemain sauvé. Elle sera peut-être de même; les médecins n'ont-ils pas dit que cela pouvait être ? »

A la fin, indigné de sa contenance, je lui dis : « M. de Montbrillant, vous souffrez trop ! Croyez-moi, retirez-vous; nous vous ferons avertir de tout ce qui arrivera. » Il me prit au mot et se retira.

Mademoiselle sa fille en fut si indignée et si touchée, qu'elle se retira dans sa chambre; et lorsqu'elle revint après qu'il fut parti, il était aisé de voir qu'elle mourait de peur qu'on ne parlât de lui. Elle rougissait; elle était en peine dès qu'on le nommait. Sa présence ne fit aucune impression à Mme de Montbrillant.

Il n'en est pas de même de Mme de Gondrecourt; elle ne veut plus le revoir. Cette tendre mère, ainsi que la petite, ne veulent plus quitter le chevet du lit de la malade. Les momens leur sont plus que jamais précieux. Elles ne s'éloignent d'elle que pour épancher les larmes qu'elles ne peuvent plus retenir.

La journée a été assez calme. A quatre heures, elle nous a fait retirer pour dormir. Il en est près de sept. Je suis étonné de n'avoir eu aucun message. Je vais savoir comment elle est, Monsieur, avant de fermer ce paquet...

Elle est très faible. Elle n'a pas reposé. Elle a écrit cinq pages en trois ou quatre fois. Elle a défendu à sa garde d'en rien dire absolument. Elle a assez bien soutenu cette fatigue, moyennant une goutte de vin avec un petit biscuit qu'elle a mangé, et qui l'a fortifiée. Je ne comprends pas ce qu'elle peut avoir écrit, car ce n'est pas à M. Volx. Elle a cacheté plusieurs paquets. Elle y a fait mettre votre adresse, monsieur, par sa garde, et a signé; mais son

papier est resté tout ouvert dans sa cassette. Je croirais assez que ce sont ses dispositions, si je ne lui avais ouï dire qu'elle voulait avoir ces jours-ci un notaire et faire son testament.

Je me suis approché d'elle. Elle m'a serré la main en souriant : « Voyez-vous, dit-elle, comme je suis forte encore ? — Avez-vous reposé ? » lui ai-je demandé, n'ayant point encore parlé à sa garde. Elle me fit signe que non et se retourna, comme ne voulant point de question. Je me suis si bien fait une étude de la deviner, que je suis parvenu à l'entendre à demi-mot. Je lui ai dit, monsieur, que je venais de vous écrire. Elle m'a prié d'ajouter un mot de sa part, plus particulier; c'est par où je terminerai cette lettre, monsieur, en vous assurant de toute la considération que vous méritez, et de l'exactitude que j'aurai à continuer de vous instruire de l'état d'une personne si chère.

◇

M. Garnier a M. le Marquis de Lisieux.

Le surlendemain, à midi.

Oh ! que les devoirs de l'amitié sont quelquefois déchirans et pénibles à remplir... Je quitte Mme de Montbrillant, monsieur. Je crains bien de n'avoir plus longtemps à lui rendre mes soins... Elle est fort mal; elle le sent; et je crains que les efforts qu'elle fait pour rassembler ses forces ne hâtent son dernier moment. Cependant elle est plus calme que jamais.

Ce matin, elle m'a fait demander vers les neuf heures. J'étais à déjeuner avec Mademoiselle sa fille chez Mme de Gondrecourt; elle m'a fait dire de venir seul. « Mon ami, m'a-t-elle dit aussitôt qu'elle m'a vu, mon instant approche. Tous mes maux vont finir... J'entrevois le port; asseyez-vous près de moi, et écoutez-moi. » Alors elle me confia ses clefs, m'ordonna de prendre tout de suite quatre paquets cachetés à votre adresse, et de les porter dans ma chambre pour vous les remettre en temps et lieu, dit-elle. Lorsque je revins, elle tira de sa poche une boite dessinée par elle à l'encre de la Chine, dans laquelle était autrefois le portrait de son mari, et où elle a fait mettre le sien. Elle me pria de l'accepter ; « non, dit-elle, pour vous souvenir de moi... (Je vous rends plus de justice) mais pour vous rappeler sans cesse mon amitié, ma reconnaissance... Et que je sois toujours entre Volx et vous, comme si j'existais encore. »

Je la pris et lui baisai la main avec des transports d'admiration et de reconnaissance qui me firent fondre en larmes, quelques efforts

que je fisse pour les contraindre. Elle me serra la main, mais d'un œil sec et sans paraître émue autrement que par les efforts qu'elle faisait pour achever de m'expliquer ses intentions.

« J'ai écrit, me dit-elle, mes dernières volontés. L'appareil des notaires est trop fatigant; mais, pour qu'il n'y ait nulle difficulté après moi, écrivez, je vous prie, aux tuteurs de la direction et à la famille, pour qu'ils se trouvent tous ici demain matin, pour qu'ils lisent mes dispositions en ma présence, et qu'ils me promettent de les suivre.[1] »

Tandis que j'écrivais, elle me dit : « Écrivez comme j'ai dit, afin que, si je finissais avant leur arrivée, ils n'ignorent pas ma volonté. » La plume me tomba des mains; je la regardai en silence. Elle ferma aussitôt les yeux et détourna sa tête. Je fis un effort pour lui obéir. Lorsque j'eus écrit, elle voulut signer elle-même. Elle m'ordonna aussi de m'emparer de toutes ses clefs lorsqu'il en serait temps, et de ne les remettre qu'à vous. « Comme ma mère pourrait être en peine sur d'autres points, me dit-elle, vous lui direz que je compte demain au soir remplir mes devoirs de religion. Qu'elle ait la bonté de tout préparer[2]... A présent, mon ami, ne vous en allez pas; mais une minute de repos... Appelez... Je ne suis pas bien... Mais restez ensuite... »

Elle eut alors quelques mouvemens convulsifs qui finirent par un évanouissement. Lorsqu'elle fut revenue, elle me dit : « A tantôt, après le dîner. Je ne suis pas assez remise. »

Après l'avoir quittée, j'ai envoyé tous les billets, suivant ses ordres. Je suis entré chez Mme de Gondrecourt et je suis sorti pour vous écrire, monsieur. Il est, en vérité, au-dessus de mes forces d'ajouter un mot de plus.

◇

Suite de la même lettre.

Au sortir de table, Mme de Gondrecourt s'est retirée dans son appartement pour dormir, comme à son ordinaire; Mlle de Montbrillant s'est enfermée chez elle avec sa gouvernante, et je me suis rendu auprès de Madame sa mère, suivant l'ordre qu'elle en avait donné le matin.

---

1. Cf. le fol. B 66 (recto) : « *Un matin, elle envoie chercher Garnier. Elle lui dit : mon instant approche, dit-elle* (sic), *tous mes maux vont finir. J'entrevois le port. Elle le charge de quelques détails. Elle a écrit et signé ses dernières volontés ; elle compte assembler le tendemain matin sa famille pour leur en faire la lecture.* »

2. Cf. la Note du fol. B 129 : « *Dire qu'elle mettra le confesseur à demain au soir.* »

Elle était sur sa chaise-longue; en me montrant du doigt l'appartement de sa mère, elle me dit : « Comment sont-elles ? — Hélas ! lui dis-je, elles sont plus à plaindre que vous ! — Cela est vrai, reprit-elle, la pauvre petite !... J'aurais pu désirer de vivre pour elle... Mais le mal n'est pas venu par ma faute... Et mon fils ? » Je me hasardai à lui dire[1] que vous m'en aviez donné de très bonnes nouvelles.

« Je désirerais bien, me dit Mme de Montbrillant, que M. de Lisieux fût tuteur de mes enfans; qu'il s'emparât absolument de ma fille, si ma pauvre mère... Mais elle vivra longtemps, j'espère...; assez longtemps pour l'établir... Vous direz à M. de Lisieux que je compte sur lui[2].... Ma mère est accoutumée à des soins... Dans l'ordre des choses, j'aurais dû lui rendre ceux qu'elle me rendra... Monsieur, je ne puis parler à mon enfant... Je redoute sa douleur... Chargez-vous-en. » Elle m'a paru alors plus émue que je ne l'avais encore vue.[3]

« J'ai presque toujours écrit, m'a-t-elle dit encore... C'est mon tuteur qui est dépositaire... Il y a bien des choses qu'il serait utile qu'elle lût... La prudence de M. de Lisieux réglera tout. » Elle soupira et se tut.

Je voulus lui donner quelques consolations pour le sort à venir de tant de personnes si intéressantes et si chères. « J'y compte, me dit-elle, mais... Il y a un malheureux qui reste aussi... Est-ce que personne n'en prendra soin ? — Comment donc ? lui dis-je. — Je veux demander, reprit-elle, s'il ne vous serait pas possible d'aller passer près de lui... au moins les premiers momens ? » Je me taisais; mon âme était oppressée. « Garnier, me dit-elle, il a plus de besoin de vous peut-être que moi... Mais employez ces jours-ci à tout préparer pour l'aller joindre... Mon ami, ne pourrais-je pas l'exiger comme dernière marque ?[4]... — Il n'est pas nécessaire, lui dis-je; je vous le promets; je vous le jure; vous y pouvez compter. N'attribuez mon silence qu'à la répugnance que j'ai à envisager comme prochain... — A présent, dit-elle en m'interrompant d'un air de satisfaction, rien ne me troublera plus. Mais, mon ami, je voudrais encore causer avec vous sur la vie à venir. Je ne saurais m'accoutumer à penser que mon âme cessera d'adorer Volx... Est-ce qu'elle ne fait pas partie de la sienne ?... Quoi, il ne sera plus aimé ? »

1. Var. B, fol. 690. La fin de la phrase, en surcharge interlinéaire, remplace ces lignes, biffées en corps de texte : « *qu'il était arrivé en bonne santé, quoique l'on n'en sache encore rien. Vraisemblablement, ses lettres auront été adressées à M. Volx et nous les recevrons incessamment.* »

2. Cf. la Note du fol. B 129 : « *Le tuteur aura soin de la mère et de la fille.* R*egrets sur la fille. Elle désire que M. de Lisieux soit tuteur.* »

3. Cette phrase est un ajouté marginal en B fol. 691. Il s'y poursuit par ces mots : « *Ensuite elle a continué ainsi* » (biffé).

4. Cf. la Note du fol. B 129 : « *Arranger avec Garnier qu'il ira rejoindre Volx.* »

J'allais lui répondre. « Non, non ! [1] me dit-elle, je n'ai guère la force de suivre un raisonnement... Mon ami, je m'affaiblis... Je voudrais écrire deux mots à Volx. » Je lui donnai son écritoire, mais sa vue n'étant pas nette et ses mains étant tremblantes, elle ne put écrire[2]. Elle me rendit la plume en disant à mi-voix : « Écrivez pour moi; je ne puis... Je vais dicter. »

Après un moment de repos, voici mot à mot ce qu'elle m'a dicté, ayant presque toujours eu les yeux fermés.

« C'est maintenant, ô mon vertueux ami, que tu peux me donner la preuve la plus complète de ta tendresse... Surmonte ta douleur... Promets de vivre heureux après moi...O doux ami de mon cœur, que ne peux-tu fermer mes yeux ?... C'est le dernier bienfait que j'espérais...[3] »

Une faiblesse l'a empêchée de continuer[4]. Revenue à elle, elle a voulu signer ce billet des premières lettres de son nom. Ensuite, elle s'est recouchée. Je suis revenu auprès de son lit avec Mme de Gondrecourt et Mlle de Montbrillant. Elle ne nous a rien dit pendant longtemps et paraît, depuis la dernière faiblesse, être beaucoup plus oppressée.

En regardant sa mère, elle lui a adressé la parole tout d'un coup : « Maman, je voudrais dormir... Il fait beau, allez tous dans le jardin prendre l'air... Mais embrassez-moi avant... Donnez la bénédiction à mon sommeil. » Cette bonne mère l'a embrassée en pleurant et lui a dit : « Que Dieu bénisse mon enfant et lui donne un sommeil paisible ! » Ensuite la petite s'est approchée de sa mère en tremblant, parce qu'elle ne lui avait rien dit. Mme de Montbrillant lui a fait signe de l'embrasser, et l'a serrée contre son cœur. J'ai voulu lui baiser la main et la voir de plus près. Certainement l'embrassement

---

1. VAR. Ces cinq mots en ajouté marginal au fol. 691 remplacent ceux-ci biffés en corps de texte : « *Je tâchai d'arranger un système d'après ce que je lui avais dit quelques jours auparavant, qui pût satisfaire son désir. — Je ne sais pas trop,* ».

2. Cf. le fol. B 66 (verso) : « *Elle veut encore causer avec Garnier sur la vie à venir, Elle dit qu'elle ne peut s'accoutumer à penser que son âme cessera d'adorer Volx. Est-ce qu'elle ne fait pas partie de la sienne ? Elle veut lui écrire. Sa main s'y refuse. Garnier, pour la calmer, lui* [*aura,* ajouté en interligne] *dit que le système le plus vraisemblable est que nous allons animer d'autres êtres, etc...* »

3. VAR. B, fol. 692, poursuit : « *de toi... Va, j'en suis sûre, la mort ne peut rien sur nos âmes... La mienne errera autour de toi... attentive à ton bonheur.* » (biffé).

4. Cf. le fol. B 66 (verso) : « *Elle dicte à Garnier une lettre pour Volx :* « *C'est maintenant, dit-elle, ô mon vertueux ami, que tu peux me donner la preuve la plus complète de ta tendresse. Surmonte ta douleur, promets-moi de vivre heureux après ma mort, et j'expire plus heureuse que je ne le fus jamais. O doux ami de mon cœur, que ne peux-tu me conduire à mon tombeau : c'est le dernier bienfait que j'espérais de toi... Non, j'en suis sûre, la mort ne peut rien sur nos âmes. La mienne, attentive à ton bonheur* [*voltigera,* biffé] *erra* [sic, pour : errera] *sans cesse autour de toi.* » — *Une faiblesse l'empêche d'en dire davantage.* »

de sa mère et de sa fille lui ont fait une vive impression. Elle en avait le visage et les yeux tout à fait changés...

Comme ces dames ont eu quelques visites de famille, je suis venu écrire dans le cabinet de Mme de Montbrillant pour être plus à portée d'elle. Tandis que j'écrivais, monsieur, on m'a remis votre lettre. Hélas ! j'ai grand peur que vous n'arriviez que pour lui fermer les yeux. Je ne vous écrirai plus, mais je chargerai votre courrier de cette lettre en y ajoutant des nouvelles de la nuit. Il ne partira que demain.

Permettez-moi de vous assurer, Monsieur, du désir que j'ai de vous marquer moi-même le respect, etc.

◇

M. le Marquis de Lisieux a M. Garnier.

Je reçois, Monsieur, votre dernière lettre[1]. L'état où elle est, la douleur que j'en ressens ne me permettent pas d'attendre l'événement. Je demande un congé de huit jours et je pars dès que je l'aurai reçu[2], parce qu'absolument je ne puis partir plus tôt.

Ne m'écrivez plus, Monsieur. Dites, je vous supplie, à ma chère pupille que je brûle d'impatience d'être auprès d'elle. Qu'elle prenne courage; peut-être serai-je assez heureux pour trouver un moyen d'adoucir son sort,

N'est-ce point trop abuser de votre complaisance, Monsieur, que de vous prier de m'envoyer des nouvelles de notre chère malade par le courrier qui vous remettra ma lettre ? Je lui donne ordre de m'attendre à moitié chemin.

Permettez-moi, Monsieur, de finir sans cérémonie, en vous priant de continuer vos bons soins à Mme de Montbrillant. En vérité, il ne me sera peut-être pas impossible de détruire auprès du Dauphin, et même du Roi[3], certaine prévention.

◇

1. Var. B, fol. 693. D'abord : « *la* dernière lettre *que m'a écrite Mme de Montbrillant, et en même temps, une que vous avez voulu prendre la peine de m'écrire, à quelques jours de date de la sienne.* » (biffé).

2. Id. D'abord : « [d'attendre] *la fin des quinze jours qu'il me paraissait convenable de passer encore ici. Je pars après-demain* » (biffé et corrigé dans l'interligne).

3. Id. fol. 693. Les cinq derniers mots, en interligne, remplacent l'unique mot « *ministre* » (biffé).

M. Garnier a M. Volx.

Volx, il vous reste encore un ami; préparez-vous à le recevoir... Mon pauvre Volx, mon ami... Je n'ai plus que faire ici... Je pars. Je serai à Londres peu de jours après ma lettre, si les vents me sont favorables. Moi-même, j'ai besoin d'être auprès de vous... Peut-être pourrai-je prendre des arrangemens pour passer mes jours à côté de vous.

Adieu, j'arrive. J'attends sous vingt-quatre heures M. le Marquis de Lisieux. J'ai affaire à lui pour une heure, et je pars.

◇

Suite de la Lettre de M. Garnier a M. de Lisieux.

Le lendemain.

C'en est fait, Monsieur; la pauvre madame de Montbrillant n'est plus. Elle termina hier sa malheureuse vie environ une demi-heure après que j'eus fini de vous écrire; c'est-à-dire vers les sept heures du soir.

J'étais retourné dans son appartement, dans l'intention de lui lire votre lettre et de ranimer son courage par l'espérance que vous y donnez sur un point si essentiel à son repos, et auquel il ne semble que trop qu'était attachée toute son existence. Elle sommeillait encore; au moins on le croyait et on en tirait un favorable augure. Mais le médecin, qui arriva, nous tira de notre erreur d'une manière bien cruelle. Il s'approcha du lit. Je l'éclairai. Il tira son rideau...

Ah ! Monsieur, ce tableau ne sortira jamais de ma mémoire ! Nous trouvâmes cette chère et malheureuse femme luttant contre la mort, sans connaissance, les lèvres collées sur un portrait en forme de bracelet qu'elle avait de Volx. Elle prononçait de temps en temps son nom tout bas. Le médecin lui tâta le pouls et nous dit qu'elle ne pouvait guère aller plus d'une heure.

Je le laissai auprès d'elle et j'allai au-devant de Mme de Gondrecourt et de Mlle de Montbrillant, pour les empêcher d'entrer, parce qu'on les avait averties de l'arrivée du médecin.

Il n'est pas possible d'imaginer leur désespoir. Il semble qu'elles n'aient point été préparées depuis un mois à cet affreux événement. Au moins l'ont-elles été en pure perte. J'avoue que, moi-même, je me flattais encore...

Le médecin vint nous retrouver au bout d'une demi-heure et nous dit qu'à présent nous étions plus à plaindre que celle que nous pleurions[1].

La petite de Montbrillant arrache l'âme. Les domestiques ont perdu le courage et la force d'agir; tout dans la maison est dans l'inaction et tous gardent le silence. Il n'est interrompu que par son nom, qu'on entend prononcer par intervalle. Il semble qu'en l'appelant elle doive nous être rendue. Ah ! Monsieur, que faire de sa pauvre mère ? et de sa petite-fille ? C'est celle-ci qui est vraiment à plaindre... Mme de Gondrecourt se désole et demande pardon à Dieu de sa douleur. Elle ne se console pas de n'avoir donné le rendez-vous au confesseur qu'à sept heures du soir. La pauvre défunte l'avait désiré ainsi[2]...

Je me suis emparé de toutes ses clefs, suivant l'ordre qu'elle m'en avait donné. J'ai fait mettre le scellé; c'était aussi son intention. Nous vous attendons présentement, Monsieur, de jour en jour. Je vous avoue qu'aussitôt que je vous aurai remis les papiers dont je suis chargé, et que je saurai ces dames assurées de votre compagnie et de vos soins, j'irai donner les miens au pauvre Volx. Je crains qu'à la fin il n'attente à ses jours. Jamais homme ne fut aussi persécuté du sort, et ne le mérita moins. Pour lui-même, Monsieur, pour la mémoire de celle que nous ne cesserons de regretter, j'espère que vous emploierez tout votre crédit à le laver d'un soupçon odieux et qui nous coûte à tous si cher.

◇

---

1. Cf. fol. B 66 (verso) : « *On dînait ordinairement auprès de son lit. Elle demande à se coucher et à dormir : on se retire. Elle rappelle sa mère en souriant pour l'embrasser. Elle serre la main de Mlle de Montbrillant en détournant la tête. Elle fait fermer ses rideaux et s'endort. Mais ce sommeil, paraissant trop long, commence à donner de l'inquiétude. On approche et* [*elle n'est plus*, biffé] *on la trouve luttant contre la mort, balbutiant le nom de son ami. Elle expire dans les bras de Garnier.* »

2. B, fol. 695 ajoute (biffé) : « *En vérité, monsieur, je crois qu'elle savait.* » — La narratrice escamote ainsi la scène de la confession, délicate à traiter lorsqu'il s'agit d'une « philosophe », et qui eût risqué de faire double emploi avec celle de « La Conge ».

Sur les sentiments et l'attitude de Mme d'Épinay, citons ces lignes de la Notice que lui consacra la *Correspondance littéraire :* « Sans croire à d'autres catéchismes qu'à celui du bon sens, elle ne manqua jamais de recevoir ses sacrements de la meilleure grâce du monde, quelque pénible que lui fût cette triste cérémonie, toutes les fois que la décence ou les scrupules de sa famille parurent l'exiger. On s'est permis de soupçonner qu'il pouvait y avoir autant de force d'esprit à les recevoir qu'à les refuser, comme ont fait tant de grands philosophes. »

Supplément de l'Éditeur.

Le courrier que m'avait dépêché M. Garnier me joignit à trente lieues de Paris. Je m'y arrêtai le reste du jour pour donner cours à la vive douleur que je ressentis de la perte de Mme de Montbrillant, et me mettre en état de donner avec sens froid et courage les dernières preuves de l'attachement que j'avais pour elle en exécutant ses ordres.

J'arrivai le lendemain au soir, troisième jour de celui où M. Garnier m'avait écrit. Je me transportai aussitôt chez Mme de Gondrecourt.[1] *Elle m'embrassa et me recommanda les intérêts de sa petite-fille. Quant à celle-ci, ma présence redoubla son désespoir. Elle perdit connaissance, et l'on me dit que l'excès de sa douleur avait déjà produit sur elle plusieurs fois le même accident depuis deux jours. Cependant elle revint, et peu à peu elle se calma. Elle me dit les choses les plus touchantes et les plus sensées sur son malheur. Je fus enfermé tout le reste de la soirée avec M. Garnier. Nous convînmes de faire lever les scellés le lendemain matin. Tout fut arrangé pour cela.*

Je trouvai dans le bureau de Mme de Montbrillant le papier contenant ses dispositions, tout écrit de sa main. Il ne contenait que des dispositions sages en faveur de ses domestiques, énoncées d'une manière flatteuse pour chacun d'eux, mais sans apparat ni aucune affectation. Elle laissait à M. Volx son portrait et un portefeuille garni d'or, qu'elle avait accoutumé de porter dans sa poche. M. de Montbrillant voulut lésiner sur les dispositions de sa femme ; mais, indépendamment de ce qu'il n'avait aucun droit pour cela, il n'en fut pas le maître. M. de Ménil et moi fûmes nommés conjointement tuteurs des enfans de Mme de Montbrillant[2].

Mme de Gondrecourt, aussitôt après la mort de sa fille, se retira au couvent avec sa petite-fille, que j'ai été assez heureux de bien marier à un bon gentilhomme de ma province, qui l'a prise avec une dot de cent mille livres et qui jouit de dix-huit mille livres de rente en fonds de terre. Elle a réussi tout au mieux ; elle est heureuse, mais elle n'est point encore consolée de la mort de sa mère, quoiqu'il y ait près de trois ans qu'elle l'ait perdue. Elle a engagé Mme de Gondrecourt à la conduire dans sa terre, qui est à vingt-huit lieues de Paris. Depuis sept mois qu'elle y est, elles n'ont pu se résoudre encore à se quitter. Il y a lieu de croire que cette respectable mère

---

1. Var. B, cah. 187, fol. 696, ajoute (biffé) : « *J'eus lieu d'être personnellement flatté de sa réception. Elle reconnut avec courage ses injustices à mon égard.* »

2. Cf. la Note du fol. B, 67 : « *Ses dispositions, qui ne consistent qu'en bienfaits à ses domestiques, sont suivies exactement. Elle laisse son portrait à Volx avec un portefeuille qu'il lui avait donné. Elle y ajoute un diamant de dix mille livres, qu'il refuse en acceptant le portrait et le portefeuille. M. de Montbrillant veut lésiner avec les domestiques ; mais le tuteur, qui est exécuteur testamentaire, arrive et met ordre à tout.* »

cédera aux instances de sa petite-fille et de son mari, et finira ses jours au milieu d'eux[1].

Le fils de Mme de Montbrillant, n'ayant pas répondu aux espérances que nous en avions conçues quant aux talens, est revenu à Paris depuis quelques mois. On vient de lui acheter une charge de conseiller au Parlement. Il paraît sage, avoir des goûts honnêtes, et se plaire en bonne compagnie. Si cela dure, il sera du nombre de ces honnêtes gens qui sont si rares et dont on ne dit rien[2].

Mais celui dont le sort est véritablement intéressant, et qui mérite d'être suivi par la bizarrerie de son étoile, c'est l'honnête et malheureux Volx. Mon premier soin fut d'employer tout mon crédit auprès du ministre pour répondre de lui. Je n'y réussis pas d'abord ; mais je parvins, avec le temps, à lui donner assez d'envie de vérifier s'il était réellement coupable d'une si abominable injustice, pour lui faire prendre la peine de confronter certaines dates des lettres[3] *de Mellot et des siennes, qui le rendaient plus ou moins coupable.*

J'en retrouvai d'autres de Mellot à Mme de Montbrillant ; et quelques-unes qu'elle m'avait écrites. Par toutes les recherches comparées, il était clair que Volx avait parfaitement ignoré l'usage qu'on faisait de ses lettres. Enfin nous le montrâmes aussi net qu'il était. Le ministre[4] *me dit qu'il voulait réparer le mal qu'il n'avait pu se dispenser de faire. Le maréchal s'y opposait encore. J'osai en parler au Roi, qui avait daigné me dire à mon retour qu'il était si content de ma dernière ambassade, que j'en avais*

---

1. Cf. fol. B 67 : « *Mme la marquise de G... s'est retirée au couvent avec sa petite-fille, qu'elle marie à un bon gentilhomme de province.* » — Est-il nécessaire de souligner que le récit, depuis le retour de Genève, est passé de l'état de biographie romancée à celui de roman presque pur ? — En réalité, Mme d'Épinay mourra le 15 avril 1783, plus de vingt ans après sa mère, décédée le 1er novembre 1762, soit à peu près à l'époque où s'éteint « Mme de Montbrillant ». Dans l'intervalle, Angélique d'Épinay avait épousé, le 10 mars 1764, le vicomte Dominique de Belzunce, colonel au régiment de Béarn-Infanterie, et grand bailli d'épée du pays de Mixe, en Navarre. La mariée avait quatorze ans et trois mois. Le « bon gentilhomme de province », né le 4 juin 1727, en avait près de trente-sept.

2. Cf. fol. B 67 : « *Son petit-fils revient à Paris. Il est de ces sujets dont on ne dit rien.* » — « *Qui sont si rares* » est une surcharge interlinéaire dans le fol. 698.

La narratrice — ou son réviseur — ne garde que peu d'illusion sur la valeur du personnage. Peut-être est-ce faire preuve d'indulgence que de le maintenir au nombre des « honnêtes gens ». Sa mère fit revenir Louis, de Bordeaux, vers la fin de janvier 1764, pour étudier le droit. Vers 1767, elle l'envoya rejoindre sa sœur mariée, en Béarn, et on lui acheta une charge de conseiller, non pas à Paris, mais à Pau. Criblé de dettes de jeu, il se rendit impossible en moins de deux ans et fut contraint (1769) de signer sa démission. Une lettre de cachet lui valut deux années d'internement au Château-Trompette, à Bordeaux. Il fut libéré le 21 septembre 1771. La carrière militaire, qu'il aborda ensuite, ne fut pas plus brillante, ni sa vie privée plus honorable. Il finit par épouser, le 29 mai 1775, Marie-Anne de Boccard, fille d'un officier suisse; se fixa à Fribourg; eut quatre enfans; et mourut le 10 avril 1813.

3. Var. B (cah. 187) fol. 698. D'abord (biffé) : « *les* dates des lettres *où il demandait d'être chargé des...* »

4. Id. : « le *duc* » (biffé).

acquis le droit de prononcer moi-même à l'avenir sur les grâces que je désirerais. Le Roi à son dîner donna ordre à son ministre hautement de mander à Volx qu'il pouvait revenir en France[1] *; et, m'adressant la parole : « Rien ne prouve mieux, me dit-il, que son aventure combien il faut être lent à condamner ! — Sire, lui répondis-je, le temps amène toujours la vérité ; mais il n'appartient pas à tous les rois de la reconnaître*[2]. »

M. Garnier était allé rejoindre M. Volx deux[3] *jours après mon arrivée à Paris. L'état dans lequel il l'avait trouvé ne lui avait plus permis de le quitter. La nouvelle de la mort de Mme de Montbrillant lui avait coûté la vue. Il était devenu aveugle sur-le-champ, et depuis ce temps il n'a pu encore retrouver l'usage des yeux*[4].

Je me hâtai de lui mander la nouvelle de la justice qu'on lui rendait, et j'ajoutai que le seul moyen de se laver totalement était de venir en France jouir de son innocence. Il y a de cela plus de quatre mois[5] *; l'on* [*n'*]*a pu encore l'y déterminer. Il dit qu'il mourra content, puisqu'on lui rend justice ; mais que tout ce qui pourrait lui arriver d'heureux ne servirait à présent qu'à lui rendre plus amère la perte que nous avons faite.*

M. Garnier a fait en France un voyage de deux mois, dans lequel il a déterminé sa femme à le suivre en Angleterre avec son enfant. Il compte y rester tant que Volx vivra. Son ami prétend que c'est le seul moyen de l'empêcher d'attenter à sa vie. Il ne parle presque point, et l'on ne doute pas que la mélancolie profonde dans laquelle il est n'abrège incessamment sa vie[6].

---

1. Var. B, fol. 699, ajoute (biffé) : « *quand il le désirerait* ».
2. Id. ajoute (biffé) : « *et de lui rendre hommage* ».
3. Id. remplace : « *quelques* » biffé.
4. Si Grimm ne fut jamais absolument aveugle, il reste vrai que sa vue subit des atteintes. En juillet-août 1760, Diderot prévoyait le moment où « l'homme de son cœur perdrait la vue. » « Si mon ami devient aveugle, écrit-il à Sophie Volland (*Œuvres complètes*, t. XIX, p. 84 et 101), je vous prends à témoin de ma conduite, etc. » — C'est d'une goutte sereine que Grimm se trouvait menacé. Il se rétablit rapidement. Dans l'automne de 1771, il fit un voyage de deux mois et demi en Angleterre, pour y accompagner le fils du landgrave de Hesse. Lorsqu'il perdit effectivement l'œil gauche, le 17 janvier 1798, Mme d'Épinay était déjà morte depuis près de quinze ans, et Diderot depuis quatorze (31 juillet 1784).
5. Les neuf derniers mots sont en surcharge interlinéaire.
6. Var. B, fol. 699 poursuit (biffé) : « *Il s'obstine* ».

Ce dénouement romanesque ne serait-il pas la transposition d'un épisode réel : la réunion de Grimm et de Diderot, qui se retrouvèrent à Saint-Pétersbourg en septembre 1773 ? Ils étaient partis ensemble de Paris, mais Grimm s'était rendu à Darmstadt tandis que Diderot s'arrêtait à La Haye. — Ce dernier, s'arrêtant à nouveau dans cette ville au retour de Russie, écrit à Mme d'Épinay le 9 avril 1774 : « ... Songez donc combien il est doux pour deux amis qui se sont quittés, incertains s'ils se reverraient jamais, de se retrouver sous le pôle ; l'un se rendant par une route et l'autre par une autre, à un point du globe aussi éloigné. Aussi je ne pense pas que rien dans ma vie m'ait causé un saisissement aussi ardent et aussi doux que celui que j'éprouvai lorsque je le vis. J'ai appris... que vous étiez parfaitement guérie... A présent que le péril est passé, on peut vous en parler clairement. Lorsque j'allai vous dire adieu [*au début de mai* 1773], je ne vous accordais pas huit jours de vie, et quoique je vous eusse promis de vous voir le lende-

Quant à M. de Montbrillant, il a continué la même vie que nous lui avons vu mener ; et, quoiqu'il n'ait que quarante-cinq[1] *ans, il est rongé de goutte et de gravelle et de tous les maux qu'il s'est attirés ; mais il y a lieu de croire qu'il a encore longtemps à traîner son inutile vie.*

◇

main, je ne pus jamais m'y résoudre. Je ne désespérerai plus d'un malade, surtout s'il m'est cher, qu'il n'ait les yeux bien fermés. » (*Correspondance inédite*, éd. Babelon, t. I, p. 220).

1. « Cinq » surcharge un autre nombre devenu illisible (peut-être « *huit* » ?) Né le 2 août 1724, c'est en 1769 que M. d'Épinay eut quarante-cinq ans. Faut-il inférer de cette apparente précision que Mme d'Épinay traça cette année-là les pages finales de cette *histoire*, ou l'âge de « M. de Montbrillant » est-il de fantaisie et arbitraire ? — Quoi qu'il en soit, M. Denis-Joseph La Live d'Épinay mourut quatorze mois *avant* sa femme, le 16 février 1782, âgé de cinquante-sept ans et demi. La cause de sa mort était effectivement « le mal qu'il s'était attiré », et dont il était rongé. Mme d'Épinay annonce en ces termes la fin prochaine de son époux (lettre du 12 novembre 1781 à l'abbé Galiani) : « *Voilà mon mari à toute extrémité, tout d'un coup, d'un mal que je ne vous nommerai pas, mais qui se devine.* » (Fausto Nicolini, *Gli Ultimi Anni della Signora d'Épinay*, p. 235 ; Bari, Laterza, 1933).

Les éditeurs Brunet et Parison, après avoir reproduit le texte des lettres échangées par Mme de Montbrillant et Mme Mellot, qu'ils attribuent à Mme d'Épinay et Mme de H*** (voir ici, page 449, n. 1), achèvent sur la note suivante leur publication des pseudo-*Mémoires* :

Ici finissent les Mémoires de Madame d'Épinay.

« Il paraît qu'elle était revenue de Genève sans avoir trouvé auprès de Tronchin le remède qu'elle était allé chercher à des maux auxquels des retours d'anciens symptômes firent juger qu'il y avait malheureusement peu d'espoir de guérison.

« Quoique la vie d'une personne souvent malade et sortant rarement de chez elle doive offrir peu d'intérêt, et que Mme d'Épinay ait passé les vingt dernières années de la sienne seulement au milieu d'un petit nombre d'amis, nous regrettons qu'elle ne nous ait pas laissé le tableau d'une existence sur laquelle cependant elle avait su répandre plus d'une sorte d'agréments. Nous l'eussions vue, tantôt achevant l'éducation de ses enfants, les établissant honorablement, et composant pour sa petite-fille un des meilleurs traités de morale à l'usage de l'enfance qui existent; ou bien, prenant la plume de Grimm, continuer en son absence la *Correspondance littéraire* qu'il entretenait avec plusieurs princes d'Allemagne. Elle nous eût encore entretenus de cette *parfaite* Mme d'Houdetot, de

Saint-Lambert, du baron d'Holbach, du marquis de Croismare, à qui le surnom de *bon* convenait peut-être mieux encore que celui de *charmant* qu'on lui avait donné dans la société.

« Mais avec quel plaisir surtout ne nous serions-nous pas vus admis à ces conversations dans lesquelles brillaient tour à tour la chaleur de Diderot, l'esprit de l'abbé Galiani et l'urbanité de Saint-Lambert. Le talent avec lequel Mme d'Épinay a rendu dans ses *Mémoires* plusieurs dialogues charmants doit nous faire regretter qu'elle n'ait pas cherché l'occasion de les reproduire plus souvent.

« Diderot était trop ami de Grimm pour ne pas devenir à la fin celui d'une femme qu'il n'avait jugée longtemps que d'après des préventions suggérées plutôt à son esprit qu'à son cœur. Il faut croire qu'il reconnut son tort et qu'il chercha, autant qu'il fut en lui, à le réparer, car la liaison qui s'établit entre eux ne finit qu'à la mort de Mme d'Épinay, arrivée le 17 avril 1783[1].

« Grimm, qui conserva toujours pour Mme d'Épinay le plus tendre attachement, a consacré à sa mémoire quelques pages de sa *Correspondance littéraire*. Or, comme il nous serait impossible, faute de nouveaux renseignements, de dire autre chose, et surtout de le dire mieux que lui, nous renvoyons le lecteur au tome second de la troisième partie de cet ouvrage[2].

◇

1. Cette date est celle de l'inhumation qui eut lieu au cimetière, aujourd'hui disparu, de la Ville-l'Évêque. — Mme d'Épinay était morte l'avant-veille, 15 avril, dans la maison qu'elle avait acquise, encore inachevée, en mai 1776, à l'entrée de la Chaussée d'Antin, « la deuxième porte à gauche, en venant du boulevard », attenante à l'hôtel de Montmorency, et où elle avait emménagé le 20 juin 1777. — Grimm, bien entendu, y avait son « appartement » et y vécut en permanence. Il continua d'y habiter après la mort de son amie.

2. L'édition de la *Correspondance littéraire* à laquelle se réfèrent les éditeurs des *Mémoires* est celle en sept volumes paru en 1814, chez Colburn, à Londres. Les quatre volumes couvrant les années 1770-1790 furent publiés avant les trois volumes reproduisant les lettres des années 1753-1769.

APPENDICES

I. — Notes et fragments inutilisés :

a) « Changements » non faits « dans la fable ».
b) Deux « singularités » de René.
c) La « lettre à Verret », ou à Landois ?

II. — Grimm et sa « Correspondance Littéraire ».

III. — Les Accusations de Diderot.

a) Ses « Tablettes » :
b) La note à l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*.

IV. — Quelques jugements sur la valeur littéraire des « Mémoires » de Madame d'Épinay.

APPENDICE I

I. — NOTES ET FRAGMENTS INUTILISÉS.

a) « Changements » non faits « dans la fable ».

Les remaniements effectués selon les « Notes des Changements à faire dans la fable » que portent quelques feuillets volants conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal, ont été signalés au bas des pages du texte, au fur et à mesure que ces remaniements se révélaient dans le récit.

Certaines de ces indications semblent néanmoins être restées inutilisées, soit que l'auteur ait répugné à introduire les modifications suggérées, soit que les censeurs eux-mêmes soient revenus sur leurs intentions et y aient renoncé. Peut-être aussi le présent annotateur n'a-t-il pas su reconnaître les endroits où ces « changements » se sont appliqués, ou eussent dû le faire ?

On a reproduit ci-après ces « Notes », dans l'espoir qu'un chercheur plus avisé retrouvera la place où elles peuvent être utilisées. Elles sont précédées de l'indication du folio où elles figurent. On s'est toutefois efforcé de les ranger dans l'ordre vraisemblable, mais hypothétique, des épisodes auxquels ces notes semblent avoir été destinées.

(*Folio* 6.)

Il faudrait ne faire qu'un ménage de M. et Mde de Ménil. M. et Mde de Lange... M. de Ménil est le frère cadet de St. Ulce : il faut tuer l'un ou l'autre.

On pourrait, pour conserver les gens qu'on a vus ou qu'on verra, donner nièce à M. de Plimont, qui épouserait M. de Ménil.

Que Mimi, si elle reste, se trouve à la mort de Mde de Bernon.

(*Folio* 131, *recto.*)

[*Cahier* 50-56 ?]. Réflexions sur l'éducation. Ajoutez sur le danger de renvoyer les enfants en leur faisant sentir qu'il y a des plaisanteries qu'on ne veut pas se permettre devant eux.

(*Folio* 21.)

Réflexions sur l'éducation. Ajoutez sur le danger de renvoyer les enfants en leur faisant sentir qu'on ne veut pas plaisanter devant eux.

(*Folio* 137, *verso.*)

[*Cahier* 124] [*En marge*] : Le moyen de faire avouer à une femme qu'elle est coquette, quoiqu'elle n'en croie rien.

[*En page*] : La mort de Mde de Sally. Mêlez de récit et quelques lettres. Ne pas oublier à la mort, le sort des alentours. Histoire(s) de quelque(s) fille(s) qui tournent mal. L'exemple. Ce que tout(?) devient : une sœur de Mde de Ménil enlevée par un des amis. L'autre, religieuse, etc. La mère reste seule et devient folle.

Plus haut, Desbarres et René feront des réflexions sur le sort des enfants élevés par de certaines mères.

Sur le ton de la maison des Lebrun.

(*Folio* 138, recto.)

[*A propos de la disparition des papiers à la mort de Mme de Ménil.*]

Elle [Mme de Montbrillant] entend partout conter son histoire : elle l'apprend à l'Opéra. Elle s'y trouve mal. On dit son nom. Ses femmes vont elles-mêmes la secourir.

(*Ibid.*)

[*Après la visite au mausolée de Mme de Ménil :*] Quelque histoire de filles : celle de Mouchat, de Dutertre.

(*Folio* 140.)

[*Cahier* 130] : La lettre de René et plaisanterie du turbot.

La santé détruite. Arrivée de Tronchin. — René l'y présente.

(*Folio* 139, *verso.*)

[*Cahier* 133] : Une conversation des philosophes avec Volx. L'effet que tout cela a fait sur sa santé. Dépérissement, faiblesse, etc... Y mêler les Farcy, la conduite [des Farcy, *biffé*] du mari; — le tuteur, etc...

Il faut que le tuteur fasse une analyse des ouvrages de Mde de Montbrillant.

[*Cahier* 134] : L'histoire de René apprise par Coste[1]. Faire à ce

---

1. Pseudonyme affecté à Tronchin. — Dans certaines notes où il subsistait, le réviseur l'a biffé et remplacé par le nom véritable.

sujet [toute, *biffé*] la conversation sur cette partie du Journal entre Coste et Mde de Montbr.

... Au lieu d'être choquée de cette expression, il en faut rire. Quelques détails de la mère et des enfants.

(*Folio* 18, *recto.*)

[*Cahier* 139] : Ne pas oublier, dans quelqu'endroit de lettre ou de journal, le petit garçon qui la trouve laide, et René qui ne se noie pas parce qu'il trouve l'eau trop froide.

(*Folio* 19, *recto.*)

[*Cahier* 143] : Mde de Gondrecourt est fort mal d'une indigestion à la campagne. Le curé du village veut la faire signer la constitution. Le parlement se mêle du refus de sacrement. M. de Ménil s'en mesle. René tient des propos. Mde de Montbr. est obligée d'aller chez l'archevêque, chez le 1er président, etc...

Mettre quelque part un dîner de gens du monde, de gens de lettres et d'ecclésiastiques. Les femmes du monde légères, les âgées p.[our] les prêtres et les femmes sensées p. les gens de lettres. Gens du monde jouent. On perd son argent, on déchire tout le monde. Sensés causent fortement. Les prêtres s'en vont... Adieu; toute cette nature-là n'est pas si belle que l'autre. — Chez le 1er président : Ma mère se meurt sans la dernière consolation. Insister sur cette barbarie. Conversation avec le premier président, qui ne parle que de décréter, etc... Les réponses de Volx, etc...[1].

Ah ! j'en deviendrai folle ! Un autre mot qui veut dire *sage*.

(*Folio* 19, *verso.*)

[*Entre* 144 *et* 148] : Un jour, en faisant lire une lettre, le mari entre, regarde le papier, n'ose le lire, le lecteur met son bonnet dessus, etc.

Mettre quelque part l'aventure de Dubreuil. Amenez de loin comme quoi il fut installé chez Mde de Gondrecourt. Imaginez qui se nomme Du B. et dans quelle circonstance [*en surcharge interlinéaire :*

---

1. L'inspirateur de ce canevas (vraisemblablement Diderot) devait avoir présents à l'esprit divers refus de sacrements qui avaient fait scandale en 1752-1754. Voir, sur ce sujet, VOLTAIRE : *Précis du Siècle de Louis XV*, chapitre XXXVI, et *Histoire du Parlement de Paris*, chap. LXV. Une gravure de 1753, illustrant les « Remontrances du Parlement au Roy contre le Schisme », comporte deux vignettes représentant, l'une : le curé de Saint-Étienne-du-Mont refusant le saint viatique à M. l'abbé Lemaire. (Il fut décrété de prise de corps le 28 mars 1752); l'autre, le curé de Saint-Médard le refusant à une religieuse de Sainte-Agathe. (Il fut décrété le 13 décembre 1752.)

dans quel instant il disparaît]. Cela inspire une terreur à faire perdre la tête. Cela fait frémir jusqu'à la racine des cheveux.

[*Cahier* 149] : Mettre la lettre de l'abbé de Vaux et sa réponse à un personnage comme, comme (*sic*) M. de Ménil, etc...

[*Cahier* 151] : Il faut qu'on voie clairement l'arrivée de Volx, et remplir le premier mois de tous les intérêts qui se trouvent en l'air. La raison de la bienfaisance de Desbarres envers M. Nerret. C'est pour le tenir hors de Paris. C'est qu'il risquait beaucoup à l'y [rester, *biffé*] laisser par une raison... par une raison qu'une femme ne saurait dire[1].

(*Folio* 17, *verso.*)

[*Cahier* 155] : L'histoire de Garnier avec la maîtresse de Barsin qui soutient que, plus on avait un sentiment exquis d'honneur, de probité et de décence, mieux on jugeait de tout, des ouv[rages] d'esprit, sculpt. peint., et même des ajustements, quand il eût dit... Ne suis-je pas bien ? — Non — Pourquoi ? C'est que vs. êtes p.[our] tous comme il ne faut être que p. un seul.

L'histoire des Convulsionnaires de du Marsais. La prière [*ou* fièvre ?] à Montbr.

[*Cahier* 162] : Mettre l'enterrement de Mde de Sally. L'histoire des cierges du duc de Fleuri près le corps. D'abord les refuser. Le curé les met. Il refuse de les payer, puis il donne ceux de l'enterrt aux paysans-chantres. Le curé les refuse : ils sont à lui. Le carrosse que le curé prend et fait payer. Or, c'est celui qui apporte le présent qui fait tous les détails. Ne pas oublier [d'ajouter] à l'histoire de Mde de Ménil et Landry celle de la femme qui doit aller en rendant la lettre vanter la fidélité à celle que vous aimez.

(*Folio* 18, *verso.*)

[*Cahier* 184] [*En marge*] : Maladie de M. de Montbr. : Mes amis, ne me consolez pas de cela.

[*En pleine page*] : Si cet événement si redouté s'était vérifié, tous les malheurs en seraient passés, et la seule chose qui pourrait te consoler te resterait.

— Comment avez-vs passé la nuit ? Cela ne se saura que samedi.

— Ah ! je respire. J'ai eu tant de peine qu'en vérité, je jurerais bien... Mais il ne faut jurer de rien. J'allais vous voir, mais je vais me coucher... Vous me permettez, après 15 jours d'insomnie ?

---

1. Voir plus loin, p. 571.

[*En marge*] : Je n'ai plus mon esprit dans ma tête. L'imagination crée des mouvements et peut mal interpréter tous ceux qui se passent. Je suis sortie dix fois, et je suis rentrée plus désolée que jamais.

[*En pleine page*] : Il s'est jeté entre mes bras; je me suis jetée entre les siens; ns. ns. sommes embrassés.

On jouait telle chose à la Comédie, je me suis trouvée mal.

Nous avons pleuré à chaudes larmes; ensuite nous ns. sommes entretenus avec la gaieté la plus folle et les rires les plus insensés d'un ennemi[1] qui nous aurait... au milieu de l'obscurité des détails qui laissent deviner... Si l'on n'avait rien à faire que d'étudier les hommes, leur conduite la plus secrète deviendrait d'une clarté évidente. Un être jeté sur la terre pour être observateur. »

. . . .

b) Deux « singularités » de René.

Un court fragment, découpé dans quelque page du récit, semble avoir été sacrifié. Il porte les lignes, désormais isolées, que voici :

« J'ai montré à mon ami une lettre fort bizarre que j'ai reçue il y a quelques jours de René. Je n'y ai pas répondu, parce que je n'y comprends rien. Il prétend que René est amoureux de moi, à en juger par cette lettre. Mais comme aucune de ses actions n'en annonce rien, et qu'il semble même blâmer hautement les liaisons de ce genre avec une femme mariée, j'aime mieux croire que c'est une affaire de singularité, comme on lui en voit sans cesse. »

On peut rapprocher ce texte d'une phrase de Mme de Montbrillant à Volx : « ... Vous me mandiez que le marquis Du Laurier prétendait que René est amoureux de moi. » (*Voir plus haut, p.* 131). *Le fragment ci-dessus appartiendrait donc à une lettre de Madame de Montbrillant à son tuteur ; et* « *mon ami* » *serait Volx. Mais, pour lui* « *montrer* » *la lettre reçue de René, il faudrait que ledit Volx fût à Paris. Or, il est en campagne sur le Rhin. Il semble donc que l'incident ait, pour le moins, changé de date.*

La partie inférieure (environ les deux tiers) d'un feuillet découpé et ne portant pas de numérotation s'est glissé entre les autres feuillets volants de l'Arsenal. En voici le texte :

« Le Syndic est allé passer les fêtes chez lui et n'aura votre lettre qu'à son retour. Milord et Lady Wils sont ici depuis hier. On me flatte aussi de posséder le marquis jeudi. Jugez si nous parlerons de

1. Mot douteux, mal lisible.

vous. Il faudra bien, car je crains que leur présence ne m'empêche de vous écrire quand je le voudrais.

René [m'envoya, *raturé*] m'a envoyé ce matin la petite Eloy qui est arrivée tout en pleurant [lui, *raturé*] me dire qu'il était fort mal. Je vous avoue que mon 1er mouvement fut d'aller à son secours; mais la crainte de déranger ma santé et de me fatiguer m'a arresté (*sic*). Milord venait d'arriver et m'offrit d'aller aux Roches, étant tout aussi en peine que moi de René, et n'étant point fâché de trouver cette occasion de lui prouver que ses amis sont en effet ses amis. Il y fut et [ce n'était rien. *Biffé et remplacé par :*] ne le trouva point : il courait la forest. En vérité, l'on n'y comprend rien.

Je crains que vos marches continuelles ne [me privent, *biffé*] retardent [*La phrase se continuait sur le feuillet qui faisait suite, aujourd'hui manquant. Mais elle est complétée en surcharge, de l'écriture du reviseur*] vos lettres. Hélas je ne sais ce que je deviendrais si j'en étais privée. Je ne suis sensible qu'au plaisir d'en recevoir. Adieu, mon tendre ami. Je sens qu'on m'attend. Le reste à l'ordinaire prochain. »

Il s'agit ici de la fin d'une lettre adressée par Mme de Montbrillant à Volx en campagne dans le Palatinat. Elle trouverait place dans le récit parmi les pp. 189-200 (*du tome III*), *où il est question de René malade aux Roches. Notons en particulier ces lignes de la p.* 197 *:* « ... La fièvre le prit avec le délire. La petite Eloy, tout effrayée, m'en avertit. Je lui envoyai le petit docteur... qui m'assura que cèt état n'aurait pas de suite, à ce qu'il espérait. Cela... me donna le courage de résister aux instances qu'il me fit le lendemain pour aller le voir. J'étais un peu incommodée; ce fut mon excuse. »

Le « *ce n'était rien* » *de la version primitive impliquait seulement que René a exagéré son état, ou que l'attaque du mal ne fut que passagère. La correction perfide insinue que le personnage est un simulateur, ou un fieffé menteur : il alerte et inquiète sa bienfaitrice, cependant qu'il* « *court la forêt* ».

c) La « Lettre a Verret », ou a Landois ?

Le reliquat — ou le déchet — le plus important par son étendue qui subsiste parmi les feuillets de rebut, est constitué par l'ancien cahier 159 (*folio* 140 *et suivants*). *Le texte y est décapité, la moitié supérieure du fol.* 140 *ayant été découpée pour une raison quelconque ; peut-être pour servir ailleurs. Il débute au milieu d'une phrase, mais le tout n'en est pas moins fort clair :*

« ... prouvent que qui dit philosophe ne dit pas toujours bon ou méchant. Voici une lettre que M. Volx m'a confiée, et que je lui

ai demandé permission de vous communiquer. Elle est de son ami Garnier. En voici le sujet : Un nommé Verret, homme sans aveu, tombé du ciel, mourant de faim, fut un jour rencontré dans un caffé par Garnier. Ce Verret avait de l'esprit, de l'éloquence, et cherchait à en faire usage pour se procurer du pain. Il a essuyé des malheurs inouïs, qui lui ont aigri le caractère. Mais comme il y a un terme à tout, le hazard lui fit rencontrer le même jour Garnier et Desbarres. Tous deux le prirent en commisération et se chargèrent de lui donner entre eux deux une somme annuelle suffisante pour le faire vivre et l'encourager à se procurer par le travail une subsistance plus opulente. — Cet homme s'est retiré dans une petite ville de province, d'où il accable ces messieurs de lettres et d'importunités. Ils ont pris le parti de ne lui plus répondre. Mais la dernière, adressée à M. Garnier, était telle qu'il n'a pu la passer sous silence. Voici donc ce qu'il lui a répondu. Cette lettre vous fera juge de l'esprit et du cœur de Garnier, et vous prouvera que, si je m'étais pressée de le mal juger, je serais bien obligée de m'en repentir. Quant à Desbarres, vous verrez qu'il joue un beau rôle dans cette lettre; mais mon expérience ne me permet pas d'en mieux penser pour cela. Est-ce l'exemple de Garnier, est-ce de son propre mouvement qu'il s'est trouvé si généreux ? C'est ce que je ne sais pas. Mais quel est le méchant qui n'a pas un bon moment à se rappeler dans sa vie ? Il serait aussi rare que l'homme de bien qui n'aurait jamais failli. Or, écoutez et jugez des principes de notre ami Garnier... »

La personne qui tient la plume est évidemment Madame de « *Montbrillant* » (*A preuve sa phrase* : « *Si je m'étais press*ée, *je serais oblig*ée... »). *Elle se confie — lettre ou journal — à son cher tuteur. Et Verret,* « *l'homme sans aveu, tombé du ciel, mourant de faim* », *c'est sans aucun doute le* « *Nerret* » *déjà rencontré dans la suggestion d'une retouche à introduire dans le roman* (supra, *p.* 568), — *ce Nerret, objet de* « *la bienfaisance de Desbarres* », *inspirée par le désir* « *de le tenir hors de Paris* ». — *Or écoutons ce que Garnier mande audit Verret,* « *retiré dans une petite ville de province* » :

« Il y a mon cher, tant de griefs dans votre lettre, qu'un gros volume, tel que je suis condamné d'en faire, m'acquitterait à peine, si je donnais à chaque chose plus des quatre mots de réponse que vous demandez... »

Et ainsi pendant plusieurs pages... Or, ce texte, nous le connaissons bien. Tous les fervents de Diderot le connaissent ! Les souscripteurs à la « Correspondance littéraire », *l'ont connu, eux, tout les premiers ; car c'est, intégralement, celui de la* « Lettre à M. Landois »[1].

---

1. Le lecteur pourra la trouver, soit dans les *Œuvres de Diderot* (édition J. Assézat et M. Tourneux), tome XIX, pp. 432-438, soit dans la *Correspondance littéraire* (éd. M. Tourneux, tome III, p. 249-256). — Elle a aussi été reproduite, partielle-

Avant de fournir des éclaircissements et des commentaires, il convient de citer quelques passages de ce morceau, trop long pour être ici reproduit en entier :

« ... Si vous êtes toujours aussi pressé de secours que vous le dites, pourquoi attendez-vous à la dernière extrémité pour les appeler ? Vos amis ont assez d'honnêteté et de délicatesse pour vous prévenir.

« *Que je me suppose le patient, si je peux ?* » — Eh ! depuis trois ou quatre ans que je ne reçois que des injures en retour de mon attachement pour vous, ne le suis-je pas ? Et ne faut-il pas que je me mette à tout moment à votre place pour les oublier, ou n'y voir que les effets naturels d'un tempérament aigri par les disgrâces et devenu féroce ? »

« *Je me soucie peu*, dites-vous, *de la manière dont vous voyez mes procédés ?* » — Il est vrai que je me soucie beaucoup plus qu'ils soient bons. Tant que je n'aurai point de reproches à me faire, je serai peu touché des vôtres. Le point important, mon ami, c'est que l'injustice ne soit pas de mon côté...

« La vertu est une maîtresse à laquelle on s'attache autant par ce qu'on fait pour elle, que par les charmes qu'on lui croit. Malheur à vous si la pratique du bien ne vous est pas assez familière, ou si vous n'êtes pas assez en fonds[1] de bonnes actions pour en être vain, pour vous en complimenter sans cesse, pour vous enivrer de cette vapeur et pour en être fanatique.

« ... Qu'est-ce qu'un homme vertueux ? — C'est un homme vain de cette espèce de vanité, et rien de plus. Tout ce que nous faisons, c'est pour nous. Nous avons l'air de nous sacrifier, lorsque nous ne faisons que nous satisfaire. Reste à savoir si nous donnerons le nom de sages ou d'insensés à ceux qui se sont fait une manière d'être heureux, aussi bizarre en apparence que celle de s'immoler. Pourquoi les appellerions-nous insensés, puisqu'ils sont heureux, et que leur bonheur est si conforme au bonheur des autres ?

« ... N'oubliez pas... qu'une mauvaise action n'est jamais impunie. Je dis *jamais*, parce que la première que l'on commet dispose à une seconde, celle-ci à une troisième, et que c'est ainsi qu'on s'avance peu à peu vers le mépris de ses semblables, le plus grand de tous les maux... Est-ce qu'on cesse d'être méchant à volonté ? Après s'être rendu tel, ne s'agit-il que d'aller à cent lieues pour être bon,

---

ment, par FREDERIKA MACDONALD, *La Légende J.-J. Rousseau*, pp. 128-131. Et l'on en retrouve un fragment dans la *Correspondance inédite* de Diderot (éd. ANDRÉ BABELON, tome I, pp. 308-312); mais le texte, donné comme inédit et « adressé peut-être à Naigeon », n'a pas été identifié par l'annotateur.

1. A. BABELON, *Correspondance inédite*, porte : « ... pas allé au fond ».

ou que de s'être dit : *Je veux l'être ?* — Le pli est pris, il faut que l'étoffe le garde.

« C'est ici, mon cher, que je vais quitter le ton de prédicateur pour prendre, si je peux, celui de philosophe. Regardez-y de près, et vous verrez que le mot *liberté*[1] est un mot vide de sens; qu'il n'y a point et qu'il ne peut y avoir d'être libre; que nous ne sommes que ce qui convient à l'ordre général, à l'organisation, à l'éducation, et à la chaîne des événements. Voilà ce qui dispose de nous invinciblement... Mais, s'il n'y a point de liberté, il n'y a point d'action qui mérite la louange et le blâme; il n'y a ni vice, ni vertu, rien dont il faille récompenser ou châtier. Qu'est-ce qui distingue donc les hommes ? La bienfaisance et la malfaisance. Le malfaisant est un homme qu'il faut détruire, et non punir; la bienfaisance est une bonne fortune, et non une vertu... Mais, quoique l'homme bien ou mal-faisant ne soit pas libre, l'homme n'en est pas moins un être qu'on modifie... De là les bons effets de l'exemple, des discours, de l'éducation, du plaisir, de la douleur, des grandeurs, de la misère, etc...

« ... Il n'y a qu'une sorte de causes, à proprement parler : ce sont les causes physiques. Il n'y a qu'une sorte de nécessité : c'est la même pour tous les êtres, quelque distinction qu'il nous plaise d'établir entre eux, ou qui y soit réellement. Voilà ce qui me réconcilie avec le genre humain : c'est pour cette raison que je vous exhortais à la philanthropie. Adoptez ces principes, si vous les trouvez bons, ou montrez-moi qu'ils sont mauvais. Si vous les adoptez, ils vous réconcilieront aussi avec les autres et avec vous-même : vous ne vous saurez ni bon ni mauvais gré d'être ce que vous êtes. Ne rien reprocher aux autres, ne se repentir de rien : voilà les premiers pas vers la sagesse. Ce qui est hors de là est préjugé, fausse philosophie... Avant que d'être misanthrope, voyez si vous en avez le droit. Au demeurant, voilà votre apologie; la mienne est celle de tous les hommes. Il y a bien de la différence entre se séparer du genre humain, et le haïr. Mais pourriez-vous me dire si, parmi tous les hommes, il en est un seul qui vous ait fait la centième partie du mal que vous vous êtes fait à vous-même ? Est-ce la malice des hommes qui vous rend triste, inquiet, mélancolique, injurieux, vagabond, moribond ?... Ne dirait-on pas que la nature entière conspire contre vous ? que le hasard a rassemblé toutes sortes d'infortunes pour les verser sur votre tête ? Où diable avez-vous pris cet orgueil-là ? Mon cher, vous vous estimez trop; vous vous accordez trop d'importance dans l'univers. Excepté une ou deux personnes qui vous aiment, qui vous plaignent, qui vous excusent, tout est tranquille autour de vous...

1. Il faut l'entendre au sens de liberté morale, de « libre-arbitre ».

Qu'est-ce que vous voulez dire avec tout ce galimatias de *pitié qu'on n'a point de vous, de mauvais offices qu'on vous rend, de votre perte qu'on veut, d'abymes qu'on vous creuse, de précipice qui vous entraîne ?*

. . . .

« ... Adieu, portez-vous bien, et tenez-vous-en, sur le compte de vos amis, au témoignage de votre conscience. Ce n'est pas elle, c'est votre mauvais jugement qui ne cesse de les accuser. »

Ces pages pleines de verve, enchantèrent le rédacteur de la Correspondance littéraire, *à qui Diderot les avaient confiées. Grimm les lui retourna ; accompagnées d'un billet dont il fut lui-même si ravi, qu'il ne résista pas au plaisir de le publier à la suite de la lettre de son ami à Landois. En voici le début et les dernières lignes :*

« Du 30 juin [1756].

« Je vous renvoie le petit chef-d'œuvre, mon cher Diderot. Je l'ai gardé un jour de plus que je ne le devais. J'en demande pardon à cet impitoyable Landois, qui ne pardonne rien; mais je ne voulais pas le faire copier par un autre, et il m'a fallu tout ce temps pour le faire moi-même. Les princes seront enchantés du présent que vous me permettez de leur faire. [......]. Je n'ai jamais eu d'autre philosophie que la vôtre, et c'est là ma gloire. Vous êtes mon ami, vous êtes mon maître, vous me rendez compte de ce que je pense, et vous m'y confirmez. Il faut donc aimer les hommes, ne fût-ce que parce qu'ils se tiennent sur deux pieds, comme vous. »

*Rien ne justifierait la présence de ce billet dans l'*Histoire de Madame de Montbrillant; *aussi n'était-il pas prévu qu'il dût y figurer.*

Il est probable également que toute la partie « *philosophique* », *touchant le sens du mot* « *liberté* » *et l'existence de cette notion, aurait finalement disparu, lors d'une mise au point définitive. On ne voit guère ce qu'elle vient faire dans la réponse à un homme* « *sans aveu* », *misérable et aigri, qui, du fond de sa province,* « *accable ses bienfaiteurs de... ses importunités* ». *Dans la lettre originale, adressée — ou censément destinée — à Landois, cette profession trouvait une place justifiée. Elle figure, en effet, dans un article qui débute par des réflexions sur l'optimisme, à l'occasion du poème de Voltaire sur le* Désastre de Lisbonne. *Elle est amenée par ces lignes :*

« Tout ce qui est doit être, par cela même que cela est. Voilà la seule bonne philosophie. Aussi longtemps que nous ne connaîtrons pas cet univers, comme on dit dans l'école, *a priori*, tout est nécessité. La liberté est un mot vide de sens, comme vous allez voir dans la lettre de M. Diderot[1]. L'arbitraire produirait le chaos, et le chaos

---

1. Pourquoi Grimm dit-il « *la* lettre... » ? — A aucun endroit de l'article, le nom de Diderot n'a encore paru; nulle allusion n'a encore été faite à quelque lettre écrite par ce dernier. Le rédacteur de la *Correspondance* semble l'avoir, dans

est aussi un mot vide de sens, car rien ne peut exister sans une loi constante, quelle qu'elle soit.

LETTRE DE M. DIDEROT A M. LANDOIS.

« Il y a, mon cher, tant de griefs dans votre lettre, *etc.* »

Suit le texte que l'on connaît.

Négligeons la thèse qu'il expose[1], *pour ne nous occuper que des circonstances de la* « *prédication* ».

Tout d'abord : de quand date-t-elle ? Diderot nous renseigne au moment de signer : « Du jour de la Saint-Pierre »; *c'est-à-dire le* 29 *juin. Aucun millésime, d'ailleurs. L'épître fut-elle vraiment écrite au moment de l'envoi à Grimm ? A-t-elle vraiment été adressée à Landois ? — L'ignorance où nous sommes des faits et gestes de ce personnage interdit toute conclusion. La seule chose certaine, c'est que le* 29 *juin* 1756 *est, pour ce texte, la date limite de sa composition.*

Et son destinataire avoué, qui était-ce ?

Paul Landois — certains ont lu Landors, tant le nom est peu familier — était ou avait été, avocat à Paris. Il ne semble pas qu'il ait brillé au barreau. Courtisant un jour Melpomène, et s'inspirant de Nivelle de la Chaussée, il composa une « *tragédie bourgeoise en un acte et en prose, intitulée* Le Jaloux, ou Sylvie. *Jouée le* 17 *août* 1741, *la pièce tomba dès la deuxième représentation*[2]. *Est-ce cet échec qui emplit l'auteur malheureux d'aigreur et d'amertume ?*

*Landois devint ensuite l'un des collaborateurs de l'*Encyclopédie, *pour laquelle il rédigea quelques articles de critique sur la peinture.*

Landois était-il orgueilleux ? Devint-il misanthrope, besogneux, qué-

---

son enthousiasme, introduite dans le texte comme si chacun eût su de quoi il s'agissait. Ou au contraire, a-t-il, en se relisant avant de le faire recopier, supprimé une phrase par laquelle il avait annoncé ce morceau ?

1. Signalons néanmoins une coïncidence curieuse : En 1756, Jean-Jacques travaillait à sa *Julie.* Avait-il lu à Diderot le texte qui devint la lettre VII de la sixième partie ? Et, en ce cas, serait-ce à elle que répond la Lettre à Landois ? On trouve, en effet, dans *la Nouvelle Héloïse* (éd. D. MORNET, tome IV, p. 246-247) :

« ... Il [Dieu] nous a donné la raison pour connaître ce qui est bien, la conscience pour l'aimer, et la liberté pour le choisir.

« J'entends beaucoup raisonner contre la liberté de l'homme, et je méprise tous ces sophismes; parce qu'un raisonneur a beau me prouver que je ne suis pas libre, le sentiment intérieur, plus fort que tous ses arguments, les dément sans cesse; et quelque parti que je prenne dans quelque délibération que ce soit, je sens parfaitement qu'il ne tient qu'à moi de prendre le parti contraire. Toutes ces subtilités d'école sont vaines parce qu'elles prouvent trop..., et que, soit que la liberté existe ou non, elles peuvent servir également à prouver qu'elle n'existe pas. A entendre ces gens-là, Dieu même ne serait pas libre, et ce mot de liberté n'aurait aucun sens. »

2. « La *Sylvie* fut sifflée en 1741, et le nom de son auteur ne se trouve cité nulle part », écrira M. PALISSOT dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature*, an XI (1803), tome II, p. 53. — La pièce fut pourtant imprimée, chez Prault, en 1742. Le sujet en était emprunté aux *Illustres Françaises*, de Challes.

mandeur ? Alla-t-il s'exiler en province, et laquelle ? Méritait-il, et reçut-il les reproches, les critiques, et les exhortations dont le « prédicateur » Diderot le comble ? L'ignorance où nous sommes de sa biographie et de son caractère, rend impossible de répondre[1].

Son nom était-il parvenu à l'oreille des « princes », des ministres, des gens du monde européen et autres abonnés de la Correspondance littéraire ? *Il reste permis d'en douter. Un autre nom que celui de Landois ne risquait-il pas de leur venir à l'esprit, à cette évocation d'un personnage qu'on pourra dans la suite présenter comme un homme « aigri par les disgrâces et devenu féroce, triste, inquiet, mélancolique, injurieux et vagabond ? »*

Sans doute, en juillet 1756, *le portrait de Jean-Jacques ne répondait-il pas encore exactement à celui que nous offre la « Lettre à M. Landois ». Mais il est non moins sûr qu'il pouvait, sans trop d'invraisemblance, être appliqué dès cette date à Rousseau, puisqu'il le sera effectivement, quelque temps plus tard, par... le portraitiste lui-même ?*

« Garnier » reprendra donc la lettre de Diderot[2], *et remplaçant par « Verret » le nom du destinataire primitif, il en préconise, ou du moins en prévoit, l'utilisation dans l'*Histoire de Madame de Montbrillant *en l'adressant à « un homme sans aveu, doué d'esprit et d'éloquence, qui... cherchait à en faire usage ».*

A quel endroit du récit cette lettre « à Verret » eût-elle dû s'insérer ? Il est facile de l'inférer d'après les lignes qui l'introduisent. Garnier, puis Desbarres, qui tous deux habitent Paris, rencontrent le destinataire, alors qu'il « tombe du ciel, mourant de faim ». Comprenons : qu'il arrive inconnu de quelque lieu lointain : Genève, ou Venise, par exemple. Ses protecteurs lui servent une somme « annuelle » ; Verret se retire en province, d'où il accable ses sauveteurs d'importunités. Tout cela suppose une durée de quelques années, et nous permet de penser que nous placerons la lettre « à Verret » au moment ou « René » lui-même, quémandeur, ingrat et aigri — à en croire les amis de Madame de Montbrillant — correspond avec eux « de province » ou plus exactement des environs de Paris : de l'Ermitage ou du Mont-Louis, vers 1758-1760.

---

1. Palissot définit Langlois (*ouvrage cité*, p. 52) : « Le véritable et très obscur inventeur de ces tragédies bourgeoises, où l'on s'est avisé de noter la pantomime du théâtre et où l'on a cru suppléer à l'intérêt par des décorations et de prétendus tableaux résultant des attitudes variées de chaque personnage... Elles ont été depuis ridiculement imitées et fastueusement vantées par Diderot. » — Diderot, en effet, avoue Landois pour son prédécesseur, sinon pour son modèle. Il fait dire par Dorval, dans le second des *Entretiens sur le Fils Naturel* (1757), à propos de *Sylvie :* « L'ouvrage est d'un homme qui pense et qui sent. »

2. La lettre originale diffusée par la *Correspondance littéraire*, fait mention d'un « M. de V... » qui est évidemment Voltaire, et d'un nommé D... Il s'agirait, conjecture M. Tourneux, de Damilaville. Dans la transcription de l'Arsenal, mise au crédit de Garnier, le D est complété en « Desbarres », c'est-à-dire Duclos. — Selon A. Babelon (*Corresp. inédite de Diderot*, I, p. 228), les relations du philosophe avec Damilaville dateraient seulement de 1759.

Si l'on se demande maintenant pourquoi la narratrice n'a pas utilisé le « petit chef-d'œuvre », que Grimm ou Diderot lui-même avait pris soin d'accommoder pour en faciliter l'emploi, la raison paraît évidente. A supposer que le roman parût un jour, les abonnés à la Correspondance littéraire *et autres amis de Grimm ou de Diderot auxquels la lettre* « *à Landois* » *avait pu être donnée à lire, l'eussent immédiatement reconnue et identifiée. Raison amplement suffisante, même s'il ne s'en ajoute pas d'autres, pour que Madame d'Épinay se soit gardée de commettre cette imprudence, — et cette indélicatesse.*

---

1. Mme Macdonald, dans *La Légende de J.-J. Rousseau*, pp. 132-137, échafaude une théorie assez subtile sur ce qu'elle qualifie « une évidente perfidie », une « forfaiture » de Diderot. Rousseau dit, dans ses *Confessions* (deuxième partie, liv. VII) qu'en recevant à Môtiers les papiers laissés par lui à Montmorency lors de son départ précipité (1762), il constata qu'une série de lettres y faisait défaut : « Cette lacune, écrit-il, était de près de six mois, depuis octobre 1756 jusqu'au mois de mars suivant. Les lettres avaient certainement été enlevées. Par qui et pourquoi ? voilà ce qui me passait... C'étaient au plus quelques tracasseries de Diderot, quelques persiflages de Deleyre, des témoignages d'amitié de Madame de Chenonceaux et même de Madame d'Épinay avec laquelle j'étais alors [en 1756] le mieux du monde. A qui pouvaient importer ces lettres ? » — A Diderot, affirme Mme Macdonald, à Diderot qui, craignant que sa duplicité ne devînt publique, aurait incité les deux femmes Levasseur : Thérèse et sa mère, à subtiliser ces lettres et à les détruire. — Laissons à son auteur la responsabilité ou le mérite de son interprétation des faits...

◇

II. — GRIMM ET LA « CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE (1758-1766).

Il peut être commode de trouver réunis quelques-uns des principaux textes ou passages où sont exprimées les opinions et formulés les griefs des anciens amis de Rousseau qui figurent, avec celui-ci, sous des noms déguisés dans l'œuvre de Madame d'Épinay.

Aucun de ces textes n'a jamais été connu de Rousseau, ni publié de son vivant. Le seul, d'ailleurs, qui ait été destiné à l'impression et lu du grand public, est constitué par les paragraphes intercalés par DIDEROT *dans son* Essai sur les règnes de Claude et de Néron (*voir plus loin, p.* 588).

Les insinuations articulées par GRIMM *ont été répandues les premières, parmi un public très restreint, en majeure partie non français. L'abbé Raynal avait commencé une correspondance littéraire adressée aux princes étrangers. Grimm la reprit en* 1753 *et la continua à partir de* 1754 *— avec la collaboration de Raynal, Suard et autres, et en se faisant parfois suppléer par Diderot et par Madame d'Epinay. Il céda ses fonctions, en* 1773, *à Henri Meister. Cette* Correspondance littéraire, philosophique et critique, *est une sorte de chronique de la vie littéraire et artistique française, et plus précisément parisienne, expédiée deux fois par mois, en copies manuscrites, à des abonnés, composés notamment — outre l'impératrice Catherine de Russie — de princes, de petits souverains et de l'élite gouvernementale de l'Europe centrale ; de financiers et de dames du grand monde, au milieu du* XVIIIe *siècle. Cette « correspondance » était d'ailleurs* secrète, *et le demeura jusqu'à sa première publication, en* 1812. *Ce caractère permettait aux rédacteurs d'y glisser les potins et les médisances plus ou moins fondées qui couraient dans Paris. L'abbé Morellet alla jusqu'à définir l'entreprise : « une collection de libelles sous forme de lettres*[1] ».

On pense bien que Grimm, directeur de la Correspondance *littéraire, ami puis ex-ami de Rousseau, amant de Madame d'Epinay, ne s'est pas fait faute de signaler, d'analyser, de critiquer les œuvres de Jean-Jacques Rousseau, ni de tenir ses lecteurs au courant des tribulations de « l'anti-philosophe ».*

---

1. Dans un billet adressé, le 24 février 1813, à A.-A. Barbier, à propos de la première édition de la *Correspondance ;* cité par Maurice TOURNEUX, tome XVI, p. 561 de sa propre édition (en 16 vol., 1877-1882) de cet ouvrage. — Sauf indication contraire, toutes nos références renvoient à l'édition Tourneux.

Voici, à titre de spécimens, quelques extraits cueillis dans la feuille de Grimm pendant les années correspondant à la présence de « *René* » *dans le récit de Madame de* « *Montbrillant* » *et pendant celles où Diderot et Grimm durent conseiller la narratrice pour la révision de son œuvre.*

1er *Décembre* 1758. — [*En octobre, Rousseau publie sa* Lettre à d'Alembert sur les Spectacles, *composée au mois de février précédent. Le* 1er décembre, *Grimm en présente une analyse dans sa* Correspondance littéraire[1]. *Il l'agrémente de quelques considérations sur l'auteur*] :

« ... M. Rousseau est né avec tous les talents d'un sophiste. Des arguments spécieux, une foule de raisonnements captieux, de l'art et de l'artifice, joints à une éloquence mâle, simple et touchante, feront de lui un adversaire très redoutable pour tout ce qu'il attaquera. Mais au milieu de l'enchantement et de la magie de son coloris, il ne vous persuadera pas, parce qu'il n'y a que la vérité qui persuade...

« ... Jusqu'à présent, M. Rousseau n'a soutenu que des paradoxes d'une grande généralité, comme le danger des sciences, celui de la société, et avec de l'éloquence on réussit à prouver des choses spécieuses; mais s'il se met à particulariser ses paradoxes, quelle que soit la force de son style, il aura de la peine à éviter l'absurde et le ridicule. »

1er février 1761[2]. — [A *propos de* la Nouvelle Héloïse, *Grimm recommence à s'étendre sur* « *le talent de sophiste* » *de Rousseau ; et il ajoute*] :

« Vous trouverez dans *la Nouvelle Héloïse* l'amour du paradoxe avec le fiel et le chagrin dont son auteur est obsédé...

« ... Tout le monde peut s'apercevoir de l'absurdité de la fable, du défaut du plan, et de la pauvreté de l'exécution, qui rendent ce roman, malgré l'emphase de son style, un ouvrage très plat. »

15 juin 1762. — [*Le* 9 *juin* 1762, *le Parlement de Paris promulguait un décret condamnant* Émile ou De l'Éducation *à être brûlé par le bourreau, et son auteur à être arrêté. Rousseau s'enfuit de Montmorency, se cache quelques heures à Paris et se dirige vers la Suisse.* (*Il arrivera le* 14 *à Yverdun.*)

Dans son « *ordinaire* » *du* 15 *juin,*[3] *Grimm met ses abonnés au courant des récents événements, et présente à leur occasion une* « *petite biographie* » *morale de l'auteur d'*Émile. *On y lit notamment :*]

« Cet écrivain, célèbre par son éloquence et sa singularité... avait

1. Tome IV, p. 52-55.
2. Tome IV, p. 342-346.
3. Tome V, p. 99-106.

quitté tous ses anciens amis... [et les] avait remplacés par des gens du premier rang. Je ne décide pas s'il a perdu ou gagné au change, mais je crois qu'il a été aussi heureux à Montmorency qu'un homme, avec autant de bile et de vanité, pouvait se permettre de l'être... La réputation, et plus encore la supériorité de talent qu'il était lui-même obligé de reconnaître à quelques-uns d'entre [ses amis], pouvaient lui rendre leur commerce pénible, au lieu qu'à Montmorency, sans aucune rivalité, il jouissait de l'encens de ce qu'il y a de plus grand et de plus distingué dans le royaume.

« Le rôle de la singularité réussit toujours à qui a le courage et la patience de le jouer.

[M. Rousseau] « s'est vengé de ses malheurs en disant des injures au genre humain. » [*Il a passé sa vie*] « à décrier les grands; ensuite il a dit qu'il n'avait trouvé de l'amitié et des vertus que parmi eux... [*Il répondit un jour*] au duc des Deux-Ponts, qui l'avait abordé avec beaucoup de politesse, sans avoir pour lui les égards dus à un porteur d'eau.

« M. Rousseau a été malheureux à peu près toute sa vie. Il avait à se plaindre de son sort, et il s'est plaint des hommes. Cette injustice est assez commune, surtout lorsqu'on joint beaucoup d'orgueil à un caractère timide...

« Un des grands malheurs de M. Rousseau, c'est d'être parvenu à l'âge de quarante ans sans se douter de son talent... [*Après son séjour à Venise*] M. Rousseau revint à Paris, indigent, inconnu[1]. Il ne s'occupait alors que de musique et de vers. Il publia une nouvelle méthode qu'il avait imaginée de noter la musique. Elle ne prit point. Il faisait d'assez mauvais vers dont plusieurs furent insérés dans le *Mercure*. Il faisait aussi des Comédies dont la plupart n'ont point vu le jour. *L'Amant de lui-même*, qu'il a fait jouer et imprimer, prouve qu'il n'avait pas la vocation de Molière. Dans le même temps, il s'occupait d'une machine avec laquelle il comptait apprendre à voler[2]. Il s'en tint à des essais qui ne réussirent point. Mais il ne fut jamais assez désabusé de son projet pour souffrir de sang froid qu'on le traitât de chimérique. Ainsi ses amis, avec de la foi, peuvent s'attendre à le voir quelque jour planer dans les airs... Je lui conseillai dans ce temps-là de se faire limonadier et de tenir une boutique de café sur la place du Palais-Royal. Cette idée nous amusa beaucoup pendant longtemps...; mais comme elle avait un côté utile, elle était trop sensée pour être adoptée par le citoyen de Genève.

---

1. Comparer les lignes qui vont suivre aux éléments de la biographie de « Verret » qui introduisent la lettre adressée par « Garnier » à ce personnage. (Voir plus haut, p. 571.)

2. Pure invention du biographe Grimm. Elle est destinée à jeter le ridicule sur Rousseau et à amener la plaisanterie qui suit.

« Il alla faire un tour dans sa patrie, d'où il revint assez mécontent au bout de six semaines.

« ... Au milieu de tous ces essais [*des premières années de sa carrière*], il s'était attaché à la femme d'un fermier général, célèbre autrefois par sa beauté [c.à.d. *Madame Dupin*]. M. Rousseau fut pendant plusieurs années son homme de lettres et son secrétaire. La gêne et la sorte d'humiliation qu'il éprouva dans cet état ne contribuèrent pas peu à lui aigrir le caractère.

« Le philosophe Diderot, avec lequel il se lia dans ce temps-là, fut le premier à lui dessiller les yeux sur son vrai talent.

[*Le Discours sur l'Inégalité rendit Rousseau célèbre en* 1750], « qui fut l'époque de sa réputation et du rôle de singularité qu'il a pris depuis.

« Jusque-là, il avait été complimenteur, galant et recherché, d'un commerce même mielleux et fatigant à force de tournures. Tout à coup, il prit le manteau de cynique et, n'ayant point de naturel dans le caractère, il se livra à l'autre excès. Mais, en lançant ses sarcasmes, il savait toujours faire des exceptions en faveur de ceux avec lesquels il vivait, et il garda, avec son ton brusque et cynique, beaucoup de ce raffinement et de cet art de faire des compliments recherchés, surtout dans son commerce avec les femmes. »

« En prenant la livrée de philosophe, il quitta aussi Madame Dupin et se fit copiste de musique, prétendant exercer ce métier comme un simple ouvrier et y trouver sa vie et son pain; car une de ses folies était de dire du mal du métier d'auteur, et de n'en pas faire d'autre. »

« Madame d'Epinay ayant dans la forêt de Montmorency une petite maison dépendante de sa terre, il la persécuta longtemps pour se la faire prêter[1], disant qu'il ne lui était plus possible de vivre dans cet horrible Paris, et qu'il ne pouvait désormais avoir d'autre asile contre les hommes que les bois et la solitude. Elle ne convenait à personne moins qu'à une tête aussi chaude, et à un tempérament aussi mélancolique et aussi impérieux que le sien. Il y devint absolument sauvage : la solitude échauffa sa tête davantage et roidit son caractère contre lui-même et contre ses amis. Il sortit de sa forêt au bout de dix-huit mois, brouillé avec tout le genre humain[2].

« On prétend qu'il a passé les derniers jours [*avant son départ*

---

1. Ceci n'est plus une inexactitude, mais un mensonge. Tous les documents authentiques prouvent que c'est Madame d'Épinay qui insista auprès de Jean-Jacques pour lui faire accepter l'Ermitage, et qu'en l'acceptant, il prescrivit des conditions.

2. Cf. Diderot, *Salon de* 1765 (éd. Tourneux, X, 417) : « On ne s'améliore pas dans les bois avec le caractère qu'il y portait et le motif qui l'y conduisit.

« Il se déchaîne contre la corruption de la ville, mais il brûle de l'habiter ! Il a beau fermer la fenêtre de son ermitage qui regarde la capitale : c'est le seul endroit du monde qu'il voit. Au fond de sa forêt, il est ailleurs, il est à Paris ».

précipité de Montmorency] dans des convulsions de désespoir et de douleur des suites de son ouvrage. On dit qu'il a pris la route de la Suisse. Il n'ira point à Genève, une de ses inconséquences étant d'élever sa patrie aux nues en la détestant secrètement, et d'aimer passionnément Paris en l'accablant d'imprécations et d'injures.

« Voilà les principales époques [*jusqu'en* juin 1762] de la vie de cet écrivain. Sa vie privée et domestique ne serait pas moins curieuse; mais elle est écrite dans la mémoire de deux ou trois de ses anciens amis, lesquels se sont respectés en ne l'écrivant nulle part. »

1er juillet 1762. — [*Le* 18 *juin, le Conseil de Genève censure l'*Émile, *et condamne son auteur à être arrêté. Dans sa lettre du* 1er *juillet*[1], *Grimm persiste à faire le procès de la mentalité et de la moralité de* Rousseau] :

[*Il y a dans Émile*] « des beautés grandes et sublimes, [mais...] son livre est faux et de nul usage... Un principe y détruit l'autre, et l'auteur se contredit à chaque page. »

« Le grand défaut de M. Rousseau, c'est de manquer de naturel et de vérité; l'autre, plus grand encore, c'est d'être toujours de mauvaise foi... Ses raisonnements sont composés d'une foule de faussetés et de mensonges... Il cherche moins à dire la vérité qu'à dire autrement qu'on ne dit, et à prescrire autrement qu'on ne fait[2]. »

[Grimm termine sa chronique en insinuant que, pour défier le Conseil,] « M. Rousseau... pourrait bien aller à Genève,... où il se ferait chef de parti parmi le pays. »

1er août 1762. — [*Le* 10 *juillet, Jean-Jacques, expulsé d'Yverdun, trouva un refuge à Môtiers, dans le canton de Neuchâtel, alors domaine du roi de Prusse. Rousseau écrit au gouverneur pour solliciter l'asile de Frédéric. Grimm fait aussitôt connaître au souverain et aux autres « princes », lecteurs de la* Correspondance[3], *que*]

« M. Rousseau cherche à se mettre sous la protection d'un prince qu'il fait profession de haïr... Il y a dans son livre un passage très indiscret et très violent à ce sujet. »

1er septembre 1762. — [*Le* 25 *août, l'archevêque de Paris a lancé un mandement condamnant l'*Émile *et dénonçant l'auteur comme un sophiste dangereux. L'« ordinaire » du* 1er *septembre*[4] *félicite l'archevêque et loue*

---

1. Tome V p. 114-15.
2. Cf. Diderot : « Jean-Jacques est tellement né pour le sophisme que la défense de la vérité s'évanouit entre ses mains... Je le sais par expérience. Il se soucie bien plus d'être éloquent que vrai, disert que démonstratif, brillant que logicien, de vous éblouir que de vous éclairer. »
3. Tome V, p. 136.
4. Tome V, p. 148-154.

le portrait qu'il a tracé de Jean-Jacques. Grimm feint ensuite de s'apitoyer sur le censuré :]

« Tant de talent inutilement prodigué au soutien de quelques sophismes... Car, suivant son usage, [l'auteur] ne cherche pas à dire ici la vérité, mais simplement le contraire de ce qu'on dit... ... Quel tissu d'absurdités abominables ! Ces affreux principes, soutenus ici par le goût du paradoxe, etc... »

En novembre 1763, *le Conseiller Tronchin, dans ses* Lettres de la Campagne, *avait approuvé les diverses mesures prises par Genève contre Rousseau.* *Le* 15 *décembre, la* Correspondance littéraire *entonne l'éloge des* Lettres *de Tronchin. Jean-Jacques riposte et se défend par ses* Lettres de la Montagne (*novembre* 1764). *L'ouvrage est condamné au feu avant même d'atteindre le public, pour la raison qu'il est de nature à ameuter la populace.*

Le 15 *janvier* 1765, *Grimm dénonce les* Lettres de la Montagne, *où il relève un acte de lèse-majesté*[1].

[L'auteur a évidemment] « voulu armer le citoyen contre le citoyen, et mettre le feu dans sa patrie.

« Les *Lettres de la Montagne* [sont un] chef-d'œuvre d'éloquence, de sarcasme, de fiel, d'emportement, de déraison, de mauvaise foi, de folie et d'atrocité. On n'a jamais fait de ses talents un tel abus...

« [Ces *Lettres* sont] le livre le plus ingénieusement atroce dont on ait jamais ouï parler.

« Lorsque la mauvaise foi et les talents sont employés à troubler le repos, même du plus petit État, ils deviennent affreux et horribles. S'il y a un crime de lèse-majesté sur la terre, c'est certainement celui d'attaquer la constitution fondamentale d'un État avec les armes que M. Rousseau a employées pour renverser celle de sa patrie. »

[*Persécuté par les pasteurs et le Consistoire, insulté, harcelé par la populace, mais protégé par le Gouverneur Keith au nom du roi de Prusse,* Rousseau *s'obstine à rester à Môtiers. Il finira pourtant par en être chassé, le* 10 *septembre* 1765.

Le 1er octobre, *la* Correspondance *relate les faits, sur un ton plaisant et ironique. Elle ridiculise et dénature l'épisode de la lapidation de Môtiers.*

Au cours des mois qui suivent éclate la querelle avec David Hume. Cette affaire suscite des commentaires sarcastiques, dédaigneux ou fielleux dans la Correspondance.

Citons, pour conclure, quelques lignes de la lettre du 15 *octobre* 1766[2] *où Grimm célèbre le succès de sa campagne de dénigrement, visant à ruiner le crédit de Rousseau dans l'esprit de Mesdames de Luxembourg et de Boufflers,*

---

1. Tome VI, p. 177-178.
2. Tome VII, p. 139-146.

ainsi qu'à lui aliéner l'amitié de son protecteur, Lord-Maréchal Keith, sa suprême consolation.]

« Je crois que (M. Rousseau) a des reproches bien sérieux à se faire à l'égard de plusieurs de ses anciens amis; mais je ne me comprends point dans ce nombre. Je n'ai pas eu, comme plusieurs d'entre eux, le bonheur de lui rendre des services essentiels; ainsi, il peut tout au plus être injuste avec moi; mais il ne peut être taxé d'ingratitude à mon égard, et je lui pardonne volontiers un peu de fiel contre un homme qu'il a malheureusement exposé à lui montrer la vérité sans aucun ménagement. Il n'en est pas moins certain que, depuis l'instant de ma rupture, je ne me suis jamais permis de parler mal de sa personne. J'ai cru qu'on devait ce respect et cette pudeur à toute liaison rompue. »

[*Plus tard encore, en février* 1770, *Grimm écrit*] :

« J.-J. Rousseau n'a point d'admirateurs, il n'a que des dévôts. Né avec toutes les qualités d'un chef de secte, il s'est trouvé déplacé dans son siècle; Rousseau aurait joué un grand rôle il y a deux cents ans; comme réformateur, il aurait pu être l'âme d'une révolution générale. »[1]

---

1. Tome VIII, p. 463.
2. Cp. Diderot, *Essai... sur Sénèque*, cité plus bas, p. 590.

III. — LES ACCUSATIONS DE DIDEROT

a) Les « Tablettes »

Les notes qu'on lira ci-après font partie des « Tablettes » de Diderot. Elles furent publiées pour la première fois par Henri Meister, collaborateur secrétaire et ami de Grimm, rédacteur de la dernière série de la Correspondance littéraire, *dans les numéros* 15 *et* 18 *de l'année* 1795 *de cette gazette*[1].

Ce qu'étaient ces « Tablettes », Meister l'a expliqué dans un essai dédié Aux Mânes de Diderot, *composé en* 1788, *dont nous extrayons ce qui suit*[2] *:*

« *C'est de la meilleure foi du monde, écrit* Meister, *qu'il se sentait porté à aimer tous ses semblables, jusqu'à ce qu'il eût de fortes raisons de les mépriser ou de les haïr ; lorsqu'il avait même de trop justes motifs de s'en plaindre, il courait encore grand risque de l'oublier. Il fallait bien que cela fût ainsi, puisque toutes les fois qu'il se croyait sérieusement engagé à s'en souvenir, il s'était imposé la loi d'en prendre note sur des tablettes qu'il avait consacrées à cet usage ; mais ces tablettes demeuraient cachées dans un coin de son secrétaire, et la fantaisie de consulter ce singulier dépôt le tourmentait rarement. Je ne l'ai vu y recourir qu'une seule fois, pour me raconter les torts qu'avait eus avec lui le malheureux Jean-Jacques.* »

Voici l'extrait de ces Tablettes; *on peut commodément le désigner sous le titre :*

Les Sept Scélératesses du Citoyen Rousseau.

« Le citoyen Rousseau a fait sept scélératesses à la fois, qui ont éloigné de lui tous ses amis :

Il a écrit contre Madame d'Épinay une lettre qui est un prodige d'ingratitude. Cette dame l'avait établi à la Chevrette, et l'y nourrissait, lui, sa maîtresse, et la mère de sa maîtresse.

Il se proposait de se retirer à Genève. Lorsque la santé de madame d'Épinay l'y rappela, il ne s'offrit seulement pas à l'accompagner.

Il accusait cette dame d'être la plus noire des femmes dans le

---

1. Le texte en a été reproduit par Maurice Tourneux, dans son édition de la *Corresp. littéraire*, tome XVI, p. 219-222.

2. On en trouvera le texte complet au tome Ier, p. xix et suiv. des *Œuvres complètes de Diderot*, éditées par J. Assézat.

temps même qu'il se prosternait à ses genoux, et que, les larmes aux yeux, il lui demandait pardon de tous les torts qu'il avait avec elle. Cela est constaté par la date d'une lettre que je lui écrivis et par le témoignage de tous ceux qui fréquentaient chez Madame d'Épinay.

Il traitait Grimm comme le scélérat le plus profond, et en même temps il se réconciliait avec lui et il le faisait juge de sa conduite avec Madame d'Épinay; et quand on lui demandait en quoi Grimm méritait ses fureurs et ses invectives, il répondait que cet homme-là lui avait méchamment ôté ses pratiques de copie, et notamment celle de M. d'Épinay.

Il accusait Madame d'Épinay, dans le temps qu'il lui devait tout et qu'il vivait à ses dépens, du projet d'ôter M. de Saint-Lambert à Madame d'Houdetot, et, pour y réussir, d'avoir voulu séduire la petite Levasseur, afin qu'elle surprît une des lettres que Rousseau écrivait à Madame d'Houdetot, ou une des réponses que cette dame lui faisait, et d'avoir dit à la Levasseur : « Si cela se découvre, vous vous sauverez chez moi, et cela fera un beau bruit. »

Le sieur Rousseau était alors tombé amoureux de Mme d'Houdetot, et, pour avancer ses affaires, que faisait-il ? Il jetait dans l'esprit de cette femme des scrupules sur sa passion pour M. de Saint-Lambert, son ami.

Il accusait Madame d'Épinay d'avoir ou instruit ou fait instruire M. de Saint-Lambert de sa passion pour Madame d'Houdetot.

Embarrassé de sa conduite avec Madame d'Houdetot, il m'appela à l'Ermitage pour savoir ce qu'il avait à faire. Je lui conseillai d'écrire tout à M. de Saint-Lambert et de s'éloigner de Madame d'Houdetot. Ce conseil lui plut; il me promit qu'il le suivrait.

Je le revis dans la suite; il me dit l'avoir fait et me remercia d'un conseil qui ne pouvait lui venir que d'un ami aussi sensible que moi, et qui le réconciliait avec lui-même.

Et point du tout; au lieu d'écrire à M. de Saint-Lambert sur le ton dont nous étions convenus, il écrit une lettre atroce à laquelle M. de Saint-Lambert disait qu'on ne pouvait répondre qu'avec un bâton.

Étant allé à l'Ermitage pour savoir s'il était fou ou méchant, je l'accusai de la noirceur d'avoir voulu brouiller M. de Saint-Lambert et Madame d'Houdetot. Il nia le fait, et, pour se disculper, il tira une lettre de Madame d'Houdetot, une lettre qui prouvait exactement la fourberie dont je l'accusais. Il en rougit, puis il devint furieux, car je lui fis la remarque que la lettre disait ce qu'il niait.

M. de Saint-Lambert était alors à l'armée. Comme il a de l'amitié pour moi, à son retour il vint me voir. Persuadé que Rousseau lui avait écrit sur le ton dont nous étions convenus, je lui parlai de cette aventure comme d'une chose qu'il devait savoir mieux que moi. Point du tout, c'est qu'il ne savait les choses qu'à moitié, et

que, par la fausseté de Rousseau, je tombai dans une indiscrétion.

Mais que fit l'infâme Rousseau ? Il m'accusa de l'avoir trahi, d'avoir violé la foi du secret qu'il m'avait confié; et il fit imprimer la note là-dessus qu'on voit dans la préface de son ouvrage contre les spectacles, quoiqu'il sût bien que je n'étais pas un traître ni un indiscret, mais qu'il avait été un homme faux qui me trompait.

Je lui reprochai d'avoir écrit à M. de Saint-Lambert autrement qu'il m'avait dit. Il répondit à cela qu'il connaissait les caractères et que ce qui était bon avec l'un était mauvais avec l'autre.

Je lui reprochai de m'avoir trompé en me faisant croire qu'il avait écrit selon mes conseils; à cela, il ne répondit rien.

Sa note est un tissu de scélératesses. J'ai vécu quinze ans[1] avec cet homme-là. De toutes les marques d'amitié qu'on peut donner à un homme, il n'y en a aucune qu'il n'ait reçue de moi, et il ne m'en a jamais donné aucune. Il en a quelquefois eu honte. Dans l'occasion, j'ai pâli sur ses ouvrages, et il en convient à moitié, mais non de tout. Il ne dit pas ce qu'il doit à mes soins, à mes conseils, à nos entretiens, à tout, et son dernier ouvrage est fait en partie contre moi[2]. Il y fait l'éloge de d'Alembert, qu'il n'estime ni comme homme de lettres, ni comme homme. Il y fait l'éloge de Madame de Graffigny, qu'il n'estime ni comme femme de lettres ni comme femme. Il dit du mal du comique larmoyant, parce que c'est mon genre. Il contrefait le dévot, parce que je ne le suis pas. Il traîne la comédie dans la boue parce que j'ai dit que j'aimais cette profession. Il dit qu'il a cru qu'on pouvait avoir de la probité sans religion, mais que c'est un préjugé dont il est revenu, parce que, méprisé de tous ceux qui le connaissent, et surtout de ses amis, il ne serait pas fâché de les faire passer pour des coquins. Il suit de là que cet homme faux est vain comme Satan, ingrat, cruel, hypocrite et méchant; toutes ses apostasies, du catholicisme au protestantisme et du protestantisme au catholicisme, sans rien croire, ne le prouvent que trop.

Une chose m'avait toujours offensé dans sa conduite envers moi : c'est la manière légère dont il me traitait devant les autres ; et les marques d'estime et de docilité qu'il me donnait dans le tête-à-tête; il me suçait, il employait mes idées, et il affectait presque de me mépriser.

En vérité, cet homme est un monstre.

---

1. Dans la note à l'*Essai sur la Vie de Sénèque*, Diderot dira, à deux reprises : « *dix-sept* ».

2. Cette référence au « dernier ouvrage » de Rousseau, la *Lettre à d'Alembert sur les Spectacles*, qui parut en novembre 1758, permet de dater approximativement ce factum. Il lui est nécessairement postérieur, et nécessairement aussi antérieur à l'ouvrage suivant. Or celui-ci : la *Nouvelle Héloïse*, achevé dès septembre 1758, fut publié dans la première semaine de février 1760. Et Diderot n'y fait pas allusion.

Après s'être brouillé avec Madame d'Épinay, il se rapprochait d'une Mademoiselle d'......[1] et de Duclos, deux ennemis mortels de Madame d'Épinay.

Il m'embrassait dans le temps qu'il écrivait contre moi. Il disait qu'il haïssait tous ceux qui l'obligeaient, et me l'a bien fait voir.

Enfin il est resté seul. Sa note est d'autant plus vile qu'il savait que je n'y pouvais répondre sans compromettre cinq ou six personnes.

Un soir, causant avec lui, il eut envie de veiller; je lui demandai un mot sur une phrase, et aussitôt il me dit : « Allons nous coucher. »

b) La note de l' « Essai sur les règnes de Claude et de Néron ».

En décembre 1778, *cinq mois après la mort de Rousseau, Diderot publia un* Essai sur les règnes de Claude et de Néron et sur la Vie et les écrits de Sénèque. *Dans une courte note agressive et feutrée, il mettait en cause — Jean-Jacques sans le nommer — et le traînait aux gémonies.*

Quelques amis du défunt : Deleyre, Dorat, de Longueville, prirent sa défense. Quatre ans plus tard (1782), *Diderot procurait une seconde édition de son ouvrage, où il amplifiait sa note*[2] *à la taille d'une diatribe enrichie de nouvelles attaques, sous forme de réponses aux* « *censeurs* » *qui avaient protesté dans la presse littéraire contre l'outrage fait à la mémoire d'un* « *philosophe presque encore vivant*[3] ».

*On trouvera ci-après un certain nombre de phrases et de paragraphes extraits de l'*Essai[4], *qui tracent en raccourci un portrait moral de Jean-Jacques, auquel le personnage de* « *René* » *fait un digne pendant. En même temps qu'il accuse Rousseau, Diderot s'efforce de justifier sa propre conduite par des arguments analogues à ceux qu'invoque le* « *Garnier* » *de Madame d'Epinay.*

On ne peut manquer d'être frappé par le parallélisme, et parfois même par la similitude des griefs et des formules figurant dans les textes de Grimm et de Diderot.

---

1. « Toutes ces notes, fait observer Meister, n'étaient écrites qu'au crayon, et ce nom s'est trouvé effacé. » — Il s'agit sans doute de Mlle d'Ette, pense M. Tourneux. L'hypothèse est fort vraisemblable.

2. « Note sanglante, » en dira le comte d'Escherny. — L'abbé Morellet emploie le même qualificatif pour désigner, au chap. v de ses *Mémoires* (tome I, p. 110) les lignes de Rousseau visant Diderot dans la préface de la *Lettre à d'Alembert sur les Spectacles*.

3. La formule est de Dorat, dans le *Journal de Paris* du 25 janvier 1779.

4. D'après le texte des *Œuvres de Diderot*, éd. Assézat, vol. III, p. 90-100.

« ... J'ai dit dans la première édition de cet *Essai :*

« Si, par une bizarrerie qui n'est pas sans exemple, il paraissait jamais un ouvrage où d'honnêtes gens fussent impitoyablement déchirés par un artificieux scélérat qui... se peindrait lui-même de couleurs odieuses,... demandez-vous si un impudent, un Cardan, qui s'avouerait coupable de mille méchancetés, serait un garant bien digne de foi ?... Détestez l'ingrat qui dit du mal de ses bienfaiteurs; détestez l'homme atroce qui ne balance pas à noircir ses anciens amis; détestez le lâche qui laisse sur sa tombe la révélation des secrets qui lui ont été confiés, ou qu'il a surpris de son vivant.

. . . .

« On a dit que ma sortie s'adressait à J.-J. Rousseau. »

Ce Jean-Jacques a-t-il fait un ouvrage tel que celui que je désigne ? A-t-il calomnié ses anciens amis ? A-t-il décelé l'ingratitude la plus noire envers ses bienfaiteurs ? A-t-il déposé sur sa tombe la révélation de secrets confiés ou surpris ?... Je dirai, j'écrirai sur son monument : *Ce Jean-Jacques que vous voyez fut un pervers...*

Jean-Jacques n'a-t-il rien fait de pareil ? Ce n'est plus de lui que j'ai parlé.

Existe-t-il, a-t-il jamais existé un méchant assez artificieux pour donner de la consistance aux horreurs qu'il débite d'autrui par les horreurs qu'il confesse de lui-même ? J'ai protesté que je n'en croyais rien. Censeurs, à qui donc en voulez-vous ? S'il y a quelqu'un à blâmer, c'est vous; j'ai ébauché une tête hideuse, et vous avez écrit le nom du modèle au-dessous.

. . . .

Jean-Jacques écrit bien; mais par son caractère ombrageux, il était sujet à mal voir... Trop d'honnêtes gens auraient tort, s'il avait eu raison... Nous désirerions qu'on fixât notre opinion sur un homme que ses plus ardents défenseurs n'absoudraient de méchanceté qu'en l'accusant de folie.

. . . .

[*Réponses aux Censeurs.*]

« Il est lâche d'attaquer Rousseau, parce qu'il est mort. »

« On a fait une lâche injure aux mânes de Rousseau[1]. »

On n'a point fait insulte aux mânes de Rousseau; on n'a pu souffrir que ses mânes insultassent aux vivants. Je ne me reprocherai jamais d'avoir prévenu les effets d'une grande calomnie, au moment où la rumeur générale en annonçait le prochain éclat.

« Jean-Jacques fut le plus éloquent de nos écrivains. »

... S'il fut éloquent, il faut avouer que personne ne fit un plus mauvais usage de l'éloquence.

---

1. Le premier reproche est de Dorat, dans le *Journal de Paris ;* le second, de Longueville, dans le *Mercure.*

« Il en fut le plus vertueux. »

Il y en a très peu d'entre eux que je ne crusse insulter en pensant ainsi.

... Je fais très grand cas des ouvrages du citoyen de Genève. [On] m'objectera ici ce qu'[on] m'a dit plusieurs fois : qu'il n'y a peut-être pas une idée principale, folle ou sage, qui lui appartienne; que la préférence de l'état sauvage sur l'état civilisé n'est qu'une vieille querelle réchauffée; qu'on avait fait cent fois avant lui l'apologie de l'ignorance contre les progrès des sciences et des arts; qu'on retrouve partout la base et les détails de son *Contrat Social* [etc., etc...]. Que ces observations soient fausses ou vraies, Jean-Jacques aura toujours entre les littérateurs le mérite des grands coloristes en peinture, dont les productions ne sont pas moins recherchées des amateurs, malgré les incorrections du dessin et les négligences du costume[1].

Jean-Jacques eût été chef de secte il y a deux cents ans; en tout temps, démagogue dans sa patrie. Le séjour et la solitude des forêts l'ont perdu; on ne s'améliore pas dans les bois avec le caractère qu'il y portait et le motif qui l'y conduisait. Ce qui lui est arrivé, je l'avais prédit.

. . . .

Il se déchaîne contre la corruption de la ville, mais il brûle de l'habiter. Il a beau fermer la fenêtre de son ermitage qui regarde la capitale : c'est le seul endroit du monde qu'il voit. Au fond de sa forêt, il est ailleurs; il est à Paris.

. . . .

« Mais après avoir vécu vingt années avec des philosophes, comment Jean-Jacques devint-il antiphilosophe ? »

Précisément comme il se fit catholique parmi les protestants, protestant parmi les catholiques; et qu'au milieu des catholiques et des protestants, il professa le déisme ou le socinianisme.

Comme il écrivait dans la même semaine deux lettres à Genève, par l'une desquelles il exhortait ses concitoyens à la paix, et, par l'autre, il soufflait dans leurs esprits la vengeance et la révolte;

Comme il plaida la cause des Iroquois à Paris, et comme il eût plaidé la nôtre dans les forêts du Canada;

Comme il écrivit contre les spectacles, après avoir fait des comédies;...

Comme il se déchaîna contre les lettres, qu'il avait cultivées toute sa vie;

Comme il calomnia l'homme qu'il estimait le plus[2], après avoir

---

1. Telle est la leçon que donne Assézat (III, 96). D'autres éditions portent « contour ».
2. Diderot lui-même.

avoué son innocence; et comme il le rechercha après l'avoir calomnié;

Comme, en prêchant contre la licence des mœurs, il composa un roman licencieux;

Comme, après avoir mis les jésuites à la tête des moines les plus dangereux, il fut sur le point de prendre leur défense, lorsque l'autorité civile les eut bannis du royaume, et l'autorité ecclésiastique, retranchés du corps religieux.

Il me protestait un jour qu'il était chrétien. — « Je le croirais volontiers, lui répondis-je; vous êtes chrétien comme Jésus-Christ était juif »;

— Que peu s'en fallait qu'il ne crût à la résurrection.

— Vous y croyez comme Pilate, lorsqu'il demandait si Jésus-Christ était mort. »

Lorsque le programme de l'Académie de Dijon parut, il vint me consulter sur le parti qu'il prendrait. « Le parti que vous prendrez, lui dis-je, c'est celui que personne ne prendra. — Vous avez raison », me répliqua-t-il[1].

Ce qu'il a écrit à M. de Malesherbes, il me l'a dit vingt fois : « Je me sens le cœur ingrat; je hais les bienfaiteurs parce que le bienfait exige de la reconnaissance, que la reconnaissance est un devoir; et que le devoir m'est insupportable[2]. »

« Mais pourquoi cette habitude de dix-sept ans, dans la cellule d'un moine qu'on méprise[3] ? »

Demandez à un amant trompé la raison de son opiniâtre attachement pour une infidèle, et vous apprendrez le motif de l'opiniâtre

---

1. Lorsque Rousseau arriva au donjon de Vincennes, où Diderot était détenu, il n'avait plus besoin de le consulter : son parti était déjà pris, car il avait en cours de route composé la prosopopée de Fabricius. Dans sa *Lettre* (du 12 janvier 1762) *à M. de Malesherbes* Jean-Jacques a narré l'épisode, et jamais — du vivant de celui-ci — Diderot n'a contesté son récit. Mais il confia sa propre version des faits à Marmontel, qui la transmit à Voltaire (cf. *Mémoires de* Marmontel, vol. II, p. 189); et La Harpe la popularisa dans la notice nécrologique parue dans le *Mercure*, en octobre 1778.

2. Ce que Rousseau a effectivement écrit, à Malesherbes, de Montmorency (Lettre du 4 janvier 1762), c'est ceci : « ... *L'intime amitié m'est chère, parce qu'il n'y a plus de devoir pour elle ; on suit son cœur, et tout est fait. Voilà encore pourquoi j'ai toujours tant redouté les bienfaits ; car tout bienfait exige reconnaissance, et je me sens le cœur ingrat, par cela seul que la reconnaissance est un devoir.* »

Rousseau s'est d'ailleurs expliqué sur les termes de cette profession. Il mande de Wooton, le 5 janvier 1767, à M. du Chauvet qui l'avait mis au courant des libelles répandus par ses anciens amis : « ... *Je me souviens très bien d'avoir une fois dit à quelqu'un que je me sentais le cœur ingrat, et que je n'aimais point les bienfaits. Mais ce n'était pas après les avoir reçus que je tenais ce discours ; c'était au contraire pour m'en défendre ; et cela, monsieur, est très différent, etc.* » (Corresp. gén., t. XVI, p. 201.)

3. C'est-à-dire : « cette liaison de dix-sept ans avec Jean-Jacques. »

attachement d'un homme de lettres pour un homme de lettres d'un talent distingué.

Demandez à un bienfaiteur la raison de son attachement ou de ses regrets sur un ingrat, et vous apprendrez qu'entre tous les liens qui serrent les hommes, un des plus difficiles à rompre est celui du bienfait dont l'amour-propre est flatté.

« Mais est-il bien d'attendre la mort de l'ingrat, du méchant, pour s'expliquer sur sa méchanceté ? »

Sans doute, lorsque sa méchanceté lui survit; et que *morto il serpente, non e morto il veleno.* Sans doute, lorsque la plainte eût entraîné, de son vivant, des éclaircissements nuisibles à la réputation et au repos d'un nombre de gens de bien.

« Et qui est-ce qui nous garantira ce que vous avancez, à présent que le vrai contradicteur ne subsiste plus ? »

Vingt, trente témoins honnêtes et non récusables, dont les voix se sont élevées au moment où elles ont pu se faire entendre sans fâcheuses conséquences; au moment où il fallait s'opposer à la méchanceté la plus raffinée, si l'on ne voulait pas en partager la noirceur.

Rousseau n'est plus. Quoi qu'il eût accepté de la plupart d'entre nous, pendant de longues années, tous les secours de la bienfaisance et tous les services de l'amitié, et qu'après avoir reconnu et confessé mon innocence, il m'ait perfidement et lâchement insulté, je ne l'ai ni persécuté ni haï.

J'estimais l'écrivain, mais je n'estimais pas l'homme; et le mépris est un sentiment froid qui ne pousse à aucun procédé violent.

Ce n'est point une satire que j'écris, c'est mon apologie; c'est celle d'un assez grand nombre de citoyens qui me sont chers; c'est un devoir sacré que je remplis.

Rousseau lui-même, dans un ouvrage posthume où il vient de se déclarer fou, orgueilleux, hypocrite et menteur, a levé un coin du voile. Le temps achèvera, et justice sera faite du mort, lorsqu'on le pourra, sans affliger les vivants.

◇

Jean-Jacques est mort sans connaître aucun des textes cités plus haut. S'il les avait eus sous les yeux, aurait-il maintenu sans retouche ni réserve l'ultime jugement[1] *par lequel il établit une discrimination entre la méchanceté de Grimm et la faiblesse indiscrète de Diderot ?*

« En rompant avec Diderot, que je savais moins méchant qu'indiscret et faible, j'ai toujours conservé dans l'âme de l'attachement pour lui, même de l'estime et du respect pour notre ancienne amitié que je sais avoir été longtemps aussi sincère de sa part que de la mienne.

« C'est tout autre chose pour Grimm, homme faux par caractère, qui ne m'aima jamais, qui n'est pas même capable d'aimer, et qui de gaieté de cœur, sans aucun sujet de plainte et seulement pour contenter sa noire jalousie, s'est fait sous le masque, mon plus cruel calomniateur. Celui-ci n'est plus rien pour moi; l'autre sera toujours mon ancien ami. »

◇

1. Cf. les *Confessions*, II, liv. VIII.

IV. — QUELQUES JUGEMENTS LITTÉRAIRES SUR LES « MÉMOIRES DE MADAME D'ÉPINAY »

TALLEYRAND (1818). — « Si ce n'est que la société des financiers et des philosophes; à la bonne heure ! Mais pour la bonne compagnie, elle n'est pas là; et ce serait la juger très injustement que de la juger d'après ce tableau. »

(Cité d'après la *Corresp. de M. de Rémusat*, t. IV, p. 132.)

SAINTE-BEUVE (1850). — « Il n'y a pas de livre qui nous peigne mieux le XVIIIe siècle, la société d'alors et les mœurs, que les *Mémoires* de Madame d'Épinay.

« ... Les légères erreurs ou les infidélités de pinceau, les inexactitudes de détail ont même perdu de leur importance. Ce qui reste, c'est l'ensemble des mœurs, c'est le fond du tableau, et rien ne paraît plus vrai ni plus vivant. Les mémoires de Madame d'Épinay ne sont pas un ouvrage, ils sont une époque.

« Madame d'Épinay, en ne voulant écrire qu'un roman, s'est trouvée être le chroniqueur authentique des mœurs de son siècle. Son livre se place entre celui de Duclos : Les *Confessions du Comte de...*, et le livre de Laclos : *Les liaisons dangereuses ;* mais il est plus dans le milieu du siècle que l'un et que l'autre, et il nous en offre un tableau plus naturel, plus complet, et qui en exprime mieux, si je puis dire, la corruption moyenne.

« ... Mémoires curieux et presque naïfs d'une époque raffinée, monument singulier des mœurs d'un siècle ! »

(*Causeries du Lundi*, article du 10 juin 1850, t. II, pp. 187 à 206, passim.)

EDMOND et JULES DE GONCOURT (1862). — « Un chef-d'œuvre sortira en ce temps [le XVIIIe siècle] d'une main féminine; et ce n'est point l'imagination qui inspirera ce chef-d'œuvre; c'est l'observation qui le dictera, l'observation qui y fera parler le cœur même, l'observation psychologique qui y descendra jusqu'au fond de la passion, et l'interrogera jusqu'au bout. La femme qui écrira ce livre étrange et charmant, Mme d'Épinay, l'écrira séduite et tentée par un roman

de Rousseau : elle-même croira écrire un roman; et ce sera sa vie qu'elle ouvrira, son temps qu'elle mettra à nu. Elle aura voulu s'approcher de la *Nouvelle Héloïse :* elle atteindra les *Confessions.*

« Il y a un homme dans les *Confessions* de Rousseau : il y a une société dans les Mémoires de Mme d'Épinay. Le mariage, le ménage, l'amour, l'adultère, les institutions et les scandales établis y passent, y revivent, s'y déroulent et s'y développent. Autour de chaque fait l'air du temps circule; les conversations ont un bruit de voix : on entend le tapage de la table de Quinault. On écoute aux portes cette scène de jalousie entre Mme d'Épinay et Mme de Vercel, scène admirable, supérieure en naturel, en dramatique voilé, à tous les dialogues de notre théâtre. Les figures de femmes qui défilent dans le livre se détachent du papier : Mme d'Arty, Mme d'Houdetot, Mme de Jully, Mlle d'Ette, sont des personnages qui respirent, leur souffle passe dans leurs paroles. Duclos effraye, et Rousseau ressemble à faire peur; les petits hommes, les Margency, apparaissent, fouillés d'un mot, esquissés jusqu'à l'âme en passant. Confessions sans exemple, où de l'étude du monde qui l'entoure, de son mari, de son amant, de ses amis, de sa famille, la femme qui revient sans cesse à l'étude d'elle-même, à l'aveu de ses faiblesses, creuse son esprit, creuse son cœur, en raconte les battements, en expose les lâchetés. La connaissance de soi-même, la connaissance des autres n'ont peut-être jamais été si loin sous la plume d'un homme : elles n'iront pas plus loin sous une plume de femme. »

(*La Femme au Dix-huitième Siècle*, pp. 391-392).

Ed. Schérer (1887). — « Les *Mémoires* de Madame d'Épinay sont l'un des livres les plus agréables du XVIIIe siècle, aussi curieux comme document de l'histoire morale de cette époque, que captivant comme récit biographique [...] Quel livre unique que ces *Mémoires!* Quelle grâce facile dans le récit! Que les portraits sont vivants et piquants! Que tout ce coin de la société, tout ce monde de fermiers généraux et d'hommes de lettres, toute cette vie partagée entre le souper et le théâtre, le roman et la philosophie, que ce mélange de petites et de grandes passions, de bienséances et de désordres, de frivolités et d'audaces, que tout ce tableau est attachant!... On est conduit, ce me semble, à placer l'écrivain plus haut qu'on ne fait d'ordinaire parmi les femmes auteurs dont s'honore notre langue. Elle a le charme étrange, indéfinissable, de l'époque de décadence où elle vivait. »

(*Melchior Grimm*, pp. 169-171, passim.)

« Quelle étrange sincérité que celle de ces *Mémoires !* Moraliste ou romancière, je ne sais auteur qui ait donné une plus profonde analyse des faiblesses du cœur féminin; qui en ait mieux retracé les

subtiles illusions; qui ait indiqué d'une manière plus saisissante les lois fatales de l'amour; qui, de tout cela enfin, ait formé le plus naturellement un drame plus pathétique. »

(*Ibid.*, p. 65.)

Paul Bonnefon (1899). — « Madame d'Épinay mit un masque sur son visage... Elle donna à sa vie l'allure d'un roman... Sous sa plume une vie de femme revit tout entière, des petits chagrins de l'enfance jusqu'aux passions de l'âge mûr, contée avec un accent de sincérité qui ajoute à l'agrément de la vérité. Suivant la remarque de Grimm, qu'elle consultait sur son dessein : « l'air de vérité ne se donne pas quand on n'y est pas du premier jet », et Madame d'Épinay a su le trouver d'emblée et le garder dans la suite; car elle manque absolument d'imagination, et cette âme si bien faite pour sentir et pour peindre, est à peu près incapable d'inventer. »

(*Souvenirs et Mémoires*, fascicule I, p. 9.)

◇

INDEX

des

NOMS DE PERSONNAGES ET DE LIEUX

ET DE QUELQUES INSTITUTIONS

faisant l'objet des principales Notes explicatives et rectificatives.

Les noms fictifs sont imprimés en italiques et renvoient aux noms véritables.

Les chiffres romains indiquent le tome ; les chiffres entre parenthèses sont le numéro de la note.

◇

TABLE DES MATIÈRES

ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES
DES MAITRES IMPRIMEURS ARRAULT ET CIE,
A TOURS, LE TRENTE ET UN AOÛT MIL NEUF
CENT CINQUANTE ET UN

11.401
N° d'édition 2.567. — *Dépôt légal :* 4e *trimestre* 1951
Imprimé en France.

